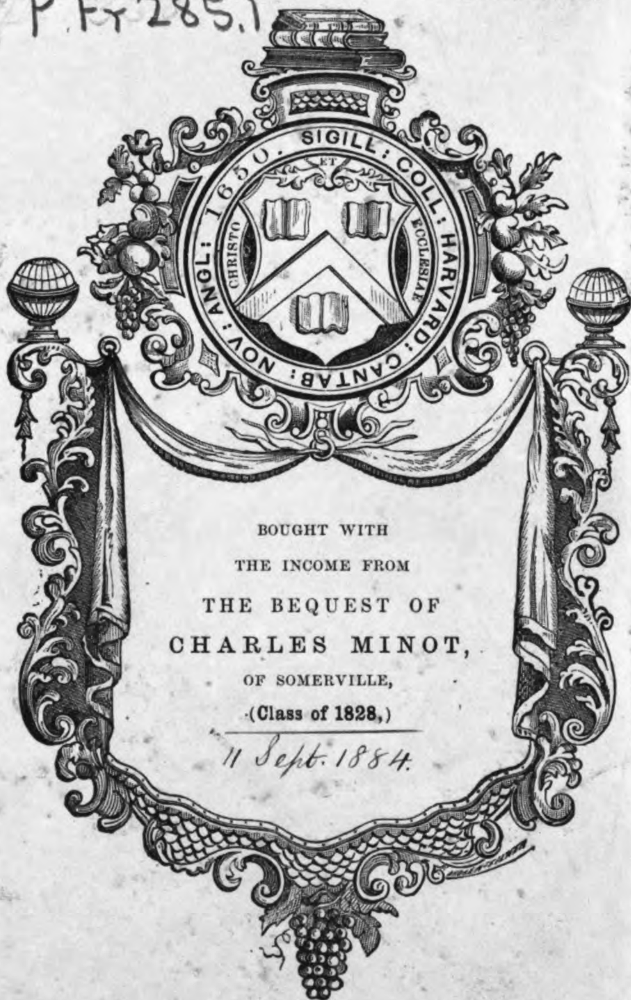



SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



LA

NOUVELLE REVUE

TOME VINGT-TROISIÈME

LA

NOUVELLE REVUE

CINQUIÈME ANNÉE

TOME VINGT-TROISIÈME

Juillet-Août

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

1883

LA NOUVELLE REVUE

CINQUIÈME ANNÉE

TOME VINGT-TROISIÈME — 1re LIVRAISON

1er Juillet 1883

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

1883

LA NOUVELLE REVUE

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

Paris	1 an, **50** »	6 mois, **26** »	3 mois, **14** »
Départements et Alsace-Lorraine	— **56** »	— **29** »	— **15** »
Etranger (*Union postale, 1re zone*)	— **62** »	— **34** »	— **18** »

Les Annonces sont reçues chez M. BAUDOUIN, 9, place de la Bourse.

LIVRAISON DU 1ER JUILLET 1883

SOMMAIRE

HISTOIRE DE MES LIVRES[1]

LES LETTRES DE MON MOULIN

Sur la route d'Arles aux carrières de Fontvieille, passé le mont de Corde et l'abbaye de Montmajour, se dresse vers la droite, en amont d'un gros bourg poudreux et blanc comme un chantier de pierres, une montagnette chargée de pins, d'un vert désaltérant dans le paysage brûlé. Des ailes de moulin tournoient dans le haut; en bas s'accote une grande maison blanche, le domaine de Mont..., originale et vieille demeure qui commence en château, large perron, terrasse italienne à pilastres, et se termine en murailles de *mas* campagnard, avec les perchoirs pour les paons, la vigne au-dessus de la porte, le puits, dont un figuier enguirlande les ferrures, les hangars où reluisent les herses et les araires, le parc aux brebis devant un champ de grêles amandiers qui fleurissent en bouquets roses vite effeuillés au vent de mars. Ce sont les seules fleurs de Mont... Ni pelouses, ni parterres, rien qui rappelle le jardin, la propriété enclose; seulement des massifs de pins dans le gris des roches, un parc naturel et sauvage, aux allées en fouillis toutes glissantes d'aiguilles sèches. A l'intérieur, même disparate de manoir et de ferme, des galeries dallées et fraîches, meublées de canapés et de fauteuils Louis XVI, cannés et contournés, si commodes aux siestes estivales; larges escaliers, corridors pom-

(1) Voir la *Nouvelle Revue :* 15 janvier 1882 : I. Fromont jeune et Risler aîné; — II. Jack. — 15 avril 1882 : III. Robert Helmont; — IV. Le Petit Chose.

peux, où le vent s'engouffre et siffle sous les portes des chambres, agite leurs lampas à grandes raies de l'ancien temps. Puis, deux marches franchies, voici la salle rustique, au sol battu, gondolé, que grattent les poules venues pour ramasser les miettes du déjeuner de la ferme, aux murs crépis soutenant des crédences en noyer, la panière et le pétrin ciselés naïvement.

Une vieille famille provençale habitait là, il y a quelque vingt ans, non moins originale et charmante que son logis. La mère, bourgeoise de campagne, très âgée, mais droite encore sous ses bonnets de veuve, qu'elle n'avait jamais quittés, menant seule ce domaine considérable d'oliviers, de blés, de vignes, de mûriers; près d'elle, ses quatre fils, quatre vieux garçons, qu'on désignait par les professions qu'ils avaient exercées ou exerçaient encore, le Maire, le Consul, le Notaire, l'Avocat. Leur père mort, leur sœur mariée, ils s'étaient serrés tous quatre autour de la vieille femme, lui faisant le sacrifice de leurs ambitions et de leurs goûts, unis dans l'exclusif amour de celle qu'ils appelaient leur « chère maman » avec une intonation respectueuse et attendrie.

Braves gens, maison bénie! Que de fois, l'hiver, je suis venu là me reprendre à la nature, me guérir de Paris et de ses fièvres, aux saines émanations de nos petites collines provençales! J'arrivais sans prévenir, sûr de l'accueil, annoncé par la fanfare des paons, des chiens de chasse, Miracle, Miraclet, Tambour, qui gambadaient autour de la voiture, pendant que s'agitait la coiffe arlésienne de la servante effarée, courant avertir ses maîtres, et que la « chère maman » me serrait sur son petit châle à carreaux gris, comme si j'avais été un de ses garçons. Cinq minutes de tumulte, puis les embrassades finies, ma malle dans ma chambre, toute la maison redevenait silencieuse et calme. Moi, je sifflais le vieux Miracle, — un épagneul trouvé à la mer sur une épave par des pêcheurs de Faraman, — et je montais à mon moulin.

Une ruine, ce moulin; un débris croulant de pierre, de fer et de vieilles planches, qu'on n'avait pas mis au vent depuis des années et qui gisait, les membres rompus, inutile comme un poète, tandis que tout autour sur la côte la meunerie prospérait

et virait à toutes ailes. D'étranges affinités existent de nous aux choses. Dès le premier jour, ce déclassé m'avait été cher; je l'aimais pour sa détresse, son chemin perdu sous les herbes, ces petites herbes de montagne grisâtres et parfumées avec lesquelles le père Gaucher composait son élixir, pour sa plateforme effritée où il faisait bon s'acagnarder à l'abri du vent, pendant qu'un lapin détalait ou qu'une longue couleuvre, aux détours froissants et sournois, venait chasser les mulots dont la masure fourmillait. Avec son craquement de vieille bâtisse secouée par la tramontane, le bruit d'agrès de ses ailes en loques, le moulin remuait dans ma pauvre tête inquiète et voyageuse des souvenirs de courses en mer, de haltes dans des phares, des îles lointaines; et la houle frémissante des pins tout autour complétait cette illusion.

Je ne sais d'où m'est venu ce goût de désert et de sauvagerie, en moi depuis l'enfance, et qui semble aller si peu à l'exubérance de ma nature, à moins qu'il ne soit en même temps le besoin physique de réparer dans un jeûne de paroles, dans une abstinence de cris et de gestes, l'effroyable dépense que fait le Méridional de tout son être. En tout cas, je dois beaucoup à ces retraites spirituelles; et nulle ne me fut plus salutaire que ce vieux moulin de Provence. J'eus même un moment l'envie de l'acheter, et l'on pourrait trouver chez le notaire de Fontvieille un acte de vente resté à l'état de projet, mais dont je me suis servi pour faire l'avant-propos de mon livre.

Mon moulin ne m'appartint jamais. Ce qui ne m'empêchait pas d'y passer de longues journées de rêves, de souvenirs, jusqu'à l'heure où le soleil hivernal descendait entre les petites collines rases, dont il remplissait les creux comme d'un métal en fusion, d'une coulée d'or toute fumante. Alors, à l'appel d'une conque marine, la trompe de M. Séguin sonnant sa chèvre, je rentrais pour le repas du soir, autour de la table hospitalière et fantaisiste de Mont..., servie selon les goûts et les habitudes de chacun; le vin de Constance du Consul à côté de l'*eau bouillie* ou de l'assiette de châtaignes blanches, dont la vieille mère faisait son dîner frugal. Le café pris, les pipes allumées, les quatre garçons descendus au village, je restais seul à

faire causer l'excellente femme, caractère énergique et bon, intelligence subtile, mémoire pleine d'histoires qu'elle racontait avec tant de simplicité et d'éloquence : des choses de son enfance, humanité disparue, mœurs évanouies, la cueillette du vermillon sur les feuilles des chênes-kermès, 1815, l'invasion, le grand cri d'allégement de toutes les mères à la chute du premier Empire, les danses, les feux de joie allumés sur les places, et le bel officier cosaque en habit vert qui l'avait fait sauter comme une chèvre, farandoler toute une nuit sur le pont de Beaucaire. Puis, son mariage, la mort de son mari, de sa fille aînée, que des pressentiments, un brusque coup au cœur lui révélaient à plusieurs lieues de distance, des deuils, des naissances, une translation de cendres chères, quand on ferma le cimetière-vieux. C'était comme si j'avais feuilleté un de ces anciens livres de maison à tranches fatiguées, où s'inscrivait autrefois l'histoire morale des familles, mêlée aux détails vulgaires de l'existence courante, et les comptes des bonnes années de vin et d'huile à côté de véritables miracles de sacrifice et de résignation. Dans cette bourgeoise à demi rustique, je sentais une âme bien féminine, délicate, intuitive, une grâce malicieuse et ignorante de petite fille. Fatiguée de parler, elle s'enfonçait dans son grand fauteuil loin de la lampe; l'ombre d'une nuit tombante fermait ses paupières creuses, envahissait son vieux visage aux grandes lignes, ridé, crevassé, raviné comme par le soc et la herse ; et muette, immobile, j'aurais pu croire qu'elle dormait, sans le cliquetis de son chapelet que ses doigts égrenaient au fond de sa poche. Alors je m'en allais, doucement, finir ma soirée à la cuisine.

Sous l'auvent d'une cheminée gigantesque, où la lampe de cuivre pendait accrochée, une nombreuse compagnie se serrait devant un feu clair de pieds d'oliviers, dont la flamme irrégulière éclairait bizarrement les coiffes pointues et les vestes de cadis jaune. A la place d'honneur, sur la pierre du foyer, le berger accroupi, le menton ras, le cuir tanné, son *cachimbau* (pipe courte) au coin de la bouche finement dessinée, parlait à peine, ayant pris l'habitude du silence contemplatif dans ses longs mois de transhumance sur les Alpes dauphinoises, en face des étoiles

qu'il connaissait toutes, depuis *Jean de Milan* jusqu'au *char des âmes*.

Entre deux bouffées de pipe, il jetait en son patois sonore des sentences, des paraboles inachevées, de mystérieux proverbes dont j'ai retenu quelques-uns : « *La chanson de Paris, la plus grande pitié du monde... L'homme par la parole et le bœuf par la corne... Besogne de singe, peu et mal... Lune pâle, l'eau dévale... Lune rouge, le vent bouge... Lune blanche, journée franche.* » Et tous les soirs le même centon avec lequel il levait la séance : « *Au plus la vieille allait, au plus elle apprenait, et pour ce mourir ne voulait.* »

Près de lui, le garde Mitifio, dit Pistolet, aux yeux farceurs, à la barbiche blanche, amusait la veillée d'un tas de contes, de légendes, que ravivait chaque fois sa pointe railleuse et gamine, bien provençale. Quelquefois, au milieu des rires soulevés par une histoire de Pistolet, le berger disait, très grave : « *Si pour avoir la barbe blanche on était réputé sage, les chèvres le devraient être.* » Il y avait encore le vieux Siblet, le cocher Dominique, et un petit bossu surnommé *lou Roudéïroù* (le rôdeur), une sorte de farfadet, d'espion de village, regards aigus perçant la nuit et les murailles, âme coléreuse, dévorée de haines religieuses et politiques. Il fallait l'entendre raconter et imiter le vieux Jean Coste, un rouge de 93, mort depuis peu et jusqu'au bout fidèle à ses croyances. Le voyage de Jean Coste à Orange, vingt lieues à pied pour aller voir guillotiner le curé et les deux *secondaires* (vicaires) de son village. « C'est que, mes enfants, quand je les vis passer leurs têtes à la lunette, — et ça ne leur allait pas de passer leurs têtes à la lunette, — eh! nom d'un Dieu, tout de même j'eus du plaisir... *tambèn aguéré de plesi.* » Jean Coste tout grelottant, chauffant sa vieille carcasse à quelque mur embrasé de lumière et disant aux garçons autour de lui : « Jeunes gens, avez-vous lu Volney?... *Jouvèn, avès legi Voulney?...* Celui-là prouve mathématiquement qu'il n'y a pas d'autre Dieu que le soleil!... *Gès dé Diou, noum dè Diou! ress qué lou souleù!* » Et ses jugements sur les hommes de la Révolution : « Marat, bonhomme... Saint-Just, bonhomme... Danton aussi, bonhomme... Mais sur la fin il s'était gâté, il était tombé

dans le modérantisme... *dins lou mouderantismo!* » Et l'agonie de Jean Coste dressé en spectre sur son lit et parlant français une fois dans sa vie pour jeter au visage du prêtre : « Rétire-toi, chorbeau... la charogne il n'est pas encore morte... » Si terriblement le petit bossu accentuait ce dernier cri, que les femmes poussaient des « aïe!... bonne mère!.... » et que les chiens endormis s'éveillaient, grondant en sursaut vers la porte battue par la plainte du vent de nuit, jusqu'à ce qu'une voix féminine, aiguë et fraîche, entonnât, pour dissiper la fâcheuse impression, quelque noël de Saboly : « J'ai vu dans l'air — un ange tout vert — qui avait de grand's ailes — dessus ses épaules... » ou bien l'arrivée des Mages à Bethléem : « Voici le roi Maure — avec ses yeux tout trévirés; — l'enfant Jésus pleure, — le roi n'ose plus entrer... » Un air naïf et vif de galoubet que je notais avec toutes les images, expressions, traditions locales ramassées dans la cendre de ce vieux foyer.

Souvent aussi ma fantaisie rayonnait en de petits voyages autour du moulin. C'était une partie de chasse ou de pêche en Camargue, vers l'étang du Vaccarès, parmi les bœufs et les chevaux sauvages librement lâchés dans ce coin des pampas. Un autre jour, j'allais rejoindre mes amis les poètes provençaux, les félibres. A cette époque, le félibrige n'était pas encore érigé en institution académique. Nous étions aux premiers jours de l'Église, aux heures ferventes et naïves, sans schismes ni rivalités. A cinq ou six bons compagnons, rires d'enfants dans des barbes d'apôtres, on avait rendez-vous tantôt à Maillane, dans le petit village de Frédéric Mistral, dont me séparait la dentelle rocheuse des Alpilles; tantôt à Arles sur le forum, au milieu d'un grouillement de bouviers et de pâtres venus pour se louer aux gens des *Mas*. On allait aux Aliscamps écouter, couchés dans l'herbe parmi les sarcophages de pierre grise, quelque beau drame de Théodore Aubanel, tandis que l'air vibrait de cigales et que sonnaient ironiquement derrière un rideau d'arbres pâles les coups de marteau des ateliers du P.-L.-M. Après la lecture, un tour sur la Lice pour voir passer sous ses guimpes blanches et sa coiffe en petit casque la fière et coquette Arlésienne pour qui le pauvre Jan s'est tué par amour. D'autres fois, nos rendez-

vous se donnaient à la Ville-des-Baux, cet amas poudreux de ruines, de roches sauvages, de vieux palais écussonnés, s'effritant, branlant au vent comme un nid d'aigle, sur la hauteur d'où l'on découvre après des plaines et des plaines une ligne d'un bleu plus pur, étincelant, qui est la mer. On soupait à l'auberge de Cornille; et tout le soir on errait en chantant des vers au milieu des petites ruelles découpées de murs croulants, de restes d'escaliers, de chapiteaux découronnés, dans une lumière fantômale qui frisait les herbes et les pierres comme d'une neige légère. « Des poètes, *allons!* disait de nous maître Cornille... De ces personnes qui *z*'aiment à voir les ruines au clair de lune. »

Le félibrige s'assemblait encore dans les roseaux de l'île de la Barthelasse, en face des remparts d'Avignon et du palais papal, témoin des intrigues, des aventures du petit Tistet Védène. Puis, après un déjeuner dans quelque cabaret de marine, on montait chez le poète Anselme Mathieu à Châteauneuf-des-Papes, fameux par ses vignes qui furent longtemps les plus renommées de Provence. Oh! le vin des papes, le vin doré, royal, impérial, pontifical, nous le buvions là-haut sur la côte, en chantant des vers de Mistral, des fragments nouveaux des *Iles d'or*. « En Arles, au temps des fades — florissait — la reine Ponsirade — un rosier », ou encore la belle chanson de mer : « Le bâtiment vient de Mayorque — avec un chargement d'oranges. » Et l'on pouvait s'y croire à Mayorque, devant ce ciel aveuglant, ces pentes de vignobles, étayées de murtins en pierre sèche, parmi les oliviers, les grenadiers, les myrtes. Par les fenêtres ouvertes, les rimes partaient en vibrant comme des abeilles; et l'on s'envolait derrière elles, des jours entiers, à travers ces joyeux pays du Comtat, courant les *votes* et les ferrades, faisant des haltes dans les bourgs, sous les platanes du Cours ou de la Place, et du haut du char à bancs qui nous portait, à grand tapage de cris et de gestes distribuant l'orviétan au peuple assemblé. Notre orviétan, c'étaient des vers provençaux, de beaux vers dans la langue de ces paysans qui comprenaient et acclamaient les strophes de *Mireille*, la *Vénus d'Arles* d'Aubanel, une légende d'Anselme Mathieu ou de Roumanille, et reprenaient en chœur avec nous la chanson du soleil : « Grand soleil

de la Provence — gai compère du mistral, — toi qui siffles la Durance — comme un coup de vin de Crau... » Le tout se terminait par quelque bal improvisé, une farandole, garçons et filles en costumes de travail, et les bouchons sautaient sur les petites tables, et s'il se trouvait une vieille marmotteuse d'oraisons pour critiquer nos gaietés de libre allure, le beau Mistral, fier comme le roi David, lui disait du haut de sa grandeur : « Laissez, laissez, la mère... les poètes, tout leur est permis... » Et confidentiellement, clignant de l'œil à la vieille qui s'inclinait, respectueuse, éblouie : « *Ès nautré qué fasèn li saumé*... C'est nous qui faisons les psaumes! »

Et comme c'était bon après une de ces escapades lyriques de revenir au moulin se reposer sur l'herbe de la plate-forme, songer au livre que j'écrirais plus tard avec tout cela, un livre où je mettrais le bourdonnement qui me restait aux oreilles de ces chants, de ces rires clairs, de ces féeriques légendes, un reflet aussi de ce soleil vibrant, le parfum de ces collines brûlées, et que je daterais de ma ruine aux ailes mortes !

Les premières *Lettres de mon Moulin* ont paru vers 1866 dans un journal parisien, où ces chroniques provençales, signées d'abord d'un double pseudonyme emprunté à Balzac « Marie-Gaston », détonnaient avec un goût d'étrangeté. Gaston, c'était mon cher camarade Paul Arène qui, tout jeune, venait de débuter à l'Odéon par un petit acte étincelant d'esprit, de coloris, et vivait tout près de moi à l'orée des bois de Meudon. Mais quoique ce parfait écrivain n'eût encore à son acquis ni *Jean des Figues*, ni *Paris ingénu*, ni tant de pages délicates et fermes, il avait déjà trop de vrai talent, une personnalité trop réelle pour se contenter longtemps de cet emploi d'aide-meunier. Je restai donc seul à moudre mes petites histoires, au caprice du vent, de l'heure, dans une existence terriblement agitée. Il y eut des intermittences, des cassures ; ensuite je me mariai, et j'emmenai ma femme en Provence pour lui montrer mon moulin. Rien n'avait changé là-bas, ni le paysage ni l'accueil. La vieille mère nous serra tous deux tendrement contre son petit châle à carreaux, et l'on fit à la table des garçons une petite place pour la

novio. Elle s'assit à mon côté sur la plate-forme du moulin, où la tramontane voyant cette Parisienne, ennemie du soleil et des bourrasques, s'amusait à la chiffonner, à la rouler, à l'emporter dans un tourbillon, comme la jeune Tarentine de Chénier. Et c'est au retour de ce voyage que, repris par ma Provence, je commençai au *Figaro* une nouvelle série des *Lettres de mon Moulin,* les *Vieux,* la *Mule du Pape,* l'*Élixir du père Gaucher,* etc., écrits à Champrosay, dans cet atelier d'Eugène Delacroix dont j'ai déjà parlé pour l'histoire de *Jack* et de *Robert Helmont*. Le volume parut chez Hetzel, en 1869, se vendit péniblement à deux mille exemplaires, attendant, comme les autres œuvres de mon début, que la vogue des romans leur fît un regain de vente et de publicité. N'importe ! c'est encore là mon livre préféré, non pas au point de vue littéraire, mais parce qu'il me rappelle les plus belles heures de ma jeunesse, rires fous, ivresses sans remords, des visages et des aspects amis que je ne reverrai plus jamais.

Aujourd'hui Mont... est désert. La chère maman est morte, les garçons dispersés, le vin de Châteauneuf rongé jusqu'à la dernière grappe. Où Miracle et Miraclet, Siblet, Mitifio, le Roudéïroù ? Si j'allais là-bas, je ne trouverais plus personne. Seulement, me dit-on, les pins ont beaucoup grandi ; et sur leur houle verte scintillante, restauré, rentoilé comme une corvette à flot, mon moulin vire dans le soleil, poète remis au vent, rêveur retourné à la vie.

TARTARIN DE TARASCON

I

Depuis bientôt quinze ans que j'ai publié les *Aventures de Tartarin,* Tarascon ne me les a pas encore pardonnées ; et des voyageurs dignes de foi m'affirment que, chaque matin, à l'heure où la petite ville provençale ouvre les volets de ses boutiques et secoue ses tapis au souffle du grand Rhône, de tous les seuils, de toutes les fenêtres, jaillit le même poing irrité, le même

flamboiement d'yeux noirs, le même cri de rage vers Paris : « Oh ! ce Daudet... Si un coup il descend par ici !... » Comme dans l'histoire de Barbe-Bleue : « Descends-tu... ou si je monte ! »

Et sans rire, une fois Tarascon est monté.

C'était en 1878, quand la province foisonnait dans les hôtels, sur les boulevards et sur ce pont gigantesque jeté entre le Champ de Mars et le Trocadéro. Un matin, le sculpteur Amy, Tarasconais naturalisé Parisien, voyait pointer chez lui une formidable paire de moustaches venues en train de plaisir, sous prétexte d'Exposition universelle, en réalité pour s'expliquer avec Alphonse Daudet au sujet du brave commandant Bravida et de la *défense de Tarascon,* un petit conte publié pendant la guerre.

« *Qué?* nous y allons chez Daudet !... »

Ce fut leur premier mot, à ces moustaches tarasconaises, en entrant dans l'atelier ; et quinze jours durant, le sculpteur Amy n'eut que cette phrase aux oreilles : « Et *autrement,* où le trouvet-on ce Daudet ? » Le malheureux artiste ne savait plus qu'imaginer pour m'épargner cette apparition héroï-comique. Il menait les moustaches de son « pays » à l'Exposition, les perdait dans la rue des Nations, dans la galerie des machines, les arrosait de bière anglaise, vin hongrois, lait de jument, boissons exotiques et variées, les étourdissait de musique mauresque, tzigane, japonaise, les brisait, les harassait, les hissait, — comme Tartarin sur son minaret, — jusqu'aux tourillons du Trocadéro. Mais la rancune du Provençal tenait ferme, et de là-haut, guettant Paris, le sourcil froncé, il demandait :

« Est-ce qu'on la voit sa maison ? — Quelle maison ? — *Té!...* de ce Daudet, pardi ! » Et comme cela partout. Heureusement le train de plaisir chauffait et remportait, inassouvie, la vengeance du Tarasconais ; mais celui-là parti, il pouvait en venir d'autres, et de tout le temps de l'Exposition je ne dormis pas. C'est quelque chose, allez, de sentir sur soi la haine de toute une ville ! Encore aujourd'hui, quand je vais dans le Midi, Tarascon me gêne au passage ; je sais qu'il m'en veut toujours, que mes livres sont chassés de ses librairies, introuvables même à la gare, et du plus loin que j'aperçois dans l'embrasure du wagon le châ-

teau du bon roi René, je me sens mal à l'aise et voudrais brûler la station.

Voilà pourquoi je profite de cette édition nouvelle pour offrir publiquement aux Tarasconais, avec toutes mes excuses, l'explication que l'ancien commandant en chef de leur milice était venu me demander. Tarascon n'a été pour moi qu'un pseudonyme ramassé sur la voie de Paris à Marseille, parce qu'il ronflait bien dans l'accent du Midi et triomphait, à l'appel des stations, comme un cri de guerrier apache.

En réalité, le pays de Tartarin et des chasseurs de casquettes est un peu plus loin, à cinq ou six lieues, « de l'autre main » du Rhône. C'est là que, tout enfant, j'ai vu languir le baobab dans son petit pot à réséda, image de mon héros à l'étroit dans sa petite ville, là que les Rebuffa chantaient le duo de *Robert-le-Diable;* c'est de là enfin qu'un jour de novembre 1861, Tartarin et moi, armés jusqu'aux dents et coiffés de la chechia, nous partîmes chasser le lion en Algérie. A dire vrai, je n'y allais pas expressément pour cela, ayant surtout besoin de calfater au bon soleil mes poumons un peu délabrés. Mais ce n'est pas pour rien, mille dieux! que je suis né au pays des chasseurs de casquettes; et dès que j'eus mis le pied sur le pont du *Zouave* où l'on embarquait notre énorme caisse d'armes, plus Tartarin que Tartarin, je m'imaginai réellement que j'allais exterminer tous les fauves de l'Atlas.

Féerie du premier voyage! Il me semble que c'est aujourd'hui, ce départ, cette mer bleue, mais bleue comme une eau de teinture, toute rebroussée par le vent avec des étincellements de saline, et ce beaupré qui se cabrait, piquait la lame, se secouait tout blanc d'écume et repartait, la pointe au large, toujours au large, et midi qui sonnait partout dans la lumière avec toutes les cloches de Marseille, et mes vingt ans qui faisaient dans ma tête aussi un retentissant carillon. Tout cela je le revis rien que d'en parler, je suis là-bas, je roule les bazars d'Alger dans un demi-jour qui sent le musc, l'ambre, la rose étouffée et la laine chaude; les guzlas nasillent sur trois cordes devant les petites armoires à glace tunisiennes aux arabesques de nacre, pendant que le jet d'eau tinte sa note fraîche sur les faïences du patio. Et

me voilà courant le Sahel, les bois d'orangers de Blidah, la Chiffa, le ruisseau des singes, Milianah et ses pentes vertes, ses vergers enchevêtrés de tournesols, de figuiers, de cougourdiers, comme nos bastides provençales. Voilà l'immense vallée du Chélif, des maquis de lentisques, de palmiers-nains, des torrents à sec bordés de lauriers-roses; sur l'horizon la fumée d'un gourbi montant droite d'un fourré de cactus, l'enceinte grise d'un caravansérail, un tombeau de saint avec sa coupole blanche en turban, ses ex-voto sur le mur de chaux éblouissant, et çà et là, dans l'étendue brûlée et claire, de mouvantes taches sombres qui sont des troupeaux, et que l'on prendrait, n'était le bleu profond et immaculé du ciel, pour les ombres portées de grands nuages en marche. Et j'entends encore, avec la sensation au creux de l'estomac des secousses de ma selle arabe, le cliquetis de mes grands étriers, les appels des bergers dans cette atmosphère ondée et fine où la voix ricoche : « Si-Mohame...e...ed... », les abois furieux des chiens sloughis autour des douars, les coups de feu et les hurlements des fantasias, et la sauvage musique des derboukhas, le soir devant la tente ouverte, tandis que les chacals glapissent dans la plaine, enragés comme nos cigales, et qu'un croissant de lune claire, le croissant de Mahomet, scintille sur le velours constellé de la nuit. Très nette aussi dans ma mémoire la tristesse du retour, l'impression d'exil et de froid en rentrant à Marseille, le bleu du ciel provençal me paraissant embrumé et voilé à côté de ces horizons algériens, palette aux gammes intenses et variées, aurores d'un vert inouï, le vert minéral, le vert poison, courts crépuscules du soir changeants et nacrés de pourpre et d'améthyste, puits roses où viennent boire des chameaux roses, où la corde du puits, la barbe du bédouin lapant à même le seau ruissellent de gouttelettes roses... Après plus de vingt ans je retrouve en moi ce regret, cette nostalgie d'une lumière disparue.

II

Il y a dans la langue de Mistral un mot qui résume et définit bien tout un instinct de la race : *Galéja*, railler, plaisanter. Et l'on voit l'éclair d'ironie, la pointe malicieuse qui luit au fond des yeux provençaux. *Galéja* revient à tout propos dans la conversation, sous forme de verbe, de substantif. « *Vesés pas?... Es uno galejado...* Tu ne vois donc pas?... C'est une plaisanterie... — *Taiso-te*, *galéjaïre...* Taisez-vous, vilain moqueur. » Mais d'être *galéjaïré*, cela n'exclut ni la bonté ni la tendresse. On s'amuse, *té!* on veut rire ; et là-bas le rire va avec tous les sentiments, les plus passionnés, les plus tendres. Dans une vieille, vieille chanson de chez nous, l'histoire de la petite Fleurance, ce goût des Provençaux pour le rire apparaît d'une exquise façon. Fleurance s'est mariée presque enfant à un chevalier qui l'a prise si jeunette, *la prèn tan jouveneto se saup pas courdela,* qu'elle ne sait pas agrafer ses cordons. Mais sitôt le mariage, voilà le seigneur de Fleurance obligé de partir en Palestine et de laisser sa petite femme toute seule. Sept ans se sont passés sans que le chevalier ait donné signe de vie, quand un pèlerin à coquille et longue barbe se présente au pont du château. Il revient de chez les *Teurs*, il apporte des nouvelles du mari de Fleurance ; et tout de suite la jeune dame le fait entrer, le met à table en face d'elle. Ce qu'il advint entre eux alors, je puis vous le dire de deux façons ; car l'histoire de Fleurance, comme toutes les chansons populaires, a fait son tour de France dans la balle des colporteurs, et je l'ai retrouvée en Picardie avec une variante significative. Dans la chanson picarde, au milieu du repas, Florence se met à pleurer. « Vous pleurez, belle Florence? » demande le pèlerin tout tremblant. « Je pleure, parce que je vous reconnais et que vous êtes mon cher mari. » Au contraire, la petite Fleurance provençale, à peine est-elle assise en face du pèlerin à grande barbe que gentiment elle *se n'en rit.* « Hé! de quoi vous riez, Fleurance? — *Té!* je ris, parce que vous êtes mon mari. » Et elle saute sur ses genoux en riant, et

le pèlerin rit aussi dans sa barbe d'étoupe, car c'est comme elle un *galéjaïré,* ce qui ne les empêche pas de s'aimer tendrement à pleins bras, à pleines lèvres, de toute l'émotion de leurs cœurs fidèles.

Et moi aussi, je suis un *galéjaïré.* Dans les brumes de Paris, dans l'éclaboussement de sa boue, de ses tristesses, j'ai peut-être perdu le goût et la faculté de rire; mais, à lire Tartarin, on s'aperçoit qu'il restait en moi un fond de gaieté brusquement épanoui à la belle lumière de là-bas. Certes, je conviens qu'il y avait autre chose à écrire sur la France algérienne que *les Aventures de Tartarin;* par exemple une étude de mœurs cruelle et vraie, l'observation d'un pays neuf aux confins de deux races et de deux civilisations avec leur action réflexe, le conquérant conquis à son tour par le climat, par les mœurs molles, l'incurie, la pourriture d'Orient, matraque et chapardage, l'Algérien Doineau et l'Algérien Bazaine, ces deux parfaits produits du bureau arabe. Que de révélations à faire sur la misère de ces mœurs d'avant-garde, l'histoire d'un colon, la fondation d'une ville au milieu des rivalités de trois pouvoirs en présence, armée, administration, magistrature! Au lieu de tout cela, je n'ai rien rapporté que *Tartarin,* un éclat de rire, une galéjade.

C'est vrai que nous faisions, mon compagnon et moi, un beau couple de jobards, débarquant en ceinture rouge et chechia flamboyante dans cette brave ville d'Alger, où il n'y avait guère que nous deux de *Teurs.* De quel air recueilli, convaincu, Tartarin quittait ses énormes bottes de chasse à la porte des mosquées et s'avançait dans le sanctuaire de Mahom, grave, les lèvres serrées, en chaussettes de couleur! Ah! il y croyait celui-là à l'Orient, et aux muezzins, et aux almées, aux lions, aux panthères, aux dromadaires, à tout ce qu'avaient bien voulu lui raconter ses livres et que son imagination méridionale lui grandissait encore. Moi, fidèle comme le chameau de mon histoire, je le suivais dans son rêve héroïque; mais par instants je doutais un peu. Je me rappelle qu'un soir, à l'oued Fodda, partant pour un affût au lion et traversant un camp de chasseurs d'Afrique avec tout notre accoutrement de houseaux, de fusils, revolvers, couteaux de chasse, j'eus la sensation aiguë du ridicule

devant la stupeur muette des bons troupiers faisant leur soupe sur le front des tentes alignées. « Et s'il n'y avait pas de lion! »

Ce qui n'empêche pas qu'une heure après, la nuit venue, à genoux dans un bouquet de lauriers, fouillant l'ombre avec mes lunettes, pendant que des piaillements de grues passaient très haut dans l'air et que les chacals froissaient l'herbe autour de moi, je sentais grelotter mon fusil sur la garde du couteau de chasse fiché en terre. J'ai prêté à Tartarin ce frisson de peur et les bouffonnes réflexions qui l'accompagnaient; mais c'est une grande injustice. Je vous jure bien que, si le lion était venu, le bon Tartarin l'aurait reçu, le rifle au poing, la dague haute; et si sa balle se fût perdue, son sabre faussé dans un corps à corps, il eût fini la lutte poil contre poil, étouffé le monstre entre ses bras à doubles muscles, déchiqueté de ses ongles, de ses dents, sans seulement cracher la peau; car c'était un rude homme au demeurant que ce chasseur de casquettes, et de plus un homme d'esprit qui a dû être le premier à rire de ma *galéjade*.

III

L'histoire de Tartarin n'a été écrite que longtemps après mon voyage en Algérie. Le voyage est de 1861-62, le livre de 1869. Je commençai à le publier en variétés au *Petit Moniteur officiel,* avec d'amusants croquis d'Émile Benassit. L'insuccès fut absolu. Le *Petit Moniteur* était un journal populaire, et le peuple n'entend rien à l'ironie imprimée, qui le déroute, lui fait croire qu'on veut se moquer de lui. Rien ne saurait rendre le désappointement des abonnés du journal à un sou, si friands de Rocambole et de Ponson du Terrail, en lisant ces premiers petits chapitres de la vie de Tartarin, les romances, le baobab, désappointement qui allait jusqu'aux menaces de désabonnement, jusqu'aux injures personnelles. On m'écrivait: « Eh! bien, oui... et puis après?... Qu'est-ce que ça prouve?... Imbécile!... » Et l'on signait violemment. Le plus malheureux était Paul Dalloz, qui avait fait de grands frais de publicité, de dessins, et payait cher une expérience. Après une dizaine de feuilletons, j'eus

pitié de lui et portai *Tartarin* au *Figaro,* où il fut mieux compris des lecteurs, mais se buta à d'autres mauvais vouloirs. Le secrétaire de la rédaction du *Figaro* à cette époque était Alexandre Duvernois, le frère de Clément Duvernois, ancien journaliste et ministre. Par grand hasard j'avais, neuf ans auparavant, au courant de ma joyeuse expédition, rencontré Alexandre Duvernois, alors modeste employé au bureau civil de Milianah, et gardant depuis un vrai culte pour la colonie. Irrité, révolté par la façon légère dont je parlais de sa chère Algérie, il ne pouvait empêcher la publication de *Tartarin*, mais il s'arrangea pour la morceler en lambeaux intermittents, prétextant l'horrible cliché de « l'abondance des matières », si bien que ce tout petit roman s'éternisa dans le journal presque autant que le *Juif errant* ou les *Trois Mousquetaires.* « Ça tire, ça tire... » grondait le faux-bourdon de Villemessant, et j'avais grand'peur d'être obligé d'interrompre encore une fois.

Puis, nouvelles tribulations. Le personnage de mon livre s'appelait alors Barbarin de Tarascon. Or, il y avait justement à Tarascon une vieille famille de Barbarin, qui me menaça de papier timbré si je n'enlevais son nom au plus vite de cette outrageante bouffonnerie. Ayant des tribunaux et de la justice une sainte épouvante, je consentis à remplacer Barbarin par Tartarin sur les épreuves déjà tirées, qu'il fallut reprendre ligne à ligne dans une minutieuse chasse aux B. Quelques-uns ont dû m'échapper à travers ces trois cents pages; et l'on trouve dans la première édition des Bartarin, Tarbarin, et même tonsoir pour bonsoir. Enfin le livre parut, et réussit assez bien en librairie, malgré l'arome très local et que tout le monde ne goûte pas. Il faut être du Midi ou le connaître beaucoup pour savoir combien ce type de Tartarin est fréquent chez nous, et que sous le grand soleil tarasconais qui les chauffe et les électrise, la cocasserie des crânes et des imaginations s'exagère en des développements monstrueux, aussi variés de forme et de dimension que nos cougourdes.

Jugé librement, à des années de distance, *Tartarin*, avec son allure débridée et folle, me semble avoir des qualités de jeunesse, de vie et de vérité ; d'une vérité d'outre-Loire qui enfle,

exagère, ne ment jamais, et tarascone tout le temps. Le grain de l'écriture n'est pas très fin ni très serré. C'est ce que j'appelle de « la littérature debout », parlée, gesticulée, avec les allures débordantes de mon héros. Mais je dois avouer, quel que soit mon amour du style, de la belle prose harmonieuse et colorée, qu'à mon avis tout n'est pas là pour le romancier. Sa vraie joie restera de créer des êtres, de mettre sur pied, à force de vraisemblance, des types d'humanité qui circulent désormais par le monde avec le nom, le geste, la grimace, qu'il leur a donnés et qui font parler d'eux, — qu'on les déteste ou qu'on les aime, — en dehors de leur créateur et sans que son nom soit prononcé. Pour ma part, mon émotion est toujours la même quand, à propos d'un passant de la vie, d'un des mille fantoches de la comédie politique, artistique ou mondaine, j'entends dire : « C'est un Tartarin... un Monpavon... un Delobelle. » Un frisson me passe alors, le frisson d'orgueil d'un père caché dans la foule tandis qu'on applaudit son fils, et qui tout le temps a l'envie de crier : « C'est mon garçon ! »

Alphonse DAUDET.

LES

PRÉLIMINAIRES DU CONCORDAT

NÉGOCIATIONS DE 1801

Dans les pages fort lucides qu'il consacre à la négociation du Concordat, M. Thiers, paraphrasant le fameux discours que Portalis prononça devant le Corps législatif, établit la nécessité où se trouvait la France, en 1800, de revenir à ce qu'il appelle sa religion nationale. « Quoi de plus indiqué, de plus nécessaire en 1800, écrit-il, que de relever cet autel de saint Louis, de Charlemagne et de Clovis, un instant renversé? Pour une telle œuvre, il ne fallait pas moins que la gloire du général Bonaparte. Est-il besoin, après cela, de rechercher s'il agissait par une inspiration de la foi religieuse, ou bien par politique et par ambition? Il agissait par sagesse, c'est-à-dire par suite d'une profonde connaissance de la nature humaine. Le reste est un mystère. »

N'en déplaise à M. Thiers, le mystère n'a jamais été bien difficile à pénétrer; nous soupçonnons même l'éminent historien de l'avoir découvert, mais il n'entrait pas dans son plan de nous le dévoiler; il a préféré se dire à lui-même et assurer à ses lecteurs que « la constitution morale du général Bonaparte le portait aux idées religieuses » (1). Nous n'y contredisons pas, si l'on entend par là que Bonaparte avait conservé de sa première éducation une certaine religiosité qui confinait singulièrement à la superstition. Bien qu'ayant paru adopter, à de certains moments,

(1) A. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. III, p. 208.

les doctrines de Rousseau, il n'en resta pas moins toute sa vie, d'après Michelet, un Corse, catholique et fataliste. Ce qui lui plaisait surtout dans le catholicisme, c'était cette discipline merveilleuse qui en fait par excellence la religion de l'autorité, et dont il espérait se servir comme instrument de domination. On ne peut s'empêcher de sourire lorsqu'on l'entend déclarer aux curés de Milan, le 5 juin 1800, quelques jours avant Marengo, que « l'expérience a détrompé les Français et les a convaincus que de toutes les religions il n'y en a pas qui s'adapte, comme la catholique, aux diverses formes de gouvernement, qui favorise davantage, en particulier, le gouvernement démocratique républicain, en établisse mieux les droits et jette plus de jour sur ses principes ». Plus tard, dans ses conversations avec Las Cases, il émettra une tout autre opinion et reconnaîtra « que les dispositions du moment poussaient toutes au protestantisme » ; mais, ajoutera-t-il aussitôt, « avec le catholicisme, j'arrivais bien plus sûrement à tous mes grands résultats. » Le premier de tous ces grands résultats était la prise de possession du pouvoir suprême. Avec son flair d'ambitieux, il avait senti depuis longtemps quel parti il pourrait tirer du clergé et de son chef, le Souverain Pontife. Dès qu'il peut agir en maître, il le ménage ostensiblement, quitte à lui prodiguer ses railleries et à le couvrir de ridicule quand il le juge bon. Lorsqu'il signe le traité de Tolentino, le 19 février 1797, il se garde bien d'anéantir le pouvoir temporel ; il a beau écrire au Directoire que « cette vieille machine se détraquera toute seule », il n'en restitue pas moins au pape trois des quatre provinces qu'il lui avait prises : Urbin, la Marche et Pérouse. La veille, il avait écrit à Joubert qu'il traitait « avec cette prêtraille » ; et, aussitôt la paix conclue, il envoie au Saint-Père une lettre dans laquelle il exprime l'espoir que la République française sera, à l'avenir, « une des amies les plus vraies de Rome ».

Parler, après cela, des motifs purement religieux qui auraient poussé Bonaparte à restaurer les autels à l'aide d'un Concordat, c'est vouloir faire plier la réalité des choses à un système préconçu ou faire preuve d'une naïveté vraiment trop grande. M. Thiers est allé jusqu'à écrire cette phrase incroya-

ble : « Quant à l'ambition que certains détracteurs ont voulu donner comme unique motif de sa conduite en cette circonstance, il n'en avait pas d'autre alors que de faire le bien, en toutes choses ; et, sans doute, s'il voyait comme récompense de ce bien accompli une augmentation de pouvoir, il faut le lui pardonner. » Dans un entretien qu'il eut avec le Premier Consul, à l'occasion des négociations avec Rome, Lafayette lui dit : « Allons, général, avouez que cela n'a d'autre but que de vous faire casser la petite fiole sur la tête. » Bourrienne, qui raconte la scène dans ses mémoires, ajoute : « Voilà l'origine véritable du Concordat. » L'histoire impartiale est bien obligée de convenir qu'il était dans le vrai.

Au moment où la question du Concordat est de nouveau à l'ordre du jour et fera sans doute l'objet d'une discussion publique dans les Chambres, nous avons cru qu'il ne serait pas sans intérêt de rappeler sommairement les différentes phases de la négociation qui aboutit à cet acte fameux. Il y a là des détails fort curieux, qui n'ont pas été connus des historiens ordinaires du Concordat ou qui ont été passés par eux sous silence. Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir consulter les documents originaux, qui se trouvent aux archives du ministère des Affaires étrangères, et nous désirerions en placer quelques-uns sous les yeux des lecteurs de la *Revue*.

I

Ce fut quelques mois après le traité de Tolentino que Bonaparte laissa entrevoir ses desseins à l'égard du Saint-Siège, dans une note remise à l'un des principaux négociateurs de cette paix, Mgr Caleppi, ministre de Sa Sainteté. Déjà, cependant, lors de l'armistice de Bologne, conclu le 23 juin 1796, il avait dit au cardinal Mattei : « Éminence, vous avez mauvaise opinion de mes dispositions, détrompez-vous ; que l'on traite avec moi, *je suis le meilleur ami de Rome*. » La note à Mgr Caleppi, datée de Milan, 16 thermidor an V (13 août 1797), traçait en quelque sorte un premier programme du futur Concordat. « Le Pape, y était-il

dit, comme chef des fidèles et centre commun de la foi, peut avoir une grande influence sur la conduite que tiendront les prêtres. Il pensera, peut-être, qu'il est digne de sa sagesse, de la plus sainte des religions, de faire une bulle ou un mandement qui ordonne aux prêtres de prêcher l'obéissance au gouvernement et de faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour consolider la Constitution établie. Si cette bulle est conçue dans des termes précis et convenables au grand but qu'elle peut produire, elle sera un grand acheminement vers le bien et extrêmement avantageuse à la prospérité de la religion.

« Après cette première opération, il serait utile de connaître les mesures qui pourraient être prises pour *réconcilier les prêtres constitutionnels avec les prêtres non constitutionnels*, et enfin les mesures que pourrait proposer la cour de Rome pour lever tous les obstacles et qui puissent ramener aux principes de religion la majorité du peuple français.

« Je prie M. le ministre de Sa Sainteté de vouloir bien communiquer ces idées au Pape et de me faire connaître, le plus tôt possible, sa réponse.

« Le désir d'être utile à la religion est un des principaux motifs qui m'ont dicté la présente note (1). »

Ce désir d'être utile à la religion ne devait pas empêcher Bonaparte de déclarer, en décembre de la même année, à son retour d'Italie, en présence du Directoire et de tous les grands corps de l'État, que « la religion était parmi les préjugés que le peuple français avait à vaincre (2) ». Ce même Bonaparte, malgré sa déférence et sa sympathie pour le pape, n'en adressait pas moins aux populations arabes, en juillet 1798, un manifeste dans lequel il disait : « Nous aussi nous sommes de vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans (3) ? » Comment se méprendre après cela sur les sentiments qui lui inspirèrent sa fameuse allocution aux curés de Milan? On connaît les faits : le Premier Consul venait d'opérer le passage des Alpes avec une hardiesse

(1) *Correspond.*, t. III, nº 2068.
(2) Discours prononcé au Luxembourg en décembre 1797.
(3) Manifeste du 2 juillet 1798.

merveilleuse. Le 2 juin, il entre à Milan; presque aussitôt, par sa conduite et ses paroles, il révèle ses projets. Le 3 juin, il fait chanter un *Te Deum* dans la cathédrale, et le surlendemain, il adresse au clergé de Milan un discours surprenant où il tient le langage d'un véritable confesseur de la foi (1). Après la victoire de Marengo, son attitude est des plus significatives. Le 18 juin, il écrit aux consuls : « Aujourd'hui, malgré ce qu'en pourront dire *nos athées de Paris*, je vais en grande cérémonie au *Te Deum* que l'on chante à la métropole de Milan. » Pour bien marquer l'importance qu'il accordait à cette solennité, il la décrit lui-même dans un de ses bulletins. « Le Premier Consul, disait-il, a été reçu à la porte de la métropole par tout le clergé ; il a été conduit dans le chœur sur une estrade préparée à cet effet, et sur laquelle on avait coutume de recevoir les consuls et *premiers magistrats de l'empire d'Occident*. Ce respect pour l'autel est une époque mémorable qui fera impression sur les peuples d'Italie et plus d'amis à la République. »

Bonaparte quitta Milan le 25 juin au matin. En passant à Verceil, il fut reçu par l'archevêque de cette ville, le cardinal de Martiniana, dont la conduite à l'égard des Français avait toujours été des plus correctes. Le Premier Consul eut avec lui une conversation importante, dans laquelle furent posés les véritables préliminaires de la négociation qui allait s'engager : renouvellement complet de l'épiscopat, réduction du nombre des sièges, maintien des ventes des biens ecclésiastiques. Le langage tenu par celui qui était désormais le chef d'une nation aussi révolutionnaire que la France, surprit quelque peu l'archevêque de Verceil; il offrit de faire connaître ces ouvertures à Sa Sainteté. C'était là précisément ce que désirait Bonaparte ; aussi accepta-t-il avec empressement. Comme le cardinal était trop âgé pour se charger lui-même de cette mission, elle fut confiée à son neveu, le comte Alciati, qui partit aussitôt, muni d'une lettre de Martiniana pour le Souverain Pontife.

Ce n'était pas à Rome que cette lettre devait être remise.

(1) Le texte de ce discours se trouve dans la *Correspond. de Napoléon*, t. VI, nº 4884 ; il fut prononcé en italien, imprimé presque aussitôt à Gênes et réimprimé avec la traduction en regard dans les *Annales philosophiques*.

Pie VI était mort à Valence le 29 août 1799, prisonnier du Directoire depuis l'émeute dans laquelle périt le général Duphot. Un conclave s'était réuni à Venise le 1er décembre de la même année et, après plusieurs mois d'une lutte obstinée, avait élu, le 14 mars 1800, sous le nom de Pie VII, le cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola. La cour d'Autriche aurait bien voulu garder le nouveau pape sous sa tutelle; mais Pie VII se déclara résolu à retourner dans sa capitale, et il fallut bien le laisser quitter Venise. Il s'embarqua le 8 juin, à bord de la *Bellone*, accompagné de quelques prélats, d'un certain nombre de cardinaux et du secrétaire du conclave, Consalvi. La traversée fut des plus pénibles; on mit plus de dix jours pour aborder à Pesaro, le 17. Le Saint-Père suivit la route qui longe la côte et entra le 21 à Ancône; de là, il se dirigea vers Rome, à petites journées, accueilli partout par l'enthousiasme des foules. Ce fut à Terni que le comte Alciati le rejoignit et lui fit part de sa mission. Pie VII accueillit ses communications avec un extrême intérêt; mais, suivant les conseils de son entourage, il remit sa réponse au moment où il aurait pris solennellement possession de sa capitale et de ses États. Il fit son entrée à Rome le 3 juillet, et, le 10, il écrivit de sa propre main au cardinal Martiniana, l'engageant à encourager le général Bonaparte dans l'exécution de ses desseins. Il observa toutefois une réserve assez grande et ne voulut pas prendre, dès le début, d'engagement précis. Prévoyant les difficultés qui pourraient être soulevées par quelques-uns des points à régler, il annonça au cardinal l'envoi d'une personne de confiance qui lui expliquerait plus parfaitement ses intentions. Il poussa même la prudence jusqu'à ne pas insérer dans sa lettre le nom du prélat qui devait se rendre à Verceil; ce fut au comte Alciati qu'il désigna verbalement Monsignor Spina, archevêque de Corinthe, comme devant prendre part aux négociations.

En envoyant au Premier Consul la lettre du Saint-Père, le cardinal de Martiniana écrivait, le 19 juillet 1801 : « Je vous prie d'avoir la complaisance de me faire passer, le plus tôt qu'il vous sera possible, votre plan d'arrangement et les bases sur lesquelles vous voulez qu'on l'établisse, afin que je puisse en con-

férer avec la personne que Sa Sainteté se propose d'envoyer auprès de moi. A propos de quoi, j'ai l'honneur de vous ajouter que le pape m'a fait dire, par mon neveu, qu'il aurait choisi, pour cette importante mission, Mgr Spina, qui, doué de toutes les lumières nécessaires et des qualités conciliatrices, a le bonheur de vous être connu, présumant que ce choix pourrait vous être agréable. »

Mgr Spina se trouvait en effet à Valence, lorsque Bonaparte y passa en revenant d'Égypte. C'était entre ses bras que Pie VI était mort, après l'avoir constitué son exécuteur testamentaire. M. Thiers en fait un prêtre génois, fin, dévot, avide. Il était né à Sarzane, en Piémont, le 12 mars 1756, d'une ancienne famille noble. Après avoir fait ses études à l'Université de Pise, il embrassa l'état ecclésiastique et fut promptement distingué par Pie VI, qui en fit son prélat domestique, référendaire de sa signature. Peu de jours avant la proclamation de la République romaine, il avait obtenu du pape le titre d'archevêque de Corinthe *in partibus*, avec la faculté de pouvoir se faire sacrer partout et par n'importe quel évêque catholique. Ce sacre eut lieu à Florence, en présence de Pie VI, dans la chapelle des Pères de la Chartreuse. Spina, à partir de ce moment, ne quitta plus le pape prisonnier et devint son confident préféré. Ce fut surtout grâce à ses instances auprès de Bonaparte, que l'on put rendre aux dépouilles mortelles de Pie VI des honneurs convenables. Pie VII ne pouvait donc choisir, pour le représenter, quelqu'un qui fût davantage, une *persona grata*. Cependant Spina ne partit pas immédiatement. On avait réfléchi, à Rome, sur les propositions du Premier Consul; la congrégation pour les affaires ecclésiastiques en délibérait, et l'on jugea bon d'attendre, avant de munir Spina de ses instructions, l'arrivée du plan d'arrangement que le cardinal de Martiniana avait demandé.

Le Premier Consul, de son côté, ne se pressait pas de continuer avec la cour de Rome les pourparlers dont il avait pris l'initiative. Ses négociations avec M. de Saint-Julien, représentant de la maison d'Autriche, pour la conclusion de la paix, étaient devenues son principal intérêt; quand elles auraient abouti, il comptait bien renouer avec le Saint-Siège l'entretien

commencé. En attendant, il ne laissait échapper aucune occasion de montrer qu'il n'avait pas renoncé à ses projets de restauration religieuse. Les mémoires du temps nous rapportent quelques-unes des réflexions auxquelles il se livrait tout haut devant ses familiers. C'était surtout sous les ombrages de la Malmaison qu'il se laissait aller à ses épanchements plus ou moins spontanés. L'homme qui se déclarait ému quand le son de la cloche de Rueil venait frapper ses oreilles, disait à Rœderer (1) : « Comment avoir de l'ordre dans un État sans une religion? La société ne peut exister sans l'inégalité des fortunes, et celle-ci ne peut subsister sans la religion. Et puis, le gouvernement, s'il n'est maître des prêtres, a tout à craindre d'eux. Vous autres, métaphysiciens, vous êtes dans une grande erreur quand vous pensez qu'il faut laisser les prêtres de côté, ne pas s'occuper d'eux quand ils sont tranquilles et les arrêter quand ils sont perturbateurs. Il faut les tenir par leur intérêt et qu'ils soient payés par l'État. » Une autre fois, il disait : « Il faut une religion au peuple, il faut que cette religion soit dans la main du gouvernement. Cinquante évêques émigrés et soldés par l'Angleterre conduisent aujourd'hui le clergé français. Il faut détruire leur influence; l'autorité du pape est nécessaire pour cela. Il les destitue ou leur fait donner leur démission. On déclare que, la religion catholique étant celle de la majorité des Français, on doit en organiser l'exercice. Le Premier Consul nomme cent évêques, le pape les institue; ils nomment les curés, l'État les salarie. Ils prêtent serment. On déporte les prêtres qui ne se soumettent pas. On dira que je suis papiste, je ne suis rien. J'ai été mahométan en Égypte, je serai catholique ici pour le bien du peuple. Je ne crois pas aux religions, mais l'idée d'un Dieu... Et levant les mains au ciel : Qui est-ce qui a fait ceci? (2) » Il s'était composé une petite bibliothèque ecclésiastique qui lui permît de ne pas paraître au moins absolument ignorant en si grave matière. Sur les conseils de Talleyrand, il se mit en mesure de consulter quelques membres influents des deux

(1) *Œuvres de Rœderer*, t. III, p. 325.
(2) *Mémoires sur le Consulat.*

clergés qui se partageaient alors l'Église de France. Il s'adressa d'abord à Grégoire. L'ancien conventionnel était naturellement opposé à l'idée d'un Concordat; selon lui, on devait tout simplement demander au pape de reconnaître le clergé constitutionnel et de consacrer sa doctrine, qui n'était autre que celle des libertés gallicanes. « Les vues que j'avais présentées, dit-il dans ses mémoires, furent mises à l'écart, quoiqu'on les eût d'abord accueillies. Il semble, disait Lanjuinais, que le ciel apostrophe ainsi la France : « Cette constitution civile du clergé eût ramené « les beaux jours de l'Église primitive, car elle sapait impitoya- « blement les abus : mais vous n'en êtes pas digne; vous aurez « un Concordat (1). »

Cependant, les conférences avec les représentants de la maison d'Autriche pour la conclusion de la paix menaçant de se prolonger, le Premier Consul ne crut pas devoir différer plus longtemps sa réponse au cardinal de Martiniana. Il fit écrire par son ministre des relations extérieures, Talleyrand, une lettre dans laquelle il exprimait sa satisfaction de voir que « les sentiments de concorde, d'indulgence et de réconciliation du Saint-Père correspondaient avec les siens »; puis il faisait annoncer l'envoi des passeports nécessaires pour que M[gr] Spina pût se rendre à Paris (2). Bonaparte était bien aise d'avoir sous la main un envoyé du pape, afin d'activer les choses. Il n'était pas fâché, non plus, comme le remarque M. le comte d'Haussonville (3), de montrer aux Parisiens émerveillés le représentant du Saint-Siège confondu dans la foule de ceux qui sollicitaient aux Tuileries l'honneur de l'entretenir des grandes affaires du moment.

Spina était parti de Rome, le 21 septembre, avec la simple mission de se rendre à Verceil, d'y entendre les propositions plus précises du gouvernement français et de les transmettre au Saint-Siège, sans prendre aucun engagement. A Florence, il apprend qu'il n'est plus question de Verceil, mais de Paris, et que c'est lui qui doit y remplir le rôle de négociateur. Malgré les

(1) *Mémoires de Grégoire*, t. II, p. 94.
(2) Archives du ministère des affaires étrangères.
(3) *L'Église romaine et le premier Empire*, I, 75.

difficultés de la route, à un moment où les hostilités reprenaient un peu partout, il continua à se diriger sur Verceil, où il arriva le 8 octobre, après toutes sortes de péripéties. Il était accompagné du P. Charles-François Caselli, théologien de l'ordre des Servites, que le Saint-Père lui avait donné comme auxiliaire et conseiller.

Lorsqu'on apprit à Rome le désir du Premier Consul, on ne put s'empêcher d'éprouver une certaine perplexité. Quelle allait être, dans la capitale de la France, la situation de l'envoyé du Saint-Siège, ainsi directement placé sous l'ascendant impérieux de Bonaparte? L'ancien secrétaire du conclave de Venise, Consalvi, récemment promu au cardinalat et secrétaire d'État de Pie VII, à la date du 13 octobre, crut devoir mander à Spina, par un courrier extraordinaire, des instructions formelles. Il était avant tout entendu que Spina ne revêtirait aucun caractère officiel. On lui prescrivait de se renfermer dans la discussion des points connus, de n'admettre aucune question nouvelle et de ne rien signer. Ces instructions arrivèrent à Verceil le 18 octobre, et le surlendemain, 20 octobre, l'envoyé du Saint-Siège prenait la route de Paris. Il traversa Grenoble le 26, Lyon le 29, et atteignit enfin le but de son voyage le 5 novembre. A peine arrivé, il se rendit chez l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de Muzquiz, pour qui il avait une recommandation spéciale, et le pria d'annoncer sa visite à Talleyrand. Le ministre des relations extérieures lui fit comprendre que le gouvernement français était quelque peu désappointé de n'avoir affaire qu'à un agent officieux; il le reçut cependant avec une parfaite courtoisie et le pria de ne rien laisser transpirer de la négociation engagée. Ce silence était nécessaire, lui dit-il, à l'égard des philosophes qui ne se soucient d'aucun culte et du clergé constitutionnel qui verra avec jalousie une discussion d'où sa voix sera exclue. Talleyrand termina en promettant à Spina de lui faire obtenir une audience particulière du général Bonaparte et en l'informant qu'un négociateur avait été désigné pour traiter avec lui. Ce négociateur était l'abbé Bernier.

II

Les propositions qui furent soumises à l'examen de l'archevêque de Corinthe étaient les mêmes qui avaient déjà été formulées par Bonaparte, lors de son entrevue avec le cardinal de Martiniana, et au premier rang, la démission des anciens évêques légitimes. Avant de raconter brièvement la discussion à laquelle donna lieu cette clause d'une importance capitale, disons qui était l'abbé Bernier.

Dans une lettre au Directoire, à la date de décembre 1795, Hoche, qui opérait en Vendée, écrivait : « L'abbé Bernier est un prêtre comme il vous en faudrait vingt ici. Il juge les choses de haut et n'a pas l'air de tenir au parti royaliste qui s'en va... Dans une circonstance difficile, je pense que le Gouvernement pourrait compter sur son ambition encore plus que sur son zèle. » Le personnage que le général républicain caractérisait ainsi était curé de Saint-Laud, à Angers. D'après un témoignage contemporain, « sa physionomie ne prévenait pas en sa faveur. Il avait la tête grosse, une figure pleine et commune, de petits yeux caves, et sans être tout à fait louche, il dirigeait rarement l'œil en droite ligne vers l'objet visuel..... Habile à se contrefaire, il affectait l'air grave et imposant dans la moindre réception; il était minutieux dans tout son extérieur, sans ordre pour ses propres affaires; plus jaloux de se faire des créatures que des amis; prompt à la réconciliation par la flatterie, mais implacable ennemi de ses détracteurs et sourd à tous autres conseils qu'à ceux de son ambition démesurée (1). »

L'abbé Bernier avait su se tailler, dans l'insurrection de l'Ouest, un rôle prépondérant. Après la déroute de Savenay, il se pose en agent du parti royaliste en Vendée, engage des négo-

(1) Barré (de Jallais), *Essai sur l'industrie*, etc., *de la Vendée*, p. 37. —Voici dans quels termes Grégoire, dans ses mémoires, caractérise l'abbé Bernier : « Bernier, la honte éternelle du clergé réfractaire. Lorsqu'il parut comme évêque à Angers et qu'il prit possession à Orléans, on vit pleuvoir sur son compte les vaudevilles, les épigrammes, les placards. Des baquets de sang placés à sa porte furent l'emblème sous lequel on lui retraçait ses exploits de la Vendée. »

ciations avec les puissances, essaye de rassembler les débris de l'armée de Charette, et va même jusqu'à constituer, de sa propre autorité, un conseil militaire. Lorsque la journée du 18 Brumaire eut fait de Bonaparte le véritable chef de la France, Bernier comprit que la soumission de la Vendée serait poursuivie par lui à tout prix, et il songea dès lors à tirer parti de l'influence qu'il s'était acquise dans cette contrée. A la conférence de Montfaucon, le 18 janvier 1800, il fit mettre bas les armes à tous les insurgés de la rive gauche de la Loire. En conseillant à ses amis de se soumettre, il leur affirmait que le général Bonaparte ne travaillait que pour les Bourbons et que, nouveau Monk, il allait bientôt leur rendre l'héritage de leurs ancêtres. Personne ne le crut, et Bernier, sentant sa situation compromise, fit demander par le général Hédouville, lieutenant du général en chef de l'armée de l'Ouest, la faveur d'être conduit à Paris (1). Il y arriva le 26 janvier 1800 et, dès le 15 février, il écrivait à un de ses compatriotes : « Le Premier Consul est un homme extraordinaire qui sent parfaitement que tous les sacrifices faits par les Vendéens ne peuvent être condamnés à la stérilité. Quand je lui raconte la piété et les traits de courage dont plus d'une fois j'ai été le témoin, sa figure s'anime : on croirait qu'il est jaloux de ces soldats qu'il n'a pas commandés; il m'a dit plus d'une fois : « Je serais fier d'être Vendéen (2). »

Après avoir repris pendant quelques mois la direction de sa cure de Saint-Laud, Bernier fut de nouveau mandé à Paris, vers le commencement de septembre 1800. Il ne tarda pas à être au courant des projets du Premier Consul et aspira dès lors à devenir le principal entremetteur de la réconciliation que l'on annonçait entre l'Église et l'État. Dans une note qu'il remit à l'archevêque de Corinthe, le 8 novembre (3), il lui faisait savoir que le gouvernement français, désireux de « protéger la religion, non seulement comme un *moyen politiquement efficace,* mais

(1) « J'ai lu avec un vif intérêt la lettre de Bernier, écrivait Bonaparte à Hédouville, le 22 janvier 1800; elle est d'un homme éclairé et digne de coopérer au bonheur et à la gloire de la patrie. Je le verrai avec plaisir. » (*Correspond.*, VI, n° 4545.)

(2) Archives du ministère de la guerre.

(3) Archives du ministère des affaires étrangères.

encore comme une institution sainte et sublime », verrait sa tâche bien facilitée, si tous les anciens évêques donnaient leur démission. Il rappelait l'exemple donné dans des circonstances presque analogues par les évêques d'Afrique pour rétablir la paix dans leur église envahie par les donatistes. Cette démission générale devait être demandée aux évêques par le chef de l'Église. C'est là ce que répéta le Premier Consul lui-même, en termes impératifs, dans une audience qu'il accorda à Spina, le lendemain 9 novembre. « Il faut que tous les évêques émigrés soient démissionnaires, » lui dit-il. Comme le prélat formulait quelques réserves, il l'assura qu'il rétablirait la religion catholique en qualité de « dominante ».

L'archevêque de Corinthe se hâta de prendre note de cet engagement. La cour de Rome attachait, en effet, une grande importance à ce que le catholicisme fût officiellement déclaré « dominant », c'est-à-dire religion d'État; elle voulait faire de cette clause la condition *sine quâ non* des sacrifices qu'elle allait consentir. Le Premier Consul s'accommodait du mot, sachant bien qu'il l'interpréterait à sa guise : cependant, il ne fut pas inscrit dans le Concordat. Dans sa réponse du 11 novembre à la note de l'abbé Bernier, Mgr Spina déclare que le Souverain Pontife « n'a pas douté que le gouvernement, voulant rendre aux Français la religion de leurs pères, l'on voudra bien rétablir en France la religion comme dominante et lui rendre tout l'éclat et tous les privilèges dont elle jouissait avant des temps malheureux que la conduite sage et pacifique du Gouvernement actuel fait oublier. J'aurais osé vous demander sur cela des notions plus exactes, dit-il, si le Premier Consul, dans l'audience dont il a bien voulu m'honorer, ne m'eût pas assuré que sa volonté est de rétablir en France la religion catholique *dominante* (1). » L'abbé Bernier consentait bien à indiquer que le catholicisme était la religion dominante en tant qu'il était celle de la nation, mais cela ne suffisait pas à l'archevêque de Corinthe; il voulait que le Gouvernement lui-même se trouvât engagé. Une profession officielle de la foi catholique, de la part du Premier Consul,

(1) Archives du ministère des affaires étrangères.

devait être inscrite dans le préambule de la convention. Puisque, depuis le Concordat de François I[er], les rois de France jouissaient du droit considérable de nommer les évêques, il était essentiel qu'aucun doute ne pût s'élever sur le catholicisme de celui qui était en réalité leur successeur. La cour de Rome devait lutter jusqu'à la fin sur cet article avec une grande ténacité.

Quant à la question de la démission des évêques émigrés, Spina fait son possible pour l'écarter. « Je ne dois pas vous dissimuler, écrit-il, combien le cœur paternel de Sa Sainteté a été affecté par cette demande..... Quoique l'objet de cette destitution et substitution des nouveaux évêques fût le précieux rétablissement de la religion catholique en France, il serait bien étrange de voir arborer de nouveau, dans les provinces, l'étendard de notre sainte religion sur les ruines de quatre-vingts colonnes de la foi renversées et anéanties par le même bras de Pierre qui doit les soutenir et les protéger. Le seul moyen qui resterait donc à Sa Sainteté serait la voie de l'exhortation. » Bernier saisit avec empressement cette idée d'une exhortation générale; il espérait y trouver un moyen de transaction. Que le Pape se décide à cette exhortation et le gouvernement français acceptera que le Saint-Siège confie à de simples administrateurs la juridiction des prélats émigrés récalcitrants. Mis ainsi au pied du mur, le négociateur romain se déroba; il déclara qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour trancher la difficulté et qu'il s'en remettait au suprême jugement de Sa Sainteté. En attendant, il rattachait au principe de la religion « dominante » quelques-uns des points en discussion, en particulier celui de la subsistance du clergé et du rétablissement de certaines institutions ecclésiastiques renversées par la Révolution.

La vente des biens ecclésiastiques, provoquée en 1790 et confirmée par différentes lois, en particulier par la Constitution de l'an VIII, avait créé un état de choses qu'il ne fallait pas songer à détruire. Ce fut là ce qu'indiqua l'abbé Bernier dans une note qu'il remit à l'archevêque de Corinthe, le 14 novembre 1800. M[gr] Spina déclara, dans sa réponse, que le Saint-Siège n'avait pas à discuter la légitimité des décrets de 1790; à ses yeux, ils étaient nuls et sacrilèges, la rapine des choses

sacrées ne pouvant engendrer qu'une seule obligation, celle de restituer. Cependant, puisque le rétablissement de la religion catholique en France, comme *dominante*, dépendait du sacrifice des biens ecclésiastiques déjà aliénés, il croyait pouvoir assurer que Sa Sainteté ferait usage de toute son indulgence envers les acquéreurs de ces biens. Mais comment pourvoir à l'entretien temporel du clergé, le salaire des cultes ayant été formellement abrogé depuis 1794? Spina propose un moyen bien simple : le rétablissement de la dîme. « J'oserai proposer, dit-il, de rétablir en France la dîme, comme un des meilleurs moyens de fournir au clergé une subsistance, et d'autant plus que je sais que la dîme a toujours été regardée en France comme sacrée. »

L'autre conséquence que l'archevêque de Corinthe tirait du principe de la reconnaissance de la religion catholique comme dominante, était le rétablissement plus ou moins prochain d'institutions ecclésiastiques telles que les séminaires, les chapitres cathédraux et même les congrégations. Il exprimait l'espoir de « voir renaître en France quelqu'un au moins de ces instituts religieux, qui peuvent tant contribuer à l'éducation publique, et qui ont fait de tous les temps tant de bien à la religion et à l'État (1) ».

Les conférences avec l'abbé Bernier étaient fréquentes ; les négociateurs se voyaient tous les jours. Le Premier Consul aurait désiré que les principales bases du projet du Concordat fussent fixées avant son départ pour l'armée. En Italie, comme en Allemagne, les trêves expiraient le 22 novembre et la guerre se rallumait partout. Il consulta sur la négociation pendante un chef de division des affaires étrangères très versé dans les matières ecclésiastiques, M. d'Hauterive. Cet auxiliaire intelligent de M. de Talleyrand remit, le 22 novembre, un rapport dans lequel il se livrait moins à une étude pratique des questions débattues avec la cour de Rome qu'à un exposé doctrinal des principes qui doivent régir les relations de l'État et des diverses sociétés religieuses. A ces vagues théories, Bonaparte aurait préféré des indications plus précises. Il nota lui-même en marge les principales matières à traiter : circonscription des diocèses,

(1) Archives du ministère des affaires étrangères.

chiffre de la dotation du clergé, liste des évêques à nommer. En même temps, Bernier était invité à faire diligence. Un premier projet fut rédigé par lui et proposé à Mgr Spina, le 25 novembre. Le catholicisme y était reconnu dominant, mais déclaré religion de la nation et non du gouvernement. On y établissait le principe d'une réduction des diocèses, d'une démission demandée par le pape à tous les évêques légitimes, du choix des évêques par l'État conformément au Concordat de 1516, du maintien des ventes de biens ecclésiastiques, et enfin d'une promesse de fidélité à la Constitution.

Mis en présence d'un travail écrit sur lequel on lui demandait son opinion formelle, l'archevêque de Corinthe crut devoir faire des réserves et préciser le rôle qu'il avait à tenir dans cette négociation. Il fit entendre qu'il n'était autorisé par Sa Sainteté à signer aucun traité; il était simplement l'organe de ses intentions à l'égard des articles que le cardinal de Martiniana lui avait proposés (1). A ces conditions, il ne se refusa pas à examiner et même à discuter article par article le projet de Bernier. A la suite d'un dîner offert par le négociateur français, le 1er décembre, toutes les difficultés parurent levées et le projet fut envoyé à Talleyrand (2). Le ministre des relations extérieures en prit connaissance à la hâte et le retourna à Bernier, après avoir noté les modifications et les retranchements qui lui paraissaient nécessaires.

III

Tout semblait devoir marcher rapidement; Bernier rédigeait déjà un projet de bulle et la liste des évêchés et métropoles à conserver en France, d'après le nouveau Concordat.

(1) Lettre à Bernier, le 19 janvier 1801. *Archives du ministère des affaires étrangères.*

(2) « Je puis vous annoncer avec certitude que tout va au gré de vos désirs. J'attends le dernier résultat pour vous l'offrir. Demain Mgr Spina dîne avec moi. Je l'y ai invité pour terminer la plupart des décisions qui nous occupent. Toutes les difficultés me paraissent levées. » (Bernier à Talleyrand, le 9 frimaire an IX. *Archives du ministère des affaires étrangères.*)

Dans son enthousiasme, il faisait un tableau saisissant des maux causés par la Révolution et leur opposait les intentions réparatrices du Premier Consul. « A ces nobles traits, s'écriait-il, nous avons reconnu ce conquérant célèbre qui, prêt à s'emparer de la ville sainte, suspendit tout à coup, à la voix du successeur de Pierre, sa marche victorieuse, et consentit à lui donner la paix. Élevé par un changement subit qui tient du prodige au rang suprême qu'il occupe aujourd'hui, il ne s'est servi de l'ascendant que lui donnent ses éclatants succès, que pour en rendre publiquement hommage au Dieu des armées, pour protéger son culte et relever ses autels. » Le 3 décembre, il informait Talleyrand que Spina devait lui remettre le lendemain, par écrit, la réponse à tous les articles du projet de Concordat. Cette réponse, que Bernier eut entre ses mains le 6 décembre seulement, fut recopiée par lui et portée le 11 au ministre des relations extérieures. Talleyrand fut loin de se déclarer satisfait; il se plaignit surtout que l'on n'eût fait aucune mention du clergé constitutionnel. Ce clergé, dit-il, n'a cessé de faire des efforts pour prononcer son union au Saint-Siège. De plus, il s'est rendu recommandable aux yeux de la nation par ses principes politiques. « En conséquence, citoyen, écrit-il à Bernier (1), vous voudrez bien dire à M. l'archevêque de Corinthe que le gouvernement n'écoutera aucune proposition sur l'établissement d'un clergé en France, que quand les observations que je viens de vous faire auront été senties. »

Plusieurs jours s'écoulèrent sans que Spina entendît parler de nouvelles propositions. On lui remit enfin un second projet, qui différait sensiblement du premier. La religion catholique n'y était plus déclarée dominante (2); il n'était plus question de rendre à l'Église les biens non aliénés, et le nombre des évêchés n'était plus fixé qu'à soixante. Le négociateur romain ne put cacher son désappointement. Pour éviter de se compromettre, il se retrancha plus que jamais derrière le caractère tout spécial de sa mission. Il ne se refusait certainement pas à signer

(1) Talleyrand à Bernier, le 5 nivôse an IX. *Archives du ministère des affaires étrangères.*

(2) *Non si dichiara più la religione cattolica dominante.* (Spina, nº 12.)

ce qu'on lui présentait, mais sa signature n'engageait personne; elle servirait uniquement à certifier à Sa Sainteté que telles sont les conditions indispensables du rétablissement de la religion en France (1). Se référant au Concordat de 1516, il rappelait que Rome, en pareil cas, ne donnait jamais d'autres instructions, pour qu'aucun de ses agents ne pût anticiper sur la décision pontificale. Pour prouver au gouvernement français qu'il voulait agir avec autant de franchise que de célérité, il s'engageait à demander au Saint-Père de vouloir bien lui adresser un Bref qui l'autorisât à signer ce traité non d'une manière provisoire, mais définitive, afin que la publication pût s'en faire, si on le voulait, dès le lendemain de la signature.

La franchise de l'évêque de Corinthe n'était pas aussi grande qu'il voulait bien le dire, et son désir d'accélérer la négociation provenait de tout autre motif que celui de satisfaire le Premier Consul. Ses véritables sentiments se révèlent dans une lettre qu'il écrivait de Paris, le 24 janvier 1801, à Mgr Genga, archevêque de Tyr, à Dresde. « Mes incertitudes, mon cher ami, lui disait-il, s'accroissent au lieu de diminuer. On a beau prendre le ton de la prière qui devrait être notre rôle, cela ne sert à rien quand on ne veut pas écouter les supplications... Je tiendrai ici pied à bout, *tant qu'il me viendra des écus,* et jusqu'au moment où je n'aurai plus que l'argent nécessaire pour faire le voyage d'Italie. Quand j'en serai à ce point-là, je prends mon parti et je décampe. Ce serait une chose assez désagréable que de vivre d'aumônes, si l'on s'exposait à être réduit à ce point-là. On doit tout faire pour l'amour de Dieu, mais à la fin on se lasse si on n'est pas récompensé (2). »

Le gouvernement français témoigna son profond mécontentement par l'organe de Talleyrand. Il s'étonna de l'attitude prise par l'archevêque de Corinthe. On croyait avoir affaire à un véritable agent de la cour de Rome, chargé de traiter en son nom, et l'on se trouvait en présence d'un simple témoin déclinant toute responsabilité; c'était là une opinion inadmissible. « Quelque

(1) Bernier à Talleyrand, le 30 nivôse an IX. *Archives du ministère des affaires étrangères.*

(2) Archives du ministère des affaires étrangères.

opinion que Mgr l'archevêque de Corinthe se forme de l'objet de sa mission et de la nature de ses pouvoirs, écrivait Talleyrand à Bernier le 21 janvier, le gouvernement de la République ne l'a reçu que comme chargé de traiter avec lui des intérêts de Sa Sainteté... Quand ce prélat a été autorisé à venir en France, quand l'objet de sa mission a été annoncé au Premier Consul par le cardinal-évêque de Verceil, le gouvernement de la République était loin de prévoir que le caractère de Mgr l'archevêque de Corinthe se réduirait à celui d'un simple témoin, et que le résultat de son agence serait d'informer Sa Sainteté des sentiments du gouvernement de la République. Si Mgr Spina persistait dans de telles dispositions, le gouvernement serait fondé à penser que le but du gouvernement pontifical n'a été que de lui tendre un piège, d'éloigner la guerre de ses États et d'endormir la France dans une fausse sécurité. Dans ce cas, le refus de l'agent de Sa Sainteté, dont vous me faites part, nous avertirait encore à temps du véritable motif de sa mission, et vous seriez aussitôt autorisé à l'informer que sa présence ici deviendrait désormais inutile (1). » Talleyrand ajoute en post-scriptum que le Premier Consul ne fera rien pour le rétablissement de la paix religieuse, si on l'abuse comme aujourd'hui on a l'air de vouloir le faire.

Ces menaces étaient-elles plus sincères que le langage de l'archevêque de Corinthe? Il est permis d'en douter. Bonaparte n'avait nulle envie de rompre des négociations qui venaient à peine de s'engager; il aurait été bien fâché qu'on le prît au mot, comme il le laissa voir dans la suite. Il voulait tout simplement essayer l'effet d'un froncement de ses sourcils. En attendant, Bernier ne se décourageait pas. Il envoyait au Saint-Père lui-même, le 26 janvier, le projet de traité avec le sens et les motifs de la rédaction des différents articles. Cet envoi était accompagné d'une lettre enthousiaste, dans laquelle le curé vendéen entonnait son cantique de Siméon : *Nunc dimittis servum tuum*. « Très Saint-Père, écrivait-il, enfin, après de longs travaux et des explications multipliées, l'ouvrage de la réunion de la France avec le Saint-Siège paraît tendre à sa fin. Nous l'adres-

(1) Talleyrand à Bernier, le 1er pluviôse an IX. *Ibid.*

sons à Votre Sainteté. Il ne manque à notre bonheur que son adhésion. La refuserait-elle aux malheurs de la France, aux larmes, aux soupirs de ses habitants? Quelle aurore brillante pour votre Pontificat! etc., etc. La religion unit ses palmes à celles de la France, et le guerrier vainqueur dépose ses lauriers aux pieds de Jésus-Christ... » Quant à lui, Bernier, il n'aura plus rien à désirer sur la terre si les volontés du gouvernement s'accordent avec celles de Sa Sainteté, et il pourra « franchir avec confiance les portes redoutables de l'éternité (1) ».

Dans un paragraphe préliminaire, consacré à des observations générales, Bernier faisait comprendre au Saint-Père combien il était difficile de rétablir en France, à la suite de la Révolution, la religion catholique et sa morale austère. « Peut-être essayera-t-on de persuader à sa Sainteté que l'on impose à l'Église trop de sacrifices et qu'on en fait trop peu pour elle. Mais les sacrifices que le gouvernement exige sont indispensables pour le maintien de la paix intérieure. Ceux au contraire que l'Église pourrait réclamer, *dans le moment actuel,* se trouvent en opposition avec les sentiments et les idées que la Révolution a fait naître en une foule d'endroits. Plus tard, on verra; pour le moment, il faut se borner à jeter l'ancre, à fixer le vaisseau de l'Église, après tant d'orages, et bientôt des vents plus propices le conduiront au port. »

Il s'agissait avant tout d'amener la cour de Rome à composition sur les deux points auxquels elle tenait le plus : la démission des évêques émigrés et le titre de « dominante » donné à la religion catholique. Pour ce qui concerne la démission imposée à tous les évêques indistinctement, Bernier déclare que si cette question est la plus pénible pour sa Sainteté, elle est, aux yeux du gouvernement, la plus importante, et qu'il n'entendra à aucun acte ou traité dont cette démission ne serait pas la base. Quant au titre de « religion dominante », le gouvernement ne pouvait l'adopter parce qu'il eût effrayé, irrité même une partie notable de la nation française. Ce titre eût paru un privilège exclusif, et l'alarme se serait répandue parmi tous les Français d'une communion différente. Le Gouvernement ne pouvait pas non plus se

(1) Bernier à Pie VII, le 6 pluviôse an IX. *Archives du ministère des affaires étrangères.*

déclarer constitutionnellement catholique; c'eût été outrepasser ses droits et ses attributions. « Il était donc plus sage, continue Bernier, d'appuyer le titre que l'on donnait à la religion sur un fait constant et connu. Or, ce fait est que la grande majorité des citoyens français tient au catholicisme et désire pouvoir le professer sans crainte et sans entraves. » Puis, jouant sur le mot « dominante », il ajoute : « Par ce titre aussi simple que vrai, la religion acquiert le droit d'une protection ouverte et spéciale, parce qu'un gouvernement représentatif doit se conformer au vœu de la majorité de ceux qu'il représente. Elle est même, en ce sens, la religion légale et dominante, parce que, dans une république organisée comme l'est aujourd'hui la France, le fondement de toutes les lois est l'avis du plus grand nombre et le vœu *dominant* est celui de la majorité (1). »

Ces explications, on pourrait dire ces injonctions, n'eurent pas l'effet qu'on en attendait. Le secrétaire d'État de la cour de Rome, Consalvi, écrivit à Spina, le 14 février : « Sa Sainteté a vu avec une douloureuse surprise que non-seulement la négociation n'avance pas, mais que l'on fait, sur beaucoup de points essentiels, changements sur changements... Sa Sainteté espère recevoir prochainement de vous de meilleures nouvelles. » Spina reprit donc la discussion avec Bernier, et cette fois la question du clergé constitutionnel fut entièrement écartée. Talleyrand crut que ce nouveau projet, qui était le cinquième, pourrait servir de base définitive à la négociation, et il pria Spina, le 21 février, de l'envoyer à Rome avec le projet de bulle. Spina répondit, le 23 février, qu'il promettait d'engager Sa Sainteté à donner sa réponse dans le plus bref délai.

La négociation allait entrer dans une nouvelle phase, elle allait se poursuivre à la fois à Paris et à Rome. Le gouvernement français, pour activer la conclusion du Concordat, allait avoir un représentant dans cette dernière ville, et la cour pontificale allait faire entrer en scène un personnage plus autorisé que l'archevêque de Corinthe, le secrétaire d'État de Sa Sainteté, le cardinal Consalvi.

(1) *Archives du ministère des affaires étrangères.*

IV

Ce fut au moment où l'on croyait que le projet du 26 janvier serait favorablement accueilli par la Cour de Rome, que Bonaparte ordonna à M. de Talleyrand d'y envoyer un ministre plénipotentiaire ou chargé d'affaires pour activer la conclusion du Concordat. Des difficultés étant survenues, le représentant de la République française dut retarder son départ et attendre de nouveaux ordres, qui lui furent donnés le 28 février 1801. Seulement il devait se présenter sans aucun titre et ne prendre son caractère de ministre plénipotentiaire que lorsque toutes les discussions entre la France et le Pape seraient terminées (1). Celui qui fut chargé de cette délicate mission était un personnage moitié Breton, moitié Vendéen, qui avait été longtemps employé aux affaires étrangères sous l'ancienne monarchie et en conservait soigneusement les traditions.

François Cacault était né à Nantes en 1742 : il fut baptisé sous le nom de *Françoise* Cacault, et la rectification de cette erreur dut nécessiter plus tard une assez longue enquête. En 1764 il vint à Paris, et obtint une place de professeur de mathématiques à l'école militaire. En 1785, après quelques années assez accidentées, il fut nommé secrétaire d'ambassade à Naples, sous Talleyrand; à la retraite de ce dernier, il resta chargé d'affaires dans la même résidence. Plus tard, il fut désigné par le gouvernement français pour signer le traité de Tolentino, de concert avec Bonaparte. Envoyé comme ministre à Rome, puis à Florence, il fut rappelé à Paris, en décembre 1797, parce qu'on le soupçonnait d'être *l'ami des rois*. En 1798, le département de la Loire-Inférieure l'envoya siéger aux Cinq-Cents. Il était membre du Corps législatif lorsque le Premier Consul lui confia la mission d'aller négocier le Concordat à Rome.

Il est intéressant de relire aujourd'hui les instructions que Talleyrand lui adressa à cette occasion : « Citoyen, lui écrivait-il

(1) Bonaparte à Talleyrand, le 9 ventôse an IX. *Correspond. de Napoléon Ier*, t. VII, n° 5418.

le 19 mars (1), vous êtes chargé par le gouvernement de la République d'accomplir le rapprochement déjà heureusement négocié entre la France et la Cour de Rome et de rétablir l'ancienne harmonie qui existait entre les deux États. Le choix que le Premier Consul a fait de vous pour remplir cette mission est tout à la fois pour vous un témoignage d'estime et une preuve de confiance.

« La France a dû renoncer à l'idée d'ériger Rome en République. Présumer que la populace romaine pourrait devenir un peuple romain était une opinion dont l'expérience de deux années de troubles et de crimes avait trop démontré la folie, pour que le gouvernement actuel de la République n'en laissât pas le blâme à ceux qui l'avaient conçue... Il a dû déférer aux vœux de l'Église, aux regrets des principales puissances de l'Europe ; il a dû consentir au rétablissement des souverains pontifes...

« Le gouvernement de la République a été éclairé par dix années de la plus fatale expérience. Peu après son établissement, il a vu à quel point était absurde l'hypothèse sur laquelle les autorités qui l'avaient précédé avaient fondé la sévérité de leurs lois et la rigueur de leurs mesures. Il a dû se convaincre, par la rapidité et l'étendue de l'insurrection de l'Ouest, que l'attachement de la grande masse de la population française aux idées religieuses n'était pas une chimère.

« Le gouvernement de la République a voulu mettre un terme aux dissensions religieuses... J'ai lieu de croire, citoyen, qu'avant que vous arriviez au lieu de votre destination, l'objet de la négociation qui a été ouverte entre l'agent du Saint-Siège et moi sera rempli et que les articles dont nous sommes convenus seront déjà ratifiés par le Souverain Pontife. S'il en était autrement, le premier objet de votre mission doit être de déclarer à ses ministres que le gouvernement de la République ne peut entendre à aucune modification dans le projet auquel il a donné son approbation... Le gouvernement veut rendre à la religion les droits qu'elle a perdus, mais il ne veut ni ne peut

(1) Talleyrand à Cacault, le 28 ventôse an IX. *Archives du ministère des affaires étrangères.*

consacrer des prétentions abusives... Il veut que la religion soit, en France, une faculté, un droit social, et non pas une puissance...

« La France a fait pour le Saint-Siège au delà de ce qu'il était raisonnable d'attendre d'un État encore engagé dans une guerre qui lui a été suscitée et qui a été sans cesse fomentée par l'association du fanatisme religieux et du fanatisme politique. Elle donne au culte catholique une existence sociale, la seule qu'il lui convienne d'obtenir, la seule qui soit compatible avec la conservation des droits politiques d'une nation éclairée. Elle préservera ce culte des atteintes qu'une liberté trop ombrageuse pourrait être tentée de lui porter. Mais il faut que ce culte se tienne dans les formes qui lui sont prescrites, il faut qu'il acquitte envers l'État la dette de la sauvegarde qui lui est donnée, il faut qu'il serve à son tour au maintien de la concorde sociale et que, réconcilié par la modération du gouvernement avec les amis de la liberté, il se fasse un devoir rigoureux d'empêcher que les amis de la religion ne s'élèvent contre les principes de la liberté et ne l'aliènent de sa cause... »

En même temps, Talleyrand faisait connaître au Premier Consul, par un rapport, dans quel esprit il entendait que la négociation fût engagée (1). « L'intention du Premier Consul n'est pas de rétablir un culte superstitieux, intolérant et subjugué par une influence étrangère. Il veut relever le catholicisme, non tel que les théologiens de Rome, depuis Grégoire VII et Boniface VIII, ont voulu l'imposer aux nations chrétiennes, mais tel qu'il a été reçu en France lorsque ce royaume s'est ouvert à la foi chrétienne, tel qu'il s'est maintenu par le concours du zèle éclairé des princes ses prédécesseurs, des magistrats, des évêques français, et conformément enfin aux principes de l'Église gallicane.

« Le Premier Consul m'a ordonné de rechercher ces principes dans les actes authentiques et dans les ouvrages consacrés par l'opinion publique où ils ont été énoncés.

(1) Rapport au Premier Consul, le 1er germinal an IX. *Archives du ministère des affaires étrangères.*

« J'ai l'honneur de mettre sous ses yeux : 1° la déclaration du clergé de France du 25 mars 1682; 2° un extrait, fait avec quelque étendue, du célèbre ouvrage de Bossuet en défense des quatre articles de cette déclaration ; 3° le quatorzième discours de l'abbé Fleury sur les libertés de l'Église gallicane...

« La volonté ferme et arrêtée du gouvernement français est de relever les autels d'une religion qui soit aussi libre et aussi pure que celle qui a été professée par nos ancêtres. »

Le courrier porteur du dernier projet de concordat arriva à Rome le 10 mars, quelques semaines avant Cacault. Il était chargé par Bonaparte de rendre au Saint-Père la statue en bois de Notre-Dame de Lorette, qui se trouvait, depuis le Directoire, au Musée national. Le Premier Consul espérait que la restitution de cet objet miraculeux disposerait favorablement le pape à l'égard du Concordat. Talleyrand, de son côté, se faisait envoyer, par le ministre de France à Naples, des renseignements confidentiels sur l'état des esprits à la cour de Rome.

« Citoyen ministre, écrivait, le 8 avril, le citoyen Alquier (1), d'après la recommandation formelle que vous m'aviez faite, je vis, dès le lendemain de mon arrivée à Rome, le cardinal Consalvi, secrétaire d'État, à qui je demandai d'être présenté à Sa Sainteté...

« Le pontife m'a paru un homme simple et bon, et animé des dispositions les plus pacifiques. Je le crois absolument sans esprit. Son extérieur est touchant, mais sans aucune dignité personnelle, et il conserve au milieu de l'éclat de son rang le ton et les formes du cloître dans lequel il a passé une grande partie de sa vie...

« Le cardinal secrétaire d'État, que j'ai vu plusieurs fois, est un homme simple, mielleux et assurément très ordinaire, mais dont je crois que nous n'aurons pas à nous plaindre...

« Le Saint-Père m'a fait part de toute la joie que lui avait causée la nomination du citoyen Cacault, qu'il connaît depuis plusieurs années et pour lequel il a véritablement de l'affection... »

Cacault arriva à Rome le 8 avril, et fut reçu presque immé-

(1) Alquier à Talleyrand, le 18 germinal an IX. *Archives du ministère des affaires étrangères.*

diatement par le pape avec beaucoup de cordialité. La cour de Rome ne s'était guère pressée de formuler une opinion sur le projet de concordat dont elle était en possession depuis près d'un mois. Elle procédait avec une sage lenteur et n'oubliait aucune des formalités ecclésiastiques usitées en pareille matière. Le pape avait d'abord examiné et étudié l'affaire en particulier; elle avait ensuite été distribuée à douze cardinaux réunis en consistoire secret. Ce consistoire avait eu lieu le 8 avril, au palais du Quirinal, sous la présidence du Saint-Père, et l'on faisait espérer à Cacault que tout serait terminé dans quinze jours; mais ce délai devait être singulièrement dépassé.

Dans sa correspondance avec Talleyrand, Cacault essaye d'expliquer ces tergiversations et ce retard. « Le cardinal secrétaire d'État, écrit-il le 26 avril (1), m'a fait part verbalement, par ordre du pape, des changements qu'il se propose de faire à vos propositions, qui sont adoptées, suivant ce que m'a dit Sa Sainteté, quant au fond et à la substance, mais non quant aux expressions et à la rédaction.

« Le pape sent que notre Premier Consul ne peut user des mêmes expressions dont Sa Sainteté est obligée de se servir. Il ne se trouve pas à son aise dans la rédaction d'un concordat signé de l'un et de l'autre. Il aimerait mieux ne faire qu'une bulle, où tous les articles du Concordat seraient compris, sans user de la forme d'un traité. Il serait ainsi un peu plus libre de parler à sa manière...

« Le pape, par exemple, ne peut dire : *le Saint-Siège reconnaît les aliénations des domaines ecclésiastiques;* mais il s'exprimera d'une autre manière, qu'il assure avoir le même effet à l'égard des consciences.

« Selon notre constitution, un citoyen non catholique peut devenir premier consul, et cela trouble beaucoup l'esprit du pape, qui ne peut accorder à celui qui sera revêtu de cette dignité la nomination aux évêchés qu'en le considérant comme catholique et en se servant des expressions analogues...

(1) Cacault à Talleyrand, le 6 floréal an IX. *Archives du ministère des affaires étrangères.*

« J'ai vu le pape plusieurs fois ; il est dans la persuasion que le Premier Consul sera content. « Nous ne différons, dit-il, que « dans les tournures et les expressions. Je lui donne tout ce « qu'il m'a demandé; mais à l'égard des formes dont je ne puis « me départir, il est juste qu'il me laisse parler à ma manière... »

Pie VII crut nécessaire de s'expliquer lui-même à cet égard avec Bonaparte, et il lui écrivit, à la date du 12 mai, une lettre importante dans l'histoire de cette négociation, mais que son étendue nous empêche de reproduire ici. Après en avoir dicté la majeure partie, il la termina de sa propre main. « Dans la convention remise par vous à l'archevêque de Corinthe, disait-il, nous avons étendu notre condescendance apostolique jusqu'où elle pouvait s'étendre, et nous avons accordé *tout* ce que notre conscience pouvait jamais nous permettre d'accorder, eu égard au grand objet que nous nous sommes proposé... Nous ne pouvons absolument pas faire d'autre concession... Ce ne serait pas la religion catholique que vous rétabliriez en France, mais une autre religion différente, si nous consentions à consacrer par notre concession quelques-unes des maximes que cette religion réprouve, ce dont Dieu nous préserve et ce que nous ne ferons jamais, à quelque prix que ce fût, fût-ce à celui de notre vie (1). »

Il paraît que cette lettre du Saint-Père n'était pas tout à fait du goût de son secrétaire d'État. Le document pontifical devait être remis au Premier Consul par Mgr Spina. Consalvi mit à profit cette circonstance pour conseiller à l'archevêque de Corinthe un acte que sa conscience de prince de l'Église trouva tout naturel, mais que la loi pénale appelle un faux et qu'elle punit rigoureusement. Sa dépêche était chiffrée, mais telle était la confiance que les négociateurs de cette affaire avaient les uns dans les autres, qu'elle fut ouverte à la poste et traduite.

« Je suis inquiet de quelques expressions de la lettre du Saint-Père au Premier Consul, disait Consalvi (2)... Effacez le mot *tout*, vers le milieu de l'endroit écrit de la main du Saint-Père, c'est-à-dire là où il dit que le Saint-Père a accordé en

(1) Pie VII à Bonaparte, le 22 floréal an IX. *Ibid.*

(2) Consalvi à Spina, le 25 floréal an IX. *Archives du ministère des affaires étrangères.*

substance *tout* ce qui a lui été demandé!... Changez le mot *giustificare* en *dimostrare*... Une rature et une surcharge paraîtront assez naturelles dans un endroit écrit de la main du Saint-Père, et l'on croira que c'est lui qui l'a faite. Il ne vous sera pas difficile d'imiter l'écriture et d'ouvrir la lettre sans qu'il y paraisse au cachet... »

Bonaparte s'irritait de tous ces retards. Il fit écrire successivement par Bernier à Consalvi deux lettres fort vives (1). « La décision demandée pour l'époque des ratifications, espérée pour Pâques, attendue ensuite du 20 au 25 avril, puis promise *officiellement* pour le 30, puis différée jusqu'aux premiers jours de mai, ne nous est pas plus connue aujourd'hui 13, que si elle n'eût jamais existé.

« Irrité de ces délais et plus encore des promesses jusqu'ici faites et restées sans effet, le Consul nous a mandés hier à sa maison de campagne. Il nous a témoigné, à Mgr Spina et à moi, son mécontentement...

« Il m'a chargé de dire à Votre Éminence : que tout délai ultérieur *vous serait personnellement imputé,* qu'il l'envisagerait comme une *rupture ouverte* et ferait, le lendemain, occuper par les troupes françaises, à titre de conquête, les États du Saint-Siège.

« Il a ajouté : que la France ne pouvait être sans religion, qu'il en voulait une ; qu'il préférait la catholique romaine dans laquelle il était né et voulait mourir, qu'il la protégerait spécialement, la professerait hautement, assisterait en pompe à ses cérémonies...

« Il a déclaré : qu'il voulait un clergé soumis et fidèle au gouvernement établi par la Constitution...

« Il nous a enfin ajouté : que si ces vues ne pouvaient convenir au Saint-Siège ou qu'il en résultât de nouveaux délais, il finirait, quoiqu'à regret, par prendre un parti quelconque en matière de religion et travaillerait à le faire adopter dans tous les endroits où la France étend son influence ou sa domination... »

(1) Bernier à Consalvi, le 23 et le 26 floréal an IX. *Ibid.*

De son côté, Talleyrand tenait un semblable langage à Cacault (1). « Je ne puis me persuader, écrivait-il le 13 mai, que la cour de Rome s'abuse sur la force des circonstances et tienne encore à l'ancienne manière de gagner du temps... Le temps sert les institutions qui croissent et s'élèvent ; il dévore, quand on le laisse faire, toutes celles qui sont en décadence... »

Le 19 mai, il envoie un véritable ultimatum : « Citoyen, j'ai l'ordre formel du Premier Consul de vous informer que votre première démarche auprès du Saint-Siège doit être de lui demander, dans le délai de *cinq jours*, une détermination définitive sur le projet de convention et sur celui de la bulle dans laquelle la convention doit être insérée... Si des changements vous sont proposés et que le délai expire, vous annoncerez au Saint-Siège que, votre présence à Rome devenant inutile à l'objet de votre mission, vous vous voyez obligé à regret de vous rendre auprès du général en chef, et vous partirez sur-le-champ pour Florence. »

Le cardinal secrétaire d'État fut informé officiellement de ces résolutions du gouvernement français par une lettre de Cacault, le 30 mai (2). Ces mesures ne produisirent pas sur la cour de Rome l'effet foudroyant qu'on en attendait. Le pape resta inébranlable. Cacault, sachant bien que le Premier Consul n'était pas le moins du monde disposé à ne pas faire aboutir une négociation à l'achèvement de laquelle il attachait tant de prix, trouva une combinaison qui permit de sauvegarder les apparences de part et d'autre. Il proposa au gouvernement pontifical d'envoyer à Paris Consalvi lui-même ; en outre, pour montrer aux populations qu'il n'était pas question d'une rupture formelle avec la France, il imagina de quitter Rome dans le même carrosse que Consalvi.

« Citoyen ministre, écrit-il de Florence à Talleyrand, le 8 juin (3), me voilà arrivé à Florence. Le cardinal secrétaire d'État est parti de Rome avec moi. Il est venu me prendre à

(1) Talleyrand à Cacault, le 23 et le 29 floréal an IX. *Archives du ministère des affaires étrangères.*

(2) Cacault à Consalvi, le 10 prairial an IX. *Ibid.*

(3) Cacault à Talleyrand, le 19 prairial an IX. *Archives du ministère des affaires étrangères.*

mon logis. Nous avons fait route ensemble dans le même carrosse... Nous étions regardés partout d'un air ébahi. Le cardinal avait grand'peur qu'on imaginât que je me retirais à l'occasion d'une rupture. Il disait sans cesse à tout le monde : « Voilà le ministre de France... »

« Vous jugez bien que le cardinal n'est pas envoyé à Paris pour signer ce que le pape a refusé de signer à Rome. Mais il est premier ministre de Sa Sainteté et son favori ; c'est l'âme du pape qui va entrer en communication avec vous... »

V

Nous avons vu que les rapports de Consalvi et de Pie VII remontaient au conclave de Venise.

Hercule Consalvi, né à Rome le 8 juin 1757, du marquis Joseph Consalvi et de Marie Carandini, descendait de la famille des Brunàcci, l'une des plus anciennes et des plus considérables de Pise. Il fit ses études au collège de Frascati où l'avait placé son protecteur, le cardinal d'York, évêque de cette ville, petit-fils de Jacques II. Sans prendre les ordres, il entra dans la carrière de la prélature, mais cultiva d'abord la musique et la poésie. Il eut toujours des goûts esthétiques assez prononcés et se plaisait dans la société des femmes aimables, dont la conversation lui semblait particulièrement attrayante. Un de ses biographes nous apprend qu'il avait de magnifiques yeux qui lui amenèrent certaines aventures. Il fut successivement camérier secret du pape Pie VI, ou prélat *di mantellone,* prélat domestique, secrétaire de l'hospice Saint-Michel, *votante della segnatura,* puis, encore à la fleur de l'âge, en 1792, auditeur du tribunal de rote. Il n'est pas sans intérêt de rapporter, d'après le même biographe, à la suite de quelles circonstances il arriva à cette dignité. Déjà plus grave et revenu à une conduite exemplaire, pendant le séjour à Rome des princesses Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, qui s'étaient réfugiées dans cette ville, il était un des principaux ornements de leur société et il leur plaisait surtout par la politesse de ses manières. On l'appelait *la*

petite poste ; il apportait les nouvelles et il les débitait avec grâce et surtout avec réserve. Un jour, un voyageur qui avait demandé à être introduit au palais Simonetti, qu'habitaient Mesdames, y racontait avec force détails une défaite des Français. Consalvi l'interrompit en disant : « C'est assez, monsieur, vous ne voyez pas que vous parlez devant des Françaises ? » Les deux princesses reconnaissantes sollicitèrent pour lui la dignité d'auditeur de rote.

Au moment où Bonaparte allait envahir le territoire pontifical, en 1796, Consalvi était le chef de la congrégation militaire (*presidente dell'armi*) ; c'était une sorte de ministre de la guerre. Après le meurtre du général Duphot, il fut enfermé au château Saint-Ange, en attendant d'être expédié à Cayenne. Grâce à l'intercession de ses amis, on se contenta de le transporter hors du territoire romain, avec défense d'y rentrer sous peine de mort. Lorsque le conclave de Venise se réunit, il en fut le secrétaire, et le premier acte du nouveau pontife fut de le nommer pro-secrétaire d'État, parce qu'un cardinal seul peut avoir le titre de secrétaire. Pie VII, d'ailleurs, ne tarda pas à lui conférer le cardinalat et à en faire son secrétaire d'État.

Consalvi resta quinze jours en route, ne s'arrêtant que peu d'heures à Turin et à Lyon. Il arriva à Paris le 20 juin, à l'entrée de la nuit, et descendit à l'hôtel de Rome où se trouvaient déjà Spina et Caselli. Comme la poste partait le lendemain pour l'Italie, il s'empressa d'informer le cardinal Doria de son arrivée et d'envoyer en même temps au pape une lettre chiffrée où il exprimait toutes ses craintes sur le résultat de sa mission. « Le parti qui est opposé au rétablissement de la religion est très fort », disait-il (1).

Dès qu'il eut appris l'arrivée de Consalvi, l'abbé Bernier se rendit chez lui, le jour même à dix heures et demie du soir, et lui dit que le Premier Consul avait envie de le voir le plus tôt possible. L'audience eut lieu le lendemain aux Tuileries. Bonaparte séjournait alors de préférence à la Malmaison ; mais il avait l'habitude de venir à Paris le 2 et le 17 de chaque mois

(1) *Quello ch' è contrario al ristabilimento della Religione è assai forte.*

républicain, pour donner audience aux ministres des puissances étrangères. Ce fut donc le 2 messidor an IX (21 juin 1801) qu'il reçut Consalvi. Celui-ci avait fait demander à Bonaparte dans quel costume il devait se présenter : en cardinal, le plus possible, lui fut-il répondu. « Quoique j'eusse compris qu'il voulait que je me rendisse aux Tuileries en grande pourpre, je réfléchis que les cardinaux ne portaient ce costume que devant le pape, écrit Consalvi dans ses Mémoires (1). Je résolus donc de n'aller à l'audience qu'en habit noir, avec les bas cependant, la barrette et le collet rouges, ainsi que les cardinaux vont ordinairement hors de chez eux quand ils ne sont pas en fonctions. » Dans les salles, dans les escaliers et sur la grande cour des Tuileries, la foule était immense, dit-il dans une dépêche au cardinal Doria. La surprise de voir un cardinal après tant d'années et la nouveauté de spectacle l'avaient attirée en grand nombre. « Je sais le motif de votre voyage en France, lui dit Bonaparte... Je veux que l'on ouvre immédiatement les conférences. Je vous laisse cinq jours de temps, et je vous préviens que si, à l'expiration du cinquième jour, les négociations ne sont pas terminées, vous devrez retourner à Rome, attendu que, quant à moi, j'ai déjà pris mon parti pour une telle hypothèse. »

Comme précédemment, ces menaces n'eurent pas de suite. Le Premier Consul devait commencer à s'apercevoir qu'on ne vient pas toujours à bout des opinions avec un *ultimatum* de soldat. Consalvi discuta et rejeta successivement le sixième et le septième projets de Concordat qu'on lui présenta. Dans ses dépêches chiffrées au cardinal Doria, il raconte en détail les débats qu'il eut à soutenir. Les principaux obstacles, selon lui, ne venaient pas de Bonaparte, qui était le seul à vouloir la réunion avec Rome (2), mais de son entourage et de ses conseillers. « La guerre qu'on a excitée pour empêcher cette réunion avec Rome est incroyable, écrit-il le 2 juillet; tous les corps de magistrature, tous les philosophes, tous les libertins, la plus grande partie des militaires, sont très contraires. Ils ont dit en

(1) *Mémoires de Consalvi*, t. I.
(2) *Bonaparte è il solo che la vuole.*

face du Premier Consul que, s'il veut détruire la République et ramener la monarchie, cette réunion en était le moyen sûr... Épouvanté de l'opposition générale, craignant leur contradiction et aussi les philosophes qui le tourneraient en ridicule, il a mis l'affaire dans les mains de beaucoup de gens, pour y intéresser tout le monde et n'avoir pas lui seul la responsabilité. Il en résulte que chacun nous fait ses difficultés; chacun veut mettre du sien dans le projet, et la plupart y font insérer ce qu'ils voient qu'on ne peut accorder, exprès pour rompre la négociation... Le peuple est indifférent dans sa plus grande partie; il l'est entièrement dans les villes, en partie dans les campagnes. Je n'en donnerai qu'une preuve, c'est que les prêtres meurent de faim, parce que personne, ou presque personne ne leur donne l'aumône (1). »

Les angoisses de Consalvi étaient grandes; il craignait cette fois d'autant plus sérieusement une rupture définitive, qu'on lui fit remettre au dernier moment une nouvelle rédaction, évidemment inspirée par MM. de Talleyrand et d'Hauterive, qui, pour des motifs divers, voyaient avec peu de faveur cette négociation. Le cardinal se déclara dans l'impossibilité de donner son adhésion au document ainsi rédigé. La situation était très tendue et l'on ne sait trop ce qui serait arrivé, si l'abbé Bernier ne s'était entremis. Il fit tant et si bien, que Consalvi et Spina consentirent à certaines modifications de forme et se déclarèrent prêts à signer ce projet, si le gouvernement français l'acceptait tel quel. Bernier se hâta de l'envoyer au Premier Consul, qui était à la Malmaison, le conjurant d'expédier à l'instant les pleins pouvoirs aux commissaires français, afin qu'ils pussent signer avec les commissaires du Saint-Siège. En même temps, pour réduire à néant les scrupules que l'entourage de Bonaparte aurait pu formuler, il joignit à sa lettre un mémoire pour prouver que la nouvelle convention n'avait rien de contraire aux principes et aux libertés de l'Église gallicane.

Nul n'était plus désireux que Bonaparte d'arriver à la conclusion de cette affaire. Il aurait voulu pouvoir publier l'acte le

(1) *I preti mojono di fame perche nessuno o quasi nessuno fa loro limosina.* Consalvi à Doria. Theiner, pièces justificatives.

jour même de la fête du 14 juillet. Dans sa proclamation du 21 messidor (10 juillet), qui contenait le programme de la fête nationale, il disait : *Bientôt cessera le scandale des dissensions religieuses.* Par arrêté du 23 messidor (12 juillet), il donna pleins pouvoirs aux citoyens Joseph Bonaparte, conseiller d'État, Cretet, conseiller d'État, et Bernier, pour négocier, conclure et signer une convention avec le cardinal Consalvi, l'archevêque de Corinthe et le Père Caselli, revêtus des pleins pouvoirs et instructions de Sa Sainteté. La signature devait se faire le 13 juillet chez Joseph Bonaparte, hôtel Marbeuf, rue du faubourg Saint-Honoré. Un incident fort piquant ne permit de tout conclure que le 15 juillet (26 messidor an IX).

Dans sa lettre du 16 juillet au cardinal Doria, Consalvi laisse entendre qu'il se passa, au dernier moment, quelque chose d'assez insolite, mais il ne s'en explique pas clairement. Il raconte que la séance, commencée le 13 juillet vers quatre heures, se prolongea jusqu'au lendemain. « Il m'est impossible de décrire à Votre Éminence, dit-il, comment s'est passée cette nuit ainsi que le jour suivant, parce que ce congrès dura vingt-quatre heures entières sans retourner à la maison pour dormir, sans dîner, en se bornant à faire une petite collation le matin, bien que, Votre Éminence peut se l'imaginer, nous en eussions grande envie. » De cette longue discussion sortit une nouvelle rédaction, que Joseph Bonaparte fut chargé de soumettre à l'approbation de son frère. Le Premier Consul entra dans une violente colère, jeta le papier au feu et déclara que les négociateurs du Saint-Siège pourraient partir immédiatement s'ils n'acceptaient pas son projet tel quel. C'était une rupture, et le jour même de la fête du 14 juillet! Afin de ne rien laisser soupçonner, et pour ne pas démentir l'entrefilets du *Moniteur* ainsi conçu : *M. le cardinal Consalvi a réussi dans les négociations dont il avait été chargé par le Saint-Siège auprès du gouvernement*, Bonaparte fit lancer dans l'après-midi, aux Champs-Élysées, un grand ballon où l'on voyait, pour la première fois depuis la Révolution, flotter, au milieu des drapeaux de toutes les puissances amies de la France, celui du pape, au grand étonnement des spectateurs.

Le récit que nous trouvons dans les *Mémoires* de Consalvi explique quelque peu différemment cette rupture survenue au dernier moment. Elle aurait été le fait, non de Bonaparte, mais de Consalvi lui-même, à la suite d'une petite scène de supercherie fort amusante.

« Un peu avant les quatre heures de l'après-midi, raconte Consalvi, Bernier arriva, un rouleau de papier à la main, rouleau qu'il ne développa point, mais qu'il dit être la copie du Concordat à signer. Nous prîmes le nôtre, ainsi qu'il était convenu, et nous allâmes ensemble à la maison du citoyen Joseph (comme on disait alors), frère du Premier Consul...

« Assis autour de la table, on consacra un moment à la question de savoir qui signerait le premier. Il semblait à Joseph Bonaparte que cet honneur lui était dû comme au frère du chef de l'État. Je lui fis remarquer, de la manière la plus douce et avec la fermeté nécessaire en cette rencontre, que ma qualité de cardinal et de légat du pape ne me permettait pas de prendre le second rang dans les signatures à apposer... Après quelques difficultés, il fit retraite de bonne grâce et me pria de signer le premier. Il devait signer le second, puis le prélat Spina, le conseiller Cretet, le père Caselli, et enfin l'abbé Bernier.

« On mit la main à l'œuvre et j'allais prendre la plume.

« Quelle fut ma surprise quand je vis l'abbé Bernier m'offrir la copie qu'il avait tirée de son rouleau, comme pour me la faire signer sans examen, et qu'en y jetant les yeux, afin de m'assurer de son exactitude, je m'aperçus que ce traité ecclésiastique n'était pas celui dont les commissaires respectifs étaient convenus entre eux, dont était convenu le Premier Consul lui-même, mais un tout autre!

« Un procédé de cette nature, incroyable sans doute, mais réel, et que je ne me permets pas de caractériser, — la chose, d'ailleurs, parle d'elle-même, — un semblable procédé me paralysa la main prête à signer. J'exprimai ma surprise et déclarai nettement que je ne pouvais accepter cette rédaction à aucun prix. »

Une nouvelle séance se tint, le jour suivant à midi, chez Joseph Bonaparte. On parvint à se mettre d'accord après douze

heures consécutives de débats assez vifs. A minuit, comme dans les drames, tout était consommé.

Le ministre des relations extérieures s'empressa de faire connaître à ses agents l'accomplissement de cet acte important, par une lettre circulaire en date du 27 messidor. Voici l'accusé de réception de Cacault (1).

Florence, le 5 thermidor an IX.

Citoyen ministre,

Je vous prie d'agréer mon remerciement de l'attention que vous avez eue de m'informer, par votre lettre du 27 messidor, de la signature de la convention signée à Paris avec le cardinal Consalvi.

J'avais remis aux mains d'Alexandre le nœud gordien que je n'avais pu trancher à Rome. Je suis enchanté qu'il le soit et que mon idée de vous envoyer le secrétaire d'État du Souverain Pontife ait réussi.

Cette heureuse nouvelle répandra en Italie la joye et la confiance dans l'âme des bons et le désespoir de nuire dans celle des perturbateurs. Elle persuadera plus qu'aucune autre chose que la France veut véritablement fermer le temple de Janus.

J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement.

CACAULT.

Tout n'était cependant pas fini ; bien des mois devaient s'écouler avant la ratification par le Saint-Siège et la promulgation par le gouvernement français de ce Concordat qui porte la date du 18 germinal an X. Les discussions qui survinrent, les intrigues qui se nouèrent, les oppositions qui se manifestèrent, donnèrent lieu à des incidents non moins intéressants que ceux dont nous avons fait l'exposé ; mais nous devions nécessairement nous limiter dans ce travail. Ce que nous avons raconté des négociations préliminaires du Concordat suffit à expliquer pourquoi cet acte, auquel ont présidé la fraude et la duplicité, ne devait jamais être pris au sérieux par aucune des deux parties contractantes.

Alfred GARY.

(1) Archives du ministère des affaires étrangères.

LE SÉNÉGAL

Notre colonie du Sénégal prend depuis quelques années une importance de plus en plus considérable. Non qu'elle voie s'accroître en proportions plus grandes les produits de son sol et de son industrie, et qu'une prospérité soudaine la place au niveau des riches possessions de nos voisins d'outre-Manche. Mais l'extension de son territoire, reculé jusqu'aux rives du Niger, la met, dès à présent, en contact immédiat avec les populations du centre de l'Afrique, lui ouvre l'accès de vastes régions presque inconnues encore du monde européen. En reportant ainsi jusqu'au Soudan les limites de son action et de son influence, notre colonie trouve, il est vrai, devant elle, avec de nouveaux débouchés et une plus large sphère d'activité, une charge plus lourde aussi de difficultés, de préoccupations et de responsabilités.

Par la situation prépondérante qu'elle a prise dans cette partie du continent africain, c'est à la France qu'incombe la mission de préparer la civilisation de ces contrées lointaines et encore sauvages ; — œuvre colossale à entreprendre et malaisée à mener à bien. Il ne peut être question, en effet, de colonisation à l'exemple de l'Algérie, de l'Australie ou des Indes. A moins d'édifier une barrière infranchissable entre les colons du Sénégal et les noirs du Soudan, il faut accepter que des relations s'établissent et subir les conséquences d'un voisinage, qui ne sera pas toujours sans danger, avec cette multitude de chefs ambitieux et de marabouts fanatiques qui s'agitent autour du Sénégal. Pour assurer la tranquillité dans des contrées d'une telle étendue, où les communications sont parfois impossibles et toujours difficiles, les habitants nombreux et disséminés, de

races différentes et souvent ennemies, il ne faut pas songer à une action militaire, à une prise de possession de territoire. Ce n'est que par des rapports constants, par des relations amicales suivies, facilitant les échanges fructueux, que l'on pourra s'attacher les tribus barbares du « Dark continent » et les amener progressivement à partager les usages des nations civilisées. Dans son rapport à la Chambre, la commission spéciale chargée de rendre compte du traité conclu entre M. de Brazza et un souverain du Congo disait justement : « Il importe au développement de notre influence dans ces régions éloignées que la France apparaisse aux populations de l'Afrique centrale, non comme une puissance conquérante, mais comme une nation commerçante, cherchant bien moins à étendre sa domination que ses débouchés commerciaux... »

Au Sénégal, plus facilement encore qu'au Gabon, la question peut être ainsi résolue.

Les vaillants explorateurs qui sont parvenus, depuis quelque temps, à soulever un coin du voile qui nous dérobe encore l'intérieur du mystérieux continent, sont unanimes à vanter la douceur des mœurs et l'esprit commercial très développé des indigènes, ainsi que la multiplicité des ressources qui s'offrent au commerce européen.

L'empire du Soudan est, d'autre part, le centre commercial actuel de toute l'Afrique. Des caravanes d'esclaves, — les seules bêtes de somme en usage, — le traversent en tous sens, sous la conduite de traitants arabes et maures, portant à ses nombreux marchés, principalement à Tombouctou, le caoutchouc, les bois précieux, la gomme, l'or, les pelleteries, l'ivoire, les graines oléagineuses, pour y reprendre, avec de nouveaux esclaves, des verroteries, des toiles de Guinée, de l'ambre, du corail, du sel, et aussi de vieilles armes, de la poudre et du plomb.

Or, la pénétration du Soudan ne peut s'effectuer efficacement que par l'Ouest, c'est-à-dire par nos possessions sénégalaises. Rien de plus facile, en conséquence, pour notre commerce, que de supplanter les traitants arabes sur les marchés de l'intérieur, en offrant aux populations des échanges plus rémunérateurs et plus variés en produits européens.

Notre colonie l'entend bien ainsi, et déjà elle s'est mise à l'œuvre; de grands travaux sont commencés dans le but de relier, par une voie ferrée, notre fleuve du Sénégal à cet autre fleuve, la grande artère commerciale du Soudan, le Niger.

Le gouvernement français fait tous ses efforts pour mener à bien l'entreprise; les Chambres ont voté des crédits considérables; une administration spéciale, dite du Haut-Fleuve, a été créée pour activer la construction du chemin de fer et en surveiller l'exécution; deux nouveaux postes ont été établis en avant: l'un à Bafou-Labé, l'autre à Kita, à mi-route de Ségou-Sikoro, la capitale du roi Ahmadou Ier.

Il ne suffit pourtant pas de construire à grands frais des voies de communication, il faut encore les utiliser d'une manière efficace. Le commerce d'un pays ne peut chercher à s'étendre que lorsque son champ d'exploitation est trop étroit ou pas assez productif, et l'on doit se demander si c'est bien le cas du commerce sénégalais? De même importe-t-il de savoir si la colonie tout entière est en état de remplir le but qu'elle se propose : l'accès au commerce du centre de l'Afrique? Ses villes, ses ports, les ressources de son sol et de son industrie, les aptitudes de ses populations, son organisation politique, tout enfin est-il combiné pour lui faciliter le rôle qu'elle ambitionne, de servir d'intermédiaire au commerce européen?

Ce sont là autant de points d'interrogation auxquels nous ne saurions mieux répondre qu'en faisant une description fidèle du Sénégal, tel qu'il nous a été donné de le voir dans un tout récent séjour sur la côte occidentale.

I

Nos possessions sénégalaises, qui s'étendent, sur la côte, du cap Blanc à Sierra-Leone, se divisent, au point de vue politique, en deux arrondissements.

Saint-Louis, chef-lieu du premier arrondissement, est le siège du gouvernement de la colonie et des principaux services administratifs. Cet arrondissement comprend tous les établisse-

ments créés sur le fleuve et exerce son protectorat sur les immenses territoires baignés par le Sénégal, tant sur la rive droite que sur la rive gauche jusqu'à Bafou-Labé, et dans l'intérieur jusqu'à Kita sur la route du Niger.

Le deuxième arrondissement a pour chef-lieu proprement dit Gorée, mais le lieutenant-gouverneur qui le commande réside à Dakar. Cet arrondissement compte trois villes : Gorée, Dakar, Rufisque, et comprend tous nos comptoirs fondés sur les rivières de la côte, au sud de Gorée, jusqu'aux établissements de la Mellacorée inclusivement. Il exerce son protectorat sur le Diander, le Baol, le Sine, le Saloun et les vastes pays du sud jusqu'à Sierra-Leone, sauf ceux compris dans la Gambie qui appartient aux Anglais.

Toute la rive droite du Sénégal est habitée par les Maures divisés en trois grands royaumes : à l'ouest, les Trarzas ; au centre, les Braknas ; à l'Est, les Douïches.

Les Maures ont le type de l'Arabe, de même qu'ils en ont les mœurs, le langage légèrement modifié et la religion. Essentiellement nomades, ils sont ou guerriers, ou pasteurs, ou commerçants, suivant leur caste, jamais agriculteurs. Ceux de race noble forment des tribus guerrières et se donnent la mission de protéger et d'escorter les pasteurs, moyennant un tribut annuel que ces derniers sont tenus de payer. Cependant, en cas d'attaque, les « tributaires » doivent contribuer à leur propre défense, mais en combattant à pied.

Les différences de caste sont profondes chez les Maures et se retrouvent jusque sur le champ de bataille. Un homme d'une caste inférieure ne peut tuer un ennemi de naissance supérieure ; chacun combat son égal dans le camp opposé.

Les marabouts, ministres de la religion, jouissent d'une grande influence sur le peuple et vivent en parfaite harmonie avec les nobles, qui les affranchissent du tribut. Ils possèdent de grands troupeaux, s'occupent spécialement de commerce, rendent la justice et exercent la médecine.

Les Maures, maigres, nerveux, d'une taille moyenne mais bien prise, sont belliqueux, remuants, sournois, fanatiques et souvent cruels. Ils ont le teint cuivré de l'Arabe, mais ne

portent pas la barbe. Ils se rasent la figure de très près, au moyen de deux couteaux dont ils se servent fort adroitement.

L'embonpoint chez les femmes pubères est considéré comme un signe incontestable de beauté. Les jeunes Mauresses suivent, dans les camps des tributaires, au milieu des troupeaux, une pratique d'entraînement spécial pour acquérir cet engraissement artificiel qui les rend si désirables aux yeux des jeunes gens de leur nation. Elles se nourrissent de farine de mil pétrie avec du beurre, boivent du lait et complètent le traitement par le massage. Quand nous aurons ajouté qu'elles se teignent les ongles, les cheveux et les yeux, à la façon des femmes mauresques d'Algérie, et que, de plus, elles font dévier en avant, en les tenant écartées, leurs incisives moyennes supérieures, nous aurons donné une idée de ce qui est considéré chez ces peuples comme l'expression suprême de l'élégance et de la beauté.

Le fleuve Sénégal est, dans l'Afrique occidentale, la séparation naturelle des deux races blanche et noire.

Les contrées de la rive gauche sont occupées par des nègres de race, de tribus et de mœurs différentes, que nous classerons, pour ne pas entrer dans de trop grands détails, en quatre groupes principaux : les Ouolofs, les Toucouleurs, les Peuls et les Mandingues.

Les Ouolofs ou Yolofs occupent le pays borné au nord par le fleuve, de la mer à Dagana ; à l'est par le marigot de Bounoun et le Fouta; au sud par le Sine, et à l'ouest par la mer. Ils forment presque en totalité la population indigène de nos villes, toutes situées sur leur territoire, et nous n'avons qu'à nous louer de nos rapports avec eux.

Très intelligents, très ouverts à la civilisation, de mœurs simples et douces, ils s'assimilent aisément nos coutumes et peuvent devenir de puissants auxiliaires pour l'extension de notre commerce et de notre influence parmi les peuples encore barbares de l'intérieur.

Leur langue, le yolof, très harmonieuse et très répandue, est celle dont se servent le plus généralement nos traitants pour les transactions commerciales dans nos divers postes.

En quittant le territoire ouolof, à l'est, nous trouvons les Toucouleurs, race turbulente, guerrière et fanatique, avec laquelle nous n'avons que de fort mauvais rapports. Ils occupent les vastes contrées qui s'étendent de Dagana jusque vers Bakel sur le fleuve, et dans l'intérieur jusqu'aux limites de nos possessions, comprenant les pays connus sous les noms de Dimar, Toro et Fouta-Dambga, que l'on désigne aussi par le titre général de Fouta.

Ces vastes terrains, laissés presque incultes par les Toucouleurs sans cesse en mouvement et souvent en guerre, sont traversés en tous sens par un peuple nomade de pasteurs, à mœurs douces et patriarcales, connu sous le nom de Peuls, qui y fait paître à l'aise ses nombreux troupeaux.

Les Peuls diffèrent essentiellement de la race nègre proprement dite. Ils ont le teint rouge cuivre, les lèvres minces et le nez aquilin. Leurs cheveux sont laineux, mais moins crépus que ceux des noirs. Quelques ethnologistes leur attribuent une origine indienne, ainsi qu'aux zébus ou bœufs à bosse dont se composent principalement leurs troupeaux. Leur langue, le « Poul », est aussi celle des Toucouleurs.

Enfin, les nombreux territoires du sud, le Sine, le Saloun, le Niani, le Ouli, etc., sont habités par différentes tribus : les Bamana ou Ouankara, les Sérères, les Soninké, les Maninké, et bien d'autres encore que nous grouperons sous le nom unique de Mandingues, du nom de la langue qu'elles parlent. Ces tribus sont souvent en guerre ; en temps de paix, elles se livrent assez volontiers à l'agriculture.

Presque tous les noirs du Sénégal sont aujourd'hui mahométans. On trouve encore cependant le « fétichisme » chez quelques tribus mandingues du sud.

Les missionnaires et certains voyageurs ont fait à ces fétichistes une réputation imméritée de cruauté. Certains, même, n'ont pas craint d'affirmer qu'ils étaient cannibales.

La vérité est effectivement que, chaque année, à l'époque d'une grande fête religieuse, ces peuples ont l'habitude d'offrir à leurs idoles des sacrifices humains et se partagent ensuite, dans un grand festin auquel sont admis seulement les hommes faits et

de condition libre, la chair des victimes immolées. Mais ce qui est aussi la vérité, et ce qui certes est une atténuation considérable, c'est que, seuls, les esclaves qui dans le courant de l'année se sont rendus coupables d'un crime et ont été pour ce fait légalement condamnés à mort, sont offerts en sacrifice aux idoles. Ce ne sont donc pas des victimes qu'on immole, mais des condamnés qu'on exécute. Quant au fait de manger la chair des suppliciés, si cette coutume nous révolte justement, nous ne devons pourtant point oublier que c'est là purement une pratique religieuse, sorte de pâques barbares, et ne pas nous hâter de condamner comme cannibales des peuples qui, somme toute, ne font jamais la chasse à l'homme dans le but de s'en nourrir.

II

Nous venons de décrire les quatre grandes races nègres de la colonie ; il nous reste pour compléter notre ébauche, à parler des terrains qu'elles occupent au point de vue de la composition, de la fertilité, de la culture du sol et des voies de communication.

Pour rendre notre description claire et la faire plus rapide, nous diviserons le territoire en deux parties :

1° Le bas Sénégal, comprenant les contrées arrosées par le fleuve dans sa partie inférieure, navigable toute l'année. Nous assimilerons à cette partie, comme composition, tous les terrains de nos possessions du sud ;

2° Le haut Sénégal, renfermant les pays qui viennent s'appuyer sur la partie moyenne du fleuve coupée de rapides, navigable seulement à l'époque des hautes eaux, et sur la partie supérieure coupée de cataractes et jamais navigable. Nous comprendrons dans cette dernière division le Bondou, le Bambouk et le Fouta-Djallon.

Le bas Sénégal est un pays d'alluvion ; il forme une immense plaine bornée et coupée çà et là par de faibles élévations dont le squelette est un amas de pierres ferrugineuses arrondies, liées par un sable roux argileux. Le terrain cultivable, de

consistance sablonneuse et pourtant assez fertile, ne permet guère que la culture de plantes à rapide évolution.

Les différences de niveau que présente le fleuve dans son cours inférieur est si faible que, au moment des basses eaux, les marées se font sentir jusqu'au poste de Podor, situé à environ 140 milles marins de l'embouchure. Les pluies qui tombent abondamment pendant l'hivernage, c'est-à-dire de mai à la fin d'août, occasionnent une crue du fleuve qui fertilise le pays. Cette crue est plus ou moins forte selon les années, mais en moyenne elle ne s'élève pas à plus d'un mètre au-dessus de la haute mer dans le bas Sénégal. Le pays est tellement plat que cette élévation des eaux est suffisante pour inonder et par conséquent fertiliser une étendue considérable de terrains.

Dans le haut Sénégal, la crue se fait sentir d'une façon bien différente. Là, le fleuve coule à travers des montagnes et les eaux s'élèvent d'autant plus que le lit est plus encaissé. Elles atteignent parfois une élévation de 14 mètres au-dessus de la haute mer aux premières cataractes. On comprend que ce que la crue gagne en hauteur elle le perd en étendue et que le haut pays bénéficie moins que le pays inférieur de l'inondation périodique du fleuve. Les terrains sont pourtant très fertiles; ils sont de consistance plus ferme que dans la plaine, et les pluies, plus abondantes, remplacent l'action fertilisante du débordement des eaux.

La composition de ces terres est celle de tous les pays de montagnes à terrains primitifs. Le minerai de fer remplace les pierres ferrugineuses de la plaine; les couches de schiste sont plus nombreuses, plus étendues, entremêlées de quartz, et le tout repose sur la roche granitique.

Considérés au point de vue de l'agriculture, il n'y a au Sénégal que deux sortes de terrains : ceux fertilisés par les eaux du fleuve et ceux arrosés par les pluies. Les terrains rendus propres à la culture par les pluies peuvent être ensemencés plus tôt que ceux inondés par le fleuve; mais ces derniers étant plus fertiles, les récoltes arrivent plus vite à maturité, ce qui met toutes les terres cultivables de la colonie sur un pied à peu près parfait d'égalité quant au temps dont disposent les agriculteurs pour les

préparer et les ensemencer, point important, car ce temps est relativement fort court.

Cependant, si les agriculteurs étaient nombreux, s'ils possédaient surtout, comme en Europe, des instruments perfectionnés, servis par des animaux de labour, il est hors de doute que la période de temps utilisable serait amplement suffisante pour cultiver de vastes étendues de terrain et faire produire au sol de splendides récoltes.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi.

Dans chaque village nègre, les terres qui en dépendent appartiennent à la communauté. Le chef distribue les « lougans » (champs) à ses administrés agriculteurs, pour un laps de temps déterminé, à charge par eux, sous peine d'une forte amende, de les cultiver et de les ensemencer. Chaque noir concessionnaire doit payer au chef du village une dîme proportionnée à l'importance de la concession et, de plus, abandonner au profit de la communauté une part de ses produits, que l'on conservera scrupuleusement toute l'année dans le village pour servir aux semences de l'année suivante et parer aux éventualités d'une mauvaise récolte. Les lougans du chef et ceux du marabout sont cultivés par la communauté.

Le résultat de ces coutumes, fort sages du reste puisqu'elles suffisent à assurer le bien-être des noirs, est que chaque agriculteur nègre ne se fait concéder que l'étendue de terre qu'il pourra aisément cultiver avec l'aide de ses captifs. En revanche, une immense quantité de terrains sont laissés en friche.

Depuis quelques années, pourtant, nos commerçants sont parvenus à faire cultiver l'arachide aux noirs dans des proportions relativement considérables, grâce à l'appât irrésistible du sel, des verroteries, de l'ambre, des armes, de la poudre, du plomb et des toiles de Guinée, qu'ils leur offrent en échange de ce produit, lequel est devenu, comme nous le verrons plus loin, depuis que la gomme est moins demandée, le principal article d'exportation de notre colonie.

Il semble, puisque l'arachide est une source de richesse pour notre commerce, que l'on pourrait en étendre la culture, et faire en grand, au profit d'Européens, ce que chaque chef de vil-

lage fait en petit pour ses administrés, c'est-à-dire favoriser l'établissement de vastes fermes dirigées par des blancs et cultivées à l'aide des instruments perfectionnés, partout en usage maintenant.

Il paraît que ce n'est pas possible et que tout, au Sénégal, s'oppose à la création de grandes fermes. Le climat d'abord, qui ne permet pas à des colons blancs de travailler eux-mêmes la terre; puis, le manque de bras indigènes, chaque noir agriculteur cultivant son propre lougan, et les autres, guerriers ou pasteurs, refusant de s'adonner à l'agriculture; le manque d'animaux de labour, les bœufs des Maures, les seuls susceptibles d'être attelés, ne pouvant supporter le climat humide des environs du fleuve au moment de l'hivernage, qui est précisément la saison agricole; enfin, et surtout, le défaut absolu de moyens de communications faciles, indispensables à l'écoulement des produits d'une exploitation de quelque importance. On a bien un instant songé à se servir, comme bêtes de labour et comme bêtes de somme, de mulets envoyés de France; mais toutes les tentatives d'acclimatation dans le haut pays ont misérablement échoué.

Lors de la fameuse expédition formée à Saint-Louis pour l'exploitation des mines d'or du Bambouk, le gouvernement avait expédié quarante mulets à Kéniéba pour être employés aux transports. Au bout de deux mois, tous avaient péri, sauf *un*. Celui-là résista jusqu'au bout et revint avec l'expédition. Il est devenu légendaire au Sénégal. Les noirs lui ont donné le nom de *Papa Gnaou,* qui a le don, nous ne savons pourquoi, de provoquer chez eux une douce hilarité chaque fois qu'ils le prononcent.

On a donc renoncé depuis longtemps à faire du Sénégal une colonie agricole; ou plutôt on peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'aucun gouvernement n'a tenté sérieusement d'arriver à ce résultat. La préoccupation constante des nombreux gouverneurs qui se sont succédé à Saint-Louis semble avoir été l'extension du commerce sénégalais en général et celui du chef-lieu de la colonie en particulier, non par l'augmentation rationnelle des produits d'échange tirés du sol même, mais

par la recherche de produits nouveaux apportés des contrées lointaines du centre et appelés à combler le vide occasionné sur le marché de Saint-Louis par la diminution, chaque jour plus accentuée, du commerce de la gomme.

C'est pour atteindre ce but que de nouveaux postes ont été progressivement créés sur le fleuve; les résultats obtenus sont malheureusement loin d'être en rapport avec les dépenses et les sacrifices de toute nature que la colonie s'est imposés pour la création et l'entretien de ces postes.

III

Le Sénégal n'est et ne peut être, nous venons de le voir, qu'une colonie exclusivement commerciale ; nous allons donc étudier son commerce, la façon dont s'opèrent les échanges et quels sont les principaux articles échangés. Cela nous amènera naturellement à parler de l'importance relative des quatre principaux centres commerciaux : Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar.

Quand les premiers Européens vinrent s'établir sur la côte, ils occupèrent deux îles : l'une, Saint-Louis, à l'embouchure du Sénégal ; l'autre, Gorée, sur l'Atlantique, à environ trois kilomètres du Cap Vert, la pointe la plus occidentale de l'Afrique. Les nouveaux établissements se trouvaient ainsi à l'abri d'un coup de main de la part des indigènes et à portée des secours envoyés d'Europe.

Depuis, ces îles sont devenues les deux grands marchés de la colonie; mais, tandis que Gorée, prenant chaque jour plus d'extension et bientôt à l'étroit sur son rocher, a donné naissance sur la pleine terre à deux villes : Dakar et Rufisque, déjà relativement fort importantes elles-mêmes, Saint-Louis voit son commerce péricliter et sa population européenne diminuer dans des proportions inquiétantes pour son avenir.

Longtemps la gomme fut le principal produit du Sénégal. Récoltée sur la rive droite par les Maures, qui venaient l'échanger à nos escales, elle limitait à la rive le grand trafic de la colonie et y attirait presque tous les habitants. Dans ces con-

ditions, Saint-Louis, par sa position exceptionnelle à l'embouchure du fleuve, s'imposait comme centre de toutes les questions politiques et commerciales et devint le siège du gouvernement colonial.

Mais, par suite de la découverte de la dextrine, gomme artificielle dont on se sert en Europe depuis une trentaine d'années pour l'apprêt des tissus communs, la gomme du Sénégal, d'un prix trop élevé, n'est plus employée que d'une façon très restreinte, pour les apprêts des tissus riches et des produits pharmaceutiques. Les affaires traitées en gomme ont dès lors considérablement diminué.

La découverte de la dextrine porta un coup terrible à notre commerce sénégalais et son crédit en fut un instant fortement ébranlé. Heureusement, à peu près vers la même époque, l'industrie européenne, qui s'affranchissait du besoin de la gomme, subissait la nécessité des hydrocarbures combustibles ou saponifiables. Aux demandes des industriels de la métropole, nos colons répondirent par l'arachide. De tous temps cette plante avait été cultivée au Sénégal pour la nourriture des indigènes; il a suffi d'en étendre la culture pour ouvrir au commerce un débouché nouveau, à la fois important et lucratif.

L'arachide, appelée communément pistache de terre, sans doute à cause de son goût d'amande, est une graine oléagineuse; la plante qui la fournit est de la famille du trèfle, et sa fane est un fourrage précieux pour tous les herbivores. Comme nos légumineuses d'Europe, l'arachide donne, sur une tige aérienne, des fleurs en forme de papillon; mais le ventre de ce papillon, qui dans nos légumineuses formerait la gousse, se recourbe vers la terre et pousse en pointe. Par tous ces filaments qui partent de chaque fleur, la tige se trouve attirée et retenue à terre; l'extrémité des filaments, devenue souterraine, sera la gousse; dans l'arachide, la fleur est fécondée dans l'air, le fruit mûrit en terre. Ce fruit est une silicule contenant généralement deux, et par exception une ou trois graines oléagineuses.

La culture de l'arachide ne nécessite que peu de soins; de plus, les terrains qui produisent cette plante, loin de se fatiguer, s'améliorent.

Ce sont là les deux raisons principales qui portent les noirs à étendre chaque jour davantage la culture de l'arachide, au grand profit de notre commerce.

Mais, tout en donnant un nouvel élan à nos transactions avec les indigènes, l'arachide changeait complètement l'équilibre commercial de la colonie et faisait une révolution dans notre marine marchande.

Au temps de la gomme, de petits voiliers suffisaient à transporter un frêt rémunérateur, cet article pesant beaucoup sous un volume restreint et étant en outre d'un prix élevé; puis, ces voiliers arrivaient directement à Saint-Louis, leurs petites dimensions leur permettant de franchir sans danger la barre du fleuve.

Avec l'arachide, tout change. Une valeur minime est représentée par un très gros volume. Le prix moyen est de 250 francs la tonne, prête à charger. Des vaisseaux de fort tonnage, capables de transporter, dans un temps plus court, une quantité beaucoup plus considérable de marchandises, remplacent les petits voiliers de jadis. La maison Maurel et Prom, de Bordeaux, supprime même complètement ses voiliers et envoie à la côte de fort beaux vapeurs.

Avec cette nouvelle marine, le port de Saint-Louis, rendu impraticable par le mauvais état de la barre, devait être abandonné. C'est à Gorée, port franc, déjà considérable par son commerce d'importation, que vinrent relâcher les navires.

Mais Gorée, à l'étroit dans son île, ne pouvait prendre le développement nécessité par les exigences du nouveau commerce; le gouverneur Pinet-Laprade, se rendant parfaitement compte de la situation fonda, en 1864, la ville de Dakar sur la grande terre, en face de Gorée, à la pointe extrême du Cap Vert. La rade de Dakar est, au dire des marins, la plus vaste, la plus belle et la plus sûre de toute la côte occidentale d'Afrique.

Le Sénégal étant exclusivement une colonie commerciale, il semblerait logique que l'administration de la colonie suivît le commerce dans ses évolutions. Le deuxième arrondissement prenant une importance chaque jour plus grande, ses villes de-

venant les centres des importations et des exportations, c'est au milieu de ces intérêts nouveaux créant de nouveaux besoins, que le gouverneur devrait résider.

Ce serait une erreur de croire que le chemin de fer du Soudan, en reliant le Sénégal au Niger, changera la face des choses et rétablira, au profit de Saint-Louis, l'équilibre commercial. Ce serait mal comprendre l'avenir véritable de la colonie. Sans doute, Saint-Louis profitera largement de l'extension de notre commerce dans l'intérieur; mais nous ne voyons pas à quel titre cette place bénéficierait plus que les autres de l'extension.

Pourquoi le marché de Saint-Louis, qui n'est plus, de fait, en communication directe avec l'Europe, centraliserait-il plutôt que Médine, Bakel, Podor ou toute autre station intermédiaire du fleuve, les marchandises exportées des régions éloignées, puisqu'il n'est lui-même qu'un intermédiaire entre les comptoirs avancés du centre et Dakar, la ville nouvelle, le grand port sénégalais, le terminus naturel et obligé de la grande route commerciale du Soudan ?

Dakar, relié à Saint-Louis par une voie ferrée à la construction de laquelle on travaille actuellement, est le chef-lieu indiqué du Sénégal.

Nos possessions du sud, qui ont acquis, depuis quelques années surtout, une importance commerciale relativement considérable, ne pourraient que gagner à l'établissement à Dakar du gouvernement colonial. Actuellement elles jouent le rôle de sentinelles perdues de la civilisation sur la côte occidentale, et le gouvernement semble s'en désintéresser complètement.

Nous trouvant un jour en Mellacorée, nous voulûmes aller saluer, à Benty, le commandant du cercle. Nous nous promenions en sa compagnie sous la véranda du poste, quand notre regard fut attiré dans le jardin par un magnifique chou en zinc, qui appelait d'autant plus l'attention que le terrain environnant était absolument nu. Comme nous laissions voir notre étonnement, le commandant nous conta, en souriant, la petite histoire suivante :

« Quand je fus nommé au commandement de Benty, j'allai, selon mon devoir, rendre visite au gouverneur à Saint-Louis et

lui demandai quelles étaient ses instructions pour l'administration de la Mellacorée. Après quelques instants de réflexion, le gouverneur me dit : « Allez là-bas et plantez des choux; c'est « encore ce que vous avez de mieux à faire. » J'ai essayé pendant six mois de remplir à la lettre les instructions de mon chef; mais comme, sous ce climat brûlant, tous mes efforts n'ont pu aboutir, j'ai dû fabriquer ce chou en zinc que j'ai planté bien en évidence. Je puis maintenant attendre en repos et sans crainte l'officier de marine chargé d'inspecter le cercle, que le gouvernement délègue chaque année à cet effet. »

Et pourtant le commerce des arachides, des amandes de palme, du coton et aussi du café, dans le Rio-Nunez, prend des proportions toujours croissantes. Notre poste de Sedhiou seul, situé sur la rivière Cazamance, a exporté 246,157 kilogrammes d'arachides, 45,700 kilogrammes d'amandes de palme, et 1,130 kilogrammes de coton *pendant le dernier mois de traite en* 1882. Nous regrettons de ne pas connaître les chiffres exacts de l'exportation des autres postes du sud; mais nous pouvons affirmer que ces chiffres doivent être admis comme moyenne pour chaque mois de traite dans chacun de nos postes. S'ils sont plus faibles en Mellacorée, par exemple, ils sont certainement plus élevés dans le Sine, dans le Saloun et dans le Rio-Nunez, ce qui nous permet de donner notre moyenne comme exacte.

IV

De vieilles maisons humides et malsaines, bâties sans ordre sur une île de sable; des rues mal percées, où l'on enfonce jusqu'à la cheville dans un sable fin et brûlant, que la moindre brise soulève en tourbillons aveuglants; des ponts de bois sans cesse encombrés de troupeaux de toute sorte; une population grouillante de Maures, de Peuls, de Ouolofs, de Kroumen et d'esclaves réfugiés, tel est Saint-Louis. Comme ressources : pas d'eau potable, sauf l'eau fournie par les bateaux-citernes que chaque habitant, rationné du reste, doit filtrer à nouveau

s'il veut pouvoir la boire sans dégoût ; pas un hôtel, pas un café, aucune distraction. Les malheureux officiers condamnés à y tenir garnison ont eu l'heureuse idée de fonder un cercle où ils se procurent de l'eau frappée, — un grand luxe au Sénégal, — et se livrent autour du tapis vert aux douceurs du « poker », en attendant que deux années de séjour leur donnent le droit de rentrer en France.

Quant à la situation commerciale de la ville, nous ne voulons point exagérer et prétendre que ce soit une place morte sans importance aucune ; nous savons fort bien qu'une partie des arachides récoltées dans le Cayor se livrent à Saint-Louis et qu'il se traite encore beaucoup d'affaires en gomme, en mil et en arachides dans nos escales du fleuve ; mais ce mouvement commercial est très inférieur à celui des villes du deuxième arrondissement, à la tête desquelles est Gorée.

Gorée, bâtie sur un rocher, à trois kilomètres en mer de la pointe de Dakar, compte environ 4,000 habitants dont 150 Européens au plus, presque tous commerçants ou employés de commerce. Les habitants indigènes sont domestiques, manœuvres ou matelots à la solde des commerçants. Les grandes maisons ont leur siège principal à Gorée, et c'est là que se centralisent toutes les affaires traitées dans la colonie.

Gorée est, de nom, le chef-lieu du deuxième arrondissement ; mais de fait c'est à Dakar que résident le lieutenant-gouverneur, les principaux services administratifs et les troupes. Le service judiciaire et le corps de santé ont seuls conservé leur siège principal à Gorée.

La ville est vieille, les rues sont étroites, et, là comme à Saint-Louis, pas d'eau potable, pas d'hôtel, pas de café, pas de théâtre, aucune distraction, pas même un cercle.

En face de Gorée, à l'est, de l'autre côté de la baie, s'étend Rufisque, admirablement située sur la grande terre.

Rufisque n'est pas une ville dans le sens propre du mot, mais bien plutôt une réunion de maisons de commerce groupant autour d'elles la population indigène qu'elles emploient et celle attirée par l'importance des affaires traitées.

Une animation extraordinaire règne à Rufisque pendant les

mois qui suivent la récolte. Chaque jour, de nouvelles caravanes apportent de l'intérieur des chargements parfois considérables d'arachides, qu'il faut peser sac par sac, en présence du propriétaire toujours méfiant, et lui payer à mesure. Les indigènes qui viennent offrir leurs produits à la côte ne veulent plus du système des échanges, encore en vigueur dans le haut pays, et exigent le paiement de leur marchandise en gourdes (pièces de 5 francs). Ils croient gagner à cette nouvelle façon de procéder, tandis que, au contraire, ils y perdent. Les négociants, en effet, font une double opération : ils réalisent un premier bénéfice sur l'achat des denrées, puis ont bien soin de ne pas laisser les noirs quitter la ville sans leur avoir vendu des articles d'Europe pour le montant de la somme qu'ils leur ont versée. Les bons nègres ne savent pas résister à la tentation de s'approprier les bibelots que l'on fait miroiter à leurs yeux ; ils s'en retournent au village chargés de présents pour leurs femmes et d'articles de chasse pour eux-mêmes, mais sans la moindre gourde.

On comprend que les commerçants soient anxieux d'encourager les noirs à cultiver l'arachide et qu'ils cherchent par tous les moyens possibles à les attirer à leurs comptoirs. Ils les entourent de prévenances et d'attentions, sont aux petits soins pour eux et les hébergent libéralement pendant tout le temps qu'il leur plaît de rester en ville. Tabac, liqueurs, victuailles, tout est mis à leur disposition. Aussi les indigènes, très satisfaits de cette hospitalité, en abusent-ils le plus gentiment du monde.

Quand un noir, porteur d'arachides, arrive la nuit, il va tout bonnement frapper à la porte d'une maison de commerce et exige que le chef lui-même se lève pour le recevoir. Après les compliments d'usage, qui sont fort longs, — car il faut demander des nouvelles de toute la famille : Comment va ton père ? comment va ta mère ? et ainsi de suite, en ayant soin de mentionner à tour de rôle : les femmes, les fils, les filles, les frères, les sœurs, les oncles et les amis ; litanie que le noir reprend à son tour et à laquelle on doit imperturbablement répondre, — le visiteur s'assied posément à terre, les jambes croisées, et dit : « J'ai faim ! » Aussitôt on lui donne à manger. Puis : « J'ai soif ! »

et on s'empresse de lui offrir du sirop dont les indigènes sont très friands et de l'eau-de-vie de traite, du « Sangara », que ceux qui ne sont pas musulmans préfèrent au sirop. Quand il s'est bien repu, le noir demande une pipe, du tabac, des allumettes et se retire, noblement, sans conclure aucun marché. Généralement, il traîne à sa suite quelques amis qui profitent de l'aubaine. Ce même noir se fera ainsi héberger pendant huit jours et plus, avant de se décider à vendre les quelques sacs d'arachides qu'il a apportés.

La commune de Rufisque, très prospère, fait tous ses efforts pour s'affranchir des lisières gouvernementales, qui semblent n'avoir servi, jusqu'ici, qu'à paralyser le développement des jeunes villes de la colonie au lieu d'assurer leurs premiers pas dans la voie du progrès.

Les Rufisquois professent un profond dédain pour tout ce qui a rapport à l'administration coloniale ; aussi jouissent-ils d'une fort mauvaise réputation dans les sphères gouvernementales. On prête au gouverneur Brière de l'Isle une phrase que nous ne résistons pas au désir de citer ; parlant à un de ses amis d'une décision qu'il venait de prendre, le général, alors colonel, aurait dit : « Après avoir consulté les communards de Rufisque, les radicaux de Gorée, les républicains de Dakar et *ces messieurs* de Saint-Louis, je me suis arrêté à la décision que je viens de prendre. » — Si la phrase a réellement été prononcée, elle est typique ; si elle ne l'a pas été, elle aurait pu l'être, car elle exprime parfaitement la manière de voir des divers gouverneurs sur les quatre villes de la colonie.

Il ne faut pas croire, d'après ce que nous venons de dire, que les Rufisquois soient des démagogues à tous crins, rêvant le renversement des institutions vénérables dont les différents ministres de la marine ont cru devoir doter le Sénégal. Point ! Les Rufisquois se trouvent très bien chez eux, s'administrent à merveille entre eux, et, ne demandant aucune faveur au gouvernement, le prient instamment de vouloir bien ne pas s'occuper d'eux.

L'union des habitants de Rufisque et leur esprit de solidarité font du reste l'admiration de tous les colons sénégalais. Là,

pas de querelles de clocher, il n'y a pas d'église ; pas de cancans, il n'y a pas de dames européennes ; pas de discussions oiseuses, il n'y a pas de journaux ; — ni administrateurs ni administrés, tous Rufisquois ! Le 5 septembre 1882, il y avait au Sénégal des élections pour le renouvellement partiel du conseil général et Rufisque avait un conseiller à élire. M. Lamartynie, adjoint au maire, a été élu à l'unanimité moins une voix, la sienne, et les noirs prirent part au vote ! On ne sait qui cette élection honore le plus de l'élu ou des électeurs.

La quatrième ville de la colonie est Dakar, fondée en 1864 par le colonel Pinet-Laprade, dans une situation admirablement choisie, sur la pointe méridionale du Cap Vert, à l'ouest de Rufisque, et à 3 kilomètres de Gorée avec laquelle elle ne forme qu'une commune, ce qui, vu l'importance de chacune de ces villes, n'a pas la moindre raison d'être. Dakar a tout ce qui manque aux autres villes de la colonie : une rade magnifique comme étendue et comme sûreté ; la correspondance directe avec la France par les grands paquebots de la ligne du Brésil qui y font escale ; — c'est la seule ligne reliant le Sénégal à la métropole ; — un dépôt de charbon important créé par les Messageries maritimes, qui attire dans la rade un certain nombre de vapeurs visitant la côte ; des rues larges, bien battues, sur un terrain ferme... qui n'attendent plus que des maisons pour les border ; des puits nombreux fournissant de l'eau potable excellente ; de jolies promenades ; une école de garçons dirigée par des frères ; une école de filles ; une ambulance, une belle caserne de cavalerie, une caserne d'artillerie ; un hôtel fort bien tenu, le seul de la colonie ; les ateliers de construction du port, ceux de l'artillerie ; une ligne télégraphique reliant Rufisque et Saint-Louis, et enfin une église. Cette église a ceci de particulier, qu'elle ressemble à tout ce que l'on veut, sauf à une église ; que son clocher est invariablement pris de loin pour un pigeonnier, et que l'architecte, grisé sans doute par la beauté de son œuvre, a oublié d'y construire une sacristie.

Pour remédier à ces défauts, le vénérable curé de Dakar, qui compte quarante années de service sur la côte d'Afrique et connaît à fond le côté faible des noirs, a fait placer dans le chœur,

bien en évidence, entre la Vierge et saint Joseph, la statue d'un saint nègre, canonisé pour la circonstance, dans le but d'encourager les indigènes à se convertir au christianisme, en leur montrant qu'il n'y a pas que des blancs au Paradis, — ce qui flatte leur amour-propre, mais ne les convertit guère.

V

Une chose faciliterait la conversion des indigènes, bien plus efficacement que la statue du saint nègre : ce serait la tolérance de la polygamie par les missionnaires.

Toutes les populations noires de l'Afrique, sauf quelques tribus riveraines du Congo, sont polygames, comme le sont aussi les Maures et les Arabes. Nos populations sénégalaises ne sont pas polygames, comme on l'a dit, parce qu'elles sont musulmanes, mais elles ont, au contraire, volontairement embrassé le mahométisme, parce que cette religion tolère la polygamie.

L'accord presque parfait de toutes les populations africaines à pratiquer la polygamie fait naturellement attribuer à cette institution une cause impérieuse d'ordre purement physique. La cause existe en effet et elle est naturelle : c'est la prédominance du sexe féminin. Les recherches faites à ce sujet parmi les peuples soumis à notre domination ont permis de constater une disproportion notable entre les deux sexes : au Gabon, on a trouvé le rapport 2,5; au Sénégal, les mêmes recherches ont donné 2,4. Cela revient à dire, dans le dernier cas, que, dans un village nègre comptant 600 habitants nubiles, on trouverait, avec le système de la monogamie, 200 ménages et 200 femmes non pourvues!

La polygamie, telle qu'elle est pratiquée au Sénégal, n'a du reste en soi rien d'immoral. Le noir qui se marie donne aux parents de l'épousée ou à celle-ci une dot proportionnée à la beauté et à la jeunesse de la jeune fille. Le jour même du mariage, il verse le tiers de la dot environ; les deux autres tiers ne seront exigibles que le jour où il voudra prendre une seconde femme. Chaque femme est logée dans une case à part et sa dot

lui sert à élever ses enfants. Le mari doit les mêmes égards à chacune de ses épouses et est tenu de les visiter dans un ordre déterminé. Il n'est pas plus vrai de dire que le noir achète ses femmes, qu'il ne serait juste de prétendre qu'en Europe la jeune fille bien dotée achète son mari. Des deux côtés, il y a convenance mutuelle et contrat librement consenti. Quand on dit aux indigènes qu'en France ce sont généralement les femmes qui dotent leur mari, ils ne manquent pas de rire et de dire : « Il faut que les femmes « toubab » valent bien peu pour que leurs parents soient obligés de payer les hommes pour les prendre ! »

Ici les femmes sont libres d'aller et de venir à leur gré ; elles se partagent les soins du ménage de l'époux, préparent en commun sa nourriture et filent le coton destiné à tisser son *boubou.* Elles sont si satisfaites de leur position, que l'adultère est une chose à peu près inconnue au Sénégal.

On le voit, la polygamie ne peut pas et ne doit pas être supprimée en Afrique. Que les missionnaires soient plus tolérants, qu'ils aient des idées plus larges sur le but de leur mission, laquelle devrait être avant tout civilisatrice ; qu'ils admettent la compatibilité de la polygamie et du christianisme sur le sol africain ; et, nous en sommes certains, les conversions seront nombreuses et aideront puissamment au développement de la colonie. Il nous paraît, en effet, permis d'affirmer, en se plaçant à un point de vue purement politique, que la prospérité du Sénégal est liée à la conversion des indigènes à la religion chrétienne sous l'une ou l'autre de ses formes.

Outre les questions d'ordre général, telles que la haine et le mépris des Roumis qu'enseigne la religion musulmane, le fanatisme des populations, les révoltes continuelles prêchées sans cesse par les marabouts, il en est une d'un ordre plus particulier au Sénégal, sur laquelle nous demandons la permission de nous expliquer.

Nous voulons parler du préjugé qui fait considérer aux noirs musulmans tout métier comme avilissant. Ils ne reconnaissent que trois classes respectables d'individus : les agriculteurs, les pasteurs et les guerriers. Le travail du bois et celui des métaux, répondant pourtant à leurs besoins journaliers, sont également

méprisés. Dans chaque village, il y a bien un forgeron qui travaille à la fois le fer et l'or, répare les outils des agriculteurs, fabrique des armes pour les guerriers et des bijoux pour les femmes; mais c'est un être considéré comme appartenant à une caste absolument inférieure. Les fils de forgerons succèdent à leurs pères; les enfants ne trouvent à se marier qu'entre eux.

Le bois est travaillé par une autre caste, nous dirions presque une autre race, les Laobé, qui forment des petites tribus vivant complètement isolées au milieu des forêts. Les Laobé sont des ouvriers adroits, travailleurs, paisibles, ne professant aucune religion et vivant du produit de leur chasse et de leur travail. Ils se marient entre eux et n'ont de rapports avec les autres noirs que pour leur vendre les ustensiles de ménage en bois usités dans tous les villages, et les pirogues dont se servent les pêcheurs. Ces pirogues sont fort adroitement creusées dans un tronc d'arbre, à l'aide d'un couteau, seul outil dont se servent les Laobé et qu'ils manient avec une habileté remarquable.

Nous avons démontré que le Sénégal était une colonie exclusivement commerciale; elle pourrait aussi aisément devenir une colonie industrielle.

Nous avons fait remarquer que l'arachide, produit principal d'exportation, représente un prix minime sous un très gros volume et par suite se trouve grevée d'un fret onéreux. Nous ajouterons qu'une grande partie des arachides expédiées en Europe revient au Sénégal, grevée d'un nouveau fret, sous la forme d'huile, dite huile d'arachides, que les noirs nous achètent pour préparer leurs aliments, dont le principal est le couscous. Quelle économie de fret, et par conséquent quelle source de richesses pour notre commerce colonial, si l'huile d'arachides était fabriquée au Sénégal même, livrée directement à la consommation, et le surplus expédié en Europe grevé d'un seul fret!

Mais, pour créer et exploiter des usines, il faut des ouvriers, et il n'y en a pas au Sénégal.

Les bois de construction et les bois précieux abondent, prin-

cipalement dans nos possessions du sud; on ne peut les exploiter faute de bras.

N'a-t-il pas fallu aller au Maroc, en 1882, embaucher *quatre cents* terrassiers pour les travaux du chemin de fer intérieur, quand il y a plus de six millions de noirs dans la colonie!

Tous les produits de première utilité sont envoyés d'Europe. L'industrie est absolument nulle. S'agit-il de bâtir une maison? On doit faire venir de France la chaux, le plâtre, les briques, les pierres, la charpente, les tuiles, les boulons, les vis, les serrures, tout en un mot, jusqu'aux clous et aux chevilles en bois! Rien, absolument rien, n'est fabriqué sur place. Dans les villes, il n'y a ni cordonniers, ni tailleurs, ni chapeliers, ni bijoutiers; on doit envoyer sa montre en Europe pour la faire nettoyer ou y remettre un verre; a-t-on besoin d'une réparation urgente à ses effets? c'est aux sœurs que l'on doit s'adresser. Comment peut-on espérer que, dans des conditions semblables, nos villes prennent un développement sérieux? Tant qu'il en sera ainsi, ce ne seront pas des villes, mais de simples comptoirs. On est en droit d'exiger mieux d'une colonie aussi ancienne, appelée à jouer un rôle important dans l'avenir.

Nous devons par tous les moyens possibles travailler à déraciner chez les noirs un préjugé aussi préjudiciable à nos intérêts. Il faut payer grassement ceux qui voudront s'adonner à un métier et paraître les entourer d'un respect particulier; il faut que le gouvernement de la colonie prenne la question en sérieuse considération; il faut fonder des écoles professionnelles et d'apprentissage, où les petits nègres pourront entrer facilement dans leur jeune âge, moyennant rémunération aux parents; il faut exiger que la population indigène française, tout au moins, parle le français, et pour y parvenir on n'a qu'à renoncer au système des interprètes devant la justice; il faut enfin, et ce sera là à notre sens le meilleur remède, que les missionnaires, très influents auprès des noirs de nos villes, renoncent à une intolérance à la fois étroite et impolitique en ce qui regarde la polygamie. La religion et la colonie y gagneront. Cela est si vrai, que les quelques ouvriers nègres que l'on rencontre au Sénégal sont tous catholiques; mais leur nombre est malheureusement fort

restreint, et les sections d'ouvriers de la marine les accaparent presque en totalité.

Dans un rapport, qui n'a jamais été imprimé, croyons-nous, adressé à M. le gouverneur Brière de l'Isle, l'honorable député actuel du Sénégal, M. Gasconi, faisait ressortir comme nous la mauvaise situation que créait à la colonie la déconsidération dans laquelle les noirs tiennent tous les métiers, et proposait comme seul remède à cet état de choses une sorte de rétablissement de l'esclavage au profit de nos colons.

M. Gasconi conseillait, en substance, d'acheter aux noirs de l'intérieur leurs enfants et de les placer *en tutelle* jusqu'à 21 ans, âge auquel ils deviendraient libres, chez des commerçants ou dans des ateliers d'apprentissage. Il cherchait à rendre sa proposition plus acceptable en la présentant surtout comme une œuvre philanthropique. « En effet, disait-il dans son rapport, si nous n'achetons pas ces enfants, ils sont destinés à être vendus comme esclaves aux traitants maures, qui iront les échanger sur les marchés de l'Afrique centrale contre les produits du pays. » — Ce qui est malheureusement vrai. — « En les achetant, au contraire, nous assurons leur bonheur, puisque nous les arrachons à un sort misérable pour les doter d'un métier grâce auquel, à leur sortie de tutelle, c'est-à-dire à 21 ans, ils pourront aisément gagner leur vie tout en travaillant à la prospérité de notre colonie. »

Certes, présentée ainsi, cette proposition dont nous garantissons, sinon le texte, du moins le sens, est de prime abord séduisante et semble acceptable; mais on ne tarde pas à comprendre que cette « tutelle » jusqu'à 21 ans ne serait qu'un esclavage déguisé, et que nos lois aussi bien que notre conscience nous interdisent, même dans un but louable, tout acte qui paraîtrait sanctionner l'existence de la servitude forcée sur notre territoire.

Nous n'ignorons pas que l'esclavage, que l'on désigne sous le nom de captivité au Sénégal, est une coutume invétérée dans les mœurs de la société africaine et que tous nos efforts n'aboutiront pas à le faire disparaître; raison de plus pour éviter de prendre aucune mesure qui semblerait, de notre part, une sorte

de reconnaissance tardive d'un état de choses que nous ne cessons de combattre par tous les moyens depuis 1848.

Comme atténuation, nous devons dire pourtant que l'esclavage, tel qu'il se pratiquait en Amérique, ne ressemble nullement à la captivité telle qu'elle existe au Sénégal, chez les peuples noirs placés sous notre protectorat. En Amérique, il y avait entre le maître et l'esclave une différence tranchée et ineffaçable d'origine, de race, de couleur, qui contribuait à rendre le premier très dur et très exigeant vis-à-vis du second, pauvre être à part, créé tout exprès pour travailler et souffrir. Au Sénégal il n'en est pas ainsi : le maître est noir comme son captif, souvent de même race, souvent de la même tribu, ou d'une tribu voisine, et tel changement de fortune se rencontre parfois qui intervertit subitement les rôles. Il y a trois sortes de captifs : ceux faits par la guerre, ceux achetés, et ceux nés de captifs. Ces derniers sont les plus estimés et font pour ainsi dire partie de la famille. On les désigne sous le nom de captifs de case. La tâche du captif au Sénégal est, nous sommes heureux de le dire, relativement douce. Elle se borne le plus souvent au travail des champs, dans lequel il est secondé du reste par tous les habitants de la case, et à assurer les besoins du maître et de sa famille.

VI

Donner une idée, forcément superficielle vu le cadre limité dont nous disposons, mais néanmoins scrupuleusement exacte, de ce que sont nos possessions sénégalaises, tel est le but modeste que nous nous sommes proposé en esquissant les mœurs et les coutumes des indigènes, en faisant la description rapide des vastes territoires placés sous notre protectorat, en effleurant les principales questions qui intéressent l'avenir de notre colonie, tant au point de vue agricole qu'au point de vue commercial et industriel.

Certes, des résultats importants ont été obtenus ; au lecteur de conclure si ces résultats n'auraient pas pu être plus considéra-

bles, à lui de juger si notre colonie est bien engagée dans la voie à suivre.

Peut-être, au ministère de la marine, ne s'est-on pas toujours suffisamment préoccupé de ce qui intéresse réellement le Sénégal ; la nomination d'un gouverneur civil, à Saint-Louis, nous fait espérer que l'on a enfin compris qu'il fallait donner à ce pays une impulsion nouvelle.

Nous souhaitons ardemment qu'avec l'administration de M. le baron Servatius commence pour le Sénégal une ère de réforme et de progrès, dont nos possessions ont le plus pressant besoin pour devenir ce qu'elles doivent être : une colonie industrielle et commerciale prospère et *unie*, à la fois le grenier, l'entrepôt et la métropole de l'immense champ d'exploitation que nous offre l'Afrique centrale.

A.-T. DE LESSERIE.

PETIT-PIERRE [1]

DEUXIÈME PARTIE

V

L'ORPHELIN

Voilà donc Petit-Pierre tout à fait orphelin. Il regretta sa mère, il la pleura, mais sans éprouver ce déchirement profond, ce vide immense, ce mortel désespoir du premier deuil, qui semblait avoir à demi paralysé son cerveau, son cœur, et presque tari dans ses yeux la source des larmes. Il aimait à parler d'elle, il ne parlait jamais de lui, mais il y songeait sans cesse, et, lorsque Nanon l'entendait se plaindre en dormant, lorsque, pendant le jour, elle le retrouvait dans quelque endroit écarté, le corps à l'abandon, le regard perdu dans l'espace, un sourire navré sur les lèvres, la vieille servante se disait :

— Il se souvient !

Il s'en fallait de beaucoup, d'ailleurs, que la santé de l'enfant fût tout à fait rétablie. La terrible fièvre dont il avait failli mourir, désarme rarement après une première défaite ; elle a des retours offensifs, des traîtrises sans nombre, et s'attaque successivement à tous les organes, ébranlés par ses assauts antérieurs. C'était à la poitrine de Petit-Pierre qu'elle s'attaquait maintenant. Bronchite ou coqueluche, il toussa durant tout l'hiver.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er juin.

Heureusement, Nanon tenait sa promesse ; elle remplaçait la mère, elle aimait l'orphelin comme s'il eût été son propre enfant.

Nous n'avons pas encore tracé le portrait de Nanon. Elle approche de la soixantaine, mais elle est alerte et vaillante encore ; grande et maigre, les traits accentués, l'abord revêche et bourru, le caractère à l'avenant ; très bonne au fond, avec ceux qui ont le bonheur de lui plaire et qui respectent son droit, ses prérogatives. Elle était reine absolue dans sa cuisine, tenue comme sa personne et, présentement, comme sa maison, avec une propreté flamande. Gare à quiconque aurait autrefois médit de ses maîtres ! gare à quiconque menacerait aujourd'hui le *petiot !* Elle montrerait aussitôt les dents. Une bonne chienne de garde, allez ! Une poule couveuse veillant nuit et jour sur son poussin, ayant bec et ongles pour le défendre. *Nanon la Rude,* comme on la surnomme au village qui l'a vue naître. Elle en conserve le costume, l'ancien costume des paysannes des environs de Paris, avec le madras crânement équilibré sur le chignon. Elle est fière de son indépendance et de son modeste avoir. Nous l'avons dit, ses gages ont été consacrés à l'embellissement de la petite ferme qu'elle habite. Son rêve était d'y prendre sa retraite, bien que seule, hélas ! Elle s'était mariée sur le tard ; elle a perdu presque aussitôt son mari, sa fille unique, sœur de lait d'Hortense. Elle l'eût gardée chez elle par pure affection, elle eût continué de la servir gratis *pro Deo*, s'il l'avait fallu. Ne croyez pas que l'orphelin lui soit une charge. Au contraire, c'est sa joie, son espérance et son orgueil. Elle a quelqu'un à aimer.

Il lui restait cependant un frère, de quelques années plus jeune, et qu'elle appelle Cadet, familièrement. Pour tous les autres, c'est maître Claude, l'instituteur de la commune, un vieux garçon, un brave homme, aussi doux que sa sœur est rude, aussi dévoué qu'elle-même à l'orphelin. Loin de s'en montrer jaloux, il a dit :

— Tu sais, j'en suis, de l'adoption. Pas d'enfant non plus, ce sera le nôtre.

Et Manon, lui tendant la main :

— Tope là ! c'est conclu. Part à deux, Cadet.

Pendant ce second hiver, où son nouvel écolier ne pouvait pas encore aller à l'école, maître Claude est venu le voir chaque jour et l'a fait travailler, pas beaucoup, seulement pour le distraire. Il lui a tout doucement appris à lire, les premiers principes de la calligraphie, comme dit le professeur : des bâtons, les lettres, quelques petits croquis à la plume. Le bambino semble avoir des dispositions pour le dessin.

Mais, au retour des beaux jours, c'est surtout à son développement physique qu'on les a consacrés. « Il lui faut de l'exercice, recommandait le docteur, le grand air et le soleil. » En conséquence, Nanon l'a conduit partout avec elle, au pré en allant faire paître la vache, ou couper de l'herbe pour les lapins, au lavoir particulier qu'elle se réserve au bord de la rivière ; le dimanche et les jours de fête, à l'église ; plus tard, à la fenaison, au sarclage ; glaner après la moisson, grappiller après la vendange, ou bien encore dans les bois, chercher le bois mort et les noisettes. Tous ces menus travaux de la campagne sont autant de récréations pour l'enfance. Le pays est des plus riants, la saison a été des plus favorables.

Petit-Pierre a repris des forces, de l'appétit, les curiosités et le babil de son âge. On a rencontré de futurs camarades avec lesquels il a fait connaissance. Mais il préfère la compagnie de ses parents adoptifs, Nanon, maître Claude, ou bien encore rester seul et rêver, les yeux grands ouverts. C'est un contemplatif, un mélancolique, un sauvage. On dirait que ses souvenirs l'absorbent et le captivent; qu'un travail de concentration s'opère dans son esprit, qu'une secrète pensée, toujours la même, grandit en lui, dominant toutes les autres.

— A quoi songes-tu? lui demande-t-on vainement.

Il se tait, mais son triste et pâle sourire semble répondre :

— Vous le savez bien.

Oui, Nanon le devine, et maître Claude aussi. Ils espèrent que l'école achèvera de le guérir, intellectuellement. Petit-Pierre vient d'y entrer. Il s'y plaît. Le contact des autres enfants, l'obligation de travailler et de jouer avec eux aux heures régulières, son caractère docile et ses dispositions naturelles, une certaine émulation qui le pique d'honneur, tout con-

court à justifier leur espérance. Un mois s'est écoulé déjà. Le petiot, — c'est ainsi qu'ils le nomment, — marche sur ses neuf ans. Il se montre plus hardi, plus communicatif. Le matin du 1er novembre, il a vu passer devant la maison beaucoup de monde, des femmes enveloppées dans leur mante noire, quelques condisciples portant des couronnes de jais ou d'immortelles.

— Où vont-ils?

Nanon feint de ne pas avoir entendu.

— Où donc allez-vous ainsi? crie-t-il à son voisin de classe qu'il vient de reconnaître.

— Eh pardieu! au cimetière, c'est demain le jour des Morts.

Petit-Pierre, comme frappé au cœur, s'est retourné vers Nanon. Il lui demande presque sévèrement :

— Pourquoi ne me l'as-tu pas dit? pourquoi n'y allons-nous pas?

— Je craignais pour toi l'émotion, mon chéri. Si tu le veux, nous irons; j'ai là ma couronne.

Ils partirent. C'était par un temps de froide brume, en harmonie avec cette matinée de deuil. La France a conservé le culte des morts et, même au village, on ne les oublie pas. Chacun reste fidèle à la visite traditionnelle; si les monuments sont rares, si parfois même l'humble croix de bois noir a disparu, s'il ne reste que le tertre funèbre, on en arrache l'herbe, on la remplace par du feuillage et des fleurs. Déjà maître Claude était là. Il avait fait la toilette de sa tombe de famille; il rendait le même hommage à celle de Mme Sorel.

— C'est là qu'est ta mère, dit Nanon; agenouille-toi comme je le fais moi-même, mon pauvre enfant, et prions le bon Dieu pour elle.

Il obéit en silence; mais, lorsqu'on se fut redressé :

— Et mon père? questionna-t-il.

— Tu sais bien, lui fut-il répondu, que M. Sorel n'est pas mort ici, au village. On l'a enterré là-bas, dans le cimetière de la ville.

— Allons-y.

— Y songes-tu? trois lieues!

— Je marcherai bien jusque-là ; conduis-moi.

— Je te le promets, quand il fera moins mauvais temps. Ce n'est aujourd'hui que la Toussaint, veille du jour des Morts.

— Eh bien, alors demain. Demain, n'est-ce pas, tu le jures?

— Oui, oui, murmura Nanon, vaguement inquiète de cette insistance et surtout de l'air de résolution qu'avait pris l'orphelin.

Pendant tout le reste du jour, il ne reparla plus de son projet; mais évidemment il ne s'en départait pas. Il alla dans le jardin cueillir les derniers chrysanthèmes, il en fit un bouquet.

— A demain, tu sais? dit-il avant de s'endormir, et comme assuré qu'on ne lui manquerait pas de parole.

Le lendemain matin, dès l'aube, Nanon procédait à sa toilette, mais sans bruit, pour ne pas réveiller son *petiot*.

— Je ne dors pas! lui dit-il en sautant hors du lit. Habille-moi vite, et partons...

— Impossible! répondit-elle en soulevant le rideau, tiens, regarde... il neige...

— Qu'est-ce que ça fait! Je dois aller là-bas... je le veux... je t'en prie...

Jamais encore il ne s'était montré si nerveux, si déterminé. Elle l'avait saisi à bras-le-corps, s'efforçant de le calmer, de le maintenir :

— Voyons! recouche-toi... sois sage... Nous irons un autre jour... tantôt, si la neige ne tombe plus... Je m'en vais à la première messe... Dors encore un brin... Après déjeuner, nous verrons... nous verrons...

Il ne regimbait plus; il se taisait, ne l'écoutant guère, mais la regardant d'un air de respect et comme si cette conviction s'affirmait dans son jeune cerveau, que Nanon ne l'y mènerait jamais, qu'il ne devait plus compter sur elle.

Tel était peut-être le sentiment de la brave femme; elle appréhendait l'émotion du funèbre pèlerinage, elle ne s'y déciderait que contrainte et forcée, elle le retarderait autant que possible.

Au retour de l'église, elle vint écouter à la porte de la chambre. Aucun bruit. Elle entr'ouvrit doucement la porte.

Rien ne bougea. Les rideaux du petit lit à demi fermés, tels qu'à son départ.

— Bon! pensa-t-elle, il s'est rendormi; ne songeons pour le moment qu'à ma cuisine.

Son frère était invité. Une heure plus tard, il arrivait.

— Où donc est Petit-Pierre? demanda-t-il.

— Je m'en vas le réveiller, il est grand temps! répondit-elle en posant sur la table la soupière, d'où s'échappait une appétissante fumée.

Nanon pénètre cette fois dans la chambre. Personne n'accourt à son appel. D'une main inquiète, elle découvre vivement la couchette. Elle est vide! Les vêtements du gamin ont disparu; le bouquet aussi... Plus de doute! Le fugitif s'en est allé là-bas, tout seul, à pied, par la neige!

— Ah! j'aurais dû m'en méfier! Quel malheur!

Maître Claude veut s'élancer à sa poursuite. Mais comment le rejoindre? Petit-Pierre a plus de deux heures d'avance... Mieux vaut emprunter la carriole du voisin. Tandis qu'on attelle, l'instituteur avale à la hâte une assiettée de soupe, un verre de vin, et le voilà parti...

On devine les angoisses de Nanon, sa fiévreuse impatience. Vers le soir seulement, un clic-clac triomphal signala le retour de Claude. Il rapportait Petit-Pierre, enveloppé dans son manteau.

— Pourquoi ne pas me l'avoir ramené tout de suite, mauvais frère?

— Eh! ma sœur, ne fallait-il pas laisser reposer le cheval... et réchauffer l'enfant, le réconforter aussi d'une pareille course. Il était à jeun... il grelottait...

— Pauvre petiot! Où l'as-tu retrouvé?

— Au cimetière!

Le fugitif se taisait, inerte, insensible à tous les soins qu'on lui prodiguait à l'envi. Déjà Claude l'installait dans le grand fauteuil sous le manteau de la cheminée, où Nanon s'empressait d'allumer un fagot.

— Approche-toi donc du feu, mon mignon. Tu dois avoir froid. N'as-tu pas faim?

— Non, non, répondit-il après un silence. Tout ce que je demande, tout ce que je veux, c'est comprendre... savoir...

— Quoi? quoi donc?

— Ce qu'on n'a pas voulu m'expliquer là-bas. Vous m'aimez tous les deux... Vous me direz tout...

Le frère et la sœur se regardaient, embarrassés, hésitants.

— Mais... mais de quoi s'agit-il? dit enfin Nanon. Qu'as-tu fait là-bas? A toi de nous l'apprendre d'abord... Voyons, commence.

VI

SOUVENIR

Au dehors, le jour s'éteignait dans un rouge couchant de novembre. A l'intérieur, déjà la nuit. Pas d'autre lumière que la flamme de l'âtre. Elle éclairait en plein le blême visage de Petit-Pierre, ses grands yeux fixes, brillants et comme avivés par les larmes.

Sans paraître s'adresser à Nanon, accroupie d'un côté du fauteuil, à Claude, qui, d'autre part, s'accoudait à la table, il commença de cette voix lente et profonde dont on se parle à soi-même :

— Je suis allé là-bas tout d'un trait, tout d'une haleine. Le vent me poussait et me portait. Je croyais entendre en avant une voix qui m'appelait, la voix de mon père... J'arrive au faubourg et je reconnais le chemin. Une foule s'y pressait... La porte était grande ouverte... J'entre... Je regarde... Des tombes anciennes... Ce n'est pas ici... Plus loin, parmi celles des dernières années, je cherche... je cherche et je ne trouve pas... Un gardien passe... Je me renseigne.

« — Où donc a-t-on mis M. Sorel?

« — Sorel, le notaire?

« — Oui.

« — Eh parbleu ! là-bas, de l'autre côté de la haie, où ce n'est plus terre sainte.

« J'y vais, le cœur déjà tout serré... C'est à l'écart, dans un coin rempli d'herbe haute et de ronces... Un seul tertre, une seule croix, à demi renversée... Pas de nom... une date... 17 *juin* 1858... Le jour où l'on renfermait papa dans sa bière... Je le revois, je le revois livide et glacé, tel que sous mon dernier embrassement... C'est bien là... Mais pourquoi relégué si loin des autres?... Je dépose cependant mon bouquet... je m'agenouille, je prie... Mais bien malheureux, tout honteux... Deux hommes s'arrêtent et me regardent, l'un avec pitié, l'autre avec colère... Et celui-ci, me montrant du doigt en s'éloignant :

« — C'est le fils du failli! c'est le fils du suicidé!

« Ces mots, je ne les connais pas, mais ils m'ont fait monter le rouge au front comme une insulte, une insulte à la mémoire de mon père! Je me jette en sanglotant, à corps perdu, sur sa pauvre tombe. Oh! je m'y sentais mourir, lorsque Claude est arrivé. Je l'ai suivi, j'ai fait tout ce qu'il a voulu, mais sur sa promesse de m'expliquer au retour ce que je n'ai pas compris, ce que je ne sais pas. Tu viens de me le promettre aussi, Nanon. J'attends... je souffre... Voyons!... Répondez!... »

Il s'était retourné vers eux, il les interrogeait avidement, moins encore de la voix que du geste et du regard.

— C'est juste, dit le frère, nous ne pouvons retarder davantage l'aveu pénible auquel il a droit.

— Que demandes-tu, mon pauvre petiot? balbutia la sœur épouvantée. Que veux-tu savoir?

Il répondit nettement, résolument :

— Ce que signifient ces deux mots-là : suicidé, failli?...

— Le suicide, expliqua l'instituteur, c'est l'acte d'un malheureux qui, ne pouvant plus supporter les peines de la vie, s'en délivre volontairement, par un coup de désespoir, et se tue.

— Lui-même?

— Oui.

Petit-Pierre réfléchit. On lisait sur son visage expressif qu'il évoquait tous les chers souvenirs pieusement conservés dans sa mémoire, dans son cœur, et qu'il revivait, pour ainsi dire, la

dernière soirée de tendresse et de bonheur intimes dont nous avons raconté les moindres incidents, dont le cabinet du notaire avait été le théâtre.

Puis, lentement, comme en rêve :

— Mon père m'aurait ainsi quitté, dit-il, sans que rien m'en avertisse... alors que j'avais encore tant besoin de lui... lui qui m'aimait tant ?...

Il ajouta sur un autre ton, avec la réminiscence enfantine du sourire d'autrefois :

— Lui qui m'avait promis de me mener, le lendemain, voir les bêtes ?...

Mais, élevant aussitôt sa jeune intelligence jusqu'à l'œuvre de raisonnement qu'elle s'imposait :

— Pourquoi se serait-il tué ?... reprit-il. Ah ! peut-être à cause du second mot... *Failli*... Qu'est-ce que c'est qu'un failli ?

— Celui, répondit maître Claude, qui n'a pu remplir ses engagements... payer sa dette...

— Sa dette !... se récria l'orphelin ; mais l'argent était là, sur son bureau... des billets... des rouleaux d'or.

— Je les ai remarqués ! dit Nanon.

— Ah !... Vous voyez bien !... s'écria Petit-Pierre triomphant. Il y en avait pour une grosse somme... Cent mille francs, je crois... Oui... papa me l'a dit... et ce qu'il voulait en faire le lendemain... Je me souviens !... je l'entends encore : « Payer ce qu'on doit, ça console de bien des peines ! » Il ne craignait donc pas de faillir, et rien ne lui manquait... Cet argent, dites-moi, qu'est-il devenu?

— On ne l'a pas retrouvé, déclara l'instituteur.

— On l'avait volé ! conclut l'enfant avec l'instinctive inspiration d'un héroïque effort. Ah ! je comprends, je devine... Pauvre père !... Non, tu ne t'es pas tué !... On t'a tué ! Qui ?... Le voleur, peut-être !

Il était étrangement surexcité, comme en état de somnambulisme, et, de ses mains convulsives, il s'étreignait, il se frappait le front pour en faire jaillir de nouvelles lueurs, une merveilleuse révélation de la vérité tout entière.

Nanon, la bonne Nanon, toute palpitante d'effroi, venait de

le saisir à bras-le-corps ; elle s'efforçait, pour ainsi dire, de ramener à terre cette pauvre âme aspirant au ciel.

— Mon enfant, calme-toi... ! Tu vas te donner encore les fièvres, être malade, mourir peut-être... Je ne te survivrais pas. Et qui donc alors se souviendrait de celui que nous n'avons pas oublié non plus ?...

L'orphelin, frappé par ces derniers mots, regarda la digne femme, puis son frère, qui, gravement, ajoutait :

— Écoute-moi !... L'heure est solennelle... et l'exaltation même de ton esprit, précocement développé par le malheur, m'autorise à te dire ce soir des choses que je ne répéterais pas demain... Oui, nous le croyons comme toi, M. Sorel a été victime d'une injustice, d'une erreur, peut-être d'un crime... Oui, ton devoir sera, mais plus tard, de réhabiliter sa mémoire...

— Réhabiliter ?... murmura-t-il interrogativement.

— C'est-à-dire, expliqua maître Claude, le remettre en honneur parmi les vivants... parmi les morts, en terre sainte... Ta mère le voulait, mais elle s'est sentie trop faible pour une pareille tâche... Nous ne serions pas assez puissants, même avec des preuves...

Un dernier éclair de seconde vue traversa le cerveau de Petit-Pierre. Il s'écria :

— Des preuves ?... Ah ! vous en avez ! vous savez tout !...

Nanon porta vivement un doigt à ses lèvres. Son frère la rassura du geste et répondit :

— Nous en aurons en même temps que toi, je l'espère du moins, le jour où tu auras vingt ans...

— Vingt ans ! murmura-t-il avec le regret de la longue attente qui l'en séparait encore.

— Telle fut la dernière volonté de ta mère, poursuivit Claude. Obéis... patience... attends ! Que ferais-tu plus tôt, chétif et sans appui, contre un adversaire expérimenté, perfide, et richement soutenu par d'autres coquins, ses pareils ?...

— Ah ! nommez-les-moi !

— Non ! Mais, sache-le dès aujourd'hui, nous te les ferons connaître quand il en sera temps, quand tu seras un homme.

Et, comme l'enfant secouait tristement la tête :

— Oui, oui, je sais, je lis dans ta pensée, continua l'instituteur. Et ton père? Il restera donc là-bas, dans le coin des parias, sous l'herbe et les ronces? Il le faut. Le temps lui paraîtra moins long qu'à son fils. Il revit dans l'éternité. Nos mois, nos années sont pour les morts des minutes. Il sait que tu ne l'oublies pas, il est content de toi. Ne changeons rien à son tombeau; ce serait donner l'éveil à l'ennemi, que tu devras surprendre et plus facilement confondre. Une date a suffi pour que tu reconnaisses l'endroit. Nous y retournerons à chaque anniversaire, je te le promets. Quelques fleurs, ta prière naïve, une larme de toi, voilà tout ce qu'il demande pour dormir en paix. Toi, grandis et travaille. Ne te tourmente plus d'énervantes chimères qui ne sauraient que retarder ta croissance physique et morale. Sois de ton âge, acquiers des forces, instruis-toi. Tu ne seras jamais trop savant ni trop fort pour la mission filiale que te réserve l'avenir.

Longtemps encore maître Claude parla ainsi, très simplement, mais avec autant de sollicitude que de sagesse et d'autorité. On comprenait que pareille explication, pareille exhortation serait la dernière jusqu'à nouvel ordre, et que ce devait être bien entendu, bien convenu. Il le déclarait, d'ailleurs, et Petit-Pierre se le tint pour dit. Quelques paroles austères, quelques maternelles caresses de Nanon le consolaient en même temps. La chaleur du foyer le pénétrait, rendue plus douce encore par le contraste des froides blancheurs de neige qu'on entrevoyait à travers les vitres et de l'âpre vent de novembre qui se lamentait au dehors. Les crises nerveuses des enfants sont parfois terribles; mais elles s'apaisent vite quand un bien-être relatif succède à l'épreuve et qu'ils se sentent encouragés, aimés par ceux qui les entourent. Tel était le cas de notre héros. Il ne pouvait douter du dévouement des deux excellentes créatures qui s'efforçaient à l'envi de calmer son chagrin, qui s'engageaient tour à tour à le seconder plus tard, mais de tout leur cœur, dans l'œuvre de réparation promise à son espérance. Il y comptait maintenant.

Accablé, d'ailleurs, par la fatigue, il ne tarda pas à subir la réaction d'un trop grand effort intellectuel. Il s'endormit entre

les bras de Nanon, une main dans sa main, l'autre dans celle de maître Claude, en leur disant à tous les deux :

— Merci, merci !

. . . .

Il se réveilla le lendemain, alerte et dispos, comme si la nuit aussi lui avait porté conseil. Il s'habilla promptement, sortit de même, et, comme Nanon s'en étonnait, lui disant :

— Quoi ! de si grand matin ! Où vas-tu donc ?

Il répondit bravement, résolument :

— A l'école !

VII

UN AMI

Chacun resta fidèle à l'accord qui venait d'être conclu. Une seule fois Petit-Pierre y manqua. Il avait trouvé parmi les quelques objets laissés par Mme Sorel, dans son buvard, le brouillon d'une lettre commencée.

— C'est l'écriture de maman? demanda-t-il à Nanon.

— Oui... je crois... je ne sais pas lire... répondit-elle évasivement.

— Moi, je sais, reprit-il.

Et, lisant à demi-voix :

— « Mon ami, ne revenez pas... je vous en prie, je vous le défends... »

Nanon, plus troublée qu'elle n'eût voulu le paraître, s'empara vivement de l'écrit, qui ne contenait du reste que ces deux lignes et le jeta au feu.

— A qui défendait-elle de revenir? Il était donc revenu? murmura curieusement Petit-Pierre, déjà tout songeur.

Mais la brave femme ne le laissa pas se replonger dans les rêveries d'autrefois.

— Mon enfant, lui dit-elle, souviens-toi de ce que nous nous sommes promis les uns les autres. Un jour, quand tu seras

grand, tout s'expliquera... Jusque-là, rien de rien! C'est juré Faut-il que mon frère te le rappelle à son tour?

— Non... ne lui dites rien... Je n'y penserai plus... Je continuerai d'être sage...

Il l'était, et studieux comme pas un de ses condisciples. On eût dit qu'il cherchait dans les livres l'oubli des angoisses qui avaient torturé son enfance. Plus de rêveries; de l'action, de l'appréciation, une grande ardeur au travail, et qui, favorisée par ses dispositions naturelles, lui permettait d'accomplir des progrès surprenants. Maître Claude en était enchanté.

— Courage, enfant! lui disait-il, tu seras un homme!

Une flamme, un éclair brillait alors dans les yeux de l'orphelin. N'était-ce pas lui renouveler le serment que, lorsqu'il aurait vingt ans, on le mettrait à même de venger son père?

Mais c'était tout. On ne reparlait plus du passé. Rien ne le rappelait. Si parfois des gens de la ville venaient en promenade au village, c'étaient des inconnus, des indifférents. Quelques années avaient suffi pour créer autour du jeune Sorel ce vide profond, cet isolement, cette sorte d'exil moral qui sont la conséquence des grandes infortunes. Il semblait n'avoir plus de famille, plus d'autres amis que ses parents adoptifs. Pour tout patrimoine, une petite rente qui lui venait de sa grand'mère.

— Tu n'es pas à notre charge! lui avait dit l'instituteur, pressentant sa fierté.

— Oh! nous t'aurions gardé sans cela! s'était empressé d'ajouter la sœur; nous te faisons même des économies pour l'avenir!

L'avenir, c'était le collège, mais on n'aurait pas assez d'argent.

— Nous obtiendrons une demi-bourse, pensait Claude.

Nanon disait :

— Le bon Dieu y pourvoira!

Petit-Pierre avait cependant un tuteur. C'était Fautrat, devenu *maître* Fautrat. Il avait acheté l'étude, après en avoir tant bien que mal opéré la liquidation, et paraissait médiocrement se soucier de son pupille. On ne l'avait pas même revu.

— Heureusement! se disaient-ils tous les trois.

Une autre année — la onzième de notre héros — s'écoula sans incident remarquable. L'été de la suivante, en arrivant pour souper, Claude apporta une lettre dont Nanon devait prendre connaissance à son tour.

— C'est de M. Gérard! avait-il dit préalablement.

Et, comme son élève le questionnait d'un regard curieux :

— Il veut tout savoir, ce gamin-là! dit en riant le maître d'école. Apprenez donc, jeune Sorel, que j'avais coutume, avant que ma sœur eût pris sa retraite et habitât sa maison, de la louer à des Parisiens, à des artistes, comme il en vient en villégiature à Saint-Florent chaque été. Le plus fidèle de ces oiseaux de passage se nommait Gérard, un peintre de talent. S'il était là, je me permettrais d'ajouter : un ami. Je crus devoir le prévenir quand le logis ne fut plus libre. Il émigra en Bretagne, au Mont-Dore, dans les Vosges. Je n'espérais plus le revoir, mais voilà qu'il m'écrit : « Arrangez-vous comme il vous plaira, je reviens à Saint-Florent ; j'y serai dans huit jours, et pour toute la saison... chez vous... pas ailleurs... »

— Comment allons-nous le recevoir? Où le mettre? s'écria Nanon.

— Ne reste-t-il pas la grande chambre d'en haut?

— C'est presque un grenier!

— Ce sera presque un atelier! Nous avons une semaine d'avance pour y faire boucher les trous, coller du papier, mettre des meubles... le lit, quelques chaises, une table, un fauteuil... M. Gérard n'en demandera pas davantage. Il travaille dehors quand c'est beau temps... Les jours de pluie, il travaillera dans la grande salle, ici même... Il n'est pas exigeant... Un artiste! Je réponds de tout... Tu verras!

En effet, quand le peintre arriva, tout lui plut, le logis comme les gens. C'était un petit homme d'une cinquantaine d'années, trapu mais alerte, très simple et très cordial d'allures, la physionomie intelligente et rabelaisienne, avec un franc sourire, des yeux clairs et gais, un beau front sous des cheveux déjà presque blancs, en broussaille. Il jouissait d'un certain renom, surtout parmi ses confrères. Rien qu'à le voir, on devinait qu'il était loyal et bon. Le vrai philosophe *contentus suâ sorte*. Un

peu rustique, bien que très digne, mais pas fier. Il avait embrassé Claude; il embrassa Nanon, Petit-Pierre. Et, comme le type et la pose de ce dernier le tentaient, tout de suite il en fit un croquis pour essayer ses crayons.

En se reconnaissant, esquissé de pied en cap et si vite, l'écolier ne put retenir un cri de surprise et d'admiration.

— Oh! dit Claude, c'est qu'il a vraiment du goût pour le dessin... Voyez plutôt ses études... Des arbres, des animaux, la tête de Romulus...

— *Naturablement* ! fit Gérard.

Et, jetant un coup d'œil sur les premiers essais soumis à son appréciation, il ajouta :

— Pas mal !... de l'idée !... du trait !... Ce sera mon rapin, les jours de congé, s'entend... et, dès ce soir, s'il est libre, je l'emmène...

— Après souper! se récria Nanon, qui venait de mettre le couvert.

Il avait été convenu que l'artiste prendrait pension chez elle.

— Oh! pas difficile non plus quant à la nourriture! disait-il; l'omelette au lard... une gibelotte, une matelote, une friture... Je me rappelle les excellents poissons de votre petite rivière! Peu de viandes, des légumes... la soupe aux choux!... Ça me suffira... J'en raffole!

Mais Nanon ne l'entendait pas ainsi. Un cordon bleu, vous savez! Ce premier repas, bien que sans prétention, fut parfait, y compris le petit vin du pays et le café. Maître Claude se souvenait que, pour son Parisien, c'était l'essentiel.

— On va donc me gâter ici? dit-il en se levant de table. Mais quel beau coucher de soleil!... Allons!... vivement, un fusain, du côté de la mare aux Saules!

C'était à quelques pas; Petit-Pierre l'y suivit, tout orgueilleux de porter le carton et le pliant du paysagiste. Celui-ci s'installa promptement. Un magnifique effet! Les derniers rayons du jour se mouraient sur les eaux dormantes. Çà et là, parmi les plantes aquatiques et sous la saulée, quelque reflet plus vif. Comme fond, de grands arbres dont le feuillage se découpait en noir sur le ciel rouge.

— Veux-tu ce qu'il faut pour faire comme moi? proposa l'artiste à l'enfant.

— Oh! je n'oserais pas!... murmura celui-ci tout ému; je vous regarde...

Il était émerveillé de voir l'œuvre se produire si rapidement, si sûrement, avec une telle puissance de vérité que jamais plus belle image ne s'était encore offerte à ses yeux. Il la voyait naître et grandir comme par enchantement; il la vit s'achever de même avant la nuit close.

Alors seulement Gérard alluma sa pipe et, pliant bagage, reprit le chemin de la maison. Il ne tarda pas à remonter chez lui, pour fixer son fusain, mais après avoir dit un mot aimable à chacun de ses hôtes, voire même à Petit-Pierre.

— Bonsoir, Pierrot! Nous passerons demain à d'autres exercices!

Le lendemain se trouvait être un dimanche. Notre écolier avait la promesse de passer la journée tout entière avec son nouvel ami. Il eut beau se lever de grand matin, déjà le peintre était aux champs, vers le bord de la rivière. Le jeune Sorel y courut, et bientôt entendit ce sympathique appel :

— Holà! hé! par ici! Te voilà donc, paresseux!... mais avec ton carton... bravo! Assieds-toi là, près de moi... Travaillons ensemble!

Il campait dans une sorte de presqu'île, avec son grand parasol, son chevalet, sa boîte à couleurs, tout l'attirail du paysagiste. La palette était faite, la toile prête, y compris l'esquisse de l'étude qu'il avait en vue : un moulin, des peupliers sur l'autre rive.

— Crayonne ce que je vais peindre, dit-il à son futur élève; mais regarde surtout ce qui me sert de modèle... Le vrai modèle, retiens ce premier principe, c'est la nature!

— Oh! je ne pourrai jamais...

— Essaye toujours!

Ils se mirent à l'œuvre en même temps. Parfois le maître donnait un conseil, et même le précisait d'un coup de crayon. Le travail en plein air le mettait en gaieté. Il sifflait comme un merle, contait de drôles d'histoires, ou chantait quelque joyeux

refrain. Son répertoire était inépuisable. Toutes les scies d'ateliers, toutes les rengaines populaires y passèrent.

Mais, tout à coup, consultant sa montre :

— Onze heures! s'écria-t-il, et l'appétit!... Je me sens une faim de loup!... Du reste, voici l'effet matinal qui se perd... Remontons déjeuner... Ça nous est bien dû!...

Vive le jambon et les saucisses!
Ah! que le jambon
Est bon!
Le jambon nous fait boire comme des Suisses.
Vive le jambon et les saucisses!

Il avait en même temps plié bagage, et, jetant un coup d'œil sur la naïve ébauche que Petit-Pierre resserrait dans son carton :

— C'est qu'il y a vraiment quelque chose chez ce moucheron-là! conclut-il.

Jamais encore Nanon n'avait vu revenir son *p'tiot* plus alerte et plus satisfait. Elle s'était surpassée quant au menu. On lui fit gaiement honneur. Au dessert, maître Claude demanda comment s'était comporté l'apprenti.

— Un bon point! lui fut-il répondu, regardez plutôt son ouvrage!

Nanon ne regardait que l'enfant.

— Vous lui avez déjà r'appris le rire!... murmura-t-elle.

— Il chantera ce soir! riposta Gérard. C'est l'heure à présent de travailler en forêt... Viens-tu, Petit-Pierre?...

. . . .

L'après-midi ne fut pas moins bien employé que la matinée. Au retour, l'écolier déplorait que ce ne fût pas tous les jours dimanche.

— Tâchez qu'on me permette de vous accompagner demain, m'sieur Gérard?

— Halte-là! répondit sérieusement l'artiste. Et l'école? Garde-toi de la déserter, mon jeune ami... Il faut d'abord s'instruire; voilà l'essentiel... Si je suis arrivé si tard, si je suis encore si peu, c'est que j'étais un ignorant... Demande à maître Claude de te raconter mon histoire.

VIII

VOCATION

Elle était instructive et touchante, cette histoire de François Gérard. Né de simples artisans, mais avec l'instinct de l'art, il avait manqué de tous les encouragements pour suivre sa vocation.

— Un métier de meurt-de-faim! disait son père, qui le mit en apprentissage chez un tapissier.

Ce tapissier ferma boutique. Voilà François sans place, et qui recommence à dessiner.

— Nous n'avons pas le moyen de te nourrir à rien faire, lui répétait-on.

Sa fierté se révolte. Il ne veut plus manger de ce pain qu'on lui reproche, et se réfugie chez un jeune peintre du voisinage, qui lui témoignait quelque intérêt.

— Prenez-moi comme rapin.

L'artiste refuse; il est encore inconnu, pauvre et souvent embarrassé pour lui-même.

Gérard insiste.

— Je gagnerai de l'argent... je ferai des coloriages, le ménage, vos commissions, tout ce qu'il faudra... ou bien je me jette à la Seine.

Jean David finit par consentir. C'était Jean David, le célèbre paysagiste, qui devait bientôt être célèbre, et mourir, hélas! si jeune.

Les voici donc inféodés l'un à l'autre, comme au temps de la Renaissance l'élève et le maître. Celui-ci vendait quelques tableaux; celui-là, tout en étudiant avec ardeur, enluminait des estampes, des *chemins de croix*. On émigra dans la banlieue, par raison d'économie; plus tard, un peu plus loin, à la campagne. François cultivait le jardin, surtout en légumes, qu'il cuisinait à toute sauce, mais le plus souvent sans beurre. Il s'ingéniait à conjurer la mauvaise fortune. Un jeune Caleb!

Cette vie de bohème, honnête et laborieuse, touchait cependant à son terme. Le succès arriva, du moins pour Jean David; en même temps, ce mal qui ne pardonne pas, la phtisie pulmonaire. Il était frappé, condamné!

Durant dix-huit années, à force de soins et de dévouement, François avait prolongé cette frêle et glorieuse existence. Ce ne fut qu'après avoir fermé les yeux de son cher malade qu'il avait songé à lui-même. Il avait alors du talent. Ses premières œuvres, datées de Saint-Florent, l'attestèrent. Mais pas d'éducation première, pas d'école, ainsi qu'il venait de le regretter tout à l'heure. Il avait dû tout apprendre et tout conquérir, à l'heure où les autres artistes se reposent déjà sur leurs lauriers. L'aisance relative dont il jouissait maintenant, sa réputation, ses couronnes, ne lui étaient venues qu'avec les cheveux blancs. Tel était le guide qu'un heureux hasard donnait à Petit-Pierre.

— Je n'en connais pas de meilleur, avait déclaré maître Claude.

Nanon ne tarda pas à dire :

— Il est bon comme du bon pain. Avec ça, la gaieté d'un pinson.

Arrivèrent les vacances, qui rendirent inséparables l'artiste et son petit compagnon. Plus d'école. On les rencontrait tous les jours ensemble par monts et par vaux, travaillant à côté l'un de l'autre. Si l'élève connaissait l'histoire du maître, le maître n'ignorait plus celle de l'enfant. Il s'y intéressait de tout cœur.

— Ah! mais c'est que je l'aime, mon petit rapin! disait-il.

— Et moi donc! répondait l'enfant, qui ne l'appelait plus monsieur, mais l'ami Gérard.

Une sorte d'adoption tacite et réciproque en résulta. Le peintre était maintenant seul au monde, et ce pressentiment, cet espoir lui souriait, d'être un jour pour l'orphelin ce que Jean David avait été pour François Gérard, moins la misère des commencements. Encore fallait-il s'assurer de la vocation de Petit-Pierre. Dès la fin de cette première saison, le maître y croyait déjà. L'année suivante, il n'en douta plus. Les merveilleux progrès de son élève la lui garantissaient.

— Il est doué, déclara-t-il, ce sera un artiste.

Vous n'auriez plus reconnu l'enfant malingre et languissant d'autrefois. Sa pâleur, légèrement brunie par le hâle, est celle de la santé. S'il est plus svelte et plus élancé que les jeunes paysans, ses camarades, il ne leur cède en rien sous le rapport de la force et de l'agilité. Ses accès de mélancolie deviennent de plus en plus rares, surtout quand les beaux jours ramènent à Saint-Florent l'ami Gérard, les études d'après nature et le communicatif entrain dont il sait égayer les heures de travail. Le rapin chante et rit à présent comme le maître. Il porte crânement ses douze ans.

— Ne se souviendrait-il plus? pensent alors Claude et sa sœur.

Il va leur donner la preuve du contraire.

Gérard, à la veille de regagner Paris, achevait le portrait de Nanon. Ce portrait, Petit-Pierre le regarde et l'admire.

— Ah! que c'est beau, murmure-t-il, d'en arriver à pareille ressemblance, et de faire revivre ainsi ceux qu'on aimait, ceux qu'on aime!

Le peintre répond qu'il suffit de les avoir devant soi. Le jeune Sorel répond avec un accent étrange :

— Ou bien en soi-même.

Il court prendre son carton, il en sort un dessin commencé la veille et qu'il n'a voulu montrer à personne. Quand on l'interrogeait :

— Mais que fais-tu donc là?

— C'est mon secret.

Et le voici de nouveau qui travaille à l'écart, attentif et muet, comme par la concentration de tout son être. Ce n'est pas alentour, c'est en dedans qu'il regarde et paraît étudier son modèle. Un effort de volonté le possède, et se trahit tour à tour par une contraction douloureuse ou par un sourire. Il est tellement appliqué, tellement absorbé, que maître Claude, inquiet et curieux, s'approche en arrière, hasarde un coup d'œil, et s'écrie aussitôt :

— Son père! C'est le portrait de son père!

Petit-Pierre a relevé la tête d'un air triomphant: « Ah! vous l'avez reconnu! » Il sent lui-même qu'il a réussi, non par le

talent, mais la puissance du souvenir. Il ne cache plus la chère image ; il la montre, au contraire, avec orgueil, avec attendrissement, avec joie :

— Papa! oui, c'est bien papa! mon pauvre papa!

Et deux torrents de larmes ont inondé son visage !

Chacun à son tour examine le portrait.

— Ah ! j'étais bien sûre, moi, qu'il n'avait pas oublié! balbutie en sanglotant Nanon.

L'ami Gérard n'est pas moins ému.

— Courage ! dit-il en embrassant son élève, je connais également l'espoir gravé dans ton cœur... Travaille !... La carrière que je t'engage à suivre comporte de précoces succès, des récompenses éclatantes qui couronnent, à vingt ans, le front d'un artiste, et en font un homme ayant droit de parler haut, ou même, quant au passé, d'obtenir justice.

— J'y compte bien ! dit Petit-Pierre.

— Je te l'ai promis aussi, conclut énigmatiquement maître Claude. Mais patience... tu sais?... A vingt ans !

IX

UNE PISTE

L'ami Gérard est maintenant à Paris ; mais son jeune proteg lui envoie, chaque mois, des dossiers que le maître retourne avec des corrections et des conseils. On espérait le voir à Pâques, mais il achève un grand tableau pour la prochaine exposition, et qui lui vaudra peut-être la grande médaille.

De son côté, à l'école, Petit-Pierre vient de remporter le prix d'excellence, ce qui lui a fait des jaloux, même parmi les parents de ses condisciples. « Quel était donc cet intrus qui primait les enfants du pays ? » On en causa, le jour du marché, à la ville ; on se souvint. Le père avait fait du tort au monde, *il s'est péri*. Un pas grand'chose, et son fils pareillement. Ces propos circulaient parmi les gamins qui fréquentaient l'école. La Fontaine l'a dit : « Cet âge est sans pitié. » Déjà des allusions malson-

nantes avaient blessé l'oreille de Petit-Pierre. Un de ses camarades égara la montre d'argent qu'on lui avait donnée pour sa première communion. Ne la lui avait-on pas dérobée? Les soupçons se portèrent sur l'étranger, sur le jeune Sorel, et lui furent signifiés directement.

— Pourquoi donc m'accusez-vous? demande-t-il.

On lui répond :

— T'as de qui tenir.

Il insiste, il se fâche, et s'entend appeler : « Fils de voleur! »

Une bataille s'ensuivit. Notre héros était brave, et, bien que seul contre plusieurs, il remporta la victoire. Mais l'insulte l'avait exaspéré, désespéré. Heureusement, maître Claude se trouvait absent. « Ah! qu'il ne sache rien, Nanon non plus... Ça leur ferait trop de peine!... » Sous cette généreuse impulsion, Petit-Pierre s'enfuit à travers champs. Il va cacher dans le fond d'un ravin sa blouse déchirée, son front saignant et ses yeux en larmes. Ne croyez pas que ce soit à lui qu'il pense, c'est à son père.

— Ah! papa, mon pauvre papa!.. Quand donc pourrai-je leur prouver à tous que tu étais le meilleur des hommes et que tu n'as pas fait plus de tort aux autres qu'à toi-même ? s'écrie-t-il en sanglotant, la tête enfouie dans ses deux mains.

Tout à coup, du chemin creux, une voix avinée s'élève et lui crie :

— Tu pleures?... Ah! ah! tu rages... Eh bien, j'en suis content... chacun son tour!

L'orphelin s'est redressé. Il aperçoit, il reconnaît, se dessinant en noir sur le fond grisâtre d'une soirée d'hiver, la pittoresque silhouette du vieux Cochepain, un mendiant, un ivrogne, qui s'est toujours montré particulièrement hargneux à son égard. Ce misérable jouissait autrefois d'une certaine aisance, mais par l'usurpation de quelques lopins de terre, que le notaire Sorel l'avait contraint de restituer à qui de droit. De là sa haine contre le père, et plus tard contre le fils, qu'il effrayait de ses injures et de ses menaces incohérentes. Un jour, celui-ci l'avait ramassé dans une ornière et reconduit jusqu'à son gîte, l'ancienne hutte d'un charbonnier, sur la lisière du bois. Par

d'autres services, par quelques aumônes, à force de patience et de douceur, l'enfant avait fini par désarmer la brute, qui, depuis un temps, l'évitait. Aujourd'hui, Cochepain l'abordait de nouveau, hostile et railleur. Il était ivre.

— Mais que vous ai-je donc fait? murmura tristement Petit-Pierre.

— Toi?... Rien !... lui fut-il répondu d'un ton pâteux et traînard ; mais le tabellion ! Ça m'a ravi de le voir à son tour ruiné, déshonoré ! Injustement, d'accord... Je le sais, moi... J'ai tout vu...

— Quoi donc ? s'écria vivement l'orphelin, qui déjà s'était élancé pour soutenir l'ivrogne chancelant à chaque pas.

Il tomba sur un tertre où, non sans peine, il parvint à s'asseoir, à s'équilibrer de corps et d'esprit.

— Je te vois venir !... grommelait-il en même temps, tu voudrais me faire parler, malin !... Mais moi pas bête non plus !... Faudrait de l'argent pour que je parle... L'autre me paye bien pour me taire...

— Quel autre ?

— C'est-à-dire qu'il ne veut plus ! Dur à la détente ! Mais faudra bien qu'il aboule, ou sinon...

— Sinon ?

Le mendiant avait levé son bâton d'un air de menace. Puis, le laissant retomber sur les pierrailles du chemin, qu'il frappait avec colère :

— Gare à lui ! Je me vengerai ! conclut-il. — Quant à toi, petiot, rien de rien ! T'es gentil, je le reconnais, et pas fautif... Mais trop jeune et sans le sou... Bouche close ! Tu ferais plus facilement jaser ces cailloux qui ne répondent que par des étincelles...

Vainement Petit-Pierre suppliait.

— *Nisco* ! Je pourrais t'en donner pour dix pistoles, et encore !... Mais gageons que tu n'as pas seulement vingt francs... Il ne reste plus guère d'eau-de-vie dans ma gourde...

En s'accotant au talus, il venait de la sentir contre son dos. La ramener en avant, la déboucher, y coller ses lèvres et téter — c'est le terme dont il se servit — jusqu'à la dernière goutte,

ce fut pour Cochepain l'affaire d'un instant. Puis, les coudes sur les genoux, le menton dans les mains, dodelinant des épaules, il se mit à rêvasser tout haut, plus ivre encore, mais les souvenirs réveillés par cette libation suprême.

Petit-Pierre écoutait, immobile et retenant son souffle. L'ivrogne ne paraissait plus s'inquiéter de lui. Savait-il encore qu'il fût là ? Peut-être allait-il parler ?

— C'était par un beau clair de lune, balbutia-t-il vaguement. Minuit environ... Je dormais dans un fossé, sur l'autre rive... Un bon lit, l'herbe épaisse... et pour plafond le ciel étoilé... Do do ! l'enfant do !... Il me semble que j'y suis encore !

Il s'assoupissait, il divaguait, chantonnant et marmottant tour à tour des lambeaux de phrases confuses. Tout à coup, ses paupières alourdies s'entr'ouvrirent ; il prêta l'oreille, mais comme par hallucination rétrospective, et poursuivant de même entre les hoquets de l'ivresse :

— Un bruit de rames ! fit-il d'une voix assourdie... Tiens !... La barque !... Elle accoste là, juste en face... Un beau jeune homme en descend... Il entre dans la tonnelle... Puis la dame... Enfin, le mari... Gare là-dessous !... Qu'est-ce que je disais !... Pif ! paf !... Deux coups de feu... Faut-il me montrer?... Non !... Je ne suis déjà que trop signalé pour la prison... Un autre, du reste, m'a prévenu... Il accoste à son tour... Ah ! celui-ci, je le connais... Faut...

Il allait achever le nom ; il s'interrompit tout à coup, le regard braqué sur Petit-Pierre, qui, maître jusqu'alors de son ardente curiosité, n'avait pu se défendre d'un mouvement par lequel il venait de se trahir.

— Ah ! tu ne mouchardais, petite canaille !... s'écria Cochepain déjà remis en défiance. Non ! non !... tu ne sauras rien gratis. Où sont ces vingt francs ?

— Je les aurai ! Je vous les promets...

— Eh bien, soit ! quand tu les auras... Apporte-les demain matin, chez moi... Tu sais, près de la mare.

— Oui ; vous me direz tout ?

— Si l'autre ne s'est pas exécuté ! reprit le vagabond qui se relevait avec effort. Ah ! ah ! je l'ai déjà fait chanter pas mal...

Il ne veut plus... Je dois le revoir et, tu comprends, c'est pas pour un poussin que je tuerai la poule aux œufs d'or. Allons! c'est dit... Plus un mot ce soir... En route !...

Il s'en allait, titubant, lorsque la détonation d'une arme à feu l'arrêta net. Ce n'était pas la première qu'ils entendissent; on chassait aux alentours; mais celle-ci venait de retentir tout près d'eux; si près, qu'un perdreau blessé tomba dans le chemin creux. Un chien y bondit, stimulé par la voix de son maître, qui presque aussitôt apparaît, surgissant de la plaine au milieu du ciel rouge.

— Apporte! avait crié le chasseur.

Petit-Pierre le reconnut surtout à sa voix. C'était Fautrat.

— Tiens! fit Cochepain gouailleur, quand on parle du loup...

Brusquement, le notaire l'interrompit :

— Que fais-tu là, soulard, avec cet enfant ?

Puis, remarquant que celui-ci s'essuyait la main :

— Un grain de plomb t'aurait-il blessé, par hasard ?

— Non, répondit Petit-Pierre, c'est une goutte du sang de l'oiseau qui m'était tombée là...

— C'est imprudent de se tapir ainsi sur la passée des chasseurs, conclut Fautrat. Regagne le village... et toi, ta tanière, ajouta-t-il en s'adressant à Cochepain. Allons! détale vivement, triple brute !

— Eh bien, quoi? Pas de gros mots! On s'en va... mais au revoir! grondait l'ivrogne, quelque peu dégrisé, et qui s'éloignait, ricanant d'un air étrange.

De l'autre côté, Petit-Pierre gagnait déjà du terrain. On sait quelle instinctive répulsion lui inspirait l'ex-clerc de l'étude paternelle. D'ailleurs, il avait hâte d'être seul et de réfléchir, d'aviser au parti qu'il devait prendre.

Fautrat, debout sur la berge, les regardait en dessous, tout en rechargeant son fusil. Il ne le remit sur l'épaule qu'après les avoir vus disparaître tous les deux, et seulement alors il rejoignit ses compagnons de chasse, aux dernières clartés du jour mourant.

. . . .

Quant au jeune Sorel, toujours courant, il atteignit l'enclos, passa au travers d'une brèche de la haie, rentra dans la maison par la porte de derrière, et, sans avoir rencontré personne, grimpa vivement jusqu'à sa chambre, dans laquelle il s'enferma.

Au-dessus du rustique bureau de sapin réservé pour son travail au logis, parmi des livres d'écolier, se trouvait une tirelire dans laquelle il amassait, pour s'acheter une boîte à couleurs, les gros sous, les piécettes blanches que lui avait mérités sa bonne conduite, et même deux écus, cadeaux d'adieu de l'ami Gérard.

Il renversa la tirelire et la secoua vivement, par saccades impatientes. Puis, comme l'argent n'en sortait pas assez vite, il la cassa, dans un mouvement trop nerveux, sur le coin du bureau.

A ce bruit, la porte se rouvrit tout à coup. Maître Claude parut sur le seuil.

— Que fais-tu là ? dit-il. On m'a raconté tes prouesses à la sortie de la classe... Je ne te gronde pas ! On te provoquait... Mais qu'es-tu devenu depuis lors, et que s'est-il passé ? Te voilà tout ému, fracassant la terre cuite qui renfermait ton épargne...

— Il me faut vingt francs ! déclara résolument Petit-Pierre.

— Pourquoi ?

Et, comme l'enfant se taisait, le maître insista.

— Pourquoi cet argent ? Je devine, à ton trouble, à ton silence, quelque chose de mystérieux et d'extraordinaire... Un secret espoir brille dans tes yeux... Parle !... Ne sais-tu pas que, ma sœur et moi, nous sommes à toi de tout cœur ? N'ai-je plus ta confiance ?

Il l'avait attiré vers lui ; il s'asseyait, le tenant entre ses genoux, dans ses bras. Petit-Pierre ne résista pas davantage ; il raconta sa rencontre avec Cochepain, les aveux énigmatiques de l'ivrogne, sa promesse d'une révélation complète et le prix qu'il y mettait, le rendez-vous pour le lendemain à la hutte de la forêt.

Maître Claude était devenu songeur.

— Tu as raison, dit-il, c'est sérieux et peut-être providen-

tiel... Ne négligeons aucune preuve... Il faut y aller... Nous irons ensemble.,.

— Mais, s'il refusait de s'expliquer devant vous...

— Ne crains rien... Je ne me montrerai pas tout d'abord... Je n'interviendrai que s'il en est besoin, si tu m'appelles...

Fallait-il mettre Nanon dans la confidence ? Elle était en ce moment souffrante et s'inquiéterait plus que de raison... Mieux valait ne la mettre au courant qu'après avoir réussi. Réussirait-on, d'ailleurs ?

Comme le maître d'école devait être revenu pour l'heure de sa classe, on partirait de grand matin, avant le jour. Petit-Pierre se réveilla sans peine ; il n'avait pas dormi. La forêt n'était distante que de deux kilomètres, on en atteignit la lisière aux premières lueurs de l'aube. Dix minutes plus tard, on s'arrêtait devant la cabane du vagabond.

La porte était grande ouverte ; avait-il décampé déjà ?... Personne... Aucun mouvement dans la clairière, sur les bords de la mare qui reflétait les premiers rayons du soleil.

— Entre ! fit à voix basse maître Claude en se dissimulant derrière la hutte.

Petit-Pierre pénétra dans l'intérieur. Il regarda vainement, vainement il appela... Rien ne bougeait... Il ressortit et parcourut de même les alentours... Mais, en approchant de la mare, il se rejeta vivement en arrière, avec un cri d'effroi qui fit accourir maître Claude.

Là, juste entre eux, le corps, le cadavre d'un homme gisait parmi les joncs, la face plongée dans l'eau glauque.

Mais il était facile à reconnaître rien qu'à ses guenilles... C'était le mendiant ! c'était Cochepain !

Paul PARFAIT et Ch. DESLYS.

(*La troisième partie à la prochaine livraison.*)

UN

PÈRE DE L'ÉGLISE

PRÉCURSEUR DE VOLTAIRE

Ceux qui ne voient le catholicisme que sous sa forme actuelle, avec sa hiérarchie rigide, avec ses dogmes prétendus immuables, en un mot avec tout ce qui lui donne les apparences d'un grand corps constitué dès le premier jour et pour l'éternité tel qu'il est à cette heure, ceux-là ne peuvent guère soupçonner toutes les phases par lesquelles il a passé, toutes les hésitations, tous les doutes auxquels il a donné lieu dans l'esprit même de ses plus grands défenseurs, jusqu'au jour où le savoir et le bon sens ont été obligés de s'incliner devant le nombre, et où la pression brutale de majorités sans intelligence, entraînées chaque jour plus loin par leur foi aveugle, a étouffé chez les croyants tout besoin de voir clair et de se rendre compte. C'est une des pages de cette histoire que nous voudrions mettre, en raccourci au moins, sous les yeux de nos lecteurs. Et nous le voudrions d'autant plus, qu'aux surprises qu'elle leur ménage s'ajoute à cette heure un singulier intérêt d'actualité. Grâce aux progrès incessants de la science, il s'opère en ce moment, dans l'esprit des croyants sérieux, un mouvement en sens inverse de celui qui s'est produit au sein des masses vers les premiers siècles; les hommes éminents qui, devant ces progrès auxquels ils ont souvent contribué eux-mêmes, voudraient trouver le

moyen de rester à la fois savants et chrétiens, en arrivent petit à petit à reculer jusqu'au point où en était le Père de l'Église, dont nous nous proposons de parler.

Ce Père est Origène, le plus savant des docteurs chrétiens du IIIe siècle, un de ceux auxquels, aujourd'hui encore, elle en appelle le plus volontiers pour établir sa divine origine. S'il n'a pas eu l'honneur, en effet, d'être le premier de ses apologistes, il a eu du moins celui de livrer le premier grand combat de plume que le christianisme, devenu assez important pour être discuté et non plus persécuté seulement, ait eu à soutenir contre les libres-penseurs du temps; et l'Église ne se reporte jamais à cette lutte d'Origène contre Celse, sans la signaler à l'admiration des fidèles comme le premier triomphe qu'elle ait remporté sur son plus redoutable adversaire, la libre critique armée de toute la science que le moment comporte.

Fils d'un martyr, assez ardent lui-même dans sa foi pour s'être émasculé de ses propres mains; chargé, dès l'âge de dix-huit ans, et bien que laïque, d'instruire les néophytes d'Alexandrie, tant sa réputation de savoir et de piété était alors établie; maintenu dans ces fonctions pendant vingt-cinq ans, quoiqu'il refusât obstinément de se laisser ordonner prêtre; ordonné enfin à quarante-trois ans, malgré lui et comme par surprise, lors de son passage par Jérusalem; conseiller ou maître des plus grands évêques, peut-être même d'un pape, dès avant son ordination; sachant tout ce qu'on pouvait savoir de son temps en fait de sciences sacrées et profanes; réviseur du texte grec de l'Ancien Testament et auteur de sa division en versets; chercheur qu'aucune difficulté ne rebutait, travailleur incessant, jusqu'à fatiguer de son activité vertigineuse huit secrétaires par jour; entouré d'élèves que sa réputation attirait à lui de toutes les parties de l'empire, même parmi les païens; confesseur héroïque du Christ sous l'empereur Décie, quoiqu'il ait survécu à la prison et aux tortures; objet de la haine et des malédictions des uns dans l'Église, à cause de l'audace de ses idées et de l'éclat de sa gloire; objet de l'admiration enthousiaste des autres, et défendu après sa mort par ce que le christianisme a compté de plus illustre, sans que le temps, aujourd'hui encore, ait rien emporté

des dissidences d'opinion sur son compte, Origène est sans contestation possible un des hommes les plus remarquables que l'Église ait produits dans les trois premiers siècles. Eh bien! ce docteur, ce savant, ce martyr, ce conseiller écouté d'un pape, cet apologiste attitré de l'Église, n'a été sur bien des points que le plus réel des précurseurs de Voltaire, si différents que fussent leurs buts.

C'est ce qu'il ne nous sera pas difficile de montrer.

Il n'était pas le premier, d'ailleurs, à parler comme il l'a fait dans le sein de l'Église. Son maître, Clément d'Alexandrie, l'avait précédé dans cette voie, où il avait lui-même été précédé par d'autres. Plus d'une fois déjà nous avons eu l'occasion de signaler le grand mouvement qui se produisit dans l'Église, quand les esprits de culture exclusivement grecque y entrèrent à leur tour, et que, en face des étranges légendes de l'Ancien et du Nouveau Testament, ils eurent à concilier les énormités que ces légendes prêtaient à Dieu avec les idées épurées que le platonisme ou le stoïcisme leur avaient données de la divinité. Les fougueux parmi eux, les mal équilibrés, se jetèrent dans les subtilités sans limites du gnosticisme, se condamnant d'avance par là à manquer d'action sur la foule, qui ne pouvait les y suivre. Les plus calmes, les plus sensés, cherchèrent un milieu entre ces inutiles rêveries, où l'essentiel du christianisme menaçait de s'engloutir, et le syncrétisme aveugle, l'acceptation irraisonnée de tous les récits contradictoires, qui devaient finir par triompher un jour sous le nom décevant de *mystères*. Clément d'Alexandrie avait été un de ceux-là; Origène, après lui, en fut un autre, avec la supériorité d'un esprit d'élite, avec la fermeté et la décision d'une intelligence nette, qui a le besoin de voir clair avant tout, et le besoin non moindre ensuite de dire carrément ce qu'elle a vu ou cru voir.

Ce à quoi il est arrivé dans ce genre étonnera certainement bien du monde, sans en être moins vrai pour cela.

I

Éparses dans les six gros volumes qui composent ses œuvres, ses idées seraient difficiles à en extraire. Mais il est heureusement un livre où, par la nature même de son sujet, il a été amené à les condenser, le livre où il a réuni toutes ses forces pour essayer d'écraser Celse ; sans nous interdire de regarder ailleurs, c'est dans cette œuvre, sa plus grande gloire aux yeux de l'Église, que nous irons chercher ses idées. Nous y trouverons un double avantage : nous y apprendrons tout à la fois ce que les esprits indépendants reprochaient alors au christianisme, et ce que ses apologistes disaient pour sa défense. Et peut-être nos lecteurs trouveront-ils que, entre les adversaires et les avocats de l'Église d'alors, ce ne sont pas les adversaires qui sont le plus gênants pour l'Église d'aujourd'hui, quelque embarrassants qu'ils lui soient d'ailleurs.

Le nom de Celse est resté dans les traditions du christianisme comme le nom d'un suppôt de Satan. En réalité, d'après le témoignage de quelqu'un qui n'est pas suspect d'indulgence, le satirique Lucien, comme d'après ce qui se dégage de son livre même, ce fut un sage bienveillant et aimable, un esprit calme, posé, ami de la vérité avant tout, un cœur ouvert au sentiment de toutes les grandes choses. Il l'a prouvé par l'hommage même que, dans plus d'un endroit de son œuvre, il a rendu à l'héroïsme de ceux dont, en philosophe et en citoyen, il croyait devoir combattre les fausses et dangereuses nouveautés. Et ce n'est pas à titre de matérialiste ou d'athée qu'il les jugeait telles : bien qu'il fût certainement indulgent à la philosophie d'Épicure, il n'en était pas moins un platonicien déclaré, croyant aussi sérieusement que les chrétiens à un Dieu unique, doué de toutes les perfections que ce mot implique, à la distinction de l'esprit et du corps, à l'immortalité de l'âme, à la vertu, aux peines et aux récompenses de l'autre vie, à l'efficacité de la prière, à l'incessante intervention de Dieu dans le monde, aux oracles même et aux miracles. Il ne repoussait du christianisme que les étrangetés qui en faisaient une doc-

trine à part au sein du spiritualisme, et, suivant lui, un danger pour l'État et jusque pour la famille. En fait de savoir, d'autre part, il égalait Origène : histoire, poésie, philosophie, science des religions, il possédait tout. Il avait étudié les vieux poètes de la Grèce, depuis les orphiques jusqu'aux alexandrins; le stoïcisme lui était aussi familier que la doctrine de Platon ; les livres mêmes du philosophe juif Philon ne lui étaient pas étrangers. Il connaissait la religion des *mystères* en Grèce, celles de Zoroastre, des Assyriens, des Indiens, des Égyptiens. Et, quand il jugeait le christianisme avec tous ces moyens de comparaison, il le jugeait en homme qui l'avait vu de près lui aussi. S'il n'avait pas été admis aux assemblées des chrétiens, il avait du moins conversé et vécu avec eux; il s'était initié à leurs traditions orales; dans le pêle-mêle des livres ecclésiastiques de son temps, il avait lu la plupart de ceux qui faisaient autorité à un titre quelconque. Il était donc un adversaire digne d'Origène; on peut dire que les deux lutteurs étaient de taille.

Que ceux-là seulement se détrompent qui s'imaginent, au bruit qu'en fait l'Église, que ç'a été là un duel entre deux hommes vivants, avec possibilité de ripostes et de contre-ripostes. La défense n'est venue que soixante ans après l'attaque, quand Celse était mort depuis longtemps. Son livre, en effet, d'après sa teneur même, n'a pu être écrit après 180, et c'est en 240 seulement qu'Origène, sur les instances d'un ami auquel il ne pouvait rien refuser, a pris la plume pour le réfuter. C'est à Origène, d'ailleurs, et à lui seul, que nous devons de le connaître, disons-le bien haut. Le christianisme, qui n'a jamais réclamé la liberté que pour lui-même, qui a anéanti de ses adversaires les personnes ou les œuvres partout où il l'a pu, a, dès son arrivée au pouvoir avec Constantin, détruit tous les livres écrits contre le nouveau dogme; les édits de Théodose II et de Valentinien II ont ensuite achevé l'œuvre de destruction; et le livre de Celse s'est trouvé naturellement compris dans la proscription générale. Heureusement pour nous, Origène lui avait, dans sa réfutation même, préparé un asile où la main des bourreaux n'a pas été le cher-

cher : il nous l'a conservé intact, dans sa substance au moins, souvent même dans sa forme ; la chose est évidente pour qui prend la peine d'y regarder ; c'est ainsi à la loyauté d'un adversaire que nous devons de posséder une des œuvres les plus curieuses que l'antiquité ait produites.

Celse avait intitulé son livre *le Livre de vérité*, ou plutôt *de sincérité*; et rarement titre aura été mieux justifié que ce dernier, tant il y a de conviction profonde et d'ardeur sincère dans l'œuvre.

Elle était divisée en deux parties, répondant à deux questions distinctes :

1° Pourquoi Celse ne se ferait pas chrétien, s'il était juif;

2° Pourquoi, étant ce qu'il est, il ne se fera ni chrétien ni juif.

Elle embrassait ainsi successivement les objections du judaïsme contre le christianisme, et les objections de la raison contre le christianisme et le judaïsme réunis.

Voici les premières :

1° Toutes les merveilles que les chrétiens rapportent de l'enfance du Christ, sa naissance d'une vierge par l'opération du Saint-Esprit, l'adoration des Mages, l'étoile miraculeuse, la fuite en Égypte, le massacre des Innocents (1), sont des faits dont ils ne peuvent citer aucun témoin, et qui sont restés inconnus à tout autre qu'eux ; partant des faits sans preuve, en même temps qu'ils contredisent le bon sens ou l'idée de la justice divine. Les juifs, par contre, rapportent de l'enfance du même qu'il est né du commerce coupable de sa mère avec un soldat nommé Panthère, et que la pauvreté seule de ses parents l'a conduit en Égypte, où il a appris, au service des prêtres, les arts magiques par lesquels plus tard il en a imposé à ses disciples et à la foule. Tout cela n'est pas prouvé davantage ; mais, légende pour légende, celle des juifs a du moins sur l'autre la supériorité de la vraisemblance et du naturel, puisqu'elle ne suppose aucun miracle et ne blesse en rien l'idée de la perfection divine.

(1) Celse ne relate ici que les faits contenus dans Mathieu et ne paraît pas avoir connu les *Récits de l'enfance*, qui sont dans Luc.

2° Ces faits sont dans les Évangiles, disent les chrétiens, et les Évangiles méritent toute confiance, puisqu'ils sont des apôtres. Mais quelles preuves a-t-on que les Évangiles soient des apôtres? Et, quand ils en seraient, quelle confiance mériterait le témoignage de ces hommes ignorants et grossiers, faits exprès pour être dupes, sans parler des remaniements sans nombre qu'a subis leur œuvre, de l'aveu même des chrétiens?

3° Comment les juifs pourraient-ils reconnaître dans Jésus le Messie prédit par leurs prophètes? C'est un Messie victorieux, libérateur d'Israël, lui soumettant toute la terre, que ces prophètes leur avaient prédit, et Jésus n'a été qu'un pauvre misérable, réduit à se cacher comme un fugitif, n'inspirant même pas de confiance à ceux qu'il avait séduits, puisqu'ils l'ont trahi, renié ou abandonné au moins, à l'heure de l'épreuve.

4° Si sa mission était réelle, elle serait un contresens dans la conduite de Dieu, car la doctrine de Jésus est la négation même de la *Loi,* c'est-à-dire de ce que Dieu a lui-même proclamé comme bon et juste pendant des siècles, du pacte qu'il a lui-même fait avec les Juifs, des conditions auxquelles pendant si longtemps il a fait d'eux son peuple. Comment en un instant aurait-il pu changer tout cela? Comment ce qui était bien à ses yeux serait-il tout à coup devenu mal?

5° Les miracles de Jésus, même s'ils étaient vrais, ne prouveraient pas sa mission divine, car bien d'autres que lui ont fait des miracles, et lui-même a prédit qu'il viendrait après lui bien des individus encore qui en feraient, sans être autre chose pourtant que des imposteurs.

6° La seule preuve sérieuse de sa mission eût été sa résurrection. Or, cette résurrection, qu'il était à la fois si important et si facile de manifester aux yeux de tous, on n'en a pour garants qu'une femme hystérique et quelques disciples prévenus, dont les relations ne sont même pas d'accord. Voilà les seuls témoins que le fait aurait eus! Et le peuple, qu'il était destiné à convertir, n'aurait pas été mis à même de le constater par ses yeux! Que pourrait-on imaginer de plus illogique de la part de Dieu?

Voilà pourquoi Celse ne se ferait pas chrétien, s'il était juif. Voici maintenant pourquoi il ne se fera ni juif ni chrétien:

1° Ce sera d'abord par respect pour lui-même, parce que, au lieu de se propager à découvert, près des gens instruits et capables, c'est en cachette, auprès des petits, des ignorants, des simples, des incapables, que les deux doctrines se glissent. On n'y procède pas au grand jour, les preuves à la main, appelant sur soi tous les regards et provoquant l'examen et la discussion. Non. On s'avance petit à petit, dans l'ombre, par mille voies occultes; on commence par circonvenir les âmes sans défiance; on s'en empare avant qu'elles puissent se défendre. Si le père de famille arrive avant que l'œuvre soit achevée, on se dissimule et on se tapit jusqu'à ce que l'on ait mis définitivement la main sur sa proie. Tout cela est petit et misérable. Tout cela soulève le cœur de quiconque a un peu de loyauté et de droiture.

2° Que gagnerait Celse à se faire chrétien ou juif, puisqu'il n'y a dans leurs idées morales rien de sain et de bon qui n'ait été dit avant eux par les philosophes ou par les prêtres des mystères, en Égypte ou en Grèce?

3° Auxquels irait-il d'ailleurs? non seulement les chrétiens et les juifs s'abominent les uns les autres, mais encore entre les chrétiens il y a un nombre infini de sectes, toutes également sincères, toutes se disant la seule vraie, toutes ayant les mains également pleines de textes prétendus sacrés, toutes ayant horreur les unes des autres, autant que des païens et des juifs.

4° La base commune de tous ces partis, le Pentateuque juif, ne résiste pas à l'examen. Qu'est-ce que ce livre attribué à Moïse, à qui Dieu l'aurait dicté? Un amas indigeste de légendes empruntées de partout, aussi contradictoires dans leurs termes qu'insultantes pour le Dieu vrai, qu'elles transforment en un homme capricieux et inique. Quoi de plus déraisonnable en soi que les détails de la création en six jours? Quoi de plus incompatible avec l'immutabilité divine que la fiction de l'ouvrier céleste, se croisant les bras après six jours de travail? Quoi de plus ridicule que les histoires d'Adam, d'Ève et du serpent dans le paradis terrestre, pour ne rien dire de celles de Noé et de tous les patriarches? etc.

5° Qu'y a-t-il de plus contraire à toutes les idées d'équité et

de justice que cette divinité fantasque qui, dans l'infini des races humaines, se serait choisi, à une heure donnée, un tout petit peuple, pour en faire *son peuple* de prédilection, le seul auquel elle s'intéresserait, tandis qu'elle laisserait tous les autres croupir dans une ignorance et un aveuglement qui les conduiraient fatalement à la damnation éternelle? Et cette nation que le Dieu tout-puissant et qui sait tout, l'avenir comme le passé, se serait choisie pour être son peuple à lui, cette nation lui *aurait tourné* dans la main, si l'on en croit les chrétiens! Les enfants préférés auraient répudié leur père; le Dieu, déçu dans ses calculs et dans ses espérances sur eux, aurait dû se choisir d'autres fils, comme un homme trompé dans ses combinaisons et qui est forcé de recourir à d'autres!

6° A l'appui de leurs dires, les chrétiens n'apportent qu'un fait, en dehors des miracles dont nous connaissons la valeur: les prédictions des prophètes juifs eux-mêmes. Mais pour trouver chez ces prophètes des prédictions applicables à Jésus, ils sont obligés de dire qu'il faut renoncer à la lettre du texte; qu'à côté du sens littéral, du sens qui se présente à tous, que tous naturellement devaient voir, il y en a un autre caché, mystérieux, qu'il fallait savoir découvrir, que les juifs grossiers et charnels n'ont pas vu, mais qu'eux aperçoivent, et qui est le seul bon! Que pourrait-on concevoir de plus injurieux pour le Dieu de vérité et de justice, inspirateur prétendu de ces prophètes?

7° Et quels sont les dogmes nouveaux que les chrétiens font reposer sur ces bases si fragiles? Le dogme de deux Dieux au lieu d'un seul! Le dogme d'un Dieu qui se serait fait homme pour racheter par ses souffrances et sa mort ceux qui croiraient en lui! Le dogme de la résurrection des corps, pour que ceux-ci aient dans l'autre vie leur part des récompenses et des punitions que la sagesse humaine jusque-là réservait aux âmes seules! Le dogme enfin de Satan luttant contre le ciel et s'efforçant de détruire dans l'homme au moins l'œuvre sainte du Créateur! Qu'y a-t-il de plus absurde que de pareilles imaginations? Si les philosophes ont établi une vérité indiscutée à cette heure, c'est l'unité de Dieu. Or, quoi que l'on fasse ou dise, Jésus Dieu et son père Dieu feront toujours

deux Dieux. Que serait-ce, d'autre part, qu'un Dieu qui se ferait homme et qui n'en resterait pas moins Dieu ? De motifs d'abord pour un tel acte, il n'y en a pas ; ni pour savoir ce qui se passe sur la terre, ni pour sauver les hommes, Dieu n'a besoin de cette métamorphose, son omniscience suffisant dans un cas, sa toute-puissance et sa bonté dans l'autre. Et comment pourrait-il rester Dieu en se faisant homme, puisque la perfection absolue est une et immuable ? Comment concevoir un Dieu souffrant, un Dieu misérable, un Dieu mourant ?

Quoi de moins admissible, à son tour, que la résurrection des corps, si inutile déjà pour la récompense des bons et la punition des méchants? Comment les éléments de ce corps, dispersés partout, et entrés dans vingt formations nouvelles, se réuniraient-ils pour le recomposer? Auquel de ses âges le reconstitueraient-ils, pour qu'il vînt recevoir ainsi ses récompenses ou ses punitions ? Et à quel titre les recevrait-il, lui qui, incapable d'agir et de penser par lui-même, est ainsi hors d'état de mériter ou de démériter ?

Quoi de plus absurde enfin que l'invention de Satan, de cet être inférieur créé par Dieu même et luttant avec lui de puissance ; de cet être malfaisant qu'il ne tiendrait qu'à Dieu d'écraser, et auquel Dieu permet de contrecarrer son œuvre jusque dans ce qu'elle a de plus précieux ? Quand le Tout-Puissant permet à Satan d'entraîner au mal par ses séductions et tromperies les hommes qu'il voulait faire heureux, n'est-il pas lui-même le premier auteur des maux de l'humanité ? Et, au lieu d'avoir plus tard à sacrifier son propre fils, pour compenser les œuvres de ce Satan au profit d'une partie seulement de l'humanité, n'était-il pas plus simple de le laisser dans le néant ?

Voilà, à grands traits, les raisons pour lesquelles Celse ne se fera pas plus chrétien qu'il ne se fera juif.

Bornons-nous à remarquer, pour le moment, que dans cette discussion il n'a parlé ni de la Trinité, ni du péché originel, ni du célibat imposé aux prêtres, ni de la confession auriculaire, ni de bien d'autres choses encore qui sont au premier rang des dogmes d'aujourd'hui. N'aurions-nous pas là

une première raison de croire que toutes ces belles doctrines n'existaient pas alors, en attendant les preuves que pourront nous en fournir les réponses mêmes d'Origène ?

II

Quelles sont donc ces réponses ?

Un fait y éclate partout d'abord, quelle que soit leur valeur foncière : c'est la répugnance que l'auteur éprouve à traiter un pareil sujet, l'effroi même dont il ne peut se défendre en le faisant. Il lui en coûte, cela se sent à chaque ligne, de maintenir longtemps devant ses yeux ces objections sacrilèges, dont la seule pensée l'indigne ; et en même temps il ne peut se dissimuler leur puissance, ainsi que les périls qu'elles font courir à la foi. Ses sentiments vis-à-vis d'elles sont exactement ceux de saint Augustin entreprenant de répondre aux objections tirées des désaccords des évangélistes ; il y aurait sous ce rapport de curieux rapprochements à faire entre les deux hommes. Mais là n'est pas la question pour nous ; c'est le fond seul de ses réponses qui doit nous occuper.

L'Église a proclamé bien haut la victoire de son champion et triomphé bruyamment de cette victoire. Elle aurait mieux fait de s'assurer que la victoire était réelle et de se demander, en tout cas, à quel prix elle avait été obtenue. Les progrès subséquents du catholicisme ne prouvent rien dans l'affaire, puisque les réponses d'Origène ne sont venues que soixante ans après les attaques de Celse ; il y a, d'autre part, un abîme entre le christianisme qu'a défendu Origène et le catholicisme d'aujourd'hui. Si ç'a été là une victoire pour celui-ci encore, ç'a été une victoire chèrement achetée.

Les réponses d'Origène peuvent, à ce point de vue, se diviser en deux parts : celles que l'Église fait valoir aujourd'hui encore ; celles qui, tirées des idées d'alors, sont en contradiction absolue avec le catholicisme d'aujourd'hui.

Les premières se retrouvent partout à cette heure.

1° En s'adressant aux ignorants et aux incapables, l'Église,

même si elle les trompe, leur rend service encore, ainsi qu'à la société entière, parce que, fausses ou vraies, ses doctrines enrichissent au moins ces gens-là d'idées utiles à eux-mêmes et aux autres, qu'ils n'auraient pu acquérir autrement. On se cache des maîtres, on se cache des parents, pour inculquer aux enfants les idées chrétiennes ! On gagne ces petits et ces humbles par l'imagination et par le cœur, on les fait siens par les sentiments avant de leur révéler par degrés les dogmes eux-mêmes ! Tout cela est vrai ; mais qu'y a-t-il de plus logique que cette voie ? N'est-elle pas indiquée par la nature humaine elle-même, où les sentiments et les habitudes prises ont tant d'influence sur les croyances ? N'est-ce pas la voie que suivent les prêtres de toutes les religions ? Et les pères qui se plaignent qu'on leur vole ainsi le cœur et l'esprit de leurs enfants, feraient-ils ces plaintes s'ils n'étaient pas eux-mêmes dans l'erreur ? Quel compte a-t-on dès lors à tenir de leurs réclamations ? La vérité seule a des droits; l'erreur n'en a pas; l'intérêt de la vérité à répandre justifie tous ces procédés.

2° Les merveilles de l'enfance du Christ n'ont pas eu de témoins, cela est vrai ; mais elles sont attestées, comme les miracles qu'il a faits, par les Évangiles. Or, les Évangiles sont des apôtres; la tradition l'affirme ; quelque grossiers que fussent ceux-ci, on a le devoir de croire à leurs dépositions sur des faits pour la garantie desquels ils ont donné leur vie. Les altérations du texte ne font rien à la chose, car ces altérations sont l'œuvre des hérétiques seuls, et partant ne doivent pas compter.

3° Si les juifs ne reconnaissent pas dans Jésus le Messie prédit par les prophètes, avec quelque précision que ceux-ci aient annoncé tous les détails de sa vie, c'est qu'il faut la *grâce* pour comprendre les prophéties. A qui n'a pas la foi, à qui n'est pas chrétien par avance, elles sont lettre morte. Par une disposition particulière de Dieu, ce n'est pas littéralement, mais en allégories et sous le voile de l'énigme, que les prophètes ont annoncé le sauveur du monde; il faut l'illumination du Saint-Esprit pour que l'on voie clair dans ces obscurités. Mais comme elles s'éclaircissent avec elle !

4° Ces clartés ne sont pas données à tout le monde, pas plus

que la foi elle-même, cela est vrai encore; le choix arbitraire de Dieu semble éclater là, comme dans l'élection qu'il a faite jadis du peuple juif. Mais est-ce que cette inégalité de traitement n'est pas partout dans le monde tel que Dieu l'a fait? Est-ce qu'il n'y a pas partout des beaux et des laids, des grands et des petits, des forts et des faibles, par suite, des privilégiés et des gens moins bien partagés? Pourquoi dès lors arguer contre la religion seule de ce qui est le fait de la création entière et doit partout avoir sa raison cachée dans les profondeurs de la sagesse divine?

5° Satan n'est pas une objection contre Dieu, car il est pour les hommes une occasion de mériter le ciel par le bon usage qu'ils font de leur liberté, sans compter le secours que Dieu leur a ménagé dans la chair et le sang de son fils, dont il ne tient journellement qu'à eux de se nourrir.

6° Et comment admettre que la religion chrétienne soit fausse, quand on voit l'immense développement qu'elle a pris en partant de commencements si humbles? Il n'y a qu'un miracle qui puisse expliquer cet accroissement inouï; et Dieu n'a pu faire un miracle qu'en faveur de la vérité.

Voilà en substance ce que l'Église a gardé d'Origène et ce qu'elle répète tous les jours après lui. Elle oublie seulement avec lui que la tradition, si peu sûre en général, est, au sujet des évangélistes en particulier, remplie de contradictions et de lacunes; qu'il est impossible, en face des divergences infinies du texte sacré, d'en attribuer les altérations aux seuls hérétiques; que l'inégalité des êtres dans le monde, ou même seulement des hommes entre eux, est une conséquence forcée de leur diversité, conséquence elle-même de leur pluralité, et qu'en aucun cas il ne saurait y avoir analogie entre ces nécessités de la matière et les choix arbitraires d'un Dieu de justice; qu'au nom de cette même justice la suppression de Satan n'eût rien été auprès de la damnation éternelle des trois quarts de l'humanité, qui devaient être entraînés au mal par lui; et qu'enfin, si le catholicisme compte cent ou cent cinquante millions de fidèles, le Bouddhisme et le Brahmanisme en comptent chacun le double.

Voici maintenant ce qu'elle devrait bien aussi avoir conservé des réponses d'Origène, car tout se tenait dans l'esprit de l'écri-

vain, et ses arguments se corroboraient les uns par les autres.

1° Si l'on attaque le christianisme, c'est qu'on le connaît mal et qu'on le juge sur les mots.

Tout d'abord, les faits qui choquent dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament ne sont que des allégories, sans réalité historique, qu'il faut se garder de prendre à la lettre. « Dans le récit de la création, dit textuellement Origène, quel est l'homme de bon sens qui croira qu'il y a eu un premier, un second, un troisième jour, et des matins et des soirs, sans le soleil, la lune et les étoiles? Qui croira à une sorte de premier jour avant qu'il y eût un ciel? Qui est assez sot pour croire que, à la façon d'un agriculteur, Dieu a planté un Paradis dans l'Éden du côté de l'Orient, qu'il y a créé un arbre de vie visible et tangible, si bien que, rien qu'à goûter un de ses fruits avec nos dents matérielles, on faisait entrer en soi la vie? Quand l'Écriture dit que Dieu se promenait l'après-midi dans son jardin, et qu'Adam se cachait sous son arbre, nul, je crois, ne peut douter qu'il n'y ait là un sens mystique, exprimé allégoriquement par une histoire apparente qui n'a rien de réel... Et qu'ai-je besoin d'en dire davantage, lorsque quiconque n'est pas stupide, peut trouver dans l'Ancien Testament des milliers d'histoires pareilles, qui sont rapportées comme si elles étaient arrivées, et qui, cependant, ne se sont pas produites? Les Évangiles, à leur tour, sont remplis de récits du même genre. Ainsi, quand le Diable emporte le Christ sur une montagne élevée, pour lui montrer de là les royaumes de la terre et leur gloire, qui peut, en lisant cela avec la moindre réflexion, ne pas condamner ceux qui croient que c'est avec les yeux du corps, auxquels l'élévation est nécessaire pour apercevoir ce qui est au-dessous, qu'ont été vus les royaumes des Perses, des Scythes, des Indiens, des Parthes et les honneurs que les sujets y rendent à leurs princes? On pourrait, avec un peu d'attention, trouver des milliers d'autres choses de ce genre dans les Évangiles. D'où l'on doit conclure qu'à des histoires qui étaient vraies, il en a été adjoint d'autres qui ne l'étaient pas (1).

(1) Tout ce passage est littéralement traduit du *Traité des Principes*, l. IV, ch. XVI.

Et ce ne sont pas seulement des faits qu'on a le devoir de rejeter ainsi, mais aussi des préceptes *absurdes en eux-mêmes,* tels que, dans l'Ancien Testament, le précepte de tuer les enfants mâles qui n'auraient pas été circoncis au bout de huit jours, la permission ou la défense de manger des animaux qui n'existent pas, etc.; et, dans le Nouveau Testament, les préceptes de ne saluer personne en chemin, de s'arracher l'œil qui est pour vous une occasion de scandale, de tendre la joue gauche quand on a reçu un soufflet sur la joue droite, etc. Rien de tout cela ne doit être pris au pied de la lettre, et celui qui s'y arrête aux mots est un insensé.

2° Ainsi en est-il également du langage des chrétiens sur bien d'autres points. Quand ils disent, par exemple, que les corps ressusciteront à un moment donné, leur dire serait absurde s'il s'agissait du corps que chacun de nous a eu pendant sa vie; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Quand l'âme ressuscitera pour une vie nouvelle, elle aura un corps nouveau, adapté aux conditions de cette nouvelle vie et sans rapport aucun avec l'actuel. Sur cette question, d'ailleurs, des peines et des récompenses de l'autre vie, combien l'Église n'est-elle pas supérieure aux païens! C'est sérieusement que les poètes et les philosophes païens parlent de l'éternité des peines; mais, quand l'Église nous fait craindre dans une autre vie des feux dévorants et des châtiments sans fin, ce n'est là pour elle qu'une *tromperie utile;* les feux dévorants seraient une absurdité, s'ils étaient autre chose qu'une métaphore pour exprimer la purification graduelle de l'âme par Dieu; et l'éternité des peines serait aussi contradictoire à la bonté divine qu'à la justice. Nul ne doit punir que pour l'amendement et le profit du coupable.

3° Et ce n'est pas le seul point où les idées de l'Église vaillent mieux que celles des païens. Les plus grands poètes païens ont proclamé la réversibilité de la faute et de la peine des pères aux fils; l'Église, au contraire, repousse de toutes ses forces cette iniquité de l'hérédité de la peine, chacun, suivant elle, ne devant être puni que pour ses propres fautes. Le Deutéronome, Jérémie, Ézéchiel, sont péremptoires à cet égard; et s'il est tel passage de l'Exode qui semble dire le contraire, c'est qu'on ne sait

pas le comprendre. L'histoire d'Adam sur ce point n'est qu'une allégorie, comme sur tant d'autres. Adam y représente l'humanité tout entière; son péché, avec la mort qui en est la suite, y représente le péché et la mort de chacun de nous : nous naissons tous faillibles comme il l'était; nous péchons tous, comme il a péché; nous sommes tous punis pour nos fautes propres, comme il l'a été pour la sienne; et, quoique nous naissions tous souillés parce que nous sommes nés de la concupiscence de nos parents, c'est pour nous racheter de nos fautes à nous, et non d'autres, que Jésus est venu sur la terre.

4° Les juifs refusent de croire aux miracles de Jésus rapportés dans les Évangiles; mais pourquoi croient-ils davantage aux miracles de Moïse et à la rédaction par lui du Deutéronome, où il aura dû écrire de sa propre main qu'il était mort dans le pays de Moab, qu'il avait été enterré près de la maison de Phégor, et que *jusqu'à ce jour* on n'avait pu en retrouver la place? Quant aux païens, qui n'admettent pas plus l'Ancien Testament que le Nouveau, pourquoi, les miracles rapportés dans les Évangiles les arrêteraient-ils? Plus d'un n'est-il pas conforme à la science, comme l'étoile des Mages, qui n'était qu'une comète, et comme la naissance au sein d'une vierge, qui n'a été qu'une application de ce qui se passe chez certains animaux, les vautours par exemple, où *la femelle conçoit sans le secours du mâle ?* Pour les autres, en quoi sont-ils plus impossibles que tous ceux que les païens rapportent de leurs dieux, et dont les chrétiens admettent comme eux la réalité, avec cette seule différence qu'ils les attribuent aux démons, qui n'ont eu garde, comme Jésus, de les faire tourner tous au profit moral de l'humanité?

5° Pour ce qui regarde la personne même de Jésus, Celse se trompe singulièrement sur ce que l'Église dit d'elle. Sans doute l'Église dit que Jésus aussi est Dieu, mais il y a Dieu et Dieu. Jésus-Christ, fils et Verbe du Dieu *premier*, du Dieu qui est au-dessus de tout, et au-dessus de lui non moins que du reste, Jésus-Christ n'est qu'un Dieu *second,* distinct du premier par la *substance,* et aussi *inférieur* à ce Dieu qui lui *commande,* que le Saint-Esprit lui est inférieur à lui-même. En réalité il n'est que l'*image*, le *reflet* du Dieu vrai, le premier échelon

de cette série de Dieux et de Seigneurs inférieurs qui va de Dieu le Père à l'homme. C'est à Dieu le Père seul que vont véritablement les prières des chrétiens; si elles s'adressent parfois à Jésus-Christ, c'est uniquement parce qu'il ne fait qu'un avec son père par l'accord de leurs volontés, tout en étant deux par la substance, et parce que, sorte de milieu entre la nature incréée et les natures créées, il est le grand-prêtre chargé de porter les prières des hommes au Dieu supérieur.

6° De même pour ce que l'Église appelle son incarnation. Il ne s'agit là encore que de s'entendre. Sans doute l'Église dit que Dieu le fils est descendu sur la terre et s'y est fait homme, comme les païens le racontent de tant de leurs dieux; mais le Dieu et l'homme ne faisaient un en Jésus qu'à la façon dont chaque fidèle fait un avec Dieu, et *chaque mari avec sa femme*. En réalité, le Verbe n'était en Jésus que comme il est dans chacun de nous, avec cette seule différence que, l'homme dans Jésus étant parfait, son accord avec le Verbe était parfait aussi. Le Dieu et l'homme restaient donc complètement séparés dans le Christ, et rien de ce qui arrivait à l'homme n'arrivait au Dieu. C'est l'homme seul qui a souffert et gémi en lui, comme c'est l'homme seul aussi qui est mort. Celse, en prétendant que les chrétiens étendent cela au Dieu, leur impute gratuitement une absurdité.

7° Si la résurrection enfin a eu aussi peu de publicité, au lieu d'éclater aux yeux de tous, l'explication en est bien simple et il n'y a que des cœurs endurcis qui puissent se refuser à l'admettre : c'est que le Dieu, qui changeait de corps comme il le voulait, a jugé bon alors d'en prendre un dont l'éclat ne pouvait être supporté que par les yeux de ses disciples.

Et Origène, que ces raisons satisfont, y ajoute fièrement que ce Dieu que les chrétiens conçoivent ainsi, ils savent l'adorer *sans temples*, *sans autels*, *sans images*, par la seule offrande de leurs prières et d'un cœur pur, au lieu de prostituer leurs hommages à des simulacres de pierre et de bois, comme le font, parmi les païens, ceux mêmes qui ne prennent pas ces simulacres pour des dieux!

III

Telle est, dans son ensemble, l'apologie du christianisme par Origène. Que l'on en compare la seconde partie avec les croyances de l'Église actuelle, et l'on mesurera toute la distance qu'il y a entre lui et elle. Ni la Trinité, ni le péché originel, ni l'incarnation réelle, ni la résurrection formelle des corps, ni le culte des images, ni l'éternité des peines, ni l'intégrité historique des faits de l'Ancien et du Nouveau Testament ne se trouvent chez lui ; contre la plupart de ces dogmes, Voltaire et toute l'Encyclopédie n'ont rien dit de plus fort que ce qu'il a dit lui-même, en défendant l'Église. De deux choses l'une donc : ou ces dogmes n'existaient pas à cette époque, comme nous a déjà donné lieu de le croire pour un si grand nombre d'entre eux le silence de Celse à leur endroit, et alors l'immutabilité de l'Église n'est qu'un leurre ; ou ces dogmes existaient déjà, et l'homme qui était à ce moment la plus haute autorité de l'Église par sa sainteté, comme par l'étendue de son savoir et la lucidité de son esprit, n'a cru pouvoir sauver le christianisme qu'à la condition de les jeter à la mer.

Pour quiconque a tant soit peu de sens critique, c'est la première de ces hypothèses qui est la vraie, soutenue qu'elle est par l'histoire entière du IIe siècle. L'Église, elle, a dû choisir la seconde. A nos lecteurs de juger ce qu'elle y gagne.

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que, à l'heure actuelle, il se produit au sein de l'Église même un retour marqué vers les opinions d'Origène. On ne rejette pas encore d'une façon précise tel ou tel dogme formel, au moins quand on affiche la prétention de rester orthodoxe ; mais, à l'exemple d'Origène, on sape, sciemment ou non, l'autorité historique de l'Écriture, qui est la base de tout le reste. Non seulement on renouvelle son large recours aux allégories, où tout peut s'engloutir ; mais encore, là où il n'y a pas d'allégories possibles, on déclare, avec approbation des plus grands évêques, que, dans plus d'un endroit, on ne sait pas ce que la Bible a voulu dire, ni même au juste ce

qu'elle a dit; poussant plus loin, on proclame qu'en fait d'histoire, comme en fait de science, il n'y a pas de vérité stricte à lui demander, parce que son but unique est de nous apprendre comment il faut vivre, et non comme le monde a été ou comment il va. On ne s'arrête même pas là : en face des progrès incessants de la critique historique sur la composition de l'Ancien Testament, on admet, comme chose indiscutable à cette heure, que le Pentateuque n'est pas de Moyse, mais bien, ainsi que la critique le veut, de deux rédacteurs postérieurs, appelés l'un le Jéhoviste, l'autre l'Élohiste, d'après le nom qu'ils donnent à Dieu, et d'un ou de plusieurs arrangeurs subséquents, qui, à une distance sur laquelle on varie, ont fondu tant bien que mal les travaux isolés des deux écrivains. Ce n'est pas tout encore : en analogie avec ces premières reculades, on ne voit plus dans les récits bibliques jusqu'à Abraham que des emprunts faits aux traditions des peuples environnants, Perses, Assyriens, Babyloniens. Ceux de nos lecteurs qu'étonneraient nos dires n'ont qu'à lire le livre du Dr Reusch sur la *Bible et la Nature*, traduit par l'abbé Hertel, et celui de M. François Lenormant sur les *Origines de l'histoire*.

Si Origène revenait, il reconnaîtrait dans ces Messieurs ses légitimes disciples; et, si Voltaire revivait pour assister à ce spectacle, il se dirait qu'après tout ses critiques n'étaient pas si mal fondées, puisque aujourd'hui les orthodoxes intelligents comprennent à ce point qu'il faut faire la part du feu, si l'on veut essayer de sauver le reste. Seulement, ce qu'ils sacrifient ici sans s'en apercevoir, ce sont les supports mêmes de l'œuvre; ces supports détruits, combien faudra-t-il de temps pour que le reste s'écroule?

V. COURDAVEAUX.

PING-SÎN

I

Dans son jardin de Li-ping-fou, sous le pavillon plein de fraîcheur, lisait le lettré Kam-Si.

Autour de lui les feuillages frissonnaient encore sous la rosée; dans les fleurs rouges des pommiers tremblaient des gouttes lumineuses; des parfums subtils s'évaporaient dans l'espace, et la brise matinale balançait les grandes tulipes blanches, pareilles à des clochettes d'argent sonnant le retour des heures claires.

Derrière le pavillon s'étendait une rizière; divisée par de petits talus verdoyants en d'innombrables carrés inondés d'eau, elle faisait l'effet d'un vaste échiquier dont chaque case aurait été un miroir blanc, bleu, ardoisé, suivant les caprices de la lumière. Au delà, la plaine étoilée de points brillants, de toits aux couleurs gaies; plus loin, barrant l'horizon, une ligne de forêts; plus loin encore, s'enfuyant vers l'orient, la chaîne du Yang-Ling, aux crêtes neigeuses.

A quelques pas du pavillon, dans un bassin étroit, tombait goutte à goutte l'eau d'une source, filtrant sans bruit entre les mousses; au bord du bassin, des crabes violets, en faïence émaillée, immobilisés dans une attitude farouche, les pinces dressées, les gros yeux saillants, regardaient le lettré Kam-Si.

C'était un très grand calme, que rompait seulement parfois le froissement léger des feuillets du livre ou le murmure des lèvres du lecteur, répétant à demi-voix comme pour mieux le

graver dans sa mémoire quelque verset choisi de la doctrine de Lao-Tsé.

Bientôt des bruits s'éveillèrent autour du pavillon. Du côté de la ville, située à peu de distance et dont les portes venaient de s'ouvrir, roulèrent des chariots pesants ; des voix s'appelèrent dans le voisinage, et un mouvement se fit dans la maison, à l'autre bout du jardin. Les stores de bois peint s'étaient relevés ; une jeune fille avait paru, bientôt suivie d'un adolescent qui lui prit la main et se mit à marcher lentement avec elle par les allées toutes fleuries. Tous deux se regardaient par instants sans rien se dire ; une expression d'ineffable tendresse noyait leurs yeux ; leurs doigts se serraient doucement.

Comme ils arrivaient devant le pavillon, le soleil parut, teintant de rose la neige vierge du Yang-Ling ; le même rayon les atteignit et les enveloppa de sa splendeur joyeuse. Kam-Si leva alors la tête, vit leur doux visage rayonner dans la lumière et leur sourit.

Ils accoururent vers lui, qui les embrassa. Après quoi ils s'éloignèrent discrètement, tandis que le lettré, cherchant l'ombre au fond du pavillon, reprenait l'étude du beau livre de l'immortel Lao-Tsé.

II

Kam-Si était un homme heureux et c'était un sage. Rien ne lui étant plus cher que son indépendance, il vivait sans souci des hommes ni des choses ; par modestie, craignant de n'être point assez parfait pour le bonheur d'une femme, il ne s'était jamais marié ; pourtant il enviait les joies de la paternité, et ces joies il les avait enfin goûtées ; il avait deux enfants auxquels, à défaut de son sang, il avait donné son âme ; il était le père de leur esprit, sinon de leur chair.

L'un était un pauvre être, qu'un homme, un étranger, lui avait apporté un soir, le disant sans famille et le confiant à son humanité bien connue. Kam-Si avait voulu interroger l'homme ; ce dernier, pour toute réponse, avait prononcé un nom : « Yao »,

en montrant du doigt l'enfant, puis il s'était rapidement éloigné. Et le lettré, voyant que le petit abandonné pleurait, avait songé à appeler ses servantes, plutôt qu'à poursuivre l'homme.

L'autre, Ping-Sîn, appartenait à Kam-Si par adoption; c'était la fille de son frère, mort depuis longtemps.

Ces deux enfants avaient grandi ensemble; ils avaient reçu les mêmes leçons. Kam-Si étant riche, leur existence était, comme la sienne, libre, paisible et variée dans son uniformité. Peu à peu, Yao et Ping-Sîn avaient enlevé à Kam-Si le dernier souci qui lui restât en ce monde : la direction de sa maison. Yao commandait aux serviteurs, Ping-Sîn aux servantes. Kam-Si n'avait plus qu'à se laisser vivre.

Retiré dans le pavillon, il lisait les ouvrages des philosophes et des poètes ; il s'occupait à peindre de couleurs fines des fleurs et des oiseaux délicatement dessinés sur des feuilles de papier de riz, ou bien encore, à propos de tout, à propos de rien, suivant sa fantaisie, il écrivait des vers, de beaux vers monosyllabiques à rimes sonores.

Le soir enfin, quand les enfants demeuraient près de lui, il jouait souvent, pour les récréer, quelque vieille pièce musicale composée par le classique Wen-Wang, et ses doigts étaient fort habiles à faire chanter mélodieusement les vingt-sept cordes de soie du kin, une lyre qu'il avait lui-même creusée dans le bois de tong, suivant le modèle inventé par le glorieux Fou-Hi, fondateur du Céleste Empire.

Aux heures des repas, Ping-Sîn le servait; elle servait aussi Yao. Et Kam-Si aimait à la voir, avec sa grâce d'enfant et sa vivacité d'oiseau, aller et venir autour de lui, car Ping-Sîn n'avait point subi la torture communément imposée aux femmes de ce pays. Elle marchait librement comme une fille barbare. Kam-Si savait bien qu'il est écrit : « La femme ne doit point pouvoir aller au-devant de l'homme », mais, quoique très respectueux des rites, il avait pensé que la réserve de la femme doit venir surtout de son esprit, et il avait laissé se développer, sans brodequins, les jolis pieds de Ping-Sîn, restés d'ailleurs, par grâce de nature, merveilleusement petits.

De ce qui se passait au dehors, quoique la maison du lettré

se trouvât assez près de la ville, Kam-Si ne demandait jamais rien; de ce qui se passait dans sa demeure, il ne savait que ce qui se rapportait aux deux enfants. Il avait très bien vu, par exemple, que Yao et Ping-Sîn s'aimaient, et il avait résolu de les marier.

Façonnés par lui à l'image l'un de l'autre, ils lui semblaient ne faire qu'un seul être et, pour eux, il ne redoutait point une union dont il s'était personnellement abstenu.

III

Les amoureux avaient disparu dans le jardin, et Kam-Si continuait depuis longtemps sa lecture, lorsque des vibrations lointaines de gong, mêlées à des rumeurs vagues, lui arrivèrent du côté de la ville. La veille, il avait déjà entendu quelque chose de semblable; mais alors le bruit semblait venir du côté de la plaine, pareil à celui d'une foule tumultueuse rassemblée dans la forêt.

Le lettré écouta un instant sans grande attention, puis il se mit à songer au lendemain, ce qui ne lui était pas arrivé depuis bien des années, sa règle étant de s'occuper seulement de l'heure présente. C'est que le lendemain n'était pas un jour ordinaire; c'était la date choisie pour le mariage de Ping-Sîn et de Yao. Tout était disposé pour la cérémonie, et Kam-Si n'aurait eu aucun sujet de réflexion si, à ce moment, son esprit n'avait été tout naturellement porté vers la mystérieuse origine de son fils.

Comme, pour la millième fois peut-être, il recommençait à ce propos les conjectures les plus extraordinaires, il vit venir à lui, conduit par un serviteur, un homme qu'il reconnut aussitôt. C'était Siang, le prêtre de la pagode voisine.

Son visage était brillant comme du cuivre poli; ses yeux noirs gardaient un reflet de métal et luisaient entre ses paupières bridées avec une singulière fixité; cette face sans plis et ce regard immobile semblaient impénétrables.

Kam-Si vint au-devant du visiteur et, l'ayant salué, il le fit

entrer avec lui dans le pavillon, où il prononça le « Tsing-t'cha » sacramentel : « Je vous invite à prendre le thé », qui se dit aux hôtes de distinction.

Quand tous deux furent assis devant la table à thé, Kam-Si regarda Siang et attendit qu'il lui plût de s'expliquer.

Siang agitait doucement un petit éventail et fermait à demi les yeux d'un air réfléchi. Enfin, il plia lentement son éventail, le remit à sa ceinture et regardant longuement le lettré :

— C'est demain, Kam-Si, dit-il, que tu maries ton fils Yao?

— C'est demain.

— Il aime Ping-Sîn ?

— Il l'aime et elle l'aime.

— Tu es un homme paisible, Kam-Si, un voisin avec lequel j'ai toujours vécu en bonne intelligence, un lettré que j'estime, un sage que je vénère ; je ne voudrais pas qu'il t'arrivât malheur.

Kam-Si leva vivement la tête.

— Ne t'émeus pas encore, continua Siang; laisse-moi t'interroger. As-tu songé parfois à la mystérieuse aventure qui te fit le père de Yao ?

— J'y songe fréquemment.

— Ce nom de Yao ne t'a-t-il pas frappé ?

— Il est rare dans ce pays, c'est vrai. Il nous rappelle le souvenir du grand Yao qui, dans l'année Kia-tchin du cinquième cycle, régnait glorieusement sur la Chine.

— Yao était un bon prince. De son temps peu d'hommes se jugeaient dignes de gouverner, et l'empereur cherchait, pour lui succéder, non pas exclusivement l'un des siens, mais le plus méritant parmi le peuple, d'après l'avis des plus sages. Ce fut ainsi que le laboureur Chun arriva au trône.

— Les choses ont bien changé, dit tranquillement Kam-Si.

— Moi, ce nom de Yao m'a fait concevoir quelques idées sur ton fils. Ce jeune homme n'est-il pas ambitieux?

— Il a quelque fierté, mais point d'ambition.

— Ne le voit-on pas dans les assemblées tumultueuses ?

— Il ne quitte guère la maison.

— On affirme pourtant qu'on lui a entendu réciter des vers

à la louange de Tchang, ce lettré qui, ayant voulu réformer l'empire, eut les lèvres brûlées et fut précipité, avec tous ses complices, du haut des murailles de la ville.

— Tchang était un homme remarquable. Il est possible que Yao ait fait des vers à sa louange, mais c'est le poète qu'il a célébré sans doute; ce n'est pas le conspirateur.

— Enfin, Yao n'était-il pas hier aux portes de la ville, avec les rebelles qui annoncent comme prochaine la déchéance de la dynastie des Ming?

— Des rebelles! Il y a des rebelles? interrogea à son tour le lettré.

— N'as-tu pas entendu le bruit des tambours, hier et ce matin, et les clameurs de la populace?

— En effet.

— Eh bien, sache, puisque tu ignores ce qui est depuis huit jours la nouvelle de toute la province, sache que des hommes, reprenant les idées de Tchang, se rassemblent dans les forêts, dans les montagnes, jusque dans les villages; qu'ils menacent la sécurité du pays; qu'ils ont des complices dans les villes et que, si l'empereur n'y prend garde, le torrent deviendra fleuve, se répandra jusqu'à Péking, si bien que la dynastie des Hang succédera à celle des Ming.

Pendant que le prêtre s'animait en parlant ainsi, le lettré écrivait posément sur une feuille mince et longue.

— Que fais-tu? demanda Siang.

— Je t'écoute et je me dis qu'il est favorisé du ciel celui qui peut ignorer ces choses. C'est pourquoi j'écrivais cette pensée.

Et Kam-Si, alors, lut ceci :

« Peu m'importe quand je m'éveille, si le sceptre a changé
« de main, — si les révoltés de la veille sont les tyrans du len-
« demain! — J'aime mieux voir, assis à l'ombre, et les yeux
« noyés de sommeil, s'épanouir les fleurs sans nombre dans le
« jardin plein de soleil. — Je me plais aux seules querelles que,
« par instants, dans les sillons, cherchent, avec un grand bruit
« d'ailes, les oiseaux d'or aux papillons... »

Le grave Siang fit un geste qui équivalait à un applaudissement et continua :

— A ta place je ne marierais pas Yao demain.

Cette fois le lettré sortit de son impassibilité.

— Tu sais donc quelque chose sur cet enfant? Ce que tu sais peut donc mettre obstacle à son mariage ?

— Je ne sais rien ; mais au temps où nous sommes, un enfant d'origine inconnue, portant le nom de Yao, aimant la doctrine du réformateur Tchang, cet enfant peut être la cause de bien des tourments. Le haut tribunal des rites a de redoutables secrets.....

Les deux hommes se regardèrent. Sans doute ils se comprirent, car le front de Kam-Si se plissa un instant.

— Tu me jures, dit le lettré, que tu ne connais pas l'origine de mon fils!

— Je te le jure. Et c'est parce que je ne la connais pas que je la redoute.

— Alors, laissons la destinée s'accomplir. Yao et Ping-Sîn se marieront demain. Le chemin où ils marchent est plein de fleurs.

— Les chemins pleins de fleurs sont parfois pleins d'embûches, conclut sentencieusement le prêtre. Je t'ai dit mon doute. Fais maintenant selon ta volonté.

Et il se leva pour partir. Kam-Si le reconduisit jusqu'à la porte du jardin. Le soleil était déjà haut et la chaleur devenait plus intense. Le lettré remonta à petits pas vers le pavillon, songeant à ce qui venait de lui être dit, à ces étranges réflexions sans suite appréciable faites par Siang sur le jeune Yao, enfin à ces rebelles si terribles et dont pourtant il avait ignoré l'existence.

A l'entrée du pavillon, il avait fini de songer; un tranquille sourire s'épanouissait sur ses lèvres.

Il prit de nouveau le pinceau et il écrivit :

« Avec de grands chocs de cymbales, l'orgueil tour à tour
« les conduit. Loin de leurs clartés triomphales, moi, je m'en
« vais seul, dans la nuit. Tout ce tumulte de la terre s'éteint sous
« mes saules tremblants, où la source rieuse et claire chante
« parmi les cailloux blancs. Nulle splendeur ne vaut mon rêve,
« quand, par les calmes soirs d'été, la lune éclatante se lève dans
« son éternelle beauté! »

Kam-Si agita doucement la feuille afin de sécher l'encre, puis il la roula délicatement pour l'insérer dans un léger tube de bambou qu'il jeta dans une grande coupe de porcelaine, déjà aux trois quarts pleine d'étuis semblables, et sur les bords de laquelle se crispaient deux petits dragons de bronze vert.

C'est ainsi que le lettré Kam-Si se débarrassait de ses pensées après les avoir formulées ; il se sentait alors l'imagination très dégagée et comparait volontiers son cerveau à un logis vide, remis à neuf et prêt à recevoir de nouveaux hôtes.

Le pavillon ne faisait plus d'ombre sur le sable pailleté du jardin. Il était midi. Le lettré Kam-Si descendit vers la maison pour le second repas du jour. Les paroles de Siang étaient déjà pour lui comme une vapeur dissipée dans le bleu du ciel ; il ne restait rien de son entretien avec le prêtre que les quelques vers roulés et perdus, sous leur mince étui de bambou, dans la coupe de porcelaine.

IV

Le jour suivant, dès le matin, les musiciens arrivèrent avec les porteurs de palanquin. Le mariage de Yao et de Ping-Sïn allait avoir lieu suivant le cérémonial habituel : bien qu'il n'y eût point de mystère entre eux, les traits charmants de Ping-Sïn devaient, ce jour-là, se cacher sous un voile épais.

En attendant l'heure solennelle, elle était avec Yao et Kam-Si, dans la salle commune de la maison. Des fleurs d'hibiscus, mêlées à de grands lis tigrés et à de lourdes pivoines roses, garnissaient les tablettes d'ébène et les trépieds de bronze ; sur les nattes fines et souples, sur les tapis de soie, posaient les tables légères et les sièges de bois doré. Les invités prenaient place silencieusement et les serviteurs rangeaient devant eux de petits plateaux de laque rouge chargés de tasses bouillantes, de coupes de vin cuit et de confitures poivrées.

Coiffé de son bonnet de licencié, vêtu de sa robe d'apparat en soie vert pâle brodée de faisans blancs et de brins de tamaris figurés par des fils d'or, Kam-Si avait la majesté souriante d'un dieu.

Il regardait Yao et Ping-Sîn, assis l'un près de l'autre, avec l'attention émue d'un artiste devant sa création enfin achevée.

Ping-Sîn, une cigale d'or dans ses cheveux noirs relevés sur le front, était enveloppée d'une longue tunique d'un rose carné à grandes fleurs, dont le reflet animait la pâleur mate de son visage; une ceinture de crêpe souple serrait sa ceinture, et ses pieds jouaient dans d'étroites sandales blanches.

Yao portait un riche vêtement bleu broché d'argent, couvert d'un surtout de la même couleur, mais d'une nuance pareille à celle du ciel nocturne, ayant pour seul ornement une bordure étroite d'écarlate.

Kam-Si se pencha vers le prêtre Siang, qui semblait avoir oublié ses préoccupations de la veille, et lui montrant Yao et Ping-Sîn :

— Ami Siang, dit-il, vois comme ils sont beaux, mes enfants. Ne dirait-on pas la vivante image du printemps? La fleur du pêcher a-t-elle des couleurs plus délicates que les joues de Ping-Sîn? L'étoile naissante a-t-elle l'éclat du regard de Yao? Étant tout jeunes, ils se ressemblaient : gracieux et fins tous les deux, ils avaient au regard le même charme et il eût été difficile, à les voir sur le dos de leur nourrice, de dire au premier moment, selon le mot du poète, où était le jaspe et où était la perle. Je suis heureux!

Cependant, l'heure était venue. Les serviteurs de Kam-Si, escortant les musiciens, arrivèrent suivant l'usage, malgré le grand jour, avec des torches et des lanternes, et Ping-Sîn rentra dans son appartement, d'où elle ressortit bientôt le visage couvert d'un voile. Ses servantes autour d'elle portaient sur des coussins les diverses pièces de son trousseau.

On la fit monter dans le palanquin, où on l'enferma, et tout le cortège se mit en marche à travers le jardin de Kam-Si, au son d'une musique joyeuse. Yao suivit pendant un instant le palanquin, puis il prit les devants et alla se placer à l'entrée du pavillon de repos qui avait été choisi pour la consécration du mariage. C'est là qu'il devait recevoir Ping-Sîn et prendre avec elle seule le repas nuptial.

Lorsque le cortège arriva devant le pavillon, Kam-Si remit

à Yao la clé du palanquin. Alors, suivant les rites, le jeune homme en ouvrit le panneau et, d'une main tremblante, comme s'il allait voir sa fiancée pour la première fois, il fit tomber le voile qui couvrait le visage de Ping-Sîn.

Puis il se prosterna devant elle, baisa le pan de sa robe et lui offrit la main. Ping-Sîn sortit du palanquin pour entrer avec Yao dans le pavillon où tout le monde les accompagna.

Là, ils saluèrent quatre fois le ciel; ils saluèrent ensuite Kam-Si et ses parents. Sur un ordre du lettré, la porte de la seconde chambre, dans laquelle était dressée la petite table du festin des noces, s'ouvrit alors devant les époux.

Comme ils y pénétraient, ces bruits lointains de gong, ces clameurs qui, la veille, avaient troublé la lecture de Kam-Si, se firent entendre de nouveau dans la direction de la ville.

— Écoute! dit Ping-Sîn en s'arrêtant au milieu de la chambre et en se serrant instinctivement contre Yao, comme à l'approche d'un danger.

Yao écoutait déjà avec attention et son visage accusait une émotion contenue.

— Depuis quatre jours, dit-il à Ping-Sîn, ils se rassemblent autour de la ville et sans doute ils se préparent à l'attaquer.

— De qui veux-tu parler?

— De ceux qui ont entrepris de faire triompher la doctrine du réformateur Tchang, indignement mis à mort par l'empereur.

Les yeux de Yao étincelaient comme un feu qu'on attise. Cependant, Kam-Si avait dit vrai : il n'était point de ceux qui se montraient dans les assemblées tumultueuses; il ne servait point la cause des rebelles, et, s'il avait fait des poèmes à la louange de Tchang, c'était le poète et non le conspirateur qui les lui avait inspirés.

Pourtant, au lieu de poursuivre, selon l'usage, la cérémonie nuptiale et de répandre tout d'abord le vin des libations, Yao se dirigea vers une des fenêtres du pavillon, d'où la vue s'étendait non seulement sur le jardin et sur la maison de Kam-Si, mais bien au delà, jusqu'aux extrêmes limites de la plaine marquées par les portiques découpés, les murailles et les tours de la ville

de Li-ping-fou, étageant dans le bleu du ciel leurs proues étincelantes d'émail et d'or.

Ce qu'il vit alors l'attacha si invinciblement, que, tout en gardant dans la sienne la petite main de Ping-Sîn, qu'il pressait d'une étreinte fiévreuse, il demeura à la même place, attentif à ce qui allait se passer.

Une troupe assez nombreuse de soldats, dont plusieurs étaient à cheval, arrivait de la ville et venait rapidement vers la maison de Kam-Si. A peu de distance, cette troupe s'arrêta et le mandarin d'armes qui la commandait mit pied à terre et se dirigea vers l'habitation. Le lettré venait précisément de prendre congé de ses hôtes, à l'exception de Siang, en compagnie duquel il se promenait lentement dans le jardin.

Dès que leur chef eut franchi le seuil, les soldats, d'un mouvement rapidement exécuté, cernèrent la maison et les murs du jardin, de façon assez étroite pour ne laisser personne entrer ou sortir sans leur volonté.

Ce mouvement se terminait quand le soldat parut dans le jardin. C'était un homme de taille gigantesque, en costume de guerre, portant légèrement ses lourdes armes.

Ping-Sîn sentit la main de Yao frémir doucement, puis se détacher de la sienne.

— Yao, tu trembles et ton visage est troublé !

— Ping-Sîn, un grand danger menace sans doute le Père. (C'est ainsi que les deux enfants nommaient entre eux Kam-Si.) Que veut ce soldat et pourquoi ces gens ont-ils enveloppé la maison comme celle d'un criminel? Nous ne devons pas franchir le seuil de cette chambre avant les premières clartés du jour prochain, et l'homme qui quitte son épouse à l'heure où nous sommes lui fait un mortel outrage...

Yao n'acheva pas. Ping-Sîn déjà l'avait compris.

— Va, dit-elle, il faut sauver d'abord le Père, si quelque danger le menace. Mais prends soin de n'être aperçu ni par lui ni par le prêtre, afin que si tes craintes sont vaines tu puisses revenir vers moi sans qu'on nous soupçonne d'avoir manqué à l'observation des rites.

Sur le fond clair des tentures du pavillon, le soleil qui entrait

joyeusement dans la chambre mit l'ombre de deux têtes penchées doucement l'une vers l'autre. Yao, ayant touché de ses lèvres le front et les mains de Ping-Sîn, se glissa souple et silencieux comme une couleuvre vers le point où venaient de se rencontrer le soldat, Siang et Kam-Si.

Là, suffisamment protégé par l'épaisseur du feuillage, il s'arrêta pour voir et pour écouter.

V

A l'apparition du soldat, dont l'armure aux plaques de métal miroitait au soleil entre les plis de son vêtement rouge, Kam-Si et Siang se turent d'abord, vaguement inquiets.

Puis le lettré s'avança, saluant et, en même temps, interrogeant du regard son visiteur inattendu.

— Le prêtre Siang?

Ces trois mots prononcés, le soldat tira de sa poitrine une missive scellée de deux sceaux et la remit au prêtre, qui s'était approché aussitôt en entendant son nom.

Siang ouvrit la lettre et se mit à la lire. Kam-Si observait attentivement le visage de son ami. Mais la face de cuivre du prêtre ne trahissait rien de ses pensées; une fugitive crispation des lèvres, au moment où il achevait sa lecture, marqua seule son émotion ou sa surprise.

En signe de respect et de soumission il posa ses lèvres sur la signature de la lettre et dit au messager :

— C'est bien.

Le soldat s'inclina, puis gravement :

— Dans une heure, je viendrai chercher le condamné.

— Le condamné! répéta comme dans un rêve la voix de Kam-Si, tandis que le soldat quittait la maison du lettré et faisait fixer au bois de la porte, par l'un de ses hommes, un écriteau que les voisins, troublés par cet évènement extraordinaire dans leur vie paisible, lisaient avec stupeur et dont ils s'éloignaient bientôt avec une crainte manifeste.

Siang laissait le lettré à ses conjectures : il réfléchissait. Ses

réflexions, sans doute, ne lui apportèrent aucun moyen d'éviter un aveu pénible, car tout à coup il dit résolument :

— Kam-Si, je voudrais ne pas troubler ton repos ; mais cela n'est plus en mon pouvoir. Hier, j'ai jeté quelques doutes dans ton esprit. Malgré tout, tu as voulu marier Yao ; tu as bien agi peut-être. Il aura eu, du moins, cette heure de pure joie que bien des hommes comblés de jours n'ont jamais connue. Sois courageux, Kam-Si, et lis !

En même temps, il lui présenta la lettre. Kam-Si la prit en tremblant et, péniblement, car son regard troublé ne pouvait parvenir à se fixer sur les caractères, il lut à haute voix ce terrible message :

« Hi-pé-yo, mandarin de justice, gouverneur de la pro-« vince de Kôuei-Tchéou, à Siang, prêtre de la pagode des « champs de Li-ping-fou.

« Tu sais que durant la septième année du règne de notre « glorieux empereur, Fils du Ciel, il s'est élevé une criminelle « révolte contre son trône et que le lettré Tchang et ses compa-« gnons, coupables de ce crime, ont été mis à mort avec tous « ceux de leur famille ayant atteint l'âge d'homme.

« Suivant la décision du Maître de la justice suprême, d'ac-« cord avec le tribunal des Rites, les plus jeunes enfants des « coupables furent épargnés et confiés à divers habitants de « cette province pour être élevés jusqu'au moment où ils pour-« raient, à leur tour, porter la peine imposée à leur race, car il « est écrit dans le *Li-Ki :* La génération de tout homme ayant « commis quelque attentat contre la majesté sacrée du Fils du « Ciel doit être anéantie, afin qu'un terrible exemple soit donné « au peuple.

« Tu sais aussi qu'une nouvelle révolte, s'inspirant des idées « de Tchang, s'est élevée dans la province. Il convient donc, « comme l'exige le Livre, que l'exemple soit promptement « donné. C'est pourquoi le très magnanime empereur a avancé « la date annuelle du jour des supplices. Il t'est, par conséquent, « ordonné de te rendre, en ta qualité de délégué du tribunal des « Rites, auprès de Kam-Si le lettré et de le décharger de la « garde de Yao, qui est le fils de Tchang.

« Yao, fils de Tchang, sera remis ensuite aux mains du « mandarin d'armes, porteur de cet ordre, pour être mené sur « la place publique de Li-ping-fou et mis à mort par le sabre.

« Que le sang de la race criminelle soit répandu pour préve- « nir de nouveaux crimes, et que la protection du Tao, le dieu « souverain, s'étende sur notre pieux empereur. »

Kam-Si, les yeux pleins de larmes, put à peine achever sa lecture. Il apprenait du même coup l'origine de Yao et son épouvantable destinée.

— Il faut le sauver, Siang !

Ce fut la première parole du malheureux. Siang, pour toute réponse, lui montra d'un geste circulaire les lances des soldats pointant au-dessus des clôtures du jardin, comme de formidables épis.

— Pauvres enfants ! pauvres enfants ! répétait le lettré. Comment leur révéler...

Le lettré Kam-Si n'acheva pas. Yao était devant lui, les lèvres frémissantes, mais le regard résolu.

— Père, dit-il, j'étais là, j'écoutais. Laissez la destinée s'accomplir. Voilà donc pourquoi j'aimais tant Tchang ! Il était mon père ! Eh bien, je serai digne de lui, et pour sa cause, qui fut juste, je mourrai sans faiblesse.

— Ping-Sîn ! murmura le lettré.

— Elle, mon père ! Ah ! c'est vrai. Mais elle ne saura rien, n'est-ce pas ? vous lui direz... vous lui direz... Ah ! mon amour ne doit pas me rendre lâche. Je saurai la revoir, sans me trahir. Siang, quand viendra ce soldat, je serai prêt.

Et il s'enfuit vers le pavillon, tandis que Kam-Si entraînait le prêtre dans la maison, lui exposant dans son trouble les plans les plus inapplicables pour le salut de Yao.

L'heure que le mandarin d'armes avait fixée comme délai était déjà presque écoulée.

VI

Penchée à la fenêtre du pavillon, Ping-Sîn attendait. Elle vit revenir Yao.

Il avait un sourire sur les lèvres.

— Ce n'est rien, dit-il; et il prit Ping-Sîn dans ses bras et la fit asseoir devant la table des noces.

— Tu es belle, Ping-Sîn. Laisse-moi te regarder longtemps, bien longtemps encore, comme dans nos heures tranquilles, là-bas, sous les pommiers étoilés. Chaque fois que je te regarde ainsi, ta beauté m'apparaît comme le ciel où l'on découvre chaque soir quelque nouveau scintillement.

— Maintenant, Yao, tu pourras me regarder ainsi sans que les minutes nous soient comptées. Les jours entiers sont à nous.

— Les jours ne sont à personne. Le Père l'a dit : « Le moment qui passe est le seul qui nous appartienne. »

— Ce matin, tu me parlais de l'avenir, tu songeais aux années de la vieillesse et ton visage était riant. Un nuage léger maintenant le voile.

— C'est qu'à l'heure du bonheur on songe plus que jamais aux peines de la vie toujours menaçantes; on tremble de perdre un bien si précieux, un trésor si doux; on hésite à s'en croire digne.

La tête charmante de Ping-Sîn s'appuya sur l'épaule de Yao. Il la pressa dans ses bras avec un mouvement un peu convulsif et continua de lui parler en la gardant ainsi près de lui. Tous deux oubliaient le festin des noces. Elle prenait plaisir à cette mélancolie souriante; lui, songeait qu'il n'avait plus qu'un instant à demeurer ainsi, et dans cet instant, il aurait voulu faire tenir toute sa vie et condenser toutes ses joies.

Il continua doucement, les lèvres posées contre le visage de Ping-Sîn, aspirant, en même temps qu'il parlait, le parfum délicat de ses tempes.

— Je suis aujourd'hui comme au jour où tu me dis que tu m'aimais. Alors, tu t'en souviens, j'étais accablé par une fièvre violente. Le Père pleurait; moi, je croyais bien que j'allais mourir. Et je regrettais presque d'être ainsi aimé de toi, car je pensais au mal que j'allais te faire en te quittant. A la dérobée, j'écrivis pour toi des adieux que je veux te faire entendre. Si je devais te quitter encore, ils demeureraient dans ta mémoire

comme l'écho de ces prières ardentes que le ciel se plaît à exaucer. Et puis, je ne trouverai peut-être plus jamais l'occasion de de te les dire. Écoute donc.

Ping-Sîn renversa sa tête en arrière pour regarder Yao dans les yeux. Une vague crainte passait sur son âme, comme un souffle troublant la surface d'une eau tranquille. Elle vit pourtant que Yao souriait toujours.

Rassurée, elle ramena son visage près des lèvres du poète.

Et tandis qu'elle s'abandonnait au charme de cette heure d'amour, lui murmurait, d'une voix attendrie, presque suppliante, avec un accent profond de regrets et de prière :

« O bonheur d'un jour, ô trésor fragile, un mot a suffi pour « t'anéantir! Nos rêves s'en vont de leur aile agile; à mon tour, « voici que je dois partir. O dieux protecteurs, ayez pitié d'elle; « touchez doucement à ce front pâli; soyez bienfaisants à cette « âme frêle. Elle avait l'amour, donnez-lui l'oubli. Ainsi qu'un « jasmin, après la tourmente, reprend son parfum avec sa fraî- « cheur, faites resplendir sa beauté charmante ; rendez le sou- « rire à sa lèvre en fleur ! Laissez-moi partir, avec l'espérance « que son cœur bientôt par vous ranimé ne doit point payer « de trop de souffrance le triste bonheur de m'avoir aimé! »

Une larme brûlante tomba sur le col fléchi de Ping-Sîn. La jeune fille s'échappa des bras de Yao. Elle vit que vraiment il pleurait.

La nature avait été plus forte que la volonté : elle trahissait le secret qu'il croyait pouvoir garder.

— Qu'as-tu? cria Ping-Sîn. Ces vers sont tristes comme un adieu éternel, et tu pleures!

Yao voulait, en vain, retrouver son calme. Les sanglots l'étranglaient; il avait fait le sacrifice de sa vie; il pleurait son amour seulement.

— Parle! parle! un malheur est sur nous. Je le devine; je le sens.

— Non!

Sa voix était si faible, si hésitante, que Ping-Sîn courut vers la porte du pavillon.

— Je vais savoir...

— Ne sors pas; je te l'ordonne!...

Il lui barra le passage; mais, plus prompte que la pensée, elle glissa de ses bras et s'enfuit à travers le jardin, franchit en courant le vestibule de la maison, vit les soldats, la foule amassée, l'écriteau fixé au bois de la porte. Elle lut. C'était la sentence de Yao.

Un cri terrible déchira sa poitrine. Et plus vite encore qu'elle n'était venue, elle retourna vers le pavillon, se jeta toute palpitante sur la poitrine de Yao, le serrant, l'enveloppant, criant désespérément d'une voix folle :

— Je ne veux pas! Je ne veux pas! Je ne veux pas!

VII

Yao, redevenu calme, cherchait à l'apaiser. Il n'avait pas tenté de la poursuivre quand elle avait couru hors de la maison; il fallait bien qu'elle sût enfin la vérité. Il devait maintenant lui enseigner la résignation.

— Écoute, Ping-Sîn. Il faut vivre pour le Père. Dans peu d'instants on viendra me chercher et tu seras désormais seule à le consoler, à l'aimer. Aime-le donc d'une force égale à la double affection que nous avions pour lui; parle-lui de moi chaque jour, afin que je sois toujours présent entre vous deux. Votre douleur sera moins dure que si vous la renfermiez dans votre cœur. Moi, je suis plus heureux que vous : mon premier père, Tchang, a mis dans mon âme un peu de la généreuse ardeur de la sienne, et tout à l'heure, avant que le bourreau me touche, je jetterai fièrement à la foule les mêmes nobles paroles qu'il a dites avant de mourir; je flétrirai la cruauté de l'empereur; je proclamerai la venue prochaine d'un homme juste, le retour à la morale pure du grand Yao, notre ancêtre, qui préféra donner le trône au laboureur Chun que de le confier aux mains inhabiles de son propre fils. N'est-il pas beau de mourir ainsi? N'est-il pas glorieux de donner son sang pour la cause de la justice? Ne pleure pas, Ping-Sîn. Tu m'ôterais mon courage.

Avec une exaltation dont il n'avait pas conscience, avec un

attendrissement dont il cherchait vainement à triompher, il lui parla encore.

L'imagination de Ping-Sîn, cependant, avait fait un chemin considérable et une résolution singulière était résultée de ce mouvement de son esprit.

Comme si les paroles de Yao l'eussent convertie à la résignation, sinon consolée, elle essuya ses larmes.

— Ainsi, murmura-t-elle, les bras jetés autour du cou de Yao, les yeux fixés sur ses yeux, ainsi, le vin des noces heureuses, que doit verser la femme à son seigneur, sera pour nous le vin de l'immortalité, celui qu'on présente au condamné pour réchauffer son sang et lui donner la force de subir plus bravement le supplice !

— Non pas pour nous, pour moi seul, pour moi, répéta Yao, avec la crainte de découvrir chez Ping-Sîn quelque projet fatal. Tu ne dois pas mourir avec moi ; il faut que le Père soit consolé. Tu me le jures.

— Le Père sera consolé, répondit simplement Ping-Sîn.

Et lui montrant un dernier rayon de soleil qui effleurait le bord de la fenêtre du pavillon :

— Peu d'instants nous restent, ô mon seigneur.

Comme le doit faire une épouse, elle fléchit alors le genou devant Yao, et lui présenta le vin des libations. Il en laissa tomber quelques gouttes sur le sol. Puis, Ping-Sîn s'étant assise près de lui, ils commencèrent à partager les mets du festin nuptial.

Pourtant, Ping-Sîn se levait fréquemment, remplissant son office de servante empressée. A les voir ainsi, calmes, souriants et doux, on n'aurait point soupçonné le prochain et terrible dénouement de leur amour. La résignation propre à leur race les faisait alors agir aussi simplement qui si aucun évènement n'avait troublé la quiétude de leur existence.

Une fois, Ping-Sîn sortit du pavillon pour aller puiser de l'eau fraîche à la petite source ; en revenant, elle s'arrêta dans la première pièce, retraite habituelle du lettré Kam-Si ; furtivement, elle prit dans un meuble un petit flacon plein d'un liquide dont Kam-Si leur avait énuméré un jour les propriétés singu-

lières et qui lui avait été rapporté, à titre de curiosité, par un de ses amis, au retour d'un long voyage aux pays d'Occident.

C'était du vin d'opium, produit alors à peine connu en Chine. Le flacon n'en contenait plus qu'une faible quantité.

Ayant posé sur la table l'eau dans laquelle Yao trempa, comme elle, le bout de ses doigts, pour marquer la fin du repas, Ping-Sîn prit sur le dressoir une coupe de fine porcelaine, n'ayant pas encore servi, et la remplit de vin cuit, auquel elle mêla le contenu du flacon, en se gardant des regards du poète.

— Yao, dit-elle alors, voici le vin.

Il baisa doucement la main qui lui présentait la coupe, qu'il porta ensuite à ses lèvres.

— A toi maintenant, Ping-Sîn, dit-il après avoir bu.

Et il lui offrit, suivant l'usage, la coupe encore à demi pleine. Ping-Sîn la prit, mais d'une main si tremblante et si malhabile, qu'au moment de toucher ses lèvres elle lui échappa et se brisa en tombant sur la table.

— Ce serait un mauvais présage, dit Yao avec un pâle sourire, si nous avions encore à douter de notre malheur. Ce vin avait dans sa douceur je ne sais quel fond d'amertume.

— Telle la pensée qui se mêle à notre dernière joie, répondit Ping-Sîn.

Ils restèrent alors longtemps sans se parler.

. . . .

Une suave mollesse envahissait peu à peu Yao. Il sentait encore sur son col le contact du bras frais de Ping-Sîn, mais léger comme un frôlement d'aile. Ses paupières appesanties ne lui laissaient plus voir les objets qu'à travers une nuée. Dans cette nuée, de riantes formes apparaissaient. Puis, son corps, devenu comme impondérable, semblait ne plus toucher à la terre. Il volait, volait à travers les espaces, laissant derrière lui les montagnes bleues, les vallées profondes et les lacs immobiles; un souffle parfumé caressait son visage et des yeux, — les yeux de Ping-Sîn, — démesurément agrandis et profonds comme un abîme, s'attachaient obstinément et amoureusement sur lui... Enfin, tout s'évanouit lentement. Ce fut un anéantissement profond dans un inexprimable bien-être. Yao dormait.

VIII

Ping-Sîn s'éloigna alors de lui, appelée, d'ailleurs, vers la fenêtre par un grand mouvement qui se faisait du côté de la maison de Kam-Si.

Elle regarda, et vit le lettré se diriger vers le pavillon; mais aussitôt il fut entouré de soldats qui, s'étant rendus maîtres de lui, le firent rentrer dans l'habitation. Ping-Sîn comprit que le moment était venu.

Après avoir tracé quelques mots sur une feuille qu'elle laissa sur la table, Ping-Sîn fit glisser sa robe de ses épaules, tordit et roula ses cheveux opulents en une natte pareille à celle d'un homme, les couvrit jusqu'au front du bonnet de Yao, se vêtit de son surtout, qu'il avait déposé en entrant dans la chambre, et attendit.

Le soldat, suivi d'une dizaine de ses gens, arrivait par le jardin; il apparut bientôt au seuil du pavillon, et vit dans l'encadrement de la porte une figure pâle, debout, immobile, dans son vêtement d'un bleu sombre.

— Yao, fils de Tchang! prononça le soldat.

— Me voici! répondit la voix de Ping-Sîn.

En même temps, elle descendit vers l'exécuteur; sa forme frêle, baignée dans les premières ombres du soir, apparut à côté de la forme gigantesque du soldat.

Elle tendit ses mains qu'on lia étroitement.

Le gong sonna avec un bruit terrible; des torches s'allumèrent, et toute la troupe, suivie du gros des soldats, se mit en marche vers la ville, enfermant dans un impénétrable cercle le condamné portant sur la poitrine l'inscription destinée à figurer bientôt à côté de son corps décapité. « Celui-ci est Yao, fils de Tchang, mort par le sabre, en expiation du crime de son père. Que le sang de la race criminelle soit répandu pour prévenir de nouveaux crimes, et que la protection du Tao, le dieu souverain, s'étende sur notre très pieux empereur. »

IX

L'ombre envahissait le jardin; de vagues bruits d'ailes emplissaient les arbres et les grandes tulipes, aussi fraîches que la veille, se penchaient encore sous la brise, à l'approche des heures noires. Autour du pavillon pas un murmure, sinon celui de la source s'égouttant dans le bassin, avec des lueurs d'étoiles dans l'eau calme.

Dans le lointain, le pas des chevaux sur les cailloux de la route et le sourd murmure d'une foule accompagnant le condamné.

L'exécution devait avoir lieu le soir même; une rougeur du ciel au-dessus de la ville indiquait la place préparée et illuminée pour le supplice.

Deux soldats étaient restés à la porte de Kam-Si. Quand le pas des chevaux de leurs compagnons se fut perdu dans l'éloignement, ils firent sortir le lettré, que l'ordre de leur chef avait fait retenir prisonnier dans sa propre demeure jusqu'au départ du condamné; après quoi ils sautèrent sur leurs montures et s'éloignèrent au galop.

Kam-Si demeuré seul, comme étourdi, sur le seuil de sa porte, la tête un instant vide de pensées, revint peu à peu à lui.

Yao perdu, il fallait du moins sauver Ping-Sîn. N'aurait-elle pas voulu suivre son mari?

Il courut à travers le jardin déjà ténébreux jusqu'au pavillon et frappa à la porte de la chambre nuptiale. Personne ne lui répondit. Il appela :

— Ping-Sîn!

Il poussa la porte; dans la chambre la lune mettait une nappe de lumière; les mains étendues, Kam-Si marcha vers une forme couchée sur les coussins de soie, dans les plis d'une robe souple, la robe à grandes fleurs, la robe de mariage de Ping-Sîn.

Il crut la jeune fille évanouie à la suite d'adieux déchirants et se pencha pour l'enlever dans ses bras.

Puis, soudainement, devant ce visage en pleine lumière, il poussa un cri.

— Yao! Yao!

Le jeune homme fit un mouvement lent; enfin, secouant la torpeur causée par l'opium, il se redressa, regarda le lettré d'un air encore égaré, l'interrogeant avec l'instinct d'un danger terrible.

— Ping-Sîn!

Il était debout; à l'appel de Kam-Si, des serviteurs accouraient.

Les flambeaux allumés, Kam-Si aperçut sur la table la feuille sur laquelle Ping-Sîn avait écrit avant de s'éloigner. Yao la lut entre ses mains, en même temps que lui.

Ping-Sîn avait voulu mourir pour Yao. Elle le recommandait au Père. Comme il l'avait dit à Siang, on ne savait, en voyant Yao et Ping-Sîn, où était le jaspe, où était la perle. Le bourreau devait s'y tromper. Yao aurait le temps de fuir.

Yao, sans entendre les supplications de Kam-Si, s'élança vers la maison, fit seller un cheval et voulut courir vers la ville, espérant arriver assez tôt et se livrer pour sauver Ping-Sîn.

Kam-Si n'essaya pas de l'arrêter; il savait qu'il serait obligé de revenir bientôt de lui-même, les portes de la ville devant être rigoureusement fermées à cette heure jusqu'au soleil levant.

Il fit tirer de la poussière un de ces vieux chars pourvus d'une aiguille d'orientation et ordonna tout pour un départ prochain. Il comptait, cette nuit même, s'enfuir avec Yao vers un port de la province.

Il pleurait Ping-Sîn; mais il voulait garder Yao.

Ses prévisions au sujet du retour prochain de ce dernier ne furent pas déçues. Au bout d'une heure, le jeune homme revint, haletant, épuisé. Ni ses supplications, ni ses cris, ni son nom cent fois prononcé n'avaient pu lui faire ouvrir les portes de la ville.

Il repoussa le lettré qui lui parlait de partir; les yeux fixes, le cou tendu, il regardait, il écoutait. Un grand bruit venait de la ville et des coups de gong précipités faisaient vibrer l'air. On entendait des cris, des chocs d'armes, des grondements pareils à ceux de la mer en sa fureur, un tumulte de mêlée acharnée. La rougeur du ciel au-dessus du lieu des exécutions avait disparu.

— Tout est fini, dit Kam-Si.

— Ping-Sîn ! Ping-Sîn ! criait désespérément Yao dans une impuissante rage.

Il demeura là, abîmé, couché sur la terre humide, déchirant sa poitrine de ses ongles, attendant... Qu'attendait-il? Rien, plus rien !

Kam-Si, morne, le regardait. Les yeux du lettré n'avaient plus de larmes.

X

Vers le milieu de la nuit, comme ni l'un ni l'autre n'avait bougé, pétrifiés dans un mortel silence, une lumière rose, d'abord très faible, puis rapidement grandissante, vint les surprendre tout à coup.

— Est-ce donc le jour? demanda le lettré.

Yao s'était dressé. Un grand mouvement se faisait dans la campagne autour de la maison. Des formes découpées en noir sur le sol brillant s'agitaient, couraient vers la ville.

— Père, ce n'est pas le jour, dit Yao. Viens, regarde.

De longs jets de flammes mordaient le ciel obscur mêlant des paillettes rouges au scintillement lointain des astres. C'était le quartier haut de Li-ping-fou qui brûlait.

Le char de Kam-Si était prêt depuis longtemps. Les chevaux impatients battaient de leurs sabots les dalles de la cour. Yao prit le lettré par le bras, le fit monter dans le char, saisit les rênes et d'un coup de fouet violent enveloppa l'attelage qui partit à fond de train.

Le cœur de Yao bondissait à se briser.

Il allait, il allait, vite, plus vite encore, n'espérant plus rien et pourtant tourmenté d'une ardeur étrange.

Une grande foule marchait autour du char, silencieuse et hâtive. On arriva ainsi aux portes de la ville. Elles étaient ouvertes, cette fois, quoique la nuit durât encore, et semblaient comme les trous d'une fournaise. Sur le fond de l'embrasement s'agitaient des groupes nombreux et, un instant, il sembla à Yao que la foule criait son nom.

Il allait pousser ses chevaux et franchir la porte lorsqu'il en fut empêché par une multitude sortant en tumulte de la ville. Au milieu de cette multitude chevauchaient quelques hommes diversement armés, escortant un palanquin. Les cris : Yao ! Yao ! devenaient très distincts.

Le lettré eut peur pour son fils et voulut rétrograder. Mais Yao ne l'écoutait plus. Au lieu de fuir cette foule qui peut-être menaçait sa vie, il sauta hors du char et courut au-devant d'elle.

Au premier rang, devant le palanquin, un homme marchait; son visage de cuivre rayonnait à la lueur des torches.

— Siang!

Le prêtre répondit à ce cri, à cet appel de Yao.

— Viens, dit-il.

Et le poussant vers le palanquin, il lui montra Ping-Sîn, Ping-Sîn vivante, arrachée aux bourreaux par les révoltés de la secte de Tchang, acclamée sous le nom de Yao et ramenée en triomphe à la maison du lettré.

La ville était en leur pouvoir ; la déchéance de la dynastie des Ming était proclamée. En souvenir de la gloire de Tchang, on voulut que Yao prît le bâton de commandement.

Et Yao acheva l'œuvre de son père...

Mais rien ne lui fut plus doux durant sa longue vie que l'amour de Ping-Sîn, dans la calme demeure du lettré, sous les ombrages parfumés du jardin, parmi les tulipes blanches.

Telle est l'histoire de Yao et de Ping-Sîn, qui fut complètement transcrite, selon la vérité, le vingtième jour de la huitième lune de la sixième année Kouang-su.

Louis GALLET.

Vimereux, 22 septembre 1881.

A UNE VIEILLE MAISON

(SOUVENIR DE FRANCHE-COMTÉ)

Vieille maison haute et pensive,
A l'intérieur noir et frais,
J'aime ton grand balcon de grès
Et ton élégance massive !

Vieille maison, dis-moi quels preux,
Quels lansquenets furent tes maîtres,
Et quels ménestrels langoureux
Chantaient sous tes doubles fenêtres.

Sous ta cheminée à piliers
Que de chênes réduits en cendre !
Combien de lippus sommeliers
Dans tes caves ont dû descendre !

Sur ce qui reste de bouquins
Que de têtes se sont penchées !
Et dans tes lits à baldaquins
Combien d'amours se sont cachées !

Sur tes toits pointus que d'oiseaux
Au soleil ont battu des ailes,
Et sous tes obscures poutrelles
Que de linceuls et de berceaux !

Immobile et sombre poème,
Vieille maison aux murs épais,
Que dirais-tu si tu pouvais
Un jour te raconter toi-même ?

Ah ! peut-être m'avouerais-tu
Qu'en ce monde bruyant et triste,
Pour tous les siècles il existe
La même somme de vertu,

Que le mal a changé de forme
Sans avoir pu périr encor,
Et que l'impossible âge d'or,
L'univers l'attendra... sous l'orme ;

Ou, prenant l'air désenchanté
D'un philosophe et d'un ancêtre,
Qu'aujourd'hui l'on gagne en bien-être
Tout ce qu'on perd en dignité,

Que l'Ennui descend sur la terre,
Que les magnifiques gaîtés
De Rabelais et de Voltaire
Nous ont depuis longtemps quittés,

Que l'amour, le rire et le rêve
S'en vont des cœurs les plus hardis,
Nos jeunes ayant moins de sève
Qu'un seul des grands vieux de jadis !

Pourtant, je sais la barbarie
Des grands siècles fleurdelisés,
Vieille maison aux seuils usés,
A l'architecture fleurie !

Je sais les obscurs travailleurs
Morts pour de très hautes pensées,
Je sais les tortures passées
Des serfs de Saint-Claude et d'ailleurs !

Je sais les funèbres cantiques
Psalmodiés, sous le ciel bleu,
A la barbe des hérétiques
Rôtis pour la gloire de Dieu !

Je sais tout cela; mais, en somme,
Si tu pouvais parler, maison,
Tu répondrais, non sans raison,
A mes scrupules d'honnête homme :

Qu'il faut aimer la liberté
Et que Quatre-vingt-neuf est juste,
Qu'au bon droit, longtemps garrotté,
Il fallait un réveil robuste,

Mais qu'il est douloureux de voir,
A notre officielle époque,
La platitude et l'équivoque
Tenir la place du devoir,

Et que ces maisons étriquées,
Ces habits noirs et ces cœurs froids,
Vont avec des esprits étroits
Et des consciences tronquées,

Et que nos modernes corbeaux
Peuvent, comme au temps de Xaintrailles,
S'abattre, les soirs de batailles,
Sur des cadavres sans tombeaux !

Charles **GRANDMOUGIN.**

DIALOGUE

SUR LE SALON DE 1883 (1)

UN CRITIQUE. — UN PEINTRE

IV

LE CRITIQUE.

Nous avons été, n'est-ce pas, l'autre jour, à la campagne; nous avons vu des fêtes de lumière, des splendeurs de soleil, des horizons infinis, de grands arbres aux ombres noires ou bleuâtres, des moissons s'étendant au loin dans la plaine, d'un vert intense, sous le bleu plus intense du ciel : tout resplendissait dans la chaleur, tout s'harmonisait dans l'éclat. C'était la saison merveilleuse, où la poussée de sève du printemps n'est pas encore arrêtée par la maturité desséchante de l'été. L'atmosphère était chargée de parfums qui n'ont qu'un temps; les chèvrefeuilles, les seringas, les tilleuls embaumaient; les foins coupés sentaient bon. Il se dégageait de la terre et du ciel une impression de beauté, une plénitude de joie de nature qui nous prenait à la gorge.

LE PEINTRE.

Ça donnait envie de peindre, n'est-ce pas?

LE CRITIQUE.

Eh bien! laisse-moi te faire une confidence qui va peut-être te pénétrer d'horreur, toi, pauvre peintre que tu es ; il n'im-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin.

porte : le plaisir que nous ont donné ces sensations de grand air libre ne vaut pas, vois-tu, l'enchantement de mon esprit et de mes yeux à l'*Exposition des cent chefs-d'œuvre* de la galerie Georges Petit. Il y a là des Rousseau, des Millet et des Corot, qui sont plus beaux que n'importe quoi au monde; j'ai été les revoir plus de dix fois, malgré moi; il m'échappait devant eux des petits cris d'enthousiasme; je te le dis en toute sincérité, vois-tu, et je suis prêt à le redire devant qui tu voudras : la nature est bien belle, l'art est cent fois plus beau encore ; la nature a de magnifiques paysages; ceux de l'art sont sublimes, parce que ce sont des paysages pensés.

LE PEINTRE.

Heureux critique, de pouvoir dire cela! Oui, pour ceux qui regardent et qui jouissent, pour le public en un mot, l'art est la plus belle chose, l'art est tout, parce qu'il est la vérité ayant traversé le cerveau d'un artiste, comme la nature est le grand modèle pour ceux qui cherchent, qui devinent, qui créent, pour les artistes enfin. Quand nous faisons de la peinture, nous avons le droit et le devoir d'oublier les chefs-d'œuvre les plus aimés; quand nous en parlons, nous devrions nous oublier nous-mêmes pour être heureux complètement et sans arrière-pensée devant les *maîtres*. Et je le dis franchement, mais non pas sans tristesse, en pensant à la fois à cette belle exposition de la rue de Sèze et au Salon, en comparant une dernière fois ces deux manifestations si cruellement différentes, du *paysage* contemporain et du *paysage* d'il y a trente ans, c'étaient vraiment des *maîtres*, dans toute l'étendue de ce beau nom, que ces poètes du pinceau qui s'appelaient Th. Rousseau, Corot, Millet. S'ils ont été, et on ne peut plus le nier, des novateurs ou des rénovateurs après la grande École de la Hollande, s'ils ont encore trouvé après les Ruysdaël, les Hobbéma, les Van de Velde, et quelquefois avec plus d'émotion et de profondeur qu'eux, l'expression intime ou grandiose de la nature, qu'a-t-on fait depuis, et quelle suite a-t-on donnée à une telle leçon?

LE CRITIQUE.

Tu compares Rousseau aux Hollandais! Au point de vue de

la tenue, du style, tu peux avoir raison; mais, dans mon enthousiasme pour cet admirable peintre, je te déclare qu'il me semble plus grand qu'eux tous par l'intimité de l'émotion et, permets-moi ce barbarisme, par sa puissante *imbibition* de nature.

LE PEINTRE.

Ah! certes oui, il est grand; mais quelquefois, même chez lui, je n'ai pas trouvé cette étonnante étude des ciels qui est comme la caractéristique des beaux peintres de Hollande. Allons, tranchons le mot: il n'y a pas un paysagiste moderne qui ait su, comme eux, peindre un ciel. Des hasards de touches, des épaisseurs d'empâtement ou des virtuosités de procédés n'arrivent pas à rendre cette vie des choses, cette forme constitutive qu'ont les nuages tout comme des êtres. Voilà ce qu'ont tous cherché, ce qu'ont dit presque tous avec finesse, avec esprit, les merveilleux artistes qui travaillaient aux pays plats d'Amsterdam ou de Haarlem. Ceci mis de côté, je ne veux plus qu'admirer avec toi cette fière génération de peintres qui ont réveillé l'art français, mais je veux me plaindre aussi qu'on le laisse en ce moment s'endormir quelque peu dans les environs de Paris ou sur les plages normandes. Où est le *Père Corot* avec sa palette argentée, et fraîche, et tendre comme une rosée matinale? Où est le grand Rousseau, avec ses couleurs éloquentes et ses touches d'or? Où sont les Millet, et même les J. Dupré, les Diaz et les Troyon? Car je te prie de considérer, d'analyser la *poétique* d'une œuvre de Corot, parmi les plus fines d'entre celles que nous venons de voir, comme par exemple cette *Biblis*, d'un ciel si délicieusement gris, d'un si beau sentiment de soir triste au fond du bois; je te demande d'admirer avec moi la profondeur de vue de Th. Rousseau qui sait mettre toujours un monde d'impressions, de vie et d'espace dans un cadre restreint; de prendre même les tableaux les plus durs de Diaz, ou les plus épais de Dupré, — tu me diras après si tous ces hommes d'hier sont bien les pères des hommes d'aujourd'hui et s'il ne te vient pas quelque regret de cette calme et sévère peinture de penseurs attendris, de peintres intelligents et graves, devant cette fatigante débauche d'études heureuses... ou manquées, qu'on

appelle aujourd'hui des tableaux tout de suite, et qui ne seront des œuvres jamais.

LE CRITIQUE.

J'oublierais tout volontiers devant Rousseau. As-tu contemplé, as-tu admiré cette toile : *le Soir?* T'es-tu absorbé devant ce chef-d'œuvre de la peinture? Il n'y a pas à le décrire; du sujet, il n'en reste que ceci dans la mémoire : un soleil doré de lueurs sanglantes, envahi par de gros nuages noirs roulés, une mare reflétant des lumières rougeâtres, des petits arbres qui sont loin, loin, s'enlevant en vigueur foncée, un buisson qui se détache, au premier plan, sur le clair de l'eau illuminée : et, c'est dramatique, c'est envahi de ténèbres!... Rien à reprendre, tout à admirer. Je te jure que c'est d'une beauté inexprimable. Et cette merveille a des rivales : *les Bords de rivière*, une autre toile encore intitulée *le Soir*, la *Hutte des charbonniers*, le *Matin*; il faudrait tout citer. Quelle variété d'émotions! quelle diversité d'interprétations! Jamais peintre n'a eu une aussi large faculté de sentir profondément les contrastes d'ombre et de lumière, les tristesses du demi-jour, les joies claires de la lumière vibrante. Rousséau! il est vaste, universel! il triomphe à la rue de Sèze! Il apparaît grandi encore; il s'élève au-dessus de tous les autres; cette exposition prend pour lui les proportions d'une apothéose.

LE PEINTRE.

Oui, mais quelques rayons de cette gloire viennent dorer les belles toiles ambrées de Daubigny et de Diaz, et les matins gris, et les soirs roses de Corot, ne l'oublie pas; ils se partagent ici notre admiration, si bien qu'il ne nous en restera plus guère, j'en ai peur, pour finir ce pauvre salon de 1883.

LE CRITIQUE.

Ah! Rousseau est le peintre le plus complet qui soit là-bas. Il ne se répète jamais, parce que jamais il ne se laisse *gagner la main* par le métier, par la cuisine des tons, par le ragoût des couleurs. Le père Corot est un charmeur, mais il est peut-être un peu moins bonhomme qu'il ne le paraît tout d'abord : il a des notes exquises, des petites toiles qui sont de vraies fleurs; j'ad-

mire, comme tout le monde, ces grandes harmonies semées d'arbres, aux feuilles écrasées par le pinceau sur la toile, ces rêveries sentimentales grises et *flou* qu'on regarde en clignant des yeux ; malheureusement, il reprend trop souvent pour mon gré le refrain de sa chanson idyllique. — Suis-je injuste? peut-être ; on ne se défend pas d'une impression. Le Corot mythologique m'est trop connu pour que je l'admire comme je le devrais. Je te fais la part belle : je te laisse *Nymphes et Faunes*, la *Femme au tigre*, même ta charmante *Biblis*, et je ne retiens que le Corot intime du *Pont de Mantes*, du *Ruisseau de La Rochelle*, etc. Il est moins semblable à lui-même dans cette gamme fine, très simple et tout argentée ; le *Pont de Mantes* est un Corot sans arbre, sans feuilles sous forme de pastille ; le ciel a une pâleur de nacre mat, la rivière est grise et bleuâtre, c'est doux, transparent, léger, harmonieux comme un accord de flûte dans un lointain de crépuscule.

LE PEINTRE.

Et Millet ? quelle part lui fais-tu, dis-moi ?

LE CRITIQUE.

Mon cher, à cette *Exposition des cent chefs-d'œuvre*, on fatiguerait son enthousiasme, si on n'en avait, grâce à Dieu, en réserve. Millet ! quel maître encore ! Dire qu'il n'a pas été compris par ses contemporains, qu'il est mort pauvre, ce grand, ce très grand peintre ! et que, de nos jours, les débutants se plaignent, crient à l'injustice quand l'Administration n'achète pas tout de suite leurs toiles humides encore de couleur ! Millet ! en voilà un artiste qui me remue dans les moelles, qui m'émeut jusqu'à me faire venir les larmes aux yeux. Il est si simple, si sincère, si discrètement ému, et toujours si naïvement épique ! Malheureux, ceux qu'un tel art laisse insensibles, ceux qui trouvent le moyen de lui fermer le chemin de leur cœur. Il y a, dans cette peinture, une tendresse universelle, un grandissement de l'humble être humain, une *poétisation* de la vie rurale, qui me transporte et m'accable d'admiration. Oh ! Guillaume, le *Parc à moutons la nuit* est une œuvre que des spectateurs moins sceptiques que le public du XIXe siècle devraient regarder à genoux ! Je m'emballe, vas-tu

dire! Non. Laisse-moi aller jusqu'au bout. As-tu jamais vu une chose, faite avec un pinceau et des couleurs, qui vaille cette lune transparente, impondérable, éclairant l'ombre, le berger dans sa houppelande et venant accrocher des lueurs d'argent sur le dos grisonnant des moutons entassés ? Trouve-moi un hymne plus beau à la nuit, à la nature endormie, à ce vaste assoupissement des choses que produit l'absence de soleil! Souviens-toi des *Glaneuses* ramassant des épis dans le champ baigné d'air, d'espace et de lumière; comment dire le fond du ciel et l'horizon d'or parsemé de nuages blancs aériens, légers comme des flocons de ouate blanche? Et la *Femme au rouet ?* Et cette page troublante dans sa splendeur de vérité naturelle qui s'appelle l'*Homme à la houe*, où le travailleur, harassé de fatigue physique, plié en deux, courbé, courbaturé, veux-je dire, se relève pour se reposer et souffler une minute, dans la grande paix tranquille de la campagne silencieuse ! Quelle joie devant des choses si belles, et que nous sommes heureux, toi et moi, d'éprouver de telles jouissances !...

LE PEINTRE.

C'est bien bon, en effet, d'admirer une belle chose ; mais il est curieux aussi de voir le malheur du temps et l'indigence où nous sommes de ces vrais artistes, de ces chantres amoureux et fins de la nature, faire aujourd'hui pour nous un poète, un des derniers et non pas un des moins puissants, de ce grand réaliste morose mais sain, de ce peintre-philosophe grandi à l'écart des traditions, dans l'intimité de la campagne. Il y a dans le tableau des *Glaneuses*, celui peut-être qui me touche le plus et auquel le temps a déjà mis, comme par bonheur, un vernis d'or très doux, je ne sais quelle tranquillité majestueuse, quelle expression simple de la grandeur du travail aux champs, quel effet tremblant de buée chaude montant au ciel des moissons immenses, et retombant en vapeur brûlante sur les lointains où s'agitent dans le rayonnement hommes, bêtes et choses, et par-dessus tout une honnête et noble rusticité dans les mouvements et les expressions, avec une certaine mélancolie de coloration, qui donnent à cette toile célèbre son air de chef-

d'œuvre. Dans les autres, plus petites, figures isolées de paysans et de paysannes bien vues dans la réalité, bien comprises dans la naïveté touchante de leur vie grossière, comme dans les grands tableaux quelquefois moins intenses ou plus vagues, c'est toujours la même force du sentiment aidée par la justesse familière des attitudes, une beauté du geste sinon toujours de la forme, une couleur sobre, égale, parfois triste, en somme assez bien en harmonie avec l'intimité du sujet, avec cette vie sans pureté, mais non sans tendresse, des paysans qu'il aimait. Vois donc comme ces paysagistes cherchaient, en somme, à extraire de la nature tout ce qu'elle a de tendre et d'élevé, loin de se contenter d'en suivre les lignes ou d'en voir les surfaces. Voici trois hommes qui sont bien grands et bien simples : Corot est le poète des arbres, Rousseau le poète du soleil, Millet le poète des paysans.

LE CRITIQUE.

Il y a là-bas aussi un poète de la lumière, que tu dois connaître : il s'appelle tout simplement Rembrandt, et a fait, dans sa vie quelques portraits. Or, nous avons de lui rue de Sèze trois toiles dont une, intitulée *le Doreur*, est, je ne sais comment dire, — étourdissante de beauté, stupéfiante de couleur et d'harmonie. Non, ce n'est plus de la peinture, c'est une apparition de tête d'homme à collerette, coiffé d'un chapeau à larges bords, dans un cadre où l'on a emprisonné un rayon de lumière dorée... C'est grand, simple, et cela paraît si facile de peindre ainsi ! Quand une œuvre d'art atteint cet *au-delà* de la perfection, il ne faut plus tenter d'en rendre compte avec les mots : pour moi j'y renonce. Le plus simple est d'aller la voir, et, quand on l'a vue, de retourner la voir encore.

LE PEINTRE.

Rembrandt! écrire ce grand nom, c'est nommer le Dieu, c'est dire : science et sentiment à l'état d'union complète, génie profond, total. Mais, quel impossible voisinage ! Dans tous les pays, Flandre, Italie ou Espagne, dans toute réunion d'œuvres d'art, expositions particulières ou musées royaux, mettre le plus petit Rembrandt au milieu des plus grands peintres, c'est

introduire le loup dans la bergerie des gloires les plus assurées ; autant vaudrait ouvrir la fenêtre et faire entrer le soleil.

LE CRITIQUE.

Aussi, cette exposition me fait-elle l'effet d'un concours ; les candidats à la postérité viennent ici passer un examen. J'estime que beaucoup seront reçus avec boules blanches ; les autres pourront être admis, mais dans un rang inférieur, la moyenne des concurrents étant, cette fois, trop forte pour qu'ils conservent la place qu'ils avaient occupée de leur temps. Ainsi, Ary Scheffer a terriblement vieilli : Decamps, lui-même, il faut avoir le courage de le dire, quoique avec d'admirables morceaux, paraît lourd, maçonné dans son exécution ; il soutient courageusement, mais péniblement, des comparaisons accablantes ; çà et là, il est maître encore, et toujours, comme dans *Samson combattant les Philistins,* comme dans la *Sortie de l'École* (qui m'a un peu déçu, je te l'avoue), comme dans les *Potiers italiens*. Le *Bon Samaritain* est intense et puissant d'effet, mais on retrouve les tons cuits, les jus jaunâtres, que le peintre accommodait volontiers sur sa palette pour en faire son ordinaire. En un mot, je crois que, si Decamps avait été absent de cette galerie, il serait resté plus beau dans mon souvenir.

LE PEINTRE.

Ah ! c'est que notre jugement commence seulement à devenir juste pour ces morts d'hier ; nous sommes déjà postérité devant eux. Les grandes œuvres s'installent définitivement, les moyennes descendent rapidement de leurs triomphes d'un jour ; il n'y a que deux choses qui subsistent : une expression juste et une forme belle. Les génies sont précisément au point de rencontre de ces deux forces. Une seule d'entre elles suffit rarement à prolonger des gloires trop vite formées. Ainsi, un artiste véritable, que la mort a brisé en pleine formation, c'est ce grand et pauvre H. Regnault. Qui sait ce que fût devenu, jusqu'où serait monté le peintre du magnifique portrait de Prim ? Et pourtant, vois comme de toute personnalité naissante les défauts sont ce qui frappe le plus et ce qu'on imite le mieux, je veux dire comme les

leçons incomplètes sont pernicieuses à qui les reçoit : Fortuny et Regnault ont gâté presque une génération, parce qu'ils n'ont pas eu le temps de la diriger.

LE CRITIQUE.

Dans le *Départ pour la Fantasia,* Henri Regnault paraît en effet assez mince ; mais il est trop insuffisamment représenté pour qu'on le juge à sa valeur. — Quant à ce pauvre Fortuny, il est navrant de voir combien il en reste peu de chose ; ses éclats papillotants tombent ici pulvérisés, comme du verre brisé en miettes. Il devait en advenir ainsi de cet art léger, mondain, superficiel, que la mode avait pris sous sa protection éphémère, mais qui, livré à lui-même et fourvoyé dans la compagnie d'œuvres magistrales, n'est plus qu'une jolie peinture à colifichets et sans portée. Je me souviens qu'il fut un temps où des admirateurs malavisés ne mettaient pas Fortuny très loin de Meissonier ; maintenant justice est faite de cette erreur. Quel abîme entre l'inimitable précision, la science impeccable, la prodigieuse justesse d'œil du second, et l'éclaboussement de notes fines, le précieux empirisme du premier ! Les *Joueurs de Boules à Antibes*, *A la fenêtre*, le *Graveur à l'eau-forte*, pour ne citer que ces trois panneaux, sont des merveilles, des bijoux, des joyaux d'une si délicate finesse, que la mode, dans sa marche incessante, ne parviendra pas à avoir prise sur eux, et qu'ils passeront entre les variations de goût des temps, sans jamais en être atteints. Je sais bien qu'un tel art, comparé à d'autres, n'a ni large envergure, ni vol bien haut ; mais c'est dans son verre que boit Meissonier ; ce verre, si petit qu'il soit, est magnifiquement orné de ciselures adorables, de perles fines et des diamants les plus rares ; l'artiste à qui il appartient peut trinquer en toute assurance avec Metzu, avec Terburg, même avec Van Ostade ; le toast qu'il leur portera n'aura peut-être pas la verve, la bonhomie familière, l'allure intime et franche, qui caractérisaient la vieille Hollande, mais il sera si net, si fin, si précis, si spirituel et si français, qu'on fera toujours grand silence pour l'écouter et qu'on se pressera pour l'entendre.

LE PEINTRE.

Va! tu peux faire sonner ce verre au plus pur cristal des maîtres, le son en sera bon et clair; il n'y a ici ni mauvais alliage dans la matière, ni supercherie dans le métier. Tout est de la plus belle science et de la plus élevée. Oui, sous ces petites espèces, l'art le plus pur nous est communiqué; c'est l'esprit même du dessin, délicieusement caché, mais présent sous toutes choses. Et dans les œuvres un peu plus anciennes, c'est déjà le velours d'une couleur ambrée et délicate. Alors, que faut-il de plus pour s'avouer complètement satisfait, et pourquoi ne pas dire très haut, comme si Meissonier était mort depuis deux cent cinquante ans, qu'il est simplement un des plus grands peintres qui aient existé? Cela ne m'empêche pas d'aimer d'autres maîtres, mais autrement: Delacroix, par exemple, qui est à l'autre bout de l'art, et qui a trouvé dans certaines toiles ce que Meissonier n'a pas cherché de la même façon: le *dramatique* par la couleur. Delacroix, c'est le plus grand musicien des peintres modernes; il a fait des fautes de dessin, c'est possible; il n'a jamais fait de fautes d'harmonie.

LE CRITIQUE.

Et encore, Delacroix n'a pas ici toutes ses armes. Pour qu'il triomphe dans sa toute-puissance, il faudrait le voir dans un de ces grands ensembles décoratifs où il fait vibrer entre elles ses fortes harmonies. Quoi qu'il en soit, le lion garde toujours ses griffes et sa crinière. Quel chef-d'œuvre admirable que le *Jésus sur le lac de Nazareth!* C'est devenu un pléonasme que de faire suivre le nom de Delacroix de l'épithète de coloriste; malgré tout, le mot s'impose; la vue d'une œuvre du maître suffirait à faire comprendre le sens de ce terme au premier venu qui n'en aurait pas une idée précise. Dans cette barque ballottée par les flots en tempête, quel bouquet de notes vives jusqu'à la violence, apaisées, et comme enveloppées dans des accords de tons sombres et dramatiques! Comme les flots soulevés remuent bien! comme toutes les vagues roulent! et sur tout cela, quelle splendeur de lumière, agitée, terrible et ténébreuse, ce pendant que Jésus dort impassible au fond de la nacelle. Alors que j'exa-

minais ce tableau, ma pensée se reportait sur le Salon de 1883, où règne l'épidémie des grandes machines peintes. Je me promenais, en imagination, devant toute la toile de Renouf, et je me pénétrais une fois de plus de l'inutilité des vastes proportions pour les sujets épisodiques. On croit faire grand, parce qu'on fait large et haut, quelle erreur! Le *Jésus sur le lac de Nazareth* est de surface restreinte; elle donne la sensation de l'immense. Delacroix dans un cadre de quelques coudées, Rousseau dans un cadre de quelques centimètres, savaient, eux, enfermer l'incommensurable.

LE PEINTRE.

Hélas! sortir de déjeuner avec Rousseau, avec Delacroix, avec Corot, avec Fromentin, qu'il ne faut pas oublier, et être invité à souper de reliefs.... de Salon, c'est dur! Pour moi, je le dis en toute honnêteté, je ne vois pas au Salon, quand je pense à ces hommes, un seul paysagiste de la nouvelle couche qui soit de leur famille; tout au plus leur trouvera-t-on quelques cousins à la mode de Bretagne, mais ce ne sont pas, que je sache, des jeunes gens, ni des nouveaux venus. Ces derniers sont aujourd'hui occupés, dans les quatre coins de la France, à leurs petites collections de documents. Tout le monde prend des notes; personne n'est capable d'écrire le *livre;* au reste, personne n'y songe. Ils concourent à qui fera l'étude la plus grande et mettra le moins de choses avec le plus d'épaisseur sur une toile; les arbres se font rares, les feuilles tombent, les landes et les grèves sont si commodes! les cadres s'élargissent en raison inverse de l'intérêt, et la facture se rapetisse à mesure que les objets grossissent sans raison, comme la peinture se vide à mesure qu'on la délaie sans nécessité. Sans doute, tout cela est fait scrupuleusement devant la nature; on plante son chevalet dans un champ, et on ne l'en saurait bouger; si un arbre vient à pousser devant le sujet, on le copie bien vite en travers du tableau, par cette seule raison qu'il y était et qu'on s'est refusé le droit de déplanter; on travaille sous le vent et la pluie, comme un photographe héroïque, et on regarde si bien les brins d'herbe, qu'on ne voit plus l'horizon changeant ni le ciel vivant et profond.

Qu'advient-il? c'est que la nature, qui sera toujours plus immense que le cadre le plus colossal qu'on puisse s'offrir, ne prend pas la peine d'arranger pour les petits points de vue de chacun ce que chacun doit trouver, comprendre et saisir au fond de son immensité. Aussi, vois tous les paysages au Salon, cette année : ce sont de belles ou de vilaines études de *passants ;* il n'y en a pas plus de deux ou trois qui soient le résumé conscient et patient d'un observateur, l'extrait d'émotions recueillies, comparées, choisies.

LE CRITIQUE.

Et l'on entend des gens avisés, des critiques qui font loi, s'étonner de la décadenee de notre école de paysage, si brillante il y a vingt ans, si troublée aujourd'hui! Mais c'est leur étonnement qui m'étonne à mon tour. Comment! ils ont épuisé leurs éloges à vanter les parti pris d'imitations fidèles, les adresses de pinceau habiles à copier la chose qui n'est vue que par les yeux seulement; ils ont crié bravo! sur tous les tons aux jeunes qui se lançaient dans *le plein air* à palettes perdues ; et maintenant qu'ils les ont encouragés à mettre l'idée au second ou au troisième plan (quand ils n'en conseillaient pas la suppression totale), ils viennent se lamenter du vide des paysages! Pouvait-il en être autrement dès que la réalité triomphe seule, à l'heure où l'œil regarde, où la main exécute, mais à condition que le cerveau et le cœur seront instamment priés de les laisser tranquilles?

LE PEINTRE.

Il s'agit bien vraiment de toutes ces rengaines aujourd'hui.

Ceux qui en auraient gardé par hasard quelque chose seront forcés bientôt de s'en excuser; aussi bien, tout cela doit venir sans qu'on y pense, car les partis pris, dans un sens comme dans l'autre, empêchent la communion d'impression entre le peintre et le public; il suffit, pour que l'un l'autre se comprennent, que le peintre ait la volonté particulière de ce qu'il veut exprimer. En paysage, assurément plus qu'en tout autre côté de notre art, l'observation doit être sincère, naïve, presque matérielle; mais le désir du *triste,* du *joyeux*, du *profond* peut être à la

source du travail; tout est dans l'intention de l'artiste : c'est ce qu'avaient si bien compris les Rousseau et les Millet; c'est ce que cherchent encore après eux, des hommes qui ont, à défaut de génie, la tenue, cette belle qualité de maîtrise qui distingue et laisse reconnaître de loin tous ceux qui n'ont pas dédaigné de la chercher avant tout. Et je ne demande qu'à les citer au plus vite, afin que tu voies à quel point je deviens réactionnaire. C'est Harpignies, c'est Busson, quelques autres, et c'est tout. Harpignies peut être sec, aimer la découpure caractéristique des arbres qui fait décor; encore a-t-il peint des ciels clairs et nets, des horizons bien dessinés, des pays nobles où pourrait entrer la mythologie, des lacs lumineux, des ombres fermes et vives. Busson, me diras-tu, a des dessous creux qui traversent les ombres et alourdissent les demi-teintes; du moins a-t-il souvent modelé de beaux nuages d'orage menaçant, gris de fer, chargés d'eau, et surpris par une étude obstinée et intelligente quelques-uns de ces rayons de soleil passager qui précèdent les ondées, accrochant de l'or aux pointes des arbres, rasant les gazons, frisant les eaux pures, frôlant de lumière blafarde et fugitive toutes les surfaces des choses déjà agitées et tremblantes sous les vents de pluie; l'effet est à lui, pourquoi lui reprocher d'en user?... Je vois encore des paysagistes sérieux, de bons constructeurs de verdure, comme Bernier, qui connaît son pays et possède son arbre sans cesser d'être à la recherche de beaux motifs; comme Ségé, qui établit de larges horizons et choisit ses silhouettes; comme Hanoteau, qui fit souvent mieux que cette année; comme Français, qui fut un maître et qui fut un novateur, le croirais-tu?...

LE CRITIQUE.

Mais oui, je le crois; et ton interrogation m'a tout l'air d'une irrévérence à l'égard d'un artiste de race généreuse, survivant à peu près seul d'une génération que j'admire et qui paraîtra plus grande à mesure que le passé nous séparera d'elle. Tu as parlé de Ségé; tu as bien fait de citer le nom de ce convaincu qui tient encore bien haut le drapeau de la grande époque. La *Vallée de Ploukermeur* est une belle page; mets-la à côté de

l'*Étang de Saint-Cucufa* de Nozal, et tout de suite tu apprécieras la différence des deux arts. L'un procède d'une étude consciencieuse, d'une émotion rendue sensible par une science réelle; l'autre ne trahit qu'une recherche d'impression, à travers les défaillances d'une facture adroite. Le premier de ces deux paysagistes est un artiste sincère, un grand, un amoureux de la nature; le second la prend comme une maîtresse qu'on traite sans conséquence, et avec laquelle on peut agir cavalièrement. On se lasserait vite d'avoir chez soi, sous les yeux, une toile à la Nozal, avec ces nénuphars en zinc et ces verdures ferblantées, tandis qu'on aimera à regarder, à contempler chaque jour les paysages de Ségé, parce qu'on a envie de s'y promener, parce que le terrain n'est pas mou sans consistance, parce qu'il y a des horizons lointains, et qu'on y sent une poésie, un charme de nature... Pour les mêmes raisons, je m'arrête devant *Lisières de bois* de Binet : voilà encore une excellente interprétation. Les crudités du plein midi, les duretés d'ombre et de lumière, à l'heure où le soleil brûle, sont courageusement rendues. Je te citerai encore Japy, qui est un mélancolique dans la tradition du père Corot; Pointelin, qui voit la nature enveloppée dans une brume de poésie et diffuse dans des vapeurs crépusculaires; Yon, dramatique et heureusement audacieux dans sa *Rafale*. Et puis après?

LE PEINTRE.

Après, il n'y a pas grand'chose; mais avant, il y a encore quelques toiles de facture croustillante avec des ciels charmants, plus heureuses que profondes, assez décoratives, mais pas intimes, comme les *Ardoisières en Morbihan* de Pelouze : une fraîche vallée, traversée des rayons horizontaux d'un soleil à demi couché derrière les coteaux; comme les verdoiements argentins et tremblants de Yundt, ou comme les prés gris au matin de Zuber, ou encore comme cet arpent de la forêt de Fontainebleau rapporté avec un si louable travail par Lacroix...; des études toujours, toujours habiles.

LE CRITIQUE.

En outre, pour les jeunes, l'art du paysage ne consiste plus que dans le trompe-l'œil; donner la sensation rapide et

soudaine d'un site quelconque, comme on l'a par la portière d'un train express, dans l'intervalle de deux tunnels rapprochés, voilà l'idéal nouveau. Aussi, tout est-il sacrifié à l'instantanéité de cette impression. Pif! Paf! Le pinceau met ici et là une touche, accroche une lumière, égratigne une ombre, déchire un nuage, fendille une masse de verdure; l'ensemble vibre et les herbes remuent; c'est très bien. Mais la conséquence est inévitable : la forme n'existe plus, les silhouettes sont déchiquetées; on produit ainsi des ébauches qui ont l'air d'être terminées, mais qui ne seront jamais des tableaux.

LE PEINTRE.

Il serait trop facile, avec un peu de méchanceté, d'appliquer ce que tu viens de dire à tous les paysagistes que nous n'avons pas encore nommés, et j'aimerais bien mieux me taire que de dire si peu de mal que ce soit des marines trop grises de Boudin; ou des vagues non moins grises de Lansyer; des amusants effets de nuit de Luigi Loir, pleins de lampions, de petitesse et de vérité; des prés argentés, frottés et estompés, de Sauzay; des verdures qui n'ont jamais été vertes tant elles sont fines, de Baran, qui semble peindre à l'aquarelle; de A. Demont, qui se perd dans le *flou* de la plus poétique façon; de Damoye, qui aime les soirs doux aux environs de Paris, et poursuit le soleil couchant comme un ballon rose;... d'une foule de gens charmants et pleins de talent, qui nous expliquent avec esprit et finesse la nature, cette grande lanterne magique des peintres, mais qui n'ont oublié qu'un point, c'est d'allumer la lanterne! D'aspect, d'impression, de couleur, ils en ont à revendre; qui veut les supplier pour moi de construire un peu mieux, si j'osais dire un vieux mot... de dessiner?...

LE CRITIQUE.

Ah! que tu as raison! Vois combien les Rousseau, les Corot, les Troyon, les Jules Dupré, dessinaient consciencieusement, sévèrement, obstinément, avec persévérance; comme ils avaient le souci de la silhouette, de la masse; comme ils construisaient leurs dessous puissamment; comme ils savaient l'anatomie de

l'arbre, cet élément indispensable, tu l'avoueras, du paysage, et que les jeunes négligent fort aujourd'hui! Et ce n'est pas là un paradoxe; on ne sait plus faire des arbres : demande-le plutôt tout bas à un artiste de beaucoup de talent, d'ailleurs, à notre ami Guillemet.

LE PEINTRE.

Va lui demander toi-même, mon cher! Guillemet est un des charmants inventeurs des plages désertes et des côtes sablonneuses; il a de l'*œil* et de la *main ;* il a naguère montré le chemin ou le sentier à tous nos camarades; aujourd'hui, la caravane est complète; on voyage en pays plat; on y met du plein soleil, de l'ombre ou de la lune, quelques chardons ou herbes folles au premier plan avec les grattures de palette, deux ou trois nuages déposés *au couteau*, et l'on signe. Certes, le talent de celui-ci est prime-sautier, honnête le travail de celui-là; mais de ce qu'un peintre est dans les champs, s'ensuit-il qu'il doive les voir tout comme les ruminants qui le regardent travailler? Il est injuste, je le sais, et souvent inutile de comparer des personnalités entre elles, mais il faut dénoncer hardiment les tendances et les combattre aujourd'hui; c'est peut-être la seule chose intéressante qu'un peintre ait à dire sur des peintres. Ainsi, Millet, qui, je pense, a toujours été nommé et quelquefois flétri du nom de réaliste, Millet a eu ses heures admirables de poésie, et c'est cela, cela seul, tu m'entends, qui après vingt ans déjà cache les fautes ou le système, et reste lumineux, vrai et beau dans l'effacement du parti pris, dans la disparition du métier. Libre à nos amis d'oublier tout pour des amusements de brosse ou des joujoux de métier; il m'est fort égal qu'ils empâtent ou qu'ils laissent voir la toile; le temps passera par là-dessus, qui ne respectera que les touches nécessaires à l'expression des choses; les délicats resteront fins et les grossiers resteront lourds. Ne pensons donc pas tant à notre métier; il viendra tout seul, le jour où nous aurons trouvé quelque chose à dire.

Ceci ne s'applique pas, Dieu me garde de cette maladresse, à nos aînés, aux gens *arrivés*, comme on dit, lesquels sont installés dans un succès dont il serait malaisé de les déloger, et dans une confiance qu'il est inutile de troubler ma prière;

car c'en est une, et celle d'un artiste convaincu, s'il n'est pas infaillible, ma prière s'adresse aux nouveaux venus du paysage, à nos camarades de la veille et du lendemain, qui pourraient profiter des études des autres et refaire un peu de tableaux; à des vrais jeunes, comme Montenard, comme Julien Dupré, comme A. Flameng, qui ont du talent, qui arrivent à la renommée, et qui, en osant franchement introduire des figures dans leurs paysages, donneront, s'ils le veulent, ou s'ils le peuvent, quelque regain à ce genre très fatigué.

LE CRITIQUE.

Cependant, le paysage est menacé de perdre son importance, comme genre distinct, indépendant, autonome, si je puis dire, par cela même qu'il a pris en ces derniers temps une considérable extension, et qu'il s'est implanté dans le domaine des sujets de genre, de paysannerie et même d'histoire. C'est la recherche *du plein air* qui, en se répandant partout, nous a valu ce nouvel état de choses. Autrefois, on ne s'occupait que de la scène à représenter, que du fait à décrire clairement, que de l'action principale à mettre en lumière. Le paysage n'était que le fond du tableau, le cadre de la mise en scène, l'accessoire de l'œuvre; il était dramatique ou sombre, fantastique ou limpide, selon la donnée du sujet. Delacroix, en vérité, se serait bien soucié du plein air! Mais, aujourd'hui qu'il faut avant tout surprendre la nature réelle sur le vif, il n'est plus possible de faire abstraction de la vérité locale, du ciel, des horizons, ou, pour mieux dire, de les rendre complices de l'impression d'ensemble qu'il s'agit de dégager. Ces détails d'autrefois sont devenus les éléments de succès de l'heure présente; à eux seuls, ils constituent le mérite du tableau; qu'on se méprenne sur le sujet (quand par extraordinaire sujet il y a), mais qu'on ait la sensation de l'air ambiant, de la vapeur d'atmosphère : voilà le rêve, voilà le *nec plus ultra* du génie! Aussi peut-on dire, à bon droit, que nombre de grands tableaux ne sont au fond que des paysages, comme *le Printemps qui passe* de Georges Bertrand et les *Deux Sœurs* d'Aimé Giron. Le premier est un effet de peinture printanière, qui, par parenthèse, m'intéresse un peu plus chaque

fois que je le revois. Quant au second, c'est un paysage de ville, de place publique, de boulevard, comme tu voudras, mais un paysage.

LE PEINTRE.

Eh bien! je ne déteste pas cette confusion; j'ai toujours regretté que le paysage soit, de parti pris, séparé des autres formes de la peinture, comme s'il n'était pas en quelque sorte le contenant de la plupart des sujets, en tant qu'atmosphère, ou *ambiance,* comme on dit aujourd'hui, et pour les autres, le fond à la manière des tapisseries. Fromentin était un paysagiste en ce sens élargi, mais non pas un peintre uniquement occupé à manger de l'herbe. C'est un paysagiste aussi, si tu veux (mais alors le mot change de portée et me plaît), que Guillaumet, ce Fromentin moins souple, mais plus approfondi. Et pour prendre un exemple même dans ce pauvre Salon, c'est un paysage complet, c'est-à-dire ayant son décor et ses personnages, étant à lui seul un tout dans la mesure de son cadre et de sa portée, fin sans mièvrerie, sobre sans pauvretés, bien observé, gris, discret, bien composé, très intime, un peu terne et clair doucement, monotone, un peu sec, d'un bon sentiment et très distingué, c'est une fort jolie petite chose que la *Fille du passeur* de Em. Adam. L'eau surtout, avec ses courants et ses *frisants* d'argent, est parfaite; la *valeur* de la femme sur le fond, très délicate, les collines assez molles dans les gris, le ciel très lumineux.

LE CRITIQUE.

Dès ma première visite au Salon, avant même de te rencontrer, j'avais été touché du charme de cette œuvre sincère. étonnamment vraie d'aspect et relevée de ce petit grain de poésie qui est, en somme, en art, le meilleur condiment qui soit. Mais je te parlais, il y a deux secondes, de l'envahissement du paysage. Avais-je tort? Voilà qu'il s'en prend même aux portraits! Je ne m'en plains pas d'ailleurs, car je saisis l'occasion de réparer l'injustice involontaire que nous avions commise en passant sous silence le tableau de Friant : *Un peu de repos.* C'est un portrait d'artiste en train de fumer sa cigarette devant un paysage placé sur le chevalet, dans l'atelier. La toile est si

claire, si lumineuse, si aérienne, que, comme tout le monde, je l'avais prise tout d'abord pour une fenêtre ouverte sur la campagne. Une telle illusion a son prix. Friant n'aurait pas mieux fait, à coup sûr, s'il avait voulu, au lieu de l'apparence, nous montrer la réalité. Parmi les autres qualités, je te signale l'aisance heureuse avec laquelle les clairs du visage s'enlèvent sur le fond vibrant. Portrait, paysage ou fantaisie, l'œuvre est tout à fait remarquable.

LE PEINTRE.

Que tu classes ce bon portrait dans les bons paysages, parce que la toile ébauchée placée derrière la tête *fait trou* sur le fond à force d'être lumineuse, c'est plus malin que juste; mais je te pardonne, puisque tu nous donnes ainsi l'occasion de nous excuser d'un oubli. Je profiterai du procédé pour te reprocher de ne m'avoir rien fait dire de la très belle nature morte de Ph. Rousseau, un vieux maître qui compose et groupe amoureusement ses bibelots et ses choses, et qui est, avec Vollon, à ne parler que du *métier,* un des plus beaux *manieurs de pâte* qui soient au pays de France. Ma conscience tranquille à ce sujet, je laisserai les homards, les langoustes et les crevettes pour te parler un peu de vaches, ce qui me fera nommer tout de suite Vuillefroy, qui a exposé un de ses meilleurs tableaux, — le petit, bien entendu, — et Barillot, qui est un excellent ami et un très bon animalier.

LE CRITIQUE.

Oui, j'aime les vaches de Barillot; ce sont de puissantes bêtes, solidement construites dans leur anatomie physique, et, pour ainsi dire, dans leur physionomie de ruminants; leurs beaux pelages tachetés donnent à l'artiste, qui les connaît aussi bien qu'il sait les peindre, l'occasion de nous montrer les ressources d'une palette puissante et délicate. Mais il est à regretter que Barillot traite si légèrement l'exécution des fonds et des sites où il fait passer ses animaux. Ce n'est pas à lui, bien évidemment, qu'on reprochera de donner trop d'importance à ses paysages; qu'il prenne garde toutefois de dépasser la mesure. Quoi qu'il en soit, je préfère *Coup de vent sur les bords de la*

Manche à *Noiraud et sa mère;* mais je place cette dernière toile bien au-dessus de la *Sortie de l'herbage* de Vuillefroy, où l'on voit de pauvres vaches égarées dans un pays étrange où l'atmosphère est violette. Il est vrai que cet artiste ferme la bouche à la critique, et de la belle manière, avec son tableau *Dans les prés*, plein d'herbes hautes, de verdures fraîches, épaisses et bien mouillées. C'est peut-être la meilleure chose qu'il ait produite encore.

LE PEINTRE.

Je te ferai simplement remarquer que je l'ai dit avant toi; après quoi je te demanderai deux choses : pourquoi, dans l'*Intérieur d'Étable*, de Princeteau, le rayon de soleil éclatant qui entre si vivement par la porte basse, entre-bâillée au fond du tableau, est si doré, si sonore et si bien empâté, alors que les ruminants dans l'ombre sont si pauvres et si secs? et pourquoi notre ami Julien Dupré, dont le jeune talent reste aux champs si distingué, si sérieux, et si vrai souvent, ne cherche pas à varier un peu plus sa note?

LE CRITIQUE.

Tu te souviens de sa vache du Salon dernier, qui était un fort beau morceau de peinture. Son *Berger* de cette année lui est inférieur; mais si on renonce au jugement par comparaison, dangereux et toujours injuste en matière d'art, nous restons en présence d'une œuvre de valeur qui soutient dignement la réputation de son auteur, sans l'augmenter toutefois. Julien Dupré appartient à la dynastie des Laugée, qui se compose du père, du fils et de lui-même, en sa qualité de gendre. Laugée père a fait infidélité aux sujets historiques ou décoratifs, qui caractérisaient son talent, en faveur des paysanneries chères à sa famille. La toile *le Linge de la Ferme* n'a rien du prosaïsme de son titre; les blancs ont peut-être un éclat d'émail, mais la composition en est heureuse et paraît conçue à la manière d'un bas-relief antique; c'est te dire le bien que j'en pense. Les *Premiers Pas* et le *Premier-né* de Laugée fils sont des tableaux qu'on aime à voir, parce qu'on éprouve un soulagement à rencontrer un artiste qui n'a pas le parti-pris du laid, et pour lequel toutes les

villageoises ne sont pas de grosses filles abruties, courtaudes, rougeaudes, à la taille épaisse, à la peau tannée comme du cuir. Dans un certain milieu que tu connais, comme on doit rire de Laugée père et de Laugée fils qui s'avisent encore, en 1883, de mettre de la grâce sur un jupon de bure ! Pour moi, qui suis un peu frondeur, je ne les en estime que plus, ces peintres qui sont d'honnêtes gens convaincus et de vrais artistes.

LE PEINTRE.

Tu sauras, mon cher, qu'il est tout à fait interdit aux peintres de dire du mal de la laideur. Les sculpteurs peuvent le faire encore un peu, mais cela ne durera pas longtemps, à voir les essais d'introduction du réalisme vilain dans l'art le plus prisonnier de la beauté. Mais rira bien qui peindra le dernier. Attendons la fin; encore cinq ou six ans, peut-être dix ans de patience, et tous ces gens seront plus démodés qu'Ary Scheffer, et plus vieillis que Léopold Robert. Ceci dit, je voudrais bien savoir pourquoi nous n'avons encore pas fait le moindre compliment à ce bon petit Montenard qui, d'amateur courageux qu'il était, est en train de devenir un très véritable artiste ; ce n'est pas parce qu'il est mon ami, que tu dois te croire obligé d'en dire du mal et de démolir sa belle *Corrèze,* un si beau bateau, tout blanc, entre le ciel et la mer, dans le clair soleil ; en un mot, tout un triomphe de lumière, de bleu et de blanc.

LE CRITIQUE.

C'est vrai ! Nous n'avons pas encore parlé de Montenard ; c'est peut-être parce que nous avons beaucoup regardé ses envois. Je ne sais pas si tu vas être de mon sentiment ; mais, comme il s'agit d'un ami, nous n'avons aucun ménagement à prendre et il convient de parler franc. Laisse-moi faire, veux-tu? Je prends la responsabilité de nos jugements. Eh bien ! mon cher, son *Cimetière sur les côtes de la Méditerranée* est une œuvre personnelle, d'une réelle valeur d'art ; un peu grande, étant donné la disposition, qui n'eût rien perdu à être resserrée, mais qui rend à merveille la lumière de ce pays qui brûle et s'illumine sous le plus brillant des soleils. Quant au *Transport*

de guerre « la Corrèze » quittant la rade de Toulon, j'ai le devoir d'être plus explicite encore; tant pis si l'artiste s'en formalise! Nous avons, — je le dis bravement, — affaire ici à un des meilleurs ouvrages du Salon. Il est réellement beau, le navire dans sa coque blanche sur la mer bleue; il se meut dans un cadre moyen, il paraît grand... grand. Il arrive droit sur le spectateur, lançant au ciel un panache de fumée; il se balance doucement, majestueusement, sur l'eau mouvante qui le porte et vient battre ses flancs. Il me donne envie de monter dessus, de partir avec lui. Debout sur son pont, je ferais nargue au mal de mer, en voyant le petit fond des collines, s'estompant de brumes roses, dans l'air pur, chargé de chaudes vapeurs transparentes, sous l'azur pâli et décoloré par le soleil. Cette toile s'impose par sa belle clarté, ses colorations fines et franches, le dessin ressenti des lignes, et toute son harmonie. Voilà ce que j'avais à dire de Montenard. Peut-être m'as-tu trouvé trop catégorique; je te jure que je n'ai pas été au delà de ma pensée.

LE PEINTRE.

Je te trouve dur, en effet, pour ce pauvre Montenard. Mais je le connais, c'est un piocheur, tu ne le décourageras pas; sa médaille même, qu'il n'avait pas volée, comme on dit, ne l'a pas découragé. Il retournera en Provence, il reverra des bateaux joyeux sur la mer étincelante; il se dira en lui-même que son *Cimetière,* pour être impressionnant d'effet, était bien un peu vide de motif et de facture; il essayera de fourrer quelques petites figures par-ci par-là, pour commencer; et, toujours plus amoureux de son grand soleil blanc du Midi, il achèvera de séparer sa palette claire de celle de son voisin A. Flameng, le plus fin et le plus gris des hommes, qui lui a appris à peindre quelquefois comme lui, et à bien *voir* comme il sait faire.

LE CRITIQUE.

Je pense tout le bien que tu dis de Flameng, qui est un peintre de race et un tempérament rare; mais quel dommage qu'il ne s'étudie pas à circonscrire davantage ses silhouettes, et à mieux délimiter ses lignes enveloppantes! Dans la nature il ne voit que les taches, il fait abstraction des masses; aussi son

faire est-il comme brouillé et diffus. Ses tableaux sont extraordinaires de justesse quand on les regarde en clignant des yeux, mais on ne peut toujours s'en tenir à cette manière de voir. Le jour où il se décidera à être plus sobre de touches et moins négligent de ses formes, il sera un fier appoint pour l'avenir de notre école.

LE PEINTRE.

Il a fait cette année un progrès pour moi très grand : il a assoupli son pinceau dans la façon de peindre les ciels, et gardé tout le relief d'exécution pour les terrains qu'il aime solides, lumineux et croustillants. Encore un peu plus de calme, de simplicité, de largeur de touches surtout, mon vieux, et tu seras un beau peintre!... Ceci s'adresse à Flameng, et non pas à toi : il a un bon œil, lui, toi, tu as de bons yeux, et l'esprit juste, ce qui vaut encore mieux pour juger. Aimes-tu le tableau de Tattegrain?

LE CRITIQUE.

Oui ; dramatique est la composition des *Deuillants*. L'exécution ne saurait être meilleure, et la mer déferlant sur le sable est d'une juste et belle couleur. Dans la poussière d'eau, sous la rafale, on aperçoit le corps du marin retiré des flots, tandis que la femme attend, les pieds dans la mer et la grande croix de l'église dans les mains, que le sinistre convoi se soit approché d'elle. C'est très émouvant de sentiment, vigoureux d'aspect, et bien enveloppé comme harmonie. Une peinture comme celle-là mérite tous les éloges.

LE PEINTRE.

Il y aurait encore bien d'autres choses à poursuivre de nos éloges. Trop de talent disséminé, peu ou pas de direction, beaucoup d'efforts, pas d'école, voilà le bilan du Salon, et l'on pourrait en causer longtemps sans parvenir à s'entendre, preuve qu'il n'y a pas de bonne conclusion à en tirer et encore moins de bonnes leçons.

LE CRITIQUE.

Il vaut mieux prendre le parti héroïque de renoncer à tout dire. — Peintre, ne trouves-tu pas que nous avons assez parlé

peinture, et que l'heure a sonné de descendre chez messieurs les sculpteurs?

LE PEINTRE.

Volontiers! J'aurais voulu pourtant te parler des ravissants petits cavaliers de Max. Claude, un habitué de Rotten-Row ; du talent, des spirituelles anecdotes de Worms, le plus français des Espagnols, du très sérieux tableau de Genoudet, *Novembre,* étude solide et attendrie de deux êtres, une vieille femme et un enfant malade; et même des adresses de L. Deschamps, qui sait étonnamment escamoter, avec du noir, du rose et un joli modelé, une tête d'enfant sur l'oreiller blanc du berceau.... Que sais-je encore?

LE CRITIQUE.

Il faut trancher dans le vif : je n'entends plus rien. — As-tu des scrupules? Crions alors bien haut que tout ce qui a été négligé est admirable, et voilà ta conscience en repos. Allons examiner la sculpture. J'ai bien entendu un manieur de pinceaux juger des tableaux, je ne serais pas fâché de l'écouter raisonnant sur des statues; ce sera ma revanche; car cette fois, mon maître, tu avoueras peut-être que, en fait d'incompétence, nous serons à deux de jeu.

LE PEINTRE.

Si tu places la question sur ce terrain, je te suis; aussi bien, je crois que j'ai quelque chose à dire qui peut t'intéresser.

LE CRITIQUE.

Je t'écoute de mes deux oreilles.

LE PEINTRE.

Tu m'intimides, mais je continue; car je sens derrière moi l'opinion de certain sculpteur, Florentin de Paris, dont tu ne nieras, je pense, ni la vive originalité ni l'ingénieux savoir. J'ai assez nommé Saint-Marceaux, avec qui je causais un jour de tout ceci, et qui ne me contredira pas, si je dis bien haut que le bel art qu'il aime est plus que tout autre enfermé dans des lois souveraines de forme et d'équilibre qui lui épargnent presque absolument les incessantes déformations des modes passa-

gères ou des recherches malsaines. Par cela même qu'en sculpture toutes les faces, tous les aspects de l'œuvre sont tangibles et mesurables, ils échappent nécessairement aux interprétations d'espace et de plans, ce qui est exactement l'inverse de notre peinture, laquelle a droit, en somme, à imiter par des moyens conventionnels les distances et les profondeurs, devenues pour elle fictives sur les surfaces planes dont elle dispose. En peinture, presque tout est interprétation ; en sculpture tout est réalité vérifiable, sauf de très rares cas de perspective particulière, ce qui expliquerait aussi, soit dit en passant, pourquoi les débuts en plâtre et les tentatives mondaines en terre glaise sont plus facilement heureux ici que là. Pour devenir supérieur, l'art du statuaire doit dépasser les bornes du métier et s'élever jusqu'à la plus noble image de l'être. Alors il grandit, s'associe à la gloire des monuments, et trouve sa majesté dans la simplicité de sa forme, comme sa récompense dans la pérennité de sa matière. Selon les pays, selon les époques, la sculpture est grandiose ou gracieuse, toujours tranquille aux grands siècles, agitée et dévoyée dès que les décadences arrivent. Les antiques n'y avaient introduit nulle autre expression que celle de la beauté plastique et extérieure. La Renaissance, pour moi peut-être plus humaine et plus divine à la fois, a tenté cette association superbe : l'expression de l'âme intérieure modifiant, idéalisant le visible. Plus tard encore, avec moins de grandeur et non sans charme, le XVIIIe siècle français a fait de la sculpture avec de l'esprit. Le XIXe siècle, sur le retour, cherche à en faire avec de la réalité. A-t-il raison ? A-t-il tort ?

LE CRITIQUE.

Il ne faut pas oublier que le marbre et le bronze ont une dignité qu'il importe de sauvegarder ; il n'est pas permis de les avilir : la dureté de leur matière et la difficulté de leur mise en œuvre leur sont une garantie de respect. Les formes de la statuaire appellent les maintiens nobles, quoi qu'on fasse ; elles ne se prêtent ni aux postures triviales ni aux mouvements déréglés. Voilà pourquoi la sculpture, malgré ton dire, échappe à l'épidémie du naturalisme : celui-ci peut bien méditer de s'attaquer

à elle; dès qu'il y touchera, il sera transformé, en réalité puissante ; il perdra ses laideurs, ou bien l'issue de la lutte n'est pas douteuse : c'est l'art qui abandonnera la partie et se retirera de l'ouvrage informe. Bienheureuse sculpture! elle n'est pas, et pour cause, astreinte à la mode du *plein air!* D'ailleurs, elle ne jouit point d'un privilège unique, car je ne sache pas que l'on ait déjà trouvé la formule d'une gravure ou d'une architecture naturaliste.

LE PEINTRE.

Fort heureusement pour nous et surtout pour cette bonne ville de Paris, qui aurait peut-être eu en ce cas un Hôtel de Ville reconstruit par un architecte impressionniste, lequel nous eût bêtement privé du beau monument que vient de faire quelqu'un que tu sais: demande à ce quelqu'un si les beautés anciennes lui semblent de si mauvaises conseillères, si le caractère des bonnes époques n'est pas tout entier dans la mesure, la proportion et le goût, ces poésies de la pierre. Eh bien! la sculpture et la peinture décorative sont encore assujetties à ces règles sévères, et, comme l'architecture, elles lui devront toujours leur force et leur supériorité. Comme elle aussi, ce sont de nobles arts, qui élèvent l'esprit et exigent du cœur.

LE CRITIQUE.

Disons crûment la chose : si notre école de sculpture est supérieure à notre école de peinture, c'est que la plupart de nos sculpteurs meurent de faim. Ils ne connaissent pas les tentations du commerce; ils n'ont pas à se défendre contre les propositions troublantes des marchands; ils ne forment pas des rêves de bien-être d'abord et de luxe ensuite, réalisables au premier jour, Ils s'absorbent corps et âme dans leur art. C'est la lutte pour la gloire, avant la lutte pour la vie! Il en est qui s'endettent pour pouvoir continuer l'œuvre commencée. Songe à ceci : emprunter pour travailler. Oh! les braves gens! Il y a des ateliers, je parle sans phrases en ce moment, où il se passe chaque jour des drames noirs, et où le courage s'élève bel et bien jusqu'à l'héroïsme. Le résultat, tu le vois: des œuvres fortes, des créations puissantes, des conceptions hautes. Je ne voudrais être injuste

envers personne, mais tu me permettras de dire que ce titre d'artiste, tel qu'on le comprenait autrefois, avec ses idées de désintéressement, de foi opiniâtre, de mépris du gain, de passion ardente pour le bien, semble maintenant convenir plus particulièrement aux sculpteurs. Je sais fort bien qu'il y a des exceptions chez les peintres encore, mais tu ne peux douter, n'est-ce pas, que je les honore comme elles le méritent.

LE PEINTRE.

Le malheur est que, si l'État encourage encore de son mieux, quoique sans abus, les dévoués ou les entêtés de grand art, les particuliers ne les occupent guère, trouvant la grande peinture incommode — et les petits appartements assez chers. Les sculpteurs, eux, ne peuvent que *faire grand*, à moins de ne faire que des bustes. Les impossibilités de la matière, jointe à leur courage, les sauveront de la mesquinerie de ce temps; mais je ne trouve pas comme toi qu'ils aient tout à fait échappé à l'influence réaliste, à la mauvaise contagion des peintres. Depuis quelque temps, sans parler de certains essayeurs de laid, qui ne sont que des *mouleurs* naturalistes et non des artistes vainqueurs du marbre, quelques hommes de haute personnalité, se souvenant en ceci du siècle dernier, ont renouvelé et poussé loin une curieuse recherche du modelé vivant, une préoccupation ingénieuse des pleins et des déliés, si je puis dire, une disposition des *trous*, des *noirs* par conséquent (la lumière ayant alors en quelque sorte le rôle du peintre), qui offrent une véritable analogie avec ce qu'on appelle en peinture les *valeurs*. Peut-être y a-t-il là un empiètement d'un art sur un autre; mais la chose est très française, pleine de dangers et aussi de bonheurs charmants, et c'est en somme à ce procédé pittoresque, avec ses diversités de relief, ses demi-teintes heureusement amenées, disons le mot, ses *tons*, que Dalou doit en partie l'étonnant aspect de vie qui semble faire une scène animée de son magnifique bas-relief : *Mirabeau à la Constituante*.

LE CRITIQUE.

Et aussi quelle différence entre cette œuvre de tenue calme,

de style purement historique, admirable de composition, de couleur même, comme tu l'as si bien dit, et le second haut-relief, *la République,* où l'allégorie triomphe avec ses nudités consacrées et ses figures volantes! Accuser ce contraste, c'est rendre hommage au beau talent de cet artiste, qui affirme sa force par sa souplesse et sa variété mêmes. J'ai longtemps hésité avant de discerner ma préférence pour l'un ou pour l'autre de ces ouvrages : ils sont tous deux supérieurs. Néanmoins, il me semble que j'ai un faible pour celui qui représente la *République*. Est-ce l'allégorie qui fait des siennes? péché-je par excès de littérature? Cela peut être et je n'en rougis pas, car devant ce haut-relief j'éprouve de la peine à modérer mes éloges. Du mouvement, de la vie, de superbes morceaux de nu, un sentiment de joie débordante, et comme une envolée d'enthousiasme : voilà ce qui se dégage de cette composition éloquente, rappelant l'ordonnance et la fougue de Rubens, cependant très française d'allure, digne d'un maître du XVII[e] siècle, moderne malgré tout par ses audaces heureuses et par sa recherche de vérité dans le modelé. Comme de toutes les œuvres bien agencées au point de vue de la distribution des figures, la description en est facile à faire. Dans la partie supérieure, la Fraternité réunit en faisceau les drapeaux des nations diverses, que lui tendent les nations devenues sœurs. Les Amours voltigent à demi renversés sous les guirlandes de fleurs. L'Égalité et la Liberté planent dans leur vol aérien et contemplent la réconciliation universelle. En bas, sur la terre, deux hommes se serrent les mains, s'embrassent à pleine poitrine, dans une étreinte sincère d'affection ardente et définitive. Le bonheur est partout sur les visages. Dans cette apothéose d'amour, je te livre un détail charmant, une idée de poète, un trait d'une adorable délicatesse. Vois ce petit enfant nu qui se penche pour ramasser un pistolet tombé à terre, dont il veut faire un joujou ; sa mère, par un mouvement instinctif de frayeur et de sollicitude bien maternelle, le retient vivement et le tire à elle pour qu'il ne touche même pas du doigt à l'instrument maudit. Toute la mise en scène est claire et limpide, s'embrasse et se comprend d'un coup d'œil. C'est là une épopée belle et grande ; il y passe ce souffle dont s'animent les chefs-d'œuvre.

Quant à l'exécution, à la manière dont sont traitées les anatomies, je n'en dirai que ceci : suppose que, dans des siècles, on retrouve les fragments brisés de ce haut-relief; les hommes d'alors, saisis d'admiration, ne manqueront pas de dire : « L'époque qui a vu paraître une telle œuvre était une grande époque d'art statuaire. » Et franchement, ils n'auront pas tort!

LE PEINTRE.

Pour moi, du fond de mon admiration sincère, j'aime encore à choisir entre deux belles œuvres, et je préfère le *Mirabeau*, si fouillé, si grouillant, à la Descente de Croix, je veux dire, au Triomphe de la République, qui l'avoisine; tout au plus trouverais-je, dans le premier, un parti pris de vulgarité égalitaire donnée à toutes les têtes; je sais bien qu'il n'y a là que le Tiers-État, composé, comme on sait, de bourgeois et d'enrichis, jadis méprisés par la noblesse, aujourd'hui par le peuple; l'artiste a rendu cette pensée avec vérité, si c'est la sienne; mais je le trouve alors bien flatteur pour le marquis de Dreux-Brézé, qu'il a fait charmant et d'une élégance suprême, ce qui est légèrement répréhensible dans un bas-relief républicain. — En vérité, je n'ai trouvé que cela à critiquer dans cette œuvre puissante; la composition en est vivante, le caractère exact, l'exécution admirable. Je ne puis le dire aussi franchement de l'autre, quelque grasse et ample qu'en soit la facture; j'y vois, sous une interprétation plus sensuelle ou plus moderne, comme une habileté de pastiche superbe, des rondeurs Louis XIV, presque des boursouflures de belle décadence; en ce cas, je passe à un art qui défend mieux mon idéal, et à un artiste qui le défend triomphalement. J'aime mieux Barrias que Dalou.

LE CRITIQUE.

En plâtre, les *Premières Funérailles* m'avaient laissé une impression profonde; cette impression, le marbre l'accuse encore davantage; la conception reste d'ordre grandiose, mais l'exécution y met à son service une incomparable maîtrise au delà de laquelle on ne saurait aller.

LE PEINTRE.

Ce n'est pas cela seulement ; Barrias n'est pas, que je sache, accusé ni coupable d'académisme glacé. Il aime la vie, mais il la veut enfermer dans la forme. Eh bien! c'est cela que je voudrais voir enfin devenir la passion et la règle à la fois dans la peinture. C'est pour l'avoir presque réalisé que la sculpture contemporaine est définitivement supérieure à la peinture que nous faisons. C'est pour l'avoir affirmé entièrement dans ce groupe tout à fait beau, que Barrias est, à mon sens, un grand sculpteur. Je ne saurais assez bien dire la tendresse effrayée et douloureuse de la femme auprès de l'énergie résignée et forte de l'homme, ni l'étonnante souplesse de ce cadavre qui paraît, tiède encore, glisser des bras affecteux des premiers parents, ni comment on peut arriver à cette science de rendre diversement dans la même matière des chairs diverses ; mais je sens que l'ouvrage est bon, le savoir tout-puissant et juste ; mes désirs d'œil sont contents, mes pensées d'homme sont comprises, mes besoins de beauté sont satisfaits. C'est superbe!

LE CRITIQUE.

Je partage ton admiration sans réserves ; et, à ce propos, laisse-moi, au risque de paraître radoteur, faire une remarque qui te regarde particulièrement. Crois-tu qu'un peintre, à l'heure actuelle, soit bien tenté de traiter un sujet comme celui-là? Qu'il s'adresse à la Bible, pour en représenter un des drames ; qu'il se renferme strictement dans la donnée qu'il a choisie, sans faire de concessions au point de vue contemporain ; il passera pour poncif, pour pédant, pour un routinier académique ; il en est même qui n'hésiteront pas à le traiter de *pompier*... Adam et Ève, les Grecs, les Romains, l'histoire ancienne et les légendes, il n'en faut plus en peinture, à moins qu'on ne les assaisonne à une sauce de modernité piquante. L'amour de la réalité pittoresque triomphe aux dépens de la dignité du tableau et du caractère du sujet. Rien de tel encore en sculpture, — si l'on ne tient pas compte de quelques exceptions sans valeur. — Tu vois donc bien que, une fois de plus, la statuaire a le pas sur la peinture, puisqu'elle peut se permettre

des incursions dans le domaine de l'idéal, puisqu'il lui est loisible de s'attaquer à la majesté biblique, à la solennité de l'histoire, et de traduire sa pensée dans des formules de grand style...

LE PEINTRE.

...Ou dans des idées purement humaines et touchantes, voire même dans des fables inspirées de Florian, qui n'inspire plus grand'chose en peinture; ainsi, l'*Aveugle et le Paralytique* est une allégorie qui a tenté cette année trois sculpteurs à la fois: Turcan, Michel et Carlier.

LE CRITIQUE.

Il faut croire qu'il y a entre les artistes comme des courants magnétiques qui leur suggèrent des idées identiques, car il ne saurait être ici question d'imitation. Des trois artistes qui se sont rencontrés sur le même sujet, celui que je classe le premier est Turcan ; à mon sens, il a tiré le meilleur parti de son thème. Le paralytique porté sur le dos de l'aveugle prend la main de celui-ci et le guide comme dans le vide ; l'expression est saisissante, originale, et plus qu'ingénieuse : elle est belle, touchante et parfaitement conforme aux lois de la statuaire. L'œuvre de Michel, quoique très méritante, a deux défauts graves. Le premier est que, vue par derrière, elle se silhouette en une masse informe ; le second consiste en une erreur de composition. Le mouvement du bras du paralytique est tel, en effet, qu'il laisse pendre son bâton entre les jambes de celui qui le porte, et qu'il le fera trébucher au premier pas. C'est là une faute grave, à moins que, dans l'intention de l'auteur, ce paralytique-là ne soit un mauvais plaisant.

LE PEINTRE.

Je rangerais volontiers nos trois Paralytiques, contrairement à ton avis, dans l'ordre suivant : premier, Michel; exécution savante, serrée, fine; doit aimer Bastien-Lepage; têtes attentives, occupées de leur affaire; expressions justes. Deuxième, Turcan; comme sentiment, le meilleur; dans le choix des deux infirmes, le jeune portant le vieux, une belle allusion à la vieillesse guidant la jeunesse; silhouettes heureuses; exécution un

peu molle. Troisième, Carlier; bien construit, moins bien groupé, très allant, de bon mouvement; morceaux excellents, expressions moins typiques. Qu'ils me pardonnent cette distribution; elle est faite pour les aveugles!

LE CRITIQUE.

Pour nous reposer des compositions, allons voir la *Jeunesse,* d'Antonin Carlès. Je te le dis tout bas, regarde bien cette figure: ce sont là mes amours. J'ai du plaisir à la voir, elle me ravit; j'adore cette pureté de lignes simples enveloppant une silhouette chaste, tout à fait virginale. Cette statue est une fleur. Impossible de donner plus de décence au nu, plus de grâce à des formes pubères à peine. Ce joli corps est dans l'instant charmant où l'on sent que la femme va éclore. Peut-être l'impression première séduit-elle au point de faire passer sur certaines imperfections de facture; mais le modelé est délicat, laisse aux formes leur vénusté douce, accuse des méplats discrets et des rondeurs exquises. Nous sommes loin ici des trivialités d'une anatomie exigeante. Carlès a pensé vaguement, en travaillant à cette figure, à la naïveté des maîtres primitifs. Il a eu raison, l'époque vaut qu'on s'en souvienne.

LE PEINTRE.

A qui le dis-tu? J'aime quiconque aime Florence, notre mère à la fois chrétienne et païenne, et ce n'est pas moi qui irai jamais reprocher à un curieux et à un délicat comme Lombard d'avoir emprunté quelque siège, quelque colonnette ou quelque fin profil au gentil Mino de Fiesole; qu'il vole maintenant de ses propres ailes après avoir appris à le faire sur celles des anges florentins. — Voici une jolie *Vérité* près d'un puits finement ouvragé; elle est signée Pallez et semble avec son air étonné sortir d'un tableau de Baudry. Cette fois encore, puis-je blâmer?

LE CRITIQUE.

L'arrangement du groupe de Barrau, représentant la *Poésie française,* témoigne d'un esprit délicat, très sensible aux élégances de la forme, qui les recherche et sait les trouver. Si

je faisais un reproche à sa figure principale, ce serait d'être justement un peu trop gracieuse dans le sens féminin du mot : elle manque de fierté épique. Ce peut être la Muse de Lamartine, elle n'est pas celle de Corneille ou de Victor Hugo.

LE PEINTRE.

La Muse française peut être délicieusement fine comme une jeune femme. Musset, à lui tout seul, suffirait à le prouver, et cette interprétation, choisie par Barrau, n'est pas sans me séduire, relevée surtout par cette pointe de goût très malin qui a conseillé de teinter légèrement le marbre, de tacher d'or çà et là les accessoires, et de couronner gracieusement la tête d'un feuillage de bronze vert; idée très décorative, en somme.

LE CRITIQUE.

Décorative aussi, la figure de Boisseau : *le Crépuscule*. L'enfant endormi est d'un joli sentiment; l'ensemble a du charme, de l'allure, et le travail du marbre a été exécuté avec souplesse par un ciseau expert aux délicatesses du modelé. Je voudrais pouvoir parler également avec éloges de l'*Ève* de Hiolle. Mais, hélas! qu'elle est lourde, la pauvre fille, et que son front déprimé monte haut avant de parvenir à se cacher sous les cheveux! Les talents ont parfois des éclipses; mais, comme le soleil, ils reparaissent plus brillants ensuite. Comment croire qu'il pourrait en être autrement de l'auteur d'*Amphion ?*

LE PEINTRE.

Aimes-tu l'esprit? Zacharie Astruc en a mis partout, oubliant peut-être qu'il ne suffit pas à tout dire; son petit marchand de masques, où l'on s'amuse à reconnaître des têtes célèbres, est un sonnet au moins autant qu'une statue. Pour aimer aussi l'esprit français, ou le bon rire, Etcheto n'en a pas du moins oublié les exigences du bronze, et il a très bien campé sur ses jambes fines ce Villon pensif, et non moins bien installé sur ses larges jarrets, avec son gros ventre, ce rieur-philosophe, le vieux Démocrite.

LE CRITIQUE.

En sculpture, tout l'esprit du monde ne vaut pas cette impression de sérénité que dégage un beau marbre empreint de dignité simple. Voici la *Castalie* de Guillaume; allons, si tu le veux bien, prendre une leçon de grand art, et de vrai grand art. J'ai entendu reprocher à cette statue son apparence d'austérité et presque de froideur; il est bon de réagir contre ces types féminins mièvres et jolis, contre ces minois aux traits fins qui se faufilent en trop grand nombre dans les ateliers. La Castalie a la beauté calme qui convient à la figuration grecque. Point ici de tours de force de facture, ni d'appel aux originalités séduisantes. Dans la conception, comme dans l'exécution, tout est d'une pureté suprême. Vois comme la statue tout entière a une tenue qui s'impose, comme elle est puissamment construite en tant qu'œuvre d'art, comme elle possède intimement cet ensemble de qualités qui constitue le style! Et la draperie? Qui donc maintenant saurait assez l'anatomie des plis, pour en jeter une semblable sur le corps d'une nymphe? J'imagine que le maître a voulu, en comparaison avec les tendances de l'art nouveau, formuler les principes qui présidaient aux travaux de sa jeunesse. L'idée a été heureuse, puisqu'il a ajouté une belle œuvre à la série de celles qui ont illustré son nom.

LE PEINTRE.

Je voudrais ajouter quelque chose de plus à la couronne que nous tresserons pour cet esprit élevé; ce maître dans l'art de bien dire, qui pense comme il sculpte, et peut juger les maîtres... de très près. Ce savant, aimable et grave, est la synthèse vivante des idées que nous avons essayé de défendre ici même, et j'aimerais que nous lui fissions l'hommage de notre conviction, comme il nous a donné la leçon de son expérience. Il me plaît de saluer avec émotion les hommes que je respecte; et, dans ce nombre, je veux mettre un artiste original, inébranlable, et bien personnel, petit-fils de Donatello et de Verrocchio, quoi qu'il en dise, car toute sa force est dans ce mot très florentin : le caractère. C'est l'auteur de ce fier cavalier du xve siècle, de cet élégant et sérieux porte-fanion gravement

perché sur son cheval tranquille. Fremiet n'a rien fait de plus crânement tourné, de plus nerveux et de plus solide, depuis la délicieuse *Jeanne d'Arc* qui regarde dédaigneusement passer les voitures sur la place des Pyramides. Qu'il soit salué pour ce beau fait d'armes par les porte-bannières, par les artistes et par son plus fervent admirateur.

LE CRITIQUE.

Sans chercher le moins du monde à établir un parallèle avec la fière création de Fremiet, je veux te montrer la charmante statuette équestre : *En vedette,* par Mlle Mathilde Thomas, qui est une artiste très personnelle et de vraie valeur. Le mouvement du petit cuirassier qui se penche sur sa selle, la main tendue au-dessus des yeux pour interroger l'horizon, est d'une absolue justesse et d'un excellent effet au point de vue plastique. Mlle Thomas est, d'ailleurs, l'élève de Caïn, le puissant artiste qui, fatigué de mettre au monde des hippopotames ou de faire lutter des tigres, s'est reposé cette année en modelant sur la cire un superbe *Coq* très *gaulois*. Pour en revenir aux ouvrages dus à des ébauchoirs féminins, la sincérité m'oblige à signaler comme très remarquable, toute galanterie repoussée bien loin, la statue en plâtre : *Bébé*, et le portrait de *Mlle Magdeleine G...*, de Mme C.-G. Besnard, et le buste de *Français*, impressionnant de ressemblance, en même temps que d'une exécution si libre, par Mlle Lancelot.

LE PEINTRE.

En fait de sculpture féminine, je sais une œuvre fine, frêle, douce et très finie, à qui je donnerais ce qualificatif s'il ne dépassait pas un peu ma pensée : c'est le *Printemps* de Cordonnier ; j'aime cette petite vierge qui écoute, inquiète, la voix du Terme moqueur, et pourtant elle a je ne sais quelle mollesse trop agréable qui me paraît manquer de construction et d'ossature. C'est plus d'un fin modelé que ce n'est d'un dessin très fin ; élégant à coup sûr, mais également poli et repoli, tout comme le vers de Boileau. Plus nette, mieux bâtie, laissant sous une peau tendre et marmoréenne l'œil deviner, le doigt sentir la place des os, plus particulière surtout, est la *Biblis* de Suchetet, statue

couchée et charmante, naguère célèbre en plâtre, aujourd'hui exquise encore, quoique un peu plus maigre, en marbre blanc.

LE CRITIQUE.

Une chose vive, alerte, de magistrale exécution, et en même temps spirituelle mais de bon esprit sculptural, c'est le *Cupidon* de Marqueste. A genoux, la tête relevée, l'œil clair, la physionomie intelligente, ouverte par un demi-sourire de triomphe, l'Amour bande son arc d'ivoire. Examine la facture du dos qui s'arrondit sous l'effort, celle des bras, des jambes, du torse, de tout ce petit corps agile, souple, surpris en plein mouvement; tu conviendras qu'on ne peut mettre plus de vie, plus de grâce enjouée, plus d'art enfin dans la blancheur du marbre... Tout est traité, depuis le bout des pieds jusqu'aux pointes des ailes, avec un tel souci de la perfection, qu'il faut faire au praticien sa part d'éloges. Mais je gage que ce praticien-là s'appelle Marqueste.

LE PEINTRE.

Il est certain que le sculpteur a de rudes tête-à-tête avec la matière. Son métier même suppose le courage et la volonté. Pour mener à bien de gros morceaux, comme le groupe en deux parties de Fagel, *la Décollation de saint Denys,* ou comme le *Titan portant le Monde*, il faut un savoir, un *acquis* déjà considérable ; et si le *Saint Denis*, à première vue, me paraît correct et froid, comme le *Titan* violent et tourmenté, je m'en voudrais de juger à la légère les qualités particulières de chacun de ces deux artistes, et les excellents détails de chacune de leurs œuvres.

LE CRITIQUE.

L'artiste qui résume le mieux peut-être cet esprit de vaillance nécessaire aux jeunes sculpteurs, est celui qui a élevé le grand groupe à l'*Immortalité*. Hector Lemaire a conquis sa réputation à coups de talent. Sa manière est puissante et forte. Tu n'as pas plus que moi perdu le souvenir de ses œuvres précédentes qui ont mis en lumière sa personnalité de travailleur et de créateur hardi. L'*Immortalité* est une conception de haut

vol, digne de tous les éloges, si l'on s'en tient à l'immense mérite de l'effort. Par sa dimension matérielle, le groupe monte haut et est disposé tout en longueur. La figure symbolique, dans son vol aérien, au milieu de draperies agitées par le mouvement ascensionnel, enlève à la terre l'homme de génie qui a conquis la gloire. Derrière, une femme voilée, assistée d'un enfant pleure près de l'urne funéraire. L'ensemble s'élève et monte bien, il y a là une belle impression d'essor. Malheureusement cet échafaudage de figures, troué de vides, superposé de formes reliées trop artificiellement par des pans d'étoffes drapées, échappe un peu au domaine de la sculpture, qui ne peut se passer d'unité et de centre... et c'est dommage... car il y a dans cette tentative audacieuse assez de talent dépensé pour suffire à trois ou quatre œuvres remarquables... Si le succès n'a pas tout à fait répondu à l'énergique appel de l'auteur, sa consolation est dans la confiance qu'il doit avoir en son talent généreux, fécond, et beau d'audacieuse jeunesse.

LE PEINTRE.

Audacieux, je relève ce mot, et je l'applique à un artiste très doué, J.-P. Aubé, chercheur de réalité et de mouvement, qui n'est pas sans me gêner un peu dans mes théories quand, avec le talent que tu connais, il laisse voir sur ses plâtres je ne sais quelle liberté inachevée, quelle négligence voulue qu'il entend assurément employer à rendre l'agitation de la vie. Dans sa très particulière statue de *Bailly*, cette tendance visible, qui convient si bien au vêtement, est-elle aussi applicable au modelé d'une tête? l'incertitude de la touche en ce cas ne ressemble-t-elle pas un peu à une maladie de la matière, et l'hésitation dans les accentuations à une déformation des lignes, dans cet art si immobile?

LE CRITIQUE.

Les portraits de *Courbet* et d'un *Évêque* (quelle rencontre !) par Carriès, sont très vantés.... Je serais séduit comme tout le monde par cette expression de vie intime, par cette finesse de modelé où la précision devient puissance, si je n'avais déjà vu beaucoup de ces bustes, tous aussi étonnants, tous exécutés par

le même procédé... Carriès est un faiseur de bustes original, étrange, rare, unique ; mais au nom du ciel! qu'il nous montre autre chose que des portraits décapités, que des têtes comme arrachées des épaules... Qui a vu une poitrine, une main, un bras modelé par Carriès ?

LE PEINTRE.

Attendons l'année prochaine.

LE CRITIQUE.

Bien dit, mon cher, car il faut finir! L'heure est venue, hélas, de clore notre entretien.

LE PEINTRE.

Déjà... mais pas avant d'avoir conclu.

LE CRITIQUE.

Voyez-vous ces artistes! une fois lâchés dans la critique, on ne peut plus les retenir... Pourquoi conclure? Notre conclusion est implicitement comprise dans notre discussion même, où nous n'avons pas ménagé les exposés de principe...

LE PEINTRE.

Il nous suffira de constater que le sentiment du beau tend à disparaître et que l'idéal...

LE CRITIQUE.

Assez causé ; laissons là notre refrain.

LE PEINTRE.

Soit! Le peintre obéit au critique. Une fois n'est pas coutume.

ROGER-BALLU et G. DUBUFE fils.

REVUE DU THÉATRE

DRAME ET COMÉDIE

Un évènement dramatique, ou, pour mieux dire, un avènement a eu lieu au Théâtre-Français; c'est le drame de Mlle Simone Arnaud, *Mademoiselle du Vigean*. Mais avant de rendre compte de cette brillante apparition, nous avons à liquider le passif théâtral du mois dernier.

I

Le Théâtre-Français, pour l'anniversaire de la naissance de Corneille, a joué, entre *Horace* et le *Menteur,* un à-propos qui est une vraie petite pièce, un drame en raccourci : *Corneille et Richelieu,* par M. Émile Moreau.

Le succès en a été très vif; on était tout joyeux d'entendre de beaux vers, dont quelques-uns tout à fait dignes de Corneille; mais il y a plus que de beaux vers dans cet à-propos, il y a une action simple et touchante. On peut la raconter en quelques lignes : Richelieu fait venir Corneille pour le consulter sur une tragédie qu'il a sur le métier. Mais l'inspiration est rebelle au cardinal-poète; il ne trouve pas un bon dénouement, et pour en trouver un, il raconte sa tragédie à l'auteur du *Cid :* il s'agit de mettre en scène un grand homme d'État qui, entouré d'ennemis, les force de l'admirer tout en subissant le châtiment de leurs complots et de leurs crimes.

RICHELIEU.

Un rôle ainsi conçu vous trouve-t-il rebelle?

CORNEILLE.

Non... Même l'idée est belle
Du tragique ouvrier qui fonde un mur puissant
Et cimente l'assise énorme avec du sang!

Sous le sombre reflet d'une auréole obscure,
Lutteur que de la haine irrite la piqûre,
On dirait un géant en proie aux Myrmidons!

RICHELIEU.

Je vois avec plaisir que nous nous entendons!

CORNEILLE.

Je sens moins l'action.

Alors Corneille se met à bâtir lui-même le plan d'un autre sujet, où la clémence prend la place de la sévérité; il improvise *Cinna* et les plus belles tirades du rôle d'Auguste. Corneille a un dessein secret qui donne un grand intérêt à cette scène : il est venu chez Richelieu avec la fiancée du chevalier de Jars, condamné à mort et dont le cardinal vient d'ordonner le prochain supplice. Richelieu n'a pas voulu recevoir la jeune fille; il a même tout d'abord quelque peu malmené Corneille pour s'être mêlé à cette affaire.

Cependant, le plan de *Cinna* est trop beau pour que Richelieu ne se laisse pas aller à l'enthousiasme; il s'aperçoit un peu tard qu'il a donné dans le piège, et il dit à Corneille :

Je vous suivais poète et vous restiez Normand!
. . . .
J'étais en plein azur et reviens ici-bas.

CORNEILLE.

Non, ne la quittez pas cette sphère sereine,
Ne redemandez plus les conseils de la haine!
En bas est le mensonge, en haut la vérité;
Là, dans ce calme azur de tout souffle abrité,
Les astres bienfaisants n'ont plus rien qui les voile,
Là, Justice et Pitié sont une même étoile!

Ce dernier vers n'est-il pas superbe, vraiment? Comme on le pense, Richelieu est vaincu; il pardonne au chevalier de Jars, à condition que Corneille écrira la tragédie qu'il vient de raconter. — J'essaierai, dit modestement le poète.

Il faut surtout louer M. Émile Moreau d'avoir dessiné la grande figure de Richelieu sans charger les ombres, d'avoir montré le cœur de l'homme et du poète sous la soutane rouge

du terrible justicier; un seul vers, qui a le flamboiement de la hache, suffit à rappeler la mission sanglante du pâle cardinal:

J'ai fait tuer Chalais dans les bras de sa mère!

On a longuement applaudi, et l'on a eu raison; je ne reproche aux tirades de M. Émile Moreau que quelques tournures un peu trop modernes et qui eussent étonné Corneille; mais ce sont des taches imperceptibles, qui disparaissent dans l'heureux mouvement de l'œuvre.

M. Silvain a joué avec beaucoup de flamme le rôle de Corneille, et M. Laroche s'est taillé un large succès dans celui de Richelieu; c'est de l'art le plus savant, digne de tous les éloges.

Je suis sûr que M. Charles de Courcy, galant homme comme écrivain de talent, préfère *Corneille et Richelieu* à la petite pièce qu'il vient de donner au même théâtre. *Toujours*... c'est le titre; voici l'idée : il ne faut pas escompter la mort d'un mari! Cela porte malheur. M. de Martonge et Mme de Saint-Nizier sont punis pour avoir oublié ce précepte de saine morale : du vivant de M. de Saint-Nizier, ils se sont promis de se marier quand la prophétie de la Faculté, qui le condamne à bref délai, aura eu son accomplissement. Ce brave M. de Saint-Nizier a mené cependant la chose en longueur, si bien que M. de Martonge, fatigué d'attendre, est parti pour l'Amérique. Il revient... mais il s'est marié là-bas, et il retrouve Mme de Saint-Nizier... qui s'est remariée ici.

Ce n'est que cela, mais c'est spirituel et lestement mené. M. Coquelin cadet joue cette bluette avec sa verve et son *humour* amusante et fine.

Nous attendons M. Charles de Courcy, qui avait déjà fait ses preuves, à une œuvre où il les fera de nouveau et mieux encore.

II

Le théâtre de la Gaîté vient de reprendre, avec grand succès, le *Henri III* d'Alexandre Dumas.

Dans la préface de ses œuvres : *Comment je devins auteur dramatique*, Alexandre Dumas raconte que, étant entré un jour,

par hasard, dans les bureaux de la comptabilité du Palais-Royal, où il était employé, l'idée de *Henri III* lui vint par un autre hasard, bienheureux celui-là :

Un volume d'Anquetil se trouvait fortuitement égaré sur un bureau; il était ouvert; j'y jetai machinalement la vue, et j'y lus le passage relatif à l'assassinat de Saint-Mégrin.

Trois mois après, *Henri III* était reçu au Théâtre-Français.

Faisons donc comme Alexandre Dumas, remontons, en poussant plus haut, aux origines de *Henri III*.

Le récit d'Anquetil est emprunté à l'*Histoire de Henri III*, par M. de Varillas. Je viens de lire cette page dans l'édition in-4° de 1694, édition très précieuse; l'exemplaire que j'ai sous les yeux contient une note curieuse de la main de M. de Paulmy. Elle confirme l'assertion, émise par Varillas et fondée sur un passage de l'historien de Thou, d'après laquelle Catherine de Médicis avait négocié avec la Porte pour faire donner au duc d'Anjou la couronne d'Alger, avant la couronne de Pologne. Ceci soit dit en passant.

Ce Varillas n'est donc point un historien sans valeur. Sa vie, du reste, est un modèle de dévouement à l'érudition. Malgré l'aspect espagnol de son nom, il était né à Guéret en 1624. Fils d'un procureur au présidial, il fut d'abord précepteur de quelques jeunes gens de son pays; il vint bientôt à Paris, fut nommé historiographe de Gaston d'Orléans, puis une sorte de collaborateur pour Pierre Dupuy, le garde de la Bibliothèque de Paris, mais il fut destitué à cause de sa négligence, se retira avec une pension de douze cents livres, à la communauté de Saint-Côme, où il put travailler activement à son histoire de France. « Il habitait, dit Vigneul de Marville, un véritable galetas... il passait l'hiver sans feu, et il était vêtu si pauvrement que Richelet n'a pu s'empêcher de se moquer de son manteau dont on voyait les cordes. » Son *Histoire des Hérésies* nuisit à sa réputation; attaquée avec autant de violence que de compétence par deux protestants, Brunet et Laroque, mal défendue par son auteur, elle mit le public sur la voie d'autres erreurs reprochées aux premiers ouvrages de Varillas; il fut vite décrédité, ses histoires passèrent pour des romans, les libraires firent le vide

autour de lui, et il mourut, toujours pauvre, à l'âge de soixante-douze ans.

Ce n'est pas une raison pour dédaigner le style à la fois simple et bizarre de Varillas, ni surtout pour rejeter les informations qu'il a puisées à de bonnes sources; voici le récit de l'aventure de Saint-Mégrin et de la duchesse de Guise : « La cour était alors le lieu des bonnes fortunes, et le désordre était si grand que non seulement ceux qui en avaient eu ne se faisaient point scrupule de s'en vanter, mais encore ils ne laissaient point de s'en glorifier quoiqu'ils n'en eussent point eu, de crainte qu'on ne les estimât inférieurs aux autres courtisans à qui les plus belles dames s'étaient abandonnées... Saint-Maigrin, par malheur pour lui, fut de ce nombre et eut l'imprudence de dire que la duchesse de Guise s'était prostituée à lui (le fait est relaté dans les Mémoires de M. de Boissy, qui sont dans la bibliothèque de M. de Mesmes). Comme le duc de Guise était l'homme le moins susceptible de jalousie à l'égard des femmes, on ne s'adressa pas d'abord à lui pour lui faire confidence de la sotte vanité de Saint-Mégrin; on en parla à ses plus proches parents et à ses meilleurs amis; et les uns et les autres le sollicitèrent avec tant d'instance, que, pour se délivrer de leurs importunités, il leur promit de se venger premièrement de sa femme et ensuite de son prétendu galant. Et de fait, il s'abstint, contre sa coutume, de *passer* avec elle la nuit suivante; et le lendemain il entra dans sa chambre, dès les quatre heures du matin, avec un poignard à la main droite et une écuelle d'argent remplie d'une liqueur noirâtre à la gauche.

« Il réveilla la duchesse qui dormait profondément; il lui reprocha en peu de mots son infidélité; et il lui dit, avec un visage et d'un ton de voix où elle pouvait découvrir tous les symptômes de la fureur et du désespoir, qu'il lui donnait le choix de mourir du poignard ou du poison préparé dans l'écuelle qu'il tenait. La duchesse se mit inutilement en devoir de le fléchir; et quand elle eut reconnu que ses prières et ses charmes étaient également impuissants, elle se fit violence pour mourir en princesse de la maison de Clèves, où il ne s'était point encore trouvé de lâches. Elle prit le prétendu poison, elle l'avala, et

elle se mit à genoux devant son oratoire en attendant le moment qu'elle devait expirer. Mais elle ne demeura pas longtemps en cet état, sans reconnaître que son mari n'avait pas été si cruel, et qu'elle n'était point si malheureuse qu'elle pensait. Le prétendu poison était le meilleur consommé que l'on eût pu préparer... Le duc de Guise ne la laissa qu'une heure dans l'appréhension qu'il lui avait causée, et il rentra dans sa chambre pour la désabuser et lui raconter la manière dont il avait prétendu punir le conseil qu'on lui avait donné.

« Les parents et les amis du duc de Guise, qui n'espéraient plus de lui tourner l'esprit contre sa femme après l'expérience qu'ils venaient d'en faire, s'attachèrent uniquement à tuer Saint-Mégrin. Ils l'attendirent au nombre de vingt cavaliers au sortir du Louvre, à minuit, et ils lui donnèrent trente-trois coups d'épée ou de pistolet presque tous mortels... »

Anquetil reproduit, en un style moins pittoresque, le récit de Varillas ; il ajoute un détail, d'après une note marginale écrite par l'archevêque de Reims, Letellier, sur le manuscrit de de Thou appartenant à Rigault. Il paraît que c'est Bassompierre qui porta la parole au nom des parents et des amis du duc de Guise ; il feignit de demander conseil au duc, au nom d'un de ses amis trompé par sa femme. Si Bassompierre eût vécu trois cents ans plus tard, il n'aurait pas fait cette imprudente démarche, surtout s'il avait vu au Palais-Royal l'amusante comédie : *Doit-on le dire ?* Quoi qu'il en soit, le duc, qui avait parfaitement compris de quoi il s'agissait, répondit à Bassompierre :

« Quel que soit celui dont vous me parlez, si c'est un ami, ou même s'il veut le paraître, qu'il se charge lui-même de venger l'affront fait à son ami ; mais d'apprendre en pareil cas à un ami ce qu'il ignore, c'est, à mon avis, prendre une peine inutile et joindre même un nouvel outrage au premier... Pour moi, Dieu m'a donné une épouse aussi sage qu'on peut la souhaiter, et, grâce au ciel, je n'ai pas lieu de me défier de sa vertu. Si cependant elle avait jamais le malheur de se déranger et qu'un homme fût assez hardi pour me le dire, vous voyez ce fer (ajouta-t-il en mettant la main sur la garde de son épée), la vie de cet imprudent ami me répondrait sur-le-champ de sa folle témérité...»

Bassompierre remercia le duc de son avis, et alla rendre compte au duc de Mayenne et au cardinal, qui prirent le parti d'agir d'eux-mêmes.

Nous voilà bien loin du duc de Guise tel qu'Alexandre Dumas nous le représente. Il y a dans le récit de Varillas et d'Anquetil quelque chose de noble, de vrai, de touchant même, et en même temps de spirituel, qui donne au duc de Guise un rôle tout à fait digne de la grande physionomie qu'il a gardée dans l'histoire. Henri IV n'eût pas mieux dit, et plus tard le duc de Richelieu, en pareille occasion, n'eût pas mieux fait. Alexandre Dumas, tout bouillonnant des drames qu'il avait dans la tête et de son admiration pour Shakspeare, a fait du duc de Guise un Othello, et le mouchoir de Desdémona devait être le dénouement naturel de *Henri III*.

Dans le curieux et très agréable volume que vient de publier M. Adolphe Badin, *Un Parisien chez les Russes,* il y a un chapitre sur Alexandre Dumas, intitulé *Une réhabilitation nécessaire.* M. Badin raconte avec verve l'histoire du furoncle d'Alexandre Dumas, un furoncle gros comme un œuf de pigeon qui vint s'épanouir sur la pommette de la joue droite de l'écrivain, et qui lui donna sans doute de vifs regrets, à cause des belles moscovites. « Le docteur Roudriavtzel, disait Alexandre Dumas, prétend que, grâce à ses soins, j'en serai quitte pour une cicatrice dans le genre de celle du duc de Guise ! »

O justice du sort ! Le duc de Guise se vengeait d'avoir été traité avec peu d'égards par l'auteur dramatique, et le poète a dû garder quelques remords avec cette cicatrice vengeresse.

Je ne chicane pas le grand inventeur, je crois seulement que, quelques années plus tard, au temps où il écrivait le *Comte Hermann,* Alexandre Dumas eût trouvé dans le caractère vrai du duc de Guise, et dans l'anecdote telle que les historiens la rapportent, un drame d'une portée très haute et d'un intérêt très puissant.

Cela n'empêche pas *Henri III* d'être une œuvre des plus originales et des plus dramatiques ; le dernier acte est terrible dans sa concision ; le second et le quatrième, qui contiennent les deux grandes scènes entre le roi et le duc de Guise, forment un

très beau tableau historique, plein de vie et de vérité..., vérité d'ensemble, car il serait facile de la contester en quelques détails : c'est ainsi qu'Alexandre Dumas, sévère pour le duc de Guise, semble bien indulgent pour Henri III; il lui a prêté une sorte de grâce élégante, même dans ses projets de vengeance, de gentilhommerie militaire et spirituelle, qui rappelle plutôt Henri IV que le frère de Charles IX et le fils de Catherine de Médicis.

Les historiens sont plus sévères que le poète; M. Guizot, au moment de juger Henri III, s'arrête, et il écrit cette phrase cruelle : « J'emprunterai ici les paroles de l'historien le plus éclairé et le plus impartial du seizième siècle, M. de Thou; si je ne consultais que ma propre impression, je craindrais de paraître trop rigoureux *envers un roi que je méprise profondément.* »

Et il cite le jugement terrible de M. de Thou, qui se résume par ces derniers mots sur Henri III : « Caractère d'esprit incompréhensible; en certaines choses, capable de soutenir son rang; en quelques-unes, au-dessous de sa dignité; en d'autres, au-dessous même de l'enfance. »

Dans les deux belles scènes de la Ligue, Alexandre Dumas, qui avait une rare intuition historique, nous a montré le roi *capable de soutenir son rang,* comme disait M. de Thou ; mais le roi *au-dessous de sa dignité, au-dessous même de l'enfance...*, je ne le vois guère dans l'œuvre d'Alexandre Dumas; j'aurais voulu surtout y trouver une étude sur ce *caractère d'esprit incompréhensible* que l'historien prête à Henri III; ce que l'historien renonce à comprendre devient précisément le lot et l'œuvre du poète. Où était la source de la haine royale pour le grand féodal? Quelle était la nature de cette jalousie qui, plus tard, armera contre le duc de Guise les assassins du château de Blois? Shakspeare nous l'eût fait voir, ne fût-ce que par un de ces mots qui sont chez lui des éclairs et illuminent toute une âme; Alexandre Dumas, nature shakspearienne, aurait pu nous le faire voir, comme son maître. Il l'a tout au plus indiqué; son Henri III, quand il n'a pas cette désinvolture légère dont nous parlions tout à l'heure, est plutôt mélancolique que terrible; au moment où il prête à Saint-Mégrin, qui va se battre avec Guise, un talis-

man infaillible à ses yeux, il ajoute : « Je te le prête; tu me le rendras au moins ! » La phrase est belle, le mot est profond; mais, on le sent bien, Henri songe moins à l'épée qui doit tuer le duc de Guise, qu'il n'a le pressentiment et comme la vision du couteau de Jacques Clément.

Voilà ce qui manque à cette œuvre pour être complètement digne du génie dramatique d'Alexandre Dumas ; mais elle a ce que rien ne remplace : la force de la jeunesse, la splendeur d'une aurore, aurore d'un homme et aurore d'une école. Heureux temps pour les lettres, que celui où *Christine à Fontainebleau* répondait à la préface de Cromwell, où le cor d'*Hernani* sonnait sa fanfare devant le château féodal et royal de *Henri III !*

M. Dumaine, un nouvel et brillant acteur, M. Duflos, Mmes Dica Petit et Marcelle Jullien ont eu leur belle part de succès dans cette très heureuse reprise.

Nous remarquions dernièrement que la gloire d'Alexandre Dumas éprouve une sorte de *redivivus ;* son fils, qui veille sur ce noble héritage et qui l'augmente, avait prédit cette seconde justice de la postérité. On trouve, dans son volume de poésies devenu très rare, une belle ode datée de 1847 et adressée à son père ; elle est intitulée *Pendant un procès*, et le futur auteur du *Demi-monde,* qui n'a jamais été un paresseux, excite son père à ne pas le devenir, malgré les injustices et les déboires :

Travaille donc toujours pour nous et pour toi-même!
. . . .
Travaille pour les temps qui béniront le nôtre!
. . . .
Reprends donc ton travail! Moi, je veille à ta porte.
Ce que diront de moi les hommes, peu m'importe!
Je me ferai sans eux *le nom que je vaudrai!*
Je ne veux maintenant, pieuse sentinelle,
Que garder de l'affront la gloire paternelle
Comme un Palladium sacré !

Le nom que je vaudrai !... cela pouvait paraître orgueilleux, en 1847, dans la bouche de ce jeune homme; aujourd'hui, cela paraît tout simple : il l'a fait.

III

L'oiseau rare, une comédie gaie, était venu se percher sur le théâtre de Cluny. La pièce est de MM. Hippolyte Raymond et Maurice Ordonneau ; elle s'appelle *les Parisiens en province* et pourrait s'appeler, comme dans la romance, d'un titre plus fleuri : *Laissez les roses aux rosiers*. Le sujet est tout entier dans le mot du dénouement : « La vie de province n'est possible qu'à Paris. » — Ce n'est pas un paradoxe.

Joli succès, jolie pièce, jolies scènes, jolis mots, joli théâtre près d'un joli square, tout est joli dans l'heureuse aventure des deux auteurs qui sans doute monteront plus haut. Mais le théâtre de Cluny a eu la malechance de remplacer trop tôt cette agréable comédie par une autre, *la Déclassée,* dont le sort a été tout différent, comme le mérite. Il va falloir revenir aux *Parisiens en province*.

Nous retrouvons M. Maurice Ordonneau, seul cette fois, au théâtre du Palais-Royal, à l'*Heure du berger*. C'est une bouffonnerie qui a fait beaucoup rire ; il en restera quelques mots amusants, celui-ci entre autres, que lance une belle dame d'une vertu très élastique : « Je les trompais tous les deux ; mon excuse, c'est que je les trompais en faveur l'un de l'autre. »

La situation rappelle de très près celle de *Monsieur de Pourceaugnac :* une femme accusant deux malheureux hommes de sa maternité hasardeuse et compliquée. Si M. Gustave Rivet, le député-poète, qui propose à la Chambre de permettre la recherche de la paternité, va voir l'*Heure du berger,* il retirera sans doute sa proposition.

IV

Maintenant, venons-en à cet évènement que nous avons annoncé au début de notre article.

Voilà bien des années qu'une femme n'avait fait acte de talent dramatique; depuis George Sand et Mme Émile de Girardin, il semblait que la source fût tarie; la *Joie fait peur*, *Lady Tartuffe,*

François le Champy, le *Mariage de Victorine,* restaient les derniers témoignages du génie féminin au théâtre.

Aussi bien, l'œuvre tragique ou comique ne paraît pas, de sa nature, œuvre essentiellement masculine; il faut, au théâtre, une force de condensation et de synthèse qui se trouve rarement dans le cerveau de la femme. Une femme-auteur dramatique est aussi rare qu'une femme-soldat. Faut-il s'en plaindre? Non; il est bon que cette arme formidable (je parle du poème dramatique) ne soit pas livrée à des mains débiles, et que la cuirasse de Clorinde n'emprisonne pas des poitrines trop délicates.

D'autant plus grande est la difficulté, que l'on demande à une femme qui écrit pour le théâtre, d'avoir ou d'acquérir toute la force d'un homme, tout en gardant la grâce particulière, l'élégance, le charme touchant de la femme. Ces deux conditions sont-elles remplies, ce double problème est-il résolu par l'œuvre supérieure que le Théâtre-Français vient de produire pour la grande joie des lettrés? C'est ce qu'il faut étudier, en regardant de près le drame de Mlle Simone Arnaud, *Mademoiselle du Vigean.*

Ce qui me plaît tout de suite dans *Mademoiselle du Vigean*, c'est que le sujet contient ces deux qualités : la force et le charme, et qu'elles s'y combinent de la façon la plus étroite. C'est bien une femme, une jeune fille, qui devait choisir cette tendre héroïne presque inconnue, Mlle Marthe du Vigean; et en même temps, il faut que cette jeune femme ait en elle une force toute virile pour choisir ce héros qui a au front l'étoile de Rocroy et de Fribourg, le grand Condé. Condé, en effet, a toutes les qualités, et quelques-uns des défauts, qui peuvent émouvoir l'âme et la verve poétique d'une femme : il y avait du soldat, beaucoup du vrai soldat, dans le prince du sang; « il porta souvent, dit M. Cousin, la liberté de l'esprit et du langage jusqu'à la licence... il a fait des vers très spirituels, mais satiriques et quelque peu soldatesques... »

Et l'historien ajoute : « Quoi qu'on en ait dit, il était plein de cœur. Il aimait ses amis, il n'en a jamais trahi un seul. »

Ajoutez à cela que si, à Fribourg, il ne jeta pas, comme on l'a prétendu, son bâton de commandement dans les retranchements ennemis, il s'y jeta fort bien lui-même, et vous avez le

capitaine fait pour plaire à une femme poète, comme il a plu à Marthe du Vigean. Rien n'est donc plus naturel que le choix du héros de M[lle] Arnaud, et surtout que le choix de son héroïne.

Elle s'appelait Marthe du Vigean (et si M[lle] Arnaud lui a donné le non d'Élise, c'est sans doute par quelque raison d'euphonie poétique et scénique). Elle appartenait à une très vieille famille du Poitou. En 1640, elle avait dix-huit ans, et le duc d'Enghien dix-neuf : comme elle était dans l'intimité de M[lle] de Bourbon (M[me] de Longueville), elle eut l'occasion de voir de près le jeune prince, et ils s'aimèrent bientôt de l'amour le plus tendre et le plus pur. Le duc d'Enghien voulait l'épouser, mais un autre mariage lui fut imposé, et il donna sa main à Clémence de Maillé-Brézé, nièce du cardinal. Quoiqu'un fils fût né de ce mariage, le duc d'Enghien ne songeait qu'à divorcer, qu'à *se démarier*, comme dit M[me] de Nemours ; il lui fut impossible d'obtenir l'autorisation de M. le Prince, son père, de la reine et du Cardinal. Cependant il resta fidèle, pendant quatre ans, à cette tendresse qui a été le plus profond, le véritable amour de sa vie ; mais en 1645, fatigué de cette longue lutte et sachant tout espoir perdu de voir rompre son mariage, désespérant aussi de rien obtenir de cette tendre mais vertueuse amie, il résolut de chercher ailleurs ce qu'il ne pouvait pas trouver en elle. M[lle] du Vigean, qui avait refusé, de son côté, de brillantes propositions de mariage, sans se plaindre de l'abandon du prince, abandon nécessaire à tous les deux, il faut le dire, plus pure victime que plus tard La Vallière, entra aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, et y mourut en 1665, à l'âge de 37 ans.

Tous les mémoires du temps rendent justice à sa vertu comme à sa beauté, et Voiture le disait galamment :

Sans savoir ce que c'est qu'Amour,
Ses beaux yeux le mettent au jour
Et partout elle le fait naître
Sans le connaître.

Il n'est pas de plus touchante histoire dans cette époque d'amours souvent héroïques, mais souvent aussi de passions scandaleuses ; il n'est pas de plus noble victime de l'amour et du devoir, et cette physionomie charmante et pathétique, cette

chaste image du sacrifice, devait tenter l'imagination et le talent d'une femme. C'est déjà, pour Mlle Simone Arnaud, un mérite et une gloire charmante d'avoir ressuscité en quelque sorte la douce renommée de Mlle du Vigean.

Voyons si l'œuvre vaut la bonne intention ; la réponse ne se fera pas attendre; on n'aura qu'à suivre le développement de ce petit drame pour en apprécier la délicatesse, la force contenue et la rare distinction.

Nous sommes dans les jardins de l'hôtel Rambouillet, où la belle société du temps s'est donné rendez-vous ; la marquise parfile en causant avec le maréchal de Bassompierre, tandis que les seigneurs, les jeunes filles, les jeunes femmes, lisent ou vont et viennent par les longues allées et les charmilles. De quoi parle-t-on? De tout : histoires de la ville et de la cour, de la cabale des Mécontents et des Importants, du Cardinal, de la reine, et surtout de la guerre dont on attend des nouvelles, car on sait que Condé est devant Rocroy, devant les Espagnols. Une jeune fille a tressailli au nom de Condé, c'est Élise du Vigean; mais, quoique tout le monde le remarque, personne ne fait allusion devant elle à un amour qui a le rare privilège d'être connu et de n'être pas calomnié ; si Bassompierre hasarde une prophétie moins bienveillante, la marquise de Rambouillet l'arrête d'un mot :

Halte-là, maréchal ! N'allez pas aux soupçons !

Tout à coup, le marquis de la Moussaye vient annoncer la victoire de Rocroy et la manière dont Condé s'y prend devant les vétérans espagnols du comte de Fuentès :

Ce n'est rien : il fallait le voir faire !
L'ennemi s'arrêta court — à nos cris joyeux,
Et rendit la victoire à ce victorieux.
Certes, il n'en fut jamais, je crois, de plus complète :
Tournés, traqués, rompus, en queue, en flanc, en tête,
Allemands, Bavarois, Wallons, Impériaux...

BASSOMPIERRE, s'avançant.

Et l'Espagnol, morbleu, car voici nos rivaux !
Oui, l'Espagnol enfin? l'infanterie altière
Qui fit, pendant cent ans, plier l'Europe entière,

Les soldats de Farnèse et du grand Spinola,
Qu'en a-t-on fait, monsieur, s'il vous plait?

LA MOUSSAYE, d'une voix sourde.

Ah! ceux-là!
Figurez-vous : Un bloc de têtes basanées,
Près du chef, vieux, vainqueur depuis soixante années,
La pique au poing, la flamme aux yeux, les rangs serrés,
Debout, hautain, compact : un rempart de carrés!
Condé charge lui-même, et charge avec furie;
Quand on voudra, messieurs, de cette infanterie
Raconter un exploit qui passe ses exploits,
On dira que Condé dut la charger trois fois;
Qu'il recula trois fois sous cette masse sombre,
Même quand le canon les troue et les dénombre,
Ils nous rendent la mort, et gardent leur terrain. —
Le bronze se brisait aux poitrines d'airain.
On ne vit point fléchir la vivante muraille;
Il fallut la saper à grands coups de mitraille;
Les derniers résistaient, un à un, corps à corps :
Si nous sommes vainqueurs, messieurs, — c'est qu'ils sont morts.

C'est une femme qui a écrit ces vers si énergiques, où l'on entend comme un écho de la grande voix de Bossuet : *Alors, que ne vit-on pas?... Mais enfin il faut céder !*

Après le récit de la bataille, arrive le vainqueur. Condé, bientôt, se ménage un entretien avec Mlle du Vigean, et c'est une gracieuse scène d'amour qui se termine par l'espoir d'un prochain mariage, car l'auteur a supposé que Condé n'était pas marié et qu'il pouvait épouser Mlle du Vigean.

Tout n'est pas dit. Voilà que Gassion, le lieutenant de Condé, vient lui apprendre que la cour lui dispute les fruits de sa victoire, et que Turenne pourrait bien avoir à sa place le grand commandement d'Alsace et de Flandre. Condé, dont la patience n'était pas le mérite, entre en une furieuse colère, et quand il se trouve seul avec Élise, il lui déclare que sa résolution est prise : il s'exilera, il se vengera d'une cour ingrate, et il demande à Elise de le suivre dans son exil, où ils pourront se marier et être heureux enfin. Élise y consent, et rendez-vous est pris pour le soir même.

Quand Mlle du Vigean se trouve seule, toute palpitante encore du dessein hasardeux que les deux amants viennent de for-

mer, Gassion paraît. La scène est très belle. Gassion explique à Élise toute la gravité de la situation : si elle part avec Condé, elle n'est plus que sa maîtresse ; car jamais ce mariage ne sera reconnu valable, s'il s'accomplit. Et puis, le départ, l'exil de Condé en pays ennemi, c'est la trahison contre la France.

Élise comprend, et traçant à la hâte quelques mots, elle montre l'adresse de la lettre qu'elle vient d'écrire :

GASSION, lisant.

« Au couvent du Carmel. » Quoi! vous faites cela?

ÉLISE, montrant le pavillon.

Et vous direz qu'on vienne, et qu'on attende là.

GASSION, très ému.

Le cloître? Y songez-vous? Ah! si jeune ! si belle !
Aller s'ensevelir... La prison éternelle !...
Ah! le cloître, madame. Est-il pas d'autre lieu?...

ÉLISE.

Laissez : — cela se passe entre notre âme et Dieu.
Allez et revenez!

Voilà, certes, un noble vers, s'il en est. Mais la généreuse Élise a un autre combat à livrer, et contre Condé lui-même, qui revient et qui bientôt devine tout.

En vain, Élise veut faire comprendre au prince l'abîme où ils vont tomber, en vain elle parle de l'honneur, du devoir, de la patrie...

CONDÉ, s'arrêtant. — Avec une ironie froide.

Comment? Quel est ce mot, madame, je vous prie?
La patrie! Et qui donc s'occupe de cela?...
Non, non, ne venez pas prononcer ce mot-là!

S'animant.

On s'inquiète bien si la patrie expire!
On est de son parti, voilà! Chacun conspire.
La patrie?... Ah! ce nom sous la haine inhumé,
Par qui donc respecté, dites? Par qui nommé?
Dites, dans notre temps de sombres représailles,
Où donc est-il écrit? Où? Dans quelles entrailles?
Ah! la patrie, où donc est-elle?

ÉLISE.

Fondez-la!
Vous, les grands hommes, Dieu vous a fait pour cela.
Vous, les puissants! Vous, les héros! Vous, les génies!
Vous, qui portez au front les marques infinies
Des largesses de Dieu qui vous fit plus qu'humains!
Tout ce que sa puissance a versé dans vos mains,
Tout ce qui fait l'honneur, tout ce qui fait la gloire,
Tout ce qui doit laisser une œuvre, une mémoire,
Vous le devez au sol duquel vous êtes nés;
Sinon, vous, les élus, serez les condamnés!

Il faudrait citer cette magnifique scène tout entière. Bornons-nous à choisir dans cet admirable rôle d'Élise les vers qui nous conduisent au dénouement :

Vois-tu, quand on en est où j'en suis, on devine.
Cette douleur n'aura pas d'amertume en toi,
Tu jugeras un jour les choses comme moi;

Se relevant peu à peu.

Et même que ce fut une faveur étrange,
Dans ce monde où tout passe, et se ternit, et change,
Un amour préservé du temps et du remords,
Beau comme la jeunesse et pur comme la mort!

Droite, pendant que Condé incline sa tête dans ses mains.

Tu le verras un jour, tu béniras tes larmes.
Cette rosée est belle au printemps de vos armes,
Monseigneur! gardez-vous de l'effacer trop tôt.
L'amour et le devoir, il n'est rien de plus haut!

La pièce du fond du pavillon s'est faiblement éclairée; on aperçoit dans la pénombre, la marquise, Gassion et deux femmes en costumes religieux. — Élise reculant lentement.

Mon Louis, je n'ai plus que peu de temps : écoute!
Songe au pays toujours! d'abord! quoi qu'il en coûte!
Songe qu'un nom royal est un fardeau sacré,
Qu'on ne peut pas jeter, ni reprendre à son gré,
Et qu'un juge, là-haut, t'en demandera compte.
C'est de là que tu viens; c'est là que l'on remonte.
Songez-y, monseigneur! mon héros, songes-y!
Remplis bien le dessein du Dieu qui t'a choisi,

Sur le seuil du pavillon.

Pour qu'à l'heure où sa main rassemblera leur nombre, —
Des justes et des grands puisse approcher ton ombre!

S'effaçant.

Ami... je t'aime au ciel.

Elle passe devant Gassion qui s'incline, et disparaît avec la marquise, dans la pièce du fond. — Les lumières s'éteignent.

Condé reste seul et désespéré, lorsque Gassion rentre :

Si l'on ne les secourt,
Altesse, nous perdons, là-bas, trois corps d'armée :
La frontière est reprise et l'Alsace fermée;
Le général Mercy sur Turenne s'abat;
— Vous savez qu'il est homme à gagner le combat, —
L'Autriche n'est pas morte encore ! — Une victoire?
Elle peut ressaisir son prestige de gloire ;
Mercy va nous fermer Mayence et Philipsbourg,
Venger Rocroy, peut-être...

CONDÉ, se redressant.

Allons prendre Fribourg !

C'est le dernier mot de ce drame, c'est la leçon morale et forte, l'impression profonde qu'il nous donne. Il est peu de dénouements aussi nobles et aussi hauts.

Je cherche, à présent, les défauts, et, à force de chercher, j'en trouve : d'abord une exposition qui semble faite pour une pièce en trois ou cinq actes et non pour une simple pièce en un acte; il en résulte que ce petit drame semble un peu hydrocéphale. Ensuite, une supériorité trop grande donnée au rôle de Mlle du Vigean sur celui de Condé. C'est un défaut, mais qui tient à une qualité. Mlle Simone Arnaud, évidemment, a eu le dessein de nous montrer la force de l'homme dominée et dirigée par la femme, par une femme exquise, intelligente, douce et forte à la fois.

Ce qui me plaît dans ce dessein, c'est qu'il est conçu et exécuté avec une foi naïve et sincère, une conviction absolue, une sorte d'inconscience, qui ne laissent point place à la discussion. Et d'ailleurs, elle a raison, Mlle Arnaud; elle a raison, comme Mlle du Vigean; elle a raison d'avoir donné une contre-partie superbe et hautaine des *Précieuses ridicules;* elle a raison d'avoir fait encore mieux que Madame Henriette de France qui mettait au concours, entre Corneille et Racine, le sujet de *Bérénice;* et ce que j'aime, c'est de trouver dans son drame encore plus de Corneille que de Racine. Corneille est le véritable aïeul de Mlle Arnaud, et c'est lui qui traçait le plan de *Mademoiselle du Vigean* au dernier acte de Tite et Bérénice :

Ne me renvoyez pas, mais laissez-moi partir;
Ma gloire ne peut croître, et peut se démentir.
. . . .
Si je vous en croyais, si je voulais m'en croire,
Nous pourrions vivre heureux, mais avec moins de gloire.
Épousez Domitie, il ne m'importe plus
Qui vous enrichissiez d'un si noble refus.
C'est à force d'amour que je m'arrache au vôtre,
Et je serais à vous si j'aimais comme une autre.

Citer des vers de Corneille à côté des vers de Mlle Arnaud, sans craindre pour elle la comparaison, c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire du drame qui vient d'être représenté pour le grand honneur du poète comme du Théâtre-Français.

M. Perrin a déployé pour la mise en scène de *Mademoiselle du Vigean* toutes les ressources de son intelligence et de son expérience; le décor est une merveille : le cadre ajoute au charme et à la grandeur du tableau, ce qui est, en définitive, la fonction précise de la mise en scène. Tout le monde voudra voir les allées, les charmilles et les quinconces de *Mademoiselle du Vigean*.

Quant à l'interprétation, elle est tout à fait digne du Théâtre-Français. Dire que M. Delaunay est plein de verve et de grâce chevaleresque dans le rôle de Condé, cela va de soi; M. Laroche compose le rôle de Gassion avec son art habituel; M. Baillet a été fort applaudi dans le rôle de La Moussaye; M. Martel est un beau Bassompierre, et M. Joliet a su donner au rôle de Voiture une physionomie pittoresque et littéraire. Mlle Lloyd est parfaite de distinction dans le rôle de la marquise de Rambouillet. Quant à Mlle Bartet, il n'y a qu'un cri d'enthousiasme dans la salle. C'est Mlle du Vigean telle que l'histoire la montre et l'imagination la rêve.

Ainsi donc le Théâtre-Français, une fois encore, a bien mérité de la grande poésie.

Henri de **BORNIER**.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le chauvinisme anglais a l'épiderme plus sensible que celui de tous les autres peuples. Mais c'est l'honneur de nos voisins intolérants, qu'il se trouve toujours parmi eux un homme de courage pour braver les préjugés et provoquer les sarcasmes de ses contemporains.

M. Bright vient de montrer, une fois de plus, qu'il est resté fidèle à ses débuts, à sa grande carrière d'homme d'État libéral, et qu'il respecte la vérité plus que les hypocrites mots d'ordre des partis.

Depuis la victoire de M. Gladstone, nous avons enregistré trop de contradictions, trop de capitulations, pour ne pas admirer la loyauté incorruptible de M. Bright. L'année dernière, il donnait sa démission du ministère pour ne pas être mêlé aux responsabilités de la guerre égyptienne. Il continue à se séparer de ses amis quand ils abandonnent leurs traditions, leurs programmes et leurs engagements.

Apôtre du libre-échange, il réclame la fin de la guerre des tarifs, qui est la grande cause des conflits militaires.

Défenseur intrépide de la politique pacifique, il tient tête au mouvement de jalousie qui ravive les anciennes querelles anglo-françaises; il se met en travers du courant qui sépare deux nations dont l'amitié est nécessaire, comme leurs relations sont indispensables.

Qu'il s'agisse du canal de Suez ou du tunnel de la Manche, il exprime avec un bon sens qui n'est point banal dans son pays l'intérêt britannique :

« S'il doit se faire un deuxième canal, nous devons agir de

concert avec la France ou bien contre elle. Moi je préfère marcher de concert avec la France. »

Avec quelle spirituelle ironie il flagelle le pédantisme belliqueux des Prudhommes qui redoutent pour la sécurité nationale l'élargissement des communications avec le continent !

« On a dit qu'en creusant le tunnel nous mettrions en péril l'indépendance nationale ; de hautes autorités militaires ont même parlé d'une expédition française de quelques milliers d'hommes traversant le tunnel pour venir se saisir de Douvres et de ses environs sur une étendue d'une dizaine de lieues.

« Ce n'est assurément qu'une supposition, mais ce n'est qu'à Bedlam qu'elle a pu se produire, car cela équivaut à dire qu'avec une population de 45 millions, dont 8 millions ayant atteint l'âge mûr, nous ne sommes pas en mesure de défendre un trou creusé dans le sol sur une largeur de quinze pieds. »

Quand les plus grands noms de l'aristocratie intellectuelle, quand les plus hautes autorités militaires, philosophiques, religieuses, sont unanimes pour redouter l'inconnu de la voie sous-marine, M. Bright a la suprême hardiesse de trancher toutes les hésitations par une conclusion sans appel :

« Chaque Anglais, petit ou grand, est intéressé à ce que le tunnel se fasse sans objections et sans obstacles. »

La presse de Londre, choquée d'une telle netteté, n'a pas été courtoise pour le discours du célèbre orateur de Birmingham. Pourquoi s'en étonner? Un grand journal ne discutait-il pas naguère l'hypothèse d'une invasion par ballons traversant la Manche! Quand de telles craintes sont prises au sérieux, quand elles trouvent un public assez naïf pour les examiner et en raisonner, il serait extraordinaire que les boutades de M. Bright fussent acceptées froidement.

Les organes conservateurs l'ont injurié et renvoyé à la question du libre-échange, la seule que « son étroitesse d'esprit lui permette de comprendre ». Le *Daily News* lui-même, oubliant les devoirs de l'amitié, s'est moqué du « vieil enfant gâté de l'opinion publique ». Quant au *Times*, reflet éternel des passions du jour, il traite de grotesques les réflexions du libéral endurci et impénitent.

Malgré cet échec bruyant, nous ne pensons pas que la popularité de M. Bright soit profondément atteinte et souffre longtemps de son audace. John Bull a le cerveau cuirassé contre les nouveautés hardies. Mais dès qu'elles finissent par s'y installer, elles s'y logent pour toujours; c'est en frappant fort et longtemps que les plus illustres réformateurs ont réussi. Les coups de sifflet qui accueillent les observations impitoyables du vaillant lutteur n'engagent pas l'avenir; il aura sa revanche, et son langage passera dans quelques années pour celui d'un précurseur.

L'écho des fêtes de Birmingham a retenti jusque dans l'enceinte du Parlement; sir Stafford Northcote. au nom de ses collègues de l'opposition, s'est plaint des critiques adressées par M. Bright aux tories, qu'il accuse de travailler avec le parti rebelle irlandais à maintenir l'esprit d'agitation. Le leader des conservateurs a proposé une motion tendant à condamner ce langage comme attentatoire aux prérogatives parlementaires. Par 151 voix contre 117, la singulière idée de sir Stafford Northcote a été repoussée, et bien que la minorité puisse se vanter d'être imposante, elle n'a fait qu'accroître l'impression produite par les épigrammes de M. Bright.

Sa brillante diversion, d'une sincérité irréprochable, a ramené chez nous bien des esprits que la mauvaise foi et les procédés désagréables du *Foreign Office* finissaient par impatienter. Ceux que nous considérions comme nos amis se joignaient à nos ennemis pour mieux nous accabler, pour nous dénoncer même à la Némésis bismarckienne. Devant ce débordement d'insultes, d'attaques perfides, une nation plus calme que la nôtre aurait des motifs d'être exaspérée. Les sympathiques paroles de M. Bright réussissent à calmer cette émotion, en nous rassurant sur les sentiments de la meilleure partie du peuple anglais. Nous souhaitons que son noble exemple ait beaucoup de disciples, et que les défaillances de la politique extérieure du parti libéral cessent d'être pour M. Gladstone un moyen désespéré de gouvernement.

Peut-être des épreuves redoutables vont-elles lui prouver cruellement qu'il n'est jamais pratique de déserter le drapeau

sous lequel on a toujours combattu. Les complicités déjà signalées dans l'Afrique australe s'aggravent au lieu de s'apaiser; la fermentation des indigènes de l'Égypte cause des inquiétudes, que la nomination du major Baring ne suffit pas à dissiper.

Des lettres anonymes, messagères d'une vaste agitation, troublent la confiance du khédive dans ses protecteurs britanniques; des émissaires du fanatisme religieux parcourent les campagnes et annoncent que la délivrance de l'infidèle est proche; la presse locale, qui pendant douze mois avait gardé un prudent silence, se réveille et entame l'action par des paraboles significatives. Il y a loin de ces symptômes à un soulèvement qui obligerait les Anglais à s'embarquer; mais ils invitent le gouvernement de Londres à se tenir sur ses gardes. L'occupation n'équivaut pas encore à l'assimilation. Depuis les premiers jours de terreur et de soumission à la force des baïonnettes de lord Wolseley, le peuple égyptien n'a pas fait un pas vers l'étranger; revenu de son abattement, il conçoit des espérances et rêve des complots qui pourront n'être pas éternellement imaginaires. La question d'Égypte réserve donc des surprises, et le triomphe si chèrement acheté, au prix d'une concession de principes, par les libéraux, n'est pas définitif.

Les excès du parti allemand, quand il était au pouvoir, ses violences depuis qu'il l'a perdu, valent une victoire complète au fédéralisme autrichien. En Bohême, en Carniole, en Gallicie, le renouvellement des diètes provinciales tourne à la confusion des centralistes; le slavisme prend partout sa revanche. Bientôt sans doute le couronnement de l'empereur à Prague achèvera ce que le comte Taaffe a entamé depuis plusieurs années. Il a réduit l'opposition à l'obstructionnisme et affranchi la dynastie du monopole germanique.

Dans la grande débâcle des unitaires, Vienne cesse d'être la seule capitale; autour d'elle, des centres d'action politique se créent, se développent et renouvellent la physionomie de l'empire. Ce n'est pas celle qui plaît à M. de Bismarck, car les luttes intérieures permettent difficilement de céder aux tentations de la politique conquérante; or, le chancelier allemand compte sur

les embarras orientaux de l'Autriche pour hâter sa dissolution au profit de la grande patrie teutonne.

L'impulsion est trop forte désormais pour qu'une réaction centraliste rétablisse la prépondérance d'une nationalité aux dépens des autres. Les Allemands n'ont pas le nombre, et leur suprématie artificielle n'a pas de chances d'être restaurée. Minorité impuissante, ils parlent d'une guerre à mort, d'une résistance implacable jusqu'à l'illégalité. Mais comme ils ont cessé d'avoir le bénéfice exclusif des principes qu'ils prétendent représenter, les Slaves ne sont pas gênés pour les confondre. Le *Pokrok*, organe des vieux Tchèques, les ridiculise avec une singulière habileté :

« Les Allemands, dit-il en substance, affirment l'idée de l'unité de l'État et déclarent vouloir défendre la Constitution en même temps que leur propre existence nationale. Ces aspirations idéales n'ont rien d'inquiétant; le programme des Allemands est très correct; seulement, on cherche en vain l'ennemi qu'ils se proposent de combattre. Le programme allemand pourrait être signé par tous les Tchèques, qui restent également attachés au principe de l'unité de l'État, à la liberté constitutionnelle et à la nationalité historique dont ils font partie. Quant à la lutte que nous annoncent les Allemands, nous sommes fermement décidés à ne pas l'accepter. »

Les Allemands seront donc battus et mécontents, sans être plus spirituels dans la défaite qu'ils n'étaient modérés dans la victoire.

Le ministère Taaffe, qui parut d'abord une simple excentricité à ses ennemis peu clairvoyants, qu'ils n'ont cessé de combattre avec frénésie, recueille les fruits d'une laborieuse campagne. Fondé sur une idée juste, celle de l'émancipation progressive et parallèle des races qui ont également le droit de vivre et de prospérer dans l'empire, il organise la décentralisation; si l'alliance austro-allemande reste officiellement proclamée, les conditions mêmes d'existence changent tellement dans les deux États qu'il n'y a plus association, mais juxtaposition. Il est impossible que la politique intérieure ne modifie pas la politique extérieure : la tranquillité de l'Europe ne s'en plaindra pas.

M. de Bennigsen a mis beaucoup d'années à se persuader que le rêve d'un empire allemand libéral était une chimère ; mais enfin ses dernières et tenaces illusions viennent de tomber ; dupé par M. de Bismarck, qui ne lui a ménagé aucune amertume, il préfère la retraite au jeu des concessions stériles. Les nationaux libéraux laissent donc la place libre à la coalition clérico-conservatrice. Le chancelier se félicite peut-être d'une démission aussi retentissante ; elle achève de démontrer l'incompatibilité du parlementarisme avec le régime dictatorial qui gouverne l'empire. Mais il regrettera tôt ou tard le concours désintéressé jusqu'à la naïveté d'un allié moins exigeant que les ultramontains. Rien d'ailleurs n'arrêtera la marche logique des événements qui préparent la refonte de la constitution au profit des privilèges de la couronne.

Si l'homme de Varzin ne sort plus de ses forêts, il confie à ses subordonnés le soin d'être rudes au Parlement et injurieux pour la représentation nationale. Il faut leur rendre cette justice qu'ils savent à merveille exécuter leur consigne. Ce n'est pas seulement le ministre de la guerre qui abuse des communications rogues et du ton soldatesque ; les ministres civils ne le cèdent pas en insolence discourtoise au chef de l'armée ; M. de Scholtz manie avec une désinvolture simiesque les propos de M. de Bismarck ; il en émaille ses discours, sûr de recueillir les éloges du maître en échange de ses fantaisies parlementaires.

Pour discréditer les Chambres aux yeux du peuple, le conseil fédéral a résolu de retirer la loi sur les pensions civiles ; on se souvient que le Reichstag avait provoqué l'indignation de la cour et les clameurs des Junkers en voulant abroger certains privilèges financiers de la caste militaire et en assimilant les officiers aux autres fonctionnaires. Le mot d'ordre officiel, pour punir de leur audace les députés antipathiques, consiste à persuader aux fonctionnaires qu'ils sont privés de leurs avantages par la mauvaise volonté du Parlement. En même temps les foules sont excitées contre les bourgeois de l'école de M. Richter. Si M. de Bismarck réussit à tromper le peuple et à le dégoûter du système représentatif, il rappellera que la constitution de 1871, simple convention des gouvernements confédérés, est toujours

revisable du consentement commun des contractants. Nous verrons alors l'empire aux mains de trois personnages : l'empereur, le chef d'état-major et le ministre des affaires étrangères.

En attendant sa délivrance, le chancelier pourrait faire une fois de plus fausse route : l'éloignement de M. de Bennigsen ranime surtout les espérances de la faction religieuse. Celle-ci possède une popularité réelle, contre laquelle s'est brisée l'omnipotente création des lois de mai. C'est donc une série de complications redoutables qu'affronte l'intolérance de M. de Bismarck. L'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* est libre d'affirmer que l'union dans les deux partis n'est pas possible, « à cause de l'individualisme exagéré qui est le propre du caractère allemand » ; cette boutade psychologique n'empêche pas l'accord sur un point : le besoin d'échapper à l'insupportable brutalité des procédés gouvernementaux. Si le chancelier veut écarter toutes les individualités qui n'obéissent pas aveuglément, qu'il prenne garde de rallier les partis dans la haine de son absolutisme. Ses tristes victoires semblent lui donner raison contre le parlementarisme; mais la solitude qu'ambitionne son génie despotique est le plus cruel châtiment que puissent lui souhaiter ses ennemis.

La nouvelle que la Russie serait prête à intervenir en notre faveur auprès de la Chine se confirme-t-elle? Nous serions heureux de lui en avoir quelque reconnaissance. Il se trouve, en effet, que nos intérêts sont communs; le gouvernement de Saint-Pétersbourg, malgré le traité de Kouldja, est toujours en droit de craindre des conflits sur la frontière du Céleste Empire : par l'imprudence et les mauvaises combinaisons de notre politique étrangère, nous sommes obligés de négocier péniblement avec la Chine, et la satisfaction des Allemands, comme le mauvais vouloir des Anglais, encourage la résistance des mandarins. Il ne serait donc pas inutile qu'à Pékin on cessât de croire l'Europe coalisée contre l'occupation du Tonkin. Les hommes de race jaune ne sont pas naturellement belliqueux ; mais l'orgueil avec lequel ils méprisent la civilisation occidentale n'a

plus de bornes, s'ils se figurent que leur insolence est sans danger.

Aujourd'hui le cabinet de Saint-Pétersbourg s'occupe plus de l'extrême Orient que de la péninsule des Balkans; tandis qu'il se désintéresse de la lutte contre le germanisme, il reporte son attention et ses efforts sur l'objectif que lui désigne M. de Bismarck; nous pouvons nous demander s'il remplit tous ses devoirs en s'inclinant devant la force des choses; en tout cas, il est heureux que l'alliance franco-russe, si désirée et si conforme aux lois de l'histoire, trouve aux extrémités de l'Asie une occasion de se manifester par des services réciproques.

Espérons que la mauvaise impression laissée par le manifeste de l'empereur se dissipera, et que le couronnement tiendra plus qu'il ne promet. Il est encore temps pour les hommes d'État qui entourent le souverain de se recueillir et de profiter du répit que leur laissent les révolutionnaires; si la terreur d'un accident tragique paralysait à Moscou leurs moyens politiques, ils sont désormais en mesure d'apprécier ce qui manquait à la cérémonie du sacre et de tempérer par de meilleures combinaisons les incertitudes timides du manifeste.

La Turquie, avec un esprit de modération et d'équité qui n'a pas toujours été dans ses habitudes, vient d'annoncer aux puissances signataires du traité de Berlin qu'elle s'apprêtait à exécuter ses engagements envers la Perse. C'est à la sollicitation de plus en plus active de la Russie, que la Porte s'exécute. Nous devons donc remarquer le soin extrême avec lequel la Russie prolonge et développe son protectorat sur la Perse, ainsi que les excellents rapports de Constantinople avec Saint-Pétersbourg.

Le rapprochement du côté de la France n'est pas moins significatif; ce n'est pas un incident insignifiant que la visite des princes impériaux à l'amiral Krantz à bord des avisos français et le curieux discours adressé à nos marins par le fils aîné du sultan, Mehemed-Selim Effendi : « Soldats, camarades, mon auguste père m'envoie auprès de vous pour vous exprimer les sentiments de haute estime dont il est animé à votre égard. Sa Majesté a profité de cette occasion pour me char-

ger d'exprimer ses sentiments d'amitié pour votre gouvernement. Recevez ses salutations impériales, que je suis heureux de vous transmettre. »

Il n'est pas inutile de rappeler les origines d'une évolution qui se rattache par des liens étroits à la conquête de l'Égypte par l'Angleterre. Notre campagne tunisienne nous avait presque brouillés avec le Divan; mais il eut, quelques mois après, la preuve de notre modération comme de l'ambition insatiable du *Foreign Office*. On lui avait d'abord pris Chypre comme pour lui rendre service; on lui enlevait ensuite la suzeraineté de l'Égypte, moins de gré que de force. Depuis ce jour, la Turquie est une ennemie acharnée, et si elle doit périr en Europe par l'Autriche, en Asie par la Russie, elle considère comme un dédommagement les embarras et les périls qui en seront la conséquence pour l'Angleterre. M. Gladstone, qui avait d'abord eu la sage résolution de borner ses responsabilités, a préféré ajouter aux mécontents Indiens les rebelles Égyptiens; tôt ou tard la semence de haine et de révolte lèvera; nous saurons alors ce que vaut le principe de l'intégrité de l'Empire britannique.

La conspiration travaille les masses au Caire comme à Alexandrie; la surexcitation fait redouter chaque jour une explosion du fanatisme religieux doublé par le patriotisme national; depuis l'exécution de Suleyman Sami, on trouve son nom affiché sur les murs avec ces mots : « Nous vengerons la victime de l'étranger! » Ce ne sont point là des signes d'apaisement, et l'heure des amères désillusions sonnera peut-être plus tôt que nous ne le supposons.

La Roumanie vient de choisir un des plus éminents officiers de l'armée belge, un ingénieur militaire d'une renommée européenne, le général Brialmont, pour étudier ses frontières, préparer un plan de fortifications d'ensemble, et transformer Bucharest en camp retranché. C'est une excellente réponse aux bruits qui ont couru sur la résignation de la Roumanie, dans la question du Danube.

L'*Indépendance roumaine* exprime en cette occasion les sentiments d'indomptable énergie qui sont ceux du peuple tout

entier : « Si même, ayant pris part aux travaux de la conférence, nous eussions dû refuser le traité qui en est sorti, pouvons-nous aujourd'hui accepter ce traité parce qu'on nous permettrait de le signer sur un pied d'égalité avec l'Autriche ?

« Il serait insensé de le prétendre. Et si réellement le gouvernement y a songé, il devra renoncer à ce projet. Le pays se laisse gouverner par le bon plaisir de quelques hommes; mais si ces hommes cédaient le Danube, ils seraient certainement précipités du pouvoir sur l'heure.

« Et « précipités » n'est peut-être pas trop dire. »

Tandis que l'opposition s'aggrave sur la question vitale de l'indépendance nationale, la politique intérieure ne promet pas au cabinet des jours plus tranquilles. On l'invite, d'une part, à dire hautement s'il veut céder à la pression de l'Europe, « afin qu'on puisse se mettre à travailler contre lui et parvenir à le renverser par n'importe quel moyen, même par la violence, avant qu'il n'ait eu le temps de faire cadeau de la Roumanie à l'Autriche ».

D'autre part, les protestations les plus véhémentes contre la corruption du système électoral sortent des bouches les plus autorisées. Le manifeste de M. Demètri Bratiano, frère du président du conseil, a produit une vive émotion : on y lit les phrases suivantes : « Notre situation est mauvaise au dedans comme au dehors. Nous sommes tous inquiets du lendemain et nous souffrons d'autant plus que nous ne pouvons apercevoir le moindre signe d'un changement prochain.

« En effet, il n'y a plus aujourd'hui dans le pays de partis politiques, car le parti gouvernemental, qui peuple seul les Corps législatifs, n'est pas un parti politique. Les gouvernementaux ne font pas de politique; ce sont des hommes d'affaires; ils font des affaires, et, il faut l'avouer, des affaires superbes, pour lesquelles nous n'aurions que des compliments à adresser à nos habiles commerçants politiques, si la richesse acquise sans production et sans travail n'était pas le meurtre matériel et moral de nos contribuables, la démoralisation, l'appauvrissement du pays et l'affaiblissement du trône. »

Cette sortie vigoureuse d'un honnête homme soulève des

discussions passionnées; mais elle a malheureusement trop de prétextes pour que le gouvernement puisse répondre par le dédain; la population indépendante vis-à-vis de l'étranger éprouve le besoin d'une autre émancipation plus complète et chaque jour plus nécessaire. En dépit des majorités officielles, le cabinet ne résistera pas indéfiniment au concert d'indignation qui gagne les couches profondes du corps électoral. Comme il arrive presque toujours, le patriotisme surexcité peut s'allier avec le libéralisme le plus fier, et la Roumanie penserait que son histoire est arrêtée si elle ne savait pas s'assurer des institutions politiques dignes des exploits qui lui ont conquis une place dans le concert des nations européennes.

L'activité de la curie romaine redouble; des négociations sont engagées presque avec tous les gouvernements de l'Europe pour définir la situation respective de l'Église catholique et de l'État.

La correspondance du Saint-Siège avec l'épiscopat irlandais, condamnant la politique révolutionnaire des curés et des prélats enrôlés dans le Home rule, est une avance à l'Angleterre anglicane, un nouveau gage donné par Léon XIII au régime monarchique et aux constitutions établies.

En Russie, grâce à des concessions réciproques, un nouveau régime d'apaisement succède à celui des persécutions tolérées, sinon encouragées, par l'Église schismatique contre le catholicisme polonais.

En France, le pape écrit directement au président de la République pour réclamer son intervention au profit du clergé débordé par les victoires de l'esprit laïque.

En Allemagne, une note adressée à M. de Schlœzer par le cardinal Jacobini apporte un nouvel aliment aux querelles ecclésiastiques; bien que conçue dans des intentions conciliantes, elle provoque les commentaires les plus passionnés, car il est dans la nature du parti ultramontain de ne jamais être satisfait, et l'effondrement des nationaux libéraux ranime ses espérances.

N'oublions pas le rôle du clergé romain dans la péninsule

des Balkans et les intrigues qui ont pour but de transformer en rivalités les antagonismes de confession : sur tout le continent, la diplomatie du successeur de Pie IX poursuit sans trêve ni relâche une victoire invraisemblable, mais contribue du moins à fortifier la résistance aux idées civilisatrices.

La politique italienne est dominée par la crainte de la *malaria,* qui sévit cette année dans la capitale d'une manière exceptionnelle et qui réduit le nombre de députés présents.

Nous pouvons cependant constater l'heureux effet des tentatives de rapprochement populaire entre l'Italie et la France : tandis que le général Canzio Garibaldi vient apporter à Paris, aux applaudissements unanimes, l'épée de La Tour-d'Auvergne, M. Orsini rend à Rome un juste hommage aux services rendus par nous à nos voisins transalpins. Il a rappelé non seulement l'intervention militaire de 1859, mais notre concours diplomatique, lorsque plus tard l'Autriche essaya de détruire par des conventions internationales l'œuvre de Villafranca. Il y a du courage à rappeler ces souvenirs : nous aussi, nous ne voulons retenir que ce qui nous unit et non ce qui nous divise.

Les poursuites dirigées par le cabinet Sagasta contre plusieurs feuilles libérales ne sont approuvées que par les conservateurs espagnols ; M. Canovas ne peut se plaindre qu'après vingt-huit mois de régime libéral son successeur soit obligé de recourir à une loi spéciale, à un tribunal d'exception. Les débats éclatants à travers lesquels la monarchie va passer, et sera peut-être discutée, sont une fâcheuse épreuve ; aussi les bruits de crise ministérielle qui commencent à circuler pourraient-ils bien se confirmer, s'il est prouvé que M. Sagasta abandonne sans retour ses principes de l'opposition et se pose de plus en plus en héritier du ministère conservateur.

X.

CHRONIQUE POLITIQUE

Nous n'avons point à entrer dans l'examen du procès qui vient de se dérouler devant la cour d'assises de la Seine. A l'époque de la manifestation du 9 mars, nous avons dit notre pensée sur l'extrême ménagement que doit mettre l'autorité dans l'exercice de son droit de répression, même lorsque ce droit paraît le plus légitime. Quant aux désordres matériels, — notamment le pillage des boulangeries, — qui suivirent les attroupements de l'Esplanade des Invalides, il y avait ici une catégorie particulière de faits, portant une atteinte réelle à la tranquillité et à la sécurité publiques, contre lesquels le gouvernement a tenu à prouver que la loi et la justice ne le laissent point désarmé. La preuve pouvait être jugée utile à faire; reste à savoir si l'on a mesuré juste, si le but n'a pas été dépassé et par l'étendue donnée à l'accusation et par le résultat judiciaire qui en est sorti. Mais, encore une fois, ce côté spécial de la question appartient à la controverse de tous les jours; si nous y faisons allusion, c'est que, après avoir été pendant une semaine l'évènement de Paris, les audiences consacrées à cette affaire laissent après elles un sujet de réflexions touchant au fond de notre situation sociale.

La comparution de Louise Michel et de ses coaccusés devant le jury a donné en raccourci un aperçu très exact des éléments qui composent le parti dit anarchiste. On a vu et entendu la prédicatrice verbalement implacable de la révolution sans merci, en développer fiévreusement la perspective à la face de ses juges, mais répudier avec une indubitable bonne foi les premières conséquences de ses théories traduites en actes. A ses côtés s'assied l'adepte converti par ses prédications, devenu à son tour un apôtre du bouleversement régénérateur, proclamant sa doctrine avec la hardiesse des vrais convaincus, ne reculant devant aucune des responsabilités de sa franchise poussée jusqu'au défi. Puis, l'ouvrier de bon aloi qui, subissant l'influence de ces aberrations au milieu de sa vie laborieuse et tranquille, s'est trouvé un beau jour, sans trop savoir ni pourquoi ni comment, mêlé aux tumultes de la place publique et impliqué dans des faits

contre lesquels proteste tout son passé. A l'arrière-plan, enfin, des comparses obscurs et presque inconscients, agents passifs ou séduits par la pensée d'acquérir une importance en jouant un bout de rôle quelconque. Le groupe était complet et l'image fidèle. Multipliez par quelques unités les illuminés ou les déclamateurs, par quelques dizaines les lieutenants dont ils égarent l'ardeur déréglée, par quelques centaines les disciples dont ils troublent la cervelle, par quelques milliers, finalement, les recrues que la crédulité enrégimente et pousse à leur suite comme un troupeau moutonnièrement attiré par le bruit, vous aurez dans son ensemble le personnel que la fantasmagorie de la peur fait apparaître comme un grand danger.

Ce qui a frappé surtout, c'est que, pas plus là qu'ailleurs, un programme quelconque ne s'est dégagé des divagations où se complaît l'anarchisme. L'occasion était belle cependant pour l'apostolat. Ce n'eût pas été la première fois que les persécutés d'une idée, retournant l'accusation contre leurs accusateurs, auraient fait de la sellette une tribune de propagande. Le spectacle a été donné plus d'une fois sous la Restauration, sous la Royauté de 1830, sous le second Empire même. Mais il faut que ceux qui prennent ce rôle prophétique vis-à-vis du régime existant, aient un avenir à faire entrevoir, l'avènement d'un nouvel ordre de choses à prédire. L'impuissance des accusés du 9 mars à sortir des lieux communs ressassés dans les réunions publiques, à parler de rien autre chose que de destruction en langage d'augures sinistres, à montrer un but quelconque pour terme à ce qu'ils appellent leurs efforts, constate bien que sous leur terrorisante redondance il n'y a que le néant. Avec la menace d'incendie jetée à tort et à travers dans des phrases décousues, avec l'appel à la violence pour seul mot d'ordre, avec la spoliation et le meurtre érigés en principes utopiques de réforme et de progrès, on capte quelques esprits mal équilibrés, on fabrique des harangues qui font frémir d'abord, et qui, à la longue, font sourire, on ne crée pas un dogme, une foi, un programme ni un parti.

Une recrudescence de paroles tonnantes, de dénonciations et d'appels aux représailles, ne pouvait manquer de suivre l'arrêt de la cour d'assises. Mais plus nous allons, moins l'effet de ces

cris doit se mesurer à leur violence. L'éloquence anarchiste est aujourd'hui jugée par ceux-là mêmes qu'elle avait le pouvoir d'égarer; son règne est passé. Un nouveau congrès des vrais intransigeants, de ceux qui rejettent toute idée de transaction avec la société actuelle, qui n'admettent d'autre procédé de rénovation que l'extermination sommaire du bourgeois, a été tenu ces jours-ci; à peine a-t-il été suivi par deux ou trois cents auditeurs, — toujours les mêmes, — et les orateurs ont dû aller jusqu'à l'extravagance pour se faire écouter; c'est l'inévitable condition du genre : il faut qu'une exagération chasse l'autre. Comme dernière invention, on cite la proposition de répudier, « la fête bourgeoise du 14 juillet » et d'opposer au programme des réjouissances nationales une contre-manifestation en règle : le drapeau noir arboré aux fenêtres en place du drapeau tricolore ; les rues abandonnées à la solitude ou sillonnées par des bandes silencieuses en deuil; le soir, une obscurité de commande au lieu des flamboiements de l'illumination. L'idée, trouvée ingénieuse pas l'assistance, a été ratifiée d'emblée ; seulement, lorsqu'il s'est agi de constituer un comité pour en diriger l'exécution, c'était à qui déclinerait l'honneur d'en faire partie ; la réserve est devenue aussi unanime que l'avait été le vote. Le difficile sera toujours d'attacher le grelot.

Ce qui se passe dans le domaine des faits forme un rassurant contraste avec cette bruyante stérilité. Les uns ont beau compliquer la vraie question sociale par leurs inventions de visionnaires ou d'agitateurs, les autres y mêlent vainement leurs craintes rétrospectives ou leurs préjugés réactionnaires, elle va se dégageant de plus en plus dans sa portée économique et par ses côtés réels. A mesure qu'ils passent par l'école du maniement des affaires, les plus enclins à n'y voir qu'une abstraction, à ne lui chercher que des solutions théoriques ou imaginaires, font d'eux-mêmes la distinction entre ce qui est praticable et ce qui ne l'est pas; d'autres, par contre, dont la frayeur ne voulait entendre à rien, du moment où le seul mot de socialisme était prononcé devant eux, se rendent compte maintenant que, sous la thèse de bouleversement prêchée par l'ignorance ou la malfaisance, il y a un grand problème posé, problème nullement

insoluble. Le progrès dans ce double sens s'accuse avec la même netteté que l'amoindrissement des groupes obstinés à vivre uniquement de divagations et de rêves. Il y a quelques jours, à propos des travaux du chemin de fer métropolitain projeté, un membre du Conseil municipal de Paris, attardé dans les fausses traditions de la réglementation ouvrière, demandait que le cahier des charges limitât le nombre des heures de travail et fixât les salaires, en prenant pour base les frais ordinaires de l'existence dans la capitale. L'auteur de la proposition a rencontré comme adversaires des collègues sur lesquels, vu leurs antécédents, il croyait certainement pouvoir compter comme alliés. A ses prétentions de tarifs égalitaires, on a objecté que, limiter la durée du travail, c'est entreprendre sur la liberté des travailleurs; que fixer le salaire, c'est violer la loi naturelle de l'offre et de la demande. Et ces arguments ont prévalu, et l'amendement a été repoussé. La notion que socialisme organisé et liberté sont deux termes contradictoires, incompatibles entre eux, fait rapidement son chemin; le jour où cette notion sera devenue ce qu'elle doit être, une maxime acceptée par tous, la difficulté qui empêche les classes de s'entendre aura disparu, et l'œuvre de réconciliation sera accomplie.

Un débat roulant sur le même ordre d'idées, et d'un rare intérêt, a eu lieu au sein de la Chambre des députés, à l'occasion de la loi des syndicats professionnels. Ces voûtes du Palais-Bourbon, accoutumées à ne retentir guère que de dithyrambes politiques, ont dû éprouver quelque surprise d'une discussion où la revision constitutionnelle et les compétitions de portefeuilles n'avaient aucune part; mais, pour sortir davantage de l'ordinaire, le fait n'en a été que plus digne de remarque.

La Chambre a écouté sans ennui, avec une attention soutenue même, des orateurs parlant à la tribune, et parlant longuement, du travail à la journée et du travail à la tâche, des devoirs réciproques entre patrons et ouvriers, des bienfaits de la concurrence. M. Frédéric Passy a obtenu presque autant de succès qu'un tribun, en faisant l'historique des classes laborieuses, pour se résumer, au milieu des applaudissements, dans cet axiome : « C'est dans l'expansion de la liberté et les découvertes de la

science que se trouve la vraie solution de la question ouvrière. » Pendant ce temps, les grèves vont diminuant d'intensité malgré la crise commerciale ; les coalitions ne se produisent qu'à l'état d'exceptions passagères ; les questions les plus irritantes, telles que celles des loyers pour la population parisienne, entrent dans la voie de l'examen pratique ; les associations de prévoyance, les efforts d'amélioration matérielle et morale se multiplient ; mille signes s'accordent pour montrer que les anciens antagonismes sociaux ont cessé d'être irréconciliables et que l'on est en train de perdre d'une part l'habitude de tout exiger, de l'autre celle de tout refuser.

A la récente inauguration de la salle du Jeu de Paume de Versailles, restaurée et transformée en monument historique, M. le président du conseil énumérait avec une légitime fierté pour la nation les libertés qui sont allées sans cesse s'affermissant et se développant en France, depuis la grande journée historique dont le lieu où il parlait évoquait le souvenir. M. Jules Ferry avait raison de dire que, pendant ces quatre-vingt-douze années, nous n'avons pas cessé de progresser dans la voie ouverte par les États généraux de 1789 ; mais la vérité qu'il énonçait eût été plus complète s'il avait ajouté que ce progrès constant s'est, la plupart du temps, accompli en dehors de l'action du gouvernement, souvent contre cette action. Cette marche en avant qu'il célèbre, il serait aisé de l'accélérer encore et surtout de la rendre plus ferme ; il suffirait pour cela que les ministres et le monde parlementaire, dont ils devraient être les inspirateurs, fissent moins du gouvernement et de la législation d'après leurs vues personnelles, en se laissant guider davantage par les mœurs et les aspirations publiques. Notre plus grand mal est toujours dans le penchant, qui semble irrésistible chez nos hommes politiques, à décréter et à légiférer pour la satisfaction de leurs opinions et de leurs amis, beaucoup plus que pour le pays. Avec ce système, ils retardent le développement que leur premier devoir et leur intérêt bien entendu seraient de favoriser. Autant la nation suivrait avec élan des guides lui donnant l'impulsion dans le sens où son instinct la porte, autant elle se laisse traîner malcontente et indécise à la

remorque de chefs qui méconnaissent ses besoins et ses désirs du moment. S'octroyer des félicitations comme M. Jules Ferry à Versailles, ou tracer un tableau enchanteur de la situation comme M. Méline et M. Martin-Feuillée à Caen, est faire acte d'élocution facile et d'abondance oratoire; mais si cela suffit pour enlever les applaudissements d'un auditoire qui achève de bien dîner, ce n'est pas assez pour dissimuler la nullité législative et l'incertitude de direction.

Dans la récapitulation que nous venons de faire des symptômes par lesquels s'accuse le travail des esprits en matière de questions sociales, — les seules vraies questions du jour, — où est ce qu'a fait le gouvernement? Où sont les mesures, les institutions par lesquelles il soit venu en aide à l'évolution qui s'accomplit, aux idées qui se font jour dans nos classes productrices, au rapprochement graduel qui va s'opérant entre le capital et le travail, — pour nous servir de la formule consacrée?

Les hommes rassemblés dans le cabinet du 22 février, et plus spécialement son chef, ont méconnu que tout ministère qui veut être fort, par conséquent viable, sous la République, doit d'abord « se mettre dans le courant ». Leur effort et leur pensée auraient dû se concentrer sur les deux seuls sujets dont la France soit actuellement préoccupée : le mouvement social et la situation financière. Malgré l'abus que l'on fait de cette phrase commode, employée en tant de sens divers : « Le pays veut », le pays n'a qu'un très mince souci de la plupart des sujets politiques auxquels on le ramène si obstinément; il tient médiocrement à la revision ou à ce qu'on lui présente comme une réforme judiciaire; il commence à être fatigué de la croisade anticléricale et n'est pas éloigné de trouver qu'on la prolonge au delà du nécessaire. Le ministère n'a su que piétiner sur ce terrain, tandis que les aspirations sont ailleurs. Il est ainsi parvenu à gagner le moment où la séparation des Chambres, en supprimant l'éventualité quotidienne d'une crise, assure pour trois ou quatre mois les portefeuilles entre les mains qui ont le bonheur de les tenir à l'ouverture des vacances. Dans les petits calculs, c'est quelque chose; ce n'est pas assez quand on veut mériter le titre de gouvernement et en posséder l'autorité.

La clôture de la session va permettre d'en embrasser l'histoire et d'en apprécier les résultats. Tant que durent les séances de la Chambre, le bourdonnement du Palais-Bourbon fait illusion et donne à supposer que tant de bruit dénote quelque besogne; ce sera à n'y pas croire quand on verra jusqu'où peuvent aller le gaspillage du temps et l'abus de la parole dépensé en pure perte. De ces six mois, consumés en délibérations au hasard, il ne sera pas sorti une loi d'intérêt général votée, pas une mesure de quelque importance prise, pas un commencement d'action établi. On annonçait, au début, que cette année ne ressemblerait point à celles qui l'ont précédée; la promesse se réalise, mais dans un sens tout autre que celui qu'on y attachait en la faisant. Quelque justes reproches que l'on ait adressés aux sessions antérieures, aucune n'avait encore laissé le terrain législatif, aussi bien que le terrain administratif, dans un pareil état d'inextricable encombrement. Depuis le budget, dont la commission n'a fait qu'ébaucher l'examen, dont le ministère des finances n'a même pu présenter la seconde partie, jusqu'aux lois qui étaient déclarées de suprême urgence au commencement de janvier, il faut tout renvoyer *in extremis* à l'automne; les prévisions qui étaient allées le plus loin, en matière d'impuissance du Parlement et du gouvernement, sont de beaucoup dépassées.

Le ministère, pour sa part, continue à descendre la pente du discrédit, et l'on se demande comment il est encore debout. Aux marques répétées de dédain que les deux Chambres lui multiplient à l'envi, au manque de confiance de l'opinion publique qui s'accuse tous les jours, sont venus s'ajouter des dissentiments intérieurs, d'autant plus certains que les notes officieuses ont mis plus d'insistance à les démentir. Tantôt c'est le ministre des affaires étrangères dont la retraite est annoncée; tantôt le ministre de la marine que l'on remplace, ou bien le garde des sceaux qu'on dit à la veille de donner sa démission. Ce n'est pas le moindre phénomène de la situation qu'un cabinet notoirement en proie à toutes les causes de dissolution doive demeurer investi du droit de gouverner sans contrôle durant plusieurs mois. Mais à ces étrangetés mêmes, le pays achève son éducation.

L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Victor Hugo : *la Légende des siècles*. Tome V et dernier. (Calmann Lévy.) — Victor Hugo vient de *couronner aussi son édifice*, quoique la métaphore ne soit pas d'un temps qui lui plaise. Le cinquième volume de la *Légende des siècles* est digne des quatre premiers ; le génie du grand poète n'a jamais eu plus de force, de largeur, de profondeur et de variété.

La difficulté pour l'illustre héritier de Dante, c'est qu'il avait déjà écrit ce cinquième volume, et que les *Châtiments*. l'*Année terrible*, formaient d'avance le couronnement de la splendide épopée qui contient l'histoire du monde. Il n'est pas de difficulté pour ce dompteur de l'idée et de la forme, et l'on est comme terrassé devant cette puissance sans pareille. Qu'on lise tous ces petits poèmes, petits par l'étendue, immenses par la pensée, et l'on reconnaîtra que la France, par un bonheur unique dans l'histoire des lettres, possède dans le même homme son Dante et son Shakspeare... ajoutons son Horace, car il y a, dans ce volume, comme dans tous les autres, des choses charmantes à côté des choses superbes, la *Chanson des Doreurs de proue* à côté des *Quatre jours d'Elciis;* la flûte répond au noir clairon qui sonne sous la nuée en feu, et ce géant, dont le poing de fer brise les portes des prisons, s'arrête pour chercher doucement querelle à un enfant qui a mis un bouvreuil en cage!

Victor Hugo annonce un nouveau volume, *Toute la Lyre*. C'est bien le titre qui conviendrait à tous ces magnifiques recueils de vers qu'il prodigue avec la générosité d'un roi d'Asie.

La Fontaine : *Fables*. (Hachette.) — Le fabuliste national avait sa place marquée dans l'édition des grands écrivains de la France. Le volume des Fables que donne aujourd'hui M. Regnier comprend les cinq premiers livres, précédés d'une notice biographique qui est une large étude d'histoire littéraire. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'autour de chacune des fables se trouve groupé tout ce qui s'y rapporte ou s'y rattache : variantes, notes, notices, lexique, etc. Avec la conscience et la patience auxquelles on est déjà redevable de tant de beaux travaux, M. Regnier a compulsé les manuscrits les plus authentiques, les plus anciennes impressions, avant d'arrêter ses textes. C'est une édition définitive à laquelle il a voulu attacher son nom.

E. Rey : *les Colonies franques en Syrie aux XII[e] et XIII[e] siècles*. (Picard.) — Voici un livre qui jouit d'une bonne fortune rare aux œuvres d'érudition conçues pour résoudre quelque point délicat de science ou d'histoire : il tombe en pleine actualité. Non seulement le public ordinaire de M. Rey, — les académiciens et les érudits, — trouvera chez lui ce qu'il devait attendre d'un chercheur de son mérite, c'est-à-dire un remarquable essai de géographie historique de la Syrie au temps des croisades et des aperçus très nourris de faits sur la société franque en Palestine; mais, en raison des circonstances et des questions coloniales actuellement à l'ordre du jour, il arrive que la lecture de cet ouvrage offre en ce moment un réel intérêt à tous les hommes engagés dans la politique. Quelle réponse, plus victorieuse que ce volume aux gens prétendant que notre pays n'a pas le tempérament colonisateur ! Sans parler de ce qui a été fait par nous aux Indes, à la Louisiane, au Canada, y a-t-il jamais eu établissements d'outre-mer mieux compris, plus solidement organisés, qui à tous les points de vue aient donné de plus grands résultats, que nos colonies du moyen âge en

Syrie et à Chypre? Et quand il est de mode, à la vue de notre conquête algérienne, d'affirmer que notre race est incapable d'assimiler les musulmans, qu'il nous faudra tôt ou tard les exterminer, existe-t-il une démonstration plus catégorique du contraire que dans ce livre écrit sur des documents à la fois arabes et chrétiens, où, au milieu des fureurs religieuses des croisades, on voit les musulmans venant dans nos villes syriennes, s'y établissant, y jouissant de droits bien définis, fusionnant avec notre population, préférant de beaucoup notre administration à celle de leurs émirs, formant dans nos armées des corps volontaires qu'on appelait des *Turcoples*, etc.? Les réflexions suggérées par cette lecture sont tout à l'avantage de la société féodale. On ne conteste pas qu'elle a eu beaucoup de mauvais, mais on n'en est pas moins amené à conclure, en voyant des créations de ce genre, qu'elle ne devait pas avoir que du mauvais. Aussi se prend-on à penser qu'il faudra peut-être revenir à quelques-uns de ses principes, si l'on veut que notre pays reprenne goût à l'émigration, si l'on ne tient pas à ce que les populations de l'Algérie et de la Tunisie nous regardent perpétuellement en ennemis, si nous voulons enfin que dans ces contrées le rôle de la France ne se borne pas à servir de gendarme au profit des Italiens, Espagnols ou Maltais qui viennent s'y fixer.

M. de Lescure : *Rivarol.* (Plon.) — Comme les nombreux travaux analogues publiés par M. de Lescure, celui-ci atteste les plus consciencieuses recherches et un savoir hors ligne. Il abonde en pages intéressantes ou curieuses, car le biographe ne s'en tient pas à la physionomie dont il s'est fait le portraitiste; chemin faisant, il esquisse au passage les personnages du temps et arrive, ainsi qu'il le dit lui-même, à reconstituer un tableau d'ensemble de la société française pendant la Révolution et l'émigration. Une critique cependant : entraîné par le sujet de son choix, il arrive à M. de Lescure de pousser le détail jusqu'à la minutie ; parfois aussi il oublie d'avoir toute l'impartialité voulue, et glisse de l'histoire dans le panégyrique. La complaisance un peu exagérée avec laquelle il a dessiné sa principale figure ne diminue en rien, d'ailleurs, l'intérêt du panorama historique qu'il déroule autour d'elle.

Paul Célières : *le Roman d'une mère.* (Hennuyer.) — De l'observation, du sentiment et du style, — avec ces trois qualités une œuvre n'est jamais banale. Le nouveau roman de M. Paul Célières les réunit, comme d'ailleurs tout ce qui est sorti de sa plume. Aussi, malgré l'extrême simplicité de l'action, arrive-t-il sans effort à de très puissants effets d'émotion. L'histoire qu'il raconte ne paraît rien en elle-même : c'est la vie d'une vieille fille dont le hasard fait une mère adoptive, que sa maternité d'emprunt transforme et absorbe et qui, après y avoir trouvé toutes les joies, y trouve d'indicibles amertumes. Mais sur ce fond uni courent en relief des broderies d'une infinie délicatesse. L'étude de la réalité, le naturel des scènes et l'analyse des mouvements de l'âme ne sauraient être poussés plus loin. Ce drame intime, et pourtant si profond, où les plus gros évènements sont des épisodes presque secondaires, montre comment un romancier peut intéresser son lecteur, le toucher, le captiver, le dominer même, sans recourir aux grands moyens ni aux combinaisons compliquées. On le lit avec un véritable repos d'esprit, et l'on se dit que, malgré le fracas de certaines productions du jour, c'est à ce genre modeste et attachant que l'on finira par en revenir.

Alfred Le Petit : *la Vie drolatique des Saints.* (Chez l'auteur.) — Sous une forme burlesque et drolatique, M. Alfred Le Petit, le dessinateur et caricaturiste bien connu, reprend l'œuvre entreprise il y a quelques années, avec un bon sens plus tranquille et une gaîté moins tapageuse, par le regretté Paul Parfait, l'auteur du *Dossier des pèlerinages,* de l'*Arsenal de la Dévotion,* etc. Nous n'affirmerions pas que le crayon et la plume ultra-fantaisistes de M. Le Petit n'aient

jamais dépassé la limite derrière laquelle le bon goût se voile la face. Mais ce qui rachète à nos yeux ce gros péché, c'est que l'auteur est sincère jusque dans ses extravagances les plus outrées, et que, s'il grossit d'un trait un peu chargé les excentricités qu'il rencontre sur sa route, il prend le fait dans la vérité même et n'invente rien de son chef. C'est ce qui fait que, malgré son allure bouffonne, ce volume est plus sérieux qu'il n'en a l'air et peut rendre plus de services à la cause de la raison et de la liberté de conscience qu'on ne le croirait tout d'abord.

César Cantù : *Abrégé de l'histoire universelle*, traduit de l'italien par M. Xavier de Ricard, 2 vol. (Garnier frères.) — On doit remercier M. de Ricard d'avoir entrepris la traduction en français de cet abrégé, si justement renommé, de l'histoire universelle de l'auteur italien. Le style en est sobre, la pensée nette et élevée, le jugement sûr; le tout repose sur un fond d'érudition considérable, dont il n'y a que les spécialistes qui puissent s'apercevoir, tant la lecture est aisée et rapide. Ce n'est pas toutefois à cause de ces seules qualités qu'il nous plaît de voir cet ouvrage traduit en notre langue. C'est principalement pour tout ce qui y est relatif à notre pays. Il est toujours bon pour une nation, surtout pour une nation aussi portée à la gloriole que la nôtre, d'être jugée par un étranger, classée dans le concert des peuples et mise à sa place, surtout quand cet étranger est un homme de grand mérite. Cela lui donne le moyen de faire des examens de conscience et d'avoir des retours sur soi, qui lui sont rarement possibles avec des auteurs issus de son sein, dont l'impartialité, la froideur ou la sévérité, peuvent toujours lui sembler inspirés par l'esprit de parti et des passions politiques.

E. Laverdays : *les Assemblées parlantes*. (Marpon et Flammarion.) — Tout d'abord nous sommes prévenus que l'auteur est un ennemi du gouvernement représentatif et du régime parlementaire : il ne se contente pas d'en faire la critique; il en prononce la condamnation à mort. Sa thèse va jusqu'à poser en principe « qu'il est complètement impossible de représenter une nation ».

Avec une philosophie politique qui procède par apophtegmes de la sorte, il n'y a pas à entrer dans l'examen du fond des choses. Mais, en mettant de côté le parti pris qui le domine, le volume est très intéressant à lire. Il se recommande par les données multiples et souvent fort curieuses qui s'y trouvent réunies, par les détails et les souvenirs historiques qu'il condense, par ses citations, par l'absolutisme même de son argumentation. C'est un réquisitoire bourré de faits et d'aperçus, bon à lire, utile même à garder sous la main, par ce temps de polémique constitutionnelle à outrance.

Constantin de Grimm et **comte de Lambsdorff** : *Club-Almanach*. (Hinrichsen.) — Le titre indique qu'il s'agit d'une publication annuelle, inaugurée par le présent volume. C'est en effet un répertoire périodique, qui intéressera et les hommes du monde et tous ceux qui suivent de près ou de loin les choses du sport. Ils y trouveront, outre la nomenclature des fêtes et concours que leur réserve chaque jour de l'année, la liste des cercles et sociétés sportives, des yacht-clubs et rowing-clubs, existant dans tous les pays. A cet annuaire est jointe une autre compilation non moins utile, bien que moins intimement rattachée au but spécial du livre: cette partie donne la généalogie des souverains, les ordres de chevalerie, les Parlements et Diètes, les ministres, les grands d'Espagne, etc. De ce côté, le *Club-Almanach* fait une petite incursion sur le terrain de l'*Almanach de Gotha*.

Albert Gaudry : *les Enchaînements du monde animal dans les temps géologiques. Fossiles primaires*. (Savy.) — M. Albert Gaudry est membre de l'Institut et professeur au Muséum. Son magnifique ouvrage est le compte rendu d'une année du cours de paléontologie. Il sera reçu comme un manifeste par le philosophe comme par le zoologiste. On sait que le savant auteur est un *évolu-*

tionniste convaincu, c'est-à-dire qu'il pense que les animaux actuels dérivent des animaux anciens par voie de transformation ; mais on peut être d'avis tout opposé et lire néanmoins son livre avec le plus grand profit. M. Gaudry, sans autre souci que de parvenir à la vérité, expose avec une scrupuleuse impartialité toutes les pièces du procès, et s'il fait ressortir les analogies qui servent de base à ses théories, il ne dissimule jamais les contrastes qu'on pourrrait exploiter contre elles. Les gravures qu'il a jointes à son texte (il y a 285 figures dans le volume) sont de vraies œuvres d'art, non point pittoresques, mais si exactes qu'elles supportent ou plutôt qu'elles réclament un examen à la loupe. Elles sont l'œuvre de M. Normant, dont le talent spécial est hautetement apprécié par tous les naturalistes.

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus :

Librairie Charavay :

Robert, par M. C. Richel.

Les Salons de conversation au XVIII[e] *siècle*, par M. Feuillet de Conches.

Les Mélancolies d'un joyeux, par Armand Silvestre.

Les derniers Bourbons, par Ch. Nauroy.

Librairie Charpentier :

Discours et Plaidoyers de Léon Gambetta. Édition populaire en un volume, avec notice biographique par M. Jules Reinach.

Hommes et Choses en Perse, par M[me] Carla Serena.

Librairie Dentu :

Cherchez la femme, par A. Matthey.

Esquisses dramatiques et Poésies diverses, par Gustave Chatenet.

Le Progrès à la Banque de France : l'Escompte conditionnel, par Georges Magnier.

Librairie Havard :

Les Perce-Neige, par X. Marmier.

Librairie Lemerre :

Les Asiatiques, par Marius Fontane. (Tome IV de l'Histoire universelle.)

La Vie ardente, par Hippolyte Buffenoir. (Poésies.)

Librairie Marpon et Flammarion :

Par-dessus les moulins, par Carolus Brio.

Librairie Ollendorff :

Mademoiselle Du Vigean, par M[lle] Simone Arnaud.

Le Roman d'un vieux garçon, par Adolphe Michel.

Cinq ans après, par Jules Legoux. (Saynète.)

Au Jardin des Plantes, par Paul Lheureux.

Les Soufflets, par V. Revel. (Poésie.)

Française, par Paul Manivet. (Un acte en vers.)

Monologues et Récits, par Émile Boucher et Félix Galipaux.

La République de Saint-Marin, par Raymond de Boyer de Sainte-Suzanne.

Librairie Henry Oriol :

La Chanson du pauvre homme, par Guy Valvor.

Librairie Plon :

Polichinelle et C[ie], par G. de Peyrebrune.

Le Collier d'acier, par F. du Boisgobey.

Librairie Quantin :

Bibliographie des œuvres de Beaumarchais, par Henri Cordier. Avec portrait d'après Cochin.

Célébrités contemporaines : F. de Lesseps, par Albert Pinard ; Paul Bert, par H. Depasse ; Erckmann-Chatrian, par Jules Claretie ; Jules Claretie, par G. de Cherville. (Avec portraits et autographes.)

Librairie Rouff :

La Bigame, par Alfred Sirven.

Librairie Rouveyre et Blond :

L'Honneur du mari, par P.-L. Imbert.

Le Bonapartisme sous la République, par Jules Richard.

Librairie Tresse :

Les Contes ironiques, par Ch. Buet ; avec dessins de Lemaistre.

CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

La saison parisienne s'est terminée au milieu de fêtes et de réceptions qu'il nous est impossible d'énumérer, tant elles sont multiples. C'est maintenant au village, dans les villes d'eaux thermales les plus à la mode, sur les plages maritimes les plus accréditées, que notre Chronique de l'Élégance ira glaner les costumes typiques de chaque localité, les fantaisies les plus audacieuses et les plus nouvelles.

Que de villageoises arrivant *de Marly*, avec leur retroussis de cretonne peinturlurée d'oiseaux, de fleurs et de papillons! Le jupon court; les bas à coins brodés; les souliers à boucles ou à bouffettes de rubans. Et le chapeau en petit toit de chaume, tout fleuri de bouquets, comme la cretonne.

Que de belles fermières du *Moulin-Joli*, très cossues et très pimpantes, en costume de soie changeante, bleu et grenat, jaune glacé or, gris argent glacé rose, vert pré glacé bluet, avec un grand bonnet de dentelle coquillée, chiffonnée, perché très haut sur la tête, orné d'un bouquet de trois roses ou d'une cocarde de ruban des nuances du costume!

Voilà pour Vichy, le grand village Louis XV.

A Aix-les-Bains et *dans la villa des Fleurs, c'est du Jean-Jacques et du Florian*. On copie les toilettes *des Charmettes*; on s'inspire des reines de beauté et d'élégance, qui viennent de tous les pays du monde pour leur emprunter, *en les parisianant*, leurs costumes florentins, andalous, péruviens, et pour prendre aux Américains *ce chic indépendant*, que certaines Parisiennes outrepassent à ce point qu'elles se font juger pour toutes différentes de ce qu'elles sont. — *A Paramé*, cette oasis maritime au sable d'or, qui est le Petit-Trianon maritime de Saint-Malo, on s'habille en châtelaine, en paysanne bretonne ou en paysanne Watteau.

Paramé est la plage à la mode de cette saison d'été. Il y a une magnifique promenade au bord de la mer, sur une digue de trois kilomètres, qui n'a pas sa pareille. Un magnifique hôtel, bien plutôt un palais, vient d'y être édifié, ainsi qu'un casino et un théâtre. Mme Michelet a déjà consacré dans la *Nouvelle Revue* un long article à Paramé, ce qui prouve toute la valeur de cette plage ignorée hier et célèbre aujourd'hui. *On est à dix minutes de Saint-Malo*, par la dune de sable, qui est plutôt un tapis moelleux, car le pied y laisse à peine son empreinte. Et on a le bruit de la ville quand on le désire, le calme du village quand on rentre à Paramé. Les fleurs s'y épanouissent comme en pleins jardins et la végétation y est splendide. Il y fait aussi doux et aussi ensoleillé qu'à Arcachon et à Royan.

Toutes les consultations maritimes du *docteur Constantin James*, le médecin spécialiste des Eaux thermales et des Bains de mer, sont signées: PARAMÉ. Les costumes en linon batiste, en mousseline de laine et en voile indou, sont en route pour Paramé, les villes d'eaux thermales et les autres plages maritimes. Ils sont tous des plus nouveaux et des plus charmants, chiffonnés par une artiste d'un talent réel, Mme *Lesserteur* (1), qui fait loi et

(1) 3, rue Godot-de-Mauroy, Paris.

autorité dans l'art de la couture. Et dans des prix tellement modérés, que c'est à ne pas y croire. — Jugez plutôt.

Voici un costume en linon bleu marine, dont la jupe a sept volants plissés tout autour, avec grand tablier carré *à la paysanne*, fendu devant et rattaché par des nœuds de ruban de taffetas bleu ou par des barrettes de velours. Petits paniers emboîtant les hanches, se terminant en pouf derrière. Chemisette-blouse, avec empiècement, froncée à l'encolure, et maintenue à la taille par une ceinture de velours bleu. Col et manchettes de velours. Le costume de linon batiste se répète en toutes nuances, et ne coûte *que* 180 *francs*.

On a pour rien le cachet parisien et le style élégant de *Mme Lesserteur*.

Un autre costume, en étamine blanche, a une jupe toute ronde et tout unie, encadrée d'une bande de velours bleu de France, d'une hauteur de 40 centimètres, avec une polonaise, en même étamine, bordée également d'une bande de velours et s'ouvrant en pointe, en étant légèrement retroussée sur les hanches. Col et parements de manches en velours bleu. *Cette toilette est de* 300 *francs*. La même forme, avec une jupe garnie de deux volants plissés en tuyaux d'orgue, et une polonaise ornée d'une simple piqûre tout autour, est *de* 160 *francs*.

Il y a encore des costumes de mousseline de laine, de toutes nuances, avec galons Louis XV, se composant d'une jupe de cinq volants plissés, d'une double jupe faisant paniers, se relevant en pouf derrière, avec corsage de barrettes de galon, variant *dans les prix de* 180 *à* 200 *francs*.

Comme toilette de gala pour l'Espagne, *Mme Lesserteur* vient d'envoyer *un costume Lesdiguières*, en cachemire Silène (ou bois de rose) avec jupe en faille Silène, garnie de deux volants de cachemire surmonté, d'un bouillonné de velours marjolaine, d'un vert jaune doré indescriptible.

Au-dessus du bouillonné, grande écharpe de cachemire de 40 centimètres, richement brodée soie et laine, se découpant en dentelé sur le bouillonné.

Double jupe en cachemire, brodée comme l'écharpe, se relevant très plat, plissée à la taille tout autour, retombant en bouffant. Par derrière, pouf très accentué en cachemire, avec broderie Louis XV.

Corsage en cachemire brodé avec gilet de velours marjolaine, se terminant en pointe très aiguë. Petits paniers de broderie retenus derrière sur le pouf, par un nœud alsacien en broderie. Col de velours et manches doubles : la première, en velours; la deuxième, en cachemire brodé, avec manchette en dentelle de Luynes.

Chapeau Lesdiguières assorti à la toilette, en paille manille, à large bord, dont le côté gauche abaissé et le côté droit très relevé, capitonné de velours marjolaine et orné d'un coq de bruyère au plumage multicolore. Chapeau d'un très grand... *chic*, *signé de Mme Hopper* (1), dont le chapeau, tout en mousse (breveté), est si apprécié de toutes les belles mondaines.

Pour la campagne et les villes d'eaux, les chapeaux se portent très grands, en dentelle, en mousseline blanc crème, ou en linon de couleur, coulissés, chiffonnés, avec calotte drapée et surélevée, dans le genre calèche et capote de la Restauration.

(1) 18, rue de Richelieu.

Les grands chapeaux de paille sont aussi des plus fantaisistes, très rustiques et très villageois. Ce sont des paniers d'osier, des toits de chalet, des nids de mousse, des bottes de paille, des éventails japonais, des casquettes *Frontin*, des chapeaux *fleur de gomme*, de grands chapeaux *Florian* et *Deshoulières*, tant soit peu bergers et bergères, avec profusion de fleurs des champs, de fleurs de jardin et de fruits d'été et d'automne.

Les éventails sont comme les chapeaux, des plus nouveaux et des plus artistiques, pour la saison d'été.

Il y a dans les beaux magasins de *Duvelleroy, passage des Panoramas*, des éventails en bois d'alisier, avec sujets variés, tels que marines, paysages, attributs de chasse et tableaux de genre copiés sur ceux du Salon de 1883.

Un très artistique éventail représente un paysage de *Van Garden*. Dans le lointain, des bois. Au premier plan, un moulin, avec nichée d'oiseaux sur les ailes du moulin au repos, et des buissons de fleurs du côté opposé au moulin. Ce ravissant éventail ne *coûte que* 50 *francs*. Un autre *de* 30 *francs* représente le *château d'Arques*, avec monture en bois d'Iris, sentant la violette. *Pour* 15 *francs*, des éventails avec monture d'alisier et aquarelles de fleurs, d'oiseaux et de papillons. Et *pour* 12 *francs*, des éventails en bois de chêne sur satinette loutre, avec floraison de larges pavots dans toutes les nuances.

Deux éventails uniques, qu'il nous a été permis d'admirer, sont signés de la princesse Marie d'Orléans, qui charme ses loisirs en peignant des petits chefs-d'œuvre, qu'elle offre à ses amies.

L'un est sur fond de toile bleu clair, avec monture de bois d'Iris et panache d'épines, fleuri d'œillets rouges et d'œillets blancs, avec moisson de bluets, dans toute la partie droite de l'éventail; de l'autre côté, sont inscrits *en lettres d'or* les vers suivants :

Ma cocarde a les trois couleurs,
Les trois couleurs de ma patrie;
Le sang l'a bien un peu rougie,
La poudre l'a bien un peu noircie;
Mais elle est encore bien jolie,
Ma cocarde des jours meilleurs!

L'autre éventail est sur fond de toile bleu de France, ou bleu Saint-Louis, avec monture d'Iris et croissants d'argent. Une jetée de fleurs d'Iris s'épanouit en gerbe sur la feuille de l'éventail, avec un encadrement de petits croissants d'argent. Dans un coin, en lettres d'or, l'aphorisme suivant :

Lune, quel esprit sombre
Promène au bout d'un fil,
Dans l'ombre,
Ta face et ton profil?...

Nous envions le sort des deux heureuses qui recevront ces deux éventails peints par les pinceaux artistiques et inspirés de la jeune princesse.

Vicomtesse de RENNEVILLE.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

REVUE FINANCIÈRE

Pendant toute la première partie de la quinzaine qui vient de s'écouler, la spéculation n'a cessé de montrer la plus grande hésitation ; les affaires ont été très restreintes.

Les menaces d'une guerre probable entre la France et la Chine, le doute dans lequel on était relativement à la question des chemins de fer à propos des conventions entre l'État et les grandes Compagnies, exerçaient sur la spéculation une pression à laquelle elle commence à pouvoir se soustraire.

Quoique ces motifs subsistent encore, la seconde partie a vu se produire un revirement favorable dans la tenue des cours.

La Bourse a montré plus d'animation que de coutume, et même une certaine tendance à la hausse qui, si elle n'a pas déterminé une forte progression des cours, a opposé à la baisse une résistance assez sérieuse.

Saluons ces symptômes favorables, si faibles qu'ils soient jusqu'à présent, et faisons des vœux pour qu'ils s'accentuent de plus en plus. Tout le monde est fatigué de l'atonie persistante de ce grand marché de Paris, jadis si vivant, si actif et si prospère. Tout le monde aspire au moment où la masse des capitaux disponibles, aujourd'hui improductifs, pourra y trouver un emploi rémunérateur, et où l'esprit d'entreprise, sagement et honorablement dirigé, pourra y offrir au public d'intelligentes combinaisons avec chance d'être écouté. Tout le monde, les grandes institutions, la haute banque, la spéculation influente, apporteront à l'envi leur concours quand l'heure du réveil des transactions aura sonné; mais cette heure est-elle proche ? C'est le problème que beaucoup d'esprits sérieux hésitent encore à résoudre.

On ne saurait méconnaître pourtant qu'un grand pas a déjà été fait vers la solution. La signature des principales conventions avec les Compagnies de chemins de fer a considérablement modifié la situation financière et fourni le moyen d'équilibrer nos budgets en déficit.

L'influence fâcheuse que la conversion du 5 p. 100 a exercée sur le crédit public tend à s'atténuer de jour en jour.

Les difficultés extérieures que notre nouvelle politique coloniale nous suscitait au Tonkin, au Congo, à Madagascar, semblent en voie d'apaisement. On négocie avec la Chine avec quelque espoir de s'entendre. L'Angleterre ne paraît vouloir prendre parti ni pour les Hovas ni pour les Annamites, et le Portugal ne nous fait pas obstacle sur les bords du Congo.

Donc, financièrement et politiquement, la situation est en voie d'amélioration. C'est évidemment ce qui explique et justifie la fermeté relative du marché.

Le marché de nos Rentes s'est un peu raffermi pendant les derniers huit jours qui viennent de s'écouler. On a pu constater un commencement d'ani-

mation, qui pourrait s'accentuer davantage si le marché ne continuait à être livré à ses seules forces.

Le comptant et le terme se sont relevés dans les mêmes proportions.

Le marché des valeurs de crédit a vu se produire les mêmes améliorations que celles constatées sur celui de nos Rentes.

La Banque de France n'a éprouvé que d'insignifiantes fluctuations.

Les actions du Crédit Foncier sont demandées à 1,330. C'est une des valeurs qui se soutiennent avec le plus de fermeté. Les actionnaires du Crédit Foncier voient leurs revenus et leur capital s'accroître d'année en année, et ils restent inébranlablement attachés à leurs titres. Dans l'espace de quatre ans, le dividende des actions s'est élevé de 35 à 55 fr., et le titre lui-même a triplé de valeur.

Le dernier bilan, qui donne la situation du Crédit Foncier au 31 mai 1883, montre avec la plus grande évidence que cette progression est encore plus sensible pour l'exercice en cours. Les bénéfices réalisés du 1er janvier au 31 mai s'élèvent à 8,617,719 fr., tandis qu'ils n'étaient que de 7,136,025 fr. pour la même période de l'année précédente. Les six premiers mois de l'année produiront approximativement 10,400,000 fr., et comme le deuxième semestre est toujours plus actif et plus productif, on peut prévoir que le compte total de profits et pertes dépassera de plus de 2 millions celui de l'année dernière. Ceci nous confirme dans l'opinion que nous avons déjà émise, que le dividende de l'exercice 1883 sera d'environ 60 francs.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie se traitent à 500 fr. Le 28 courant auront lieu les assemblées générales de cette Compagnie et de la Compagnie des Entrepôts et Magasins de Paris. On peut prévoir d'avance le résultat de la réunion des deux Sociétés. La fusion sera certainement votée; elle profitera également aux intéressés et au commerce.

Les actions des deux Sociétés n'ont certainement pas atteint leur véritable valeur; une hausse importante se produira dès que la fusion sera un fait accompli. Les actionnaires ont trop le sentiment de leur intérêt en se rendant aux assemblées auxquelles ils sont convoqués.

En général, toutes les valeurs de crédit ont donné lieu pendant ces derniers temps à un mouvement d'affaires assez important.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemin de fer ont bénéficié d'une vive reprise.

Le Lyon a fait 1,440; le Nord 1,942 50; le Midi vaut 1,170; et l'Orléans 1,247 50.

Mais la valeur la plus favorisée a été, sans contredit, celle du Suez qui, des environs de 2,450 francs, s'était élevée à 2,550. Toutefois à l'heure où nous écrivons, l'annonce du choléra qui vient d'éclater en Égypte, l'a ramené à 2,420 francs.

A. LEFRANC.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14689.

LIBRAIRES CORRESPONDANTS

FRANCE

- **Aix** .... Makaire.
- **Alger** .... Gavault-St-Lager. / Michel Ruff.
- **Annecy** .... L'Hoste.
- **Angers** .... Ch. Broquet.
- **Angoulême** .... Debreuil.
- **Amiens** .... Caron (Marie). / Hecquet.
- **Arras** .... Topino.
- **Arcachon** ...... Delamarre.
- **Autun** .... Sixdeniers.
- **Auxerre** .... Lanier.
- **Avignon** .... H. Chassing.
- **Avranches** ...... Lebel.
- **Bar-s.-Aube** ... Boilet.
- **Besançon** ...... Marion-Morel et Cie.
- **Béziers** .... Robière.
- **Blois** .... Thuault.
- **Bordeaux** .... Graby. / Maleville. / Chaumas (Mme). / Bourlange.
- **Bourges** .... David.
- **Brest** .... Frédéric Robert.
- **Caen** .... Massif.
- **Calais** .... Déjardin-Broutta.
- **Cambrai** .... Renault.
- **Cannes** .... Robaudy.
- **Cette** .... Patras.
- **Charleville** .... Édouard Jolly.
- **Le Creusot** .... Pautet.
- **Compiègne** .... Bias.
- **Coulommiers** .. Wéber-Béguin.
- **Dijon** .... Lamarche. / Ropiteaux.
- **Dole** .... Vernier.
- **Dunkerque** .... Meermann.
- **Epernay** .... Simonot.
- **Épinal** .... C. Froereisen.
- **Évreux** .... Dieu.
- **Granville** ...... Grimoult.
- **Grenoble** ...... Gratier (Alexandre.)
- **Le Havre** .... Bourdignon. / Poinsignon.
- **Libourne** ...... Maleville.
- **Lille** .... Bureau. / Honoré-Beghin. / Carré. / Masson.
- **Limoges** .... Chaumont ainé.
- **Lisieux** .... Bosquain.
- **Lorient** .... Rodenfuser.
- **Lunéville** ...... Lemoine Adolphe.
- **Lyon** .... H. Georg. / Evrard. / Charles Méra. / Dizain.
- **Le Mans** .... Pellechat.
- **Marseille** ...... Blancard.
- **Menton** .... Ve Dubos, au Ménestrel
- **Montpellier** .. Camille Coulet. / Ve Chambourdon.
- **Nancy** .... Berger-Levrault.
- **Nantes** .... Vier.
- **Nice** .... Visconti. / Office du Galignani.
- **Nîmes** .... Peyrot-Tinel et Cie.
- **Niort** .... Clouzot.
- **Nuits** .... Schrebert.
- **Orléans** .... Herluison.
- **Pau** .... Cazeaux.
- **Poitiers** .... Druineaud.
- **Reims** .... Renard. / F. Michaud. / Grandvallet.
- **Rennes** .... Humbert.
- **Rouen** .... Métérie. / Schneider.
- **Saintes** .... Trepreau.
- **Saumur** .... S. Milon Fils.
- **St-Étienne** .... Balay. / Chevalier. / Dard-Janin.
- **St-Omer** .... Preux.
- **St-Quentin** .... Langlet. / Macaire.
- **Toulon** .... Bastide.
- **Toulouse** ...... Ch. Brun.
- **Tours** .... Péricat. / Suppligeon.
- **Tulle** .... Leymarie.
- **Valence** .... Combier.
- **Valenciennes** .. Lemaître. / G. Girard.
- **Versailles** .... Bernard.
- **Vouziers** ...... Bosquette-Carette.

ALSACE-LORRAINE

- **Colmar** .... E. Barth.
- **Mulhouse** ...... S. Pétry.
- **Strasbourg** .. J. Noiriel. / Ammel. / Treuttel et Wurtz.
- **Metz** .... Even. / Sidot frères.

ALLEMAGNE

- **Berlin** .... Liepmanssohn. / Brockhaus. / Asher et Cie.
- **Leipzig** .... Le Soudier. / Brockhaus. / Twietmeyer. / Max Rübe.

ANGLETERRE

- **Belfast** .... W. Mullan & Son.
- **Birmingham** .. Cornish Brothers.
- **Dublin** .... Gill & Son.
- **Edimbourg** .. John Menzies & Cie. / James Thin.
- **Glasgow** .... John Menzies & Cie. / D. Bryce & Cie. / J. Machinlay.
- **Liverpool** ...... J. Maclehose. / Philip, son & nephew. / G.-G. Walmsley.
- **Londres** .... Hachette & Cie. 18 King William Street, Charing Cross W. C. / Asher & Cie. / P. Rolandi, 20, Berners St., Oxford St. / David Nutt, Strand. / Aug. Siegle.
- **Manchester** .. John Heywood. / J.-E. Cornish. / Galt et Cie.

AUSTRALIE

- **Melbourne** .... Samuel Mullen.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

- **Cap-Town** .... J. Juta.

NOUVELLE-ZELANDE

- **Christchurch**. Whitcombe & Co.

ILE MAURICE

- **Port-Louis** .. G. Houet, *the Merchants and Planters Gazette*.

AUTRICHE-HONGRIE

- **Buda-Pesth** .... Charles Grill.
- **Vienne** .... Brockhaus. / Guillaume Frick.

BELGIQUE

- **Bruxelles** .... Office de publicité: A. Lebègue et Cie / Rozez. / Decq. / Finck. / Merzebach et Falk.
- **Gand** .... Host. / Engelke.
- **Liège** .... Gnusé.
- **Anvers** .... Ruepp.

BRÉSIL

- **R.-d-Janeiro**. Lombaerts et Co. / H. Nicoud.

CHILI

- **Santiago** .... Salas y Peise.

CUBA

- **La Havane** .... A. Marmottan.

DANEMARK

- **Copenhague** ... Höst et Fils.

ÉGYPTE

- **Alexandrie** .... Artuso Molino.
- **Le Caire** .... Jules Barbier.

ESPAGNE

- **Madrid** .... Bailly-Baillière

ÉTATS-UNIS

- **New-York** .... *Courrier d. États-Unis*
- **Nouv.-Orléans** Hébert et Cie.
- **San-Francisco** Louis Grégoire.
- **Boston** .... Carl Schoenhof.

GRÈCE

- **Athènes** .... Marino frères.

ITALIE

- **Bologne** .... Cattaneo frères
- **Florence** .... Bocca Frères.
- **Milan** .... U. Hœpli. / Dumolard Frères.
- **Naples** .... F. Furchheim.
- **Palerme** .... L. Pedone-Lauriel.
- **Rome** .... Bocca frères. / Ermanno Loescher.
- **Turin** .... Bocca frères. / Ermanno Loescher. / Brero.

PAYS-BAS

- **Rotterdam** .... Kramers et fils.

PORTUGAL

- **Lisbonne** .... A. Castanheira.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

- **Buenos-Ayres**. Espiasse & [illegible]

ROUMANIE

- **Bucharest** .... Haimann.

RUSSIE

- **Moscou** .... W. Gautier.
- **Odessa** .... Rousseau.
- **S-Pétersbourg** Mellier.
- **Varsovie** .... G[illegible] / Gu[illegible]
- **Tiflis** .... B. [illegible]

SUÈDE ET NORWÈGE

- **Stockholm** .... Fritze. / Samson et W[illegible]
- **Christiania** .... Jacob Dybwa[illegible]

SUISSE

- **Bâle** .... H. Georg.
- **Berne** .... Dalp.
- **Genève** .... Sandoz. / H. Georg.
- **Lausanne** .... Benda. / Imer et Payot.
- **Neufchâtel** .... Sandoz.
- **Vevey** .... Benda.
- **Zurich** .... Meyer et [illegible]

TUNISIE

- **Tunis** .... Broussey & C[illegible]

TURQUIE D'EUROPE

- **Constantinople**. S.-H. W[illegible] / Lorentz[illegible]

TURQUIE D'ASIE

- **Smyrne** .... Depollo. / Decipris et C[illegible]

Paris. — Typographie G. Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. — 14089

LA
NOUVELLE REVUE

CINQUIÈME ANNÉE

TOME VINGT-TROISIÈME — 2e LIVRAISON

15 Juillet 1883

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

—

1883

LA NOUVELLE REVUE

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

Paris.	1 an, 50 »	6 mois, 26 »	3 mois, 14 »
Départements et Alsace-Lorraine.	— 56 »	— 29 »	— 15 »
Étranger (*Union postale, 1re zone*) .	— 62 »	— 34 »	— 18 »

Les Annonces sont reçues chez M. BAUDOUIN, 8, rue Favart, (près l'Opéra-Comique).

LIVRAISON DU 15 JUILLET 1883

SOMMAIRE

PAGES INÉDITES DE LÉON TOLSTOÏ

Les lecteurs de la *Nouvelle Revue* connaissent le comte Léon Tolstoï, non seulement par une lettre d'Ivan Tourgueneff et par l'étude qui a été faite du livre admirable de *la Guerre et la Paix*, mais encore, plus intimement, par sa *Confession* (1). Initiés aux mouvements les plus mystérieux de la pensée du grand écrivain russe, ils ont pénétré les ténèbres de son esprit et participé aux souffrances d'une imagination puissante enfermée dans le cercle des recherches longtemps vaines.

Léon Tolstoï, aujourd'hui, n'est plus assailli par le doute. Il croit avoir trouvé la vérité et il a choisi pour chaire, avec intention, celle autour de laquelle il pouvait rencontrer le plus d'incrédules.

Nous donnons ici la préface ou plutôt l'extrait d'un livre que le comte Léon Tolstoï nous prie de présenter à ses lecteurs français, nous sachant, comme lui, suivant son expression, souvent « aux prises avec l'infini ».

La série des idées qui devait amener l'illustre romancier à confesser une doctrine religieuse a son premier terme dans la grandeur de la conception de ses œuvres. Les romans de Léon Tolstoï sont des épopées, ses personnages des héros; les actions humaines, sous sa plume, deviennent épiques.

Le poète, dont le génie immortalise les faits et les types de son époque, ne pouvait, lorsqu'il voulut confesser une croyance, admettre un Dieu réduit, après dix-huit siècles, par l'intérêt des églises, à la mesure du commun des mortels.

(1) *Nouvelle Revue* du 15 août 1881 : *Un roman du comte Tolstoï*, avec préface de M. Ivan Tourgueneff; — *Nouvelle Revue* du 1er juin 1883 : *Un pessimiste russe, Lew Tolstoï.*

Malgré le jugement des esprits libres et forts qui cherchent en dehors du divin les sources et les fins de la vie, le spectacle d'un esprit enthousiaste et sincère qui trouve insuffisantes et mesquines la morale humaine, la grandeur des peuples, la durée des âges vécus et à vivre, n'est pas un spectacle vulgaire et fait pour abaisser ce qu'on appelle la nature de l'homme.

Pour les âmes qui croient à plus ou à autre chose qu'à la puissance de conditions déterminées, qu'à l'obéissance des rencontres chimiques, qu'au poids exact, au calcul, à la classification des éléments, au fini de l'infiniment petit et de l'infiniment grand, pour qui tout cela est le commerce des choses, et qui ont une conception ou plus artistique, ou plus religieuse des au delà, elles comprendront les joies mystiques de Léon Tolstoï, la félicité supérieure qu'il éprouve à la certitude d'avoir découvert dans les vérités du passé les vérités futures.

A travers les nombreuses périodes qui se sont écoulées et les hommes innombrables qui ont traversé les temps disparus, ceux là n'ont pas diminué l'intelligence humaine qui ont cru la mettre en communication directe avec le divin. Et, ne restât-il pour le prouver que les poèmes des Védas, de la Bible, des Évangiles, ceux de Zoroastre, de Confucius, du Koran, quel écrivain ou quel poète pourrait nier la grandeur de telles œuvres? Ce sont les prêtres et les Églises, en se faisant les intermédiaires des hommes et les interprètes des Dieux, qui ont faussé, exploité, rompu des rapports qui devaient être éternels.

Mais, en dehors des prêtres et des Églises, des négateurs et des laboratoires, un souffle mystique passe, un courant religieux circule. Pour les uns, comme pour Léon Tolstoï, le Christ est ressuscité ; pour les autres, comme pour nous, le grand Pan se réveille de la mort. Si nous sommes parmi les premiers grecs, Léon Tolstoï est parmi les premiers chrétiens.

« La doctrine de l'Évangile, dit-il, a été soumise pendant dix-huit cents ans à un travail de falsification ayant pour but de supprimer le sens de cette doctrine. » — Et il ajoute : « Personne encore n'a essayé de dégager la doctrine de Jésus de l'Ancien Testament et des erreurs de ses faux interprètes. »

Léon Tolstoï considère la doctrine de Jésus « dégagée des

contradictions qu'elle offre avec le bon sens et la conscience et des hideuses traditions dont on l'a affublée, comme la doctrine métaphysique et éthique la plus sobre, la plus complète et la plus pure qu'ait jamais conçue la pensée humaine ».

Encore une fois, c'est le retour aux premiers principes de la morale chrétienne. Léon Tolstoï, dans un pays orthodoxe, est saisi tout à coup de l'audace des Luther, des Jean Huss et des Calvin.

Juliette LAMBER.

EXPOSÉ DE L'ÉVANGILE

Ce résumé de l'Évangile n'est que l'extrait d'un manuscrit volumineux, ouvrage qui ne saurait être imprimé en Russie.

L'ouvrage comprend quatre parties.

1° Abrégé de ma propre vie et de la filiation d'idées qui m'amena à la conviction que la doctrine de Jésus contient la vérité.

2° Analyse de la doctrine chrétienne : selon l'Église orthodoxe seule, puis selon l'Église œcuménique, selon les conciles et les apôtres, et la preuve que ces commentaires sont un tissu d'erreurs.

3° Analyse approfondie de la doctrine chrétienne, non pas d'après les sources susmentionnées, mais uniquement d'après ce qui nous est parvenu de la doctrine attribuée à Jésus, telle qu'elle est inscrite dans les évangiles.

4° Exposé du vrai sens de la doctrine chrétienne, des motifs qui l'ont fait dénaturer et des conséquences que doit avoir la propagation de cette doctrine dans sa pureté.

Notre exposé est un abrégé de la troisième partie. Nous y avons subordonné l'accord des quatre évangiles en un contexte à la pensée dominante de la doctrine. Guidé par ce principe, nous n'avons presque pas été dans le cas de nous écarter de l'ordre observé dans l'original. Cela fait que notre résumé offre

infiniment moins de permutations des versets de l'Évangile qu'il n'y en a, à notre connaissance, dans la majorité des concordances connues.

L'évangile de saint Jean n'a subi aucun changement dans notre concordance ; le texte y est exactement conforme à l'original.

Le partage de notre exposé en douze ou six chapitres s'est imposé de lui-même par son harmonie avec le sens général de la doctrine. Chaque chapitre s'y rattache organiquement au précédent et au suivant, par la logique des causes et des effets.

Nous avons ajouté, comme introduction à nos douze chapitres, la substance du premier chapitre de saint Jean, dans lequel l'auteur expose, de son propre chef, le sens de la doctrine, et comme conclusion un abrégé de l'épître du même auteur, (sans doute antérieure aux Évangiles), parce qu'elle contient un résumé général de tout ce qui précède.

Ni l'introduction, ni la conclusion, ne forment partie intégrante de l'Évangile. Elles ne contiennent qu'un aperçu général de la doctrine. Toutes les deux auraient donc pu être éliminées, sans préjudice pour celle-ci, d'autant plus que saint Jean y parle en son nom, pas en celui de Jésus. Néanmoins nous avons maintenu l'une et l'autre parce que, tout en se complétant mutuellement, elles corroborent le sens de la doctrine de Jésus dans sa pureté et sa simplicité pour tout esprit sobre, et forment contraste avec les étranges explications de l'Église.

Outre le sommaire de chaque chapitre, j'ai placé en tête de ceux-ci les paroles y correspondantes de la prière enseignée aux apôtres par Jésus, parce qu'en terminant mon travail je m'aperçus avec surprise et bonheur que le « Pater Noster » n'est pas autre chose que la quintessence de toute la doctrine de Jésus, formulée exactement dans l'ordre dans lequel se suivent mes chapitres, et que chaque invocation de la prière résume le sens de chacun de ces chapitres dans l'ordre que j'ai adopté.

Dans notre travail détaillé qui forme la troisième partie du manuscrit, l'Évangile est exposé intégralement d'après les quatre évangélistes ; dans notre résumé, nous avons omis les versets suivants : La conception et la naissance de Jean Baptiste, sa

captivité et sa mort, la naissance de Jésus, sa généalogie, la fuite en Égypte, les miracles de Cana et de Capharnaüm, les exorcismes, la multiplication des pains, le dessèchement du figuier, les guérisons miraculeuses, les résurrections des morts, la résurrection de Jésus, et les citations des prophéties qui se seraient accomplies par la venue du Christ.

Ces versets sont omis dans notre résumé parçe qu'ils ne contiennent pas la doctrine et surchargent l'exposé, n'étant que la narration d'évènements qui se sont accomplis avant, pendant et après la prédication de Jésus-Christ.

Ces versets, quel que soit le sens qu'on leur attribue, n'invalident ni ne confirment la doctrine. Leur but est de prouver la divinité de Jésus. Or, pour quiconque en est convaincu, ces versets sont superflus.

Dans notre grand travail, chaque écart de la traduction usitée des Évangiles, chaque commentaire, chaque omission est motivée et prouvée. Dans mon résumé, j'ai retranché toute démonstration philologique, toute réfutation des interprétations erronées de l'Église, parce que nulle dissertation savante sur des passages détachés, quelque précise et consciencieuse qu'elle soit, ne saurait amener personne à reconnaître le vrai sens de la doctrine.

La preuve qu'on est resté fidèle au vrai sens de la doctrine se trouve, non pas dans des passages détachés, mais dans l'unité, la limpidité, la simplicité et l'ampleur de la doctrine elle-même, ainsi que dans l'harmonie de cette doctrine avec le sentiment intérieur de tout homme qui recherche sincèrement la vérité.

De plus, le lecteur, en se heurtant dans mon exposé contre les passages qui s'écartent du texte adopté par l'Église, voudra bien se souvenir de ce qui suit :

1° Que l'habitude invétérée de considérer les quatre évangiles, littéralement et intégralement, comme des livres saints, est une insigne erreur.

2° Que Jésus ne rédigea pas un livre comme Marc-Aurèle, n'enseigna pas sa doctrine comme Socrate la sienne, à des gens cultivés et lettrés, mais qu'il s'adressa à une foule inculte et illettrée, et que bien plus tard seulement, après sa mort, des

individus qui ne l'avaient jamais connu se chargèrent de rédiger ce qu'ils avaient ouï dire de lui.

Le lecteur voudra bien se souvenir qu'il y eut plus de cent rédactions différentes de ce récit, qu'il s'en forma toute une littérature, dans laquelle les Églises commencèrent par faire choix de trois évangiles, et par la suite d'un quatrième ; qu'en adoptant ce qu'il y avait, à leur avis, de mieux parmi ces évangiles, les Églises ne purent éviter de prendre avec cette crème le petit-lait qui en faisait partie ; car il y a, dans cette fine fleur de la littérature chrétienne qu'on appelle les Évangiles canoniques, plus d'un passage douteux, tout comme dans les évangiles apocryphes repoussés par l'Église.

Le lecteur voudra bien se souvenir que, seule, la doctrine de Jésus peut être revêtue d'un caractère sacré, non dans un assemblage de chapitres et de mots, et que nulle autorité humaine ne saurait sanctionner arbitrairement tel ou tel autre nombre de versets ou de pages.

Outre cela, le lecteur voudra bien se souvenir que ces Évangiles de choix furent épurés, amplifiés et commentés pendant des siècles ; que tous les évangiles du IVe siècle parvenus à notre connaissance étaient écrits en caractères « liés », sans ponctuation, exposant ainsi la lecture du texte aux variantes les plus diverses, et que le chiffre de ces variantes s'éleva à cinquante mille.

Il faut que le lecteur se souvienne de tout cela pour ne pas tomber dans l'erreur habituelle de prendre les Évangiles, tels qu'on les imprime actuellement, pour un livre qui nous vient directement du ciel ; il doit se dire que non seulement il n'y a aucun mal à rejeter certains passages superflus des Évangiles et à éclairer le sens des uns par les autres, mais au contraire qu'il est blâmable et impie de revêtir indistinctement d'un caractère sacré un certain nombre de versets et de mots. Pour adopter ce point de vue relativement aux Évangiles, il a fallu l'influence de gens absolument indifférents à la recherche de la vérité, ou hostiles à la doctrine de Jésus. D'autre part, je dois encore prier mon lecteur de se souvenir que, si je n'envisage pas les Évangiles comme des livres saints tombés directement du ciel, je les

considère encore moins comme des monuments historiques de littérature religieuse. Les points de vue théologique et historique appliqués aux Évangiles me sont familiers, mais le mien en diffère essentiellement; c'est pourquoi je mets le lecteur de mon résumé en garde contre le point de vue clérical et celui adopté tout récemment par une foule de gens lettrés, — le point de vue historique, — complètement étranger à mon travail.

Je n'ai pas été amené à l'étude des Évangiles par le caractère soi-disant sacré de ces livres, ni par le désir d'y trouver l'histoire du développement de l'idée religieuse dans l'humanité; dans mon travail de longue haleine, j'essaye de démontrer que la nouvelle science à la mode, l'*étude d'histoire religieuse* faite par des sceptiques, n'est qu'un verbiage insensé. J'ai été amené à l'étude des Évangiles par le besoin de trouver le sens de ma propre existence et de celle des êtres vivants qui m'entouraient.

Guidé par le flambeau de la raison aux prises avec l'infini, par cette gerbe de lumière qui seule donne un sens à ma vie, comme à celle de tout être vivant, je découvris sa source dans les Évangiles, malgré les enseignements fallacieux des Églises. En marchant dans la direction de ce rayon lumineux, j'arrivai au foyer de cette lumière, aux Évangiles; j'en fus ébloui et, dans ces flots de clarté, je parvins à déchiffrer des réponses satisfaisantes aux questions vitales que je m'étais tant de fois posées sur le sens de ma vie et de celle des autres hommes.

Je cherchais une réponse à une question d'éthique, non la solution d'un problème historique; c'est pourquoi il m'importe peu de savoir de qui ou de quelle époque est tel Évangile ou telle parabole attribuée à Jésus à tort ou à raison.

La seule chose qui me paraisse importante, c'est cette lumière qui, depuis 1800 ans, éclaire l'humanité, qui a été mon flambeau et l'est encore en ce moment. L'analyse des matériaux dont cette lumière est composée et la question de savoir qui l'alluma, me laissent indifférent.

Ici j'aurais pu clore l'avant-propos, si les Évangiles étaient des livres retrouvés tout récemment, si la doctrine qu'ils contiennent n'avait pas été sujette pendant 1800 ans à un travail de

falsification, dans le but de supprimer le sens même de cette doctrine.

Actuellement, pour ressaisir le vrai sens de la doctrine de Jésus, il est indispensable de se rendre compte du procédé de cette falsification, qui a pénétré jusqu'à la moelle de nos os.

En substance, le subterfuge consiste à enseigner maintenant comme depuis des siècles, au lieu de la doctrine chrétienne, une doctrine cléricale, composée d'une masse de commentaires et d'écrits contradictoires, dans laquelle on laisse filtrer, entre autres, les Évangiles estropiés et mutilés, assujettis aux exigences de nombreux commentateurs et écrivains, — je dis les Évangiles, c'est-à-dire la doctrine de Jésus rédigée longtemps après sa mort par des hommes qui ne l'avaient jamais connu.

La religion que l'on fait passer pour la doctrine de Jésus est une collection de traditions cléricales les plus hétérogènes et les plus opposées, amalgamées à l'aide d'un sophisme, avec les écrits de Moïse, de David, d'Esdras, de Jésus, de Paul, de Luc, de Théophilacte, d'Augustin, avec les articles des conciles, les bulles des papes et les épîtres des patriarches; au milieu de tout cela, la doctrine de Jésus disparaît comme une goutte d'eau dans la mer.

Selon la doctrine de l'Église, celle de Jésus n'est qu'un anneau dans la chaîne des révélations dont l'origine se perd dans le commencement du monde et continue sans interruption dans le sein de l'Église jusqu'à nos jours. L'Église et ses adeptes appellent Jésus, Dieu; mais cela ne les oblige nullement à attribuer aux paroles et à la doctrine de celui qu'ils reconnaissent pour Dieu une autorité plus grande, qu'au Pentateuque, aux Psaumes, aux Actes des apôtres, à l'Apocalypse, même aux articles des conciles ou aux écrits des saints Pères.

Les adeptes de l'Église n'admettent nulle autre interprétation de la doctrine de Jésus, hormis celle qui s'accorderait avec toutes les révélations qui ont précédé et suivi sa venue, et le but de leurs efforts consiste à trouver un terme qui puisse concilier le sens contradictoire des écrits les plus opposés, savoir : le Pentateuque, les Psaumes, les Évangiles, les Épîtres, les Actes, en un mot de tout ce qui constitue la littérature sacrée. Or dans

cette littérature l'Évangile figure, non pas à titre de doctrine de Jésus, qu'il est important de recueillir partout où la splendeur de cette doctrine se fait jour; l'Évangile y figure, non pas par ses pages véritablement sacrées, par celles qui respirent la pensée et l'esprit chrétien, — mais à titre de volume comptant un certain nombre de lignes et de lettres, — toutes sacrées sans distinction. Il en résulte que le sermon sur la montagne y acquiert la même importance que l'absurde récit interlope du figuier frappé de stérilité, ou l'histoire de Zacharie et d'Élisabeth. Il est évident que ces tentatives d'accorder ce qui hurle d'être ensemble, tentatives complètement étrangères à la recherche de la vérité et n'ayant d'autre but que celui de concilier ce qui est inconciliable — l'Ancien et le Nouveau Testament — peuvent varier à l'infini.

En effet, on a raccordé et l'on raccorde encore ces écritures, chacun à sa fantaisie, et chacun affirme que sa combinaison est la vraie, qu'elle est une émanation du Saint-Esprit; témoin : les épîtres de saint Paul, les statuts des conciles qui commencent ainsi : « Il nous a plu à nous et au Saint-Esprit », etc.; témoin les catéchismes des sectaires, les encycliques des papes, les articles des synodes et des Églises, qui toutes affirment que le Saint-Esprit parle par leur bouche. Ce truc est fait pour tromper ceux qui ignorent que les fondateurs des croyances les plus opposées s'en servent également, et il suffit de faire attention à la guerre que se font entre elles toutes ces prétendues révélations du Saint-Esprit, pour que l'imposture apparaisse au grand jour.

Sans entreprendre l'analyse de ces différentes religions, dont chacune s'intitule « catholique et orthodoxe », il est impossible de ne pas apercevoir le trait qu'elles ont toutes en commun : celui de fermer toutes les voies qui pourraient dégager le vrai sens de la doctrine de Jésus, en proclamant également sacrée toute la masse des écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament. Cette erreur contient en même temps le germe des innombrables sectes hostiles entre elles. L'accord de toutes les diverses révélations est évidemment un travail susceptible de variations infinies, tandis que l'interprétation de la doctrine

d'un seul homme, reconnu comme Dieu, ne peut pas engendrer de sectes. Le propre de la doctrine de Dieu descendu sur la terre pour éclairer les hommes, serait précisément de ne pouvoir provoquer de désaccord.

Si Dieu est descendu sur terre pour enseigner la vérité aux hommes, le moins qu'il ait pu faire eût été de la révéler de façon que chacun en saisisse le véritable sens. Si tel n'a pas été le cas, c'est qu'il n'était pas Dieu ; ou, en admettant que les vérités divines sont de nature à ne pouvoir être rendues intelligibles par Dieu lui-même, cette tâche est, à plus forte raison, au-dessus des capacités humaines.

Si Jésus n'est pas Dieu, mais un homme de génie, c'est une raison de plus pour que sa doctrine n'engendre pas de sectes. La doctrine d'un grand homme n'est grande que parce qu'elle est un exposé clair et précis de ce que d'autres avaient formulé d'une façon obscure et diffuse.

Les passages obscurs qui pourraient, quand même, se rencontrer dans la doctrine d'un homme de génie, perdraient par cela seul leur caractère de grandeur, et par conséquent la doctrine d'un homme de génie n'aura jamais pu engendrer de sectes. Il a toujours pu y avoir des opinions divergentes sur la manière d'interpréter tel passage obscur d'une doctrine quelconque ; mais finalement on est arrivé à s'entendre. Tout commentaire plus précis, plus profond, tombant plus d'accord avec le sens des passages clairs, toute interprétation rétablissant l'unité de l'œuvre, a toujours été unanimement acclamée sans avoir éveillé la haine ou l'esprit de secte. Tout commentaire qui offusque le bon sens retombe de lui-même, sans pouvoir provoquer de sentiments hostiles. Au contraire, des commentaires que l'on voudrait faire passer pour une révélation du Saint-Esprit avec le caractère autoritaire de l'infaillibilité, des commentaires qui repoussent tous les autres comme des mensonges, ceux-là précisément engendrent des sectes.

Le phénomène des religions minées par le travail des sectaires s'accomplit sous l'action de deux erreurs. La première, que, soi-disant, le vrai sens de l'Évangile ne saurait être dégagé sans le secours des écritures saintes; la seconde, que, soi-disant,

toute profession de foi de l'Église est une révélation du Saint-Esprit.

Mais, entre ces deux erreurs, la doctrine de l'Église est entachée de faux. L'Église est coupable de faux, parce que, tout en reconnaissant comme dernière révélation celle qui date de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, dont elle s'est déclarée l'héritière, elle ne donne pas la formule définitive de cette révélation, mais persiste, tout en arborant l'étendard du Christ, à couvrir ses propres doctrines du prestige de la révélation du Saint-Esprit, qui se perpétue ainsi, indéfiniment, à son usage particulier.

Le judaïsme, par exemple, reconnaît comme dernière révélation le livre de Moïse ; par conséquent, tout hébreu qui cherche la vérité révélée par Moïse, s'adresse à ses écrits comme à la révélation ultime qui explique toutes les autres. Tel est également le cas du mahométisme. Cette religion reconnaît les révélations de Moïse, de Jésus et de Mahomet ; mais ce dernier est le prophète ultime, celui qui explique le sens des révélations de Moïse et de Jésus ; il est la révélation définitive, et par conséquent tout vrai croyant a constamment le Coran sous les yeux. Tel n'est pas le cas avec la religion cléricale. Celle-ci reconnaît, avec les mahométans, trois révélations : celles de Moïse, de Jésus et du Saint-Esprit ; mais elle ne prend pas le nom de la révélation ultime, « religion du Saint-Esprit » ; elle soutient que sa foi est basée sur la doctrine de Jésus. De sorte qu'un homme qui voudrait chercher la vérité ne saurait à quoi s'en tenir, à la révélation de Jésus qui passe pour la principale, ou bien à celle du Saint-Esprit qui commente arbitrairement la révélation de Jésus. Le faux consiste donc évidemment en ce que les diverses Églises pseudo-chrétiennes, tout en empruntant leurs révélations définitives, les unes à saint Paul, les autres aux conciles, les troisièmes aux saints Pères, mettent la responsabilité de ce qu'elles affirment sur le dos de Jésus. Et pourtant, du moment qu'une Église quelconque reconnaît comme autorité sans appel la révélation de saint Paul, elle devrait en arborer le drapeau ; telle devrait être également la façon d'agir des Églises qui reconnaissent l'autorité sans appel des saints Pères, des

Épîtres, des patriarches orientaux, des *syllabus* des papes, des catéchismes de Luther ou de Philarète, toujours en vertu du même principe qui érige la dernière révélation en autorité suprême.

C'est pourtant ce que les Églises en question ne font pas; tout en prêchant les doctrines les plus étrangères à Jésus, elles affirment que ces doctrines ont été enseignées par Jésus lui-même.

D'après le credo de ces Églises, Jésus aurait racheté l'humanité au prix de son sang; Dieu serait une Trinité; le Saint-Esprit serait descendu sur les apôtres et se transmettrait par l'imposition des mains aux prêtres; sept sacrements seraient indispensables au salut, la communion devrait être donnée sous les deux espèces, le culte des images serait obligatoire, le pape infaillible, les reliques miraculeuses, etc.

Tout cela, à en croire les Églises, serait la doctrine de Jésus; tandis qu'elle ne contient pas l'ombre d'une allusion à tout cela. Ces religions peuvent bien être excellentes, mais elles doivent s'intituler religions du Saint-Esprit ou autre, non pas religion de Jésus-Christ.

Nulle Église n'a droit au titre d'Église chrétienne, excepté celle qui reconnaît la révélation de Jésus, telle qu'elle nous est transmise dans les Évangiles comme révélation dernière et définitive.

Tout cela est tellement simple, qu'il semblerait superflu d'en parler; mais, quelque singulier que cela paraisse, personne encore n'a tenté jusqu'ici de dégager la doctrine de Jésus de l'Ancien Testament et des commentaires de ses faux interprètes.

Jusqu'ici, les uns, tout en qualifiant Jésus de seconde personne de la Trinité, n'acceptent pourtant sa doctrine que solidairement avec les soi-disant révélations qu'ils vont chercher dans l'Ancien Testament, dans les Épîtres, dans les canons des conciles et dans ceux des saints Pères; ils proposent ainsi les religions les plus singulières, tout en affirmant que c'est la religion chrétienne.

D'autres, tout en rejetant la divinité de Jésus, n'entendent

pas non plus la doctrine telle qu'elle a pu être prêchée par lui, mais telle qu'elle est comprise par saint Paul et les autres interprètes.

Ceux-là oublient qu'ils privent Jésus homme, dépouillé de sa divinité, du plus sacré des droits de l'homme : celui de répondre pour ses propres paroles, non pas pour celles de ses faux interprètes.

S'efforçant d'expliquer la doctrine, ces savants exégètes prêtent à Jésus des choses auxquelles il n'avait jamais songé.

Les représentants de cette école, à commencer par le plus populaire d'entre eux, — Renan, — se donnent beaucoup de mal pour expliquer l'apparition de Jésus et la propagation de sa doctrine, rien qu'à l'aide des évènements de sa vie et de l'état de la société humaine à l'époque de sa venue, sans même s'être donné la peine de dégager l'enseignement du maître du fatras accumulé par ses commentateurs, sans essayer de le concevoir plus profondément que ne l'ont fait les adeptes de l'Église.

Le problème à résoudre est celui-ci : Il y a de cela 1,800 ans, on voit paraître une espèce de mendiant ; il prêche une nouvelle doctrine ; on le frappe de verges et on le met en croix ; et depuis lors, des millions d'hommes, intelligents ou bornés, cultivés ou ignorants, ne peuvent se défaire de l'idée que cet homme est Dieu.

Depuis, on a vu des hommes enseigner des doctrines et des milliers de gens mourir en véritables martyrs, sans pour cela laisser dans l'humanité rien de semblable aux profonds et larges sillons tracés par Jésus.

Quelle est donc la solution du problème? L'Église affirme que Jésus était Dieu, et alors tout s'explique. Mais, en niant sa divinité, comment se rendre compte de son omnipotence sur les esprits et sur les cœurs?

Et les savants de faire les investigations les plus minutieuses sur les conditions de l'existence de cet homme, sans s'apercevoir qu'ils auraient beau découvrir des détails (au fond ils n'ont rien découvert), que quand même ils auraient réussi à reconstituer toute la vie de Jésus, la question de savoir pourquoi l'humanité se soumet à son empire resterait sans aucune réponse.

Pour trouver la réponse, il ne s'agit pas de reconstituer le milieu dans lequel naquit Jésus, ni de savoir de qui il fut le disciple ; encore moins importe-t-il de prouver qu'à cette époque le peuple était enclin à la superstition. Il s'agit de comprendre ce que cet homme enseigna, pour avoir été divinisé alors comme aujourd'hui. Pour se rendre compte de cela, il faut tâcher de comprendre sa vraie doctrine, et pour en pénétrer le véritable sens, il faut l'étudier indépendamment des grossières interprétations dont la surchargèrent des hommes qui, ne l'ayant pas comprise, portèrent son auteur au rang de Dieu..., et c'est précisément ce que ces savants ne font pas. Le problème ne consiste pas à prouver que Jésus n'était pas Dieu, et que par conséquent sa doctrine n'a rien de divin, mais à comprendre, dans toute sa pureté, cette doctrine, si élevée et si chère à l'humanité que les hommes virent et voient encore Dieu lui-même dans la personne de celui qui la prêcha.

Si mon lecteur appartient à l'immense majorité des gens cultivés élevés dans le giron de l'Église, à laquelle il aurait pourtant fini par renoncer à cause des contradictions qu'elle offre avec le bon sens et la conscience; s'il lui reste encore quelque peu d'amour et de respect pour la doctrine de Jésus et que, malgré cela, il soit prêt, selon le proverbe, à brûler une précieuse fourrure parce qu'elle abrite des puces ; ou s'il considère simplement le christianisme comme un préjugé nuisible, je supplie ce lecteur de se rappeler que ce qui le repousse et le choque n'est pas la doctrine de Jésus ; que Jésus ne peut être rendu responsable des hideuses traditions dont on a affublé sa doctrine en la donnant comme chrétienne ; que pour juger la doctrine chrétienne il faut étudier uniquement l'enseignement de Jésus tel qu'il nous est parvenu, c'est-à-dire les paroles et les actes qui lui sont attribués. Mon lecteur de la catégorie susmentionnée qui aura étudié ainsi cette doctrine se convaincra que le christianisme, loin d'être le mélange du sublime et du grossier, loin d'être du mysticisme ou de la superstition, est la doctrine métaphysique et éthique la plus sobre, la plus pure et la plus complète ; que jamais encore pensée humaine, ne s'éleva plus haut que cette doctrine, et que jamais nulle activité trans-

cendante de la pensée humaine ne se manifesta en dehors d'elle.

Si le lecteur appartient à la petite minorité des gens qui pratiquent les dogmes de l'Église et la professent, non pas en vue de quelque avantage, mais avec l'espoir de satisfaire leur conscience; si néanmoins ces gens sont assaillis de doutes sur la vérité de leur religion au point de désirer parcourir ce résumé, j'engage les lecteurs de cette catégorie à se souvenir que la doctrine de Jésus, exposée dans cet ouvrage, indépendamment de la tradition de l'Ancien et du Nouveau Testament, se distingue complètement, malgré la similitude de son titre, de la doctrine qu'il professe ; que c'est une doctrine qu'il faudra envisager comme toute nouvelle ; que la doctrine de l'Église se rapporte à la vraie doctrine de Jésus exactement comme le Coran à l'Évangile, et que, pour ce lecteur, la question n'est pas de savoir si la vraie doctrine est d'accord ou non avec celle qu'il professe, mais uniquement de décider laquelle des deux est plus d'accord avec sa raison et son cœur, — la doctrine de l'Église ou celle de Jésus. Il faut que, dans son for intérieur, il se décide pour l'une ou pour l'autre.

Si mes lecteurs appartiennent à la catégorie des gens qui ne professent la religion de l'Église qu'extérieurement, non par conviction, mais par calcul, en vue des avantages personnels que pourraient leur offrir la profession et la propagation de cette foi, je les avertis que, quel que soit le nombre de leurs complices, quelque puissants et couronnés qu'ils soient, ils ne sont pas accusateurs, mais accusés; les lecteurs de cette catégorie doivent se rappeler que tous leurs arguments seraient superflus; qu'ils ont dit depuis bien longtemps tout ce qu'ils avaient à dire; que, quand même ils auraient réussi à prouver leur thèse, tous leurs arguments n'auraient qu'un résultat : celui de les frapper de la même sentence dont s'accablent mutuellement les différentes confessions qui se renient les unes les autres; qu'ils sachent, ceux-là, que ce n'est plus le moment d'argumenter, mais de se disculper s'ils le peuvent, car ils sont accusés de sacrilège pour avoir mis au même niveau la doctrine de Jésus, — leur Dieu, — et celles des Esdras, des conciles, des

Théophilactes, etc. ; — ils ont à se défendre contre l'accusation de calomnie envers leur Dieu, pour lui avoir attribué toutes les atrocités qu'ils couvaient dans leurs cœurs ; contre l'accusation de supercherie, pour avoir escamoté la doctrine de Dieu descendu (comme ils disent) sur la terre, pour donner la paix au monde et d'en avoir privé ainsi des millions d'hommes morts et vivants ; contre celle d'imposture, pour avoir substitué à la religion de Jésus leur religion, qui n'est autre que la religion du Saint-Esprit ; de se blanchir enfin, s'ils le peuvent, de toutes les horreurs commises et qui se commettent encore dans le monde au nom de la soi-disant religion chrétienne.

Les lecteurs de cette catégorie n'ont qu'à choisir entre deux partis : celui d'expier humblement leurs erreurs et d'y renoncer, ou bien de persécuter ceux qui les dénoncent, eux et leurs actes passés et présents.

S'ils persistent dans leur aveuglement, il faudra bien qu'ils me persécutent, et je m'y prépare en achevant ce travail, avec ce sentiment d'allégresse mêlé d'émotion qu'éprouve un homme qui ne connaît pas encore la mesure de ses forces.

Comte Léon TOLSTOÏ.

NOS MŒURS FINANCIÈRES

LES JEUX DE BOURSE DEVANT LA LOI

Notre législation boursière a ceci de particulier qu'elle est également embarrassante par toutes les choses qu'elle a négligé de dire, et par la plupart des choses qu'elle dit. Elle présente à la fois des lacunes qui gênent le magistrat et des illogismes qui le déconcertent ; on déplore — et l'on a raison — les obscurités dont elle est pleine ; mais formule-t-elle une volonté nette, elle se heurte aussitôt à l'indécision et aux scrupules de tribunaux qui ne l'osent plus appliquer.

Cette double anomalie, dont j'essayerai d'indiquer les causes, a préoccupé tous nos hommes d'État depuis la Restauration, et, en diverses circonstances, ému l'opinion publique. Dès 1826, c'est-à-dire à une époque où la grande industrie était à peine née, vingt-six ans avant que le *Moniteur* eût commencé d'enregistrer officiellement la cote des marchés à terme, Casimir Perier émettait le vœu « qu'on mît notre législation en harmonie avec l'état actuel du crédit ». Le ministre Humann et Garnier-Pagès exprimaient, en 1833, la même idée et demandaient qu'on revînt aux principes de liberté et de droit commun qui, « s'ils ne doivent pas supprimer l'agiotage, peuvent seuls en réprimer les abus ».

Suivant d'autres, au contraire (proposition Harlé, 1832), la

pratique des marchés à terme devait être enfermée dans un réseau de règles étroites, où il devînt impossible à l'agiotage et à l'improbité de s'introduire. Ce zèle de réglementation sembla pire que le mal qu'on se proposait d'atteindre : la Chambre des députés repoussa la proposition Harlé. Ce n'était toutefois, pour les libéraux, qu'un succès négatif, car le rejet de la proposition Harlé indiquait moins, de la part des représentants du pays, le désir d'ôter à la spéculation ses vieilles entraves que celui de ne lui en point imposer de nouvelles. Cependant, nous apercevons là un signe des temps : on ne sent pas encore le besoin d'émanciper la spéculation ; mais on reconnaît (et ce progrès est sensible surtout dans la jurisprudence d'alors) l'inutilité et le danger des mesures qui aggraveraient son asservissement.

En 1862, M. Larrabure, rapporteur de la loi nouvelle sur les agents de change, ramène l'attention du gouvernement sur la nécessité de réformer, dans un sens libéral, l'ancienne législation; quelques mois plus tard, M. Ambroise Rendu, présentant au Sénat la pétition Bobœuf relative au même objet, obtient de la commission chargée d'examiner ce document un avis favorable à la reconnaissance des marchés à terme; l'année suivante, enfin, un revirement se produit : cette fois, c'est la thèse opposée qui, chaudement soutenue par M. Delangle à la tribune du Sénat, rallie, sur une demande de rejet de la pétition Bobœuf, la majorité des suffrages; le principe de l'interdiction légale des marchés à terme est maintenu dans la loi.

A cette énumération trop brève, nous pourrions ajouter celle des démarches successivement tentées depuis cinquante ans par d'éminents jurisconsultes, Troplong entre autres, par les chambres syndicales d'agents de change et par les chambres de commerce (on n'a pas oublié les récentes pétitions de celles de Paris et de Lyon) pour assurer aux marchés à terme l'existence juridique ; il faudrait rendre compte aussi des travaux de plusieurs commissions spéciales chargées — de 1843 à 1867 — d'étudier à nouveau notre législation boursière, et qui toutes concluaient à la nécessité de la corriger. Aucun de ces projets, comme on sait, — qu'il s'agît de la revision libérale ou de l'aggravation des lois existantes, — n'a abouti à une réforme véritable; on a continué

de s'en tenir aux concessions d'une jurisprudence vague, qui froissait les libéraux sans satisfaire les conservateurs. Enfin, en 1876 et 1878, de nouveaux efforts ont été tentés par M. Andrieux, et les projets de loi déposés par lui « pris en considération » ; ces projets, qui avaient tous pour objet l'émancipation légale de la spéculation, se sont perdus, comme les précédents, dans le pêle-mêle de nos affaires politiques (1)...

Il est permis d'espérer qu'après tant d'hésitations et de vaines disputes, l'heure des solutions pratiques est proche. Les derniers évènements qui ont agité les marchés de Paris et de Lyon ont mis à nu d'une si décisive façon l'insuffisance des lois, ils ont soulevé autour d'elles des critiques si unanimes et si pressantes, que le gouvernement et les Chambres s'en sont émus. Au lendemain de la catastrophe que personne en France n'a oubliée, et dont notre marché financier souffre encore, une commission extra-parlementaire, composée d'hommes recommandables par l'autorité de leur situation et de leurs connaissances spéciales, était chargée par M. le ministre des finances d'élaborer le plan des réformes nécessaires. En attendant que son enquête fût achevée, plusieurs propositions de loi étaient déposées à la Chambre des députés : rappelons seulement celles de MM. Naquet et Janvier de la Motte (6 et 13 février 1882) favorables à la liberté absolue des opérations à terme ; celle de M. Lagrange (7 février 1882), conçue dans un esprit tout différent, et qui avait pour objet, au contraire, la réglementation de ces marchés et la suppression des ventes à découvert ; enfin, la proposition Ballue, qui admettait à la vérité l'abrogation de l'exception de jeu en matière de Bourse, mais instituait contre les opérations à terme un système d'impôts tellement lourd, qu'on peut la considérer, tout compte fait, comme plutôt hostile que favorable à la grande spéculation (11 février 1882). Nous ne dirons rien du projet du gouvernement déposé le 5 juin, qui reproduisait, comme exposé des motifs, le rapport même de la commission extra-parlementaire ; c'est un travail désormais sans objet ; le gouvernement, qui avait adhéré d'abord aux solutions

(1) V. H. Mettetal, *les Jeux de Bourse et la Législation*. Dentu, 1882.

d'un libéralisme un peu équivoque que la commission lui proposait, leur a préféré en dernier lieu (et nous l'en félicitons) les conclusions plus radicales et plus claires de M. Naquet; les deux propositions se sont ainsi confondues en une seule, celle-là même que la Chambre des députés a votée naguère en première lecture.

De la comparaison de ces divers documents une conclusion ressort : tout le monde, aujourd'hui comme autrefois, s'accorde sur un point essentiel, la nécessité d'une réforme; tout le monde comprend que la législation léguée à notre marché financier par les juristes de 1785 et du premier Empire accuse, entre la lettre de ses prescriptions et la réalité des faits, un désaccord scandaleux, et que ce désaccord doit disparaître. Mais c'est sur les moyens d'y remédier qu'après cinquante années de disputes, on continue à ne point s'entendre.

Deux théories sont en présence : la première, — celle qui a été formulée par MM. Janvier de la Motte et Naquet, et à laquelle la Chambre des députés vient de donner son adhésion, — est la grande théorie libérale autour de laquelle, depuis le commencement du siècle, la majorité des esprits éclairés se rallie : elle implique l'abrogation de toutes les lois restrictives qui entravent la libre négociation des marchés à terme, et y substitue l'affirmation pure et simple du droit commun.

La seconde théorie, —résumée dans la proposition de M. Lagrange, et qui a aussi des avocats distingués au sein du Parlement,— s'appuie sur le texte même des lois existantes, dont elle demande le maintien ou l'aggravation; elle est soutenue par ceux qui voient dans un retour à la pratique sincère du contrôle légal et dans la limitation des transactions mobilières, un moyen sûr de retenir la spéculation dans de sages limites, de soustraire le marché aux périls qu'une jurisprudence trop indulgente lui fait courir.

Il semble qu'une connaissance plus approfondie des conditions présentes de notre état social dissiperait aisément ces scrupules et ramènerait sans effort parmi les libéraux un grand nombre de leurs adversaires. Machiavel (on m'excusera d'invoquer ici un si pompeux témoignage) disait que, pour ré-

former une institution, il faut remonter à ses principes; en remontant aux origines de notre législation boursière et aux considérations d'intérêt public d'où elle est sortie, on perd vite le respect superstitieux que son grand âge inspirait. On remarque que les arrêts antérieurs à la Révolution et les lois inscrites dans nos codes ont été suggérés au législateur, non par une conception supérieure des intérêts moraux du pays, mais simplement par une expérience différente de ses besoins matériels, et surtout par une intelligence très erronée de ses intérêts gouvernementaux; en suivant le cours de l'histoire, on reconnaît comment peu à peu la transformation de notre état économique a rendu difficile, puis scandaleuse, l'application de lois qui avaient commencé par être tolérables ou même utiles, et suivant quel enchaînement de circonstances inévitables la jurisprudence a été amenée, j'oserai dire contrainte, à capituler devant les faits; enfin, si on aborde l'étude de la spéculation contemporaine, si on veut prendre la peine de l'examiner, non plus d'une façon théorique et sous son aspect général, mais dans la réalité de ses conditions intimes et de ses pratiques quotidiennes, on arrive nécessairement à constater que les concessions de la jurisprudence, si exagérées qu'elles paraissent à quelques-uns, sont encore insuffisantes, et qu'elles laissent le champ libre à toutes les erreurs possibles d'interprétation comme à tous les abus. C'est ce que le gouvernement avait parfaitement compris, il y a un an, et c'est ce que M. Naquet a judicieusement indiqué dans son rapport : « La jurisprudence n'a rien de fixe; elle s'est plusieurs fois modifiée en ce qui concerne la matière même dont nous nous occupons, et si nous avons le droit de la considérer comme un indice de l'état de l'opinion réagissant contre une législation contraire aux principes généraux de l'économie politique, nous avons le devoir d'en faire cesser les incertitudes, les retours possibles, de faire prévaloir enfin des règles dont elle ne peut qu'approcher sans les atteindre et qui sont conformes aux lois naturelles sur lesquelles repose notre civilisation. »

La Chambre a donc fait une œuvre utile en votant, il y a quelques mois, la proposition dont M. Naquet a été le principal initiateur et le rapporteur. Mais il ne faut pas oublier que

ce vote, étranglé en quelque sorte dans une séance de clôture (17 mars) parmi d'autres votes dont il est venu à la hâte grossir le nombre, n'est que provisoirement acquis aux libéraux; la délibération en deuxième lecture donnera sans doute lieu à un débat plus complet et plus ardent, les partisans de la réglementation nous reparleront certainement des « exigences de la moralité publique » et des devoirs « inaliénables » de l'État; peut-être enfin le Sénat n'adhérera-t-il pas sous une forme aussi radicale (1) à la réforme que M. Naquet propose.

La question des marchés à terme n'est donc point close; elle est entrée, au contraire, dans la phase aiguë de son dénouement. C'est ce qui nous décide à en raconter l'histoire, à exposer aussi clairement que nous pourrons les vicissitudes de la jurisprudence dont elle subit depuis quatre-vingts ans la capricieuse autorité; enfin, à résumer les arguments sur lesquels l'opinion et le Parlement devront s'appuyer pour faire justice d'une législation dont aucune considération morale ou économique ne justifie plus le maintien.

I

Le premier acte d'administration publique où la pratique des marchés à découvert soit condamnée, date du 24 septembre 1724; c'est un arrêt du Conseil d'État où il est dit « que les négociations de papiers commerçables et autres effets seront toujours faites par le ministère de deux agents de change, à l'effet de quoy

(1) Voici le texte de la proposition votée par la Chambre des députés :

« Article premier. — Tous marchés à terme sur effets publics et autres, tous marchés à livrer sur denrées ou marchandises, sont reconnus légaux.

« Nul ne peut, pour se soustraire aux obligations qui en résultent, se prévaloir de l'art 1965 du Code civil, lors même qu'elles devraient se résoudre par le payement d'une simple différence.

« Art. 2. — Les art. 421 et 422 du Code pénal sont abrogés.

« Art. 3. — Sont abrogées les dispositions des anciens arrêts du conseil, etc.

« Art. 4. — Les conditions d'exécution des marchés à terme par les agents de change seront fixées par le règlement d'administration publique prévu par l'art. 90 du Code de Commerce.

« Art. 5. — Les dispositions de l'art. 419 du Code pénal sont applicables aux effets autres que les effets publics. »

les particuliers qui voudront *acheter* ou *vendre* des papiers commerçables et autres effets, remettront l'argent ou les effets aux agents de change, avant l'heure de la Bourse, sur leur reconnaissance portant promesse de leur en rendre compte dans le jour » ; l'arrêt ajoute que les contrevenants seront punis d'une amende de 24,000 livres au profit du dénonciateur, exclus pour toujours de la Bourse, et, si ce sont des banquiers, rayés de la liste.

Ces dispositions étaient claires; elles ne prohibaient pas explicitement, sans doute, les marchés à terme; mais les conditions restrictives dont elles les entouraient avaient pour résultat certain de les supprimer.

On vit bientôt les inconvénients de cette sévérité; le législateur de 1724, en imposant à la spéculation ces règles draconiennes, ne cédait pas seulement, comme on l'a cru quelquefois, au vertueux désir de « moraliser le marché »; il obéissait surtout à une préoccupation politique, qui était de mettre l'État en garde contre les vendeurs; il se flattait de détruire « les ventes simulées qui causaient le discrédit des effets royaux ». Mais n'allait-il point dépasser le but qu'il s'était proposé d'atteindre? Si le vendeur exerçait sur l'opinion publique et conséquemment sur le crédit de l'État une influence si redoutable, ne devait-on pas attribuer à l'acheteur une influence contraire, et considérer celui-ci comme un défenseur de la chose publique? A ce titre ne méritait-il pas qu'on le soutînt, et qu'à défaut d'encouragements officiels, — qu'il n'eût été ni habile ni juste de lui accorder, — on le favorisât au moins d'une tolérance tacite? Cette précieuse distinction avait été négligée par le législateur de 1724; le contrôleur général de Calonne imagina un moyen simple de réparer l'oubli. Le 7 août 1785, un second arrêt, modifiant celui de 1724, déclare nuls « les marchés ou compromis quelconques qui se feront à terme et *sans livraison desdits effets,* ou sans le dépôt réel d'iceulx, constaté par acte dûment contrôlé, au moment de la signature de l'engagement ».

Remarquons que le vendeur seul est visé dans l'arrêt de 1785, où il n'est plus question du dépôt préalable de l'argent, mais seulement de la livraison immédiate des effets; lacune

heureuse, évidemment *voulue*, et dont nous verrons plus tard une certaine jurisprudence tirer parti.

Il importait cependant que cette inégalité de traitement ne pesât point trop lourdement sur ceux-là mêmes que le législateur visait; tout achat appelait une vente; supprimer les vendeurs, c'était supprimer la spéculation à la hausse, en la privant de ses contre-parties nécessaires; de là, nouvel arrêt du 2 octobre 1785 :

Entend Sa Majesté qu'il pourra seulement être suppléé au susdit dépôt par ceux qui, étant propriétaires des effets qu'ils voudraient vendre, et ne les ayant pas alors entre leurs mains, déposeraient chez un notaire les pièces probantes de leur libre propriété.

C'était là une concession très large, si on considère à quels abus et à quelles supercheries elle pouvait donner lieu; la présentation des pièces dont parle l'arrêt n'indiquait jamais, en effet, d'une façon sûre, que le possesseur des titres vendus en fût « le libre propriétaire »; elle prouvait qu'il en était, à un moment donné, le détenteur, et rien de plus; autrement dit, elle ne prouvait rien.

On s'en aperçut bientôt; on constata que « des reconnaissances concertées, des déclarations annulées par des contre-lettres et des dépôts fictifs voilaient les contraventions commises et rendaient fort difficile d'en découvrir la trame ». De là, un quatrième arrêt, — celui du 22 septembre 1786, — qui, sans condamner dans leur principe les marchés à terme, dont la nécessité semble désormais reconnue, en détermine, non plus les conditions, mais les limites :

Veut Sa Majesté qu'il ne puisse être fait à l'avenir aucun marché d'effets royaux ou autres effets publics ayant cours à la Bourse, pour être livrés à terme plus éloigné que celui de deux mois, à compter du jour de sa date; déclare nuls tous ceux qui seraient à plus long terme.

Le roi reproche en outre aux agents de change de n'avoir tenu aucun compte de ses instructions antérieures; si l'intérêt privé, « toujours ingénieux à s'affranchir de ce qui le captive », essaye de se dérober au respect des lois, c'est à eux de l'y ramener; n'est-il pas étrange, en vérité, que la désobéissance des sujets ait précisément pour refuge une corporation d'officiers ministériels institués pour la dénoncer et pour la combattre?

Aussi le roi les menace-t-il, — s'ils persistent dans cette voie honteuse, — de les éloigner à « tout jamais de tout emploi de change ou de finance ».

J'ai cité l'arrêt de 1786, mais je n'oserais me charger de l'expliquer ; je ne vois pas très bien, suivant la remarque judicieuse de M. Bozérian (1), « comment la fixation du terme de deux mois pouvait empêcher les reconnaissances concertées, les déclarations frauduleuses et les dépôts fictifs dont il est fait mention dans le préambule de l'arrêt ». De 1786 jusqu'à la Révolution, le législateur reste muet ; mais son œuvre, confirmée par une loi du 8 mai 1791, ne devait pas sortir intacte, comme on pense, des mains des conventionnels et de leurs successeurs.

Trois décrets marquent, dans la législation des jeux de Bourse, la période révolutionnaire ; tous trois portent bien l'empreinte du temps et des mœurs d'où ils sont sortis ; on y retrouve cette passion de l'absolu et cette rudesse de procédés qui sont comme la marque des réformes d'alors.

La Convention (13 fructidor an III) considère et punit comme agioteur tout individu qui, « à Paris et dans toutes les places de commerce où il y a une Bourse », aura fait « dans les lieux publics autres que la Bourse » des marchés d'or et d'argent, « soit monnayés, soit en barres, en lingots ou ouvrés ». Elle frappe également de la présomption d'agiotage toute personne qui aura vendu, « dans des lieux autres que la Bourse, une marchandise — *de quelque espèce qu'elle soit* — qui n'aura point été exposée en vente sur le lieu même où cette vente se fait » ; — on sait que l'agioteur était exposé en public et frappé de la confiscation de tous ses biens ; enfin, et c'est là pour nous le côté le plus intéressant du décret de fructidor, la Convention décrète « que tout homme qui sera convaincu d'avoir vendu des marchandises et *effets,* dont, au moment de la vente, il ne serait point *propriétaire*, sera réputé agioteur et puni comme tel ».

On découvrit bientôt dans le décret de fructidor une lacune grave. Suivant la tradition des arrêts de 1785 et 1786 et le préjugé généralement admis, le vendeur seul était exposé aux

(1) *La Bourse :* Des marchés à terme, p. 302.

coups de la loi ; était-ce une garantie suffisante? Non ; voici pourquoi. Tant que l'agiotage mobilier s'était concentré sur les effets royaux, — et il n'est question que d'effets royaux dans les édits précités, — on pouvait craindre que des « ventes simulées », en avilissant le cours de ces effets, ne portassent préjudice au crédit de l'État ; mais la situation, pour les conventionnels, était différente. Ils avaient en face d'eux un parti d'agioteurs qui ne connaissaient plus les effets royaux, et qui ne pratiquaient encore sérieusement ni les rentes (l'unification de la dette publique en rente 5 p. 100 date du 24 août 1793), ni les valeurs industrielles, dont le marché ne se développa qu'après la Restauration. L'agiotage se portait donc exclusivement, — les termes du décret de fructidor l'indiquent d'ailleurs, — sur les marchandises en général, et particulièrement sur les espèces et valeurs métalliques : mais alors le point de vue changeait ; ce n'était plus seulement le vendeur, mais aussi et surtout l'acheteur, qui devenait suspect... De même, en effet, que la rareté de l'or abaisse, par rapport à l'or, la valeur de l'argent, de même la hausse de la monnaie métallique infligeait à l'assignat une valeur relative moindre ; en exagérant par des achats forcés la hausse des espèces, l'agiotage altérait le rapport normal des deux monnaies ; il contribuait à la dépréciation du papier d'État.

L'exposé des motifs du décret de vendémiaire an IV résume en quelques lignes les préoccupations nouvelles du législateur :

Considérant que celui-là est agioteur criminel qui, par choix, met son intérêt en compromis avec son devoir, en faisant des opérations d'une nature telle qu'elles ne peuvent lui rapporter quelque bénéfice qu'au détriment de la chose publique ; que tel est le cas de celui qui *achète à terme* des matières ou espèces métalliques, dans la coupable espérance que le jour où le marché se réalisera, les espèces auront haussé de valeur et *que la monnaie nationale aura perdu la sienne ;* que tel est encore le cas de celui qui, sans besoin de commerce, achète, accapare des lettres de change sur l'étranger, dans l'espoir de les revendre avec bénéfice *lorsque l'assignat sera déprécié ;* que celui qui vend à terme, sans avoir des intentions aussi blâmables, s'expose par son imprudence à produire les mêmes effets, savoir : l'avilissement de l'assignat, le renchérissement de toutes les marchandises et de tous les objets de première nécessité...

On pourrait se demander comment la Convention, qui reprochait aux acheteurs de matières métalliques de déprécier l'assi-

gnat, pouvait raisonnablement infliger le même blâme aux vendeurs, du moment que ceux-ci, par l'opération inverse, ramenaient ou étaient censés ramener dans le rapport de la monnaie métallique et de la monnaie de papier l'équilibre que les agioteurs à la hausse dérangeaient; mais on sait qu'à toutes les époques l'économie politique des gouvernements a été pleine de ces contradictions mystérieuses et inexpliquées, qu'il est interdit aux « théoriciens » d'approfondir. Le décret du 28 vendémaire an IV proscrit donc l'agiotage en termes formels et d'une façon absolue; pour la première fois, depuis 1724, l'acheteur et le vendeur se trouvent liés, sans distinction, par la même loi.

Il est défendu à toute personne de *vendre* ou d'*acheter* ni de prêter son ministère pour aucune vente ou achat de matières ou espèces métalliques, à terme ou à prime; aucune vente de ces matières ne pourra avoir lieu qu'au comptant; de cette sorte que les objets vendus devront être livrés et payés dans les vingt-quatre heures qui suivront la vente.

Enfin, le Directoire, dans le règlement de Bourse du 2 ventôse an IV, semble revenir à l'ancienne tradition; il « arrête que nul ne pourra *vendre* ou échanger des matières ou espèces métalliques, ni des assignats, ni faire aucun traité y relatif, si, conformément au vœu de la loi du 13 fructidor, il ne justifie qu'il est actuellement possesseur des objets à vendre ou à échanger, et ce par la production d'un certificat de dépôt desdits objets, soit chez un agent de change, soit chez un notaire ».

La distinction que j'ai indiquée tout à l'heure tendait-elle donc à se rétablir? On est porté à le croire, si l'on examine attentivement le texte de l'arrêté de ventôse : il n'y est plus question seulement d'espèces métalliques, mais d'assignats. L'agiotage, en introduisant brusquement le papier-monnaie sur un marché où vraisemblablement n'avaient été admises depuis 1795 que les marchandises et les valeurs métalliques, avait-il de nouveau changé le point de vue du législateur et ramené sur le haussier, c'est-à-dire sur l'acheteur d'assignats, l'indulgence traditionnelle des gouvernants? Cela est probable, et l'hypothèse semble confirmée par les faits ultérieurs. En effet, les rentes du nouveau 5 p. 100, créé en 1793 par Cambon, n'avaient pas été

payées immédiatement en espèces, mais, suivant des proportions déterminées, en assignats, en espèces et en bons de contributions. L'annulation des assignats fut décrétée le 21 mai 1797, et c'est en 1800 seulement que l'assignat et le bon de contributions disparaissent de la circulation officielle, et que les rentes deviennent payables en espèces, exclusivement. S'il est vrai que le législateur du 2 ventôse an IV ait voulu favoriser, dans un intérêt politique, l'acheteur d'assignats, il est évident que cette partialité, le jour où l'assignat disparaîtra, sera sans objet ; et il sera logique alors de revenir aux prohibitions générales de vendémiaire.

C'est justement à cette idée que semble répondre, au lendemain de l'abolition du cours forcé, l'arrêté du 27 prairial an X ; elle n'y est pas formulée en toutes lettres, mais l'esprit de la législation nouvelle ne se dégage-t-il pas très nettement du préambule de l'article 13 ?

Chaque agent de change, devant avoir reçu de ses clients les effets qu'il vend *ou les sommes nécessaires pour payer ceux qu'il achète*, est responsable de la livraison et du paiement de ce qu'il aura vendu et acheté.

Ainsi, nous voyons s'affirmer trois fois, avant la promulgation des codes impériaux, le principe de la prohibition des marchés à terme ; la Royauté en 1724, le Directoire en 1796, le Consulat en 1802, reproduisent la même interdiction, ou du moins entourent les négociations *à terme*, en général, de conditions oppressives qui, si elles ne sont point une interdiction proprement dite, tendent visiblement à en produire les effets.

II

Napoléon, mis en présence d'un marché financier que la grande industrie n'avait pas encore transformé (les fonds d'État furent à peu près, jusqu'en 1830, la seule matière de la spéculation), hanté d'ailleurs comme Louis XVI et les conventionnels par le fantôme du « vendeur à découvert », et non moins disposé que ses devanciers à traiter sommairement les hommes et les partis dont l'opposition l'embarrassait, Napoléon refit cette

législation, mais il eut soin de n'en point altérer l'esprit. Il est juste cependant d'observer que la législation impériale, ressemblant en cela aux arrêts des trois époques que je viens de citer, imposa à l'acheteur et au vendeur des obligations identiques, et que si Napoléon, comme on le verra plus loin, fut animé contre les baissiers de la plus haineuse défiance, il eut le bon goût de ne point le laisser paraître dans le texte de ses codes (1) et laissa à la jurisprudence le soin et la responsabilité des distinctions.

Trois documents principaux ont formé successivement la base de cette jurisprudence.

Tout d'abord (1804) l'article 1965 du Code civil établit ce qu'on a appelé l'exception de jeu : « La loi n'accorde aucune action pour une dette de jeu ou pour le paiement d'un pari. » Il n'est point ici question, comme on voit, du *sens* des opérations conclues, mais simplement de la dette résultant d'une liquidation d'affaires de jeu ; que ces opérations aient été faites à la hausse ou à la baisse, le législateur a voulu les frapper toutes d'une même réprobation, en désarmant le créancier contre son débiteur, c'est-à-dire en lui refusant *à priori* l'appui de la loi.

On a contesté que le législateur de 1804 ait visé dans cet article du Code civil les opérations à terme ; M. G. Roy, dans un rapport adressé le 8 février 1882 au ministre du commerce, observait que l'article 1965, qui était hier encore la clef de voûte de notre législation boursière, ne devait pas être opposable aux jeux de Bourse, et que ni Portalis, ni Siméon, ni Duveyrier, dans les divers rapports, discours ou exposés de motifs qui avaient précédé la promulgation de cet article, n'avaient fait allusion au marché à terme proprement dit. L'objection est spécieuse; mais que prouve-t-elle? Il faudrait, pour que les doutes subsistassent à cet égard, que la législation ultérieure fût elle-même aussi obscure qu'on reproche au Code civil de l'avoir été ; or, elle est parfaitement claire : si le législateur de 1804 n'a pas songé aux jeux de Bourse en rédigeant l'ar-

(1) Excepté dans l'art. 422 du Code Pénal, où le vendeur est spécialement visé ; mais n'oublions pas qu'il s'agit du Code pénal, et qu' « au civil » cette distinction n'est formulée nulle part.

ticle 1965, il est trop évident que le législateur de 1807 n'a point entendu les tolérer. Le Code de commerce est là-dessus d'une précision rigoureuse (titre V, art. 71 à 90); il nous suffira de citer les deux articles suivants, qui marquent implicitement, mais d'une façon très nette, l'intention du législateur à l'égard des marchés à découvert :

Art. 85. — .... L'agent de change ne peut recevoir ni payer pour le compte de ses commettants.

Art. 86. — Il ne peut se rendre garant de l'exécution des marchés dans lesquels il s'entremet.

Ainsi, le Code de commerce ne spécifie pas les conditions dans lesquelles l'agent de change devra opérer; il le prévient simplement qu'il est en contravention, par cela seul qu'il n'a pas, comme on dit, les mains garnies en opérant.

Enfin, l'article 89 (ici nous voyons se reproduire la même idée qui avait dicté au législateur l'arrêté de prairial) déclare banqueroutier l'agent qui fait faillite; et cette clause, si dure qu'elle paraisse, dérive naturellement des dispositions antérieures : l'observation scrupuleuse des lois mettant l'agent de change à l'abri de tous risques, il ne peut perdre que ce qu'il a illégalement, c'est-à-dire frauduleusement, exposé.

Était-il juste cependant qu'en présence d'une catastrophe possible, la loi semblât favoriser, aux dépens du créancier, l'improbité du débiteur, et que l'agent de change, désarmé par l'article 1965 du Code civil et condamné en vertu des articles 85, 86 et 89 du Code de commerce, fût seul à subir les conséquences d'un désastre où peut-être il avait été moins coupable que dupe? Napoléon ne le pensa point; trois ans après la promulgation du Code de commerce, il attaque dans le Code pénal (article 421) les agioteurs eux-mêmes.

Il commence par frapper d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 500 à 10,000 francs « tous ceux qui, par des faits faux ou calomnieux, semés à dessein dans le public, auront opéré la hausse ou la baisse du prix des papiers et effets publics au-dessus ou au-dessous des prix qu'aurait déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce ». Il punit des

mêmes peines (article 421) « les paris qui auront été faits sur la hausse ou la baisse des effets publics ».

Enfin, à ces mesures sévères, — dont l'expérience ne devait pas tarder à démontrer l'inanité, — s'ajoute, en manière de conclusion, l'article 422 : « Sera réputée pari de ce genre toute convention de vendre ou de livrer des effets publics qui ne seront pas prouvés par le vendeur avoir existé à sa disposition au temps de la convention ou avoir dû s'y trouver au temps de la livraison. »

En résumé, la situation légale des négociateurs d'effets publics et de leurs intermédiaires apparaît, en 1810, aussi oppressive que possible. Aucune loi nouvelle n'a, depuis 1804, prohibé explicitement le marché à terme, mais toutes l'ont successivement entouré de telles restrictions, qu'elles en ont, pour ainsi dire, stérilisé le principe ; l'Empire a laissé les choses en l'état où les avaient successivement fixées la Royauté, le Directoire et le Consulat ; il a maintenu sur tous les points, et accentué fortement sur quelques-uns, le caractère prohibitif de la législation antérieure. Aussi bien remarque-t-on que, de 1724 à 1810, le fonds des idées, en matière de spéculation financière, ne se modifie point ; la même théorie inflexible, — importance politique des agioteurs, contrôle nécessaire de l'État, — se retrouve, avec des formes différentes, dans tous les décrets et dans toutes les lois que nous avons énumérées.

On aurait cependant tort de croire que cette législation entraînât, à l'époque où elle fut créée, les inconvénients et les abus qui en sont sortis depuis l'Empire. Si, de 1724 à 1810, nous la voyons respectée par tous les législateurs et aggravée par quelques-uns, c'est qu'en dehors des intérêts fiscaux ou dynastiques, que cette législation semblait propre à défendre, elle avait l'avantage de s'adapter très logiquement et très utilement, dans certains cas, à la situation économique du pays. Les intérêts privés et les ambitions qu'elle tenait en respect n'avaient, dans la société d'alors, qu'une place assez petite, et offraient un caractère très différent de celui qu'ils ont pris aujourd'hui. Née des excès de l'agiotage, elle n'avait trouvé pendant quatre-vingts ans que les agioteurs en face d'elle ; quelle sympathie pouvaient inspirer au législateur des opéra-

tions qui n'avaient qu'un jeu improductif pour mobile, et pourquoi se fût-il ingénié à devenir moins sévère, dans un temps où les manœuvres de Bourse ne couvraient encore ni un grand intérêt, ni une grande idée ?

La même raison peut servir d'excuse aux sévérités que la législation déployait contre les agents de change. Bien que les considérations politiques et fiscales qui avaient présidé à la création de ce monopole interdisent de penser que la conduite du législateur ait été dirigée en cette circonstance par le souci désintéressé du bien public, nous ne pouvons nier que le résultat de sa politique, — en dehors des intentions qui la dictaient, — ne fût louable. Dans cette cohue de spéculations hasardeuses ou malhonnêtes qui marquent en 1720 l'apogée de la puissance de Law, n'était-il pas utile de réserver à l'épargne, sur notre marché financier, un abri sûr, où elle trouvât protection? Et si les agents de change essayaient de se soustraire aux garanties que la loi exigeait d'eux, et qui étaient la rançon de leur privilège; si, introduisant eux-mêmes le jeu dans les offices publics d'où la loi ordonnait qu'il fût exclu, ils ôtaient au public le seul gage de sécurité qui lui restât, pouvait-on trouver mauvais que le législateur intervînt et frappât les coupables? Leur complicité, dans des affaires dont l'immoralité et l'inutilité étaient flagrantes, ne pouvait se défendre par aucune raison sérieuse ; elle était condamnable, par cela seul qu'elle se produisait; le législateur pouvait donc la viser sans scrupule ; il était sûr de frapper juste. Peu importait, je le répète, que cette intervention de la loi ne fût, en principe, destinée qu'à servir le roi et le fisc; nous n'avons point à la juger dans ses intentions, mais dans ses effets : si la morale publique ne fut, dans l'esprit des ministres d'alors, qu'un prétexte, elle n'en tira pas moins profit des lois qui étaient promulguées en son nom.

Malheureusement, les lois, qui ne peuvent avoir d'effet utile sur les mœurs qu'à la condition de se plier à elles et d'en suivre docilement l'évolution, sont aux yeux de beaucoup d'hommes d'État chose sacrée et immuable ; certaines mœurs ou certains préjugés ont engendré certaines lois; les mœurs se transfor-

ment, les préjugés se dissipent, la loi subsiste... C'est ainsi que la législation impériale, tolérable, salutaire même par quelques côtés, à la société pour laquelle elle était faite, cessa bientôt de s'accorder avec un état social et économique qu'elle n'avait point prévu, et qu'elle continuait cependant de régenter.

Dès la fin de la Restauration, nous assistons à un mouvement considérable, — l'éclosion de la grande industrie, — et immédiatement nous voyons le marché financier se transformèr.

A l'organisation insuffisante ou caduque des entreprises individuelles et des sociétés en commandite vient s'ajouter le mécanisme souple et puissant de « l'anonymat ». Sous cette forme, on voit se multiplier les sociétés industrielles, les banques, naître les compagnies de chemins de fer; sollicité de toutes parts, entraîné à la conquête des trésors que révèle l'industrie transformée, absorbé dans les entreprises de travaux auxquelles le progrès industriel, la création des grandes voies de transport et l'accroissement des dépenses publiques obligent les gouvernements, le capital afflue vers la bourse ; à côté de l'agioteur, le spéculateur apparaît. Il ne serait pas exact de dire que le spéculateur, dans l'acception sérieuse et large que nous donnons aujourd'hui à ce mot, fût absolument inconnu des générations antérieures à 1830 ; au moins est-il vrai qu'il apparut comme un type rajeuni, refait, si je puis ainsi parler, par l'abondance et par la nouveauté des éléments de fortune que la révolution industrielle d'alors lui apportait.

Ne devait-on pas s'attendre à ce que des changements aussi profonds frappassent d'une sorte de caducité soudaine et irréparable une œuvre législative, dont la brusque expansion de nos forces économiques détruisait tout d'un coup la raison d'être? N'était-il pas naturel qu'ils introduisissent dans la spéculation financière, aussi bien que dans la spéculation industrielle, des procédés nouveaux que les générations précédentes avaient dédaignés ou condamnés, parce qu'elles en avaient ou ignoré ou faussé l'usage, et qu'ainsi les principes mêmes de notre vieille morale économique fussent remis en question? Par exemple, le législateur avait, au nom de cette morale, gêné de telle sorte la négociation des marchés à

terme, qu'il l'avait pratiquement rendue impossible; et voici que cette législation, presque au lendemain de la promulgation des codes impériaux, changeait de caractère : obstacle inattendu, elle barrait la route aux transactions qu'elle avait affirmé, un demi-siècle auparavant, devoir protéger; elle condamnait comme improductif, comme antipatriotique et comme immoral, un procédé de spéculation dont l'utilité, la moralité et l'innocuité politique allaient devenir au contraire les caractères essentiels. Il fallait donc, ou que la loi fût refaite, ou bien que la jurisprudence en corrigeât la rigueur à force d'interprétations ingénieuses et violât le code sans le désavouer. Cette solution était, à dire vrai, la plus compliquée et la plus irrégulière des deux; mais, comme elle avait le mérite de flatter la routine sans décourager le progrès, on l'a préférée à l'autre.

Il serait fastidieux de raconter une à une les péripéties qu'a traversées depuis quatre-vingts ans une jurisprudence chargée d'accorder les prescriptions d'une loi immuable avec les exigences d'un marché où se trouvaient quotidiennement démenties toutes les affirmations et déçues toutes les prévisions du législateur, de Law à Napoléon; nous allons simplement marquer les phases principales de cette évolution, et montrer suivant quelle succession de faits se sont imposées les diverses concessions et capitulations qui ont formé, depuis le premier Empire, à côté d'une loi vieillie et forcément dédaignée, le fond de la jurisprudence contemporaine.

III

Si peu versé qu'on soit dans la pratique des affaires, il est difficile d'ignorer que l'industrie et le négoce ont une base essentielle, qui est le crédit, et que le marché à terme en est l'expression rudimentaire.

Le marché à terme préside et s'impose à toutes les transactions de quelque importance; il se reproduit dans toutes les phases et à tous les degrés de la production. Il n'y aurait point de transactions possibles, si l'homme d'affaires, pressé d'acheter ou de vendre, devait mesurer chaque fois l'importance de ces

transactions au chiffre exact de ses ressources « réalisables »; si la chose achetée devait être instantanément payée; si la chose vendue devait être livrée sans délai. Ce serait plus qu'une tyrannie insupportable, ce serait une puérile contradiction, et la négation de toute logique, que de m'obliger, moi négociant ou industriel, à acquitter dans le présent les charges d'une spéculation qui n'attend ses fruits que de l'avenir. « Un fabricant d'huiles achète une récolte sur pied; il sait à quelle époque elle sera fabriquée; si vous l'empêchez de vendre à l'avance, pour l'époque à laquelle cette fabrication sera achevée, *vous lui faites courir toutes les chances* qui peuvent se présenter, depuis le jour de l'achat, jusqu'au moment où son produit sera créé. »

Garnier-Pagès, à qui j'emprunte cet exemple, ajoute judicieusement: « Or, qu'est-ce que jouer, si ce n'est courir des chances? » Et il conclut que le jeu, loin de résider dans la pratique honnête et régulière des marchés à terme, résulterait bien plutôt de l'absence de ces marchés, s'il existait une loi assez forte pour les rayer de nos mœurs.

Proudhon, sans recourir au subtil raisonnement de Garnier-Pagès, exprime là-dessus une opinion non moins formelle :

> Pour défendre les marchés à terme, il faudrait arrêter les oscillations de l'offre et de la demande, c'est-à-dire garantir à la fois au commerce la production, la qualité, le placement et l'inviolabilité du prix des choses; annuler toutes les conditions aléatoires de la production, de la circulation et de la consommation des richesses; en un mot, supprimer toutes les causes qui excitent l'esprit d'entreprise, chose impossible, contradictoire.

Cependant beaucoup de personnes pensent que le raisonnement de Proudhon, qui est juste si on ne l'applique qu'aux choses du commerce et de l'industrie, devient, hors de là, paradoxal; que le marché des valeurs mobilières et le marché industriel obéissent en ce point à des lois différentes, et que la loi peut accorder aux opérations d'industrie et de commerce telles libertés qu'elle a le droit et le devoir de refuser aux opérations de Bourse. Est-il nécessaire de démontrer, une fois encore, combien cette distinction est peu fondée?

Je suppose que les actions d'une Société ou les titres d'un fonds d'État tombent à des cours où il me semble avantageux de

les acheter; y a-t-il une loi qui puisse raisonnablement me défendre d'opérer cet achat, parce que les ressources nécessaires me manquent, à l'instant où je le conclus? Mon vendeur n'est-il point libre d'avoir foi dans ma probité et dans mes ressources, et s'il se trompe, osera-t-on lui dénier la liberté de se tromper?

Je veux vendre, au contraire : qu'importe à mon acheteur la présence effective des titres vendus ou des « pièces probantes de leur libre propriété », si j'ai des ressources qui en représentent au centuple la valeur? Et le Code n'agira-t-il pas très arbitrairement s'il me défend de mettre à profit, — faute d'une présentation de titres ou de certificats —, l'état propice du marché, et de vendre une chose que je n'ai point, quand il est prouvé que j'étais, au moment de la vente, capable de l'acquérir et de la livrer?

Dans l'entretien célèbre qu'il eut avec le Premier Consul (1801), le comte Mollien insistait sur l'utilité de cette assimilation; il montrait que si des abus peuvent en résulter, les mêmes abus peuvent se produire dans le commerce, où cependant le marché à terme est le nœud de toutes les négociations: « Faudra-t-il renoncer aux lettres de change, disait-il, parce que de mauvais commerçants en abusent? »

Les observations du comte Mollien montrent que, dès la promulgation de l'arrêté de prairial, les vices de cette législation étaient assez sensibles aux yeux des hommes désintéressés pour qu'on songeât, sinon à la corriger (on l'a osé à peine, après un demi-siècle d'expériences et de tâtonnements), du moins à en adoucir l'application.

Toutefois, la jurisprudence ne devait pas arriver du premier coup aux solutions simples. On la voit, de 1805 à 1823, accuser des tendances libérales et, dans plusieurs circonstances, reconnaître les marchés à terme : tantôt, elle admet que la faculté d'escompte, réservée à l'acheteur, permet d'assimiler ces opérations à celles du comptant et suffit à leur ôter tout caractère illicite; tantôt, constatant que les marchés à terme ne sont littéralement prohibés par aucune loi, elle s'arroge le droit de mettre cette lacune à profit et de sanctionner des opérations dont tous les textes établissent clairement l'illégalité; elle ose même décla-

rer (1) qu'entre l'agent et le client « ce ne sont pas des relations de vendeur à acheteur qui s'établissent, mais celles de mandant à mandataire ; que l'agent réclame, non pas le prix d'une vente ou d'un achat, mais les sommes déboursées à l'occasion d'un mandat ; et que, dès lors, les arrêts de 1785 et 1786 sont inapplicables. »

Mais alors, pour qui ou contre qui les lois avaient-elles été faites? Est-ce que l'arrêt de 1724 et l'article 76 du Code de commerce ne constituaient pas l'agent intermédiaire *obligé* de ces sortes de transactions? Est-ce que l'arrêté de prairial, en ordonnant le secret des opérations de Bourse, n'interposait pas nécessairement l'agent entre le spéculateur et sa « contre-partie »? Ces relations « de vendeur à acheteur », que la cour de Paris (18 septembre 1812) refusait de reconnaître entre l'agent et son client, pouvaient-elles être autre chose que ces relations « de mandant à mandataire » qu'on prétendait placer en dehors de la loi, quoiqu'elles fussent, d'une façon nécessaire et indéniable, l'unique point de mire de la loi?

La hardiesse de cette interprétation ne laissait plus de doute sur les intentions de la jurisprudence ; continuer dans cette voie, c'était provoquer à bref délai une refonte complète de la législation. Soit que ce zèle libéral eût provoqué à son tour une réaction dans les esprits, soit que la politique financière de la Restauration eût ouvert à l'agiotage, — comme on l'a prétendu, — un champ d'action dont il semblait vouloir exploiter un peu trop largement les ressources, nous assistons, en 1823, à un brusque revirement de la jurisprudence. Le fameux procès Forbin-Janson marque un retour décidé aux théories anciennes ; la cour de Paris, en rejetant la demande de l'agent de change Perdonnet, rappelle solennellement (on attachait tant d'importance à cet arrêt qu'on le fit imprimer et afficher hors du Palais) « qu'en aucun cas l'agent ne peut avoir d'action contre son client, puisqu'il est tenu d'avoir les mains garnies en opérant pour lui » ; la cour reconnaît la mauvaise foi du comte de Forbin-Janson, mais elle ajoute que cette mauvaise foi, si nette-

(1) Bozérian, *la Bourse*, tome II, p. 64.

ment qu'on l'établisse, « ne peut motiver, en faveur de Perdonnet, une action que la loi lui dénie ».

Le marché reste près de dix ans sous le coup de cet arrêt. C'est vers 1832 que nous voyons la jurisprudence revenir aux premières traditions et recommencer, dans le sens de la liberté et du droit commun, de timides tentatives.

Malheureusement, les préjugés de l'ancien régime et de l'Empire sont encore vivaces ; le baissier — cauchemar de Napoléon — n'est point absous des préjugés terribles qui ont presque toujours pesé sur lui ; des distinctions s'établissent, et c'est d'abord en faveur de l'*acheteur* que la jurisprudence essayera, en attendant mieux, de regagner le terrain perdu. Elle y parvient, comme en 1812, à l'aide d'interprétations étranges de la loi. Sans doute, l'arrêt de 1724 et l'arrêté de prairial an X, qui n'admettent point ces subtilités, pourraient l'embarrasser; elle les oublie; elle aime mieux ne se souvenir que des arrêts de 1785 et 1786 qui, en exigeant du vendeur la remise anticipée de ses titres, n'exigent point de l'acheteur le dépôt préalable de son argent, et elle en conclut que c'est là une formalité inutile, dont le législateur a volontairement dispensé le client (29 mars 1832); enfin, elle examine le texte de l'article 422 du Code pénal, qui vise, comme on sait, les vendeurs à découvert; et il lui semble « que le silence de la loi à l'égard de l'acheteur autorise implicitement ceux qui traitent avec lui à suivre leur foi dans sa moralité aussi bien que dans les ressources que peuvent lui faire supposer sa position sociale et sa fortune apparente » (9 juin 1836).

C'étaient là de pauvres sophismes; et la loi, rigoureusement interprétée, ne se prêtait point, quoi qu'on pût dire, aux conclusions libérales qu'on prétendait en tirer. Mais si le droit de rendre la liberté à telle ou telle catégorie de spéculateurs n'était point inscrit dans le Code, il était impérieusement formulé par les faits : fonder l'authenticité d'un marché à terme sur le dépôt préalable des fonds, ce n'était pas seulement un contresens, une contradiction; c'était une absurdité; le législateur, en maintenant cette restriction, fermait les yeux à l'intervention possible d'une force qui est de nos jours supérieure à la richesse

même, — le crédit. Qu'importe à celui qui me vend des marchandises ou des titres l'absence *actuelle* des capitaux dont j'ai besoin pour le payer, si mon crédit est tel qu'à défaut de ressources personnelles et immédiatement réalisables, je puisse toujours faire fond sur les ressources de mon voisin, — prêteur officieux, commanditaire ou banquier?

La situation du vendeur n'était pas moins claire, et le temps commençait à faire justice de l'erreur où était tombé le Premier Consul quand il affirmait que le vendeur est un suspect, que le *sens* de ses opérations annonce qu'il n'a point confiance dans le gouvernement établi, et que « le gouvernement doit regarder comme son ennemi celui qui se déclare tel lui-même ».

La plus vulgaire expérience des lois du marché suffisait à prouver la fausseté de cette allégation.

Le vendeur, mis en demeure de livrer des titres qu'il ne possédait pas au moment de la vente, n'était-il pas obligé de balancer par un rachat l'opération commencée, — soit qu'il voulût liquider cette vente et la résoudre en une différence à payer ou à recevoir, soit qu'il voulût prendre sur le marché les titres que son acheteur lui réclamait? Il était donc impossible que l'effet produit par les ventes à découvert — si audacieuses qu'on les supposât — ne fût pas tôt ou tard compensé par un effet contraire, et que le contrepoids de rachats nombreux et simultanés ne ramenât point, en le lui faisant quelquefois dépasser, le cours des effets publics au niveau d'où la spéculation les avait précipités.

Ce n'est pas tout. En exigeant du vendeur le dépôt préalable des titres vendus ou « des pièces probantes de leur libre propriété », la loi, — tout en admettant qu'aucune fraude ne se produisît, — ne mettait pas seulement le marché à l'abri des ventes à découvert : elle supprimait implicitement les ventes à terme; car où était l'utilité d'ajourner la réalisation du prix d'un effet vendu, si la production effective de cet effet était nécessaire à l'instant même où le marché était conclu? Le vendeur subissait donc les conditions d'une opération au comptant, sans en recueillir le bénéfice? On craignait peut-être que les valeurs annoncées ne fussent absentes du marché au moment de la livraison;

cette crainte puérile avait été exprimée dans l'entourage de Napoléon, à l'époque où l'on discutait les articles 421 et 422 du Code pénal. On connaît la spirituelle réponse du syndic des agents de change, M. Boscary Villeplaine, à l'empereur qui l'interrogeait :

Sire, lorsque mon porteur d'eau est à ma porte, commettrait-il un stellionat en me vendant deux tonneaux d'eau, au lieu d'un qu'il a ? Non, certainement, puisqu'il est toujours certain de trouver à la rivière celui qui lui manque. Eh bien ! Sire, il y a à la Bourse une rivière de rentes.

Il importait donc très peu à l'acheteur de rentes que le titre vendu fût acquis par le vendeur avant ou après le contrat ; l'essentiel était qu'il fût livré, et nécessairement il devait l'être, — par voie directe, si le vendeur possédait ce titre ou était en mesure de l'acquérir ; par voie de substitution définitive, si, spéculant en vue d'une simple différence, il se « liquidait » et mettait un second vendeur à sa place ; par voie de substitution provisoire ou de report, si, prorogeant l'échéance de la livraison, il préférait confier, d'une liquidation à l'autre, l'intérim de sa « position » à un prêteur de titres.

Ces raisonnements paraissent simples aujourd'hui, et personne n'en conteste plus l'exactitude. Pourtant, c'est seulement à partir de 1847 (1), — dix-sept ans après que la jurisprudence avait commencé de soustraire l'acheteur aux conditions oppressives énoncées dans les arrêtés de vendémiaire et de prairial, — que nous voyons les tribunaux étendre au vendeur la liberté que le comte Mollien avait si judicieusement revendiquée pour lui (2).

Désormais, le magistrat, faisant abstraction des textes les plus précis, consentira à reconnaître « que le caractère du jeu ou du pari se manifeste principalement par la circonstance que les opérations sont hors de proportion avec les facultés de l'acheteur et du vendeur » (Paris, 14 août 1847).

En ce qui concerne les ventes à découvert, il suffira « que le vendeur justifie, par des offres régulières, avoir eu entre les mains, au moment de l'échange du terme, le nombre d'actions par lui vendues ; peu importe l'identité des titres offerts, s'il s'agit

(1) Bozérian, *la Bourse*, tome II, p. 87 et suiv.
(2) Courtois, *Opérations de Bourse*, p. 429.

d'actions au porteur, car la désignation dans ce cas serait sans intérêt » (25 janvier 1856). Cette justification était toujours possible, et l'étendue de ces concessions successives montre bien à quels progrès de l'opinion publique la jurisprudence cédait lentement, s'efforçant de dissimuler l'impuissance du Code sous un platonique appareil de restrictions dont personne ne s'émouvait plus. « En effet, quel agioteur », dit Proudhon, à propos de l'arrêt précédent, « n'est en position de trouver des amis qui lui prêtent, pour une heure seulement, des titres au porteur qui lui donnent un aspect de rentier propriétaire, d'homme honorable? Si l'affaire en vaut un jour la peine, il ne manquera pas de s'établir un bureau de location de titres à l'usage des joueurs qui voudront échapper aux suites désastreuses d'un pari, en montrant, pièces en mains, qu'ils ont entendu faire une vente réelle » (1).

Un arrêt du tribunal de commerce, de la même année (observons que le libéralisme des tribunaux consulaires a toujours devancé largement, en cette matière, celui des tribunaux civils), va jusqu'à consacrer « que la vente des actions d'une compagnie industrielle *à créer* est valable, pourvu que les parties *aient en vue* une livraison de titres, et non le paiement de simples différences ».

Proudhon, à qui j'emprunte encore le texte de cet arrêt, raille le libéralisme du tribunal; il s'amuse de voir peu à peu tomber la jurisprudence « dans ces restrictions mentales, dans ces directions d'intentions des pères jésuites, dont Blaise Pascal a tant égayé ses lecteurs ».

Il n'y a pas là matière à raillerie. Si la jurisprudence a laissé insensiblement le champ libre aux vendeurs, c'est qu'il fallait tout tolérer, à moins que de tout interdire : elle a préféré la tolérance. Elle a compris (c'était là l'objection principale) que le vendeur à découvert dont tous les gouvernements s'étaient méfiés était politiquement un être inoffensif, et qu'il n'était pas juste de laisser peser sur les transactions privées, — sous prétexte de préserver l'État de manœuvres dont l'innocuité était prouvée, — une législation qui n'empêchait aucune action mauvaise, et qui en gênait beaucoup d'utiles.

(1) P.-J. PROUDHON, *Manuel du spéculateur à la Bourse*, p. 73.

On a donc admis depuis 1847, — et la jurisprudence actuelle se résume en ce principe, — qu'un marché à terme, même conclu sans dépôt de titres ni d'argent, pouvait être un marché sérieux, et que les garanties diverses à l'aide desquelles la législation antérieure en prétendait établir l'authenticité, n'étaient pas des garanties nécessaires.

La question de savoir si une opération de Bourse constitue un jeu est une question de fait et d'intention, qu'il appartient au juge du fait de résoudre par une appréciation souveraine. (*Revue de la Finance*, 1882.)

Telle est la situation, au point de vue juridique, de notre marché financier; on voit qu'il a presque toujours trouvé dans la raison éclairée des tribunaux un refuge contre les rigueurs excessives du Code, et qu'en somme les concessions de la jurisprudence ont été, depuis 1832, singulièrement larges, — si on les oppose aux prescriptions de la loi qu'elle était censée appliquer.

Observons en outre que, depuis 1847, le « buisson de sophismes », dans lequel la spéculation était prise et d'où la jurisprudence cherchait à la dégager, s'est éclairci d'une assez heureuse façon. L'empirisme économique des premiers temps a disparu; le fantôme du « vendeur à découvert » s'est évanoui; nous n'avons plus désormais devant nous qu'un obstacle : la morale d'État. La morale d'État, qui prétend connaître, comme on sait, du bien et du mal social, imposer sa métaphysique aux citoyens et les rendre vertueux en dépit d'eux-mêmes, admet la spéculation sous toutes ses formes; mais le jeu proprement dit lui est odieux; elle se réserve donc le droit de distinguer dans toute transaction la spéculation, qui est utile et qu'elle approuve, du jeu, qu'elle ne reconnaît pas; ce droit « d'investigation et d'appréciation souveraines » semblait même sacré jusqu'ici, et aucune jurisprudence n'avait osé l'en dépouiller.

On l'a osé pour la première fois, à la Chambre des députés, dans la séance du 17 mars. La Chambre a-t-elle, sur l'instigation de M. Naquet, poussé trop loin le libéralisme? Encore une fois, nous ne le croyons pas. La question à résoudre est, en résumé, celle-ci :

La loi prétend, — à tort ou à raison, — réprimer les jeux de Bourse, et elle croit y arriver en désarmant l'agent de change contre ses débiteurs insolvables. Eh bien, existe-t-il *légalement* des jeux de Bourse? Autrement dit, *le jeu*, dans la spéculation moderne telle que l'a constituée l'évolution économique des cinquante dernières années, est-il une chose qu'on puisse discerner, distinguer, ou seulement définir?

Et si cette définition est impossible, si cette distinction n'existe pas, la loi a-t-elle le droit de désarmer, c'est-à-dire de punir l'intermédiaire qui ne l'a point faite? La Chambre a répondu négativement; essayons de résumer, pour finir, les principes et les arguments sur lesquels ce vote excellent s'appuie.

IV

Une société anonyme se fonde et émet des actions; elle a publié ses documents, distribué ses programmes; il s'agit de mines à exploiter, d'un canal à creuser ou d'un chemin de fer à construire; ou bien je suppose que cette société anonyme est l'État, que les titres qu'elle offre au public s'appellent *rentes* au lieu de s'appeler *actions*, et qu'au lieu de puiser leur valeur dans des revenus industriels variables, ces titres donnent un revenu fixe, fondé sur la garantie sûre de nos ressources budgétaires. Au point de vue des conditions dans lesquelles l'émission s'opérera, ce sont deux cas identiques.

A qui cette société, — groupe industriel ou entité politique, — s'adressera-t-elle? A l'épargne? Cela est impossible. Admettons qu'il s'agisse d'une affaire purement industrielle, quelles garanties offre-t-elle au moment où on la fonde? De combien de dangers n'est-elle pas menacée? A-t-on bien pesé toutes les chances du succès qu'on ose prédire? Et si les éléments matériels sont favorables, a-t-on, du côté du personnel dirigeant qui les doit mettre en valeur, les mêmes sûretés? Ne sera-t-on point gêné tout d'un coup par une gestion mauvaise, entravé par une révolution politique, trahi par un remaniement imprévu de tarifs douaniers? La clientèle timide du « comp-

tant » pèse tout cela ; aussi ne pourra-t-on la convaincre qu'à la longue, quand on aura mis sous ses yeux, au lieu de beaux aperçus scientifiques et de séduisantes hypothèses, les réalités sonnantes des premiers bilans : il faut attendre.

Supposons même que cette société soit l'État; il y a là des garanties d'une solidité incomparable, que l'industrie privée n'offre point. Et cependant les mêmes inconvénients se reproduisent : ce n'est plus, cette fois, la défiance ou l'hostilité de l'épargne qui est à redouter, mais sa lenteur et le morcellement de ses ressources. Combien de semaines, combien de mois durera le drainage de ces innombrables ruisseaux d'or dont se compose le courant de la fortune publique? On ne sait. L'épargne cependant hésite, calcule, compare; ses apports sont lents et modiques; et le temps presse.

C'est ici que le spéculateur intervient; il a étudié soigneusement l'affaire, il en a supputé ou pressenti les chances de succès, et il vient offrir à l'industrie, ou à l'État, non l'appui de ses capitaux (je veux supposer qu'ils ne suffiraient point à l'acquisition directe et immédiate des titres émis), mais l'appui de son propre crédit.

Grâce à l'ingénieux mécanisme du *report*, qui lui permettra d'emprunter de quinzaine en quinzaine — ou de mois en mois, suivant la nature des titres émis, — le capital nécessaire au payement de ces titres, il deviendra nominalement acheteur de valeurs qu'il est incapable d'acquérir et pourvoyeur responsable — par voie d'emprunt — de capitaux qu'il n'a point.

L'emprunteur primitif, —gouvernement ou société anonyme, — a donc en face de lui deux hommes : le spéculateur, c'est-à-dire l'actionnaire, ramassant par grandes masses sur le marché du terme les titres nouveaux et trouvant à chaque liquidation dans les capitaux flottants du marché les ressources dont il a besoin; et le capitaliste ou reporteur, apportant les ressources à l'actionnaire sur une garantie déterminée, qui est la propriété temporaire du titre circulant. Le report est donc un prêt sur titres, périodiquement renouvelable et dont les conditions sont, à chaque liquidation, réglées par la situation du marché, aux risques et périls de l'acheteur.

Qu'on observe ici le rôle singulièrement fécond de la spéculation. Placée entre deux forces économiques nécessaires l'une à l'autre, et que la méfiance ou l'ignorance empêchent de s'associer, d'une part le capital, d'autre part l'industrie représentée par une société qui émet des actions, ou par un État qui émet des rentes, elle en est le trait d'union; elle les joint d'une façon instantanée et définitive, puisque la pratique régulière et continue du *report* permet de renouveler indéfiniment la jonction.

Ajoutons qu'il n'y a, en cette opération, de dangers et de responsabilités que pour la spéculation elle-même. L'emprunteur, du moment que son émission a réussi, n'a plus rien à redouter de personne; à qui s'adressera le spéculateur sans argent, pour faire face aux engagements contractés? Au prix de quels sacrifices conservera-t-il sa « position » sur le carnet de l'intermédiaire? Il n'en a cure. La souscription est couverte! Cela suffit. La spéculation a promis la somme demandée; si elle manque à ses promesses, c'est aux banquiers concessionnaires de l'emprunt ou aux capitalistes reporteurs de se défendre; l'emprunteur, préalablement pourvu par eux, reste étranger à ces soucis; ils ne l'atteignent plus.

La situation du prêteur d'argent — ou reporteur — n'est pas moins sûre. Il a pour gage de son prêt un titre dont il peut ignorer ou suspecter la valeur; mais que lui importe? L'essentiel est qu'il perçoive un gros report, — et il est toujours libre de marquer ses exigences avant de conclure l'affaire, — et qu'ensuite il trouve dans la solvabilité de l'intermédiaire la garantie du remboursement de la somme qu'il prête : l'agent de change lui offre cette garantie.

Le spéculateur assure donc à l'industrie les ressources dont elle a besoin, au capital la sécurité et l'irresponsabilité qu'il cherche. Et que résulte-t-il de cette intervention, que la loi méconnaît cependant et condamne? Que le capital et l'industrie, au lieu de se chercher laborieusement, s'unissent d'une façon naturelle, nécessaire et permanente; que leur collaboration ne résulte plus d'une rencontre accidentelle, ne dépend plus de ces mille hasards sur lesquels la confiance et la sympathie d'un public très divisé se fondent; mais qu'elle est le produit d'un con-

trat dont la spéculation a formulé les termes et dont, à ses risques et périls, elle garantit le respect.

« Interdire les marchés à terme », disait en 1862 le député Larrabure, « ce serait frapper au vif le crédit de l'État. On a été émerveillé de la facilité avec laquelle les emprunts de la guerre de Crimée et de la guerre d'Italie se sont faits et placés ; mais s'imagine-t-on par hasard qu'ils se seraient placés si vite et si aisément avec les seules transactions du comptant? Vous auriez mis vingt-cinq ou trente ans à les placer ainsi ; ou plutôt, n'ayant que la ressource de les placer au comptant, vous ne les auriez pas faits. Il en est de même des énormes capitaux qui ont servi à construire nos canaux, nos chemins de fer. Supprimez demain les marchés à terme, et vous verrez vos travaux chômer. »

On en pourrait dire autant des emprunts de la dernière guerre, et en général de toutes les émissions dont nous avons été témoins depuis dix ans. Sans doute, elles ont été plus nombreuses, plus considérables et plus imprudemment lancées que les capitalistes prévoyants ne l'eussent souhaité, nous payons depuis un an les frais de cette imprudence ; mais n'est-ce pas le sort, et en quelque façon le signe de tout progrès, que d'être trahi par un abus ?

Des exemples que je viens de citer, une observation importante se déduit : c'est que le marché à terme, qui est une convention essentiellement logique et utile entre gens qu'une circonstance quelconque engage ou oblige à *retarder* le paiement d'une dette, peut n'être ni moins logique ni moins utile dans certains cas où l'impuissance de payer est absolue, et où il ne sert qu'à l'acquisition fictive et temporaire de valeurs dont l'intervention périodique d'un prêteur devra garantir la possession. Le spéculateur sans argent, qui reçoit des titres et s'engage à trouver indéfiniment de quoi les payer dans la bourse du reporteur, est donc, au début d'une entreprise, plus utile que le rentier lui-même, muni de ses timides capitaux. Les achats qu'il fait sont fictifs , dit-on. Cependant, qui niera que ces achats fictifs n'aient une fin sérieuse, s'ils suffisent, par exemple, à couvrir une souscription nationale et à épargner à l'État les déceptions

et les lenteurs d'un classement qui souvent n'est point achevé au bout de plusieurs années?

C'est justement ici que la loi crée à l'agent de change une position inextricable.

Supposons, en effet, que l'agent, supérieur à de mesquines préoccupations d'intérêt, soit dominé par le souci de ne rien faire qui puisse porter atteinte à la légalité et à la dignité de son rôle, non plus qu'à la sécurité de ses bailleurs de fonds; supposons qu'il se soit donné pour mission idéale de toujours distinguer, dans le pêle-mêle des négociations à terme, le spéculateur sûr dont il est le mandataire officiel, de l'agioteur que la loi lui ordonne d'écarter. Le moyen le plus simple consisterait à suivre le texte de cette loi et à ne conclure d'opérations à terme que suivant la lettre des arrêts de 1724 et 1785, ce qui le conduirait peu à peu, comme on sait, à n'en plus conclure du tout. Mais peut-on exiger de l'agent qu'il apporte dans l'exercice de sa profession un désintéressement si extraordinaire et dont les tribunaux eux-mêmes le dispensent? Il n'ignore pas, en acquérant une charge, que les marchés à terme « réputés sérieux », — fussent-ils conclus à découvert, — sont tolérés; tous ses collègues tirent de cette source des profits considérables, et le prix énorme de sa charge est fondé sur le bénéfice même de cette tolérance; son attention devra donc se borner à ce seul point : n'accepter que les affaires dites *sérieuses,* que la jurisprudence protège; écarter les marchés fictifs qui, en cas de non-paiement, le laissent désarmé.

Eh bien! l'agent de change pourra-t-il faire cette distinction? Je ne le pense pas; on peut même dire qu'à partir du jour où la grande industrie et les emprunts d'État ont trouvé dans la spéculation à découvert un appui tellement important que le rôle de l'épargne devenait nul à côté d'elle, la possibilité de définir le « jeu de Bourse » est devenue elle-même une fiction. Jusqu'à la Restauration, qui marque chez nous l'avènement de la grande industrie, cette distinction pouvait à peu près se faire; on avait un critérium valable : la faculté de paiement des titres achetés, ou la faculté de livraison des titres vendus. Où est le critérium sur un marché où désormais il sera possible d'être un très utile et

très sérieux spéculateur, en ne « levant » jamais les titres qu'on achète?

L'agiotage et la spéculation vont dorénavant se confondre à ce point que non seulement leurs opérations seront, à l'origine, extérieurement pareilles, mais que les conclusions en seront identiques; ils différeront par des nuances tellement insaisissables que, peu à peu, on ne saura plus ni apercevoir ni même concevoir la ligne de démarcation qui les sépare. On nous dit bien que la spéculation moderne, si elle affecte les formes de l'agiotage, est du moins un agiotage sérieux, fécond, qui a son origine dans l'étude approfondie des sujets qu'il embrasse, et pour fin le succès des entreprises auxquelles il s'est attaché ; mais ce sont là des mots. Il faudrait, en réalité, pour distinguer le joueur du spéculateur, que je visse clair dans leurs consciences ; il faudrait, chaque fois qu'une opération m'est confiée, savoir si cette opération est un coup de dé ou le fruit d'une combinaison honnêtement mûrie ; et il me serait d'autant plus difficile de faire cette distinction, que souvent le spéculateur ne l'a point faite en lui-même, et qu'une série d'opérations ordonnées par lui peut contenir, intimement mêlés, ces différents caractères qu'on me prescrit de distinguer. Enfin, si la spéculation à découvert aide au classement des émissions, comment l'agioteur, dont la fonction est précisément de spéculer à découvert, ne se prévaudra-t-il point de l'avantage d'avoir contribué à cette œuvre utile? Comment refuserez-vous à une catégorie d'opérateurs une qualité que vous concédez à l'autre, quand il est avéré que ces deux espèces d'hommes ne diffèrent que par d'intimes nuances psychologiques, qu'aucun œil ne peut atteindre?

A cela on répond que l'agent de change surpris par un client insolvable est invisiblement fautif; une « couverture » suffisante, déposée à temps chez l'agent, permettrait toujours, dit-on, de parer aux dangers que de brusques affaissements de cours peuvent créer sur le marché, et ôterait du même coup à l'intermédiaire le souci des distinctions à faire. Soit; mais est-il possible à l'agent de change de s'assurer toujours en temps utile le dépôt de ces couvertures? Les affaires à la Bourse se font avec une

rapidité extrême : les cours, sur certaines valeurs, ont une très grande mobilité ; les minutes, les secondes, en certains cas, sont de l'or. Est-il possible que, dans cet entraînement général des esprits, dans cette exaltation quasi maladive de toutes les activités, la « position » de chaque spéculateur soit surveillée de telle sorte que l'agent ou ses commis sachent, à un instant quelconque de la Bourse, si la couverture d'un client compromis suffit encore ou ne suffit plus? Laissant de côté les cas, — malheureusement moins rares qu'on ne pense, — où des couvertures promises n'ont pas été livrées, je crois pouvoir affirmer qu'il n'y a point d'agent au Parquet qui ne perdît en peu de temps sa meilleure clientèle, s'il s'avisait de donner à chaque ordre qu'on lui passe quelques secondes de sage réflexion et de discuter un crédit, dans l'instant où l'agitation et la fièvre du marché lui laissent à peine la liberté d'entendre et le temps d'écrire... Ajoutons à cela que le client engagé est souvent un banquier, c'est-à-dire le représentant d'un groupe, petit ou grand, de spéculateurs anonymes ; il gagnera d'autant plus aisément la confiance de l'agent que, étant banquier, il a ou est censé avoir des ressources plus larges et un honneur commercial à défendre ; en outre, sa clientèle étant divisée, les risques qu'il court le sont aussi, et telle position, lourde en apparence, peut n'exposer l'agent à aucun péril, s'il y a vingt ou trente personnes qui la supportent.

Enfin, le même client peut être engagé chez plusieurs agents à la fois et sa position *entière* peut n'être jamais connue d'aucun d'eux ; ceux-ci peuvent donc ou ne point tenir assez compte de garanties qu'ils ne soupçonnent pas, et qui sont à côté d'eux, ou croire, sur un faux rapport, à l'existence de garanties qui ne sont nulle part. Qu'il y ait eu, depuis deux ans, de la part des agents, une docilité trop grande sur ce point, une tendance trop marquée à ne point discuter des crédits très discutables, personne n'osera le nier, et d'ailleurs les châtiments subis ont été pour le moins égaux aux fautes commises ; ce qu'on peut hardiment nier, c'est que l'agent le plus sage ne soit point continuellement exposé, — dans les conditions matérielles et morales où ces sortes d'affaires se traitent, — à être trompé sur le sens d'une opération, sur la nature des risques qu'il court,

sur la réalité des garanties qu'on lui promet, — en un mot, débordé.

Il n'est pas jusqu'aux interprétations libérales dont les tribunaux ont, depuis 1847, entouré la loi, qui ne présentent les plus gros inconvénients. On a généralement admis que l'état de fortune du débiteur suffisait à prouver la réalité ou l'inanité de ses engagements ; mais sur quelle base cette appréciation repose-t-elle ? Sur le prix même des titres négociés. Par exemple, on estimera qu'un spéculateur qui a une fortune de 250,000 francs ne peut avoir sérieusement acheté 200 Suez, qui coûtent presque cette somme. Est-ce là une appréciation raisonnable ? Il est permis d'en douter. Du moment qu'une spéculation peut être utile, sérieuse, et se résoudre indéfiniment, comme nous l'avons vu, en des paiements de différences, est-il juste de fonder l'authenticité d'un marché sur l'hypothèse d'une acquisition qui ne sera jamais effectuée ? Est-ce là un critérium qu'on puisse invoquer positivement?

Mais l'agent de change n'est pas le seul atteint par les erreurs de cette singulière jurisprudence; elle engendre, en dehors du Parquet, quelques anomalies singulières.

D'abord une anomalie générale, qu'on a citée souvent et sur laquelle le moraliste ne saurait trop insister. Puisqu'il suffit à un spéculateur d'aller au delà de ses ressources pour que le magistrat admette en sa faveur, aux dépens de l'agent de change créancier, l'exception de jeu, tout homme qui entre à la Bourse sans y apporter une incorruptible honnêteté a le droit de faire ce calcul : « Si je spécule selon mes moyens, je cours de graves dangers ; si je dépasse mes moyens, je cesse d'en courir aucun. La loi me menace si je cherche à justifier, par la prudence de mes opérations, la confiance de mon mandataire ; au contraire, si je m'ingénie à la tromper, et si j'y réussis, elle m'absout... »

N'est-il pas vrai que la morale d'État a des effets admirables ?

Supposons même qu'un honnête homme, après une série d'opérations malheureuses, ne puisse pas payer son agent ; celui-ci l'inquiète, le presse, le menace ; notre homme prend alors un parti bien simple : il menace à son tour : « Soyez pru-

dent, dit-il, ou j'invoque l'exception de jeu ! » Ce qui signifie : « Je suis honnête, et par conséquent condamnable ; mais je m'en vais, si vous insistez, simuler une filouterie qui me sauvera ; honnête, je tomberais sous le coup de la justice ; malhonnête, je sors indemne de ses mains ; méfiez-vous. »

Il semblait jusqu'ici que les avocats n'eussent d'autre rôle que de faire des innocents ; voici que la morale d'État leur impose le devoir, plus délicat, de faire des coupables... Dans un jugement rendu le 30 juin 1874 par la cour d'appel de Toulouse (1), il est établi, à la charge du sieur D***, que « celui-ci s'est livré, sans doute, à des opérations aventureuses, mais qu'il ne s'est pas donné le tort, *qu'il semble pourtant revendiquer,* d'avoir enfreint les défenses de la loi en jouant sur la hausse et la baisse des effets publics... »

Le lecteur me permettra de lui présenter ce considérant comme un chef-d'œuvre ; on y voit un accusé, anxieux d'échapper aux charges d'une dette qu'il a légitimement contractée, « revendiquer des torts qu'il n'a pas », et le ministère public employer tout son zèle à convaincre le prévenu... d'innocence.

Enfin, de l'article 1965 dérive une dernière anomalie, sur laquelle il est d'autant plus intéressant d'insister que les divers commentateurs de notre législation boursière ne semblent pas l'avoir aperçue. L'article 75 du Code de commerce, reproduit par le règlement de la chambre syndicale des agents de change (tit. I[er], chap. v, articles 45 et 46), contient la disposition suivante :

Les agents de change peuvent s'adjoindre des bailleurs de fonds intéressés, participant aux bénéfices et aux pertes résultant de l'exploitation de l'office et de la liquidation de sa valeur.

Cet article ajoute bien que « le titulaire de l'office doit toujours être propriétaire, en son nom personnel, du quart au moins de la somme représentant le prix de l'office et le montant du cautionnement » ; mais cette disposition même n'est pas toujours strictement observée ; beaucoup d'agents sont montés au parquet sans être propriétaires de ce capital ; quelques-uns

(1) H. Mettetal, p. 35, op. cit.

ne possédaient rien ; peut-être doit-on ajouter foi au témoignage de boursiers qui affirment qu'on a vu des agents « monter au parquet » avec des dettes.

A quoi se réduit alors la participation de l'agent « aux pertes résultant de l'exploitation de son office »? A peu de chose, dans beaucoup de cas ; presque à rien, dans quelques-uns. Cela n'empêche pas l'agent d'être seul maître chez lui et de diriger souverainement des affaires dont le résultat peut ne concerner, à peu de chose près, que ses associés. Dans une société librement formée, cette contradiction ne se produit guère ; l'influence des commanditaires est constante ; la soumission, tout au moins la docilité du titulaire leur est assurée : son existence commerciale dépend de cet accord. Il n'en est pas de même dans les sociétés d'agents de change. Nommé par le ministre des finances, l'agent dispose librement des fonds de ses commanditaires, sans relever de l'autorité d'aucun d'eux. Libre à eux de se dégager, s'ils soupçonnent une gestion mauvaise ; mais cette défiance suppose l'exercice d'un contrôle, et ce contrôle est illusoire dans la plupart des cas. Supposons en effet que le capital social, à un moment donné, soit compromis, et qu'un associé, informé du danger qu'il court, veuille s'y soustraire : le peut-il, avant l'expiration du contrat qui le lie à l'égard de l'agent de change, surtout si le danger survient au milieu d'une crise, dans un moment où « l'argent se cache », où les évènements se précipitent, défiant toutes les prévisions, devançant au jour le jour les critiques les plus attentives? Puis, les raisons générales que j'ai indiquées précédemment et qui rendent si difficile à l'agent lui-même la saine appréciation d'un « crédit » ne s'appliquent-elles pas à plus forte raison au simple commanditaire? On sait que les « parts » d'offices d'agents de change sont souvent vendues à des capitalistes assez étrangers aux choses de Bourse, et que le souci d'une telle surveillance embarrasserait fort ; aussi, la plupart s'en remettent-ils aveuglément à l'agent du soin de mener à bien leurs affaires.

De cette situation contradictoire résulte un inconvénient des plus graves. Supposons qu'un client, compromis dans une liquidation désastreuse, suspende ses paiements et oppose à

l'agent « l'exception de jeu »; la loi consacre cette prétention, et le magistrat se conforme à la loi; voilà une somme énorme perdue... mais par qui? Est-ce par l'agent, coupable d'avoir prêté la main à ces « manœuvres illicites » d'agiotage que le législateur et le moraliste réprouvent? Nullement, mais par un groupe de bailleurs de fonds inoffensifs, dont le seul crime est d'avoir laissé se conclure, à leurs dépens, des opérations qu'ils n'avaient ni le moyen *ni le droit* d'empêcher, et d'avoir donné leur confiance à un officier public, dont le ministre des finances avait, pour plus de sûreté, consacré le choix... La morale d'État a-t-elle pesé cet argument?

Je ne prétends pas que le législateur ait eu tort de vouloir écarter de ces offices les risques et les aventures du marché libre; la compagnie des agents de change est officiellement instituée en vue des « placements » mobiliers de l'épargne; elle a pour principale mission d'éclairer et de préserver les petits capitaux; les garanties pécuniaires et morales qu'elle offre, à cet égard, servent à justifier le monopole dont elle jouit; elles en sont le prix. On pourrait demander, il est vrai, si cette mission hautement morale que le législateur semble avoir voulu attribuer à l'agent de change est compatible avec les nécessités modernes de son état, et si les concessions de plus en plus larges dont il jouit n'ont pas précisément pour effet de mettre en péril cette sécurité et cette indépendance qui sont à la fois l'honneur de sa profession et la justification de son privilège. On pourrait demander encore si le rôle légal de l'agent de change ne se trouve pas compromis, tout ensemble dans son prestige et dans sa raison d'être, au contact de ces habitudes nouvelles dont l'économie politique et la jurisprudence s'accommodent peut-être, mais dont l'épargne timide a le droit de déplorer l'envahissement?

L'épargne et la spéculation s'appuient sur des intérêts dissemblables, parfois opposés; est-il prudent que ses intérêts opposés soient confondus dans une même main? C'est là une autre question considérable, dont nous préférons réserver l'examen; nous demandons simplement ceci : les responsabilités qui pèsent sur l'agent de change n'atteignent-elles que la personne de l'agent de change? Non; et c'est justement de quoi les

tribunaux ne semblent point se soucier; un agent de change qui n'a engagé dans son office que la moindre partie de sa fortune peut sortir à peu près indemne d'une catastrophe qui ruine ses commanditaires, et que son imprudence seule a provoquée; on veut le punir, et pour cela on ôte à des associés innocents et irresponsables le droit de recouvrer l'argent qui leur est dû! Si un agent a manqué aux devoirs de sa charge, et qu'on veuille l'en punir, est-il nécessaire de recourir à d'aussi tortueuses combinaisons? Qu'on lui inflige une amende personnelle, qu'on le suspende, qu'on le destitue; mais au moins qu'on distingue entre une faute morale qui mérite un châtiment, et un contrat commercial conclu en bonne forme, au nom de gens dont le désaveu de la loi lèserait iniquement les droits, et qui appelle par conséquent, quelles qu'en soient la nature et l'intention, la consécration des tribunaux.

V

En résumé, quand on examine notre législation boursière dans les diverses phases de son histoire, quand on analyse avec impartialité les circonstances historiques d'où elle est sortie, on arrive à se convaincre qu'elle ne mérite ni la déférence superstitieuse ni le zèle que beaucoup d'hommes d'État lui témoignent. Une institution ne peut défier les révolutions et les années qu'autant qu'elle repose sur certains principes de justice absolue, de vérité universelle et définitive, inaccessibles à l'influence changeante des évènements: notre législation boursière ne peut revendiquer d'aussi pures origines.

La nature même des considérations auxquelles les gouvernements ont obéi, depuis 1724, en créant ou en modifiant les diverses parties de cet édifice, en explique suffisamment la fragilité: au fur et à mesure que ces considérations purement fiscales ou politiques étaient condamnées par la raison économique ou désavouées par la morale, l'édifice perdait quelques pierres; l'effrondrement est aujourd'hui complet.

Et d'ailleurs cette caducité n'apparaît nulle part aussi claire-

ment que dans l'histoire même des diverses concessions à l'aide desquelles cette législation, à peine née, fut lentement et clandestinement détournée de son but primitif; cette histoire nous montre d'abord que l'opinion publique, en demandant aujourd'hui des réformes, ne fait que persévérer humblement dans une voie où la jurisprudence l'avait devancée, et presque toujours soutenue, depuis 1810; elle nous fait voir ensuite, et c'en est là le côté le plus instructif, combien ont été dissemblables, contradictoires, incertains, les arguments juridiques sur lesquels cette jurisprudence a essayé, d'année en année, d'étayer ses arrêts. Or, que prouvaient ces dissemblances, ces incertitudes, ces contradictions? L'insuffisance des lois, sans doute; mais aussi, et surtout, la nécessité, sentie par tous, d'y porter remède à tout prix. C'est précisément parce que ce libéralisme défendu s'imposait à sa conscience, que le magistrat, n'en trouvant la formule inscrite nulle part, s'efforçait d'en découvrir l'intention partout.

La loi qui va définitivement mettre fin à ce désordre est donc une loi morale et juste. Elle est conforme tout ensemble aux règles du droit commun et aux enseignements de l'expérience; la Chambre des députés, en la votant, a prononcé le *Fiat lux* que depuis cinquante ans la Bourse et les tribunaux imploraient.

Souhaitons qu'elle mène à bonne fin cette entreprise, et que son deuxième vote, — déjà trop attendu, — soit la franche confirmation du premier. L'opinion publique le réclame, et l'on doit croire que le Sénat n'hésitera point à le ratifier.

Émile BERR.

L'ANCIENNE

MER INTÉRIEURE D'AFRIQUE

SON VÉRITABLE EMPLACEMENT — SA DISPARITION GRADUELLE

Au v[e] siècle avant notre ère, une mer intérieure existait dans la profondeur des terres de Libye. L'emplacement précis, la longueur de ce bras de mer, jusqu'à certains faits minutieux tels que le phénomène des marées qui se faisaient sentir de la Méditerranée au fond du golfe, ainsi que la présence, à l'entrée de la baie, d'une île que les eaux couvraient et découvraient dans la même journée, ont été soigneusement décrits par les anciens géographes. Nous possédons encore de précieux détails sur un grand fleuve qui venait aboutir à cette mer, sur son origine, sur son parcours, sur la nature du pays qu'il traversait, sur son embouchure enfin, dans la baie de Triton. Jusqu'en deçà de l'ère chrétienne, les témoignages abondent, se confirment et se complètent mutuellement; dans tous les textes, on ne peut relever la moindre contradiction.

A partir de l'époque de Ptolémée, cependant, il n'est plus fait mention de la baie de Triton; ou bien, si quelque auteur en parle, tel qu'Edrisi au xii[e] siècle de notre ère, c'est comme d'une légende dont le souvenir se serait perpétué dans la contrée, mais dont il serait impossible de contrôler l'exactitude. La mer de Triton, croyait-on, avait disparu sans nous laisser aucune trace, aucun indice de sa présence sur les côtes de Libye.

Au xviii[e] siècle seulement, des savants tels que Shaw et

Remell qui étaient restés longtemps dans le pays, ou qui connaissaient à fond les anciens géographes, essayèrent de déterminer l'emplacement de la mer intérieure d'Hérodote et de Scylax. Leur attention se porta sur les dépressions sahariennes des Chotts ; ils voulurent y voir les lais de l'ancienne mer historique.

Tout récemment le projet de la mer intérieure de M. Roudaire a fait revivre la question en lui donnant l'importance d'un grand travail à accomplir. Le monde scientifique s'est livré à de longues et intéressantes discussions sur l'emplacement exact de l'ancienne mer, et sur le point plus particulier de son identification avec les Chotts actuels, sans aboutir toutefois à une conclusion définitive. En présence de l'impossibilité où l'on se trouvait de concilier le texte des anciens géographes avec les données fournies par l'examen des pays que l'on pouvait seuls étudier, beaucoup se demandaient même si cette mer de Triton avait jamais existé. Il était difficile, pourtant, d'admettre que les anciens se fussent trompés d'une manière si unanime.

Si la géographie de la Tunisie entière nous avait été plus familière, la question eût été résolue sans débat. Hérodote, Scylax, Pomponius Méla, Ptolémée, disaient vrai. C'est nous, les modernes, qui, ne possédant pas tous les termes du problème, étions dans l'imposssibilité absolue d'en trouver la solution.

Exposer les connaissances des anciens sur la baie de Triton; démontrer l'erreur des géographes qui ont voulu voir dans telle ou telle partie de l'Afrique les restes de cette ancienne mer ; parler des découvertes géographiques récentes dues aux explorations qui ont suivi l'occupation de la Tunisie ; prouver qu'elles nous permettent non seulement de résoudre la question de la mer de Triton, mais encore d'affirmer que cette mer existe de nos jours, tel est le but de ce travail. Ce sera le résultat de deux années d'étude et d'observations recueillies dans le centre et le sud de la Régence.

I

Les documents les plus anciens que nous possédions sur l'ancienne mer intérieure d'Afrique remontent au v[e] siècle avant notre ère. Racontant les péripéties du voyage des Argonautes, Pindare est amené à nous dire que le chef de l'expédition, Jason, fut poussé par les vents contraires sur les côtes de Libye, qu'il vint échouer sur les bas-fonds de la baie de Triton et ne put regagner la haute mer qu'avec difficulté, et grâce aux indications d'un triton. Hérodote (1) mentionne aussi ce détail curieux du voyage des Argonautes ; il se montre en outre plus explicite et plus précis en ce qui concerne l'emplacement de la baie de Triton. D'après lui, le grand golfe ou baie de Triton était situé dans le pays des Libyens. A l'entrée du golfe se trouvait une île, l'île de Phla. Un grand fleuve avait son embouchure dans la baie ; il portait, comme elle, le nom de Triton. Au sud de ce fleuve vivaient les Machelyes ; ils étaient nomades et bergers. Au nord, les Libyens étaient laboureurs ; ils avaient même construit une ville sur la rive occidentale du golfe. Toutes ces données sont confirmées et complétées trois siècles plus tard par Scylax. Dans son *Périple de la Méditerranée,* il nous apprend que le grand golfe de Triton s'avance vers l'intérieur des terres, qu'il se divise en deux parties : l'une, la Petite Syrte, l'autre, plus reculée à l'intérieur, le lac Triton dans lequel se trouve l'île Triton. Les vaisseaux peuvent aller de la mer dans l'intérieur du golfe. « Vers l'intérieur des terres, dit Scylax, se trouve le grand golfe de Triton qui renferme la Petite Syrte ; surnommée ainsi de l'île Cercinna, et le lac Triton, avec l'île Triton, ainsi que l'embouchure d'un fleuve du même nom. L'entrée du lac est étroite, on y voit une île au reflux de la mer, et souvent alors les vaisseaux ne peuvent plus y pénétrer. Ce lac est considérable, les bords en sont habités par les peuples de Libye dont la ville est située sur la côte occidentale. » Deux siècles après Scylax, la baie de Triton avait à peu près le même aspect. Pomponius Méla,

(1) *Histoire*, livre IV.

qui écrivait l'an 43 de l'ère chrétienne, répète ce que dit Scylax, mais sans nous donner de nouvelles indications. « Le golfe de la Syrte (1) est dangereux non seulement à cause des bas-fonds, mais encore à cause du flux et du reflux de la mer. Au delà de ce golfe de la Syrte est le grand lac Triton, qui reçoit les eaux du fleuve Triton. On l'appelle aussi lac de Pallas. » Procope, au contraire, va nous donner des notions précises sur la longueur de ce bras de mer : « Tous les jours, dit-il, la mer s'avançait sur le littoral aussi loin qu'un bon piéton pourrait le faire en un jour ; le soir, elle rentrait, laissant le rivage à sec. Les nautoniers pénètrent alors sur le continent, qui prend pendant tout ce temps l'aspect d'une mer, et y naviguent tout le jour. » Par les écrits d'Hérodote, de Scylax, de Pomponius Méla et de Procope, nous avons des notions certaines sur l'emplacement du golfe de Triton, sur sa communication avec la mer, sur ses dimensions, sur l'existence d'un grand fleuve qui vient y aboutir ; dans les livres de Ptolémée nous allons trouver des renseignements sur les sources de ce fleuve, sur les particularités de son cours, et même sur la région qu'il traverse. « Le fleuve Triton, dit-il dans la seconde table de l'Afrique, prend sa source au mont Οὐσαλέτον (Vasaletus) ; sur son parcours, trois lacs s'échelonnent ; le lac Triton, le lac de Pallas, le lac de Libye. Au pied du mont Vasaletus commencent les terres stériles, le désert de Libye. » Ptolémée fait couler les eaux du fleuve Triton dans ces trois lacs avant qu'elles aient pu atteindre la mer.

Si l'on veut résumer les données précédentes, on voit qu'il ressort clairement de l'ensemble de ces passages : 1° l'existence sur les côtes de Libye d'une baie s'enfonçant dans l'intérieur des terres aussi loin qu'un bon piéton pourrait fournir de chemin en un jour ; 2° la communication de cette baie avec la mer par un goulet resserré, rendu plus étroit encore par la présence d'une île que les eaux découvrent à leur reflux ; 3° l'embouchure dans cette baie d'un grand fleuve, le fleuve Triton, qui a sa source au mont Οὐσαλέτον (Vasaletus), l'échelonnement sur le parcours de ce fleuve de trois lacs : les lacs de Pallas, de Libye et de Tri-

(1) *De Situ orbis*, VII.

ton, sur la rive occidentale desquels habitent des peuples laboureurs qui y ont même élevé une ville, tandis qu'au midi vivent des peuples exclusivement nomades et bergers.

Tels sont les détails géographiques qui nous ont été fournis sur la mer intérieure de Libye; ils sont nets et précis, et il semble au premier abord que la question de l'emplacement de la baie de Triton doit être un des problèmes de géographie ancienne les plus faciles à résoudre. Il en a été autrement cependant, et il n'a pas fallu moins que les explorations multiples du pays, conséquences de l'expédition tunisienne, pour venir clore un débat qui durait depuis deux siècles.

Depuis l'époque de Ptolémée, de grands changements se sont produits sur les côtes de Libye. Un travail de transformation dans les contours du littoral s'est accompli, le plus important sans conteste de tous ceux qui ont eu lieu dans le bassin méditerranéen. Le grand bras de mer que les anciens appelaient baie de Triton, a disparu : de Hammamet à Tripoli, les marins qui longeaient la côte ne voyaient nulle part les eaux de la Méditerranée se mêler à celles d'un lac intérieur; nulle part les explorateurs ne trouvaient trace quelconque d'un ancien lac ni d'un détroit qui pût faire supposer qu'autrefois la mer s'avançait en anse profonde dans l'intérieur du continent. Tous les géographes modernes admettaient cependant, sans contestation aucune, l'existence, aux temps historiques, de cette mer intérieure. Devant le grand nombre et la concordance des témoignages anciens, il n'était guère possible de conserver le moindre doute : mais, malgré le luxe de détails dont les géographes d'autrefois avaient accompagné leurs descriptions, malgré la clarté de leurs textes, tous ceux qui, jusqu'aujourd'hui, ont voulu déterminer l'emplacement exact de la baie de Triton se sont vus singulièrement embarrassés. Où trouver, sur la côte tunisienne ou tripolitaine, une zone de terrain qui satisfît à toutes les données des auteurs anciens?

L'attention des géographes et des explorateurs fut tout d'abord attirée vers la région des Chotts. Là, en arrière d'un isthme de 18 kilomètres d'épaisseur qui le séparait de la mer, s'étendait, de Gabès au méridien de Biskra, un long cha-

pelet d'arides lagunes nommées Chotts et dont les principaux étaient le chott Fedjedj et le chott Rharsa en Tunisie, le chott Melrhir en Algérie. En aval du chott Fedjedj, le plus rapproché de la mer et dans l'épaisseur même de l'isthme de Gabès, prenaient naissance trois cours d'eau : l'oued Akareit, l'oued Hamma, l'oued Gabès. Dès le XII[e] siècle de notre ère, Edrisi fait communiquer l'oued Gabès avec le lac. Au siècle dernier, Shaw, chapelain de la factorerie anglaise d'Alger, auteur d'un des ouvrages les plus importants que nous possédions sur l'Afrique du Nord, émit l'idée que l'oued Gabès ou même l'oued Hamma pourrait bien être le fleuve Triton. Un autre auteur anglais, Rennell, qui a publié un ouvrage sur la géographie d'Hérodote (1), adopte les idées de Shaw. Il va même jusqu'à voir dans le lit actuel de l'oued Akareit, qui, par l'escarpement de ses bords, forme une ligne tranchée sur le reste de la plaine, l'ancien thalweg, l'ancienne communication entre les eaux de la mer et celles du lac. Avec les données géographiques incomplètes du XVIII[e] siècle, il devenait impossible de chercher ailleurs le parcours du fleuve Triton. L'oued Hamma, l'oued Gabès, l'oued Akareit, sont les oueds les plus considérables de cette partie de la côte. Cependant aucun de ces cours d'eau, de quelques kilomètres de longueur, ne pouvait être assimilé au grand fleuve Triton qui coulait dans le lac Pallas, le lac de Libye et le lac de Triton. De plus, d'après la direction de la rivière de Gabès et la topographie de la région où elle coule, il est physiquement impossible que cette dernière ait communiqué à une époque quelconque avec le lac Triton.

On a voulu également identifier avec le fleuve de ce nom un autre fleuve de l'Afrique, le Gir, que Ptolémée mentionne dans sa table IV consacrée à l'Afrique intérieure, et qui est aujourd'hui l'oued Djeddi. « Le Gir, dit Ptolémée, aboutit d'un côté au mont Usargala et de l'autre à la gorge Garamantique ; il a un embranchement qui va former le lac des Tortues ; le Gir, se perdant alors, reparaît plus loin et forme une autre rivière dont l'extrémité occidentale va former le lac Nuba. » Tandis que le

(1) *Geographical system of Herodotus.*

fleuve Triton, dit d'autre part très explicitement Ptolémée, « prend sa source au mont Ousselet, trois lacs s'échelonnent sur son parcours; du lac de Libye, le fleuve coule dans le lac de Pallas et le lac de Triton; son embouchure est dans la petite Syrte, au nord de Tacape. » Cela laisse supposer que le lit de ces trois lacs était au-dessus du niveau de la mer, et rend dès lors inadmissible l'hypothèse que le chott Melrhir puisse être un de ces trois lacs; le chott Melrhir étant, en effet, à une altitude inférieure d'une vingtaine de mètres au niveau de la mer, il devient matériellement impossible que le courant du fleuve ait pu remonter de l'intérieur du continent vers le golfe de Gabès pour s'y jeter.

De même est-il impossible de voir l'île de Phla, que la mer couvrait et découvrait au temps de Scylax, dans la presqu'île du Nifzaoua qui s'avance dans le chott Melrhir, et de prendre Tozeur pour la ville des Libyens, située sur la rive occidentale du lac Triton. On ne comprendrait pas comment le Nifzaoua, qui fait partie intégrante de la terre ferme et qu'une chaîne continue de montagnes relie au soulèvement calcaire qui court tout le long de la côte, aurait pu être une île il y a quinze cents ans.

Une nouvelle hypothèse s'est fait jour également, qui reportait l'ancienne baie de Triton à plus de 800 kilomètres à l'est de Gabès, sur la côte tripolitaine. On invoquait certains passages de Strabon, de Lucien, les indications de la table de Peutinger. Malheureusement, cette théorie a contre elle l'autorité de tous les géographes contemporains de la mer intérieure. L'emplacement nouveau qu'on assignait à la mer d'Afrique, près de la ville de Bérénice, ne satisfaisait à aucune des données des anciens géographes. Depuis Gabès jusqu'à Benghazy, la côte se développe avec le même aspect uniforme. Le littoral est un long ruban sablonneux, coupé d'oasis, limité à quelques kilomètres de profondeur par une chaîne continue de collines et d'ondulations calcaires. En arrière de cette zone intermittente d'oasis et de sables, commence le Sahara. Des hauteurs qui séparent la zone désertique de la zone à moitié fertile du littoral, descendent des oueds presque toujours à sec. Çà et là seulement des sebkhas, dont les plus importantes sont celles situées au sud

de Zarzis, interrompent la monotonie de la contrée. Rien, dans les minces cours d'eau qui se jettent dans la mer ou dans les sebkhas ne peut rappeler le grand fleuve Triton, qui avait sa source au mont Ousselet et qui s'écoulait dans trois lacs avant d'atteindre la mer; rien dans la configuration du littoral, dans la nature du sol, ne peut permettre d'identifier cette côte monotone et aride au pays si varié d'aspect situé sur l'une et l'autre rive du fleuve et du lac Triton. Nulle part, enfin, il n'existe un indice quelconque de cette île de Phla située à l'entrée du détroit de la baie de Triton.

II

Ainsi qu'il est facile de le voir, on s'est toujours obstiné à chercher l'emplacement de l'ancienne mer intérieure au golfe de Gabès actuel, ou à l'est de ce golfe. Jusqu'ici il n'était venu à l'esprit de personne de remonter un peu plus au nord de cette ville et de demander au littoral de la Tunisie centrale les vestiges de la baie de Triton qu'on recherchait en vain dans l'extrême sud de la régence de Tunis et dans celle de Tripoli. Il est vrai de dire qu'en ce qui concerne cette portion de la Tunisie, les notions géographiques que nous possédions étaient à peu près nulles. Sur les cartes, l'immense plaine s'étendant du Sahel aux hautes montagnes de l'Ouest, était laissée en blanc. De toute cette région, on n'avait guère parcouru que les routes de Tunis et de Sousa à Kaïrouan. Le long de ces deux routes, les explorateurs avaient soigneusement relevé les lieux de leur passage, rigoureusement déterminé les distances de ces lieux entre eux ; leurs indications étaient d'une grande exactitude, et depuis, elles ont été d'une réelle utilité aux colonnes mobiles qui ont eu pour mission de battre le pays. Mais les voyageurs avaient dû suivre les routes des caravanes, subordonnées elles-mêmes, comme cela a lieu dans toute l'Afrique du Nord, aux points d'eau. Un attrait particulier faisait d'ailleurs toujours prendre ces routes aux archéologues qui exploraient la région. Les diverses couches de population qui se sont succédé dans le pays se sont, depuis un temps immémorial, groupées autour des

sources et des cours d'eau, et toutes les villes, tous les gros bourgs de l'époque romaine se trouvaient dans leur voisinage. Aussi, de vastes espaces situés loin des points obligés de passage ne nous étaient pas connus. Des régions entières, la Khroumirie, le Srâa-Ouartan, la zone située entre Gafsa, Feriâna et l'Algérie, n'avaient pas été explorées, et à la veille de l'expédition tunisienne, M. Drapeyron (1) pouvait présenter au public comme une nouveauté géographique la description du pays Khroumir. Sur les diverses cartes qui, à l'occasion de la guerre de Tunisie, virent le jour tant en France qu'en Allemagne, en Italie et en Algérie, la mention « régions inexplorées » s'étalait en larges lignes au nord et au midi de la latitude de Kaïrouan, absolument comme s'il s'était agi d'une de ces régions équatoriales qui s'étendent du Congo au lac Tchad et aux Grands Lacs. Aux portes de l'Algérie, cette fraction de la région tunisienne était restée un pays aussi inconnu que certaines portions de l'Asie Mineure, de l'Arabie ou du grand plateau central du continent asiatique. Il est juste de reconnaître que cette ignorance si complète devait être attribuée en grande partie aux difficultés fort sérieuses qu'avait à surmonter tout voyageur qui avait conçu le projet de pénétrer jusqu'à Kaïrouan. Trop heureux d'avoir obtenu l'autorisation du bey et surtout d'avoir vu cette autorisation ratifiée par les autorités religieuses de la ville, le téméraire explorateur ne songeait guère à aller étudier sur place, ce qu'il n'aurait d'ailleurs jamais pu faire sans danger, la configuration du sol ou les particularités géographiques de la région qui entourait Kaïrouan. Aussi était-il impossible d'arriver par l'inspection seule des cartes à se faire une idée du système hydrographique de la Tunisie centrale. Quelle était l'origine, la direction, la terminaison des cours d'eau qui sillonnaient ce pays? Existait-il un système hydrographique indépendant pour le centre de la Tunisie, comme il en existait un pour le nord et le sud de la Régence? Quelle était l'orientation des montagnes? Où se trouvait la ligne de partage des eaux du bassin de la Medjerdah, du bassin des Chotts et de la région intermédiaire? Les cartes

(1) Études sur la Khroumirie. *Revue de géographie*, août 1879.

reproduisaient assez exactement certaines portions du bassin de la Medjerdah et l'ensemble du bassin des Chotts, mais elles étaient muettes ou ne donnaient que des indications contradictoires pour tout ce qui était du domaine de la Tunisie du centre. A ce point de vue, elles étaient bien l'interprète fidèle des doutes et des perplexités des géographes. Sur la carte dressée par l'état-major français du ministère de la guerre, d'après les indications de Von Falbe et du capitaine Pricot de Sainte-Marie, on voyait tracées des montagnes ou des sebkhas aux contours indécis, des fragments d'oueds reliés les uns aux autres par une série de pointillés hypothétiques, ou même isolés; de grands espaces surtout étaient laissés vides de toute indication. Ni les cartes allemandes, ni les autres cartes françaises ou algériennes ne s'accordaient entre elles. Deux points seulement paraissaient mis hors de toute discussion : l'existence en aval de Kaïrouan de deux grandes dépressions où s'accumulaient les eaux, — l'une au nord, indiquée sous le nom de lac Salé, ou de lac Kelbiah; l'autre, au midi, sous le nom de sebkha de Sidi-el-Hani. Les dimensions du lac Kelbiah variaient avec chaque carte; mais toutes nous le montraient comme très peu étendu, situé fort avant dans l'intérieur des terres, à une distance minimum de 30 à 35 kilomètres du littoral, et ne recevant aucun affluent important. La sebkha de Sidi-el-Hani, par contre, beaucoup plus considérable, était séparée de la mer par toute l'épaisseur du soulèvement calcaire qui constitue le Sahel. De grandes rivières, marquées comme ayant leur source près du méridien de Tébessa, l'oued Mansour, l'oued Chérita, venaient y déverser la plus grande partie des eaux descendues des montagnes de l'intérieur.

Telles étaient les données géographiques que l'unanimité des cartes pouvait faire supposer comme reposant sur un certain fond de vraisemblance. Malheureusement, ces indications n'étaient basées sur aucune relation d'explorateur ni sur aucun document.

Tous ceux qui ont accompagné nos colonnes expéditionnaires et qu'intéresse l'étude de la géographie purent constater, dès les premiers pas faits dans l'intérieur du pays, que ces données

étaient absolument fausses. Une colonne avait reçu pour mission de contourner le lac Kelbiah. Il fut reconnu tout d'abord que ce lac, si peu étendu sur les cartes, avait des dimensions cinq ou six fois plus considérables. Il fallut près de trois jours pour en faire le tour. Les relevés topographiques exécutés depuis lors donnent à son périmètre un développement de 50 kilomètres. C'est le lac le plus considérable de l'Afrique du nord ; il a de l'eau en toute saison et peut porter de grosses barques de pêche. Mais ce qui, à l'époque dont nous parlons, frappa surtout l'attention, fut sa forme vraiment singulière. Le lac, dans son ensemble, ne pouvait guère mieux être comparé qu'à une bouteille dont la partie évasée serait tournée vers Kaïrouan et le goulot très long vers la mer. Du côté de la terre, la nappe d'eau s'arrêtait à 14 kilomètres nord-ouest de Kaïrouan ; du côté de la mer, il n'était pas possible d'en préciser les limites, ou plutôt ces limites variaient dans une même année, suivant les saisons, et d'une année à l'autre, suivant la quantité de pluie tombée. Le niveau des eaux du lac n'était pas constant. Aux eaux les plus basses, c'est-à-dire pendant les fortes chaleurs de l'été et après plusieurs années de sécheresse (c'était le cas précisément pour l'année 1881), l'extrémité du goulot se trouve à 16 kilomètres de la mer et se prolonge par un thalweg sans berges qu'on nomme l'oued Menfès, jusqu'à une sebkha voisine de la mer, la sebkha de Djériba. Un cordon littoral de formation toute récente et n'ayant pas plus de 1,200 à 1,500 mètres d'épaisseur sépare la sebkha de la mer. Pendant l'été et dans les années ordinaires, c'est-à-dire toutes les années où de grandes pluies ne viennent pas s'abattre sur la contrée, le lit de l'oued Menfès est à sec; un pointillé de verdure, tranchant sur l'aspect grisâtre et dénudé du reste du pays, révèle seul l'existence d'un thalweg où puissent venir s'écouler les eaux. Quelqu'un qui, partant d'Erghéla, voudrait suivre ce thalweg en s'enfonçant dans l'intérieur des terres, le verrait, après quelques kilomètres de parcours, se diviser en plusieurs branches et enserrer le pays comme dans les mailles d'un réseau. Parmi ces diverticules, les uns vont se perdre dans des bas-fonds, des marécages ou de petites sebkhas, mais le bras principal mène

directement au lac de Kelbiah. La sebkha de Djériba, dans laquelle se déverse d'autre part le lit de l'oued Menfès, est aussi, en temps ordinaire, à peu près à sec. Mais viennent les pluies, et aussitôt le niveau des eaux du lac s'élève, le goulot s'allonge vers la mer, le lit de l'oued Menfès s'emplit et déverse les eaux du lac Kelbiah dans la sebkha de Djériba. Celle-ci, inondée aussi, déborde sur le pays et, par des solutions de continuité existant encore dans le cordon littoral, envoie le trop plein de ses eaux à la mer.

Tels furent les nouveaux faits géographiques que l'exploration de cette région fit connaître. Comme on le voit, ils différaient singulièrement des anciennes données. Non moins importantes furent les découvertes en amont du lac de Kelbiah. Ceux qui ont fait le chemin de Sousa à Kaïrouan se rappellent encore la surprise qu'ils éprouvèrent lorsque, quelques kilomètres avant d'atteindre la ville, ils virent se développer sur la route deux grandes sebkhas, allongées en forme de fuseau parallèlement l'une à l'autre, et ayant la même orientation que le lac Kelbiah. Non loin d'elles, deux autres sebkhas de moindres dimensions se trouvaient côte à côte, séparées des premières par de simples ondulations de terrain. Les unes ni les autres n'étaient mentionnées sur les cartes. L'ensemble de ces sebkhas couvre un espace de 9 kilomètres et, à l'époque des pluies, ne forme plus qu'un immense bourbier. Tout d'abord on crut avoir affaire à un groupe de sebkhas isolées en pleine terre, mais on ne tarda pas à reconnaître qu'elles se continuaient au midi avec un long cours d'eau venu de l'ouest et appelé dans le pays l'oued Zéroud. Les sebkhas n'étaient qu'une énorme dilatation de ce cours d'eau, et les indigènes, qui connaissaient bien ce détail, avaient donné à ces deux bras d'un même fleuve le nom d'oued Bagla.

En combinant ce qu'on avait sous les yeux avec les indications fournies par les cartes, on fut conduit à admettre que l'oued Bagla se jetait dans le lac de Sidi-el-Hani; mais des explorations ultérieures vinrent montrer que ces deux bras se réunissaient en un lit unique, que ce lit unique remontait toujours vers le nord-est dans la direction du lac Kelbiah et venait enfin

y aboutir par une sorte de canal étroit, à berges élevées de plusieurs mètres. Ces découvertes renversaient toutes les idées reçues. Le lac Kelbiah devenait donc le réservoir des eaux descendues de l'Atlas tunisien, amenées à lui par l'oued Bagla. Par contre, la sebkha de Sidi-el-Hani, malgré sa vaste étendue, n'était plus qu'un grand bassin intérieur, ne recueillant que les eaux tombées à la surface même de la sebkha ou celles de quelques oueds peu importants et dont le plus considérable, l'oued Cherita, fut reconnu plus tard n'avoir qu'une trentaine de kilomètres de parcours.

Pour avoir une idée complète du système hydrographique du lac Kelbiah, il restait à connaître l'étendue de l'oued Bagla et de ses divers affluents. Dans le pays, les opinions étaient partagées sur l'origine et le parcours de cette grande artère, sur le nombre et la direction de ses affluents. Ce n'est pas que le problème n'eût, maintes fois, piqué la curiosité des indigènes et des Européens. A Sousa et sur la côte, les gens du pays qui connaissaient tous les détails relatifs à la nappe d'eau du Kelbiah s'étaient souvent demandé d'où sortait le grand fleuve qui se déversait dans ce lac. Tant qu'il ne pleut pas, l'oued Bagla, comme tous les grands oueds de l'Afrique, est à sec; mais rien n'égale la violence impétueuse de ses eaux, dès qu'un orage éclate dans la région des plateaux. On le voit alors charrier des tentes, des chameaux, des chevaux. La crue est si rapide, que les caravanes qui traversent son lit peuvent être surprises par l'arrivée soudaine des eaux et entraînées avant d'avoir atteint le bord opposé. Les riverains du lac avaient pu remarquer que, parmi les objets entraînés, beaucoup appartenaient aux Hammémas, aux Fraichichs, tribus qui sont dans le voisinage de la frontière algérienne, et en avaient conclu que cette grande rivière venait de Tébessa même ou des environs. A cela, d'autres répondaient que des tentes et des chameaux appartenant aux tribus de l'intérieur, aux Zlass, aux Mejeurs, aux Khralifah-Sendacin, aux Ouled-Ayar, avaient été vues aussi au milieu des flots. Quelques années avant l'expédition française, un habitant de Sousa essaya de résoudre à lui tout seul la question. C'était un riche propriétaire, maître d'un immense

domaine au sud du lac Kelbiah, s'étendant sur les deux rives de l'oued Bagla. Au moyen d'une rigole creusée dans l'épaisseur des berges de l'oued, il était parvenu à détourner une partie des eaux qui, à l'époque des crues, se précipitent dans le lit du fleuve, et par un barrage intelligemment emménagé, il en pouvait régler le débit à volonté. Grâce à ce système d'irrigation, il était devenu l'heureux possesseur d'un des terrains les plus productifs de la Tunisie. Le désir lui prit de connaître la source première des eaux qui, en amenant la crue de l'oued Bagla, faisaient sa fortune. Il envoya un Arabe des tribus à sa propriété de Kroussiah, avec ordre d'entrer dans le lit de l'oued Bagla alors à sec, d'aller droit devant lui et de marcher jusqu'à ce qu'il n'y eût plus trace de lit quelconque. Au croisement de deux oueds, il devait, en cas de doute, remonter le thalweg qui lui paraîtrait le plus considérable, puis le redescendre et recommencer la même opération pour l'autre artère dont il aurait vu l'embouchure. Cet homme resta en route un temps assez considérable ; à son retour, il annonça qu'il avait pu suivre le lit de la rivière jusqu'à Laghouat. Cette version trouva peu de crédules sur la côte, et la question fut considérée comme n'ayant pas fait un pas.

Croyant les habitants de Kaïrouan mieux informés que ceux de Sousa, mon premier soin, dès notre arrivée dans la ville, fut de m'informer auprès des gens instruits de l'origine et du parcours de l'oued Bagla. « Cette rivière, me répondit le général M'Raboth, férik (gouverneur) de Kaïrouan et de tout le sud de la Régence, ne vient pas de Tébessa, comme le croient les habitants de Sousa et comme le disent les Fraichichs. Elle est formée de la réunion de deux grands oueds venus des montagnes du nord, à l'occident du Zaghouan : l'un s'appelle l'oued Zéroud, l'autre l'oued Marcuelil. Le premier a sa source au Kef-el-Raï, sur le plateau des Hamadas, le second au djebel (à la montagne) *Ousselet*, grand massif montagneux situé en amont de Kaïrouan. »

Les renseignements fournis par d'autres habitants de Kaïrouan ne différèrent pas beaucoup de ceux qui m'avaient été donnés par le général M'Raboth. Je crus d'abord à un désaccord

complet sur cette question entre les habitants des deux villes; mais les explorations ultérieures vinrent me montrer que l'opinion des gens de Sousa et celle des habitants de Kaïrouan étaient également fondées. Il n'a pas fallu moins de dix-huit mois d'explorations, dirigées en tous sens, pour trouver la vraie solution du problème. Comme les habitants de Sousa, ceux de Kaïrouan avaient raison. Toutes les eaux descendues de l'Atlas tunisien, depuis Tébessa jusqu'au Zaghouan, prennent deux directions différentes : celles qui tombent sur le versant occidental se dirigent vers le thalweg de la Medjerdah; celles qui descendent du revers oriental vont s'accumuler dans le lac Kelbiah, où les conduisent de grandes artères aboutissant toutes en définitive à l'oued Bagla. Les principales de ces rivières sont l'oued Fekka, l'oued Zbéita, l'oued Zéroud, l'oued Marcuelil. D'elles toutes, l'oued Marcuelil est la plus importante par la largeur du lit et par le volume des eaux qu'elle roule à l'époque des pluies, sinon par la longueur de son cours, bien que ce cours soit supérieur à celui de l'oued Zbéita et de l'oued Zéroud et ne le cède guère à celui de l'oued Fekka. L'oued Fekka, le plus méridional de ces oueds vient de Tébessa. L'oued Marcuelil, qui coule beaucoup plus au nord, à hauteur de Kaïrouan, forme, par sa jonction avec l'oued Zéroud, le lit de l'oued Bagla. Dans le haut de son cours, il contourne le pied de deux massifs, la Kessera et l'Ousselet, et ce sont les eaux qui se divisent sur la crête et qui descendent du versant occidendal de ces montagnes qu'il déverse dans l'oued Bagla.

Ainsi se trouvait désormais constatée l'existence, au centre de la Tunisie, d'un système hydrographique indépendant, le bassin du lac Kelbiah. Ce bassin ne le cède nullement à celui de la Medjerdah par sa surface. Il embrasse toute l'étendue du plateau compris entre Tébessa, le Zaghouan et l'extrémité méridionale de la presqu'île de Hammamet au nord, et les montagnes de Fériana, de Sidi-Aïsch et du Majoura au midi. Toute la plaine de Kaïrouan, à l'exception de la cuvette fermée de Sidi-el-Hani, lui appartient. La Tunisie du centre a son système hydrographique distinct, tout comme la Tunisie du nord et comme la Tunisie du sud.

Le régime des eaux dans la Tunisie centrale présente un intérêt particulier. Dans le nord, les oueds contiennent presque toujours et partout un filet d'eau; dans le sud, on ne pourrait certes pas dire des fleuves que ce sont des chemins qui marchent, mais, en revanche, ce sont bien des chemins où l'on marche; leur lit sablonneux et toujours desséché constitue les meilleures routes de la Régence et celles que prennent de préférence les caravanes. Le régime des eaux dans la Tunisie centrale tient du nord et du sud. Le lit des oueds renferme encore de l'eau, mais ce n'est que par places et d'une manière intermittente, les eaux qui, à l'époque des pluies, tombent sur le plateau central de la Tunisie s'écoulant, de thalwegs en thalwegs, jusqu'au lit du Zéroud et du Marcuelil. Le rendez-vous général est la plaine de Kaïrouan. Là, le Zéroud et le Marcuelil se réunissent. Un premier lac apparaît sur leurs parcours, la sebkha de l'oued Bagla, tantôt à sec, tantôt pleine d'eau, suivant la saison; puis, un deuxième lac contenant toujours de l'eau, le lac Kelbiah, relié, lui aussi, à une troisième cuvette, la sebkha de Djériba, et c'est seulement après avoir traversé cette série de lacs, que les eaux venues de l'oued Zéroud et du Marcuelil vont se mêler, et cela malgré la formation d'un mince cordon littoral, à celles du golfe de Hammamet.

III

En présence de ces découvertes, il devenait intéressant de saisir les rapprochements qui pouvaient exister entre ce nouveau système hydrographique et l'ancien fleuve Triton; il n'était nullement téméraire de se demander si les lacs ou les sebkhas s'échelonnant sur le parcours de l'oued Marcuelil n'avaient pas quelque analogie avec les lacs qui se trouvaient sur le parcours du fleuve Triton, et si le lac Kelbiah lui-même avec les deux sebkhas qui le continuent en amont et en aval, n'étaient pas les lais de l'ancienne mer intérieure. On va voir si le moindre doute peut encore exister sur une question jadis si contestée.

L'oued Marcuelil est formé, à l'origine, de la réunion de deux

branches : l'une a sa source au mont de la Kessera, l'autre au mont *Ousselet*. Le fleuve Triton, dit Ptolémée, naît au pied du mont *Ousselet*, Οὐσσαλύτον ὄρος. Ses eaux, avant de se rendre à la mer, se déversaient dans les lacs de Libye, de Pallas et de Triton. A la sebkha actuelle, formée par l'oued Bagla, correspond le lac de Pallas; au lac Kelbiah et à la sebkha de Djériba correspondent le lac de Libye et le lac Triton. Nous savons, d'autre part, que le pays traversé par le fleuve Triton présentait un aspect différent au nord et au midi de ce fleuve, que les peuples qui habitaient à l'occident étaient laboureurs, que ceux qui vivaient à l'orient étaient bergers et nomades, ce qui implique un sol moins productif, et ces détails étaient confirmés par le témoignage de Ptolémée, qui faisait commencer le désert de Libye au mont Ousselet. La chaîne des Ousselets envoie ses avant-monts dans la plaine de Kaïrouan; elle est contournée au midi par l'oued Marcuelil, avant que cet oued n'ait déversé ses eaux dans les sebkhas de l'oued Bagla. Au nord et au midi de cette chaîne, de même qu'au nord et au midi de l'oued Marcuelil et de l'oued Bagla, un véritable changement à vue s'opère : la nature des terrains, l'aspect général du pays, présentent un contraste saillant. La région nord est marécageuse et presque partout fertile. Elle renferme le terroir de l'Enfida et a été le siège jadis de villes importantes : Aggersel, Ulizippara, Horræa-Cælia; le pays était couvert de maisons, de fermes, ainsi que l'attestent les ruines qu'on rencontre à chaque pas. Aujourd'hui encore, elle est habitée par la tribu agricole des Ouled-Saïd et produit les plus belles moissons de la Régence. En dehors de l'Enfida, le reste du pays, des Souatirs aux monts de l'Ouest, au Zaghouan, au djebel Djougar et au djebel Zarès, est d'une fertilité exceptionnelle, et le bey auquel appartient la plus grande partie de cette région n'en afferme chaque portion que moyennant des redevances fort élevées. Le pays au sud, par contre, est sablonneux, couvert de dunes, surtout auprès d'Ali-Ben-Amara, inculte en très grande partie. Depuis le lac de Sidi-el-Hani jusqu'aux monts de l'Ouest, c'est une immense plaine coupée de longues bandes de terrains couverts de cactus. La population, formée par la tribu des Ouled-Ydir, y est très clairsemée. Il n'y vient que très peu de céréales,

et les Arabes ont donné au pays le nom significatif de Géhenna, le lieu maudit. Nulle part on n'y voit traces de villes romaines : quelques puits antiques, quelques constructions carrées construites en blocage ou en pierre de grand appareil, débris d'anciens temples ou de postes d'observation, c'est tout ce qui nous reste de la domination de Rome. Les ruines un peu compactes les plus rapprochés de l'oued Marcuelil sont celles de Haousch-Tascha (l'antique *Oppidum Tacianum*), et elles en sont situées à 50 kilomètres à vol d'oiseau, au pied des derniers blocs calcaires de l'Atlas tunisien. Elles appartiennent à la région des plateaux plutôt qu'à celle de la plaine. Dans la dernière carte allemande qu'il a publiée sur l'ensemble de la Tunisie et de l'Algérie, Kiépert a cherché à représenter la limite des terres cultivables et des terres sahariennes. Or, cette limite coïncide précisément avec le cours de l'oued Marcuelil ; c'est bien là, en effet, que tout voyageur qui aura battu le pays placera le commencement de la région désertique, et, devant cette précision des détails, rendra hommage à la sûreté des informations du géographe moderne, en même temps qu'il aura le plaisir de voir confirmées les données des géographes anciens.

En résumé, sources, parcours et embouchure du fleuve Triton, aspect du pays traversé, lacs dans lesquels il se déverse successivement avant de se rendre à la mer, tout se retrouve identique sur le parcours de l'oued Marcuelil et de l'oued Bagla. Il n'est pas jusqu'à certains noms cités par Ptolémée qui ne se soient conservés dans le pays. Le mot Οὐσαλέτον (Ousselet actuellement) a traversé dix-huit siècles sans subir la moindre altération. Celui de Kelbiah n'est que le mot Libye légèrement modifié (1). Quant aux détails qui nous ont été transmis sur les dimensions du golfe de Triton, sur l'étroitesse de sa communication avec la Méditerranée, sur l'île qu'on voyait au reflux des eaux, sur son emplacement dans la Petite Syrte, ils sont d'une extrême précision, et encore aujourd'hui il est permis d'en contrôler la rigoureuse exactitude. D'après Procope, la mer s'avançait dans

(1) Beaucoup de cartes l'écrivent même ainsi : Kelibyah ; dans le pays, on prononce également K'libyah.

l'intérieur du pays aussi loin qu'un bon piéton pourrait le faire en un jour. Aux eaux les plus basses, le lac mesure dans son plus grand diamètre 20 kilomètres ; lorsqu'il est en communication avec la mer, la nappe d'eau s'étend depuis Erghéla jusqu'à l'embouchure de l'oued Bagla dans le lac, c'est-à-dire sur un espace de près de 35 kilomètres, distance qui peut être considérée comme la moyenne parcourue dans une bonne journée de piéton. On peut aussi déterminer les limites de l'île de Phla, dont parlent Hérodote et Scylax, avec une précision toute mathématique. Le lit de l'oued Menfès se divise, quelques kilomètres après sa sortie du lac, en deux bras principaux qui contournent une sorte de tertre, long de 6 à 7 kilomètres sur 3 de large, et situé entre le lac Kelbiah et la sebkha de Djériba. Au centre même de ce long monticule se trouve un douar, et au couchant, sur ses dernières pentes, quelques ruines auxquelles les Arabes ont donné le nom d'Enchir Djemiah. La différence d'altitude avec les terrains environnants et sa situation entre les deux canaux d'écoulement de l'oued Menfès ne laissent aucun doute sur ce fait que, à une époque où le pays était couvert d'eau, ce tertre était une île. D'ailleurs il en est de même aujourd'hui lors des crues du lac Kelbiah. Quand les deux bras de l'oued Menfès s'emplissent et vont déverser dans la sebkha de Djériba le trop plein des eaux du lac, l'îlot apparaît limité au couchant par le lac Kelbiah, à l'orient par la sebkha Djériba, sur les côtés, au nord et au midi, par les deux canaux de l'oued Menfès et les sebkhas pleines d'eau situées à côté d'eux. Au milieu des bourbiers, des marécages, des nappes d'eau qui courent le pays, le tertre de Djemiah seul surnage, isolé, dominant la région inondée.

L'emplacement de cette île temporaire est bien le même où Hérodote plaçait l'île de Phla, c'est-à-dire à l'entrée de la baie de Triton, au milieu du détroit qui mettait en communication les eaux du lac et celles de la mer. L'île n'est séparée aujourd'hui du cordon littoral d'Erghéla que par l'épaisseur de la sebkha Djériba. La longueur de ce cordon littoral peut nous donner une idée exacte des dimensions de l'ancienne voie de communication entre les deux nappes d'eau de la Syrte

du golfe de Triton. Entre Erghéla et Enchir Béniana, le cordon littoral situé entre la sebkha de Djériba et la mer est de 6 à 7 kilomètres. Mais ce détroit était singulièrement rétréci encore par l'ancienne île de Phla. Dès leur entrée dans la baie de Triton, les eaux de la mer devaient se diviser au pied même de l'île, et c'est seulement par les deux étroits thalwegs qui constituent aujourd'hui les bras de l'oued Menfès qu'elles allaient se mêler aux eaux du lac. Ici encore est vérifiée l'exactitude des assertions de Scylax.

Un dernier point reste à éclaircir, et toutes les données anciennes auront trouvé leur place et leur confirmation. Les Libyens avaient élevé une ville sur le bord occidental du lac Triton. Cette ville est très probablement la même que celle dont parle Diodore de Sicile, et dont il attribue la fondation aux Amazones. La moderne Erghéla répond parfaitement à l'emplacement de la cité antique. Nous savons que la ville des Amazones était sur le lac Triton, et qu'en raison même de sa situation ces peuples lui donnèrent le nom de Chersonèse. Lorsque la baie était en communication avec la mer, Horræa-Cælia était située précisément à l'entrée du détroit, largement en flèche dans la baie, entre les deux nappes d'eau de la Petite Syrte et du lac Triton. Il ne reste aujourd'hui que bien peu de chose de la ville antique à laquelle Erghéla a succédé ; tout ce que nous pouvons conjecturer, c'est que par sa situation dans un pays de laboureurs, conséquemment riche en céréales, et par son emplacement à l'entrée de la Petite Syrte, Horræa-Cœlia devait être une sorte d'entrepôt. Son nom paraît d'ailleurs l'indiquer suffisamment et, dans la table de Peutinger où elle est signalée sous le nom d'Ad Horræa, on voit figurer un grand bâtiment à côté de ce nom.

IV

En même temps que cette question de la baie de Triton, qu'il me soit permis d'en résoudre une autre qui lui est intimement liée : je veux parler de la situation exacte des Syrtes. L'emplacement de la Petite Syrte est nettement déterminé par

Ptolémée et Scylax; c'est le golfe où se jette le fleuve Triton, c'est donc aujourd'hui le golfe de Hammamet où l'oued Bagla va se jeter. M. Guérin, dans la carte de la Tunisie qu'il nous a donnée à la suite de son livre intitulé « *Voyage archéologique dans la régence de Tunis* », identifie la Petite Syrte avec le golfe de Gabès. Sur la grande carte de l'Afrique ancienne éditée par les soins du ministère de l'Instruction publique, je vois le terme Syrtis Minor appliqué aussi au golfe de Gabès, celui de Syrtis Major à une courbure très évasée décrite par les côtes de la Tripolitaine, à l'occident de la Cyrénaïque. La cause de cette erreur est facile à expliquer. Puisqu'on identifiait l'ancien lac Triton avec les Chotts actuels, et que Scylax et Ptolémée plaçaient l'embouchure du fleuve Triton dans la Petite Syrte, il était naturel de supposer que la Petite Syrte correspondait au golfe de Gabès. Mais le passage de Scylax était mal interprété. L'auteur du *Périple de la Méditerranée* n'a jamais dit, ni laissé entendre, que la Petite Syrte fût à la hauteur de Gabès. Dans la description qu'il nous a laissée de l'Afrique, Scylax parle d'abord de l'île Brachion où croît le lotus, puis de l'île de Cercinna où se trouve une ville du même nom. « Vers l'intérieur des terres, ajoute-t-il, se trouve le grand golfe de Triton (κόλπος μέγας Τριτωνίτης), qui renferme la Petite Syrte, surnommée Cercinna, et le lac Triton ainsi que l'embouchure du fleuve Triton. »

Dans son ensemble, la côte tunisienne actuelle se dessine en une triple courbe dont les divers points saillants sont formés par le promontoire du cap Bon et le front des terres saillantes qui s'étendent entre Sousa et Sfax. La plus septentrionale de ces courbes s'appelait autrefois le golfe de Carthage ; c'est aujourd'hui le golfe de Tunis. Les deux autres courbes, plus au midi, sont le golfe de Hammamet et celui de Gabès. Entre ces deux bras de mer, au nord de Sfax, sont les îles Kerkenah. Ce sont ces deux golfes que les anciens géographes ont désignés sous le nom de Syrtes. Le golfe de Hammamet correspond à la Petite Syrte, le golfe de Gabès à la Grande Syrte. Les îles de Kerkenah étant placées entre les deux bras de mer, on comprend très bien qu'elles aient pu donner leur nom à ces deux golfes. Avec l'an-

cienne version, le fait serait beaucoup moins explicable, puisque les îles Kerkenah seraient situées en dehors des Syrtes. Mais, indépendamment des textes anciens que nous avons cités dans cette étude et qui se rapportent à la fois et au golfe de Triton et à la Petite Syrte, il en existe d'autres, relatifs, ceux-ci, aux Syrtes seules : tous viennent à l'appui de notre thèse. Décrivant successivement, et de l'Orient à l'Occident, les peuples qui habitent la Libye (1), Hérodote nous dit : « Après les Lotophages viennent les Machelyes qui mangent aussi du lotus ; leur pays s'étend jusqu'au fleuve Triton, qui se jette dans le golfe de ce nom. » Les Lotophages habitant le long de la côte, en face de l'île de Djerbah, le pays des Machelyes allait jusqu'à l'oued Bagla de nos jours, et correspondait au territoire actuel des Métellits, dont le nom n'est pas sans quelque analogie avec celui de Machelyes. Dans la guerre de Jugurtha, Salluste est amené à parler de Leptis, dont les habitants demandèrent une garnison romaine à Metellus le Numidique. « Leptis, dit-il, est située entre les Syrtes. On appelle ainsi deux baies presque à l'extrémité de l'Afrique, d'inégale étendue, mais soumises aux mêmes variations. Le peuple de Leptis, à l'exception de sa langue qui s'est altérée par la fusion avec le sang numide, a conservé généralement les lois et les usages de Sidon, et cela d'autant plus facilement qu'il vivait loin du centre de l'autorité royale, et que de vastes déserts le séparaient de la partie la plus peuplée de la Numidie (2). » A l'époque de Salluste, l'Afrique comprenait la Tunisie et la province de Constantine actuelle, et les Syrtes situées à l'extrémité de l'Afrique ne pouvaient être que le golfe de Hammamet et celui de Gabès. Il y avait deux villes du nom de Leptis : Leptis Magna, aujourd'hui Lebda, dans la Tripolitaine ; Leptis Parva en Numidie. La Leptis Parva est sur l'emplacement, à quelques centaines de mètres près, du village moderne de Lemta, entre Monastir et Sousa. Les ruines couvrent 4 kilomètres d'étendue. Or, Lemta est bien placée entre le golfe de Hammamet et celui de Gabès, au centre de l'angle saillant formé par la côte de

(1) *Histoire*, livre IV.
(2) Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXIX.

Monastir. Les vastes déserts qui séparent le littoral de ces deux golfes de la partie la plus peuplée de la Numidie, sont les immenses espaces incultes qui s'étendent du Sahel à la région des plateaux. Si les Syrtes avaient été réellement plus au Sud, la version de Salluste serait fausse. La partie la plus peuplée de la Numidie ne se serait nullement trouvée en arrière du littoral de Gabès et de la Tripolitaine. Derrière le mince chapelet d'oasis qui court le long de la côte, le Sahara s'étend à perte de vue jusqu'au Soudan. D'autre part, Leptis Parva faisait partie des « emporia » ou comptoirs commerçants de la côte. Polybe raconte que Massinissa, voyant le grand nombre de villes bâties autour de la Petite Syrte et la richesse du canton des « emporia », fut pris de jalousie en songeant aux revenus que Carthage en tirait. Depuis Mâhrès jusqu'à Tripoli, rien aujourd'hui ne laisse supposer que cette partie de la côte ait été si prospère autrefois. Il n'y a pas une seule ville importante sur le golfe de Gabès. A l'époque de Polybe, le littoral, comme aujourd'hui, n'était qu'une immense plage coupée de lacs desséchés et d'oasis. A l'exception de Tacape et de Gergis, je n'y vois pas d'autre localité digne d'être citée. Par contre, sur le golfe de Hammamet, depuis Enchir Béniana jusqu'à Mahédia, ce n'est qu'une longue promenade à travers des ruines. Horræa-Cælia, Hadrumète, Leptis Parva, Thapsus, Acholla, Sellectum, Ruspæ, Caput-Vada, s'échelonnaient sur cette côte. Le canton des emporia de Polybe n'est autre que le Sahel de nos jours.

Il n'est besoin d'aucun effort, d'aucune interprétation même, pour adapter les données des géographes anciens au nouveau bassin hydrographique du lac Kelbiah. Pas le moindre détail mentionné par eux qui ne se retrouve dans le pays même. Les textes mis jusqu'ici, — qu'on me pardonne l'expression, — sur un lit de Procuste, torturés, tronqués, pour aboutir en définitive à un aveu d'impuissance ou à l'expression d'un doute sur la véracité des géographes anciens, se trouvent tous être d'une exactitude absolue.

V

Même en dehors des documents que les auteurs anciens nous ont transmis, l'étude seule de la nature et de la configuration du sol de cette portion de la côte aurait permis d'affirmer que, à une époque très rapprochée de nous, la mer et le lac ne faisaient qu'une seule nappe d'eau. La côte tunisienne, depuis le commencement de la presqu'île du cap Bon jusqu'à Ksour-Sef, aux confins extrêmes du Sahel, n'est qu'une étroite plage, adossée à des blocs montagneux qui, comme dans le cap Bon, atteignent 5 à 600 mètres de hauteur, ou à des collines calcaires qui, comme celles du Sahel, sont élevées à peine de 40 à 60 mètres au-dessus du niveau des mers. Ce long ruban de rochers, qui court parallèle à la côte, n'est interrompu qu'en un seul point, au seuil d'Erghéla. Au nord de cette ville, les contreforts de l'Atlas, qui couvrent toute la presqu'île du cap Bon, s'arrêtent brusquement. De ce côté, le djebel Tekhroun, le djebel Abdurrhaman, sont les dernières roches qui fassent saillie au-dessus des terres environnantes. La côte est basse, sablonneuse en maints endroits, mais surtout marécageuse. Si d'Erghéla on se dirige dans l'intérieur du pays, on ne rencontre aucune éminence, aucune ondulation appréciable jusqu'à la chaîne des Souatirs qui forme la limite occidentale du lac Kelbiah. En maints endroits, les terres sont au-dessous du niveau de la mer. Les constructions blanches d'Erghéla, vues à mi-chemin du lac Kelbiah et de la mer, paraissent plus élevées que le reste des terres au milieu desquelles elles sont situées. La côte ne se relève un peu qu'à Béniana, au nord de Sousa, alors que les premières roches calcaires du Sahel commencent à proéminer au-dessus du sol. Entre ces deux points, Erghéla et Béniana, il existe une solution dans la continuité de la chaîne.

On dirait que les roches géologiques soulevées ont ici subi une sorte d'inflexion, éprouvé une sorte de fracture, entre les deux lèvres de laquelle sont venues se déposer des couches d'alluvions récentes. En aval du lac Kelbiah, et surtout jusqu'à la

mer, tout le pays n'est que marécages ; le terrain est tout déprimé de cuvettes et de sebkhas, dont les principales sont les sebkhas de Kroussiah, de Djémiah, de Halk-el-Menzel, de Djériba, reliées entre elles et au lac Kelbiah par les divers bras de l'oued Menfès. Si un soleil ardent n'évaporait rapidement, à la surface de ces dépressions, les eaux qu'y jettent les pluies, le littoral aurait absolument l'aspect que nous offrent nos côtes languedociennes découpées d'étangs qu'isole de la mer un isthme sablonneux. La formation du cordon littoral qui sépare aussi les sebkhas tunisiennes de la mer n'est pas complètement terminée. Sur un parcours de quelques kilomètres et une largeur de 12 à 1,500 mètres, qui représentent la longueur et l'épaisseur de ce cordon littoral, le sol est instable, tremblant, les sables mouvants ; en maints endroits, il y a quelques années, ils étaient encore recouverts par les eaux. Les caravanes qui allaient de Tunis à Sousa, et qui ne pouvaient prendre que la voie du littoral (puisque tout le pays n'est, à la saison des pluies, qu'un immense marécage), étaient obligées de laisser presque toujours dans les vases une partie de leur cargaison et de leurs chameaux. Pour rendre le passage moins dangereux, le bey a dû faire construire, il y a une vingtaine d'années à peine, une chaussée de pierres de 1,500 mètres de long, et des coupures ont dû être pratiquées dans la chaussée même pour permettre un libre écoulement des eaux du lac Kelbiah et des autres sebkhas vers la mer. Depuis lors, il y a eu beaucoup moins d'accidents à déplorer.

Quelqu'un qui, se basant sur les indications précédentes, se livrerait à une étude attentive des cartes, pourrait bien se rendre compte de ce qu'était autrefois la baie de Triton ; mais s'il tenait à en avoir une étude absolument nette, il devrait venir dans le pays à l'époque des pluies et s'installer, soit à Menzel, soit au fort Bélouar situé entre le lac Kelbiah et la mer, soit gravir les pentes de la chaîne des Souatirs, à hauteur de Bir-Késaret. Si la quantité de pluie tombée est peu considérable, le lac n'écoule que le trop plein de ses eaux dans les deux bras de l'oued Menfès ; les deux nappes ne sont réunies que par ces deux minces filets d'eau. Mais que les pluies persistent plusieurs

jours, ou seulement qu'un violent orage crève sur le pays; aussitôt les sebkhas s'emplissent, les eaux du lac Kelbiah, n'ayant devant elles aucun obstacle naturel, débordent en aval à droite et à gauche et vont mêler leurs eaux à celles des sebkhas voisines. Les sebkhas Kroussiah, Djémiah, Halk-el-Menzel, le lac Kelbiah, ne forment plus qu'une immense nappe d'eau qui s'écoule dans la mer à travers les fissures du cordon littoral.

Il n'est même pas nécessaire qu'un orage éclate sur les bords du lac pour amener une inondation générale. Brusquement, les riverains du lac ont vu, au milieu de l'été, par un ciel sans nuage, le niveau du lac s'exhausser, déborder et rouler son trop plein jusqu'à la mer. La raison de cette crue subite est facile à donner. Il suffit qu'un orage ait lieu du côté de Tébessa ou dans la région où s'échelonnent les sources des nombreux oueds qui par leur réunion forment l'oued Bagla, le long de la ligne de partage des eaux de la Medjerdah et du Marcuelil; on verra aussitôt le lit des oueds s'emplir, les eaux se précipiter avec un fracas et une furie tels que leur bruit, semblable à un roulement de tonnerre continu, se fait entendre à 10 kilomètres à la ronde. C'est à ce moment surtout que se produisent les accidents si redoutés des tribus nomades qui traversent les deux rives, et qui peuvent être surprises par la violence du courant avant d'avoir pu atteindre le bord opposé. Alors on assiste à un spectacle semblable à celui qu'offrait le pays à l'époque d'Hérodote ou de Scylax : la baie de Triton est sous vos yeux, avec ses anciennes dimensions, avec son île de Phla, et si des travaux d'art n'étaient venus contenir et endiguer les eaux, si ces dernières pouvaient, comme autrefois, se mêler librement aux flots de la mer, on verrait reconstitué l'ancien détroit, l'ancienne communication du golfe de Triton avec la Petite Syrte. Même, il y a quelques années, avant l'achèvement des travaux, on pouvait, des deux rives du lac, voir les grosses barques de pêche pénétrer de la haute mer dans les terres et venir y chercher le poisson qui devait servir à l'approvisionnement de Sousa. Comme au temps de Procope, les hardis nautoniers de Hammamet, de Sousa et d'Erghéla s'aventuraient sur le lac Triton et y naviguaient toute la journée.

Dans ces diverses circonstances, il est même permis de fixer les anciens contours de la baie de Triton. A l'occident, les eaux du Kelbiah s'étendent jusqu'au pied des monts Souatirs; à l'orient, jusqu'au pied des collines premières du Sahel et aux terres élevées du plateau d'El-Homk, qui montrent partout la trace de l'action érosive des eaux. De ce point extrême à la mer, la distance est de 50 kilomètres. Dans sa plus grande largeur, des collines du Sahel aux Souatirs, la nappe d'eau ne mesure guère plus de 10 kilomètres.

De l'embouchure de l'oued Bagla à la mer, elle présente d'ailleurs une épaisseur à peu près semblable. La baie de Triton n'a pu guère dépasser ces limites extrêmes à l'époque de Ptolémée, 50 kilomètres de long sur 15 de large, bornée qu'elle était dans l'intérieur des terres par les Souatirs, les collines du Sahel et le plateau d'El-Homk. Par l'écartement du pied de ces collines à hauteur de l'embouchure de l'oued Bagla, elle a toutefois communiqué, en prenant le lit même de cet oued, avec les sebkhas qu'il forme en aval de Kaïrouan; mais c'était à une époque, pas trop éloignée d'ailleurs, où l'emplacement de Kaïrouan était lui-même sous les eaux.

Il n'est pas malaisé de donner les causes qui depuis Ptolémée, ont amené la disparition de la baie de Triton et sa transformation en un lac intérieur à certaines époques de l'année. La principale de ces causes est la formation du cordon littoral d'Erghéla.

C'est encore un passage de Salluste qui va nous expliquer comment un isthme sablonneux a pu se former le long du littoral de la Petite Syrte (1). « Les eaux qui baignent les rives des Syrtes y deviennent très hautes; partout ailleurs, elles sont accidentellement tantôt profondes, tantôt basses. Quand la mer grossit, agitée par la tempête, ses flots entraînent de la vase, du sable et jusqu'à des pierres énormes dans les baies, *ce qui fait que leur configuration varie avec le vent.* » Ce reflux de la mer nous avait déjà été signalé par Scylax, puis par Procope. Les vents, d'autre part, agissent aujourd'hui comme jadis. Bien que,

(1) Salluste, *Jugurtha*, LXXIX.

pendant l'été, les vents dominants de cette portion de la Méditerranée soient toujours les vents du nord-nord-ouest, — ce que les anciens appelaient vents étésiens, — les vents du nord-est et du sud-est, surtout en hiver, s'y font sentir souvent et soulèvent dans la haute mer des vagues qui viennent se briser sur la côte d'Erghéla : sables et vases, s'accumulant à l'entrée de la baie, rétrécirent d'abord la communication primitive, puis finirent par séparer le golfe de Triton de la Petite Syrte.

Je ne crois pas que les charrois énormes entraînés par l'oued Bagla aient été pour quelque chose dans la production du cordon littoral lui-même. Les sables que l'oued roule à l'époque des pluies se déposent tous aujourd'hui dans le lac Kelbiah, et à une époque plus reculée, malgré la violence de ses crues, il n'arrivait certainement pas à les entraîner jusqu'à l'entrée de la baie. Le rôle négatif qu'a joué l'oued Bagla dans cette nouvelle formation géologique explique pourquoi le cordon littoral d'Erghéla, bien que remontant à deux mille ans et très antérieur à celui d'Aigues-Mortes, n'a pu acquérir l'épaisseur de ce dernier, due en grande partie aux atterrissements du Rhône.

La baie de Triton existerait encore d'une manière permanente au moins sous l'aspect qu'elle nous offre à l'époque des pluies, si une autre cause n'était venue en aide à la première. Dès que des îlots sablonneux, indices naissants du cordon littoral futur, eurent émergé au-dessus des eaux et retréci le canal de communication déjà si étroit, le lac ne reçut plus de la mer une quantité d'eau égale à celle qu'il perdait par l'évaporation. Le dessèchement de la baie commença ; les eaux se retirèrent dans les dépressions les plus profondes, les sebkhas de Djériba, Halk-el-Menzel, Kroussiah, Djémiah, le lac Kelbiah. Celles de ces dépressions dans lesquelles ne se déversait aucun affluent ne tardèrent pas à rester complètement à sec. Le niveau du lac Kelbiah lui-même ne cessa de baisser, et n'acquit son niveau actuel que lorsque, en raison de la réduction de sa surface, il ne perdit plus par l'évaporation qu'une quantité d'eau égale à celle qu'il recevait de l'oued Bagla et de ses divers affluents.

VI

A l'exception du bassin de la Medjerdah et de quelques districts fertiles du sud, la Tunisie n'est qu'un steppe, une région infertile, tantôt composée de terrains rocailleux prolongeant les montagnes dans la plaine, tantôt formée d'immenses plaines de sable rappelant nos plages européennes.

Le centre et le midi de la Régence sont bien toujours ce pays de vastes solitudes que Salluste en quelques mots a dépeint d'une manière si frappante. C'est toujours la région du désert dont les abords impraticables défendaient bien mieux les villes contre les entreprises de Metellus et de Marius que ne pouvaient le faire leurs remparts, leur armement et leur garnison. C'est encore le « terrain nu, inculte, sans eau, infesté de serpents et d'animaux carnivores que le manque de nourriture irrite (1) ».

La limite des terres propres à la culture et des terres plus favorables à l'élevage des bestiaux est à la hauteur de Kaïrouan. De même qu'autrefois c'était le fleuve Triton qui séparait la région désertique et la région habitée, c'est aujourd'hui le Zéroud et le Bagla. Seulement, toute la contrée depuis Kaïrouan jusqu'au Zaghouan demande d'immenses travaux pour être à même de produire ce qu'on est en droit d'espérer d'elle. Il faudra drainer, assainir toutes les terres qui s'étendent sur le pourtour du lac Kelbiah, depuis le Bagla jusqu'aux montagnes de l'ouest et à la mer, contenir, endiguer les eaux qui se répandent librement dans tout le pays, empêcher leur écoulement dans le golfe de Hammamet à l'époque des pluies. Restaurer les ponts, tracer des routes, creuser des puits et des citernes, relever les aqueducs, couvrir de constructions militaires ou civiles un pays où l'on peut aller du Zaghouan à Gafsa et à Gabès, — c'est-à-dire parcourir plus de 350 kilomètres, — sans rencontrer d'autres maisons que des kobbas (chapelles musulmanes), isolées et espacées de 25 à 30 kilomètres, est une œuvre qui va absorber une

(1) SALLUSTE, *Jugurtha*, LXXXIX.

notable partie de notre épargne et de nos sueurs. Les indigènes tunisiens, sur le compte desquels je suis loin de partager les préventions qui ont cours parmi beaucoup d'entre nous, nous ont précédés dans cette voie. J'ai parlé du barrage un peu primitif exécuté par un habitant de Sousa à l'embouchure de l'oued Bagla dans le lac Kelbiah, barrage auquel est due la fertilité de la plaine de Kroussiah. De semblables travaux ont eu lieu, à une époque encore très rapprochée, sur le Zéroud et le Marcuelil, un peu en amont de Kaïrouan, soit pour donner à la ville une quantité d'eau suffisante, soit pour permettre la mise en culture des terrains qui l'entourent. A l'époque de la grande prospérité de Kaïrouan, sous le règne des Aghlabites qui en avaient fait la capitale de leur empire, de gigantesques travaux furent entrepris. Quatorze grands réservoirs furent construits aux environs ou dans l'intérieur de la ville. Les sources du Chérichira furent captées dans le massif de l'Ousselet, et amenées par des aqueducs de 40 kilomètres de long. Les eaux qui coulaient dans le Marcuelil à la saison des pluies vinrent aussi s'engloutir dans ces réservoirs. A la vue des débris qui subsistent encore des constructions élevées par les Aghlabites, on peut s'expliquer la possibilité de l'agglomération, dans une région aride, d'une population de 400,000 âmes que comptait Kaïrouan en l'an 444 de l'hégire. Nous qui avons accepté la lourde tâche d'occuper le pays, nous n'avons qu'à nous inspirer des exemples laissés sous nos yeux par les Romains et les Arabes. Nous ne saurons jamais faire, malgré les progrès de la science, ni mieux ni aussi bien qu'eux. Quand nous aurons rendu à la culture les terres encore infertiles et marécageuses situées au nord du Kelbiah et du Marcuelil, quand nous serons parvenus à donner à cette contrée la population qu'elle comptait autrefois, nous aurons retiré tout le parti possible des ressources que peut offrir le pays et tous les avantages que peut nous procurer la présence, au centre de la Tunisie, de la grande nappe d'eau qui fut autrefois le golfe, puis le lac de Triton, et qui aujourd'hui est le lac Kelbiah.

Dr ROUIRE.

PETIT-PIERRE [1]

TROISIÈME PARTIE

IX

RETOUR INATTENDU

Petit-Pierre restait atterré. Il réfléchissait, il se souvenait. Tout à coup, il s'écria :

— C'est l'autre qui l'a tué !...

— Quel autre ? interrogea maître Claude.

— Le chasseur... qui nous avait surpris hier au soir, causant ensemble dans le chemin creux... qui s'était empressé de nous séparer, comme devinant le sujet de notre entretien... Je le vois encore, avec son regard soupçonneux, son geste menaçant, surtout pour Cochepain... Ce pauvre Cochepain, d'ailleurs, venait presque de me le nommer...

— Mais qui donc?

— Fautrat !

Maître Claude ne put se défendre d'un premier mouvement, qui confirmait, en quelque sorte, l'accusation de Petit-Pierre. Mais, le saisissant aussitôt par la main et l'entraînant hors du bois :

— Allons-nous-en ! Il ne faut pas qu'on nous aperçoive ici, qu'on sache même que nous y sommes venus...

Son élève le suivait en silence. Ils regagnèrent ainsi le vil-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

lage, d'un pas rapide, sans oser se communiquer leurs pensées.

— Pauvre père! murmura tout à coup l'orphelin. Oh ! je sais maintenant qui t'a frappé, qui t'a volé... Non! pas encore, ils étaient deux... S'il faut en croire les révélations incomplètes, hélas! de celui qui ne parlera plus...

— Ne te tourmente donc pas! interrompit Claude. Nous espérions une preuve... elle nous échappe... C'est une affaire ajournée, tu sais, jusqu'à vingt ans. Ne m'en demande pas plus aujourd'hui. Recommençons à vivre comme hier nous vivions, sans rien oublier, mais sans rien compromettre... L'heure de la justice arrive tôt ou tard pour les honnêtes gens... Sachons l'attendre...

— Attendre encore! gémit l'enfant.

— Oui, mais pas toujours! lui fut-il répondu. Je te le jure... Patience et courage!... Maintenant il faut que je te quitte, que je remonte tout droit vers l'école. Je te donne congé... Tiens! voici Nanon qui te cherchait, tout inquiète... Cours la rejoindre... N'ayons pas de secrets pour elle... En ce moment, d'ailleurs, il vaut mieux pour toi parler que te taire... Dis-lui tout, mais à elle seule... S'il survenait quelqu'un, plus un mot!...

Petit-Pierre, ainsi conseillé par le frère, fut reconduit par la sœur jusqu'à la maison. En dépit de sa curiosité, la brave femme ne voulut rien entendre avant que son *p'tioû* fût réconforté par un bon feu, par une bonne soupe. Alors seulement elle le questionna, elle le confessa.

Il ne demandait pas mieux que d'épancher à haute voix toutes les déceptions, toutes les colères dont son cœur, plus encore que son esprit, souffrait si cruellement depuis la veille au soir. Il raconta sa rencontre avec l'ivrogne, leur entretien brusquement interrompu, la scène de la tirelire, dans quel espoir maître Claude l'accompagnait à la cabane de Cochepain, comment ils l'avaient trouvé mort et, à coup sûr, assassiné...

— Par qui?...

— Par l'assassin de mon père!... conclut avec exaltation l'orphelin. Souviens-toi de l'horreur qu'il m'inspirait!... Un pressentiment, un instinct!

Et, comme pour mieux encore s'en convaincre lui-même,

avec une énergie croissante, il répéta par trois fois ce nom maudit :

— Faütrat!... Fautrat!... c'est Fautrat!...

Déjà Nanon, tout épouvantée, lui jetait une main sur les lèvres :

— Tais-toi!... Accuser ainsi sans preuves, et t'attaquer, toi, si faible, presque un enfant encore, et sans autres protecteurs que de pauvres gens tels que mon frère et moi!... t'attaquer à un homme puissant, dangereux, innocent peut-être, dans tous les cas très appuyé, très honoré... Un notaire! le notaire des riches et de messieurs prêtres... Oh! non, prends garde! Le mendiant est mort pour avoir trop parlé, tu le crois, du moins... Ne parle pas! ne menace pas! On te tuerait aussi!

— Ah! vous pensez comme moi!... s'écria-t-il.

La pauvre Nanon eût été bien en peine de répondre, si maître Claude, ayant terminé sa classe, ne lui fût venu en aide. A son tour, il sermonna l'enfant exaspéré :

— Calme-toi! Veux-tu donc te rendre encore malade? Que pourrons-nous sans preuves?... Un jour, elles ne manqueront plus... je te le promets de nouveau...

— Vous en avez donc entre les mains? demanda-t-il tout à coup.

L'instituteur ne put se défendre d'un certain embarras. Mais, prompt à le surmonter :

— Entre les mains, non! répondit-il avec un étrange sourire. Il faut compter sur les secrets d'outre-tombe... et sur la justice de Dieu, mon enfant...

Nanon avait également rougi. Avec une expression de visage analogue à celle de son frère, elle regardait le vieux fauteuil en façon de bergère où le jeune Sorel était assis.

— Quant à la justice des hommes, reprit maître Claude, elle n'existe guère, elle n'a jamais existé pour les petits, pour les déshérités, pour les faibles. Rappelle-toi la fable de *l'Agneau et le Loup*, mon pauvre agneau!... Ne deviens pas un loup, mais grandis, sois fort, travaille... et, pour commencer, mettons-nous tout de suite à l'ouvrage... Tu ne retourneras plus à l'école... C'est ici, seul à seul, que s'achèvera ton éducation première...

sans compter les leçons de l'ami Gérard... Nous ferons de toi un homme, va!... N'oublie rien, mais ajourne tout ce qui t'attarderait en chemin... N'était-ce pas convenu? Que ce soit résolu de nouveau, pour n'y plus revenir jusqu'à ta majorité... Je te le recommande... Nanon t'en supplie...

Petit-Pierre se laissa convaincre. Il promit, et tint parole. On le vit repartir, et vaillamment, de cette seconde étape rétrospective dans les tristesses du passé. Il en rapportait de nouvelles lueurs, la conviction de connaître déjà l'un des coupables, l'espoir que ses parents adoptifs lui dévoileraient un jour toute la vérité. Quelle serait alors sa tâche? Il ne le savait pas; mais il voulait fermement s'élever, et le plus tôt possible, à la hauteur du devoir filial que sa jeunesse entrevoyait dans l'avenir. Quand revint l'anniversaire de la mort de son père, maître Claude le conduisit comme d'habitude au cimetière et le laissa longtemps agenouillé, penché, presque couché sur la tombe enfouie dans l'herbe. L'orphelin venait d'avoir treize ans. Lorsqu'il se releva, son visage, inondé de larmes, portait l'empreinte d'une détermination virile. Il avait dit tout bas au cher mort :

— Patience aussi!... Compte sur moi!... Je serai ton vengeur!...

Ses études, sous la direction particulière de maître Claude, furent rapidement poussées, bien que trop lentes cependant au gré de l'élève.

— Plus vite donc! plus vite encore!... disait-il parfois à son professeur.

Celui-ci n'était pas un maître d'école ordinaire. Destiné tout d'abord à l'état ecclésiastique, il avait appris au séminaire assez de grec et de latin pour en enseigner les principes à son fils adoptif, mais en dehors de toute méthode universitaire, au plus court et de façon qu'il pût, de prime saut, aborder les classes supérieures. L'espoir du maître ne serait pas déçu; il en avait pour garants les merveilleuses dispositions de l'élève et son ardent désir de s'instruire, qui, d'ailleurs, avait pour lui cet avantage qu'il l'empêchait de songer au passé.

A quelques mois de là, les vacances ramenèrent l'ami Gérard.

Avec lui, tout un cours de dessin et de peinture; les études d'après nature, au grand air, au grand soleil; les saines excursions à travers les champs et les bois. Notre paysagiste venait d'obtenir enfin sa grande médaille. Il était plus gai que jamais. Le rapin s'en ressentit de nouveau. Ses treize ans naviguaient à pleines voiles vers l'adolescence.

Un soir d'automne, la brume ayant malencontreusement éteint leur effet de lumière, ils s'en revenaient plus tôt que de coutume au logis. En pénétrant dans la grand'salle, ils y trouvèrent un étranger, un monsieur de la ville, sinon de Paris, jeune encore, élégant, distingué, d'une physionomie des plus sympathiques. Son visage aux nobles traits, d'une brune et suave pâleur que rehaussait sa barbe noire, était surtout remarquable par la bienveillance du sourire où perlaient des dents éclatantes de blancheur; par des yeux largement ouverts et très lumineux; par la beauté du front, qu'encadrait une chevelure naturellement crépelée, de nuance encore plus foncée que la barbe, mais où brillaient déjà quelques fils d'argent. Il ne paraissait pas, cependant, avoir encore la quarantaine.

Depuis quelque temps, selon toute probabilité, Claude et Nanon s'entretenaient confidentiellement avec lui. La sœur, tout au moins, semblait le connaître de longue date et lui montrer comme le réveil d'une ancienne amitié. De la part du frère, une certaine déférence. A l'arrivée de Petit-Pierre, l'inconnu se leva vivement, fit un pas à sa rencontre et, le regardant avec émotion :

— C'est lui ? demanda-t-il.

Et, sur la réponse affirmative de Nanon, mais d'une voix encore plus oppressée, presque tremblante :

— Mon enfant... permettez que je vous embrasse...

L'orphelin se laissa faire, muet et surpris, vaguement gagné par la nerveuse tendresse dont il venait de sentir palpiter l'inconnu.

Celui-ci, répondant à son regard interrogatif et curieux :

— Je fus honoré, s'expliqua-t-il, des bontés de vos grands-parents... J'étais l'ami de votre mère...

Brusquement, il attira Petit-Pierre vers la fenêtre et, l'examinant à la clarté plus vive des derniers rayons du jour :

— Oh ! murmura-t-il, comme il lui ressemble !

Nanon venait d'apporter un siège. Il s'y laissa tomber, les bras à l'abandon, les yeux toujours fixés vers l'enfant. Il pleurait.

Maître Claude, qui lentement s'approchait, prit la parole.

— Remettez-vous, monsieur ! dit-il à l'étranger.

Puis, à son élève :

— Tu peux avoir confiance en lui... Nous t'en répondons comme de nous-mêmes...

Et, après un soupir :

— Il s'offre pour nous remplacer, quant aux frais de ton éducation...

— Ce serait me permettre, ajouta l'inconnu, l'acquittement d'une dette d'honneur...

Le regard de Petit-Pierre se reporta vers maître Claude.

— Je comprends ta pensée, reprit celui-ci. N'as-tu pas la rente que t'a laissée ta grand'mère ?... Elle serait insuffisante, d'abord. Secondement, ton tuteur nous suscite, depuis quelque temps, toute sorte de difficultés et de chicanes.

Déjà le jeune Sorel se récriait :

— Mon tuteur? Fautrat? Quoi ! cet argent venait de lui ?

— Par son intermédiaire, du moins...

Petit-Pierre se retourna vers l'étranger spontanément et lui répondit de même :

— Je préfère le vôtre... et je l'accepte...

— Merci ! conclut avec satisfaction le nouveau protecteur. Voilà qui est convenu... A quand le collège?

L'instituteur intervint.

— Je demande, déclara-t-il, à garder mon élève jusqu'à Pâques, afin de le mettre en état de débuter par sa « troisième », ce qui lui fera gagner une année de plus...

L'inconnu se leva et se disposa pour le départ, tout en prononçant ces dernières paroles :

— Soit ! dans six mois... Nous nous reverrons d'ici là... Ce n'est pas ma faute si nous avons fait si tard connaissance... Je

ne savais rien; j'étais loin... à l'île Maurice... Je n'en suis revenu que depuis quelques jours, mais pour longtemps, je l'espère... Au revoir donc, mes amis... Vous avez mon adresse... Embrassons-nous encore, mon enfant!... A bientôt!...

. . . .

Dès qu'il se fut éloigné, Petit-Pierre demanda :

— Mais qui donc est-ce?... Comment s'appelle-t-il ?

— Quoi! nous ne te l'avons pas nommé? répliqua Nanon. C'est M. Bréant.

X

LA MAISON SANS ENFANTS

Ce nom ne disait rien à Petit-Pierre. Nanon dut lui apprendre que Paul Bréant, jeune créole de l'île Maurice, envoyé en France pour y apprendre la médecine, avait eu pour correspondant maître Jousselin, son parent éloigné par alliance; qu'il vivait autrefois dans cette joyeuse maison sur le pied d'une étroite intimité, dont la vieille servante avait été témoin :

— Quasiment le frère de ta mère, mon p'tiot!... Et comme ils étaient gais tous les deux, dans ce temps-là! On avait même parlé d'un mariage entre eux. L'espoir d'un héritage, sur lequel il comptait, l'obligea à retourner dans son pays, où il resta, mais comme docteur. Cette succession lui ayant fait défaut, il paraît y avoir refait fortune... Le jour de son départ, nous avons tous pleuré, moi la première... On l'aimait tant!... Je ne l'avais pas oublié, quoiqu'il y ait de cela bientôt quinze ans...

— Il n'écrivait donc pas? questionna Petit-Pierre; il n'était jamais revenu?...

— Jamais!... C'est si loin, dans les Angleterres...

— Un Anglais, alors?

— Un demi seulement, expliqua le frère. Maurice s'appelait autrefois l'île de France. Elle avait été colonisée par des Français qui, bien que vivant aujourd'hui sous la domination anglaise, sont restés très Français, de langage comme de cœur, et

doivent encore être considérés par nous comme des compatriotes...

— A commencer par celui-là! s'empressa d'ajouter Gérard, jusqu'alors témoin silencieux de la scène. Quel beau type de créole! La loyauté, la bonté, sont peintes sur son visage. Il suffit de le voir pour être convaincu que c'est, et dans l'acception chevaleresque du mot, un honnête homme!

— Je me sens porté à l'aimer, dit Petit-Pierre tout pensif. Mais quel souvenir a donc pu me valoir de sa part un aussi vif intérêt?

— Tâchons de nous en rendre dignes!... conclut maître Claude.

. . . .

Dans ce but, on redoubla d'ardeur au travail durant tout l'hiver. A la rentrée de Pâques, le jeune Sorel fut admis, malgré certaine résistance du proviseur, comme élève de troisième, au lycée de Versailles.

Il était le plus jeune de sa classe, et dans les derniers tout d'abord. Six semaines plus tard, il se maintenait dans les vingt premiers.

Versailles avait été choisi comme n'étant qu'à quelques lieues de Saint-Florent, où Petit-Pierre passerait ses vacances. L'ami Gérard le faisait sortir tous les dimanches. M. Paul Bréant s'était réservé les jeudis.

Afin de n'apporter aucune distraction aux études de son jeune protégé, il n'arrivait au lycée que dans l'après-midi, à l'heure où les collégiens étaient en promenade; il s'informait de l'itinéraire qui leur avait été désigné ce jour-là, les rejoignait en voiture, en descendait pour se montrer aux alentours; Pierre Sorel ne tardait pas à l'apercevoir et s'empressait de le rejoindre. On causait ensemble, marchant çà et là. Une sympathie réciproque, une cordiale familiarité grandissait entre eux : le protecteur semblait heureux de ces entretiens. Il les terminait, au bout d'une demi-heure environ, par de chaleureuses caresses qui le mettaient en joie; on y sentait cependant une certaine hésitation, quelque chose de douloureux, comme la conscience d'une fatalité dont il cherchait l'oubli, sinon le pardon.

Cette nuance ne pouvait échapper au merveilleux instinct dont notre héros nous a déjà fourni tant de preuves. Il pressentait un secret, se rattachant à celui que Claude et Nanon, d'autre part, promettaient de lui révéler un jour. Il s'était rappelé ce commencement d'un brouillon de lettre trouvé par lui dans le buvard de sa mère : « Ne revenez pas, je vous le défends. » N'était-ce pas à Paul Bréant qu'elle s'adressait ainsi, puisqu'il n'était pas revenu ?

. . . .

Et, maintenant, si le lecteur désire en savoir davantage relativement à notre Mauricien, qu'il le suive au dernier retour de Versailles. Il le verra se diriger vers les Tuileries, entrer sous les arcades de la rue de Rivoli dans un de ces grands hôtels où descendent les riches étrangers qui nous visitent. C'est là, c'est au premier étage qu'il s'est logé. Il a fait fortune, non seulement en exerçant sa profession de médecin, mais encore par son mariage avec la charmante jeune femme qu'il a ramenée de là-bas. Elle l'attendait, elle accourt à sa rencontre, et leurs témoignages de tendresse attestent combien ils s'aiment. Impossible d'imaginer un couple mieux assorti. Nous avons donné le portrait de Monsieur; Madame en est le digne pendant, comme distinction, comme beauté. Française de race, elle a peut-être quelques gouttes de sang britannique dans les veines ; en tout cas, la carnation, l'éducation des Anglaises ; une lady de keepsake, Diana Vernon, mais avec la souplesse, avec la grâce créole qui lui prête un charme de plus. Elle a vingt-quatre ans à peine. Il y en a sept qu'elle est mariée. Sept ans de bonheur... J'allais ajouter sans nuage... Hélas! non... Pas d'enfant!... Elle aime ceux des autres... en attendant mieux... Elle les regardait jouer tout à l'heure, de son balcon qui donne sur leur jardin favori. En ce moment encore, assise auprès de Paul, elle prête l'oreille à leurs cris joyeux, qui lui arrivent par la fenêtre ouverte, ainsi que des envolées d'oiseaux à travers les branches.

— Ah! qu'elles sont heureuses, les mères!

Cette pensée se lit dans ses yeux. Ne pas être mère! Tel est le seul regret, tel est le gros chagrin de Mme Bréant.

Pour l'en distraire, son mari lui prodigue tous les plaisirs de

Paris. Ce soir même, il doit la conduire au théâtre, au Gymnase. On y joue précisément une pièce intitulée *la Maison sans enfants*. Qui sait? peut-être y trouveront-ils une consolation, une espérance?

Comment cette touchante comédie, l'une des meilleures que Dumanoir ait écrites, n'est-elle pas restée au répertoire? Il y peignait, de main de maître, une situation analogue à celle de notre ménage mauricien. Clémence de Rives, jeune femme ayant en partage aussi tous les dons de la nature, se désespère de ne pas connaître les joies, même les douleurs de la maternité. Ce rôle était tenu par Mme Victoria Lafontaine, alors dans toute l'efflorescence de sa jeunesse et de son merveilleux talent. N'y exprimait-elle pas, d'ailleurs, ses propres aspirations? Il fallait lui entendre dire, non pas seulement de la voix, mais sur les plus émouvantes cordes du cœur : « O mon Dieu! quand verrai-je là, à la lueur de la lampe, loin du bruit et de l'éclat des fêtes, un pauvre petit berceau vers lequel je me pencherai en retenant mon souffle? un front candide et pur, où mon âme s'épanchera tout entière? de petits cheveux blonds, où la main s'égare, douce et légère?... Pourquoi, mon Dieu, m'avoir mis au cœur ce foyer de tendresse inassouvie, qui m'oppresse, qui m'étouffe... Oui, je le sais, car elles le disent toutes, un enfant aujourd'hui, c'est le tourment demain... Eh bien, je les accepte, ces tourments, ces alarmes, ces angoisses... J'accepte les larmes versées près du pauvre petit être que la maladie accable!... Je me dirais :« Il souffre, et, moi, je pleure... mais il vit, et je « l'aime! » Mais non, non, pas d'enfants! Mon amie Clotilde en est morte... j'en mourrai! »

Tandis que la comédienne accentuait du geste ces navrantes paroles, Mme Bréant étreignait la main de son mari. Au cri final, tandis que la salle frémissante éclatait en applaudissements, elle se laissa tomber, tout en pleurs, entre les bras qui déjà se refermaient sur elle. Les deux époux occupaient une baignoire. Paul se rejeta vivement en arrière, il voulut entraîner sa femme au dehors.

— Cette pièce te fait mal! Allons-nous-en!

Elle ne l'entendait pas ainsi.

— Non! répondit-elle, je veux savoir... je veux tout voir... Restons!

Au second acte, Clémence de Rives cherche sa consolation dans la charité; elle présente de maison en maison, d'étage en étage, l'aumônière pour la crèche de son arrondissement. Cette mère... sans enfant quête pour les enfants sans mère. On la voit arriver ainsi dans le modeste intérieur d'une brave femme élevant une petite fille qu'on lui a confiée. La bambine ne connaît pas celle qui lui a donné le jour. On lui a dit qu'elle était en voyage, qu'elle reviendrait... Elle l'attend... A la vue d'une belle dame, elle accourt à sa rencontre en lui tendant ses petits bras :

— Maman! maman!

A ce mot, le cœur de Clémence a tressailli. Des larmes de joie jaillissent de ses yeux. L'illusion de l'enfant, elle se complaît à la partager :

— Répète! oh! répète encore! Appelle-moi maman!

Mais quel est ce bruit? C'est le père. La quêteuse s'écarte discrètement à son approche. En l'apercevant, elle jette un cri... Elle a reconnu son mari!

Scène de désespoir et de colère. Clémence est jalouse... Mais on lui démontre sans peine que la naissance de la petite est antérieure à son mariage... antérieure aussi la mort de la mère... que ce nom de mère, l'orpheline ne l'avait encore donné à personne et le lui donnait pour la première fois... que le seul tort de M. de Rives est d'avoir manqué de confiance envers sa jeune femme... Elle s'en vengera... Quand il rentre, c'est l'heure du repas. Pour qui donc ce troisième couvert? La mignonne petite créature vient s'asseoir entre eux.

— N'est-elle pas de ton sang? Je l'adopte! Elle sera notre fille! et je suis heureuse enfin! Me voici mère!

A ce dénouement, de la *Maison sans enfants,* Mme Bréant, toute palpitante d'un fol espoir, s'était retournée vers son cher Paul, et, les mains dans ses mains, les yeux dans ses yeux :

— Et toi! lui demanda-t-elle ardemment, toi, ne m'as-tu rien caché; n'as-tu donc rien à me dire?

— Hélas! répondit-il avec un triste sourire, hélas! ma

pauvre Louise, je ne puis même pas te donner cette joie!

. . . .

En revenant du théâtre, ils gardaient tous les deux le silence.

— C'est singulier! murmura comme involontairement la jeune femme, j'espérais, j'avais cru...

— Quoi donc?

Elle hésitait; il insista.

— Ne suppose pas, lui dit-elle enfin, que je me permette l'indiscrétion de fouiller dans tes papiers... Mais une lettre était tombée de ton bureau, de ta poche peut-être... Je l'ai lue par hasard...

— Quelle lettre?

— Celle d'un proviseur, qui te complimente au sujet du jeune élève que tu lui as confié... Qui est cet élève?...

Bréant, non sans un certain embarras, répondit :

— Le petit-fils de mon ancien correspondant en France... Je lui rends ce que son grand'père a fait autrefois pour moi, quand j'avais à peu près son âge. Nous sommes un peu parents, d'ailleurs...

— Pourquoi ne me l'as-tu pas présenté? pourquoi ne pas me mettre de moitié dans ta bonne action ?

— Plus tard... je ne dis pas... Rien ne presse...

Et, détournant l'entretien, le mari parla d'autre chose.

Cette réponse évasive ne fit que confirmer le soupçon de Louise. En tant que créole, elle était deux fois femme. Elle s'était mis en tête une idée. un espoir, et, le jeudi suivant... — pourquoi s'absentait-il tous les jeudis?... — elle le suivit, sans qu'il s'en doutât, jusqu'à la gare de l'Ouest... jusqu'au guichet de Versailles... Une tête de ligne... Elle le guetterait à chaque station, prête à descendre s'il descendait... Non !... c'est bien là-bas qu'il va, au lycée... Il a pris une voiture... Elle, de même... Il s'est arrêté sans doute pour un renseignement... Elle s'arrête, se renseigne et repart à son tour dans la même direction, mais plus attentive encore à dissimuler sa poursuite... Un coupé vide, celui de Bréant, stationne devant la grille du Dragon... Paul doit être dans le parc... Louise y pénètre avec précaution, regarde... et ne l'aperçoit pas... Aurait-elle perdu sa trace?...

Elle s'avance, elle cherche à droite, à gauche... Rien !... Un quart d'heure s'est écoulé déjà... Des cris joyeux retentissent au loin, sous les quinconces des grands marronniers... Les lycéens sont là, jouant à la balle, aux barres... Autour d'eux, quelques spectateurs, mais parmi lesquels ne figure pas son mari... Elle regarde de tous côtés et le reconnaît enfin, se promenant avec son jeune protégé, — c'est certain, — dans une allée latérale qui aboutit au Jardin du Roi... Ils y disparaissent... Elle y disparaît...

Là, dans ce délicieux enclos créé par Louis XVIII en souvenir du cottage anglais de son exil, des allées tortueuses, des bouquets d'arbres, des massifs de verdure et de fleurs offrant de toutes parts un abri... Personne autre que les deux promeneurs, observés par Mme Bréant... Ils contournent, en causant, la pelouse, et reviennent à la sortie ; ils approchent du buisson où Louise est cachée... Elle distingue enfin les traits du collégien, dont la gracieuse allure excitait déjà ses sympathies... Quel charmant visage, à la fois intelligent et modeste ! quels beaux yeux ! quel doux sourire !... Mais qu'il est donc intéressant ! Comme il mérite bien qu'on l'aime !

Son protecteur semble le congédier du geste.

— Rejoignez vos camarades, lui dit-il, et continuez de nous satisfaire de même... Mais ne travaillez pas trop... A jeudi prochain !... J'amènerai peut-être avec moi Mme Bréant, qui désire vous connaître...

Elle n'y peut tenir davantage, elle se montre tout à coup.

— Excusez-moi de ne pas avoir eu la patience d'attendre... et permettez que je vous embrasse aussi, mon cher enfant !

. . . .

Quelques minutes plus tard, Petit-Pierre, comblé de caresses, et tout surpris, tout troublé, s'éloignait.

Louise, non moins émue, se retourna vers son mari.

— Ne me gronde pas ! Je remplacerai sa mère. Oh ! ne le nie plus... c'est ton fils !

— Mais non ! se récria-t-il avec un élan sincère.

Et, l'entraînant à l'endroit le plus désert du parc, il ajouta :

— Apprends la vérité... toute la vérité !

XI

L'AUTRE

Ce secret, connu maintenant de Louise, nous nous réservons de ne le révéler que plus tard au lecteur.

Voilà donc Petit-Pierre introduit dans le ménage Bréant. L'ami Gérard venait d'être chargé d'importants travaux de décoration, dans un château des bords de la Loire où l'on réclamait sa présence. Contraint de s'absenter pour quelques mois, il délégua de franc cœur sa tutelle aux nouveaux amis de son cher élève, dont les dimanches se passeraient, jusqu'à nouvel ordre, à l'hôtel de la rue de Rivoli.

Le jeune Sorel, bien qu'un peu sauvage de sa nature, bien que ce bel appartement l'eût tout d'abord intimidé, s'y acclimata promptement. On l'encourageait par un cordial accueil, surtout Mme Bréant, qui, malgré la déception d'un plus tendre espoir, lui prodiguait les témoignages d'une tendresse presque maternelle. On sait quels trésors elle en avait amassé dans son cœur. D'autre part, l'orphelin avait si peu connu de pareilles caresses, qu'il se prenait à l'aimer comme un fils. Il était heureux et fier de se voir, en quelque sorte, adopté par une aussi charmante dame, et non moins fièrement montré par elle à son bras, dans sa voiture, à travers les promenades à la mode, à travers une foule de plaisirs dont, jusqu'alors il n'avait pas même eu le soupçon. Ses instincts artistiques le rendaient sensible à toutes les délicatesses, à toutes les élégances, à toutes les beautés. Sa protectrice était si belle!... et si bonne!... Elle l'aimait tant!

Peut-être l'aimait-elle trop. Il en arrivait à se demander: « Mais qu'ai-je donc fait pour qu'il en soit ainsi? » Les amertumes de la première enfance laissent dans l'âme un fond de chagrin défiant, parfois même injuste, et qu'il regrettait de sentir fermenter en lui. Après les enchantements de l'espèce de lune de miel qui venait de passer comme un rêve, il se reprocha

d'éprouver envers ses bienfaiteurs un certain malaise tenant de l'ingratitude, un pénible doute quant à la cause première de leur dévouement. Dans celui de la femme aussi, n'y avait-il pas quelque chose d'exagéré, de mystérieux, de honteux, pour lui comme pour eux-mêmes? Ils semblaient s'accuser et le plaindre. Louise lui avait dit un jour : « Ah ! mon pauvre enfant, nous ne ferons jamais assez pour toi ! »

Fallait-il donc supposer que Paul Bréant, lors du premier voyage en France, avant de repartir pour l'île Maurice, fallait-il croire qu'il avait eu quelque tort envers la famille Sorel, envers son père ?

Il n'oubliait pas ce brouillon d'une lettre adressée par sa mère... — à qui, si ce n'était à lui ? — et qui débutait par cette phrase : « Ne revenez pas, je vous le défends... » Pourquoi lui défendait-elle de revenir ?

Un jour de congé, se trouvant au salon, Petit-Pierre assista à la visite inattendue d'un ancien condisciple du docteur Bréant. C'était la première fois que les deux anciens camarades se revoyaient depuis l'arrivée de celui-ci. Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Ah ! quelle joie de se revoir après quinze ans de séparation ! s'écria le créole.

— Pardon, rectifia le Parisien, après huit ans !

Un geste, un regard rapide, lui coupèrent la parole. Et Louise s'empressa d'emmener Petit-Pierre.

On l'avait donc trompé ! on voulait donc qu'il ignorât que Paul Bréant était déjà venu en France !

Mais alors... alors ces quelques mots échappés à l'ivresse de Cochepain... « Un jeune homme, un beau jeune homme, débarquant à minuit, la nuit du meurtre, au fond du jardin de la maison Sorel !... »

Il était jeune, il était beau, Paul Bréant. Pierre Sorel rejeta bien loin de lui ce premier soupçon.

— Quelle folie ! Non !... C'est impossible ! Lui, si loyal et si généreux, si bon pour moi. Ah ! je suis un ingrat !

Arriva le temps des vacances. Il avait été convenu que les premières semaines appartiendraient, comme de juste, à la

bonne Nanon, à maître Claude. D'ailleurs, les époux Bréant, pour la santé de Madame, faisaient une saison d'eaux dans les Pyrénées.

En traversant sa petite ville natale, Petit-Pierre avait suivi l'autre rive, et s'était arrêté longuement à la contemplation du jardin paternel, en face même de la tourelle où s'était accompli le meurtre. Il se rendit ensuite au cimetière et causa, pour ainsi dire, avec le cher mort endormi sous les ronces du coin des parias.

— Oh! oui, lui répéta-t-il, je te rendrai ta place parmi les honnêtes gens!

Il évoquait sa mémoire; il le revoyait, pendant ce dernier soir de bonheur qui les avait réunis, le père travaillant à son bureau, le fils auprès de lui, regardant les images entre deux caresses. Comme il le chérissait! comme il était bon, ce pauvre papa! N'avait-il pas lui-même couché son enfant!

— Je sens encore sur ma joue ton dernier baiser, murmura l'orphelin qui se reportait à cet âge en essuyant une larme.

Il se retrouvait dans son petit berceau, les yeux vers l'autre chambre éclairée par la lampe. Cette lueur avait disparu tout à coup... La porte s'était brusquement refermée... Il avait eu grand'peur... Dans la maison, dans le jardin, des bruits sinistres... Il en frissonnait encore... Il revécut en souvenir toute cette horrible nuit, toute l'affreuse journée du lendemain... Et, sa conviction, sa foi en l'honneur de son père se raffermissant avec une nouvelle énergie :

— Non, lui disait-il, non, tu n'as pas volé! Non, tu ne t'es pas tué... Je le prouverai! je les confondrai tous... et l'on te rendra justice!

Lorsqu'il fut à Saint-Florent, la joie de la bonne Nanon, ses compliments et ses embrassades le remirent en moins sombre humeur. Maître Claude lui parla des travaux de vacances. L'ami Gérard allait bientôt arriver. En l'attendant, son élève crayonna quelques esquisses dans la campagne et dans les bois. Un soir d'orage, il dut se réfugier dans la hutte en ruines qu'avait habitée Cochepain. La pluie tombait à torrents; le jour se mourait, lugubre et parfois ranimé par la lueur fantastique d'un

éclair. Pierre Sorel était seul et rêvait, l'œil fixé sur la mare, en ce moment clapotante et rougeâtre, où l'on avait retrouvé le cadavre de l'ivrogne. Il l'en ressortit à l'état de fantôme, gesticulant et divaguant comme autrefois dans le chemin creux.

« Ils étaient deux, disait le spectre : celui que je t'ai fait connaître, et celui que tu ne connais pas. Le jeune homme, un beau jeune homme! »

Un dernier coup de tonnerre ébranla la forêt et, sur l'horizon embrasé tout à coup, notre rêveur entrevit surgir et disparaître aussi la silhouette de Paul Bréant.

. . . .

La semaine suivante, Saint-Florent fut honoré de la visite de deux notaires. Il s'agissait de la vente d'un important domaine. Petit-Pierre se rencontra sur leur passage et ne voulut pas les éviter, car, dans l'un d'eux, il avait reconnu Fautrat. Il entendit son confrère qui, le reconnaissant, disait à demi-voix :

— Hé! n'est-ce pas le fils Sorel? En uniforme de lycéen! Qui donc paye?

Méchamment, assez haut et comme tout exprès pour être entendu, Fautrat répondit :

— Paul Bréant; c'est bien le moins qu'il lui doive.

. . . .

Ce mot, cette flèche du Parthe, Pierre Sorel la reçut en plein cœur.

C'était donc vrai que ses deux nouveaux protecteurs, le mari du moins, n'agissaient que sous la pression d'un tardif remords et qu'ils avaient quelque chose à se faire pardonner, peut-être un crime?

Quelques jours plus tard, ils arrivaient ensemble à Saint-Florent, mais pour de rapides adieux. Une maladie de la mère de Madame les rappelait en toute hâte à l'île Maurice. Ils devaient immédiatement repartir pour Paris, y prendre le soir même l'express de Marseille, afin de ne pas manquer le transatlantique des Indes. Quand reviendraient-ils? Le sait-on quand on s'en va si loin! Mais ils n'oublieraient pas Petit-Pierre et continueraient, même à distance, de s'occuper de lui comme de leur propre enfant. On s'écrirait, n'est-ce pas? Ils le comblèrent à

l'envi de témoignages affectueux. Toute sorte de promesses et de caresses. En l'embrassant une dernière fois, elle avait pleuré. Lui-même, bien que plus grave, il semblait ému...

Non, non! c'était impossible! Soupçonner cet homme si généreux, si loyal, si justement honoré de tous, et que Nanon, que Claude, tous les deux au courant du passé, semblaient avoir en si grande estime!... Oh! ne pas l'estimer, ne pas l'aimer aussi, quelle indignité! quelle ingratitude! Afin de s'en punir, Pierre Sorel prit congé du mari comme de la femme avec un dernier élan de reconnaissance, d'amour filial et de regrets.

Cependant, le mauvais esprit qu'il venait de vaincre lui soufflait encore à l'oreille cette importune pensée :

— Cochepain l'a dit, ils étaient deux... Quel est donc l'autre ?

Et, regardant disparaître le train qui emportait Paul Bréant, le fils Sorel murmura :

— Si c'était lui!

XII

ENTR'ACTE

Trois ans et plus se sont écoulés, Petit-Pierre est présentement un homme, un bachelier, un élève de l'École des beaux-arts.

Il y serait même entré beaucoup plus tôt, sans les conseils modérateurs de l'ami Gérard qui lui a souvent répété :

— Patiente et travaille! L'instruction classique avant tout... On a tort de médire de l'Université, des Académies... Il faut avoir passé par là pour devenir un véritable artiste, et non pas un simple barbouilleur de paysages comme ton vieil ami...

Pierre Sorel se félicite de l'avoir écouté. Il marche en tête de l'école, il s'y maintiendra. Les maîtres ainsi que les camarades, tous l'encouragent et lui prédisent un brillant avenir. Il y croit, il s'efforce de le mériter, non seulement par son application, mais encore par sa conduite exemplaire. Il demeure chez l'ami

Gérard, comme un fils auprès de son père. Un père indulgent, pour lequel il n'a pas de secrets, jeune encore lui-même de caractère, et qui n'engendre pas la mélancolie. C'est le plus gai des deux, c'est le boute-en-train.

— Piochons ferme! mais de la distraction, Pierrot. Les fêtes de Paris, les plaisirs de ton âge!

Cette saine et cordiale influence a porté ses fruits. Sans être infidèle au passé, dont il garde pieusement en lui la mémoire, Pierre Sorel jouit franchement du présent. Il est devenu aussi Parisien que son joyeux mentor. On les rencontre partout ensemble, à travers les expositions, dans les musées, au concert, au théâtre, au Bois, même sur les champs de courses. Et tenez! dernièrement, ils y ont entrevu Fautrat... Oui, Fautrat, gentleman, et marivaudant avec une petite dame des moins avantageusement connues. Gérard l'a nommée :

— Zélie Floupin, fille de mon premier concierge..., et que nous sobriquions alors *Cordon-s'il-vous-plaît*. Elle a fait sa pelote! Presque une vieille garde, aujourd'hui, mais plus dangereuse que jamais. Gare au tabellion!... La belle a déjà ruiné trois notaires. C'est sa spécialité!

Pierre n'écoute plus; il a détourné la tête et gagne du terrain. Ce n'est qu'à certaine distance, après un certain temps, que la gaieté de son compagnon parvient à lui faire oublier cette rencontre. Gérard l'a casée dans son memento comme une note pouvant servir à l'occasion.

Il n'en est pas besoin pour se souvenir de Saint-Florent. Même en hiver, dès que brille un rayon de soleil, on y va serrer la main de Claude, embrasser Nanon. Celle-ci commence à vieillir et ne bouge plus guère de son fauteuil. Vous savez, la vieille bergère qu'elle garde avec un soin si jaloux. Vainement Petit-Pierre voudrait lui substituer un siège plus moderne, plus confortable.

— Non! ça me vient de ta mère, et j'y tiens..., je te la garde comme une relique!...

Et son frère, avec un sourire également mystérieux :

— N'es-tu pas mon héritier?... c'est peut-être ce que tu trouveras de plus précieux dans l'héritage!

Quant aux deux Mauriciens, ils sont toujours là-bas dans leur île. Un grand deuil, l'éducation de la jeune sœur de Mme Bréant, nommée Mauricia, des questions d'intérêt, des affaires de famille ont attardé leur retour. Souvent ils écrivent, ils reviendront bientôt.

— « Ils sont revenus ! » annonce un jour à Petit-Pierre, rentrant à l'atelier, l'ami Gérard. J'ai reçu la visite de Monsieur... Mets-toi vivement sur ton trente-et-un... Nous dînons chez eux ce soir !...

A l'heure dite, nos deux artistes se présentaient rue de Rivoli. Même hôtel, même appartement. Une mulâtresse les introduit dans un salon :

— Madame vous prie d'attendre un instant. Ah ! voici déjà Mademoiselle !...

A son aspect, Pierre Sorel et Gérard lui-même ne purent retenir un geste d'admiration. Rien de joli, rien de svelte, rien de mignon, rien de charmant comme cette jeune créole de quinze ans tout au plus, peut-être moins. Elle avait encore la gracilité de l'adolescence, elle avait déjà les attraits de la puberté. Une taille fine mais rondelette ; le pied de Cendrillon et la main à l'avenant ; des traits délicats, le teint d'une exquise fraîcheur, bien que légèrement ambré ; la physionomie expressive, tout à la fois malicieuse et franche ; les plus beaux yeux noirs du monde, et, sur les épaules, des cheveux couleur de blé mûr, nattés, presque lumineux, comme s'ils gardaient le reflet ardent du soleil natal. Une blonde des tropiques.

Tout d'abord interdite, elle reprit promptement son aplomb, fit une révérence, et, souriante, hospitalière :

— Messieurs, leur dit-elle, on me permet de vous faire prendre patience..., et, puisqu'il n'y a là personne pour me présenter, je me présente moi-même... Mauricia, la sœur de Louise...

Ils s'inclinèrent, aussi charmés du babil que de la personne. Elle, les regardant tour à tour, et s'adressant tout d'abord au plus âgé :

— L'ami Gérard, je suppose ? Oh ! je vous connais !... et vous connaître, monsieur, c'est vous estimer... Bonjour !

Elle lui tendait la main ; il y mit la sienne, qu'elle gratifia d'une triple saccade, un *shake-hand*, à l'anglaise.

Puis, se retournant vers l'autre visiteur :

— Monsieur Pierre Sorel ? fit-elle interrogativement.

Et, sur un geste affirmatif du jeune homme, elle reprit d'un ton si cordial que cette familiarité parut toute naturelle :

— Ou plutôt Petit-Pierre ! J'aime mieux vous appeler ainsi tout de suite... On assure que nous sommes quelque peu parents, presque cousins...

— Mademoiselle...

— Dites donc cousine ! et comme telle, embrassez-moi sur les deux joues... C'est l'usage aux Indes.

Mme Bréant entra sur ce tableau.

— Excusez-la, dit-elle, c'est une enfant gâtée... Mon enfant... comme vous, d'ailleurs, Pierre... Chers enfants ! vous voilà donc frère et sœur.

— Sa sœur ! en conclut Mauricia, je monte en grade !...

Louise renouvelait connaissance avec l'ami Gérard ; elle le complimenta sur son élève, qu'elle était heureuse plus encore que surprise de retrouver aussi grand, aussi fort, aussi distingué sous tous les rapports. Un jeune homme vraiment accompli.

— *True gentleman !*... traduisit étourdiment la petite sœur.

Puis, à l'oreille de son aînée, mais assez haut cependant pour être entendue de Petit-Pierre, qu'elle regardait en dessous :

— Il est très gentil ! Tu ne m'avais pas trompée.

— Veux-tu bien te taire !... interrompit Mme Bréant, qui tâchait, mais sans y parvenir, d'être sévère.

— Ne la grondez pas ! dit Gérard, elle est adorable ainsi, pour moi surtout, le vieux partisan de la sincérité, de la nature...

Paul Bréant, qui venait d'entrer à la suite de sa femme, ajouta :

— Le fait est que nous sommes un peu des sauvages, par certains côtés du moins... Par d'autres, nous restons les Français du dix-huitième siècle : un groupe à part ayant conservé, dans

son isolement, le type national d'autrefois, avec ses qualités comme avec ses défauts, ses préjugés, mais aussi ses bonnes vieilles coutumes patriarcales... ; enfin, la grande famille insulaire... Et, quand nous retrouvons outre-mer, sur le continent, des compatriotes, des parents, des alliés même inconnus, nous nous empressons de leur tendre la main, nous les embrassons, nous les tutoyons ainsi que des frères qui se seraient quittés la veille...

Mauricia s'empara vivement de cette dernière affirmation.

— Vous entendez, monsieur Sorel... ou plutôt, tu l'entends, Petit-Pierre...

Sa sœur aînée tenta vainement de lui fermer la bouche.

— Bah! conclut-elle victorieusement, puisqu'il faudrait en venir là dans quelques jours, autant commencer tout de suite.

Et, comme on annonçait que Madame était servie, comme elle acceptait le bras de l'ami Gérard :

— Offre-moi le tien!... dit Mauricia au jeune artiste. Allons, frère... ou plutôt, non! cousin... Décidément, je préfère n'être que ta cousine...

Le repas, commencé de la sorte, ne pouvait qu'être des plus attrayants. Une même table réunirait difficilement cinq convives plus dignes de figurer les uns à côté des autres. L'esprit gaulois, le type franchement artiste de l'ami Gérard; la belle physionomie, plus grave, mais non moins cordiale de Paul Bréant; sa gracieuse et douce compagne; sa mutine et rieuse belle-sœur; Petit-Pierre, assis entre elles, et qui, ce soir-là, sans arrière-pensée, dans toute la fleur de sa première jeunesse, ressemblait à cet adorable portrait que Raphaël adolescent nous a laissé de lui-même.

L'élève des Beaux-Arts avait envoyé à Maurice celui de Louise, qu'il avait peint de mémoire ; on l'en complimenta.

— Un chef-d'œuvre! dit Mauricia ; tout le monde l'a reconnu là-bas, dans notre île, et l'on s'y connaît!... Il lui faut son pendant... Les deux sœurs! Veux-tu, Petit-Pierre?

— Bravo! s'écria Gérard, un aussi séduisant modèle ne se refuse pas. A l'œuvre donc, et sans trop tarder. Dans un mois il

ne s'appartiendra plus. Ce sera le grand coup de feu, le concours pour le prix de Rome!

On but un verre de champagne au succès du jeune concurrent. Mauricia reprit son bras pour retourner au salon, où le café était servi, — du café de l'île de France.

— Merci, cousin! lui disait-elle, voilà qui va me rendre fière, mais surtout de toi. Que t'offrir en échange? Ah! des chansons de mon pays. Écoute.

Elle se mit au piano. C'était une musicienne accomplie. Elle joua, elle chanta des mélodies créoles, voire des bamboulas nègres, avec une originalité, un charme, un brio, qui furent le bouquet de cette délicieuse soirée.

Minuit sonnait lorsqu'on se sépara. La petite sœur avait voulu reconduire les deux nouveaux amis jusqu'à l'antichambre. Une chaleureuse paire de *shake-hands* pour Gérard; deux baisers fraternels de Petit-Pierre. En les regardant de loin tous les deux, Mme de Bréant et son mari semblaient dire :

— Ne sont-ils pas faits l'un pour l'autre?

XIII

MAURICIA

Dès le lendemain, Petit-Pierre attaquait le portrait de Mauricia. Presque sans interruption, les séances se succédèrent, animées par la pittoresque causerie, les hardiesses et les ingénuités du modèle.

— Tu sais, cousin, je dis tout ce qui me passe par la tête... et par le cœur!

Son cœur ne valait pas moins que son esprit. Elle avait le babil et la gaieté d'un oiseau, toute sorte d'instincts généreux, l'innocence et la candeur du printemps de la vie. C'était le printemps même.

Tantôt elle décrivait son pays, le plus beau des pays! avec ses larges champs de cannes à sucre, où resplendit le soleil, où fourmillent les nègres et les négresses; avec ses forêts et ses

jungles, telles qu'il n'y en a pas dans l'Inde ; avec ses élégants cottages rafraîchis par des tentures flottantes; sa mer et son ciel d'azur, ses belles nuits étoilées, ses plages au fin sable d'or, ses falaises altières et ses gracieuses baies que bordent des cocotiers, ses fruits délicieux, sa flore tropicale et ses grands mornes, depuis Peter-Boot jusqu'aux Pamplemousses. Tantôt elle lui racontait la brave défense de Port-Louis contre les Anglais; comment on leur faisait toujours la guerre en se moquant d'eux, mais sans trop les détester maintenant. Elle singeait les jeunes misses et les vieilles ladies, si raides, si méthodiques, et qui ont de si grands pieds, de si longues dents!...

— Pas comme celles-ci, Petit-Pierre!

Et, pour mieux lui montrer les siennes, elle riait aux éclats.

D'autres fois, plus sérieuse, elle l'interrogeait à son tour; elle l'étudiait, tant au passé que relativement à ses projetsd'avenir.

— Tu ne me dis pas tout, cousin... Mais suis donc mon exemple et je ne te cacherai plus rien non plus... Formons alliance!

Dans cette invite, qu'y avait-il de mystérieux?... Rien de secret, cependant, au fond de cette âme pure, à travers ces beaux yeux limpides... On y lisait la loyauté, la bonté, la simplicité virginale d'une fillette encore étourdie, mais qui serait bientôt, l'amour aidant, la plus accomplie des jeunes filles.

Petit-Pierre était heureux auprès d'elle comme il ne l'avait jamais été de sa vie. Le côté sauvage de sa nature s'apprivoisait; les sombres replis de son âme s'éclairaient et se réchauffaient à ce foyer de tendresse, à ce vivant rayon de soleil. Il se familiarisait de plus en plus avec Mauricia, — ce n'était déjà plus Mauricia, c'était pour lui Mauricette ; — il éprouvait auprès d'elle un apaisement, une confiance, une sorte de béatitude qui le surprenaient et le ravissaient en même temps. Dès qu'il l'avait quittée, un regret soudain, un cher souvenir, et, sitôt qu'il en pouvait parler, des accès d'enthousiasme.

— Eh! eh! prends garde d'en devenir amoureux! lui dit un soir l'ami Gérard.

— Oh! nous sommes deux gamins! répliqua Pierre avec un sourire.

Tel était sans doute aussi le sentiment de M. et de Mme Bréant, qui, loin de s'inquiéter de la mutuelle sympathie, de la croissante affection que leurs deux enfants, — c'est ainsi qu'ils se complaisaient à les nommer, — ressentaient l'un pour l'autre, semblaient plutôt l'encourager et s'en réjouir. Aux heures où Pierre était libre, ils venaient souvent le chercher, avec la petite sœur, bien entendu. Ne restait-il pas encore une quatrième place dans la calèche? On s'en allait ensemble courir les environs, les curiosités, les théâtres.

Un soir d'Opéra, ils assistaient à l'une des premières représentations d'*Hamlet*. La musique, ou plutôt le drame, parut impressionner vivement Pierre Sorel. Il réagissait en vain contre un malaise envahissant, inexplicable.

— Qu'as-tu donc? lui demanda tout à coup Mauricia, qui l'observait en silence; hein! dis, qu'as-tu? Toi, si gai tantôt, te voilà devenu sombre et triste comme le héros de Shakespeare.

— Oui, triste, murmura-t-il, et bien malheureux...

— C'est plutôt Ophélie que je plains! se récria-t-elle. La pauvre Ophélie, comme une blanche colombe apportant le pardon, lui venait du Ciel... Il l'y renvoie brutalement... Il la condamne au couvent, à la mort!... Un ingrat, ton Hamlet!... Un fou lugubre et cruel!... Entre la vengeance et l'amour, c'est celui-ci qu'il a sacrifié!

Pierre Sorel ne répondit pas. Bréant et sa femme évitaient de le regarder. Jusqu'à la fin du spectacle, on ne se parla plus.

. . . .

Une autre fois, — c'était au Vaudeville; — l'ami Gérard, étant de la partie, — se promenait seul dans le couloir à peu près désert du rez-de-chaussée, pendant le dernier entr'acte, lorsque la porte d'une baignoire s'ouvrit tout à coup, livrant passage à des falbalas soyeux. Il reconnut aussitôt celle qui les trimbalait.

— Tiens, Zélie!...

Et, comme la Flaupin se retournait, activant la sortie de son compagnon de loge, il ajouta plus en sourdine :

— Cordon, s'il vous plaît!...

Elle lui décocha tout d'abord une œillade furibonde, puis, en le reconnaissant à son tour, une certaine moue tenant moins du sourire que de la grimace. Le monsieur sortait enfin, entre deux âges, un cache-nez jusqu'au menton, le chapeau sur les sourcils, sur les yeux des lunettes vertes, mais qui tombèrent sous l'impulsion plus vive dont l'entraînait Zélie. Gérard reconnut Fautrat.

— Bah ! se dit-il, encore le notaire?... Elle le tient, tout y passera! N'ai-je pas lu dans un journal qu'on la surnommait à présent *Tout-y-passe ?*

Et l'artiste philosophe rejoignit ses amis, auxquels il jugea superflu de faire part de cette nouvelle rencontre, surtout à Petit-Pierre.

. . . .

Quelques jours plus tard, c'était la dernière séance pour le portrait de Mauricette. Le modèle taquinait le peintre.

— Mais ne sois donc pas aussi sérieux ! Moi qui me figurais là-bas que les Parisiens étaient la gaieté même !... Ce n'est donc plus ça ?... On vous a donc changés ?... Pourquoi cette mine grise? Si tu n'es pas satisfait de ton sort, s'il te manque quelque chose, dis-le... Demande-moi conseil... Eh ! eh ! la sagesse sort parfois de la bouche des enfants...

Puis, changeant de ton, cherchant à le piquer d'un trait de jalousie :

— Suis-je encore une enfant ? Non. S'il faut en croire cet Anglais, sir Jonathan, avec qui nous avons traversé l'isthme, et qui s'offre à me prendre pour milady... Tu sais?... je te l'ai montré... Gageons qu'il est encore là, sur le trottoir d'en face, et regardant nos fenêtres avec des soupirs... à détraquer toutes les girouettes des Tuileries.

Elle allait vers le balcon, il fit un geste pour la retenir.

— Ah ! bravo !... tu ne voudrais pas..., reprit-elle triomphante. Tu tiens donc à la conserver, ta petite cousine, qui t'aime bien, mais qui est curieuse en diable et grille de tout savoir... Voyons, qu'est-ce que tu regrettes?... qu'est-ce que tu désires?... qu'est-ce qui te chiffonne ? Je serai discrète... Tu ne saurais douter de mon dévouement... Ne m'estimerais-tu pas digne de ta con-

fiance?... Si oui, parle; si non, je ne t'affirme pas encore que j'épouserai sir Jonathan, mais je me fâche...

Elle avait débité tout cela le plus gentiment possible. Tour à tour menaçante et caline, elle devenait irrésistible.

Petit-Pierre n'y put tenir davantage. Il déserta son chevalet, sa palette; il vint s'asseoir en face de Mauricia, il lui prit les deux mains, et, les larmes dans les yeux, le cœur sur les lèvres :

— Eh bien, soit, dit-il. Plus de secret... tu vas tout apprendre... Écoute...

Paul PARFAIT et Ch. DESLYS.

(*La quatrième et dernière partie à la prochaine livraison.*)

LES ALLEMANDS

On sait avec quel orgueil les Allemands parlent toujours de leurs « classiques » ; en France, on ne refuse pas ce titre d'honneur au moins à Schiller et à Gœthe. On se souvient, en effet, que le mouvement littéraire de 1830 est dû en partie à leur influence. Non qu'il faille s'exagérer la portée et surtout l'originalité de leurs écrits ; en y cherchant des idées étrangères et nouvelles, nous y avons souvent retrouvé nos propres idées, moins simples et moins claires. Diderot, on peut le dire, avait tout vu ce qu'ils nous ont fait voir : pour s'en assurer, il suffit d'ouvrir au hasard la *Dramaturgie de Hambourg*.

En nous apportant leurs rares conceptions, les Allemands n'ont fait souvent que nous rendre les nôtres. D'autres fois, ils nous ont fait part du produit d'un autre larcin, et ils nous ont transmis, en le gâtant, ce que nous pouvions trouver dans les drames de Shakspeare.

Heureusement, nous avons eu assez de bon sens pour ne pas nous contenter de l'action indirecte de ce puissant génie : nous l'avons lu lui-même, et c'est de lui, plus que des Allemands, que procèdent nos romantiques.

Échauffés par son exemple et reprenant nos traditions du XVI[e] siècle, nous avons de nouveau décrit toute la nature, peint tout l'homme et parlé toute notre langue.

Cependant, quelque faible que soit la part des Allemands dans cette œuvre de rénovation, on ne peut prétendre qu'elle soit nulle. Nous avons eu raison, en conséquence, de voir en

eux des penseurs parfois originaux, des caractères parfois intéressants. Mais nous avons aussi admiré la forme de leurs œuvres et, en cela, nous avons eu tort. Toujours habiles à prouver que ce qui est doit être, et à dire, comme les Berlinois de Henri Heine, que « s'ils font une bêtise, c'est par ironie », les Allemands ont consacré des théories profondes à justifier la gaucherie et la confusion de leur esprit. Nous les avons crus trop souvent sur parole, et, d'après eux, nous nous appliquons depuis 1830 à perdre des qualités que nous avions toujours eues pour acquérir des défauts qui nous manquaient heureusement. Le dédain de la forme et le souci exclusif de l'originalité sont en train de détruire chez nous tout le fruit d'une éducation excellente. Que de gens, sous couleur d' « être quelqu'un », se permettent d'être insensés ou insupportables ! Que d'auteurs, sous prétexte de se faire « un style à eux », parlent une langue qui n'a plus avec le français que de lointaines ressemblances de vocabulaire !

C'est surtout dans le grand art que ces tendances fâcheuses se manifestent. Les « amuseurs » ne disent rien, mais ils le disent bien parfois, tandis que les auteurs graves lassent sans cesse notre patience et font violence à notre goût. Nous les lisons néanmoins. Le fond alors emporte la forme; mais c'est une façon germanique de juger.

Ces imperfections sont d'autant plus regrettables que jamais peut-être notre littérature n'a remué plus d'idées neuves.

Si l'on remonte à l'origine de cette anarchie, on arrive forcément à reconnaître, dans une certaine mesure, l'influence de l'Allemagne. Si, d'une part, elle a contribué à nous engager dans la voie du romantisme, de l'autre, elle nous a donné le cadre où pouvait se développer la tendance au roman diffus, dit scientifique, dont Wilhelm Meister est le type.

Il nous a donc paru qu'il est d'un intérêt actuel d'examiner sans préjugés, sans scrupules, ce qu'il plaît à nos voisins d'appeler leur art et « leurs classiques » ; cette étude nous engagera peut-être à franciser de nouveau nos esprits ; elle en expulsera ces formules étrangères qui nous font prendre si souvent le tempérament pour le talent, un style exotique pour un style

original et de grossiers feuilletonistes pour des romanciers sérieux.

La poésie lyrique mise à part, les Allemands n'ont guère produit que des œuvres imparfaites. Pour peu que l'on réfléchisse aux caractères de leur race et aux principes de leur littérature, on est porté à croire qu'il ne pouvait en être autrement. Si l'on examine avec soin les plus célèbres de leurs ouvrages, on s'aperçoit qu'ils sont le produit fatal de cette race et de ces principes.

CARACTÈRES DE LA RACE

I

Les Allemands se qualifient eux-mêmes d'enfants de la nature (Naturkinder) : en effet, bien que, dix siècles durant, ils aient subi l'influence du christianisme, de la chevalerie, de la scolastique et, plus récemment encore, de l'antiquité renouvelée et de la politesse française, ils ne sont pas encore civilisés. Ce mot, répété si souvent, est juste; mais il a besoin d'être expliqué.

Au premier abord, nos voisins semblent se ranger dans les cadres de la société et se soumettre à ses formes plus volontiers que nous. Tandis que tout Français intelligent observe les convenances sans s'y attacher avec superstition, l'Allemand « cultivé (gebildet) » a pour elles un respect religieux. Le plus distingué de nos voisins est, pour tout ce qui concerne les titres et la politesse, un Prudhomme renforcé. Louis Börne a raillé ce culte de l'ordre social avec sa verve ordinaire : « Voici, messieurs, la *Gazette de la Poste* : c'est ici la véritable Germania qui, mieux que le livre de Tacite, nous fit connaître les mœurs, les usages, la religion, la constitution et le gouvernement des Allemands. Celui-là a dû consacrer plusieurs chapitres à décrire l'Allemagne ; il ne faut à celle-ci qu'un seul mot. Hier, elle nous racontait que, à Vienne, une jeune fille avait reçu un legs d'un poète qui venait de mourir. Ce qui a ému la *Gazette de la Poste*, ce n'est pas que cette jeune fille fût sans père ni mère, ce n'est

pas qu'un homme généreux lui eût laissé sa fortune; non, la demoiselle était « l'orpheline d'un conseiller intime » (Geheimrathswaise); voilà ce qui faisait pleurer l'estimable gazette. « Orpheline d'un conseiller intime ! » toute l'Allemagne passée et présente n'est-elle pas dans ce seul mot ? »

Ce n'est donc pas l'appareil extérieur de la civilisation qui manque aux barbares d'outre-Rhin. Mais si l'on entend par civilisation l'éducation qui façonne l'individu d'après un type universel et lui apprend à être lui-même sans déranger l'ordre de la société, on s'aperçoit bientôt que la « culture » des Allemands est comme plaquée : elle n'est pas en eux, mais sur eux. Ils y sont à l'aise autant qu'un roi nègre dans un habit noir ; comme des paysans venus tard à la ville, ils n'arrivent jamais à l'aisance. Leur politesse, consciencieuse et formaliste, se trahit par sa raideur et sa minutie mêmes : ce sont des rustres fourvoyés dans un salon et qui se surveillent, sachant les convenances comme un pédant sait le grec, par principes et théoriquement, ne remuant pas de peur de faire un geste ridicule. Dès qu'ils cessent d'être raides et insignifiants, ils sont tout ce que n'est pas un homme du monde, grossiers, expansifs à l'excès ou renfermés dans leurs pensées. Et qu'on ne m'objecte pas qu'en manquant ainsi à notre politesse, ils suivent peut-être la leur. Quand ils sont polis, c'est toujours à notre façon et d'après notre exemple. Ils n'ont pas pris la peine de dissimuler leurs emprunts, que leur langue trahit à chaque instant. Les mots latins ou français encombrent leurs phrases : ils n'ont presque point d'expression mondaine, de formule de conversation, de terme politique, administratif ou militaire, qui ne porte notre marque de fabrique. Chose curieuse, les mots étrangers forment même parmi les autres une véritable aristocratie : ils ont toujours un sens plus noble que leurs confrères germaniques. Le mot « Speisewirthschaft » désigne une taverne, le mot Restauration un restaurant, le mot Restaurant un restaurant de premier ordre. Ainsi croyons-en leur langue : la « culture » allemande est, le plus souvent, une contrefaçon de la nôtre, quand elle n'en est pas une parodie.

Je me suis souvent demandé avec étonnement comment, en

dépit de tant d'efforts, les Allemands parvenaient à rester si gauches et si lourds. Ils n'ont point subi la contrainte ineffaçable de l'empire romain. Avant d'entrer dans la période barbare, mystique et confuse du moyen âge, ils n'ont pas eu le temps de profiter de cette éducation gréco-latine que les Romains ont répandue dans le monde ; voilà le grand fait qui explique pourquoi l'Allemagne a suivi un développement exactement contraire au nôtre.

Tandis que les instincts de notre race parurent aller au-devant de l'influence de Rome, puisque, deux siècles après la conquête, les Gaulois avaient oublié leur langue et charmaient leurs vainqueurs par l'éloquence de leurs rhéteurs et l'élégance de leurs lettrés, les Germains, au contraire, ne virent les Romains que de loin en loin. Ceux-là mêmes qui avaient pu s'assouplir à leur contact, sur les frontières ou dans les armées, contribuèrent pour la plupart à former les aristocraties militaires des pays latins. Les Allemands ne connurent vraiment l'antiquité qu'à la Renaissance, et encore ne se révéla-t-elle qu'aux savants et aux classes supérieures. Le peuple resta livré à l'ignorance.

Supposez donc deux enfants, dont l'un, dès l'âge le plus tendre, est élevé dans une école, à la ville, tandis que l'autre s'ébat jusqu'à l'adolescence dans une forêt, puis entre presque d'emblée à l'Université. Malgré un travail surhumain, le second, arrivé à l'âge où l'esprit se développe encore mais ne se transforme plus, gardera toujours une lacune ; il devra vouloir où le premier n'a qu'à se laisser faire ; il ne sera jamais artificiel, naturellement. De là vient qu'en dépit de leurs prétentions et de leur pédantisme, les Allemands n'ont jamais compris l'esprit gréco-latin. Cet esprit merveilleux qui force chaque individu à s'assimiler certaines idées et certaines habitudes communes, qui élève la médiocrité en la faisant participer à la grandeur de l'ensemble, discipline l'originalité, la fait entrer dans le mouvement universel, l'oblige ainsi à s'ouvrir aux autres et la rend vraiment utile au tout dont elle fait partie, cet esprit n'a jamais, dans le sens plein du mot, pénétré l'Allemand. Son intelligence parvient seule à le concevoir ; nous, nous sommes de naissance cet être raffiné et délicat qu'il s'applique à devenir.

Si les Allemands n'ont jamais su se prêter au moule des sociétés latines, ont-ils su du moins se créer une société originale? Non. Leur originalité consiste précisément dans un instinct invincible qui les chasse hors des conventions sociales; il y a toujours en chacun d'eux un individu qui maintient son indépendance en face de la société.

Comment concilier ce fait avec cet amour de la discipline et ce respect de l'ordre que l'on a tant vantés? Rien n'est plus simple: cet amour de la discipline, ce respect de l'ordre, loin de contredire leur nature individualiste, en sont la conséquence directe. Ces « Naturkinder », en effet, n'acceptent pas d'ordinaire les fatalités de leur race; on a remarqué de même que les sauvages, loin de se complaire dans cet état de nature que leur envie Rousseau, montrent un empressement extraordinaire à s'assimiler tout ce qu'ils peuvent de nos usages et même de nos vices. Ainsi, les Teutons, même quand ils maudissent les Welches, les singent le plus qu'ils peuvent; la plupart sont des indépendants, des insoumis malgré eux. Mais, quoi qu'ils fassent, leur tempérament est rebelle à la « culture », et c'est pour cela même qu'ils sont condamnés à un effort continuel, à un ordre minutieux dans l'accomplissement de toutes leurs fonctions. Il leur est interdit de rien savoir à demi; dès qu'ils n'ont pas tout prévu, ils ne voient rien et néanmoins, à la moindre négligence, leur inaptitude native se dénonce elle-même par d'énormes gaucheries.

II

Mais laissons leur vie sociale et voyons-les dans la vie intime qui fait presque seule l'objet de la littérature; ici, qu'ils pensent, qu'ils sentent ou qu'ils agissent, l'individualisme de leur race triomphe.

L'Allemand est porté par son instinct à penser par lui-même et à ne rien tirer que de son propre fonds. Ce n'est pas qu'il s'y résigne d'ordinaire; personne n'aime plus les lieux communs et ne les débite avec une conviction plus solennelle. Mais ici

encore l'effort est vain. La maladresse et l'étrangeté de l'expression montrent que son intelligence n'est pas faite pour varier à l'infini des idées reçues, pour exprimer avec perfection ce que pense l'humanité à un moment donné, mais pour chercher par elle-même et penser à l'avance ce que les hommes penseront. Son esprit est un esprit de fond (*gründlich*); il n'est propre qu'à pénétrer au fond des choses, dût-il y rester parfois.

Large et lent, cet esprit est incapable de ces inductions simples qui sont à la fois notre fort et notre faible. Toute la réalité se peint dans la chambre noire de ce gros cerveau, impitoyablement complète, impitoyablement confuse. Il n'a pas, comme nous, la vue perçante du général combinée avec le don de ne pas voir l'exception : cette faculté qui, bien réglée et sagement combattue, est le secret de notre grandeur artistique et littéraire, cette faculté lui fait absolument défaut. Dès qu'il aborde un sujet, il est perdu dans l'immensité des faits comme dans une forêt vierge. Des théories commodes, imaginées avant lui, ont beau venir le tenter; comme il ne peut confondre la clarté avec la vérité, comme il n'a pas ce bonheur de l'expression qui, en charmant le goût, persuade plus aisément l'intelligence, il ne saurait concevoir une vérité sans concevoir en même temps son contraire ; les nuances gênantes refusent de disparaître ; il voit toujours la grande réalité au delà des principes qu'il se hasarde de poser ; il voit trouble parce qu'il voit tout.

Lorsque, après de longues recherches, une idée générale vient à poindre, ce n'est qu'une vague aurore mal dégagée du crépuscule. Alors même qu'il a découvert un principe fécond, il ne l'aperçoit qu'embarrassé de ses objections, et il ne le présente que hérissé de restrictions sans nombre, dans une obscurité touffue. Aussi arrive-t-il souvent que la vérité une fois conquise, il ne peut la communiquer. Ayant pensé par lui-même, il n'a pensé que pour lui. Réduit au rôle ingrat de précurseur, c'est un Christophe Colomb qui découvre parfois un nouveau monde, mais qui ne peut en revenir.

Cette intelligence, obscure à force d'être étendue et de vouloir être exacte, a produit nécessairement un idiome à son image. La langue, grâce au mécanisme des mots composés, mul-

tiplie et favorise les néologismes ; sa construction, suspendant le jugement jusqu'à la fin de la phrase, ralentit la marche de l'esprit et le contraint à réfléchir lourdement, lentement, constamment. Au lieu de laisser les mots penser la moitié et souvent les trois quarts de sa pensée, l'Allemand cherche ce qu'il veut dire au moment où il le dit. Les incidents, les parenthèses abondent dans la phrase et finissent par nous cacher l'essentiel. Chaque idée est comme l'image d'un arbre immense qui pousse des branchages dans toutes les directions ; le tronc et les branches maîtresses n'ont pas été oubliés par le peintre, mais nous ne les voyons plus, tant on s'est appliqué à les perdre dans le fouillis des rameaux. Tout y est : aussi n'y voit-on rien du tout.

III

Plus encore que la pensée, le sentiment du Germain est personnel, au point parfois d'être incommunicable.

Il est rare d'abord que ses sentiments aillent jusqu'à la passion. Sa vie, son tempérament, ses habitudes de réflexion s'y opposent.

Sa vie est, on le sait assez, en général calme et monotone. A part quelques réunions officielles, où l'on est raide et fade, pas de monde proprement dit, si ce n'est dans la haute aristocratie. On reste soit en famille, avec une servante légitime et une nichée d'enfants, soit à la brasserie, où l'on discute entre hommes, pérorant l'un après l'autre sans causer, quand on ne se tait pas en chœur. Aussi bien, comment le Teuton aurait-il un autre régime ?

Il ne vit pas, comme le Latin, à la fois en soi et dans les autres ; il n'a pas, veux-je dire, la prescience instinctive et le souci constant de l'effet produit. Plus attaché au fond qu'à la forme, il ne réussit presque jamais à paraître même ce qu'il est. Il est donc naturel qu'il se résigne en général à une existence stagnante, simple, renfermée, intime (*innig*), comme il dit, ne communiquant avec le reste du monde que par son intelligence.

Il n'a pas notre tempérament souple et affiné. Incapable de

goûts délicats et affranchis de besoins factices, mais soumis à des besoins naturels extrêmement puissants, il ne sait pas donner ces coups de collier qui marquent souvent chez nous le début d'une brillante carrière. Quelque grand qu'il soit, à quelque hauteur que plane son esprit, il faut toujours qu'il mange beaucoup et qu'il boive de même. De la bière et des saucisses toute la vie, une femme nulle et tendre à partir de vingt-cinq ans, voilà l'ordinaire dont il ne peut se passer, fût-il le métaphysicien le plus profond, fût-il le poète le plus épris d'idéal.

Enfin, son intelligence, qui ne lui permet pas d'appartenir tout entier à un principe, lui interdit également de se livrer tout entier à une émotion. Lorsqu'une passion parle haut en lui, il ne laisse pas d'entendre encore chuchoter derrière elle tous les autres sentiments de la nature humaine. Une affection n'est presque jamais assez impétueuse chez lui pour réduire au silence toutes les autres ; l'amour lui-même peut être le sentiment le plus puissant, ce n'est jamais le sentiment unique. Aussi, par cela même que tous les sentiments humains continuent de luire vaguement en lui derrière le désir momentané qui brille au premier plan, il mène de front, en croyant faire la chose la plus naturelle du monde, une spéculation financière et une passion éthérée.

Un tel milieu et une telle nature développent fatalement des sentiments flasques et ternes, qui, rangés en ordre chacun dans un coin de l'âme, y forment une fédération paisible. L'imagination, il est vrai, cherche à suppléer à la platitude du cœur ; les rêveries sentimentales allument dans le clair-obscur de ces âmes positives leurs vagues phosphorescences. Pour se faire croire qu'il n'est point le plus banal des Prudhommes, l'Allemand appelle parfois sa ménagère (*Hansfrau*) : « ô âme de mon âme ! » Mais cette exaltation est inoffensive, douce et de pure convention ; l'amoureux le plus épris sait suspendre son amour pour se livrer aux occupations les plus vulgaires ; il l'endort tant que le soleil brille, et le soir, il le réveille après le travail qui doit le rapprocher de la terre promise de l'hymen ; alors, obscurci, appesanti par le tabac et la bière, il s'abandonne aux douces fictions ; il est

fou pendant quelques heures pour se récompenser d'avoir été sage, régulier, calme, pendant tout le jour.

Que nous sommes loin des passions fortes et variées, des ambitions rapides et ascétiques qui, chez d'autres peuples, agitent et colorent l'existence ! Les facultés plus brillantes et plus alertes du Latin lui permettent de s'élever au-dessus de la réalité; au moins pendant quelque temps, il supprime, ou du moins voile en soi tous les instincts bas de la nature humaine. Comme il est très capable de paraître, de briller, de vaincre par un coup d'audace, ses passions sont toujours vives, sinon durables, et, tant qu'elles brûlent, elles envahissent toute son âme.

Aussi ont-elles éminemment ce don d'expression qui éveille la sympathie, propage l'émotion et allume l'enthousiasme. Elles conservent toujours je ne sais quelle dignité innée, je ne sais quelle grâce d'attitude : elles savent s'arranger pour n'être pas ridicules, et, comme un acteur, préparer leur entrée, sans rien perdre de leur violence, souvent même sans cesser d'être sincères. Enfin, ce sont des inspiratrices précieuses, et l'homme qu'elles possèdent semble se posséder mieux.

Chez le Germain, rien de semblable. Il craint, il évite les sublimités de la passion, comme un habitant des plaines les sommets où il a le vertige. Lorsque, par hasard, il se trouve engagé dans une aventure impossible, tant que dure la période des songes intérieurs, il est fou de toute son âme, sublime à froid et en paroles tant que l'on veut. Mais, que le moment arrive où l'amoureux est las de songer seulement, il recule, tout effrayé d'avoir été si courageux... en rêve. Il use, pour étouffer sa folie, de cette force d'abstention que la nature donne aux êtres faibles ou inhabiles. Le calculateur égoïste qui chez lui ne dort jamais que d'un œil, reparaît et se dresse à côté de l'amant naïf. Si cependant une émotion énergique le prend par surprise, il s'échappe en effusions bizarres ou en brutalités grotesques.

IV

Une volonté si mal servie doit, ce semble, être flottante et prudente. Cependant, après la terrible expérience de 1870, on

serait mal venu à reprendre la définition de Stendhal : « L'Allemand meurt d'envie d'avoir du caractère. » L'optimisme de M[me] de Staël n'est plus de saison. L'Allemand nous a prouvé, ce semble, qu'il savait vouloir et agir.

Malgré tout, Stendhal et même M[me] de Staël sont plus dans le vrai que ceux qui, aujourd'hui, prennent le peuple de Gœthe et de Schelling pour les Romains et les Spartiates des temps modernes. Il ne faut pas oublier que ce sont les Prussiens qui ont organisé et conduit l'Allemagne. Secs, durs et froids, ces soldats bureaucrates sont parmi les Allemands ce que furent les Macédoniens parmi les Grecs désunis, les Arabes parmi les nations molles de l'Orient. Ce sont eux qui ont mené leurs congénères à la victoire, ou plutôt qui les y ont poussés.

Les autres Allemands, surtout dans le sud, sont encore ces êtres dociles et placides dont parlaient nos pères. Il est vrai qu'ils ne sont plus épris d'idéal ; avec le siècle, ils sont descendus dans la réalité. Mais, tout positifs qu'ils sont devenus, ils n'ont ni la tranquille et mâle énergie de l'Anglais, ni la diplomatie subtile et les coups de tête héroïques du Latin. Tout leur mérite consiste dans une patience que les défaillances d'un naturel ingrat ne découragent pas. Ils ne triomphent jamais des résistances : ils les lassent à force de les affronter vainement. La fortune leur cède par ennui, après des sollicitations mille fois repoussées et mille fois reprises. Ils ne sont jamais heureux de haute lutte ; ils ne savent que préparer longuement une réussite inévitable. Quelle que soit la hauteur du but, ils n'y montent que par des voies obscures et lentes. Leur vie n'est jamais un drame, c'est un roman à la Gœthe, ennuyeux et diffus.

La volonté des Allemands est une volonté à longue portée, qui se soumet servilement aux lois de la nature sans jamais bondir par-dessus, que sa maladresse condamne à ne rien négliger et qui, jamais, par une heureuse hardiesse, ne court au-devant du succès.

Une intelligence lente, large, et partant confuse, des sentiments simples, constants, mais dépourvus d'expression et de saillie, une volonté faible dans l'acte isolé, mais persévérante dans l'ensemble, et, pour expliquer tout cela, une individualité

réfractaire à la civilisation en dépit de sa docilité : voilà, en deux mots, l'Allemand.

Un peuple ainsi constitué devait exceller dans l'érudition, dans la philosophie, dans certaines sciences, dans toute œuvre qui n'exige qu'un travail assidu et des réflexions personnelles.

Était-il propre à la littérature ?

PRINCIPES DE L'ART ALLEMAND

I

Les œuvres des « classiques » allemands répondront elles-mêmes à cette question ; mais, auparavant, les principes mêmes de leur art nous induisent à douter que cet art puisse donner au monde des chefs-d'œuvre.

Je n'entends point parler ici de ces principes formulés que je mentionnais plus haut, principes d'école et de parade que l'Allemand déduit avant de produire ou imagine après coup. Avant de mettre ses créations au jour, nul ne les raisonne plus que lui ; nul ne sait mieux ce qu'il faut faire, mais nul ne fait moins ce qu'il faut. Après coup aussi, lorsque, après tant de belles résolutions, il vient d'accoucher d'un monstre, il sait très bien nous persuader, tant il nous endoctrine, que ce qui nous ennuie aurait dû nous plaire.

Mais les vrais principes d'une littérature ne sont pas dans les livres des critiques ; ils sont dans les cœurs et dans les esprits des écrivains. Ce sont ces tendances générales, ces habitudes attachées à la race, bref ces systèmes inconscients, que nous suivons en dépit de tous les systèmes.

C'est donc du caractère de l'Allemand qu'il nous faut dégager son esthétique. Ne retenons de ce caractère que le trait saillant qui explique tous les autres. L'Allemand, avons-nous dit, est un individu réfractaire à la société. Allons plus avant dans l'étude de cette indépendance instinctive contre laquelle souvent l'Allemand se regimbe ; remontons à son origine : nous verrons qu'elle

entraîne l'artiste vers des principes incompatibles avec la perfection.

« Les Germains, dit Tacite, trouvaient indigne de la majesté des dieux de les enfermer dans des temples et de les représenter sous la figure humaine. Les bois étaient leurs sanctuaires ; ils adoraient en eux-mêmes, et sans les figurer aux yeux, les âmes qu'ils avaient projetées derrière les objets visibles. » Cette observation contient en germe toute notre théorie.

On ne saurait trop appuyer sur ce fait que les Germains n'ont pas connu la cité : ils ignorèrent ce monde artificiel où les Grecs et les Romains fuyaient le monde extérieur, cette prison ornée et brillante d'où ils narguaient les fatalités de la nature ignorée et partant redoutable. Ce peuple passe dans l'enchevêtrement et dans le murmure des bois, loin des villes symétriques et froides, toute cette période de l'enfance où l'esprit reçoit ces impressions ineffaçables qui décident de sa complexion. Le christianisme vint ensuite lui prêcher le renoncement à la terre et la communion mystique avec Dieu et la Vierge; mais cette doctrine, en élevant son âme et en ennoblissant son cœur, ne polit pas son esprit; elle ne fit rien, ou presque rien, pour le développement matériel et purement humain de ces brutes sauvages. Lorsque l'antiquité vint les trouver au XVIe siècle, il était trop tard : l'âme allemande avait pris son pli. Élevée dans les forêts et par les forêts de l'antique Germanie, elle était restée panthéiste; elle aimait à tout jamais, d'un amour souvent involontaire, le désordre harmonieux et superbe de la vie, les harmonies confuses et intimes des campagnes.

Le Germain habitait d'ailleurs un pays humide, hérissé d'arbres. Les brumes et les vapeurs y flottent, prêtes à s'animer pour l'imagination et à former tout un peuple d'êtres étranges. Les objets y noient leurs contours les uns dans les autres ; les coupoles rondes des larges feuillées ou les massifs des broussailles y cachent presque toujours les pentes raides des rochers et des montagnes. Partout des chaos verdoyants, des courbes indécises, des obscurités chatoyantes et, par-dessus tout, un ciel changeant, dont le soleil mi-voilé ressemble souvent à l'œil sans prunelle d'un borgne.

L'esprit gréco-latin, au contraire, se développé sur les rivages brillants et colorés de la Méditerranée. On a célébré assez souvent pour que je me borne à les rappeler brièvement les beautés nettes et l'aspect théâtral de ces heureuses contrées. On peut dire que le pays y fut classique avant les habitants. Le soleil y lance une lumière crue qui, découpant franchement les objets, multiplie les arêtes vives et les lignes droites. D'ailleurs, par l'effet même de la civilisation, le pays, chauve de bonne heure, étala bientôt partout des roches nues et symétriques, de vastes horizons aux grandes lignes claires.

Mais ce qu'on n'a pas montré assez, c'est l'influence énorme qu'eurent là sur l'esprit humain non les spectacles de la nature ambiante, mais les œuvres mêmes de l'homme. Le Grec intelligent naissait ou du moins était élevé dans les villes. Le commerce continu de ses concitoyens, l'asile que lui offraient les maisons, tout l'éloignait et l'affranchissait à la fois des forces naturelles. Les forêts qu'il voyait le plus constamment étaient des forêts de colonnes. Au fur et à mesure que s'accumulaient les produits de l'art ou de l'industrie et que sa vie devenait plus commode, l'homme prenait de plus en plus confiance en lui-même. Il admirait ses propres créations rectilignes et régulières ; il se formait ainsi un idéal humain qui lui faisait voir dans le monde réel une masse fruste, une ébauche grossière. Pour conserver ses dieux ne fallait-il pas qu'il les changeât en hommes? Devant tout à la société et ne vivant que par la société, il perdait de vue la vie universelle et s'en isolait fièrement : la multitude des chaos vivants ou inanimés n'était plus à ses yeux qu'une chose inerte ou grouillante d'où émergeait l'humanité, comme le jour du fond noir de la nuit primordiale.

Cet esprit, quoique importé chez nous, est bien le nôtre. On sait à quel point les Gaulois en furent imprégnés : aussi les ténèbres du moyen âge ne purent l'étouffer. Notre langue, mère de notre pensée, était là pour le maintenir à jamais dans notre race.

Mettons maintenant ces deux esprits que nous venons d'opposer l'un à l'autre en présence de l'âme ou du monde ; supposons qu'ils cherchent à les reproduire dans une œuvre d'art : que se passera-t-il ?

Le Latin est encouragé d'abord par ses modèles mêmes : cette nature si frappante ou si simple, ces âmes si claires aux passions, si saillantes, loin de défier l'imitation, semblent l'appeler et s'y prêter complaisamment. Les ouvrages antérieurs ajoutent, du reste, à l'assurance de l'artiste : il y voit des images simplifiées des choses ; à force de vivre dans l'intimité de ces images, il finit par les admirer autant et plus que les choses elles-mêmes. Cette contemplation continuelle des œuvres de ses devanciers enferme l'homme dans l'humanité et, en le dérobant à la matière déréglée, condense, exalte sa puissance. Il arrive nécessairement alors que le peintre croit embellir ce qu'il voit en n'en voyant que l'essentiel, l'Idée, comme disait Platon. Il va donc de l'avant : il travaille fiévreusement à s'assimiler tous ces procédés de simplification et de généralisation qui forment la technique de l'art.

Cette assimilation, si facile pour lui, n'est pas cependant sans danger. La symétrie humaine souvent extérieure, froide et raide, tend à lui paraître supérieure à l'ordre profond, vivant et varié de l'univers. S'il n'y prend garde, il risque de ne plus voir les objets qu'à travers les reproductions qu'en ont faites les maîtres ; en copiant la réalité qui est l'éternel idéal, il se figure parfois la corriger. L'art est alors pour lui, ou peu s'en faut, un modèle que l'homme donne à la nature.

Dès que le Germain accepte ou suit son tempérament, il n'est d'abord enhardi à produire, ni par ses champs monotones, ni par ses taillis crépusculaires, ni par son cœur vaguement complexe. Il n'a pas grandi au milieu d'une floraison de chefs-d'œuvre, auprès d'une nature vaincue. Au contraire, il vit trop avec et dans les choses, il les voit d'un regard trop pénétrant et trop direct pour essayer de les imiter, c'est-à-dire de les faire vivre ailleurs qu'en elles-mêmes.

Il a toujours au fond l'obsession de la nature inimitable (1).

Il aime trop la réalité pour oser la mutiler : y faire un choix est la condition *sine quâ non* de l'art ; c'est pour lui une profana-

(1) Ce sentiment a été fort bien exprimé par Gœthe au début de Werther. (Voy. la lettre du 16 mai.)

tion. Il ne voit pas assez que, si notre esprit retranche aux corps ou aux actions qu'il peint quelque chose de leur vie, il y ajoute toute son âme. Les lignes droites et pures, les courbes savantes que nous avons tirées du monde extérieur sans qu'elles y fussent proprement, toutes ces beautés, filles de notre intelligence, le charment moins au fond que les sinuosités luxuriantes et la variété infinie du grand Tout. Tandis que le Latin admire l'arbre parce qu'il y devine la colonne, le Germain ne trouve la colonne belle qu'autant qu'elle lui rappelle l'arbre. L'arbre n'est quelquefois pour le premier qu'une colonne mal réussie, surmontée d'un chapiteau confus et mal équilibré ; la colonne est toujours pour le second un arbre ébranlé, mutilé, saignant.

II

Tels sont les penchants des deux races : ce n'est pas que toutes deux ne s'efforcent souvent de les combattre ; mais elles ne peuvent les détruire.

Le Latin aura beau s'affranchir des canons étroits d'une école et se lancer à l'aventure dans le domaine infini de la création, son esprit restera toujours quelque peu abstrait et unitaire ; et à ce grave défaut il devra ses plus précieuses qualités, l'habileté de la facture et l'éclat limpide de la conception. Le Germain aura beau, comme il a fait pendant deux siècles, s'emprisonner dans les formules classiques et s'y attacher servilement ; son esprit trop ample, trop compréhensif pour les règles, les brisera en voulant s'y emboîter et ne mettra au jour que des avortons ridicules. Dès qu'il reprendra sa valeur, je veux dire dès qu'il redeviendra lui-même, ce sera pour créer un art nouveau, un art aussi peu classique que possible.

Loin de se résigner aux conventions qu'imposent à l'homme sa vue restreinte et l'imperfection de ses procédés, au lieu de se borner à étendre prudemment ces cadres, il les fera craquer dans ses recherches audacieuses. Il voudra lutter de vie avec la vie même ; amoureux de la nature, qui sait mettre une harmonie intérieure et transparente derrière une diversité infinie de détails,

il sacrifiera hardiment l'unité à la variété. Trop riche d'observations pour ranger ses richesses, il laissera son âme trop pleine s'écouler et, après les plans les mieux combinés, après les réflexions les plus laborieuses, son œuvre se fera en lui comme elle voudra, et ne sera en fin de compte qu'une doublure obscure et partant inutile de l'objet, au lieu d'être la quintessence exquise, l'efflorescence de ses perfections lumineuses.

Le Germain, par exemple, sera choqué de la rectitude et de la logique parfois artificielle de nos caractères tragiques. Il tentera de reproduire l'étonnante complexité du cœur de l'homme. Quel sera le succès ? En cherchant des caractères complètement vrais, il n'aboutira qu'à former des caractères flottants ou incompréhensibles.

On voit d'après cela quelles peuvent être les productions de l'esprit germanique. Selon qu'il sera dans une période de servilité ou dans une veine d'indépendance, l'Allemand sera Gottsched ou Gœthe ; il écrira des pauvretés pédantesques, de vrais devoirs d'écolier, lourds et gauches, ou des essais intéressants, des ébauches chaotiques mais originales. Il tuera l'art du passé par le ridicule de son imitation, ou bien il cherchera et fera deviner l'art de l'avenir. Mais il ne lui est pas donné d'achever une œuvre, de s'arrêter dans l'art du présent ni de se reposer dans la perfection acquise. La vision de ses chênes feuillus remplit trop bien son âme pour qu'un nouveau Parthénon en puisse jamais sortir.

Le principe sur lequel est fondée leur esthétique peut se formuler ainsi : Dans l'homme comme dans le monde, la nature seule est belle. Nous devons toujours l'imiter directement et suivre ses ordres profonds, au lieu de lui imposer nos symétries apparentes. Rien n'est plus vrai que ce principe, rien n'est plus fécond pour des esprits parfaitement polis qui ont subi l'influence bienfaisante du principe contraire. Mais aussi, nul précepte n'est plus dangereux pour des esprits incomplètement civilisés. Les Allemands était-ils assez développés quand ils se mirent à mépriser Gottsched pour admirer Lessing et Gœthe? Non : la « culture » était déjà dans leur intelligence, mais elle n'était pas encore descendue dans leurs cœurs et dans leurs mains. Aussi leurs

maximes qui, devenues les nôtres depuis cinquante ans, nous ont renouvelés et nous renouvelleront toujours, ces maximes les ont perdus et noyés dans les théories et dans les demi-pensées comme dans une mare grouillante.

Si encore, pour aboutir à des avortements, les Teutons ne travaillaient pas!... mais ils se donnent plus de peine pour ennuyer le monde que les Latins pour lui plaire.

III

Un peuple qui pense, agit et sent comme ce peuple, peut-il ne point échouer dans toute œuvre où il s'agit de faire vivre des hommes? Lui qui se dérobe aux crises du cœur, ou qui, une fois pris, s'y démène comme une brute, peut-il construire des drames qui se tiennent? Lui, dont la patience de taupe n'est interrompue que par des rages de mouton, peut-il, quand il se permet d'exprimer la passion, ne pas la faire siffler par tous les gens de goût? Son tempérament lui interdit le drame. Reste le roman. Voilà, ce semble, un genre fait pour lui. Ne doit-il pas réussir dans le développement des sentiments, dans l'enchaînement des habitudes, dans les analyses minutieuses? Mais non : il parvient à être aussi mauvais que dans le drame. Là au moins, certaines conventions inéluctables l'empêchaient de s'endormir; il se battait les flancs pour avancer quelque peu. Mais ici, point de condition qui le force de temps à autre à se dégermaniser : il peut être lui tout à son aise!... L'intrigue se traîne à perte de vue; des théories apparaissent et s'étendent aux moments les plus pathéthiques; des émotions insignifiantes sont prolongées, faute de mieux, et traitées avec autant d'emphase que la chute d'un empire; toutes les sciences viennent tenter de remplacer l'art absent. C'est un déluge ténébreux, et l'Esprit ne se meut pas sur les eaux!... Bon pour les Welches, l'esprit, cette chose vide et vaine!

Et pourtant, dans ces productions que je juge si sévèrement, que de choses que j'admire! Les ténèbres y sont entrecoupées de lueurs superbes. Qu'il s'agisse de certaines impressions

mystiques et naïves, qu'il s'agisse surtout de montrer la vie des choses, que d'heureuses rencontres! que de trouvailles!

Ces œuvres sont éminemment *suggestives*, comme disent les Anglais : elles sont pleines de ces beautés incomplètes auxquelles le lecteur s'attache d'autant plus qu'il faut que son esprit les achève. Elles présentent nombre d'indications précises à l'écrivain maître de son art ; les erreurs mêmes qui sont souvent des innovations trop hâtives, font réfléchir ou même inspirent un artiste véritable.

Mais, avec tous leurs mérites, ce ne sont jamais des œuvres faites, dans le sens plein du mot.

C'est ce dont nous allons nous convaincre en lisant ensemble Gœthe et Schiller : on ne dira pas que je m'attaque aux talents de second ordre.

Cet examen amènera, j'espère, le lecteur à souscrire à mes conclusions :

La littérature allemande est parfois la littérature de l'avenir, mais elle n'est jamais que cela. Elle vaut par ses intentions, l'art latin par ses résultats. Le Germain cherche; le Latin trouve.

LES CLASSIQUES ALLEMANDS

I

Que trouvons-nous dans l'œuvre de Gœthe, si nous laissons de côté, d'une part la poésie lyrique et l'idylle, de l'autre les productions d'un mérite contestable? Trois ou quatre drames : *Gœtz*, *Egmont*, *Iphigénie*, etc., qui sont tout, excepté des drames; un roman indigeste, *Wilhelm Meister*, et enfin une œuvre singulière, le premier *Faust*, qui n'a rien de la perfection des véritables œuvres d'art, mais qui est, comme a dit Wieland, un « monstre séduisant », où les qualités emportent les défauts.

Plusieurs critiques ont déjà prouvé que *Gœtz von Berlichingen* n'a du drame que le nom. Mais ils ont loué l'exactitude

vivante de certains tableaux historiques, la vérité du caractère de Gœtz, vraiment allemand et plein de bonhomie dans sa grossièreté. On a surtout fait remarquer que Gœthe a inauguré le drame touffu des romantiques et le roman de cape et d'épée. En cela, je ne contredirai pas les panégyristes de Gœthe : Gœthe a échoué avant Walter Scott et Dumas père dans un genre où Walter Scott et Dumas père ont réussi ; je lui reconnais volontiers ce mérite ; mais je ne lui en reconnais pas d'autre.

L'action n'est pas une : on sent bien par endroits que Gœthe a eu la vague intention d'opposer le libre chevalier Gœtz à Weislingen, le noble courtisan aux gages de l'évêque de Bamberg. Mais cette intention n'est pas remplie. Dès le milieu du troisième acte, Weislingen disparaît du premier plan ; son histoire n'a plus aucun rapport avec celle de Gœtz ; elle se déroule à part, il se débat contre les intrigues d'Adélaïde, sa femme, et Gœtz lutte contre les ennemis que lui a suscités le traître, sans que celui-ci soit en jeu. Avant le milieu du drame, l'auteur éloigne complètement l'un de l'autre les deux personnages principaux, dont il annonçait la lutte ! Je laisse à concevoir une idée plus singulière.

La pièce ainsi comprise ne pouvait être qu'une pièce à tiroirs, déchiquetée, toute en épisodes.

Si au moins chacun de ces épisodes était traité d'une façon dramatique !... Mais non : Gœthe nous *raconte* toujours les faits qui devraient se passer sous nos yeux. On ne constate même pas sans étonnement avec quelle persistance il évite la scène à faire. Il choisit toujours, pour mettre en action ses personnages, le moment qui suit ou qui précède celui où les passions eussent été aux prises, où la situation eût pu être tragique.

Ainsi, au premier acte, Weislingen, prisonnier de Gœtz, s'est épris de la sœur de son compagnon d'enfance, devenu son hôte forcé. Cet amour le rend à l'amitié trahie et le fait rentrer dans le parti de Gœtz qu'il avait abandonné. Quel était, dans cet état de choses, le seul instant qui présentât un conflit de sentiments ? C'était celui où la conversion se déclare, où un double aveu, fait d'amour et de repentir, s'échappe des lèvres du cheva-

lier. Voilà la scène qui s'imposait à l'auteur dramatique : aussi Gœthe ne manque-t-il point de passer à côté.

Nous ne voyons Marie et Weislingen que lorsque tout est décidé. Ils se parlent au moment où ils n'ont plus rien à se dire... que des fadaises sentimentales. Au lieu de nous émouvoir en prenant devant nous une résolution si importante, ils nous apprennent la chose dans un de ces tendres duos, toujours ridicules pour un tiers; puis, lorsque Gœtz survient, ils règlent avec lui la « question politique » et traitent avec un accord et un calme parfaits leurs affaires de famille.

Je m'en tiens à cet exemple; on pourrait en citer plusieurs autres.

Cependant, à défaut d'action, il y a parfois du mouvement. On mange beaucoup dans cette pièce; on boit, on court, et surtout on se bat, comme dans les pièces militaires qu'on donnait autrefois au Cirque. Mais ces parades mélodramatiques qui, dans une œuvre bien faite, n'occupent que des fins d'acte, remplissent ici des actes presque entiers. Voyez, par exemple, l'acte du siège de Jaxthausen. Malgré une foule de menus épisodes, l'action proprement dite n'avance que grâce à des récits. Les faits essentiels, c'est-à-dire la lutte générale, la capitulation et la capture de Gœtz, ne sont pas mis sous nos yeux.

Si nous passons ensuite à l'étude des caractères, celui de Weislingen surtout est merveilleusement gâché. Chaque fois qu'il apparaît en scène, il a changé de sentiment. Au début, il est l'ennemi humilié de Gœtz; quelques pages plus loin, il est devenu son ami. Mais comme le changement s'est opéré dans la coulisse; le spectateur ahuri croit voir entrer un nouveau personnage.

Une seule fois, l'évolution a lieu, ou du moins commence, en présence du spectateur. Dans la première édition de *Gœtz*, Gœthe avait peint les hésitations du traître, déchiré entre Gœtz et l'évêque de Bamberg, entre la douce Marie et l'intrigante Adélaïde. Il l'avait montré discutant sa défection avec son écuyer Franz. Quand il a remanié son ouvrage pour le mettre au théâtre, ce grand dramaturge a supprimé cette scène qui par hasard était dramatique.

II

Egmont n'est pas non plus un drame. On l'a constaté si souvent qu'il suffit de le rappeler ici. « Mais Egmont, dit M. Lewes dans sa *Vie de Gœthe*, Egmont n'en est pas moins le favori de tous, quoi qu'en puisse dire le critique; le lecteur pense à Egmont et à Clara. Ces deux figures restent fixées dans la mémoire, créations brillantes, lumineuses, superbes, du poète, égales à n'importe quelle autre dans la longue série des chefs-d'œuvre de l'art. » Voyons si ces deux caractères sont composés de manière à mériter ces éloges emphatiques.

En réalité, Egmont est un caractère d'idylle égaré dans une tragédie. Ce seigneur puissant, favori de son peuple, est mis à mort par le duc d'Albe, qui le soupçonne de travailler à l'indépendance des Flandres. Ou il fallait renoncer à ce sujet, ou il ne fallait pas donner au héros un rôle absolument passif. C'est pourtant ce qu'a fait Gœthe. Son Egmont est un bon vivant, qui passe avec une insouciance admirable dans ce drame où sa mort se prépare et s'exécute.

Comme toujours, c'est une intention neuve qu'on trouve à l'origine de cette lourde bévue. Gœthe a voulu peindre un de ces grands seigneurs placés par le hasard de la naissance dans une haute situation d'où les écarte leur légèreté naturelle. Mais il n'a pas su maîtriser cette matière trop complexe; il n'a pas nuancé ce contraste psychologique de manière à rendre la vérité vraisemblable, et sa bonne intention s'est traduite par une mauvaise pièce.

Voyez plutôt. On fait de la politique autour d'Egmont, et cette politique nous assomme, parce que lui, le principal personnage, y demeure étranger.

On discute ses intentions à perte de vue; il ne s'aperçoit de rien, et semble n'avoir aucune espèce de dessein en tête. Une seule fois, on croit qu'il va prendre part à l'intrigue dont il est le pivot. Guillaume d'Orange le supplie de se défier du duc d'Albe; mais comme Gœthe a négligé de justifier les soupçons

du sinistre Espagnol, comme Egmont n'a rien *fait* devant nous qui pût au besoin être mal interprété par le tyran, les supplications véhémentes du prince d'Orange nous semblent des déclamations vaines. Loin de s'émouvoir avec lui, on se demande, avec Egmont lui-même, pourquoi il s'est ému.

Aussi, lorsque le duc d'Albe nous annonce qu'il a résolu de faire arrêter Egmont, sa résolution, nullement expliquée, nous étonne au lieu de nous terrifier. Les raisons qu'il nous donne sont si vagues, qu'il a l'air d'un Schahabaham, moins gai que celui de Scribe, mais d'un arbitraire tout aussi étonnant. Il est vrai que, au quatrième acte, dans son entrevue avec le duc, Egmont exprime sur la liberté des théories courageuses qu'il avait jusqu'alors gardées par devers lui. Mais, avant l'entretien, le duc a pris sa décision irrévocable, l'arrestation est résolue et réglée. Cette scène est donc superflue et ne sert qu'à expliquer gauchement le dénouement après le dénouement même, ce qui est une maladresse indigne d'un artiste sérieux. Que diriez-vous, en effet, d'un monsieur qui, au cinquième acte d'un mélodrame, tuerait sa femme sans raison apparente, puis dirait au public : « Vous savez, elle m'a trompé ; j'avais oublié de vous en avertir ; mais voici mes preuves... »

Cependant, dans l'idylle avec Clara, Egmont est très vivant et très touchant. On se dit, à la vérité, qu'ennuyer le public pendant tout un volume pour l'émouvoir l'espace de trois pages, c'est trop compter, comme dit Schopenhauer, sur la patience vraiment allemande du lecteur; malgré tout, la scène entre Egmont et sa maîtresse est une de ces clairières charmantes comme on en rencontre çà et là dans ces fourrés inextricables ; on s'incline et on admire.

On admire surtout la vérité du tableau. Jamais l'amour allemand ne s'est révélé avec plus d'ingénuité et de grâce. Il faut convenir que l'auteur n'en a pas caché les ridicules ; mais l'ensemble est si vrai, que tous les détails s'y fondent harmonieusement.

Il est vrai que souvent le spectateur français sourit, par exemple lorsqu'il entend le héros demander à manger à sa maîtresse, dès qu'il a dit bonsoir. Mais ce sourire ne fait que pas-

ser ; car ce trait est « nature » et le tableau est artistement fait.

Il y a aussi de jolis passages dans la première scène où Clara s'épanche dans le sein de sa mère. Mais le rôle de cette mère complaisante est on ne peut plus louche et produirait en France une impression pénible.

Quant à Brackenburg, l'ancien fiancé de Clara, qui souffre sans se révolter que le comte d'Egmont lui prenne sa bien-aimée, ce bourgeois si respectueux des droits de la noblesse, ce pleurnicheur résigné peut plaire aux ilotes des Prussiens, dans la patrie du servilisme ; en France, il soulèverait les rires ou les huées.

Voici comment le juge la mère de Clara :

« Je n'ai jamais vu un amant comme Brackenburg... Il soupçonne ta liaison avec Egmont et, je crois, si tu lui montrais un peu d'amitié, il t'épouserait encore. »

Voici comment il se juge lui-même. Il vient annoncer à Clara l'exécution imminente de son rival : « Ah ! Clara, laisse-moi pleurer. *Je ne l'aimais pas*. Il était riche, il a attiré vers un meilleur pâturage la brebis du pauvre. *Je ne l'ai jamais maudit.* Dieu m'a créé *fidèle et mou* (treu und weich). »

Dans le dernier acte, Clara, la tendre cuisinière (le mot est d'elle) (1), et Brackenburg, le bourgeois fidèle et mou, essayent d'être passionnés ou énergiques, et l'expérience confirme ce que j'ai dit de la passion tudesque : de la déclamation, de l'emphase, les divagations d'une âme faible engagée dans une situation forte.

Il est vrai que ces scènes boursouflées contiennent deux ou trois mots aussi sublimes que le « Qu'il mourût! », mais sublimes de ridicule.

Au début de l'acte, Clara, éperdue, ne pouvant réussir à soulever les bourgeois de Bruxelles, en vient follement à vouloir tenter toute seule l'assaut du château où trône le tyran.

Clara. — « Brackenburg, et nous ?... Nous leur faisons des reproches (aux bourgeois)? Ces bras qui l'ont tant de fois

(1) Elle dit en parlant de Marguerite de Parme : « C'est une autre femme que nous, couturières et cuisinières » (act. III, sc. II).

pressé, que font-ils pour lui ? La ruse a fait tant de progrès dans le monde !... (??) Tu connais les passages, tu connais le vieux château. Il n'est rien d'impossible : *Donne-moi un conseil.*

BRUCK. — *Si nous allions à la maison !*

CLARA. — *Bien !* »

Je ne sais si tout le monde est comme moi ; mais ce conseil calme et pratique, éclatant au milieu de toutes ces violences, me semble un mot de vaudeville.

Au moment suprême, lorsque Clara vient de boire le poison, elle dit à Bruckenburg :

« *Voici le reste !* Je ne t'invite pas à me suivre. Fais ce que tu peux, adieu ! *Éteins cette lampe sans bruit* et sans tarder ; *je vais dormir. Silence ! N'éveille pas ma mère.* »

Concevez-vous ces recommandations, très sages d'ailleurs, dans une pareille circonstance ? Comme on sent que le peuple dont le plus grand homme écrit ces énormités est fait pour rendre la passion vibrante... comme un âne pour jouer de la flûte !

III

Egmont, conçu et commencé en Allemagne, fut terminé à Rome. Gœthe était alors en train de se transformer, et si son avatar ne se remarque guère encore dans l'ouvrage que je viens d'étudier, il apparaît clairement dans la tragédie qui suit, *Iphigénie en Tauride*. On sait en effet que Gœthe, après avoir été shakspearien, se dégoûta de l'art touffu et s'efforça de revenir ou plutôt d'aller à la simplicité des anciens. On se rappelle avec quel enthousiasme il renie son pays et chante « le sol classique » dans les élégies romaines. Mais les vieux défauts de la race n'en demeurèrent pas moins en lui, et certaines de ses qualités natives disparurent, parce que son œuvre, en devenant classique, cessa d'être nationale.

Dans cette pièce, on ne retrouve rien de ce qui faisait souvent le ridicule, mais quelquefois le charme d'Egmont et de Gœtz. Une sérénité insupportable y règne ; les personnages,

au lieu de s'agiter comme des hommes qui vivent, se meuvent avec la lourdeur des statues, et, dans les moments les plus poignants, passent d'une pose plastique à l'autre avec la lenteur d'un automate mal graissé. Gœthe a cru imiter ainsi le calme du drame grec ; il n'a pas compris, le malheureux, que la lenteur des évolutions dramatiques était imposée aux tragiques athéniens par la nécessité de prolonger les effets pour les rendre sensibles à un auditoire immense ; il n'a pas compris que le calme n'est chez eux qu'apparent et qu'une vie intense bouillonne dans leurs amples périodes.

Pour avoir emprunté aux Grecs sans nécessité leurs imperfections nécessaires, Gœthe n'a pas échappé aux fatalités fâcheuses de son origine. Un court exemple me suffira.

Pylade et Oreste ont tout concerté pour fuir avec Iphigénie. Pylade vient pour emmener la jeune prêtresse. Mais celle-ci hésite : elle ne veut pas tromper le roi Thoas qui a été si bon pour elle. Inutile de dire que cette hésitation est de l'invention de Gœthe. Si la prêtresse ne consent pas à partir en secret, il ne lui reste qu'à immoler son frère ! C'est ce que Pylade lui fait comprendre : *Pyl.* « Est-il besoin de persuasion où le choix est interdit ? Il n'y a qu'une voie de salut pour toi, ton frère et votre ami : faut-il demander si nous la suivrons ? » — *Iphig.* « Oh ! laisse-moi hésiter ! (O lasz mich zaudern), » s'écrie-t-elle ; c'est le cri du cœur de cette héroïne mollasse, et elle hésite !... Comme tout cela est vrai et humain, n'est-ce pas ?

Les critiques teutons se récrient cependant sur la noblesse de ce scrupule. Leur Gœthe, à cet instant, leur paraît un Corneille. Voyons donc quel est ce Thoas à qui la prêtresse n'ose, par amour de la sincérité, dérober la tête de son frère, ou, comme elle le dit elle-même, « refuser ce qu'on lui demande avec *raison et avec instance* (mit Vernunft und Ernst), ce que *mon cœur lui devait accorder comme un droit* ».

Ce roi, dont les sanglantes exigences paraissent à la sœur d'Oreste si dignes et si raisonnables, ne manque en effet ni de raison ni de gravité. Mais tout à coup cet homme d'un calme si majestueux, d'une générosité si haute, se met dans une colère bleue et oblige Iphigénie à rétablir les sacrifices humains. Pour-

quoi? c'est qu'Iphigénie a refusé de devenir sa femme. Tout à l'heure c'était un roi moderne, plein de grandeur et de clémence; soudain c'est un chef barbare qui brûle de verser du sang. Et qu'on ne me dise pas que Gœthe s'est borné à reproduire la légende. Il fallait s'arranger pour le faire sans que le caractère de son héros se démentît. Observez quel soin Racine a mis à composer son *Agamemnon*. Le roi des rois est forcé de sacrifier sa fille; il se meurt de douleur en la faisant tuer, et de plus un motif secret, l'ambition, « chatouille de son cœur l'orgueilleuse faiblesse ». — Thoas, au contraire, n'est contraint par personne. Il prétend, il est vrai, que le peuple réclame les sacrifices; mais, par cela seul qu'il offre à Iphigénie de *choisir* entre l'hymen et ce sanglant usage, il prouve lui-même victorieusement que cette raison n'est pas sérieuse. En réalité, il n'obéit qu'à un seul mobile: il désire que l'horreur du sang jette Iphigénie dans ses bras. Malgré la bassesse de ce désir, la sœur d'Oreste ne cesse pas d'estimer et d'admirer son protecteur; après avoir hésité à sauver son frère, elle pousse la noblesse jusqu'à le perdre: elle avoue tout au roi qui, fort heureusement, se dément une seconde fois et laisse partir les étrangers.

Je le demande, Iphigénie n'est-elle pas ici la proche parente de Brackenburg, l'amant malheureux et content de Clara? Sa noblesse est de la noblesse à l'usage des hommes de cabinet qui s'imaginent les sentiments au lieu de les sentir, ou aussi des soldats qui répondent par des remerciements aux coups de plat de sabre.

IV

Gœthe a pris dès lors ce ton de pontife qu'il ne quittera presque plus. Une froideur intime perce sous ses phrases des plus ardentes. Sa vaste intelligence plane au-dessus des agitations de son cœur, comme un ciel tranquille au-dessus d'une mer houleuse, et non seulement il les peint du dehors, ce qu'ont fait plusieurs grands artistes, mais encore il laisse voir qu'il les peint du dehors, ce qui détruit toute illusion.

Son principal roman, *Wilhelm Meister*, est écrit de ce style impassible : personne n'a pu prétendre sérieusement que ce fût une œuvre parfaite. Le lecteur n'attend donc pas que je l'introduise dans ce labyrinthe. On pourrait l'appeler le temple de l'ennui, tant il est merveilleux de monotonie solennelle. Ce n'est pas qu'il n'y ait çà et là des pages charmantes, des silhouettes réussies ; mais nulle part le lecteur n'est obligé de payer son plaisir plus cher. Absence de plan, jet continu de théories, émotions insignifiantes traitées « avec raison et gravité », on y rencontre à chaque pas tous les défauts qui semblent *à priori* devoir distinguer un roman allemand.

V

Le premier *Faust* domine de haut ces productions défectueuses. Le chef-d'œuvre de cette littérature sans chefs-d'œuvre n'est pourtant qu'un essai, ou, comme l'avouait le titre de la première édition, un fragment. Mais c'est un essai grandiose, un fragment superbe. Ce poème est tout un monde « symbolique, idéal et nébuleux », suivant l'expression de Gœthe. (Lettre à Schiller, 24 juin 1797.) On pourra y faire éternellement d'intéressantes découvertes.

L'exécution cependant pèche sans cesse, souvent d'une façon grossière.

« Écrite à plusieurs reprises et à bâtons rompus », cette tragédie se compose de scènes sans lien. Après une exposition grave et nuageuse, qui s'ouvre comme un large portique aux proportions sublimes, nous descendons dans la salle basse d'Auerbach où se démène une orgie lourde et bestiale. Puis, des fantasmagories incompréhensibles de la sorcière, nous sommes brusquement transportés daus une idylle simple et réelle. Gœthe s'y montre fidèle à son principe dramatique : il s'arrange de façon à ne nous présenter que de longs entretiens, pendant lesquels l'action reste absolument stationnaire.

Tout à coup, sans transition, sans explication, cette idylle, qui n'est *en somme qu'une exposition trop étendue*, puisque l'au-

teur se borne à *poser* l'amour d'où les péripéties doivent sortir, cette idylle fait place à un drame sanglant. L'héroïne sanglote, un frère surgit comme un diable d'une boîte, se bat et est tué : catastrophe non préparée. Néanmoins, l'intérêt s'éveille, le cœur du spectateur palpite; qu'adviendra-t-il de Marguerite? L'auteur choisit ce « moment psychologique » pour nous emmener sur le Brocken, où il nous faut assister, comme dans un cauchemar, à la nuit de Walpurgis. Les bizarreries, les passages obscurs, les disparates ne se comptent plus. A l'instant où l'on se croit délivré... crac! un intermède vient se placer encore dans cet intermède si mal placé. Et quel intermède! Nous recevons sur la tête une avalanche de quatrains littéraires : il nous faut oublier Faust dans l'angoisse, Marguerite en prison, pour nous occuper des amis et des ennemis, ignorés dès longtemps, de M. Gœthe, conseiller à la cour de Weimar!... Nicolaï, Lavater déguisé en grue, l'idéaliste, le supernaturaliste, une girouette et un éclat d'étoile, nous accablent tour à tour de leurs pesantes plaisanteries. A la fin, l'auteur daigne revenir à son drame; mais, sans doute pour rattraper le temps perdu, il conclut en huit pages, dans un dénouement essoufflé et hâtif, cette intrigue qu'il a rompue par un hors-d'œuvre inexplicable de plus de cinq cents vers.

Il y a, en somme, dans *Faust*, deux expositions successives : l'une du Faust tout entier, c'est le pacte avec Méphistophélès; l'autre du drame particulier de Faust et Marguerite, c'est l'idylle tout entière jusqu'à la prière éplorée de Marguerite et à l'arrivée de Valentin. Ces deux expositions immenses sont rattachées par un épisode fantastique à une catastrophe précipitée : voilà le plan de Faust. Rien ne manque à cette tragédie, sinon le nœud tout entier.

N'importe! on sort de ce gigantesque « fragment », secoué, mais ravi. L'obscurité même charme ici presque toujours. Elle est, en effet, très compréhensive : même quand on ne comprend pas la pensée du poète, on peut mettre une pensée à soi sous les mots vagues et larges qu'il prodigue, et, tout compte fait, on l'admire d'autant plus qu'on est, sans le savoir, son collaborateur.

VI

Schiller, comme son grand rival, a été tour à tour romantique et classique. Après les excentricités et les invraisemblances des *Brigands* et de *Fiesco*, il a détourné les yeux de Shakspeare ; il a mis dans ses pièces toute la régularité dont il était capable. Après avoir tenté une révolution radicale, il s'est arrêté, comme chez nous Casimir Delavigne, à un compromis discret. Mais toutes ces concessions n'ont pas effacé en lui la tache originelle : il a eu beau s'évertuer à être ce qu'il n'était pas, il est resté ce que sont tous les Allemands, un faiseur d'ébauches, un chercheur qui, en tendant au meilleur que nous réserve l'avenir, ne peut atteindre le parfait dont le présent est susceptible.

C'est ce que nous prouveront, non ses premiers essais qui offrent trop de prise à la critique, mais deux de ses drames les plus connus, *Don Carlos* et *Guillaume Tell*. Pour ne point lasser le lecteur, je me bornerai à ces deux exemples qui d'ailleurs renferment à eux seuls tout Schiller. *Don Carlos*, plus libre, plus varié, se rattache encore, avec moins de fautes, à la première manière du poète ; son dernier ouvrage, qui est, de l'aveu de tous, son meilleur, appartient à la période purement classique.

VII

On ne peut reprocher à Schiller d'avoir omis dans *Don Carlos* l'élément essentiel. Il y a dans ce poème dramatique une intrigue, mais elle est si compliquée que l'auteur s'y est embarrassé, comme une paysanne qui est de noce dans les plis d'une robe à queue.

Don Carlos aime la reine d'Espagne, sa belle-mère, qui répond en secret à son amour. Le marquis de Posa, ami de don Carlos aime la Liberté, rêve l'indépendance des Pays-Bas et se sert de don Carlos comme d'un instrument pour réaliser ses rêves. La princesse Eboli, dame d'honneur de la reine, a pris pour elle les

tendres regards échappés à l'infant, et, comme sa maîtresse, s'est éprise de lui. Au-dessus de ces quatre personnages, le roi Philippe II plane comme un dieu froid et terrible, secondé par deux archanges sinistres, le duc d'Albe et le moine Domingo. Telle est la situation que dessine le premier acte.

A l'acte suivant, don Carlos, qui avait promis à la reine de la fuir, reçoit d'un page un billet dans lequel une inconnue lui donne un rendez-vous. Il y vole, croyant trouver Élisabeth, et tombe sur la princesse Eboli qui finit par lui avouer son penchant. Le prince s'enfuit en laissant soupçonner à cette amante outragée sa passion pour la reine; en même temps il emporte un billet trop aimable que Philippe II a envoyé à la belle princesse. Celle-ci jure de se venger, court se livrer au roi et dénonce l'infant. Don Carlos montre le billet de son père à Posa, qui le déchire.

Deux lourdes fautes déparent déjà cet acte. Pourquoi d'abord introduire dans une intrigue une complication qui se dérobe aussitôt? A quoi sert ce billet du roi, qui disparaît à peine paru? Sans doute le marquis fait très bien de le détruire; mais à quoi bon nouer un nœud pour annoncer quelques minutes après qu'on renonce à l'employer?

Ceci n'est encore qu'un péché véniel. L'étendue donnée aux rôles d'Albe et de Domingo est, par contre, une erreur des plus graves. Ces deux personnages, dans cette partie surtout, sont parfaitement inutiles. Ils ne servent qu'à suspendre l'action, quatre scènes durant. Ils font de la politique à côté de l'intrigue; ils complotent la perte de don Carlos; mais, tout compte fait, leurs machinations ténébreuses n'y contribuent en rien, puisque c'est la princesse Eboli qui, d'elle-même et toute seule, fait tout. En effet, au moment où ils entrent en scène, la princesse a déjà pris sa résolution, sous nos yeux, dans un monologue décisif.

Philippe II sait tout : que va-t-il résoudre?... La situation est aussi tendue que possible; les cœurs des spectateurs sont serrés. Schiller saisit cette occasion pour arrêter l'action net pendant tout le troisième acte. Le roi commence par se répandre en récriminations contre ses deux conseillers, le duc d'Albe et Domingo. Ceux-ci répondent en apportant de nouveaux indices ;

comme si un dramaturge devait songer, dans un pareil instant, à multiplier les preuves! Ne vaudrait-il pas mieux, pour soulager l'oppression de l'attente, que Philippe décidât n'importe quoi d'après les preuves qu'il possède déjà? Cependant, je me trompe, Philippe II prend une décision : mais laquelle? Il relit la liste des grands d'Espagne, et, en voyant le nom de Posa, imagine de mander le marquis qu'il n'a jamais vu. « C'est un original, se dit-il, qui ne m'a jamais rien demandé : il me dira la vérité. » Le marquis de Posa va venir ; après tant de tergiversations, il va se passer quelque chose!... Mais non : le dramaturge allemand est impitoyable pour ceux qui n'ont pas, comme ses compatriotes, du sang blanc dans les veines. Lorsque le marquis se présente, le monarque furieux, l'époux outragé laisse « l'original » lui exposer tout au long ses théories sur la liberté et sur l'avenir du monde. Il rentre tranquillement dans son cœur sa colère et son angoisse, pour écouter avec curiosité les belles phrases de ce songe-creux. Il est ému, il est saisi d'admiration. Puis, tout à coup, il s'avise qu'au fond il n'a pas fait venir Posa pour conférer avec lui sur la philosophie de l'histoire. Il se rappelle qu'il devrait être passionné, affligé, irrité, et... je cite textuellement : « *Ph. Assez sur ce sujet, jeune homme* (quelle transition!)..... (Une pause) *Mais quoi? Que voulais-je donc? N'était-ce pas la vérité que je voulais savoir?* (Aber wie? Was wollte Ich denn? War es nicht Wahrheit, was ich wollte?). » Et il ouvre au marquis son âme toute grande; il lui confie même le soin de réparer son honneur; il l'autorise à parler sans témoins à don Carlos et à la reine. Ici, ce me semble, l'analyse est déjà une critique.

Le quatrième acte est aussi agité que le troisième l'est peu. Le marquis de Posa s'entretient, en effet, avec Élisabeth; il la prie de vouloir bien donner par écrit un rendez-vous à don Carlos : elle, mieux que personne, décidera ce jeune fou à partir pour Bruxelles et à soulever la Flandre. La reine consent. Le marquis s'en va trouver don Carlos, dont le comte de Lerma vient d'éveiller les soupçons en le suppliant de se défier de Posa, devenu le favori du roi. Que fait Posa? Il demande au prince de vouloir bien lui confier, pour plus de sûreté, son portefeuille et

toutes ses lettres. Carlos hésite, mais il cède. Le marquis retourne aussitôt chez le roi, lui montre une ou deux des lettres du portefeuille et obtient des pleins pouvoirs avec un mandat d'arrêt contre l'infant d'Espagne. Don Carlos, informé de ce fait par le comte de Lerma, perd la tête et vole se jeter aux pieds de la princesse Eboli ; il la supplie de le faire parler à la reine. Il est sur le point de lâcher un aveu compromettant, lorsque le marquis survient et fait arrêter son ami. Cela fait, il se dispose à poignarder la princesse ; mais il rengaine en disant : « Ce serait aussi lâche que barbare !... Dieu soit loué, il y a un autre moyen ! » Eboli se précipite aux genoux d'Élisabeth et lui avoue ses crimes ; Élisabeth la destitue. Le marquis revient chez la reine ; sans lui dire pourquoi, sans lui donner dans ses déclamations prolixes aucune explication, il lui déclare qu'il est perdu, mais que l'infant, son ami, est sauvé. Il la charge de transmettre au prince ses dernières recommandations. De là, nous passons dans l'antichambre du roi. Le duc d'Albe et Domingo discutent, sans aucun résultat effectif, ces évènements étranges. La princesse Eboli accourt, délirante : elle veut parler au monarque. Tout à coup, tandis qu'on la retient, le duc d'Albe, qui vient de s'éloigner, ressort du cabinet de Philippe II en s'écriant : « La victoire est à nous ! »

Le lecteur va croire, en lisant ce résumé, que je me moque de lui. Eh bien, qu'il revoie cet acte et qu'il se demande si l'auteur y donne au fond plus d'explications que moi. Tous ces accidents se suivent comme je les ai relatés, obscurs, inintelligibles. On parle beaucoup, il est vrai, mais ce n'est pas pour rien dire de clair. L'auteur n'a pas su, en laissant les personnages garder leurs secrets, lever pour le spectateur un coin du voile. Tout ce quatrième acte ressemble à une ronde d'épileptiques qui se démènent dans la nuit.

La preuve que cette critique n'est pas exagérée, c'est que, dans l'acte cinquième et dernier, Schiller a dû revenir lentement sur ses pas à l'instant où l'action devait pouvoir courir. Le marquis va trouver don Carlos dans la prison où il l'a fait jeter et, à quelques pages du dénouement, il déroule un long et pénible récit où il résout l'énigme de sa conduite. Il apprend à don

Carlos comment il a voulu le sauver par une trahison apparente : cette justification l'oblige de rapporter à nos oreilles ce que nos yeux ont déjà vu, ou de nous informer trop tard de ce que nous aurions dû savoir.

VIII

Les caractères ne sont pas faits pour racheter les vices de l'intrigue. Ils ont été travaillés, cependant ; on sent que l'auteur a étudié consciencieusement l'histoire. Mais il n'a pas donné à ses héros le ton qui leur convenait. N'ayant jamais vécu dans un milieu analogue à celui qu'il décrit, il est réduit, quand il se surveille, aux amplifications d'un élève de rhétorique (1) ; quand il s'oublie, au langage trivial et brutal d'un Souabe (tous les Alsaciens me comprendront).

En réalité, tous les personnages de *Don Carlos* sont des Allemands pur sang : les uns pérorent et dissertent ; les autres hurlent. La froideur de la spéculation, l'emphase de la passion de tête ou les cris de la brute, voilà ce qui, dans cet ouvrage, tient lieu d'émotion et de vie.

Parmi les personnages hurleurs, don Carlos est le plus étonnant. Aussitôt après l'exposition, il entre et se maintient dans un état de démence continuelle. Je ne signalerai que deux de ses accès.

Dans la scène II du second acte, il obtient une audience du roi d'Espagne son père. Dès qu'il est seul avec lui, il tombe à ses pieds : « ... Votre main, mon père. — O jour suave ! » Le moment est solennel, à ce qu'il nous apprend : « Tout le ciel s'abaisse avec des troupes d'anges joyeux ; plein d'émotion, le Trois fois Saint contemple cette grande et belle scène ! — Mon père !... Réconciliation (Versöhnung) ! » et il réitère ce cri plusieurs fois. Remarquez qu'il ne règne encore entre le père et le fils qu'une certaine froideur ; on dirait, à entendre l'infant, qu'il s'agit d'une haine à mort. Mais il a beau crier, le public ne

(1) C'est ce qu'il avoue lui-même dans une lettre à Gœthe (18 nov. 1796).

comprend pas pourquoi il s'exalte tant avant que les sentiments hostiles ne soient réellement aux prises.

Cependant le roi refuse de nommer ce jeune écervelé gouverneur de Bruxelles. Ses arguments sont si raisonnables qu'on se met forcément de son côté. On pense ce qu'il dit : « Don Carlos, tu parles comme en rêve. (*Wie ein Träumender*). »

« Trop vif est le sang qui bouillonne dans tes veines, dit-il ailleurs. Tu ne ferais que détruire ! — Ah ! donne-moi quelque chose à détruire (*Geben sie mir zu zerstören, Vater*). » Voilà ce que don Carlos répond ; et il s'étonne que son père ne lui donne pas les Pays-Bas pour en jouer comme d'un bilboquet !

Seconde crise. Carlos est seul avec la princesse. Il est d'abord embarrassé, comme un étudiant resté seul avec la fille de son professeur. « Princesse, pardonnez, princesse... je... j'ai trouvé l'antichambre ouverte. — La princesse : Est-ce possible? Il me semble pourtant que je l'avais fermée moi-même ! — Carlos : Cela vous semble seulement ! Cela vous semble !... mais, certainement, vous vous trompez. *Que vous ayez voulu la fermer*, oui, je l'accorde ; *mais la fermer ! fermée ! non*, *assurément* non !... » Est-il assez malheureux, ce pauvre jeune homme ! Mais à quoi bon poursuivre ? Je laisse au lecteur le soin de continuer lui-même cette scène comique, sûr qu'il tirera tout seul les conclusions que je voudrais lui proposer.

Entre ces épanchements déréglés, l'auteur intercale, toutes les fois qu'il le peut, des lieux communs de rhétorique. Je n'en rappellerai qu'un, qui me dispensera, j'espère, de citer les autres. C'est le passage où la princesse Eboli expose ses idées sur l'amour. Cette jeune vierge nous y apprend, entre autres jolies choses, que « l'harmonie ravissante des âmes, — *un baiser, — les joies enivrantes de l'heure du berger* (*der Schäferstunde schwelgerische Freuden*), la haute et céleste magie de la beauté, ne sont que les couleurs sœurs (*schwesterliche Farben*) d'un seul rayon, les pétales d'une *seule* fleur ».

Il n'y a pas dans toutes ces scènes un seul mot qui ne dénote une ignorance complète da la passion violente. Tout y sent son professeur qui, du fond d'une existence vide et incolore, fait

effort pour se figurer les amours des grandes dames et l'énergie des héros.

Les personnages harangueurs ne résistéront pas mieux que les hurleurs à un examen sérieux. Je ne discuterai ni les théories creuses de Posa ni les fluctuations singulières de Philippe II.

Le premier de ces caractères a été assez attaqué pour que je puisse me dispenser de lui porter un nouveau coup. C'est pourtant une des figures les plus idéales et les plus hautes de la littérature allemande. Mais nous avons déjà observé, à propos d'*Iphigénie*, quelle étrange idée les Allemands se font d'un noble caractère. La noblesse de Posa est composée d'ingrédients aussi bizarres que celle de l'héroïne de Gœthe.

Ce rêveur sublime, qui ne vit que pour la liberté, reçoit de don Carlos l'aveu de son amour. Il ne cherche pas à combattre cette inclination funeste. Il y a plus : don Carlos le conjure de lui ménager une entrevue avec la reine sa mère. « O Roderic, être seul avec elle, rien que quelques instants ! » (*O Roderich, nur wenige Augenblicke. Allein mit ihr.*) Que répond le marquis à cette proposition peu honorable? « Ah! et votre père, prince? » (*Ach, und Ihr Vater, Prinz?*) Le prince alors se dérobe, il déclame contre Philippe II; mais il ne songe plus à sa prière inconvenante. C'est Posa lui-même qui s'empresse d'y revenir. Il promet d'arranger les choses; et en effet, quelques scènes plus loin, cet ami idéal réunit la mère et le fils.

Comprend-on que Schiller n'ait pas reculé devant l'idée saugrenue de confondre ainsi dans une seule personne un héros et un entremetteur? On me dira que si Posa favorise cet amour, c'est qu'il croit à sa pureté. Mais il faut être fou pour s'imaginer qu'un amour aussi fougueux que celui de l'infant puisse longtemps demeurer pur. On me dira aussi que le marquis se sert de la reine pour stimuler son ami à de grands desseins. Mais si une vaste entreprise peut excuser ou pallier un crime au théâtre, elle n'a jamais justifié une bassesse.

Quoi qu'on puisse dire, cette scène chez nous serait inadmissible. C'est que la morale de l'honneur est gravée dans nos cœurs en traits précis. Nous savons d'instinct quels préjugés un

héros sublime ou passionné peut braver sans honte, quelles convenances, par contre, il ne doit jamais enfreindre.

Les Allemands semblent au contraire incapables de concevoir l'héroïsme. Est-ce manque de générosité naturelle?... Admettons plutôt que la monotonie générale de leur vie, en les éloignant des crises suprêmes de l'âme, les empêche même de se figurer ce que les hommes y éprouvent.

IX

Don Carlos nous a montré la collection complète des défauts de Schiller : une fois signalés, il est aisé de les retrouver dans ses autres pièces. J'aime mieux, pour rendre pleine justice à ce noble et consciencieux poète, finir par celui de ses drames où brillent toutes ses qualités.

Guillaume Tell est une belle œuvre. Rarement on a peint un pays, rarement on a ressuscité une époque avec plus de bonheur; le ton simple et digne s'adapte au sujet; les scènes, prises chacune à part, sont d'ordinaire vivantes.

Mais, ici encore, ici même, l'artiste n'est pas resté dans les limites de son art : une intention trop ambitieuse, une idée philosophique, profonde, mais prématurée, a retenu son ouvrage au seuil de la beauté idéale.

Schiller veut nous mettre sous les yeux la révolution qui délivra le peuple suisse. Pour introduire de l'unité dans un sujet aussi vaste et intéresser le public durant cinq actes, il fallait à toute force, dans l'état actuel de notre technique, incarner le peuple dans un homme. Guillaume Tell se prêtait naturellement à cette incarnation.

Mais Schiller s'est refusé à subir cette loi ; son Tell ne se mêle pas des affaires publiques. Il le dit formellement à Stauffacher, au premier acte : « Quoi que vous fassiez, laissez-moi hors de votre conseil (*Was ihr auch thut, laszt mich aus eurem Rath*). » Et il reste en dehors de la conjuration jusqu'à la fin. Il s'engage, il est vrai, avec Gessler, dans une querelle privée dont l'issue contribue à la délivrance des Suisses; mais ce n'est

que par hasard que sa vengeance particulière coïncide avec la révolte générale. Il y a donc dans cette pièce deux drames juxtaposés; que dis-je? pour n'avoir point voulu adopter un héros unique, Schiller est forcé de nous en faire subir cinq ou six. Baumgarten, Stauffacher, Melchthal, Attinghausen, Rudenz, passent tour à tour au premier plan, et, lorsque notre attention s'est enfin concentrée sur eux, ils reculent et s'effacent. L'intérêt se disperse et s'évanouit en se dispersant.

J'entends d'ici les cris que pousserait un critique tudesque: « Mais vous ne comprenez pas l'idée de Schiller! Il a prétendu représenter la révolution idéale accomplie, non par la volonté d'un seul individu, mais par le concours de toutes les volontés de la nation. Ce n'est pas une république une et indivisible que des tribuns fondent devant nous au moyen d'un nivellement systématique; c'est une république fédérative que tous les citoyens contribuent à constituer sagement, s'attachant à proclamer la liberté de tous sans circonscrire l'indépendance, sans violer les droits de personne, pas même ceux des tyrans qui ont violé le droit. »

Sans doute, cette idée est élevée; mais il ne fallait pas la laisser dominer au point de renoncer pour elle à construire la fable de sa pièce. Peut-être pouvait-on concevoir un héros à la Washington qui dirigeât les volontés sans les asservir et qui ne se mît à la tête de son peuple que pour en être le plus docile serviteur.

Mais Schiller a préféré s'affranchir de toute espèce de conventions; afin de serrer de plus près la réalité, il a pris pour héros le peuple suisse. Idée de penseur qu'un artiste eût repoussée aussitôt! Qu'est-ce, en effet, que ce héros insaisissable qui ne daigne jamais apparaître lui-même, mais qui se manifeste sous des formes diverses, comme le dieu Vichnou? Jamais le public, qui est tout sensitif, ne goûtera les aventures d'une abstraction. Jamais il ne prendra la peine de recomposer dans sa tête, afin de l'admirer, un personnage qu'on lui présente éparpillé dans plusieurs autres. C'est là un jeu de patience auquel se soumettra peut-être un savant de cabinet, mais qui assommera l'auditoire d'un théâtre. Ainsi, tout en louant dans *Guillaume*

Tell certains tableaux isolés, l'esprit ne parvient pas à embrasser l'ensemble. On sort de cette pièce comme d'un panorama, la mémoire pleine d'images brillantes, mais sans avoir baigné ses yeux dans le jour pur de l'harmonie parfaite.

CONCLUSION

Que faut-il penser d'une littérature dont les plus grands chefs-d'œuvre sont ainsi contrefaits, ou atteints dans leurs organes essentiels? C'est que la perfection lui est interdite pour les raisons mêmes que j'ai énumérées. La perfection en art consistant dans la perception claire et complète d'un idéal relatif, l'Allemand, vu la structure de son esprit, ne saurait y prétendre.

Ne l'avons-nous pas vu franchir les bornes que lui opposait son propre bon sens ou l'expérience de ses devanciers? Il ne sait pas résister à une idée nouvelle qui le hante : plutôt que d'en rien laisser perdre, il consent à être diffus, confus, incohérent. Aujourd'hui, pour lui, se passe à rêver demain. Son vrai rôle est de préparer les triomphes des Latins ou des Anglais par des insuccès méritoires. Le Lamartine de 1821 est presque tout entier dans le Klopstock de 1750; mais... lisez les *Odes* et les *Méditations*, et vous sentirez quelle différence il y a entre un précurseur et un maître.

N'avons-nous pas observé aussi que, même s'ils se conforment scrupuleusement aux formules de l'art classique, ces auteurs sont toujours hors d'état de mettre dans leurs productions la vie, cette qualité maîtresse sans laquelle on ne conçoit ni le drame, ni le roman ? Leurs mœurs végétatives les excluent en effet du monde de la passion.

Que leur reste-il donc ? La poésie et l'idylle. Dans la poésie lyrique surtout, ils sont quelquefois parfaits, parce qu'il n'est pas nécessaire de l'être longtemps. Ils rencontrent alors la beauté sans la chercher, en jetant naïvement sur le papier les impressions fugitives de leur fantaisie exubérante. Ils excellent surtout dans ces pièces admirablement vagues, comme le *Pêcheur* de Gœthe, où l'on peut voir ce que l'on veut, un symbole philoso-

phique, une pensée d'amour, ou bien tout simplement une fantaisie gracieuse.

Mais leur tempérament, on ne saurait trop le répéter, les rend impropres aux ouvrages de longue haleine. S'abandonnent-ils, ils choquent ou font rire ; se modèrent-ils, ils ennuient. Ils arrivent même à s'ennuyer eux-mêmes. Allez à Berlin, à Munich ou à Vienne; assistez à la représentation d'un chef-d'œuvre de Gœthe ou de Schiller; observez le morne silence de ces professeurs et de ces fonctionnaires, admirateurs pédants et consciencieux. Mais qu'on joue une pièce de Dumas ou d'Augier, même traduite à faire pleurer; qu'on donne, même avec une gaucherie insigne, quelqu'une de nos opérettes : Voyez-les frémir, voyez-les pleurer, voyez-les s'agiter pesamment. Vous jugerez dans lequel des deux arts est la vérité et la vie. L'ennui n'amuse personne, pas même les Allemands.

Osons donc remettre à discuter, et ne lire que pour leurs idées ces génies que nous avons, en 1830, admirés aveuglément. Non que je récrimine contre le passé. On admirait alors n'importe quoi, pourvu que ce ne fût pas classique, et l'on avait raison. Il importait de secouer les langes de la formule pseudo-racinienne; il importait de sortir de cette prison classique où nos écrivains avaient proprement fait leurs classes; il importait enfin d'ouvrir toute la réalité à l'imitation de nos poètes et de les autoriser, une fois qu'ils avaient la forme, à chercher leur fond n'importe où.

Aujourd'hui que cette évolution est terminée, il ne faut plus craindre de dire la vérité : ce que nous avons pris indulgemment pour de belles statues, ne sont que d'intéressantes ébauches. Cette appréciation du passé allemand nous aidera, sans doute, à mieux juger le présent en France. Nous estimerons à leur juste valeur certaines personnalités tapageuses qui remplissent aujourd'hui, pendant une anarchie momentanée, le premier plan de la scène. Il ne s'agit pas de revenir en arrière : l'artiste aujourd'hui peut tout peindre, même le laid, pourvu que sa peinture soit belle, c'est-à-dire une et harmonieuse.

Les peintures des auteurs dont je parle répondent-elles à cet idéal éternel? N'essayent-ils pas, comme jadis Schiller et Gœthe,

de peindre plus qu'ils ne peuvent dans l'état actuel de nos procédés ? Ne voient-ils pas trop pour *voir beau ?* Sous prétexte que l'artiste aujourd'hui est forcément doublé d'un homme de science, n'ont-ils pas pris un ton pédant à la Wilhelm Meister ? Que sont devenues, dans nombre de nos livres à succès, les qualités françaises? Où est cette légèreté de ton qui n'était superficielle qu'à la surface et qui, n'excluant pas la profondeur, consistait dans l'aisance d'une pensée sûre d'elle-même? Où est cette clarté constante qui est la bonne foi, la politesse de l'esprit ? Où ce soin des proportions, le premier devoir de l'artiste ? Où cette haine de l'ennui, le premier devoir du Français ?

Puissent ces réflexions naître dans nos esprits de la critique des « classiques » d'outre-Rhin ! Puissions-nous craindre enfin de devenir, en admirant plus longtemps certains auteurs français, des Teutons en littérature !

Charles **WEIMANN**.

LE
LÉVRIER DE MAGNUS

I

Certes, le duc Magnus est fort comme un vieux chêne,
Mais sa barbe est très blanche, il a quatre-vingts ans
Et songe quelquefois que son heure est prochaine.

Droit dans sa gonne, avec son collier de besans
Et la bande de cuir où pend la courte dague,
A travers la grand'salle il marche à pas pesants.

Son front chauve est haché de rides, son œil vague
Regarde sans rien voir. Sur un des doigts osseux
Une opale larmoie au chaton d'une bague.

Hâlé par de lointains soleils, il est de ceux
Que, jadis, le César Souabe à barbe rousse
Emmena pour aider aux Chrétiens angoisseux.

Il eut, en ce temps-là, mille vassaux en trousse,
Serfs et soudards, bandits de la plaine et du Rhin,
Son cri de guerre étant : Sus ! oncques ne rebrousse !

Tous étaient gens de sac et de corde et sans frein,
Assoiffés du butin des villes merveilleuses
Aux toits d'or, aux pavés d'argent, aux murs d'airain.

Rêvant meurtre et pillage et nuits luxurieuses,
Casqués du morion, lance au poing, cotte au flanc,
Ils l'ont suivi dans ses aventures pieuses.

Sur la route, à travers les royaumes, brûlant
Et saccageant, mettant à mal les belles juives,
Ils ont rôti les juifs couchés au gril sanglant.

Aux exécrations des bouches convulsives
Ils répondaient avec les rires de l'Enfer,
Et leurs dagues gravaient la croix dans les chairs vives.

Puis, ils ont vu Byzance et l'éclatante mer,
Et meurtri le sein blanc des Idoles divines
Sous les coups qu'assénaient leurs gantelets de fer.

Enfin, ivres déjà de sang et de rapines,
Vers le Sépulcre-Saint, sans plus tourner le dos,
Ils se sont enfoncés aux terres sarrasines.

Mais fièvre, soif, bataille et marches sans repos
Ont si bien travaillé par l'Orient vorace,
Qu'ils sont tous morts, semant les chemins de leurs os.

Pour lui, dur et robuste et fort têtu de race,
L'armée en désarroi, demeura, seul des siens,
Et le sable, au désert, ensevelit sa trace.

Ses proches, ses amis, ses serviteurs anciens
Ont vécu, sans espoir que le temps le ramène,
Le croyant trépassé chez les peuples païens.

Ils dorment au tombeau, las d'une attente vaine ;
Et la ronce et l'ortie ont obstrué depuis
Les coteaux et les champs de l'antique domaine.

Les fossés sont à sec, l'eau stagnante des puits
Décroît. Sans révéler rien de ses destinées,
Aux monotones jours ont succédé les nuits.

Mystérieusement, après soixante années,
Le voici reparu sur les coteaux du Rhin
D'où, jeune, il déploya ses ailes déchaînées.

Il n'est point revenu, pauvre, la corde au rein,
Avec l'humble bourdon et les blancs coquillages,
Par les routes, pieds nus, tel qu'un vieux pèlerin.

On n'a point vu passer de somptueux bagages
Escortés de captifs faits aux peuples maudits,
Cheminant et ployant sous le poids des pillages.

Mais, une nuit, des serfs, du fond de leur taudis,
Derrière la muraille, hier déserte encore,
Ont vu luire des feux, de leurs yeux interdits.

Quand, comment et par où revint-il? On l'ignore.
C'est bien lui cependant, sur le sombre rocher
Qui le verra mourir et qui vit son aurore.

Les moines ni les clercs n'osent plus l'approcher;
Aux cavités de la chapelle centenaire
L'orfraie et le hibou, seuls, sont venus nicher.

Il vit là désormais, sur le haut de son aire,
Dans le donjon moussu qu'ont noirci tour à tour
Les hivers, les étés, la pluie et le tonnerre.

Et derrière les murs lézardés de la tour
Il a, pour compagnons de sa vieillesse impie,
Trois Sarrasins muets ramenés au retour.

Chacun, baron ou serf, s'inquiète et l'épie;
Mais nul n'a franchi l'huis barré de fer du seuil.
On ne sait ce qu'il fait, ou quel crime il expie.

Un souffle d'épouvante, un air chargé de deuil
Plane autour du Croisé qui ne prie et ne chasse,
Et qui s'est clos, vivant, dans ce morne cercueil.

Les voyageurs qui vont de Thuringe en Alsace
Passent en hâte, par les sentiers détournés,
Et se signent trois fois et parlent à voix basse.

Les chevaliers-bandits, ces pilleurs forcenés
Qui rôdent, infestant les deux bords du grand fleuve,
S'écartent, eux aussi, des hauts murs ruinés.

Soit qu'ils jugent la proie assez piètre et peu neuve,
Soit respect du vieux duc blanchi sous d'autres cieux,
Ils se sont abstenus de tenter cette épreuve.

Donc, Magnus, lentement, comme un spectre anxieux,
D'un bout à l'autre de la salle à voûte épaisse
Marche, les bras au dos, le rêve dans les yeux.

Lames torses, carquois, engins de toute espèce,
Trompes, bois de cerfs, peaux d'aurochs, de loups et d'ours,
Pendent aux murs moisis et que le temps dépèce.

Pleines d'éclats soudains et de craquements sourds,
Au fond de l'âtre creux flamboyent quatre souches
Sur leurs doubles landiers de fer massifs et lourds.

La fumée et la flamme, en tourbillons farouches,
Montent et font jaillir des chemises d'acier,
Dans l'ombre, çà et là, des gerbes d'éclairs louches.

Aux pieds d'une escabelle à brancards et dossier
Gît un grand lévrier d'Égypte ou de Syrie
Que l'âge et que la faim semblent émacier.

Devant l'âtre embrasé qui ronfle, siffle et crie,
Il feint de sommeiller, immobile, allongé
Sur le ventre, étirant son échine amaigrie.

L'arc vertébral tendu, nœuds par nœuds étagé,
Il a posé sa tête aiguë entre ses pattes,
Tel qu'un magicien l'eût en pierre changé.

L'ardeur du vaste feu brûle les dalles plates,
Mais il n'en ressent rien, et, quoiqu'il soit tout noir,
Il se revêt parfois de lueurs écarlates.

Au dehors, une nuit funèbre. On entend choir
La pierre des merlons et tressauter la herse,
Et la tuile des toits dévaler et pleuvoir.

Par masses, et tantôt par furieuse averse,
Sans relâche et sans fin, lugubre effondrement,
La neige croule, pleut, tournoie et se disperse.

D'un suaire rigide elle étreint rudement
Le sol, les rocs, les bois et le fleuve qui râle
Sous les glaçons qu'il rompt de moment en moment.

Et le vent fait courir sa plainte sépulcrale
Des caveaux du donjon à son faîte ébranlé,
Embouchant l'escalier qui se tord en spirale.

D'un rauque hurlement de cris aigus mêlé
Il emplit la crevasse ouverte à la muraille
Et fouette le battant sur le gond descellé.

Il secoue aux piliers les grappes de ferraille,
Ou, parfois, accroupi dans les angles profonds,
Il pousse un rire amer comme un démon qui raille.

Le duc Magnus n'entend ni les cris ni les bonds
Du vent qui s'évertue à travers les décombres
Et culbute en courant les hiboux aux yeux ronds.

Le rude seigneur songe à des choses plus sombres;
Ses vieilles actions le hantent chaque nuit
De plus vivants sanglots et de plus mornes ombres.

Tandis qu'il va le long du mur rugueux qui luit,
Assailli par le flux de son passé tenace,
L'œil mi-clos du Chien noir l'espionne et le suit.

Dès qu'il tourne le dos, cet œil plein de menace
Avec avidité darde un éclair haineux
Qui s'éteint brusquement quand le maître repasse.

Puis, le Chien souffle et fait vibrer ses reins noueux
Et les trois Sarrasins, roides, comme en extase,
Sont là, debout. Qui sait si la vie est en eux!

Un immuable rire aux dents, la tête rase,
Ils rêvent, flagellés par les rouges reflets
De l'âtre crépitant où la souche s'embrase.

Sur la grêle cheville et les bras violets
Qui pendent aux deux bords de leur veste grossière
Étincelle l'argent de triples bracelets.

Ils gardent, fixement ouverte, la paupière
Où luisent deux trous blancs sous le front ténébreux.
On dirait un seul homme en trois spectres de pierre.

Tels, maître, esclaves, chien, par le fracas affreux
De la tempête qui se déchaîne et qui pleure,
Veillent cette nuit-là, sans se parler entre eux.

Qu'attendent-ils au fond de l'antique demeure?
Serait-ce point quelque jugement sans merci
Qui se doit accomplir quand arrivera l'heure?

A quoi songe le vieux duc Magnus? A ceci :

II

Un chevalier Croisé, vers l'orient de Tarse,
Pousse un cheval plaqué de bardes de métal
Qui souffle en s'éventant avec sa queue éparse.

Sans guide ou compagnon, loin du pays natal,
L'aventurier, tenace et résolu dans l'âme,
S'en va par le désert à tous les siens fatal.

Le ciel en fusion verse sa morne flamme
Sur les longs sables roux qu'il inonde et qu'il mord,
Mer stérile, sans fin, sans murmure et sans lame.

L'immobile soleil emplit l'espace mort
Et fait se dilater, telle qu'une buée,
L'impalpable poussière où l'horizon s'endort.

Nulle forme, nul bruit. Toute ombre refluée
S'est enfuie au delà de l'orbe illimité :
La solitude est vide et vide la nuée.

Ce chevalier de la Croix rouge est seul resté
Des guerriers qu'abritait sous sa large bannière
L'Empereur qui dompta le Lombard révolté.

Or, César a donné sa bataille dernière ;
Le grand Germain, terreur des générations,
Un soir, a disparu dans l'antique rivière.

Sa gloire, sa puissance et ses ambitions
Gisent lugubrement sous cette eau glaciale
Qui recèle à jamais le Roi des nations.

On n'a point retrouvé sa chair impériale,
Et ses margraves, loin du sinistre Orient,
Pleins de hâte, ont mené leur fuite déloyale.

Quelques-uns, d'un rang moindre et d'un cœur plus croyant,
Devant Ptolémaïs, qu'ils nomment Saint-Jean d'Acre,
Ont joint Plantagenet, l'Angevin effrayant.

Le Roi fauve a pris Chypre au vol de sa polacre,
Et, frayant son chemin jusqu'aux Murs bienheureux,
Traque là-bas les Turks qu'il assiège et massacre.

Pour Magnus, dédaignant le retour désastreux
Ou le Saint-Temple, il va conquérir, par le monde,
Quelque royaume, ainsi qu'ont fait les anciens preux.

Il mène aveuglément sa course vagabonde,
Sans vergogne, sans peur de plus rudes combats.
Si Dieu ne l'aide point, que Satan le seconde!

Qu'il jouisse de tout ce qu'on rêve ici-bas,
Richesse en plein soleil et voluptés dans l'ombre,
Et que Mahom l'accueille en ses joyeux sabbats!

Il est brave, il est jeune et fort. Qui sait le nombre
De ses jours triomphants? Son désir satisfait,
Il se repentira quand viendra l'âge sombre.

N'est-il plus clerc rapace ou vil moine, en effet,
Qui, pour quelques sous d'or, ne puisse, sans scandale,
Absoudre du péché non moins que du forfait?

Il vouera, s'il le faut, sa terre féodale
Au Saint-Siège, et le noir donjon vermiculé
Où les os des aïeux blanchissent sous la dalle.

Une châsse d'argent massif et constellé
D'émeraudes, avec dix chandeliers d'or vierge
Le rendront net et tel qu'un ange immaculé.

Par Dieu ! Maint Empereur, que l'eau bénite asperge,
A fait pis et mourut en paix, qui, sur l'autel,
Le nimbe aux tempes, siège à la lueur du cierge.

Qu'il soit ou non vendu, le Mot sacramentel
Suffit, lie et délie, et l'unique blasphème
Est de nier qu'un mot lave un péché mortel.

Donc, très tard, dans cent ans, sonne l'heure suprême!
Il aura fait sur terre un premier paradis,
Puis, il trépassera, le front oint du saint-chrême.

D'ailleurs, combien d'élus qui se pensaient maudits!
En avant! En avant! Haut l'épée et la lance!
Foin du Diable! Après tout, le monde est aux hardis.

Il va. Le bon cheval, encor plein de vaillance,
Sous l'homme qu'un réseau de fer vêt tout entier,
Enfonce au sol mouvant qui flamboie en silence.

Pas à pas et sans halte il creuse son sentier,
Et hume, en secouant le chanfrein et la bride,
La fontaine qui filtre à l'ombre du dattier.

En un pli du désert qu'aucun souffle ne ride
Elle attire de loin les bêtes dont le flair
Sent germer sa fraîcheur dans la plaine torride.

Sous l'implacable ciel qui brûle, où manque l'air,
Cavalier défaillant, pèlerin qui halète,
Se reprennent à vivre en buvant ce flot clair.

Aussi, sans que l'aiguë et massive molette
Le morde au flanc, le bon cheval hennit vers l'eau
Où le dattier rugueux se penche et se reflète.

L'ardeur de son désir lui gonfle le naseau
Et fait neiger au bord de la barde imbriquée
Les flocons de sueur qui moussent sur sa peau.

Voici la roche fauve au désert embusquée,
Et l'eau vive. Tous deux s'abreuvent à longs traits.
Magnus se couche et dort, la tête décasquée.

Sous l'ombre que midi crible en vain de ses rais,
L'étalon dessanglé, dont le ventre bat d'aise,
Libre du lourd chanfrein broute le gazon frais.

Ils reposent ainsi, sauvés de la fournaise.
Le temps passe. Dans la pourpre de l'occident
Le soleil plonge enfin, tel qu'une immense braise.

Et, brusquement, la nuit succède au jour ardent.
Le désert allégé soupire. Est-ce l'hyène
Et le chacal qui font là-bas ce bruit grondant?

Quel est ce tourbillon spectral qui se déchaîne ?
Certes, ce ne sont pas chameaux et chameliers
Pérégrinant selon la coutume ancienne?

Non! c'est un sombre vol de cinq cents cavaliers,
Pirates du désert, vivant semoûn qui rôde,
Jour et nuit, à travers les sables familiers.

L'œil et l'oreille au guet, ils s'en vont en maraude,
L'yatagan sans gaine au flanc et lance en main.
Ils viennent, soulevant la poussière encor chaude.

Sinistres, haillonneux et n'ayant rien d'humain,
Tout leur est bon, chrétiens, croyants, hommes et bêtes,
Forteresse ou couvent qui barre leur chemin.

Puis, des rocs, leur repaire, ils regagnent les crêtes,
Outre le lourd butin emportant au pommeau
De la selle saignante un chapelet de têtes.

C'est une écume de toute race, un troupeau
Carnassier de soudards chrétiens, de Juifs, de Druses
Et d'Arabes qui n'ont que les os et la peau.

L'un descend du Taurus ou des gorges abstruses
De l'Horeb, celui-ci du Liban, celui-là
Des coteaux du vieux Rhin, cet autre des Abruzzes.

La soif de l'or et du meurtre les assembla.
Transfuges, renégats, bandits, lèpre vivante,
Ils approchent par bonds rapides, les voilà!

Le noble destrier qui de loin les évente
Élargit ses naseaux, gonfle son col dressé,
S'irrite de l'odeur et hennit d'épouvante.

Magnus, sans s'abriter du heaume délacé,
Saisit sa masse, crie et frappe, assomme et tue,
Et, saignant de la nuque aux pieds, gît terrassé.

C'est en vain qu'à lutter encore il s'évertue.
Sa tête tourbillonne et l'ombre emplit ses yeux ;
La rumeur des chevaux et des hommes s'est tue.

Est-ce la mort qui vient? Satan, sombre et joyeux,
Va-t-il rompre à jamais tant de force charnelle,
Tant de désirs sans frein d'un cœur ambitieux?

Est-ce Lui qui déjà l'emporte sur son aile,
Qui l'étreint de sa griffe et souffle par instants
Dans ses os l'avant-goût de la flamme éternelle?

Rien ! plus rien ! Un soupir des poumons haletants,
Un vertige, un espace immense, une nuit noire...
Magnus oublie, il part et s'en va hors du temps.

Ainsi, comme du haut d'un âpre promontoire
On voit l'horizon vaste au loin se déployer,
Le vieux duc songe aux jours lointains de son histoire.

Il marche, le front bas, aux lueurs du foyer,
Tel qu'un morne lion qui tourne dans sa cage,
Heurtant les durs barreaux qu'il ne saurait broyer.

Le vent hurle toujours au dehors et fait rage,
Les Muets sont toujours debout, sur le pavé
De l'âtre le Chien noir cligne son œil sauvage.

Magnus se souvient-il, ou bien a-t-il rêvé
Qu'en ses veines la mort mit un frisson de glace?
Il ne sait. Il poursuit le songe inachevé.

Quel éblouissement inattendu l'enlace?
Une tente aux longs plis de soie, aux cordes d'or ;
De somptueux coussins posés de place en place.

Des cassolettes où l'ambre, qui fume encor,
Unit son tiède arome au frais parfum des roses,
Filles des chauds soleils de Perse et de Lahor.

En leurs gaines d'argent tordant leurs lames closes,
Des sabres, des poignards aux courts pommeaux polis
Constellés de saphirs et de diamants roses.

De grands bahuts ouverts et jusqu'au bord emplis
D'un étincellement de pièces métalliques,
Besans, schiqels, sequins, aigles à fleurs de lys.

D'éclatants ostensoirs, des coffrets à reliques,
Des chandeliers d'autel, des mitres et des croix
Et des chappes de prêtre et des éphods bibliques.

Or, lui-même, vêtu tel que les anciens rois
D'Orient, est assis, couvert de pierreries,
Sous cette vaste tente aux splendides parois.

Il a conquis son rêve, et sur les deux Syries
La terreur de son nom plane sinistrement
Comme un oiseau de proie autour des bergeries.

Il a tout renié, l'honneur et le serment
Du chevalier, le nom et la foi des ancêtres;
Il règne par l'embûche et par l'égorgement.

Les bandits qui l'ont pris, voleurs, apostats, traîtres,
L'ont fait roi du pillage et Dieu des Assassins
Ayant Luxure, Orgueil et Cruauté pour prêtres.

Mieux que cheiks de tribus et soudans sarrasins
Il a de grands harems pleins de femmes fort belles
Que surveille un troupeau d'eunuques abyssins :

Arabes du Hedjaz aux longs yeux de gazelles,
Juives aux cheveux noirs, Persanes aux seins bruns
Et Négresses d'Égypte aux ardentes prunelles.

Les chefs croisés sont tous, ou partis, ou défunts;
Le grand Salah-ed-Din est couché, roide et grave,
Dans sa tombe royale, au milieu des parfums.

Donc, Magnus n'a plus rien qu'il craigne ou qu'il ne brave.
Ce qu'il condamne meurt, ce qu'il veut est à lui;
L'éruption de ses désirs n'a plus d'entrave.

L'œil du Diable évoqué dans l'ombre n'a pas lui;
Il n'a point fait de pacte et dévoué son âme
Pour l'empire et pour l'or qu'il possède aujourd'hui.

Quand la lointaine mort viendra trancher la trame
Des instants orgueilleux de sa félicité,
Il ne redoute pas que Satan le réclame.

N'a-t-il pas en lieu sûr, pour le cas précité,
Son lourd butin, la part du lion, qu'il amasse
Pour être la rançon de son éternité?

Aussi bien, le Malin qui ricane et grimace
N'émousse, certes, ni n'allège, jusqu'ici,
Le fil de son épée ou le poids de sa masse.

Jésus, s'il règne aux cieux, ne prend guère en merci
Ses ouailles qu'il livre à qui les tond et mange;
Donc, pourquoi, lui, Magnus, en aurait-il souci?

Qu'on les garde un peu mieux, ou qu'en somme on les venge!
Ainsi, de jour en jour, au cœur de l'Apostat,
L'oubli des vains remords amoncelle sa fange.

Or le Diable l'entraîne au suprême attentat.

III

C'est un ancien moutier de nonnes, qu'en l'année
Mil et cent, le royal Godefroid dédia
A la Mère de Dieu d'étoiles couronnée.

Sur cet âpre coteau du Carmel, où pria
Jadis Élie, au temps des terribles merveilles,
Le char miraculeux du Voyant flamboya.

Le moutier dresse là ses murailles pareilles
A de blanches parois de tombe, d'où le chœur
Des vierges chante et monte aux divines oreilles.

Salah-ed-Din, le grand Soudan au noble cœur,
Respecta ce retrait des humbles infidèles,
Et, vivant, l'abrita de son sabre vainqueur.

Mais il est mort, et nul ne s'inquiète d'elles,
Hors la Mère céleste et les Esprits de Dieu
Qui, sans doute, d'en haut, les couvrent de leurs ailes.

Amen! car un démon rôde autour du saint lieu.
N'ayant aucun souci de la Vierge ou des anges,
Il aiguise son fer, il attise son feu.

Donc, cent nonnes, chantant les pieuses louanges,
Vivent là, sous la règle austère du Carmel,
Aussi pures que les nouveau-nés dans leurs langes.

Loin de l'orage humain, loin du monde charnel,
Coulant leurs chastes jours dont le terme est si proche,
Elles ont l'avant-goût du repos éternel.

Plus jeune que ses sœurs, comme elles sans reproche,
L'Abbesse Alix commande au Saint-Carmel, étant
Du sang de Bohémond, le prince d'Antioche.

Hier, elle a délaissé pour le ciel qui l'attend
Palais, richesse, orgueil de sa haute lignée,
Et, très belle, l'amour, mensonge d'un instant.

L'aube du Jour sans fin dont son âme est baignée
Nimbe son front tranquille, et ses pieds radieux
Semblent avoir quitté notre ombre dédaignée.

Mais le courage et la fierté de ses aïeux
Couvent au fond du cœur de la Recluse austère :
Ils luisent par instants dans la paix de ses yeux.

Ainsi, bien au-dessus des vains bruits de la terre,
Dans l'adoration, la prière et l'espoir,
S'élève sur le roc le moutier solitaire.

Or, en ce temps, voici que par un ciel fort noir
Qui verse le silence à la Maison sacrée,
L'Abbesse Alix préside à l'office du soir.

Un vieux moine, front ras et face macérée,
Se prosterne à l'autel et baise les pieds blancs
De la très sainte Vierge auguste et vénérée.

Lampes, cierges, flambeaux jettent leurs feux tremblants
Sur les murs où, d'après les mœurs orientales,
Les martyrs, sur fond d'or, s'alignent tout sanglants.

Pour l'Abbesse et ses sœurs, assises dans leurs stalles,
Elles déroulent un murmure lent et doux
Que le signe de croix coupe par intervalles.

Puis, toutes à la fois se courbent à genoux
Sur le pavé luisant que les lueurs bénies,
Du sanctuaire au seuil, rayent de reflets roux.

Elles chantent en chœur les saintes litanies
A la Dame du ciel debout sur le croissant
De la lune, au plus haut des voûtes infinies.

Brusquement, dans la nuit calme, un cri rugissant
Éclate et se prolonge autour du moutier sombre,
Et l'écho du Carmel le roule en l'accroissant.

Les bandits du désert qui pullulent dans l'ombre
Escaladent les murs, rompent les lourds barreaux,
Bondissent dans la crypte et leur foule l'encombre.

Le vieux moine égorgé saigne sur les carreaux.
L'un saisit l'ostensoir, l'autre le Christ d'ivoire
Et la nappe, et ceux-ci descellent les flambeaux.

Cet autre boit le vin consacré du ciboire,
Et cent autres, avec des cris luxurieux,
Emportent leur butin vivant dans la nuit noire.

Puis, en longs tourbillons qui rougissent les cieux,
Des quatre coins du saint moutier, d'horribles flammes
Grondent, l'enveloppant d'un linceul furieux.

Pour les nonnes, en proie aux outrages infâmes,
Les unes, se lavant des souillures du corps,
Ont par ce feu sauveur purifié leurs âmes.

D'autres, tordant leurs cous avec de vains efforts,
Entre les bras de fer qui les ont enchaînées
S'en vont pour un destin pire que mille morts.

Elles vivront, traînant de sinistres années,
Oublieuses du ciel à tout jamais perdu,
Et dans l'ardente nuit s'engloutiront damnées.

Alix! Alix! à qui cet honneur était dû
De monter vers ton Dieu par la voie éclatante
Du martyre, hélas! Dieu n'a-t-il rien entendu?

Tes cris d'horreur, ni ta prière haletante?
Non! les cieux étaient sourds, ô vierge, à ton appel,
Et la mort glorieuse a trompé ton attente.

Te voilà désormais indigne de l'autel,
Innocente et pourtant maculée, ô victime,
Fille des Preux gardiens du Sépulcre immortel!

Mais ton cœur s'est gonflé de leur sang magnanime;
Tu te dresses, Alix, dans l'antre où le bandit,
Où le sombre Apostat a consommé son crime.

Il te contemple, admire et se tait, interdit
Devant l'ardent éclair qui sort de ta prunelle;
Ton geste le soufflette et ta bouche lui dit :

— O malheureux, promis à la flamme éternelle,
Qu'as-tu fait! J'étais vierge et sans tache, et l'Amour
Divin, avant la mort, m'emportait sur son aile.

Et voici que le Ciel m'est ravi sans retour!
La honte imméritée a vaincu la foi vaine :
Le jour de ton forfait sera mon dernier jour.

Sois voué, misérable, à l'angoisse, à la haine,
A la luxure, à la soif de l'or et du sang,
A la Peur, avant-goût de l'ardente Géhenne.

Va! Traîne de longs jours encor. Vis, amassant
Crime sur crime, en proie aux soudaines alarmes
Des nuits, épouvanté, furieux, impuissant.

Souviens-toi que la plus amère de mes larmes
Comme un funèbre anneau s'est rivée à ton doigt.
Rien ne le brisera, ta force ni tes armes.

Mais à l'heure où chacun payera ce qu'il doit,
Tu sentiras couler l'Opale vengeresse,
Et mon spectre à Satan t'emportera tout droit.

Moi, j'ai vécu. La mort devant mes yeux se dresse.
Que tout mon sang te marque à la face, assassin!
Et que Dieu, s'il se peut, pardonne à ma détresse! —

Alix, alors, avant qu'il rompe son dessein,
Saisissant une dague, aux parois, arrachée,
Se l'enfonce d'un coup rapide dans le sein.

Telle, tu la revois, immobile et couchée
Sur la peau de lion de ta tente, ô vieillard!
Ce sang, ce sang! Ton âme en est toujours tachée.

C'est en vain que le temps, de son épais brouillard,
Voile de tes forfaits l'infamie et le nombre,
Alix, sanglante et morte, habite ton regard!

Et, par surcroît, dès l'heure inexpiable et sombre
Où se frappant soi-même elle a perdu le ciel,
Quatre autres visions accompagnent ton ombre

Nuit et jour, accroupi, silencieux, et tel
Que le voilà, le noir Lévrier te regarde.
Rien ne t'a délivré de ce Chien immortel.

Que de fois ton poignard, plongé jusqu'à la garde,
Vainement a troué cette insensible chair,
Vapeur mystérieuse et commise à ta garde!

Cet œil féroce où flambe un reflet de l'Enfer
Où que tu sois, que tu veilles ou que tu dormes,
Te traverse le cœur d'un immuable éclair.

Puis, trois Ombres encor, trois Sarrasins difformes,
Debout, devant ta face, avec le rire aux dents,
Te dardent fixement leurs prunelles énormes.

Ce Lévrier, ces trois spectres, ces yeux ardents,
Hors toi, nul ne les voit, nul ne sait le supplice
Qui te laisse impassible et te ronge au dedans.

Çà et là, pour leurrer le Diable et sa malice,
Tu vas et viens, pillant, tuant ; sur ton chemin
Toujours la Vision implacable se glisse.

Tu ne peux arracher ni l'Anneau de ta main,
Ni la sourde terreur de ton âme, et tu rêves :
Que va-t-il m'arriver cette nuit ou demain ?

Et, semblables aux flots qui vont battant les grèves,
Du temps inépuisable écumes d'un moment
S'accumulent sur toi, Magnus, les heures brèves.

Ta puissance, ton or, l'horrible enivrement
De tes forfaits, n'ont pu combler ton cœur, abîme
De songes effrénés, ta joie et ton tourment.

Comme un homme debout sur quelque haute cime,
Et qui chancelle au bord de gouffres entr'ouverts,
Le vertige t'étreint et son horreur t'opprime.

Enfin, las, assouvi des torrides déserts,
Un suprême désir s'éveille dans ton âme
De voir couler le Rhin entre ses coteaux verts.

L'ancien pays longtemps oublié te réclame;
Tu voudrais enfouir au donjon des aïeux
Les trésors amassés durant ta vie infâme.

Tous les hommes étant, quoique fort envieux,
Lâches et vils devant quiconque a la richesse,
Ton or taché de sang éblouira leurs yeux.

Mais comment échapper à ta horde? sans cesse
Tu songes à cela, sombre et vieux prisonnier
De ce troupeau de loups que tu mènes en laisse.

Ces dieux-là, tu ne peux du moins les renier!
Une chaîne infernale à ton destin les lie.
Oh! les exterminer d'un coup jusqu'au dernier!

Fuir cette terre horrible et de terreurs emplie,
Et, feignant le retour pieux au sol natal,
Jouir de tant de biens dont la source s'oublie!

Or, une nuit, tandis que le spectre fatal,
Le Chien muet, hantait ta paupière fermée,
Tu t'éveilles bien loin du monde oriental.

Qu'est-ce donc? Ce n'est plus la tente accoutumée!
Dors-tu, Magnus? Es-tu couché dans ton linceul?
Quels sont ces murs massifs et hauts, noirs de fumée?

Vois! c'est la salle antique où mourut ton aïeul.
Écoute! c'est le vent dans la tour écroulée
Où le hibou hulule et qu'il habite seul.

C'est le Rhin qui murmure et fuit dans la vallée
Sous le roc d'où, jadis, vers la tombe d'un Dieu,
Comme l'aigle au matin tu pris ton envolée.

Comment, par où, vieillard, revins-tu dans ce lieu ?
Tu ne sais, si ce n'est que ta chair est vivante.
Tes démons familiers ont accompli ton vœu !

Ici, tels qu'autrefois sur la face mouvante
Du désert, ils sont là, tous quatre, le Chien noir
Et les trois Sarrasins, ta secrète épouvante.

Oh ! s'arracher les yeux pour ne plus les revoir !
S'engloutir dans la nuit solitaire et profonde,
Dans l'oubli de la vie et de son désespoir !

Pareil à Laquedem qui marche et vagabonde
Sans but et sans repos et toujours haletant,
Faut-il attendre autant que durera le monde ?

Où sont-ils pour bénir l'irrémissible instant,
Tous ces moines, ces vils mâcheurs de patenôtres,
Gorgés par tes aïeux de tant de biens pourtant ?

Te voyant misérable et seul, les bons apôtres
Ne donnent rien pour rien et savent tour à tour
Damner les uns pour mieux vendre le ciel aux autres.

Puisse Satan griller ces ladres dans son four
Septante fois chauffé de soufre et de bitume,
Dusses-tu, s'il le faut, les y rejoindre un jour !

Plein d'anciens souvenirs, de haine et d'amertume,
Ainsi le duc Magnus, devant l'âtre enflammé,
Songe, allant et venant comme il en a coutume.

Tel rôde un vieux lion dans sa cage enfermé.

IV

Au travers de la nuit qu'un reflet blême éclaire,
La tempête qui pousse un hurlement plus fort
Semble déraciner le donjon séculaire.

Un fracas à troubler dans le sépulcre un mort !
Le duc Magnus s'assied sur l'escabelle, à l'angle
Du foyer, clôt les yeux et rêve qu'il s'endort.

Quel sommeil ! Plus heureux, sur son grabat de sangle,
Le misérable serf, harassé, maigre et nu,
Meurtri par le collier de cuivre qui l'étrangle !

Lui, du moins, peut rêver qu'en un monde inconnu,
En un ciel ignorant l'opprobre et l'esclavage,
Un jour, il montera, libre et le bienvenu.

Et plus heureux aussi le mendiant sauvage
Qui dort, repu parfois, et sans penser à rien,
Sous quelque porche ou sur le fumier du village !

Des fantômes hideux, d'un vol aérien
Enveloppent Magnus comme les sauterelles
Que l'été multiplie au désert syrien.

Ces apparitions, formes surnaturelles,
Moines, turcs, prêtres, juifs, femmes de tout pays
Les bras roidis vers lui, se le montrent entre elles.

Tous ceux qu'il a connus, reniés et trahis,
Dépouillés, égorgés, les voici ! C'est la foule
De ses mauvais désirs soixante ans obéis.

Leur tourbillon s'accroît, se presse, se déroule,
Et chacun d'eux l'asperge, avec un souffle chaud,
Du sang infect et noir qui de leurs lèvres coule.

Leurs cris, parmi le vent furieux, et plus haut,
L'assourdissent, pareils aux clameurs enragées
De soudards écumants qui montent à l'assaut.

Il voit le flamboiement des villes saccagées
Et se tordre, pendant l'inoubliable nuit,
Les nonnes du Carmel lâchement outragées.

Puis, cela se confond, passe et s'évanouit,
Mais, cette vision à peine dissipée,
Quelque chose de plus effroyable la suit.

Devant sa face froide et de sueur trempée,
Le Chien mystérieux, se redressant soudain,
Lui darde au cœur des yeux aigus comme une épée.

La bête se transforme en un visage humain,
En un corps revêtu d'une robe de bure
Blanche et noire, selon le rituel romain.

Et Magnus reconnaît cette pâle figure,
Il entend cette voix qui jadis supplia
Par la Vierge et les saints son âme altière et dure.

C'est elle! C'est l'Abbesse Alix! Ciel! Il y a
Bien des jours, bien des ans, un siècle qu'elle est morte.
Que veut-elle à celui qui jamais n'oublia?

Pourquoi le fer sanglant, la dague qu'elle porte
Au cœur? Et ce stigmate à son front triste et beau?
Or, le spectre d'Alix lui parle de la sorte :

— Magnus! ma chair mortelle et tombée en lambeau,
Cette chair que ton crime a faite ta complice,
Ne gît plus insensible au fond de son tombeau.

Afin que le décret éternel s'accomplisse,
Afin que, pure encore, elle en puisse sortir,
Elle se purifie au feu d'un long supplice.

Et mon âme qui souffre avec mon corps martyr
A reçu mission d'éveiller dans la tienne
L'incessante terreur qui mène au repentir.

Car tes crimes n'ont point tué ta foi chrétienne,
Et pour braver le Dieu terrible que tu crois
Tu n'as que ton orgueil têtu qui te soutienne.

O malheureux ! l'Enfer entr'ouvre ses parois !
Donne à Jésus trahi ta minute suprême,
Pousse un cri de détresse au Rédempteur en croix !

Sinon, meurs, renégat, qui te mens à toi-même,
Que ma pitié veilla tant de nuits et de jours,
Mettant une épouvante après chaque blasphème.

Mais, avant de tomber au gouffre, et pour toujours,
Vois ces noirs Sarrasins, ces compagnons funèbres,
Debout contre ton mur, roides, muets et sourds.

Ce sont les trois démons qui hantent tes ténèbres. —
Et Magnus obéit et les regarde, et sent
Comme un frisson d'horreur le long de ses vertèbres.

Un d'eux rampe vers lui, sordide et grimaçant,
L'œil chassieux, ayant dix griffes qu'il hérisse,
Et se rongeant la chair des bras en gémissant :

— Reconnais-moi, Magnus ! je suis ton Avarice !
Si l'eau de l'Océan était de l'or fondu,
Je boirais l'Océan jusqu'à ce qu'il tarisse.

Viens ! Nous boirons cet or bouillant qui nous est dû ! —
L'autre démon, armé d'un fer visqueux qui fume,
Y lèche un sang humain fraîchement répandu :

— Ma haine est sans merci pour tous, ma rage écume,
Et mon cœur monstrueux fait sa félicité
Des membres que je tranche ou que le feu consume.

J'aime l'horrible cri mille fois répété
Du païen torturé, du juif qu'on écartelle.
Reconnais-moi, Magnus, je suis ta Cruauté. —

Le troisième démon, spectre d'une horreur telle
Que Gomorrhe en a seule entrevu d'approchant,
Se révèle dans son infamie immortelle.

Larve, chacal, crapaud, vil, immonde et méchant,
Suant l'obscénité sans honte et sans mesure,
Il se dresse, se tord et bave en se couchant.

Chacun de ses regards est une flétrissure,
Son aspect souillerait la splendeur du ciel bleu :
— Reconnais-moi, Magnus ! Vois ! je suis ta Luxure. —

Le vieux duc gronde et dit : — Par Satan ou par Dieu !
La vision de ces trois monstres est fort laide,
Mais suis-je donc un pleutre à trembler pour si peu ?

Est-ce à moi de blêmir et de crier à l'aide
Quand un spectre de nonne une nuit m'apparaît ?
Le réveil va chasser le songe qui m'obsède.

— Magnus ! Magnus ! Le feu dévorateur est prêt ;
L'Opale coule autour de ton doigt qu'elle enflamme.
Oh ! repens-toi ! Préviens l'irrévocable arrêt.

— Non ! dit Magnus. Pourquoi Dieu m'a-t-il forgé l'âme
De façon qu'elle rompe et ne puisse ployer?
Puisqu'il l'a faite ainsi, qu'il en porte le blâme ! —

Il dit cela ! La gueule immense du foyer
S'embrase, plus béante, et, plus rouge, flamboie,
Et les souches de chêne y semblent tournoyer.

Une Griffe en jaillit, avide de sa proie,
Saisit l'homme à la gorge irrésistiblement,
Et rentre, au rire affreux de l'infernale Joie.

Le roc tremble. La foudre, en un rugissement,
Éclate. Le donjon, comme une nef qui sombre,
Tressaille, se lézarde et croule tout fumant.

Et c'est pourquoi, depuis, après des ans sans nombre,
Quand souffle, aux nuits d'hiver, l'ouragan furieux,
On voit, sur le rocher où gît l'ancien décombre,

Errer un grand Chien noir qui hurle aux mornes cieux.

LECONTE DE LISLE.

L'ART EN ALSACE

I

Les expositions de MULHOUSE, organisées tous les trois ans par la SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS de cette grande cité industrielle et commerçante, qui a le million intelligent et que le souci des intérêts matériels ne détourne point des préoccupations plus nobles de l'idéal, prennent dans le monde artistique une importance qui va grandissant toujours. Les plus illustres parmi nos sculpteurs et nos peintres se font une sorte de point d'honneur d'envoyer, comme un *ex-voto,* leurs plus belles œuvres à ces fêtes de l'art contemporain où la pensée de la France est toujours présente, et dont le concours d'une population sympathique rehausse encore l'éclat.

Personne n'ignore quelle place importante occupe l'Alsace dans l'histoire artistique de notre pays. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, il y a, sur cette rive gauche du Rhin qui fut la nôtre, comme une succession ininterrompue de grands maîtres qui se lèguent l'un à l'autre les traditions du beau. Point de lacune dans cette série qui se poursuit. C'est la traduction dans les faits du beau vers de Lucrèce :

Et quasi cursores vitæ lampada tradunt.

Nous voudrions qu'il nous fût permis de jeter un rapide coup d'œil sur cette brillante histoire. Cette étude sommaire serait la préface naturelle de notre travail sur l'Exposition de Mulhouse, dans laquelle l'art alsacien va naturellement tenir une si grande place.

Il y eut un moment, au début de l'âge moderne, où l'art, — sous toutes ses formes, — refoulé par le flot montant des inva-

sions barbares, ne trouva plus de refuge, — en Alsace comme ailleurs, — que dans les couvents. Les architectes, les peintres, les sculpteurs, les calligraphes, les *tailleurs d'images,* comme on disait alors, sont tous des moines. L'Église seule travaille et fait travailler, en se conformant à ses règles hiératiques, absolues, immuables comme ses dogmes.

Bientôt, cependant, la guerre des Iconoclastes, qui fit refluer dans les régions de l'Ouest un nombre infini d'artistes orientaux, opéra une véritable transformation d'idées, de principes et de manière dans l'esprit, dans la pensée et dans la main des artistes alsaciens. Peintres, architectes, mosaïstes, doreurs, orfèvres, enlumineurs, venus des bords de l'Hellespont et accueillis avec faveur sur les bords du Rhin, y transportèrent avec eux une théorie et une pratique toutes nouvelles.

En Alsace, comme dans le reste de l'Europe occidentale, l'art byzantin obtint une prépondérance incontestable et universelle. Il y eut là comme un renouvellement fécond, d'où l'on vit sortir un monde nouveau.

Le plus ancien artiste alsacien dont fasse mention l'histoire ou, pour mieux dire, la chronique sa jeune sœur, fut DRAGOBOLD, abbé de Wissembourg en 674, puis évêque de Spire en 680, architecte habile, dont le nom a survécu à ses créations aujourd'hui détruites.

C'est encore à un prêtre, à WILLO, moine de Murbach, puis abbé d'Ebermunster, florissant vers le milieu du XIe siècle, que se rattachent les plus vieilles traditions de cette orfèvrerie alsacienne, si prospère et si célèbre pendant tout le moyen âge. Willo égala presque en savoir-faire et en renommée le grand Éloi, le célèbre orfèvre des temps mérovingiens.

L'influence, reconnue aujourd'hui par tout le monde, des artistes byzantins établis dans les contrées rhénanes, s'est manifestée d'une façon très évidente dans l'école des miniaturistes qui s'est formée en Alsace dans le courant du XIIe siècle.

De cette école originale et brillante, il restait un monument d'un prix inestimable, le *Jardin des délices,* exécuté par HERRADE DE LANDSBERG, abbesse de Hohenbourg, et composé pour l'instruction des maisons religieuses, dont les admirables minia-

tures formaient un cours complet de symbolique chrétienne. Le *Jardin des délices* a été détruit à l'époque du dernier siège de Strasbourg.

L'Alsace n'a pas joué un rôle moins important dans l'histoire de l'architecture au moyen âge. Strasbourg a été le centre actif et ardent de la franc-maçonnerie, et l'on sait que c'est à l'aide de cette puissante institution, — aujourd'hui très détournée de son but, — que les principes de l'art de bâtir ont pu être transportés d'une contrée à l'autre. ALBERT de Strasbourg passe pour avoir été le principal organisateur de la grande association ; elle était déjà très fortement constituée sous ERWIN DE STEINBACH ; mais ce fut des mains de DOTZINGER qu'elle reçut son plus complet développement. Les trois grands maîtres des œuvres vives pendant l'époque ogivale appartiennent donc à l'histoire de l'art alsacien.

Hermann Auriga, Humbert et Guillaume de Marbourg, Albin Wubfelin, Wolmar, Jean Hultz, ajoutent à cette glorieuse histoire comme une pléiade de noms rayonnants.

On sait l'importance des *tailleurs d'images* pendant la période ignorante et mystique du moyen âge. Quand les hauts barons mettaient une sorte d'orgueil à se vanter de ne pas savoir signer leur nom, il était assez naturel que leurs humbles vassaux fussent presque toujours incapables de déchiffrer une charte ou un manuscrit. Les cathédrales, avec le magnifique symbolisme de leurs sculptures et l'éclatant rayonnement de leurs vitraux, étaient le véritable luxe des illettrés, — c'est-à-dire de tout le monde, ou peu s'en fallait. Ces statues, regardées par tout un peuple avec une curiosité ardente et naïve, étaient pour lui comme un enseignement vivant, le seul peut-être qui fût à sa portée. Du reste, il ne se trompait jamais sur la signification de ces pages de pierre, — ou de verre, — déroulées sous le portail, sous les voûtes, sur la façade, au tympan, au chevet ou aux fenêtres de ces édifices sans pareils dont la magnificence et la grandeur nous frappent aujourd'hui même d'une admiration mêlée d'étonnement.

Ici encore, et jusque dans ses plus petites villes, l'Alsace nous offre de véritables chefs-d'œuvre, qui font d'elle le plus intéres-

sant des musées. Aucune de nos provinces n'a peut-être possédé de plus splendides verrières. Les vitraux de la plupart de ses églises sont d'une somptuosité et d'un luxe artistique qu'il eût été difficile d'égaler, impossible de surpasser. Ceux de Strasbourg, presque entièrement détruits dans le bombardement de 1870, eurent longtemps une célébrité européenne, et les habitants de la vieille cité n'en parlaient qu'avec un juste orgueil. Œuvre de plusieurs siècles, ils nous offraient des spécimens véritablement remarquables de tous les types de cet art exquis, à la fois splendide et délicat, depuis les simples mosaïques de verre, telles que les Romains les avaient pratiquées, jusqu'aux grandes figures des vierges, des saints, des patriarches et des anges, esquissées par la main de véritables artistes et auxquelles le feu communiquait un incorruptible éclat. Quand le soleil oblique les traversait, ces belles verrières versaient à flots sur les dalles de la vieille basilique les lueurs incendiées de leurs émaux, comme une coulée de pierreries en fusion.

La peinture monumentale par excellence, la fresque, n'a pas été traitée par les artistes alsaciens avec moins d'amour et d'ardeur que la sculpture ou l'architecture. Ce fut un Alsacien, Nicolas Wurmser, qui fonda l'école primitive de Bohême, quand il n'y avait point encore de peinture en Allemagne. Au xve siècle, un autre Alsacien, Jean de Schestadt, s'était acquis une véritable illustration. Scènes historiques, figurations d'animaux, tout entrait naturellement dans le domaine de ces maîtres de la fresque, qui trouvaient sur leur palette l'or le vermillon et le bleu céleste, qu'on appelait alors l'azur fin.

II

Quand la Renaissance, née du souffle de la Grèce, passa les monts, et, comme une brise printanière et tiède, vivifia les vieilles Gaules, l'Alsace en ressentit également la bienfaisante influence. Je sais bien qu'elle n'a bâti ni le château de Blois, ni Chenonceaux, ni Chambord ; mais elle n'en a pas moins affirmé, de la façon la plus charmante, le goût le plus fin et le plus

délicat dans une foule de constructions pleines d'élégance et de grâce. Qu'il me suffise de citer la maison de l'Œuvre de Notre-Dame à Strasbourg; les hôtels de ville d'Ensisheim, de Mulhouse et de Colmar; puis, çà et là, des habitations particulières, des fontaines et des puits de la plus exquise fantaisie. L'Alsace, à cette même époque, féconde entre toutes, frappait ces belles médailles que se disputent aujourd'hui les collections publiques et privées.

Pendant cette période si brillante de la Renaissance, qui enfanta des merveilles en Italie comme en France, l'Alsace tint dignement sa place dans l'histoire générale de la peinture, en se rattachant par une filiation directe à l'école flamande primitive, celle qu'on appela longtemps l'École de Bruges.

Au début de cette période, nous trouvons un artiste célèbre, né à Colmar vers 1420, tête fertile en idées et main féconde en œuvres; homme au triple talent : peintre, graveur et orfèvre, Martin Schongauer, plus connu dans son pays sous le nom du *Beau Martin*. C'est à Colmar, dans la sacristie de l'église consacrée à son patron, qu'il faut aller voir son chef-d'œuvre, la *Vierge aux roses*. Schongauer éleva la gravure à la hauteur du grand art, et cent sujets, inventés et exécutés par lui, prouvent la valeur de son imagination, aussi bien que l'excellence de son burin.

Hans Baldung Grün, qui naquit, vécut et mourut à Strasbourg, s'abandonna souvent à des inspirations étranges, qui impressionnaient puissamment l'esprit de ses contemporains.

Un autre Strasbourgeois, Wendel Dietterlin, architecte mérite, se distingua surtout par l'abondance et l'ingéniosité de ses dessins d'ornement. C'est l'héritier direct des ornemanistes du siècle précédent, — le siècle flamboyant! Il en arrive à faire disparaître la ligne générale de sa construction sous la profusion de son décor. On peut lui appliquer sans crainte, tout en reconnaissant cette richesse, le vers du satirique :

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Les gloires artistiques de l'Alsace forment dans le passé un faisceau d'un éclat incomparable. Sans parler des miniatures de

Guillaume Bauer et de Frédéric Brentel; sans nous arrêter aux belles faïences de Strasbourg et de Haguenau, dont l'émail blanc, uni, sans craquelures, reçoit les décors les plus compliqués, nous trouvons, rien que dans la catégorie des peintres proprement dits, des artistes d'une renommée universelle.

C'est d'abord Leuterbourg, élève de Carle Vanloo, puis de Casanova, doué d'un sentiment pittoresque très remarquable, et dont Diderot ne craint point de faire, sous le rapport du paysage, un rival de Berghem; — ce qui ne l'empêche point d'être en même temps un peintre de genre aimable et amusant, un peintre d'animaux serrant de près la nature, un peintre de batailles et de marines fort autorisé, et un peintre de décors plein d'imagination, de verve et de souplesse.

Un autre peintre alsacien, Lebert, élève de Watteau et de Boucher, créa un genre ornemental tout particulier, dans lequel dominent le paysage et la figure, et qui, adopté par les fabricants de toiles peintes, a fourni des motifs de décors très ingénieux et très gais, pour la tenture, pour les meubles, parfois aussi pour les robes des femmes. L'art ennoblit tout ce qu'il touche. Christophe Guérin, qui fut jusqu'en 1830 le conservateur intelligent, actif et dévoué, du musée de Strasbourg, a laissé après lui la réputation justement méritée d'un graveur distingué. Nous lui devons des morceaux excellents d'après le Corrège, Raphaël et Jules Romain. Il savait choisir ses maîtres.

Son frère Jean, appelé à la cour de France pendant les dernières années de la monarchie, pour y faire les portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette, passa pour un des plus habiles miniaturistes de son temps. Ses portraits de Kléber, de Desaix, de Bernadotte et de Napoléon eurent, dès leur apparition, une véritable célébrité, et ils ont su la conserver jusqu'à nos jours.

Gabriel Guérin, fils de Christophe et neveu de Jean, fut un professeur d'un rare mérite. Plus célèbre par ses élèves que par ses œuvres, il a formé la plupart des peintres qui sont aujourd'hui l'honneur de l'école alsacienne.

Karpff, de Colmar, que ses camarades d'atelier, à Paris,

appelaient *Casimir*, parce qu'ils trouvaient son nom trop difficile à prononcer, fut un des premiers élèves de Louis David et un dessinateur hors ligne. Zix, de Strasbourg, a rempli l'Alsace de ses gouaches et de ses dessins. Son cerveau semble inépuisable, et sa main ne connut jamais le repos, parce qu'elle ne sentit jamais la fatigue.

Martin Drolling eut assez d'originalité dans l'esprit et d'indépendance dans le caractère pour étudier la nature dans les maîtres hollandais, et pour s'inspirer uniquement de leurs œuvres, si passionnément humaines, si profondément vraies, à une époque où la peinture officielle ne connaissait que les simili-grecs et les pseudo-romains. Son intérieur de salle à manger, sa *Maîtresse d'école*, et surtout sa *Cuisine*, n'en eurent pas moins un succès de curiosité assez grand pour lui faire une véritable réputation. Son fils, Michel Martin Drolling, grand prix de Rome en 1810, fut un des peintres les plus distingués de son époque. Il a décoré plusieurs églises à Paris et peint plusieurs plafonds au Louvre. Mais nous ne lui devons pas seulement de belles peintures ; nous lui devons encore de grands peintres, tels que Baudry, Henner et Jules Breton, qui ne parlent de son enseignement qu'avec une admiration reconnaissante.

C'est encore l'Alsace qui nous a donné François-Joseph Heim, né à Belfort en 1787. Prix de Rome à vingt ans, Heim conquit, très jeune encore, une véritable célébrité. Si oublieuse de certains maîtres que soit aujourd'hui notre génération, singulièrement préoccupée et distraite, elle sait pourtant ce que valent des œuvres comme la *Clémence de Titus ;* le *Massacre des Juifs*, après la prise de Jérusalem, par celui que Bérénice — et ses flatteurs — appelaient les « Délices du genre humain » ; *Charles X* distribuant les récompenses au Salon de 1821 ; la *Renaissance des arts en France ;* la *Mort de Léonard de Vinci*. Heim n'était pas seulement un peintre habile, c'était encore un dessinateur de premier ordre. Ses crayons d'après les membres de l'Institut, recueillis aujourd'hui par le Louvre qui les garde comme de véritables trésors, ont une fermeté de trait, une vivacité d'allures, une intensité d'expression vraiment remarquables.

III

Nous voici maintenant arrivés à l'époque moderne et à l'école contemporaine. Ici encore, nous verrons que l'Alsace a su conquérir une large place et qu'elle l'occupe assez dignement pour être certaine qu'elle ne lui sera plus jamais ôtée.

Le grand mouvement artistique qui renouvela en Europe le monde de la sculpture et de la peinture, aux environs de la Révolution politique de 1830, se fit sentir en Allemagne comme en France, mais avec les différences caractéristiques propres aux deux races. L'Alsace tout entière subit — ou plutôt rechercha — l'influence française. Par son refus d'adopter le symbolisme quelque peu pédantesque qui s'est répandu de Munich dans toute l'Allemagne du Nord, elle a prouvé une fois de plus, — malgré la langue qu'elle parle, — que c'est vraiment à la race gallo-latine qu'elle se rattache par ses affinités et ses tendances. Il y eut alors parmi ses artistes la même unanimité que nous retrouvâmes plus tard chez ses habitants, quand il leur fallut choisir une nationalité entre l'Allemagne victorieuse et la France vaincue.

Nous saluons ici toute une pléiade de noms glorieux, dont la patrie a le droit d'être fière.

C'est un statuaire qui ouvre la marche, Bartholdi, l'homme aux conceptions hardies, qui se joue des difficultés que présente toujours l'exécution matérielle des œuvres colossales. Paris, Strasbourg, Colmar, Bordeaux, Marseille, New-York et vingt autres villes encore se disputent ses créations grandioses, que leur caractère monumental rend singulièrement décoratives, pour leurs avenues, leurs promenades, leurs rues et leurs places publiques. Les statues du général Rapp, du duc de Padoue, de l'amiral Bruat, de Lafayette, de Vercingétorix, le lion de Belfort, le monument de la Liberté américaine, révèlent tout à la fois et la hauteur des inspirations de l'artiste et la puissance de son exécution.

Les deux Benner, qui ont si vite conquis leurs lettres de

grande naturalisation à Paris, nous sont venus de Mulhouse, leur ville natale. Ils appartiennent à une très ancienne famille de dessinateurs, qui s'occupaient surtout des fleurs et des ornements appliqués aux tissus. Les deux frères ont eu des ambitions plus élevées. Ils se sont laissé tenter par le grand art. Le succès leur a donné raison. Pleins de verve et d'entrain dans leurs fantaisies décoratives, auxquelles ils n'ont pas voulu dire un éternel adieu, ils sont devenus l'un et l'autre des peintres de figures justement remarqués. De l'Italie, visitée avec soin, étudiée avec amour, ils ont rapporté des inspirations chaudes et colorées, qui animent aujourd'hui toutes leurs œuvres.

Camille Bernier, un des plus habiles et des plus sympathiques paysagistes de l'École française, est né à Colmar ; mais il est venu fort jeune à Paris. Ses études le conduisirent bientôt en Bretagne, et il a fait sa patrie d'adoption de cette terre du granit et du chêne. La Bretagne, en ces dernières années, l'a pris tout entier. Aussi, nous l'a-t-il offerte sous tous ses aspects, tantôt dans sa grandeur, tantôt dans sa sauvagerie, parfois dans sa grâce. Mais ce qu'il excelle surtout à rendre, c'est l'impression de douceur et de mélancolie qui se dégage de ce paysage, tour à tour austère et attendri. Artiste consciencieux, épris de la nature, la comprenant à force de l'aimer, Camille Bernier sait nous la rendre avec une intelligente fidélité. Son exécution sobre, simple et forte, est en même temps pleine de charme.

Eugène Beyer, un enfant de Strasbourg, aime les gigantesques tableaux, les sièges, les batailles, les supplices, les massacres, dans lesquels il peut introduire des costumes pittoresques et des scènes violentes.

Boetzel, illustrateur éminent, attaché aux grandes publications de la *Vie des Peintres*, du *Tour du Monde* et de la *Gazette des Beaux-Arts*, auteur de cinq ou six beaux albums du Salon, est un de nos premiers graveurs sur bois, et ses compositions alsaciennes ont toujours obtenu la faveur du public parisien.

Bien que Gustave Brion soit né en Lorraine, l'Alsace le réclame comme un des siens, parce qu'elle lui a donné son éducation artistique. Peintre de genre et peintre d'histoire, il est

déjà à la tête d'un œuvre considérable. Il aime surtout à représenter les types et les mœurs de sa patrie d'adoption. Les schlitters de la Forêt-Noire et les trains de bois flottant sur le Rhin lui ont valu de véritables succès de popularité. C'est, du reste, un peintre éclectique entre tous ; du même pinceau, habile à tout faire, il a reproduit le *Christ marchant sur les eaux* et le *Saltimbanque au moyen âge*, la *Fin du déluge* et le *Siège d'une ville par les Romains*. Mais Brion est surtout le peintre de la famille, des intérieurs simples et des mœurs patriarcales. C'est en faisant vibrer cette note-là qu'il a gagné le cœur de l'Alsace.

Parmi ces figures alsaciennes, que nous essayons d'esquisser ici d'un trait rapide et auxquelles ne manquent ni le relief ni l'accent, Théodore Deck est assurément une des plus originales. Deck est, de l'aveu de tous, le premier céramiste de notre époque. C'est un créateur; tout ce qui sort de chez lui porte le cachet de sa fabrication, et, pour ainsi parler, la marque de sa main. Ses qualités d'art sont parfaites ; si, pour ne décourager personne, nous ne prétendons point qu'il soit impossible de lutter avec lui, nous croyons du moins qu'il serait bien difficile de l'égaler. En France, comme à l'étranger, Deck est le lauréat de tous les concours. Partout où il expose ses belles faïences, d'une pâte si homogène, d'un émail si pur et si brillant, d'une coloration si éclatante, elles attirent les regards de la foule, prise par ses qualités extérieures, tandis que le mérite particulier de leur exécution, la richesse des formes, l'originalité des décors, la valeur de l'émail cuit au grand feu, retiennent et captivent en les charmant les amateurs instruits et les bons-juges.

M. Théodore Deck, qui marquera dans l'histoire des arts industriels à notre époque, eut pour maître un céramiste de Strasbourg, qui a peuplé de ses beaux poêles historiés et coloriés toutes nos provinces de l'Est. C'est chez lui que Deck a puisé tout d'abord le goût de la chimie, dont il a, plus tard, poussé l'étude assez loin, en donnant toujours une direction pratique à ses efforts et à ses recherches. Travailleur aussi obstiné qu'infatigable et qu'aucun obstacle n'a pu détourner de son but, il ne s'est laissé arrêter par rien, ni détourner par personne. A force d'y penser toujours, Deck a fini par trouver le

secret, qui n'est qu'à lui, de ces inimitables colorations, de ces émaux d'un éclat si étrange, qui touchent véritablement aux limites de la perfection. Éclectique et voyageur, Deck appartient à toutes les époques et à tous les pays. Comme les Persans, il a des palmes et des fleurs; comme les Chinois et les Japonais, il a des chimères et des monstres. Il a aussi des vases aux lignes pures, comme s'il en eût emprunté le modèle aux plus belles époques de l'art grec; il a des personnages d'une tournure si fière et si superbe, qu'on les croirait descendus des plus beaux cadres de la Renaissance italienne. Mais il est trop de son temps pour ne pas savoir ce qui convient à ses compatriotes et à ses contemporains. Il fait donc une très grande place, dans son œuvre, aux tableaux de genre, aux petits sujets d'une ingénieuse fantaisie, aux belles têtes de femmes d'un galbe pur et fin, aux gerbes de fleurs, aux moissons de fruits, que l'on voudrait emporter; aux vols d'oiseaux, sans pareils peut-être dans la nature, qui traversent un ciel d'azur pâle, en secouant dans l'air leurs ailes étincelantes.

C'est encore à l'Alsace que nous devons ce créateur tout-puissant, dont la mort vient de fermer les mains pleines d'œuvres et d'espérances, Gustave Doré, qui a tenu dans l'art contemporain une place si grande que rien ni personne n'aurait pu combler le vide qu'il a laissé parmi nous; Doré, un des hommes les plus complets et les mieux doués de notre temps, qui n'avait peut-être contre lui que la multiplicité même de ses aptitudes, et auquel il n'aura manqué que de pouvoir se contenir pour s'accroître.

Il s'est vu célèbre à l'heure où d'autres, et je parle des mieux doués, ne sont encore que des inconnus. Illustrateur d'une fécondité sans égale, il a su marier son nom aux noms les plus illustres et les plus grands; il a pu ainsi se dire le collaborateur de Moïse et des prophètes, de l'Arioste et de Cervantès, de La Fontaine et de Rabelais. Son œil visionnaire a contemplé des choses que n'ont point vues les autres hommes, et il a trouvé pour les rendre des traits d'une originalité toute-puissante. Mais bientôt le crayon n'a plus suffi à cette âme inquiète et tourmentée. Il a saisi le pinceau d'une main fiévreuse, et il a improvisé

des tableaux, délaissés bientôt pour des sculptures dans lesquelles la critique a retrouvé sa verve et sa fantaisie. L'Alsace l'aime ; elle porte son deuil, et tout me dit qu'elle ne l'oubliera point.

Sans avoir la puissance d'imagination de Doré, Ehrmann, de Strasbourg, est encore un de ces artistes pleins de fougue et d'invention qui ne consentiraient point à rien laisser en dehors de leurs études et de leurs investigations; qui voudraient tenter toutes les formes de l'art et refléter la nature entière dans leurs œuvres. Il essaye d'abord de l'Architecture, qui ne lui déplaît point; mais la Peinture lui plaît davantage, et il entre dans l'atelier de Gleyre, un des artistes les plus distingués et les plus exquis de cette époque, chez lequel il rencontre deux jeunes compagnons de travaux d'abord, et de gloire plus tard, Gérôme et Hamon. Même auprès d'eux, il obtient des succès. Il garde toujours de ses premières études des habitudes d'exactitude et de précision, qu'il sait tempérer d'ailleurs par une rare et constante élégance. Le trait caractéristique de tous ses tableaux, c'est un grand sentiment décoratif. Ici encore on retrouve l'Architecte. Parmi les sujets antiques traités par Ehrmann, nous citerons *Hercule et Omphale*, les *Athéniens en vue de l'île sacrée de Délos*, et le *Vieux Mythe des Parques*, qu'il a su renouveler et poétiser en faisant d'elles de belles jeunes filles. Il a cru sans doute que la mort semblerait plus douce, reçue de telles mains. La *Fontaine de Jouvence*, avec ses cent personnages pleins de goût, de vie et de mouvement, plaît généralement davantage.

Ehrmann est un artiste de race, mais qui ne dédaigne point l'art industriel. Théodore Deck n'a point de plus zélé collaborateur. Les visiteurs de l'Exposition universelle de 1878 se souviennent encore du joli fronton du Palais des Beaux-Arts, dont la décoration céramique attirait tous les regards. C'était une œuvre d'Ehrmann.

Frédérick, de Ribeauvillé, a prouvé, par une foule de bustes, de statues et de bas-reliefs, la dextérité de sa main et la fécondité de son imagination.

Eugène Gluck, d'Altkirch, a débuté par de longues séries de dessins d'illustration. Il s'est tout d'abord fait connaître par les

cinquante-deux planches qu'il dessina pour le cortège de la *Fête de Gutenberg* célébrée à Strasbourg en 1840, et dans lesquelles on retrouve une quantité de figures qui sont des portraits, esquissés d'une main toujours habile et sûre. Il ne faut pas non plus oublier dans son œuvre vingt-cinq lithographies fort bien venues, inspirées par les sites et les monuments les plus célèbres du Haut-Rhin. Après avoir fréquenté l'atelier de Léon Cogniet, — un bon maître, à qui nous devons Léon Bonnat, — Eugène Gluck débuta comme peintre au Salon de 1847. Il se montra depuis lors fort assidu à nos expositions, où il prouve d'une façon parfois brillante la variété de ses tendances et la multiplicité de ses aptitudes.

Mais nous devons reconnaître que ses plus vives inclinations le portent vers les types, les scènes et les costumes du moyen âge. On cite, parmi ses œuvres les plus justement célèbres, une *Bataille antique*, le *Dragon de l'île de Rhodes*, les *Bergers de Gesner*, *Céphale et Procris*, *César et les Gaulois*, le *Chevalier partant pour la guerre*, la *Chasse au sanglier*, et quelques jolies aquarelles, comme le *Moulin de Cernay*. Eugène Gluck a également peint pour Théodore Deck d'admirables faïences, entre autres des cavaliers se promenant avec des dames, très magnifiques dans leurs beaux costumes du XVIe siècle.

Charles Goutzviller, d'Altkirch, comme Eugène Gluck, a quitté l'Alsace après l'annexion, pour venir faire apprécier à Paris ses qualités d'artiste et d'érudit. Dessinateur justement en renom, on peut dire qu'il a collaboré à tous nos recueils d'art.

Grass, de Strasbourg, sculpteur en titre de la cathédrale, a refait avec une intelligente fidélité toutes les statues détruites ou mutilées par les hommes ou par le temps. Auteur du gigantesque bas-relief du *Jugement dernier*, qui décore la façade du monument, il montre aussi à son actif un grand nombre de statues des illustrations de l'Alsace. Deux de ses plus belles œuvres, *Icare*, un bronze, et une *Jeune Paysanne*, un marbre, très remarquées et méritant de l'être, ont été détruites pendant le bombardement de 1870.

Lucien Gros, de Wisserling, élève de Meissonier, est le Lilliputien de l'art en Alsace. Il travaille dans les infiniment petits,

ce qui ne l'empêche pas de faire preuve d'infiniment de goût, d'esprit et de finesse, et d'un grand sentiment pittoresque. Il faut l'étudier à la loupe, j'allais dire au microscope.

Félix Haffner, de Strasbourg, après avoir débuté par le dessin et l'aquarelle, s'est livré à l'étude de la peinture et n'a pas tardé à devenir un coloriste charmant, sachant donner de la grâce, de la tournure et de l'esprit aux moindres personnages de ses compositions. Toujours de belle humeur, avec une nuance de sentiment délicat et tendre, il aimait surtout les petits sujets intimes; mais il ne s'enfermait point dans un genre ; son éclectisme intelligent les embrassait tous. On a de lui des toiles historiques, des portraits, des animaux, des paysages, et de délicieux tableaux d'intérieur. Ses œuvres toutefois accusent une prédominance marquée pour les sujets alsaciens. C'était un pinceau et un cœur patriotes. On peut dire qu'il est mort du chagrin d'avoir vu la France vaincue.

Heller, de Saverne, s'est expatrié après la défaite. Il vit aujourd'hui à New-York. Très habile graveur en pierres fines, il s'est, comme tous les artistes en camées, nécessairement inspiré de l'antique; mais il a également traité bon nombre de sujets alsaciens. Il a popularisé parmi les citoyens du Nouveau Monde les types de sa chère province.

Henner est un fils de l'Alsace et du Corrège ; personne n'a plus de charme que cet enchanteur. Son nom seul évoque devant nous des cortèges de nymphes, de néréides, de faunesses et d'hamadryades, se promenant dans les clairières des grands bois, prenant leurs ébats dans les eaux des fontaines transparentes et cristallines ou se faisant amoureusement lutiner par les satyres, à l'ombre des fourrés épais. Notre école française n'a pas à son service une main plus habile que celle de ce maître ouvrier, qui excelle à modeler un torse, à dessiner un profil, à caresser un contour. Arrêter nettement les traits d'un beau galbe lui semble la volupté suprême. Henner aime mieux peindre une figure que composer un tableau. Mais quelle perfection dans le morceau exécuté par lui ! Quelle pâte admirable, homogène et solide, souple et forte, délicate et puissante ! Quelle harmonie dans ses colorations, si fines et si soutenues! Au point

de vue de cette perfection de la main, personne, parmi les modernes, n'est plus près que lui des grands peintres du XVIe siècle. Henner est le type de l'Alsacien pur sang. On aime son air de franchise et de bonhomie, sa tête ronde, blonde jadis, aujourd'hui grisonnante, son œil clair et perçant, ses épaules larges, son front puissant et pensif, et cette physionomie sympathique entre toutes, mélange de finesse et de bonté.

JOSEPH HUGELIN appartient à une famille qui compte trois siècles d'illustration dans la fabrication de la poterie, puis de la faïence. Ses poêles sont de véritables monuments. Joseph Hügelin, à son tour, a cultivé l'art de ses ancêtres. On a de lui des pièces inimitables, rehaussées de colorations vertes qui semblent défier les plus habiles pinceaux, et de tonalités fauves d'une intensité très puissante. Ses formes générales sont celles de la Renaissance, sobres, monumentales et grandioses. Il encadre souvent dans ses compositions de belles figures, de fier aspect et de haute tournure. C'est un véritable artiste, pour qui l'émail n'a plus de secrets, et qui, pourtant, cherche toujours. Personne ne sait mieux que lui enchâsser dans un meuble de style des plaques de faïence d'un caractère éminemment décoratif. La décoration est dans le sang de la race alsacienne. Hügelin ne pourrait vivre ailleurs qu'à Strasbourg. Il ne quittera sa ville qu'en quittant ce monde, et après l'avoir remplie de ses belles œuvres que l'on se dispute à prix d'or.

Personne ne saurait contester à GUSTAVE JUNDT de nobles origines. Il est le petit-fils d'un orfèvre doublé d'un véritable artiste, KIRSTEIN, connu et admiré dans toute l'Alsace. Talent souple et facile, avec les qualités improvisatrices du véritable artiste, Gustave Jundt, élève de Drolling, comme presque tous les peintres de sa génération, a prodigué longtemps sa remarquable facilité en dessins courants, pour tous les ouvrages illustrés du moment. Qu'il ait, du reste, le crayon ou le pinceau à la main, il a toujours l'air de penser à autre chose qu'à ce qu'il fait, ce qui ne l'empêche point de le bien faire.

Il est plein de naïveté fine et de bonhomie malicieuse. Il marie dans ses œuvres, à beaucoup d'entrain et de gaieté, une teinte de rêverie et une nuance de sentiment qui ne conviennent

que trop à l'Alsace d'aujourd'hui. La plupart des tableaux de Jundt se présentent à nos yeux comme voilés d'une brume légère, pareille à celle qui monte le matin des prairies couvertes d'une rosée d'automne ou de printemps que le soleil n'a pas encore bue. Sa touche, fort originale, donne une véritable marque de fabrique à tout ce qui sort de ses mains. Gustave Jundt a eu le bonheur de trouver — ou le talent d'inventer — un type de femmes très sympathiques, au doux sourire, au doux regard, qui ont pour elles la grâce plus encore que la beauté, mais qui ont le mérite de faire aimer l'Alsace... et les Alsaciens.

Kreyder, d'Andlau, est, depuis longtemps déjà, un de nos peintres de fleurs les plus distingués. Sa touche est franche, son coloris plein de fraîcheur et d'éclat. Ses bouquets sont des bouquets de feu d'artifice. Les roses sont ses étoiles, et les lis ses chandelles romaines. Il a longtemps accordé ses préférences aux fleurs sauvages; il les aimait et elles le lui rendaient bien. Je ne lui conseille point de se trop civiliser.

Saverne, qui est la patrie d'Edmond About, — un classique, — nous a donné aussi Eugène Laville, qui a été l'un des dessinateurs les plus féconds de l'École romantique, un des premiers collaborateurs du *Magasin pittoresque* et du *Musée de Versailles*, l'illustrateur de *Corinne*, des *Mille et une Nuits* et du *Décaméron*. La route de Rome fut son chemin de Damas. En contemplant les œuvres sublimes qui remplissent ses galeries et ses musées, il sentit naître en lui le goût de la grande peinture. Les décorations murales de plusieurs églises d'Alsace nous prouvent qu'elle était dans ses moyens. Il a fait aussi de charmants tableaux de genre. Je n'en citerai pour exemple que la *Petite Bergère*, du musée de Mulhouse.

C'est encore un collaborateur de toutes les grandes publications illustrées que ce Strasbourgeois qui s'appelle Lix, et dont tout le monde connaît les jolis tableaux de genre, l'*Idylle entière passe*, et *Quand il y en a pour deux*. Mais l'aimable peintre sait aussi, quand il le veut, faire vibrer, jusqu'à la rompre, la corde de l'émotion. Voyez plutôt cette belle page qui s'appelle les *Adieux à la patrie!*

Bien qu'il ne soit point alsacien de naissance, l'Alsace réclame Charles Marchal, parce qu'il lui demande le sujet de la plupart de ses tableaux. Il y en a parmi eux qui sont arrivés à la célébrité. Tels sont, par exemple, le *Cabaret de Bouxviller*, le *Choral de Luther*, et surtout cette jolie *Foire aux servantes*, où nous retrouvons tant d'aimables types de la beauté alsacienne. Glissons sur les derniers jours d'un artiste infortuné, dont la destinée fut si brusquement interrompue et qui, noblement épris de son art, voulut mourir parce qu'il crut un jour qu'il n'avait plus de talent.

Charles Mathis, né à la Wulk, a, lui aussi, comme tant d'autres peintres alsaciens, commencé par être un dessinateur d'illustrations. Mais les malheurs de sa patrie ont fait de lui un peintre patriote. Son tableau, intitulé *Strasbourg*, est une grande page d'histoire. Strasbourg est symbolisé par une femme triste, assise au milieu des ruines et tenant en main un glaive dont la pointe est abaissée vers le sol. *Lacrymæ rerum!* Bien poignante aussi, une autre toile intitulée le *Chemin de Frœschwiller*, qui nous montre un vieux paysan alsacien contemplant le tertre funèbre élevé sur les dépouilles de ceux qui tombèrent là pour la patrie!

François de Niederhausern-Kœchlin, né en Suisse, est venu de bonne heure s'établir à Mulhouse, où il s'est fait connaître par de beaux fusains et de superbes paysages. Un sentiment de la nature très juste, très vif et très profond, respire dans toutes ses œuvres. Qu'il me suffise de citer le *Glacier de Stein*, le *Bois de Lutterbach* et le *Lac de Neufchâtel*. Aujourd'hui, M. de Niederhausern-Kœchlin, qui doit être un grand chasseur devant Dieu, fait surtout des études de chiens, et les réussit à souhait.

On assure que tout chemin mène à Rome. M. Camille Pabst en est la preuve. Il a traversé le tribunal pour aller à l'atelier. Il a été avocat; il a exercé; il a plaidé pour la veuve et pour l'orphelin; puis, après avoir fait tout d'abord de la peinture en amateur, il est devenu un professionnel sérieux. Sa peinture prend chaque jour plus de corps. Ses arrangements sont toujours heureux, ses détails pleins de grâce et d'esprit, l'expression de ses physionomies toujours aimable. On se surprend à aimer

le peintre, à force d'aimer sa peinture. Je connais de lui certaines femmes, par exemple sa *Mariée en Alsace,* qui reproduisent vraiment le type de leurs adorables sœurs de la rive gauche du Rhin.

C'est de Strasbourg que nous est venu M. ÉMILE REIBER, un des artistes les plus complets de ce temps-ci. Dessinateur habile, décorateur plein d'idées et d'invention, architecte tout à la fois pratique et érudit, auquel la librairie, l'orfèvrerie et la céramique sont également redevables d'importants travaux. L'*Art pour tous*, qu'il a fondé, a répandu partout les plus saines notions sur les applications de l'art à l'industrie. Sa grande étude sur les éléments décoratifs de l'ancien Orient fait aujourd'hui autorité dans toutes les questions qu'elle a traitées.

Collaborateur de Deck pour la céramique, Émile Reiber est aussi à la tête des ateliers de composition et de dessin de la maison Christofle, qui lui doit plus de quinze mille compositions de toutes natures, exécutées sous sa haute direction, et les beaux motifs des bronzes et des émaux cloisonnés que nous admirons depuis un quart de siècle dans toutes les Expositions particulières ou universelles. Le *Vase d'Anacréon,* célébrant, d'après le poète de Téos, la naissance de Vénus, restera son chef-d'œuvre, comme il fut, en 1873, une des plus vives attractions du *Weltaustellung* de Vienne.

Peintre de paysage et archéologue distingué, AUGUSTE SALTZMANN, de Ribeauvillé, a eu la bonne fortune d'accompagner M. de Saulcy en Syrie et dans l'île de Rhodes. C'est peut-être dans la contemplation de la nature orientale qu'il a trouvé le secret des grandes lignes nobles, sévères et pondérées, l'ampleur des formes et le style vraiment élevé qui frappent tout le monde dans ces belles œuvres qui s'appellent le *Golfe de Naples* et les *Temples de Pæstum*, ou bien encore la *Mare* par un effet de soir, pages brillantes du livre de la nature, que Poussin eût saluées d'un sourire paternel.

C'est par le dessin que M. THÉOPHILE SCHÜLER a commencé, et c'est par le dessin qu'il finira sa belle carrière d'artiste, si vaillamment parcourue. Il s'était d'abord destiné à la taille-douce, et c'est par là qu'il se fit connaître tout d'abord à Strasbourg, sa

ville natale. Mais bientôt il laissa le burin de côté, pour prendre le crayon qui se prêtait mieux à l'abondance et à la fougue de sa pensée.

Ses premiers envois à nos Salons furent des dessins : la *Construction de la cathédrale de Strasbourg*, les *Croisés apercevant Jérusalem*. Bientôt il illustra un poème en dialecte strasbourgeois, *le lundi de la Pentecôte;* il dessina également les schlitters et les bûcherons des Vosges, se consacrant presque tout entier à la vulgarisation des usages et des mœurs de l'Alsace, qu'il a profondément étudiée et qu'il aime comme un fils aime sa mère. Outre ses innombrables dessins, il a aussi consacré quelques tableaux à sa chère province. Le plus célèbre est l'*Arrivée des Zurichois à Strasbourg* pour prendre part au tir de 1576. Il y avait là une bien intéressante restitution de la vieille cité à la fin du XVI[e] siècle. Ce tableau, d'un si profond intérêt pour Strasbourg, a été brûlé en 1870. Exilé volontaire de l'Alsace, Schüler a brisé ses pinceaux. Il ne s'occupe plus aujourd'hui que d'illustrations.

A la recherche élégante de sa composition et à la distinction rare de sa facture, on reconnaît bien vite un élève de Gleyre dans M. SCHUTZENBERGER. Grâce à son talent souple et multiple, cet enfant de Strasbourg a pu aborder les genres les plus opposés et réussir dans tous. Il traite également bien les anecdotes historiques, les paysanneries alsaciennes et les sujets antiques. *Marie Stuart en Écosse*, les *Premiers Astronomes*, la *Promenade du pape*, la *Pauvresse,* l'*Enlèvement d'Europe,* sont des tableaux dignes de tous les musées. J'en dirais autant de *Pygmalion*, qui est peut-être son œuvre la plus exquise, s'il n'avait été dévoré, en 1870, par le feu du siège. Très pathétique quand il le veut, Schützenberger a trouvé la note vibrante et poignante dans cette belle page, émue et pleine de larmes, qui s'appelle la *Famille alsacienne émigrant en France*.

> Nos patriæ fines, et dulcia linquimus arva !...
> Nos patriam fugimus!

C'est moins encore à ses charmants tableaux qu'à ses admirables vitraux d'église que STEINHEL, de Strasbourg, doit sa grande et légitime réputation. Comme peintre de genre, il est

l'auteur d'une foule de petites scènes d'intérieur, pleines de grâce, de fraîcheur et d'intimité : la *Jeune Mère,* la *Bulle de savon*, la *Femme et l'Enfant.* Il peint aussi les fleurs, d'un pinceau très léger, très vif et très lumineux. On lui doit également les illustrations de la *Vie des saints,* de l'*Imitation de Jésus-Christ,* de *Notre-Dame de Paris,* des *Chants et chansons populaires de la France.* J'ai dit que les vitraux étaient la gloire de Steinhel : il en a rempli nos églises, rehaussant par l'exquise pureté de son dessin la profondeur et l'intensité du sentiment religieux qui l'anime.

Benjamin Ulmann, de Blotzheim, est un pur classique. D'abord compagnon de Jundt, d'Henner, de Jules Breton et de Paul Baudry, chez Drolling, il entra bientôt dans l'atelier de Picot et s'attacha étroitement à l'enseignement académique. Grand prix de Rome en 1859, il attesta par ses envois successifs la constance et la ferveur de son zèle à suivre les traditions et les préceptes de l'Institut. Personne n'eut plus que lui le respect du dessin, — cette probité de la peinture, comme disait M. Ingres. Son dernier envoi de Rome, *Sylla chez Marius*, a reçu les honneurs du Luxembourg, — ce Louvre des vivants. Ulmann a bien à son actif quelques tableaux de genre ; mais sa vocation réelle et toute-puissante l'emporte vers les peintures historiques et la grande décoration. Il avait déployé un réel talent dans ses compositions allégoriques de la Cour de Cassation et de la Chambre du conseil de la Cour d'assises de Paris, anéanties aujourd'hui par les torches de la Commune. Les horreurs de la guerre lui ont aussi inspiré des pages d'une sombre énergie et d'une exaltation farouche, où le patriote se retrouve tout entier — indigné et vibrant.

Nous terminons cette longue liste, incomplète pourtant, — est-ce que l'on peut jamais tout dire ? — avec Jean-Hégésippe Witter, de Strasbourg, qui se plaît surtout à faire de la peinture anecdotique, où il déploie la finesse et la gaieté d'un pinceau toujours alerte et spirituel. Il choisit les épisodes de la vie intime de préférence à ceux qui appartiennent à l'histoire. Quant à lui, la chronique semble lui suffire. *Jean Bart enfant ; Molière chez le barbier ; Molière et Louis XIV ; Bernard Palissy,*

ruiné, désespéré, fou de douleur et de désespoir, brûlant ses derniers meubles pour alimenter ses fourneaux; *Mazarin, malade, regardant ses tableaux;* le *Quart d'heure de Rabelais,* sont d'excellents spécimens d'une manière que le public de nos expositions semble goûter de plus en plus.

IV

Avec tant de ressources, et des ressources si précieuses, qu'il trouve autour de lui, sans sortir de sa chère Alsace, Mulhouse pourrait, on le voit, organiser une exposition fort remarquable. Mais cette façon d'agir serait trop peu conforme à son cosmopolitisme intelligent et à ses traditions hospitalières. Aussi adresse-t-il, sans acception de nationalité, un appel sympathique aux peintres et aux sculpteurs qui lui semblent dignes de prendre part à ses grandes fêtes artistiques.

Le fonctionnement de ces expositions nous offre, à Mulhouse, une organisation particulière, que nous n'avons rencontrée nulle part ailleurs, et que nous croyons utile de faire connaître et de signaler à l'imitation de nos grandes villes.

La cité laborieuse et prospère, que sa fortune n'aveugle point, a compris depuis longtemps que, dans ce monde fait pour la lutte, on recule dès qu'on n'avance plus, et que les victorieux de la veille doivent toujours se préparer à livrer la bataille du lendemain, parce que l'on n'est jamais sûr de pouvoir conserver les positions conquises.

Aussi, il y a de cela bientôt soixante ans, une vingtaine d'hommes, appartenant à l'aristocratie de l'intelligence et de l'argent, — c'est la seule que l'on connaisse à Mulhouse, — ont-ils formé, sous le titre modeste de « SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE », une association, — aujourd'hui singulièrement puissante, — qui s'est donné pour but de poursuivre et de réaliser le progrès sous toutes ses formes, ne laissant en dehors de son action rien de ce qui peut améliorer la condition physique et morale de ses concitoyens. Elle vise également l'art, la science et l'industrie. On peut dire que tout ce qui se fait de bien à Mulhouse

se fait par elle, par ses soins, par son initiative et par ses ressources, qui sont considérables.

Rien que dans le domaine des Beaux-Arts, qui nous occupe plus spécialement ici, la société, si admirablement dirigée par son président, M. Auguste Dollfus, a vraiment réalisé des merveilles. Non seulement elle a organisé ces intéressantes expositions triennales qui, aux artistes alsaciens, unit fraternellement les plus grands maîtres de l'École française, mais elle leur a bâti un véritable palais, celui-là même que nous inaugurons aujourd'hui et que l'on appelle à Mulhouse le Nouveau-Musée.

Son architecte, M. de Rutté, ancien élève de notre École des Beaux-Arts de Paris, a su pourvoir avec beaucoup d'ingéniosité à tous les besoins d'un service assez compliqué. Il a pu loger dans son bâtiment une exposition temporaire; une galerie permanente déjà considérable; une exposition rétrospective d'art et de curiosité, et un musée des antiquités mulhousiennes, très curieux et très visité; tout cela se tenant et communiquant, de façon à former un tout harmonieux, dont cependant les diverses parties restent absolument distinctes et peuvent être complètement séparées.

Très simple à l'extérieur, dans son dessin général, le monument élevé par M. de Rutté, — M. de Rutté est aussi l'auteur du Musée de Berne, — est un long rectangle, avec renflement aux quatre coins, pour éviter la monotonie des lignes droites. La façade, assez simple, a pour ornement un ordre de colonnes composites à demi engagées. On accède à l'atrium par un large perron aux marches douces, et bientôt on voit se dérouler devant soi la double révolution d'un escalier dont les rampes dessinent une courbe très souple et très harmonieuse. L'exposition rétrospective et le musée des antiquités mulhousiennes se trouvent au rez-de-chaussée; l'exposition triennale et la galerie permanente au premier étage. Partout les aménagements intérieurs sont excellents; la lumière, fort bien distribuée; un jour égal, doucement tamisé, éclaire tous les objets exposés. On reconnaît là des mains pleines d'expérience et d'habileté pratique.

L'exposition triennale de Mulhouse, en 1883, se visite et s'étudie avec autant de facilité que de plaisir. La moyenne en

est excellente ; il y a un certain nombre d'œuvres tout à fait remarquables, et pas une mauvaise chose. C'est là ce qui distingue cette exposition de beaucoup d'autres. La commission, qui n'a aucune attache officielle, qui ne doit rien à personne et qui ne relève que de sa conscience, est impitoyable pour la médiocrité. Il en résulte qu'elle nous montre véritablement un Salon, et non une halle aux tableaux. On n'a donc pas besoin, pour trouver les bonnes choses, de s'engager dans l'inextricable fouillis des mauvaises, qui encombrent certaines galeries que je ne veux pas nommer. Les maîtres semblent venir au-devant de vous tout naturellement, et vous n'avez à redouter ni l'encombrement ni la foule.

L'exposition actuelle comprend 366 tableaux, 112 aquarelles ou dessins, 14 morceaux de sculpture et 92 céramiques.

Je ne saurais me livrer à une critique minutieuse de ces objets, que le lecteur n'a point sous les yeux. Je dois me contenter d'une indication rapide et d'une appréciation sommaire. Je m'en excuse en me disant qu'il y a des noms qui dispensent d'éloges, et des œuvres qui sont leur propre louange à elles-mêmes.

Meissonier, qui ne se prodigue point, a voulu être représenté à l'Exposition de Mulhouse ; sous ce titre : *Au Balcon*, il a envoyé un de ces bijoux lilliputiens qui prouvent tout à la fois l'excellence de sa vue et la sûreté de sa main. Rien de plus simple que la composition. Un gentilhomme, en costume du XVIe siècle, se penche à sa fenêtre et regarde dans la rue. C'est tout. Mais la construction du personnage, la finesse du dessin, la justesse de l'expression, l'harmonie à la fois sobre et soutenue des colorations, de ce rien font un chef-d'œuvre.

Emmanuel Benner, qui pousse l'étude du nu jusqu'aux dernières limites de l'exactitude et du rendu, nous montre, dans son tableau intitulé *Solitude*, une femme vue de dos, d'un modelé très fin dans une pâte très ferme ; la nuque et les épaules sont des morceaux achevés. Son frère, Jean, envoie de Capri une *Carméla* d'un beau style et des fleurs sur fond d'or, d'une fraîcheur vivante. On regarde beaucoup la *Cruche cassée*, une étude de blonde d'Hector Leroux, qui donne une allure antique aux

sujets les plus modernes et une dignité de Vestale aux simples filles des champs. Le portrait de cet habile artiste, par Bonnat, atteste une fois de plus la puissance, parfois violente, du seul maître incontesté de notre école moderne. Il y a, dans l'*Intérieur d'un Couvent,* par Bonvin, je ne sais quel effet de sérénité divine, qui me semble devoir apporter le calme aux âmes les plus profondément troublées.

Henner, cet enfant de l'Alsace qui a toujours pour sa chère province le cœur d'un véritable fils, obtient ici un succès d'enthousiasme, avec sa *Liseuse*, réduction du tableau exposé cette année à Paris, et, plus encore, avec son *Saint Jean-Baptiste.* Celui qu'il nous montre ici, ce n'est point le précurseur, — *clamans in deserto,* — c'est un jeune enfant, beau comme un ange, beau comme une femme, d'une chair corrégienne, avec des yeux clairs et transparents comme une pierre fine. Les *Présents d'un pacha,* par Benjamin Constant, ont un Orient superbe et des tonalités d'une richesse d'écrin. La *Plage* de Duez, d'une modernité très accentuée, montre aux dames de Mulhouse comment s'habillent les dames de Trouville. On s'arrête et l'on sourit devant le tableau de la *Maternité heureuse,* de M. Émile Lévy. Cette adorable créature allaitant son enfant serait une délicieuse illustration de la *Chanson des nouveaux Époux.* Ajoutez, au point de vue de la couleur, une gamme chromatique exquise de demi-tons et de nuances adoucies, depuis le bleu pâle jusqu'au blanc d'argent, en passant par toutes les dégradations des gris les plus fins.

L'Exposition de Mulhouse nous offre quelques paysages fort remarquables. On me croira quand j'aurai cité les noms de Camille Bernier, avec un étang breton ; de Daubigny, avec une vallée normande, qui semble enfermer l'infini dans son cadre ; d'Alexandre Defaux, très poétique dans ses *Pommiers en fleurs*, très coloriste avec ses *Poules dans la neige;* de Français, avec son *Idylle*, qui vous donne l'idée des frais vallons chantés par Virgile et par Théocrite ; il y a là des murmures d'eaux vives et des frémissements de feuillages, et des causeries d'amoureux, avec des fleurs partout;— toujours jeune, ce Français ! — d'Antoine Guillemet, avec son *Chaos de Villers*, d'une facture si puissante ; de

Japy, avec son *Ruisseau en Avril*, ruisseau jaseur qui babille avec ses rives, bordées de cressons et de fontinules; d'Alfred de Knyff, avec deux grandes pages sérieuses et du plus beau rendu, le *Vieux Chêne* et les *Prairies de Lagrange;* d'Albert et de Daniel Kœchlin : le premier avec son *Intérieur de Forêt,* plein de grandeur et de majesté; le second, avec sa *Plage* et ses *Falaises de Villers-sur-Mer,* d'une vérité saisissante; de Maxime Lalanne, avec sa *Grande Vue panoramique de Bordeaux;* d'Emmanuel Lansyer, avec ses *Orages et ses Tempêtes*, terribles sur les côtes de la Bretagne; de Mme Élodie La Villette, dont les belles marines ont partout le succès qu'elles méritent; d'Yon, avec son *Effet du matin,* doux réveil de la nature qui frissonne en sortant des voiles de la nuit; de Ziem, qui nous transporte sur les rives du Bosphore et nous montre ce joli coin des environs de Constantinople qui s'appelle les *Eaux douces d'Asie,* où les *Voilées* vont prendre leurs sorbets; enfin, d'Henri Zuber, qui s'est inspiré avec tant de bonheur des rivières et des plateaux de l'Ain, Henri Zuber qui sait unir le charme et le style.

L'espace se resserre; le temps me presse; il n'y a bientôt plus d'eau dans ma clepsydre... Ah! pourtant comment oublier Chaplin, avec sa *Rêverie;* — ce n'est qu'un dessin aux deux crayons, mais, pour ce dessin-là, je donnerais plus d'un tableau!... Ballavoine et ses jolies têtes de jeunes filles; Hébert, avec ses Italiennes au visage pâle, à l'expression profonde et rêveuse, dont le regard noir vous poursuit; Butin avec ses pêcheuses, vraies comme la nature même; John Lewis Brown, le peintre autorisé du sport et du high-life; Comerre, avec sa *Japonaise* coquette; Dupray, avec son *Corps de garde*, si exact et si pittoresque; Édelfelt, avec son *Directoire* si piquant; Eugène Feyen et Feyen-Perrin, avec leurs fidèles Bretonnes; Gérôme, avec un nègre ciselé dans le marbre noir et enveloppé d'un abayah rose, qui arrive à une puissance de coloration singulière; George Haquette, avec un intérieur normand pris sur le vif; Labey, avec sa *Pêche royale*, vrai fouillis de couleurs éclatantes — mais l'harmonie dans l'éclat; Eugène Lambert, avec ses Chats, toujours spirituel; Luminais, avec ses Mérovingiens farouches; Niedehausern-Kœchlin, avec ses griffons de Vendée et ses

poules de partout; Mme Euphémie Muraton, avec ses pivoines, ses cerises et ses abricots ; de Penne, avec ses chiens courants; Pasini, avec deux marines ; Robert-Fleury, distingué dans un sujet terrible : *le Docteur Pinel à la Salpêtrière ;* Sain, avec un joli *Départ pour la Fête ;* Alfred Étienne, avec une jeune femme regardant la mer, — pleine de sentiment; Jules Worms, avec sa *Sérénade interrompue.* On ne devrait jamais interrompre Jules Worms! — Il est encore un autre tableau de genre, remarqué par les amateurs et loué par la critique; il est intitulé *l'Attente ;* — et je lis sur son cadre un nom qui m'est trop cher pour que j'aie l'envie d'en dire du mal, ou le droit d'en dire du bien.

Les peintres d'animaux, les animaliers, comme on les appelle aujourd'hui, sont trop chers à une époque qui a la prétention de se rapprocher le plus possible de la nature dans toutes ses manifestations, pour que l'on ne fût point certain d'avance de les voir brillamment représentées dans une exposition aussi complète que celle de Mulhouse. MM. de Vuillefroy, Brissot de Warwille, Vayson, Van Marcke, Veyrassat, Barillot, Otto Von Thoren, ont envoyé des chevaux, des bœufs et des moutons, empruntés aux plus beaux types et d'une exécution tout à fait supérieure.

A côté de ces remarquables peintures, l'Exposition de Mulhouse nous offre un fort bel ensemble d'aquarelles et de dessins.

Je cite en première ligne les noms de M. Alexandre Bida, un maître parmi les maîtres; d'Emmanuel Benner, avec de jolies études de femme ; de Jean Benner, avec des fleurs que l'on voudrait cueillir et respirer ; d'Édouard Detaille et d'Henri Dupray, avec leurs croquis militaires pleins d'entrain, de verve et de brio ; d'Alfred Kœchlin-Schwartz, avec ses Souvenirs de Laponie, d'une vérité saisissante; de Charles Voilemot, avec ses élégances un peu musquées, mais d'une recherche toujours aimable ; d'Henri Zuber, dont les water-colours ont la même puissance que sa peinture à l'huile, si justement appréciée.

J'ai parlé plus haut des rares mérites de Deck comme céramiste. Son exposition de Mulhouse a d'autant plus d'intérêt à mes yeux, qu'il a représenté, dans une série de plaques décora-

tives, les ancêtres des grandes familles qui sont aujourd'hui encore la fortune et l'honneur de cette ville, si juste objet de toutes les sympathies.

Peu de sculpture. Les statues n'aiment point à se déplacer, et le marbre n'est pas d'humeur voyageuse.

Je dois pourtant signaler le torse de la *Perversité*, très curieux d'expression et très puissant de modelé, par M. Ringel, sculpteur souvent trop réaliste, mais d'une incontestable invention ; Alfred Lenoir, avec des bustes et des frises d'un caractère très décoratif ; Bartholdi, l'auteur du lion de Belfort, avec une ravissante statue d'enfant. Qui peut le plus, peut le moins.

V

L'Exposition proprement dite ne doit point, malgré son mérite d'actualité vivante, nous absorber si complètement que nous n'ayons plus un mot pour une autre très importante création de la Société industrielle.

Nous voulons parler de la Galerie permanente, dont la Société a si généreusement doté la ville de Mulhouse, galerie ouverte pendant toute l'année aux jeunes artistes qui veulent étudier les maîtres et aux amateurs désireux de goûter les pures et nobles jouissances de l'art. Composée en grande partie de dons volontaires, cette galerie nous offre dans ses choix des tendances éclectiques très heureuses, avec une prédominance assez marquée, cependant, de l'élément alsacien, que personne d'ailleurs ne s'étonnera de rencontrer ici.

En même temps qu'elle organisait une exposition des œuvres de l'art contemporain, la Société industrielle organisait aussi une exposition rétrospective des beaux-arts, des arts décoratifs, de l'architecture et de la haute curiosité. On nous croira sans peine si nous disons que cette partie de l'exposition a, elle aussi, un très vif succès, auquel nous sommes heureux d'applaudir.

On peut dire, en effet, que notre siècle obéit à une double tendance : à l'amour du progrès, qui l'emporte et le projette vers

l'avenir avec une généreuse ardeur, et à je ne sais quel pieux respect du passé qui le ramène vers les œuvres et les monuments des siècles évanouis. C'est ce qui fait que partout, en province et à Paris, à l'étranger comme en France, les expositions rétrospectives ont toujours le privilège d'attirer la foule.

Celle de Mulhouse, fort bien organisée, échappe à notre analyse par la multiplicité même des objets exposés, dont le catalogue comprend plus de trois mille numéros. Tous les grands collectionneurs de Mulhouse, de Colmar, de Strasbourg, ont tenu à honneur de contribuer à ce succès. M[me] Daniel Dollfus, MM. Engel Gros, Eugène Keller, Th. Hanhart, Spretz, Engel Dollfus, se sont séparés pendant deux mois de leurs plus précieux trésors. Aussi trouvons-nous dans cette belle et splendide galerie un éblouissant amoncellement d'argenterie et d'orfèvrerie, de métaux repoussés, de bijoux, de parures, de pendules et de montres, d'objets divers, en cuivre, bronze, étain, laiton, fer ou émail, de médailles et de monnaies, d'armes offensives et défensives, d'ivoires, de nacres et d'écailles, de grès, de faïences et de porcelaines, de verres, de cristaux et de vitraux de couleurs, de marbre et d'albâtre, de tableaux anciens, de dessins et de gravures, de tissus, de tentures, de tapisseries, de dentelles, de broderies, de costumes, de jouets d'enfants, de livres, de reliures, de gravures sur bois, d'armoiries peintes, de cuirs ouvrés et de calligraphies de tous les siècles.

Tous ces objets, parfaitement catalogués, appendus aux murailles, posés sur des tables, des étagères et des consoles, ou disposés dans des vitrines aisément accessibles, se prêtent merveilleusement à l'examen et à l'étude ; et je ne sais point d'heures mieux employées que celles que l'on passe dans cette belle galerie, toujours pleine d'une foule curieuse et charmée.

Louis ÉNAULT.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Au moment où nous parlions des malheurs prochains que l'occupation anglaise préparait à l'Égypte, le choléra éclatait dans la vallée du Nil. Le *Foreign Office* s'est empressé d'ordonner une enquête, dans l'espoir de prouver que le fléau a une origine toute locale, l'inhumation insuffisante des hommes et des chevaux morts dans la dernière campagne. Cette hypothèse serait déjà grave pour les vainqueurs de Tell-el-Kebir ; mais si leur imprudence contribue à favoriser les progrès de l'épidémie, il n'est plus douteux qu'elle vient directement de l'Inde. La présence constatée de marchands de Bombay à Damiette explique la subite invasion du terrible émigré asiatique et pèse, comme une lourde charge, sur ceux qui répondent à l'Europe de l'état sanitaire dans la mer Rouge et le canal de Suez.

Les commissions médicales qui ont pour mission de fermer aux maladies contagieuses les portes de l'extrême Orient ont toujours fait leur devoir ; animées de l'esprit français de haute protection internationale, sacrifiant les intérêts partiels à la cause même de l'humanité, elles ont arrêté le mal, quand elles ont pu ; elles l'ont signalé, quand elles étaient impuissantes à s'en rendre maîtresses. Avant que l'Égypte ne fût anglaise, les défenseurs de la santé occidentale se plaignaient vivement des fantaisies dictatoriales du commerce britannique et de la complicité de ses agents consulaires. Ces personnages officiels, associés pour la plupart à des compagnies de navigation, ne voulaient entendre parler ni de protection, ni d'enquête, ni de quarantaine, ni d'aucune mesure commandée par l'hygiène la plus élémentaire.

Aux réclamations des médecins, ils opposaient le *non possumus* de l'esprit mercantile. De là des témérités sans nombre, des expériences lamentables et d'innombrables victimes.

Mais, il y a un an encore, le service sanitaire luttait contre l'égoïsme du pavillon anglais et la mauvaise foi des agents du *Foreign Office ;* depuis le bombardement d'Alexandrie, la lutte n'est plus possible ; l'écrasement des doctrines de neutralité internationale livre l'Égypte au véritable, au seul khédive, tantôt M. Malet, tantôt lord Dufferin ; les navires de l'Inde passent sans contrôle, sans précaution, et l'Europe vient de constater une fois de plus ce que lui rapporte la négligence de ses droits, l'abdication suprême entre les mains du cabinet de Londres.

Si la faute commise par l'abandon de cette terre neutre devait être démontrée, la présence du choléra, le trouble qui s'est emparé de tout le bassin de la Méditerranée en serait la meilleure preuve. Nous ne savons quelle puissance aura le courage de reprendre la question ; mais jamais occasion meilleure ne s'est offerte d'assigner de justes limites à l'envahissante politique coloniale de l'Angleterre.

M. Gladstone lui-même sent qu'il doit s'arrêter sur la pente des annexions ; après de vives controverses jusque dans le sein du cabinet, il a refusé de ratifier l'annexion de la Nouvelle-Guinée. Les habitants du Queensland s'étaient approprié, sans autre forme de procès, la plus grande île du globe, puisque l'Australie peut être mise au rang des continents. D'autres colonies britanniques aspirent à s'agrandir en s'établissant dans un certain nombre d'îles de l'océan Pacifique. Lord Derby exige d'elles que leurs demandes ne soient plus seulement verbales, mais écrites ; le gouvernement, loin d'encourager ces velléités conquérantes, impose des garanties et modère le zèle des pionniers anglo-saxons. La leçon chèrement payée en Égypte commence à porter ses fruits.

Les difficultés que le général Hicks rencontre dans la pacification du Soudan, le mécontentement croissant des indigènes, l'hostilité de la Porte, dont les agents réclament l'évacuation, ont déjà fortifié les idées de désenchantement du capitaine Baring : la *Correspondance politique*, l'écho d'informations officieuses,

affirme que l'occupation indéfinie perd insensiblement du terrain ; M. Chamberlain et même M. Dilke sont d'avis que tous les motifs sont bons pour expliquer le départ des troupes anglaises, et qu'il est temps de rompre enfin avec la tyrannie des conservateurs.

Il y a lieu de croire que M. Gladstone s'apprête à réparer noblement une faute, avec cette spontanéité habituelle et cette sincérité profonde qui honorent son caractère d'homme public. M. Ferdinand de Lesseps, qui a ouvert le canal de Suez en dépit de toutes les oppositions et de tous les obstacles, arrive à compléter et à doubler son œuvre. L'importance du transit lui a fait concevoir l'idée de creuser une voie parallèle; ainsi se complétera ce travail gigantesque qui ne peut déjà plus suffire à la navigation internationale. M. Gladstone, répondant à M. Bourke, devant la Chambre des communes, a exprimé l'espoir d'une conclusion satisfaisante pour toutes les parties intéressées.

M. de Lesseps, toujours hardi, a déjoué par son merveilleux coup d'œil la botte que les gallophobes prétendaient lui porter; exploitant l'encombrement du canal et les lenteurs du passage, ils excitaient le *Foreign Office* à compliquer l'affaire, à confisquer le canal ou à lui créer une concurrence. Si impraticable que fût ce plan aux yeux des ingénieurs les plus expérimentés, l'agitation n'en était pas moins fâcheuse pour la compagnie française, qui maintient nos relations, notre influence, au point de jonction de l'Afrique et de l'Asie; les milliers d'ouvriers arabes qui travaillaient il y a plus de vingt ans à percer l'isthme de Suez conservent ou lèguent le souvenir de notre bienfaisante intervention; il demeure vivant dans tous les cœurs, et l'éclipse passagère de notre pavillon n'a pas détruit les sympathies qui nous restent attachées. Il y a quelques semaines, à Damas, la présence officielle du consul de France aux funérailles d'Abd-el-Kader réveillait le respect de notre nom. N'est-ce pas un journal arabe, *les Pyramides* (*El Ahram*), qui publiait naguère cet éloge naïf, mais touchant, de notre race expansive et généreuse :

« Les Orientaux, dès leur âge le plus tendre, ne peuvent parler sans accent qu'une langue, le Français. Quelle est donc cette nation qui se montre vive dans l'action, aussi rapide que l'éclair,

foudroyante dans le combat, et généreuse envers son ennemi après la victoire?

« Cette grande France, qui anime les arts et cultive l'intelligence de l'humanité, a su se faire aimer par l'Asiatique, respecter par l'Africain, craindre par l'Européen, adorer par l'Américain et honorer par l'Australien.

« Les fils électriques nous ont appris qu'elle est engagée présentement en Chine, aux confins du monde; que Dieu la guide et que la victoire marche avec ses armes! »

En 1862, devant l'Association polytechnique, M. de Lesseps expliquait déjà, aux applaudissements d'une foule d'élite, l'enthousiasme qu'il inspirait aux populations orientales :

« Pendant une de mes dernières courses au désert, je faisais visite au chef des Annadis, tribu de 40,000 âmes répartie sur les frontières d'Égypte et de Syrie. Ce chef, entouré de plusieurs cheiks des tribus du voisinage, me demanda des explications, non sur le travail en lui-même qu'il connaissait, car nous employions ses hommes comme courriers depuis quelques années, mais sur l'utilité et le but de notre entreprise. Je traçai sur le sable la carte du monde et je montrai comment, partant d'Europe et du bassin de la Méditerranée, traversant l'Égypte et aboutissant aux mers orientales, ce courant de l'Ouest vers l'Est mettra en communications 250 millions d'Européens avec 700 millions d'Africains, d'Asiatiques et d'Océaniens; je montrai de l'autre côté cette ligne qui, du détroit de Gibraltar contournant toute l'Afrique et le cap de Bonne-Espérance, coupe deux fois l'équateur, et longeant Madagascar, n'arrive que par cet immense détour dans cette mer des Indes, placée au moyen du canal de Suez à 4 ou 500 lieues seulement de la Méditerranée. Après avoir examiné le tracé que je mettais sous leurs yeux et suivi attentivement ma courte démonstration, ces hommes émus, frappés de la grandeur du projet, levèrent les bras au ciel et se mirent à louer Dieu; car ces créatures primitives, nourries dans les solitudes du désert, voient partout le doigt divin, et c'est à Dieu qu'ils rapportent l'hommage de tout ce qui leur paraît noble et beau.

« Le concours de ces chefs influents nous fut dès lors tout acquis, et je pensai à l'utiliser. Je les invitai à venir autour de nous, à prendre en location nos terres et à les cultiver. Cet appel a été entendu. »

C'est bien le génie de la France qui parlait ainsi par la bouche de l'illustre ingénieur; c'est par ces manifestations éclatantes qu'elle frappe l'imagination et conquiert de tenaces amitiés; le complément du canal de Suez, achevé sous nos auspices, laissera plus de traces en Égypte que le bombardement d'Alexandrie et la prise de Tell-el-Kébir n'ont imprimé de terreur dans l'âme des indigènes.

La voie de conciliation dans laquelle entre le gouvernement anglais lui portera bonheur, s'il cesse de craindre les vaines protestations du parti conservateur; le succès de M. Healy à Monaghan lui prouve que M. Parnell sera, dans les élections prochaines, assuré de quatre-vingts sièges; il faut donc que les libéraux avisent aux réformes; car le député irlandais, chef d'un groupe aussi compact, possédera une force parlementaire redoutable et pourra faire pencher la balance du côté où il lui plaira.

Le sentiment de ce danger empêchera sans doute le parti libéral de s'émietter outre mesure; le dernier discours de M. Chamberlain au Cobden Club marquait bien la nécessité de l'union; sans abdiquer son indépendance de paroles sans revenir à son programme radical, il se garde de causer des embarras au ministère; ses amis consentent à retarder les réformes sur lesquelles ils ne sont pas tout à fait d'accord; ils se borneront à en préparer le succès par des revendications quotidiennes. Cet hommage à la cohésion de la majorité libérale est la meilleure réponse aux déclarations des tories.

L'armée que commande M. Gladstone se compose ainsi de deux fractions considérables, dont le rôle divers n'est pas moins important : l'une contient des éléments assez conservateurs pour rendre inutile et improbable le retour au pouvoir des amis et disciples de lord Beaconsfield; l'autre, manœuvrant avec cette solide arrière-garde, ne recule devant aucune des expériences qui opèrent la transformation politique et sociale de l'Angleterre. Le président du conseil, dont les idées et les sympathies

sont avec l'avant-garde, maintient, par sa présence au pouvoir, le faisceau des forces qui ont vaincu dans les dernières élections générales. Nous lui avons reproché de trop pencher vers l'école des préjugés gouvernementaux dans les questions extérieures; après un entraînement regrettable et des concessions qui commencent à produire un mouvement de réaction, nous espérons qu'il reportera plus à gauche l'axe de son influence; la pacification de l'Égypte par l'évacuation militaire et la réglementation définitive de l'indépendance du canal de Suez consacreront hautement le retour aux véritables principes du libéralisme; ce mot serait mal appliqué s'il avait la prétention d'être en usage seulement au delà de la Manche, sans avoir aucune application continentale. Interprété dans ce sens étroit, trop palmerstonien, il désigne une valeur que la race anglo-saxonne s'arroge par privilège et comme par droit de naissance; le moment est venu de voir la formule s'élargir et régler les relations du cabinet de Londres avec les autres puissances.

La nouvelle de l'exil de MM. Tchitchérine et Aksakoff, qui nous avait été fournie par une correspondance et qui a fait le tour de la presse européenne, est démentie; notre erreur venait de l'extrême désir que nous avions d'entendre quelques voix autorisées s'élever en faveur des réformes et des idées libérales. Nous avons pris un rêve pour la réalité. Le gouvernement russe ne se méprendra pas sur l'empressement avec lequel les amis de la Russie apprennent et redisent qu'une ère de transformation approche. Nous savons que le parti libéral approuve le discours de Petrowski; mais nous craignons que les belles résolutions ne demeurent platoniques. Le comte Tolstoï fait des avances aux libéraux; ne sont-ce pas plutôt des politesses que des gages sérieux aux principes qu'ils représentent? MM. Loris Mélikoff, Abaza, peuvent être personnellement satisfaits de la bonne foi officielle; nous attendrons pour partager leur optimisme qu'ils soient entrés, eux ou leurs amis, dans l'action.

La nomination du comte Bobrinsky, maréchal de la noblesse de Moscou, au poste de membre du conseil de l'Empire est un acte de louable politique. Déjà M. Galagane, président

de l'assemblée des experts pour la question des spiritueux et celle de la migration des paysans, avait été l'objet de la même distinction, sans appartenir à l'administration publique. Ce sont des précédents de bon augure ; les intérêts intimes de la nation échapperont moins à la compétence et à l'activité de la haute assemblée lorsqu'elle se laissera inspirer par des hommes expérimentés; les fonctionnaires sont médiocrement initiés à la vie de la province et des campagnes; l'empereur, en appelant à son aide l'initiative privée, et en faisant une place aux membres élus, rend hommage au principe fécond du *self government*. Nous comptons que ce premier pas ne sera pas suivi d'un autre en arrière.

Il importe que la nomination du comte Bobrinsky précède celles d'autres maréchaux présidents de zemtsvos, ou présidents de conseils municipaux. Le meilleur moyen de répondre à la fausse nouvelle de l'exil de M. Tchitchérine eût été de le nommer membre du conseil de l'Empire. L'élévation de cet homme, d'une intelligence exceptionnelle, aussi dévoué à l'Empereur qu'au triomphe des réformes progressives, fermerait la bouche aux révolutionnaires.

Notre sympathie constante et chaleureuse pour la Russie nous fait désirer sa prompte régénération; mais nous n'avons pas le mauvais goût de vouloir connaître mieux qu'elle ses propres intérêts et surtout de lui imposer le modèle d'une constitution; nous ne croyons pas à l'adaptation absolue du mécanisme politique de l'Occident; ce genre d'importation, tout d'une pièce, rêvé par les utopistes, se heurte à trop d'obstacles; il convient de proportionner le vêtement politique au corps de la nation qu'il doit envelopper; l'expérience est la grande maîtresse dans ces opérations délicates, qu'il est imprudent de régler sur le papier comme s'il s'agissait d'un simple problème de mécanique.

L'épreuve du libéralisme et de la décentralisation graduelle peut se faire à l'aide des zemtsvos ; ces institutions provinciales ont le grand mérite d'exister par elles-mêmes, d'être le produit naturel de la civilisation russe; elles sont assez souples pour se prêter au développement des besoins nouveaux ; c'est la cellule qui refera toute l'économie du corps social ; mais il importe

qu'elle ne végète pas sans un aliment. N'empruntez pas, les yeux fermés, un système exotique; laissez vivre chez vous, par vos efforts propres, par un travail constant d'améliorations spontanées et d'éliminations intelligentes, l'instrument que votre civilisation vous a donné et dont elle comporte le progrès indéfini. En introduisant des capacités dans les zemtsvos, en les vivifiant pour en faire l'école de l'émancipation slave, vous triompherez et de l'ignorance des masses et du dédain de l'étranger. Nous ne demandons pour le salut de la Russie qu'à être entendus par les oreilles de ceux qui la gouvernent; mais nous voudrions des preuves plus complètes du libéralisme du comte Tolstoï; malgré notre admiration pour son talent, nous restons incrédules ou du moins indécis. Peut-on admettre la sincérité réformatrice d'un ministre qui dit dans l'intimité : « Qu'importe le mécontentement et l'opinion des masses, puisqu'on peut toujours les écraser »?

M. Tchitchérine est en villégiature et non en exil à Tamboff; M. le comte Tolstoï ne tient sans doute pas à précipiter son retour; mais l'Empereur, s'il est soucieux de l'héritage moral légué par Alexandre II, pourrait faire appel au maire de Moscou dont le nom est déjà symbolique pour tous les partisans sincères des réformes indispensables.

En Autriche, les élections bohémiennes ont donné la majorité aux Tchèques, lesquels ont obtenu, dans les quatre collèges 1° des évêques et recteurs d'universités, 2° des grands propriétaires, 3° des villes et chambres de commerce, 4° des paysans, 167 nominations, contre 75 aux Allemands.

La majorité est donc acquise aux Tchèques; mais ils ne sont pas encore tout à fait en état de faire seuls une réforme de la loi électorale, réforme qui les mettrait désormais à l'abri des réactions que pourrait provoquer l'action du gouvernement central sur le collège des grands propriétaires.

Aujourd'hui le comte Taaffe leur est favorable; mais il est toujours sage de prévoir un changement, et surtout de prendre ses précautions pour qu'une modification dans la volonté impériale ne ramène pas les choses, déjà si avancées, au point de départ.

Il faut, d'après les lois générales de l'empire, la présence, dans une diète provinciale, des trois quarts des membres au moins, et la majorité des deux tiers des voix, pour la réforme des lois électorales spéciales. Or, les Allemands, par leur simple retraite, peuvent rendre toute délibération impossible.

La réforme de la loi électorale de la Bohême donnerait aux paysans, qui représentent les neuf dixièmes de la population, une représentation proportionnelle à leur nombre, tandis qu'ils n'ont aujourd'hui que 75 députés sur 242. Cette distribution des sièges est une des habiletés imaginées par les Allemands pour continuer leur domination en Bohême, nonobstant leur infime minorité. Les vainqueurs doivent donc manœuvrer avec précaution pour ne pas exaspérer les vaincus et préparer la nouvelle loi électorale qui sera leur affranchissement définitif.

Le *Ferruccio*, journal ministériel, annonçant que le voyage à Paris du vice-président de la Chambre, M. Pianciani, a été conseillé par M. Depretis, commente cette bonne inspiration :

« Si cette nouvelle est exacte, elle nous causerait un grand plaisir, parce qu'il n'y a rien de plus naturel et de plus sympathique en Italie qu'un accord amical avec la France.

« Les relations ou les alliances avec les autres peuples peuvent être opportunes, mais elles ne seront jamais fort agréables.

« Dissidences gouvernementales, mesquineries diplomatiques, commérages d'estaminet, vantardises de journaux orgueilleux ou étourdis, pourront évidemment donner encore plus d'une fois naissance, entre la France et l'Italie, comme cela survient entre frère et frère, à quelque désaccord, à quelques brouilles, à quelque sotte envie de courir aux armes et même d'en venir aux mains. Mais la voix du sang aura bien vite raison de ces moyens !

« Les Italiens et les Français sont des alliés naturels et non des alliés politiques. Voilà la vérité. Voilà, simultanément, la réponse à cette question : Est-il possible à l'Italie d'être l'alliée affectueuse et sincère des puissances du Nord, en même temps que l'alliée de la nation française? C'est notre devoir de répondre : *Non!*

« Si donc l'honorable Depretis, dont on connaît l'esprit italien et le sentiment latin, a cru, malgré la fameuse triple alliance, qu'il était de son devoir d'homme d'État de ne point négliger l'amitié française, nous ne pouvons que l'en féliciter et faire des vœux sincères et ardents pour l'exactitude de cette nouvelle. »

Nous avons toujours pensé, nous aussi, que l'alliance allemande était impraticable en Italie, parce qu'elle avait un ennemi naturel dans le cœur de tous les hommes de race latine. Quels que soient les actes politiques du ministère Depretis, des observations dans le genre de celles que nous venons de relever ne peuvent que nous confirmer dans notre confiance; la réconciliation, s'il y a eu désaccord momentané, s'opère, et le mouvement ne tardera pas à devenir irrésistible.

Le ministère Sagasta, en Espagne, hésite devant l'exécution des réformes libérales dont il prétendait être simplement le précurseur; la Constitution de 1869 l'effraye, et quand il propose aux démocrates d'entrer dans les rangs du ministère, il veut leur imposer la collaboration des conservateurs modérés qui l'ont porté lui-même au pouvoir; mais M. Martinez Campos et M. Martos pourront difficilement accepter le même programme.

Jusqu'à nouvel ordre, M. Sagasta semble tenir le fil qui relie les partis constitutionnels; mais l'expérience qu'il comptait pousser plus loin fatigue et lasse autour de lui ses anciens comme ses nouveaux amis; il a pu un instant se flatter de réunir toutes les opinions ralliées à la couronne; mais il n'est pas impossible qu'il se trouve tout à coup réduit à lui-même et à un groupe d'amis trop peu nombreux pour constituer une majorité. Le moment est décisif. Nous craignons que M. Sagasta ne se tire pas du péril à son avantage.

La Roumanie serait-elle sur le point de perdre les fruits de sa vaillante résistance à l'Autriche?

Le *Binele publicu* en parle moins comme d'une conjecture que comme d'une crainte à la veille d'être justifiée: « La cause de ce désastre national provient non seulement de la faiblesse du

gouvernement, mais encore des concessions qu'il a faites à diverses reprises au gouvernement austro-hongrois, en reconnaissant implicitement la légitimité de ses prétentions... »

Le toast énergique d'un sénateur, M. Gradisteano, est une réponse anticipée aux défaillances gouvernementales. En dépit des clameurs de la presse viennoise, cette manifestation si opportune ne laissera pas indifférente la conscience patriotique de M. Bratiano. Qu'il ne se laisse pas intimider ni enguirlander par le gouvernement autrichien !

La *Neue freie Presse* déclame quand elle s'écrie : « La résistance de la Roumanie doit être brisée d'une manière quelconque. » La résistance passive, tel doit être le programme de la politique extérieure du peuple roumain ; il ne pardonnerait pas à ses gouvernants une faiblesse qui déshonorerait le pays.

Notre ministre des affaires étrangères, durant ses loisirs de Vichy, s'est-il promis de veiller avec sollicitude sur nos relations européennes et va-t-il résoudre ce problème assez négligé de mettre notre représentation à la hauteur des intérêts de la France? Le caractère de nos représentants est un point capital à étudier. Tel ambassadeur, qui n'était que souple dans un poste, peut paraître servile dans un autre, par excès de prudence ou manque de fierté.

N'en est-il pas ainsi de notre ambassadeur à Berlin? Est-il l'homme de la situation qui nous a été faite par l'Allemagne? N'est-il pas plus préoccupé de sa personne que des services à rendre? Est-il bien le représentant d'une puissance qui se souvient et observe?

La protection de deux grandes familles franco-allemandes suffit-elle pour donner à l'ambassadeur de France l'autorité morale qui lui convient? Et l'ancien notaire de ces deux maisons n'est-il pas plutôt considéré comme un dévoué serviteur que comme la personnification d'une puissance, qui, vaincue, a pour premier devoir : la dignité?

X.

CHRONIQUE POLITIQUE

La mort de M. le comte de Chambord doit apporter un trop grand changement à la hiérarchie dynastique de la race des Bourbons, elle exercera trop d'influence sur la constitution du parti royaliste en France, pour que l'imminence de cette éventualité ne donne pas lieu à une agitation très compréhensible dans les milieux où les prédilections et les calculs politiques n'ont pas cessé d'en faire un des facteurs de l'avenir. Suivant la doctrine de la royauté, la disparition du dernier représentant de la branche aînée sans lignée directe transmet à la branche cadette tous les droits à la couronne : le chef de cette branche, M. le comte de Paris, devient le successeur légitime des rois de France. La division créée dans la famille par les évènements de 1830 disparaît, avec la dualité de parti qui en avait été la conséquence. Même après la visite du comte de Paris à Frohsdorff, en 1873, cette dualité n'avait que partiellement disparu. Tous les monarchistes n'avaient point accepté la fusion comme chose irrévocable : malgré la réconciliation officielle et tout en consentant à agir de concert, en vue d'une restauration, les uns gardaient le souvenir et les rancunes de ce qu'ils appelaient la « comédie de quinze ans » et l'escamotage de Juillet ; les autres restaient les libéraux de la monarchie, conservant leurs arrière-pensées contre la royauté absolue. La question de personne se joignait à la question du drapeau pour perpétuer entre légitimistes et orléanistes une scission de fait, mal dissimulée sous le rapprochement de commande; s'il n'y avait plus entre eux un abîme, il subsistait un fossé.

La nouvelle que le prince qui a toujours été, et sera toujours pour ses fidèles Henri V, était à toute extrémité, a donc eu les proportions morales d'un évènement politique. Elle a donné lieu d'abord à un cérémonial, peu remarqué, dans lequel s'est symbolisé un acte considérable au point de vue dynastique. M. de Dreux-Brézé, chargé de représenter à Paris la personne

du « Roy », a reçu avec apparat la visite de M. le comte de Paris, visite qu'il est allé lui rendre aussitôt après. La situation respective ainsi bien établie, trois des princes d'Orléans, — M. le comte de Paris, M. le duc d'Alençon et M. le duc de Nemours, — sont allés renouveler, auprès du lit que tout le monde regardait comme un lit de mort, l'acte de déférence accompli une première fois il y a dix ans. La fusion a reçu une consécration nouvelle et solennelle. Si M. le comte de Chambord sortait de la crise qu'il traverse, son titre de seul chef dynastique, résumant en sa personne les prérogatives et les revendications royales, ne saurait plus être mis en discussion, même par les irréguliers et les irréconciliables de l'orléanisme. La perspective de sa mort prochaine a, d'autre part, amené une manifestation assez curieuse dans les rangs bonapartistes : on s'y est montré disposé à entrer en alliance avec la royauté tricolore qui apparaissait à l'horizon. Le principal polémiste du parti, l'écrivain qui en est le véritable porte-étendard, a fait en termes formels la déclaration suivante : « Je souhaite que la France soit sauvée par l'Empire, et mes efforts tendent à stimuler ceux qui peuvent y aider, qu'ils soient princes ou simples partisans... Mais, si l'Empire ne peut ou ne veut rien faire pour sauver mon pays ; si tout autre régime, fût-ce la royauté elle-même, s'en charge, je déclare que, tout en gardant ma préférence pour la doctrine impérialiste, que, tout en conservant mon culte pour mes princes morts, que, tout en restant moi-même, j'aiderai hautement, vaillamment, celui qui tentera de me débarrasser de la République. »

M. Paul de Cassagnac ajoute, à la vérité, en manière d'excuse pour l'idée qu'il vient d'exprimer : « Il n'est pas nécessaire de se rallier pour cela. L'amour du même drapeau n'est pas nécessaire pour cela. L'unité de haine suffit. » La pensée d'une adhésion éventuelle à la royauté, d'une communauté possible d'action entre elle et le bonapartisme, n'en est pas moins explicite. Bien entendu, il ne peut s'agir, dans cette prévision, que d'une monarchie tricolore ; quelque aversion qu'il professe pour la République, la supposition que l'impérialisme puisse pactiser avec le drapeau blanc est inadmissible ; inadmissible aussi que le drapeau blanc se prêtât à une pareille coalition.

Reste à savoir si les suites de la mort du comte de Chambord seraient pratiquement telles qu'on les imagine en théorie et telles qu'on les escompte. La question de personne demeurerait tranchée, M. le comte de Paris devenant sans conteste l'héritier immédiat de son royal cousin. Mais peut-être trouverait-il quelque condition inacceptable dans la succession à recueillir. On donne à entendre que le testament d'Henri V exigerait, par une stipulation formelle, le maintien du drapeau blanc comme symbole des droits traditionnels dont il est dépositaire. On va jusqu'à dire que, pour le cas où la famille d'Orléans se refuserait à cette clause de ses dernières volontés, le testateur léguerait la couronne à un autre prince, pris dans une famille étrangère. L'assertion s'accorde mal avec le sentiment patriotique qui, à travers tout, s'est constamment manifesté chez le comte de Chambord. Il semble plutôt qu'après s'être personnellement refusé, par scrupule de conscience, à ce qui lui paraissait une répudiation de l'emblème reçu de ses pères, le chevaleresque obstiné doive avoir compris la nécessité de laisser pleine liberté d'action à ceux qui viendront après lui. L'opiniâtreté posthume qu'on lui prête n'est toutefois pas absolument impossible, étant donné son caractère et les idées dont il était imbu. Ce serait alors la perpétuation du schisme dans le camp monarchiste qu'il aurait décrétée. Tous ses partisans actuels ne ratifieraient assurément pas le legs de la couronne de France à un étranger; mais on compterait encore assez de fanatiques de l'obéissance aveugle et de la foi traditionnelle, pour continuer à former un noyau de dissidents au sein du royalisme.

Même sans entrer dans cette hypothèse, l'empressement des légitimistes à se rallier autour d'un roi orléaniste ne serait-il pas tempéré par bien des tiédeurs? Si nombre d'entre eux n'ont épousé que par devoir la cause de la royauté telle que le comte de Chambord a persisté jusqu'au bout à la comprendre, si quelques-uns ont regretté sa résistance extrême à toute transaction avec les faits accomplis et son refus persistant d'entrer dans le courant de la société moderne, il en est beaucoup aussi qui se sont approprié avec une conviction entière son credo politique

et religieux ; ceux-là ne deviendront jamais les adhérents sans réserve d'un roi capable de doctrines constitutionnelles et surtout entaché de tendances gallicanes. De ces intransigeants, l'*Union* se faisait hier encore l'organe, en rejetant bien loin les ouvertures timidement tentées par quelques journaux du centre droit pour reformer l'ancienne « ligue conservatrice » en vue des prochaines élections aux conseils généraux. « Sans doute, disait-elle, il est à souhaiter que le plus grand nombre possible de royalistes entre dans les conseils généraux ; mais il importe qu'ils y entrent comme royalistes... Mieux vaut être vaincu à découvert, que vainqueur sous un masque d'emprunt. » Le journal de l'extrême droite se résumait en disant : « L'Union conservatrice indique bien au peuple ce qu'elle ne veut pas, mais elle est impuissante à lui montrer ce qu'elle veut. » Cet article, dont nous ne citons pas les passages les plus durs contre « les férus d'un parlementarisme sans frontière comme sans nom », est un indice suffisant des difficultés que rencontrera la formation d'une unité complète au sein du parti monarchique, même alors que l'évènement paraîtra la commander.

La République, elle, peut assister avec une curiosité indifférente aux mouvements qui se produiront dans les camps hostiles à la suite de la mort du comte de Chambord ; elle aura de toutes façons plus à y gagner qu'à y perdre, et il ne serait pas impossible qu'elle ralliât des recrues au milieu du va-et-vient, si elle a la sagesse d'offrir aux hésitants un terrain plus ferme et un accueil plus ouvert. Que fera d'ailleurs M. le comte de Paris si ce jour arrive? Parler et se taire seront également délicats pour lui. Se poser en prétendant et lancer un programme aura autant d'inconvénients que se renfermer dans une expectative passive et silencieuse. Le prince Napoléon se prépare, d'après ce qu'annoncent ses amis, à expliquer dans un nouveau manifeste quel est, suivant lui, « le sens de la disparition de l'auguste malade de Frohsdorff » ; — notons, en passant, que le manifeste, cette fois, prendrait la forme, non plus d'une affiche, comme au mois de janvier, mais d'une lettre à un ami. Quelles qu'en soient la forme et la valeur, cette publication ne sera pas sans influence sur ce que décidera de son côté le nouveau chef de la

royauté, pour prendre possession de ses droits devant le pays.

Dans les polémiques prématurées qui se sont engagées autour de la succession royale non encore ouverte, recueillons un intéressant aveu. C'est encore au rédacteur en chef du *Pays* que nous le devons. Un confrère n'avait cru faire, sans doute, que traduire la pensée des chefs du parti en écrivant : « Un gouvernement, quel qu'il soit, pour s'implanter aujourd'hui en France et avoir des chances de durée, doit reposer sur le suffrage universel. » — « Ne nous payons pas de mots et de vaines formules, a répliqué M. Paul de Cassagnac. L'empire ou la royauté reviendront, il faut bien le dire, autrement que par un vote ; ils reviendront, ne reculons pas devant les termes vrais, ils reviendront par la force, par un coup que la politique extérieure ou intérieure aura rendu possible. On reviendra par une escalade quelconque, comme on revient toujours d'ailleurs, et c'est pour cela que nous calculons de temps en temps la hauteur des fenêtres. Eh bien! dans ces conditions, le plébiscite devient un simple objet de luxe. » Voilà la doctrine de l'appel au peuple définie avec une entière franchise.

S'il faut en croire une feuille médiocrement amie de la République et toujours empressée à signaler ses faiblesses, les conséquences de la mort du comte de Chambord préoccuperaient assez M. Jules Ferry et ses collègues pour que le ministère de l'intérieur ait lancé une circulaire demandant aux préfets de lui faire part des impressions éveillées dans leurs départements respectifs par les nouvelles venues de Frohsdorff. Si le fait de la circulaire est vrai, il n'aurait après tout rien d'extraordinaire et se réduirait à une imitation de ce qu'ont fait en pareil cas tous les gouvernements antérieurs ; mais il faudrait en conclure que les bureaux ministériels ont du temps, du papier et de l'encre à perdre, — ce que, du reste, nous n'étions pas sans soupçonner. Il faudrait en conclure aussi que le cabinet du 22 février est assez mal au courant de ce qui se passe dans l'esprit des populations ; autrement, il ne prendrait pas la peine d'ouvrir une enquête aussi superflue. Sans circulaire et sans rapports de préfets, il suffit de suivre la marche des opinions pour savoir que les mutations qui peuvent se produire parmi les prétendants de n'importe

quelle catégorie n'éveillent plus, depuis longtemps, qu'un retentissement très limité, et que le nombre des gens enclins à y attacher une importance effective est trop restreint pour qu'il y ait à s'en préoccuper. Le mérite n'en est peut-être pas à la manière dont la République est dirigée, ni à la façon dont se réalisent les promesses faites en son nom; mais la république puise sa force, une force croissante, dans l'incroyance, grandissante aussi, en toute autre forme de gouvernement. La nation sait, de plus, sans avoir attendu pour cela l'aveu cité tout à l'heure, que ni la monarchie ni l'empire ne reviendront avec des mots ou avec des conspirations de salons; qu'il y faudrait un coup de force, c'est-à-dire une révolution; et comme personne n'est pressé d'entrer dans cette voie, hormis les groupes qui en profiteraient, il s'ensuit que les plus savantes combinaisons des rêveurs de restauration demeurent à l'état de plans imaginaires, tracés par des états-majors sans armée. Le souci, et le souci unique du gouvernement, doit être de veiller à ce que les partis hostiles ne puissent trouver « dans la politique intérieure ou extérieure » l'occasion favorable à une entreprise selon leur cœur.

La quinzaine n'a pas eu d'autre sujet de conversation. « Les esprits sont à Frohsdorff », répétaient avec une naïve unanimité les comptes rendus parlementaires de tous ces jours derniers. Au fait, c'est un prétexte à dissertations comme un autre pour rester dans les couloirs et faire le moins de besogne législative possible ; la séance devient chose si fatigante par les chaleurs qui règnent ! La session, néanmoins, paraît appelée à se prolonger beaucoup au delà du terme qu'on lui assignait. Le cabinet se montre résolu à obtenir de la Chambre, avant de la laisser se séparer, la ratification des conventions qu'il a passées avec les grandes Compagnies de chemins de fer et qui doivent servir de base au budget extraordinaire de 1884. En vertu de ces conventions, les Compagnies prennent la place de l'État pour l'exécution de la majeure partie du réseau ferré projeté, moyennant, bien entendu, des garanties d'intérêt et de concours qui ne seront pas sans imposer de lourdes charges aux exercices financiers à venir. Pour le moment du moins, elles ont l'utile résultat de soulager notablement le

Trésor et de détendre les ressorts du crédit public. La commission parlementaire d'examen, médiocrement favorable à ces traités malgré leurs avantages, se montrait disposée à traîner les choses en longueur; elle demandait spécialement que, avant d'être discutées au Parlement, les conventions fussent revêtues de l'approbation des assemblées générales d'actionnaires des diverses Compagnies; la Chambre, volontiers prête à accueillir avec faveur toute idée d'ajournement, penchait à suivre sa commission. Le ministère a fait savoir qu'il tenait essentiellement à ce que la discussion des conventions eût lieu avant les vacances, dût la session être prolongée pendant une partie du mois d'août; au besoin, il ferait reculer par une loi de circonstance les dates fixées pour le renouvellement partiel et pour la session des conseils généraux. En présence de cette intention, l'ordre du jour sera certainement réglé suivant son désir et l'on peut compter sur un mois encore de délibérations parlementaires.

Malgré l'allègement qu'apporte au chapitre des travaux l'accord intervenu entre l'État et les Compagnies, le budget extraordinaire qui va être présenté dépassera un total de trois cents millions, qu'il faudra demander à l'emprunt. Le budget ordinaire, péniblement mis en équilibre, laisse de son côté prévoir un déficit inévitable, dont le montant plus ou moins élevé reste seul à connaître. La situation financière a par conséquent cessé d'être normale; les temps difficiles si souvent et si inutilement prédits sont arrivés; le ministère a le devoir impérieux de ne plus s'en tenir au vote accéléré de ses chiffres et à la ratification sommaire des expédients plus ou moins durables qu'il propose. Un examen détaillé du système administratif, dans les grandes comme dans les petites choses, est devenu indispensable, et avec cet examen une résolution d'économie qui ne s'en tienne plus aux palliatifs. La commission du budget partage ce devoir. Mais n'espérons pas que ni elle ni le gouvernement mettent encore la main à la tâche cet été.

L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Adolphe S. Headingley : *Biographie de Charles Bradlaugh.* (Londres.) — La personnalité que les évènements ont mise si fort en lumière dans ces dernières années, a un passé qu'il était intéressant de connaître. Né en 1833, M. Bradlaugh est âgé de cinquante ans, et une existence d'un demi-siècle renferme bien des chapitres avant celui qui vient appeler sur elle l'attention publique. Le développement des idées, la marche des tendances, les circonstances d'où elles sont nées, le fond de la conscience, offrent ici un sujet d'étude d'autant plus neuf que la célébrité qui s'est faite autour du nom de M. Bradlaugh est d'un genre plus particulier et entourée d'incidents moins ordinaires. L'intérêt de la biographie dont nous recevons la deuxième édition (la première avait paru en 1880) n'a donc pas besoin d'être autrement expliqué. Nous ajouterons seulement une mention de l'épigraphe du volume, extraite de Leigh-Hunt, qui est tout à fait caractéristique : « S'il n'existait pas d'opposition à l'opinion reçue le monde, on tournerait au moindre souffle de nouveauté, on se perdrait dans la stagnation d'une mort vivante. »

Henry Jouin : *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture.* (Quantin.) — M. Henry Jouin est un acharné travailleur, et un érudit auquel l'histoire de l'art français ne doit pas une médiocre reconnaissance. Il publie aujourd'hui toute une série de conférences faites à l'Académie royale par Le Brun, Nicolas Mignard, Sébastien Bourdon, Henri Testelin, Antoine Coypel, etc. Qu'il est intéressant de comparer à notre critique contemporaine, qui se pare d'esprit et joue avec les termes techniques pour paraître très savante, cette critique sévère, un peu froide, qui porte perruque elle aussi, à la mode du temps, mais dont l'austérité digne fait oublier ce qu'il y a de pédantesque dans son allure. Dans ce volume, Le Brun disserte sur Raphaël, Jean Nocret fait la critique de Véronèse, et Sébastien Bourdon analyse Nicolas Poussin. Voilà des critiques compétents, me direz-vous. La compétence en matière d'art! Connaissez-vous meilleur sujet de discussions, plus beau prétexte à batailler des heures et des jours, sans pouvoir se mettre d'accord? M. Henry Jouin a tenté de poser les termes du problème dans *une étude sur les artistes écrivains*, qui précède le recueil des conférences, et entoure la question de principe d'une innombrable quantité de documents précis et de renseignements divers. On aurait presque envie de reprocher au savant écrivain de n'avoir pas osé dire cette vérité, que de bons esprits proclament quand ils sont sûrs de n'être pas entendus, à savoir : qu'en fait de peinture, ce sont les peintres qui pourraient bien être les moins compétents. Mais, par bienséance, il devait taire un axiome aussi malhonnête. Songez donc! l'ouvrage est dédié à l'Académie des beaux-arts. Il essaye néanmoins d'affirmer les droits du littérateur; il les confond presque trop avec ceux de l'écrivain d'art. Ce dernier, seul, qui est, avouons-le, dans la création, un individu d'espèce particulière, peut se permettre de parler haut avec un peintre. Quoi qu'il en soit, le livre de M. Henry Jouin, apprend beaucoup et donne envie de discuter; voilà deux excellentes manières de ne pas laisser indifférent le lecteur.

Jean Larocque : *la Grèce au siècle de Périclès.* (Degorce-Cadot.) — L'auteur a plutôt écrit une introduction à son sujet

qu'il ne s'est appliqué à traiter le sujet même; cette introduction, parsemée de vues originales, attestant une connaissance profonde de l'antiquité hellénique, est à la fois une conversation vive, piquante, familière, et une succession de comptes rendus contemporains nous montrant les Grecs peints par eux-mêmes, écrivant leur propre journal au jour le jour. Ce n'est pas complet. Le milieu surtout fait défaut dans ce livre sur le siècle de Périclès; Périclès est à peine nommé : l'honneur de figurer au titre doit lui suffire. Mais le point de départ et le point d'arrivée sont bien indiqués et permettent de mesurer l'espace parcouru. Cet espace, entre la chute des Pisistratides et la mort de Socrate, est énorme. On est effrayé de l'immensité des points de vue, de cette transformation rapide, de cette solidification presque instantanée du cerveau humain jusque-là fluide. On remarquera les chapitres intitulés : *le Génie ionien et la religion de l'amour; le Génie dorien et les poètes d'action,* et surtout l'explication donnée de ces *Nuées* d'Aristophane que les Athéniens eux-mêmes n'avaient pas comprises. L'interprétation du dogme orphique et de la mythologie primitive est le résumé des leçons que l'auteur fit à la Sorbonne en 1869 et 1870. Il pose de graves problèmes; il ouvre un effort de reconstruction des grandes lignes du siècle dominant de l'histoire de l'humanité; il ne se flatte pas d'avoir opéré cette reconstruction, mais il en indique la méthode et en prépare quelques fins matériaux.

Cazotte : *le Diable amoureux*. (Jouaust.) — Il n'y a, le plus souvent, qu'à indiquer les publications de la « Librairie des Bibliophiles »; le titre et le nom de l'éditeur suffisent pour rappeler que le goût littéraire y rivalise avec la recherche artistique de l'exécution. Le volume qui nous donne aujourd'hui le chef-d'œuvre de Cazotte demande davantage : la préface placée en tête porte la signature de Gérard de Nerval, et cette préface a une histoire curieuse à raconter.

Gérard de Nerval figurait au nombre des rédacteurs d'une *Revue politique* fondée en 1843 par Deschères, et qui comptait aussi Édouard de Beaumont parmi ses dessinateurs. Cette revue avait pour caissier un nommé Ganivet, crémier de son état, qui, malgré le cumul de ces deux situations, ne s'était pas enrichi. Pour lui faire gagner quelque argent, Gérard de Nerval écrivit à son intention une étude sur Cazotte, destinée à figurer en tête d'une édition du *Diable amoureux*, pour laquelle Édouard de Beaumont fit aussi des dessins sur bois. Escorté de ces deux noms, qui étaient pour lui une garantie de succès, Ganivet, tout crémier qu'il était, se fit donc éditeur de Cazotte et publia, en 1845, le *Diable amoureux* dans un joli volume in-8°, aujourd'hui très recherché des bibliophiles.

C'est de ce point de départ que la préface de Gérard de Nerval nous arrive, après diverses vicissitudes de librairie. Quand on l'a lue, on remercie M. Jouaust d'avoir rendu un service de plus à la cause des lettres, dans le bon et vieux sens de ce mot.

Charles Nauroy : *les Derniers Bourbons*. (Charavay.) — M. Nauroy s'est taillé un petit domaine spécial dans l'histoire des derniers Bourbons. Les études historiques qu'il publie aujourd'hui sous ce titre ont toute la saveur de documents pour la plupart inédits et tout l'intérêt d'un roman, d'un roman qui serait arrivé. C'est d'abord l'assassinat du duc de Berry par Louvel, qu'il étudie sous un aspect nouveau; puis les favorites (favorites est bien le mot propre, et non maîtresses, dit M. Nauroy) de Louis XVIII : Mmes de Balbi, Princeteau et du Cayla, qu'il nous montre dans cette cour étrange et fort peu connue aujourd'hui encore. Citons aussi l'étude sur la dernière maîtresse du comte d'Artois — la belle Mme de Polastron — et celle sur la femme du duc d'Enghien. Tout cela, dira-t-on, ce sont les petits côtés de l'histoire. Soit. Mais ce ne sont ni les moins curieux ni les moins instructifs.

E. Texier et C. Le Senne : *le Testament de Lucy*. (Calmann Lévy.) — Ce

nouveau volume, issu de la féconde association de deux esprits distingués et bien parisiens tous les deux, est digne en tout point de ses aînés. C'est encore un roman emprunté à ce que l'on appelle la haute vie. Un jeune viveur se ruine pour une femme très connue, très répandue, aussi dangereuse que belle, dont la fortune a des origines extrêmement louches ; puis il la quitte. Mais la belle, qui l'aime de son côté, ne lui pardonne pas son abandon, et, comme elle se sent mourir, elle a l'idée, à coup sûr singulière, de se venger de l'infidèle en lui laissant par testament toute sa fortune. Le beau Robert bondit sous l'insulte, refuse ce fatal legs qui le déshonore. Comme le réclament nécessairement les lectrices de ses aventures, il trouve la juste récompense de son désintéressement dans les bras de Blanche Surgères, qui guérit avec son amour les blessures faites par l'amour de la perfide étrangère, et « le testament de Lucy est déchiré ».

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus :

Librairie Bayle :

La Nouvelle Gaule; travaux littéraires et scientifiques de l'année 1883.

Librairie Berger-Levrault :

Annuaire de la marine et des colonies.

Annuaire de l'armée française.

Librairie Champion :

Les Arts et les Sciences occultes au XVIe siècle; Cornélius Agrippa, sa vie et ses œuvres, par Aug. Prost.

Campagnes de Charles IV en Allemagne, en Lorraine et en Franche-Comté, par F. des Robert.

Librairie Charpentier :

Louis XIV et Innocent XI, d'après les correspondances inédites. Tome IV et dernier. Par M. C. Michaud.

Librairie Derveaux :

Manuel d'économie sociale, par Benoit Malon.

Librairie Dentu :

La Révolution, tragédie en cinq actes et en vers : *Mirabeau,* par M. Ottevaere comte d'Evergem.

Librairie Ghio :

Réimpression du journal de la Belgique de l'année 1815. (Séries 10 et 11; numéros 46 à 55.)

Librairie Hachette :

Le Cardinal Carlo Caffara. (1519-1561.) Étude sur le pontificat de Paul V, par Georges Duruy :

Institut du Trocadéro :

Les Sciences. Revue populaire illustrée. (Livraison du 1er juillet.)

Librairie Lemerre :

L'Oasis, poésies, par Louis Tiercelin.

La Lyre d'airain, poésies, par Georges Leygues.

Librairie Ollendorff :

Maître Sauvat, par Paul Labarrière.

Un Pari dangereux, comédie en un acte, par Alphonse Laigle.

Un Monsieur qui a un tic, monologue, par Galipaux et Samson.

Spécialité de la maison, monologue, par Guérin et Galipaux.

Mademoiselle de Poncin, par Paul Gaulot.

Librairie Plon :

Zahra Marsy, par Ernest Daudet.

Le Juif de Sofievka, par V. Rouslane.

Librairie Rouveyre :

Les Contes de la bécasse, par Guy de Maupassant.

Librairie Vieweg :

La Linguistique dévoilée, par Lévy Bing.

CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

Paris est en route. Il s'installe un peu partout : au village, au château, dans les villes d'eaux thermales, et sur les plages maritimes. Tous les costumes de la saison d'été sont disposés dans de nouvelles phases d'élégance. Ils ne sont plus exclusivement parisiens, et ils se donnent des allures villageoises, en jupes de cretonne ou de toile de Jouy, peinturlurées d'oiseaux, de papillons, de fleurs, de paysages Watteau, et de petits bateaux qui naviguent sur le fond de la jupe.

Il y a jusqu'à des lézards, des gros scarabées verts, des colimaçons et des voletées d'hannetons dans des gerbes de blé doré et de bluets.

Ce qui est d'une originalité sans pareille, c'est un marquis et une marquise Louis XV, parlant le beau langage d'amour, dans un bosquet de feuillage et de roses; et un galant jardinier flirtant avec une bouquetière Louis XV, sur des cretonnes rose tendre, bleu, bluet et rouge coquelicot. C'est du Marly, du Trianon, du Florian, de la fantaisie adorable.

Les costumes en toile vieux rose, ou en toile bleu de Sèvres, brodés de larges bouquets de roses blanches en relief, font aussi genre et actualité. Et les toiles de Vichy, avec petits carreaux, ou avec losanges bleu de France et écru, grenat et chanvre, rouge coquelicot et bleu pâle, composent aussi des costumes d'un type différent et d'une simplicité parfaite.

On est aux champs. On se repose des tabliers perlés, des broderies de guipure Renaissance criblée d'or, et des brocarts de Lyon, brochés de fleurs en relief, comme si on venait de les cultiver.

Chaque ville thermale et chaque plage ont leurs toilettes spéciales. Dieppe et Deauville sont des plus aristocratiques et des plus parisiens, surtout au moment des courses. C'est le grand luxe dans toutes ses fantaisies audacieuses. Boulogne-sur-Mer a un reflet britannique et parisien tout à la fois. La côte normande et la côte bretonne diffèrent l'une de l'autre.

La côte bretonne, toute poétique et toute rêveuse, avec ses steppes de sable d'or sur lesquels le pied imprime légèrement son empreinte, vient d'édifier, comme dans un conte de fées, un splendide hôtel et un magnifique casino à Paramé, qui va devenir le Versailles aristocratique de Saint-Malo, comme Deauville est le Versailles de Trouville.

Paramé est non loin de Saint-Malo et de Cancale, et de cette rivière adorable qui s'appelle *la Rance*, et qu'on côtoie entre deux panoramas de châteaux, de jardins et de bois échelonnés en gradins, comme les jardins de Sémiramis. Le paysage change à chaque instant d'aspect. C'est une petite Bretonne, au détour d'un sentier, qui regarde toute pensive le bateau qui passe, tandis que de coquettes petites vaches bretonnes, avec leur grand œil intelligent, complètent un tableau à la Rosa Bonheur.

La côte normande est éminemment parisienne et boulevardière, tandis que la côte bretonne est recueillie, religieuse et *parle de Dieu et du Roi*.

Les plages de galet et de sable ne sont plus les mêmes.

Le galet bat la grosse caisse ; c'est du Richard Wagner. La vague s'agite dans une tourmente d'écume et dans un grossissement diabolique.

Le sable au contraire a des vagues douces et mélodieuses comme des chants de syrène. C'est de l'orgue harmonium, comme Mme Charlotte Dreyfus sait en toucher, se perdant dans une immensité faite de poésie et de rêves.

C'est bien beau et bien grand, la mer... Dieu s'y révèle dans toute sa pompe et dans toute sa magnificence. Les amoureux de la mer s'isolent avec elle et restent des heures entières à se laisser bercer par la vague, en oubliant toutes les tristesses et toutes les ingratitudes de la vie.

Revenons à la terrasse de Dieppe et aux toilettes de casino.

C'est une robe en satin fraise écrasée et en gaze brochée de velours de même teinte. Corsage de satin à très longue pointe avec paniers de gaze encadrés d'un vieux point d'Alençon roussi. La jupe en satin, avec larges plis tuyaux d'orgue, recouverte de draperies de gaze brochée et de volants d'Alençon avec flots de satin fraise écrasée. Grand chapeau *Montespan*, en paille d'or très fine et à jour sur transparent de satin fraise, avec gros panache de plumes fraise, du rose le plus pâle à la fraise la plus mûre.

Une toilette de taffetas abricot, glacé or, avec corsage montant à très longue pointe et aiguillettes de ruban rouge traversant tout le corsage comme un grand cordon *à la Royale*. Grand col *Anne d'Autriche* en dentelle de Bruges. Tout le devant de la jupe, avec volants de dentelle de Bruges, reposant sur des volants de taffetas abricot, découpés en larges œillets. Par derrière, pouf cascade très accentué, pouvant se dérouler en traîne quand on veut porter cette robe comme toilette de soirée, avec un corsage décolleté.

Une toilette *à la Dauphine*, en grosse Sicilienne de nuance glycine, très montante, avec grosse ruche de tulle au cou. *Cordon Dauphine* en glycine traversant le corsage et s'épanouissant sur la hanche droite en fusée de glycine. Chapeau *Dauphine* en paille blanche, avec guirlande de glycine, doublé de velours noir.

Une toilette en ottomane feuille de rose, avec jupe unie, bordée d'un gros bouillonné en velours ottoman. Seconde jupe en mousseline de soie Pompadour, très froncée tout autour de la ceinture, s'ouvrant sous la première jupe en longue pointe et tombant très bas, et se relevant des côtés, en se drapant en gros pouf derrière. Corsage court et arrondi, comme autrefois, cousu aux froncés de la jupe et s'ouvrant sur une guimpe de soie rose des Indes. Ceinture de reps rose, se nouant devant en boucles et pans flottants de ruban rose, souliers Louis XV, en chevreau gris argent avec bouffettes roses. *Capeline Genlis*, en paille gris argent, doublée de surah rose froncé avec brides de reps rose. Ruche de reps rose au bord du chapeau, et guirlande Pompadour de toutes les fleurettes de la jupe de soie.

Comme toilette de voyage, c'est un costume en gros de Paris, vert sapin, avec la jupe rayée de bandes de velours vert. Poufs échelonnés derrière, marqués et retenus par des nœuds de velours. Corsage et manches rayés de velours. *Capeline Paméla* en paille satin vert sapin, avec traverse de velours vert sapin, guirlande de branches de réséda doré et grosse aigrette de larges marguerites des prés, à moitié fanées.

Pour un temps brumeux, jupe de soie noire brochée, avec volants doublés de surah rose et coquillés de dentelle noire. Sur cette jupe, *Lévite Monsignor*, en gros côtelé noir, doublée de surah rose et toute jabotée de Chantilly, s'ouvrant sur la jupe de soie cotelée. Grand col et grandes manchettes *Mazarin*, en vieille guipure de Venise. *Chapeau Mazarin* en feutre noir, doublé de surah rose coulissé, avec cordelière de soie rose attachant un bouquet de trois roses.

Et pour une journée ensoleillée, une redingote en soie flamme de punch, sur une jupe tout en vieilles dentelles roussies, avec gros pompons bleu rouge et or, parsemés comme des bouquets de fleurs. *Capote belle Fermière*, en paille blanche très souple, avec écharpe de vieille dentelle roussie, piquée de scarabées d'émail de couleur et d'épingles d'or.

Nous vous en dirons bien d'autres, quand nous serons à Dieppe.

Ce qui importe de prime abord, quand on arrive à la mer, c'est de se garantir du hâle et de la bise, de conserver un teint de lis et de roses. Rien n'est plus facile avec la nouvelle parfumerie de la *Société française de l'Hygiène parfumerie, préparée d'après les procédés de l'électro-homéopathie du comte César Mattei* de Bologne. La réputation du comte Mattei est universelle, car il opère chaque jour de nouveaux prodiges. Et les miracles de la médecine vont devenir également les miracles de la parfumerie.

Le *bain lacté Lénitif* donne à la peau la blancheur nacrée du lait et la fermeté du marbre; toute jolie femme est sûre de rester jeune de corps et de visage, avec ce bain préparé rien qu'avec des plantes et des fleurs.

Comme bain de toilette, c'est la *Brise et la Rosée Pompadour*, qui fait disparaître le hâle et les taches de rousseur et efface entièrement les rides.

C'est merveilleux!... Et il faut une parfumerie unique, basée sur l'électro-homéopathie, pour opérer de tels prodiges.

Le nom du comte Mattei est une garantie infaillible de cette parfumerie, qui opère une véritable révolution dans le monde entier et qui n'a comme collaboratrice que la nature même, avec tout son cortège floral.

L'*Eau Mérovingienne*, parfumée à diverses essences, rend à la chevelure décolorée et appauvrie toute sa force vitale. Les places les plus dénudées se recouvrent d'un épais duvet, qui se transforme peu à peu en une chevelure abondante.

Nous sommes tellement sûrs de ce que nous avançons, que nous attendons des compliments à cet égard.

Pour la beauté des dents et les soins de la bouche, on peut choisir entre la *Cristalline*, une poudre dentifrice supérieure, feuille de rose, qui ne coûte que 3 *fr.* 50 *c.*, de même que la *poudre Philodonte*, d'un gris bleuâtre, et la *pâte Philodonte*, rouge corail, pour les gencives.

Et les parfums, pour le mouchoir, nous dit-on? C'est autant de fleurs qu'on cueille, dont nous composerons un bouquet en votre honneur, Mesdames, et que vous pourrez demander à *M. Vallin, Directeur général de la Société française de l'Hygiène-Parfumerie*, 88, *boulevard Sébastopol*, *à Paris*.

Vicomtesse de RENNEVILLE.

L'Administrateur-Gérant : RENAUD.

REVUE FINANCIÈRE

La situation générale du marché, principalement en ce qui concerne nos rentes et quelques bonnes valeurs de crédit, s'est considérablement améliorée depuis notre dernière revue.

Le mouvement de hausse se continue dans de très bonnes conditions. L'avance se produit sans secousses, sans violence ; elle n'est pas le résultat d'un entraînement de la spéculation, mais bien la conséquence de demandes sérieuses.

L'impression qui domine sur le marché, en ce qui concerne l'issue des débats relatifs aux conventions avec les grandes compagnies, n'a pas varié. Elle s'est étendue au public; car le comptant envoie des achats de plus en plus nombreux et on sait que c'est là, par-dessus toute chose, une considération de nature à satisfaire la spéculation. Aussi l'hésitation qui régnait encore en liquidation de juin a-t-elle complètement disparu. La baisse semble tout à fait écartée.

La tranquillité avec laquelle s'effectue le mouvement de hausse permet d'entrevoir des prix plus élevés que les cours actuels, d'autant qu'il n'y a rien à l'horizon qui puisse actuellement légitimer une appréhension, même lointaine. Les marchés extérieurs ont également une attitude plus ferme. Les consolidés anglais ont pendant ces derniers temps regagné une partie de l'avance qu'ils avaient précédemment perdue. Nous les retrouvons à 100 3/8.

Nos rentes se sont très visiblement consolidées.

Le 3 p. 100 s'est avancé à 78,85, nous le laissons aux environs de ce cours.

Le 3 p. 100 amortissable vaut 80,60.

Le 5 p. a coté 108,95.

La Banque de France a coté 5,400 francs; elle reste à 5,370.

L'action du Crédit Foncier, sur laquelle on vient de détacher un coupon de 27,50, se tient à 1,890 fr. au comptant et à terme. Ce sont les cours presque sans changement de ces derniers jours, si l'on tient compte du dividende payé en ce moment. Nous avons démontré dans notre dernière revue que les bénéfices de cette année dépasseront de plus de 2 millions ceux de l'exercice précédent. Pour ceux qui suivent de près le développement régulier des opérations de la Société, il est clair, que les cours actuels sont au-dessous de la valeur réelle des actions. Si notre marché avait un peu plus d'animation, cette valeur serait certainement cotée à des cours

plus élevés. Les acheteurs actuels bénéficieront d'une plus-value importante à la première reprise.

Il est à remarquer que le courant qui amène l'épargne aux obligations du Crédit Foncier ne se ralentit pas, Les foncières 1883, après le détachement du coupon, se traitent à 346 fr. Ce que les capitalistes recherchent surtout dans ces titres, c'est une sécurité absolue et un revenu suffisamment élevé, ce revenu est de 4 1/2 p. 100 avec la prime de remboursement.

L'action des Magasins Généraux de France est ferme à 490 fr. L'assemblé générale qui doit statuer définitivement sur le projet de fusion avec les Magasins Généraux de Paris se tiendra le 31 juillet.

La Compagnie Foncière de France qui vient de détacher un coupon de 8 fr., s'inscrit à 498,75. La mise au porteur a contribué pour une large part à développer les transactions sur cette valeur.

Le Crédit Lyonnais n'a cessé de montrer la plus grande résistance à la baisse qui a été presque générale pendant ces derniers temps.

Le Comptoir d'Escompte et la Banque de Paris n'ont eu que des écarts sans grande importance.

Les autres Sociétés de crédit sont également en reprise.

Le marché des chemins de fer a été encore très animé pendant cette dernière période de quinze jours.

L'assurance que l'on semble avoir aujourd'hui de la ratification prochaine des nouvelles conventions par les Chambres déterminera des rachats très importants.

Le Nord se tient aux environs de 1,900 francs; le Lyon vaut 1,430 francs; l'Orléans 1,250 et le Midi 1,160 francs.

Sur les Suez, les oscillations ont été encore assez nombreuses; mais c'est la hausse qui prévaut actuellement et cette tendance favorable s'explique tout naturellement par l'assurance que l'on a de l'entente définitive du groupe anglais avec M. Ferdinand de Lesseps.

A. LEFRANC.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14730.

LIBRAIRES CORRESPONDANTS

FRANCE

Aix	Makaire.
Alger	Gavault-St-Lager. Michel Ruff.
Annecy	L'Hoste.
Angers	Ch. Broquet.
Angoulême	Debreuil.
Amiens	Caron (Marie). Hecquet.
Arras	Topino.
Arcachon	Delamarre.
Autun	Sixdeniers.
Auxerre	Lanier.
Avignon	H. Chassing.
Avranches	Lebel.
Bar-s.-Aube	Boilet.
Besançon	Marion-Morel et Cie.
Béziers	Robière.
Blois	Thuault.
Bordeaux	Graby. Maleville. Chaumas (Mme). Bourlange.
Bourges	David.
Brest	Frédéric Robert.
Caen	Massif.
Calais	Déjardin-Broutta.
Cambrai	Renault.
Cannes	Robaudy.
Cette	Patras.
Charleville	Edouard Jolly.
Le Creusot	Pautet.
Compiègne	Bias.
Coulommiers	Wéber-Béguin.
Dijon	Lamarche. Ropiteaux.
Dole	Vernier.
Dunkerque	Meermann.
Epernay	Simonot.
Épinal	C. Froereisen.
Évreux	Dieu.
Granville	Grimoult.
Grenoble	Gratier (Alexandre.)
Le Havre	Bourdignon. Poinsignon.
Libourne	Maleville.
Lille	Bureau. Honoré-Beghin. Carré. Masson.
Limoges	Chaumont aîné.
Lisieux	Bosquain.
Lorient	Rodenfuser.
Lunéville	Lemoine Adolphe.
Lyon	H. Georg. Evrard. Charles Méra. Dizain.
Le Mans	Pellechat.
Marseille	Blancard.
Menton	Ve Dubos, au Ménestrel
Montpellier	Camille Coulet. Ve Chambourdon.
Nancy	Berger-Levrault.
Nantes	Vier.
Nice	Visconti. Office du Galignani.
Nîmes	Peyrot-Tinel et Cie.
Niort	Clouzot.
Nuits	Schrebert.
Orléans	Herluison.
Pau	Cazeaux.
Poitiers	Druineaud.
Reims	Renard. F. Michaud. Grandvallet.
Rennes	Humbert.
Rouen	Métérie. Schneider.
Saintes	Trepreau.
Saumur	S. Milon Fils.
St-Étienne	Balay. Chevalier. Dard-Janin.
St-Omer	Preux.

St-Quentin	Langlet. Macaire.
Toulon	Bastide.
Toulouse	Ch. Brun.
Tours	Péricat. Suppligeon.
Tulle	Leymarie.
Valence	Combier.
Valenciennes	Lemaître. G. Girard.
Versailles	Bernard.
Vouziers	Bosquette-Carette.

ALSACE-LORRAINE

Colmar	E. Barth.
Mulhouse	S. Pétry.
Strasbourg	J. Noiriel. Ammel. Treuttel et Wurtz.
Metz	Even. Sidot frères.

ALLEMAGNE

Berlin	Liepmanssohn. Brockhaus. Asher et Cie.
Leipzig	Le Soudier. Brockhaus. Twietmeyer. Max Rübe.

ANGLETERRE

Belfast	W. Mullan & Son.
Birmingham	Cornish Brothers.
Dublin	Gill & Son.
Edimbourg	John Menzies & Cie. James Thin.
Glasgow	John Menzies & Cie. D. Bryce & Cie. J. Machinlay. J. Maclehose.
Liverpool	Philip, son & nephew. G.-G. Walmsley.
Londres	HACHETTE & Cie. 18 King William Street, Charing Cross W. C. Asher & Cie. P. Rolandi, 20, Berners St., Oxford St. David Nutt, Strand. Aug. Siegle.
Manchester	John Heywood. J.-E. Cornish. Galt et Cie.

AUSTRALIE

Melbourne	Samuel Mullen.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Cap-Town	J. Juta.

NOUVELLE-ZELANDE

Christchurch	Whitcombe & Ce.

ILE MAURICE

Port-Louis	G. Houet, *the Merchants and Planters Gazette.*

AUTRICHE-HONGRIE

Buda-Pesth	Charles Grill.
Vienne	Brockhaus. Guillaume Frick.

BELGIQUE

Bruxelles	Office de publicité. A. Lebègue et Cie. Rozez. Decq. Finck. Merzebach et Falk.
Gand	Host. Engelke.
Liège	Gnusé.
Anvers	Rueff.

BRÉSIL

R.-d-Janeiro	Lombaerts et Ce. H. Nicoud.

CHILI

Santiago	Salas y [illegible]

CUBA

La Havane	A. [illegible]

DANEMARK

Copenhague	Höst [illegible]

ÉGYPTE

Alexandrie	[illegible]
Le Caire	Jules [illegible]

ESPAGNE

Madrid	Bailly-[illegible]

ÉTATS-UNIS

New-York	[illegible]
Nouv-.Orléans	[illegible]
San-Francisco	Louis [illegible]
Boston	Carl [illegible]

GRÈCE

Athènes	[illegible]

ITALIE

Bologne	[illegible]
Florence	[illegible]
Milan	U. [illegible] Dumolard [illegible]
Naples	F. [illegible]
Palerme	L. [illegible]
Rome	Bocca [illegible] [illegible]
Turin	Bocca [illegible] [illegible] Brero.

PAYS-BAS

Rotterdam	Kra[illegible]

PORTUGAL

Lisbonne	A. [illegible]

RÉPUBLIQUE A[illegible]

Buenos-Ayres.	[illegible]

ROUMANIE

Bucharest	[illegible]

RUSSIE

Moscou	W. [illegible]
Odessa	[illegible]
S-Pétersbourg	[illegible]
Varsovie	[illegible] [illegible]
Tiflis	B. [illegible]

SUÈDE ET NO[illegible]

Stockholm	[illegible]
Christiania	[illegible]

SUI[illegible]

Bâle	[illegible]
Berne	[illegible]
Genève	[illegible]
Lausanne	[illegible]
Neufchâtel	[illegible]
Vevey	[illegible]
Zurich	[illegible]

TU[illegible]

Tunis	[illegible]

TURQUIE [illegible]

Constantinople	[illegible]

TURQUI[illegible]

Smyrne	[illegible]

Paris. — Typographie G. Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. — 14750

LA
NOUVELLE REVUE

CINQUIÈME ANNÉE

TOME VINGT-TROISIÈME — 3e LIVRAISON

1er Août 1883

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

—

1883

LA NOUVELLE REVUE

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

LIVRAISON DU 1ER AOUT 1883

SOMMAIRE

Avec la livraison du 15 août, commencera la publication d'un roman de M. Jules DE GLOUVET ayant pour titre : *L'Idéal*.

LES

MATIÈRES EXPLOSIVES

LEUR DÉCOUVERTE ET LES PROGRÈS SUCCESSIFS DE LEUR CONNAISSANCE

I

Les anciens n'ont pas connu les matières explosives, ni leur emploi pour la guerre ou pour l'industrie. Ils n'avaient pas soupçonné les réserves d'énergie que les forces chimiques peuvent fournir à l'homme et, dans la guerre, ils se bornaient à utiliser le travail de ses muscles. C'est ce que montre l'étude des engins, constituant une artillerie véritable, qu'ils avaient imaginés pour l'attaque et la défense des places ; elle comprend tout un ensemble de machines, balistes et catapultes, destinées à lancer sur l'ennemi des projectiles de nature diverse : flèches et balles métalliques, pierres et boulets, matières incendiaires attachées à l'extrémité des traits ou déposées dans des pots, des carcasses ou des barils.

On voit déjà le dessin de plusieurs de ces machines sur les monuments assyriens. Les Grecs en ont fait un grand emploi, surtout depuis Alexandre et ses successeurs. Les Romains et les Sassanides les ont perfectionnées et transmises au moyen âge, qui en avait encore développé et agrandi l'emploi, sous le nom de mangonneaux, arbalètes à tour, etc.

Toutes ces machines, fondées sur la tension des cordes,

avaient, je le répète, un caractère commun : elles se bornaient à mettre en œuvre la force de l'homme, accumulée peu à peu par un système plus ou moins ingénieux de leviers et de contrepoids, dont la détente subite communiquait aux projectiles l'impulsion et la force vive. On conçoit dès lors quelle révolution dut se produire dans l'art des guerres, lorsqu'on découvrit le moyen de développer la force vive sans machine spéciale, sans travail humain et par le ressort d'une énergie chimique, latente dans le mélange de certains ingrédients.

Cette découverte ne fut pas la conséquence d'une théorie préconçue : on y parvint par l'empirisme, comme il est arrivé dans la plupart des industries, du moins avant le siècle présent, qui a marqué l'ère des inventions déterminées par la pure théorie.

L'histoire de l'origine de la poudre, la plus ancienne des matières explosives, est des plus curieuses et des plus caractéristiques pour celui qui cherche à se rendre compte de la marche de l'esprit humain : il s'agit d'ailleurs ici d'une découverte capitale, car nul n'ignore le rôle que la poudre a joué dans les développements de la civilisation moderne.

II

La connaissance de la poudre est sortie peu à peu de l'emploi des matières incendiaires dans la guerre.

Les projectiles incendiaires des anciens, fondés d'abord sur l'emploi de torches et de morceaux de bois enflammés, n'avaient pas tardé à être perfectionnés par l'usage de la poix, du soufre et des résines, substances faciles à enflammer, difficiles à éteindre. Une fois fondues, elles adhèrent fortement, en raison de leur viscosité, aux corps sur lesquels elles sont tombées; d'autre part, la chaleur produite par leur combustion même les rend de plus en plus fluides et les fait couler à la surface de ces mêmes corps, en y propageant partout l'incendie ; enfin l'eau versée à leur surface ne les éteint qu'avec difficulté, parce qu'elle ne les dissout pas et ne s'y mélange point.

Cependant ces avantages n'ont rien d'absolu : on peut parvenir à éteindre les résines enflammées, si l'on réussit à les noyer sous l'eau, ou bien à les refroidir à l'aide d'une affusion abondante et subite d'eau ou de sable, laquelle en abaisse la température jusqu'à ce degré où la combustion cesse. Les projectiles mêmes, qui leur servaient de supports, ne pouvaient être guère lancés avec une très grande vitesse sans risquer de voir éteindre par l'action réfrigérante de l'air l'inflammation communiquée au départ.

Ce sont ces inconvénients que la découverte du feu grégeois tendait à faire disparaître et qui lui donnèrent tout d'abord une si grande réputation et un si grand avantage sur les anciens procédés incendiaires.

On a beaucoup discuté sur la nature et sur les effets du feu grégeois. Le mystère dont sa fabrication et son emploi étaient entourés à Constantinople ; le caractère magique de ce feu, que rien ne semblait pouvoir éteindre et qui, disait-on, communiquait la même propriété aux incendies allumés par lui, frappèrent fortement les imaginations des contemporains ; et le retentissement de leur épouvante est venu jusqu'à nous. En réalité, le secret dont la composition du feu grégeois a été longtemps entourée est aujourd'hui complètement éclairci. On peut dire même, et je montrerai plus loin, qu'il n'a jamais été perdu. Les projectiles incendiaires, tels que les obus munis d'évents par où s'échappaient de longs jets de feu et que l'armée allemande a jetés sur Paris en 1870, projectiles dont j'ai eu entre les mains des exemplaires recueillis à Villejuif, ces projectiles, dis-je, ne différaient probablement des marmites à feu décrites par les historiens arabes que par l'épaisseur plus grande des parois et par la projection des obus au moyen d'un canon, au lieu d'une arbalète à tour ; mais la matière incendiaire était à peu près la même. Les obus proprement dits, tombés sur Paris par milliers, en décembre 1870 et janvier 1871, lançaient de tous côtés, dans l'acte de leur explosion, des cartouches remplies de roche à feu, c'est-à-dire d'un mélange incendiaire presque identique au feu grégeois. Mais les effets mêmes de ces cartouches, une fois l'explosion produite, n'étaient guère plus redoutables que n'ont dû l'être autrefois

ceux des traits à feu des Arabes. Il était facile, comme j'en ai été témoin, d'éteindre ces cartouches et d'arrêter l'incendie qu'elles étaient destinées à provoquer : je possède encore celles que j'ai ramassées dans une maison de la rue Racine, au moment même où elle venait d'être traversée par un obus. La substance inflammable dont elles sont remplies est un mélange de salpêtre, de soufre et d'un corps résineux.

C'était surtout lorsqu'il agissait sur des bâtiments en bois, navires, galeries de défense, tours roulantes ou machines de siège, que le feu grégeois exerçait ses effets les plus redoutables, et qu'il justifiait la terreur inspirée aux peuples ignorants de son usage. Vis-à-vis des constructions de pierre, il n'était guère plus efficace que les obus à pétrole de la Commune, et son action sur les guerriers couverts de fer était si facile à éviter ou si peu dangereuse, que Joinville, au milieu des descriptions effrayées qu'il nous en retrace, ne nous dit pas qu'un seul homme notable de l'armée des croisés ait péri victime de l'attaque directe de ce feu.

Pour avoir une idée exacte du feu grégeois et de ses effets, il suffit de lire les ouvrages classiques de M. Ludovic Lalanne (1), qui a reproduit et discuté les principaux passages des auteurs byzantins, source fondamentale en cette matière ; le livre de MM. Reinaud et Favé (2), qui ont exécuté le même travail sur les auteurs arabes ; les extraits des auteurs chinois, par le P. Gaubil ; et l'ouvrage magistral de M. Lacabane : *De la poudre à canon* (3).

Nous allons résumer ces documents authentiques, retrouvés par les érudits de notre temps, mais en les commentant et les éclairant à l'aide des lumières nouvelles qui résultent de la connaissance expérimentale des effets des matières explosives et des lois de la chimie.

C'est la découverte du salpêtre (*sal petræ*) et de ses propriétés qui a servi de point de départ.

(1) *Recherches sur le feu grégeois*, 2e édition, 1845. — Voir aussi Joly de Maizeroy, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1778. — Voir encore Tortel, *le Spectateur militaire*, p. 53, août 1841.

(2) *Du feu grégeois et des origines de la poudre à canon*, 1845.

(3) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, t. I, p. 28, 1845.

Les efflorescences salines qui se forment à la surface de certaines roches et de certains terrains étaient connues des anciens. Rappelons, pour l'intelligence de ce qui suit, que la composition n'en est pas toujours la même, le sulfate de soude, le carbonate de soude, le chlorure de sodium, en particulier, pouvant donner lieu à des formations analogues à celle du véritable sel de pierre. Cependant la fleur de la pierre d'Assos, ville de Mysie, décrite par Dioscoride et par Pline, paraît bien identique à l'azotate de potasse. La neige de Chine était constituée par le même sel ; et le nom de *baroud* (c'est-à-dire grêle), employé par les Arabes, semble rappeler la structure rayonnée de ce sel recristallisé dans l'eau.

Les anciens s'en servaient en matière médicale, pour ronger les excroissances charnues et déterminer la cicatrisation des ulcères indolents.

La connaissance de ces propriétés corrosives a-t-elle conduit, par une assimilation grossière, mais de l'ordre des raisonnements que font les peuples primitifs, à envisager le salpêtre comme une matière comburante? Ou bien sa propriété d'entretenir la combustion, en fusant sur les charbons ardents, a-t-elle été découverte par hasard ? C'est ce qu'il n'est guère possible de décider. En tous cas, cette aptitude comburante du nitre ne paraît pas avoir été connue des Grecs et des Romains.

Ce sont les Chinois qui semblent avoir eu les premiers l'idée d'en tirer parti, principalement pour la fabrication des artifices, comme en témoignent les noms de *sel de Chine* et de *neige de Chine,* donnés au salpêtre par les écrivains arabes. Mais il est difficile de préciser l'époque de cette découverte, antidatée d'ailleurs, comme beaucoup d'autres, par les premiers Européens qui ont traduit les livres chinois. Il est douteux que son application à la guerre soit plus ancienne en Chine qu'en Occident; les documents exacts cités au siècle dernier par les jésuites de Pékin (1), en réponse à une contestation de Corneille de Pauw, disent seulement : « L'an 969 de Jésus-Christ, deuxième année du règne de Taï-Tsou, fondateur de la dynastie des Song, on

(1) Je tire cette citation de l'ouvrage de MM. Reinaud et Favé, p. 187.

présenta à ce prince une composition qui allumait les flèches et les portait fort loin. L'an 1002, sous son successeur Tchin-Tsong, on fit usage de tubes qui lançaient des globes de feu et des flèches allumées à la distance de 700 et même de 1,000 pas (1). » Les missionnaires ajoutent que, suivant plusieurs savants, ces inventions remonteraient avant le VIIIe siècle. Observons qu'il s'agit ici de la fusée, et non des canons, ni même de la poudre à canon, comme le montrent les détails qui suivent.

En 1259, « on fabriqua une arme appelée *tho-ho-tsiang*, c'est-à-dire lance à feu impétueux; on introduisait un *nid de grains* (2) dans un long tube de bambou, auquel on mettait le feu; un jet de flamme en sortait, puis le nid de grains était lancé avec bruit ». C'est la lance de guerre à feu; mais il n'est question ni du fusil ni du canon.

Le siège de la ville de Kai-foung-fou par les Mongols, en 1232, a été cité comme fournissant un exemple de l'emploi du canon, quoiqu'il ne donne pas un renseignement plus décisif. En effet, le P. Gaubil a fait observer avec raison que la machine, employée dans ce siège et désignée sous le nom de *ho-pao*, n'est probablement pas le canon, mais plutôt une machine à fronde, lançant des pots à feu dont la flamme s'étendait au loin. Au siège de Siang-yang par les Mongols, soldats de Koublai-Khan, en 1271, les machines d'attaque furent construites non par des Chinois, mais par des ingénieurs occidentaux (Italiens et Arabes, ou plutôt Persans). C'étaient des machines à fronde, mues par des contrepoids et lançant des projectiles pesants, ainsi qu'il résulte des récits concordants des historiens chinois et de Marco Polo.

Les Chinois ne possédaient donc alors, pas plus qu'aujourd'hui, le génie des inventions mécaniques, et ils étaient obligés d'emprunter les ingénieurs compétents à l'Europe et à la Perse. En 1621, les canons étaient encore inconnus en Chine.

Cependant, d'après une tradition constante, bien qu'elle n'ait peut-être pas été soumise à une critique approfondie, les Chi-

(1) Ces distances sont probablement fort exagérées.
(2) Sorte de cartouche renfermant des grains de matières explosives.

nois, je le répète, paraissent avoir connu les premiers les compositions salpêtrées ; mais ils en ignoraient la force expansive, et les documents authentiques semblent conduire à leur refuser la découverte des canons et de la poudre de guerre proprement dite. La date même attribuée plus haut à l'invention des fusées de guerre en Chine, c'est-à-dire la fin du xe siècle de notre ère, ne remonte pas au delà de la date de cette même invention dans l'Occident.

C'est trois siècles auparavant, c'est-à-dire vers 673, que le feu grec ou grégeois apparaît pour la première fois dans l'histoire, comme inventé par l'ingénieur Callinicus. La flotte des Arabes qui assiégeait alors Constantinople fut détruite à Cyzique par son emploi, et pendant plusieurs siècles le feu grégeois assura la victoire aux Byzantins dans leurs batailles navales contre les Arabes et contre les Russes. Cette composition incendiaire, que l'eau n'éteignait point, était particulièrement efficace à une époque où les navires étaient obligés de se rapprocher pour combattre. Sa propriété de traverser l'air avec vitesse, en produisant un grand bruit et une flamme éclatante, frappait vivement les imaginations et augmentait la terreur que produisaient ses effets destructeurs. L'empereur Léon le Philosophe en décrit l'emploi, dans ses *Institutions militaires*, comme celui d'une matière disposée dans des tubes, d'où elle part avec un bruit de tonnerre et une fumée enflammée et va brûler les navires sur lesquels on l'envoie. On la lançait par de longs tubes de cuivre, placés à la proue des navires, au travers de la gueule des têtes d'animaux sauvages destinés par leur aspect à augmenter l'effroi de l'ennemi. Jusqu'à quel point la force impulsive des gaz émis par la matière enflammée s'ajoutait-elle à celle des cordes tendues dont le ressort constituait la force motrice initiale? C'est ce que le vague intentionnel des descriptions des auteurs grecs ne permet pas de décider.

Les Byzantins décrivent aussi des tubes à main (chirosiphons), destinés à être lancés au visage de l'ennemi avec la composition enflammée qu'ils renferment. Enfin, ils insistent, comme sur un phénomène extraordinaire, sur la propriété de la flamme du feu grégeois de pouvoir être dirigée en tous sens,

même de haut en bas, au lieu de s'élever toujours de bas en haut, comme la flamme ordinaire. Cette propriété, due aux propriétés fusantes du mélange nitraté, n'a plus rien de surprenant pour nous; mais elle frappait alors les hommes d'étonnement, et elle concourait aux effets destructeurs de la nouvelle matière.

Les Grecs se réservèrent pendant longtemps le secret de cet agent : un ange l'avait donné, disait-on, à l'empereur Constantin, et il était interdit, sous les anathèmes les plus effrayants, d'en faire part à l'ennemi. Cependant, par trahison ou corruption, la connaissance du feu grégeois finit par se répandre parmi leurs adversaires. S'il est douteux qu'il ait été employé lors des premières croisades, il est certain que l'emploi en était en pleine vigueur lors de la cinquième croisade et des suivantes. Ces dates mêmes semblent indiquer que ce n'est pas de la Chine, mais de Constantinople, que la communication de la découverte se fit aux Musulmans, confondus sous le nom impropre d'Arabes à cause de la langue employée par leurs historiens.

Ces Musulmans, c'est-à-dire les peuples turcs et persans combattus par les Croisés, cultivèrent le nouvel art et lui donnèrent des développements considérables. Ils attachèrent des compositions incendiaires à tous leurs traits, armes d'attaque et machines de guerre. Tantôt ils lançaient à la main des pots métalliques ou des balles de verre, qui se rompaient sur l'ennemi en le couvrant de matières incendiaires; ou bien, ils les attachaient à l'extrémité de bâtons et de massues qu'ils brisaient sur l'adversaire en l'aspergeant de feu. Ils lançaient la matière enflammée au moyen de tubes; ils en garnissaient aussi des tubes placés à l'extrémité des lances tenues par les cavaliers, des flèches projetées par les arcs, des carreaux lancés par les machines; ils la plaçaient dans des pots à feu, des carcasses incendiaires, envoyés à de grandes distances par des arbalètes à tour et des machines à fronde. C'est ainsi que l'armée de saint Louis, en Égypte, fut assaillie par de gros tonneaux ou carcasses remplis de matières incendiaires.

« Ung soir advint que les Turcs amenèrent ung engin qu'ilz appeloient la perrière, ung terrible engin à mal faire..... par

lequel engin ils nous gettoient le feu grégois à planté, qui estoit la plus horrible chose que oncques jamès je veisse... la matière du feu grégois estoit telle qu'il venoit bien devant aussi gros que ung tonneau, et de longueur la queue en duroit bien comme d'une demie canne de quatre pans. Il faisoit tel bruit à venir, qu'il sembloit que ce fust fouldre qui cheust du ciel et me sembloit d'un grant dragon vollant par l'air... et gettoit si grant clarté qu'il faisoit aussi cler dedans nostre host comme le jour, tant y avoit grant flamme de feu. » (Joinville, *Histoire du roy saint Loys.*)

On trouve tout le détail de cet emploi dans un manuscrit arabe, pourvu de peintures, dont l'auteur est mort en 1295, manuscrit traduit par Reinaud pour l'ouvrage cité plus haut, lequel reproduit en même temps les figures dans un atlas extrêmement curieux.

Le feu devint ainsi un moyen de blesser directement l'ennemi et un agent universel d'attaque, usages auxquels la combustion vive des compositions nitratées les rendait éminemment propres.

Au même ordre d'engins paraissent appartenir les traits tonnants et enflammés et les globes de feu lancés par les assiégés au siège de Niébla en Espagne, à la même époque. Les divers faits, rapportés à tort par Casiri comme attestant l'emploi des canons en Espagne au XIIIe siècle, ainsi que les instruments mis en œuvre par les Mongols en Chine à la même époque, et que nous avons relatés plus haut, se rapportent aussi à l'emploi du feu projeté par les anciennes machines de guerre.

Une remarque essentielle trouve ici sa place. Les Grecs tiennent soigneusement cachée la composition du feu grégeois : dans les descriptions les plus minutieuses, celle d'Anne Comnène par exemple, au XIe siècle, ils nous parlent de la poix, du naphte, du soufre, toutes matières incendiaires que les anciens connaissaient déjà, mais sans dire un mot de l'ingrédient fondamental qui distinguait le feu grégeois des anciennes compositions, je veux dire le salpêtre : c'était là le secret.

Mais il n'existe plus pour les auteurs arabes, et le caractère véritable des compositions qu'ils emploient ressort pleinement

de leurs descriptions. Ainsi, dans le traité cité plus haut, les compositions qui y sont données renferment en général du salpêtre, associé en différentes proportions à des matières combustibles dont la nature varie suivant les effets qu'on voulait produire.

Vers la même époque paraît avoir été écrit le célèbre livre de Marcus Græcus : *Liber ignium ad comburendos hostes;* ouvrage dont la date incertaine a été tantôt avancée, tantôt reculée entre le IXe et le XIIIe siècle. Il renferme un grand nombre de recettes de compositions incendiaires à base de nitre, parmi lesquelles il en est de fort voisines de la poudre à canon. Mais, de même que les auteurs arabes, l'auteur parle surtout des propriétés incendiaires; il décrit seulement la fusée et le pétard, sans aller plus loin : on y reviendra tout à l'heure.

Le salpêtre lui-même n'avait pas, à cette époque, le degré de pureté qui assure des propriétés invariables aux matières explosives dont il constitue la base. Extrait d'abord par simple récolte à la surface du sol et des pierres, on n'avait pas tardé à chercher à le purifier par la cristallisation dans l'eau; mais la substance ainsi obtenue est un mélange de plusieurs azotates, fréquemment associés en outre avec du sel marin. Déjà les Arabes indiquent l'emploi des cendres pour le purifier, ce que nous justifions aujourd'hui par la présence du carbonate de potasse, qui précipite les sels calcaires et magnésiens. Mais cet emploi empirique, que ne dirigeait aucune connaissance précise du phénomène chimique, devait fournir des produits de pureté fort inégale; par suite, les effets incendiaires, balistiques et explosifs devaient varier extrêmement. Tantôt la matière fusait; tantôt elle donnait lieu à une explosion subite et redoutée, qui brisait les récipients et les armes. Aussi comprend-on l'opinion de ces auteurs, d'après laquelle l'emploi de telles matières était parfois plus dangereux pour ceux qui les mettaient en œuvre que pour leurs ennemis.

Cependant, l'emploi même du feu grégeois avait mis sur la voie d'une nouvelle propriété : la force impulsive des mélanges salpêtrés. En plaçant ceux-ci dans un tube et en les enflammant du côté fermé ou rétréci de ce tube, ils étaient chassés en avant

avec violence. Au contraire, la flèche, garnie d'un tube incendiaire, à laquelle on mettait le feu, ne tardait pas à perdre une portion de sa vitesse initiale, sinon même à reculer en arrière. De cette observation naquit la fusée, ou feu volant (*ignis volatilis, tunica ad volandum*), décrite par les Arabes et par Marcus Græcus. Ce dernier indique même une formule de composition explosive (1 partie de soufre, 2 parties de charbon de tilleul ou de saule, et 6 parties de salpêtre), fort voisine de celle de la poudre de chasse et des poudres de guerre anglaises. Si le salpêtre de cette époque avait été de l'azotate de potasse sec et pur, cette composition aurait même détoné, au lieu de fuser, ce qui en aurait rendu l'emploi presque impossible ; mais nous avons dit que le salpêtre d'alors était fort impur.

Les Arabes construisirent, d'après ce principe, des engins de guerre plus compliqués, tels que l'*œuf qui se meut et qui brûle ;* deux ou même trois fusées y poussaient en avant un projectile incendiaire, également enflammé.

L'explosion fut aussi utilisée, mais plutôt pour épouvanter l'adversaire par le bruit du pétard (*tunica tonitruum faciens* de Marcus Græcus), que pour exercer une action directe.

C'est à cet état des connaissances et à cet usage des mélanges nitratés que se rapportent les phrases célèbres de Roger Bacon (1214-1292), si souvent citées, mais dont on a tiré des conséquences excessives :

« On peut produire dans les airs, dit cet auteur, du tonnerre et des éclairs, beaucoup plus violents que ceux de la nature. Il suffit d'une petite quantité de matière de la grosseur du pouce pour produire un bruit épouvantable et des éclairs effrayants. On peut détruire ainsi une ville et une armée (1). C'est un vrai prodige pour qui ne connaît pas parfaitement les substances et les proportions nécessaires. »

Bacon dit encore que « certaines choses ébranlent l'ouïe si violemment que, si on les emploie subitement, pendant la nuit et avec une habileté suffisante, il n'y a ni ville ni armée qui puisse y résister. Le fracas du tonnerre n'est rien en comparai-

(1) Par la terreur qu'inspire la détonation. Voir plus loin.

son, et les éclairs des nuages sont loin de produire une pareille épouvante. On en a un exemple dans ce jouet d'enfant très répandu qui se compose d'un sac en parchemin assez épais, de la grosseur du pouce et contenant du salpêtre : la violence de l'explosion produit un craquement plus formidable que les roulements du tonnerre, et un éclat qui efface les éclairs les plus puissants. »

On voit qu'il s'agit ici surtout des effets du pétard et de la fusée, non, comme on l'a cru, de quelque invention ou prédiction propre à Bacon. La composition qui produit ces effets est désignée par un anagramme, sous lequel on entrevoit une formule analogue à celle de Marcus Græcus.

Albert le Grand (1193-1280) ou l'auteur anonyme qui se cache sous son nom, dans son *Traité de Mirabilibus,* qui est de la même époque, reproduit les descriptions et les formules de Marcus Græcus sur la fusée et sur le pétard. Mais la force élastique proprement dite des mélanges explosifs et son application régulière au lancement des projectiles demeurent ignorées de tous ces auteurs.

Le feu grégeois et les compositions congénères étaient surtout redoutables comme agents incendiaires vis-à-vis des navires et des tours de bois et autres machines de guerre, mais bien moins dangereuses pour les hommes, ainsi qu'il a été dit plus haut : leur emploi était plus atroce qu'efficace à la guerre. Le sentiment d'effroi produit par le bruit et la flamme une fois émoussé par l'habitude, on se garait assez facilement de la matière enflammée. Nous lisons dans Joinville que des hommes et des chevaux, bardés de fer à la vérité, furent couverts de feu grégeois sans en avoir été blessés.

Les effets psychologiques de ce genre ont été fort recherchés autrefois en Orient, comme l'atteste l'emploi des chars armés de faulx, celui des éléphants, etc. Nous avons vu reparaître ce même sentiment lorsqu'on a proposé, pendant la Commune, la mise en avant des bêtes féroces, déjà lâchées contre les Romains par les derniers défenseurs de l'indépendance grecque à Sicyone; l'emploi plus moderne des obus chargés avec du sulfure de carbone renfermant du phosphore, mélange qui s'enflamme

spontanément à l'air; celui des obus chargés d'acide cyanhydrique, etc. De tels procédés, après la première surprise passée, cessent d'être efficaces vis-à-vis des races courageuses et réfléchies comme les nôtres, parce que leurs effets sont moraux plutôt que matériels. Si quelques individus peuvent en être cruellement atteints, il est cependant facile aux armées de les éviter, avec un peu de sang-froid et de résolution.

Les terreurs récentes excitées en Angleterre et en France par l'emploi de la dynamite comme agent révolutionnaire sont nées des mêmes illusions et tomberont bientôt. S'il est vrai que l'on peut assassiner quelques hommes et exercer des vengeances individuelles avec de tels engins, il n'est pas moins certain que des imaginations surexcitées ont seules pu y voir les instruments efficaces des promoteurs des revendications sociales : de tels agents ne sauraient produire que des effets localisés et limités, incapables d'exercer une influence matérielle tant soit peu étendue.

Mais revenons à l'histoire des matières explosives.

III

De nouvelles propriétés plus puissantes que les anciennes ne tardèrent pas à être découvertes dans les compositions salpêtrées ; elles menèrent à l'emploi définitif de la poudre à canon et à l'abandon de l'ancienne artillerie de guerre.

Vers la fin du XIIIe siècle, on voit apparaître la première notion claire de l'application de la force propulsive de la poudre pour lancer des projectiles. L'usage de la fusée conduisit à placer dans le même tube que celle-ci, et en avant d'elle, un projectile lancé par la force impulsive de la fusée elle-même. Dans un manuscrit arabe, dont la date est rapportée au commencement du XIVe siècle, on trouve le passage suivant (1) :

« Description du mélange que l'on fait dans le medfaa :

Composition normale.

10 drachmes de salpêtre;
2 drachmes de charbon;
1 drachme et demi de soufre.

(1) *Traité de la poudre*, par UPMANN et VON MEYER, traduit par DÉSORTIAUX, p. 7.

« Le mélange est broyé en poudre fine et l'on en remplit le tiers du medfaa, mais pas plus; autrement il ferait sauter (le medfaa). On fait faire autour un (second) medfaa en bois, ayant pour diamètre l'ouverture du (premier) medfaa; on l'y enfonce (le second) en frappant fortement; on place dessus la balle ou la flèche et l'on met le feu à l'amorce. On donne au (second) medfaa la mesure exacte jusqu'au-dessous du trou; s'il descend plus bas, le tireur reçoit un coup dans la poitrine. Qu'on y fasse attention! »

Qu'une invention pareille soit appliquée au pot à feu, et nous arriverons à la découverte du canon. C'est ainsi que la force explosive de la poudre, redoutée d'abord comme incoercible et évitée comme dangereuse au plus haut degré, s'est tournée en un agent balistique. Nous touchons à la découverte fondamentale qui a changé l'art de la guerre.

D'après les documents précis que nous possédons aujourd'hui, cette découverte fut faite dans l'Europe occidentale, au commencement du XIVe siècle; elle se répandit très rapidement: dès la seconde moitié de ce siècle, nous la trouvons appliquée chez les principales nations.

Suivant Libri, on aurait fabriqué en 1326, à Florence, des canons métalliques; mais cet auteur a trop souvent antidaté et falsifié les documents qu'il dérobait pour les vendre, pour que son témoignage soit accepté sans nouvelle vérification.

M. Lacabane a relevé, dans les registres de la Chambre des Comptes en France, une série de renseignements plus authentiques. En 1338, il y est fait mention de bombardes, à l'occasion de préparatifs faits pour une descente en Angleterre.

« Pots de fer pour traire (lancer) carreaux à feu; 48 carreaux empennés; une livre de salpêtre, une demi-livre de soufre vif pour traire ces carreaux. » Ces carreaux étaient de grandes flèches à pelotes incendiaires, que l'on dirigeait contre les constructions en bois pour y mettre le feu. On voit par le poids du salpêtre que le nouvel engin était encore compté pour bien peu de chose; mais on voit aussi d'une façon certaine la substitution commençante de la force balistique de la poudre à celle des arbalètes à tour et des mangonneaux.

En 1339 (1338 vieux style), Barthélemy Drach, commissaire des guerres, présente à la Chambre des Comptes une note pour avoir poudre et choses nécessaires aux canons qui étaient devant Puy-Guillem, en Périgord; Du Cange citait déjà cette note, il y a deux siècles.

A la défense de Cambrai (1339) figurent 10 canons, 5 de fer, 5 de métal (bronze), ainsi que la poudre pour les servir. C'étaient des engins de faible calibre, car ils coûtaient seulement 2 livres 10 sous 3 deniers chacun. On fabrique à Cahors, en 1345, toute une artillerie : 24 canons de fer, 2,600 flèches, 60 livres de poudre; l'usage des balles ou boulets de plomb est également cité à cette époque.

Nous arrivons ainsi à la bataille de Crécy (1346), où les Anglais mettent en ligne trois canons lançant des petits boulets de fer et du feu.

A la même époque, nous voyons en Allemagne signaler les poudreries d'Augsbourg (1340), de Spandau (1344), de Liegnitz (1348). En 1360, on attribue à la fabrication de la poudre l'incendie de l'hôtel de ville de Lubeck.

Ce serait ici le lieu de citer le fabuleux Berthold Schwartz, réputé autrefois avoir découvert la poudre par hasard dans le cours d'opérations alchimiques. Mais la date la plus probable de son existence, si celle-ci repose sur d'autres bases que des légendes populaires, ne le placerait pas avant le milieu du XIVe siècle, époque à laquelle des documents authentiques établissent que l'usage de la poudre était déjà en pleine vigueur.

En 1351, il est aussi question en Espagne, au siège d'Alicante, de boulets de fer lancés par le feu.

La Russie commença à mettre en œuvre l'artillerie en 1389, la Suède en 1400.

Dès 1356, Froissart nous montre les canons et bombardes couramment employés. L'usage s'en répandit rapidement, et toutes les grandes villes et châteaux forts ne tardèrent pas à en être pourvus.

En même temps, le calibre des canons jetant de grosses pierres et des boulets de fer s'augmentait de jour en jour.

Les nouveaux engins ne s'établirent pas sans quelque résis-

tance; outre que la difficulté de construire des tubes métalliques capables de résister à l'explosion rendait dangereux l'emploi des gros canons, les gens de guerre habitués aux anciennes armes méprisaient ces nouveaux procédés, qui tendaient à faire disparaître la supériorité due à la force personnelle des combattants; ils les regardaient même comme déloyaux. Le passage célèbre de l'Arioste, où Roland jette à la mer la première arme à feu, après en avoir vaincu le possesseur, nous montre la trace de ces préjugés. Les peuples qui avaient brillé par la supériorité de leurs archers, tels que les Anglais, résistèrent surtout pendant longtemps à l'abandon de leurs vieilles armes, naguère si efficaces. En 1573, ils refusaient encore d'abandonner leurs arcs et leurs flèches; ces engins figurent même, en 1627, au siège de l'île de Ré.

La difficulté de fabriquer les mousquets en grande quantité s'est opposée pendant longtemps à leur emploi général; l'infanterie demeure armée de piques jusqu'au temps de Louis XIV.

La substitution de l'artillerie nouvelle des canons et bombardes à l'artillerie ancienne des mangonneaux, balistes et arbalètes à tour, était alors faite depuis longtemps, à cause de la grande simplification qu'elle avait apportée dans l'art de la guerre. Les machines nouvelles étaient à la fois plus faciles à construire, à transporter, à manier, et plus puissantes dans leurs effets. C'est avec l'artillerie de Jean Bureau que Charles VII acheva de chasser les Anglais de France au xv[e] siècle; et la puissante artillerie de Charles VIII joua un rôle très important dans les guerres d'Italie. L'artillerie des Turcs contribua également beaucoup à la prise de Constantinople en 1453.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer les progrès successifs de l'artillerie. Mais il convient de dire quelques mots des derniers usages du feu grégeois et d'insister sur l'application de la poudre aux mines, pour la guerre et pour l'industrie.

Le feu grégeois ne disparut pas tout d'un coup, à la façon d'un secret qui se serait perdu, comme on le supposait naguère. Son usage s'est poursuivi jusqu'au xvi[e] siècle; il y figure alors dans les Traités de Pyrotechnie, sous le même nom et avec les mêmes formules qu'au xiii[e] siècle. Mais cet agent, réputé si for-

midable à l'origine, avait cessé de frapper les imaginations, en même temps que sa formule avait été connue de tous et qu'il devenait d'une pratique courante. Ses effets étaient d'ailleurs surpassés par ceux de la poudre de guerre, dont il avait été le précurseur. Il tomba peu à peu en désuétude, sans être cependant jamais tout à fait inconnu, sa composition s'étant perpétuée dans celle des matières incendiaires employées jusqu'à nos jours par l'artillerie; matières peu efficaces d'ailleurs, si l'on en compare les effets destructeurs à ceux des projectiles creux et des substances explosives nouvelles.

En effet, l'emploi de la poudre, une fois bien établi, ne fut pas limité à lancer des projectiles; les artilleurs se familiarisèrent de plus en plus avec l'explosion, dont le bruit seul mettait jadis les bataillons en fuite. Ils apprirent à en régler les effets et l'appliquèrent, dès le xve siècle, à faire sauter les bâtiments et à augmenter les effets des mines souterraines. Jadis on faisait écrouler les fortifications par l'embrasement des étais des galeries percées sous les fondations; on trouva plus efficace de placer dans ces galeries des amas de poudre confinés, dont l'explosion déterminait la chute soudaine des murailles.

L'explosion fut encore utilisée dans la guerre sous une autre forme et appliquée aux anciens projectiles incendiaires. Au lieu d'y placer des compositions fusantes, destinées simplement à propager le feu, on eut l'idée de renforcer les parois du projectile et d'y enfermer de la poudre, en s'arrangeant pour que l'inflammation de celle-ci ne se produisît pas en même temps que celle de la poudre du canon destiné à lancer le projectile. De là la bombe et l'obus, dont l'explosion, reproduite au loin, augmente les effets destructeurs des boulets.

L'usage de la bombe, proposé au xvie siècle, n'a pris une véritable importance qu'au xviie siècle, et cet engin n'a pas cessé d'être perfectionné, jusqu'à remplacer presque entièrement, de nos jours, les anciens boulets pleins.

C'est également vers la fin du xviie siècle que l'industrie des mines osa se servir de la force explosive de la poudre, comme d'un moyen régulier pour abattre les rochers et déblayer les obstacles.

Jusque-là on avait eu recours seulement pour ces effets à la force des bras de l'homme, combinée avec l'action du feu, qui désagrège les rochers; et parfois avec celle de l'eau, versée ensuite sur la pierre incandescente, qui se brise par l'effet d'un brusque refroidissement, — réactions utilisées encore aujourd'hui chez certaines populations sauvages des montagnes de l'Inde et auxquelles paraît se rapporter ce vers de Lucrèce :

Dissiliuntque fere ferventi saxa vapore;

ainsi que la vieille tradition des rochers des Alpes fendus à l'aide du vinaigre par Annibal :

Rupes dissolvit aceto.

L'emploi de la poudre noire a fait oublier ces vieilles pratiques. C'est à sa puissance et à l'énergie plus grande encore des nouvelles matières explosives que sont dus les immenses développements donnés dans notre siècle aux travaux des mines, des routes, des tunnels, des ports et des chemins de fer; travaux presque impraticables, en raison de leur coût et de leur difficulté, s'il avait fallu les exécuter comme autrefois à l'aide des bras humains. C'est la force des agents chimiques qui les accomplit aujourd'hui.

Ainsi la découverte du salpêtre a conduit à inventer les artifices et les compositions diverses désignées sous le nom de *feu grégeois;* l'emploi de ceux-ci a conduit à découvrir la fusée; enfin les Occidentaux ont passé de ces compositions, par des changements gradués, à des formules douées d'une force projective de plus en plus caractérisée, c'est-à-dire à la poudre à canon. L'emploi balistique de la poudre fit alors tomber tout à coup les anciennes machines de guerre, devenues inutiles par suite de la découverte d'une substance qui contient en elle-même, sans le secours d'aucun travail extérieur, une force propulsive incomparablement plus grande.

IV

Aux débuts, les progrès de la nouvelle artillerie sont nés principalement de l'étude attentive des conditions des phénomènes, conditions fortuitement révélées par l'usage. Aussi ces progrès demeurèrent-ils d'abord lents et incertains. Mais une nouvelle ère s'est ouverte à cet égard, depuis deux siècles, par suite du développement incessant des sciences mécaniquès, physiques et chimiques, et par l'effet de l'application dans la pratique des conséquences les plus hardies de la théorie.

Les premières notions précises que l'on ait eues sur les vrais caractères de l'explosion furent la conséquence des lois physiques des gaz, au XVII[e] siècle. Mais c'est seulement vers la fin du siècle dernier que la découverte de la véritable théorie des phénomènes chimiques fournit l'explication des phénomènes de la combustion et spécialement de la combustion explosive de la poudre, jusque-là si obscure. On reconnut que l'azotate de potasse y joue le rôle d'un véritable magasin d'oxygène, qui brûle les matières combustibles sans le concours de l'air extérieur. L'intelligence de ce phénomène jeta le plus grand jour sur les conditions de l'explosion de la poudre, en même temps qu'elle mit en évidence ce fait que l'explosion est due à la tension des produits gazeux qu'elle développe : azote, acide carbonique, oxyde de cârbone, hydrogène sulfuré.

On entrevit dès lors la théorie physico-chimique de la poudre, et les artilleurs, exercés au maniement des formules mathématiques, s'efforcèrent d'expliquer et de prévoir les conditions générales des phénomènes qui s'accomplissent dans leurs armes.

Deux groupes de découvertes nouvelles ont donné à cette science, depuis un demi-siècle, un essor immense et qui s'étend encore tous les jours : les unes sont dues aux progrès de la chimie organique, les autres aux progrès de la théorie mécanique de la chaleur.

Jusqu'en 1846, on n'était guère sorti de la composition des poudres salpêtrées. A la vérité, Berthollet, aux débuts du

XIXe siècle, guidé par la nouvelle théorie de la combustion, avait tenté de remplacer l'azotate de potasse par un autre agent oxydant, plus actif encore, le chlorate de potasse. Mais cet agent manifesta des propriétés si dangereuses, il communiqua aux poudres qu'il concourait à former une telle aptitude à détoner, que son emploi ne réussit pas à passer dans la pratique.

Il y a quarante ans, une notion nouvelle apparut. Jusque-là on n'avait formé des matières explosives que par un seul procédé : le mélange mécanique d'un corps comburant avec un corps combustible. On découvrit alors qu'il est possible et même facile de combiner l'acide azotique avec les composés organiques, de façon à constituer des combinaisons complexes, où les deux composants sont associés chimiquement et de la façon la plus intime. On obtient ainsi des agents explosifs d'une puissance exceptionnelle : la poudre-coton, la nitroglycérine, le picrate de potasse, etc.

Ainsi le progrès, dans cet ordre comme dans beaucoup d'autres, a pris un essor inattendu, par suite des inventions théoriques de la chimie organique; inventions qui ont permis de fabriquer à volonté une multitude de substances explosives inconnues jusque-là, et dont les propriétés varient à l'infini.

On tenta tout d'abord de les appliquer à l'art de la guerre. Si ces efforts n'ont pas encore abouti dans les applications au canon et au fusil, cependant les nouveaux agents sont définitivement restés dans l'art des mines de guerre, après bien des tâtonnements et des catastrophes.

Il y a vingt ans, on osa même les employer dans l'industrie, où ils manifestèrent une puissance exceptionnelle dans la plupart des cas et une aptitude spéciale à briser le fer forgé et les rochers les plus tenaces, sur lesquels la poudre ancienne n'avait guère d'action.

De là les applications les plus intéressantes pour la civilisation. Les dangers particuliers que présente l'emploi de la nitroglycérine ont été en grande partie conjurés par son adjonction à la silice, ce qui constitue le mélange appelé *dynamite*. Ce mélange s'est répandu chaque jour davantage, de façon à supplanter en grande partie la vieille poudre de mine.

On reconnut par là l'infériorité des anciennes poudres de guerre et de mine. Tout l'avantage de ces mélanges grossiers, transmis par la tradition des âges barbares, réside dans le caractère gradué de leur détente explosive ; car la réaction chimique elle-même n'utilise guère, comme je l'ai établi, que la moitié de l'énergie de l'acide azotique susceptible d'être mis en œuvre dans la fabrication des matériaux de la poudre. Espérons que celle-ci sera remplacée quelque jour par des substances mieux définies, où l'énergie de l'acide azotique sera mieux ménagée, enfin dont la combustion plus simple et plus complète deviendra susceptible d'être mieux réglée, suivant les besoins des applications, par les principes de la théorie.

Ici, comme dans bien d'autres champs d'applications, le caractère scientifique des industries modernes et la poursuite systématique par la théorie des effets pratiques les plus utiles se caractérisent chaque jour davantage. Non seulement on procède par une méthode régulière à la découverte de matières que l'empirisme n'aurait jamais conduit à soupçonner, telles que la nitroglycérine ou la poudre-coton ; mais l'emploi même de ces matières si puissantes ne peut avoir lieu avec sécurité, s'il n'est dirigé par une théorie certaine.

C'est cette théorie que les progrès récents des sciences modernes et surtout ceux de la Thermochimie permettent de construire. En effet, l'empirisme demeurait à peu près le seul guide dans la prévision exacte des propriétés de chacune de ces substances, lorsque la Thermochimie est venue, il y a treize ans à peine, établir les principes généraux qui définissent les matières explosives nouvelles, d'après leur formule et leur chaleur de formation. Elle marque ainsi à la pratique les horizons que celle-ci peut espérer atteindre, et elle lui fournit cette lumière des règles rationnelles, seules capables de lui permettre de prendre tout son développement.

C'est cette transformation de l'étude empirique des matières explosives en une science proprement dite, fondée, je le répète, sur la Thermochimie, que je poursuis depuis 1870. Elle résulte de la notion de l'énergie présente dans les matières explosives ; énergie dont le rôle est bien plus général que ne l'aurait fait

supposer l'ancienne notion purement chimique des corps comburants opposés aux combustibles. En effet, l'énergie d'une matière explosive exprime le plus grand travail qu'elle puisse effectuer, c'est-à-dire qu'elle touche à une notion pratique fondamentale. Or, la théorie nous enseigne que l'énergie n'est ici autre chose que la différence entre la chaleur mise en jeu dans la formation depuis les éléments et les chaleurs dégagées par la transformation explosive. Mais celle-ci n'est point assujettie à être une combustion proprement dite, comme on le croyait autrefois. La puissance de chaque matière explosive, les différences qui existent entre les composés en apparence analogues, tels que les éthers azotiques (nitroglycérine) et les corps nitrés (picrate de potasse), résultent de cette théorie. Elle permet de retracer *à priori* le tableau général des matières explosives, — je dis non seulement les matières actuellement connues, mais même toutes les matières possibles, — et elle assigne à l'avance l'énergie propre de chacune d'elles.

Plaçons-nous maintenant à un point de vue plus élevé et cherchons à dégager la philosophie des matières explosives.

V

L'étude des matières explosives a quelque chose qui séduit l'imagination, et cela à un double point de vue : en raison de la puissance qu'elle met entre les mains de l'homme, et en raison des notions plus profondes qu'elle nous permet d'acquérir sur le jeu des forces naturelles, amenées à leur plus haut degré d'intensité.

Au premier point de vue, la découverte de la poudre à canon, et surtout l'application de sa force explosive au jet des projectiles, ont marqué une ère nouvelle dans l'histoire du monde. C'est ici l'un des progrès les plus décisifs, parmi ceux qui ont concouru à amener une prépondérance des races savantes et civilisées sur les races barbares. L'écart entre le mode d'armement des unes et des autres n'était pas suffisant jusque-là pour ne pas être parfois surmonté par l'effort surexcité des énergies indivi-

duelles. C'est là en effet ce qui avait permis aux barbares de renverser la savante organisation de l'Empire romain. C'est par là que les tribus nomades de l'Arabie, fanatisées par l'Islamisme, avaient détruit, au VIIe siècle, l'empire persan et enlevé à l'empire byzantin ses plus belles provinces. Un tel effort a suffi pour que les hordes sauvages des cavaliers mongols, sortis des déserts de l'Asie centrale, aient réussi à établir, au XIIIe siècle, de la Pologne aux mers de Chine, sur les débris des civilisations chinoise et arabe, le plus vaste empire qui ait été connu jusqu'ici.

Au contraire, depuis l'emploi régulier des matières explosives à la guerre, les retours offensifs, jusque-là périodiques, de la barbarie ont cessé de se produire. Si de telles catastrophes paraissent désormais impossibles, si la puissance des races européennes s'étend partout à la surface de la terre, nous devons en savoir gré à la prépondérance insurmontable que les instruments scientifiques assurent aux races civilisées. Ce sont là des instruments que les races barbares ne sauraient ni construire, faute de connaissances théoriques suffisantes, ni maintenir longtemps en état, alors même qu'elles auraient réussi à se les procurer à prix d'or et à en connaître le maniement. Dès son apparition, la poudre de guerre a produit des effets comparables à ceux de l'Imprimerie; elle a mis fin à la féodalité et assuré la prépondérance des pouvoirs centralisés, seuls capables de former les approvisionnements nécessaires et de fabriquer les engins nouveaux, aptes à détruire aisément les plus puissantes des anciennes forteresses.

Cette forme rationnelle et scientifique de la civilisation s'accentue chaque jour davantage. Le XVIIIe siècle en avait proclamé l'avènement prochain, le XIXe l'a réalisée et étendue à tous les ordres d'activité.

Mais de là résulte une nouvelle conséquence qu'il importe de ne jamais oublier. En effet, tous les peuples civilisés sont obligés, pour augmenter leur puissance matérielle, c'est-à-dire sous peine de déclin, de maintenir chacun chez soi le niveau des connaissances théoriques au point le plus élevé. Dans tous les ordres, dans celui des matières explosives en particulier, les armées se sont doublées de groupes de savants, principalement occupés à

développer incessamment la théorie et à en contrôler continuellement les conséquences *a priori* par les vérifications expérimentales.

Aucune force peut-être, à cet égard, n'est plus étonnante que celle que l'on tire des matières explosives; puissance également utile ou dangereuse, selon la direction que lui donne la volonté humaine, car la matière est indifférente à nos intentions. C'est ainsi que nous avons vu de notre temps, à côté des applications les plus utiles à l'industrie ou les plus efficaces pour la guerre, l'emploi de ces matières proposé par des esprits exaltés dans le but de changer par la force révolutionnaire et par la politique de la dynamite l'organisation des sociétés humaines. De grandes illusions se sont même élevées à cet égard : la force des matières explosives peut servir d'agent à des actes de vengeance personnelle; mais elle n'est guère susceptible d'être mise en œuvre d'une façon générale par des individus isolés, je dis de façon à produire des effets généraux sur la Société. De tels résultats exigent des engins coûteux, lents à construire, mis en œuvre par des bataillons disciplinés, bref une organisation savante et compliquée, organisation qu'un gouvernement seul peut coordonner et mettre en branle.

Il est un autre intérêt, plus grand peut-être au point de vue purement abstrait, qui se présente dans l'étude des substances explosives, cette étude nous montre les états extrêmes de la matière, comme pression, température, force vive, états que nous ne sommes pas accoutumés à mettre en jeu dans nos expériences ordinaires. En général, nous opérons sous la pression atmosphérique, pression voisine d'un kilogramme par centimètre carré, c'est-à-dire, après tout, peu éloignée du vide. Nous agissons sur des substances maintenues à la température ordinaire, qui est fort voisine du zéro absolu, c'est-à-dire à une température à laquelle les gaz ne possèdent qu'une force vive bien faible, si on la compare à celle qu'on peut leur communiquer. C'est à cette limite inférieure des phénomènes que se rapportent la plupart de nos connaissances chimiques et la plupart des lois de notre Physique.

Or, ce sont là des conditions bien éloignées de celles que la

matière réalise effectivement, soit dans la profondeur de la terre, où les pressions peuvent atteindre jusqu'à un million d'atmosphères ; soit à la surface des astres qui nous entourent, où les températures se comptent par milliers de degrés; soit encore dans le mouvement des projectiles lancés par les volcans et dans les révolutions des étoiles, des planètes et des comètes, astres animés de vitesses qui atteignent jusqu'à des centaines de kilomètres par seconde.

Sans prétendre atteindre ces limites extrêmes, placées hors de la portée de nos expériences et dont l'analyse spectrale nous permet seule d'entrevoir les effets chimiques, nous pouvons cependant étendre nos études bien au delà des données de nos expériences ordinaires, en nous attachant aux phénomènes offerts par les matières explosives. Les pressions qu'elles développent se mesurent par milliers d'atmosphères; leur température semble approcher de celle des astres eux-mêmes ; enfin, la vitesse avec laquelle se propagent leurs mouvements peut atteindre plusieurs milliers de mètres par seconde. Nous saisissons ainsi sur le vif une multitude de phénomènes, inaccessibles par toute autre méthode. De là une physique, une chimie, une mécanique spéciales, qui sortent de nos habitudes et de nos conceptions ordinaires. Dans l'ordre des actions naturelles, cependant, elles ne sont pas plus extraordinaires. Nous avons été habitués à construire nos théories et nos conceptions d'après un certain milieu, enfermé dans d'étroites limites. Or, ce nouvel ordre de phénomènes change le milieu, voilà tout. Par-là même, cette étude est éminemment intéressante pour le philosophe qui cherche à se rendre compte de la portée réelle et de la généralité absolue des lois naturelles.

M. BERTHELOT.

HISTOIRE

DES CONSEILS GÉNÉRAUX

I

Les théoriciens de l'idée révolutionnaire, les historiens et les critiques de la Révolution ont rarement pu parvenir à se mettre d'accord sur l'origine et la portée du grand mouvement de 1789. Autant de chefs d'écoles, autant de principes différents. D'après les uns, la révolution préexistait sous l'ancienne société française, arrivée à sa période de dissolution suprême, et les évènements n'ont fait que lui donner une consécration, que lui assigner une formule; elle n'a donc rien établi, rien innové. Suivant les autres, au contraire, elle a rasé le sol à nu, tout réédifié après avoir tout détruit. Entre ces deux doctrines contraires, l'école éclectique de MM. de Tocqueville et Taine est venue s'interposer, et nous semble avoir fait de la façon la plus équitable la part de chacun des deux systèmes demeurés en présence. S'appuyant, non plus sur le sentiment, mais sur la réalité, évoquant en quelque sorte le passé, pour l'opposer et le comparer au présent, elle a montré que si l'ancien régime et le monde moderne n'étaient pas identiques, le second avait du moins emprunté au premier plusieurs institutions et lui restait uni par des liens aussi nombreux qu'incontestable. La centralisation, la justice, la tutelle administratives, la garantie des fonctionnaires, l'indépendance des magistrats, sont en effet des créations d'autrefois. Le suffrage à deux degrés existait,

lui aussi, longtemps avant 1789, et était appliqué, avec la plus grande liberté, à chaque convocation des États Généraux et des conseils de province.

Sans doute, il manquait beaucoup de choses aux premiers pour être des assemblées parlementaires, car ils ne possédaient ni périodicité, ni loi constitutionnelle, ni pouvoir législatif (1). Instruit des leçons du passé, effrayé de l'audace des députés du Tiers en 1355, en 1483, en 1560, en 1614, Louis XIV avait affecté de les tenir dans un outrageant oubli et, à diverses reprises, s'était opposé à leur réunion; mais les fictions, lorsqu'elles se perpétuent, finissent par devenir des réalités, et le despotisme du grand roi, comme celui de Napoléon, ne devait marquer qu'un simple temps d'arrêt dans le développement du régime constitutionnel en France. Les États existaient en droit et n'allaient pas tarder à montrer leur puissance par des actes.

Quant aux assemblées provinciales, rétablies par Necker dans les pays d'élection (2) et très régulièrement convoquées sous Louis XVI, elles n'avaient qu'une compétence restreinte (3). Seulement, comme la révolution était dans les mœurs avant de passer dans les lois, l'instant ne semblait pas éloigné, en 1789, où le pouvoir central allait abandonner, bien qu'à regret, aux assemblées, quelques-unes de ses prérogatives les plus importantes.

Les belles études de M. de Lavergne (4) nous ont montré la façon dont ces États au petit pied fonctionnaient dans le Berry, la Haute-Guyenne, l'Ile-de-France, la Champagne, la Picardie, le Soissonnais, le Hainaut, l'Orléanais, la Touraine, le Maine et l'Anjou, le Lyonnais, la Normandie, la Lorraine, l'Alsace et le duché de Bar, la Franche-Comté, le Dauphiné, le Languedoc, la

(1) M. Georges Picot, *Histoire des États Généraux* (couronné par l'Institut).

(2) Presque toutes les assemblées des pays dits d'élection étaient tombées en désuétude ou même avaient été violemment dissoutes au XVIIe siècle, sous le ministère de Richelieu. Elles ne furent rétablies qu'après 1776. En 1787, Louis XVI décida que chaque province aurait une assemblée, au sein de laquelle le roi se ferait représenter par des commissaires ou par l'intendant de la généralité.

(3) Les questions d'impôts étaient cependant de leur ressort. On vit même quelques-unes de ces assemblées protester contre la taxation royale, solliciter une plus juste répartition des charges publiques et finalement obtenir gain de cause.

(4) *Les Assemblées provinciales en France*. Paris, 1862.

Provence. Elles ont mis en lumière non seulement leur programme et leur résultat, mais aussi leur composition et leur origine. En Champagne et dans plusieurs pays où le roi désignait les premiers membres, il était pourvu aux renouvellements par l'assemblée dite d'élection, nommée au sein des assemblées de paroisse que formaient le seigneur, le curé, membres de droit, et les autres électeurs, au nombre de trois, six ou neuf, suivant les feux, pris parmi les citoyens qui payaient dix livres d'imposition, de quelque classe qu'ils fussent. A coup sûr, il serait difficile de ne point voir là une première ébauche de nos assemblées locales.

La substitution des départements aux généralités devait nécessairement amener la dissolution des conseils de province. Aussi l'un des premiers soins de l'Assemblée nationale fut de constituer sur des bases solides l'organisation départementale. Aux termes de la loi de 1790, trente-six citoyens sont nommés dans chacune des nouvelles divisions territoriales par les électeurs primaires, dont le choix ne peut se porter que sur des personnes payant une contribution foncière égale à la valeur de dix journées de travail. L'assemblée ainsi formée, qui prend le nom de conseil général du département, élit elle-même, à la majorité des voix, un directoire exécutif composé de huit membres, lequel reste en permanence, tandis que le conseil ne se réunit qu'une fois par an pour recevoir les comptes, régler chacune des parties de l'administration, ordonner les travaux, fixer les dépenses, établir le budget. De plus, les électeurs primaires nomment un procureur général syndic, sorte d'organe du ministère public administratif. Ce fonctionnaire, rééligible tous les quatre ans, a la faculté d'entrer au conseil et d'y siéger, mais avec voix consultative seulement, son rôle étant limité au droit tout platonique de réquisition.

Trois ans et demi plus tard, la loi de 1790 subit une première modification. Le conseil général est supprimé, ainsi que le procureur général syndic; le directoire départemental hérite de leurs attributions. Des assemblées nombreuses et, jusqu'à un certain point indépendantes, devenaient en effet suspectes aux Jacobins et aux hommes de la Commune de Paris

qui, s'ils avaient décrété l'égalité, faisaient bon marché de la liberté de chacun, car le despotisme n'est pas, comme on le croit généralement et comme on l'a trop souvent proclamé, l'unique apanage des gouvernements monarchiques. La Constitution du 5 fructidor an III simplifia encore l'organisation départementale en la modelant sur celle du pouvoir central. A partir de cette époque, les électeurs nomment 5 membres renouvelables par cinquième, qui forment le directoire du département. Mais le gouvernement possède le droit de suspendre les directeurs et de les remplacer par une commission. Il a, en outre, la faculté de leur adjoindre un agent chargé de requérir au sein du conseil l'application des lois.

C'est cet état de choses que remplaça le système du 28 pluviôse an VIII. Sous cette nouvelle législation, de 1800 à 1802, les conseillers généraux sont choisis parmi les citoyens portés sur un tableau dressé par les électeurs communaux qui, élus à raison d'un sur dix, désignent à leur tour un dixième d'entre eux pour établir la liste de notabilités départementales.

On conçoit que ce mode de nomination par catégories n'ait pu satisfaire l'esprit pratique de Napoléon. Le premier consul tendait à fortifier de plus en plus le pouvoir exécutif et à absorber toutes les libertés de la nation dans la puissante unité d'un gouvernement sans limites et sans frein. Aussi, en exécution du sénatus-consulte du 16 thermidor an X, les collèges ne conservèrent-ils que le droit de présenter pour chaque place vacante au conseil général deux candidats, entre lesquels le chef de l'État choisissait par décret. Un de ces éligibles devait être pris hors du collège qui le présentait, ce qui permettait au premier consul de nommer un étranger, si par hasard le candidat local ne lui était pas sympathique. En réalité, l'élection se trouvait confisquée au profit du pouvoir et supprimée de fait; elle ne sera rétablie que trente ans plus tard, lors de la promulgation de la loi organique de 1833.

En l'an XII, la centralisation administrative était telle que l'empereur n'eut rien à ajouter à l'œuvre du consul. Mais si nous n'étions suffisamment édifiés sur la justice avec laquelle Bonaparte traitait les réformes de ses prédécesseurs, lorsqu'elles

ne cadraient pas avec les principes généraux de sa politique, nous pourrions à bon droit nous étonner de la partialité de son jugement au sujet des assemblées provinciales. Dans une note dictée à l'un de ses secrétaires, pour la composition d'une histoire de France au point de vue césarien, Napoléon s'exprime ainsi : « Il faut faire remarquer le désordre perpétuel des finances sous l'ancien régime, le *chaos des assemblées provinciales*, les prétentions des parlements, le défaut de règle et de mesure dans l'administration de cette France bigarrée, sans unité de loi et d'administration... »

Certes, on aurait pu adresser le même reproche à la France impériale, car, de 1804 à 1814, les conseils généraux y végètent dans une indifférence absolue des affaires publiques. Composés de 16, 20, ou 24 membres, renouvelables par tiers tous les cinq ans, ils n'ont en réalité, pendant les trois ou quatre jours de leur session annuelle, d'autres attributions que celles dont le préfet veut bien leur abandonner l'exercice et se dessaisir en leur faveur : répartition des contributions directes entre les arrondissements communaux, décisions sur les demandes en réduction formées par les conseils desdits arrondissements, et fixation dans les limites de la loi du nombre des centimes additionnels.

Le droit était aussi reconnu à chaque assemblée d'émettre des vœux, d'exprimer son opinion sur les besoins du pays et d'adresser un rapport au ministre de l'intérieur sur l'état des routes, canaux, les haras, la police de roulage, les postes encore dans l'enfance, le commerce des foires et marchés, l'instruction publique, etc. Mais ce droit était dépourvu de sanction et aucun de ceux qui ont étudié l'histoire du premier empire ne s'illusionnera sur la valeur des prérogatives attribuées à ces conseils. Pas un de leurs membres admis dans les grandes députations envoyées tous les ans à l'empereur ne se signala autrement que par ces plates adulations où chacun s'appliquait à renchérir sur son voisin. Subordination absolue des conseils généraux aux préfets et de ceux-ci au pouvoir exécutif, centralisation aveugle, — voilà les deux principes qui dominent cette première phase de l'histoire de nos assemblées départementales.

En 1815, Napoléon, éclairé par l'expérience, comprend enfin

la nécessité de dégager la nation des entraves dans lesquelles il a comprimé ses mouvements. Déjà, l'*Acte additionnel* a rendu aux électeurs le droit si absurdement conféré au sénat de nommer les députés. L'acte constitutionnel du 29 juin applique la même réforme aux assemblées locales. Désormais, il y aura pour chaque département, pour chaque arrondissement, pour chaque commune, un conseil élu par les citoyens et un agent du gouvernement nommé par lui (article 96). Le nombre des membres de conseils de département, d'arrondissement et de commune, les conditions et le mode d'éligibilité, leurs fonctions et celles de l'agent du gouvernement seront réglés par une loi (article 97).

Cette loi ne fut jamais discutée; le glas funèbre de Waterloo vint sonner l'agonie de l'empire constitutionnel, comme celui de Leipzig avait sonné l'agonie de l'empire autoritaire. Et puis, il faut bien se le demander, si Napoléon fût revenu vainqueur, aurait-il accompli ses promesses et rempli ses engagements? aurait-il surtout accepté la lettre de change que la majorité de la Chambre des représentants venait de tirer sur lui? L'affirmative est plus que douteuse.

De 1815 à 1830, on eut le singulier spectacle d'un gouvernement qui, libéral au sommet, ne tenait aucun compte, au bas de la pyramide, du désir des populations, et confiait la discussion de leurs intérêts à des commissions honorées du nom de conseils généraux. Au sein de chacune de ces assemblées dominait la noblesse de province rappelée dans ses châteaux par l'empereur, qui n'avait gardé rancune qu'à un fort petit nombre d'émigrés endurcis, ou revenus à la suite des Bourbons. Cette aristocratie, souvent besogneuse, ne sut pas se rendre populaire. Elle envoya à la Chambre introuvable quelques-uns de ses membres les plus violents et, par son zèle réactionnaire, effraya tellement le pouvoir que, dès 1821, le ministère se crut obligé de proposer le rétablissement des candidatures pour les conseils de département et l'élection directe aux conseils municipaux. Le duc de Richelieu fut, il est vrai, renversé par les *ultras* avant d'avoir pu faire adopter son projet, et mourut peu de temps après; mais le principe de la loi survécut à son auteur.

Personne n'ignore que, sous le cabinet Martignac, ce principe s'imposa, pour ainsi dire de lui-même, à la discussion des représentants de la nation. L'opinion publique fort surexcitée, la majorité de la Chambre justement alarmée de la violence des préfets du ministère Villèle, réclamaient l'établissement d'un ordre de choses qui, sans porter atteinte aux droits de la couronne, « mettrait les lois en harmonie avec la Constitution » et ferait une part plus équitable aux conseils électifs. Charles X se rendit enfin à ces plaintes et autorisa la présentation d'un projet municipal et départemental où, en concédant trop peu de choses à l'élection pour satisfaire la gauche, il en accordait assez pour déchaîner les royalistes contre le cabinet et provoquer la chute de ses ministres.

Trois opinions restaient en présence lorsque la discussion générale s'ouvrit, le 30 mars 1829. Opposés à tout mode d'élection, les membres de la droite repoussaient la proposition ministérielle de la manière la plus catégorique et n'admettaient point de transaction. Au contraire, les députés de la gauche acceptaient le projet en principe, mais, par voie d'amendement, réclamaient du cabinet, qui résistait, la suppression des conseils d'arrondissement et l'extension du droit électoral aux citoyens payant 300 francs d'impôts directs. Les libéraux l'emportèrent et l'amendement fut adopté, de sorte que, en présence de l'abstention de la droite, M. de Martignac, n'ayant plus pour appuis que le centre droit et une faible partie du centre gauche contre toute la gauche, reçut de Charles X l'ordre de retirer le projet de loi. Quelques jours après, le ministère était renversé, et l'arrivée au pouvoir d'hommes plus dévoués qu'intelligents venait précipiter d'une façon irrémédiable la chute de la royauté légitime.

II

Dans les premiers jours de son installation, la monarchie issue des barricades de Juillet avait promis de réorganiser dans un sens libéral les conseils de département et d'arrondissement et de faire prévaloir le principe électif qui devait les modifier.

Les ministres de Louis-Philippe se mirent aussitôt à l'œuvre; mais de graves évènements interrompirent leurs travaux, de sorte que le projet de réforme ne fut déposé sur le bureau de la Chambre des députés que le 11 septembre 1831 (1). Jugé inacceptable par la majorité, il se trouva renvoyé ensuite à une commission spéciale qui y introduisit de nombreux amendements et le remania de fond en comble. La commission présenta elle-même son rapport le 11 avril 1832; mais cette loi, dont le destin semblait être de porter malheur aux ministres assez audacieux pour en assumer la responsabilité, subit de nouveaux ajournements, un épouvantable fléau ayant décidé les législateurs à clore prématurément leur session.

Le 8 décembre 1832, la discussion publique recommença au Palais-Bourbon. Elle fut longue et des plus vives, car si les orateurs de la Chambre étaient tous ralliés au principe électif, ils manifestaient de grandes divergences d'opinions quant à la manière de l'appliquer. On vit, par exemple, les chefs de l'opposition se diviser et réclamer, les uns le maintien, les autres la suppression des conseils d'arrondissement. Chose étrange, et qui montre bien le rôle considérable que la passion joue dans la politique : beaucoup de députés qui, en 1829, avaient attaqué ces conseils pour faire échec au cabinet Martignac, dont ils blâmaient la tiédeur, les défendaient, quatre années plus tard, avec la plus grande énergie.

En résumé, trois systèmes s'entre-choquaient de nouveau : 1° celui de MM. Bérard, Lherbette et de Rambuteau, qui tendait à la suppression pure et simple des conseils d'arrondissement, comme inutiles, et à leur remplacement par des conseils cantonaux; 2° celui de M. Alph. Foy, qui maintenait les premiers et acceptait la création des autres; 3° celui du gouvernement, qui établissait des conseils généraux et d'arrondissement. C'est ce dernier qui prévalut. Appelée à se prononcer sur chacune de ces institutions, la Chambre décida, à la presque unanimité,

(1) Dès 1831, l'article unique remplaçant l'article 23 de la Charte comprenait au nombre des notabilités parmi lesquelles le roi pouvait choisir les pairs, « les membres des conseils généraux *électifs*, après trois élections à la présidence » (29 décembre 1831).

qu'il y aurait un conseil électif dans chaque département, puis, à une très forte majorité, qu'un conseil d'arrondissement siégerait dans chaque sous-préfecture ; mais elle rejeta les conseils cantonaux, en dépit de la supériorité d'esprit et de l'éloquence de leurs défenseurs (1).

Plus vive encore fut la lutte quant aux conditions d'électorat et au mode d'élection. Sur cette question, les députés procédèrent timidement et par saccades. Au lieu de s'attacher à un ordre d'idées bien défini, ils oscillèrent entre les deux systèmes : celui de la centralisation et celui de l'indépendance des localités, n'osant répudier le premier, ni accepter résolument le second. A plusieurs reprises même, la Chambre se déjugea. C'est ainsi qu'après avoir décidé avec assez peu de raison que le scrutin aurait lieu au chef-lieu d'arrondissement, elle se laissa ramener, par une brusque volte-face, à l'opinion contraire, et, à la majorité de 4 voix sur 332 suffrages exprimés, statua que chaque arrondissement pourrait être divisé en trois assemblées élec-

(1) On sait, disait M. Bérard, avec quelles difficultés les citoyens se déplacent, même pour remplir les fonctions les plus honorables, lorsqu'ils sont forcés de s'éloigner beaucoup et longtemps de chez eux. Telle est l'une des principales causes de l'espèce d'abandon dans lequel sont tombés les conseils d'arrondissement. Cet inconvénient n'existera pas pour les conseils de canton. Les membres ne seront presque jamais obligés de découcher et l'on pourra, sans crainte de les fatiguer, multiplier les séances dans la proportion des besoins.

« On argumente de l'expérience, s'écriait M. Lherbette, de l'expérience qui, dit-on, a prouvé l'inutilité des conseils cantonaux créés par la Constitution de l'an III. D'abord, messieurs, les conseils cantonaux, tels que nous les demandons, diffèrent essentiellement de ceux de l'an III. Sous la législation de l'an III, chaque commune avait un agent municipal et un adjoint. La réunion au canton de ceux de plusieurs cantons formait le conseil municipal de canton, auprès duquel était un agent du gouvernement qui requérait et surveillait l'exécution des lois. Les conseils cantonaux avaient alors la délibération et l'administration collective de plusieurs communes. Ce mode offrait l'avantage de remplacer par une délibération réelle une délibération fictive, mais il avait l'inconvénient immense de supprimer l'individualité de la commune, qui existe de fait et qui doit exister en droit. Nos conseils la respecteraient. Les communes conserveraient leurs conseils municipaux et continueraient d'administrer elles-mêmes... Autre différence : les conseils cantonaux de l'an III avaient à la fois l'action administrative et la délibération; les nôtres n'auraient que la délibération et, si plus tard il nous arrivait de donner davantage à l'action des municipalités, nous le ferions sans nuire à l'action du gouvernement, car il ne faut pas nous accuser de vouloir détruire la centralisation. Nous pensons, nous proclamons avec le gouvernement qu'elle est un des plus grands bienfaits de la Révolution de 1789 : c'est à elle en grande partie que nous devrons encore nos améliorations à l'intérieur et notre force contre l'étranger. »

torales. C'était refaire par voie indirecte le projet gouvernemental, qui proposait tantôt de réunir, tantôt d'isoler les circonscriptions administratives.

Un pouvoir qui n'a pas à un plus haut degré le sentiment de sa force et de son indépendance court le risque d'être censuré par une autorité supérieure à la sienne. Aussi de profondes modifications furent-elles apportées à la loi. Sur la proposition de M. de Fréville, la Chambre des pairs décida que l'élection serait faite par canton, que chaque canton aurait un membre du conseil général, mais que le nombre total des conseillers de chaque département serait de trente au plus (1). Le droit d'éligibilité fut ensuite restitué au clergé, malgré les efforts du comte Alexandre de La Rochefoucauld et de M. de Montlosier. Mais la pairie fit un mauvais accueil à l'amendement du comte Rœderer qui, imbu des principes d'autorité de l'Empire, proposait de rendre au roi la nomination des conseillers entre candidats élus. Désavoué par le ministre de l'intérieur lui-même, le vieux constituant retira son projet, « ne contestant pas, déclara-t-il, au pouvoir une victoire plus malheureuse qu'une défaite ». Enfin, au lieu des bases assez larges pour l'époque posées par les députés, la Chambre haute n'attribua le droit de suffrage qu'aux citoyens portés sur les listes politique et du jury, auxquels on adjoignit les plus imposés dans les cantons qui ne compteraient pas cinquante habitants sur ces listes.

En exécution de la nouvelle loi, qui fut sanctionnée le 22 juin 1833 par Louis-Philippe, les élections eurent lieu dans le courant de novembre. Ainsi qu'on pouvait le prévoir, le résultat se montra favorable à la royauté de Juillet. Après la révolution de 1830, un tiers environ des conseillers généraux légitimistes s'était empressé de résigner son mandat. Les deux autres tiers et un grand nombre des membres que, en 1831, le gouvernement avait donnés pour successeurs aux conseillers démissionnaires, n'affrontèrent pas le jugement des électeurs, de sorte que les conseils furent presque entièrement renouvelés.

(1) Par exception, le conseil général du département de la Seine se composa de 44 membres, dont 3 pour chacun des 12 arrondissements de Paris, 4 pour celui de Saint-Denis et autant pour celui de Sceaux.

C'est à peine si deux ou trois départements de l'Ouest protestèrent contre la déchéance de la branche aînée des Bourbons en envoyant siéger dans leurs assemblées quelques-uns des serviteurs les plus dévoués de Charles X.

Un certain temps devait se passer avant que les préfets et les conseils généraux fussent édifiés sur leurs attributions respectives. Voulant, du reste, concilier dans la mesure du possible les intérêts locaux avec le grand intérêt national, et l'unité de la centralisation avec l'indépendance de l'arrondissement et de la commune, le gouvernement de Juillet élabora un projet qui, présenté aux Chambres le 19 février 1838 et voté le 10 mai suivant, forme aujourd'hui encore, avec la loi de 1833, la grande charte des conseils généraux et d'arrondissement. Comme nous n'avons pas l'intention de faire ici un cours, même très succinct, de droit administratif, nous nous bornerons à signaler parmi les matières sur lesquelles, dès cette époque, les conseils généraux ont été admis à délibérer : les contributions extraordinaires à établir et les emprunts à contracter dans l'intérêt du département; les acquisitions, aliénations, échanges, mode de gestions des propriétés départementales; l'acceptation des dons et legs faits sans harges ; le classement et la direction des routes ; la part contributive du pays dans la dépense des travaux exécutés par l'État; l'établissement et l'organisation des caisses de retraite en faveur des employés de préfectures et sous-préfectures, etc.

Aux termes de l'article 6 de la même loi, le conseil général donne aussi son avis sur les changements proposés à la circonscription du territoire, sur les difficultés élevées relativement aux travaux qui intéressent plusieurs communes, sur l'établissement, le changement, la suppression des foires et marchés. Enfin il peut émettre, comme par le passé, des vœux sur tout ce qui concerne l'organisation des services publics. Ces vœux doivent être transmis à l'autorité supérieure qui, bien entendu, n'est pas obligée de s'y conformer.

Renouvelés par tiers en 1836, en 1839, en 1842, en 1845, et exclusivement préoccupés des affaires locales, les conseils généraux ne firent guère parler d'eux jusqu'en 1848 ; mais la révolution de Février vint étendre davantage le cercle si borné

de leur horizon. En possession de la faculté de nommer leur bureau, ils obtinrent aussi le droit de donner de la publicité à leurs séances. L'année suivante, plusieurs de ces conseils s'associèrent même au mouvement de l'opinion publique en faveur d'une prompte séparation de l'Assemblée constituante, avec plus de hardiesse qu'ils n'en avaient mis à solliciter la réforme électorale.

La décentralisation fait alors de grands progrès, et, sur divers points de la France, les populations ne se montrent guère d'humeur à supporter la domination tyrannique de la capitale, qui pèse d'un poids si exagéré dans la balance des destinées du pays. A Rennes, à Lille, des orateurs protestent contre les prétentions de Paris. « Il ne faut plus, dit l'un d'eux, qu'on nous expédie des révolutions par la malle-poste, car, maintenant, ce ne serait plus une révolution politique que nous aurions, mais une révolution sociale. » Et comme deux ou trois membres s'étonnaient de ce langage : « Est-il vrai que nous ayons passé des jours qui s'appellent le 24 février, le 15 mai, le 23 juin? Est-il vrai que nous nous couchons chaque soir en nous demandant ce que nous serons le lendemain? » — « Il est inouï dans l'histoire que quelques milliers d'hommes turbulents et d'aventuriers politiques prêts à tous les coups de main aient pu, à diverses reprises, mettre en péril les destinées d'un peuple comme celui de la France, s'écria un autre conseiller. Nous offrons à l'Europe l'étrange spectacle d'une nation de trente-cinq millions d'habitants exposée à recevoir la loi de vingt à trente mille faiseurs de révolutions. Une résistance unanime se déclare contre la tyrannie parisienne, un violent désir de se soustraire à son joug éclate aux yeux mêmes du gouvernement central. Ce n'est pas une conspiration, encore moins une pensée de fédéralisme, c'est un dessein ouvert et réfléchi. Les provinces de France, comme les anciennes provinces des Gaules, ne veulent plus que leurs intérêts aillent s'engloutir dans Rome! »

Plusieurs autres conseils, notamment ceux de la Gironde et de la Loire-Inférieure, rédigèrent un véritable programme de décentralisation administrative; au sein même de l'Assemblée législative, cette doctrine trouva un éloquent interprète dans

M. Raudot, que nous avons entendu souvent depuis professer les mêmes principes à l'Assemblée de Versailles. Déjà, en 1849, l'honorable représentant de l'Yonne voulait que les départements et les communes eussent le droit de s'administrer, de vendre, acheter, restaurer, bâtir, plaider, transiger, comme toute personne morale, sans subir les entraves, sans s'exposer aux mille retards que nécessite l'intervention du pouvoir central dans les affaires. Mais, en réclamant des maires élus par les conseils municipaux, en prétendant remettre la garde des intérêts de chaque département à un conseiller général nommé par ses collègues, ce qui réduisait le préfet à une sorte de vizirat honoraire, M. Raudot dépassait la mesure et s'exposait à n'être plus compris de la majorité, qui était résolue à ne s'avancer dans cette voie nouvelle qu'avec lenteur et circonspection. Un homme allait du reste bientôt dénaturer à son profit le généreux programme de la commission de décentralisation et traiter les départements et les communes à peu près comme le suffrage universel, c'est-à-dire les soumettre à un joug de fer, sous le fallacieux prétexte de les protéger contre eux-mêmes, tout en les rétablissant dans la plénitude de leurs droits.

III

A cette époque, les conseils généraux auraient dû être en partie renouvelés ; mais l'Assemblée, exclusivement préoccupée du conflit entre les deux pouvoirs et des évènements qui s'y rattachaient, n'avait pas encore voté la loi qu'une commission spéciale élaborait depuis onze mois. On se décida donc à prolonger le mandat des assemblées départementales, alors sur le point d'expirer, malgré les clameurs de la Montagne qui voyait dans cette mesure un acheminement vers la prorogation de la présidence de Louis-Napoléon lui-même (14 juin 1851) (1).

(1) M. Laumondais, conseiller général de la Manche, et quelques autres démocrates donnèrent leur démission, « n'admettant pas qu'un acte émané du pouvoir législatif pût se substituer aux lieu et place du suffrage universel ». Dans la Nièvre, le citoyen Miot, membre de la Montagne, et deux ou trois de ses amis déclarèrent qu'ils ne conservaient leur mandat que dans le seul but de protester contre la violation de la loi.

Jamais session ne fut plus mouvementée ni plus orageuse que celle de 1851. Un désir ardent de se mêler à la politique active avait tout à coup envahi les quatre-vingt-cinq conseils généraux de France, naguère si humbles et si soumis ; une activité fiévreuse s'était emparée de chacun de leurs membres, dont la discussion des affaires locales semblait maintenant le moindre des soucis. La Constitution républicaine serait-elle revisée? telle était la question brûlante. A cette question, cinquante conseils répondirent *oui,* et dans le nombre ceux des départements les plus considérables : Bouches-du-Rhône, Calvados, Côtes-du-Nord, Finistère, Gironde, Hérault, Nord, Pas-de-Calais, Rhône, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Somme. Quinze autres renouvelèrent le vœu qu'ils avaient précédemment émis en faveur de la révision. Cinq accentuèrent le leur, en demandant que cette revision fût effectuée dans le plus bref délai (Aisne, Doubs, Meuse, Bas-Rhin, Haut-Rhin). Une seule assemblée départementale, celle de la Loire-Inférieure, formula un désir semblable, en manifestant ses sympathies « pour le retour à la monarchie traditionnelle, légitime et héréditaire ». Sept conseils sollicitèrent principalement l'abrogation de l'article 45, qui s'opposait à la réélection du Président (Ariège, Corse, Creuse, Oise, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Seine-et-Marne). Deux crurent devoir motiver leur abstention (Eure-et-Loir et Isère). Celui de Vaucluse sollicita la revision partielle et légale, « mais dans le but de maintenir et de consolider la république ». Enfin, les trois conseils du Cher, de la Drôme et de Saône-et-Loire, dont les opinions démocratiques n'étaient pas moins connues, se déclarèrent hostiles à tout changement.

Tandis que le pouvoir législatif et les conseils généraux usaient leur force dans ces débats stériles, le gouvernement de Louis-Napoléon prenait l'offensive et consommait l'acte du 2 décembre. Chacun alors s'inclina devant le fait accompli, et les assemblées départementales les plus résolues qui, deux années auparavant, juraient de venir au secours de celle des deux autorités de la République attaquée par l'autre, se confinèrent dans une prudente inaction. A l'heure du danger (bien que ceci ait l'air d'un paradoxe), les hommes réunis en corps perdent beau-

coup de l'intensité des passions qui les agitent individuellement, et leur circonspection s'accroît presque toujours en raison de leur nombre.

Si, au mois de décembre 1851, les conseils généraux avaient tenu le quart des promesses que chacun de leurs membres avait faites à ses électeurs, presque tous eussent été dissous : or, un seul d'entre eux, celui de Saône-et-Loire, encourut cette rigueur. La commission départementale de la Seine, créée par arrêté du pouvoir exécutif en date du 3 juillet 1848 et renouvelée le 8 septembre de l'année suivante, subit, elle aussi, de profondes modifications. Un décret de Napoléon, de quelques jours postérieur au coup d'État, mit fin à ses pouvoirs; un nouvel acte dictatorial la réorganisa, après en avoir exclu les membres suspects d'opposition ou de tiédeur : MM. Bixio, Paul Delaroche, Horace Say, Mortimer-Ternaux, Ramond de la Croisette, Vavin, Galis, Garnon, Ferdinand de Lasteyrie. Mais, en dehors de ces deux exécutions sommaires, aucune autre assemblée locale ne donna de prise contre elle.

Quant aux démissions individuelles, elles furent extrêmement nombreuses. Au lendemain du 2 décembre, les démocrates, de même que plusieurs membres des anciens partis, avaient résigné leur mandat. Cet exemple fut suivi, et presque tous les légitimistes refusèrent le serment que la circulaire ministérielle du 15 avril 1852 prétendait leur imposer. Cessèrent alors de faire partie de leurs conseils généraux respectifs : MM. le duc de Broglie, le comte Beugnot, les ducs Decazes et de Glücksberg, le marquis de Vogüé, les anciens représentants Casimir Perier, de Laboulie, Rodat, de Balzac, Cunin-Gridaine, de Goulard, Bigot, Monet, Aristide de Granville, de Kermarec, de Larcy, de Staplande, de Surville, Rigal, Gabriel de Vendeuvre, de Ladevansaye, Rioult de Neuville, des Rotours de Chaulieu, de Coislin, etc. Le prince de Berghes, le duc de Sabran, le général de Ségur et son fils, le marquis de Quatrebarbes, le vicomte Duchâtel, le comte de l'Aigle, MM. de Pontmartin, de Cornulier, de Rancougne, de Fougeroux, de Saint-Marceaux, de la Haye Jousselin, de Pontécoulant, de Toulouse-Lautrec, de la Pilorgerie, de la Ferronnays, et une foule d'autres

notabilités royalistes donnèrent également leur démission. Au mois de juillet 1852, il n'y avait pas moins de 500 sièges vacants au sein des conseils généraux de France.

Le gouvernement ne s'émut guère de cette espèce de grève, qui le débarrassait sans coup férir d'une opposition peu dangereuse, il est vrai, mais tracassière et quotidienne. Il appela les électeurs, les 31 juillet-1er août, à combler ces vides laissés au sein des assemblées départementales et, malgré de très nombreuses abstentions, remporta une éclatante victoire. Quelques extraits des circulaires préfectorales vont nous édifier sur la liberté laissée, en cette occasion, au suffrage universel.

Écoutons, par exemple, le préfet de la Côte-d'Or. « Les candidatures (officielles) au conseil général et aux conseils d'arrondissement sont combattues dans quelques cantons, dit ce fonctionnaire, par des rivalités intempestives dans les circonstances actuelles et, ce qui est plus condamnable encore, *des hommes qui devraient comprendre leur position et se montrer reconnaissants de l'indulgence dont ils ont été l'objet après les évènements de Décembre, osent se mettre sur les rangs pour prouver, sans doute, qu'ils persistent dans les principes qu'ils professent, et qui auraient entraîné la ruine du pays sans l'énergique résolution du Prince, digne neveu de l'Empereur...* Il est de mon devoir de protester hautement et de vous prémunir contre de pareils choix. »

Le préfet de la Haute-Vienne donne aux électeurs de paternelles admonitions : « Vous voterez, leur dit-il, pour des hommes recommandés par vos magistrats qui sont vos guides, vos conseillers naturels et sûrs, parce qu'ils ne vous indiqueront que des hommes honnêtes et dignes de vous. »

Dans la Charente, l'organe officieux de la préfecture stimule le zèle des maires ruraux et leur annonce « qu'ils doivent combattre énergiquement et *d'une manière plus directe* les faits de propagande qui viendraient à se produire dans leur commune. »

Composés de partisans de la dictature, privés du droit d'admettre le public à leurs séances, de nommer leur bureau, de désigner leurs orateurs dans le compte-rendu officiel de chaque session, les conseils généraux reprennent leur existence paisible

et effacée d'avant 1848, avec cette différence qu'ils se sentent plus directement placés sous l'autorité parfois tyrannique des préfets, dont le décret de décentralisation administrative a fort étendu les attributions (1).

Les adresses politiques sont pourtant tolérées lorsqu'elles ne portent pas ce nom et doivent être favorables au pouvoir. Aussi les plus zélés ne laissent guère passer d'année sans présenter à Napoléon III la respectueuse expression de leur dévouement. En 1852, neuf assemblées émettent un vœu en faveur du rétablissement « de la dignité impériale ». Plus tard, presque tous les conseils généraux félicitent le souverain de l'heureuse direction qu'il a donnée à la guerre d'Orient et du succès de ses armes en Crimée. Après la naissance d'un héritier de la couronne, nouvelles adresses, nouvelles félicitations... Depuis longtemps, aucune voix discordante ne s'élève plus au Corps législatif ni dans les conseils ; les quelques légitimistes qui ont protesté contre l'empire, après avoir accepté la dictature, MM. de Nicolaï, de Champgrand, de Villeneuve-Bargemont, Lyle-Taulanne, de Rodez-Bénavent, Frayssinous, n'ont pas trouvé le moindre écho dans le pays.

Effrayés de leur isolement et de leur impuissance, les membres des anciens partis se rapprochent peu à peu de Napoléon. Aux élections de 1855, les candidats officiels sont réélus à de fortes majorité, et parmi eux on compte un certain nombre de monarchistes qui sont loin de dédaigner la protection d'un gouvernement dont ils ont appris à respecter la solidité. Trois années se passent ; au renouvellement du second tiers, en 1858, un semblable spectacle se reproduit. Des conseillers légitimistes, démissionnaires après le coup d'État, sollicitent même, avec plus ou moins de succès, le patronage officiel. Ni le public indifférent, ni la presse étroitement surveillée, n'attachèrent, du reste, d'importance à cette manifestation du suffrage universel. Aussi, pendant son voyage à Cherbourg et en Bretagne, l'empereur s'efforça-t-il de relever à leurs propres yeux le prestige

(1) Voyez le décret de décentralisation du 25 mars 1852 et les tableaux A, B, C, D, annexés.

des assemblées départementales. « C'est par vous, répondit-il au président du conseil général des Côtes-du-Nord, que je puis connaître les besoins et les intérêts du pays. »

Il était difficile que les élections de 1861 ne se fissent pas sous l'influence des préoccupations causées par les évènements politiques du temps. Sans doute, la notoriété personnelle continua, comme par le passé, à jouer le plus grand rôle dans le scrutin : mais les deux questions qui alors passionnaient tout le monde, celles du pouvoir temporel et du libre-échange, n'en modifièrent pas moins certains résultats.

Des candidats indépendants parvinrent à se faire nommer dans l'Aisne, le Nord, la Somme, la Sarthe, les Basses-Pyrénées, la Gironde, la Lozère. MM. Casimir-Perier, Cornélis de Witt, Dupont-Delporte, Th. Roussel, furent élus. M. Glais-Bizoin ne se trouva distancé que de quelques voix ; M. Magnin l'emporta dans la Côte-d'Or, M. Rampont-Léchain dans l'Yonne. Quant aux royalistes et aux défenseurs du Saint-Siège, ils échouèrent, à peu d'exceptions près, partout où le gouvernement, assez bien disposé pour eux à cette époque, ne leur accorda point son patronage. MM. Ancel et le vicomte Anatole Lemercier, notamment, se virent refuser la continuation de leur mandat. En résumé, 742 conseillers officiels rentrèrent dans nos assemblées départementales (1). 171 réussirent, dont les préfets n'avaient ni attaqué ni soutenu la candidature. On compta aussi au nombre des vainqueurs 26 démocrates, 9 orléanistes, 7 légitimistes purs, qui n'avaient pas dissimulé leur drapeau, et parmi ces derniers le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia.

Une scandaleuse affaire révéla, quelque temps après, combien peu nos mœurs s'étaient améliorées sous l'influence du suffrage universel. Déjà, en 1857, le triste procès Migeon avait édifié le pays sur les pratiques électorales de l'époque (2); celui que le ministère public et M. de la Bigottie intentèrent à

(1) Il ne faut pas oublier que Paris et Lyon étaient administrés par des commissions municipales.

(2) Voir dans la *Nouvelle Revue* (numéro du 15 mars 1883) les *Évolutions du suffrage universel.*

M. Plassiart, élu dans le canton de Coulonges (Deux-Sèvres), livra à la publicité un ensemble de faits incroyables et tout au plus dignes des bourgs pourris de l'Angleterre. Un maire numérotant les bulletins à la seule fin de connaître ceux qui n'ont point voté pour lui, persécutant ses adversaires, décachetant les lettres à la poste, falsifiant le scrutin en le faisant interpréter selon son bon plaisir, voilà les procédés que trois juridictions eurent à apprécier et à punir. Le conseil de préfecture cassa l'élection de M. Plassiart, puis M. de la Bigottie traduisit ce fonctionnaire peu délicat devant les tribunaux pour fraudes et diffamation. L'issue de l'affaire fut telle que la morale publique pouvait la désirer : des condamnations sévères atteignirent M. Plassiart et ses acolytes (1); mais combien d'autres faits délictueux demeurèrent impunis, quand toutefois le pouvoir ne les encouragea pas (2)!

A partir de 1863, la candidature officielle commence à décliner, et ce moyen d'action perd beaucoup de sa valeur. 35 députés de l'opposition entrent, cette année-là, au Corps législatif, et plus de 200 conseillers généraux non recommandés l'emportent sur leurs adversaires en 1864. Les candidats de la démocratie sont élus à Lyon, à Bordeaux, à Marseille. La Loire-Inférieure, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, la Manche, les Vosges, se signalent par leur indépendance. Quelques notabilités parlementaires : M. Léon de Malleville, M. Baze, le duc Decazes, M. Larrieu, puis MM. Waddington, Ferrouillat, de Gasté, Labiche, obtiennent un siège dans l'assemblée de leur département. Si le résultat total du scrutin n'est pas une victoire pour l'opposition, il en constate du moins les progrès avec le déclin de l'Empire qui, arrivé au point où il ne peut plus monter, doit fatalement descendre.

(1) Sur l'appel *a minimâ* du ministère public, M. Plassiart père, qui était aussi prévenu d'attentats à la pudeur, fut condamné, le 13 mars 1862, par la cour de Poitiers, à trois années d'emprisonnement et à l'interdiction de toute fonction publique pendant dix ans; son fils, à 100 francs d'amende; la directrice des postes de Coulonges à six mois de prison, et les autres accusés à diverses peines. (*Gazette des Tribunaux* des 24, 25, 27, 30 novembre, 3, 10 décembre 1861 et 15 mars 1862.)

(2) Dans Tarn-et-Garonne, M. Marqueyrac, élu conseiller général, fit également condamner un instituteur et un agent des ponts et chaussées qui l'avaient diffamé, et sollicita vainement du conseil d'État l'autorisation de poursuivre le préfet.

Certes, il serait puéril de prétendre juger de la solidité et de la force d'un gouvernement d'après les sympathies qu'il rencontre dans les assemblées locales, ces assemblées étant nommées par des électeurs infiniment moins préoccupés de politique que d'affaires et dévoués au pouvoir quel qu'il soit. Cependant des symptômes significatifs apparaissent dans la façon dont, de 1864 à 1870, se recrutent les conseils généraux où le gouvernement, parfois, ne conserve plus la majorité qu'en prenant sous son patronage les légitimistes et les orléanistes, si irrités contre lui au lendemain du 2 décembre, si boudeurs depuis cette époque. Le mandat de conseiller général devient d'ailleurs plus recherché, depuis que la loi de 1866 a élargi le cercle d'attributions des assemblées départementales, beaucoup trop restreint en présence du surcroît d'autorité conféré aux préfets par la décentralisation administrative. Seize espèces d'affaires sont maintenant rangées dans les catégories sur lesquelles les conseils sont appelés à statuer en dernier ressort (1). Ces conseils peuvent en outre voter, dans les limites d'un maximum fixé chaque année par la loi de finances, des centimes extraordinaires affectés à des dépenses également extraordinaires d'utilité départementale, ainsi que les emprunts remboursables dans un délai de douze ans au plus.

Tant de concessions parurent insuffisantes à la minorité libérale, et la fameuse commission extraparlementaire, dont M. Odilon Barrot accepta la présidence dans les premiers jours

(1) Voici les principales : 1° acquisition, aliénation et échange de propriétés départementales non affectées à certains services publics; 2° mode de gestion des propriétés départementales; 3° baux à ferme, quelle qu'en soit la durée; 4° changement de destination des propriétés et des édifices départementaux, autres que les préfectures, sous-préfectures, locaux des cours et tribunaux, etc.; 5° acceptation ou refus, dans certains cas, des dons et legs faits sans charge au département; 6° classement et direction des routes; 7° classement et direction des chemins vicinaux et répartition des subventions; 8° offres faites par les communes ou les particuliers de concourir à la dépense des routes et chemins; 9° déclassement de ces voies; 10° désignation des services auxquels sera confiée l'exécution des travaux; mode d'exécution de ces travaux; 11° emploi des fonds libres provenant d'emprunts ou de centimes extraordinaires; 12° assurance des bâtiments; 13° actions à intenter ou à soutenir au nom du département, sauf les cas d'urgence où le préfet est compétent; 14° transactions; 15° recettes et dépenses des établissements d'aliénés et approbation des traités; 16° service des enfants assistés.

de 1870, inscrivit dans son programme bien d'autres *desiderata*. A mesure que l'Empire allait s'affaiblissant, ses adversaires, publics ou cachés, redoublaient d'audace et manifestaient leur opposition sous toutes les formes, assez peu soucieux du choix des moyens, pourvu que ces moyens leur permissent d'atteindre leur but. C'est ainsi que la réduction des forces militaires, si absurdement sollicitée, était devenue le sujet de perpétuelles attaques contre le gouvernement; que l'économie dans les services publics se trouvait à l'ordre du jour, et que la décentralisation passionnait des hommes dont le zèle pour elle semble s'être fortement ralenti depuis cette époque.

Les conseils généraux, disait-on en 1870, ont surtout pour but, ont même exclusivement pour but, dans l'état actuel de notre législation, les intérêts du département; pourquoi dès lors ne pas accorder la publicité de leurs séances à ceux qui ont tant besoin de connaître ce qui s'y passe? Pourquoi ne pas laisser, d'autre part, chaque assemblée choisir elle-même son bureau, au lieu de lui en imposer un nommé par le chef de l'État et composé d'hommes éminents, à coup sûr, mais dont l'indépendance est suspectée, dont le prestige se montre de nature à peser d'une façon abusive sur le vote des autres membres? Quelle peut bien être l'attitude d'un juge en présence du garde des sceaux, et celle d'un fonctionnaire de l'Université en face du ministre de l'instruction publique?

C'est à ces deux points de vue que se plaça la commission de décentralisation. Elle émit le vœu que le principe de la publicité des séances fût adopté, que chaque conseil eût le droit d'élire son bureau, enfin qu'une commission dite départementale, devant se réunir tous les deux mois, se trouvât investie, durant l'intervalle des sessions, de ses attributions principales.

Hélas! ces dernières concessions de l'empire libéral ne devaient pas recevoir de sitôt leur application. Elles étaient à peine accordées, les conseils généraux venaient à peine de se compléter par le renouvellement de leur troisième tiers sortant (1), quand la plus folle des guerres et la plus épouvantable

(1) L'esprit de ces élections se traduisit par les nominations de MM. Henri Martin, Toupet des Vignes, Brochier, Girault (Cher), Lavertujon, Crémieux, Andrieux,

des catastrophes livrèrent notre pays à un ennemi sans générosité, qui allait nous le rendre mutilé et vaincu.

IV

Violemment dissous dans la journée du 4 septembre, le Sénat et le Corps législatif ne firent pas l'ombre d'une résistance. Contre les malheurs qui, grâce à leur trop aveugle complaisance, venaient de fondre sur la patrie, ni les pères conscrits, ni les députés officiels ne se sentaient de force à lutter. Tous crièrent à l'escamotage ; mais on les aurait bien embarrassés si on les eût réunis en congrès à l'effet de nommer un gouvernement autre que celui qui venait de s'effondrer sous le poids de ses propres fautes et dont la restauration était déclarée impossible. Seule, l'autorité des conseils généraux demeurait alors intacte et l'on eut, un moment, la pensée d'y faire appel. C'était là une idée sage, raisonnable, élevée, inspirée par un sentiment de déférence pour la volonté nationale; mais elle ne pouvait satisfaire les impatients, les ardents, les organisateurs de la résistance ; aussi ne prévalut-elle pas au sein de la dictature. Pour en finir avec ces conseils, un décret du gouvernement de la Défense nationale, qui fut presque unanimement blâmé, prononça même leur dissolution, le 25 décembre 1870.

Pendant plus de six mois, il n'y eut en France ni pouvoir responsable, ni parlement, ni assemblées locales; mais dès les derniers jours de juillet 1871, la nouvelle loi sur les conseils généraux passa en seconde lecture devant l'Assemblée de Versailles. Naturellement, l'occasion parut bonne aux faiseurs de constitutions pour développer leurs systèmes et produire leurs

Lecesne, etc. Cependant le résultat du scrutin fut loin d'être défavorable au gouvernement. 434 conseillers obtinrent le renouvellement de leur mandat, dont 425 étaient sympathiques à l'Empire. Sur les 271 nouveaux, on compta 230 conservateurs et 41 démocrates. Une centaine de conseillers sortants appartenaient aux anciens partis monarchiques.

Les trois départements de l'Algérie furent dotés, à la même époque, d'un conseil général électif, avec cette restriction que, dans le territoire militaire, les membres continueraient à être nommés par l'empereur.

plans. Celui de M. Raudot, décentralisateur à outrance, ne tendait à rien moins qu'à bouleverser nos divisions administratives actuelles, car l'honorable député revenait aux anciennes provinces; sans y penser peut-être, il se rapprochait par-là de M. Émile de Girardin, qui, pendant la Commune, avait proposé de partager la France en dix-huit groupes fédératifs, ayant leurs états et leurs usages particuliers. Il en était de ces utopies comme de certains remèdes qui produisent, au début, les mêmes effets que les maladies dont ils sont destinés à combattre les progrès.

Fort heureusement, l'Assemblée ne s'arrêta pas longtemps à cette œuvre synthétique faite de toutes pièces, singulier mélange des institutions du passé et de celles du présent, dont le moindre défaut était d'être absolument inapplicable. Elle ne fit pas un meilleur accueil à la proposition de MM. Magnin et Bethmont qui, poussés par la crainte de donner trop d'autorité aux préfets, voulaient concentrer les diverses attributions du pouvoir exécutif entre les mains d'un conseiller élu par ses collègues et pourvu de deux adjoints. En fin de compte, le projet de MM. Moulin, Savary, Waddington, Anisson-Duperron, Lefèvre-Pontalis et de quelques autres députés trouva seul grâce devant la majorité.

Si ce projet n'était pas le meilleur, il semblait au moins le plus pratique. Consacrant les principes de la décentralisation administrative, des deux sessions annuelles, de la publicité des séances, du droit accordé aux conseils de nommer leur bureau et d'élire aussi les membres de la commission départementale, réduisant la durée du mandat à six années au lieu de neuf, la nouvelle loi réalisait les progrès qu'on était en droit d'attendre d'une législature éclairée. Son article 15, abrogé depuis, causa même une véritable révolution dans la manière d'être des conseils, en donnant aux électeurs de chaque canton le droit de protester contre les opérations électorales et à chaque assemblée la prérogative de vérifier les pouvoirs de ses membres.

Remarquons encore l'article 24, qui accorde aux conseils généraux le droit de se réunir suivant les besoins du service, soit en vertu d'un décret, soit même sur la demande écrite

adressée au président par les deux tiers au moins des membres; l'article 26, qui autorise le conseil à déterminer l'ordre de ses discussions et à faire son règlement intérieur; l'article 51, aux termes duquel les assemblées peuvent émettre des vœux sur les questions économiques et d'administration générale, mais non des vœux politiques ; l'article 89, relatif aux délégations à des conférences interdépartementales sur des objets intéressant plusieurs divisions administratives; enfin la disposition additionnelle du 15 février 1872 qui, en cas de dissolution illégale de l'Assemblée nationale, autorise les conseils à nommer des délégués pour former, avec les députés et les membres du gouvernement restés libres, une assemblée nouvelle.

Dans les premiers jours d'octobre 1871, les conseils généraux de France, dissous depuis près d'un an, sont renouvelés en entier et leur composition se trouve modifiée d'une manière très sensible. De même qu'au scrutin de février, c'est le parti bonapartiste qui reçoit les coups les plus terribles : 120 seulement de ses membres échappent à son grand naufrage électoral. 225 légitimistes purs et plus de 500 conservateurs sans nuance déterminée sortent victorieux de l'urne. Un nombre à peu près égal de libéraux, plus tard appelés constitutionnels, 700 républicains environ et 200 radicaux : telle est la répartition de chaque groupe dans cette imposante consultation des comices populaires.

Les conseils révélèrent leur esprit par le choix de leurs bureaux : 43 d'entre eux nommèrent des réactionnaires à la présidence, 7 choisirent des radicaux (ceux de l'Allier, Aude, Hérault, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Orientales, Rhône, Saône-et-Loire). L'autre moitié de nos assemblées départementales confia le soin de diriger ses délibérations à des hommes de la nuance de M. Thiers, orléanistes ralliés à la nouvelle forme du gouvernement, républicains modérés, libéraux sans couleur et sans passions politiques, comme MM. Germain, Michel, Chanzy, le comte Rampon, Mathieu-Bodet, Limpérani, Lévesque, Vautrain, Laurier. Un seul conseil, celui de la Corse, occasionna lors de sa réunion des scènes regrettables. Le prince Napoléon (Jérôme), n'ayant pu arriver à en obtenir la présidence, envoya

sa démission avec éclat et fut, bientôt après, expulsé de France. A Nîmes, le conseil d'arrondissement, en formulant des vœux politiques, donna le premier exemple du mépris et de la violation de la loi; il vit sa délibération annulée.

Si maintenant nous jetons un rapide coup d'œil d'ensemble sur la composition des conseils généraux depuis cette époque, il ne nous sera pas difficile de constater les progrès qu'y a accomplis l'opinion républicaine. Au lendemain du renouvellement intégral, 40 conseils au plus étaient favorables au gouvernement. Après les élections de 1874, cette proportion est déjà changée. A Paris, 12 conservateurs sont alors vaincus de haute lutte et remplacés par des radicaux. Dans les départements, 581 républicains, 541 monarchistes, 130 bonapartistes sont d'abord nommés, et le scrutin de ballottage donne en grande partie la majorité aux premiers. Dans les Bouches-du-Rhône, dont le conseil a été dissous par décret du 26 mai 1874, les conservateurs ne parviennent à gagner que deux sièges. Ils l'emportent, au contraire, dans les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, l'Ariège, l'Aveyron, le Calvados, la Charente, la Charente-Inférieure, le Cher, la Corrèze, la Corse, les Côtes-du-Nord, la Dordogne, le Doubs, l'Eure, le Finistère, le Gard, la Haute-Garonne, le Gers, la Gironde, l'Indre, les Landes, la Loire-Inférieure, le Loiret, le Lot, la Lozère, Maine-et-Loire, la Manche, la Marne, la Mayenne, la Meuse, le Morbihan, la Nièvre, le Nord, l'Oise, l'Orne, le Pas-de-Calais, les Basses et Hautes-Pyrénées, la Haute-Saône, la Sarthe, la Seine-Inférieure, les Deux-Sèvres, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, la Vendée, la Vienne, la Haute-Vienne : total, 47.

Survient la crise du 16 mai. Après la session si orageuse et si peu féconde en résultats du mois d'août 1877, les républicains engagent la lutte avec confiance, les réactionnaires non sans une certaine mollesse; aussi les républicains gagnent-ils 111 sièges au premier tour de scrutin et 18 au second. Ils ont désormais la majorité dans 49 départements, notamment dans le Doubs, la Gironde, le Lot, la Manche, la Marne, la Haute-Saône, les Deux-Sèvres, enlevés à leurs adversaires, et dans les trois circonscriptions administratives de l'Algérie; mais ils perdent l'Ariège, le

Haut-Rhin (Belfort) et Vaucluse. En résumé, plus de 850 conseillers généraux sont élus qui ont fait acte d'adhésion à la République, et seulement 600 conservateurs de toute nuance.

Les élections des 1er-8 août 1880 n'ont pas été moins favorables au gouvernement; il y a conquis 297 sièges et ses amis ont gagné 9 départements, ce qui réduit à 18 le nombre de ceux dans lesquels les partis monarchistes dominent encore aujourd'hui (1).

V

Celui qui espérerait trouver ici une critique raisonnée des avantages de la décentralisation fera bien de ne pas nous suivre dans la fin de cette étude, car nous estimons que, abstraction faite de toute opinion politique, de tels avantages se démontrent suffisamment par eux-mêmes. Le principe que, si l'on peut gouverner de lòin, on n'administre bien que de près, se trouve, pour ainsi dire, passé en adage et il ne semble pas que notre pays ait à regretter d'être entré dans la voie que de bons esprits lui avaient tracée depuis longtemps. Comparons la situation administrative actuelle avec celle d'avant 1833. A cette dernière époque, la propriété départementale est vague, incertaine, contestée; un timide essai d'ordonnancement se fait sous le titre modeste de « Vote de dépenses fixes et diverses »; véritables tyrans des po-

(1) Le nombre des conseillers sortants était de 1,432 (y compris 9 élections de la deuxième série). Sur ce nombre, on comptait 719 républicains et 713 conservateurs. Les premiers ont obtenu 1,017 nominations, dont 144 au scrutin de ballottage; les autres 377 seulement, dont 54 au scrutin de ballottage. Différence en faveur des républicains : 297 sièges. Les républicains ont la majorité dans 69 départements, savoir : Ain, Aisne, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ardennes, Ariège, Aube, Aude, *Aveyron,* Bouches-du-Rhône, Cantal, *Charente-Inférieure*, *Cher,* Corrèze, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir, *Finistère,* Gard, *Haute-Garonne*, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Loiret, Lot, *Lot-et-Garonne*, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, *Meuse*, *Nord,* Oise, Puy-de-Dôme, *Hautes-Pyrénées*, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, *Seine-Inférieure*, Deux-Sèvres, Somme, *Tarn-et-Garonne*, Var, *Vaucluse*, Haute-Vienne, Vosges, Yonne, et dans les trois départements d'Alger, Constantine, Oran. (Les départements marqués en italiques ont été conquis depuis 1880.)

Les conservateurs dominent dans le Calvados, la Charente, les Côtes-du-Nord, la Dordogne, l'Eure, le Gers, l'Indre, la Loire-Inférieure, la Lozère, Maine-et-

pulations sous le premier empire, à l'exemple du maître qu'ils servent, les préfets sont uniquement occupés, sous la Restauration, à plaire à la noblesse de cour, à *faire* de bonnes élections, à préparer leur propre candidature, grâce à l'absence d'incompatibilité entre le mandat de député et leurs fonctions. Aujour-

Loire, le Morbihan, la Nièvre, l'Orne, le Pas-de-Calais, les Basses-Pyrénées, le Tarn, la Vendée, la Vienne.

Les Landes, la Manche et le Haut-Rhin (Belfort) sont douteux. Le premier et le troisième de ces départements ont un bureau mixte.

Voici, au surplus, une répartition aussi exacte que possible des forces des deux partis dans chaque département :

DÉPARTEMENTS.	RÉPUBLIC.	CONSERVAT.	DÉPARTEMENTS.	RÉPUBLIC.	CONSERVAT.	DÉPARTEMENTS.	RÉPUBLIC.	CONSERVAT.
Ain.	36	»	Garonne (Haute-)	26	13	Puy-de-Dôme.	36	14
Aisne	30	6	Gers	10	19	Pyrénées (Basses)	19	21
Allier.	25	3	Gironde.	30	18	Pyrénées (Hautes-).	17	9
Alpes (Basses-).	22	8	Hérault.	30	6	Pyrénées-Orientales	13	4
Alpes (Hautes-).	20	4	Ille-et-Vilaine.	24	19	Rhin (Haut-) (Bel-		
Alpes-Maritimes	20	5	Indre.	9	14	fort)	2	3
Ardèche	23	8	Indre-et-Loire	20	4	Rhône	25	4
Ardennes.	23	8	Isère.	40	5	Saône (Haute-).	20	8
Ariège	12	8	Jura	28	4	Saône-et-Loire.	41	9
Aube.	19	7	Landes.	14	14	Sarthe	20	13
Aude.	22	9	Loir-et-Cher	21	3	Savoie	27	2
Aveyron	23	19	Loire.	26	4	Savoie (Haute-)	25	3
Bouches-du-Rhône	23	4	Haute-Loire.	15	13	Seine.	79	9
Calvados.	18	20	Loire-Inférieure.	14	31	Seine-et-Marne.	27	2
Cantal	17	6	Loiret	22	9	Seine-et-Oise	31	5
Charente.	7	22	Lot.	19	10	Seine-Inférieure	24	27
Charente-Inférieure.	20	19	Lot-et-Garonne.	23	12	Sèvres (Deux).	19	12
Cher	20	9	Lozère.	8	16	Somme.	27	14
Corrèze.	21	8	Maine-et-Loire	9	25	Tarn.	16	18
Corse.	32	30	Manche.	24	24	Tarn-et-Garonne	13	11
Côte-d'Or.	31	5	Marne	21	11	Var.	26	2
Côtes-du-Nord.	14	34	Marne (Haute-).	22	6	Vaucluse.	16	6
Creuse	20	5	Meurthe-et-Moselle.	22	8	Vendée.	12	18
Dordogne.	28	19	Meuse	19	9	Vienne.	12	19
Doubs.	17	10	Morbihan.	13	24	Vienne (Haute-).	16	11
Drôme.	26	26	Nièvre	12	13	Vosges.	25	4
Eure.	14	22	Nord.	35	26	Yonne	31	6
Eure-et-Loir	18	6	Oise	20	15	Alger.	27	»
Finistère.	22	21	Orne	12	24	Constantine.	30	»
Gard.	29	11	Pas-de-Calais.	19	25	Oran.	28	»

Du 8 août 1880 au 15 juillet 1883, il y a eu en France 332 élections de conseillers généraux. Ces élections, au point de vue du résultat politique, se partagent en 256 républicains et 69 conservateurs. Elles se répartissent ainsi : 1880 (du 8 août au 31 décembre) : 22 élections, dont 15 républicaines et 7 conservatrices; 1881 : 135 élections, dont 107 républicaines et 28 conservatrices; 1882 : 115 élections, dont 90 républicaines et 25 conservatrices; 1883 (du 1er janvier au 15 juillet) : 39 élections, dont 31 républicaines et 8 conservatrices.

d'hui, au contraire, la décentralisation, pratiquée sur une large échelle, a agrandi la sphère d'action des assemblées locales et rendu le département maître chez lui. Elle a amélioré l'œuvre bizarre du législateur de 1852 qui, à dessein, n'avait établi aucun contrepoids à l'arbitraire préfectoral et qui, pour être logique, aurait dû concéder au pouvoir législatif une part correspondante de l'autorité qu'il donnait si libéralement à ses agents. Depuis la loi de 1838, la propriété départementale a, du reste, été constituée dans ses grands établissements et la timide récapitulation de jadis se trouve devenue le budget ordinaire et extraordinaire de chaque session.

Maintenant, est-ce à dire que la grande charte de 1871, dont nous avons indiqué les principales innovations, soit parfaite et réalise les suprêmes progrès dans cette matière? Nous sommes loin de le croire; elle restera cependant la création la plus utile et le titre le plus glorieux peut-être de l'Assemblée nationale, car si on considère les difficultés qu'ont eu à surmonter ses auteurs, on ne pourra s'empêcher de rendre justice à leur patriotisme, à leur persévérance, à leur généreuse ténacité.

Obligés de lutter contre le souvenir détestable des idées fédératives qu'on prêtait fort généreusement à la Commune, contre l'extrême gauche, contre certains préjugés de la droite, contre la tiédeur du gouvernement enfin, MM. Moulin, Waddington et leurs collègues n'opérèrent et ne pouvaient opérer qu'un compromis, une transaction entre tant de principes opposés, entre le passé et l'avenir. Certaines dispositions de la loi portent même à un haut degré ce cachet d'éclectisme qui a présidé à sa confection. C'est ainsi que l'institution nouvelle des assemblées départementales commence à peine à entrer dans nos mœurs. Au début, chacune de ses commissions n'était qu'une autorité en quelque sorte inconsciente, ignorante de ses doubles attributions, que parfois elle excédait bien innocemment ou qu'au contraire elle négligeait d'exercer. Poussée par un sentiment de défiance à l'égard des préfets, la majorité de l'Assemblée avait voulu renfermer ces fonctionnaires dans un rôle purement politique et leur enlever, avec certaines parties de l'administration, l'exécution des délibérations du conseil général; de là les com-

missions départementales. Mais ce n'est pas tout que de créer un nouveau rouage ; il faut assurer son fonctionnement régulier et prendre des mesures pour qu'il ne devienne pas une force passive simplement destinée à en neutraliser une autre, sans agir elle-même.

La prérogative accordée aux assemblées départementales de vérifier le pouvoir de leurs membres offrait aussi de nombreux inconvénients. Elle n'était pas équitable, parce qu'elle s'exerçait en face de passions mal éteintes et par le ministère d'hommes qui n'avaient point l'habitude de la posséder ; elle était dangereuse, parce qu'elle exposait chacune des assemblées à établir dans cette matière si délicate une législation différente. A tout prendre, l'incapacité ou l'arbitraire des conseils de préfecture est encore préférable à la partialité que ne pourraient manquer de déployer certains conseils généraux et à l'écrasement systématique des minorités qui en serait le but et le résultat. On a donc renoncé à ce système, non sans raison suivant nous; il ne suffit pas de décentraliser pour accomplir une œuvre utile; il faut encore le faire avec opportunité, sagesse et méthode, et prendre garde de substituer un arbitraire à un autre.

Quant au droit accordé aux conseils d'émettre des vœux sur toutes les questions économiques et d'administration générale, mais non des vœux politiques, il est, avouons-le, absolument byzantin. Dans bien des cas, la différence des premiers vœux aux autres est si minime, si peu apparente, si mal définie, que les plus savants jurisconsultes risquent de se mettre en contravention et que, comme l'a fort bien fait observer M. Moulin lui-même, « les conseils généraux, en pensant n'émettre qu'un vœu d'administration qui leur est permis, se trouveront souvent avoir formulé un vœu politique qui leur est défendu ».

La loi de 1871 n'a guère été plus libérale pour les conférences interdépartementales. Elle ne les admet qu'avec réserve et défiance ; elle a entouré le droit accordé aux conseils généraux de les provoquer, d'une foule de restrictions gênantes qui en diminuent l'efficacité. Jamais pourtant le besoin de ces réunions ne s'est fait plus vivement sentir. Des congrès provinciaux, réunissant les députés de trois ou quatre départements, tranche-

raient bien plus rapidement que ne le font les assemblées les questions soumises à leurs délibérations; mais comme une loi n'est pas une œuvre d'art devant atteindre sa perfection du premier jet, comme elle reste, si on peut ainsi s'exprimer, toujours ouverte au progrès, nous espérons et nous aimons à croire qu'en présence de l'impulsion donnée par toute la France aux travaux publics, la réforme que nous sollicitons ne se fera pas attendre.

A l'ouvrage d'ailleurs on reconnaît l'artisan, et à ses résultats la valeur d'un système. Cela étant, examinons quelle a été chez les divers peuples avec lesquels nos relations sont les plus fréquentes l'influence de la décentralisation.

Sans parler de la Suisse et de l'Union américaine, où les États s'administrent eux-mêmes et dont les républiques ont atteint, sous le régime fédératif, un haut degré de richesse et de prospérité, que voyons-nous en Belgique, en Prusse? Des libertés municipales très développées; en Angleterre, l'indépendance entière des comtés (dont quelques-uns sont moins vastes que nos départements) et la pratique absolue du *self government*. Ces libertés, cette indépendance ont-elles empêché la Belgique d'être heureuse et respectée? l'Angleterre, d'acquérir dans les deux mondes une puissance sans égale? la Prusse, d'accroître, ses forces, de nous tenir tête et finalement de nous vaincre? Au contraire, en Autriche, en Russie, dans l'Empire ottoman, l'aspect change : la centralisation, la bureaucratie ont tout envahi. Aussi, la première de ces trois puissances ne s'est-elle soustraite à la ruine qu'en répudiant le système désastreux qui pesait sur elle et préparait sa dissolution; la seconde a réagi trop faiblement et trop tard pour jamais recouvrer sa force et son unité perdues sans retour; la troisième, enfin, est travaillée par un mal endémique, mystérieux, terrible, qui la mine et l'étreint en dépit des généreux efforts d'une dynastie nationale et populaire. Tels sont, en regard des bienfaits de la liberté et de l'indépendance locales, les misères d'un despotisme aveugle et d'une centralisation surannée. On peut choisir.

Léonce de BROTONNE

LA FEMME RUSSE

DANS

LE DRAME ET LE ROMAN [1]

La transition de la paysanne russe, dont nous avons essayé de donner un aperçu dans notre première étude, à notre bourgeoise ou marchande nationale, est loin d'être aussi tranchée qu'on pourrait le supposer. La bourgeoise, dans le sens qu'on attache à ce mot dans l'Europe occidentale, n'existe presque pas en Russie, ou du moins elle ne se trouve encore qu'aux débuts de sa formation. La classe sociale qui correspond de plus près à la bourgeoisie européenne est un composé de la petite noblesse foncière et des fonctionnaires publics des degrés inférieurs, mais elle se distingue de la première par ses moyens de fortune plus que modestes, atteignant rarement le niveau d'une honnête aisance. La richesse se concentre exclusivement entre les mains de la classe marchande qui, par son éducation, ses traditions, ses mœurs et ses idées, a formé jusqu'ici une caste entièrement séparée de la noblesse et ne se confondant que fort rarement avec elle.

Le terme de *bourgeois* s'applique, dans notre langue, aux artisans, aux petits industriels et aux commerçants en détail qui, par leur éducation, leurs mœurs et leur niveau intellectuel, ne diffèrent que peu de la population rurale, parmi laquelle ils ne cessent de se recruter. La classe marchande qui s'élève au-des-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er et du 15 mars 1881.

sus de ce niveau se confond, dans ses couches inférieures, avec les simples artisans, tandis que ses sommets exercent une influence notable sur le pays, grâce à leur fortune.

Les marchands se partagent en trois *guildes* ou corporations, d'après le montant de la contribution qu'ils versent au trésor pour les patentes de commerce. La *première* comprend les négociants en gros, tous les millionnaires faisant la pluie et le beau temps dans l'industrie, monopolisant les prix, faisant la loi tant aux propriétaires fonciers qu'aux paysans, et détenant entre leurs mains le commerce international. La *deuxième* renferme les commerçants moyens, se bornant d'ordinaire au trafic dans l'intérieur du pays ; et la *troisième* représente le commerce de détail ou le degré inférieur de l'échelle.

Malgré les immenses différences de fortune et de position sociale séparant la première guilde de la troisième, les besoins intellectuels et les mœurs y ont longtemps été presque identiques. Il fallut l'introduction du service militaire obligatoire pour forcer les millionnaires de la première guilde à donner de l'instruction à leurs fils. Jusque-là, ils trouvaient les gymnases et les universités parfaitement inutiles aux gens de leur condition, et se montraient franchement hostiles à l'égard d'une éducation qui, à leurs yeux, ne pouvait qu'être préjudiciable aux vrais intérêts du commerce. Plus routiniers peut-être que les simples paysans, ils conservaient pieusement les traditions de leurs ancêtres et se tenaient à l'écart de tout progrès. C'est seulement tout récemment que cet état de choses a subi quelque modification, sans que le changement ait pu pénétrer dans la masse, restée fidèle à ses idées arriérées et à ses mœurs de l'ancien régime.

Dans la vie de famille, le despotisme absolu du chef et l'obéissance passive des autres membres en forment encore la pierre angulaire. Le pouvoir arbitraire qui, en principe, ne diffère point de celui qu'exerce le paysan dans son *isba,* a cependant un caractère encore plus tranché et plus odieux. Au village, le père de famille, quelque puissance qu'il ait chez lui, est soumis à son tour à des autorités qui lui imposent ; ses exigences sont donc restreintes, d'un côté par les devoirs de sa position, et de

l'autre par ses conditions économiques. Du temps du servage, sa femme appartenait au propriétaire et les droits qu'il avait sur elle étaient contre-balancés, en quelque sorte, par ceux de leur maître à tous deux. S'il voulait la tourmenter au point de rendre son travail improductif, elle pouvait demander protection au seigneur, dont l'intérêt consistait à la secourir. Le rôle de maître a passé depuis au *mir,* aux tribunaux ruraux, aux juges de paix. Par conséquent, la paysanne n'est pas complètement livrée à l'arbitraire du chef de famille ; elle peut, en cas de besoin, réclamer contre des abus trop criants. Étant membre de la commune rurale, à la prospérité économique de laquelle elle ne contribue pas moins que l'homme, il est de l'intérêt du *mir* de la protéger dans une certaine mesure.

Il en est tout autrement de la marchande, surtout dans les couches supérieures de cette classe. Son mari ou son père, dont le niveau intellectuel et moral ne s'élève que peu au-dessus de celui du paysan, ne rencontre aucun obstacle à l'accomplissement de ses volontés, y compris les fantaisies les plus bizarres. Au-dessus de lui, il n'y a pas de maître qui lui impose, tandis que son argent, qu'il sème à profusion lorsque cela lui plaît, l'aide à renverser les obstacles que lui opposent les lois, les règlements et les agents de police. Comment ces derniers n'hésiteraient-ils pas à prendre des mesures contre lui ? Ne compte-t-il pas parmi les premiers citoyens de la ville ou de la province ? sa bourse n'est-elle pas toujours ouverte en cas d'urgence publique ou privée, et n'a-t-il pas les moyens de faire un tort sérieux à chacun, si on le met en colère ? Cette situation privilégiée que lui confère sa richesse, il en profite pour se passer toutes ses fantaisies, quitte à payer ses transgressions de la loi en se moquant de ceux qui croient mettre un frein à ses caprices.

On comprend que, telle étant sa position vis-à-vis des agents du gouvernement, il rencontre encore moins d'entraves dans le pouvoir exercé sur sa famille. Qui donc, au monde, pourrait l'empêcher de se livrer aux idées les plus saugrenues ? Aussi la femme se trouve-t-elle, là, sous bien des rapports, plus malheureuse et plus sans défense qu'au village. Il est vrai qu'elle n'est pas soumise à de rudes travaux et qu'elle jouit du confort des

gens aisés; mais, d'un autre côté, l'oisiveté qui lui est imposée par sa situation et l'exemption de tout souci matériel aggrave les ennuis de son assujettissement. L'unique droit que ne lui conteste pas son seigneur et maître, c'est celui de manger à satiété, de prendre du thé à toutes les heures du jour et de dormir à son aise. Dès qu'elle sort de là, qu'il s'agisse de promenades, de réceptions, etc., tous ses actes sont minutieusement réglés ; souvent même il lui est interdit de choisir la robe qu'elle voudrait porter. Ce despotisme est encore plus lourd pour les jeunes épouses, vivant, comme c'est généralement l'usage, dans la maison de leurs beaux-parents et soumises aux ordres de leur belle-mère.

Peu instruites généralement, on voit cependant quelques jeunes filles élevées dans des pensionnats privés, d'où elles rapportent des notions fort imparfaites de français, de piano et de danse; mais ce sont là plutôt des exceptions. Le plus grand nombre ne reçoit qu'une éducation domestique très insuffisante; la jeune fille s'habitue de bonne heure à envisager philosophiquement le sort qui lui est réservé, à accepter le mari que lui choisira son père et à chercher des consolations dans le thé et la parure. S'il arrive parfois que l'une d'elles se révolte, qu'une fille cherche à attendrir son père et à choisir elle-même son époux, qu'une femme mariée trompe la surveillance dont on l'entoure pour jouir de l'amour défendu, ce sont des cas assez rares qui finissent d'ordinaire par la victoire du plus fort et la soumission du faible. Ces drames n'aboutissent que trop souvent à une comédie burlesque, où les vaincus ne récoltent que le ridicule. C'est que les femmes de cette classe n'ont pas encore atteint le niveau intellectuel et moral requis pour que leur résistance puisse dépasser les bornes d'un simple caprice, et, chose plus grave encore, les hommes sur lesquels elles s'appuient dans leurs velléités de liberté, ne valent guère mieux qu'elles. Ce sont pour la plupart des individus occupant une position inférieure et dépendant du bon vouloir de leurs patrons. Poltrons par nature et par éducation, leur courage ne dure qu'autant qu'ils comptent sur l'impunité et qu'ils agissent à l'ombre du mystère; il suffit du moindre éclat pour qu'ils perdent la tête. Au lieu de se consti-

tuer les défenseurs des femmes dont ils ont clandestinement recherché l'amour, ils sont les premiers à les abandonner et à capituler à leur détriment.

Cette caste, presque fermée aux classes éclairées de la société, a longtemps été ignorée par notre littérature, malgré ses particularités si curieuses ; elle n'est devenue un objet d'études sérieuses qu'à une époque assez récente, et c'est à M. Ostrovsky, le plus célèbre de nos dramaturges vivants, que revient l'honneur de l'avoir mise en lumière. Né dans une famille peu aisée, le futur auteur dramatique eut l'occasion, dès son enfance, d'observer les types de la classe marchande. Son père, qui habitait un quartier éloigné de Moscou, exerçait des fonctions d'avocat et d'homme d'affaires qui le mettaient sans cesse en rapport avec les commerçants de la ville. Plus tard, le jeune Ostrovsky, étant entré au service public dans *la cour de commerce*, fraya avec eux pour son propre compte et put les étudier dans leur vie intime. Il en profita pour incarner dans la comédie, vers laquelle le portaient ses aptitudes naturelles, les types nouveaux si pleins d'originalité que l'observation lui avait fait découvrir. De ces types, le plus réussi et le plus populaire fut celui de *Samodour,* terme intraduisible, dont le sens équivaut à « homme abêti par la facilité de réaliser toutes ses fantaisies. » L'appellation appliquée au marchand millionnaire avait tant d'à-propos, qu'elle lui est restée aussi solidement attachée, dans la langue usuelle, que celle de nihiliste ou révolutionnaire national.

Quoique Ostrovsky, dont la carrière littéraire compte déjà plus de trente années de date, ait fait école et trouvé nombre d'imitateurs, personne n'est encore parvenu à le surpasser, ni même à l'égaler. C'est en 1850 qu'il fit paraître sa première comédie : *Il faut faire ses comptes en famille,* qui toutefois ne put être représentée que quelques années plus tard, lorsque les sévérités de la censure se furent relâchées. Depuis, il s'est rarement passé une année sans qu'il ajoutât une nouvelle œuvre au vaste répertoire dont il a enrichi notre scène, et si, dans ces répertoires, tout n'est pas également réussi, si l'on y compte même quelques échecs, cela n'empêche pas l'auteur de garder sa place à la tête de la comédie nationale.

Tout en mettant en lumière la vie de famille et les mœurs de nos marchands, M. Ostrovsky a laissé cependant de côté une des particularités les plus caractéristiques qui les distinguent, leur doctrine religieuse. Ce fut dans leur sein que le schisme né dans notre église à la fin du xviie siècle trouva le plus d'adhérents, et c'est grâce à la fidélité obstinée conservée par eux à leurs vieilles croyances, que la secte des anciens sectaires n'a fait que croître en nombre et en influence. Leur foi, dans laquelle ils se montrent fanatiques, comme le sont les membres de toute église persécutée, tend encore à les isoler de la société s'appelant faussement orthodoxe. Tandis que la partie des négociants appartenant à l'église établie commence à se coaliser et à se rapprocher de plus en plus des couches éclairées de la nation, les vieux croyants résistent de toutes leurs forces à ces tentations de Satan. A leurs yeux, la communauté orthodoxe est entachée de l'hérésie la plus horrible, pour avoir accepté les corrections des livres saints et la hiérarchie ecclésiastique du patriarche Nikone. Ils ne marchandent donc ni leur fortune ni leur activité à la préservation de la foi de leurs ancêtres, et ils forment entre eux une espèce de confrérie, dont le premier devoir consiste à s'entr'aider pour lutter contre les persécutions de l'État. Quoique divisés en sectes variées et ne s'accordant guère sur les dogmes essentiels, ils s'unissent cependant contre les empiètements du pouvoir civil et ecclésiastique, et le mystère dont ils sont obligés de s'entourer, ainsi que la résistance sourde qui est une conséquence naturelle de leur position illégale, leur imprime un cachet particulier.

Malgré la difficulté pour tout étranger de pénétrer dans la vie intime de cette confrérie, il s'est trouvé un auteur, publiciste et romancier à la fois, qui l'a prise pour objet de ses études et y a voué sa plume. Dans une série de tableaux de mœurs réunis sous le titre général de *Dans les Forêts* et *Sur les Hauteurs,* M. Melnikof, plus connu sous le pseudonyme de Pestchersky, nous a donné les aperçus les plus curieux sur les mœurs de nos dissidents, complétant ainsi ce qu'il y avait d'inachevé dans les œuvres de M. Ostrovsky. L'auteur ayant été chargé par le gouvernement de plusieurs enquêtes sur la situa-

tion des sectaires, il en profita pour les étudier à fond, tandis que son talent de narrateur l'aida à les incarner dans des personnages pleins de vie et à les dépeindre avec vérité et relief. Ses héros de roman, qui ne sont d'ailleurs pour la plupart que des portraits, ont plus contribué que les dissertations savantes à faire connaître la nombreuse population des sectaires russes, et c'est là un des plus grands mérites de l'écrivain. Ayant toujours cet objectif en vue, il ne se laisse guère emporter par son imagination et garde jusque pour les moindres détails une exactitude scrupuleuse dans la copie de ses modèles. Tout ce qu'il raconte est pris sur le vif, tout est conforme à la réalité, et par conséquent chacun de ses récits a la valeur de matériaux ethnographiques et historiques.

C'est ainsi qu'en nous appuyant d'un côté sur les types créés par M. Ostrovsky et de l'autre sur les peintures de M. Melnikof, nous parviendrons à reconstituer l'image de la femme appartenant à la classe sociale qui, en Russie, tient le milieu entre les couches éclairées et le peuple, sa situation économique l'élevant au premier rang et son niveau intellectuel l'abaissant presque à celui de la population rurale.

I

Le nombre des pièces d'Ostrovsky ayant pour objectif les mœurs de nos marchands est si grand, qu'il nous faut en choisir les plus caractéristiques et, parmi celles-là mêmes, nous borner à quelques citations.

La comédie intitulée : *Pauvreté n'est pas vice*, l'une des premières en date, est aussi l'une des œuvres les plus réussies de l'auteur. On y voit d'un côté un spécimen complet du *samodour* et de l'autre ceux, non moins tranchés, de la résignation et de la soumission féminines, sans lesquelles l'arbitraire du chef de famille n'eût jamais pu atteindre à ses formidables proportions.

La scène se passe à Moscou, dans une des premières maisons de commerce de la ville. Gordeï Karpotch Tortzof, millionnaire

sans éducation, règne en despote, tant sur sa famille que sur ses nombreux commis. Sa femme, la vénérable Pélagie Jegorovna, et sa fille unique Luba, tremblent également en sa présence et s'unissent volontiers pour le tromper dans de petites choses. Comme il leur défend de voir du monde sans sa permission expresse et qu'elles s'ennuient dans leur éternelle solitude, elles profitent de ses absences pour s'égayer un peu, en invitant des compagnes de la jeune fille et des commis de magasin. La jeunesse ainsi rassemblée furtivement rit, chante et danse de bon cœur, mais il suffit qu'on entende de loin la voix du terrible maître de la maison pour que chacun se hâte de fuir et de se cacher.

C'est dans ces réunions clandestines, protégées par sa mère, que Luba apprend à connaître un jeune commis, Dmitry, élevé par charité, et qu'un roman s'engage entre eux. Dmitry sait très bien que jamais le richard Tortzof ne lui accordera sa fille, mais cela ne l'empêche pas d'adresser une déclaration en vers à Luba; celle-ci, profondément touchée de sa verve poétique, y répond en lui jurant un amour éternel.

Pendant que les jeunes gens échangent leurs serments, Gordeï Karpotch décide à sa manière de la destinée de sa fille. S'étant lié d'amitié avec un riche vieillard, Africane Savitch Korchounof, il lui promet la main de Luba, sans s'arrêter à la mauvaise réputation de son futur gendre, connu comme un fripon et un homme sans cœur. Tout le monde sait que ses mauvais traitements ont conduit au tombeau sa première femme, que sa fortune a été gagnée le plus malhonnêtement possible; mais toutes ces considérations n'influent guère sur le *samodour*. Puisqu'il est bien disposé pour Africane Savitch, qu'importe le reste!

Les pleurs et les supplications de sa femme et de sa fille ne le touchent guère; est-ce aux femmes de raisonner quand il a prononcé sa volonté? Leur devoir est d'obéir et non de discuter.

Lorsque Dmitry apprend la nouvelle, il se sent saisi de désespoir et propose à Luba un enlèvement et un mariage secret, avec la bénédiction et l'assentiment de sa mère. Toutefois les deux femmes repoussent ce projet avec une indignation profonde, comme un sacrilège dont elles sont incapables. Le dia-

logue qui s'engage à ce sujet est des plus caractéristiques, surtout de la part de la jeune fille.

« Cesse de m'accuser, Dmitry, répond-elle aux reproches du commis, et surtout ne dis pas que je t'ai trompé. Pourquoi l'aurais-je fait? Je t'ai aimé et j'ai été la première à te le dire. Pas moins, je ne dois pas désobéir à mon père. C'est sa volonté que j'épouse Korchounof et il me faut m'y soumettre. Tel est notre lot ici-bas, à nous autres filles, et telle est la coutume datant de loin. Je ne veux pas me révolter contre mon père et devenir la fable de la ville. Quand même mon cœur devrait en être brisé, il me restera au moins la consolation de n'avoir pas enfreint la loi, et je saurai que personne n'osera me railler. Adieu donc et pour toujours. »

Dmitry ne trouve rien à objecter à cette argumentation et se résigne à son tour. Cependant, il va quitter son patron pour ne pas être obligé d'assister au mariage de Luba, lorsqu'un nouveau caprice du maître change encore une fois la face des choses.

Gordeï Karpotch a un frère, nommé Lubime, lequel, après avoir été ruiné par les agissements de Korchounof, s'est adonné à la boisson et au vagabondage. Bien que l'accès de la maison Tortzof lui ait été défendu, il réussit à forcer la consigne pendant la célébration des fiançailles de sa nièce. Complètement ivre, il apparaît brusquement au milieu des invités et accable d'invectives le prétendu, en présence de sa fiancée et de nombreux témoins. Gordeï Karpotch a beau faire, il ne parvient pas à arrêter le flux de paroles de l'ivrogne et Korchounof, se mettant à son tour dans une horrible colère, s'en prend à lui de cette offense publique. Alors Tortzof, peu habitué aux reproches et à la contradiction, riposte sur le même ton, s'indignant de s'entendre accuser. La dispute s'envenime et se termine par une brouille complète entre les deux *samodours*. Africane Savitch se retire en disant que ce sera maintenant à Gordeï Karpotch de l'implorer pour qu'il consente à épouser sa fille, et ce dernier, blessé à mort, s'écrie qu'il ne se moque pas mal du prétendu et qu'il va à l'instant trouver un autre mari à Luba. En ce moment entre Dmitry pour prendre congé de son patron. Gordeï Karpotch l'arrête au passage, lui ordonne d'épouser Luba et, le pous-

sant à la place occupée il y a un instant par Korchounof, il déclare que la fête va continuer, comme si elle n'avait pas subi d'interruption.

C'est ainsi que, cette fois, le *samodour* décrète, sans le savoir, le bonheur de tous les intéressés; mais cette décision inattendue rentre évidemment dans la catégorie des hasards heureux, pareils au gain du gros lot, sur lesquels la majorité n'a pas le droit de compter. Les idées dans lesquelles sont élevées les victimes de ce despotisme absolu les aident, toutefois, à supporter patiemment les vicissitudes de leur sort. Puisque, à leurs yeux, la révolte contre l'autorité du père est le pire des crimes, puni par le mépris général, elles acceptent ses ordres avec la même résignation que les orages ou les mauvaises récoltes envoyés par le ciel.

Il va de soi que la femme pratique la même soumission à l'égard de son mari. L'infaillibilité de l'homme vis-à-vis de la femme, dans les relations paternelles comme dans les relations conjugales, constitue le premier dogme social de cette classe. Quoi qu'il arrive, quels que soient les torts de l'époux, l'épouse n'a jamais le droit de se soustraire à ses devoirs, de lui refuser un dévouement absolu, encore moins celui de le quitter.

Une des plus belles comédies de l'auteur, d'où a été tiré le libretto de l'opéra si populaire de Séroïo, *la Force du démon*, peut servir d'illustration à ces principes.

Le héros est le fils d'un riche marchand fort dévot qui, au lieu de diriger sa maison, passe sa vie dans des couvents, laissant le jeune homme vivre à sa guise. Pierre est marié à une femme qu'il déteste d'autant plus qu'elle lui a voué un amour passionné et qu'elle ne cesse de verser des larmes sur son indifférence. Cette haine qu'il éprouve pour la pauvre Dacha s'est encore accrue depuis qu'il a rencontré la jolie et espiègle Grounia, fille d'un hôtelier des environs, et qu'il en est devenu éperdument amoureux. Comme l'auberge tenue par Stepanide se trouve hors de la ville, Pierre parvient aisément à se faire passer pour un célibataire aux yeux de la mère et de la fille. Il se met sur les rangs des candidats à la main de Grounia, et la jeune fille, ne doutant pas de sa parole, partage l'amour brûlant qu'il lui avoue.

Un hasard met à nu toute cette intrigue habilement ourdie et dessille les yeux de Grounia. Dacha, que son mari maltraite de plus en plus, la sommant avec énergie de le laisser tranquille et de quitter la maison, se décide enfin à retourner auprès de ses parents et se met en route dans ce but. En même temps, les parents, inquiets de ne pas avoir de ses nouvelles, se proposent à leur tour de lui faire la surprise de leur visite. Ils se rencontrent dans l'auberge de Stépanide et, sous l'empire de la première émotion, Dacha leur raconte ses épreuves et ses chagrins sans se soucier d'être entendue par la fille de l'aubergiste.

Ayant découvert ainsi la tromperie dont Pierre a usé à son égard, Grounia repousse les cadeaux qu'il lui apporte le même soir, le chasse de chez elle et, pour le désespérer plus sûrement, accorde sa main à un jeune soupirant dont elle s'était impitoyablement moquée jusque-là. Alors Pierre au désespoir écoute les mauvais conseils du forgeron Eremka et se décide à asseoir son bonheur sur un crime. Il attire sa femme dans un guet-apens, où il l'assassine selon la version de l'opéra; dans la comédie originale, le remords le saisit durant les préparatifs de meurtre et il revient à Dacha repentant et soumis.

Pendant qu'il en veut ainsi à la vie de sa femme et qu'il trame le complot où elle doit périr, les parents de cette dernière ne peuvent assez s'indigner du projet impie qu'elle a conçu en voulant quitter son mari. Elle a beau leur expliquer qu'en agissant ainsi, elle n'a fait que se conformer à ses désirs à lui, ils n'entendent guère de cette oreille et la ramènent presque par force sous le toit conjugal. Les humiliations et les tourments qu'elle endure sous leurs yeux ne les induisent aucunement à modifier le rigorisme de leurs principes.

« Je ne refuse pas de souffrir, — dit Dacha à son père, — quoique mes maux soient intolérables; je ne lui en veux pas, je lui pardonne; mais je ne puis vivre avec lui. »

A cela son père répond : « Tes raisonnements ne valent rien, ma fille; il faut souffrir et toujours souffrir. Où as-tu vu que les femmes s'enfuient de chez leur mari? Est-ce dans l'ordre des choses? Et si tu l'abandonnes sans plus de façons et que le désespoir le gagne plus tard, à qui en sera la faute, dis? Et s'il tombe

malade, qui le soignera? C'est là cependant ton premier devoir. Et si l'heure de la mort sonne pour lui et qu'il veuille prendre congé de toi, tandis que tu l'auras quitté par orgueil, que dirastu alors? »

Dacha se laisse convaincre. Elle reste à son poste, y risquant même sa vie, et elle en est récompensée, car son mari lui revient corrigé.

A côté de ces femmes soumises et résignées à leurs devoirs, aux yeux desquelles l'époux et le père représentent des êtres infaillibles contre qui la révolte constitue un péché irrémissible, on trouve dans les œuvres d'Otrovsky une héroïne d'une tout autre trempe. Dans sa pièce intitulée *l'Orage*, il nous montre enfin une âme énergique et aimante à la fois qui ne se contente pas de l'existence mesquine à laquelle elle est vouée et cherche à satisfaire les besoins de son cœur en dehors des règles reçues. Il est vrai qu'elle expie cruellement sa faute et qu'elle trouve le plus grand châtiment dans ses propres remords; malgré cela Catherine Kabanof se distingue sous bien des rapports de ses compagnes d'infortune, et c'est pourquoi elle est devenue un des personnages les plus populaires du théâtre russe.

Le despotisme qui empoisonne sa vie ne vient pas de son mari. Tichone Kabanof est un être doux et faible, qui ne songe pas à tyranniser sa jolie femme et qui se contente de trembler devant sa mère, aux volontés de laquelle il est complètement soumis. Cette belle-mère, le type du *samodour* féminin, exerce sa domination sur les deux époux, les traite en enfants, ne leur laisse de liberté en rien, leur prescrit leurs actions et leurs paroles, et les tourmente sans relâche. Tichone, qui n'ose pas contredire sa mère, lui échappe autant que possible en s'absentant fréquemment de la maison et en cherchant des consolations dans l'ivresse; en revanche, Catherine est obligée de subir ses exigences sans trêve ni repos, son mari débonnaire ne songeant même pas à la protéger ou seulement à s'enquérir de ses souffrances.

Ne trouvant d'appui en personne, la jeune femme rencontre un individu dont la destinée lui semble offrir plus d'un point de

ressemblance avec la sienne, et elle se sent attirée vers lui par une vive sympathie. A défaut de père, Grégoire a été élevé par un oncle, surnommé Dikoï (sauvage), dont le despotisme brutal ne le cède guère à celui de la vieille Kabanof et qui y joint encore la plus sordide avarice. Chaque fois qu'il s'agit d'un paiement à effectuer, il entre ou plutôt feint d'entrer dans des colères épouvantables qui effrayent ses créanciers et les poussent souvent à lui accorder des délais, ou même à renoncer à leurs réclamations. Son neveu, qui dépend de lui, ne le craint pas moins que ces créanciers et passe sa vie à se lamenter sur sa cruelle destinée, sans avoir l'énergie d'y échapper.

Catherine lui inspire ce qu'il s'imagine être une grande passion et, la compassion aidant, cet amour ne tarde pas à devenir mutuel. Au moment où la jeune femme commence à voir clair dans son cœur et à s'en effrayer, Tichone lui annonce qu'il va entreprendre un voyage d'affaires qui le tiendra éloigné pendant quelque temps. Cette nouvelle lui cause une grande terreur et elle supplie son mari de l'emmener, de ne pas se séparer d'elle. Tichone, qui n'est pas indifférent à la beauté de sa femme, se laisse attendrir par ses prières, mais la vieille intervient dans le débat et tranche la question en déclarant que ce sont là des sottises et que son fils n'a pas besoin de s'empêtrer d'une femme pour aller conclure des affaires de commerce. Tichone se soumet, comme d'habitude, à la décision de sa mère; d'ailleurs il n'est pas bien sûr qu'elle n'ait pas raison après tout et que Catherine ne l'eût gêné.

Son mari parti, la jeune femme se laisse de plus en plus entraîner par sa passion pour Grégoire et court rapidement à sa chute. Mais, la faute une fois consommée, elle devient à moitié folle de remords et de douleur. Elle n'ose plus regarder son mari en face. Pendant un terrible orage, survenu bientôt après le retour de Tichone, orage dans lequel elle croit apercevoir les signes de la colère de Dieu, elle perd la tête et avoue publiquement sa faute en présence de sa famille et de nombreux témoins. Après cette confession, à laquelle elle a demandé un soulagement momentané, sa vie devient un véritable martyre; les persécutions dont elle est l'objet de la part de sa belle-mère pren-

nent un caractère si violent que, incapable de les supporter davantage, elle y met fin en se noyant.

Que devient pendant ce temps son amant? Au premier bruit du scandale, il l'abandonne aussi bêtement que l'a abandonné son mari quand elle implorait son aide contre sa propre faiblesse. Son oncle lui ayant ordonné de quitter la ville de province qui avait été le chef-lieu de ses amours, il n'essaye même pas de résister et quitte Catherine, ne lui laissant que quelques banales paroles de consolation.

Ne voyant autour d'elle que des tyrans et des lâches, le suicide lui paraît l'unique issue à sa triste situation, mais ce n'est pas le seul motif qui la conduise au tombeau. Les principes dans lesquels elle a été élevée ont pénétré trop profondément dans son cœur pour qu'une transgression de la foi conjugale lui semble excusable. N'ayant pu se résigner à sa vie, elle ne songe point cependant à rejeter sur autrui la responsabilité de sa faute, à en accuser son mari ou son séducteur. Non, elle l'accepte tout entière et succombe sous le poids. Ce trait, fidèlement reproduit par Ostrovsky, est très caractéristique. Nulle part peut-être la sainteté du lien conjugal n'est placée aussi haut qu'au sein de notre classe marchande, nulle part l'adultère n'inspire une horreur plus profonde. Cela ne veut pas dire certainement qu'il y soit inconnu, mais il est considéré comme un péché, presque comme un crime qu'aucune circonstance atténuante ne saurait justifier.

Nous avons déjà vu que la soumission filiale n'est pas moins rigoureusement exigée que la fidélité à la foi conjugale. Une autre comédie de l'auteur : *Il ne faut pas se mettre dans le traîneau d'autrui,* nous montre le châtiment mérité qui suit l'insubordination à la volonté paternelle. Ici, l'héroïne, une fille de marchand, se prend d'amour pour un noble ruiné qui ne recherche en elle que sa fortune. Son père s'oppose à ce mariage et Dounia permet à son bien-aimé de l'enlever. Toutefois, à peine a-t-elle quitté la maison paternelle, qu'une cruelle déception l'attend. Le jeune homme, ayant appris qu'elle serait déshéritée par son père et que rien ne pourrait fléchir ce dernier, refuse de continuer le voyage et lui déclare brutalement qu'il

ne l'a jamais aimée. Force lui est de retourner à la maison et d'amasser sur elle la terrible colère de son père. Heureusement, il se trouve à point nommé un honnête marchand qui l'aime depuis longtemps et n'hésite pas à lui offrir le mariage malgré le scandale dont elle vient d'être l'objet. Tout s'arrange donc pour le mieux, et Dounia reconnaît, par expérience, combien il est difficile à une jeune fille de décider elle-même de son sort.

C'est ainsi que nous voyons le même thème revenir dans toutes les œuvres d'Otrovsky. Quelque peu attrayants que soient les hommes et surtout les chefs de famille, la qualité prédominante des femmes consiste dans une soumission aveugle à leurs ordres. Oisives et d'une intelligence peu développée, elles ne savent pas réagir contre le despotisme qui les prend au berceau et les conduit jusqu'à la tombe, à moins que, restées veuves ou maîtresses d'une grande fortune, elles n'atteignent elles-mêmes ce poste de chef de famille, comme la vieille Kabanof, et ne tyrannisent à leur tour leurs enfants. Il faut dire que cet état de choses a déjà notablement changé, dans ces dernières années, et, dans quelque temps d'ici, les fidèles tableaux de notre dramaturge deviendront peut-être des anachronismes ou des caricatures.

II

Les doctrines, les mœurs et la situation de nos dissidents forment encore un des domaines les plus obscurs et les plus sujets à l'erreur de notre vie nationale. En proie aux plus cruelles persécutions depuis leur naissance, ces sectes n'ont pu exister qu'à l'ombre du plus profond mystère et grâce à la condescendance largement pratiquée par les employés publics. L'argent a été pour elles la clé magique qui ouvre toutes les portes ; c'est par cette voie seulement qu'elles ont réussi à temporiser avec leurs persécuteurs et à acheter le droit de vivre.

Le clergé orthodoxe ne se montrant pas moins accessible à la séduction que les agents civils, les dissidents en profitent également. Payant l'exemption des sacrements plus cher que les or-

thodoxes n'en payent l'administration, ils se faisaient inscrire au nombre des fidèles par les prêtres, dont la statistique, ainsi falsifiée, induisait en erreur le gouvernement. D'ailleurs, tout le monde s'accordait à le tromper sous ce rapport, et les *isproniks* (maires) avaient autant d'intérêt que les prêtres à diminuer les chiffres effectifs des sectaires. Comme le pouvoir central exigeait qu'ils travaillassent à faire rentrer les hérétiques dans le giron de l'Église établie, attribuant l'insuccès à leur manque d'habileté et de zèle, ils se vantaient à l'envi des résultats obtenus, et, pour y parvenir, falsifiaient les chiffres.

C'est ainsi qu'il y a une trentaine d'années à peine, les documents officiels ne portaient les dissidents de toutes les sectes qu'à *un million*, tandis qu'en réalité ils formaient un effectif de *neuf* à *dix* millions. Depuis quelque temps, l'État s'est aperçu que s'endormir dans une trompeuse sécurité n'était pas le meilleur moyen de triompher de ses ennemis, et aussi que les persécuteurs atteignent rarement leur but. En conséquence, il a institué des enquêtes qui l'ont renseigné sur le chiffre réel des dissidents, et il a inauguré un système de tolérance comparative à leur égard. C'est alors seulement, c'est-à-dire dans l'espace de ces vingt dernières années, que la lumière a commencé à se faire sur ces problèmes si obscurs jusque-là. On sait aujourd'hui que le chiffre des dissidents ne s'élève pas à moins de 13 ou 14 millions, que leur propagande, loin de s'affaiblir, ne fait que croître, et que le nombre des sectes nouvelles augmente, tandis que les anciennes recrutent sans cesse de nouveaux adeptes.

Ces sectes, très nombreuses, se partagent en trois catégories principales. Ce sont : les vieux croyants, qui ne se distinguent des orthodoxes que par quelques rites et qui, jusqu'à la correction des livres saints par Nikone, ont fait partie de l'Église établie ; les sectes de provenance occidentale et protestante, telles que les Molokhans, les Stundistes, les Évangélistes, etc., dont quelques-unes sont antérieures aux vieux croyants, et d'autres d'origine toute récente; enfin les sectes dites subversives et dangereuses, comme les khlyots, les skoptzi, etc., qui sont plutôt païennes que chrétiennes, quoiqu'elles admettent Jésus-Christ au nombre de leurs prophètes.

De ces trois catégories, c'est la première qui est surtout réputée routinière et rétrograde. Cependant cette réputation est très exagérée. Si les vieux croyants attachent, en effet, une grande valeur aux rites et à l'orthographe des livres saints, leur séparation d'avec l'Église orthodoxe tenait encore à d'autres causes, parmi lesquelles les empiètements du clergé supérieur occupaient une place proéminente. En tous cas, leur position les obligea de s'instruire et d'acquérir des connaissances dogmatiques qui manquent complètement à leurs compatriotes orthodoxes; de là provient le succès de leur propagande dans les campagnes et ainsi s'explique l'influence qu'ils continuent à exercer.

Toutefois ils ne parvinrent pas à conserver l'unité dans leur propre sein et ne tardèrent pas à donner naissance à de nouvelles hérésies. Comme ils ne reconnaissaient pas le clergé ordonné par les évêques nikoniens, il leur devint de plus en plus difficile de se procurer des prêtres non entachés d'hérésie. Ils les faisaient venir à grands frais des pays slaves et de la Grèce, ce qui ne les empêchait pas de se trouver fréquemment dupes de charlatans et de coquins. Rebutés par ces difficultés, une partie des vieux croyants résolut de renoncer complètement au clergé et proclama que chaque fidèle avait le droit de donner les sacrements. Cette nouvelle secte reçut la dénomination de *bespopovtzi* (sans prêtres), pour la distinguer de celle qui avait conservé le clergé et qui s'appela dès lors *popovtzi*.

La première ne s'arrêta pas là; elle se subdivisa graduellement en diverses branches, dont les unes conservèrent l'usage de quelques sacrements, tels que le baptême, la communion et le mariage, tandis que les autres les rejetèrent en partie ou en bloc. Sous le rapport du mariage, on y trouve les idées les plus radicales; c'est ainsi que, d'après l'avis de ces dissidents, l'union légitime est celle où règnent l'amour et la concorde, qu'elle ait été bénie à l'église ou non, tandis que le sacrement par lui-même ne saurait sanctifier celles où ces conditions essentielles font défaut.

Un trait distinctif de toutes ces sectes est le rôle qui y est dévolu à la femme. Promue à l'égalité complète avec l'homme,

elle y exerce, comme lui, les fonctions de prêtre et de prophète. Dans les sectes subversives, chez les *Khlistys* par exemple, chaque communauté ou *navire* est dirigé par une *sainte vierge* qu'on révère comme un être divin et à laquelle les membres sont tenus d'obéir. Chez les *bespopovtzi*, les femmes prêchent, distribuent les sacrements et ne sont point considérées inférieures à l'homme. Aussi sont-elles de beaucoup plus instruites et plus développées que les femmes du peuple orthodoxes et ferrées à glace sur les dogmes et les textes; beaucoup d'entre elles pourraient-elles tenir tête au prêtre de village.

Chez les vieux croyants qui forment l'extrême droite du schisme, la femme n'a pas encore obtenu son émancipation du joug de famille; en revanche, c'est elle qui règne dans le domaine de la foi, qu'il lui incombe de préserver de toute atteinte hérétique. En ce sens, les couvents de nonnes, qui existent en grand nombre dans les forêts longeant le cours du Volga, exercent une influence décisive sur le maintien intact de l'ancienne doctrine. Les femmes qui les peuplent portent un zèle excessif dans leurs convictions religieuses et empêchent toute innovation d'y pénétrer. Ce sont les apôtres les plus ardents de la vieille foi, contre la fermeté desquelles se sont brisées toutes les persécutions conduites jusqu'ici par le bras séculier.

Les récits de M. Melnikof, dont nous allons enfin nous occuper après cette digression indispensable, ont surtout pour objet les *popovtzi;* les couvents de femmes, qu'il a étudiés *de visu*, lui fournissent ses descriptions les plus intéressantes. Rien de plus curieux et de plus véridique en même temps que le type d'abbesse d'une de ces maisons religieuses, portant le nom de mère Manepha.

C'est une femme entre deux âges, gardant encore les traces de sa beauté d'autrefois, grande, bien faite, pleine d'orgueil et de courage. L'ascendant qu'elle exerce, tant sur les membres de sa communauté que sur la série des couvents avoisinants, tient autant à son individualité supérieure qu'à la richesse de son frère, le marchand Potape Maximitch Tchapourine. Ce dernier, qui doit sa fortune à ses heureuses entreprises commerciales, jouit d'une considération méritée dans les alentours; son nom

est connu et respecté dans la contrée entière, et les sectaires l'envisagent à juste titre comme un des appuis les plus solides de leur parti. Tout en ayant beaucoup d'ordre dans ses affaires et sachant bien calculer, il paie largement les employés et les ecclésiastiques s'attaquant aux vieux croyants, et c'est grâce à sa générosité que les couvents de la forêt, plus d'une fois voués à la destruction, peuvent continuer leur existence.

La mère Manepha lui doit donc une vive reconnaissance, qu'elle lui manifeste aux occasions requises, bien qu'elle ait fréquemment des doutes sur la pureté de sa foi et qu'elle craigne beaucoup pour son âme les embûches de l'esprit mondain; Manepha est d'une piété à toute épreuve, bien que ce ne soit pas la vocation qui l'ait poussée à prendre l'habit. Un drame poignant signala sa jeunesse et il lui a été plus difficile d'en perdre le souvenir qu'elle ne l'a cru. Fille d'un riche paysan habitant les bords du Volga, la jeune Matrena, douée d'une beauté extraordinaire, voyait toute la jeunesse des environs à ses pieds, sans que son cœur se laissât toucher par leurs hommages. Mais cette superbe indifférence ne fut pas de longue durée et la rencontre de Jakime Stoukolof décida de son sort.

A peine eut-elle jeté un regard sur ce garçon, qu'une passion ardente s'éveilla dans son âme et qu'elle ne put plus y résister. Après quelque temps, Jakime fit les démarches nécessaires pour obtenir sa main, mais le vieux Tchapourine, qui avait d'autres vues sur sa fille, n'entendit pas la donner à un homme de rien, tel que son prétendu. La demande de Jakime le mit même dans une si grande colère qu'il ne se contenta pas d'y répondre par un refus dédaigneux, mais résolut immédiatement de mettre Matrena en sûreté, pour prévenir la possibilité d'un enlèvement. Il faut observer à ce propos que les mariages par enlèvements sont fort répandus chez les vieux sectaires, où les jeunes gens recourent à ce moyen pour se soustraire aux unions imposées par les parents. Un fait très curieux, c'est que ces mariages clandestins se contractent d'ordinaire dans les églises orthodoxes avec le but *d'en rendre les liens plus solides*. Le culte des dissidents n'étant pas reconnu par l'État, et le mariage civil n'étant que d'institution toute récente, leurs unions sont consi-

dérées comme illégitimes et peuvent toujours être rompues au gré des contractants. Malgré cela, les mariages arrangés ou consentis par les parents sont généralement bénis par des prêtres dissidents, tandis que les jeunes filles consentant à se laisser enlever préfèrent le pope orthodoxe. C'est ainsi que le défendu et le clandestin devenaient légitime, tandis que l'obéissance des enfants à leurs parents et à leur foi était punie par le cachet de l'illégitimité.

Redoutant donc un danger pareil pour sa fille, Tchapourine la conduisit en hâte à une de ses cousines, qui était supérieure d'un couvent et chargea cette dernière de la surveiller étroitement et d'empêcher toute espèce de communication entre elle et Jakime. La mère Platonide, qui tenait beaucoup aux généreux dons de son riche cousin, promit de lui obéir strictement. La détention de Matrena fut des plus rigoureuses et une confession qu'elle ne tarda pas à faire à sa tante ne tendit pas à l'adoucir. L'abbesse fut terrifiée en apprenant que les choses étaient allées bien plus loin que Tchapourine ne l'avait supposé et que Matrena allait devenir mère. Craignant la colère du vieillard, elle promit à la jeune fille de cacher sa faute à tout le monde, y compris son père, à condition qu'elle l'expierait en vouant sa vie et sa dot à Dieu.

Au premier moment, Matrena ne goûta que fort médiocrement cette proposition; jeune et vive, le monde lui souriait trop pour qu'elle y renonçât si facilement, et les prédications de la supérieure se heurtèrent à une résistance obstinée. Mais Platonide ne perdit pas courage et quand vinrent les terribles douleurs de l'enfantement, elle en profita pour assurer à sa nièce que Dieu n'aurait pitié d'elle et ne la délivrerait que lorsqu'elle aurait prêté le serment voulu. A cela l'abbesse ajoutait que si elle s'obstinait, sa mort était imminente, et que, plongée directement dans l'enfer, elle y souffrirait éternellement les douleurs qu'elle éprouvait en ce moment. L'imagination frappée par ces discours et affaiblie par ses souffrances, Matrena jura tout ce qu'on voulut et se trouva liée pour la vie. Malgré les regrets qu'elle en éprouva plus tard, elle n'osa pas se rendre coupable d'un parjure et entra en religion. La fille à laquelle elle avait donné le jour fut éle-

vée dans un village voisin ; après quelques années elle put la prendre auprès d'elle à titre d'orpheline pour la préparer à son tour à la vie monastique.

Petit à petit, la jeune femme se résigna à son sort. Élue abbesse à la mort de Platonide, elle ne songea plus qu'aux intérêts de la communauté, tant à sa prospérité matérielle qu'à son perfectionnement moral. Menant les sœurs tambour battant, elle se préoccupait aussi bien de la partie économique que de la ponctualité dans les exercices religieux. Elle inspirait du respect et de la crainte à la fois. Supérieure à la plupart des sœurs par son intelligence et son caractère, elle n'admettait pas la moindre familiarité et veillait à ce que les formules prescrites dans les relations des sœurs avec la supérieure ne fussent jamais omises. Quelque pressante que fût la communication qu'on venait lui faire, — quand même le feu eût pris à la maison, — elle exigeait que l'on commençât par les saluts d'usage, qu'on s'inclinât trois fois jusqu'à terre en disant : « Pardonne, ma mère, et bénis-moi. » A quoi elle répondait : « Je pardonne et je bénis. » Après cela seulement elle procédait à l'affaire. Ne tolérant aucune infraction à la règle, elle punissait sévèrement quiconque y manquait par distraction ou par impatience, car, à ses yeux, la foi et la vie monastique ne pouvaient s'appuyer que sur une discipline inflexible. Cela ne l'empêchait pas de se montrer bonne et charitable, et les pauvres étaient sûrs qu'elle viendrait à leur secours en cas de besoin.

Rien ne la préoccupait autant que le maintien de la vraie doctrine dans toute son intégrité ; aussi se montrait-elle particulièrement sceptique à l'égard des prêtres venant de loin, qu'on prétendait ordonnés par des évêques étrangers. Elle les soupçonnait volontiers de fourberie et les évènements lui donnaient souvent raison ; par suite, elle recommandait les précautions les plus minutieuses sur leur compte, et quand on lui en envoyait un, chargé d'apporter les sacrements aux croyants, elle le soumettait à un examen méticuleux et flairait la tromperie à cent lieues.

Cependant cette femme si forte, dont bien des hommes eussent pu envier l'énergie, éprouva à son tour un moment de

faiblesse qu'elle eut bien de la peine à surmonter. Près de vingt années s'étaient écoulées depuis le jour où le vieux Tchapourine avait enfermé sa fille dans le couvent de la mère Platonide et, pendant cette longue période de temps, Manepha n'avait jamais eu de nouvelles de l'homme dont on l'avait si brusquement séparée. Dans son cœur, elle le croyait mort, et si elle y songeait encore c'était avec le calme que donne l'idée de la tombe. Un jour, cependant, il reparut vivant sous ses yeux et elle en éprouva une secousse terrible. C'est à une fête que donnait son frère pour fêter son anniversaire de nom qu'elle vit reparaître son Jakime, sous l'habit d'un saint pèlerin venant de Jérusalem, aux discours onctueux duquel toute l'assistance prêtait une pieuse attention. Quoiqu'elle gardât sa découverte pour elle-même et n'en laissât rien paraître, son saisissement fut tel que, prétextant un malaise soudain, elle dut se retirer dans sa chambre et y tomba évanouie. Le passé qu'elle s'était imaginé avoir réduit à néant se dressa tout d'un coup devant elle avec toute la puissance du présent. Elle se revit jeune fille, les chants des rondes familières se firent entendre distinctement à ses oreilles, les douces paroles de son amant, les mille détails de leurs entrevues défilèrent devant ses regards fixés dans un espace imaginaire. Toute frémissante, elle se leva et se prosterna devant les images saintes, demandant l'appui de la force divine pour résister à cette tentation imprévue. Elle résolut de quitter sur-le-champ la maison de son frère et de chercher un refuge dans son couvent; mais, ici encore, elle devait se heurter à des obstacles. Potape Maximitch, qui ne se doutait pas des tortures morales qu'endurait sa sœur, se montra si offensé de son départ projeté au milieu de la fête, qu'elle dut y renoncer. Alors, voyant la nécessité de se maîtriser, elle y parvint ; après une nuit passée dans les larmes et la prière, elle se leva calme et sereine, ne portant plus trace de l'orage qui s'était abattu sur sa tête.

Malgré les souffrances de la vie monastique, la mère Manepha, — et c'était là un phénomène assez étrange, — ne désirait rien tant pour sa fille que de lui voir suivre la même carrière. Il est vrai que Fléna, étant une enfant illégitime, n'avait qu'un

triste avenir devant elle, qu'entre les murs du couvent elle était sûre au moins de ne pas manquer du nécessaire et que, d'ailleurs, sa mère espérait lui léguer son poste d'abbesse ; mais, en dépit de ces considérations, le désir de faire une nonne de cette jeune fille, qui n'en avait guère la vocation, paraît inexplicable. D'une gaieté et d'une vivacité que la règle la plus sévère ne parvenait pas à contenir, la gentille Fléna semblait faite pour le monde et ses joies. Boute-en-train de la communauté, elle amusait ses compagnes par ses réparties et ses chansons, et n'était jamais plus heureuse que quand elle pouvait les aider dans leurs aventures romanesques. C'était surtout pendant les visites qu'elle faisait avec la mère Manepha à la famille de Potape Maximitch que la joyeuse enfant se sentait aussi à l'aise que le poisson dans l'eau. Amie intime des filles de la maison, Nostia et Prascovie, qui avaient été élevées chez leur tante, elle apportait un entrain inconnu dans leur intérieur. Contente de pouvoir se soustraire à la règle du couvent, elle riait, chantait et inventait des romans à ses compagnes. Son rêve consistait à arranger un de ces mariages par enlèvement, comme il s'en pratiquait assez fréquemment chez les dissidents, et d'y jouer le second rôle à défaut du premier. Et cependant elle n'aurait eu qu'à vouloir pour en être l'héroïne principale ; elle était aimée par un jeune marchand, de fort agréable figure, qui lui plaisait beaucoup, et Daniel ne demandait pas mieux que de l'enlever. Mais elle savait qu'en agissant ainsi elle chagrinerait mortellement la supérieure et quoiqu'elle n'eût que des doutes sur les vrais liens qui l'attachaient à la mère Manepha, elle ne pouvait méconnaître l'amour que celle-ci lui portait et les soins dont elle l'avait toujours entourée. Malgré sa légèreté apparente, Fléna avait des sentiments nobles et élevés ; elle ne voulut pas se rendre coupable d'ingratitude et résolut de refouler son amour pour se dévouer à celle qu'elle croyait sa mère adoptive.

Cette décision une fois prise, elle essaya de se consoler et de se distraire en arrangeant les affaires de cœur des autres, et elle y porta une énergie extraordinaire. C'est ainsi qu'elle se fit l'intermédiaire entre Nostia, la fille aînée de Potape Maximitch,

et un commis de ce dernier, Alexis, dont la beauté enflammait tous les cœurs. Voyant que son amie en était frappée, elle leur arrangea des entrevues clandestines et rêva de terminer l'affaire par un enlèvement. Malheureusement le moral du héros n'était guère en accord avec son physique ; travaillé de vues ambitieuses, il se lassa bientôt de la jeune fille qui s'était abandonnée à son amour sans arrière-pensée. Nostia s'aperçut de sa froideur et, pendant un voyage qu'il faisait par ordre de son patron, elle tomba gravement malade. Avant de mourir, elle avoua sa faute à ses parents et il se passa, à cet effet, une scène des plus touchantes. Ni sa mère, ni même son père, ordinairement si sévère, ne lui adressèrent le moindre reproche et tous deux l'assurèrent de leur pardon complet; mais ces bonnes paroles ne lui suffirent pas. Elle demanda que ce pardon fût étendu à son séducteur; et comme son père hésitait à l'accorder, elle lui dit de sa voix affaiblie par la souffrance : « Comment, petit père, tu hésites ? Et demain, quand tu me verras couchée dans mon cercueil et ne pouvant plus te parler, n'auras-tu pas regret d'avoir refusé la dernière demande de ta Nostia ? »

Cette image de sa mort prochaine, qu'elle évoque à propos, touche le vieillard, et il lui donne la promesse qu'elle attend pour expirer tranquillement. Un trait de mœurs intéressant, c'est que personne parmi ceux rassemblés autour de ce lit de mort d'une toute jeune fille, ne songe à la rassurer et à lui parler de guérison : ce serait un mensonge, dont les gens du peuple ne sont pas capables. Et d'ailleurs pourquoi y recourir ? La mort n'a rien de terrible à leurs yeux, et Nostia dit un suprême adieu à tous les gens de la maison avec autant de calme que si elle s'apprêtait à faire seulement un long voyage.

La triste issue du roman de Nostia ne découragea pas l'entreprenante Fléna : au bout de quelque temps elle en organisait un autre, dont l'héroïne était Prascovie, la sœur de la défunte. Cette fois elle eut le plaisir de voir l'enlèvement se faire dans toutes les règles. Comme le fiancé était le prétendu que Potape Maximitch destinait en secret à sa fille, la comédie se termina heureusement. Les jeunes mariés vinrent se jeter aux pieds des parents, qui s'efforçaient de se montrer plus courroucés qu'ils

ne l'étaient réellement. Selon l'usage, Potape Maximitch leur administra un certain nombre de coups de cravache, après quoi il les serra dans ses bras et ordonna une grande fête en leur honneur.

Dans toutes ces affaires de famille, le rôle d'Aksima Zacharovna, l'épouse de Potape Maximitch, est de second ordre. Complètement soumise à la volonté de son mari, elle ne se permet aucune initiative, même par rapport à ses filles, se laissant guider dans les grandes comme dans les petites choses par les ordres du maître de la maison. C'est ainsi que la mère Manepha étant tombée gravement malade pendant une absence du vieux Tchapourine, elle refuse net à Nostia la permission d'aller soigner sa tante, tout en approuvant complètement son désir. Elle n'ose pas laisser partir sa fille sans l'assentiment de son mari et elle a raison de ne pas avoir dépassé ses pleins pouvoirs. Lorsqu'elle rend compte de ces évènements à son seigneur et maître et qu'elle ajoute timidement : « Je n'ai pas osé envoyer Nostia sans toi », — il s'écrie avec indignation : « Je le crois bien ! Il ne manquerait plus que cela ! »

Et cependant cette même épouse, si exemplairement soumise, se montre, quelques instants plus tard, sous un tout autre aspect. Elle déballe les effets que Potape Maximitch vient d'apporter et ses regards tombent sur les œufs de Pâques qui sont au fond du panier. Une exclamation indignée lui échappe, sa voix devient forte et vibrante, et la voilà lancée dans des imprécations qui contrastent étrangement avec sa douceur de tout à l'heure.

« Veux-tu bien jeter cette horreur au plus vite ! crie-t-elle en montrant avec indignation des œufs de Pâques portant des insignes niconiens prohibés par les vieux croyants. Vieux pécheur que tu es, n'as-tu pas honte de les avoir apportés dans ta maison? Jette-les à l'instant et lave-toi les mains, maudit impie! Où avais-tu les yeux pour te souiller de pareilles horreurs? »

Potape Maximitch ne songeait même pas à interrompre le flot d'injures que sa femme lançait contre lui et courbait humblement la tête sous ses reproches. Il sentait qu'elle avait raison

et qu'elle était là dans son département. C'est que, dans ces familles de sectaires, le soin de veiller à la pureté de la foi est spécialement dévolu à la femme, tandis que l'homme, maître absolu dans tous les autres domaines, est tenu ici à une obéissance passive.

Les couvents épars dans ces solitudes servent encore de refuge à de pieuses âmes qui, sans vouloir prononcer des vœux éternels, cherchent une vie retirée et vouée à Dieu. Dans le voisinage immédiat de celui dirigé par la mère Manepha, on voyait s'élever une jolie maisonnette, habitée par une jeune et riche veuve, Marie Gavrilovna Maslennikof. L'abbesse entretenait avec elle des relations suivies et amicales, à travers lesquelles on entrevoyait une nuance de respect pour la grande fortune de la jeune femme. Peut-être s'y joignait-il le secret espoir que le calme du monastère finirait par l'attirer et qu'elle échapperait ainsi aux tentations d'un monde pervers. Potape Maximitch, de son côté, tenait sa voisine en grande estime; il envoyait volontiers ses filles lui tenir compagnie et se sentait très blessé lorsqu'elle répondait par un refus à ses fréquentes invitations.

Comment se faisait-il que Marie Gavrilovna fût venue s'enterrer au fond de cette solitude, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté auxquelles s'ajoutait la puissance d'une fortune considérable? Son sort, même dans le milieu despotique où elle était née, avait été d'une cruauté exceptionnelle, et l'on ne pouvait en entendre le récit sans se sentir saisi de pitié.

Fille unique d'un marchand de Kazan, elle venait à peine d'entrer dans sa dix-septième année, lorsque son père songea à la marier. Jolie comme un chérubin, douce et docile, Marie avait été choyée et gâtée depuis sa naissance. Son père, si sévère et si intraitable pour les autres, se déridait à la vue de la gracieuse enfant et lui passait volontiers ses petites fantaisies.

L'usage de *montrer* les jeunes filles à marier à certains jours de l'année, c'est-à-dire de les mener à la promenade publique parées de leurs plus beaux atours, s'est encore conservé jusqu'ici dans quelques villes de province. A Kazan, il se pratique pendant les processions religieuses des grands jours

de fête, et les parents de Marie Zaletof résolurent de conduire leur fille à la première en date. L'ayant habillée avec un soin particulier, ils la menèrent donc à cette espèce d'exposition où se trouvaient rassemblés les jeunes gens de l'endroit désireux d'entrer en ménage et de trouver une épouse de leur choix.

La foule était grande et Marie se vit tout d'un coup séparée de ses parents; effrayée, elle ne savait comment faire pour les rejoindre, lorsqu'elle trouva un sauveur. Un charmant jeune homme lui offrit sa protection, et, pendant qu'ils cherchaient ensemble les parents de la jeune personne, il réussit à lui voler son cœur. Le chevalier s'appelait Eustache Maslennikof; il était le fils d'un des plus riches marchands de Moscou, et comme son père voulait absolument le marier sans retard, il était venu passer en revue les demoiselles de Kazan. Marie le charma et il se hâta de se présenter dès le lendemain dans la maison des Zaletof et de faire une cour assidue à la jeune fille.

Les parents de Marie ne demandaient pas mieux que de la voir faire un aussi brillant mariage, mais le difficile était d'obtenir le consentement du vieux Maslennikof, qui ne trouverait guère ce parti digne de son fils. Tandis que les Maslennikof comptaient parmi les maisons les plus riches de Moscou, Zaletof n'était qu'un marchand de troisième guilde et ne pouvait guère prétendre à l'égalité avec eux. Avec cela, le père d'Eustache avait la réputation d'un *samodour*, et l'on prétendait que ses mauvais traitements avaient mené au tombeau ses deux femmes. Toutefois le jeune homme ne désespéra pas du succès. Son père commença par accueillir sa prière de fort mauvaise grâce; mais après l'avoir tourmenté pendant quelque temps, il lui dit brusquement un beau jour : « Il m'est revenu beaucoup de bien de ton Zaletof; c'est un homme d'esprit qui s'inscrit dans la troisième guilde par calcul et qui n'en fait que mieux ses affaires. Je m'en vais faire sa connaissance à la foire de Nijni Novgorod, et s'il me convient, je te permettrai d'épouser sa fille. La seule chose que j'exige, c'est qu'elle me soit soumise, le reste ne me regarde pas. »

Eustache fut ravi de cette décision et se hâta de communi-

quer la bonne nouvelle aux Zaletof. Dès ce moment, tout marcha comme sur des roulettes : les futurs beaux-pères se convinrent parfaitement, et l'affaire fut définitivement conclue. Les fiancés qui s'adoraient étaient fous de bonheur et attendaient impatiemment le jour qui devait les unir à jamais.

Deux jours avant la noce, Zaletof donnait une grande fête. Le souper fut magnifique et le vin coula à flots. Le vieux Maslennikof, qui ne détestait pas la bouteille, s'en donna, à cette occasion plus que de coutume ; et quand il fut à moitié ivre, il s'écria tout d'un coup, en s'adressant à Zaletof :

— Mon futur allié, je te fais mon compliment ; on ne trouverait pas à dix lieues à la ronde une fille aussi belle et aussi sage que la tienne !

— Je la livre telle quelle, — repartit celui-ci en plaisantant, — sans tromperie ni tricherie.

— Il n'est pas facile non plus de trouver un prétendu pareil à Eustache Makaritch, — dit à son tour la mère de Marie, voulant rendre au vieillard compliment pour compliment.

— Quelle idée ! — s'écria celui-ci, saisi brusquement par l'esprit de contradiction, — mais il y en a des milliers qui valent mieux.

— Où cela? Je n'en vois pas ! — s'obstina son interlocutrice.

— Et moi donc, le premier? Est-ce que je ne vaux pas mieux que lui ?

La discussion, commencée sur un ton de plaisanterie, prit bientôt des allures plus sérieuses.

— C'est vraiment trop d'honneur pour un garçon de rien comme Eustache de posséder une si belle femme, — lança enfin le vieillard en s'adressant à Zaletof. — Voyons, Gavrila Markelitch, — dit-il, — plante-le là et accepte-moi pour gendre. Je vais de ce pas inscrire au nom de ta fille ma maison de Moscou et cinquante mille roubles de capital.

Eustache devint pâle comme un linge, la fiancée fondit en larmes et une consternation générale mit fin à la fête. Cependant on espérait encore que l'ivresse avait fait divaguer le vieillard et qu'il reviendrait à la raison après avoir cuvé son vin. Il n'en fut rien. Le lendemain il persista dans sa résolution. L'idée

d'épouser la belle jeune fille lui souriait toujours davantage. Il fit les offres les plus avantageuses aux Zaletof, menaçant en même temps de déshériter son fils s'ils persistaient à conclure le mariage projeté d'abord ; le père de Marie se laissa séduire et sacrifia sa fille à son intérêt.

Le désespoir des fiancés se laisse difficilement décrire. Cependant il fallut obéir. Eustache, envoyé pour des affaires de commerce sur les confins de la Sibérie, gagna en route une maladie qui l'emporta en quelques jours. Quant à Marie, enchaînée à ce vieillard capricieux, despote et morose, elle mena une véritable existence de prisonnière. Son mari, qui était jaloux d'elle, l'enfermait entre les quatre murs de sa maison et ne lui permettait pas la moindre distraction. Souvent elle croyait périr d'ennui dans l'appartement luxueux qui, pour elle, n'était qu'une prison, et elle enviait le sort d'Eustache, que la mort avait délivré de tous ses chagrins. Au bout de huit années de ce martyre, elle se vit enfin délivrée de son tyran ; restée veuve, elle eut peur du monde qu'elle ne connaissait pas, et alla chercher un abri près de la mère Manepha, qu'elle avait connue dans son enfance.

Marie Gavrilovna croyait son cœur à jamais mort et pensait vouer le reste de sa vie à Dieu. Cependant les vœux monastiques lui faisaient peur, et, malgré les persuasions de l'abbesse, elle ne se dépêchait pas d'échanger sa jolie maison contre une cellule de nonne. L'évènement prouva qu'elle avait raison. Le souvenir cuisant de ses douleurs s'apaisa peu à peu, et elle sentit encore une fois le besoin de vivre. Ce fut à ce moment qu'elle rencontra le bel Alexis, le séducteur de la malheureuse Nostia ; lui découvrant une ressemblance frappante avec le défunt Eustache, elle fut immédiatement envahie par une passion violente pour lui. Alexis s'en aperçut et exploita cette passion à son profit. Comme Marie Gavrilovna était aussi ignorante de la vie réelle qu'un enfant nouvellement né, il ne lui fut pas difficile de la plier à sa volonté. Il l'épousa et s'empara de sa fortune, qu'elle ne tarda pas à mettre sous son nom et à lui livrer entièrement. Que lui importait l'argent, pourvu qu'il l'aimât? Mais, ici encore, une déception l'attendait. Alexis, après

avoir obtenu d'elle tout ce qu'il voulait, ne se gêna plus vis-à-vis de la pauvre femme, et la rendit peut-être plus malheureuse encore que son premier mari. C'est ainsi que, après avoir été victime du calcul intéressé de son père, elle devint victime de sa propre inexpérience des hommes et de la vie. Au fond, la mère Manepha avait vu juste : en présence des embûches du monde, elle eût mieux fait de se réfugier entre les murs du couvent.

III

Quelle est la conclusion à tirer de ces types de la marchande russe, que nous venons de passer sommairement en revue? Si on les considère sous le rapport de leur niveau intellectuel et moral, on s'aperçoit aisément que la différence qui les sépare de la paysanne est plus apparente que réelle. Quoique le degré de culture dont jouit la riche bourgeoisie soit plus élevé que celui auquel la femme du peuple peut prétendre, il ne suffit pas à lui donner le sentiment de sa dignité et le désir de l'indépendance. Il y a plus encore: le travail obligatoire de la paysanne constitue une espèce de supériorité sur la fainéantise de la marchande. Nécessaire à la culture des champs comme au bien-être de la famille, la première acquiert par son travail un degré d'égalité avec l'homme qui lui mérite le respect, tandis que la seconde, vivant dans le luxe et consommant sans rien produire, n'a aucun point d'appui contre le despotisme du chef de famille.

Il faut aller jusqu'en Orient pour voir la femme réduite à un rôle pareil. Nulle part peut-être elle n'est considérée davantage comme la propriété exclusive de l'homme, comme un objet de luxe à son usage. Toutefois une brèche commence à s'ouvrir dans ces mœurs surannées, et la nouvelle génération de cette classe, sortant graduellement de son état de torpeur, se laisse gagner à d'autres idées. Dans une vingtaine d'années d'ici, l'évolution, aux débuts de laquelle nous assistons aujourd'hui, aura achevé probablement son cours et les *samodours* d'Os-

trovsky deviendront une réminiscence du passé comme le sont déjà les anciens tyrans des serfs.

Pour la femme, nous avons vu que c'est parmi les dissidents qu'elle jouit de la plus grande dose de liberté et que, dans les sectes les plus avancés, elle a atteint son émancipation complète. Un fait curieux à noter, c'est que le degré de la liberté qu'on lui accorde se trouve dans une corrélation exacte avec l'activité et le succès de la propagande religieuse, où les femmes jouent un rôle non moins actif que les hommes. Lorsqu'on analyse de plus près l'histoire de la situation actuelle des partis dans notre pays, on voit que la femme russe occupe là une place prépondérante et qu'il n'y a pas de cause qui puisse prospérer sans son concours. Plus on la refoule, plus on la réduit à l'état passif, plus la classe sociale ou la corporation qui use de ce procédé semble condamnée à l'état stationnaire. En revanche, plus elle est appelée à participer à la chose publique et plus le progrès qu'on y constate est rapide.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la femme passive par excellence, que l'éducation et les mœurs condamnent à une soumission absolue, et qui en est encore à ses premières tentatives pour secouer le joug séculaire qui pèse sur elle. Dans une prochaine étude, qui aura pour objectif la *noble*, ou autrement dit la femme appartenant aux classes éclairées de la société, nous verrons enfin la femme sous un autre aspect et nous pourrons suivre la voie qu'elle a parcourue dans ce dernier demi-siècle, avant d'arriver à sa situation actuelle.

T. SVÉTOF.

TATIANA SVETOF

Depuis bientôt dix ans les lecteurs des *Débats* se demandaient quel pouvait bien être l'auteur des « Lettres de Saint-Pé-

tersbourg » qui paraissaient de temps en temps dans leur journal. Ces correspondances étaient si complètes sous le rapport de l'information, elles abondaient tellement en observations pleines de vérité et de justesse que, tout en renonçant à l'espoir de démasquer l'anonyme, les chercheurs et les curieux furent tous tacitement d'accord pour décider que ces lettres non signés ne pouvaient émaner que d'un fonctionnaire russe, très haut placé même.

De son côté le *Journal de Saint-Pétersbourg* publiait presque chaque semaine des chroniques littéraires signées T. S., dans lesquelles un critique fin sans affectation et sincère sans brutalité passait en revue les publications russes et étrangères.

Ces deux mystérieuses initiales figurèrent aussi à la fin d'un article sur la politique et la littérature russes, qui parut dans la *Contemporary Review* de Londres et fut fort remarqué.

Si on avait pu se douter que le correspondant des *Débats*, le critique du *Journal de Saint-Pétersbourg* et le collaborateur accidentel de la *Contemporary Review* n'étaient qu'une seule et même personne, on en serait peut-être venu à deviner que c'était une femme qui se cachait derrière les fameuses initiales T. S. Encore aurait-on hésité à adopter cette solution, en songeant à la profonde connaissance des sciences politiques et économiques que dénotaient tous ces articles et d'autres encore, signés des mêmes lettres, qui avaient trouvé place dans le *Journal des Économistes*.

En tout cas, de quel nom ces deux lettres étaient-elles les initiales? De Tatiana Svetof. Mais ce n'était encore là qu'un pseudonyme dont on retrouvait la trace dans la *Rivista Europea*, et qui devait figurer dans la *Nouvelle Revue*, sans qu'il fût possible aux lecteurs de ces deux publications de savoir si ce pseudonyme abritait un homme ou une femme. Il n'y avait rien d'invraisemblable, en effet, à supposer qu'un homme de lettres eût eu la coquetterie de se dissimuler sous ce nom féminin.

La mort seule de l'écrivain devait donner la clef d'un mystère, jusqu'alors impénétrable même pour la société littéraire, d'ordinaire si bien renseignée.

Tatiana Svetof n'était autre que Mme Élise de Besobrasoff,

femme d'un économiste russe fort renommé et membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. Notre collaboratrice s'est éteinte, il y a quelques mois, à Tzarskoë-Tzelo; sa perte sera vivement ressentie par tous ceux qui ont quelque souci des lettres. Mme de Besobrasoff, douée d'une incroyable facilité d'assimilation, parlait et écrivait couramment le russe, le français, l'anglais et l'allemand; sous l'enveloppe frêle d'une femme elle possédait une grande énergie morale, et la sûreté de son jugement, la droiture de son caractère, l'avaient fait estimer de tous ceux qui l'avaient approchée.

La *Nouvelle Revue* est certaine d'être l'interprète de ses lecteurs en adressant à M. le conseiller Vladimir Besobrasoff les plus sympathiques compliments de condoléance.

Angelo de GUBERNATIS.

L'IRRÉPARABLE

(ÉTUDE)

PREMIÈRE PARTIE

... « 13 *février* 1883. — Bonne journée, de celles à marquer avec un caillou blanc, comme dit le poète ancien. Travail *at home* jusqu'à trois heures. Puis visite à M. R***. Conversation philosophique sur la complexité de la personne humaine. Le soir, chez Mme V***. Appris le détail de l'histoire de Mlle Hurtrel. Transcription exacte de la même idée dans la vie réelle. Plaisir aigu d'intelligence à ces deux visions successives, l'une abstraite, l'autre concrète, d'un fait unique... » Feuilletant le *memorandum* de mes heures mortes, dans la solitude d'un hôtel gothique d'Oxford, j'y retrouve ces lignes énigmatiques et je me souviens du moindre détail de cet après-midi. J'entends encore la voix de M. R***. Je revois son beau regard errant de métaphysicien, le cabinet encombré de livres, et, par la fenêtre, les squelettes des arbres du jardin des Plantes, dans le voisinage duquel habite le célèbre professeur. Autour de lui gisaient sur le tapis mal raccommodé les épreuves de son grand ouvrage : *De la dissociation des Idées*, où il a étudié les maladies de la volonté consécutives à celles de l'Intelligence. Trois gravures, accrochées à la partie de la muraille que les rayons de la bibliothèque n'avaient pas envahie, représentaient Aristote, Léonard de Vinci et Spinoza... « Non, disait le savant, ses deux mains croisées sur sa large poitrine, ses deux pieds allongés contre le feu et sa tête énorme secouée par un tic qui lui est habituel, — non, la

personne humaine, la personne morale, celle dont nous disons *moi*, n'est pas plus simple que le corps lui-même. Par-dessous l'existence intellectuelle et sentimentale dont nous avons conscience, et dont nous endossons la responsabilité, probablement illusoire, tout un domaine s'étend, obscur et changeant, qui est celui de notre vie inconsciente. Il se cache en nous une créature que nous ne connaissons pas, et dont nous ne savons jamais si elle n'est pas précisément le contraire de la créature que nous croyons être. De là dérivent ces volte-face singulières de conduite qui ont fourni prétexte à tant de déclamations des moralistes... Nous dépensons notre activité à poursuivre un but dont nous nous imaginons que dépend notre bonheur, et, ce but atteint, nous nous apercevons que nous avons méconnu les véritables, les secrètes exigences de notre sensibilité. Que d'exemples de ces erreurs intimes fournirait l'histoire des conversions religieuses, si elle était étudiée par un psychologue!... Hé! Pourquoi remonter à ces témoignages de l'ordre mystique, lorsque l'expérience quotidienne nous permet d'observer sur place la dualité de notre être? Cette métamorphose de caractère, provoquée chez la plupart des femmes par la révélation des réalités physiologiques dont s'accompagne la première possession, qu'est-elle donc, sinon la mise en lumière, soudaine et parfois si douloureuse, d'un être inconnu à lui-même et qui sommeillait dans la vierge? Nous tenons ici la formule de presque tous les drames secrets du mariage. La jeune fille se croit douée d'un certain caractère; elle organise à l'avance sa félicité d'après ce caractère. Elle se marie ou elle se laisse marier. Puis, cinq fois sur six, dans l'année qui suit, parfois dans la semaine, parfois dans les vingt-quatre heures, elle découvre qu'elle s'est trompée sur sa propre personne. Elle s'imaginait qu'elle aimerait son mari, elle le hait; qu'elle le haïrait, elle l'adore; — et ainsi du reste. Elle s'est réveillée comme d'un songe, et transformée. Ou plutôt non, aucune magie n'a opéré sur elle. Tout simplement elle a découvert un *moi* mystérieux jusqu'alors, qui pensait et qui sentait en elle, — à son insu... Ah! mon cher enfant, quelle artiste en mystification que cette nature, si plaisamment qualifiée de bonne par l'ironique Montaigne!... » — Quelques heures

plus tard, — il n'y a que Paris pour fournir à de pareils contrastes, — je regardais Mme V*** s'accouder sur les innombrables petits coussins brodés qui s'amoncellent dans le coin de son divan familier. Tout en blanc et si fine, elle jouait, en me parlant. avec un éventail garni de plumes d'autruche blanches et frisées, et ses pieds, chaussés de bas de soie et de mules de couleur noire, faisaient une charmante opposition à la blancheur vaporeuse du reste de sa toilette. Avec sa voix musicale elle me racontait la tragique aventure d'une de ses amies de jeunesse, bien cruellement punie de la faute de n'avoir pas vu clair dans son cœur, — commentaire mondain et mélancolique de la doctrine de mon Maître en psychologie sur la multiplicité du *moi!* C'est le détail de cette aventure que je m'amuse à transcrire, d'après mes notes d'alors, en complétant ces notes par quelques inductions personnelles, — mais à peine, et sans dramatiser une histoire dont les grands évènements furent des pensées : « Nous sommes faits, a dit Shakspeare, de la même étoffe que nos rêves... »

I

C'est en 1877, au mois de mai, que Mlle Noémie Hurtrel devint, d'un jour à l'autre, célèbre pour sa beauté dans ce que les journaux plus particulièrement Parisiens appellent le Monde. Entendez par-là cette société, à demi européenne, à demi française, qui peuple la plus grande partie des hôtels situés autour du parc Monceau et de l'Arc de Triomphe, ainsi qu'un petit nombre des vieux hôtels de la rive gauche. Cette société a ses revenus bien établis, son étiquette stricte, ses galeries de tableaux authentiques, ses équipages soigneusement tenus, ses loges à l'Opéra, ses réceptions retentissantes, bref, tout un opulent décor de haute vie, — et c'est bien le Monde, mais plus du tout au sens où les chroniqueurs de l'élégance auraient pris ce mot voici cinquante ans. Ce Monde moderne ressemble à l'époque dont il forme l'aristocratie luxueuse. Il est, comme cette époque, mouvant et improvisé, tout contradictoire et dépourvu de tradition. La grande fortune, pourvu qu'elle ait été

acquise sans trop de scandale, en force la porte, comme le talent, pourvu qu'il ne se montre pas dans son natif égoïsme. La ruine, en revanche, met à cette porte une barrière qui ne se lève guère. Mais, précisément parce qu'il est ainsi, incertain et momentané, ce Monde nouveau ne saurait pratiquer dans ses mœurs la logique de l'ancienne société. Il a ses exclusions cruelles et inexplicables, comme il a ses surprenantes indulgences. La mère de Noémie bénéficia d'une de ces indulgences. Elle arrivait de Bruxelles où son mari, le comte Hurtrel, homme de finance et de politique, avait plus que décuplé par des spéculations habiles une fortune déjà considérable, et elle parut d'abord dans le salon de la princesse Wierschownia, une très grande dame russe et très à la mode. Les deux femmes s'étaient connues aux eaux avant leurs mariages. C'avait été entre elles une de ces amitiés de la dix-huitième année qui précipitent deux jeunes filles aux bras l'une de l'autre, et les font se tutoyer dès le premier jour, quitte à s'oublier dès la première absence. Mais il reste convenu, de part et d'autre, qu'on est demeuré amies intimes, et lorsqu'on se retrouve après de longs intervalles on s'accable des preuves de cette amitié, plus sincère peut-être que bien des liaisons d'une apparente intimité; car deux amis, ou deux amies qui ne vivent jamais ensemble n'ont à se reprocher aucun des cruels abus de la familiarité, cette rançon trop fréquente de tant d'affections menteuses. Et puis, ceux qui nous ont été chers tout jeunes et que nous avons perdus de vue, c'est le moment idéal de notre jeunesse que nous continuons de chérir en eux! La princesse Wierschownia fit donc pour sa chère Sylvie, — comme elle avait continué d'appeler cette amie de passage, — tout ce qu'elle aurait fait pour une sœur, quand la comtesse Hurtrel manifesta le désir de s'établir à Paris, sous le prétexte de mieux marier Noémie. Elle donna en son honneur une fête choisie, et qui révéla du même coup, à tous et à toutes, le magnifique coucher de soleil de la beauté de la mère et la délicieuse aurore de celle de la fille. Mais à qui cette dernière avait-elle pris cette beauté-là? Car le comte Hurtrel était épais et court avec un visage d'homme de proie, tout en nez et en menton, et la comtesse avait une splendeur un peu massive, un visage

pâle et mat, des cheveux presque trop noirs, des sourcils qui faisaient barre sous un front bas, et une ombre de duvet dans le coin des lèvres. — Oui, de qui donc Noémie tenait-elle cet or fluide de sa chevelure, cet ovale si finement allongé, cette transparence de son teint, cet éclat si clair de deux yeux bleus qui, dans la même minute, pétillaient d'esprit, ou se noyaient de rêve et s'alanguissaient, cette souveraine aristocratie de ses gestes et de ses sourires? Beaucoup de femmes, qui ne connaissaient la physiologie que par leur expérience d'alcôve, — mais cette expérience possède ses terribles certitudes, — durent penser, en considérant la grâce aisée des attitudes de Noémie, le je ne sais quoi de merveilleusement souple répandu sur toute sa personne, les attaches menues de ses mains un peu longues et de ses jolis pieds, qu'il y avait derrière ce charme suprême quelque mystère d'amour clandestin. Et plusieurs hommes, de ceux auxquels les médisances de cet ordre sont si habituelles qu'ils n'en sentent plus la férocité, —et qui peut aller beaucoup dans le Monde sans risquer d'y devenir à la fois féroce et insouciant? — racontèrent qu'en effet un jeune lord anglais, — et ils le nommèrent, — mort depuis des années, — et ils dirent la date et comment, — avait été l'ami très intime de Mme Hurtrel aux environs de la naissance de Noémie. Et c'était vrai. Seulement, quoique personne ne mît en doute une minute la vérité de cette anecdote, personne non plus n'y crut tout à fait, la prodigalité des médisances et des calomnies qui se débitent à Paris ayant du moins ce bon résultat d'établir à leur endroit une sorte de scepticisme fondamental qui se résume dans la formule banale : « On dit tant de choses!... » Et nul ne se soucia de vérifier plus exactement l'origine de l'adorable figure de Mlle Hurtrel qui apparaissait plus adorable encore dans le cadre que lui faisaient les salons de la princesse, — qui sont si joliment disposés et qui mélangent avec un goût si habile le large luxe des grands seigneurs d'autrefois à la minutieuse opulence de notre mode contemporaine.

Dès le premier soir où elle fit cette entrée triomphale dans l'admiration des hommes et des femmes qui composaient le cercle de l'hôtel Wierschownia, Mlle Hurtrel fut jugée d'une façon sévère par l'opinion, — invisible arbitre aux arrêts duquel

nous nous soumettons d'autant plus volontiers, lorsqu'ils frappent sur autrui, que nous y trouvons d'ordinaire de quoi satisfaire nos secrètes rancunes, et cela sans responsabilité. Ce fut, de la part des femmes, la revanche de l'envie que leur inspira aussitôt l'indiscutable supériorité de cette créature, parée, comme d'un triple collier de perles sans prix de jeunesse, de richesse et de séduction. Ce fut, de la part des hommes, l'effet de la malveillance innée qui les porte à flétrir les femmes dont ils admirent le plus la beauté, comme si, en avilissant d'abord par la pensée une créature charmante, ils se vengeaient d'avance de celui qu'elle aimera et qui ne sera pas eux. « Cette fille-là est née adultère... », avait dit d'elle l'affreux vicomte de Teyde, qui a sur sa conscience de vieux Beau de cinquante ans tous les crimes privés qui peuvent impunément se commettre dans les ténèbres des intrigues galantes. Et, de fait, Noémie adopta tout de suite vis-à-vis des hommes un ton hardi et libre, et qui le parut davantage tant il contrastait avec l'aspect romanesque de sa personne physique. Très décolletée, et montrant de ses jeunes épaules délicatement modelées dans leur maigreur tout ce que la coutume, aujourd'hui si complaisante, permettait d'en montrer, elle avait une manière de regarder les gens bien en face qui ressemblait à de la provocation. Mais son rire surtout pouvait, au jugement des observateurs vicieux qui l'entouraient, corroborer le mot méchant du vicomte, pronostiquer et autoriser le plus dangereux avenir. C'était, aux minutes où elle se laissait aller à sa gaieté, un de ces rires très hauts et très éclatants que connaissent bien les hommes qui ont beaucoup fréquenté les filles, — rire provoquant comme il en retentit dans les cabinets particuliers, — rire de femme insolente, qu'elle lançait en montrant ses jeunes dents blanches. Et tout cela faisait un ensemble qui n'était pas loin d'être de mauvais goût, d'autant qu'aussitôt installée dans le monde, elle affecta les longs tête-à-tête dans les coins de canapé, les appels adressés à un homme de l'un à l'autre bout d'un salon et d'une voix claire; bref, toutes les habitudes de la flirtation la plus abandonnée. Mais, si c'était là de quoi la distinguer un peu des autres jeunes filles de sa société, ce n'était pas de quoi la distinguer beaucoup de la plupart des jeunes femmes, et puis.

la princesse et sa toute-puissante coterie avaient adopté les dames Hurtrel, leurs millions étaient bien et dûment avérés; l'hôtel qu'elles avaient loué dans l'avenue du Bois-de-Boulogne parfaitement situé; leurs réceptions, quand elles en donnèrent, furent d'une élégance irréprochable. Le comte, qui avait continué d'habiter Bruxelles à cause de ses affaires, se montrait à Paris assez souvent pour que la mère et la fille ne pussent, en aucune façon, prendre une tournure d'aventurières. D'ailleurs, elles s'acquittèrent de leurs devoirs sociaux avec une ponctualité scrupuleuse. On ne connaissait pas d'amant actuel à la comtesse, et quant à Noémie, si son allure demeurait à peine dans les limites des bienséances convenues, du moins cette hardiesse avait-elle, au regard de tous les hommes, l'avantage de rompre l'affreuse monotonie de certaines réunions mondaines : grands dîners, grands bals et jours de visite officiels. Une fois de plus on excusa l'excentrique attitude de Noémie, en prononçant à propos d'elle une de ces formules qui sont des pensées à l'usage de ceux qui ne pensent pas. On répéta : « Ces étrangères !... » Et on s'amusa de l'esprit et de l'audace de la jeune fille, en attendant qu'on s'en servît pour la déshonorer.

II

Les observateurs de salon, n'étant jamais désintéressés, ne remontent guère des faits, qu'ils savent si utilement et si justement constater, aux natures qu'ils n'auraient aucun profit à connaître. Aussi pas un d'eux ne reconnut-il qu'il y avait un mystère dans cette jeune fille. Mais n'y en a-t-il pas un dans toutes les jeunes filles qu'on mène dans le monde, — pouvu qu'elles pensent? Et si cela est moins fréquent que ne le feraient croire leurs beaux yeux profonds, c'est aussi moins rare qu'on ne l'imaginerait à entendre leurs conversations. Trop intelligentes pour ne pas pressentir que le décor de la société dissimule des coulisses où elles ne peuvent pas entrer, obligées de se former des idées sur ces arrière-plans de la vie avec les éléments incomplets que leur fournit une phrase ambiguë, un regard échangé, un silence,

leur imagination est toujours en travail. Il en résulte parfois un curieux mélange de réelle innocence et de dépravation factice, de virginité ignorante et d'incomplète divination. Cela fait des têtes singulières, dans l'intimité desquelles personne ne pénètre ; leur mère qui vit chaque jour avec elles, ne s'aperçoit pas de leurs insensibles évolutions d'esprit ; avec leurs amies, même les plus ingénues pratiquent toujours un peu le précepte du prudent proverbe, elles les traitent d'instinct sinon comme des ennemies, au moins comme des rivales du lendemain. Et leurs fiancés, dans leur égoïsme naïf d'amoureux, s'efforcent de les voir non pas telles qu'elles sont, mais telles qu'ils les désirent. Aussi l'existence intime d'une jeune fille riche est-elle, le plus souvent, quelque chose d'étrangement solitaire, et celle de Noémie Hurtrel plus qu'aucune autre, à cause de sa situation de famille. Elle était réellement, comme le racontait la chronique, la fille d'un lord d'Angleterre, pour qui la comtesse Hurtrel avait éprouvé une des dix passions éternelles de sa vie. Semblable sur ce point à beaucoup de femmes qui valent mieux que leurs actes, la comtesse, qui avait été très galante, pouvait se croire très romanesque, car elle s'était donnée à chaque amant nouveau avec l'idée qu'elle n'avait jamais aimé auparavant et qu'elle n'aimerait plus jamais dans la suite, — et, chaque fois, elle avait été sincère. Mais son sentiment pour ce malheureux marquis de Banbury, — lequel fut plus tard assassiné au coin d'une des routes du Connemarra, en Irlande, et d'une façon si atroce, — avait duré plus que tous les autres. C'était le seul qui l'eût rendue mère, et, par un de ces miracles de ressemblance transfigurée, comme les fortes passions en produisent quelquefois, tous les traits déjà charmants du jeune lord se retrouvaient dans ceux de son enfant, mais plus charmants encore, et comme auréolés du souvenir de l'extase où s'était accompli ce prodige d'une incarnation presque idéale. Personne n'avait pu savoir si le comte Hurtrel, fort détaché de la comtesse dès les premières années de son mariage, avait soupçonné ou non le secret de la naissance de Noémie. C'était un homme positif jusqu'au cynisme, qui avait épousé sa femme pour sa fortune et ses relations de famille, avec des habitudes d'un

libertinage méthodique, et trop réfléchi pour se mettre en colère contre un fait accompli, quel qu'il fût, surtout lorsque ce fait le gênait aussi peu que l'existence de cette fille. Il la voyait une fois par jour, lorsque la comtesse habitait Bruxelles et que lui-même déjeunait ou dînait à la maison, — juste le temps de recevoir d'elle, dans le coin de ses favoris grisonnants et coupés très courts, un baiser qu'il ne lui rendait pas. L'absolue indifférence avec laquelle il avait traité cette enfant, l'unique enfant de son ménage cependant, provenait-elle d'une conviction raisonnée sur sa naissance, ou bien d'une insensibilité naturelle pour tout ce qui n'était guère succès de vanité ou satisfaction des sens ? Il est probable qu'il y entrait un peu d'une de ces causes et un peu de l'autre, et que le comte ne s'était jamais donné la peine de résoudre une énigme qui lui était indifférente. L'instinct de la paternité n'existait pas chez cet homme. Existe-t-il chez beaucoup de ses contemporains? Il est permis d'en douter, à voir la multiplication des enfants naturels non reconnus, et la prospérité de ces usines à éducation, aménagées pour l'abandon légal des fils et des filles, qu'on appelle les internats : collèges ou couvents. Noémie Hurtrel n'avait donc, à la lettre, pas eu de père. D'autre part la comtesse, en avançant en âge, n'avait fait que s'abîmer davantage dans ce gouffre de frivolité que la vie mondaine couvre de ses fleurs. Elle avait trompé de son mieux, et à force d'étourdissement, le morne, le tragique ennui qui est, aux environs de la quarantaine, l'expiation des galanteries de la trentième année. Elle ne pouvait plus s'intéresser qu'aux choses de l'amour, et elle sentait l'amour lui échapper. C'est ainsi qu'entre ces deux abandons, l'un presque systématique, l'autre involontaire, Noémie avait grandi seule, — abandonnée, jusqu'à l'âge où elle devint la compagne forcée des sorties de sa mère, à des gouvernantes qui se succédaient hâtivement. La comtesse, comme toutes les maîtresses de maison qui ne suivent pas le détail de la conduite des personnes qu'elles emploient, faisait, aux minutes de ses surveillances subites, des découvertes qui la mettaient hors d'elle-même, et corrigeait sa négligence par des colères et des ruptures. Et ce désordre s'accompagnait de déplacements continuels. Pendant son enfance et sa jeunesse,

Noémie avait erré à travers toutes les villes d'eaux et toutes les villes de plaisir, à la suite de sa mère qui, sous un prétexte ou bien sous un autre, était toujours loin de sa maison et de son mari. Elle menait cette vie spirituellement surnommée « de table d'hôte » par un humoriste de ce temps. C'est aussi la vie de tout un clan de personnes très riches, en Europe, lesquelles, sans trop s'en douter, révèlent ainsi, par leur besoin continuel de mouvement, l'inoccupation foncière de leur esprit et de leur cœur. Ç'avait donc été des hivers passés tout entiers en Italie, de longs séjours d'été installés dans les stations les plus différentes, de Trouville à Saint-Maurice, et de l'île de Wight à Biarritz. Tantôt ces dames occupaient un appartement dans un hôtel, tantôt elles louaient une villa ou un chalet. Parfois elles emmenaient avec elles une partie de leurs chevaux et de leurs gens. D'autres fois elles se contentaient du personnel strictement nécessaire et s'improvisaient, pour un séjour de quelques semaines, une écurie et une domesticité de rencontre. Le comte donnait, sans discussion, avec l'indifférence d'un homme entre les mains duquel le roulement des plus grandes affaires industrielles et politiques d'un pays fait passer des sommes considérables, les deux cent mille francs par année qui soldaient les dépenses de ce cosmopolitisme luxueux, — cosmopolitisme tout moderne, dont les Américains, les Anglais et les Russes sont plus coutumiers que les Français; vagabondage presque contre nature, à moins qu'il ne faille y voir un cas d'atavisme inconscient, et qui aboutit, d'une façon presque fatale, ou bien à la singularité psychologique la plus inattendue, ou bien à l'effacement complet de l'âme et de la physionomie.

Noémie Hurtrel avait échappé à cet effacement, mais pour devenir un personnage d'exception, — ce qu'il est si dangereux d'être, surtout lorsque la grande fortune, en vous exemptant des menues attaches, vous permet de pousser jusqu'au bout l'originalité de votre nature. Toute différence trop marquée avec ceux qui vivent auprès de nous n'a-t-elle pas pour résultat certain de nous en faire des ennemis naturels?... Le premier effet de cette existence de voyages et de luxe effréné avait été d'atrophier dans cette âme la puissance de l'attachement aux choses réelles.

Elle avait été si comblée que rien ne lui était devenu précieux. Et puis, elle n'avait pas grandi, comme il faut peut-être grandir pour que le cœur se développe tout entier, parmi les mêmes objets et les mêmes êtres, que nous aimons alors, pour peu que nous soyons capables d'aimer, parce que nos moindres souvenirs se rattachent à eux, et qu'une partie de nous y demeure unie nécessairement. Les appartements somptueux, les décors des villes, les lignes des paysages, les figures des personnes avaient passé devant ses yeux calmes d'enfant trop riche, à la manière d'une figuration d'opéra. Aucune impression directe et concrète n'avait donc été assez forte pour s'opposer en elle au développement de la faculté d'imaginer, et cette faculté avait surtout grandi par l'influence des livres. Comme elle connaissait très bien plusieurs langues et plusieurs pays, les occasions de connaître plusieurs littératures s'étaient offertes à elle, et elle les avait saisies avec l'avidité de lecture propre à la jeunesse, lorsqu'il n'y a pas un complet rapport entre les aliments d'émotion fournis par l'expérience quotidienne et les appétits de la sensibilité grandissante. Noémie s'était donc habituée peu à peu à substituer les excitations de la vie rêvée aux excitations de la vie vécue. C'est ainsi qu'elle avait tour à tour été l'héroïne de tous les romans qui tombaient dans ses mains spirituelles et à demi masculines. Et quels romans! Accoudée sur l'oreiller de son lit de jeune fille et ses beaux cheveux blonds tressés en une grosse natte, elle avait feuilleté tour à tour les œuvres de Balzac et de Spielaghen, *Monsieur de Camors* et *Cometh up as a flower*, confusément, sans jamais se placer au point de vue impersonnel qui seul établit la perspective des œuvres de cette sorte et permet de s'affranchir de leur ivresse en les comprenant. Elle avait agi de même avec les poètes, et, comme elle avait eu tout un printemps pour gouvernante la fille d'un professeur de Bonn, avec quelques philosophes. Elle avait souligné, de la pointe du crayon d'or qu'elle portait à l'extrémité d'une chaîne qui faisait bracelet autour de son poignet, un certain nombre de phrases de Spinoza et de Darwin, d'Herbert Spencer et de Hartmann. Il lui était arrivé d'aller chez sa couturière avec une *Éthique* dans sa voiture, et d'ouvrir au retour du bal l'*Autobiographie* de Stuart

Mill, sans trop se douter qu'elle faisait là une action prodigieusement excentrique, tant l'habitude d'une vie arbitraire et improvisée l'emprisonnait dans l'étrangeté de ses caprices. Grâce à cette improvisation et à cette incohérence, il s'était accompli en elle un phénomène plus commun qu'on ne pense chez les personnes que les hasards de l'éducation conduisent trop tôt à un éveil cérébral qui n'est pas proportionné à l'éveil sentimental. Elle cessa peu à peu de distinguer entre la créature qu'elle était réellement et la créature qu'elle s'imaginait ou qu'elle voulait être. Ajoutez à cela qu'elle avait fréquenté beaucoup d'hommes de plaisir. Ils affluaient chez la comtesse et dans toutes ses installations, attirés, un peu par la grâce de son accueil, un peu par ses facilités de maîtresse de maison. Cette femme avait trop aimé l'amour depuis sa jeunesse, pour ne pas fermer les yeux sur les intrigues qui se nouaient autour d'elle. C'est à l'école de ces hommes, qui s'amusaient de son parler d'enfant spirituelle, que Noémie avait achevé de se former ses idées sur elle-même. Quand elle parut chez la princesse Wierschownia, ces idées étaient définitives. Elle se considérait comme blasée et croyait tout connaître du monde, alors qu'elle était d'une innocence physique aussi entière que celle de la vierge élevée dans le couvent le plus fermé. Les libertins qu'elle avait vus chez sa mère avaient causé avec elle sans l'instruire : les uns parce que, la croyant déniaisée, ils lui disaient des phrases trop fortes et dont elle ne saisissait pas bien le sens; les autres, parce qu'ils avaient le respect des jeunes filles, dernier scrupule de beaucoup de viveurs. Enfant unique, elle n'avait jamais eu, à défaut d'une sœur ou d'un frère, quelque amie intime de son âge avec laquelle entretenir de ces conversations dangereuses où deux demi-naïvetés s'éclairent l'une l'autre. Dès l'âge de quinze ans elle avait obtenu de sa mère qui, en sa qualité de femme sentimentale, s'était d'abord insurgée là contre, puis avait cédé par faiblesse, de ne plus pratiquer ses devoirs religieux, sous le prétexte, sincère d'ailleurs, de doutes philosophiques; de manière que les imprudentes questions du confessionnal n'avaient pu la faire réfléchir sur toutes sortes de sujets. Elle se croyait insensible, parce que ses coquetteries avec un écrivain célèbre ren-

contré aux eaux et qui s'était marié richement six mois après cette flirtation de hasard, l'avaient laissée froide; et, cependant sa physionomie d'enfant de l'amour ne mentait pas; si elle s'était intéressée jusqu'à la passion aux sentiments de ses lectures, c'est qu'elle était tendre et romanesque au plus haut degré. Elle se croyait misanthrope, parce qu'elle avait pris l'habitude, par affectation de supériorité, de toujours mêler une ironie moqueuse à ses jugements sur les caractères et sur les actions, et il n'y avait pas de plus généreuse nature, ni de plus étrangère à l'utile et déshonorante habitude de la défiance. Elle s'était persuadée qu'elle aimait le luxe et les succès de vanité, bien qu'avec le sang paternel elle eût hérité ce profond pouvoir de bonheur ou de malheur solitaire qui est le propre de la race anglaise. Mais c'était la vie, cette vie qui nous révèle à tous ce que nous aurions pu être alors qu'il n'est plus temps de le redevenir, qui devait lui apprendre combien elle se trompait sur son propre cœur, et non pas cette société de femmes à demi hostiles et d'hommes à demi méprisants, qu'elle côtoyait sans la voir, dans la grâce de sa beauté blonde, — toute pareille à une somnambule que la sécurité de son ignorance fait marcher, légère et droite, sur le bord d'un abîme...

III

Au mois d'octobre de cette même année 1877, la comtesse et sa fille quittèrent Paris afin de passer trois semaines au château des Oseraies, chez leurs amis les Taraval. Ces dames disaient « leurs amis » parce qu'elles avaient le même cercle de relations que Mme Taraval, et parce que, dans la saison, elles l'avaient rencontrée deux ou trois fois la semaine aux visites et aux dîners, aux soirées et à l'Opéra. Et puis, on était si vite des amies de Mme Taraval! Pour peu que l'on fût à la mode à un titre quelconque, il fallait un bien adroit effort pour esquiver cette amitié, qui se présentait d'une façon si sincère et si confortable. Le confortable! C'était la manie et c'était l'art de cette femme qui, à trente-deux ans, aurait été délicieuse comme à vingt, sans un

embonpoint commençant, et qui possédait précisément l'intelligence nécessaire pour organiser d'une manière accomplie les menus détails de la vie matérielle. Son hôtel de la rue Murillo était tenu avec une entente incomparable du luxe le plus utilitaire. Tout y était parfaitement aménagé en vue du plus grand bien-être possible, depuis les chaises de la salle à manger jusqu'aux fauteuils du boudoir, et depuis l'écurie jusqu'à la table; et ce qui achevait de donner un air d'installation plus définitif encore à tout ce luxe, c'était la physionomie de la maîtresse de maison, si heureusement installée elle-même dans sa taille un peu courte, avec ses grands yeux bruns et calmes, avec son visage d'une fraîcheur inaltérée, avec cette sorte d'atmosphère de sécurité où elle se mouvait, — sécurité fondée sur la réunion de toutes les chances. Elle avait une santé qui ne soupçonnait même pas la migraine, une grosse fortune, deux enfants dont la joliesse faisait se retourner les passants lorsque leur gouvernante anglaise les promenait dans les allées du parc Monceau, un mari qu'elle aimait, et une absence entière d'Idéal d'aucune espèce: « Elle pense objets... », disait Noémie, et, pour une fois, cette jeune fille sans observation voyait très juste.

Quant au mari de cette belle personne, c'était assurément, de tous les hommes que Mlle Hurtrel avait rencontrés dans son séjour de six mois à Paris, celui qu'elle avait remarqué avec le plus de complaisance. Hugues Taraval avait alors trente-six ans. C'était un homme d'une taille moyenne, demeuré mince grâce à un entraînement de vie physique bien compris et ininterrompu. Tous ses mouvements disaient la force. Il avait un visage un peu long, d'une pâleur ambrée, comme pris dans un casque de cheveux très noirs. Une moustache blonde et fine éclairait joliment ce profil que son nez busqué achevait de rendre hardi et presque militaire. Tout dans ses manières révélait la certitude que donne le succès des entreprises, et cette certitude était si profonde chez lui, qu'elle s'imposait même à ses ennemis. Il semblait impossible qu'on le surprît jamais en faute, et il devait évidemment réaliser chacune de ses prétentions. Il avait hérité de son père, un des plus solides agents de change de Paris, une richesse loyalement acquise, que la dot de sa femme

avait doublée, — et il ne vivait, en apparence du moins, que pour les choses du sport, dans lesquelles il excellait. Montant à cheval comme un homme qui a été mis en selle à six ans, tirant l'épée et le pistolet avec une supériorité qui lui avait épargné toute affaire, capable d'enlever comme un cocher de la Grande Bretagne les quatre postiers de son mail de promenade, et de diriger sans une erreur le détail compliqué d'un cotillon, il avait passé à bon droit, depuis des années, pour un des maîtres de la haute vie. Les jeunes gens de son club prenaient son tailleur, copiaient ses toilettes, citaient ses jugements. Et sa correction morale valait sa correction extérieure. Il avait la réputation d'être un *gentleman*, dans toute la force de ce terme par lequel la société élégante, qui emprunte tout à l'Angleterre, — depuis des coupes d'habit jusqu'à des valets de chambre, et depuis son argot de courses jusqu'à ses formules de convenances, — résume nettement toutes les exigences de sa morale particulière. Taraval s'était, dès sa première jeunesse, conformé avec le soin le plus scrupuleux aux préceptes de ce code, et ceux que le contraste de la couleur de ses cheveux et de sa moustache, souvent significatif d'une nature double, ainsi que la nuance de ses yeux d'un jaune brouillé, autre indice d'une race ambiguë, auraient rendus défiants pour sa bonne foi, n'auraient su articuler un seul fait précis contre lui. Des esprits chagrins pouvaient remarquer qu'une telle perfection d'attitude ne va pas sans calcul, et aussi que la surveillance trop soutenue de soi-même procède d'un amour-propre poussé à son dernier excès. Ce sont là des subtilités de raisonnement bonnes pour des moralistes en chambre, et si Taraval vivait dans un impénétrable quant à soi, personne parmi ses amis ne songeait à lui en demander compte. Car, précisément, cette surveillance infaillible qu'il exerçait sur sa personne et qui faisait de lui l'esclave des convenances, constituait une flatterie constante pour toutes les idées reçues dans la société. Une tenue minutieuse et quotidienne n'est-elle pas un implicite aveu qu'on a pour but de plaire au Monde? et n'est-ce pas là une sorte d'hommage muet envers tous ceux qui composent ce Monde? Cette infaillibilité souveraine de tenue, jointe à une auréole de royauté d'élégance,

avait séduit Noémie par-dessus toutes choses, et quoiqu'elle se piquât d'une prématurée connaissance du cœur humain, elle était bien incapable de déchiffrer un personnage de cette profondeur de perversion et de deviner ce qu'il y avait — derrière cette tenue!...

Ce qu'il y avait derrière cette tenue? Uniquement, en effet, un amour-propre, mais porté à la suprême puissance et développé aux dépens de toutes les autres forces de l'âme par une éducation de luxe qui s'était résumée dans cette formule : paraître! Dans cet homme encore jeune s'épanouissait pleinement le vice habituel à la Bourgeoisie Parisienne : cette Vanité, bafouée déjà par Molière, signalée par Stendhal et qui pousse tous ses membres à passer grands seigneurs, aussitôt la fortune faite. Faut-il attribuer à une autre cause l'incapacité politique de cette classe moyenne dans laquelle les larges situations d'argent deviennent un terreau pour la frivolité orgueilleuse et inutile, au lieu d'en devenir un pour le talent? Mais le talent, et c'est sa noblesse foncière, suppose toujours une part de désintéressement. L'homme qui le possède, fût-il affamé de succès, éprouve à de certaines minutes un plaisir tout idéal à exercer les facultés par lesquelles il excelle, sans souci de l'effet à produire. Taraval était incapable d'aucune espèce de désintéressement, comme il était d'ailleurs incapable d'aucune espèce de talent, du moins dans un quelconque des domaines de l'esprit. Mais si son intelligence était très médiocre, elle était très juste. Il se connaissait jusque dans ses insuffisances, et il se les avouait à lui-même, ce qui sera toujours un principe de succès dans la conduite de la vie. Il s'était donc interdit, se souciant peu des dixièmes rangs, toutes les carrières que la fortune ouvrait devant lui, depuis la finance jusqu'à la diplomatie, et il avait concentré son énergie sur les succès de la vie mondaine, où du moins tous ses mérites trouvaient leur emploi. Il s'était vite blasé de la jouissance d'apparat que procure à un oisif la constante supériorité dans l'accomplissement des rites de l'élégance, et, peu à peu, il était arrivé à reporter toutes les énergies de son être intime sur les choses de la galanterie. Tout jeune, il avait eu des aventures avec des personnes de la société de sa famille qui lui avaient

fait trouver banales et insipides les excursions dans le demi-monde. Il avait d'abord accepté ces bonnes fortunes, puis il les avait choisies, et c'était maintenant l'unique affaire de sa vie de les provoquer. Il était ainsi devenu un séducteur de profession, si l'on peut dire, et sa médiocrité d'intelligence l'avait singulièrement servi dans ce genre d'existence, en lui évitant ces écarts d'imagination auxquels beaucoup d'hommes supérieurs doivent d'échouer auprès des femmes, faute de les voir telles qu'elles sont. En se mariant vers la trentaine, Taraval n'avait pas renoncé à l'occupation favorite de sa première jeunesse. Il avait choisi sa femme avec une rare entente de ses propres besoins. Il lui fallait une maison montée pour que son existence d'homme du monde eût sa pleine surface, et il avait eu assez de sens pour comprendre que cette position de mari, si volontiers plaisantée par les jeunes gens, est une des plus fortes qui soient pour réussir dans nombre d'intrigues amoureuses. D'abord elle fournit une occasion de faire vibrer d'une manière plus intense la corde de la vanité dans le cœur de celles qu'il s'agit de conquérir. Où rencontrer une femme qui ne soit flattée de se voir sacrifier une autre femme, surtout quand cette femme est éprise de son mari, et qu'elle possède la perfection de beauté de Mme Taraval? Puis, un homme marié offre à sa maîtresse des garanties d'une discrétion supérieure, en même temps qu'avec un peu de diplomatie conjugale il possède mille moyens de voir cette maîtresse sans la compromettre, qui ne sont pas à la portée d'un célibataire. Ainsi armé pour l'attaque de la femme, cet homme marié ne l'est pas moins pour sa propre défense. N'a-t-il pas là, tout près de lui, dans son ménage même, dans ses enfants, dans ses devoirs de famille, cet immanquable prétexte d'une rupture digne, auquel commencent par songer, cinq fois sur dix avant trente ans, et neuf fois après trente, les libertins qui s'embarquent dans une soi-disant grande passion? Grâce à la connaissance approfondie qu'il avait acquise de la stratégie amoureuse, et à l'adroit maniement de ses divers avantages, Hugues Taraval pouvait se dire que peu d'hommes de sa société avaient eu plus de succès que lui auprès des femmes de son monde. Mais il se le disait à lui-même et à lui seul, car jus-

tement son maladif amour-propre l'avait conduit à cacher ses triomphes, par un de ces étranges détours du cœur qui seront une énigme éternelle pour le psychologue. En se taisant sur ses bonnes fortunes, il savourait la sensation de deux victoires : — victoire sur les femmes qui avaient été à lui, et qui demeuraient, dans les profondeurs de leur conscience, les témoins forcés de sa réussite ; victoire sur le monde qu'il trompait si parfaitement, et la perfection de cette hypocrisie lui était nécessaire pour prévenir la défiance de ses futures victimes. Car elles étaient bien des victimes, celles qui, cherchant une tendresse, coupable mais profonde, s'engluaient aux pièges de cette âme sèche et dure, rendue plus sèche et plus dure encore par l'habitude de l'assouvissement. Comme tous ceux qui ont beaucoup pratiqué l'adultère, Taraval professait pour les femmes un mépris digne d'un Oriental. Il en avait trop fait mentir pour croire jamais à la sincérité complète d'aucune. Mais par instinct il pratiquait la maxime du sage qui a dit que le mépris doit être le plus mystérieux de nos sentiments, et son égoïsme se dissimulait sous un vernis de respect chevaleresque de l'amour auquel de plus expérimentées que Noémie s'étaient laissé prendre. C'est bien aussi cette faculté des femmes à croire aux protestations généreuses des hommes, qui les excuse de beaucoup de leurs choix. Il leur est difficile de se défier tout à fait des étalages de sentiment auxquels répugnent justement les êtres les plus tendres, au lieu que c'est le procédé infaillible des personnages pour qui tout moyen est bon, et qui veulent seulement *avoir* des femmes, verbe brutal et qui décèle bien la secrète brutalité de ces sortes de rapports cruels entre les sexes, qu'on appelle pourtant du beau nom d'amour.

IV

Donc Taraval s'était dit, du premier soir où il avait été présenté à Noémie Hurtrel, qu'il *aurait* cette jeune fille, ou avant ou après son mariage; la date lui importait peu, n'étant pas de ces insensés qui souffrent du mal des jalousies rétrospectives, et pour qui le partage est une sensation insupportable, même dans le passé. Au contraire, cela était doux à Taraval que sa

maîtresse immolât devant lui et des réalités présentes et des souvenirs. Mais, avant ou après, il s'était promis de faire tous ses efforts pour que Noémie se donnât à lui, d'abord parce qu'elle avait eu un succès éclatant dans le monde, puis il jugeait, sur sa familiarité comme sur la réputation de sa mère, qu'elle aurait des amants, et il voulait en être. D'ailleurs, en sa qualité de libertin, comment n'eût-il pas apprécié, au premier coup d'œil, les attraits physiques de Noémie : sa taille ronde, l'aisance des mouvements, les lignes harmonieuses de sa toilette qui disaient la perfection de tour de toute sa personne, la tendresse de ses prunelles qui promettait un complet abandon d'elle-même le jour où elle croirait aimer ? Cependant, si exact observateur qu'il fût du menu détail des choses, et justement parce qu'il était pratique au plus triste sens de ce terme qui sert à justifier tant de bassesses, il était loin d'avoir compris tout le caractère de la jeune fille. Il n'en avait vu que ce qui pouvait lui servir à s'emparer d'elle. Certes, il ne la prenait pas pour ce qu'elle s'imaginait être, et il avait vite reconnu la part de naïveté qui se trouvait en elle, quoique enveloppée d'un si mauvais ton ! Il la jugeait comme une enfant encore, très mal élevée, très imprudente, ingénument dépravée, douée à la fois des défauts et des qualités qui devaient en faire un jour une des reines de Paris; et cela lui plaisait, à lui, le petit-fils d'un paysan vendeur de biens nationaux, — car la fortune de leur famille avait commencé ainsi, — d'avoir tenu entre ses bras, abandonnées et vaincues, et d'avoir soumis aux caprices de ses sens quelques-unes des femmes de cet ordre. C'était le gibier dont ce chasseur d'adultères était friand. Ses minutes les meilleures étaient celles qu'il passait debout contre la portière d'un salon, — il ne dansait plus guère maintenant, — à regarder l'éblouissement d'un bal; et il se dénombrait celles des grandes dames qui étaient là, parées, étincelantes, divines, entourées du respect de tous, et dont il avait été le maître. Il y avait eu des soirées où il avait pu compter ainsi jusqu'à cinq de ses anciennes maîtresses parmi les plus adulées de la fête, et cette pensée lui chatouillait délicieusement la conscience. Tant il est vrai que le sentiment du devoir accompli revêt les formes les plus inattendues !

Tous ces projets, qui étaient demeurés vagues et incertains dans cette tête lucide, devinrent précis lorsque la comtesse et sa fille s'installèrent aux Oseraies, — où on leur réserva un petit appartement composé de deux chambres que séparait un salon. Et Taraval commença le siège de Noémie avec la méthode qu'il apportait à de telles entreprises. S'il donnait beaucoup au hasard, d'après cette idée que le caractère des femmes se compose surtout de moments et de passages, il avait toujours soin de rendre le hasard possible. Son premier souci avait été d'écarter la surveillance de la comtesse, qui, malgré sa légèreté coupable, aurait défendu sa fille héroïquement si elle l'avait vue menacée ; car elle aimait Noémie à sa manière, qui, pour être inégale et négligente, n'en était pas moins tendre. Comme elle attribuait ses propres égarements à la misère de son mariage, elle voulait que sa fille se mariât bien, c'est-à-dire selon son cœur et pure. Seulement elle avait été galante, et c'est la punition des femmes qui ont trop vécu par l'amour qu'elles ne puissent pas y renoncer, même quand leur beauté les abandonne, et avec elle, le pouvoir d'inspirer cet amour auprès duquel aucune des sensations d'ici-bas n'a de prix pour leurs nerfs. Elles vont alors, affolées et douloureuses, le demandant à ceux qui peuvent leur en donner du moins l'illusion et la chaleur, aux tout jeunes gens, au regard de qui elles apparaissent transfigurées à travers l'intensité d'un désir sans comparaisons. Taraval, qui avait bien jugé la situation morale de la comtesse, avait prié à son château, en même temps que Noémie et que sa mère, le marquis de Haën, un débutant de vingt et un ans, qui aurait, comme tous les enfants de cet âge, traversé le feu pour réaliser cet idéal, être l'amant d'une femme du monde, — et qui s'était montré des plus assidus auprès de Mme Hurtrel pendant tout le printemps. En outre, et pour avoir une occasion quotidienne d'étaler à Noémie la dépravante présence d'un exemple de bonheur dans la faute, — quitte à souligner cet exemple par un commentaire continu de tous ses discours, — il avait eu soin de faire coïncider le séjour de la jeune fille dans le château avec celui du ménage à trois le plus harmonieux qu'il eût dans son intimité. Ce ménage se composait d'une madame Donvé, toute brune, toute mince et

toute charmante, de son mari, et d'un ami d'enfance à lui Taraval, un beau et solide gaillard, nommé Jacques Seldron. Dès la seconde année du ménage des Donvé, ce Jacques Seldron s'était installé auprès d'eux dans une intimité que les mauvaises langues expliquaient par la confusion des affaires d'argent du jeune couple, tandis que les revenus de Seldron étaient nets et considérables. C'était là une moitié de calomnie, mais une moitié seulement. Car si Mme Donvé était la maîtresse de Seldron, c'est tout simplement qu'elle l'aimait. Contrainte par ses parents à un mariage de convenance avec un jeune vieillard pour qui elle éprouvait une répulsion physique, elle s'était presque aussitôt consolée en s'abandonnant à des sensations sincères. Mais c'était ce presque aussitôt que ne lui pardonnaient guère les femmes : les unes, parce que, étant foncièrement pudiques, elles trouvaient cette facilité de mœurs une chose abominable ; les autres, parce qu'ayant commis la folie de se défendre contre l'amour toute leur jeunesse, pour lui demander de cuisantes consolations quand il était trop tard, elles jalousaient jusqu'à la rage cette insolente béatitude d'une adultère de vingt-deux ans. En revanche, la bonne Mme Taraval s'insurgeait contre ce qu'elle appelait une indignité, car elle ne pouvait croire à de telles vilenies, et elle avait pris la petite Mme Donvé sous sa protection. C'était, comme on pense, à une sorte de franc-maçonnerie tacite entre Seldron et Taraval que cette protection était due. Elle suffisait pour que beaucoup d'hostilités fussent paralysées, car elle était sincère, et, si la médisance est encouragée par les demi-démentis qui semblent défendre les gens afin de les faire mieux attaquer, sa lâcheté naturelle la rend timide devant les démentis catégoriques. Aussi n'est-ce pas seulement la politesse qui veut que ces derniers soient si rares dans les conversations parisiennes.

Dès la première semaine de l'arrivée aux Oseraies les prévisions du maître du logis se réalisèrent. Il avait été convenu qu'on ferait de longues promenades, le matin à cheval, dans les bois qui jouxtent le parc, et ils sont magnifiques. Les Oseraies, situées à quelques heures seulement de Compiègne, confinent à des débris de chasse royale de la plus rare beauté. Il arriva qu'à la

troisième promenade, la cavalcade fut réduite à quatre personnes : Noémie et Mme Donvé, Taraval et Seldron. Mme Taraval s'occupait, à ce moment de la journée, de l'économie intérieure du château. Mme Hurtrel ne montait pas à cheval. Le petit Donvé, de qui la calvitie, les yeux plombés, les dents douteuses disaient l'épuisement précoce, était, par-dessus le marché, malade imaginaire, et demeurait au lit jusqu'aux dernières limites de la matinée. Le marquis de Haën inventait un prétexte ou un autre pour s'excuser ; la comtesse et lui avaient commencé déjà de prendre l'habitude d'une causerie solitaire, par ces beaux débuts des derniers beaux jours, dans le vaste et profond jardin du château. Les teintes dorées de ce mois d'octobre à peine entamé frémissaient dans les arbres. C'était la floraison des suprêmes roses, qui, toutes rouges et toutes blanches, s'ouvraient largement et s'effeuillaient, au pied de leur rosier, pétale à pétale ; et la femme de quarante-six ans, qui ne voulait pas vieillir et que ce tête-à-tête trouvait déjà parée, se laissait enivrer par les paroles que prononçait dans les allées de ce jardin d'automne un jeune homme qui aurait pu être son fils. Elle ne songeait plus à sa fille, qui, à la même minute, galopait sous les branches, seule avec Taraval... Les montures de Seldron et de Mme Donvé prenaient toujours l'avance. Leur couple apparaissait au tournant des allées, chevauchant botte à botte, elle charmante de coquetterie tendre et d'une expression de félicité contagieuse ; lui, moins élégant cavalier que son grand ami Taraval, mais athlétique et superbe de carrure sur sa forte bête. Puis ils disparaissaient de nouveau, vivant symbole des idées qui tout de suite avaient formé l'objet des conversations de Taraval et de sa compagne. Car cet homme pensait, comme un observateur connu, que parler de l'amour avec une femme, c'est un peu faire l'amour. Aussi ne s'agissait-il jamais d'autre chose entre la jeune fille et lui.

Au cours de ces chevauchées du matin, parmi l'enivrement du grand air et dans ce paysage d'une langueur enveloppante où les bouleaux blancs mêlaient le frisson de leurs feuilles jaunissantes à la vapeur des brumes, elle racontait toutes les idées qu'elle s'était façonnées à travers ses lectures et ses réflexions personnelles. Elle concluait qu'elle n'aimerait jamais, d'abord

parce qu'aucun homme n'était digne des sacrifices qu'elle voudrait acccomplir, si elle aimait; et puis, disait-elle, parce que l'esprit d'analyse avait tari dans son cœur les sources de la passion. Elle parlait avec cette attitude de désabusement prématuré dont elle était coutumière, laissant tomber de ses lèvres délicatement sinueuses des axiomes d'un pessimisme qu'elle croyait sincère... Ses blonds cheveux massés sous le chapeau d'homme brillaient dans la lumière avec les tons d'une soie vivante. Le clair azur de ses yeux se fonçait jusqu'au saphir dans le rose tendre et transparent de son visage que fouettait le vent de la course, et le drap noir de son amazone moulait délicieusement son corsage. La grâce animale, en même temps que spirituelle, qui était dans cette fille née de la rencontre de deux passions brûlantes, se décelait tout entière par sa jolie manière de s'asseoir sur son cheval et de ne faire qu'un avec le rythme de la bête. Et le charme de cet ensemble parlait aux sens de Taraval, pour le moins autant que la perspective de dompter cette élégante créature parlait à son amour-propre. Après quelques matinées de ce genre, cet homme fut monté au plus haut degré du désir moral et physique, et si la chaleur d'âme excitée par le désir ne ressemble à celle que produit l'amour ni par la noblesse ni par la durée, ces deux exaltations ont ceci de commun qu'elles rendent également éloquents ceux qu'elles dominent, et aussi qu'elles sont également irrésistibles, — lorsqu'elles ne sont pas répugnantes. Or, la belle mine de Taraval, jointe à son allure de supériorité constante, n'était point pour produire un effet de répulsion. Et lui, de son côté, parlait à Noémie et développait des théories. Il avait tout de suite, et de parti-pris, choisi la thèse contraire à celle de la jeune fille, en sorte qu'en face de cette enfant au cœur jeune et tendre, qui défendait la cause de la sécheresse de l'âme, c'était ce libertin, égoïste et féroce, qui soutenait le principe de la divinité de l'amour. Il le faisait avec le plus grand sérieux, ayant éprouvé que le badinage est une erreur de conduite avec les femmes, même très légères, à plus forte raison avec une personne qui n'a pas vécu. La gravité au contraire, voire la déclamation tragique, projettent un magnétisme fascinateur. Les protestations les plus exorbitantes trou-

vent crédules presque toutes les oreilles, féminines ou masculines. Il nous est si difficile de ne pas croire à la sincérité d'une passion dont nous sommes l'objet! Des hommes, jeunes ou vieux, beaux ou laids, innocents ou roués, se croient bien aimés par des drôlesses dont ils savent qu'elles ont appartenu à cinquante amants, et qu'ils payent. Jamais l'adorateur n'a paru mentir tout à fait au regard de l'adoré. Aussi Taraval, après avoir, dans les premières de ces causeries du matin, formulé avec conviction la théorie du Grand Sentiment, passa bientôt du général au particulier. Il déclara tout simplement à Noémie qu'il éprouvait pour elle une passion désespérée et qu'il était le plus malheureux des hommes depuis le bal de la princesse Wierschownia. Il dit cela sans une parole qui pût effaroucher la pudeur physique de la vierge, d'un accent profond, avec un regard ardent de ses yeux jaunes, et l'exagération de ses phrases paraissait d'autant plus sincère qu'elle contrastait davantage avec la froideur habituelle de sa manière d'être. Mais cette sincérité n'était-elle pas réelle, et ne brûlait-il pas de toutes les flammes sensuelles, tandis qu'il voyait la silhouette de celle qui serait un jour la *professional beauty* de trente salons s'envoler sur les feuillages roussissants des arbres, avec la grâce svelte de son buste jeune? Et, tandis qu'il parlait, ce buste était agité d'un souffle involontairement plus rapide, et l'habile calculateur voyait la main qui tenait les rênes de la ponette alezane trembler un peu.

Pour une très honnête femme, il y a une insulte cachée au fond de toutes les déclarations d'amour. Traduites en clair et franc langage elles signifient : je vous désire, et si je vous le dis, c'est que j'espère. Mais la plupart des femmes, même celles qui sont sincèrement vertueuses, affectent de ne pas voir ce désir et cette espérance afin de se donner la sensation troublante du danger moral. Noémie, elle, ne voyait réellement pas le désir qui montait vers elle, et l'espérance de Taraval ne lui représentait rien de défini. En revanche, le terrain nouveau sur lequel son compagnon l'entraînait lui fournissait une occasion trop précieuse de jouer son rôle de femme forte pour qu'elle agît comme le lui commandaient et la prudence et l'honneur. Elle laissa parler Taraval et lui répondit par des discours de scepti-

cisme d'abord, puis de consolation, auxquels il se prêta de bonne grâce, parce qu'ils lui paraissaient offrir l'avantage de la familiariser avec l'idée de ce grand amour qu'elle avait inspiré. Dès le second jour, elle y croyait et commençait de se mettre en règle avec sa conscience, — car, malgré tout, quelques scrupules remuaient dans son cœur, principalement à la vue de sa mère et de la femme de Taraval, — en se disant tout bas à elle-même, et en lui disant tout haut à lui, que de cet amour malheureux naîtrait une heureuse et durable amitié. Comme une personne qui a mesuré sa vie par avance, et tout l'avenir, elle promettait qu'elle n'aurait jamais pour aucun autre des sentiments plus tendres que ceux qu'elle lui portait : « Mais vous vous marierez... », disait-il. Et avec un sourire fin, elle répondait : « On se marie comme on va au bal. Cela rentre dans notre métier de femme du monde. Est-ce que vous êtes jaloux, lorsque à Paris je danse avec le vieux M. de Teyde, ou avec le jeune M. de Haën ?..» Il ne répliquait rien, et l'étudiait de toute la force de son attention, car il finissait par se demander si elle n'était pas une déterminée coquette, à certaines complaisances de ses yeux et de son langage, tandis qu'à d'autres minutes elle parlait comme une ingénue de comédie... Et l'heure du retour arrivait parmi ces dangereuses causeries. Les deux couples se rejoignaient et reprenaient ensemble le chemin du château. Les vastes bâtiment de style composite se profilaient dans l'air bleu avec leurs tourelles en poivrière, et la vie officielle commençait, pareille à celle qui se mène dans toutes les intimités de cette sorte. — C'était, après une première toilette, un déjeuner tardif, puis une séance dans le salon ou dans les chambres à écrire des lettres, une seconde toilette pour quelque promenade en voiture ou à pied, enfin une troisième toilette pour le dîner, qui était reculé jusqu'à huit heures. La soirée se passait à de menus ouvrages poursuivis tout en causant, dans le grand salon que la flambée du premier feu rendait comme plus familier. Ou bien on écoutait de la musique exécutée par de Haën, qui déchiffrait au piano, avec un talent de second ordre mais assez sûr, de longs morceaux d'opéra. Il jouait aussi des fragments de Chopin, tandis que la comtesse Hurtrel laissait retomber sa broderie pour mieux goû-

ter la voluptueuse et maladive mélodie qui lui caressait l'âme à sa place endolorie. En leur qualité d'hommes de cercle, Donvé, Seldron et Taraval se relayaient à une table de bésigue. Quand c'était à ce dernier d'être libre, il venait s'asseoir auprès de sa femme et de Noémie, lesquelles se trouvaient, le plus souvent, l'une à côté de l'autre. Car la jeune fille était attirée vers la femme de celui dont elle se croyait aimée, par une de ces inexplicables sympathies qui, dans l'adultère, poussent si souvent un amant à rechercher, en toute sincérité de cœur, l'amitié du mari. Le contraste était complet entre les propos du matin et l'attitude très réservée de Taraval durant ces soirées calmes, qu'éclairaient les hautes lampes coiffées d'abat-jours japonais et les petites lampes anglaises aux globes roses et bleuâtres. Noémie savait gré de cette extrême réserve à son compagnon de promenade, comme d'un triomphe sur lui-même et comme d'un respect pour elle ; et puis, ce contraste lui faisait ressentir un peu de ces délices du mensonge, qui seront toujours la poésie tentatrice des liaisons défendues... Vers minuit, elle et sa mère remontaient chez elles. Quelques minutes elles s'arrêtaient à causer dans leur salon commun, puis le silence envahissait le château et un sommeil profond enveloppait la jeune fille, toute lassée de ses chevauchées dans l'air des bois. Elle dormait, ses beaux yeux clos, sa fraîche bouche à peine ouverte, son doux esprit noyé dans les rêves, et ne se doutait pas qu'à ce moment une forme s'échappait de la chambre la plus voisine de la sienne, et c'était la comtesse elle-même qui se glissait jusqu'à la porte d'une autre chambre qu'elle trouvait entre-bâillée. Elle allait ainsi, à travers la nuit, s'abattre sur le cœur de ce marquis de Haën ; car ce jeune homme était devenu son amant, — presque aussitôt. Il faut bien le dire, ce n'est point par les mauvais côtés de sa nature qu'elle avait cédé si vite, mais par un instinctive horreur de toute coquetterie ; aimer, pour elle, c'était se donner, — et elle aimait ! Seulement un reste de pudeur maternelle et un de ces compromis de conscience qui sont les sophismes des passions lui avaient fait paraître horrible l'action de se donner à côté de la chambre de sa fille. Noémie dormait toujours. Elle ne voyait pas Taraval se promener de long en large au lieu de se coucher

et se demander quand il profiterait de l'absence de la mère, — dont il avait eu soin de s'assurer,— pour pénétrer dans la chambre de la fille. Non, elle dormait avec sa natte blonde enroulée autour de son adorable visage, en ce moment rendu par le sommeil à son véritable caractère de tendresse innocente. Elle dormait. Elle rêvait. Pourquoi son rêve ne lui montrait-il pas son Destin qui venait vers elle?...

V

Un évènement non prévu brusqua les choses. La seconde semaine s'achevait à peine qu'une dépêche arriva, disant que le comte avait été frappé d'une attaque dans sa maison de Bruxelles, et qu'il était malade assez gravement. Cette nouvelle tomba comme un coup de foudre sur l'intimité de cette vie de château, laquelle, par un hasard peu fréquent dans cet ordre de rapports sociaux, était heureuse, sans doute parce que les égoïsmes et les vices des uns et des autres se trouvaient, depuis ces deux semaines, s'entr'aider au lieu de se combattre;— problème de toute société! Il fut décidé que ces dames partiraient le lendemain dès la meilleure heure, juste le temps de laisser les femmes de chambre préparer celles de leurs malles qu'elles emporteraient tout de suite. Et les regrets exprimés par les divers hôtes des Oseraies étaient sincères. Mme Taraval avait arrêté que la comtesse passerait un mois plein au château; son automne avait été organisé ainsi, d'après un plan qu'il lui fallait changer. Mme Donvé et Seldron songeaient que c'en était fini de leurs tête-à-tête du matin. Si discret que fût Taraval, il ne pouvait, ni à leurs yeux, ni aux siens propres, devenir le complice avéré de leur adultère. Ce sont des confidences qu'on ne reçoit, pas plus qu'on ne les fait, à un certain âge; elles lient d'un lien trop étroit et celui qui raconte et celui qui écoute. Mme Hurtrel eut le cœur déchiré à la perspective de quitter son amant de ces huit jours, qu'elle chérissait en ce moment d'une de ces passions propres à l'âge mûr des femmes, où la jouissance des voluptés données et reçues s'avive de l'implacable perception de leur brièveté. De Haën, qui se croyait

follement amoureux, bien qu'il ne fût qu'enivré, voyait s'en aller sa maîtresse avec un cuisant regret. Mais surtout pour Noémie, cette soirée d'adieux fut énervante. Elle avait pleuré à la nouvelle de la maladie du comte, tout émue du danger de celui qu'elle croyait son père, et à cette émotion s'était ajouté le trouble causé par les discours qu'elle avait entendus. Tandis que le petit Donvé, devant qui l'on ne pouvait prononcer le nom d'une maladie sans le faire penser à lui-même, entretenait tout le salon de sa santé, Taraval l'avait entraînée, elle, sur un coin de canapé, et il lui avait murmuré des phrases de la plus folle exaltation. Il se réjouissait, dans son for intérieur, de la nouvelle qui affligeait tout le petit cercle, car c'était l'occasion offerte de provoquer une scène décisive entre la jeune fille et lui. Il l'avait amenée au point où les audaces physiques peuvent être mises sur le compte des égarements de la passion, et son système avait toujours été de créer, fût-ce par la violence, quelque chose d'irréparable dans ses rapports avec les personnes qu'il courtisait. Cet irréparable une fois établi, sa conviction profonde était que les femmes aiment mieux en profiter que de s'en venger. Il ne s'était pas encore trompé en spéculant sur cette triste idée, qui le décida lorsque la compagnie se fut séparée, qu'il fut environ une heure et qu'il eut entendu la comtesse glisser dans le couloir, à entrer tout simplement chez Noémie, — comme si elle lui eût donné un rendez-vous.

La jeune fille était assise de côté sur le rebord de la fenêtre, qui faisait saillie à l'intérieur, et à travers les carreaux, ayant sans doute demandé qu'on ne fermât point les volets par cette belle nuit, elle regardait le paysage de bois et d'eaux qu'un mélancolique et solennel lever de la pleine lune enveloppait d'une vapeur bleuâtre. Tout alanguie encore des émotions de la soirée, elle était vêtue d'une robe de chambre en mousseline de soie blanche, que des dentelles garnissaient du haut jusqu'en bas, et cette toilette frissonnante, d'une légèreté impondérable, seyait merveilleusement au caractère de sa beauté, quasi-diaphane à force de délicatesse et de transparence. Comme elle entendit qu'on ouvrait la porte du salon, elle crut que c'était sa mère, et s'attendant à une tendre gronderie pour être demeurée

éveillée si tard, elle se retourna dans un sourire. C'est alors qu'elle aperçut Taraval qui se tenait debout à deux pas d'elle. Il avait son costume du soir, avec le mince bouquet de fleurs qu'il portait, à l'anglaise, dans la boutonnière du revers de son habit, — ce petit détail révélait l'homme qui n'a même pas essayé de se déshabiller pour dormir. Cette apparition saisit la jeune fille d'une façon si vive qu'elle se sentit trembler tout entière. Elle posa ses pieds sur le plancher, et se redressa, mais sans avoir la force de bouger. Ses deux mains se crispèrent contre le rebord de la fenêtre, ses yeux s'ouvrirent démesurément, et dans cette minute de surprise toute déconcertée, elle ne put que balbutier une phrase, dont l'insignifiance même était, à cette minute, la plus dangereuse des faiblesses : « Vous ici, monsieur, vous ici, et de quel droit?... »

Cela suffit pour soulager d'un grand poids la poitrine de Taraval. Son visage, d'ordinaire si ferme, était en ce moment couvert d'une pâleur mortelle, et cette pâleur n'était pas une feinte. Il avait craint que, dans le saisissement des trente premières secondes, Noémie ne jetât un cri ou ne se précipitât sur la sonnette. Ce péril, le seul qu'il eût à redouter dans son entreprise, était évité. « Ah ! répondit-il, sans s'avancer, — car avant tout il s'agissait de ne pas l'effaroucher, — quelle folie n'aurais-je pas faite pour vous parler encore une fois, la dernière peut-être, car vous partez demain et jamais plus vous ne serez pour moi ce que vous avez été !... J'ai voulu entendre encore le son de votre voix, vous regarder encore... ne me grondez pas... Qu'avez-vous à craindre d'un homme qui vous aime jusqu'à l'idolâtrie, et qui s'en ira tout de suite si vous le lui ordonnez... mais vous ne ferez pas cela... » Ces derniers mots furent prononcés d'une manière câline, et avec les mêmes inflexions intimes qu'il avait dans leurs causeries du matin. « Il faut vous en aller, répliqua-t-elle sans faire un geste. C'est déjà trop que vous soyez ici depuis deux minutes... » — « Hé bien, fit-il, je m'en irai, mais laissez-moi seulement tenir votre main une minute, et vous voir ainsi... » Et réellement Noémie était admirable à contempler, tandis que les bougies posées sur la cheminée l'éclairaient par-devant, et que derrière elle, par-delà la fenêtre dont les

rideaux étaient relevés, le clair de lune faisait comme un fond infini et mystérieux. Il marcha jusqu'à elle, et son accent avait été si touchant qu'elle n'avait plus peur. Elle croyait à la sincérité de son sentiment pour elle, et à son respect. Son innocence était si entière qu'elle n'avait pas la notion vraie du péril qui la menaçait. Il lui prit la main. Elle ne la retira pas. Il eut alors le tact de ne pas prononcer un seul mot, comptant sur la puissance communicative de l'émotion, et il s'assit sur le rebord de la fenêtre, contre laquelle Noémie continuait de se tenir droite. Elle ne savait plus que dire à cet homme qui venait de lui parler avec tant de douceur, et comme, dans ces minutes d'un silence presque électrique, elle crut l'entendre qui pleurait, une étrange pitié s'empara d'elle qui lui fit, ainsi que dans un songe, serrer la main qui avait continué de tenir la sienne. « Vous m'aimez donc!... » dit-il en réponse à cette caresse qui lui fut comme un signal d'agir, et, commençant de lui parler avec l'éloquence du désir, il lui décrivit le désert de ses jours quand elle ne serait plus là, la mélancolie de son intérieur sans amour, et qu'il avait, à des heures noires, l'idée de quitter sa femme et ses enfants pour fuir avec elle, pour vivre tous les deux ensemble à jamais et bien loin. Silencieuse, elle l'écoutait, tout son être envahi par une langueur mortelle. Il la prit tout à coup dans ses bras, et sentit son corps souple et tiède sous la molle étoffe. Cette impression lui fit perdre la tête. Brusquement, il la souleva de terre et la porta jusque sur le lit, dont la blancheur virginale transparaissait sous les rideaux. Un éclair farouche passait sur son visage qui ne se composait plus. Il y eut une lutte silencieuse de quelques minutes. Car l'affolement de la jeune fille était tel qu'aucun cri ne sortait de sa gorge serrée... Son énergie nerveuse diminuait... Elle eut un instant de prostration, et l'Homme fut le plus fort. Elle lui appartint à travers toutes les révoltes de son âme et de sa chair, blessée, vaincue, et abandonnée, comme un cadavre, à cette brutalité soudainement révélée.

Lorsqu'elle se rendit compte de ce qui venait de se passer et qu'elle vit cet homme auprès d'elle, toutes ses forces lui revinrent, décuplées par une colère aveugle. Elle le repoussa violemment et s'élança, les yeux hagards, le visage bouleversé :

« Mais, allez vous-en ! lui cria-t-elle, mais allez vous-en »!... L'accent furieux dont elle prononça ces simples mots ne surprit point Taraval. Il était accoutumé à des récriminations pires. Il savait que ces rages tombent presque aussitôt. Ce sont les repentirs momentanés par lesquels les femmes rachètent leurs faiblesses, surtout lorsqu'elles n'ont pas l'habitude du libertinage, et il venait d'avoir la preuve que l'innocence physique de Noémie était, jusqu'à ces dernières minutes, aussi entière qu'il est possible. Il pensa donc que c'était là une exaltation nerveuse qui s'en irait dans une crise de larmes et s'achèverait dans un nouvel abandon, cette fois volontaire et tendre. Il demeura sans réponse derrière le rideau du lit, tandis qu'il l'écoutait au fond de la chambre, marcher de long en large, comme si elle attendait qu'il fût prêt à partir. Elle trouva sans doute qu'il tardait trop longtemps, car elle vint elle-même jusqu'au lit, souleva le rideau et, avec cette même voix d'un mépris frémissant, elle répéta, sans le regarder : « Allez-vous-en!... » Il fit mine de s'approcher d'elle avec la douceur de gestes d'avant son accès de délire sensuel, le visage de Noémie exprima une horreur indicible. Elle parut chercher autour d'elle une arme, puis elle s'élança jusqu'à la fenêtre. Elle l'ouvrit, monta sur le rebord : « Si vous ne partez pas, d'ici à une minute, je me jette en bas, lui dit-elle. Vous m'avez déshonorée, vous m'aurez tuée. Décidez... » Son beau visage exprimait en ce moment toute la démence de la fierté révoltée. Taraval, qui n'avait pas peur de beaucoup de choses, eut peur de ce visage-là. Un souvenir terrible lui traversa la pensée, celui d'un de ses amis auquel une maîtresse avait proféré une menace analogue en maniant un poignard et qui avait répondu : « Faites donc, ma chère », par ironie, — et elle s'était frappée. Subitement il vit le corps de Noémie dans la cour du château, ses membres brisés, sa tête inerte, et, quoique cet homme fût très capable d'aller jusqu'au crime pour satisfaire ses passions, cette image lui fut intolérable. Il se dit à lui-même qu'il fallait obéir, et qu'elle lui en saurait gré plus tard. Mais comment sortir, sans être ni odieux ni ridicule? « Dieu veuille, mademoiselle, fit-il avec une tristesse dans son regard et dans sa voix, que vous ne sachiez jamais le mal que

vous me faites en ce moment... » — Et il s'en alla sans se retourner. — Il y avait une demi-heure qu'il était entré.

« Oh! le lâche! le lâche! le lâche!.. » s'écria Noémie aussitôt qu'elle fut seule. Et tous les détails de l'odieuse scène lui revenant à la fois dans une nausée physique et morale, elle ressentit une douleur si aiguë qu'elle erra éperdue dans la chambre, en tordant ses mains. Puis une idée surgit en elle, qui redoubla son épouvante... Si sa mère avait tout entendu ?... Et le cœur étouffé comme dans un étau, retenant son souffle, faisant tourner la porte du salon dont le petit grincement l'angoissa, elle marcha sur la pointe de ses pieds jusqu'à la chambre de la comtesse... Aucun bruit... Sa mère dormait sans doute, et en ce moment où la jeune fille venait de voir avec un tel frisson de dégoût et d'horreur ce qu'il y avait au fond de la passion d'un homme en qui elle avait cru, un besoin irrésistible s'empara d'elle de pleurer auprès d'un cœur dont elle fût bien sûre, d'embrasser un être qui fût bien à elle. Et doucement, pour ne pas réveiller la comtesse, elle ouvrit la porte; d'un coup d'œil elle vit le lit préparé, mais vide, et qui ne portait l'empreinte d'aucun corps. Les bougies allumées sur la cheminée brûlaient silencieusement. Où était sa mère?.. A cette question une torture plus forte que la mort s'empara de Noémie. Un soupçon la traversa, et, comme dans un éclair, une vision lui apparut, qu'elle chassa de toute la force de sa volonté. — Vision atroce où le souvenir des réalités révoltantes qu'elle venait de subir elle-même avec une si soudaine épouvante s'unissait à la pensée de Mme Hurtrel! En même temps, la sorte d'induction involontaire que nos associations d'idées nous infligent parfois si cruellement évoquait devant ses yeux la figure du marquis de Haën. Mille détails de son intimité avec la comtesse lui remontaient à la fois dans la mémoire... Elle luttait contre ce raisonnement spontané, puis les minutes passaient, puis les quarts d'heure, et le bruit de l'horloge dans la chambre vide résonnait tragiquement aux oreilles de la pauvre fille, qui, vaincue par une évidence affreuse, finit par se jeter sur le lit de sa mère, en pleurant, comme eût pu faire une enfant abandonnée. « Ah! maman! maman! » sanglotait-elle, le front dans l'oreiller, ne sachant pas si

elle souffrait davantage du malheur qui l'avait frappée elle-même, ou bien de ce qu'elle venait de découvrir et qu'elle n'osait pas, qu'elle ne pouvait pas nommer. Elle était là, depuis combien de temps! elle ne se le demandait point, lorsque la porte s'ouvrit et la comtesse entra... Ce fut une de ces minutes où le sang, comme dit l'énergique langage des gens du peuple, ne fait qu'un tour. Noémie s'était retournée et avait regardé sa mère. Il n'y eut pas d'explication entre les deux femmes. L'angoisse de leurs deux visages était plus éloquente que toutes les paroles. Heureusement pour la comtesse, l'émotion fut si forte qu'elle défaillit. Tous les objets tournèrent autour d'elle, qui s'affaissa. La fille, à qui la peur de voir mourir sa mère devant elle rendit son énergie, la porta sur le lit et s'agenouilla à côté d'elle, le front sur sa main. Elle resta ainsi, pleurant toujours, et les heures de cette nuit s'achevèrent, — car tout s'achève, même ces heures-là, — sans qu'un mot fût prononcé.

Paul BOURGET.

(*A suivre.*)

JEAN-BAPTISTE LULLY

I

Qu'on se figure un petit homme, court, trapu, replet, avec une tête énorme, le teint brun, le nez épaté, les lèvres lippues, la bouche large, le rire sensuel, les sourcils épais, les yeux petits et brillants, le regard mat par suite d'une extrême myopie; laid dans son ensemble, mais avec une physionomie très vive, pleine de malice et respirant l'intelligence; vulgaire en ses allures, mais avec une agilité de corps, une vivacité de mouvements tout à fait particulières; brusque en ses manières, malgré une sorte de rondeur familière et d'apparente bonhomie; par-dessus tout cela, le ton net, la parole brève, l'accent gouailleur, enfin mobile à l'excès et toujours parlant, s'agitant, remuant, sautant, gesticulant, — et l'on aura le portrait physique exact de ce Lully, qui fut, non point, comme on l'a trop répété, le créateur de l'Opéra français, mais son régulateur, son organisateur, celui qui eut le talent d'en faire, en peu d'années, une des institutions artistiques les plus brillantes, les plus célèbres et les plus vantées de l'Europe entière.

Quelle était l'origine de Lully? On sait qu'il était né à Florence ou aux environs de cette ville en 1633, mais les historiens ne sont pas d'accord sur la condition de sa famille. Un de ses ennemis, Guichard, dont j'aurai lieu de parler plus loin, le prétendait fils d'un meunier et en parlait ainsi dans un libelle contre lui : « Chacun sçait de quelle trempe et de quelle farine est Jean-Baptiste; le moulin des environs de Florence, dont son père était meunier, et le bluteau de ce moulin qui a esté son

premier berceau, marquent encore aujourd'huy la bassesse de son origine. Quand un vent meilleur que celui de son moulin l'eut poussé en France, à l'âge de treize ans, peut-on dissimuler que le hasard le jetta dans le commun de Mademoiselle, parmy les galopins ? Ignore-t-on qu'il sçeut adroitement se tirer de la marmite avec son archet ? Les comptes de la maison de cette princesse ne font-ils pas foy qu'il fut, peu de temps après, valet des valets de sa garde-robe, puis petit violon, puis plus grand violon, et n'est-il pas plaisant après cela de vouloir appliquer faussement aux autres ce qu'on luy peut si légitimement reprocher ? » Un autre écrivain, La Viefville de Freneuse, aussi contemporain de Lully, et son admirateur, semblerait confirmer dans les lignes que voici son humble origine : « M. le duc de la Ferté contoit qu'à un voyage qu'il avait fait à Florence, il avoit encore vû chez M. le grand duc un vieux jardinier qui étoit l'oncle ou le cousin de Lulli, s'appelant de ce même nom et lui ressemblant. »

D'autres, bien loin de croire que Lully était de basse extraction, en font un gentilhomme, et voici comment Fétis s'exprime à cet égard : « Des titres semblent établir d'une manière certaine que Lully était gentilhomme, ce qui importe peu pour sa gloire, mais ce qui intéresse la vérité. D'abord, les lettres de naturalisation, qui lui furent accordées par Louis XIV au mois de décembre 1661, et qui furent enregistrées en la chambre des comptes le 30 juin 1662, lui donnent le titre d'*écuyer*, et le déclarent fils de Laurent de Lully, gentilhomme florentin, et de Catherine del Serta. A ces lettres était joint son acte de naissance en italien, légalisé en latin ; en second lieu, son contrat de mariage, qui fut passé le 14 juillet 1662, et signé par le roi, la reine, la reine-mère, etc., le 23 du même mois, lui donne les mêmes qualités. Enfin, on lit ce qui suit dans la *Gazette de France* du 21 mai 1661, page 476, à l'article *Fontainebleau :*
« Le roi, voulant conserver sa musique dans la réputation
« qu'elle a d'être des plus excellentes, par le choix de personnes
« capables d'en remplir les dites charges, a gratifié le sieur Bap-
« tiste Lully, *gentilhomme florentin*, de celle de surintendant et
« compositeur de la musique de sa chambre, et le sieur Lambert

« de celle de maître de ladite musique, vacante par le décès du « sieur Cambefort. »

Il est difficile de faire la lumière sur ce chapitre des origines de Lully. Il est certain qu'on n'a jamais rien su en France à ce sujet que ce qu'il en a bien voulu dire, et comme le personnage n'enrageait pas pour mentir en toute occasion, on ne peut accorder à ses assertions qu'une créance relative. D'ailleurs, toute l'histoire de son enfance, passée en Italie, et de sa jeunesse, passée en France, est très obscure et manque absolument de précision. Ce qu'on sait ou ce qu'on croit savoir, c'est qu'il fut confié, dès ses plus tendres années, à un moine cordelier qui, après lui avoir enseigné à lire et à écrire, lui donna quelques leçons de musique et lui apprit à jouer de la guitare, instrument fort à la mode alors en Italie. Son instruction musicale était donc assurément très imparfaite encore lorsqu'il fut amené en France par le chevalier de Guise, à l'âge de dix ou douze ans, pour entrer au service de Mlle de Montpensier. Dans ses *Mémoires*, cette princesse a fait connaître elle-même, à la date de 1659, que Lully avait fait partie de sa maison : « Le jour des Rois, Monsieur donna un grand souper... On dansa un petit ballet assez joli pour avoir été fait en un moment. Le roi a un baladin, nommé Baptiste (c'est ainsi qu'on désignait ordinairement Lully), qui triomphe en cette matière : il fait les plus beaux vers du monde. Il est Florentin ; il étoit venu en France avec feu mon oncle le chevalier de Guise, lorsqu'il revint de Malte. Je l'avois prié de m'amener un Italien, pour que je pusse parler avec lui : pour lors j'apprenois cette langue. Après que Baptiste eut été quelques années avec moi, je fus exilée ; il ne voulut pas demeurer à la campagne : il me demanda son congé, que je lui donnai. Depuis ce temps-là, il a fait fortune, et assurément c'est un illustre baladin. »

Mlle de Montpensier, et cela se conçoit, ne fait pas connaître la véritable cause qui l'amena à se priver des services de Lully. Ceci, comme on va le voir, est une histoire assez curieuse et qu'elle ne pouvait vraiment pas raconter.

On peut supposer que le chevalier de Guise avait dû faire au jeune Lully, pour le décider à quitter son pays et à le suivre en

France, des promesses qu'il ne s'occupa guère de tenir une fois arrivé à Paris. En effet, si l'enfant fut placé chez Mlle de Montpensier, ce fut dans les cuisines, en qualité de marmiton, et il est permis de croire que ce n'était pas là l'avenir qu'il avait rêvé. Néanmoins, il était marqué au front par la Fortune, et, si obscurs qu'ils fussent, ces commencements n'apportèrent point d'obstacle à la carrière brillante qu'il était appelé à parcourir. Dans l'intervalle de ses travaux, qui sans doute n'étaient pas exténuants, le petit Lully, qui avait mis la main sur un violon, s'exerçait sur cet instrument ; et comme il était né musicien, il acquit, sans maître, une sorte d'habileté. Un jour, il fut entendu du comte de Nogent, l'un des familiers de Mademoiselle, qui fit connaître à cette princesse les dispositions artistiques de son marmiton, en lui disant qu'il mériterait un maître capable, auquel il ferait certainement honneur. Mademoiselle le retira alors des cuisines, lui donna un maître en effet, et bientôt l'admit au nombre de ses musiciens. Le jeune Lully, se trouvant enfin dans un milieu favorable à ses penchants et à ses goûts, fit des progrès très rapides, et se fit promptement remarquer, non seulement par son talent sur le violon, mais par la facilité avec laquelle il composait des airs et des chansons.

Or, voici qu'un jour il arriva à Mademoiselle un... accident, fâcheux par ses conséquences, quoique après tout naturel. Se trouvant seule en sa chambre, il advint, paraît-il, que cette princesse laissa échapper un bruit qui n'était pas précisément un soupir. Par malheur, une de ses femmes l'avait entendu et s'empressa d'aller conter la chose, qui devint le sujet d'une foule de plaisanteries, comme si une princesse, en dépit de sa naissance, n'était pas soumise à ces infirmités dont

... la garde qui veille aux barrières du Louvre
Ne défend pas les rois!

Toujours est-il qu'une chanson fut vite improvisée sur l'évènement, que Lully commit l'imprudence de la mettre en musique, et que l'aventure, ainsi mise en vers et accompagnée d'un air plein de gaîté et d'entrain, fit, c'est le cas de le dire, un bruit du diable. On devine aisément la fureur et le dépit de Made-

moiselle lorsqu'elle apprit que son... secret était connu de toute la cour, et que Lully avait pris une part importante à sa divulgation. Elle le chassa aussitôt, et il faut convenir, après tout, qu'il ne l'avait pas volé.

Il est difficile d'établir de quelle façon Lully fit son éducation musicale. On sait cependant, d'après un document certain, qu'il fut l'élève de trois artistes qui étaient renommés de leur temps; Métru, Roberdet et Gigault. En effet, on lit dans un Mémoire publié par les compositeurs clavecinistes et luthistes, lors du procès qu'ils soutinrent contre la communauté des « Menestriers et joueurs d'instrumens tant haut que bas », que Lully « s'étoit adonné au clavecin et à la composition sous la discipline des feus sieurs Métru, Roberdet et Gigault ». Nicolas Métru était un maître de chant à qui l'on doit une messe *ad imitationem moduli*, et qui fut, dit-on, l'un des adversaires les plus résolus du monstrueux système de la solmisation par muances; François Roberdet ou Roberday remplissait, au dire de Fétis, les fonctions de valet de chambre de la reine, mère de Louis XIV, en même temps que celles d'organiste de l'église des Petits-Pères, et il a publié un recueil de *Fugues et caprices à quatre parties, mises en partition pour l'orgue* (1660); quant à Gigault, qui était organiste de plusieurs églises, entre autres de Saint-Nicolas-des-Champs, il est l'auteur d'un *Livre de musique pour l'orgue, contenant plus de cent quatre-vingts pièces de tous les caractères, dédié à la Vierge,* et d'un *Livre de Noëls diversifiés à deux, trois et quatre parties.* Ce dernier surtout paraît avoir été un artiste fort distingué. On comprend que sous de tels maîtres Lully ait pu profiter et, avec son intelligence et ses facultés naturelles, acquérir rapidement les connaissances qui lui étaient nécessaires. Ce que l'on imagine moins, c'est la rapidité de sa fortune auprès de Louis XIV, puisqu'en 1652 il était déjà le favori de ce prince, et qu'à la mort de Lazarini, en 1653, alors qu'il n'était encore âgé que de vingt ans, il obtenait la succession de cet artiste comme compositeur de la chambre du roi. Comment Lully avait-il pu réussir, si jeune, à entrer ainsi dans les bonnes grâces du monarque, à obtenir une protection qui le couvrit plus tard jusque dans ses plus graves écarts et dans ses actes les plus

indignes? C'est ce que personne n'a songé à expliquer jusqu'ici, et ce dont on trouverait peut-être la raison dans la situation d'un de ses maîtres, Roberdet. On a vu que celui-ci était attaché à la reine-mère en qualité de valet de chambre; il n'y aurait rien d'étonnant sans doute à ce que, par le crédit de cette princesse, il ait cherché à produire son élève à la cour et à le faire présenter au roi comme un sujet exceptionnel.. Le talent véritable de Lully, son savoir-faire, sa souplesse intrigante, son originalité très réelle auraient fait le reste ensuite.

Ce qui paraît certain, c'est que dès que le roi le connut, il le prit en affection et lui accorda sa faveur. Charles Perrault, qui, dans ses *Hommes illustres*, a consacré une notice à Lully, rappelle ainsi ses commencements, et l'on pourrait croire volontiers que ces lignes ont été écrites presque sous la dictée du musicien : « Le Roy, qui a le goust si exquis pour toutes les belles choses, n'eut pas plus tost oüy des airs de sa composition qu'il voulut l'avoir à son service. Il luy ordonna de prendre soin de ses violons, car il joüait de cet instrument d'une manière dont personne n'a jamais approché, et mesme Sa Majesté en créa une nouvelle bande en sa faveur, qu'on nomma les Petits-violons, qui, instruits par luy, égalèrent bien-tost et surpassèrent mesme la bande des vingt-quatre, la plus célèbre de toute l'Europe. Il est vray qu'ils avoient l'avantage de joüer des pièces de la composition de M. de Lully, pièces d'une espèce toute différente de celles que jusques-là on avoit entenduës. Avant luy on ne considéroit que le chant du dessus dans les pièces du violon ; la basse et les parties du milieu n'estoient qu'un simple accompagnement et un gros contrepoint, que ceux qui joüoient ces parties composaient le plus souvent comme ils l'entendoient, rien n'estant plus aisé qu'une semblable composition ; mais M. Lully a fait chanter toutes les parties presque aussi agréablement que le dessus, il y a introduit des fugues admirables, et surtout des mouvemens tout nouveaux et jusques-là presque inconnus à tous les maistres ; il a fait entrer agréablement dans ses concerts jusqu'aux tambours et aux timbales, instrumens qui n'ayant qu'un seul ton sembloient ne pouvoir rien contribuer à la beauté d'une harmonie, mais il a sçu leur donner des mouvemens si

convenables aux chants où ils entroient, qui la plupart estoient des chants de guerre et de triomphe, qu'ils ne touchoient pas moins le cœur que les instruments les plus harmonieux... »

Il faut tenir pour certain que le talent de Lully comme violoniste, qui le fit tout d'abord bien venir de Louis XIV, était prodigieux pour l'époque. Tous les contemporains s'accordent à dire que Lully, sous ce rapport, était un enchanteur; l'un d'eux en parle ainsi : « Du jour que le Roi le fit sur-intendant de sa musique, Lulli négligea si fort son violon qu'il n'en avoit pas même chez lui : soit qu'un peu de vanité lui fit éloigner de sa vûe une chose qui pouvait le faire ressouvenir de la cuisine de Mademoiselle, ce que je ne croi pas, car il n'étoit point vain, quoi qu'il eût tout le droit qu'on pourroit avoir de l'être : soit qu'occupé d'orénavant du soin de composer et de celui de ses plaisirs, ce qui partageoit tout son tems, il voulût s'affranchir de la sujétion d'un instrument qui demande de l'assiduité, et dont il ne se seroit pas plû à jouer d'une manière médiocre, après en avoir joué comme il avoit fait. Je dirois qu'il en jouoit divinement, sans que j'aie de la peine à me servir de ce terme, que je n'ai jamais employé que pour les dames, et encore pour des coups de partie. Mais en un mot, depuis Orphée, Amphion, et ces messieurs-là, on n'a point tiré d'un violon les sons qu'en tiroit Lully. Mille gens lui en demandoient par grâce quelque petit air, il en refusoit aux grands seigneurs et à ses amis de débauche, n'étant rien moins que timide ou complaisant, et s'étant mis sur le pié de ne connoître qu'un maître. M. de Grammont avoit un laquais nommé la Lande, qu'il fit depuis son valet de chambre, et qui est aujourd'hui un des meilleurs violons de l'Europe. A la fin d'un repas, il prioit Lulli de l'entendre, et de lui donner seulement quelques avis. Lalande venoit, jouoit, et faisoit sans doute tout de son mieux. Cependant Lulli ne manquoit pas de s'apercevoir qu'il passoit mal quelque note. Il lui prenoit le violon des mains; et quand une fois il le tenoit, c'en étoit pour trois heures : il s'échaufoit, et ne quittoit qu'à regret. Ce n'étoient pourtant pas ceux qui l'écoutoient qui lui disoient de le quitter. Au contraire, lorsqu'il voyoit une guitare chez lui ou ailleurs, il s'amusoit volontiers à battre ce chaudron-là,

duquel il faisoit plus que les autres n'en font. Il faisoit dessus cent menuets et cent courantes qu'il ne recueilloit pas, comme vous le jugez bien : autant de perdu. Je crois, encore une fois, que cette différence ne venait que de ce que la guitare est un instrument badin, d'un petit mérite, et dont il ne se soucioit pas de jouer au premier ou au second degré : au lieu que le violon, qui est d'une autre conséquence, lui paroissoit mériter une autre attention. Il craignoit de se commettre, il faisoit assez de cas de la réputation que son violon lui avoit donnée, pour ne vouloir pas s'exposer à la diminuer (1)... »

Toutefois, ce n'est pas à son seul talent de violoniste, à la seule habileté qu'il apporta dans l'instruction de la bande de violons que Louis XIV créa pour lui, que Lully dut de voir se prolonger et s'accroître outre mesure la faveur dont il était l'objet de la part de ce monarque. Son caractère et ses façons d'être aidèrent singulièrement à sa fortune, et l'on peut dire que chez lui le savoir-faire de l'homme, supérieur encore peut-être au savoir de l'artiste, contribua puissamment à entretenir et à exciter la chance qui signala les diverses parties de sa carrière. Adroit, subtil, avisé, ingénieux, plein de ruse et d'astuce, souple à l'occasion, exempt de scrupules comme de préjugés, plat courtisan avec le prince, humble avec les grands quand ils le pouvaient servir, dédaigneux de ceux dont le crédit était nul, méprisant qui n'était pas à même de se faire craindre, audacieux jusqu'à l'infamie, aimant la lutte parce qu'il s'y sentait le plus fort, envieux, haineux, vindicatif, sans pitié pour qui gênait sa route et lui portait ombrage, prompt à tirer parti de tout et de tous, toujours prêt à sacrifier à ses intérêts jusqu'à son meilleur ami, même celui auquel il aurait dû les plus grands services (Molière en sut quelque chose), d'ailleurs étonnamment doué par la nature, supérieurement intelligent, joyeux compagnon, spirituel à l'occasion, artiste jusqu'au bout des ongles, ayant cette force de ne redouter ni le ridicule ni le mépris, Lully, on le comprend, était né pour parvenir, aucun moyen ne devant lui coûter pour écarter les obstacles et triompher de toutes les difficultés.

(1) Lecerf de la Viefville de Freneuse : *Comparaison de la musique françoise avec la musique italienne.*

A l'époque de son introduction à la cour et de ses premiers succès auprès de Louis XIV, ce prince, encore enfant et à peine âgé de quinze ans, commençait à montrer le goût passionné qu'il eut pendant si longtemps pour le spectacle et pour la danse. Benserade écrivait des divertissements, des ballets, que divers artistes mettaient en musique et qui étaient représentés à la cour, dansés par le roi lui-même et les plus hauts personnages, mâles et femelles, de son entourage. Ce plaisir fut pendant vingt ans une sorte de fureur, et c'était, par intérêt et par courtisanerie, à qui s'ingénierait à aider le jeune monarque dans la recherche des amusements de ce genre les plus brillants et les plus curieux. Lully, comme on le pense, ne se fit pas prier pour entrer dans le jeu et se mettre de la partie. Il avait déjà donné, par les nombreux airs qu'il écrivait pour ses violons et les chansons qu'il mettait en musique, des preuves de ses facultés de compositeur; il parvint bientôt, sans grand'peine apparemment, à compter au nombre des artistes qui travaillaient à la musique des ballets de la cour, ouvrages dans lesquels les danses étaient entremêlées de récits chantés et de morceaux symphoniques. Tout d'abord, il introduisit simplement quelques morceaux de sa composition dans quelques-uns de ces divertissements, puis, peu à peu, il en vint à écrire les partitions entières, faisant preuve d'ailleurs, en cette circonstance, d'un talent très réel. Au reste, adroit comme il l'était et désireux de s'insinuer toujours plus avant dans les bonnes grâces du roi, il ne bornait pas là sa participation très active à ces jeux scéniques, et se pliait à toute besogne, selon le besoin, le hasard ou l'occasion. C'est ainsi qu'il eut une part importante au *scenario* de la *Galanterie du temps* (1656), qu'il chanta un air dans le *Ballet de l'Impatience* (1661), qu'il dirigeait l'orchestre à l'exécution du *Ballet des Arts* (1663), qu'il jouait le rôle d'Orphée dans le *Ballet des Muses* (1666)... Bon à tout, toujours prêt, toujours dispos, doué de facultés multiples et diverses, l'imagination sans cesse éveillée et secondée par une activité infatigable, tantôt réglant une entrée de danse, tantôt écrivant les paroles d'un air français ou italien et les mettant aussitôt en musique, ou bien encore donnant son avis sur l'exécution des costumes et s'occupant de

la mise en scène et de la marche générale d'un divertissement, il savait se rendre utile en toute occasion, s'acquitter des besognes les plus opposées, et à la longue devenir indispensable.

C'est ainsi que Lully fit son chemin à la cour, où l'on peut dire que sa fortune fut singulièrement rapide et où le roi le combla de faveurs jusque-là sans exemple (1). Il est vrai que son activité et sa fécondité tenaient véritablement du prodige. On est stupéfait en présence de tant de travaux exécutés par un seul homme au cours d'une existence dans laquelle le plaisir tenait pourtant une place fort importante, et qui ne s'est pas prolongée au delà de sa cinquante-quatrième année! Successivement ou simultanément chef de la bande des petits violons, compositeur et surintendant de la musique de la chambre, maître de musique de la famille royale, secrétaire du roi, directeur de l'Opéra, Lully trouva moyen d'écrire la musique de près de vingt ballets pour la cour, celle d'une demi-douzaine de pièces de Molière, celle de vingt opéras, des messes, des motets, de nombreux morceaux symphoniques, des chansons, etc. Et si l'on songe qu'il dansait, jouait ou chantait dans la plupart des ballets de la cour, qu'il remplit, sur le théâtre de Molière, plusieurs rôles dans les divertissements écrits par lui pour diverses pièces, qu'il était le seul maître, l'organisateur et l'unique main dirigeante de cette immense machine qui avait nom l'Académie

(1) On peut s'en rendre compte par cette énumération donnée par Fétis, d'après des actes authentiques : « Le 16 mars 1653, brevet par lequel le roi lui confère la charge de compositeur de la musique instrumentale, vacante par le décès de Lazarin. — Le 16 mai 1661, deux brevets portant que le roi lui a fait don des charges de compositeur et de surintendant de la chambre, vacantes par la mort de Cambefort. — Au mois de décembre de la même année, lettres de naturalisation, avec exemption de droits. — Le 3 juillet 1662 : 1° brevet par lequel le roi lui accorde la charge de maître de musique de la famille royale, que Michel Lambert tenait en survivance; 2° brevet qui fixe à 10,000 livres la somme qui devra être payée aux héritiers de Lambert et de Lully pour la charge de maître de musique, si ceux-ci viennent à décéder; 3° brevet qui fixe à 20,000 francs l'indemnité qui devra être payée à la veuve et aux héritiers de Lully, pour être pourvu après lui des charges de compositeur et de surintendant de la musique de la chambre du roi. — Le 21 avril 1668, brevet par lequel le roi accorde la survivance des trois charges de Lully à celui de ses enfants qu'il voudra choisir, et fixe la valeur de ces charges à 30,000 livres. » (V. *Biographie universelle des Musiciens.*) — Cette liste est encore incomplète, puisqu'elle ne mentionne ni la charge de secrétaire du roi ni le privilège de la direction de l'Opéra, dont Lully sut aussi se faire gratifier.

royale de musique, on reste confondu de la dépense d'activité, d'intelligence, d'énergie, de volonté, dont fit preuve cet artiste étonnant, que la nature avait doué avec une généreuse libéralité.

Lully écrivit, soit en partie, soit en totalité, la musique des ballets suivants pour le service de la cour : *l'Amour malade*, 1657; *Alcidiane*, 1658; *Ballet de la Raillerie*, 1659; *Ballet de l'Impatience*, 1661; *Ballet des Saisons*, 1661; *les Noces de Village*, 1662; *Ballet des Arts*, 1663; *les Amours déguisés*, 1664; *la Naissance de Vénus*, 1665; *Ballet des Gardes*, 1665; *Ballet de Créquy*, 1666; *Ballet royal des Muses*, 1666 (1); *la Mascarade de Versailles*, 1668; *Ballet de Flore*, 1669; *les Jeux pythiens*, 1670. Certains auteurs croient encore pouvoir lui attribuer la musique du *Ballet de la Nuit* (2), ainsi que celle du *Ballet des Sept Planètes*, de *Cariselli* (3), du *Ballet du Carnaval*, 1668, et de la *Galanterie du temps*, 1656 (4). C'est encore Lully qui écrivit la musique des divertissements dansés dans deux grands opéras italiens représentés à la cour, *Xerxès*, de Cavalli, en 1660, et *Ercole amante*, en 1662.

Les premiers ballets écrits ainsi par Lully pour le service du roi lui avaient valu dans l'entourage de ce prince une véritable renommée. Bientôt il allait trouver l'occasion de briller davantage encore, grâce à une aide puissante, celle de Molière, qui l'avait pris en affection, et dont plus tard il devait si indignement reconnaître les services et le dévouement. Lully amusait Molière, qui lui trouvait de l'esprit, de l'imagination, et que ses saillies et ses pantalonnades divertissaient beaucoup. Lorsque le grand homme prit en quelque sorte la succession de Benserade et qu'il se vit presque officiellement chargé de la conception et de l'organisation des divertissements destinés à être représentés dans

(1) C'est dans le *Ballet des Muses*, qui excita une si grande fureur d'enthousiasme à la cour et qui y obtint un si grand nombre de représentations, que Molière intercala successivement *Mélicerte*, la *Pastorale comique* et *le Sicilien*; Lully écrivit la musique de *Mélicerte* et celle du *Sicilien*.

(2) V. la *Bibliothèque des Théâtres*, de MAUPOINT, et le *Dictionnaire des Théâtres* de DE LÉRIS.

(3) V. *Histoire de l'Académie royale de musique* (par TRAVENOL et DUREY DE NOINVILLE).

(4) V. l'*Histoire du ballet de cour*, dans le tome II des *Contemporains de Molière*, par VICTOR FOURNEL.

les différentes résidences royales, il associa sa muse à celle de Lully, qui devint son collaborateur à peu près exclusif pour la musique de ces divertissements. Molière et Lully se voyaient journellement, leurs rapports étaient tout à fait intimes ; avec La Fontaine, Chapelle, l'austère Boileau lui-même, ils formaient une petite société d'amis dont les réunions étaient fréquentes et qui se rencontraient surtout à la table de l'auteur du *Tartuffe*, où celui-ci, lorsqu'il avait envie de se divertir, disait parfois au Florentin : « Allons, Lully, fais-nous rire ! » On se rappelle assez l'histoire de ce fameux souper d'Auteuil, raconté par Grimarest, et qui se serait terminé par une immersion générale sans l'intervention de Molière, seul de sang-froid alors que Lully, Chapelle et jusqu'à Boileau, avaient laissé leur raison au fond de trop nombreux flacons (1). Molière, toujours dévoué et bon, ne laissait échapper aucune occasion d'être agréable à Lully, même publiquement et avec une sorte d'ostentation ; c'est ainsi qu'au premier acte des *Fâcheux* il faisait dire à Lisandre, parlant à Eraste :

... Adieu. Baptiste le très cher
N'a point vu ma courante, et je le vais chercher :
Nous avons pour les airs de grandes sympathies
Et je veux le prier d'y faire des parties.

C'est ainsi encore que dans l' « Avis au lecteur » placé en tête de l'édition de l'*Amour médecin*, il dit : « ... Ce que je vous dirai, c'est qu'il serait à souhaiter que ces sortes d'ouvrages pussent toujours se montrer à vous avec les ornements qui les accompagnent chez le roi. Vous les verriez dans un état beaucoup plus supportable ; et les airs et les symphonies de l'incomparable M. Lulli, mêlés à la beauté des voix et à l'adresse des danseuses, leur donnent sans doute des grâces

(1) C'est pourtant Boileau qui, plus tard, édifié sur le compte de Lully et fixé sur sa valeur morale, écrivait à son sujet les vers suivants ;

En vain par sa grimace un bouffon odieux
A table nous fait rire et divertit nos yeux :
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre ;
Prenez-le tête à tête, ôtez-lui son théâtre,
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux :
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

dont ils ont toutes les peines du monde à se passer. » On pourrait presque croire que c'est dans le but d'être à la fois agréable et utile à Lully que Molière imagina cette forme de la comédie-ballet, inconnue avant lui, et qui procurait au musicien l'occasion la plus aimable de déployer ses talents et de développer toutes les ressources de son imagination.

Il me semble bien que ce dut être avec les *Fâcheux* que commença la collaboration du poète et du compositeur, quoique les biographes ne citent jamais cet ouvrage au nombre des productions de Lully. En tout cas, il est certain que Lully écrivit la musique du *Mariage forcé*, dont le ballet fut dansé par le roi en personne, et celle de la *Princesse d'Élide*, qui, comme le dit M. Victor Fournel, fit « le principal ornement de cette fête extraordinaire de la cour, mêlée de danse, de musique, de machines, de courses de bagues, de feux d'artifice, dont le souvenir est resté dans l'histoire sous le nom des *Plaisirs de l'isle enchantée* ». Le *Mariage forcé* et la *Princesse d'Élide* datent de 1664. L'année suivante, Lully fit la musique de l'*Amour médecin*, en 1666 celle de *Mélicerte* et du *Sicilien*, qui, nous l'avons vu, firent partie du divertissement très élastique donné à la cour sous le titre de *Ballet royal des Muses*. Puis, en 1669, il écrivit les intermèdes de *Monsieur de Pourceaugnac* (qui fut connu d'abord sous le nom de *Divertissement de Chambord* lorsqu'il fut donné en ce château), en 1670 ceux du *Bourgeois gentilhomme*, et en 1671 toute la musique de *Psyché*, ouvrage pour lequel il se trouvait collaborer tout à la fois avec Molière, Pierre Corneille et Quinault. Outre son titre de compositeur, Lully prit une part personnelle importante à l'exécution musicale de *Monsieur de Pourceaugnac* et du *Bourgeois gentilhomme* ; dans le premier, il remplit avec un grand succès le personnage burlesque du Muphti ; dans le second il représentait l'un des deux médecins grotesques, tandis que l'autre était personnifié par le chanteur Gaye. Et il ne se contenta pas de jouer ces deux rôles à la cour ; il les conserva encore lorsque ces deux pièces parurent à la Comédie-Française ; seulement, sans doute par une sorte de dignité, ce n'est pas sous son nom de Lully, mais sous le pseudonyme de *Chiacchierone*, qu'on le désignait alors au public. On

raconte cependant que ce n'est que dans le but de recouvrer les bonnes grâces du roi qu'il résolut de se montrer dans *Pourceaugnac*, lors de l'apparition de cet ouvrage à la cour. Lully, que de fréquentes incartades avaient, selon un de ses biographes, mis déjà dans le cas d'être congédié deux ou trois fois par Louis XIV, voulut rentrer en faveur à l'aide d'une de ces pasquinades qui lui étaient familières. Dans la fameuse poursuite des médecins et des apothicaires, il se livra donc à une course effrénée, et tout d'un coup, sur le point d'être atteint, sauta lestement de la scène dans l'orchestre, où il tomba sur un clavecin qu'il creva, comme bien on pense et mit en mille pièces. A ce spectacle inattendu, le roi, dit-on, rit à se tordre et se montra ensuite de si belle humeur qu'il pardonna à son favori (1).

II

Nous arrivons à l'époque caractéristique de la carrière de Lully; nous allons le voir directeur de l'Opéra, écrivant pour ce théâtre les nombreux ouvrages qui ont fondé sa renommée et consacré sa gloire. Mais il faut dire que si cette haute situation valut à l'artiste une notoriété éclatante et légitime, les indignités dont il se rendit coupable pour l'obtenir lui firent, comme homme, un renom que bien peu sans doute seraient désireux d'acquérir.

C'est ici qu'il est bon d'insister sur ce fait que Lully ne fut point, comme on le croit communément, le créateur de l'opéra, ainsi qu'on l'a trop répété depuis deux siècles. L'opéra existait avant lui, il eût existé sans lui, et il est juste de dire qu'il en fut

(1) Plus tard, à l'apogée de sa brillante carrière, alors que déjà depuis longtemps il était directeur de l'Opéra, que Molière était mort, Lully crut devoir se montrer de nouveau dans le *Bourgeois gentilhomme* pour quelques représentations de cette pièce qui furent données à la cour. C'était en 1681, et le *Mercure* en parlait ainsi : « M. de Lully a représenté le personnage du Mufty dans le *Bourgeois gentilhomme*. C'estoit luy qui le joüoit dans les premières représentations de cette pièce qui fut faite pour le Roy dans un voyage qu'il fit à Chambord, et il a crû le devoir continuer pour donner plus de plaisir à Sa Majesté, parce qu'ayant composé toute la musique récitative de ce personnage, aucun n'en peut avoir une plus parfaite intelligence, ny le joüer d'une manière plus juste. »

même, tout d'abord, l'un des plus violents détracteurs, comptant au nombre de ceux qui affirmaient que l'alliance de la poésie française avec la musique était chose impossible, bonne à reléguer au rang des chimères.

Pierre Perrin, celui qu'on appelait à tort « l'abbé Perrin », car il n'était pas prêtre, est le premier qui ait conçu la pensée de faire représenter des « pièces en musique » sur paroles françaises, c'est-à-dire de véritables opéras, à l'imitation des Italiens. Mais il comprit ce que ceux-ci avaient de défectueux et il eut la sagacité d'accommoder ce genre théâtral à notre goût, à nos habitudes et à nos mœurs. Après un premier essai tenté en 1659 par la représentation de sa *Pastorale*, dont il avait fait écrire la musique par Cambert, compositeur de la musique de la reine mère et artiste d'une haute valeur, il obtint, dix ans plus tard, de Louis XIV, un privilège pour la création et l'exploitation d'une « Académie des opéras », privilège dont il s'appliqua aussitôt à tirer parti. Il s'associa pour cela d'abord avec son collaborateur Cambert, qui devait écrire la musique des ouvrages dont il tracerait les poèmes, puis avec un financier nommé Bersac de Champeron, lequel devait faire les fonds de l'entreprise, et enfin avec le marquis de Sourdéac, homme très expert en matière de machinerie théâtrale et qui avait fait ses preuves sous ce rapport. Je ne saurais entrer ici dans tous les détails relatifs à cette véritable création de notre opéra (1) ; je me bornerai à rappeler que les quatre associés, après avoir fait construire une salle sur un terrain connu sous le nom de Jeu de paume la Bouteille, situé dans les rues de Seine et des Fossez-de-Nesle, en face de la rue Guénégaud, firent très brillamment, au mois de mars 1671, l'ouverture de leur Opéra par la représentation d'un ouvrage intitulé *Pomone,* dont le succès fut tel qu'il fut joué pendant huit mois consécutifs.

Peu de personnes avaient cru d'avance à ce succès, et, parmi les railleurs les plus acharnés de l'entreprise dont Perrin et Cambert devaient être les plus solides soutiens, se trouvait

(1) Je renvoie pour cela le lecteur à un ouvrage fertile en documents inédits et publié récemment : *les Vrais Créateurs de l'Opéra français, Perrin et Cambert,* par Arthur Pougin. (Paris, Charavay, 1881, in-12.)

Lully. Mais lorsque celui-ci vit que ses prévisions étaient démenties et que l'existence d'un théâtre d'opéra français était très possible à Paris, il n'eut plus qu'une pensée : celle de déposséder les propriétaires de ce théâtre et de son privilège, et de se substituer à eux. Profondément jaloux de tous ses confrères, surtout lorsqu'il était obligé de tenir compte de leur valeur, Lully haïssait cordialement Cambert, dont la situation allait lui porter ombrage ; d'autre part, cupide à l'excès, il ne pouvait supporter l'idée qu'une entreprise musicale pût faire la fortune d'autrui et ne lui profiter en rien. De ce moment, il jura donc la perte de ceux qu'il considérait comme ses rivaux et fut décidé à ne reculer devant rien pour la consommer en s'appropriant le fruit de leurs travaux. Aidé dans ses projets par certains dissentiments qui se produisirent entre les quatre associés, il sut circonvenir Perrin, qui avait été évincé par Sourdéac, et lui donna une somme d'argent pour se faire céder par lui son privilège; mais cela ne suffisait pas ; comme Sourdéac, Cambert et Champeron continuaient l'exploitation de leur théâtre, où ils avaient donné même un nouvel ouvrage, Lully exigea du roi (c'est presque le mot) que le privilège de Perrin lui fût transféré. Voici ce que dit à ce sujet Charles Perrault dans ses *Mémoires :* « Lulli, qui s'étoit mocqué jusque-là de cette musique, voyant le gain qu'elle produisoit, demanda au Roi le privilège de faire seul des opéras et d'en avoir le profit. Perrin et Cambert s'y opposèrent, aussi bien que M. Colbert qui ne trouvoit pas qu'il y eût de justice à déposséder les inventeurs ou du moins les restaurateurs de ce divertissement. Lulli demanda cette grâce au Roi avec tant de force et d'importunité, que le Roi, *craignant que de dépit il ne quittât tout,* dit à M. Colbert qu'il ne pouvoit pas se passer de cet homme dans ses divertissemens et qu'il falloit lui accorder ce qu'il demandoit : ce qui fut fait dès le lendemain. Deux ou trois jours après, j'entendis dire à ce ministre que les courtisans trouvoient à redire à ce qu'on faisoit pour Lulli, parce que cet homme alloit gagner des sommes immenses, qu'il auroit mieux valu les laisser partager entre plusieurs musiciens; que ce gain les auroit engagés par émulation à se surpasser les uns les autres et à porter notre musique à

sa dernière perfection. « Je voudrois, disait M. de Colbert, que « Lulli gagnât un million à faire des opéras, afin que l'exemple « d'un homme qui auroit fait une telle fortune à composer « de la musique engageât tous les musiciens à faire tous leurs « efforts pour parvenir au même point que lui. » Tant il est vrai que les ministres sçavent faire toujours valoir les résolutions de leur maître. »

La réflexion timide de Perrault montre bien l'iniquité de la mesure prise par Louis XIV en faveur de Lully. Non seulement il dépouillait, au profit de celui-ci, des hommes qui avaient fait des sacrifices considérables pour l'organisation d'une vaste et noble entreprise, non seulement il consommait d'un coup leur ruine irrémédiable, non seulement il décourageait un grand artiste, Cambert, qui, pensant n'avoir plus rien à faire en France, prit le parti de s'expatrier et d'aller se réfugier en Angleterre, mais il faisait tout cela au profit d'un seul homme, d'un étranger, aux seules mains duquel il remettait les destinées de la musique française, et qui allait exclure absolument tous les artistes nationaux de l'arène qu'on aurait dû leur croire ouverte. En effet, pendant quinze ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, Lully se constitua d'office l'unique producteur, l'unique fournisseur de son Opéra, et en ferma obstinément les portes à tous ceux qui auraient cru avoir quelques droits à y pénétrer et à se mettre, avec son aide, en communication avec le public.

Ce n'est pas tout, et c'est ici qu'on voit, dans toute son abjection, éclater le caractère du fourbe Florentin. A peine est-il en possession du privilège si ardemment convoité par lui, qu'il se tourne vers son ami Molière, le considérant alors comme un rival, ou plutôt comme un concurrent, et, prétendant que ce concurrent lui porte préjudice, veut lui interdire, de par ses lettres patentes, le droit dont il avait usé jusque-là d'employer sur son théâtre le chant, la danse et la symphonie. « Molière, a-t-on écrit à ce sujet, Molière, indigné, a réclamé auprès du roi ; l'arbitraire a corrigé l'arbitraire, et, en dépit du monopole octroyé, Louis XIV a maintenu ses comédiens dans le droit de faire servir à ses divertissements les instruments et les voix, ou plutôt il s'est maintenu à lui-même le droit de faire

servir Molière à ses divertissements avec le chant et la musique (1). » Mais Molière ne doit pas vivre longtemps, et le lendemain même de sa mort, alors que son corps est à peine refroidi, Lully va demander au roi de le mettre en possession de la salle du Palais-Royal, occupée par la troupe du grand homme, et il fait chasser celle-ci pour se mettre à sa place ! Et à cette époque Lully était redevable à la succession de Molière d'une somme de 11,000 livres que celui-ci lui avait prêtée ! Et bientôt après, comme on le pense, il présente de nouvelles réclamations au sujet de l'emploi de la musique à la Comédie-Française, et obtient du roi que celle-ci ne pourra désormais avoir plus de tel nombre de chanteurs et de tel nombre de musiciens. Voilà l' « honnête homme » à qui Louis XIV avait créé une situation unique dans son royaume, celui à qui il devait donner bientôt une nouvelle preuve de sa faveur en consentant à être le parrain de son fils, dont la reine serait la marraine (2) !

Mais ce n'est pas tout encore, et là ne se bornent pas les exploits de Lully pour être unique et paisible possesseur du privilège de l'Académie royale de musique. Après avoir mis en mouvement, pour obtenir la fermeture du théâtre de la rue Guénégaud, dont les entrepreneurs persistaient à continuer leurs représentations, le procureur général, Colbert, et jusqu'au roi lui-même, qui prit la peine de donner à ce sujet des ordres écrits de sa main, Lully se trouva tout à coup en présence d'un certain Guichard, ancien conseiller d'État, gentilhomme ordinaire et intendant général des bâtiments et jardins de Monsieur, frère du roi, personnage qui n'était point sans quelque importance et qui allait lui donner de la tablature. Ce Guichard s'était abouché avec Perrin, après l'éviction de celui-ci de la combinaison Sourdéac-Champeron-Cambert, et tous deux s'étaient associés avec un musicien nommé Sablières, pour la représentation d'un opéra dont Guichard avait écrit les paroles et Sablières la musique. Cette association amena la situation la plus singulière, la plus em-

(1) *Registre de Lagrange*, notice sur Lagrange, p. 13.

(2) Lully avait épousé Madeleine Lambert, fille de Michel Lambert, musicien renommé. Il en eut six enfants, trois fils et trois filles, dont l'aîné fut effectivement tenu sur les fonts de baptême par le roi et la reine.

brouillée et la plus compliquée qui se puisse concevoir, par ce fait que Perrin, possesseur du premier privilège de l'Opéra, s'opposa, soutenu par Guichard et Sablières, à l'enregistrement des nouvelles lettres patentes accordées à Lully, que Sourdéac, Cambert et Champeron se croyant forts de l'occupation de la salle Guénégaud, s'y opposaient de leur côté, et que ceux-ci étaient poursuivis d'une part par Lully, qui leur faisait défendre de continuer leurs spectacles, de l'autre par Perrin, qui, ne s'étant pas encore arrangé avec Lully, demandait sa réintégration parmi eux. De là procès entre Lully et Sourdéac, procès entre Sourdéac et Perrin, procès entre Perrin et Lully, procès enfin entre Lully et Guichard. A force d'intrigues et d'activité, Lully finit par avoir raison tout d'abord contre tout ce monde, en obtenant l'enregistrement tant combattu de ses lettres patentes, ainsi que la fermeture, le 1er avril 1672, de la salle Guénégaud, et en désintéressant Perrin. Mais bientôt il allait retrouver devant lui Guichard, plus ardent et plus obstiné que jamais, et l'on verra plus loin quels moyens infâmes il employa pour en venir à bout et le réduire au silence.

Toutefois, au milieu de toutes ces compétitions, il s'occupait sans désemparer de la création et de l'organisation de son théâtre. S'étant associé avec le fameux architecte et machiniste italien Vigarani, qui s'était distingué dans les spectacles de la cour, il fit élever par lui une salle dans le jeu de paume du Bel-Air, situé rue de Vaugirard, non loin du Luxembourg. Puis, sans perdre de temps, il procéda à la réunion de sa troupe, ayant d'ailleurs sous la main, dans le personnel de la musique du roi placé sous ses ordres, les éléments propres à la constitution de son orchestre et de ses chœurs. Il fit un traité avec Quinault, traité par lequel celui-ci s'engageait, moyennant une rétribution annuelle de 4,000 livres, à lui écrire chaque année un poème d'opéra; tout d'abord, comme ouvrage de début, il lui fit faire une sorte de pastiche formé d'un grand nombre de scènes et de morceaux dont lui-même avait composé la musique pour les divertissements de la cour, et il en conserva les paroles, qui pour la plupart avaient été écrites par Benserade et Molière; Quinault n'eut qu'à imaginer une sorte de sujet d'ensemble et à

relier entre eux ces morceaux par quelques vers de sa façon. C'est ainsi que fut construite la pièce d'inauguration, qui eut pour titre : *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus*. Lully avait mené tous ces travaux avec son habileté et son activité ordinaires, et, le 15 novembre 1672, sept mois et demi après la clôture de la salle Guénégaud, il faisait solennellement l'ouverture de son « Académie royale de musique ».

On ignore quels étaient les artistes qui jouaient dans ce premier ouvrage, bâclé un peu à la hâte par Lully dans le but surtout de prendre position le plus rapidement possible. Ce qu'on sait, c'est que le succès n'en fut pas moins très grand et tout à fait de nature à l'encourager. Aussi, avec l'aide de Quinault, s'empressa-t-il de se remettre à l'œuvre, mais cette fois d'une façon plus sérieuse et de manière à frapper un coup décisif. C'est alors qu'il écrivit *Cadmus et Hermione*, qu'on peut considérer, quant à l'ensemble scénique, quant à la coupe de la pièce et à la conduite rationnelle du sujet, comme le premier opéra régulier, le premier drame lyrique véritable qui ait été représenté en France. Les deux rôles principaux, ceux de Cadmus et d'Hermione, étaient tenus par Beaumavielle et Mlle Brigogne, tandis que les autres avaient pour interprètes Cledière, Miracle et Mlle Cartilly, tous artistes qui avaient fait partie de la troupe organisée par Cambert et que Lully avait amenés à son théâtre, ainsi que le fameux danseur Beauchamps, qui brillait aussi dans *Cadmus*, en compagnie de plusieurs autres fort habiles, Le Basque, Faure et Laîné. L'ouvrage nouveau, offert au public dans les premiers mois de 1673, fut accueilli par lui avec une faveur marquée. C'est peu de temps après son apparition que Lully, profitant de la mort de Molière, fit demander au roi par Colbert la jouissance de la salle du Palais-Royal, occupée jusqu'alors par le grand comique et sa troupe ; il prit prétexte, pour justifier cette demande, du peu de solidité de son théâtre, « qui, disait-il, construit avec trop de précipitation, menaçait déjà ruine et pouvait devenir la cause de sérieux accidents ». Louis XIV, qui n'avait rien à refuser à son favori, pas même ce qui constituait une criante injustice, lui accorda sans sourciller ce qu'il désirait, et pendant que Lully s'installait au

Palais-Royal, les pauvres comédiens de Molière, expulsés par lui et n'ayant pas d'autre ressource, se virent obligés d'aller se réfugier dans la salle de la rue Guénégaud, laissée vacante par la déconfiture de l'entreprise de Cambert et de Sourdéac (1).

Les représentations de *Cadmus* se prolongèrent jusqu'à l'extrême limite de l'année 1673. Cet ouvrage fut suivi d'*Alceste*, dont le succès, qui ne fut pas moins grand, a été célébré par M[me] de Sévigné. Puis vinrent le *Carnaval*, et bientôt après *Thésée*, qui excita une sorte d'enthousiasme et se maintint pendant plus d'une année sur l'affiche de l'Opéra. Mais l'apparition de *Thésée* est une date dans la vie de Lully, car c'est à ce moment qu'il commença à avoir sérieusement maille à partir avec Guichard. Celui-ci, qui avait dû lui céder en ce qui concernait l'exploitation de l'Opéra, mais qui, paraît-il, était enragé de théâtre, avait eu l'adresse d'obtenir du roi, grâce à son parentage et à ses hautes protections, le privilège d'une nouvelle et vaste entreprise de ce genre qui devait prendre le nom d'*Académie royale des spectacles*. Il s'était vu délivrer à cet effet, à la date du mois d'août 1674, des lettres patentes qui lui donnaient un droit réel, et il s'apprêtait à mettre à profit la faveur qui lui était octroyée par le souverain, lorsque Lully se mit résolument en travers de son chemin. Louis XIV avait cependant stipulé formellement, dans les lettres patentes accordées à Guichard, que celui-ci ne pourrait faire représenter « aucune pièce de musique » ; il ne s'agissait donc, en aucune façon, d'une concurrence à créer à l'Opéra. Mais Guichard ayant eu l'imprudence de chercher à s'attacher Vigarani, qui conduisait les machines et les décorations de Lully, celui-ci en conçut un vif ressentiment contre lui et résolut de le perdre. Or, sait-on ce qu'il imagina pour en arriver à ses fins? Il ourdit une trame vraiment infer-

(1) Les historiens ne sont pas d'accord sur la date précise à laquelle Lully prit possession de la salle du Palais-Royal. Les frères Parfait (*Histoire* [manuscrite] *de l'Opéra*) fixent cette date au 28 avril 1673; Travenol et Durey de Noinville (*Histoire de l'Académie royale de musique*) la reculent au mois de juillet; Castil-Blaze (*l'Académie impériale de musique*) dit le 15 juin. Je pencherais volontiers pour l'époque indiquée par les frères Parfait, d'abord parce qu'elle est la plus rapprochée de la mort de Molière, ensuite parce que ces écrivains, presque contemporains de Lully, durent être les mieux informés à ce sujet.

nale, s'assura du concours de plusieurs faux témoins, accusa publiquement Guichard d'avoir tenté de l'empoisonner, porta plainte contre lui, et fut assez habile pour le faire jeter en prison en attendant le jugement de cette affaire monstrueuse. Cela serait à ne pas croire si des pièces probantes, officielles, authentiques, n'étaient là pour éclairer ceux qui voudraient à ce sujet fermer les yeux à la lumière. Guichard, qui savait à quel drôle il avait affaire, se défendit avec vigueur, comme bien on pense, et publia, même du fond de sa prison, où il resta quinze mois, de nombreux et volumineux mémoires dans lesquels il retraçait les infamies de Lully, et faisait connaître ses inconcevables procédés. Des témoins furent appelés de part et d'autre, la justice fut mise en mouvement, Lully répondit aux mémoires de Guichard par des mémoires aussi violents, et l'on peut supposer le scandale qu'une telle affaire provoqua dans tout Paris, où Lully était aussi méprisé comme homme qu'admiré comme artiste. Le procès ne dura pas moins de quatre ans, et fut prodigieusement fertile en incidents de tout genre, grâce surtout aux faux témoins soudoyés par Lully et parmi lesquels se trouvaient des assassins! Et pourtant le roi ne cessa de protéger son favori, qui, sans lui, aurait peut-être passé un mauvais quart d'heure. Guichard put, naturellement, démontrer son innocence et échapper aux suites de l'horrible accusation qu'on avait fait peser sur lui; plusieurs des témoins appelés par Lully, convaincus de mensonge, passèrent à leur tour à l'état de prévenus et, en définitive, diverses condamnations furent prononcées. Lully lui-même se vit condamner à voir ses mémoires contre Guichard brûlés publiquement en Grève, et il dut s'estimer heureux d'en être, grâce à la protection royale, quitte à si bon compte. Mais, en somme, il en était venu à ses fins et avait atteint son but. En effet, au cours du procès, il avait obtenu du roi le rappel des lettres patentes accordées à Guichard, et la défense de les faire enregistrer.—Que pouvait-il désirer de plus (1)?

(1) Pour tous les détails de ce procès peu connu et qui mériterait de l'être, je renvoie le lecteur au livre que je lui ai déjà signalé : *les Vrais Créateurs de l'Opéra français, Perrin et Cambert*. Il trouvera là, reunis pour la première fois, tous les renseignements désirables et sera édifié sur la valeur morale de Lully.

Mais pendant ce temps, Lully, dont la prodigieuse activité suffisait à tout, ne négligeait en aucune façon les soins que l'Opéra réclamait de lui. A la suite de *Thésée*, il avait donné *Atys*, dont Louis XIV s'était montré tellement charmé qu'on l'avait surnommé « l'opéra du roy ». Puis, à cet ouvrage, il avait fait succéder *Isis*, qui fut moins heureuse et qui amena la disgrâce momentanée de Quinault, accusé bien à tort d'avoir voulu, dans la fameuse querelle entre Io et Junon se disputant l'amour de Jupiter, faire allusion à la situation des deux favorires, Mme de Maintenon et Mme de Montespan, entre lesquelles semblait flotter alors l'amour de Louis XIV. *Psyché*, *Bellérophon*, *Proserpine*, vinrent ensuite d'année en année, et enfin ce fameux ballet du *Triomphe de l'Amour*, qui, après avoir été d'abord dansé à la cour par la fine fleur de la noblesse de France, devint une date dans l'histoire de l'Opéra, parce que c'est dans cet ouvrage que pour la première fois on vit paraître des danseuses sur ce théâtre. Parmi celles-ci on remarqua surtout une jeune artiste pleine de grâce et de talent, Mlle de Lafontaine, qui conquit aussitôt la faveur du public. Cette innovation fit fureur et consolida, en l'augmentant encore, la vogue que déjà l'Opéra s'était attirée, vogue qui se continua avec *Persée*, *Phaéton* et *Amadis de Gaule*. Le succès de ce dernier ouvrage fut surtout éclatant, non seulement à cause de la valeur de la musique, non seulement en raison d'une exécution tout à fait supérieure, à laquelle concouraient Beaumavielle, le ténor Dumény, Mlles Le Rochois et Moreau, mais encore grâce à la magnificence du spectacle, au luxe des costumes, à la splendeur des décorations dont les dessins avaient été fournis par Bérain, grâce enfin au jeu des machines, qui émerveillaient absolument le public. C'est Louis XIV qui avait pris la peine d'indiquer à Quinault, rentré en grâce, le sujet d'*Amadis;* c'est encore lui qui lui fournit celui de *Roland*, dont le poème ne laissa pas cependant que de susciter d'assez nombreuses critiques. *Roland* n'en obtint pas moins un grand succès, pleinement justifié par la beauté de la partition, qui reste un des chefs-d'œuvre de Lully, et par le talent incomparable qu'y déploya Marthe Le Rochois, pleine de grandeur et de sensibilité dans le rôle d'Angélique.

Une simple mention est due à deux courts divertissements en un acte, l'*Idylle sur la paix*, dont Racine écrivit les vers, et l'*Églogue de Versailles,* ainsi qu'à un grand ballet, *le Temple de la Paix*, qui fut représenté à Fontainebleau et dans lequel la plupart des rôles étaient tenus, comme quatre ans auparavant ceux du *Triomphe de l'Amour*, par quelques-uns des plus grands personnages de la cour. Mais nous arrivons à celui des ouvrages de Lully qui, de tout temps, a excité l'admiration la plus vive. *Armide* est en effet considérée, à tous les points de vue, comme son œuvre la plus achevée; on y a toujours également loué la fermeté du style, la richesse de l'inspiration et la puissance du sentiment passionné. Il a fallu que Gluck, à sa venue en France, s'emparât du poème de Quinault et traitât ce sujet à son tour, pour qu'on en vînt à délaisser l'*Armide* de Lully, dont récemment encore on avait fait une reprise brillante, *soixante-seize ans* après sa création. Il est certain qu'aujourd'hui même la lecture de cette partition offre un grand intérêt et qu'on y rencontre, soit au point de vue musical, soit comme sentiment scénique et dramatique, des beautés de premier ordre et des pages admirables. Et pourtant, chose singulière! l'effet produit à la première représentation par ce chef-d'œuvre, sur un public toujours si bien disposé en faveur du compositeur, fut absolument nul. Ce public fut-il surpris par les qualités vraiment nouvelles que Lully avait déployées dans *Armide?* fut-il dérouté de n'avoir pas, avant de donner son opinion, celle de la cour pour se guider, l'ouvrage, contre la coutume, ayant été joué tout d'abord à Paris? Ce qui est certain, c'est que le jour de la première représentation (16 février 1686), la salle de l'Opéra sembla complètement insensible aux beautés d'*Armide*, resta impassible devant l'exécution de cette œuvre magistrale et n'accorda pas même une marque de sympathie ou de satisfaction aux excellents artistes qui prenaient part à l'exécution, artistes qui n'étaient autres que Dumény et M[lle] Le Rochois et qui dépassaient pourtant tout ce qu'on en pouvait espérer. Devant un tel résultat, on conçoit que Lully, qui possédait à un haut degré le sentiment de sa valeur et qui avait la conscience de celle de son œuvre, ait été pris d'un mouvement

de dépit. Il ne récrimina pas pourtant et usa, pour se consoler, d'un moyen original. Dès le lendemain, il donnait une seconde représentation d'*Armide;* mais cette représentation, réservée à lui seul, avait lieu, si l'on peut dire, à huis clos : assis dans son fauteuil, il en était l'unique auditeur et savourait sans crainte, sans arrière-pensée, les beautés de son œuvre, en même temps qu'il goûtait les prodiges d'une interprétation qui ne laissait rien à désirer. On rapporta le fait à Louis XIV, qui, ayant eu connaissance de l'effet négatif de la première soirée, dit en apprenant cette excentricité de son favori : « Puisque Lully trouve si fort à son gré la musique d'*Armide,* c'est qu'elle le mérite, car il s'y connaît. » Ces paroles, aussitôt répétées de tous côtés, ramenèrent promptement le public à une plus saine appréciation et le disposèrent favorablement à l'égard d'une œuvre qu'il n'avait pas comprise de prime abord ; bientôt on admira, comme elles méritaient de l'être, les belles pages de cette partition, c'est-à-dire les superbes récitatifs d'Armide et ses deux airs les plus importants : l'air du Sommeil de Renaud, le duo d'Armide et d'Hidraot, la scène de la Haine et les adorables divertissements du quatrième et du cinquième acte ; on rendit justice à l'incomparable talent de Marthe Le Rochois, sublime dans ce rôle écrasant ; enfin l'on vint en foule applaudir un chef-d'œuvre que sa complexité relative n'avait peut-être pas permis d'apprécier immédiatement selon ses mérites. De même qu'*Atys*, par suite de la préférence du souverain, avait reçu le nom d'opéra du roi, qu'*Isis,* par le fait de sa valeur musicale, avait été appelée l'opéra des musiciens, que *Phaéton*, en raison de la magnificence d'un spectacle qui lui avait valu les suffrages populaires, s'était vu donner la qualification d'opéra du peuple, *Armide*, par son caractère touchant, par la tendresse et la passion qui y dominaient et qui lui attiraient toutes les sympathies féminines, fut désignée sous le nom d'opéra des femmes. Au reste, après deux siècles écoulés, elle reste l'un des produits les plus parfaits, les plus achevés, du génie qui l'a enfantée.

Après *Armide*, Quinault déclara à Lully qu'il se refusait désormais à travailler pour l'Opéra. Depuis longtemps déjà Quinault était poursuivi par des idées de dévotion, idées

auxquelles sa femme, très pieuse, était loin d'être étrangère. A partir de ce moment, dit-on, il ne voulut plus que chanter les louanges divines, et l'on a rappelé à ce sujet les premiers vers d'un poème qu'il commença alors sur la destruction de l'hérésie :

Je n'ai que trop chanté les Jeux et les Amours;
Sur un ton plus sublime il faut nous faire entendre :
Je vous dis adieu, Muse tendre,
Et vous dis adieu pour toujours.

Quelques instances que fît Lully auprès de son ami, il ne put ébranler sa résolution et le décider à lui continuer une collaboration qui avait porté de si heureux fruits. Il lui fallut donc chercher un autre poète pour un ouvrage que le roi lui avait commandé en l'honneur du Dauphin, à l'occasion d'une fête que le duc de Vendôme devait donner à ce prince dans son château d'Anet. Cette fois il choisit Campistron, qui lui fournit le livret d'un opéra intitulé *Acis et Galatée*. Lully eut bientôt mis ce livret en musique, et l'ouvrage fut représenté à Anet, avec une grande magnificence, le 6 septembre 1686. Le poète La Fare, l'ami de Chaulieu, dit à ce sujet dans ses *Mémoires :* — « Cette fête coûta 100,000 livres à M. de Vendôme, qui n'en avoit pas plus qu'il ne lui en falloit; et comme M. le grand-prieur, M. l'abbé de Chaulieu et moi, nous avions chacun notre maîtresse à l'Opéra, le public malin dit que nous avions fait dépenser 100,000 livres à M. de Vendôme pour nous divertir, nous et nos demoiselles. » Après avoir été joué à Anet, *Acis et Galatée* le fut à Paris, où il obtint un très grand succès.

Ce fut le dernier ouvrage dramatique de Lully, qui mourut, dans toute la force de l'âge, des suites d'un accident singulier. Dans les derniers mois de 1686, le roi avait été malade; pour célébrer son retour à la santé, de grandes solennités religieuses furent ordonnées par tout le royaume, et des *Te Deum* furent chantés dans toutes les églises. « Lulli, dit un contemporain, ne fut pas des derniers à faire chanter le sien, qui fut alors remarquable par sa beauté, et qui est devenu mémorable pour toujours par le malheureux accident qui y arriva. C'étoit aux Feuillans de la rue Saint-Honoré. Lulli n'avoit rien négligé à la

composition de la musique et aux préparatifs de l'exécution; et pour mieux marquer son zèle, il y battit la mesure. Dans la chaleur de l'action, il se donna sur le bout du pié un coup de la canne dont il la battoit : il y vint un petit ciron, qui augmenta peu à peu. M. Alliot, son médecin, lui conseilla d'abord de se faire couper le petit doigt du pié, puis après quelques jours de retardement, le pié entier, puis la jambe. Il se présenta un aventurier de médecine qui se fit fort qu'il le guériroit sans cela. Messieurs de Vendôme, qui aimoient Lulli, promirent à ce charlatan, en cas qu'il vînt à bout de cette cure, deux mille pistoles. Mais la bonté si noble et si bien placée de Messieurs de Vendôme et les efforts du charlatan furent inutiles. *Patrocle gît,* pour user de l'expression brusque d'Homère, que j'ai apprise dans Sarrazin. Le 22 mars 1687, Lulli, âgé de 54 ans, s'en alla en l'autre monde composer, sans doute, pour les concerts des Champs-Élysées (1). »

III

Sept mois et demi après la mort de Lully, le 7 novembre 1687, on donnait à l'Opéra, qui avait été placé sous la direction de son gendre, Jean-Nicolas de Francine, un ouvrage nouveau intitulé *Achille et Polyxène*, que le compositeur avait laissé inachevé, en ayant écrit seulement le premier acte, et qui avait été terminé par Pascal Colasse, son secrétaire et son élève. On a raconté à ce sujet que son confesseur, tandis qu'il était

(1) LA VIEFVILLE DE FRENEUSE, *Comparaison de la musique italienne avec la musique françoise.*

Voici, extrait des registres de la paroisse Sainte-Madeleine-Ville-l'Évêque, l'acte mortuaire de Lully, qui, à ma connaissance, n'a jamais été publié :

« Le vingt-deuxième jour de mars 1687, Messire Jean-Baptiste de Lully, escuyer, conseiller et secrétaire du Roy, maison et couronne de France, et de ses finances, et surintendant de la musique de Sa Majesté, est décédé en cette paroisse, en sa maison rue de la Magdeleine, aagé d'environ cinquante-cinq ans, le corps duquel ayant esté apporté dans cette église pour y faire les prières ordinaires, il a esté ensuite conduit par nous soussigné, curé..., dans celle des religieux Augustins déchaussés de la place des Victoires, à Paris, où ledit sieur défunt avoit choisy sa sépulture par son testament, au convoy duquel ont assisté Messire Louis de Lully fils aîné, Messire Jean-Baptiste de Lully, abbé de Saint-Georges-sur-Louré, second fils; Messire Jean-Louis, surintendant de la musique du Roy, troisième fils dudit sieur défunt. »

malade, ayant exigé qu'il détruisît l'opéra auquel il travaillait, Lully lui aurait montré le meuble dans lequel se trouvaient les morceaux d'*Achille et Polyxène*, et que le prêtre les aurait jetés au feu ; après quoi un des princes de Vendôme, étant venu voir Lully et ayant appris ce fait, lui aurait dit : « Eh quoi, morbleu ! es-tu fou de brûler ainsi ta musique » ! A quoi Lully lui aurait répondu tout bas : « Paix, paix, monseigneur, je savais bien ce que je faisais ; j'en avais une seconde copie. »

Cette supercherie est tout à fait digne de Lully, dont la mort fut considérée par bien des gens comme un bienfait et une délivrance. Si l'artiste était admiré en lui, l'homme, il faut le dire, était haï, méprisé au delà de toute expression, et l'on doit reconnaître que, par le mal qu'il avait fait toute sa vie, les inimitiés qui s'étaient ameutées contre lui n'étaient que trop justifiées. Sa ladrerie, qui était proverbiale, lui avait permis, en accaparant et en cumulant les places, les honneurs et les emplois, d'amasser une fortune colossale, si bien qu'après lui on trouva dans ses coffres une somme de 630,000 livres en or qui venait s'ajouter à la valeur de cinq maisons qu'il possédait : une rue Neuve-des-Petits-Champs (qu'il avait fait bâtir), une rue des Moulins, deux rue de la Ville-l'Évêque et une à Puteaux. Sa jalousie et sa cupidité l'avaient naturellement fait détester de ses confrères, dont il entravait à chaque pas la carrière et auxquels il barrait toujours le chemin. Enfin son libertinage éhonté, sa débauche crapuleuse et ses goûts infâmes en faisaient un objet de honte et de dégoût pour qui le connaissait bien. On n'a, pour s'en rendre compte, qu'à lire certaines chansons du recueil de Maurepas (qui sont impossibles à reproduire), aussi bien que le pamphlet de Sénecé : *Lettre de Clément Marot à M. de ***, touchant ce qui s'est passé à l'arrivée de Lully aux Champs-Élysées,* et un autre écrit du même genre : *la Musique du diable, ou le « Mercure galant » dévalisé*, et l'on saura à quoi s'en tenir sur les mœurs hideuses de cet être vil et corrompu. Au reste, on peut se faire une idée du mépris qu'il excitait, par ces vers indignés qui coururent après sa mort, sous forme d'épitaphe, alors que sa veuve venait de lui faire élever le mausolée qu'on peut voir encore dans l'église des Petits-Pères :

O mort, qui cachez tout dans vos demeures sombres,
Vous par qui les plus grands héros,
Sous prétexte d'un plein repos,
Se trouvent obscurcis dans d'éternelles ombres,
Pourquoi, par un faste nouveau,
Nous rappeller la scandaleuse histoire
D'un libertin indigne de mémoire,
Peut-être même indigne du tombeau?
S'est-il jamais rien vu d'un si mauvais exemple?
L'opprobre des mortels triomphe dans un temple
Où l'on rend à genoux ses vœux au roi des cieux!
Ah! cachez pour jamais ce spectacle odieux;
Laissez tomber, sans plus attendre,
Sur ce buste honteux votre fatal rideau,
Et ne montrez que le flambeau
Qui devroit pour jamais l'avoir réduit en cendre.

Ces vers sont un écho fidèle des sentiments que Lully inspirait à ses contemporains et de l'opinion que ses infamies, ses turpitudes, ses bassesses, ses crimes même, en avaient fait concevoir. On a vu avec quelle absence de scrupules il en agit avec Perrin et Cambert, les vrais fondateurs de notre opéra, pour les dépouiller sans vergogne et se mettre en leur place; on a pu juger ses procédés dans sa fameuse querelle avec Guichard, à qui il aurait pu faire perdre la fortune, la liberté et même la vie. Dans des circonstances moins graves, il se faisait un jeu des intérêts d'autrui, du moment qu'ils étaient en balance avec les siens, et se souciait de sa parole comme d'un fétu de paille; on en peut citer pour exemple son différend avec La Fontaine, à qui, lors de la disgrâce de Quinault, il avait demandé avec instances un poème d'opéra, et qui, ce poème une fois fait et malgré ses réclamations, ne put jamais réussir à le lui faire accepter. La Fontaine se vengea ingénument de ce mécompte en publiant sur Lully sa satire intitulée *le Florentin*. Il est vrai que celui-ci s'inquiétait peu des haines qu'il s'attirait, ayant toujours pour lui l'appui du roi, qui le soutenait en toute occasion. Aussi, son esprit courtisanesque s'en donnait-il à cœur-joie envers le monarque; il faut lire, pour s'en rendre compte, les platitudes qu'il inscrivait, sous forme de dédicaces à Louis XIV, en tête de ses partitions.

Ainsi, pour *Amadis:* « ... Dès qu'il a fallu faire paroistre un

héros d'une nation à la gloire et au divertissement de laquelle j'ay consacré toutes mes veilles, je me suis plus senti d'enthouziasme et de fureur divine qu'il ne s'en élevoit autrefois des trépieds d'Apollon. » Ainsi encore, pour *Armide :* — « J'avoueray que les loüanges de tout Paris ne me suffisent pas; ce n'est qu'à vous, Sire, que je veux consacrer toutes les productions de mon génie. Je ne puis aspirer à un moindre prix qu'à la gloire de vous plaire, et sans l'approbation de Votre Majesté, je compte pour rien celle de tout le monde. » Enfin, pour le *Triomphe de l'Amour :* — « J'ay bien jugé que j'avois besoin d'un puissant secours, et j'ay voulu suivre l'exemple des Muses, qui, toutes sçavantes qu'elles estoient dans le bel art de l'harmonie, ont eu recours à un Dieu qui les éclairoit de ses lumières et qui présidoit à leurs concerts ; mais j'ay ressenty dès mes plus jeunes années que l'Apollon qui me devoit inspirer les chants que j'avois dessein de composer n'estoit ny dans les lieux de ma naissance ny sur les sommets du Parnasse ; j'ay cru le pouvoir trouver dans le plus florissant empire de la terre, et je n'ay pas eu de peine à le reconnoistre aussitost que j'ay esté assez heureux pour voir Votre Majesté. » Et comme si ce n'était assez pour lui de la prose, c'est en vers que Lully en vient à chanter les louanges du souverain à qui d'ailleurs il devait tout ; ceux-ci se trouvent en tête de la partition de *Roland :*

Charlemagne vous cède, il vainquit; mais la suite
Détruisit après luy ces grands évènemens :
Maintenant cet Empire a par vostre conduite
D'inébranlables fondemens.

Mais si, laissant l'homme de côté, on veut bien ne considérer en Lully que l'artiste, on est amené à reconnaître que celui-ci était doué des facultés les plus rares, que la nature lui avait prodigué les dons les plus heureux, que son génie était véritable et puissant, et qu'il était digne en tout point de la gloire qui a illustré son nom. Louis XIV, qui n'avait pas deviné Cambert, avait deviné Lully, comme il avait compris Molière ; c'est ce qui explique ces paroles de La Bruyère : — « Les princes, sans autre science ni autre règle, ont un goût de comparaison ; ils sont nés et élevés au milieu et comme dans le centre des meil-

leures choses, à quoi ils rapportent ce qu'ils lisent, ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent. Tout ce qui s'éloigne de Lully, de Racine et de Le Brun, est condamné. »

Il n'y a point de chauvinisme à dire que, en tant que musicien, Lully appartient absolument à la France. Le sang italien coulait évidemment dans ses veines; mais, amené à Paris à l'âge de douze ans environ, c'est ici qu'il reçut son éducation musicale, et il est certain qu'il ne savait rien ou presque rien lorsqu'il quitta son pays. Il est probable, d'ailleurs, qu'il se forma à peu près lui-même et que les leçons qu'il reçut ne firent que le mettre sur la voie, son imagination et son génie lui faisant deviner ensuite ce qu'il ne connaissait point. Ce qui le prouverait, c'est que lui-même disait qu'à partir de dix-sept ans il n'avait plus rien appris. La France n'était pas, à cette époque, absolument déshéritée de musiciens estimables, voire même distingués en divers genres : les noms de Bacilly, de Boësset, de Chambonnières, de Louis et François Couperin, de Le Maire, de Michel de La Guerre et de plusieurs autres sont là pour le prouver ; mais, à part les essais dramatiques de Cambert, qui étaient extrêmement remarquables, on peut dire que, en ce qui concerne le théâtre, Lully n'avait point de modèle à suivre et qu'il dut tirer tout de son propre fond. Il avait bien entendu à la cour deux opéras italiens de Cavalli, *Xerxès* et *Ercole amante,* mais la grande école de musique dramatique italienne du XVII[e] siècle lui était totalement inconnue ; il ne savait rien non seulement des œuvres de Monteverde, de Peri, de Gagliano, mais de celles, plus récentes et plus nombreuses, de Cesti et de Legrenzi, qui passionnaient alors la Péninsule. Et ici, il n'y a pas de doute possible : la forme dramatique de Lully est trop en retard sur celle qui avait cours en Italie, où l'opéra était né depuis quatre-vingts ans, pour qu'on puisse supposer un instant qu'il avait connaissance de ce qui se faisait sous ce rapport en ce pays. Lully, je le répète, s'est donc formé en France et il appartient bien à notre école musicale.

Il ne faudrait pas d'ailleurs s'exagérer la valeur purement musicale de Lully. C'est comme musicien dramatique qu'il est remarquable et qu'il a fait preuve de génie, non comme mu-

sicien proprement dit. Sous le rapport technique, s'il est assez bon harmoniste, il est pauvre en ce qui concerne l'accompagnement; ses contrepoints sont élémentaires, son petit orchestre n'est pas toujours très bien disposé, et l'on voit les parties s'y enchevêtrer avec une sorte de maladresse singulière; d'autre part, ses rythmes manquent souvent de variété, ses chants de régularité, de fréquents et insupportable changements de mesure donnent à la phrase musicale une tournure boîteuse et désagréable. Mais ces défauts sont largement compensés par d'inappréciables qualités. Lully est toujours dans la vérité de la situation dramatique, le sentiment est chez lui développé à un degré supérieur, et si le jeu mélodique n'est pas toujours abondant, il est parfois plein de charme, de grâce et de fraîcheur. Son récitatif est souvent superbe et plein de vérité, il a des accents dramatiques très puissants, ses chœurs ne manquent ni de couleur ni d'énergie, ses airs de danse sont souvent exquis, et il fait merveille dans les épisodes et les divertissements, où son inspiration se fait jour avec un rare bonheur. Ajoutons, ce qui qui n'est pas une mince qualité, que la prosodie de Lully est généralement excellente et qu'elle donne toujours toute sa valeur à la pensée musicale. En voilà assez sans doute pour justifier les succès qui ont accueilli au théâtre presque tous les ouvrages de ce maître si remarquable, pour justifier l'immense renommée qu'il s'est acquise et qui, après deux siècles écoulés, reste attachée à son nom. Qu'on lise attentivement quelques-unes de ses plus belles partitions : *Thésée, Isis*, *Roland*, *Armide*, qu'on se reporte à l'état de l'art français au temps où vivait Lully, et l'on ne sera pas surpris de l'enthousiasme dont les contemporains firent preuve à son égard, des triomphes éclatants qui signalèrent sa brillante carrière, de l'ascendant qu'il sut exercer sur tous ceux qui, à cette époque, se piquaient de bon goût et de dilettantisme.

D'ailleurs, chose assez singulière ! — cet être si peu scrupuleux en matière de morale était profondément honnête sous le rapport artistique. Il ne permettait à ses chanteurs aucun écart contre le goût, — plût au ciel qu'on pût agir de même envers ceux d'aujourd'hui ! — il exigeait d'eux qu'ils fussent bons

musiciens et qu'ils pussent lire couramment, de façon qu'on ne fût pas obligé de leur seriner leur rôle et de leur faire la leçon comme à des perroquets. A cet égard il rendit de signalés services aux artistes et à l'art de son temps, et cela non seulement comme directeur de l'Opéra, mais aussi en sa qualité de surintendant et de maître de la musique du roi; Perrault nous l'apprend ainsi, dans ses *Hommes illustres* : — « On ne luy a pas seulement l'obligation d'avoir composé des pièces de musique qui ont fait pendant un très long temps les délices de toute la France et qui ont passé chez tous les estrangers, mais d'avoir donné une nouvelle face à la musique et de l'avoir rendue commune et familière à tout le monde. Quand il est venu en France, il y avoit près de la moitié des musiciens qui ne sçavoient pas chanter à livre ouvert, la pluspart mesmes qui chantoient chez le Roy apprenoient leur partie par cœur avant de la chanter. Aujourd'hui il n'y a presque plus de musiciens, soit de ceux qui chantent, soit de ceux qui touchent des instrumens, qui n'exécutent sur-le-champ ce qu'on leur présente, avec autant de justesse et de propreté que s'ils l'avoient étudié pendant plusieurs journées. On admiroit un maistre qui sçavoit accompagner sur la basse-continuë; aujourd'huy une jeune fille qui jouë du clavecin ou du théorbe auroit de la peine à s'entendre loüer de si peu de chose. »

J'ai dit que Lully ne tolérait chez ses chanteurs aucun écart contre le goût; il ne s'en permettait pas à lui-même, ou c'était à son corps défendant, et s'il fit tout d'abord quelques concessions à la frivolité du public et même des artistes, il s'y refusa lorsqu'il eut acquis l'autorité nécessaire pour imposer ses volontés. Il avait l'habitude d'envoyer ses chanteuses à son beau-père, Michel Lambert, chanteur extrêmement distingué, afin que celui-ci leur inculquât son style et sa façon de phraser; mais Lambert, malgré son talent, avait les défauts de son temps : il aimait les ornements, les broderies et ce qu'on appelait alors les *doubles*, sortes de variations appliquées à la phrase musicale. « Lambert, dit un contemporain, qui se laissoit volontiers aller à son propre goût, leur faisoit de tems en tems couler un petit agrément dans le récitatif de Lulli, et les actrices hazardoient

de faire passer ces embellissemens aux répétitions. *Morbleu, Mesdemoiselles*, disoit Lulli, se servant quelquefois d'un terme moins poli que celui-là et se levant fougueux de sa chaise, *il n'y a pas comme cela dans votre papier, et ventrebleu, point de broderie; mon récitatif n'est fait que pour parler, je veux qu'il soit tout uni.* Il le vouloit si uni qu'on prétend qu'il alloit le former à la Comédie, sur les tons de la Champmeslé. Il écoutoit déclamer la Champmeslé, retenoit ses tons, puis leur donnoit la grâce, l'harmonie et le degré de force qu'ils devoient avoir dans la bouche d'un chanteur, pour convenir à la musique à laquelle il les approprioit de cette manière (1). » Quant au style personnel de Lully, voici ce que dit le même écrivain : — « Lulli, composant pour lui-même, rejettoit la moindre apparence d'agrémens et de roulades; Lulli composant pour le Roi n'en souffroit pas davantage. Mais Lulli composant pour le peuple se relâcha non pas jusqu'à faire des doubles, mais jusqu'à permettre que Lambert lui doublât quelque air une fois en deux ans. Si bien que le double de *la Grotte de Versailles* :

Dans ces déserts paisibles...

le petit double de la plainte de Pysché :

Rispondete a miei accenti...

placé pourtant à la honte de Lulli, qui ne devoit pas le souffrir en cet endroit, et tous les autres qui peuvent être dans les ouvrages de Lulli, sont de Lambert très constamment et sans exception. Lulli marquoit encore sa condescendance pour le peuple, et sa considération pour Lambert, d'une manière qui lui coûtoit autant : c'étoit en mettant deux ou trois roulades en un opéra, ce qu'il ne faisoit jamais qu'à regret et dans l'espérance de se défaire absolument de ces beautez indignes de lui, quand Lambert et le peuple s'en seroient désabusez. Observez qu'il en mettoit moins dans ses derniers ouvrages, et à mesure qu'il avançoit en âge dans sa réputation. Vous ne trouverez que de

(1) La Viefville de Freneuse.

petites roulades dans *Armide*, pas une dans *Acis et Galatée;* et là, pour les doubles, néant. »

On voit que Lully était un artiste consciencieux, respectueux de son art, et qui rendit de grands et réels services. Son influence sur les musiciens de son temps fut assurément utile, bienfaisante et féconde; son goût très pur réagit d'une façon salutaire sur des habitudes fâcheuses, et l'action prédominante qu'il exerça pendant trente ans sur la marche de l'art français ne fut certainement pas sans de grands avantages pour celui-ci. Que l'on considère à la fois Lully comme compositeur, comme directeur de l'Opéra, comme surintendant de la musique du roi, comme chef de la bande des petits violons, enfin comme régulateur et réformateur du goût musical de son temps, et l'on verra qu'il mérite à tous égards le titre de grand artiste, que sa gloire est légitime et que son nom peut marcher de pair avec celui de tous les hommes illustres dont le génie a signalé le siècle de Louis XIV.

Un mot pour finir. On a souvent reproché aux historiens et aux biographes d'employer l'*y* pour écrire le nom de Lully, par la raison que cette forme n'est pas italienne et qu'on devrait écrire *Lulli.* La remarque est juste en principe; mais, en fait, on doit constater que Lully a modifié en France l'orthographe originelle de son nom, qu'il a adopté l'*y*, qu'il a toujours signé *Lully*, et que, dans tous les actes publics où son nom se trouve inscrit, il est tracé de cette façon. Je suis donc de ceux qui croient qu'on doit écrire Lully et non Lulli, et que cette orthographe est la seule qu'on doive adopter (1).

Arthur POUGIN.

(1) On a vu que, sur son acte de décès, le nom de Lully est écrit avec un *y*. Il en est de même sur son acte de mariage, dont voici la transcription d'après les registres de l'église Saint-Eustache : « Le 24 juillet 1662, furent fiancés et mariés Jean-Baptiste de Lully, surintendant de la musique du Roi, de Saint-Germain-l'Auxerrois; et demoiselle Magdeleine Lambert, fille de Michel Lambert, maître de la musique du Roi, et de Gabrielle Dupuy. »

PETIT-PIERRE (1)

QUATRIÈME PARTIE

XIV

CONFESSION GÉNÉRALE

— Ce que je vais te dire, débuta Petit-Pierre, je ne l'ai jamais dit, aussi complètement du moins, à personne... pas même à maître Claude et à sa sœur, pas même à la tienne et à son mari, pas même à l'ami Gérard... Est-ce que je t'aimerais davantage, chère Mauricette ? Est-ce que j'aurais plus confiance en toi, arrivée seulement d'hier, qu'en tous les autres ?

— C'est peut-être, murmura-t-elle en lui tendant la main, comme dans le royaume des cieux, où les derniers sont les premiers... Continue.

Il poursuivit :

« Ah ! tu le disais bien, je serais un ingrat de trop me plaindre, car, dans mon abandon, que de dévouements se sont réunis pour m'en consoler ! Je les nommais tout à l'heure... Mais remontons plus haut, jusqu'au jour fatal où la mort, la ruine et le déshonneur sont entrés dans notre maison... la maison du principal notaire de la ville... Je la revois, avec sa cour entourée par les communs,... avec son grand jardin, clos par des charmilles latérales, et que baigne, à son extrémité, la rivière... Au rez-de-chaussée, les appartements de réception, qui ne s'ou-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet.

vraient que rarement... Au premier étage, l'étude, le cabinet et la chambre à coucher de mon père... Ma mère occupait le second... Peut-être vivaient-ils trop séparés..., lui travaillant... elle souvent absente... Jeune et belle encore, elle aimait le plaisir et les fêtes... Je ne l'accuse pas... Elle devait cruellement expier ses succès, ne guère leur survivre, et se conduire, pendant notre exil, comme une veuve digne de tous les respects, comme une excellente mère, jalouse de réparer le temps perdu pour le devoir et de laisser d'elle un bon souvenir à son fils.

« Mais mon père... Ah ! ce fut le meilleur des pères ! Toute sa récréation, tout son orgueil était en moi. Il avait guidé mes premiers pas, il partageait mes jeux, très fier de m'avoir auprès de lui dès qu'il le pouvait... Ce soir-là, le dernier soir, nous étions restés tous les deux, prolongeant avec un égal bonheur cette intime veillée... Je m'étais assis à son bureau, sur lequel il venait de m'ouvrir un livre à images... « Regarde-les, Petit-Pierre..., amuse-toi, pendant que je termine ma besogne. » J'ai dans l'oreille encore la douceur de sa voix ; devant les yeux, la bonté peinte sur son visage au mélancolique sourire, aux traits vieillis avant l'âge, mais que rajeunissait l'amour paternel. A chaque instant, il se retournait vers moi pour une explication, un conseil, une caresse. Il alla chercher dans sa caisse des billets de banque et de l'or qu'il compta sur le bureau... Une grosse somme... plus de cent mille francs... « A toi, papa ? » questionnai-je. « Non, répondit-il, c'est un dépôt que je dois rembourser demain matin. » Il ajouta plus tristement et comme une leçon pour l'avenir : « Payer ce qu'on doit, faire ce qu'on doit, sache-le, mon enfant, ça console de bien des choses ! » Puis, comme je m'endormais sur ses genoux, il me déshabilla lui-même, il me porta dans sa chambre, où il avait fait descendre mon petit lit... il m'y coucha, m'y borda mieux que n'eût fait Nanon..., il m'embrassa comme jamais encore ne m'avait embrassé ma mère... « Bonne nuit, bébé !... dis bonsoir à papa ! » Je lui jetai les bras autour du cou, je m'écriai : « Non ! non, pas seulement papa... maman aussi... Bonsoir, maman ! » Il avait des larmes de joie sur les joues... Tel devait être notre suprême adieu ! »

. . . .

— Voilà que tu me fais pleurer aussi! dit celle qui écoutait; mais c'est bon, cette rosée-là! Achève.

« J'étais poltron, reprit Pierre Sorel. Il le savait, et laissait la porte entr'ouverte... Je l'entendais encore, je voyais ce cabinet éclairé, ce qui me rassurait... Tout à coup, dans la cour, le roulement de la voiture qui ramenait ma mère... Dans l'escalier, le frou-frou de sa robe de bal... Elle ne s'arrête pas, nous supposant endormis... Il ne s'en fallait de guère quant à moi... Le bruit d'un fauteuil remué dans la chambre voisine me réveilla... La lueur de la lampe vacille et disparaît... Un pas, celui de mon père, monte à l'étage supérieur... Pourquoi donc en redescend-il précipitamment?... Pourquoi ferme-t-il de même cette porte qui me donnait de la lumière?... Je me lève et cherche vainement à la rouvrir... J'appelle... pas de réponse... La peur et le froid me saisissent... Je me recouche, et, sous la couverture, je crois entendre des détonations... deux coups de feu... Puis, dans la maison, des bruits étranges... Au dehors, un orage !... Est-ce réel?... est-ce un rêve?... Je ne sais... Mais j'ai gardé la mémoire des moindres mots comme des moindres choses, et ne puis raconter cette terrible nuit sans la revivre tout entière...

« Terrible aussi, le lendemain... Ma mère très pâle, les vêtements en désordre et les yeux rouges... Nanon toute bouleversée, qui m'entraîne au dehors, dans la campagne, et qui ne me répond pas quand je lui demande où est papa... Au retour, des groupes, des rumeurs... A l'intérieur, la maison sinistre... On ne me permet d'aller au jardin que vers le soir... Des inconnus s'y promènent... A l'entrée de la tonnelle, une barrière... Sur le sable, des traces de sang... Ah! comment n'ai-je pas deviné tout de suite que c'était le sang de mon père! Il fallut bien me l'avouer enfin... « Ton papa, mon pauvre enfant, tu ne le verras plus!... » On clouait en bas... Un instinct m'y précipite... C'était le cercueil... Te dirai-je mon désespoir, Mauricia? J'étais fou, je voulais qu'on nous emportât tous les deux, sous le même linceul, au cimetière !

« Au cimetière! Sais-tu comment ils l'ont placé? Parmi les condamnés, les réprouvés, les maudits! Sa mort, un suicide! Et pourquoi? Parce qu'il aurait été insolvable... Mais non! il était

en mesure de payer, heureux de payer, puisqu'il me l'a dit, puisque j'ai vu, puisque j'ai touché l'argent!

« D'ailleurs, est-ce qu'il m'aurait ainsi quitté, volontairement, sans un mot d'adieu, sans souci de mon avenir, ce père si prévoyant, si dévoué, si bon pour son fils, et qui l'aimait tant!

« Non! non! c'est une calomnie, c'est une infamie! Il ne s'est pas tué, on l'a tué! On l'avait volé! Mon devoir est de découvrir et de confondre les voleurs, les assassins, et je n'y faillirai pas! »

. . . .

L'émotion, l'exaltation de Pierre Sorel devenaient telles, que Mauricia se reprochait maintenant d'en avoir provoqué l'éclat. Ces pleurs, dont la source s'était rouverte à sa voix, elle les essuyait d'une main attendrie. Par de douces paroles, elle s'efforçait de le calmer. Et cependant, plus curieuse et plus attentive encore, elle l'engageait à compléter ses confidences.

— Tous ces souvenirs, reprit-il d'un ton plus réfléchi, tous ces raisonnements ne me sont venus que plus tard. Pendant des mois, des années, je fus malade... Oh! bien malade, surtout de la tête... et même alors qu'on ne craignait plus pour ma vie, j'entendais encore répéter autour de moi : « L'intelligence lui reviendra-t-elle? » C'est la perte de ma mère qui, par un chagrin nouveau, me réveilla le cœur. Elle m'avait sauvé de la mort; les gâteries de Nanon, la saine direction de maître Claude, me sauvèrent de la folie. Vous savez, n'est-ce pas? comment ils ont fait de moi un garçon studieux, assez instruit pour son âge, et, grâce à l'heureuse rencontre de l'ami Gérard, un artiste. Mais apprends-le, Mauricia, à présent comme autrefois, à cette heure même où je te parle, c'est surtout à mon pauvre père que je pense, et c'est à sa réhabilitation que je travaille. J'en ai fait le serment... Jusqu'au jour où il me sera permis de le bénir, je ne m'appartiens plus. Un instant, je me suis cru sur la piste des coupables.

Petit-Pierre, lisant une interrogation plus vive sur la physionomie expressive de la jeune créole, lui raconta l'épisode de la mort de Cochepain, la déception qui s'en était suivie, les quelques vagues indices qui lui en restaient.

— Si tu savais, poursuivit-il, quelles hypothèses j'avais bâties sur ce commencement de révélation! que de fois j'y songe encore!... Ils étaient deux... L'assassin... le voleur... Ce dernier, je le connais... Je crains de soupçonner l'autre. Ne vous étonniez-vous pas de me voir inquiet, fiévreux et sombre? Mais c'est que j'approche d'une grande épreuve, le concours du prix de Rome. Si je faiblis, et c'est là ma crainte, tout est ajourné... Si je l'emporte, toutes les audaces me sont permises et, le front haut, je réclame une enquête, un châtiment... On ne me fera pas disparaître comme Cochepain... Ah! ce sera peut-être cruel pour moi-même. Un espoir m'avait souri, que je sacrifierai... Je sacrifierai tout, mon père, pour ne pas te manquer de parole et pour être ton justicier, ton vengeur!

— Hamlet, murmura-t-elle avec un sourire répondant à son regard.

— Non, dit-il humblement, je ne suis pas un fils de roi : je ne suis qu'un pauvre garçon, de sa classe et de son temps, qui n'ambitionne pas des représailles héroïques... Je ne veux qu'effacer la souillure de notre nom, prouver l'innocence de mon père, remettre en honneur sa mémoire indignement méconnue, replacer sa tombe parmi celles des honnêtes gens... Il compte sur moi... Il attend... Ah! que n'ai-je réussi plus tôt, alors que je n'étais qu'un enfant, et comme je le rêvais, malgré les obstacles, à travers mille dangers!... J'y succombais, et, blessé, mourant, comme un chien fidèle sur la pierre qui recouvre son maître, je m'endormais entre les bras de mon père, reconnu comme irréprochable, couronné de la palme des martyrs, et je lui disais : « Je t'ai fait rendre justice, et nous voilà réunis... Es-tu content de moi? »

. . . .

Rien de touchant, rien d'émouvant, comme la voix, comme l'attitude de l'orphelin. Ses yeux en pleurs s'étaient abaissés vers la terre comme y cherchant, à travers l'espace, l'image du cher mort auquel s'adressaient ses dernières paroles. Il courbait le front... il y reçut tout à coup le baiser de Mauricia, qui n'avait rien trouvé de mieux pour exprimer toute sa sympathie, toute son admiration...

— Pardonne-moi, lui dit-elle, oh! pardonne-moi de t'avoir poussé à cette douloureuse confidence... Mais ne t'en plains pas... Je te connais maintenant... Un si bon fils ne saurait être qu'un bon mari... le mien...

Et, comme il la regardait, étonné :

— Oui! le mien! poursuivit la jeune créole de plus en plus éperdue. Apprends à ton tour la vérité... Bien que je ne sois encore qu'une petite fille... ce qui n'est pourtant pas l'avis de sir Jonathan... on ne me cache rien, je devine tout... Ma sœur me destinait à toi... Je me donne à toi... Ce baiser, c'était le baiser des fiançailles...

— Mauricia!

— Assez! interrompit-elle, reprenant sa dignité anglaise. Engagement... Nous en reparlerons plus tard... Travaillons... C'est aussi pour notre bonheur que ce prix de Rome devient nécessaire, et tu l'auras! Je te le prédis... je le veux... il nous le faut!

XV

LA LETTRE

Quelques jours plus tard, les concurrents entraient en loge. Lorsque Petit-Pierre, de beaucoup le plus jeune, en ressortit, il doutait du succès.

— Et cependant, Mauricia, tu figures dans mon tableau... l'ange de Tobie... Tu me porteras peut-être bonheur!

Cet espoir se réalisa brillamment. A l'unanimité des suffrages, à l'applaudissement de ses rivaux eux-mêmes, Pierre Sorel fut proclamé vainqueur.

L'ami Gérard, glorieux de son élève, s'empressa de le conduire rue de Rivoli. C'était le soir; on les retint à dîner tous les deux. Quel joyeux repas! La petite sœur, encore plus charmante depuis ce triomphe, en rayonnait de plaisir.

— Oh! je veux, dit-elle, qu'il me promène demain à son bras dans tout Paris!

— Demain, répliqua-t-il, je dois aller à Saint-Florent.

— C'est juste, reconnut Mme Bréant; vos anciens amis auraient même dû passer les premiers... Nous ne vous retenons plus...

— Je le retiens, moi ! déclara vivement Mauricette, ne fût-ce que pour lui chanter toutes mes chansons créoles en l'honneur de sa victoire!

Minuit sonnait lorsque les deux artistes rentrèrent à l'atelier. Maître Claude, arrivé par le dernier train, les y attendait.

— Nous comptions, lui dit Gérard, aller vous apprendre dès demain matin qu'il a le prix...

— Partez quand même à la première heure, répondit-il après une expansion de joie; je vous rejoindrai presque aussitôt, par l'express, avec M. Bréant... Nous aurons là-bas comme un conseil de famille, mais lorsque ma sœur aura d'abord vu Petit-Pierre... Elle lui réserve sa plus belle récompense... Une révélation...

Il refusa de s'expliquer davantage; il avait un air de gravité solennelle qu'on ne lui connaissait pas.

Nos deux artistes, le laissant à Paris, partirent seuls pour Saint-Florent. Neuf heures sonnaient à l'horloge du clocher lorsqu'ils passèrent devant l'église. En traversant le village où s'était écoulée son humble enfance, parfois en butte au mépris, notre lauréat ne put se défendre de la légitime fierté de s'y revoir avec l'auréole d'un premier succès national.

La bonne Nanon, à demi paralysée, l'attendait assise dans le vieux fauteuil qui lui était si cher et dont elle ne bougeait presque plus. A son approche, elle retrouva la force de se lever; elle l'embrassa longuement. Des larmes d'orgueil et de joie ruisselaient parmi les rides sillonnant son visage. Puis, debout entre les bras du *p'tiot*, se soutenant d'une main à son épaule :

— Je t'ai parfois donné à entendre, lui dit-elle, que ta pauvre mère m'avait laissé pour toi quelque chose... un écrit, que je ne devais te remettre qu'à ta majorité... Mon frère Claude, qui voit juste, estime que ta bonne conduite et la récompense qu'elle vient de te mériter, t'émancipent... Te voici présentement un homme, et secondé par des amis, par des protecteurs, qui te

défendraient au besoin... Nous avons donc résolu de devancer l'heure... Aujourd'hui même, à l'instant, tu vas tout savoir...

Elle s'était retournée, toujours soutenue par Petit-Pierre. De ses mains tremblantes, elle prit des ciseaux suspendus à sa ceinture et parvint à découdre une pièce d'étoffe rajustée par elle au dossier du vieux fauteuil; elle en retira une lettre cachetée de noir.

— Voici le dépôt qui m'était confié, mon cher enfant... Comme tu le vois, j'y veillais de près... C'est le testament de ta mère... Il renferme ses dernières volontés... Afin d'en prendre connaissance, et seul avec son souvenir, ainsi qu'il convient, monte dans la chambre où elle est morte... Quand tu redescendras, nous serons à tes ordres, M. Gérard et moi... d'autres encore peut-être... pour te donner des explications, s'il est nécessaire, et, si tu le désires, un conseil.

Nanon n'était qu'une simple paysanne; mais son grand âge et son dévouement, sa physionomie vénérable, l'émotion profonde dont elle avait accentué ses dernières paroles, tout lui donnait en ce moment une telle autorité, une telle majesté, que son fils adoptif ne trouva d'autre réponse qu'un reconnaissant et pieux baiser sur les bonnes vieilles mains qui lui présentaient la lettre. Et, emportant cette lettre, il sortit.

L'ami Gérard, resté seul avec Nanon, l'aida doucement à se rasseoir. Puis, voyant que ses yeux restaient levés vers le ciel et que ses lèvres s'agitaient dévotement, il lui dit :

— Oui, priez... J'attends... Nous causerons ensuite...

Pendant ce temps-là, Pierre arrivait en haut.

— Enfin! murmura-t-il en prenant place auprès de la fenêtre, devant une petite table où Mme Sorel avait coutume de travailler.

Autour de lui, le silence... Quelques vagues bruits au lointain, dans la campagne ensoleillée. Il brisa le cachet.

L'enveloppe contenait deux écrits : un billet, signé d'initiales illisibles par une main inconnue; celle de sa mère avait rempli les quatre pages de la lettre principale. Cette lettre était ainsi conçue :

. . . .

« C'est avec le pressentiment de ma fin prochaine, c'est à la

veille de paraître devant Dieu que je me confesse à toi, mon enfant...

« Une confession, tu m'entends... c'est-à-dire rien que la vérité, toute la vérité...

« Je n'hésite plus... Demain, peut-être, il serait trop tard... Je n'aurais plus la force... Allons, courage... ! il le faut!

« D'ailleurs, tu ne liras cette lettre que plus tard, à l'âge de t'en servir efficacement pour la réhabilitation de ton père... et de me pardonner...

« Garde-toi de croire, même un instant, que je sois coupable... Tu n'auras pas à rougir de ta mère... Mon seul crime, et je m'en accuse, et je m'en repens, ô mon Dieu! fut de ne pas avoir su comprendre, apprécier, aimer ton pauvre père comme il le méritait.

« Je n'étais pas, je ne devins pas indigne de porter son nom. Mais était-ce bien le mari qu'il m'aurait fallu? On m'avait élevée dans le goût du monde et de ses plaisirs... Un entraînement de jeunesse, une première déception m'avait laissé dans le cœur sa blessure... Je cherchais à m'en distraire, je voulais oublier.

« Il se souvenait, lui... J'appréhendais son retour, et lui écrivis : « Ne revenez pas, je vous le défends!... »

. . . .

Pierre Sorel, après avoir lu ces derniers mots, s'interrompit :

— Ah! oui, le brouillon de la lettre, murmura-t-il, je comprends... Mais à qui donc s'adressait-elle?

La morte elle-même semblait avoir prévu cette question; elle y répondait d'avance en ces termes :

. . . .

« Je te nommerai plus tard celui que j'éloignais ainsi ; je veux te prouver tout d'abord que tu ne dois pas le maudire... Ce ne fut pas sa main qui frappa... Non! ce fut la fatalité.

« Malgré mon ordre, malgré ma prière, il était revenu... Un soir, dans un bal qui fut le dernier pour moi, je le rencontrai... Je l'évitais... Il parvint à m'approcher un instant. « Accordez-moi « quelques minutes d'entretien, de suprême adieu, sous la tonnelle « du bord de l'eau, dans une heure, et je repars pour jamais...

« Sinon, je me tuerai... » Cette menace m'épouvanta... Il avait l'air si malheureux... Ah! ce fut une grande faute, et je l'expiai cruellement... Pardonne-moi, mon enfant !

« J'avais donc consenti... Je rentrai... Un filet de lumière, sous la porte devant laquelle je passe, m'apprend que ton père veille encore... Il ne quittera pas son travail... Toi, tu devais dormir auprès de lui... Par malheur, ton berceau n'était pas chez moi cette nuit-là! Un berceau, parfois cela sauve une mère imprudente. Mon baiser t'eût réveillé, tes petits bras autour de mon cou m'eussent arrêtée peut-être?... Mais non!... rien!... La fatalité! J'étais folle !

« Je redescends donc sans bruit... J'arrive au rendez-vous... Ah! si ton père avait pu nous entendre, il aurait compris que nous ne l'offensions que par nos regrets et par nos larmes. Hélas! soit qu'une dénonciation l'amène, soit que, ayant trouvé ma chambre vide, il me cherche, la jalousie n'en a pas moins armé son bras... En nous apercevant, il tire... Paul... Ah! je vais le nommer... Paul Bréant s'était précipité devant moi... Il se jette sur lui pour détourner le revolver... Une courte lutte s'engage entre eux... Le second coup part, et celui qui tombe, hélas! c'est ton père ! »

. . . .

Ce paragraphe révélateur, Pierre Sorel l'avait lu tout d'un trait. A peine le nom du meurtrier involontaire lui avait-il arraché un geste significatif :

— Ah ! je le pressentais !...

Sans s'arrêter, plus avidement encore, il poursuivit :

« Juge de notre désespoir. Je ne bougeais plus. Bréant se penchait, le touchait... C'est un médecin... « Mort ! » déclara-t-il en se redressant tout à coup. Que faire? que devenir? Un homme survint. Ah! c'est celui-là qu'il faut haïr et punir... Fautrat !

« Il accourait, soi-disant, à notre aide ; il parut se dévouer à notre salut. « Fuyez! et pour toujours!... » dit-il à M. Bréant. Et à moi : « Permettez, madame, que je vous reconduise... Vous ne savez rien... Vous dormiez... Enfermez-vous... Je réponds de tout. Laissez-moi faire. »

« Comment me serais-je défiée? Le reste de la nuit s'écoula. Quelle nuit! Le jour enfin parut... Les bruits ordinaires se produisaient dans la maison... J'entendis des exclamations dans le jardin... On venait sans doute de découvrir le cadavre...

« Un peu plus tard, Fautrat, comme ayant accepté la mission, frappait à ma porte et me disait à voix haute : « Un grand « malheur! votre mari! suicidé! » Puis, tout bas : « Feignez la « surprise! » Ah! ma pâleur, mon effarement, mes larmes s'interprétèrent comme il l'avait résolu!

« Il était encore là, me disant du regard : « Silence! ou tout « est perdu! » lorsque les magistrats m'interrogèrent. Je ne répondis que par des gestes, des sanglots... Cela suffisait. Leur conviction, d'ailleurs, était faite. Oh! quelle journée! Des rumeurs, des menaces grondaient autour de moi... Je ne comprenais pas, je n'avais plus ma raison... Il fut arrêté que l'enterrement aurait lieu le soir même... On apporta le cercueil... je m'évanouis...Mais les clous semblaient m'entrer dans le cœur... Ce bruit sinistre parvint jusqu'à toi... Tu te précipitas... Je revois ton désespoir... Une horrible crise, et qui pouvait te tuer aussi... Nanon t'emporta... Je vous suivis jusqu'à Saint-Florent... Ton pauvre petit corps restait glacé, mais la tête était en feu... Le médecin du village craignit un transport au cerveau... Une fièvre ardente se déclara le lendemain... La fièvre typhoïde! Oh! je t'en guérirais! C'était bien le moins, puisque le père était mort par ma faute, que Dieu me permît de sauver l'enfant!

« J'oubliai donc tout le reste, hormis mes remords, pour ne plus songer qu'à toi... Tu te souviens, n'est-ce pas? Après bien des jours sans repos, bien des nuits sans sommeil... Je n'en sais plus le nombre! tu venais enfin d'entrer en convalescence, lorsque je vis reparaître Fautrat, qui venait sous prétexte de me rendre des comptes.

« — Votre mari est mort insolvable, me dit-il; mais nous conjurerons peut-être à nous deux la banqueroute à laquelle il n'a pas voulu survivre.

« Je le regardais, étonnée : non seulement nous étions seuls, mais encore cette nouvelle me surprenait étrangement. Je savais que maître Jousselin avait légué à son successeur des embarras,

que je dépensais trop, que nous étions gênés peut-être... Mais, de là à un pareil désastre, il y avait loin. Je vivais en dehors des affaires de mon mari, j'ignorais sa situation ; je sentis cependant qu'on m'annonçait une chose impossible, et je murmurai :

« — On n'a donc pas trouvé d'argent ?...

« Il s'assura du regard que personne autre que moi ne pouvait l'entendre et répondit :

« — Si fait !... Mais je l'ai pris, pour vous le rendre... ou plutôt pour le partager avec vous... Tel était mon but... Voilà dix ans que j'y travaille, rêvant que vous serez un jour madame Fautrat !... »

. . . .

A ce nom, qui pour lui venait d'être un dernier trait de lumière, Pierre Sorel s'était brusquement arrêté. Il passa les mains sur ses yeux, obscurcis par une explosion de colère que, d'ailleurs, la lettre avait prévue ; elle se terminait ainsi :

« Tu partageras mon indignation, mon horreur pour ce misérable. Je le chassai. Vainement il revint à la charge. Ne pouvant me parler, il osa m'écrire le billet renfermé dans cette même enveloppe, et qui, s'adjoignant à mon propre aveu, devient la preuve de son crime.

« Cette preuve, pourquoi ne l'en ai-je pas accablé ?... J'étais seule, ruinée, affaiblie, mourante... Je serai morte demain. Elle te sera remise un jour, à vingt ans, quand tu seras de force à te servir d'une pareille arme, sans danger pour toi-même et victorieusement pour l'honneur de ton père. Qui sait? L'avenir te réserve peut-être des alliés, des amis plus puissants que maître Claude et la bonne Nanon. Ceux-là connaissent tout, je vais leur lire cette lettre. Ils la compléteront de vive voix, si tu le désires... Ils te conseilleront... Dénonce hardiment le voleur, obtiens justice...

« S'il te fallait le témoignage de Paul Bréant, — oui, j'ose encore le nommer, — j'ignore ce qu'il est devenu, mais si la Providence vous plaçait en face l'un de l'autre, ne l'évite pas... Accepte l'appui qu'il te doit... C'est un noble cœur, et qui ne reculera devant aucun sacrifice pour mériter ton pardon.

« Pardonne enfin à ta mère... Elle meurt de repentir, et t'aimant de toute son âme, qui, de là-haut, veillera sur toi... »

. . . .

Après cette lecture, l'orphelin se laissa glisser à genoux, évoquant tour à tour deux chères ombres dont il connaissait maintenant les secrètes douleurs. Il les réunissait déjà dans une même prière, il les réunirait bientôt dans une même tombe. Puis, se rasseyant et la tête plongée dans ses deux mains, il réfléchit à l'avenir, au passé, à son devoir.

Quelques minutes plus tard, d'un pas grave, il redescendit vers la salle basse, où, d'autre part, sur le seuil extérieur, maître Claude introduisait Paul Bréant.

XVI

EN FUITE

Un mouvement, un silence, tels avaient été les premiers effets de la rencontre de Paul Bréant et de Pierre Sorel.

Puis celui-ci, s'avançant vers celui-là, lui présentant la lettre :

— A votre tour, monsieur, lisez!...

Cette façon loyale et hardie d'aborder la situation parut obtenir l'assentiment général. Maître Claude installa celui qu'il venait d'amener devant une petite table, auprès de la fenêtre, pour qu'il fût en pleine lumière pendant sa lecture. Petit-Pierre, dans la partie plus obscure de la salle basse, alla prendre la place que lui cédait l'ami Gérard, en face de Nanon; il embrassa tendrement, respectueusement, la vieille paysanne, et, les mains dans ses mains, les yeux dans ses yeux, il ne tarda pas à causer avec elle en sourdine.

Paul Bréant, bien que maître de lui-même, semblait profondément ému. Il resta pensif après avoir terminé la lettre. Puis, se levant pour la rendre à qui de droit :

— Je ne me serais pas mieux disculpé moi-même, lui dit-il. Que résolvez-vous ?... J'attends vos ordres.

Un douloureux combat intérieur se lisait sur la physionomie expressive de Petit-Pierre. Entre la reconnaissance et l'amour filial, il hésitait.

Nanon, la vénérable Nanon, se redressait lentement. En vertu de son grand âge et de ses longs services, elle se permit d'intervenir; elle dit à son frère :

— Claude, toi qui connais comme moi toute la vie de ma chère maîtresse... toi qui as assisté à ses derniers moments... toi qui sais que M. Bréant mérite toute notre amitié... tends-lui ta main... Je lui offre la mienne...

Isolé par leur rapprochement, entraîné par l'exemple qu'il avait sous les yeux, Petit-Pierre l'eût peut-être suivi. Après avoir reculé tout d'abord, il s'avançait. Un geste et ces graves paroles de Paul Bréant l'arrêtèrent :

— Attendons!... Je comprends!... L'ombre de votre père se dresse entre nous... Si je n'ai pas frappé, je fus du moins la cause involontaire de sa mort... Ne songeons en ce moment qu'à venger sa mémoire, à lui faire rendre promptement justice... Dans cette œuvre, dans cette lutte, une part ne me revient-elle pas, celle du repentir?... J'ai des amis influents, et, cette lettre même semble l'indiquer, mon concours peut vous être utile... Ne le refusez pas...

Ces derniers mots, plus empreints de tristesse encore que les premiers, venaient d'être prononcés d'une voix presque suppliante.

— J'accepte!... s'empressa de répondre Pierre Sorel, qui, chancelant, fut heureux de reprendre pied sur ce nouveau terrain. Conseillez-moi tous... Que faut-il faire?...

— Aller droit au procureur impérial, proposa résolument le créole. Je me dénoncerai moi-même et me constituerai prisonnier, s'il le faut, pour mettre en cause aussi le misérable, obtenir immédiatement son arrestation, et...

— Il est déjà trop tard!... interrompit maître Claude. Si nous avons devancé l'heure de la révélation, si j'ai couru vous chercher à Paris, c'est surtout parce que j'avais appris la disparition, la fuite du notaire Fautrat, emportant l'argent de ses clients. Un mandat est décerné contre lui... On ignore quelle route il a prise...

— Oh! nous le retrouverons!... s'écrièrent d'une même voix les principaux intéressés à sa poursuite.

— Attendez donc!... fit spontanément l'ami Gérard, je flaire une piste... Oui, ce racontar que j'ai lu ce matin, en wagon.

Il fouillait dans ses poches. On en vit sortir divers journaux, parmi lesquels il rechercha vivement l'article en question.

— C'est bien cela!... « 20 juillet 1870... » Écoutez... « La déclaration de guerre précipite le départ de quelques-unes de nos jolies thésauriseuses, impatientes de mettre en sûreté leurs petites économies. ou d'en faire de nouvelles sur un terrain neutre. On signale l'arrivée, trois semaines plus tôt qu'à l'ordinaire, de la trop célèbre Zélie Floupin, surnommée Tout-y-passe, à son petit châlet d'Interlaken... et pas seule... »

— Eh bien? questionnèrent d'une même voix tous les assistants, d'ailleurs surpris par cette note discordante.

— Vous ne comprenez pas? reprit l'artiste, mais je connais de longue main la donzelle, et l'ai rencontrée plusieurs fois avec notre voleur, depuis un an. Ce n'est donc pas une simple parade. Elle le tient. Vous savez, tout y passe. Je ne vais pas jusqu'à l'accuser de recel; mais elle lui aura senti de l'argent, c'est assez pour admettre qu'ils aient filé de compagnie. En Suisse, songez donc... lieu d'asile! Pour plus amples renseignements, s'adresser au concierge de la belle, en y mettant le prix, mais adroitement, pour ne pas lui donner l'éveil... Je me distribue ce rôle, et cours le jouer immédiatement, à Paris.

Cette proposition acceptée, Bréant se retourna vers Pierre Sorel :

— Nous, lui dit-il, au parquet de Versailles... puis au ministère de la justice... Le secrétaire particulier du ministre, ancien consul à l'île Maurice, est précisément un de ces amis dont je parlais tout à l'heure... Il nous obtiendra sans délai la demande d'extradition et, pour l'exécuter, un des plus habiles détectives de la préfecture de police.

— Voici l'heure du train, conclut maître Claude. Partez...

— Et que Dieu vous conduise! ajouta Nanon.

. . . .

Rendez-vous avait été pris à six heures, ce même jour, à l'atelier de l'ami Gérard.

Pierre Sorel et M. Bréant l'y retrouvèrent, satisfait de son entrée en campagne et préparant sa valise de voyage.

— Je ne garantis pas encore l'identité, leur dit-il. Notre concierge se tenait sur ses gardes... Je ne lui ai permis de soupçonner en moi qu'un rival jaloux. En cette qualité, de l'or... En échange, de précieux indices... Pas de nom, mais le signalement approximatif et cet aveu final : un notaire de province ! Ce doit être notre homme. Afin de m'en assurer, je pars dans quelques minutes par l'express d'Interlaken.

— Nous vous y rejoindrons dès demain, promit le créole. Où cela ?

— Hôtel Ritschard, répondit l'artiste qui connaissait son Oberland.

XVII

CORDON, S'IL VOUS PLAIT

Si nous écrivions un roman d'aventures, ce serait ici le lieu de multiplier les complications, comme aussi de décrire le paradis helvétique où vont passer nos personnages, avec les deux pittoresques lacs qui y conduisent, Thoune ou Brienz; avec ses vastes prairies et ses épais ombrages, ses admirables promenades, ses coteaux verdoyants, ses profondes vallées... Lauterbrunen, Grindenwald... et, pour fermer ce merveilleux décor alpestre, les hautes cimes neigeuses, les étincelants glaciers de la Jung-Frau, de Münck et de l'Eiger.

Mais qui ne connaît Interlaken et ses féeriques alentours! Les dernières péripéties de cette histoire, loin de se perdre en des embrouillements fabuleux, allaient se simplifier encore dans la clarté, dans la réalité.

Gérard, arrivé vers les quatre heures du soir, fit un bout de toilette et s'en alla pousser une reconnaissance aux environs de la villa Zélie.

On se le rappelle, il en avait connu la propriétaire dans la loge des auteurs de ses jours, alors concierges ou plutôt portiers (c'était dans un faubourg) de la maison où l'artiste, plus âgé de deux ou trois lustres que la fillette, avait eu son premier atelier. On s'était rencontré depuis çà et là, par hasard, — une fois même à Interlaken, où l'ancienne *Cordon s'il vous plaît,* récemment gratifiée de sa villa par un boyard quelconque, avait été glorieuse d'en faire les honneurs au voisin, à l'ami de sa jeunesse. Il en savait donc le chemin.

C'était un chalet suisse, en bois découpé, comme on les fabrique là-bas à l'entreprise. Il s'élevait entre cour et jardin. A l'extrémité de celui-ci, la petite porte de rigueur, en ce moment fermée à double tour, donnait sur des terrains vagues. En avant, sur la route, les volets de la grille arrêtaient le regard. La muraille entourant le tout ne permettait de voir que l'étage et le pignon. Stores baissés ou persiennes closes.

L'ami Gérard eût pu se présenter hardiment. Mais qui sait? Fautrat l'avait peut-être remarqué, antérieurement, avec Pierre Sorel... Il n'aurait qu'à déguerpir! Mieux valait attendre qu'on fût en mesure de le cerner et de le prendre au gîte.

Notre artiste rétrograda donc et revint tranquillement souper à l'hôtel. Après quoi, fumant son cigare, il se dirigea vers le Kursall. Il y avait justement, ce soir-là, grand concert, avec feux de Bengale et d'artifice. Peut-être la Floupin viendrait-elle y promener ses beaux yeux.

Cet espoir se réalisa. Dès le troisième tour, Gérard croisa Zélie. Elle arrivait, et seule encore. Craignant de se rendre suspect par trop d'empressement, il feignit de ne pas l'avoir aperçue. Ce fut elle qui l'appela par un petit « hum! hum! » des plus significatifs et, dès qu'il se fut retourné, par ce reproche amical :

— Comment! vous ici, monsieur Gérard! et l'on ne vous a pas encore vu montrer patte blanche à la grille du chalet de votre petite Lilie!

— J'aurais eu peur d'être indiscret.

— Un camarade? jamais! Si vous saviez comme je m'ennuie!

— La solitude? hasarda-t-il.

— Non! répondit-elle, la trop grande intimité... Monsieur ne sort pas... Il se compromettrait... Un maussade personnage, d'ailleurs, et par trop économe aujourd'hui de ce qui le rendait autrefois supportable.

— Tout y a donc passé?

— A peu près, je le suppose. Qui donc m'en débarrassera?

Cette dernière phrase satisfit doublement Gérard. Ne prouvait-elle pas, d'une part, que Zélie n'était pour rien dans le dernier crime du notaire; de l'autre, qu'elle ne le cacherait ni ne le défendrait, au contraire.

— Eh! eh! reprit-il gaiement, ce sont là de ces petits services qui ne se refusent pas entre voisins, ma voisine!

— Essaye, proposa-t-elle vivement, et, si tu réussis, je t'achète un tableau.

— Le tableau d'un ami? répliqua-t-il avec une fierté souriante; je ne suis point en peine de vendre les miens.

Elle le salua en façon d'amende honorable, et, redevenant moins familière :

— Excusez-moi de vous avoir offensé, maître Gérard, reprit-elle gracieusement. Mais l'offre n'en tient pas moins, n'est-ce pas? Faites-moi donc l'honneur de venir déjeuner avec nous demain. Un peu de galanterie de votre part, beaucoup de coquetterie de la mienne, et nous le rendrons jaloux... S'il pouvait filer! Ce serait pour le moins amusant.

— Déjeuner? fit l'artiste, réfléchissant que ses renforts ne seraient pas encore arrivés; non, je ne serai libre que vers le soir... Dîner, s'il vous plaît?

— Soit! A demain, six heures! Jusque-là, motus! et merci d'avance! conclut-elle en prenant congé de lui pour rejoindre des couples folâtres qui se dirigeaient à sa rencontre, avec de grandes démonstrations d'amitié.

L'ami Gérard s'éloigna, enchanté de cet heureux début. Le hasard venait de le servir à souhait. Pour le lendemain, les plus favorables chances. Il les tenait tous les deux.

Il dormit donc sur ses deux oreilles. Dès le matin, on le vit entrer dans le bureau de M. Ritschard, propriétaire de l'hôtel

et premier magistrat d'Interlaken. Notre artiste, qui était avantageusement connu de ce grand personnage, lui exposa les motifs de son présent voyage en Suisse ; et il lui fut promis que deux appariteurs l'aideraient à opérer l'arrestation de Fautrat, dès qu'en serait établie la légalité.

Il ne restait plus qu'à attendre. Pour tromper son impatience, Gérard s'en alla au-devant de ses amis jusqu'à Thoune. Il en revint avec eux par le même bateau. Un quatrième personnage les accompagnait discrètement; c'était le représentant de la justice française.

Le plan de campagne fut aussitôt arrêté, exécuté. A six heures précises, tandis que les policiers indigènes se faisaient ouvrir la petite porte de derrière, Gérard sonnait à la grille. Dès qu'elle se fut ouverte, il entra, suivi de M. Bréant, de Petit-Pierre et de l'exécuteur de la loi.

Déjà la dame du lieu, nonchalamment assise sous la véranda extérieure, se levait avec un geste de surprise.

— Je vous attendais, dit-elle à son invité, mais pas en si nombreuse compagnie.

— Ces messieurs, répondit-il en élevant à dessein la voix, ces messieurs viennent pour M. Fautrat.

Une jalousie, qui s'était légèrement soulevée de la façade du chalet, retomba tout à coup. Dans l'intérieur sonore, on entendit descendre des pas précipités. Fautrat cherchait à s'évader par le jardin.

Les deux appariteurs, gigantesques Oberlandais, l'en ramenèrent protestant contre cet attentat à la liberté individuelle. L'agent français se fit connaître, exhiba ses pouvoirs, et le notaire, bien compétent, courba la tête et se tut.

— Remontons, s'il vous plaît, lui fut-il dit. Vous permettrez, n'est-ce pas ? que je vous aide à faire vos malles.

Toute cette scène s'était passée si vite, que Zélie Floupin sollicitait encore une explication. Gérard la lui donna succinctement.

— N'était-ce pas convenu? Je t'en débarrasse... et radicalement, à perpétuité !...

La belle n'en pouvait revenir encore.

— Comment!... il emportait la grenouille, et je ne m'en suis pas même doutée? Impossible!

L'agent redescendit, porteur de deux objets réunis par des courroies solides.

— Heureusement, dit-il, nous avons retrouvé presque toute la somme... Ce nécessaire de toilette rempli d'or, et cette serviette d'avocat bourrée de valeurs et de billets de banque.

Tout-y-passe ne put retenir ce cri du cœur :

— Ah! si j'avais su!

— Nous t'arrêtions comme recéleuse, ma pauvre Lilie! conclut l'artiste. Tout est pour le mieux, va!... Tu me remercieras une autre fois... Fais-nous rouvrir la grille.

Et, tout bas, avec un sourire qui ne pouvait être compris que d'elle seule, il ajouta :

— Cordon, s'il vous plaît!

XVIII

1870

On était immédiatement reparti, par le dernier bateau, par le dernier train, qui ne va que jusqu'à Berne.

Fautrat fut déposé en lieu sûr, sous la garde des deux appariteurs. Du reste, il paraissait résigné.

L'agent avait télégraphié la nouvelle de sa capture, demandant en outre ce qu'il en devait faire. Réponse à la gare de Genève.

En raison de l'encombrement du réseau de l'Est, depuis le début de la guerre, on avait calculé que P.-L.-M. devenait la ligne la plus courte pour retourner à Paris.

A la gare de Lausanne, émoi général et consternation profonde. Une affiche, encore toute fraîche, annonçait les deux premiers revers de nos armées, Reichshoffen et Forbach.

Paul Bréant, bien que sujet anglais, n'en fut pas moins douloureusement affecté que ses deux compagnons. Qu'allait-il en advenir, d'ailleurs, relativement au prisonnier qu'ils ramenaient en France?

Deux heures plus tard, au bureau de police de la frontière, on trouva l'ordre de l'écrouer provisoirement à la prison de Bourg.

Il aurait jusque-là son compartiment réservé de seconde classe, en compagnie de deux gendarmes et de l'agent. Celui-ci, quand arriva le moment de la séparation, fut généreusement récompensé de son zèle.

— Vous le retrouverez en temps et lieu, avait-il dit.

Et Gérard :

— Au revoir, donc, monsieur Fautrat!

A Mâcon, les mauvaises nouvelles se confirmèrent. On avait trouvé quelques journaux. Décidément, la France était envahie. Un vent de malheur soufflait sur elle; un voile de deuil semblait l'envelopper avec l'ombre du soir. Des groupes se formaient aux abords des gares, pour attendre les trains venant de Paris. Ceux qui remontaient vers le Nord arriveraient-ils? On sentait déjà venir l'ennemi!

Nos trois voyageurs s'étaient attribués, dans l'express, un coupé-fauteuil, où plus libre serait l'entretien. Mais ils n'en profitaient guère et restaient plongés dans leurs réflexions, sauf l'ami Gérard, qui, de temps en temps, avait une fougue de patriotisme, de colère ou d'espérance. Il en vint à dire :

— Jusqu'à la victoire, voici notre procès de réhabilitation ajourné...

— Oui, répliqua Pierre Sorel; moi, je me présenterai devant le tribunal avec un droit de plus à sa justice.

— Quel droit?

— Celui du soldat qui vient de payer sa dette à la patrie. N'avez-vous pas là, dans ces journaux, l'appel à tous les Français en état de porter les armes?... N'en suis-je pas?... En arrivant, je m'engage...

— Mais si vous succombiez! se récria Bréant.

— Je crois pouvoir compter sur vous, lui fut-il répondu, pour achever ma tâche.

— Je vous le jure, et sur l'honneur!

L'ami Gérard s'empressait de protester à son tour :

— Mais ton prix de Rome t'exempte du service... Tu n'as que dix-huit ans...

Son élève lui coupa la parole avec cette question :

— N'agirais-tu pas de même, ayant mon âge?

Le maître fut obligé d'en convenir.

— Parbleu ! je compte bien, malgré mes cinquante-sept ans, défendre mon vieux Paris... Et si j'avais de meilleures jambes...

— Tu vois ! interrompit Petit-Pierre, ne cherche donc pas à me détourner du devoir... C'est résolu.

Il disait cela simplement, mais d'un ton qui n'admettait pas de réplique pour quiconque connaissait ce brave enfant, élevé à la rude école du malheur et qui ne reculait devant aucune des épreuves de la vie. Un jeune spartiate.

Gérard l'attira sur son cœur et l'embrassa, murmurant :

— Oh ! cette guerre !

— Tout ce que je lui demande, dit Paul Bréant, c'est d'attendre que je me sois renseigné à l'état-major... Nous y avons un parent, à qui je le recommanderai dès en arrivant... et qui nous conseillera tous les deux, car je prétends aussi me rendre utile...

Il était près de minuit. Beaucoup de mouvement encore à la gare de Dijon. L'express repartait, emportant nos trois voyageurs, qui n'échangèrent plus que de rares paroles. Ils sommeillaient, ou du moins rêvaient. Qui dormit bien en France, cette nuit-là ?

Paris n'avait plus sa physionomie matinale des jours paisibles. Des hommes de tout âge et de toute classe allaient s'inscrire aux mairies comme gardes nationaux. Déjà même, sur les places, quelques impatients s'exerçaient au maniement des armes. On rencontrait, arrivant par le train de nuit, des soldats rappelés sous les drapeaux. Quelques jeunes volontaires passaient, réunis en groupe et chantaient la *Marseillaise*. Les femmes elles-mêmes, dans les faubourgs, avaient une allure martiale. Tout révélait la patrie en danger, tout rappelait 92.

Vers midi, suivant sa promesse, Paul Bréant sonnait à la porte de l'atelier de maître Gérard. Il apportait cette bonne nouvelle, que son parent venait d'être nommé colonel d'un régiment de marche en formation au camp de Châlons. Il acceptait comme secrétaire le jeune lauréat des Beaux-Arts, qui s'enrôlait immé-

diatement sous ses ordres. A peine lui restait-il le temps d'aller prendre congé de Nanon et de maître Claude.

La résolution de Petit-Pierre n'étonna pas celui-ci. Il le connaissait, il l'approuva. « Fais ton devoir. » La pauvre vieille paysanne pleurait et tremblait, se rappelant les anciennes invasions étrangères. « Ah ! je ne croyais pas en revoir ! Ah ! s'il n'allait pas revenir ! » Et, sur sa dernière étreinte, tandis qu'elle marmottait une prière, on se quitta.

Rue de Rivoli, le lendemain, autre séparation, d'un caractère plus élevé, mais peut-être encore plus douloureux. On n'a pas oublié, nous l'espérons du moins, l'affection presque maternelle de Mme Bréant, l'amour si franchement ingénu de Mauricia.

— Ne te fais pas tuer, dit la jeune fille, j'en mourrais !

Ce même soir, notre jeune volontaire arrivait au camp de Châlons, sous la conduite de l'ami Gérard, qui s'était réservé le suprême adieu !

. . . .

Voici donc Petit-Pierre soldat. Raconterons-nous sa campagne ?... Non... Les évènements de 1870 sont encore trop près, ou sont déjà trop loin de nous pour qu'on se permette d'y rattacher un intérêt romanesque. Bien obscur, d'ailleurs, fut le rôle de notre héros. Allons droit au seul épisode qui devait remettre son but en lumière et précipiter le dénouement de son histoire.

Il était à Sedan, mais dans le corps d'armée qui s'échappa de la fournaise en ne laissant aux mains de l'ennemi que quelques soldats d'arrière-garde. Quelques autres, — au nombre desquels Petit-Pierre, — avaient dû passer la frontière et se réfugier en Belgique. Désarmé, succombant à la fatigue et, d'ailleurs, légèrement blessé par un éclat d'obus, il fut recueilli chez de braves gens qui lui épargnèrent l'hôpital. A peine remis sur pied, quinze jours plus tard, il rentrait en France, à la recherche de son drapeau. Le régiment avait gagné la capitale investie déjà, sauf vers l'ouest. Il se dirige de ce côté, il atteint sa ville natale au moment même où quelques gardes nationaux, armés à la hâte, se dévouaient pour repousser l'attaque de l'ennemi.

Pierre Sorel est encore revêtu de son uniforme. Il se nomme. On lui donne un fusil. Le point menacé, c'est précisément le

cimetière, dont l'enclos, bien que dominé par les collines environnantes, est défendu par les plus braves. Il s'empresse de les rejoindre, et va prendre position vers l'angle infamant où repose encore son père. Quelques balles s'échangent. Une d'elles l'atteint en pleine poitrine. Il va rouler sur la tombe, il l'arrose de son sang.

Cependant l'ennemi s'avançait en force. Les défenseurs du cimetière l'évacuent, abandonnant le cadavre de leur jeune compagnon... Il ne bouge plus!... Il est mort!... Mais d'où vient que les assaillants s'arrêtent? Une simple velléité de résistance a donc suffi pour les intimider? Oui! ils rétrogradent, ils disparaissent... Hélas! pour revenir le lendemain!

La joie de notre patriotique bourgade n'en fut pas moins délirante. Une victoire!... Pauvre Pierre Sorel! un enfant du pays! Le conseil municipal, qui siège en permanence, lui vote d'enthousiasme un terrain, un monument... Vers le soir, aucune autre alerte ne se produisant, c'est à qui s'offrira pour aller chercher le cadavre.

Il a déjà disparu, ramassé par les brancardiers de cette ambulance qui dresse ses tentes un peu plus loin, sur les plateaux que borde la lisière du bois.

XIX

JUSTICE

La blessure n'était pas mortelle, ou plutôt, pour qu'elle ne le devînt pas, il avait fallu des soins, une science, un dévouement providentiels.

Lorsque le blessé reprit enfin toute sa connaissance, — six semaines plus tard, — il était dans une ambulance anglaise, mais spécialement organisée par des Canadiens, des Mauriciens et autres compatriotes de nos anciennes colonies perdues.

Dans le médecin qui l'avait sauvé, il reconnut le docteur Bréant; Louise, dans l'infirmière qui le veilla cette même nuit... La nuit suivante, ce fut le tour de Mauricia.

En l'apercevant, il ne put retenir un cri de joie.

— Ne bougez pas! lui dit-elle. Oh! ne parlez pas; on le défend...

Elle avait un air de tristesse et de gravité qui ne lui était pas habituel; elle ne le tutoyait plus.

— Vous n'avez déjà que trop parlé dans le transport de la fièvre! poursuivit-elle. J'ai compris qu'il y avait un obstacle entre nous... Lequel? Je ne veux pas le savoir... Mais je me suis résignée... Ne voyez plus en moi qu'une amie... Oh! bien dévouée, par exemple, et qui disparaîtra dès que vous serez guéri, dès que vous serez heureux... Avec le chagrin, la raison m'est venue... Je ne suis plus une enfant... Je suis même assez forte pour ne plus vous aimer, s'il le faut.

Une douloureuse exclamation du blessé l'interrompit. Des larmes ruisselaient sur son pâle visage; il tendait vers elle ses mains suppliantes...

— Oui, s'écria-t-elle en les couvrant de baisers, oui, tu m'aimes et je t'aime!...

Puis, relevant la couverture sur ses épaules, et, par une douce pression des doigts, lui refermant tour à tour les lèvres et les paupières :

— Dors!... conclut-elle; je reste là, veillant sur toi...

Il obéit... N'avait-il pas rêvé?

. . . .

Quinze jours plus tard, en vertu d'une autorisation spéciale obtenue par l'ambassade anglaise, Pierre Sorel fut transporté dans le midi de la France, à l'établissement militaire d'Amélie-les-Bains. Mme Bréant et sa jeune sœur l'accompagnaient. Elles s'installèrent dans une des villas de cette délicieuse station hivernale. Il leur fallait aussi le repos, le soleil.

. . . .

Après la guerre, dès que les tribunaux se rouvrirent, Fautrat comparut devant la cour d'assises.

Il y avait prescription quant à ses premiers méfaits, remontant à plus de dix ans. Mais Petit-Pierre et ses amis furent appelés en témoignage, et la vérité, quant à la mort de M. Sorel, éclata dans tout son jour. Paul Bréant s'accusa, revendiquant

avec franchise sa part dans les malheurs qu'il avait si noblement réparés. Quant au vol, la lettre de Mme Sorel et le billet de Fautrat lui-même ne permettaient aucun doute. Il avoua tout, du reste, et, la mine hypocrite, il s'efforça, par un prétendu repentir, de mériter l'indulgence du jury : espoir, disons-le tout de suite, qui ne devait pas se réaliser. Mais, lorsque Petit-Pierre parut enfin, l'émotion de l'auditoire alla grandissant. Pâle encore de sa blessure, encore revêtu de son uniforme de soldat, que rehaussait la médaille militaire, le jeune lauréat des Beaux-Arts raconta son enfance, les souvenirs de la nuit fatale, le culte qu'il avait consacré à la mémoire de son père, ses efforts pour le remettre en honneur, l'épisode de la mort de Cochepain, tout ce qu'on a lu dans ces pages, mais exprimé par le héros lui-même avec l'entraînement du cœur, avec l'éloquence de la piété filiale.

— Ah! s'écria-t-il en terminant, ah! mon pauvre père, on va te rendre enfin justice!

— Justice immédiate et complète, lui répondit le président. Oui, ce fut un honnête homme... Oui, sa mémoire a droit à tous les respects... Je le proclame d'avance, et ses concitoyens n'ont pas attendu notre arrêt pour lui faire amende honorable... Le vote de leur conseil municipal en faveur du fils qu'il avait cru mort, ils le maintiennent, ils le renouvellent pour son père, pour sa mère, qui, dès demain, réunis dans cette tombe glorieuse, y reposeront au milieu des honnêtes gens... Pierre Sorel, n'était-ce pas là votre rêve?... Eh bien, que ce soit votre récompense...

. . . .

L'inauguration du simple monument fut une cérémonie touchante. Tout le pays, tous nos personnages étaient là, voire même Nanon, fièrement appuyée sur le bras de maître Claude.

— Ah! mais oui-da!... disait-elle en pleurant de joie, je me serais fait porter plutôt que de ne point venir!

Sur la pierre tombale, on lisait cette inscription :

A GUSTAVE SOREL

indignement méconnu,
glorieusement réhabilité par son fils.

— Nanon ! s'écria tout à coup Petit-Pierre, ma bonne vieille Nanon, dis donc à M. Bréant qu'il peut me tendre sa main... Voici la mienne...

Et, tandis que l'étreinte s'échangeait :

— C'est par vous que je suis arrivé à mon but, poursuivit-il. Vous m'avez fait revenir de parmi les morts... Je les avais revus, entendus... Ils pardonnent...

— Et les vivants aussi, conclut à demi-voix Mauricia, surtout les vivantes...

XX

ÉPILOGUE

A deux ans de là, Mme Bréant recevait de sa sœur, devenue Mme Sorel, une lettre lui notifiant la plus chère des espérances.

Elle y répondit aussitôt :

— Moi de même !... en même temps !... Juge de ma joie, du bonheur de Paul... notre maison ne sera plus la *maison sans enfants !...*

Paul PARFAIT et Ch. DESLYS.

REVUE DU THÉATRE

MUSIQUE

I

Lorsque la lueur de certaines étoiles nous arrive, ces étoiles sont éteintes depuis longtemps, s'il faut en croire les astronomes.

C'est précisément ce qui se passe en ce moment dans une région moins sidérale : j'ai à parler de deux petites pièces apparues un instant dans le ciel de l'Opéra-Comique et que le Sort a soufflées, après deux ou trois soirs, comme de simples chandelles.

Elles sont venues, il faut le dire, en ce mois de juin qui est, comme décembre, consacré aux holocaustes. Durant ces deux mois, quelques victimes propitiatoires sont offertes au dieu pourtant peu terrible qui préside aux destinées de ce théâtre et tient en sa droite le cahier des charges. Décembre termine l'année, juin termine la campagne. En Chine, toutes les exécutions ont lieu en une seule fois, à date fixe ; à l'Opéra-Comique, il y a plus de variété : comme je viens de le dire, on y exécute les jeunes compositeurs deux fois par an.

Et je parle d'exécution dans le sens le plus complet du mot, car, parmi ces auteurs, il en est bien peu qui reviennent de cette solennité bisannuelle.

MM. Lacome et Dutacq avec la *Nuit de la Saint-Jean* et *Battez Philidor!* nous ont été offerts en décembre ; MM. de Bertha et de Lajarte, avec *Mathias Corvin* et le *Portrait,* ont complété en juin la série des victimes de l'année théâtrale 1882-83.

Bien qu'il ne me reste que de très faibles espérances au sujet d'un retour sur l'affiche de ces deux derniers ouvrages, pour le moment de la rentrée, je vais pourtant les saisir au vol et en donner une rapide analyse. Ils appartiennent, si peu que ce soit, à l'histoire musicale de cette année, assez pauvre de nouveautés pour qu'on n'en néglige pas les moindres incidents.

Mathias Corvin est un ouvrage de très petite dimension et de très familier caractère, malgré son titre qui pourrait faire attendre quelque action d'héroïque allure. Les auteurs de ce poème, MM. Paul Milliet et Jules Levallois, ont supposé que le roi Mathias Corvin faisait sa police lui-même et nous l'ont montré venant, sous un déguisement, dans la maison du maître de chapelle Zecchi, où on lui a affirmé que se tramait une conspiration contre sa personne.

Le dénonciateur n'est qu'un galant éconduit qui veut se venger d'un amoureux, aimé de la fille du vieux Zecchi. Cette dernière et Ridolfo, son amant, se marient très promptement, car la pièce a cette qualité d'être fort courte ; pour la dénouer, il suffit que Ridolfo établisse, en chantant devant le roi, qu'il est non pas un conspirateur mais tout bonnement un ténor.

Le traître en est pour sa courte honte, et l'excellent Mathias Corvin s'éloigne satisfait d'avoir fait deux heureux et de n'avoir plus rien à craindre pour la tranquillité de la Hongrie.

Hongrois, comme le personnage que ses librettistes lui ont choisi, M. de Bertha a dû affectionner ce sujet, auquel il lui appartenait de donner une atmosphère musicale très particulière. Telle a été son intention sans doute, sans qu'on s'en soit fort aperçu, car la partition de *Mathias Corvin*, bien faite d'ailleurs, ne porte pas la marque d'une réelle personnalité.

S'il y a quelques recherches d'étrangeté dans cette partition, cette étrangeté s'affirme plutôt dans l'instrumentation que dans les parties écrites pour les voix, où, d'après certains renseignements, l'auteur aurait voulu faire l'application des procédés musicaux usités par les instrumentistes tziganes que l'on entend dans les czardas.

Si cette application a été tentée, ce n'est point d'une façon assez frappante ; on rencontre, je le répète, dans la partition

de M. de Bertha, des complications indiquant le désir de sortir de la formule banale, mais ces complications ne sont point suffisantes pour constituer par elles-mêmes une autre formule ; elles n'apportent à l'auditeur qu'une gêne pour l'appréciation du talent d'ailleurs réel de M. de Bertha, qui aurait beaucoup gagné à se montrer sous des dehors plus simples.

On a applaudi les couplets très francs de l'organiste Zecchi, ainsi qu'une scène-duo entre ce personnage et Lisbeth, sa servante. Ces pages ont un parfum antique assez agréable ; M. de Bertha s'y révèle très habile imitateur des vieux maîtres.

Pour le finale fort développé, qui est le morceau de résistance de la partition, je ne le goûte guère. Il est mal en scène, inégalement distribué et tout entier sacrifié au grand air que le ténor Ridolfo chante « devant son roi » pour établir sa parfaite innocence.

M. de Bertha, qu'une fortune des plus rares a conduit sur une scène fermée à bien des compositeurs français, est écrivain distingué en même temps que musicien de valeur. Il a donné dans *Mathias Corvin* un échantillon discret de son talent; on lui a pourtant compté, à bon droit, ce petit acte comme une sérieuse promesse.

Le vaudeville qui, sous ce titre : *le Portrait*, accompagnait *Mathias Corvin* sur l'affiche, et auquel son importance donnait la place d'honneur, est une agréable bouffonnerie faite pour se passer de musique. M. de Lajarte a pourtant écrit, sur les marges de cet ouvrage, pourrait-on dire, une très agréable et très fine partition, spirituellement scénique, et dont on devra regretter la trop courte apparition si le destin contraire la condamne à ne pas revenir sur l'affiche.

C'est presque une opérette que cet ouvrage badin ; j'avais dit d'abord vaudeville ; opérette convient mieux, puisque, après tout, on y chante, çà et là.

Le « portrait » dont il est ici question est celui de l'illustre poète Michel Cervantes, que l'on dit mort, et dont on doit apporter le corps chez le peintre Girellos, chargé de reproduire ses traits, faveur que Cervantes, paraît-il, n'aurait accordée de son vivant à aucun artiste.

Girellos n'est pas seulement peintre, il est père. Sa plus belle œuvre est sa fille Anita. Aussi a-t-elle deux amoureux, ce qui n'est point trop : un pour le bon motif, l'autre... pour le mauvais. Le galant bien intentionné est le jeune Octavio, fils de l'alcade local; le séducteur est le prince Fernand, de la maison d'Espagne.

Tous deux, comme cela est permis dans le joyeux pays du vaudeville, ont la même idée : apporter dans la maison de Girellos le faux cadavre d'un faux Cervantes et profiter de l'aventure pour enlever Anita.

L'un l'enlève, en effet : c'est Fernand; mais l'autre la reprend : c'est Octavio, à qui finalement on la donne.

C'est tout! Très peu de chose en somme, rien de bien original, mais beaucoup de gaieté, de bonne humeur et d'entrain. On a ri, ce qui est toujours un précieux résultat, et l'on a fait fête aux auteurs, lesquels sont deux vétérans, MM. Laurencin et Jules Adenis.

A l'actif de M. de Lajarte, le compositeur, on a compté, en les soulignant de vifs applaudissements, bien des pages charmantes, telles que la sérénade de la servante qui est, je crois, le premier numéro de l'ouvrage; un quatuor, et surtout le septuor de la clé et le finale du premier acte, dans lequel tous les personnages disparaissent un à un, laissant à Girellos le soin de la péroraison de l'ensemble. C'est de l'excellente bouffonnerie musicale.

Le même Girellos a, au deuxième acte, une chanson très gaie : « Je suis joyeux et je vois tout en rose. » On remarque aussi dans cet acte une ronde dont le motif est emprunté à un intermède précédemment fort applaudi.

Je ne pense pas que le *Portrait* ait l'importance suffisante pour constituer deux actes; je dirais plus volontiers que c'est un gros acte coupé en deux pour faire nombre.

Ces deux ouvrages étaient fort bien interprétés et montés avec beaucoup de soin; il est de toute justice de reconnaître que si, à l'opéra-comique, les ouvrages courts ont aussi de courtes destinées, on les loge et on les habille comme de futurs centenaires.

II

En suivant l'ordre chronologique des évènements accomplis, depuis le 1er juin, dans le monde musical, je rencontre une très importante nouvelle : celle de la reconstitution sérieuse d'un théâtre italien à Paris.

Cette nouvelle est faite pour ramener à l'ordre du jour l'examen de la situation de notre musique nationale. Tout d'abord, sans s'arrêter aux apparences, il faut considérer comme très heureuse pour l'art français cette restauration de la musique italienne, dans les conditions où elle doit se produire.

Il a été affirmé, en effet, qu'une compagnie composée d'artistes de toutes nationalités, au premier rang desquels figure M. Victor Maurel, le baryton bien connu, se réunirait, sous la direction des frères Corti, anciens directeurs de la Scala, pour interpréter au théâtre des Nations une série d'ouvrages qui, quoique de texte italien, appartiendraient à toutes les écoles.

Ces représentations auraient lieu le mardi, le jeudi et le samedi ; on ne ferait pas de frais de mise en scène considérables ; la musique serait, là, aimée pour elle-même et les places coûteraient fort cher. C'est l'idéal! En parlant autrefois de la question toujours pendante du Théâtre-Lyrique, j'avais formulé un programme analogue, surtout en ce qui concerne les représentations réduites à douze ou seize par mois, si l'on veut compter une représentation exceptionnelle le dimanche.

Je n'avais pas rêvé, sans doute, le tarif seigneurial dont on parle pour le futur Théâtre Italien, où les moindres fauteuils doivent coûter quelque chose comme vingt-cinq francs ; mais au moins la musique appartiendra sans conteste à qui la voudra ainsi payer : nulle subvention ne venant grossir les ressources de l'institution, aucun contribuable ne sera autorisé à dire qu'il fait les frais d'un plaisir dont il ne profite pas, comme il le peut dire pour nos théâtres privilégiés.

Ce ne sera pas là, par conséquent, le théâtre de musique popu-

laire que peuvent désirer ceux dont l'enseignement artistique des masses excite à bon droit l'intérêt. Assurément, l'art dont le théâtre des Nations doit être le temple ne sera point cet art à bon marché dont l'idée éveille dans certains esprits de généreuses illusions.

Mais, le Théâtre Italien une fois reconstitué, un courant se trouvera créé, dans lequel se laisseront facilement entraîner ceux qui tiennent entre leurs mains les destinées de notre troisième scène musicale.

Déjà les efforts tentés au théâtre du Château-d'Eau par un directeur audacieux ont éveillé l'attention; on a vu que, dans ce théâtre imparfaitement agencé, avec des troupes recrutées comme au hasard, avec une parfaite insouciance de la mise en scène, en dépit de trente-cinq degrés de chaleur, on pouvait obtenir des résultats satisfaisants, créer un public et constituer un semblant de répertoire.

Il pourrait donc bien arriver que l'entreprise, de provisoire qu'elle semble être, devînt définitive, et que le directeur du Château-d'Eau se trouvât avoir fait l'Opéra populaire sans avoir eu, tout d'abord, la prétention de le faire.

D'autre part, on prête à M. Ritt, qui, un instant, a été présenté comme le candidat agréé par le Conseil municipal, l'intention de reprendre ses projets et de faire de la salle du Châtelet un Opéra National.

Enfin, un troisième impresario se disposerait à arriver en avril prochain, avec une pièce nouvelle d'un auteur français qu'il aurait fait, au cœur de l'hiver, représenter sur une grande scène étrangère et qu'il montrerait aux Parisiens, avec la même interprétation, sur un de nos grands théâtres.

Voilà bien des projets et bien des espérances. Et peut-être, la saison prochaine, en faudra-t-il venir, après avoir tant dit qu'il n'y avait pas assez de théâtres lyriques, à déclarer qu'il y en a trop !

En attendant, et pour nous en tenir à la réalité, voyons, suivant la coutume, ce que nous promet l'hiver 1883-84 dans les théâtres sur lesquels nous pouvons compter.

L'Opéra-Comique montera *Manon*, le nouvel ouvrage de

M. Massenet; ce sera la grande nouveauté et aussi la grande attraction de cet hiver que, très probablement, elle remplira tout entier. Manon, ce sera Mme Heilbronn; ce devait être Mlle Jeanne Granier; elle semblait faite à souhait pour le rôle, mais une carrière déjà longue au théâtre de la Renaissance l'a peut-être trop spécialisée pour qu'on ait osé lui confier, de prime saut, à l'Opéra-Comique, une création de cette importance.

A l'Opéra, l'illustre auteur de *Faust* reparaîtra avec l'œuvre de sa jeunesse, cette *Sapho* que personne ne connaît bien et qu'on dit si digne d'être connue. Un remaniement considérable de l'ouvrage en fera une quasi-nouveauté, même pour ceux qui l'ont vu il y a trente ans. La *Farandole*, de M. Th. Dubois, le *Tabarin*, de M. Hector Pessard, sont les deux ouvrages légers qui doivent suivre ou précéder, suivant l'état des études, la *Sapho* de Charles Gounod.

Il a été un moment question de donner aussi, à l'Académie nationale de musique, le *Sigurd* de M. Ernest Reyer, drame lyrique qui a déjà sa légende, et que son auteur a fait émigrer au théâtre de la Monnaie, où il sera représenté en décembre ou en janvier.

Deux autres opéras attendent une destinée qui leur sera probablement faite vers la même époque : *le Chevalier Jean* de M. Joncières et *les Guelfes* de M. Benjamin Godard.

Le *Richard III* de M. G. Salvayre ira encore plus loin que le *Sigurd* de M. Reyer; c'est en Russie qu'on doit le jouer.

En l'état actuel des choses, il n'est pas pour les musiciens de l'école contemporaine de théâtres plus parisiens que ceux de Bruxelles ou de Pétersbourg.

III

Tandis que les compositeurs, en pleine période militante, se mettent en quête d'un théâtre, l'Académie des beaux-arts prépare une nouvelle génération de musiciens et comble de lauriers des jeunes gens qui vont s'en aller à Rome chercher et perdre des illusions sur la carrière promise aux grands prix de composition.

Des six jeunes gens qui ont apporté à leurs juges, après une incubation de vingt et un jours, la musique de la cantate officielle, trois ont obtenu des récompenses.

Ce sont MM. Vidal, Debussy et René. Le premier est l'élève de M. Massenet; il a, comme son maître, beaucoup de jeunesse et de charme et manie l'outil musical avec une remarquable dextérité. On lui a donné la récompense la plus haute. Ses deux émules, M. Debussy, élève de M. Ernest Guiraud, et M. René, élève de M. Léo Delibes, brillent par des qualités moins complètes, mais des plus estimables. Le premier révèle un tempérament heureux, d'une exubérance peut-être excessive que modéreront l'expérience et l'étude; le second, imagination fort vive et en même temps esprit des plus méthodiques, accuse de réelles aptitudes scéniques.

Les cantates dans lesquelles les lauréats ont donné au jury et au public un échantillon de leur talent, se trouvaient confiées, cette année, à des artistes tels que M[me] Krauss, M[lle] Lureau, MM. Talazac, Taskin, Giraudet et Belhomme, auxquels s'étaient adjoints M[me] Caron, M. Muratet et M. Van Dyck qui, bien que n'appartenant pas à nos grandes scènes, n'en ont pas moins brillamment complété l'interprétation de ces morceaux de concours.

Le poème choisi par l'Académie des beaux-arts pour l'épreuve annuelle était le *Gladiateur* de M. Émile Moreau, L'œuvre a sa valeur littéraire, mais sa valeur lyrique est fort discutable. Il s'agit, suivant la coutume, d'un tableau à trois personnages, dont l'action est pour ainsi dire réglée à l'avance.

Cette fois, M. Émile Moreau a présenté un fils de Jugurtha, du nom de Narbal, qui, révolté contre les Romains, a été pris et se trouve condamné à périr dans le cirque, de la mort des gladiateurs. Tandis qu'il se répand en imprécations contre les vainqueurs, la fille de Métellus, le consul qui l'a fait prisonnier, vient le voir dans sa prison et lui offre la liberté en même temps que l'amour. Fulvie, tel est son nom, va sauver Narbal, en effet, lorsque le père se présente, afin de constituer le trio final qui est dans le programme académique. Il va reprendre sa fille et envoyer le prisonnier au supplice sans plus attendre; mais

Fulvie le prévient : elle donne du poison à son amant et meurt avec lui.

Il n'y a point de mal à dire de ce sujet, sinon qu'il manque absolument d'imprévu. Il offre à tout esprit banal un aliment suffisant ; à tout esprit original il semblera se traîner par trop dans l'ornière classique. Il ne faut pas s'en prendre au librettiste, mais bien à l'Académie des Beaux-Arts qui rédige encore ses programmes comme on les rédigeait en 1803, date de la fondation du prix de Rome.

Parmi les membres de l'Institut qui composent la section de musique, il est des esprits jeunes et indépendants, mais là, comme partout, la collection tue l'individualité ; tel qui, livré à lui-même, réclame et s'élève contre les errements du passé, se retrouve académique comme devant, par tradition ou par respect, quand il est rentré en séance.

On trouverait cependant quelque chose à faire, et quelque chose de très simple, pour élargir le champ ouvert chaque année aux concurrents inscrits pour le grand prix de composition musicale. Il suffirait de se préoccuper un peu des tendances diverses de notre époque, et de demander aux librettistes chargés de préparer les thèmes officiels l'introduction de quelques éléments nouveaux dans leur œuvre : des chœurs, des parties symphoniques ou pittoresques. Ainsi se trouverait rétabli, à très peu de frais, l'équilibre entre des concurrents qui tous ne doivent pas et ne veulent pas se consacrer au théâtre.

Le caractère uniforme du poème ne peut évidemment donner satisfaction à toutes les aptitudes dont il convient de se soucier ; il ne serait donc pas inopportun de faciliter aux symphonistes l'accès de la villa Médicis, à une époque où les compositeurs dramatiques, retour de Rome, ne trouvent aucun théâtre ouvert à leurs premiers essais.

Un musicien de la valeur de M. César Franck, par exemple, n'honorerait-il pas plus hautement l'école, bien que ses conceptions restent communément dans le domaine spéculatif, que tel ou tel compositeur de valeur médiocre ayant plus ou moins bien traité, suivant les poncifs, un sujet de commune invention?

Eh bien, c'est pour les musiciens appartenant à cette élite

qui, sans dédaigner le théâtre, se tient bien au-dessus des conventions de la scène; c'est pour ceux qui, comme un Beethowen, sans se désintéresser de *Fidelio*, se trouvent entraînés davantage vers ces immortels chefs-d'œuvre qui s'appellent la *Symphonie en ut* ou la *Symphonie pastorale*, qu'il semble nécessaire de réformer le programme des concours.

Autrefois, quand on avait à envoyer les peintres à Rome, on mettait au concours périodiquement un paysage historique, au lieu de la scène mythologique formant le fond habituel des programmes. Il y a en musique aussi des paysagistes qui seraient très heureux de trouver à faire montre, sur un sujet de leur goût, des richesses de leur pinceau.

On objectera sans doute que, dans les envois annuels, chaque pensionnaire de Rome peut apporter sa note personnelle, se révéler avec son véritable tempérament, et que cela est aussi vrai pour les musiciens que pour les peintres. Mais le point de départ a une importance capitale : il ne faut pas que les musiciens qui ne se sentent aucune aptitude pour les choses du théâtre se trouvent éloignés du concours par la nature même de l'épreuve.

Le théâtre, on ne saurait se le dissimuler, est un genre inférieur pour les musiciens de grande race. Donc, tout ce qui étendra vers la symphonie le genre théâtral proprement dit, sera considéré comme un progrès et un encouragement par notre jeune génération musicale, beaucoup plus éclectique que les précédentes.

Le procédé qui consisterait à donner pour thème aux élèves en loge un fragment dramatique, coupé de parties symphoniques, avec quelque épisode choral, brisant tout à fait le moule de la cantate sacro-sainte, aurait l'inconvénient, — ce serait le seul et il ne serait point grave, — de ne pas permettre une interprétation complète devant le jury, car, dans ce cas, il faudrait rassembler des masses, alors qu'il faut aujourd'hui seulement des solistes.

Mais les juges de la section de musique sont de ceux que cette difficulté matérielle ne gênerait pas pour l'expression de leur opinion : ils savent « lire » et n'ont pas besoin d'une exécution d'ensemble pour apprécier la valeur d'une partition.

IV

Deux débuts assez importants ont eu lieu, pendant le mois de juin, à l'Opéra : celui de Mme Duvivier, dans les *Huguenots*, et celui de M. Pol Plançon, dans *Faust*.

Mme Duvivier est une élève de notre Conservatoire, où elle obtint autrefois un premier prix. Elle a chanté et brillé surtout à Bruxelles ; son succès y a été des plus grands dans l'*Hérodiade* de J. Massenet, et dans la Marguerite du *Méphistophélès* de Boïto.

A l'Opéra, elle s'est présentée dans ce redoutable rôle de Valentine, dont toutes les parties ne lui ont pas été également favorables. Mme Duvivier joue avec beaucoup de passion et d'énergie ; sa voix est généreuse et pleine ; mais, par instants, elle a paru faiblir, soit que l'émotion la paralysât, soit que son partenaire Salomon, visiblement fatigué et même malade, ne la secondât pas utilement dans des passages d'importance supérieure, tels que le duo du quatrième acte.

Malgré l'inégalité des effets obtenus, cette épreuve n'a point été défavorable à Mme Duvivier, qu'on doit revoir prochainement dans la *Juive* et qui semble faite pour rendre de sérieux services sur cette vaste scène si dangereuse aux voix de santé médiocre.

M. Pol Plançon est un jeune chanteur, grand, bien campé, d'une physionomie expressive, très intelligent et portant fort bien le costume. Sa voix de basse chantante est d'une belle sonorité et d'un mordant très favorable au rendu de ce rôle de Méphistophélès que M. Plançon a abordé avec une émotion visible, dont on lui a su gré, mais aussi avec une grande volonté et une véritable bravoure.

Quelques-uns lui ont reproché d'avoir un peu haché le débit, dans des passages où il aurait été convenable de bien établir la phrase musicale : ce sont des imperfections de la première heure que l'artiste en pleine possession de lui-même fera rapidement disparaître.

J'ajouterai que M. Pol Plançon chante juste, ce qui n'est pas un éloge banal. J'avais entendu ce jeune artiste à Lyon, dans le *Cinq-Mars* de Gounod et dans l'*Étienne Marcel* de Saint-Saëns ;

il me semblait alors destiné à faire son entrée dans le monde parisien par la grande porte, c'est-à-dire par celle de l'Opéra. Je suis heureux de ne m'être pas trompé.

Ces deux débuts nous ont permis de revoir une jeune cantatrice dont les commencements ont été des plus remarquables, Mlle Lureau, qui a été la Marguerite de *Faust* après avoir été la Marguerite des *Huguenots*. Bien qu'elle ne me semble pas jouer ce délicieux rôle de Marguerite avec la candeur enfantine qu'il comporte, elle y apporte au point de vue vocal une grâce, une émotion et une fraîcheur dont je ne saurais trop la louer.

L'acte de la prison lui permet de développer toute l'étendue et toute la richesse de cette voix qui semble faite pour d'éclatants et durables succès.

Les publications sont, comme les débuts, parmi les questions secondaires auxquelles peut s'intéresser la critique. Au nombre des ouvrages qui me sont arrivés, durant ce mois, je parlerai d'une composition de M. V. de la Nux, musicien distingué, sur un Sonnet adressé à Mme Sarah Bernhardt; d'un recueil de « Mélodies » publié par M. Alfred Mutel, un mélodiste irréprochable, qui a écrit sur des poèmes de Méry, de Musset, de Murger, et même de Voltaire, trente pièces vocales d'un sentiment toujours délicat et d'une expression parfois très dramatique ; enfin d'une nouvelle édition des *Saisons* de Victor Massé, cette œuvre exquise que l'Opéra-Comique doit nous rendre quelque jour.

Le maître, immobilisé par la souffrance, comme on le sait, mais d'un esprit toujours vivant et alerte, a remanié profondément cette partition. Ces remaniements ou additions ne portent pas sur moins de huit morceaux, parmi lesquels il faut surtout citer une ouverture entièrement nouvelle et qui donne une impression générale de l'ouvrage.

Au milieu de cette distribution de menus faits, que je verse sur le papier, au hasard de mes notes, je ne veux pas oublier une reprise du *Trouvère* au théâtre du Château-d'Eau, où l'on a applaudi M. Dulaurens, un ténor d'autrefois, resté fort jeune de voix et de talent, M. Quirot et Mme Calderazzi.

Les théâtres de genre eux-mêmes ont fermé leurs portes. Il en est un seul qui, spéculant peut-être sur la désertion générale des

directeurs des alentours, n'a pas craint de mettre sur son affiche un nouvel ouvrage en trois actes.

Ce théâtre, c'est celui des Folies-Dramatiques; cet ouvrage, c'est l'*Amour qui passe*, opéra bouffe, de MM. Langlé et Jules Ruelle, musique de M. Amédée Godard.

C'est une cocasserie selon la formule du genre, un méli-mélo d'épiciers génois et de négociants vénitiens courant après des enfants qui ne sont pas perdus, de mandolinistes, de gitanas, d'estafiers burlesques et de pages en maillots abricot, le tout assez incohérent et prolixe, s'émaillant çà et là de quelque scène assez gaie et pétillant de loin en loin de quelque coup de pistolet chargé au gros sel.

La musique de cette littérature de carnaval n'est pas d'une marque aussi vulgaire : elle a de l'élégance, de la grâce et de la finesse. Une petite marche, une mandolinata, une berceuse, un joli quintette, un duo d'amour, ont été remarqués et méritaient de l'être.

Il y a là un jeune baryton, M. Bouvet, qui chante à ravir deux ou trois charmantes pages.

Bref, si l'on peut reprocher quelque chose à cette musique, distinguée sans être absolument originale, c'est de ne pas rester dans le ton du sujet et de ne pas représenter la musiquincaillerie de carrefour qui convient aux opérettes.

J'estime que, dans le domaine de l'extravagance, il convient d'aller jusqu'au bout, et j'ai toujours regretté de ne point trouver, en ce genre très spécial de l'opérette, la musique aussi folle que le dialogue, et les décors mêmes peints d'une touche aussi caricaturale ou aussi fantaisiste que les personnages.

Louis GALLET.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Les maladies de M. de Bismarck servent souvent au chancelier de rideau protecteur pour dérober ses combinaisons, dissimuler ses échecs et préparer des retours offensifs. Aussi l'opinion publique est-elle incrédule sur des phénomènes trop de fois aggravés par les officieux eux-mêmes; quand M. de Bismarck se retire à Varzin, on a fini par croire qu'il médite de gros projets et que la paix du monde est compromise.

Le fondateur de l'unité allemande est pourtant mortel et les fausses nouvelles d'autrefois sont la réalité d'aujourd'hui. Sa robuste santé finit par sentir les atteintes de la vieillesse et s'altère au milieu des fatigues et des responsabilités croissantes de la dictature. On peut dire de lui, comme de Napoléon, qu'il n'a jamais utilisé que des manœuvres, sans faire un seul élève. Seul et sans héritiers, il succombe sous le fardeau compliqué du gouvernement qu'il résume tout entier.

Les derniers incidents de la politique parlementaire trahissent un trouble, une incohérence, un dédain de la mesure qui n'indiquent plus la force de la volonté, mais une obstination maladroite. Si son intelligence reste supérieure, elle perd sa souplesse essentielle, elle ne sert plus qu'à écraser les ennemis et aliéner les amis. Son exercice est inséparable d'une affectation de mépris général, que le génie même ne compense plus.

Si M. de Bismarck avait la sagesse de Charles-Quint, il sentirait que l'heure est venue d'aller au monastère de Saint-Just et d'abandonner la scène du monde. Les forces libérales, au dedans, les forces nationales, au dehors, lui font résistance;

s'il s'entête à les maîtriser, il s'impatientera et finira sa carrière par quelque grande excentricité. Il est mûr pour la retraite spontanée, qui est le premier besoin de l'équilibre européen.

Tout dépend de son caprice et cette servitude est fatale; car tout le monde sent la fragilité d'un repos provisoire qui lassera d'un jour à l'autre l'homme infatigable. Le monde aspire à vivre de sa vie propre; mais le réseau des influences souveraines est si mal construit que les plus redoutables questions se posent sur un signe de Varzin. Les aptitudes innées de chaque race sont faussées; leurs relations normales sont désorientées. Aucune individualité nouvelle ne peut se développer, parce que l'air n'est pas respirable autour de M. de Bismarck et que sa suprématie écrase tout effort d'indépendance et d'originalité.

Armé d'un pouvoir presque sans limites, disposant de moyens d'action irrésistibles, il dévore tout ce qui ne sert pas rigoureusement ses besoins ou ses vues. De là un malaise universel, des protestations sourdes, une conspiration inévitable de tout ce qui vit ou veut vivre; de là certainement un désastre final; un homme ne saurait faire impunément violence à la civilisation européenne.

Malgré les procédés dédaigneux avec lesquels il brise ou achète ses adversaires, le chancelier marche d'échecs en échecs. M. de Bennigsen est hors de combat à la suite d'un pacte qui honore médiocrement l'ancien chef des nationaux libéraux; les ultramontains qui ne voient que leur petite église ont voté le budget, à titre de concession momentanée.

Mais les avantages qu'ils ont conquis ont une bien plus vaste portée; le centre revient insensiblement à l'état de choses qui précédait le Kulturkampf, et il y revient par une série de petits marchandages, dans lesquels il sacrifie la politique au cléricalisme. Le péril romain finira par renaître; les ultramontains n'ont pas de scrupules sur le choix de leurs alliés; ils servent de noyau à tous les éléments dissolvants, tant que leurs exigences ne sont point satisfaites, et on sait qu'elles ne sont ni mesurées ni rassurantes. Après la liberté de l'Église, M. de Windthorst rêve de conquérir la liberté de l'école. M. de Bismarck est presque impuissant entre le Kulturkampf, qu'il ne restaurera

plus, et contre les chicanes d'un groupe dont la fidélité est instable, autant que la tactique insaisissable.

Si le rôle civilisateur du génie français en Égypte avait encore besoin d'être démontré aux Anglais récalcitrants, nous espérons que le dernier discours de M. Gladstone les délivrera de leurs préjugés endurcis. Après les nouveaux froissements motivés par la revendication de nos droits à Madagascar, l'hommage du premier ministre est un acte de courage et de haute loyauté : « Le peuple français est notre allié, et son alliance ne sera jamais, je l'espère, affaiblie par un acte de notre part. »

Cette belle déclaration a été applaudie chaleureusement, ce qui n'est pas moins significatif. Nous souhaitons que M. Gladstone, encouragé par ce succès, retourne au programme de politique extérieure dont il avait subi les déviations. Nous le retrouvons tel que nous le connaissions, tel que nous l'admirions ; rivalisant de générosité avec M. de Lesseps, il a prouvé une fois de plus que la morale pouvait, comme elle le doit, gouverner les grandes affaires.

Parmi les services que l'illustre créateur du canal de Suez nous a rendus dans sa longue carrière, la campagne diplomatique qu'il vient de mener et dénouer si heureusement restera au premier rang.

Après quelques défaillances désormais oubliées, M. Gladstone revient à ses modèles, à lui-même. Son dernier discours condamne les sottes prétentions des disciples de lord Beaconsfield. Il s'incline devant la légitimité d'une neutralisation des travaux de M. de Lesseps ; il affirme « la reconnaissance incontestable et sacrée à laquelle a droit un canal construit au bénéfice de toutes les nations, comme les droits qui s'y rattachent sont une affaire d'intérêt commun pour l'Europe ».

Cette théorie, qui n'a cessé d'être la nôtre et qui provoquait les plaisanteries assez déplacées du *Times*, obtient donc à Londres même droit de cité.

Il semble que M. Gladstone ait voulu profiter de cette occasion pour liquider la lourde affaire de l'occupation.

« Je dois désavouer, au nom de mon gouvernement, toute

communauté de sentiments avec ceux qui paraissent virtuellement soutenir la domination anglaise sur la route de l'isthme de Suez. Il faut qu'on sache que, nous du moins, nous ne voulons pas employer l'influence qui pourrait se rattacher à notre position temporaire et exceptionnelle en Égypte, à amener aucun empiètement ou aucune diminution des droits que possède la Société du canal. »

Nous ne nous étions donc pas trompés en soutenant que la conquête était une faute et que nos voisins s'en repentiraient les premiers; le désenchantement est venu vite après Tell-el-Kébir; depuis, les tracas de l'occupation ont lassé ses plus actifs représentants, militaires ou civils; le choléra achève la série des mécomptes. Déjà dix mille personnes sont tombées sous le fléau meurtrier. L'armée anglaise est atteinte et la démoralisation est générale. N'est-ce pas dans les colonnes du *Times* que nous lisons ce jugement instructif sur la situation du pays annexé : « L'effondrement de l'administration égyptienne est complet. La seule chose qui maintienne le ministère actuel est l'impossibilité de trouver dans tout le pays des hommes moins incapables que les ministres actuels. Nous nous trouvons toujours entre les deux alternatives que nous avons depuis longtemps prévues : ou nous charger complètement de gouverner l'Égypte, ou abandonner ce pays à l'anarchie. Une politique qui consisterait à évacuer l'Égypte se comprendrait. Mais, si nous nous décidons à faire administrer ce pays par des marionnettes, il faut bien que quelqu'un en tienne les fils. »

Un pareil tableau, sous une plume qui n'est point suspecte, vaut mieux que les longs commentaires; aussi, avec quel empressement M. Gladstone, qui n'a jamais été grisé par les fumées de la gloire de lord Wolseley, saisit l'instant favorable pour préparer la retraite! M. de Lesseps lui fraye la route, et le tact du « grand Français » nous garantit que l'Anglais le plus pointilleux n'aura plus de chicanes sérieuses à faire contre la Compagnie.

En tout cas, la situation est infiniment meilleure depuis que les rapports respectifs des deux puissances sont mieux délimités. Les conseillers judiciaires de la couronne s'inclinent devant les parchemins authentiques de M. de Lesseps; la convention est

retirée, mais le gouvernement n'entravera point l'action de la compagnie.

Seuls les leaders du torysme, qui sont condamnés à se montrer jusqu'au bout désagréables et soupçonneux, blâment les concessions ministérielles. Mais lord Salisbury et sir Stafford Northcote perdent leur temps comme leurs paroles ; le procès est jugé ; il n'est pas perdu par l'Angleterre, mais il est cependant gagné par M. de Lesseps : ce qui revient à dire que les deux puissances occidentales n'ont pas d'intérêts contradictoires et qu'il est maladroit, sinon criminel d'élever incessamment leur antagonisme à la hauteur périlleuse des conflits.

En réalité, l'initiative de M. Gladstone provoque un mouvement de réaction contre les vaines attaques de la presse conservatrice ; si le *Times* traite de stupéfiante maladresse et de gigantesque erreur le traité abandonné, si le *Morning Post* proclame la défaite du cabinet par la diplomatie de M. de Lesseps, le commerce semble regretter ses manifestations ; bientôt peut-être un revirement plus complet traduira ces sentiments encore confus. Ils sont la justification de notre attitude, et le gage d'une détente bien désirable pour l'une et l'autre nation.

Partout les exemples concluants secondent les intentions du ministère ; la mort de Cettiwayo tué, après une défaite désastreuse par son rival, le chef cafre Usibepu, atteste de nouveau la faiblesse du système de corruption et de division, cher à sir Bartle Frere. Si l'Angleterre veut d'autres guerres, elle n'a que l'embarras du choix. Il est vrai que les administrés sont plus impatients que le gouvernement ; l'Australie n'accepte pas le refus de la métropole d'enregistrer la prise de possession de la Nouvelle-Guinée ; il y a là-bas tout un programme local d'annexions qui comprend même les Nouvelles-Hébrides, archipel notoirement réservé à la France. On dit que le cabinet reculera une fois de plus sans oser interdire aux colons du Queensland ce qu'ils regardent comme leur patrimoine futur. Nous lui conseillons d'être ferme pour éviter aux ambitieux d'Océanie des compétitions compromettantes.

D'ailleurs, il serait sage de ne pas se perdre dans les seules affaires coloniales ; à l'intérieur le parti parnelliste devient une

puissance; M. Redmond succède, à Wexford en Irlande, à M. Healy, nommé lui-même par la circonscription de Monaghan. Ce sont deux victoires éclatantes, remportées aux dépens du libéralisme modéré; les *home rulers* avancés gagnent du terrain, et le mouvement tend à se transformer de national qu'il était en agitation sociale; les fermiers protestants se joignent aux fermiers catholiques et leurs réclamations commencent à avoir de l'écho dans la Grande-Bretagne.

C'est une menace pour les privilèges aristocratiques fort atteints par le *corrupt practices bill :* la nouvelle loi interdit les processions, les drapeaux, les distributions de vivres, les largesses de toute sorte dont les riches conservateurs ne craignaient jamais d'abuser. Les radicaux gagnent à cette interdiction et la métamorphose des institutions politiques sera la conséquence inévitable de l'heureuse modification des mœurs électorales.

La Russie se recueille; mais dans l'indéchiffrable indifférence où elle se complaît, ses antipathies et ses sympathies ne varient point. Elle observe et se renseigne, comme la *Novoïe Vremia* qui manifeste le vif désir d'apprécier les qualités de l'armée française. Aussi les Allemands, qui ne se méprennent pas sur les apparences, fortifient avec un redoublement d'ardeur Kœnigsberg et Thorn.

Récemment le général Paniutin, au camp de Varsovie, célébrant le 200ᵉ anniversaire des plus anciens régiments de l'armée russe, portait un toast retentissant à l'empereur Guillaume ; mais les journaux de Berlin ont été les premiers à remarquer que la consigne avait la meilleure part dans l'inspiration de ce toast. Car le même général, lors du retour de Skobeleff de Paris, avait ainsi salué le héros de l'émancipation slave :

« Ces Allemands et ces Autrichiens, nous les anéantirons. Le soldat russe est le premier soldat d'Europe, je l'ai bien observé. Le soldat russe, quand il n'a rien mangé de la semaine, se bat encore bien; mais quand les Allemands ont faim, ils se mettent à pleurer. »

Personne ne méconnaît la sincérité de cet élan enthousiaste; aussi comprend-on que les Germains soient peu touchés des effusions officielles du général Paniutin.

Puisque la Russie tient à sa tranquillité et réserve l'avenir, qu'elle n'oublie pas au moins la gravité de la question polonaise. Les Polonais renoncent volontiers aux tendances révolutionnaires d'autrefois et prétendent se consacrer exclusivement au développement des forces matérielles et morales du pays; il est donc facile de les rallier pour toujours; la justice et les écoles avec la langue nationale suffiraient à les satisfaire. Que la Russie ne risque point, par esprit de mesquine défiance, de trouver la Pologne inerte ou même adverse dans le cas d'une attaque de l'Autriche.

Les nouvelles de Roumanie nous peignent l'inquiétude des patriotes et nous alarment sur la bonne volonté du ministère. Au jour fixé pour l'échange des ratifications, c'est-à-dire le 10 septembre prochain, les représentants des puissances doivent délibérer sur l'opposition du cabinet de Bucharest; mais M. Bratiano n'a plus la fermeté que le pays attendait de ses représentants.

Si l'Europe ne veut pas consommer l'iniquité à laquelle elle a déjà souscrit, elle donnera aux délégués de la Roumanie le droit de prendre part dans la discussion suprême. Mais, pour obtenir cette garantie légitime, il importe que M. Stourdza soit moins souple et moins docile. En sacrifiant le directeur de l'*Indépendance roumaine* aux colères de l'Autriche, il a permis de croire que la Roumanie accepte le traité de Londres.

Les journaux viennois, moins vifs sur les affaires roumaines, parce qu'ils sont rassurés, tournent leurs attaques contre la Bulgarie, « ce foyer de l'agitation panslaviste ». Le prince Alexandre désire s'affranchir du protectorat de la Russie, et les agents de M. de Bismarck le poussent dans cette voie d'ingratitude.

C'est un point noir que les empereurs d'Autriche et d'Allemagne, dans leur prochaine entrevue d'Ischl, ne perdront pas de vue. La liquidation de la Turquie reste à l'ordre du jour et c'est pour l'opérer sans encombre que M. de Bismarck cherche fiévreusement à dompter le libéralisme. Mais le parlementarisme allemand n'entend pas se laisser égorger, et la décentralisation

progressive de l'Autriche enlève à la politique césarienne d'aventures et de conquêtes son meilleur instrument.

Les élections municipales ont enfin eu lieu en Grèce. La lutte entre les candidats de toute nuance, extrêmement vive, s'est terminée plutôt à l'avantage du ministère. Les partis déploient toujours une grande activité pour ces élections préparatoires; le maire a, dans les communes grecques, une puissance avec laquelle le gouvernement doit compter. Un candidat à la députation, quelle que soit son influence personnelle, ne compte pas sur le succès avant d'avoir gagné à sa cause les maires de sa circonscription.

Le *Messager d'Athènes* explique avec beaucoup de sens pourquoi les élections qui viennent de se terminer sont diversement commentées et célébrées comme une victoire, aussi bien par les opposants que par les ministériels. Depuis la mort de M. Coumoundouros, ses anciens partisans sont partagés entre M. Tricoupi et M. Delyanni, le véritable leader appelé à remplacer le président actuel du conseil, s'il survenait une crise.

Tels maires qui se disent aujourd'hui ministériels feront peut-être demain de l'opposition au gouvernement. Tels autres, qui se réclament de l'opposition, soutiendront les candidats ministériels aux prochaines élections parlementaires. Malgré ces incertitudes, il est permis d'affirmer que le cabinet n'a pas perdu la partie; l'opposition s'attribue plusieurs amis de M. Coumoundouros, ouvertement ralliés à M. Tricoupi. C'est à l'ouverture de la session prochaine que nous serons fixés. En tout cas, rien ne confirme le prétendu affaiblissement du gouvernement. Seul, un incident peut être considéré comme un léger échec.

Les feuilles hostiles déclarent qu'il est affaibli par la démission simultanée de M. Rhally, ministre de la justice, et de M. Rouphos, ministre de la marine : le départ de ce dernier était prévu, mais M. Rhally avait assez hésité pour que sa résolution fût douteuse jusqu'à la dernière heure. Il faut espérer qu'il ne deviendra pas un adversaire pour M. Tricoupi, car ces deux hommes sont simplement séparés par des dissentiments de forme; ils continuent à rester d'accord sur le fond de la politique.

Les vacances parlementaires équivalent, en Italie, au chômage des affaires publiques; toutefois des évènements se préparent pour la rentrée, peut-être une évolution plus accentuée de M. Depretis vers la droite. Lui seul, d'ailleurs, est en mesure, jusqu'à nouvel ordre, de contenir les différents partis.

Le silence de la politique n'est troublé que par l'élection romaine de M. Orsini, dont le dévouement à l'idée d'une exposition universelle et les sympathies françaises sont également connues.

Le grand débat annoncé entre le ministère espagnol et les divers groupes de l'opposition a occupé quatre séances. S'il n'a pas eu de sanction immédiate, il a du moins contribué à déterminer les relations exactes de M. Sagasta avec les partis libéraux et les républicains possibilistes. M. Castelar, obligé par la logique des idées et la pression des circonstances de préciser son programme, a développé le thème de l'incompatibilité de la monarchie avec la démocratie. C'est donc un divorce complet, et le président du conseil ne doit plus compter sur le concours ou la neutralité de l'éloquent orateur.

Malgré l'éclat de cette scission, le discours de M. Martos a encore plus frappé les esprits. Tandis que M. Moret, avec une vigueur inattendue, et M. Canovas del Castillo, avec l'espoir de tirer parti des divisions du libéralisme, frappaient sur M. Sagasta au nom des deux principes opposés, M. Martos a fait le procès du cabinet, comme s'il posait une candidature à sa succession. Selon lui, les hommes de la révolution de Septembre ont accepté les faits accomplis pour permettre la réalisation d'une réforme nécessaire, la réconciliation des pouvoirs héréditaires du monarque avec la souveraineté nationale. Pleinement approbateur de l'acte de prérogative royale qui, en 1881, forma le cabinet Sagasta pour inaugurer une ère de concorde et de progrès efficaces, il déplore que les engagements n'aient pas été tenus, que les alliances réactionnaires aient compromis une mission toute libérale, que les hommes au pouvoir marchent à reculons, au lieu de se développer dans le sens de leurs premières déclarations. Pour éviter la victoire inévitable des con-

servateurs, l'éminent dialecticien ne voit qu'un remède : une loi électorale rétablissant sans aucune réserve le suffrage universel, et une dissolution sous un régime de conciliation, avec des élections libres de toute pression gouvernementale. Comme conclusion, la constitution de 1869 est seule viable ; celle de 1876 a montré son étroitesse, sa stérilité, son impuissance.

Le retentissement d'un tel discours est considérable, même à la cour où le jeune roi, avec un scepticisme accompli, cherche soigneusement les hommes les plus capables de maintenir le prestige de la couronne et d'allonger les étapes qui mènent à la révolution.

M. Sagasta, aussi nettement pris à partie, ne pouvait sans embarras accepter les reproches de M. Martos ; toute adhésion équivalait à l'abandon de son propre portefeuille ; il s'est donc rejeté sur la défense littérale de la constitution de 1876 ; en condamnant celle de 1869, il a fermé derrière lui la seule porte qui restait ouverte aux réformes ; il s'enfonce de plus en plus dans les rangs des conservateurs, jusqu'au jour où il sera tellement confondu parmi eux, que le retour de M. Canovas del Castillo s'imposera.

Mais si cette évolution est logique, elle n'en est pas moins menaçante pour la dynastie, qui reconnaît l'impossibilité de reprendre sans aucune correction la politique de la droite. Si le roi redoute un excès de résistance au courant démocratique, il n'est pas impossible qu'il prie M. Martos de constituer un nouveau cabinet. M. Sagasta s'est lié par un *non possumus ;* mais ce n'est pas une garantie suffisante pour l'avenir. Il y a là, selon l'expression de M. Canovas, « une véritable amphibologie ». M. Sagasta interprète plus libéralement que son prédécesseur la constitution de 1876 ; mais, en d'autres mains, l'instrument peut devenir tyrannique. La liberté de conscience était absolue sous le régime de la constitution de 1869 ; elle est aujourd'hui tellement réduite, en droit, que M. Canovas a interdit légalement l'accès de leurs chaires aux plus illustres professeurs ; qu'il a chassé en dehors du temple, du cimetière et de l'école, tout signe, toute propagande, toute manifestation des

cultes non catholiques. Les différences ne sont pas moins considérables sur une multitude d'autres points.

La constitution de 1869 garantissait les droits individuels, l'inviolabilité du domicile sans mandat judiciaire, la suppression de la prison préventive pour délits ordinaires non qualifiés de crimes par le Code pénal ; la liberté de réunion et d'association, tout l'ensemble des droits du citoyen reconnus par le Code de la Révolution. La constitution de 1876 a, au contraire, laissé l'exercice et l'étendue de ces droits à l'appréciation des ministères et au bon vouloir des autorités. La constitution de 1869 donnait le choix des maires aux conseils ; celle de 1876 la réserve à la couronne dans plus de 140 villes importantes ; elle a de plus remplacé le suffrage universel par un cens électoral si habilement conçu, que, dans les villes, la petite bourgeoisie, les classes ouvrières sont exclues des comices, tandis que tous les employés et fonctionnaires de l'État et du municipe y sont admis ; dans les campagnes, au contraire, le droit de vote est bien plus étendu, parce que la population rurale est jugée plus conservatrice que celle des villes.

En résumé, l'Espagne qui a possédé une charte digne du XIXe siècle, vit maintenant sous le régime du bon plaisir. Il plaît à M. Sagasta de ne pas aller jusqu'au bout de ses prérogatives ; mais il peut être remplacé par un gouvernement moins tolérant, et lui-même peut se modifier d'une façon inquiétante ; le procès récemment intenté à plusieurs journaux indépendants en est une preuve évidente.

Sur ce terrain, il est impossible qu'il y ait réconciliation entre la gauche dynastique et M. Sagasta ; elle veut avec raison consacrer par des traités imprescriptibles ce qui est, jusqu'à nouvel ordre, un *modus vivendi*. Le roi sentira-t-il que ces exigences ne peuvent être plus longtemps ajournées ? M. Martos acceptera-t-il du souverain la tâche de faire ce que M. Sagasta n'a pas eu le courage de conclure ? Tel est le problème de la politique espagnole ; dans tous les cas, il ne promet pas de longs mois au ministère actuel.

X.

CHRONIQUE POLITIQUE

En passant à l'état d'anniversaire, toute fête publique subit dans sa célébration périodique une transformation, plus visible à mesure que la marche des années qui se succèdent l'éloigne davantage de la date où elle fut créée. A l'origine, c'était une manifestation ; elle n'est plus, par la suite, qu'une journée commémorative ; elle ravive toujours la même idée, mais sans provoquer d'aussi actives démonstrations d'enthousiasme, parce que l'enthousiasme en permanence n'est pas dans la nature humaine, dans la nature des masses surtout. La fête du 14 juillet suit la loi commune. Aujourd'hui que, régulièrement établie, elle est entrée dans les habitudes de la population, on ne doit plus attendre les élans et les expansions de la première année: alors, elle représentait une conquête nouvelle ; elle représente maintenant la possession acquise. De là, non pas moins d'empressement à en accueillir le retour, mais un empressement plus calme, comme il arrive pour toute chose qui se répète à époque fixe. Le mauvais temps, en se mettant de la partie, a rendu cette nuance plus sensible en 1883 qu'elle ne l'avait été auparavant. Mais les commentateurs à l'affût de symptômes défavorables à la République auront à compter deux fois, s'ils interprètent la diminution de l'entrain populaire au gré de leurs désirs. Une date choisie pour symboliser un hommage personnel, une préférence de régime ou une joie de commande n'a qu'un prestige passager, attaché aux évènements et prompt à s'effacer. La Saint-Henri, la Saint-Philippe, la Saint-Napoléon, ont tour à tour brillé de l'éclat éphémère de leurs illuminations et de leurs feux d'artifice, sans laisser de traces ailleurs que dans la mémoire de quelques fidèlos ou de quelques intéressés. Le

cas est tout différent lorsque, au lieu du quantième officiel et variable d'un calendrier dynastique, il s'agit pour le peuple d'un grand souvenir de son histoire. Le plus ou moins d'exubérance dans les démonstrations extérieures ne touche pas à la profondeur du sentiment, et celui-ci reste toujours prêt à se réveiller de sa somnolence apparente. Le 4 juillet qui, pour la nation américaine, rappelle la déclaration d'indépendance des colonies de 1776, n'est plus, depuis longtemps, aux États-Unis, qu'un anniversaire banal; mal venu pourtant serait qui entreprendrait de le supprimer. Que les partis monarchiques ne se créent point d'illusion : la France n'admettrait pas davantage désormais que l'anniversaire de la chute de la Bastille cessât d'être sa fête nationale.

Permis à eux de la qualifier à leur guise, de lancer même en pleine Chambre des députés ce cri burlesque à force de vouloir être tragique : « C'est la fête de l'assassinat ! » Pour le pays, le 14 juillet reste, — et deviendra de plus en plus, — ce qu'il fut réellement : le jour qui, en renversant la forteresse des vieilles tyrannies, a marqué, non pas seulement pour nous, mais pour le monde entier, la fin de la servitude et le commencement de la liberté. Les irréconciliables de tous les partis viennent d'avoir la preuve que leurs déclamations s'y useront en pure perte. Quelques agitateurs de la parole avaient bruyamment annoncé l'intention de choisir cette journée pour arborer le drapeau noir contre le drapeau tricolore, en opposant les revendications sinistres de l'anarchisme aux réjouissances publiques. Ils se sont gardés de donner suite à un projet qui, en réalité, n'existait que dans leurs discours. Mais un de leurs crédules, ayant naïvement pris au sérieux les fanfaronnades du club, a eu la malencontreuse inspiration de « manifester » selon le programme. La tentative ne lui a pas réussi et peu s'en est fallu qu'elle ne lui coûtât cher; sans l'intervention énergique de la police, — contre laquelle il ne s'est pas révolté, cette fois, — le solitaire porteur du drapeau noir passait un mauvais quart d'heure aux mains de la foule exaspérée. Son incartade a eu cela de bon pourtant qu'elle a fourni au peuple de Paris l'occasion de montrer une bonne fois comment il traite les provocateurs et les

provocations. On peut être assuré qu'il ne laissera pas transformer en date révolutionnaire ce qui est à ses yeux un anniversaire d'affranchissement.

La fête a eu son épisode politique, mais cet épisode est venu d'un tout autre côté. Le Conseil municipal avait décidé de rehausser la solennité du jour par l'inauguration d'une statue colossale de la République, érigée au centre de Paris. Le chef du pouvoir exécutif, invité à la cérémonie, avait décliné l'invitation ; mais le président du conseil des ministres avait accepté : il s'est rétracté au dernier moment, alléguant que sa position ne lui permettait pas d'être l'auditeur officiel de certaines phrases du discours qui allait être prononcé. Malgré les modifications consenties par l'orateur municipal, l'entente n'a pu s'établir et l'inauguration s'est faite sans M. Jules Ferry. L'absence du chef du cabinet, après que sa présence avait été annoncée, ne pouvait manquer de produire un mauvais effet, que les explications données ont augmenté plutôt que diminué.

Le passage de l'allocution municipale qui a soulevé les scrupules ministériels était celui-ci : « En voyant éclater au grand jour ses convictions républicaines qui reposent sur la paix, le travail et la liberté, vous serez convaincus qu'on doit avoir pleine confiance dans cette grande cité. Sans vouloir porter atteinte à l'unité nationale, Paris, par son passé et par son initiative constante dans la voie du progrès, a conquis le droit de réclamer ses franchises municipales. Un autre sentiment s'impose à nos réflexions en face de cette célébration, symbole de l'union de tous les citoyens : nous aurions été heureux que cette fête fût marquée par un grand acte de clémence et de pacification. »

M. Jules Ferry a considéré qu'il serait incompatible avec sa dignité d'écouter ces deux allusions à l'amnistie, contre laquelle ses collègues et lui se sont récemment prononcés, et à l'autonomie parisienne, dont il est possible qu'il ait avant peu à combattre la proposition. Le scrupule n'est-il pas excessif? On l'aurait compris et admis si le ministre avait dû se trouver en face d'une revendication péremptoire, revêtant la forme d'une mise en demeure; mais il ne s'agissait que d'entendre l'expression

d'un vœu et celle d'un regret, conçus l'un et l'autre en termes d'une parfaite convenance. Il semble plutôt que le texte auquel était appelé à répondre le président du Conseil lui fournissait un thème excellent pour développer sa propre pensée, déduire les raisons de sa manière de voir actuelle et faire entendre que, dans un temps où le changement est la loi dominante et la loi commune, surtout pour les ministres, cette manière de voir n'est pas irrévocablement fermée aux modifications éventuelles. Un ministre habile, au lieu d'éviter l'occasion, pouvait la mettre à profit pour définir une politique jusqu'ici assez obscure et sévèrement jugée. De toutes manières, le public a vu une maladresse dans ce consentement donné puis retiré, qui s'est finalement traduit par la non-représentation du gouvernement à une cérémonie pour laquelle il avait d'abord promis son concours.

L'incident, en soi, est d'importance minime ; mais il vient s'ajouter aux vingt autres causes, grandes ou petites, qui, depuis la formation du ministère, se sont multipliées pour aller toujours amoindrissant son autorité et son prestige politique. Ce n'est pas dans les discours que M. le garde des sceaux et M. le ministre de l'intérieur sont allés prononcer en Bretagne, au milieu de leurs électeurs, que l'on pourra trouver une compensation. Célébrer une fois de plus, comme l'a fait M. Martin-Feuillée, la victoire de la République ; répéter qu'elle est entrée dans nos mœurs et qu'elle est devenue la seule solution logique pour notre société ; rappeler que Chateaubriand écrivait, il y a près d'un demi-siècle : « Ce n'est pas la république qui est impossible, c'est la monarchie », autant de choses que l'orateur est toujours sûr de faire applaudir, bien qu'elles ne soient plus neuves ; mais on voudrait un langage moins vague et moins banal dans la bouche d'un membre du gouvernement. Plus positif que son collègue, M. Waldeck-Rousseau a mêlé à l'éloge de la République en général celui du cabinet où il siège en particulier. Il en a caractérisé l'origine en termes spécialement dignes d'être rapportés : « Nous avions vu, a dit M. le ministre de l'intérieur, l'instant où le faisceau des forces républicaines paraissait tout prêt à se rompre ; il semblait qu'on éprouvait je ne sais quel âcre et étrange plaisir à diviser les

républicains; pour y parvenir plus sûrement, on inventait chaque jour les classifications les plus étranges et les adjectifs les plus barbares. A juger de l'état de l'opinion par ce qui se passait dans certaines régions politiques, il était permis de se demander si notre parti avait un but et la volonté ferme de l'atteindre, ou s'il n'était pas condamné à cette immobilité particulièrement dangereuse qui résulte de tiraillements en sens contraire. » Telle était la situation au 21 février; mais le cabinet s'est formé « dans une entente absolue et durable »; aussitôt l'unité s'est refaite d'elle-même ; l'esprit « d'union, de concorde et de mesure » a reparu ; et tout a été pour le mieux avec le meilleur des ministères possibles. Le contentement du portefeuille s'étale, dans cette effusion rétrospective, avec une touchante franchise d'optimisme qu'il serait cruel de troubler par l'expression d'un doute. Il n'eût pas été de trop cependant que l'exposé des vues et des projets pour l'avenir se mêlât un peu aux retours complaisants sur le passé, car c'est de l'avenir que s'inquiète le pays. Certes, il aime — peut-être aime-t-il trop — qu'on l'entretienne des grandes choses accomplies; mais cela ne l'empêche pas d'aimer aussi que ses gouvernants lui parlent, au moins quelquefois, de ses affaires et de ce qu'ils tiennent en réserve pour lui. C'est une règle à laquelle ne manquera jamais un ministre anglais : n'importe la circonstance qui l'appelle à haranguer des concitoyens, toujours et partout son discours revient aux questions du moment et à l'indication, sinon au développement, de la pensée ministérielle. Les collègues de M. Jules Ferry et M. Jules Ferry lui-même dédaignent trop de suivre cet exemple.

Même devant les Chambres, à l'exception d'un ou deux cas spéciaux, ils ne se sont guère départis d'une sorte de réserve olympienne qui maintient leur programme dans les nuages, s'ils en ont un autre que celui de rester au pouvoir le plus longtemps possible. La double discussion pour laquelle ils ont imposé au Parlement de prolonger la session, ne diffère en rien, sous ce rapport, des débats antérieurs. Le cabinet demande aux députés de voter, coûte que coûte, les conventions de chemins de fer avant de se séparer; il demande aux sénateurs de lui livrer

sa loi sur la magistrature, n'importe comment, pourvu que le droit de manipuler le personnel y demeure inscrit en termes quelconques. Dans le débat, il n'intervient que de loin en loin, le moins souvent possible et pas toujours heureusement. Mais, au Palais-Bourbon, il a par devers lui un argument qui fournit réponse à tout, qui lui suffit pour avoir raison de toutes les oppositions et faire écarter toutes les objections : le vote des conventions est une nécessité budgétaire; leur rejet serait le signal d'une crise ministérielle immédiate. Il ne sort pas de là. Au Luxembourg, la position est moins forte et le jeu qui s'y joue est différent. M. le garde des sceaux assiste impassible à un nouveau remaniement de sa loi, déjà tant et tant remaniée; il subit sans sourciller le renversement des dispositions qu'il a le plus soutenues et l'adoption des amendements qu'il a ouvertement combattus. Que l'article destiné à l'investir d'un pouvoir discrétionnaire sorte sain et sauf de la mêlée, il ne lui en faut pas davantage; être mis en minorité dans le Sénat ne tire pas à conséquence, puisque cela n'entraîne pas la démission obligée. C'est de tactique qu'il s'agit, non de gouvernement.

La ratification des traités passés avec les grandes Compagnies est tellement inévitable, quelque partagés que puissent être les avis sur la question, que le ministère a jugé inutile de reculer la réunion des conseils généraux, comme il en avait eu la pensée; il s'est borné à profiter de toute l'extension des délais légaux. Un décret fixe au 12 août les élections pour le renouvellement partiel des assemblées départementales et des conseils d'arrondissement; les scrutins de ballottage auront lieu le 19, et la session s'ouvrira à sa date régulière, le lendemain 20. L'épreuve électorale qui se prépare sera d'ailleurs importante à plus d'un titre. Elle n'embrasse pas moins de 3,243 nominations à faire : 1,498 conseillers généraux et 1,745 conseillers d'arrondissement. Quoique les situations personnelles et les considérations locales jouent un rôle prépondérant dans beaucoup de ces élections, des manifestations aussi multiples du suffrage universel seront à étudier. Il y a encore ceci, que 164 noms de députés et 94 noms de sénateurs figurent sur les listes de candidatures; dans une certaine mesure, par conséquent, on va avoir

un critérium de la manière dont telles ou telles attitudes parlementaires sont appréciées par les électeurs. Une dernière circonstance ajoute à cet intérêt politique. Trente départements (ceux compris dans la liste alphabétique de l'Ain au Gard) auront à procéder en 1885 au renouvellement de leur représentation sénatoriale ; la composition des conseils locaux, telle qu'elle va sortir des élections du 12 août, aura son influence sur le partage des voix pour les futurs choix sénatoriaux.

Avant de quitter le terrain de la statistique électorale, relevons en passant les chiffres d'un scrutin qui vient d'avoir lieu dans l'arrondissement de Narbonne, pour la nomination d'un député, en remplacement de M. Malric dont on n'a pas oublié la démission si digne. Cinq candidats étaient en lutte : deux se présentant sous les auspices de la gauche radicale ; un collectiviste, un anarchiste et un légitimiste ; sans parler d'un candidat ouvrier, dont le nom a réuni 63 bulletins. Sur 17,500 votants, l'anarchiste et le collectiviste n'ont compté ensemble que 4,108 voix, tandis que 4,150 allaient au légitimiste et que les deux candidats de la république régulière en groupaient 9,369. Ces résultats comparatifs, dans une circonscription considérée avec raison comme un des foyers des revendications extrêmes, doivent rassurer bien des esprits inquiets sur la force réelle des factions qui font croire à leur puissance en poussant des clameurs.

L'élection récente d'un sénateur dans le département de Vaucluse appelle aussi l'attention, mais pour d'autres motifs. Le siège en litige est resté acquis à M. Naquet ; celui-ci n'a réuni que le nombre de votes strictement nécessaire (107 alors que la majorité absolue était de 106), mais le député n'en devient pas moins sénateur. Voir passer des bancs du Palais-Bourbon à ceux du Luxembourg un des adversaires déclarés non pas seulement du Sénat, tel qu'il est constitué, mais de l'existence même d'un Sénat, est une nouveauté piquante caractérisant bien l'époque politique que nous traversons. A des amis qui le plaisantaient sur l'inconséquence au moins apparente de sa migration parlementaire, M. Naquet aurait, dit-on, répondu que s'il a voulu entrer au Sénat, c'est pour y grossir le nombre des

revisionnistes. Tout le monde savait déjà que M. Naquet est un homme d'esprit.

La crise qui avait causé de si vives émotions et amené tant de mouvement au sein des camps dynastiques, paraît conjurée : les dépêches de Frohsdorf annoncent que la succession de M. le comte de Chambord avait été prématurément ouverte et qu'il est en voie de rétablissement. Il ne reste donc de l'alerte que l'acte de foi et hommage accompli par M. le comte de Paris; mais cet acte est devenu l'occasion d'une polémique dont il sera bon de conserver le souvenir. Le *Français,* poussant trop tôt, dans son zèle orléaniste, le vieux cri monarchique : « Le roi est mort, vive le roi! » avait ainsi commenté la visite des princes auprès du lit de Henri V : « C'est l'union de la famille royale encore une fois attestée, comme en 1873, et consacrée cette fois avec une solennité suprême. Ce n'est pas seulement M. le comte de Paris saluant le droit dynastique dans la personne de M. le comte de Chambord, comme en 1873; c'est M. le comte de Chambord, sur le lit de douleur d'où il regarde la France et la monarchie de l'avenir, montrant à tous le droit dynastique qui se transmet et se perpétue dans la personne de M. le comte de Paris. » La réponse ne s'est pas fait attendre; le lendemain, on lisait dans l'*Univers :* « Cet article a manifestement pour but de faire entendre aux royalistes que, par respect même pour M. le comte de Chambord, ils doivent, dès à présent, voir en M. le comte de Paris l'héritier du trône et se rallier à ses idées, à son drapeau comme à sa personne. Cet appel, bien qu'enveloppé des formes les plus respectueuses et exprimant des vœux pour le rétablissement du roi, nous semble un peu hâtif; il pourra froisser plus d'une susceptibilité légitime, et les princes, qui certainement y sont étrangers, trouveront sans doute qu'ils ont de maladroits amis. On ne demande pas si vite la récompense d'un devoir qu'il est bien d'avoir rempli, mais qu'il eût été, en somme, très odieux et fort impolitique de ne remplir pas. »

C'est ce qui s'appelle remettre les gens à leur place. L'*Univers* complétait sa leçon au lecteur en ces termes : « M. le comte de Paris a tacitement obtenu à Frohsdorf la recon-

naissance ou la consécration de son « droit dynastique ». Il y a, d'autre part, pris un engagement tacite aussi et non moins obligatoire à coup sûr : celui d'être dorénavant à la disposition de M. le comte de Chambord, de parler et d'agir d'après ses ordres, de travailler ouvertement avec lui à relever la monarchie traditionnelle et chrétienne. C'est en suivant cette voie que le chef de la maison d'Orléans donnera à son droit dynastique toute la force et toute l'autorité dont il a besoin. » Le journal catholique ne devait pas s'en tenir là : quelques jours plus tard, revenant sur ce qu'il appelle avec un aigre dédain « le manifeste au moins prématuré des royalistes parlementaires », il déclarait explicitement que, sans méconnaître la force du « droit dynastique », ses amis et lui n'admettent pas que ce droit « puisse par lui seul donner à la France catholique toute garantie ». La pensée de ce nouvel article se résume dans le paragraphe final : « Un mot encore, afin de tout indiquer. Nous voyons dans la démarche spontanée des princes d'Orléans un acte loyal et cordial prouvant que, s'ils se tiennent pour les héritiers de M. le comte de Chambord, ils veulent aussi être ses serviteurs soumis et dévoués. Désormais, ils sauront le suivre *sans contester sur le drapeau*. »

Il est à remarquer que, au moment où était écrite cette phrase si catégorique, le « manifeste des royalistes parlementaires » avait eu le temps d'aller à Frohsdorf — et d'en revenir annoté.

Nous ne savions pas être autant, — ou du moins aussi vite, — dans le vrai, en disant l'autre jour que, malgré la réconciliation, l'orléanisme pourrait avoir encore à compter avec le drapeau blanc.

L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Juliette Lamber (Mme Adam) : *Païenne*. (Ollendorff.) — L'originalité d'une œuvre littéraire peut s'apprécier au retentissement des discussions qu'elle soulève et à la diversité des jugements dont elle est l'objet. Il est passé en habitude que ce qu'on appelle « l'étude de mœurs » doit tourner dans un cercle de combinaisons étiquetées d'avance. Tout ce qui s'écarte du conventionnel produit l'effet d'un petit événement.

Païenne a eu la bonne fortune, — car c'en est une, — d'obtenir ce succès de commentaires contradictoires, qui équivaut à un brevet de non-banalité. Elle y avait tous les droits possibles. Sa forme, d'abord. Le genre épistolaire n'est plus de mode, peut-être parce que notre génération, toujours pressée, ne sait plus guère que griffonner des billets, et l'on est porté à trouver étrange qu'un auteur, au lieu de se substituer à ses personnages, pour parler en leur nom d'un bout à l'autre de son volume, leur mette la plume à la main, leur laissant le soin de dire eux-mêmes leur vie et de traduire eux-mêmes leurs sentiments. Ces sentiments non plus ne sont pas ici de l'ordre consacré pour les héros de roman : ils reflètent la situation qui les détermine et l'état d'âme qui les inspire.

La donnée, en soi, est d'une extrême simplicité. Un homme et une femme d'élite, rapprochés dans la solitude, commencent par échanger leurs confidences, puis se donnent l'un à l'autre, dans l'élan d'une passion mutuelle qui ne fait que grandir avec la possession. Leur correspondance devient un long duo d'amour, dans lequel pourtant le drame intime a sa place. Le grand art de l'auteur a été de subordonner l'action au développement psychologique; son mérite, d'avoir su parler le langage vibrant de la passion partagée, comme peu d'écrivains l'avaient su faire avant elle.

Marius Fontane : *les Asiatiques*. (Lemerre.) — La grande et si originale *Histoire universelle* de M. Marius Fontane est arrivée à son tome IV. Après l'*Inde védique*, les *Iraniens*, les *Égyptes*, l'auteur suit en Asie la race humaine qu'il a prise à son berceau. Sur ce nouveau terrain, la perspective s'élargit, les scènes se succèdent plus variées et plus rapides; les personnages et les épisodes se multiplient; l'histoire commence en quelque sorte à se diviser davantage. L'art d'en conserver l'unité, d'en grouper l'ensemble, sans sacrifier aucun détail important, reste toujours le rare mérite de l'auteur et la caractéristique de son plan.

Le nouveau volume embrasse un intervalle de trente-cinq siècles à peu près, de l'an 4000 à l'an 530 avant Jésus-Christ; il donne l'historique des grandes évolutions assyrienne, syrienne, médique, chaldéenne, mésopotamique. Le peuple d'Israël y tient nécessairement la plus large place, et comme récit et comme étude. Sous le second rapport surtout, le travail de M. Fontane est d'une portée plus haute que nous ne saurions le dire ici : il décèle, avec un savoir profond, une rare conscience de critique. Ce n'est du reste qu'à la condition de posséder ces deux qualités, qu'on peut entreprendre et conduire comme le fait l'auteur un travail pareil au sien.

Benoît Malon : *Manuel d'économie sociale*. (Derveaux.) — Le sujet n'est pas neuf, mais l'auteur a su le faire sortir des formules sèches et des définitions abstraites dans lesquelles tous ceux qui l'ont traité jusqu'ici ont cru devoir l'envelopper. Les citations sont nombreuses, mais judicieusement choisies, des meilleurs auteurs, et toutes viennent se

fondre naturellement dans un texte sobre, clair, qui se garde comme d'un défaut de toute dissertation abstruse, supplice horrible pour l'attention des lecteurs désireux de comprendre. C'est assurément un des manuels les plus soignés et les plus érudits qui aient été édités sur la matière. Il emprunte d'ailleurs un élément d'intérêt à ce fait que, spécialement composé pour faire valoir les revendications socialistes, il donne des indications précises sur les tendances, aussi bien théoriques que pratiques, du prolétariat français au XIXe siècle.

G. Martin-Sarzeaud : *Recherches sur l'inamovibilité de la magistrature.* (Édouard Duchemin.) — Un ouvrage de cette nature, arrivant en quelques mois à sa seconde édition, est une rareté. Peut-être l'actualité lui est-elle venue en aide; mais le livre par lui-même méritait amplement le succès qu'il obtient.

Le titre dit le but et le plan de l'auteur : rechercher les origines de l'inamovibilité; en suivre les vicissitudes à travers les phases de notre histoire judiciaire. Mais il fallait la compétence et le talent de M. Martin-Sarzeaud pour réaliser son plan comme il l'a fait.

S'interdisant toute discussion théorique, il s'est borné à rappeler les opinions des orateurs et des écrivains qui ont traité la question. Cela ne veut pas dire qu'il ait restreint son travail à une simple analyse de documents. L'inamovibilité des magistrats étant intimement liée à leur institution, M. Martin-Sarzeaud a suivi pas à pas l'histoire de notre organisation judiciaire et indiqué, en passant, l'influence que les événements politiques ont exercée sur la situation des magistrats.

L'auteur recherche d'abord les premières traces de l'inamovibilité dans la législation; il rappelle les atteintes portées au principe par la vénalité et l'hérédité des offices de judicature; puis, sous la royauté, la subordination de l'inamovibilité des officiers de justice à la raison d'État; il indique enfin les changements tour à tour introduits dans la situation des magistrats depuis la Révolution jusqu'à l'heure présente.

Une étude telle que celle-là porte en soi autre chose que l'intérêt d'actualité.

Victor Champier : *Revue des Arts décoratifs.* (A. Quantin.) — On sait que la Société de l'Union centrale des Arts décoratifs, poursuivant par tous les moyens son œuvre patriotique, a voulu placer sous son patronage une publication d'un prix exceptionnellement modique, et qui, cependant, fût un guide sans rival par l'abondance, la diversité, la perfection des modèles offerts.

Le troisième volume de cette publication vient de s'achever. La réunion des travaux mensuels dont il est formé fait mieux ressortir encore la valeur et l'importance de l'œuvre dirigée par M. Victor Champier, avec un tact artistique et une sûreté de goût auxquels on ne saurait assez rendre justice.

Le texte est digne des gravures et les commente excellemment. Au milieu d'une quantité d'études signées par des écrivains distingués, nous citerons les suivantes, qui indiquent bien l'esprit du recueil : *Conseils pratiques pour la peinture sur faïence et sur porcelaine*, avec des modèles en couleur, spécialement exécutés pour la Revue par des peintres de la manufacture de Sèvres, tels que Froment, Lambert, Bellet, etc.; des études sur la *Maison modèle*, par le rédacteur en chef, M. Victor Champier, qui, très littérairement, donne les meilleurs avis pour que chacun choisisse son mobilier selon sa fortune, et à ce propos, fait l'histoire la plus piquante des différents meubles. En parlant de la chambre à coucher, par exemple, il retrace l'histoire du lit et de ses transformations, décrit les chambres à coucher célèbres, notamment celle de Mme du Deffant, celles de Mme Récamier, de la reine Marie-Antoinette, etc. Mentionnons encore la série des *Grands Maîtres de l'industrie française au XIXe siècle*, par Ph. Burty, Gerspach, etc., comprenant des études biographiques sur l'orfèvre Froment-Meurice, sur le céramiste Deck; puis, l'histoire amusante des *Ustensiles de cuisine*, par P. Rioux de Maillou; les *Portraits des artistes amateurs;* les études sur la

Ciselure, par l'habile orfèvre L. Falize; celles sur la bijouterie, par le bijoutier Fontenay; sur l'*Habitation américaine* et le rôle de la femme dans la décoration intérieure des maisons, etc.

Nous devons borner là cette énumération; mais elle suffira pour donner une idée de la manière dont est dirigée et des services qu'est appelée à rendre la *Revue des Arts décoratifs*.

Lucien Perey et Gaston Maugras : *Dernières Années de Mme d'Épinay*. (Calmann Lévy.) — Le succès obtenu l'an dernier par la *Jeunesse de Mme d'Épinay* entraînait de toute nécessité la publication, à bref délai, du volume que nous annonçons aujourd'hui. On y retrouvera le même tableau animé, brillant, pimpant, de la vie littéraire et de la vie intime au XVIIIe siècle. C'est une savante restauration de l'une des plus curieuses périodes de notre histoire, particulièrement au point de vue philosophique. C'est en même temps un récit mouvementé, vivant, attrayant au plus haut point, et qui a toute la saveur, tout l'intérêt d'un véritable roman. La partie qui touche au théâtre fourmille de révélations piquantes, de renseignements, de documents inédits, ou tout au moins fort peu connus, qui feront les délices des érudits friands de tout ce qui concerne le XVIIIe siècle et même de tous les lecteurs, si nombreux aujourd'hui, qui s'intéressent passionnément aux choses du théâtre. A elle seule, cette dernière partie eût assuré le succès du volume, succès qui sera considérable et durable.

Mme L. Gagneur : *la Vengeance du Beau Vicaire*. (Dentu.) — Il faut un certain courage aujourd'hui pour venir, après tant d'autres, étudier les ravages d'une passion criminelle sur une âme ardente, à qui le caractère sacré du prêtre interdit toute expression naturelle. Mme Gagneur a eu ce courage, et le lecteur conviendra qu'elle a su rajeunir un sujet trop souvent rebattu, par la vigueur remarquable et la façon élevée avec lesquelles elle l'a développé. On sent, du reste, à la vie qui circule de la première à la dernière page du volume, que l'auteur a demandé ses inspirations à certains faits scandaleux dont la presse tout entière a retenti dernièrement, et que la plupart des types qu'elle a dessinés ont été pris sur nature. Mais l'extrême habileté du peintre est telle qu'il est assez difficile de préciser où finit la réalité et où commence l'œuvre d'imagination pure. Nous n'avions pas encore lu, parmi l'œuvre déjà nombreux de Mme Gagneur, un volume aussi dramatique, aussi hardi, traité avec une allure aussi ample et aussi passionnée.

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus :

Librairie Baillière et Messager :

Mélodies païennes, par Raoul Lafagette.

Librairie Baschet :

Les Dessins du Louvre.

Librairie Charpentier :

Quatre Années au Congo, par Ch. Jeannest.

Librairie Degorce-Cadot :

Dieu est-il mort? par Eug. Pelletan.

Librairie Dentu :

La Petite Marquise, par Paul Saunière.

Sous la même couverture, par Paul d'Amsinck et Émile de Weissenburger.

La Femme nue, par Jules de Gastyne.

Librairie Germer Baillière :

La Révolution française. Résumé historique, par H. Carnot.

Librairie Imer (Lausanne) :

Chants de la Suisse romande, recueillis par Imer-Cuno.

Librairie Lahure :

Inventaire de Marie-Joséphine de Saxe, Dauphine de France, par Germain Bapst.

Librairie Ollendorff :

Voilà l'plaisir, mesdames! par Daniel Darc.

La Vie en culottes, par Théo-Critt.

Librairie Quantin :

Célébrités contemporaines : Challemel-Lacour, par Hector Depasse; Auguste Vacquerie, par Louis Ulbach.

Librairie Zabicha :

L'Unitéisme, religion universelle. Traité d'organisation sociale, par P. Géraud.

CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

Les modes du jour sont couleur du temps, ensoleillées ou brumeuses, mais des plus fantaisistes et des plus élégantes pour la vie de château, les villes d'eaux thermales et les plages maritimes.

Nous vous donnons en mille la nouveauté qui fait prime : le foulard à pois! Il était démodé, rococo; on n'en voulait plus entendre parler. Aujourd'hui, il est à la mode et tout à fait *fleur des pois.*

Mme Lesserteur (1), l'une des autorités de la couture les plus appréciées et les plus écoutées, fait de ravissants costumes de foulard, qui sont très grande dame dans leur parfaite simplicité.

Citons entre autres : Un costume en foulard à pois, garni de broderie écrue, se composant d'une jupe garnie de tout petits volants, froncillés, surmontés d'écharpes de foulard à pois, encadrées d'une broderie écrue posée à plat. Chemisette en foulard uni, plissé fin, s'ouvrant devant par un revers faisant col *à la Robespierre.*

Ce costume de foulard à pois, avec broderie écrue, *coûte* 350 *francs.*

Le même en foulard, avec bandes de foulard uni, 250 *francs.*

Ce qui date encore d'hier, dans les ateliers de couture de *Mme Lesserteur,* c'est un costume en grosse vigogne côtelée avec jupon tout plat, garni d'un velours gros bleu, surmontant le bas de jupe de 4 centimètres.

Une double jupe, *à la russe,* plissée tout autour de la taille, tombe toute droite sur la première jupe et se relève gracieusement d'un côté, par un nœud de velours gros bleu. Le bas de cette jupe est bordé d'un velours bleu de 15 centimètres de hauteur.

Chemisette russe, avec gros plis de velours. Col officier, manchettes et ceinture en velours : *prix* 300 *francs.*

Une autre jolie toilette est en grenadine unie et en grenadine Pompadour, très artistement mélangées.

La jupe en grenadine unie est garnie de cinq petits volants froncillés, et la double jupe en grenadine Pompadour est ornée de dentelles, drapée de différentes manières de la façon la plus fantaisiste.

Corsage tout en dentelle d'imitation à la pièce sans basques. Le dos froncé à l'encolure et à la taille. Le devant coulissé forme un grand bouffant, qui est retenu par une ceinture en gros grain, avec boucle ancienne, vieil argent. Ces corsages d'imitation de dentelle roussie, de même que les corsages de dentelle unie, se portent avec toute espèce de jupe et sont très seyants et très élégants.

Il en est de même des grandes polonaises Louis XV, en dentelle noire, crème et roussie, qui sont très longues et très bouffantes devant et fermées jusqu'à

(1) 3, rue Godot-de-Mauroy, Paris.

la taille, avec le dos plat. Elles se relèvent de côté en paniers, et sont retenues par des flots de ruban pavoisant les paniers. C'est très élégant. Manches Louis XV, avec sabots de dentelle et flots de ruban.

Comme vêtement du soir, Mme Lesserteur offre aux jolies tailles des petites vestes bretonnes, très typiques et très châtelaines, en drap léger ou en schoudas, ornées de sequins argentés et de boutons d'argent, *à partir de 100 francs*. Ce n'est pas cher et c'est charmant.

Pour le château et pour le village, quand il fait soleil, ce sont des costumes de linon, avec jupe plissée, ornée de bandes de velours de la nuance du linon. Chemisette avec empiècement pour les tailles minces, et à petits plis pour les tailles plus fortes, avec même velours qu'à la jupe.

Le grand chic est de voyager avec une *lévite orientale*, taillée dans un vrai châle des Indes et doublée de satin rouge sultan ou de satin vieil or. On peut remplacer le châle des Indes par une laine moelleuse, doublée de surah, qui reproduit une lévite coulissée dans le dos et fermée aux épaules.

Jamais les modes du jour n'ont offert des combinaisons plus ingénieuses d'élégance et de bon marché, car rien n'est plus bergerade, plus Trianon et plus Florian, que tous ces costumes de linon, garnis de volants plissés, de bandes de velours, ou floconnés de volants de dentelle : ou bien encore en cretonne peinturlurée de fleurs, de papillons et d'oiseaux, en andrinople bleu indigo ou rouge coquelicot, comme les anciens parapluies des paysans, et en toile des Indes, chamarrée d'appliques de broderie ou de toile peinte. C'est la fantaisie qui domine et qui fait loi d'élégance et d'originalité. On porte tout ce qu'on veut. Les chapeaux surtout sont étranges, ridicules quand ils enlaidissent ; adorables quand ils appellent l'attention sur un joli visage.

Pour la plage, on porte, en guise de chapeaux, *des paniers* en sparterie cordée, de toutes couleurs, dans les teintes gros bleu, rouge brique, vert sapin, bleu marine, avec large natte de sparterie au bord et grosse cocarde de laine posée de côté. C'est très genre, pour aller prendre son bain de mer.

Pour la terrasse de Dieppe, ou les planches de Trouville, dans l'après-midi, c'est *un chapeau Frontin*, style *jockey*, avec passe toute coulissée, en soie rouge sultan, avançant sur les yeux et recouvert d'une dentelle bise brodée en reprises de soie blanc crème, avec bouquets de mures ou de roses rouges. Très jolie forme et très difficile à porter, ce chapeau Frontin.

Un chapeau *Muscadin*, haut de forme, à bords plats, en paille bleu lotus, doublé de velours bleu, avec cordelière autour de la calotte et grosse aigrette de pois de senteur de toutes couleurs.

Une grande capeline *Duchesse de Berry*, en paille d'Italie, garnie de velours loutre et d'une grosse botte de pâquerettes des prés, arrachées de terre avec leurs racines, est des plus naturelles et des plus jolies.

Pour le casino et le théâtre, *une capote paysanne* chiffonnée avec une grande barbe de dentelle crème et fleurie de reines-marguerites grenat de plusieurs tons. Brides en ottoman, de même nuance que les fleurs.

Et une capote de dentelle noire, avec moisson de roses roses effeuillées et brides de satin rose. La dentelle noire piquée de petites mouches vert doré.

Chaque plage maritime et chaque ville thermale ont leurs élégantes de prédilection.

A Aix-les-Bains, c'est la princesse Béatrix d'Angleterre qui tient cour de beauté, de distinction et d'élégance, en faisant tout son possible pour ne pas être princesse royale.

A Royat, c'est la comtesse Nicolas Potocka, une reine de la mode pour les toilettes à sensation, et une marcheuse intrépide qui, d'un petit pied cambré, léger et mignon, accomplit les excursions les plus périlleuses.

A Dieppe, c'est la vicomtesse Greffulhe, dans tout l'éclat de ses vingt ans et de sa beauté juvénile, qui la fait comparer à Hébé, la déesse mythologique.

A Deauville, la jeune marquise de Castellane, qui attire à elle, comme une étoile lumineuse, toute une pléiade de jeunes et nouvelles mariées, qui vont donner au casino une splendeur sans égale. Il n'y a qu'au casino de Deauville que les grandes dames dansent entre elles.

La baronne de Rothschild s'est installée sur le lac de Genève, en son château de Prégny.

Mme Bartholoni et sa charmante fille, la comtesse de La Bédoyère, habitent aussi, au bord du lac, leur château de Coudrée.

Le déplacement est général.

Les environs de Paris ont aussi leurs châtelaines et leurs gloires artistiques.

La terrasse de Saint-Germain est métamorphosée en *Boulingrin académique*. Mme Jules Lacroix y est installée avec le grand poète, M. Jules Lacroix, l'auteur d'*Œdipe roi*, ainsi que M. et Mme Octave Feuillet et M. Ludovic Halévy.

La jeune baronne Albéric Le Lasseur, née Marguerite de Janzé, abrite sa douce lune de miel au château de Benonville, près Caen, dans le Calvados. La baronne de Poilly est dans son château de Follembray. La comtesse de Pourtalès est à la Robertsau.

Paris se fait de plus en plus désert. Mais vienne un brillant et aristocratique mariage, et c'est à qui revient à tire-d'aile pour y assister et se serrer la main.

Vicomtesse **DE RENNEVILLE.**

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

REVUE FINANCIÈRE

Depuis quelque temps les dispositions du marché semblent meilleures; il ne s'opère pas encore de reprise, mais les rentes sont plus fermes, les vendeurs ont moins d'assurance, le comptant développe ses achats.

En présence de l'inactivité des affaires et de la prudente réserve observée par les capitaux de placement, décidément bien résolus à ne s'employer que temporairement jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire tant qu'on ne verra pas un peu plus clair dans la situation et que les cours ne montreront pas un peu de fixité, on ne peut guère demander à la Bourse autre chose que de passer sans trop de secousses les deux ou trois mois de vacances qui vont s'ouvrir. Préparer le terrain pour la rentrée sans se laisser aller à l'exagération ni dans un sens ni dans l'autre, tel est, semble-t-il, le seul moyen pratique de ramener désormais un peu de confiance dans les esprits timorés. A ce point de vue, on doit se féliciter dès qu'on assiste à une séance où ne sont pas manifestées des dispositions trop opposées à cette attitude.

Depuis quelques jours, nous sommes habitués à cette façon de procéder: un jour de baisse est assez régulièrement suivi d'un jour de hausse et si nous n'avions pas eu si souvent l'occasion de constater combien le marché est étroit, on serait presque tenté de croire qu'il existe un groupe de spéculateurs qui se plaît à déprécier les cours pour reprendre à meilleur compte les valeurs sur lesquelles il opère. S'il en est ainsi, la combinaison a dû être fructueuse cette semaine.

La déclaration au Parlement anglais, de M. Gladstone, par laquelle il retirait la convention intervenue entre le cabinet britannique et M. de Lesseps, et la lettre écrite par M. de Lesseps au ministre anglais, ont été cette semaine la grande préoccupation du marché.

Les effets en ont cependant été assez restreints; cela tient à ce que la spéculation, avertie, avait eu le temps d'analyser les conséquences du fait. Ces conséquences, en somme, ne sont pas mauvaises pour les actionnaires, dont la situation reste intacte. Malgré le retrait du projet, les conventions auront sans nul doute leur plein effet. Le second canal sera construit; seulement, c'est l'argent français qui s'emploiera à cette œuvre, et non l'argent anglais exclusivement; il n'y a rien là qui puisse être une cause de désenchantement pour le marché, nos capitaux étant, ainsi que M. de Lesseps a pu l'affirmer dans sa lettre à M. Gladstone, disposés à répondre à tout appel de cette nature.

En outre, dans sa communication au Parlement britannique, le ministre a formulé cette opinion formelle, jadis contredite par certains organes d'outre-Manche : que le privilège de la Compagnie universelle du canal de Suez était exclusif, affirmation qui n'a soulevé aucune objection. Les réductions de tarifs, causes premières de l'agitation anglaise, seront accordées dans les délais et conditions déterminées par la convention dont le retrait vient d'être opéré.

Le marché des rentes françaises, au comptant, s'est sensiblement amé-

lioré. Les demandes sont plus suivies; elles ont amené une amélioration générale de nos divers types de fonds.

Le cours de 79 francs a été franchement acquis par le 3 p. 100, tandis que le 5 p. 100 a franchi sans difficulté celui de 109 francs.

La Banque de France reste à 5,390 francs. Le bilan qu'elle a publié cette semaine est aussi insignifiant que le précédent.

Le Crédit Foncier est demandé à 1,297 à terme et à 1,310 au comptant. On remarque la bonne tenue des obligations 1883, à 350, et des obligations communales 1880, à 451,25.

L'épargne reste attachée aux valeurs absolument sûres du Crédit Foncier, dont les opérations reposent sur le plus solide de tous les gages, la propriété immobilière. On constate, chaque année, un nouveau progrès dans les prêts hypothécaires réalisés par cet établissement sur toute l'étendue du territoire. A une certaine époque, on lui avait reproché de concentrer son activité dans un cercle assez restreint dont Paris était le centre. Ce reproche ne serait plus fondé aujourd'hui. Depuis que l'administration actuelle a institué des succursales dans les principales villes, le montant des prêts fonciers en province a progressé dans des proportions remarquables. Tandis que la somme de ces prêts effectués en province pendant l'année 1877 n'était que de 12,600,000 francs, elle s'élève en 1879 à 67,950,000 fr. : progression continue pendant les deux années suivantes. En 1881, les prêts réalisés en province représentent un capital de 125 millions; ceux réalisés pendant l'année 1882, un capital de 151 millions. Ce développement continu montre que l'institution prend de plus en plus un caractère national et qu'elle peut rendre de grands services à la moyenne comme à la grande propriété. Dans ces conditions, les opérations du Crédit Foncier sont, pour ainsi dire, sans limites et le public a raison de préférer ses valeurs à toutes les autres.

La Compagnie Foncière de France se traite aux environs du pair. Les bénéfices réalisés pendant le premier semestre s'élèvent à 1,400,000 francs, ce qui fait prévoir un total de 3 millions pour l'exercice. C'est là une valeur de placement qui a sa place marquée dans le portefeuille des rentiers.

Les Magasins Généraux de France sont fermes à 495.

Le Crédit Lyonnais n'a cessé, pendant ces derniers temps, de manifester la plus grande fermeté aux environs de 560 francs.

Le Comptoir d'Escompte est à 1,005.

La Banque de Paris reste à 1,010.

Les autres Sociétés de crédit sont calmes.

Sur le marché de nos grandes Compagnies de chemins de fer, les transactions ont été de peu d'importance. Nous laissons le Lyon à 1,430, le Midi à 1,170, le Nord à 1,895 et l'Orléans à 1,270 francs.

L'Italien et le Turc ont été faibles, le premier à 89 80, le second à 10,50.

Le Suez, malgré les réalisations qu'il a subies, a été très ferme aux environs de 2,450 francs. Les recettes pendant cette quinzaine ont été des plus satisfaisantes.

A. LEFRANC.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14801.

LIBRAIRES CORRESPONDANTS

FRANCE

Aix .... Makaire.
Alger .... Gavault-St-Lager. ; Michel Ruff.
Annecy .... L'Hoste.
Angers .... Ch. Broquet.
Angoulême .... Debreuil.
Amiens .... Caron (Marie). ; Hecquet.
Arras .... Topino.
Arcachon ...... Delamarre.
Autun .... Sixdeniers.
Auxerre .... Lanier.
Avignon .... H. Chassing.
Avranches ..... Lebel.
Bar-s.-Aube ... Boilet.
Besançon ...... Marion-Morel et Cie.
Béziers .... Robière.
Blois .... Thuault.
Bordeaux .... Graby. ; Maleville. ; Chaumas (Mme). ; Bourlange.
Bourges .... David.
Brest .... Frédéric Robert.
Caen .... Massif.
Calais .... Déjardin-Broutta.
Cambrai .... Renault.
Cannes .... Rohaudy.
Cette .... Patras.
Charleville .... Édouard Jolly.
Le Creusot ..... Pautet.
Compiègne ..... Bias.
Coulommiers .. Weber-Béguin.
Dijon .... Lamarche. ; Ropiteaux.
Dole .... Vernier.
Dunkerque .... Meermann.
Épernay .... Simonot.
Épinal .... C. Froereisen.
Évreux .... Dieu.
Granville ...... Grimoult.
Grenoble .... Gratier (Alexandre.)
Le Havre .... Bourdignon. ; Poinsignon.
Libourne ...... Malbville.
Lille .... Bureau. ; Honoré-Beghin. ; Carré. ; Masson.
Limoges .... Chaumont ainé.
Lisieux .... Bosquain.
Lorient .... Rodenfuser.
Lunéville ...... Lemoine Adolphe.
Lyon .... H. Georg. ; Evrard. ; Charles Méra. ; Dizain.
Le Mans ..... Pellechat.
Marseille ...... Blancard.
Menton .... Ve Dubos, au Ménestrel
Montpellier .. Camille Coulet. ; Ve Chambourdon.
Nancy .... Berger-Levrault.
Nantes .... Vier.
Nice .... Visconti. ; Office du Galignani.
Nimes .... Peyrot-Tinel et Cie.
Niort .... Clouzot.
Nuits .... Schrebert.
Orléans .... Herluison.
Pau .... Cazeaux.
Poitiers .... Druinbaud.
Reims .... Renard. ; F. Michaud. ; Grandvallet.
Rennes .... Humbert.
Rouen .... Métérie. ; Schneider.
Saintes .... Trepreau.
Saumur .... S. Milon Fils.
St-Étienne ... Balay. ; Chevalier. ; Dard-Janin.
St-Omer .... Preux.
St-Quentin .. Langlet. ; Macaire.
Toulon .... Bastide.
Toulouse .... Ch. Brun.
Tours .... Péricat. ; Suppligeon.
Tulle .... Leymarie.
Valence .... Combier.
Valenciennes Lemaître. ; G. Girard.
Versailles ..... Bernard.
Vouziers .... Bosquette-Carette.

ALSACE-LORRAINE

Colmar .... E. Barth.
Mulhouse ...... S. Pétry.
Strasbourg .. J. Noiriel. ; Ammel. ; Treuttel et Wurtz.
Metz .... Even. ; Sidot frères.

ALLEMAGNE

Berlin .... Liepmanssohn. ; Brockhaus. ; Asher et Cie.
Leipzig .... Le Soudier. ; Brockhaus. ; Twietmeyer. ; Max Rübe.

ANGLETERRE

Belfast .... W. Mullan & Son.
Birmingham .. Cornish Brothers.
Dublin .... Gill & Son.
Edimbourg .. John Menzies & Cie. ; James Thin.
Glasgow ..... John Menzies & Cie. ; D. Bryce & Cie. ; J. Machinlay. ; J. Maclehose.
Liverpool ... Philip, son & nephew. ; G.-G. Walmsley.
Londres ...... Hachette & Cie. 18 King William Street. Charing Cross W. C. ; Asher & Cie. ; P. Rolandi, 20, Berners St., Oxford St. ; David Nutt, Strand. ; Aug. Siegle.
Manchester .. John Heywood. ; J.-E. Cornish. ; Galt et Cie.

AUSTRALIE

Melbourne .... Samuel Mullen.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Cap-Town .... J. Juta.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Christchurch. Whitcombe & Ce.

ILE MAURICE

Port-Louis .. G. Houet, *the Merchants and Planters Gazette.*

AUTRICHE-HONGRIE

Buda-Pesth ... Charles Grill.
Vienne .... Brockhaus. ; Guillaume Frick.

BELGIQUE

Bruxelles .... Office de publicité: A. Lebègue et Cie ; Rozez. ; Decq. ; Finck. ; Merzbach et Falk.
Gand .... Host. ; Engelke.
Liège .... Gnusé.
Anvers .... Rueff.

BRÉSIL

R.-d-Janeiro. Lombaerts et Co. ; H. Nicoud.

CHILI

Santiago .... Salas y [illegible]

CUBA

La Havane .... A. [illegible]

DANEMARK

Copenhague ... Höst et [illegible]

ÉGYPTE

Alexandrie .... Arturo [illegible]
Le Caire .... Jules [illegible]

ESPAGNE

Madrid .... Bailly-[illegible]

ÉTATS-UNIS

New-York ..... [illegible]
Nouv.-Orléans [illegible]
San-Francisco Louis [illegible]
Boston .... Carl [illegible]

GRÈCE

Athènes .... [illegible]

ITALIE

Bologne .... [illegible]
Florence .... [illegible]
Milan .... U. [illegible] ; [illegible]
Naples .... F. [illegible]
Palerme .... L. [illegible]
Rome .... [illegible] ; [illegible]
Turin .... [illegible] ; [illegible] ; [illegible]

PAYS-BAS

Rotterdam .... [illegible]

PORTUGAL

Lisbonne ...... A. [illegible]

RÉPUBLIQUE A[illegible]

Buenos-Ayres. [illegible]

ROUMA[illegible]

Bucharest .... [illegible]

RUS[illegible]

Moscou .... W. [illegible]
Odessa .... [illegible]
S-Pétersbourg [illegible]
Varsovie ...... [illegible] ; [illegible]
Tiflis .... [illegible]

SUÈDE ET [illegible]

Stockholm .... [illegible] ; [illegible]
Christiania .... [illegible]

SUI[illegible]

Bâle .... [illegible]
Berne .... [illegible]
Genève .... [illegible]
Lausanne ..... [illegible]
Neufchâtel .... [illegible]
Vevey .... [illegible]
Zurich .... [illegible]

TU[illegible]

Tunis .... [illegible]

TURQUIE [illegible]

Constantinople [illegible]

TURQ[illegible]

Smyrne .... [illegible]

Paris. — Typographie G. Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. — [illegible]

LA

NOUVELLE REVUE

CINQUIÈME ANNÉE

TOME VINGT-TROISIÈME — 4e LIVRAISON

15 Août 1883

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

—

1883

LA NOUVELLE REVUE

Paraît le 1[e] et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS	1 an, **50** »	6 mois, **26** »	**3 mois, 14** »
DÉPARTEMENTS ET ALSACE-LORRAINE	— **56** »	— **29** »	— **15** »
ÉTRANGER (*Union postale, 1re zone*)	— **62** »	— **34** »	— **18** »

Les Annonces sont reçues chez M. BAUDOUIN, 8, rue Favart, (près l'Opéra-Comique).

LIVRAISON DU 15 AOUT 1883

SOMMAIRE

LA

QUESTION DU VOTE DES FEMMES

EN ANGLETERRE [1]

Depuis quelques années, la revendication des droits politiques de la femme a pris un notable essor dans presque tous les pays. Aux États-Unis, la question, chaleureusement discutée, a trouvé plusieurs législatures d'État pour l'appuyer d'un vote favorable. Les assemblées représentatives d'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Cap, se sont diversement occupées du suffrage des femmes, et le chef du ministère canadien vient de présenter un projet de loi ne tendant à rien moins qu'à leur octroyer la franchise parlementaire. La Chambre italienne est également saisie d'une proposition du gouvernement pour leur conférer le droit de voter dans les élections commerciales et provinciales. Des réclamations dans le même sens sont soutenues en Allemagne par des journaux ayant une circulation considérable. Enfin, la France, elle aussi, retentit de cette discussion. Mais, contrairement à son habitude, la France, qui marche en toutes choses à l'avant-garde de l'Europe, a, cette fois, laissé d'autres nations prendre la tête du mouvement. Elle est encore portée à envisager par le côté ridicule un problème qui mérite et rencontre ailleurs la plus sérieuse attention. En somme, le

(1) Cet article n'est pas seulement un tableau complet et émouvant, tracé par un pinceau anglais, de la situation faite à chaque classe de la population féminine par la vie anglaise; en dehors des détails et de l'argumentation sur lesquels s'en appuient les conclusions, le nom dont il est signé en fait un manifeste.

principal champ de bataille de la réforme reste le sol anglais; et peut-être n'y a-t-il qu'en Angleterre que l'opinion publique de toutes les classes soit véritablement préparée à un changement prochain dans la condition politique de la femme.

I

C'est en 1867 que la question du suffrage des femmes prit soudainement une importance politique en Angleterre, lorsque John Stuart Mill proposa, dans la Chambre des communes, la substitution du mot « personnes » à l'expression « hommes » dans tous les articles de loi ayant trait à l'exercice des franchises électorales. L'incident était intéressant à plusieurs points de vue. John Stuart Mill exerçait depuis longtemps une influence considérable par ses écrits. Ses livres sur la logique, sur l'économie politique, sur les problèmes sociaux, avaient étonné le monde. Si aujourd'hui un peu de logique et de respect pour les droits abstraits est arrivé à pénétrer dans l'esprit anglais, c'est en grande partie à John Stuart Mill qu'on le doit. Sa nomination au Parlement avait éveillé une vive curiosité sur ce qu'allait être sa carrière de législateur pratique. L'effet produit fut donc très grand, lorsqu'on vit cet homme, auquel s'attachait l'attente universelle, se lever de son banc pour proposer que la franchise électorale fût étendue aux femmes de son pays, c'est-à-dire à une classe de la population dont le monde politique s'était fait l'habitude de ne tenir aucun compte. Convaincus par son éloquent appel, 73 membres de la Chambre votèrent avec lui; mais il n'en est pas moins vrai de dire que sa motion en faveur des femmes lui coûta son influence parlementaire. A dater de ce moment, il y eut un abîme entre lui et les hommes qui se targuent d'être des gens pratiques. Mill fut désormais à leurs yeux un individu à idée fixe, et en Angleterre l'individu suspect d'idée fixe doit renoncer à tout succès parlementaire. L'année suivante, Mill perdit le siège qu'il occupait pour Westminster à la Chambre des Communes et en disparut pour toujours.

Mais la croisade en faveur des femmes, dont il avait donné le premier signal en se sacrifiant, se propagea avec une rapidité

sans pareille. Ce qui n'avait été, au début, que la manie de quelques excentriques, hétérodoxes autant que désagréables, devint une question politique d'importance majeure et n'a plus cessé de l'être. Des femmes connues pour la virilité de leur esprit et par leurs œuvres philanthropiques vinrent avec empressement se ranger sous la bannière arborée; des hommes de haute position leur apportèrent un concours enthousiaste. M. Jacob Bright entreprit de pousser la proposition restée pendante devant le Parlement, et en 1868 cette proposition fut adoptée en seconde lecture avec une majorité de 33 voix. Ce ne devait toutefois pas être une victoire définitive pour le suffrage des femmes. Les assaillants qui avaient emporté la forteresse par surprise semblaient devoir tout balayer devant eux; mais l'expédition n'était pas de force à conquérir des avantages permanents.

Le mouvement de 1868 était creux au fond. La foule qui se pressait aux meetings tenus en faveur de la doctrine nouvelle y était attirée par la curiosité et la surprise plus que par la conviction. La bande des réformateurs était distinguée, mais peu nombreuse. Ce n'est point de la sorte qu'on entraînera John Bull à un grand changement. Il est lent à se mouvoir et long à comprendre; il a besoin d'entendre parler d'une chose durant un demi-siècle, pour bien s'assurer qu'il n'est pas la victime de quelque soudain écart d'imagination. Il faut, en conséquence, le harceler et l'obséder de pétitions, de meetings, de motions parlementaires, et lorsqu'il finit par céder, c'est bien souvent pour être débarrassé de la question qui le harasse, plutôt que par conviction intime de la justice et des avantages de la résolution qu'on lui demande. Tiré de son indifférence par le vote de 1868, le gouvernement se jeta à la traverse, et lorsque vint la proposition de donner à la mesure une sanction pratique, le bill du suffrage des femmes fut finalement repoussé. Quoique, depuis lors, il ait été remis en avant dans la Chambre d'année en année, il a constamment éprouvé le même échec.

Contraints de renoncer à l'espoir d'enlever par un coup de main la réforme à laquelle ils visent, les partisans du suffrage des femmes se résolurent à en passer par les lenteurs d'un siège en règle. La tâche qu'ils entreprenaient n'était pas aisée; il ne s'agissait de

rien moins que de convertir à leur opinion la nation entière. Ils avaient, d'une part, à faire pénétrer chez les hommes la conviction que la suprématie politique attribuée jusqu'ici au sexe mâle est chose injuste, qui entraîne de funestes résultats sociaux; de l'autre, ils devaient éveiller chez les femmes le courage de revendiquer leur part légitime d'avantages dans la vie civile et politique. Pour atteindre ce double but, ils commencèrent une campagne qu'ils poursuivent depuis quinze ans. Toutes les grandes villes ont vu les meetings se succéder; dans chaque district où il y avait moyen de réunir une assemblée, partout où l'on pouvait déterminer une société locale à débattre la question, il s'est présenté des femmes pour faire valoir leurs droits comme citoyennes et comme contribuables. Pendant un temps, ce spectacle fit courir un frisson d'horreur dans la population. Les pères de la vieille école et de la classe moyenne, médiocres orateurs eux-mêmes pour la plupart, entendaient avec stupéfaction ce qu'on racontait des femmes osant monter sur les estrades et haranguer un public d'auditeurs. Puis vinrent les citations empruntées à l'apôtre saint Paul, avec accompagnement de durs commentaires à l'adresse de notre mère Ève et, en particulier, de la génération actuelle de ses descendants. L'opinion, cependant, s'accoutuma vite à ces étrangetés. L'aristocratie et le monde politique avaient déjà l'habitude de voir une femme tenir la première place en face du public. Le fait que les plus hautes fonctions de l'État se trouvent dévolues à une reine en Angleterre a été d'un grand appui pour le parti du suffrage des femmes, et le succès qui marque chaque apparition de la souveraine s'est traduit en une salutaire influence. La reine Victoria possède un don inappréciable : une voix au timbre argentin qui s'élève, dans les cérémonies publiques, claire et pénétrante au-dessus du marmottage des fonctionnaires qui l'entourent, et donne l'impression qu'elle est bien à sa place dans la fonction royale. Ce détail n'a pas peu contribué à faire cesser les déclamations contre l'idée de voir les femmes figurer en public. Avec cela, les premières propagandistes qui prirent la parole parlaient bien, sobrement, dans une mesure excellente, et l'on s'aperçut que leur présence tranchait sur la monotonie des réunions.

Chaque année a donc vu les femmes anglaises prendre une part de plus en plus active aux débats publics. Les princesses royales ne trouvent rien d'inconvenant à suivre l'exemple que leur donne leur mère, en occupant une place en vue dans les réunions. Des dames de la plus haute aristocratie les imitent. Lady Aberdeen, lady John Manners, lady Beetive et bien d'autres n'ont pas dédaigné d'adresser quelques mots à la multitude assemblée, et ce qu'elles ont fait est devenu un honneur, au lieu d'être considéré comme une honte, pour les femmes d'une classe inférieure. Lors des dernières élections générales, en 1880, il y eut peu de circonscriptions où les femmes ne prissent leur part de la propagande et du recrutement des votes; à Londres, des affiches placardées sur les murs donnèrent l'opinion de la baronne Burdett Coutts en faveur du candidat conservateur. Ce sont là autant de signes du temps. Si le vote politique n'a pas encore été donné aux femmes, nul doute cependant que leur condition sociale en Angleterre n'ait subi une modification dont l'influence ne cessera plus de se faire sentir. Il n'est pas jusqu'à la plus ignorante des ménagères qui n'ait pour le moins appris qu'il existe une question des femmes. En 1868, les femmes d'une certaine éducation et d'une tournure d'esprit philosophique étaient seules à soutenir la revendication; aujourd'hui, on trouve partout des converties, jeunes, jolies, élégantes, qui avouent, entre un sourire et un éclat de rire, leur sympathie pour les champions de l'émancipation féminine. La commerçante qui tient une boutique de draperie dans une petite ville de campagne ne voit pas pourquoi son vote ne vaudrait pas celui de l'épicier d'en face, et l'ouvrière ne trouve pas juste que le courtier électoral passe indifférent devant sa porte pour aller faire la cour à l'ivrogne qui demeure un peu plus loin. Dans tous les rangs, l'estime que l'Anglaise fait d'elle-même a sensiblement monté. Elle a appris à avoir, elle aussi, une vie politique et un avenir devant elle. D'esclave patiente qu'elle a longtemps été, elle aspire maintenant à devenir citoyenne. En d'autres pays, et probablement aussi en France, la cause du suffrage des femmes s'est identifiée à des idées démocratiques poussées à l'extrême. En Angleterre, on voit là au contraire une mesure destinée à

devenir favorable pour le parti aristocratique. Les droits politiques y sont accordés à ceux-là seulement qui possèdent et qui portent de manière ou d'autre leur part des charges de l'État. C'est donc une anomalie que l'ouvrier ayant domicile jouisse du privilège électoral, tandis que des femmes du plus haut rang, propriétaires de vastes domaines, demeurent privées de toute influence politique. Alors que le *Land-act* irlandais inspire aux propriétaires fonciers les plus vives appréhensions pour leurs revenus, alors que s'affichent de toute part les prétentions de l'individu sur la terre, les plus intelligents se rendent compte que tenir à l'écart les quarante mille femmes ayant des propriétés dans le pays, c'est affaiblir la cause aristocratique et annihiler leur influence sur les changements en perspective. Les chefs conservateurs sentent en outre, et ils sont en cela dans le vrai, que les femmes ont toujours un intérêt plus grand que les hommes au maintien de l'ordre social. Les hommes, en effet, ont cent moyens de gagner leur vie; les femmes n'en ont que très peu; en temps d'anarchie sociale, ce sont les femmes surtout qui souffrent et sont atteintes les premières. Toute femme qui possède quelque chose a donc une tendance naturelle à se faire conservatrice et à combattre les changements dans l'État, sauf lorsque leurs sympathies sont en jeu en faveur de quelque classe opprimée. Par suite, c'est avec l'espérance de voir les votes féminins contre-balancer l'influence des partis extrêmes, que les chefs du parti conservateur ou aristocratique en Angleterre se sont ralliés à la cause du suffrage des femmes. Lord Beaconsfield s'en montrait partisan, et le *leader* actuel dans la Chambre des Communes, sir Stafford Northcote, a promis d'appuyer la réforme, lorsqu'elle va être de nouveau proposée.

II

Que l'on passe en revue la situation faite aux femmes dans les différentes conditions de la vie anglaise.

En ce qui concerne, tout d'abord, celles appartenant à l'aristocratie, il suffit d'un coup d'œil pour comprendre quel intérêt il

y aurait pour elles à être en possession d'un vote. Leur situation s'est amoindrie dans ces dernières années. Avant le bill de réforme de 1832, en leur qualité de membres de la classe dirigeante, elles avaient leur part de quelques-uns de ses privilèges. Sans avoir le vote, les femmes de haut rang avaient souvent la faculté de désigner des membres du Parlement à des bourgs compris dans leurs domaines. La loi de 1832 restreignit considérablement l'exercice de ce patronage, qui reçut le coup de grâce en 1868 avec le bill du scrutin secret. Aujourd'hui, la femme de qualité voit ses laboureurs se presser autour de la boîte des votes, sans avoir aucun moyen d'exercer son influence sur les mesures qui pourront avoir les plus désastreuses conséquences pour son bonheur ou pour ses propriétés. Beaucoup de choses commencent d'ailleurs à lui faire une existence peu enviable. Née au milieu du luxe, vivant dans un palais, entourée d'une troupe de serviteurs, l'argent dont elle peut disposer se réduit trop souvent à presque rien. Son père aura un revenu princier; mais la majeure partie de ce revenu passe à soutenir l'honneur de son titre ou à payer les dettes de ses plus jeunes fils. Au bout de quelques années, dont personne ne saurait dire le nombre, les terres, les maisons, les galeries de tableaux passeront entre les mains de l'héritier de famille, laissant à peine une portion congrue à ces dames si grandement élevées. Dans ces conditions, il est indispensable pour la fille de faire un bon mariage, tandis qu'il en est temps. On la présente à la cour. Les nuits de gaieté se succèdent à Londres, à l'île de Wight, dans les résidences de ses parentes et de ses amies. Il faut qu'elle se marie; il faut qu'elle prenne le premier homme qui voudra d'elle, vieux ou jeune, honnête ou dissolu; le tout est qu'il soit riche. Si elle ne s'accommode pas à la destinée qui lui est ainsi dévolue, sa vie est manquée, elle tombe dans les misères d'une dépendance à perpétuité vis-à-vis de sa noble parenté. Même si elle se marie, elle n'échappe pas aux incertitudes de son existence. Très probablement, son mari n'a que la jouissance viagère de ses propriétés; à sa mort, celles-ci passent à d'autres, et la femme se voit, du jour au lendemain, condamnée à des privations pour lesquelles son éducation ne l'a point préparée. Il

est, à la vérité, d'usage que l'on pourvoie au sort des femmes de la noblesse terrienne par des douaires fixés au moment du mariage; mais ces douaires sont nécessairement facultatifs et ne mettent jamais celles qui en bénéficient à même de mener l'existence à laquelle elles ont été habituées dès l'enfance.

Pareille législation a pour conséquence de mettre les femmes dans la dépendance des hommes et des héritiers mâles pour tous les avantages matériels ou sociaux dont elles peuvent jouir. Il en résulte qu'elles deviennent impuissantes à rien tenter pour relever le niveau de la morale publique ou même des bonnes manières. Les hommes de la noblesse consacrent la majeure partie de leur temps à leurs plaisirs. Quelques-uns, il est vrai, se lancent dans la vie publique; mais ceux-là se comptent; pour le plus grand nombre, dans l'aristocratie, le temps se passe en séances de salons ou en chasses sur leurs vastes domaines. Rien d'étonnant, par suite, à ce que les femmes de la même classe s'occupent à peu près exclusivement de danses, de *flirtations* et de toilette, dans le but de se rendre le plus agréable possible aux arbitres de leur destinée. Mais sous cette gaieté se cachent pour les femmes de l'aristocratie des causes profondes de malheur et d'humiliation. Ces causes tiennent moins à des faits individuels qu'à l'action directe que des lois injustes exercent sur la fortune et le sort de la portion féminine de la société. Un grand désavantage résulte pour la femme de la loi de primogéniture et de substitution, en vertu de laquelle l'aîné hérite des biens et des titres de la famille, à l'exclusion des branches cadettes. Le vote de lois exigeant une répartition plus équitable des biens entre les enfants de la noblesse suffirait pour changer du tout au tout la situation des femmes de l'aristocratie anglaise. Le luxe au sein duquel elles sont élevées disparaîtrait; les grands parcs seraient livrés au fermier, les grands palais perdraient leur apparat. En échange de la gloire des grandes familles ainsi éclipsée, il y aurait plus de bonheur et plus de sécurité pour les femmes, mariées ou non; l'amour et la morale subiraient moins de sacrifices; les dames de haut parage seraient moins les esclaves de leur position mondaine.

Les femmes ne sont pas moins lésées en ce qui touche leurs

droits sur les biens de leurs maris. Depuis l'ère saxonne jusqu'au commencement de ce siècle, la veuve recueillait, à la mort de son mari, un tiers des terres qu'il possédait. Un acte du Parlement est venu changer cela, il y a quelques années, en sorte que le noble le plus riche peut laisser sa veuve sans un sou. Si les femmes avaient joui des franchises politiques, il n'eût pas été possible de traiter de la sorte leurs intérêts. On voit donc que la revendication de ces franchises a, pour les femmes de la noblesse, un but défini. Elles sentent que les lois de leur pays sont injustes envers elles, et n'ont l'espoir d'y voir apporter aucune réforme aussi longtemps que leur cause ne sera pas directement représentée dans les assemblées législatives.

Pour les femmes de la classe moyenne, la situation est entièrement différente. Nombre de commerçants ont fait des fortunes considérables en ces dernières années ; ils vivent dans l'aisance, sinon dans le luxe, et font généralement assez d'économies pour écarter l'inquiétude de l'avenir. Les fils ont l'espoir de gagner à leur tour de l'argent dans les affaires, et rarement les filles recourent au mariage comme à un moyen de vivre. Le sort des femmes de cette caste n'est cependant guère plus enviable que celui des femmes d'un rang plus élevé. Le riche bourgeois habite généralement aux abords de quelque grand centre commercial. Il passe la journée loin de chez lui, occupé à ses affaires; le soir, il rentre pour chercher le repos, peu disposé à aucun divertissement qui le dérangerait. De la manière dont s'établiront ses filles, il ne prend nul souci ; il sait qu'elles sont bien habillées, bien nourries, et qu'elles auront de quoi se suffire, qu'elles se marient ou ne se marient pas ; il ne s'inquiète de rien au delà. Les relations qu'il a avec ses amis de la ville lui suffisent; pourquoi se préoccuperait-il d'une société pour la maison? Ainsi élevée, une fille ne peut que tomber dans un état d'apathique nonchalance. Elle joue un peu, travaille un peu, lit un peu, et les longues journées se succèdent pour elle sans émotion, sans ambition, sans but. Peut-être rêve-t-elle parfois d'un homme demi-dieu à qui elle se dévouerait, pour l'amour de qui elle serait prête à supporter la pauvreté et les privations ; mais, pour une cause ou pour une autre, cet être divin n'apparaît

jamais dans son horizon borné. Ses frères et les jeunes gens de son voisinage sont emportés par le courant des grandes villes à la poursuite de carrières brillantes; seule elle reste à l'écart de la bataille de la vie, enfermée par le mur de son jardin. S'il se présente un aspirant à sa main, ce sera le chauve associé de papa ou le jeune ministre mal dégrossi qui s'est jeté dans l'Église parce qu'il était de trop dans sa famille, comme cela arrive souvent en Angleterre. En voyant les années passer, il lui vient des idées désespérées: tantôt elle entre dans quelque association; tantôt elle se fait infirmière; le plus souvent, elle reste à la maison, en proie à un aigre mécontentement, soupirant après des objets d'intérêt et d'occupation qui n'arrivent jamais; ou bien elle se marie, à seule fin de changer d'état, avec le premier homme qui se rencontre, et tâche d'oublier ses aspirations dans le train-train du ménage. Voilà où en sont aujourd'hui des milliers de jeunes Anglaises de la classe moyenne. Elles n'ont point les qualités sociales de la Française et portent en elles l'énergie inquiète de la race anglo-saxonne; elles ressemblent à des soldats exclus à jamais du combat. Charlotte Bronte nous a donné, il y a longtemps, un aperçu de ce tableau, lorsqu'elle a dépeint Jane Eyre parcourant d'un pas fébrile les galeries de Thornfield Hall, l'imagination pleine d'images et de sentiments auxquels sa vie est fermée. « Il est vain, — s'écrie-t-elle, — de prétendre que des êtres humains devraient se tenir pour satisfaits d'avoir la tranquillité; il leur faut l'action. Il y a des millions d'individus condamnés à une destinée plus morne que la mienne; autant de millions en proie à une révolte silencieuse contre leur sort. On croit généralement les femmes fort calmes; mais elles sentent tout comme les hommes; elles éprouvent le besoin d'exercer leurs facultés; elles souffrent d'une contrainte trop rigide, d'une stagnation trop absolue, tout comme en souffrent les hommes. »

C'est l'effort de ces femmes pour secouer par elles-mêmes la monotonie de leur existence, qui est venu étonner le monde civilisé. Partout où une Université leur a ouvert ses classes, les femmes s'y sont portées en foule; elles ont frappé à toutes les portes pour se faire ouvrir la carrière médicale et se sont mises

en état de passer les examens de droit, auxquels elles ne sont pas encore admises. En peinture, en musique, en littérature, en commerce, elles sont allées de l'avant partout où un chemin s'est présenté devant elles. Les hôpitaux mêmes sont remplis d'infirmières, empressées à s'acquitter des fonctions les plus répugnantes, pour le salaire que reçoit une bonne à tout faire. Les spectateurs du dehors peuvent trouver que beaucoup a été fait ; mais ceux-là qui ont pris part à la lutte savent seuls ce qu'il a fallu affronter de petites persécutions et d'insultes publiques. Nos écoles à dotation excluent les femmes ; les collèges médicaux leur refusent l'instruction ; les hôpitaux leur interdisent la pratique ; l'Académie des arts n'accorde à aucune d'elles ses honneurs et ses distinctions ; les Universités ne les admettent pas à profiter de leurs privilèges ; tout emploi public où il y a chance de gagner de quoi vivre leur est fermé. Elles se voient ainsi dénier, dans tous les sentiers, les récompenses légitimes du succès ; ni l'honneur ni la fortune ne peuvent couronner pour elles une existence d'efforts. Quoi d'étonnant que les femmes de toute classe s'élèvent aujourd'hui contre l'injustice d'un pareil état de choses, et comprennent qu'elles n'ont aucune équité à attendre d'un corps politique quelconque, aussi longtemps qu'elles n'auront pas voix dans les affaires publiques ?

Le problème change encore une fois d'aspect lorsqu'on arrive aux classes inférieures. Le recensement nous apprend que près de la moitié des femmes d'Angleterre travaillent comme ouvrières dans les grandes industries manufacturières. Ici encore, comment n'être pas frappé des désavantages de leur situation? Il est notoire que les règlements des *Trades' Unions* formées par les hommes interdisent aux femmes tout travail supérieur spécialement rétribué. Le garçon peut apprendre le métier qui lui rapportera trente, quarante ou cinquante shillings par semaine ; la fille n'a que le choix de travaux pouvant lui produire un salaire hebdomadaire de cinq à seize shillings. La moyenne de ce que gagne une femme en Angleterre est calculée à dix ou onze shillings par semaine ; dans bien des cas, la paye tombe à six ou sept shillings, et cela pour des ouvrières exercées. Cette infériorité de gain ne provient nullement d'une infé-

riorité de force chez la femme; de tous côtés, on voit des hommes faisant de menus ouvrages avec leurs grosses mains et des femmes occupées aux plus rudes tâches. Dorer des soucoupes, composer des lignes, surveiller une machine à fabriquer des bas, assembler les rouages d'une montre, sont choses qui ne demandent pas une grande dépense de force musculaire, et pourtant ni ces travaux ni beaucoup d'autres semblables ne sont donnés aux femmes. La différence des salaires ne s'explique pas non plus par la différence d'habileté; loin de là : toutes les fois que l'essai a été impartialement fait, les femmes se sont montrées en état de rivaliser avec les meilleurs ouvriers. Ce n'est donc pas du manque de capacité des femmes que vient la difficulté; elle tient à ce fait que toute tentative pour introduire le travail des femmes dans telle ou telle industrie, devient aussitôt le signal d'une grève générale des hommes de ce corps de métier. Les hommes commandent le marché du travail et rien ne leur est plus facile que de rester maîtres des spécialités les plus lucratives, grâce aux coalitions, grâce surtout à leur omnipotence politique. Il en résulte que les femmes, ne pouvant prétendre aux ouvrages faciles et largement rémunérés, encombrent les quelques voies qui leur restent ouvertes et se font une concurrence acharnée pour les travaux d'ordre inférieur. On les voit faire les commissions de l'artisan plus heureux, qu'elles regardent à l'œuvre sans pouvoir aspirer à faire comme lui. Dans certaines mines, des femmes sont occupées à transporter du minerai ou à jeter le charbon à pelletées dans les wagons de chemin de fer. Dans la région ferrugineuse du Staffordshire, on en trouve à la forge; d'autres rivent des chaînons. De temps à autre, le Parlement écoute avec un frémissement le récit des misères endurées par les femmes dans quelque industrie, et d'excellents philanthropes présentent un projet de loi tendant à exclure le travail féminin de cette industrie spéciale. Les mesures de ce genre sont particulièrement bien venues des ouvriers, jaloux de la concurrence féminine; la loi passe, et personne ne s'enquiert de ce que deviennent les femmes à qui l'on a enlevé leur gagne-pain; personne ne se dit que, si elles avaient choisi un travail rebutant ou écrasant, c'est qu'il n'y

avait pas moyen pour elles d'aborder des occupations mieux à leur convenance. « Mettez-les dehors », ordonne le Parlement, et tout est dit.

Le prix courant de la main d'œuvre féminine montre l'étendue des misères auxquelles aboutit ce système : « Il y a en ce moment à Londres soixante mille ouvrières gagnant à peine de quoi vivre. La façon d'une chemise se paie 2 pence, 1 penny 3/4, quelquefois même 1 penny. L'esclave blanche qu'on rétribue de la sorte peut faire six à huit chemises, mettons une douzaine par jour, en travaillant à sa machine à coudre depuis six heures du matin jusqu'à minuit. Sur ce prodigieux salaire, elle est obligée de fournir son fil. Supposons que, au lieu de chemises, elle fasse des *ulsters* pour femmes ; on les lui payera 2 pence pièce et elle pourra difficilement en faire six par jour. Ou bien encore ce sera une apprentie, âgée d'une quinzaine d'années, employée dans une fabrique, à un mille ou deux de chez elle. La course est longue ; longues aussi les heures de présence exigée; souvent elle sera à bout de forces. Et elle gagnera deux shillings, parfois même un shilling seulement par semaine ! » Ces exemples ont leurs analogues en France. « On calcule qu'à Paris, où le logement et le combustible sont d'une extrême cherté, une femme ne peut guère vivre à moins de deux francs par jour. Où est la couseuse qui gagne cela? Ce n'est pas la chemisière, car il lui faudrait faire huit chemises dans sa journée ; ni la gantière, car il lui faut coudre six paires de gants pour gagner 1 fr. 90 c.; ni la giletière, à qui six gilets ou six paires de pantalons ne rapportent que 1 fr. 70 c. Ce n'est pas non plus la frangeuse, ni la brodeuse, ni la cordonnière. Celle-ci reçoit 1 franc pour une paire de bottines de dames, et là-dessus il y a à déduire 15 centimes pour le fil et le lacet; la plus habile ne peut pas venir à bout de plus de deux paires dans sa journée, ce qui lui représente 1 fr. 70 c. pour seize heures de travail. » En face de ce tableau, comment s'étonner que la seule carrière exclusivement réservée à la femme, la prostitution, soit encombrée comme toutes les autres ? Si l'on avait voulu disposer tout exprès les choses dans la société pour contraindre la femme à se jeter dans la vie immorale, qu'aurait-on pu faire de mieux que

de donner pour récompense au travail honnête la mort graduelle par la faim, en réservant l'aisance et le bien-être pour le vice, — et pour le vice seulement ?

Il n'est pas étonnant que, assujetties à ce rude labeur, les femmes se jettent dans le mariage avec l'espoir d'y trouver quelque allègement, et se montrent peu difficiles sur le choix d'un mari. N'importe quel homme, pour déplorable que soit sa notoriété, fût-il infirme ou difforme, trouvera une femme disposée à penser que la vie, même avec lui, vaudra toujours mieux que l'existence qu'elle a menée jusque-là. Il est certain qu'un ménage d'ouvriers, où le mari gagne de vingt à trente shillings par semaine, — ce qui n'est pas au-dessus de la moyenne des salaires de manufactures, — possède un grand élément de sécurité. Mais il y a un écueil du côté de l'homme. Pendant sa vie de célibataire, le mari a contracté des goûts dispendieux : il lui faut sa bière, sa pipe, son beefsteak, son cercle, de temps à autre un pari de course. Tous ne veulent pas sacrifier ces plaisirs personnels à une femme qui, facilement obtenue, en est moins estimée. Il s'ensuit que les gages qui suffiraient pour donner le bien-être à une famille se trouvent souvent coupés en deux : une part va aux besoins particuliers du mari; l'autre, seule, reste pour l'entretien de la famille. Les proportions du partage dépendent du tempérament individuel. Il se peut qu'un ouvrier gagnant trente shillings par semaine, n'en apporte chez lui que quinze, parfois dix, ou huit, ou cinq, — parfois même rien du tout pendant une semaine ou deux. C'est pour la femme une constante insécurité. Lorsqu'elle travaillait à la fabrique, chaque heure lui valait plus ou moins quelque argent; dans son ménage, à quoi lui sert de savonner, de coudre, de travailler du matin au soir, si le pain manque à la maison? Il n'y a donc pas à s'étonner si des femmes mariées retournent à l'atelier, laissant les enfants à eux-mêmes, et si l'intérieur sombre dans le désordre.

Les clameurs élevées à propos des droits d'enterrement des enfants et de la misérable condition matérielle des classes laborieuses datent de loin et vont sans cesse redoublant. Mais le remède qu'on aperçoit, on le rejette. Donnez à la femme indus-

trieuse, qui se dévoue à sa famille, un droit direct sur ce que gagne son mari, pour son entretien et celui de ses enfants. Faites qu'elle puisse facilement toucher la somme ainsi allouée, en s'adressant à un magistrat. Avec cette double mesure disparaîtra le motif qui pousse les mères de famille à la fabrique. Plusieurs fois la Chambre des Communes a été saisie d'un projet de loi en ce sens; mais il y a peu de chances de le voir adopter dans un pays où le parlement est élu exclusivement par des hommes.

Dans les cas où il existe des situations irrégulières entre un homme et une femme, il est notoire que la loi manque absolument d'équité envers cette dernière. Si elle a un enfant illégitime, toute la honte, toutes les conséquences sociales retombent sur elle, et sur elle seule. Que le père abandonne son enfant, on trouve cela tout naturel; mais que la mère, à son tour, se dérobe à sa responsabilité ; que, poussée par la faim, par le désespoir, par la folie, elle abandonne la pauvre créature devant une porte ou sous une haie, la voilà aussitôt accusée de meurtre. Alors s'engage un de ces procès que nous lisons dans les journaux. Le tribunal prononce la peine de mort, commuée plus tard en dix ou douze années de détention, — et la justice des hommes est satisfaite.

« Mais l'amant, mais le père, ô justice éternelle!
Pourquoi n'est-il pas là, flétri, brisé comme elle?
S'est-il du noir cachot évadé par hasard?
Non : il est au café, comme à son ordinaire.
Quand il aura fini de jouer au billard,
Il prendra le journal et lira cette affaire. »

Même partialité dans les lois ayant trait à l'immoralité. En tous pays, les femmes d'une inconduite reconnue appartiennent à la police : on les malmène, on les emprisonne, on les réglemente, on les insulte, au nom de la loi; cette même loi laisse les hommes de la pire réputation libres d'obséder les plus honnêtes femmes ; il faut tenir les jeunes filles dans une constante tutelle pour les protéger contre eux. La question a soulevé une vive agitation dans toutes les grandes villes en ces dernières années. Des dames de rang élevé et de vertu incontestée sont venues faire cause commune en public avec les déshéritées

et protester, au nom de la dignité féminine, contre la législation qui traite avec un manque d'égalité si flagrant les hommes et les femmes.

III

Voilà dans quelles conditions les femmes d'Angleterre passent leur vie, et c'est chose instructive de voir comment la cause des maux dont souffre chaque classe remonte invariablement aux lois et aux institutions par lesquelles cette classe est régie. En France et en Allemagne, les traits généraux de la loi en ce qui concerne la femme apparaissent les mêmes qu'en Angleterre, bien que certaines différences dans les mœurs et les coutumes modifient les situations. Partout on rencontre la femme incapable de diriger sa vie, entraînée à la dérive, attendant qu'un homme décide de son sort, tantôt un père, tantôt un mari auquel la loi l'enchaînera par des liens inégaux. Il y a quelques années, on traitait ironiquement de « fruits secs de la société » celles qui s'étaient faites les apôtres des réformes politiques ; le sobriquet est plus juste que ne le supposaient ceux qui le lançaient comme une raillerie. Oui, assurément, on compte, en Angleterre comme en France, des milliers de femmes qu'on peut appeler des fruits secs de la société, — toutes celles qui, sans qu'il y ait de leur faute, voient leur échapper la part de bonheur que cette vie devrait donner à quiconque n'y perd pas ses droits par le vice. Voilà la vérité dont il faut que le monde se pénètre, en reconnaissant que les femmes sont les victimes de notre système politique, que la cause première de ce qu'elles ont à souffrir est dans nos lois ou dans nos institutions, qu'il y a lieu de modifier celles-ci et que l'on doit procéder sans délai aux modifications nécessaires. Non que l'on puisse prétendre que toutes les femmes soient misérables sans rémission. L'enfant sur les genoux de son père, la jeune fille éprouvant le charme du premier amour, la mère tenant son fils dans ses bras, sont heureuses, — heureuses par l'effet d'une loi éternelle sur laquelle ne peuvent rien les codes des hommes. Mais la mau-

vaise éducation de l'enfant, l'angoisse sans espoir de la jeune fille qui aime, la détresse de la mère succombant sous le travail, — voilà le résultat dont la société est responsable.

Celle qui écrit ces lignes entreprit une fois de mesurer la part comparative de bonheur des hommes et des femmes, en posant successivement cette question à des personnes de toutes classes : « Si vous aviez su d'avance ce que la vie devait être pour vous, l'auriez-vous délibérément acceptée ? » La réponse presque invariable des femmes fut « non », et presque aussi invariablement les hommes répondirent « oui ». Au temps de la crise cotonnière du Lancashire, une ouvrière à moitié morte de faim disait à une dame qui était venue la visiter : « Ah ! madame, je ne pourrais vous dire ce que les *hommes* ont eu à supporter. — Mais, reprit la dame, n'avez-vous pas dû endurer des privations, vous aussi? — Sans doute ; cela est assez naturel *pour des femmes ;* mais c'est trop que les hommes aussi aient à souffrir..... » Il y a, dans cette réponse, une profondeur que nos législateurs devraient méditer. Qu'ils aillent dans les quartiers pauvres de n'importe quelle ville en Europe et qu'ils observent les femmes ; qu'ils regardent non les jeunes et les accortes, mais ces étranges créatures voûtées, traînant leurs vêtements rapiécés ou leurs haillons ; qu'ils considèrent ces figures où le travail et la souffrance ont creusé leurs sillons, ces yeux éteints par les longs désespoirs. Jamais ils ne rencontreront parmi les hommes ces visages, réservés pour les femmes. C'est le type de la misère résultant non du vice ou de la paresse, mais d'une pression incessante de la société qui n'a point de place réservée pour ces créatures, qui jamais n'a donné une pensée aux conditions dans lesquelles elles traînent leur vie. Oui, l'on a raison : ces créatures sont bien les fruits secs de la société.

Ces faits n'ont depuis longtemps rien de nouveau. La fiancée poussée à prix d'argent dans les bras du vieillard ; la jeune fille oubliée dans un coin où elle attend l'amour et la part de soleil qui ne viennent jamais ; la malheureuse brisée par le travail et la faim regardant passer dans sa voiture la maîtresse du riche ; la femme attendant son mari à la porte du cabaret, avec son enfant dans les bras, avec l'espoir que la face émaciée du pauvre petit

attendrira le cœur du père avant que le dernier sou soit dépensé; l'infortunée qui va chercher un abri pour sa honte dans la rivière, — ce sont là des types de misère féminine aussi vieux que les collines; le poète et le romancier en ont fait leur sujet perpétuel, les moralistes leur thème uniforme, dans tous les pays et dans tous les siècles. On verse des larmes de crocodile sur ces douleurs, mais quant à y chercher un remède, quant à faire disparaître sous une loi nouvelle les institutions funestes qui en sont la cause première, jamais assemblée législative ne s'en est avisée depuis que le monde est monde. Chacun semble penser que ce sont des misères inhérentes au sort de la femme. Non. Le remède est là, sous les yeux; il n'y a qu'à vouloir le voir. La différence des institutions peut faire que les réformes diffèrent suivant les pays; mais partout il est essentiel que les législatures prennent en sérieuse considération les besoins de la femme, ce qu'elles n'ont jamais fait. Qu'on s'en donne la peine et l'on ne tardera pas à voir combien vraie et profonde est cette parole de Richter : « Mettez les injustices commises dans un plateau de la balance, mettez les souffrances endurées dans l'autre, et vous verrez les deux plateaux se faire contrepoids. »

Presque personne ne contestera que, dans la plupart des pays, les lois se rapportant à la femme sont injustes; mais il est rare que l'on reconnaisse, de notre temps, la véritable origine de cette inégalité légale entre les deux sexes. Elle n'est point le fait d'une volonté délibérée de la part de l'homme; elle est la résultante de causes dont on peut suivre les traces, parmi les hommes aussi bien que parmi les femmes, pendant tout le cours de l'histoire. Un homme d'État parlant à des ouvriers disait : « Si l'histoire nous enseigne quelque chose, elle nous enseigne que jamais des lois justes n'ont été faites en faveur d'une classe n'ayant pas sa représentation dans le gouvernement. » Le comte Russell, qui fut l'introducteur du bill de réforme à la Chambre des Communes, disait de son côté : « Il est nécessaire que toutes les parties du pays, toutes les classes de la population soient représentées dans les élections. Si cela n'est pas, la région ou la classe non représentée ne tardera pas à perdre toute importance aux yeux du reste; personne ne recherchera sa faveur;

jamais ses intérêts n'appelleront la sollicitude législative. » La vérité de ces paroles éclate dans les faits. Le monde entier sait quelles espèces de lois se faisaient pour les paysans, quand les propriétaires terriens étaient seuls à exercer le pouvoir politique. Il sait aussi quelle législation pesait sur les ouvriers quand les capitalistes et les maîtres monopolisaient la fabrication des lois. On chercha le remède à ces injustices, et il fut trouvé le jour où les hommes en masse eurent acquis le droit d'élire ceux appelés à les gouverner. Aujourd'hui, le bon ou le mauvais gouvernement dans un pays civilisé dépend uniquement des hommes et de la façon dont ils exercent leur action collective. Il n'en est point de même pour les femmes. Chaque année voit un certain nombre d'hommes portés au nombre des gouvernants; les femmes seules restent dans la position d'êtres toujours gouvernés. Chaque année voit le conflit des intérêts devenir plus ardent au sein de la législature, et moindre devient, pour toute classe non représentée, la chance d'obtenir que sa cause soit prise en équitable considération. Les récentes extensions du droit de suffrage en divers pays tournent ainsi en désavantage immédiat et en danger éventuel pour les femmes, tandis qu'elles constituent un bénéfice pour les hommes. Les conséquences générales de cette répartition du pouvoir politique apparaissent dans nombre de lois récemment édictées en Europe. En Angleterre, c'est depuis 1868 que les ouvriers sont entrés en possession du pouvoir politique, et nous voyons depuis lors se succéder les lois restreignant le droit de la femme de vendre son travail au plus offrant. Les congrès ouvriers votent constamment des résolutions qui déclarent telle ou telle carrière interdite à la femme. Chacun admet bien sans doute qu'il faut que la femme travaille et se suffise, mais il demande qu'elle prenne une profession autre que celle qu'il exerce lui-même, afin de ne pas l'avoir pour concurrente. Tout dernièrement, dans une réunion de délégués ouvriers, on a décidé qu'il devrait y avoir une loi « défendant aux femmes tout métier d'art ». Si on réfléchit que les hommes qui prennent de telles décisions sont les mêmes qui élisent la majorité de la Chambre des Communes, qu'ils ont par là, lorsqu'ils s'accordent pour le

vouloir, la faculté de convertir en loi les mesures à leur convenance, on cesse de s'étonner que les femmes envisagent la situation d'un œil alarmé. Et les ouvriers n'ont pas le monopole de cette sorte de législation. Dans toute proposition où se trouve impliquée la question du sexe, — mariage, tutelle des enfants, punition de l'immoralité,— on voit les hommes se donner à eux-mêmes tous les avantages légaux, en réservant toutes les pénalités pour la femme. Celle-ci ne s'en plaint pas; elle reconnaît là une conséquence naturelle et inévitable de l'absence de tout pouvoir politique entre ses mains, absence qui met ses droits à la merci des classes investies de la franchise électorale.

En Angleterre, comme en France, il y a des hommes qui admettent avec M. Gladstone que « la loi est loin d'être juste envers les femmes », et qui néanmoins sont peu favorables à l'idée de leur accorder le vote. Ils disent : « Laissez-nous le droit de légiférer pour vous et nous veillerons à ce que justice vous soit faite; peu à peu les griefs dont vous vous plaignez seront redressés. » Parmi ceux qui tiennent ce langage, il se trouve certainement des esprits justes et élevés, animés de la ferme intention de voter des mesures également équitables pour les deux sexes, quand le moment viendra. Mais ceux qui se sont mis à la tête du mouvement de réforme se rendent compte que ces hommes ne seront jamais à même d'obtenir grand résultat. Tout d'abord, nous pouvons nous figurer ce que sera la position d'un membre du Parlement ayant essayé de restreindre les privilèges masculins, lorsqu'il se retrouvera en face d'un corps électoral exclusivement composé d'hommes; si les amis des femmes arrivent rarement à obtenir un siège au Parlement, bien faible est l'espoir qu'ils exerceront grande influence dans les conseils de la nation. D'autre part, même en supposant qu'un homme porté à proposer des mesures en faveur de la femme soit assez heureux pour se faire élire et pour se faire écouter de la Chambre, quelle chance reste-t-il que le bill proposé par lui arrive à l'état de loi? Ses collègues seront prompts à s'esquiver chaque fois que viendra à l'ordre du jour une question en dehors de l'intérêt des électeurs; ou bien ils lui diront : « Attendez une occasion plus favorable; ce n'est pas le moment; nous sommes

occupés par l'Irlande, par le bill de banqueroute, par la loi pour la protection des anciens monuments; nous serons à vous un autre jour. » On ne doit pas s'étonner que les femmes aient perdu courage après tant de siècles d'attente. L'expérience leur a appris que tenter de réformer la législation en faveur d'une classe qui ne vote point, c'est entreprendre de faire avancer un carrosse sans roues et sans chevaux.

Nous sommes à la fin du XIX[e] siècle, et l'on ne saurait montrer un pays où l'égalité des droits existe pour la femme. Il est grandement temps que le monde le reconnaisse : si on veut une protection équitable pour les droits de la femme, il faut que celle-ci puisse désigner les hommes appelés à siéger dans les chambres législatives et à faire les lois. Les raisons que fait valoir le parti des droits de la femme, en demandant pour elle la franchise parlementaire, n'ont point comme base la simple assertion d'un droit abstrait ou une vaine revendication d'égalité. On réclame cette franchise parce qu'on est prêt à prouver qu'il y a toujours eu désavantage politique pour toute classe qui en était privée.

IV

Les arguments ne manquent pas à ceux qui combattent l'idée de voir la femme mise en possession de ses droits politiques, et il appartient aux avocats de cette même idée de montrer que nul inconvénient grave ne serait engendré par la réforme.

L'arme dont on se sert le plus volontiers contre le suffrage des femmes est toujours le ridicule : « Faire voter les femmes! s'écrie-t-on; faire voter ces aimables créatures destinées à la vie d'intérieur et que la première préoccupation des hommes est de tenir à l'écart des luttes du monde! » Nous répondrons en montrant la femme dont le mari dissipe la fortune, la veuve obligée d'être à la fois le père et la mère de ses enfants orphelins, l'ouvrière n'ayant que son travail pour écarter d'elle la faim et le déshonneur. Les femmes, dans ces situations, se sont, à la longue,

dressées dans leur réalité devant les politiciens, et ont fait cesser les rires.

Beaucoup de nos contradicteurs décident qu'il faut commencer par s'adresser à l'opinion publique; quand celle-ci, disent-ils, sera devenue favorable à une modification dans les habitudes et les occupations de la femme, toutes les réformes désirables deviendront faciles sans recourir à un changement des institutions politiques. On pourrait, il est vrai, beaucoup faire par ce moyen; mais c'est une tâche singulièrement ingrate que de réclamer l'égalité sociale pour les femmes, alors qu'elles sont reléguées, sous le rapport des droits politiques, au même rang que les criminels, les idiots et les fous, alors que la loi les déclare incapables de passer un contrat ou de certifier un document. C'est, en définitive, l'état politique qui règle l'état social. « Dites-moi quelles sont les lois politiques d'un pays, je vous dirai quelles en sont les coutumes dominantes », a écrit un observateur. Les seuls cas où l'histoire nous montre de rapides changements introduits dans la situation d'une classe de la population, sont ceux où l'État lui-même est intervenu pour affranchir cette classe des incapacités politiques qui la tenaient liée. Ainsi en a-t-il été pour les catholiques romains d'Angleterre, soumis à toutes sortes de persécutions sociales pendant la première partie de ce siècle, jusqu'au jour où une loi leur conféra, avec l'admissibilité à toutes les fonctions, la jouissance des droits politiques. Ainsi en a-t-il été encore pour les nègres d'Amérique, objets de raillerie et de mépris jusqu'au jour où le gouvernement leur octroya les privilèges de citoyens américains. Ainsi en sera-t-il pour les femmes. Elles ont si longtemps vécu sous le joug de la suprématie masculine, qu'il leur faut un décret national proclamant que le temps de leur sujétion est passé et qu'à l'avenir elles aussi jouiront de l'égalité civile et politique.

On dit par ailleurs que les femmes sont trop frivoles pour leur confier la responsabilité du vote, qu'elles mettent le but et l'intérêt de leur vie dans des choses trop banales pour être aptes à prononcer sur des sujets d'importance nationale. Cela est vrai de quelques femmes étrangères au combat de la vie, et personne n'entreprend de le nier; mais nous n'hésitons pas à voir dans

cet état de choses même le résultat inévitable des circonstances dans lesquelles les femmes se trouvent placées. A quoi servirait-il aux femmes de se connaître aux affaires nationales, quand toutes les carrières d'utilité publique leur sont fermées? La *North British Review* faisait naguère cette remarque : « que, de toutes les cruautés et de toutes les injustices commises par la société, la plus flagrante est celle qui consiste à reprocher aux gens d'être ce qu'elle-même a contribué à les faire. Pourquoi pas couper la main droite à un homme et l'accuser ensuite d'être manchot? » C'est exactement ce qui arrive pour les femmes : on borne leur éducation aux choses frivoles; les goûts sérieux qui sont un honneur pour les hommes sont presque le contraire pour elles ; on leur en fait un ridicule. Que leur reste-t-il à faire dès lors, sinon à remplir leur vie par des triomphes de distinction mondaine, par des succès personnels de toilette et de beauté? Et malgré cela tous les siècles ont vu nombre de femmes prêtes à sacrifier les recherches du monde aux devoirs de charité ou à l'enthousiasme religieux. Tout ce qui est réellement noble et grand est assuré de l'admiration de la femme. Un médecin de Londres, de haute expérience, affirmait que « toute femme, de n'importe classe, a en soi les éléments de la grandeur ; il suffit qu'elle rencontre assez de traverses à surmonter pour se révéler ». Qu'on ose donc donner l'occasion aux femmes, et on les verra se transformer en citoyennes ardentes.

On allègue encore communément que, du moment où la femme fera de la politique, son charme et sa grâce disparaîtront. A entendre formuler gravement pareille objection, il est difficile de ne pas se dire que la frivolité se rencontre parfois ailleurs que dans la population féminine. Mais l'objection n'est pas seulement frivole, elle ne se soutient pas. L'attraction réciproque des sexes est un des grands faits de la nature, qui échappe à l'influence même des conditions les plus défavorables. Cet attrait qui, depuis des siècles, reste toujours le même en dépit de tous les milieux, ne va certainement pas disparaître soudain parce que, de temps à autre, une femme ira déposer son bulletin dans la boîte du scrutin. Il y a même lieu de supposer que, loin de rendre la femme moins attrayante pour l'homme, le nou-

veau droit qu'elle exercera, en relevant sa position, rehaussera son charme. Si les femmes étaient indépendantes et occupées de grandes pensées, il faudrait, pour les conquérir, de belles actions et de nobles existences. Les philosophes nous disent que le plaisir réside dans le désir, plus que dans la possession; s'il en est ainsi, les hommes aussi ont tout à gagner au changement des conditions sociales qui amoindrissent aujourd'hui un des principaux objets de leurs aspirations et de leurs luttes. La preuve en est au grand jour en Angleterre : la femme la plus désireuse de se marier est souvent celle qui attendra le plus longtemps un mari; mais qu'elle se mette à une tâche sérieuse, aussitôt nombre d'hommes se feront un point d'honneur de la conquérir. Que les hommes, d'ailleurs, se rassurent : le succès couronne presque toujours ces sortes d'entreprises, et elles aboutissent généralement à faire des ménages modèles.

On ne doit pas davantage s'arrêter à l'argument tiré de la prétendue infériorité de la femme, comparativement à l'homme. S'il est vrai que celui-ci est, en beaucoup de cas, supérieur à la femme, il est également incontestable que nombre de femmes à leur tour l'emportent sur les hommes. On n'entreprendra pas de nier qu'il existe des hommes ignorants, malades, intempérants, criminels, à côté de femmes fortes, intelligentes et vertueuses. Lors donc que l'on accorde le droit de voter à un ouvrier inepte et qu'on refuse ce même droit à une femme de génie, on donne le pas à un être inférieur sur un être supérieur. Si le privilège de voter doit être considéré comme la récompense des qualités personnelles, exigez pour la décerner une épreuve, un examen quelconque, qui donne la mesure des aptitudes de chaque individu; déclarez que ceux-là auront le droit de voter qui seront capables de soulever un poids désigné ou qui auront tel degré d'éducation; ce sera juste. On verrait alors bien des femmes réunir les qualités de la moyenne des électeurs, et celles qui seraient mises à l'écart auraient au moins les hommes reconnus incompétents, eux aussi, pour leur tenir compagnie dans leur ostracisme politique. Mais ce qui est injuste et illogique, c'est d'admettre au scrutin n'importe quel homme, y compris l'estropié, l'ignare, le voleur sorti de prison, tandis que la femme

en est repoussée, quels que puissent être sa sagesse, son talent et sa vertu.

De tous les arguments produits contre le suffrage des femmes, il n'en est pas un qui ne trouve une réponse concluante. Mais un parti n'en est guère plus avancé, en Angleterre, parce qu'il a la raison pour lui. Un Anglais est rarement un être logique ; quand on lui a fait voir l'inanité des objections soulevées contre la mesure projetée, il se rabat sur cette observation triomphante : « Les femmes n'ont jamais voté, et je ne désire point qu'elles votent. » Avec cela, tout est dit.

L'unique moyen de réussir, dans notre pays, est d'user l'opposition, d'attendre qu'il se forme à l'étranger un courant d'opinion pour proclamer que, la chose étant inévitable, autant vaut la faire aujourd'hui que plus tard.

Non ! Si les femmes veulent avoir raison de l'amoncellement des misères de leur sexe, il faut qu'elles s'assurent un instrument proportionné à la tâche ; il faut qu'elles mettent la main sur un levier puissant, sur le plus puissant que connaissent les temps modernes : il faut qu'elles revendiquent pour leur sexe la franchise parlementaire, et qu'elles prennent leur part dans le maniement du vaste mécanisme qui règle la vie sociale (1).

Viscountess HARBERTON.

(1) Depuis que cet article a été écrit, la proposition tendant à conférer le vote aux femmes est de nouveau revenue devant le parlement anglais (séance de la Chambre des Communes du 6 juillet dernier).

Une fois encore elle a été écartée, mais à la faible majorité de 130 voix contre 114.

LA CRÉMATION

Une épidémie de fièvre typhoïde a sévi à Paris en 1882. Elle a commencé vers le 4 août. Depuis ce jour jusqu'au 31 janvier dernier, elle n'a pas fait moins de 2,437 victimes : tel est le chiffre officiel donné par le docteur Bertillon, dans le Bulletin de statistique municipale du 3 février.

Que nous réserve la fin de l'année 1883, alors que l'Europe est menacée d'être envahie par le choléra qui dévaste l'Égypte? C'est le secret de la destinée. Mais on ne peut songer sans effroi à la situation où nous trouverait une seconde épidémie de fièvre typhoïde ou un fléau d'une gravité exceptionnelle. Les conditions mauvaises où est placée la ville de Paris, par rapport à ses cimetières, sont de nature à favoriser singulièrement le développement et l'extension du mal. La question toujours pendante de nos cimetières prend, dans ces circonstances, une importance capitale.

A Paris, en effet, comme au pays de la ballade de Bürger, les morts vont vite ! 60,000 victimes en moyenne : tel est le tribut que prélève, chaque année, sur notre capitale, la mort sans répit ; et la population, qui s'élève déjà à près de trois millions d'habitants (2,747,882, d'après le recensement du 18 décembre 1881), augmente chaque jour. Pour recevoir une telle agglomération de cadavres, Paris dispose de ressources à peu près nulles. Lors de la loi du 16 juin 1859, qui a porté ses limites jusqu'au pied du glacis de l'enceinte fortifiée, la ville comptait vingt cimetières pour ses inhumations : quatorze cimetières intérieurs, englobés dans ses murs, contrairement aux dispositions du décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804), con-

trairement aussi à toutes les lois de l'hygiène, et six autres extérieurs. Mais tous les cimetières contenus dans l'enceinte de Paris sont fermés depuis quelques années. L'administration n'y permet plus les inhumations que dans les concessions perpétuelles. Quant aux concessions temporaires et aux tranchées gratuites, elles sont closes. Les morts ont saturé la terre, et la place manque pour en recevoir de nouveaux. Comment en serait-il autrement? Le Père-Lachaise, Montparnasse et Montmartre avaient à eux seuls, disait en 1875 M. Maxime Du Camp, reçu 1,493,000 morts, depuis leur ouverture. « L'hygiène publique aussi bien que le respect dû aux trépassés, fait-il remarquer avec raison, ne s'accommode guère d'un tel entassement. Par cette accumulation de matières en décomposition, nous avons jeté un défi à la peste ; c'est miracle qu'elle n'y ait pas répondu. »

Pour faire face à des exigences chaque jour nouvelles, chaque jour plus grandes, la ville s'est déjà vue forcée d'ouvrir deux nouveaux cimetières hors de ses murs, l'un à Ivry, l'autre à Montmartre-Saint-Ouen.

Mais là encore les tombes se pressent, elles ont dévoré un emplacement insuffisant, et il faut maintenant laisser reposer la terre. « On a acheté les terrains d'Ivry et de Saint-Ouen, dit à ce sujet M. Maxime Du Camp, pour inhumer les corps, ceci n'est point douteux, mais surtout pour gagner du temps, pouvoir raisonner à loisir sur un parti à prendre et qui aurait dû être pris depuis plusieurs années, car le péril ne date pas d'aujourd'hui. » Saint-Ouen et Ivry, avec leurs 28 hectares, n'ont donc offert qu'un provisoire ruineux et inutile.

On a dû abandonner, d'autre part, le projet de création d'un immense cimetière à Méry-sur-Oise, — rêve de M. Haussmann. La population parisienne, si sceptique d'ailleurs, si indifférente aux choses religieuses, conserve le culte de ses morts : aussi l'idée seule de leur déportation à 28 kilomètres de nos murs a-t-elle provoqué une opposition très vive de sa part. Finalement, on a dû reconnaître qu'elle n'accepterait jamais cette nécropole lointaine.

L'administration municipale a fait encore procéder à des études sur les territoires des communes de Pantin, de Vin-

cennes et de Charenton, pour y établir des cimetières transitoires. Les recherches de terrains convenables et assez spacieux pour nos inhumations n'ont pas abouti. Ce serait, d'ailleurs, ajourner la solution définitive du problème qui nous est posé, mais non le résoudre.

En réalité, Paris est toujours sans cimetières ; ceux où il a entassé ses morts depuis soixante-dix ans, épuisés maintenant, ne sont plus qu'une cause d'insalubrité. En présence de l'impossibilité de trouver de nouveaux champs de sépulture, le seul moyen pour Paris de remédier à l'encombrement de ses cimetières actuels et de supprimer les dangers qu'ils présentent au point de vue de la santé publique, c'est, à notre avis, de reprendre l'antique usage de brûler les morts. Toute autre mesure ne serait qu'un expédient. Jusqu'à aujourd'hui, on s'est efforcé de trouver autrement des remèdes empiriques : on a craint de se heurter à trop de préventions et de préjugés. Nous ne croyons pas, pour notre part, qu'il y ait des obstacles sérieux à cette innovation. Osant donc prendre en main la cause de la crémation, nous prouverons qu'elle est un véritable progrès, une institution indispensable à notre pays.

Nous commencerons par démontrer les inconvénients et les dangers des cimetières pour toute grande ville ; nous rappellerons ensuite l'historique de la crémation dans le passé ; nous indiquerons son état actuel en France et à l'étranger ; enfin, nous ferons ressortir les avantages qu'elle présente sur le système de l'inhumation.

I

Les accusations qui s'élèvent contre les cimetières sont de trois genres :

1° Ils occupent trop de place ;

2° Ils sont une source d'émanations dangereuses ;

3° Ils empoisonnent les eaux de puits et de rivière.

Les cimetières actuels occupent des emplacements considérables. C'est là un grave inconvénient inhérent au mode d'inhu-

mation. Dans toutes les grandes villes, en effet, ils envahissent chaque jour davantage le terrain nécessaire aux vivants, et immobilisent la terre, au détriment de l'agriculture.

Il n'est plus aujourd'hui une capitale, une ville même de quelque importance, qui, anxieuse, ne se demande où elle va enterrer ses morts. C'est en vain que les administrateurs, qui ont créé les grandes nécropoles actuelles, ont cru faire largement les choses. Les emplacements choisis par eux pour servir à une suite presque indéfinie de générations, sont bientôt devenus insuffisants. Les villes ont grandi, les populations se sont accumulées et les morts se pressent de plus en plus dans des espaces trop étroits. C'est en vain encore qu'on essaye de reprendre, après un nombre d'années aussi court que possible, les terrains concédés, et qu'on demande à la terre de nouveaux et continuels efforts. Le sol refuse d'accomplir l'œuvre de destruction. Bientôt ces moyens dilatoires eux-mêmes ne suffisent plus ; ils n'ont guère servi qu'à retarder de quelques années une solution nécessaire.

Les docteurs Lacassagne et Dubuisson, auteurs d'un article remarquable sur la crémation, prennent comme base, dans le calcul de la superficie de terrain nécessaire au service des inhumations, une ville de 1,000,000 d'habitants. La mortalité moyenne y est de 32,000 individus par année. Chaque cadavre n'occupe pas moins de 2 mètres carrés de superficie. Or, si l'on tient compte de la place prise par les routes, par les dégagements, par les bâtiments d'administration, etc., cette ville, en supposant qu'elle ne s'accroisse pas et qu'on laisse reposer les corps au moins huit ans dans leur fosse, aura besoin d'un terrain de 500,000 mètres carrés.

Nous admettons le chiffre de huit années, qui est indiqué ici comme nécessaire. Le délai de cinq ans, accordé dans les cimetières parisiens, est insuffisant. Lorsqu'on rouvre, en effet, une fosse pour la troisième fois, on est toujours sûr d'y retrouver les corps entiers. Si un terrain qui n'a jamais servi aux inhumations ne peut accomplir son travail destructeur que dans l'espace de huit années, il est évident que ce même terrain, après avoir servi pendant plusieurs années aux sépultures,

réclamera un laps de temps beaucoup plus considérable pour la destruction complète du cadavre. Aussi certains auteurs fixent-ils cette durée, les uns à vingt-cinq ans, les autres à trente et même à quarante ans. Quoi qu'il en soit, remarquons que, dans l'évaluation de MM. Lacassagne et Dubuisson, il n'a pas été tenu compte de l'espace occupé par les concessions à perpétuité et par les concessions temporaires renouvelables. On a supposé tous les morts enterrés en concession gratuite, ce qui a lieu pour les deux tiers seulement. A Paris, le service des concessions payantes n'exige pas moins d'un hectare par année.

Mais la ville sur laquelle est fait le calcul, ne restera pas stationnaire. L'hypothèse est irréalisable. Toutes les cités vont aujourd'hui s'agrandissant; leurs populations augmentent dans de singulières proportions; elles franchissent les murs. Les cimetières, qu'une sage législation éloigne des villes, s'y trouvent englobés et deviennent, à leur tour, des centres d'agglomération plus populeux que les villes elles-mêmes. Entourés de tous côtés par les habitations, ils doivent rester ce qu'on les a faits à l'origine et ne peuvent s'étendre à mesure que les besoins augmentent. Bientôt l'unique ressource des municipalités est de rechercher de nouveaux emplacements. Mais, où trouver des terrains? Aux abords des grandes cités, tout est pris, tout est occupé. La cherté extrême des loyers y a chassé la population pauvre; la cherté des matières premières, ainsi que des règlements protecteurs, y ont repoussé l'industrie. Acculé dans cette impasse, on en vient alors au projet de déporter les morts. On se résigne à transporter au loin de chères dépouilles, au mépris du plus général et du plus respectable de tous les cultes.

Bien mieux avisées paraissent les villes qui, à l'exemple de Milan, de Dresde, adoptent la crémation.

Les difficultés que l'on éprouve partout à trouver sans cesse de nouveaux emplacements pour les inhumations, sont donc très grandes. Pour Paris, la situation est plus embarrassante encore. Notre grande ville n'a pas de territoire; elle ne possède que celui de la cité même. Les terrains qui l'entourent sont pour la plupart couverts de maisons de campagne et ont

une valeur excessive. Cependant, avec son énorme population, il faut de toute nécéssité à Paris, si l'on ne renonce au système de l'inhumation, un minimum de 200 hectares pour faire face aux besoins d'une mortalité normale pendant cinq années seulement. Or, la totalité de ses champs de sépulture n'est pas de 140 hectares.

En défalquant de ce chiffre l'espace occupé par les bâtiments d'administration, les routes indispensables, les concessions temporaires, les concessions à perpétuité, les tranchées gratuites, qu'on ne peut rouvrir sans danger, on s'aperçoit avec stupeur que l'on reste en présence d'une superficie disponible équivalant à 34 hectares environ. En outre, une bonne administration devant toujours prévoir l'éventualité possible d'une mortalité exceptionnelle, 350 hectares paraissent indispensables pour assurer le service. On voit que nous sommes loin de compte. M. Maxime Du Camp semble bien au-dessous de la réalité, en évaluant qu'il nous manque quatre fois ce que nous avons. Mais nous sommes d'accord avec lui pour constater que, si l'on n'avise au plus tôt, si l'on ajourne une détermination définitive, la force des choses amènera à rendre aux sépultures banales des terrains saturés outre mesure et qui, si cela continuait, rappelleraient bientôt l'immonde pourrissoir des Innocents.

Une autre cause vient encore compliquer la difficulté de trouver de nouveaux emplacements, une fois que les anciens sont devenus insuffisants : personne ne veut aujourd'hui d'un voisinage reconnu dangereux, et l'on a mille bonnes raisons pour repousser les cimetières.

C'est ainsi qu'en ce moment même, nous voyons, dans le département de la Seine, les communes de Puteaux et de Pantin protester à l'envi, l'une contre la translation sur son territoire du cimetière de Neuilly, l'autre contre le projet d'établissement chez elle d'un nouveau cimetière métropolitain. Et pourtant, quelle belle occasion offerte à nos paysans de vendre leurs terrains à prix d'or! D'où viennent donc les résistances? C'est que, depuis un certain nombre d'années, on connaît mieux les redoutables inconvénients d'un tel voisinage. La plus détestable réputation est à jamais acquise aux cimetières. Nos

plus illustres savants, ceux dont la compétence et l'autorité ne peuvent être contestées, se sont hautement déclarés contre eux. L'expérience a prononcé aujourd'hui, et au nom de l'hygiène et de la salubrité publiques, chimistes, biologistes, médecins, sont d'accord pour condamner le mode de sépulture en pratique dans nos sociétés modernes.

La science actuelle constate que les cimetières présentent des dangers réels, au double point de vue de l'infection de l'air et de l'empoisonnement des eaux que nous buvons.

En ce qui concerne la viciation de l'air par les miasmes, il est clairement démontré que l'inhumation d'un corps dans une fosse, où il est recouvert de plusieurs pieds de terre, n'empêche pas les gaz engendrés par la décomposition de traverser le sol environnant et de s'échapper dans l'air qui est au-dessus, ou de se répandre dans l'eau qui est au-dessous.

La thèse du docteur Tardieu, qui a étudié les cimetières avec soin, a mis admirablement ce point en lumière, et le fait est constant.

Mais ces gaz peuvent-ils être nuisibles à la santé? La question, après avoir soulevé bien des discussions, est aujourd'hui résolue d'une manière affirmative. Les expériences des chimistes révèlent l'influence délétère de ces gaz sur tous les êtres organisés.

On sait assez, du reste, que rien n'est plus redoutable que les exhalaisons s'échappant parfois des tombeaux. Les exemples de fossoyeurs tombant foudroyés, en faisant des exhumations, abondent. Bornons-nous donc à constater que souvent, à la suite de l'ouverture de cercueils, le dégagement immédiat d'une grande quantité de gaz a déterminé des morts subites.

Un fait bien curieux montre l'étendue du danger; il est extrait de la thèse de concours de M. Guérard, sur les effets des émanations putrides : « En 1773, le 20 avril, on creusa dans la nef de l'église Saint-Saturnin, à Saulieu, une fosse, pour y déposer une femme morte de fièvre putride. Les fossoyeurs découvrirent le cercueil d'un individu enterré le 3 mai précédent. Au moment où ils descendirent le corps de la femme, la bière s'ouvrit, ainsi que le cercueil dont il vient d'être ques-

tion ; une odeur infecte se répandit aussitôt, et obligea les assistants de sortir. De 120 jeunes gens des deux sexes, qu'on préparait dans l'église à la première communion, 114 tombèrent dangereusement malades, ainsi que le curé, le vicaire, les fossoyeurs et plus de 70 autres personnes, dont 18 succombèrent : dans ce nombre, on compta les deux ecclésiastiques, qui périrent les premiers. »

Voici enfin en quels termes le docteur Clémenceau, que la crémation ne compte pas cependant au nombre de ses partisans, a défendu les mêmes idées, lors de la discussion de la question des cimetières devant le conseil municipal de Paris : « Ce qui est vrai de la décomposition à l'air libre est encore vrai lorsque la décomposition s'opère sous la terre ; les lois de la nature ne sont pas suspendues par l'inhumation. Les gaz produits par la décomposition se dégagent au sein de la terre, qui est imprégnée d'air, et la pénètrent. En admettant que cinq ans suffisent pour amener la destruction complète des corps confiés aux cimetières parisiens, c'est une masse de 250,000 cadavres environ qui est en décomposition à l'état permanent, à proximité des habitations, et cette masse exhale nécessairenent des gaz méphitiques. Quand une ville comme Paris présente déjà de nombreuses causes d'insalubrité, telles que les égouts, les vidanges, les logements insalubres, son conseil municipal n'a-t-il pas le devoir d'éloigner, lorsqu'il le peut, une aussi puissante cause d'infection? Mais, en outre de ces gaz méphitiques, qui causent chez les vidangeurs et les égoutiers des maladies connues, le plomb, par exemple, il y a des miasmes auxquels la vapeur d'eau sert de véhicule... »

Mais arrêtons-nous ici, pour ne pas allonger un sujet déjà si chargé. L'opinion formulée par M. Clémenceau est importante, car elle apporte au débat des faits généraux indiscutables.

Ajoutons que la terre elle-même des cimetières est saturée de matières nuisibles qui peuvent donner lieu à la fermentation putride. C'est une des conséquences des belles et patientes recherches de M. Pasteur.

Les faits que nous avons rapportés, et les opinions d'hommes compétents et autorisés sur lesquelles nous nous sommes

appuyé, prouvent clairement que lès cimetières sont une source d'émanations très dangereuses et la cause d'une foule de maladies, par les miasmes délétères qu'ils répandent dans l'air. Nous n'insisterons pas davantage sur ce premier point.

Mais si le vent passant sur des terres imprégnées de gaz méphitiques ne nous apporte pas précisément la santé, il existe un danger plus grand encore. Nous voulons parler des propriétés nocives communiquées par nos champs de sépulture aux eaux de pluie qui les traversent, pour aller former dans le sein de la terre les nappes où s'alimentent nos puits et nos sources.

L'eau du ciel, tombant sur les cimetières, pénètre dans un terrain saturé de produits de décomposition; elle s'en imprègne et, continuant sa marche descendante jusqu'aux couches imperméables, va empoisonner les rivières et les puits, où l'analyse chimique dénote la présence de sels ammoniacaux. Telle est la véritable cause de la souillure des eaux de nos grandes villes: elle est due à leur passage à travers une terre profondément empoisonnée.

« La pluie qui tombe sur la surface des cimetières, dit M. Maxime Du Camp, pénètre le sol, rencontre les corps, aide à leur désagrégation, se charge de molécules innombrables, glisse sur les couches d'argile ou de marne, et va empoisonner les puits. Bien plus, parfois elle se fraye une route invisible et aboutit subitement au jour. C'est une source; on y goûte; elle a une saveur singulière qui rappelle le soufre; si on l'analyse, on y rencontre le sulfure de calcium, invariablement produit par la décomposition des matières organiques. Il y en a plus de dix actuellement, à Paris, qui proviennent tout simplement de l'écoulement des eaux pluviales filtrées à travers les cimetières. Une de ces sources est exploitée; j'en ai le prospectus sous les yeux: « Eau sulfhydratée, hydrosulfurique calcaire. » Elle guérit toutes sortes de maladies; à deux sous le verre, on peut aller boire cette putréfaction liquide: c'est pour rien. »

Voilà un premier témoignage, venant d'un écrivain qui a étudié la question d'une manière approfondie.

Voyons ce que dit la science.

Les nappes souterraines recevant les infiltrations de Montpar-

nasse et du Père-Lachaise, exposent MM. Belgrand, Hennez et Delems, ingénieurs de la ville de Paris, s'écoulent directement sous Paris pour se rendre dans la Seine. Pour Montparnasse, elles se dirigent en grande partie vers le nord, tandis que, pour le Père-Lachaise, elles descendent vers le sud-ouest; dans les deux cas, elles passent, d'ailleurs, sous des quartiers populeux. Les puits de ces quartiers, situés à l'aval des nappes passant sous les cimetières, ne reçoivent donc que des eaux complètement souillées, et cette circonstance est d'autant plus regrettable que, dans les familles pauvres, ces eaux servent à divers usages domestiques.

Dans les travaux de consolidation exécutés sous le cimetière Montparnasse, on a rencontré des eaux corrompues par des matières organiques en décomposition. Il en est de même sous le Père-Lachaise, dans le souterrain du chemin de fer de ceinture, rive droite ; et les eaux corrompues sont particulièrement abondantes depuis qu'on a fait le drainage de ce dernier cimetière.

Personne n'a osé discuter ou mettre en doute la sincérité et l'excellence des analyses faites par des chimistes tels que Belgrand, ancien chef du service des eaux et égouts à la préfecture de la Seine, et ses collègues.

M. Fonssagrives, dans son beau livre sur l'hygiène et l'assainissement des villes, M. Jules Le Fort, membre de l'Académie de médecine, mentionnent également plusieurs cas où ils ont constaté la souillure des eaux potables, par suite de l'infiltration à travers les cimetières.

Nous pourrions ici encore rapporter nombre d'observations à l'appui de notre thèse ; nous nous bornerons à un dernier témoignage, celui du docteur Robinet. Voici ce qu'écrivait ce savant, en 1873, dans le *Journal de pharmacie :* « La ville de Châlons, au temps de l'occupation prussienne, reçut un nombre considérable de malades atteints de typhus. Pour arrêter les progrès croissants de l'épidémie, les morts furent ensevelis dans une portion isolée du cimetière de la ville et recouverts d'une quantité considérable de chaux vive. Au bout de quelques semaines, et à la suite de pluies abondantes, dans ces terrains si perméables de la Champagne, les eaux potables présentèrent

à la vue et au goût des signes manifestes d'altération, et l'auteur constata par l'analyse chimique la présence anormale du chlorure de chaux. »

Rappelons-nous ici l'épidémie de fièvre typhoïde que nous avons signalée en commençant. On a cherché à expliquer de bien des façons les causes de la gravité du fléau, qui, dans l'espace de six mois, n'aurait pas atteint moins de 20,000 personnes, à Paris seulement. Mais, sincèrement, peut-on croire que les conditions défavorables où nous sommes, sous le rapport de nos cimetières, et l'empoisonnement des eaux que nous buvons, n'aient pas contribué à favoriser singulièrement la propagation du mal?

Tout ce qui précède montre assez que l'insalubrité des cimetières n'est ni une illusion, ni une crainte chimérique. Nous avons le droit de déclarer qu'ils sont réellement un danger permanent pour la santé publique. D'ailleurs, ce n'est pas seulement à Paris ou en France que les hygiénistes les plus éminents proclament les inconvénients de l'inhumation. Partout, aujourd'hui, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Suisse comme en Belgique, tous sont unanimes à reconnaître que l'ensevelissement des cadavres, tel qu'il est actuellement pratiqué, doit être modifié et mis à la hauteur des progrès accomplis par la science.

En résumé, l'inhumation, coutume nuisible et contraire à toutes les lois de l'hygiène, doit être à jamais abandonnée et remplacée par un système qui supprime tant d'inconvénients.

II

On a dit que l'inhumation était aujourd'hui entrée dans les mœurs, qu'il serait impossible de la supprimer et de lui substituer le système nouveau de la crémation, rêve de quelques cerveaux d'utopistes. Où est donc l'innovation?

L'usage de brûler les corps a été général dans l'antiquité. La crémation a été en honneur dans presque tout l'ancien monde. Ici, pas de contestation possible. Les anciens, bien avant nous, avaient reconnu les inconvénients de l'inhumation. Ils

considéraient le feu comme le purificateur suprême, et ils incinéraient leurs morts. Ainsi procédaient les Grecs et les Latins. L'étymologie du mot lui-même, qui vient du latin *cremare,* suffirait à le prouver pour ces derniers. Homère retrace dans l'*Iliade* les funérailles de Patrocle et d'Hector. Il nous fait une description détaillée du bûcher et des cérémonies funèbres, qui ont duré autant que la belle civilisation grecque. Euripide, parlant du corps de Clytemnestre, se sert de l'expression « purifié par le feu ».

Virgile décrit dans l'*Énéide* les bûchers des premiers habitants du Latium. Ovide affirme que Rémus fut incinéré. Enfin, nous trouvons dans Pline les dispositions testamentaires de Sylla pour la crémation de son corps.

Les Germains aussi pratiquaient cette coutume, et Tacite nous apprend qu'ils réservaient certaines essences pour le bûcher de leurs grands hommes, *ciarorum virorum.*

De même encore agissaient les Gaulois, nos ancêtres, dont on retrouve les ossements calcinés, non seulement dans les *tumuli* des âges préhistoriques, mais même dans les cimetières gallo-romains.

La crémation, chez les peuples aryens, a été d'un usage universel. Chez les Sémites, elle était considérée comme un témoignage honorifique, et les Hébreux brûlaient le corps de leurs rois.

Les auteurs qui se sont occupés avant nous de crémation rapportent longuement tout ce qu'ont écrit à ce sujet les historiens de l'antiquité. On y rencontre un surcroît de détails sur les pays où la crémation fut mise en pratique, sur les cérémonies qui l'accompagnaient, la manière de construire le bûcher et les parfums que l'on brûlait autour du corps. Ces renseignements peuvent avoir leur intérêt; mais ils ne rentrent pas dans notre sujet. Nous ne nous attarderons donc pas à décrire les rites de la crémation dans le passé; nous nous bornerons à constater qu'en revenant à la crémation, nous ne ferons que reprendre une tradition interrompue. C'est au christianisme que doit être imputé l'abandon du mode le plus rationnel de funérailles. En effet, si la coutume de brûler les corps a disparu parmi nous,

cela tient uniquement à la prédominance des idées religieuses, au grossier préjugé que le christianisme a fait prévaloir, — la plupart des croyants étant persuadés qu'un corps réduit en cendres par le feu ne pourrait se retrouver au jour de la résurrection des morts. Comme si l'inhumation ne produisait pas à la longue aussi complètement la destruction du cadavre !

III

La première, au commencement du siècle, la France, préoccupée de la question des sépultures, a nettement posé la nécessité de substituer l'incinération des corps à leur inhumation. Mais à nos voisins devait revenir l'honneur de réaliser les premiers cette grande réforme.

En l'an V de la République, en pleine période directoriale, l'idée de la crémation réapparaît dans le monde moderne. Dans la séance du 21 brumaire an V, un rapport déposé sur la tribune des Cinq-Cents proposait de laisser chacun libre de se faire porter sur le bûcher, après sa mort. Le projet de loi établissant la crémation facultative fut rejeté à une faible majorité.

Peu de temps après, M. Frochot, préfet de police en 1800, autorisait la crémation en ces termes : « Les derniers soins à rendre aux dépouilles humaines sont un acte religieux, dont la puissance publique ne pourrait prescrire le mode sans violer le principe de la liberté des opinions. »

Que nous sommes loin aujourd'hui de cet esprit de tolérance, malgré nos prétentions de progrès et de libéralisme !

Avec le Consulat et, conséquence forcée, avec le rétablissement du culte catholique et la prépondérance de tous ses rites, on ne put guère parler de crémation.

Pendant trop longtemps, grâce aux régimes autoritaires qui se sont succédé dans notre pays, on n'a guère à signaler que des articles d'écrivains distingués, tels que les docteurs Casse, Sucquet, Morache, etc., de George Sand, de Paul de Saint-Olave de Lyon. Malgré le zèle de ces courageux champions, la campagne entreprise en faveur de la crémation a échoué jusqu'à ce jour,

non devant l'indifférence publique, ainsi qu'on l'a prétendu à tort, mais devant la résistance de puissants fonctionnaires.

Les tentatives individuelles n'ont pas été plus heureuses : les ministres se sont bornés à opposer une fin de non-recevoir, prétextant que la loi de prairial s'opposait à la crémation.

Cependant, dès 1874, M. Herold, dans un rapport présenté au conseil municipal de Paris sur le projet de création du cimetière de Méry-sur-Oise, disait : « Ce n'est pas sans regrets que quelques membres de la commission ont dû renoncer à vous proposer l'examen du système de crémation. Selon eux, la crémation n'aurait pas seulement l'avantage incontesté de simplifier la solution de la question matérielle, au double point de vue de la salubrité et de l'espace ; loin de nuire au culte des morts, elle en rendrait l'exercice plus facile et, par conséquent, plus général encore. L'objection tirée de ce que la crémation permettrait quelquefois de faire disparaître rapidement les traces d'un crime est sérieuse, mais encore n'a-t-elle qu'une faible valeur quand on peut répondre que tous les décès sont soumis à une vérification attentive, qui peut être rendue plus rigoureuse encore, et que, dans les cas suspects, le permis de crémation devrait être refusé. »

Enfin, en 1875, le Conseil, si soucieux des intérêts de la population, institua une commission chargée d'étudier les conditions et le programme d'un concours fondé dans le but de rechercher le meilleur procédé pratique d'incinération des corps. Le 17 décembre suivant, le préfet de police saisit le conseil d'hygiène publique et de salubrité. Une commission, composée de MM. Baude, Boussingault, Bouchardat et Troost, fut chargée de présenter un rapport sur la question. Cette commission a constaté la possibilité d'obtenir l'incinération des corps sans dégagement de gaz insalubres ; elle a reconnu l'avantage de cette incinération sur l'inhumation de la fosse commune, au point de vue de l'hygiène, et n'a formulé qu'une réserve au point de vue de la médecine légale, c'est-à-dire de la sécurité publique.

L'argumentation de M. Herold nous fournit déjà par avance une réponse victorieuse à l'objection de la commission. Nous aurons, du reste, l'occasion de la réfuter nous-mêmes un peu

plus loin et de démontrer l'inanité des accusations qu'on croit devoir élever, au point de vue de la sécurité publique, contre notre système.

Cependant, malgré le vote du Conseil municipal, malgré l'avis favorable du conseil d'hygiène, les choses en sont encore là, tant la routine est puissante chez nous.

Il est incontestable néanmoins que l'avenir de la crémation a fait un grand pas en France, le jour où le Conseil a pris cette délibération et lui a accordé son patronage. Depuis ce moment, elle gagne en faveur auprès de la population française, et le nombre de ses partisans augmente considérablement.

Des écrivains convaincus, tels que les docteurs Gannal et de Pietra-Santa, consacrent leur talent à la diffusion de ces idées.

La cause de la crémation a trouvé d'ardents défenseurs, au sein même de la Société de médecine légale de France : MM. Napias et Gallard.

Il s'est formé, il y a plusieurs années déjà, à Paris, sous la présidence de M. Kœchlin-Schwartz, maire du VIII[e] arrondissement, une société ayant pour but d'introduire la crémation en France. L'honorable M. Kœchlin-Schwartz poursuit infatigablement son œuvre, et le succès viendra bientôt couronner ses méritoires efforts.

Au mois de septembre dernier, le Congrès international d'hygiène réuni à Genève a, sur sa demande, émis le vœu que « tous les gouvernements, rendant hommage aux principes de liberté et se conformant aux lois de l'hygiène, fassent disparaître les obstacles législatifs qui, dans certains pays, s'opposent encore à la crémation facultative. »

La société ne se décourage pas, d'ailleurs. On sait que l'administration lui a toujours refusé formellement même de faire des expériences sur les débris humains des hôpitaux. Dans son assemblée générale du 15 janvier 1883, elle a discuté la question de savoir si le comité prendrait l'initiative et ferait, en dépit de tout, ses expériences. Aucun texte de loi, en effet, ne défend l'incinération des corps, et tout ce qui n'est pas défendu est permis, suivant le vieil axiome de droit cité par un des membres de la Société.

Le président a rappelé le projet de loi déposé à la séance du 8 août 1882 par M. Casimir-Perier, député de la Seine-Inférieure, projet de loi dont la Chambre a voté la prise en considération. Il a déclaré ensuite qu'il demandait, dans son testament, à être incinéré à l'étranger. Chacun est libre de l'imiter. Cet exemple, suivi par ses amis, est assurément de nature à gagner l'opinion à la crémation. M. Casimir-Perier a soutenu aussi, non sans raison, qu'il valait mieux attendre et gagner peu à peu les députés à la cause de la crémation, affirmant qu'on peut obtenir que le projet de loi soit voté à la fin de l'année 1883.

Finalement, la société a décidé qu'il était préférable d'attendre encore la décision de la Chambre, quitte à agir résolument plus tard, en cas d'échec.

Les Conseils d'arrondissement de Saint-Denis et de Sceaux, dans leur dernière session de 1882, ont, à l'unanimité, émis le vœu qu'aucun nouveau cimetière métropolitain ne fût établi dans le département de la Seine. Ils ont, en outre, appelé l'attention du législateur sur la nécessité de faire voter à bref délai une loi autorisant la crémation facultative.

Le Conseil municipal de Paris, dans sa séance du 16 février 1883, vient à son tour d'adopter le projet de délibération suivant : « L'administration est invitée à présenter, dans le plus bref délai possible, un projet pour l'exécution d'un premier édifice funéraire muni d'un appareil crématoire du système Siemens. »

Enfin, dans sa séance du 11 juillet dernier, le Conseil a invité le préfet de la Seine à faire les démarches nécessaires près du gouvernement pour que la ville de Paris soit autorisée à construire, dans les trois grands cimetières de Paris, des appareils crématoires ne devant être utilisés qu'en cas d'épidémie.

En somme, on travaille, chez nous aussi, à la solution du problème, et l'on est bien près d'aboutir.

Mais c'est à l'étranger que la doctrine de la crémation a fait les progrès les plus rapides et les plus notables. Aujourd'hui elle est entrée presque partout dans la voie de l'application.

En Autriche, le Conseil municipal de Gratz s'est prononcé en faveur de l'incinération des corps, et un concours a été ouvert pour la construction des appareils. Le gouvernement du duché

de Gotha a autorisé la crémation depuis 1878; en Suisse, elle est facultative dans le canton de Zurich. A Londres, la société formée depuis 1874 pour l'incinération des corps a acheté les terrains nécessaires à la construction définitive des appareils de crémation et à l'érection d'une chapelle funéraire. Aux États-Unis, la société de crémation de New-York a fait construire une salle spéciale, avec muraille en fer de 60 pieds de longueur sur 44 de largeur.

L'Italie a été la première à jouir des bienfaits de la crémation. C'est là, en effet, que l'idée, partie de France, s'est le plus rapidement et le plus complètement implantée. Depuis 1873, la loi y a consacré le nouvel usage. Le Sénat a inséré dans le code sanitaire une disposition qui permet aux familles de faire brûler les corps, sous la seule condition d'en demander l'autorisation au conseil supérieur de santé.

Le Japon brûle ses morts. Depuis de longues années, la crémation est en honneur chez les bouddhistes, principalement dans la secte morite; on incinère environ neuf mille cadavres par an. Le crématoire est construit en claies et en ciment; il a une haute toiture et une immense cheminée. Il ressemble plus à une ferme ou à une usine qu'à un bûcher funéraire. La première partie de l'édifice est un petit temple orné de figures, de petites urnes de poterie rouge et de pincettes, que l'on vend aux parents et aux amis qui veulent recueillir les cendres des morts. Derrière ce temple, on trouve quatre chambres dont l'une, assez grande, est ornée de colonnes de granit. Un seul pilastre se dresse dans les trois autres cabinets.

Dans la grande pièce, les corps sont brûlés tous ensemble; le prix de l'incinération est de 1 yen (environ 4 fr. 25 c.); une crémation particulière coûte 5 yen. Il suffit de quelques fagots pour réduire en cendres une créature humaine.

Après qu'on a accompli la cérémonie funèbre à la maison du mort, on porte le corps au crématoire et on le confie au gardien de l'établissement. Les gens riches payent parfois un prêtre, qui reste auprès du cadavre et prie jusqu'au moment de l'incinération.

Huit heures du soir est l'instant fixé où, les corps étant pla-

cés sur des tréteaux, on allume les fagots au-dessous d'eux. Le feu brûle toute la nuit. A six heures du matin, il ne reste plus qu'un petit tas de cendres de ce qui fut un être humain. On dépose ces cendres dans une urne, qui est enterrée non loin du crématoire. Cette dernière cérémonie se fait souvent avec pompe et grand accompagnement de prêtres.

Aucune odeur désagréable ne s'exhale ni pendant ni après l'opération. On attribue cette innocuité aux hautes cheminées du crématoire.

La simplicité du procédé est remarquable, et il atteint le but de détruire complètement le corps humain, tout comme les appareils plus compliqués. Il a, en outre, l'avantage immense d'être, grâce à la modicité de son prix, à la portée de ceux qui ne pourraient supporter la dépense des funérailles ordinaires. Le crématoire s'élève au milieu des bambous touffus et des camélias rouges.

En résumé, la crémation reçoit un accueil presque enthousiaste dans tous les pays voisins, Italie, Suisse, Belgique, Allemagne, Angleterre, Hollande, etc. La France seule est restée en arrière. Pour ne rien oublier, notons encore que l'usage de brûler les morts est général dans l'Inde, et qu'il y est toujours resté en vigueur. Rappelons, à titre de curiosité, la vieille coutume indoue, suivant laquelle la veuve partage le sort de son mari et périt avec lui sur le bûcher. Cette coutume barbare, très répandue autrefois, tend à disparaître de plus en plus devant l'influence anglaise.

IV

Examinons maintenant la valeur des objections d'ordres divers que soulève ce système.

Les seules objections sérieuses portent sur trois points principaux.

La crémation, en ne laissant subsister du cadavre que les parties que le feu ne peut atteindre, fera disparaître à jamais toutes traces d'empoisonnement possible; c'est l'impunité assurée aux criminels.

A première vue, l'objection semble très forte. Remarquons cependant que nous ne raisonnons que pour Paris et les grandes villes, où fonctionne un service de la vérification des décès très bien organisé, et que, pour Paris, en particulier, ce service a encore été amélioré par M. Herold, fidèle aux idées soutenues par lui au Conseil municipal, lors de son passage à la préfecture de la Seine. Avec le perfectionnement et le développement de ce service, l'objection perd déjà beaucoup de sa valeur. Toutefois serrons-la de plus près, pour ne rien laisser sans réponse.

Sans doute, le feu détruira certains poisons. Mais divisons les poisons en deux catégories : la première comprenant les poisons qui ne peuvent être retrouvés dans les cendres, tels que les substances organiques, le mercure et le phosphore; ce dernier, à raison de la quantité considérable pour laquelle il entre dans l'organisme humain. La seconde catégorie comprendra les substances vénéneuses qui peuvent être retrouvées : arsenic, antimoine, zinc, cuivre, plomb, etc.

En présence de cette classification, fait remarquer le docteur Napias, on peut dire que l'inhumation ne présente guère plus de garanties médico-légales que la crémation.

Les poisons de la première catégorie disparaissent en cas d'inhumation aussi bien que dans le cas d'incinération, à l'exception toutefois du mercure. Les poisons de la seconde catégorie se retrouvent aussi bien dans les cendres que dans les restes inhumés des cadavres.

Donc, pas de différence appréciable, sous ce rapport, entre le procédé actuel et la crémation.

D'ailleurs, chacun sait que les cas d'exhumation sont fort rares; c'est à peine s'il en est fait cinquante par année dans toute la France.

Le docteur Bergeron, consulté à ce sujet, a déclaré qu'en huit ans il avait assisté dans le département de la Seine à dix-sept exhumations en tout. Six d'entre elles avaient pour objet de rechercher des traces d'empoisonnement, et dans trois cas seulement l'analyse put démontrer la réalité des soupçons.

Le péril semble donc avoir été fort exagéré. Mais admettons

même la nécessité d'un ensemble de précautions plus efficaces et plus rigoureuses avec le système de la crémation. C'est au législateur qu'il appartiendra de prescrire, en connaissance de cause, telles mesures qu'il jugera indispensables. On doit s'en remettre à lui de ce soin.

La plupart des poisons sont retrouvés dans les cendres : tel est le fait constant. Le système de l'incinération n'offrira par conséquent pas moins de garanties pour la sécurité de la société que la méthode actuelle, et les crimes ne resteront pas plus impunis avec l'une qu'avec l'autre.

On objecte encore que la crémation altérera la piété, détruira le culte envers les morts.

Il n'en sera rien. Ainsi que le disait M. Herold, dans le rapport que nous avons cité, loin de nuire au culte des morts, cette méthode en rendrait l'exercice plus facile et par suite plus général encore.

L'incinération est, sans contredit, bien supérieure sous ce rapport à l'inhumation. Peut-on, en effet, songer sans horreur à ce que devient le cadavre d'un être qui nous a été cher, une fois confié à la terre? Quelle différence avec la transformation pure et rapide que le feu fait subir au corps humain! On peut, avec les appareils crématoires actuels, obtenir l'incinération prompte et complète, en respectant tous les sentiments sacrés de la famille, en se conformant à toutes les exigences des cérémonies civiles et religieuses. Le culte des morts ne peut, dans ces conditions, que se fortifier, s'épurer et s'agrandir.

Voici enfin la troisième objection, qui a trait aux moyens pratiques.

Elle nous paraît venir de gens peu au courant des progrès de la science. La crémation, avec les appareils perfectionnés que la mécanique moderne met à notre disposition et qui fonctionnent à Milan, à Dresde, à Gotha, etc., n'a rien qui puisse émouvoir nos sens; sous ce rapport, comme sous tous les autres, elle est bien supérieure à l'inhumation.

Avec les appareils établis à Milan, l'opération dure deux heures environ et revient à un prix qui varie entre 4 et 5 francs. Avec l'appareil de l'ingénieur Siemens, érigé à Dresde et à

Gotha, l'incinération ne dure qu'une demi-heure et les frais ne dépassent pas 3 francs.

Tous les corps ainsi réduits sont placés dans des urnes et occupent dans les *columbaria* ou chambres funéraires un très petit espace. La crémation serait donc, à n'en pas douter, la meilleure solution matérielle au point de vue de l'encombrement de nos cimetières.

L'Église s'y oppose, nous dit-on encore. Oui, mais elle ne s'appuie sur aucun décret ecclésiastique. La crémation, d'ailleurs, pas plus que l'inhumation, n'est contraire au dogme catholique : les prêtres, en Italie, accompagnent les morts au crématoire. On ne voit donc pas pourquoi il lui est opposé par l'Église une résistance non fondée.

Telles sont les seules objections qui méritaient d'attirer notre attention.

V

Mais la crémation, ce système qui heurte des préjugés séculaires, au dire de ses adversaires, ce procédé mauvais, en butte à tant d'attaques, on a dû y recourir à plusieurs reprises, et de nos jours même, au moment où elle semblait le plus oubliée.

En effet, au milieu de la furie de destruction qui signala les premières années de notre siècle, la nécessité se fit impérieusement sentir de se débarrasser des morts par un procédé plus expéditif que l'inhumation. Dans cette lamentable campagne de Russie de 1812, où l'on vit, en quelques mois, se fondre une armée de plusieurs centaines de mille hommes, les Russes brûlèrent les monceaux de cadavres que l'armée française, dans sa retraite précipitée, laissait derrière elle sans sépulture. En 1814, après la bataille de Paris, les Allemands transportèrent à Montfaucon des cadavres, dont une élévation rapide de la température hâtait la décomposition. Quatre mille corps furent détruits par le feu dans l'espace de quatorze jours.

A une date encore plus rapprochée de nous, on a dû, ici et là, recourir de nouveau à ce moyen, et l'on s'en est bien trouvé.

La peste, qui accompagnait d'ordinaire les grandes guerres, n'a pas fait son apparition après les hécatombes de Wœrth, de Gravelotte, de Sedan et des deux sièges de Paris. A quoi en sommes-nous redevables? A ce que, partout où il y avait de trop grandes agglomérations de cadavres, on a pratiqué l'incinération.

Voici, d'après M. Créteur, l'habile chimiste belge, chargé d'assainir les champs de bataille de Sedan, le curieux résumé des opérations qu'il dut faire exécuter à cet effet : « Je me trouvais en présence de milliers de cadavres dont la plupart étaient en décomposition. Souvent ces cadavres, à demi découverts, étaient abandonnés en plein champ... Jamais on n'avait opéré la crémation sur les champs de bataille dans les conditions où je me trouvais forcé de le faire... Je résolus d'opérer la crémation à l'aide du goudron de houille.

« Je faisais enlever la terre des tumuli jusqu'à la première couche de cadavres, puis je faisais recouvrir ceux-ci d'une couche de chlorure de chaux... Au-dessus de cette couche, je faisais couler du goudron, j'allumais ensuite le tout à l'aide d'huile de pétrole... Cent cadavres étaient réduits en moins d'une heure... Après l'incinération, il ne restait dans la fosse que les os les plus volumineux.

« J'ai travaillé ainsi pendant quatre mois, avec 250 ouvriers, au milieu des plus grandes chaleurs; jamais un de mes hommes n'a été malade. »

Le moyen mis en pratique par M. Créteur est, en outre, si peu coûteux que, suivant sa propre estimation, la dépense ne dépasserait pas actuellement quinze centimes par corps, si l'incinération avait lieu immédiatement après la bataille.

VI

Beaucoup de bons esprits reconnaissent avec nous la réalité des dangers inséparables du mode d'inhumation, mais reculent par routine devant l'adoption de notre système. On s'est donc ingénié à trouver d'autres moyens de remédier aux périls.

C'est ainsi qu'est née l'idée de déporter les morts, si mal accueillie par toute la population parisienne, ou qu'on a proposé de supprimer à l'avenir les concessions perpétuelles. D'autres ont recherché les moyens de faciliter à la terre son œuvre de destruction, afin de reprendre et d'utiliser à nouveau les terrains, sans autre délai. On se flattait d'éviter ainsi l'encombrement et l'entassement irrespectueux des corps. MM. Gannal et Sucquet ont imaginé divers modes d'embaumement, dont quelques-uns permettraient, dit-on, d'ensevelir les morts autrement que dans les profondeurs de la terre. On a été jusqu'à parler de refaire chez nous les hypogées de Memphis!

Il n'y a guère là qu'expédient, ou encore un provisoire qui coûterait fort cher, répétons-le, et ne remédierait à rien.

Un docteur de Marseille, M. Alexandre Meyer, a préconisé l'emploi du verre pour la confection des cercueils, dans le but de prévenir l'infection de l'air par les émanations.

Les cadavres seraient, dit-il, enfermés dans des cercueils en verre fondu, opaque, brut, à parois suffisamment épaisses, en deux parties seulement et hermétiquement clos par un mastic silicaté aussi inaltérable que le verre.

Dans de pareils récipients, les corps ne laisseraient échapper au dehors ni gaz, ni liquide, nous dit l'inventeur, et n'exerceraient plus aucune action nuisible sur la santé publique.

Il y a plus : l'introduction dans la pratique du cercueil en verre permettrait de conserver indéfiniment le corps à l'abri de la décomposition, par la substitution à l'air ambiant du cercueil d'une atmosphère antiputride. A cet effet, deux tubulures seraient pratiquées, l'une pour l'entrée du gaz, l'autre pour la sortie de l'air.

En théorie, le procédé est ingénieux, sans doute, et l'on pourra avantageusement l'employer pour les concessions perpétuelles. Mais, dans la pratique, il aurait un inconvénient qui nous dispense d'en chercher d'autres : il ferait, en peu d'années, une vaste nécropole de la France tout entière.

Mentionnons encore une proposition du docteur Delasiauve. Elle consisterait à renvoyer dans leur pays d'origine la dépouille de ceux qui sont venus mourir à Paris. Quelle superficie de ter-

rain pourrions-nous reprendre ou gagner à l'avenir, en ayant recours à la déportation de cette population flottante? L'auteur du projet a oublié de nous l'indiquer. Mais, remarquons-le, il y aurait dans cette mesure une analogie avec ce qui se passe pour le domicile de secours des malades, des aliénés, en particulier. Or, on voit dans les rapports adressés chaque année par la préfecture de la Seine au Conseil général, sur le service des aliénés, qu'on a des difficultés très grandes pour arriver, même en France, à faire reconnaître par les départements le droit au domicile de secours des malades qui en sont originaires. Et si nous passons de chez nous à l'étranger, on constate que la plupart des gouvernements refusent de contribuer au rapatriement de leurs nationaux traités dans nos asiles, ou ne consentent même pas à les recevoir. Peut-on se flatter qu'il en irait autrement pour le rapatriement des morts? De l'adoption de la mesure, il résulterait donc inévitablement pour Paris des frais considérables, et la dépense ne profiterait guère qu'aux compagnies de chemins de fer. La question d'argent : tel est ici l'obstacle insurmontable.

VII

Avec l'aide des hommes compétents et autorisés dont nous avons rapporté l'opinion ou invoqué le témoignage. nous avons démontré que les cimetières sont une cause évidente de dangers pour les grands centres.

L'hygiène publique réclame la suppression de l'inhumation, qui infecte l'air et répand de tous côtés autour de nous des germes d'empoisonnement. Nous avons dû, en conséquence, au nom de l'hygiène et de la salubrité publique, condamner notre mode de sépulture actuel.

Après sérieux examen des solutions du problème complexe qui nous est imposé par la situation actuelle de nos cimetières, une seule solution pratique s'est présentée à nous avec des garanties de succès et d'application pratique immédiate : la destruction des corps par le feu.

Dans ces conditions, l'intérêt public doit prévaloir sur les convenances personnelles, et c'est le cas de répéter : *Salus publica suprema lex esto*. Sachons donc mettre de côté et nos préjugés et notre sentimentalité. Il faut s'habituer à considérer la destinée du corps humain, après son anéantissement, comme chose secondaire. Il deviendra facile de s'incliner devant une impérieuse nécessité.

La crémation répond aujourd'hui à un besoin social. N'est-ce pas, en outre, un mode de disparaître supérieur à celui qui nous est imposé ? Il vaut mieux s'en aller en fumée, être un peu de cendres, que de se désagréger lentement et de « devenir un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue », selon la parole de Bossuet.

Que de raisons encore de revenir au plus vite à l'antique usage! Avec la crémation, on évite toute possibilité d'erreur, au point de vue des morts apparentes. Il est facile de concevoir qu'une personne, tombée seulement en léthargie, se ranimerait promptement dès qu'on aurait ouvert le premier bec du crématoire. Ainsi disparaît tout danger d'inhumer les vivants, comme cela s'est déjà vu trop souvent.

D'autre part, l'ensemble de précautions plus grandes prises avant la crémation peut faire découvrir des crimes dont on ne se serait jamais douté avec le système de l'inhumation.

Pour toutes ces raisons, la société est en droit de demander au législateur de revenir dès à présent à la crémation. Quant à nous, reconnaissant combien il est désagréable de porter une atteinte même légère à la liberté individuelle, nous ne voulons contraindre personne ni imposer l'obligation. Il suffira, pour commencer, de laisser la crémation facultative. On ne brûlera les morts que sur la volonté formelle de chacun; et à défaut d'une déclaration précise du décédé, si la famille le demande.

Toutefois, dans deux cas spéciaux, c'est-à-dire sur les champs de bataille et en temps d'épidémie, il n'est pas d'hésitation possible. Nos adversaires eux-mêmes ont dû reconnaître les avantages de ce procédé, pour l'avoir mis en pratique. Le grand intérêt de la salubrité publique exige ici l'obligation de la crémation.

En dehors même de ces cas, l'Administration pourra, en commençant, recourir à l'incinération pour les personnes mortes dans les hôpitaux et les hospices, dont les corps n'auront pas été réclamés et qui n'auront pas, de leur vivant, témoigné le désir d'être inhumées. Elle aura le droit également de brûler les débris de cadavres provenant des amphithéâtres de dissection.

Enfin, une dernière mesure encore rendra de réels services dans la période de transition. Les essais de M. Créteur sur les champs de bataille de Sedan nous en donnent l'idée. Le prix minime de l'opération, ne dépassant pas quelques centimes, en permet l'application pratique. Cette mesure consiste à faire brûler tous les cinq ans : 1° les corps des concessions temporaires ; 2° les morts inhumés dans les tranchées gratuites. Elle aura pour résultat de diminuer, dans une certaine proportion, l'intensité du danger et d'arrêter l'envahissement perpétuel des cimetières.

Un terrible dilemme : déportation des morts ou crémation, nous étreint dans ses deux termes. La déportation, qui supprimerait le culte des morts, est écartée. L'avenir de la crémation n'est donc pas douteux. Déjà elle s'impose à nous et bientôt il sera impossible d'y échapper. Cette institution réalisant un véritable progrès, elle entrera peu à peu dans nos mœurs et sera acceptée par la population française, à cause des avantages qu'on lui reconnaîtra.

Louis PIVION,

UN DEUXIÈME CENTENAIRE

LA FRANCE ET L'AUTRICHE

AU SIÈGE DE VIENNE EN 1683

D'APRÈS DES DOCUMENTS TIRÉS DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Dans quelques jours, Vienne célébrera le deuxième centenaire de la délivrance de cette ville, le 12 septembre 1683. En raison des circonstances politiques actuelles, on a voulu donner à cette commémoration un éclat extraordinaire, un caractère de manifestation imposante contre l'Islam. Par ses conséquences politiques et sociales, par sa grandeur épique, l'évènement est, en effet, un des plus importants et des plus mémorables des temps modernes. L'islamisme avait jeté sur l'Europe une armée immense; les préparatifs de cette invasion nouvelle duraient depuis sept ans. Des rives de l'Euphrate aux cataractes du Nil, du Maroc aux bords de la Caspienne, toutes les innombrables tribus soumises ou alliées à la loi du Prophète avaient fourni des soldats. Kara Mustapha Kuloglou, qui commandait ces troupes, avait juré, comme Kiurpeli son prédécesseur, de faire de Saint-Pierre de Rome les écuries du sultan, de faire boire son cheval de guerre sur l'autel d'or de la basilique papale. Deux mondes, deux civilisations étaient en présence, et s'entre-choquèrent dans un combat

homérique, avec un fracas épouvantable qui troubla d'anxiété et de terreur l'univers entier. Qui succomberait? Qui serait vainqueur? La bataille de Vienne arrêta l'Islam dans sa course impétueuse vers l'Occident. La France était là aux premiers rangs des combattants de la civilisation, représentée par des volontaires audacieux et fiers, dignes émules des vainqueurs de Saint-Godard, glorieux prédécesseurs des Fabvier, etc. Jean Sobieski lui-même n'était-il point quelque peu Français par son éducation, par son amour pour notre pays, par ses alliances, par ses amitiés? Il y avait à sa cour, dans ses camps de Podhaïce, de Choçim et de Vienne, un coin de France. Sous les murs de la capitale de l'Autriche, le chevalier Le Masson, le marquis de Beauvau, bourraient les canons, faute de mieux, avec leurs gants et des paquets de gazettes apportées de Paris. Nous avons donc quelques droits à vouloir être à l'honneur de la commémoration, ayant été à la peine de la bataille ; d'ailleurs, par une curieuse particularité, parmi les *mémoriaux* de cette grande victoire qui sont exhibés en ce moment à l'Hôtel de Ville de Vienne, figure au premier rang l'œuvre colossale de Pierre Vaneau, sculpteur français : le monument commémoratif de la victoire du 12 septembre (1).

Un évènement d'une aussi haute importance que le siège de Vienne devait avoir dans les archives de notre ministère des affaires étrangères des dossiers nombreux, formés des dépêches et des relations de nos agents diplomatiques en Autriche et en Pologne. Nous les avons dépouillés avec soin. C'est le résumé de ces documents précieux, inédits, que nous offrons aux lecteurs de la *Nouvelle Revue*. Mieux que dans les récits officiels du temps ou dans les ouvrages historiques des écrivains autrichiens, ils y trouveront une appréciation exacte, des impressions originales, sur les péripéties dramatiques du siège de Vienne et sur le rôle étrange joué dans ces graves circonstances par l'empereur Léopold, qui laissa à des étrangers le soin et l'honneur de sauver son empire et la chrétienté.

(1) *Le Monument de Jean Sobieski et Pierre Vaneau,* par Marius Vachon ; librairie Charavay frères, gr. in-4° avec gravures.

I

Repoussant les propositions de paix apportées par le comte Caprara au nom de l'empereur Léopold, Mahomet IV, qui projetait depuis longues années de s'emparer de Vienne et de l'Autriche, donna rendez-vous à ses alliés et tributaires, le khan des Tatars, les hospodars des principautés de Valachie, de Transylvanie, et Émeric Tekeli, le chef des Hongrois, au pont d'Essek, entre Belgrade et Bude. Le 18 juin 1683, Tekeli dénonçait à la cour de Vienne la rupture de la trêve de Zurawno. La grande campagne militaire qui devait avoir pour épilogue la délivrance de Vienne, les victoires de Pargan et de Strigonie, d'où datèrent les rapides phases du déclin de l'empire de Mahomet et de Soliman, était commencée. A l'armée immense que dirigeait Kara Mustapha, le gendre de Mahomet IV, la plus nombreuse qu'on eût vue jusqu'à ce temps, Léopold n'avait à opposer qu'une trentaine de mille hommes. Il en confia le commandement au duc de Lorraine, le vainqueur de Philipsbourg.

Mais en vain le duc de Lorraine essaye de défendre le passage de Raabwitz, qui donnait accès dans les États de l'empire à l'armée d'invasion ; il est culbuté et n'a d'autre ressource que de jeter son infanterie dans l'île de Schutt, pour gagner Presbourg, Wagram, Essling et Vienne, en protégeant la retraite sur la rive droite du fleuve avec sa cavalerie. Kara Mustapha, rompant avec toutes les traditions de tactique, laissait de côté les places fortes et marchait droit sur Vienne, où il arrivait le 14 juillet.

A la nouvelle de la désastreuse retraite du duc de Lorraine, l'empereur fut saisi d'une épouvante extrême, et la capitale plongée dans la terreur. Pour éviter la panique et rassurer ses sujets, Léopold défendit sous peine de mort de parler de l'arrivée imminente des Turcs. Le lendemain soir, 6 juillet, apprenant l'apparition des premières bandes de Tatars dans les plaines avoisinant Vienne du côté de la Hongrie, la

cour prit le parti de fuir. L'empereur, les impératrices, les archiduchesses quittaient le Hofburg en toute hâte, dans la direction du haut Danube, pour gagner la Franconie ou la Bohême.

Dans une dépêche en date du 8 juillet, le marquis de Sèbeville, ambassadeur de France, raconte ainsi la fuite de la cour de Vienne :

L'Empereur monta aussitôt dans son carrosse avec l'impératrice, et les princes et princesses dans un autre, et sortirent de Vienne à huit heures du soir. Tous les ministres étrangers et autres le suivirent : Votre Majesté peut juger du désordre et de la confusion. La moitié des équipages est demeurée, l'alarme étant si grande que les officiers de la ville firent fermer les portes jusqu'au lendemain matin, croyant les Turcs sur le point d'y entrer. Pour moi, j'en suis jusqu'ici pour deux carrosses à six chevaux et toute ma vaisselle d'argent, dont je n'ai point encore entendu de nouvelles. De plus, tous mes meubles sont demeurés dans Vienne, mais tout le monde se tient fort heureux d'en être quitte à si bon marché, ayant vu toute la nuit mettre le feu à des villages fort voisins de la marche de l'Empereur, qui n'avait pas un homme de guerre avec lui, et qui a été contraint depuis ce temps-là de manger dans des écuelles de bois et de terre. On a eu de plus pour réveil d'entendre dire à tous moments : Voilà les Tatares ! Et j'ai été même une fois contraint de courre à un pont avec mes gens, pour le faire rompre, l'alarme étant donnée à l'autre par un des officiers de l'Empereur ne songeant qu'à s'enfuir et point du tout à fermer la porte aux ennemis.

..... Je ne sais pas encore le détail de tout ce qui s'est passé, car tout le monde n'a jusqu'ici songé qu'à marcher avec une si grande diligence qu'on n'a pas eu le temps de s'entretenir et de parler des malheurs du temps.

Entre les étapes de sa course folle, de Vienne à Lintz, à Newhaus et à Passau, l'empereur chargeait le comte Caplliers de regagner Vienne, d'y prendre la direction des conseils de guerre et d'État. Caplliers (1) refusa tout net d'abord, alléguant « qu'en l'état où était Vienne, le commandant n'aurait pas lieu d'y acquérir de l'honneur, mais bien d'y perdre tout le peu qu'il aurait acquis, et qu'il ne voulait pas que son nom fût à la tête d'une mauvaise affaire et d'une vilaine capitulation, ni qu'on pût dire dans toute la chrétienté que Caplliers a rendu Vienne au Turc après une très petite défense, sachant bien qu'il était impossible d'y en faire une grande, étant dépourvue qu'elle était de toutes les

(1) Dépêche du comte de Sèbeville à Louis XIV.

choses nécessaires pour soutenir un siège. » L'empereur ayant insisté par une nouvelle lettre d'un ton suppliant, Caplliers accepta cette redoutable mission. Caplliers et le comte de Stharemberg devaient faire honneur à leur pays et le défendre courageusement aux lieu et place de leur empereur.

La lâcheté de Léopold provoqua dans tout l'empire un sentiment de colère et d'indignation. Le comte de Sèbeville, dans sa dépêche du 14 juillet, datée de Lintz, trace un tableau pittoresque de la situation des esprits en Autriche à la nouvelle de la fuite précipitée de l'Empereur :

L'Empereur, à ce qu'on croit, a le projet de s'en aller à Inspruck, ne se trouvant pas en sûreté à Lintz, si Vienne est assiégée, et n'osant pas aller à Prague, le peu de troupes qui reste en ce pays-là n'étant pas suffisant pour y contenir le peuple chancelant, s'il trouvait une occasion favorable de se révolter. Le bourgeois de Vienne disait aussi fort hautement, quand nous nous en sommes en aller, qu'il se mettrait sous la protection du comte Tekeli, puisque l'Empereur les abandonnait; et je ne doute pas qu'ils ne l'eussent fait, si la garnison qui y est entrée ne les eût contraints de suivre leur devoir; non seulement les esprits sont échauffés dans Vienne, mais même dans tout le plat pays, et si M. l'évêque et M. de Baden avaient été connus dans leur retraite, ils auraient peut-être couru risques, le noble aussi bien que le manant se plaignant hautement et disant que ce sont leurs conseils qui sont causes de tous leurs malheurs. Les jésuites, qui ne sont point de leurs amis, ont prié pour eux, y en ayant eu sept ou huit d'assommés, en se sauvant, par le peuple qui est au désespoir et qui crie partout : N'avons-nous pas un maître qui nous défende et qui nous fasse justice? Et l'on est venu en plusieurs endroits, où j'ai passé, demander à mes gens si Votre Majesté ne viendrait pas bientôt non seulement les secourir contre les Turcs, mais même les délivrer de l'esclavage où ils étaient et leur faire rendre justice par leurs seigneurs particuliers, qui les oppriment, disant : Nous savons que Sa Majesté très chrétienne rend justice à ses sujets, et c'est pourquoi Dieu bénit toutes ses entreprises, et au contraire notre maître, se contentant de prier Dieu sans empêcher que le puissant n'opprime le faible et se reposant de ce soin-là sur son conseil qui ne s'en met point en peine, attire sur lui et sur nous tous les malheurs que nous voyons. Enfin, Sire, grands et petits se sont mis dans la tête qu'ils sont perdus si Votre Majesté ne leur donne pas du secours, et je crois aussi tout comme eux. M. le commandeur de Wallestein, me parlant hier sur le pitoyable état des affaires de l'Empereur et sur l'apparence qu'il y avait que les Turcs assiégeraient Vienne, il me demanda si Votre Majesté n'y enverrait pas du secours. Je lui répondis qu'encore que je n'eusse nulle instruction là-dessus, je ne doutais pourtant pas que Votre Majesté ne fût fort aise de secourir la chrétienté, mais qu'elle ne croyait pas qu'on eût besoin ici de son secours et qu'elle avait même lieu de douter si on en voudrait recevoir, puisque jusqu'ici tous les minis-

tres de l'Empereur, dans les cours d'Allemagne, avaient pris soin de publier que l'Empereur était non seulement en état de faire la guerre au Turc, mais même aussi à la France, et qu'il prenait des mesures pour la lui déclarer conjointement avec l'Espagne, ce qui était bien opposé à la jonction de leurs troupes contre l'ennemi de la chrétienté ; il n'eut pas le temps de me répondre à tout ceci, l'Empereur l'ayant fait appeler dans ce moment.

Dans une dépêche postérieure, nous lisons encore :

La peur que l'Empereur a eue à Lintz l'a fait partir de cette ville avec la même précipitation que de Vienne. Malgré les paysans qui s'y étaient retranchés, un parti de mécontents et de Tartares avaient percé le bois de Vienne, et j'ai su qu'ils étaient venus brûler le pays jusqu'auprès de Melck, abbaye située près le Danube. L'Empereur sortit de Lintz à cinq heures du matin en cachant tellement sa marche que pas un des courtisans, hormis les officiers nécessaires pour sa personne, ne savaient point la route qu'il avait prise, marchant tantôt par eau et tantôt par terre, et couchant tantôt en deçà tantôt en delà du Danube, sans dire à personne où il devait reposer la nuit, se défiant que quelque nouveau mécontent n'eût des intelligences dans sa cour, où le bruit s'est répandu qu'un gros parti de rebelles a couru après le trésor de l'Empereur que l'on avait fait partir de Vienne avec la couronne d'Hongrie qui était arrivée de Presbourg depuis peu de jours ; je n'ai pu encore démêler ce qui en est arrivé, car la marche précipitée et séparée que nous venons de faire m'a ôté jusqu'ici le moyen de m'en informer à fond.

Pour le salut de l'empire et de la chrétienté, les princes allemands et les chefs militaires n'imitaient point la conduite pusillanime de l'empereur Léopold. Le duc de Lorraine, qui avait pris en juin le commandement de l'armée impériale, abandonnait Raab et se retirait sur la rivière de Leytoc pour être plus à portée de se jeter dans Vienne, si les Turcs tentaient d'en faire le siège. La retraite fut des plus périlleuses : chaque jour l'armée impériale livrait des combats sanglants aux Turcs, qui leur causaient les pertes les plus sensibles. A Pétronell, à une journée de Vienne, Lorraine perdait le régiment de Savoie tout entier, commandé par le chevalier de Savoie, frère du comte de Soissons, le comte Shellini, capitaine de cavalerie, le prince d'Arenberg, fendu d'un coup de sabre de la tête au nombril, le comte Rabatta feld-maréchal-lieutenant, tous officiers de grand mérite ; ses bagages lui étaient enlevés. Enfin, au prix des plus grands dangers, il réussissait à jeter dans Vienne dix mille hommes d'infanterie, quinze cents chevaux, et se maintenait

avec les quelques mille qui lui restaient, derrière le fleuve pour en fermer tous les passages. Le chevalier Lubomirski (1), avec trois mille Polonais, rejoignait le duc de Lorraine, Waldeck avec trois régiments et Taff avec quatre cents chevaux.

II

Le siège de Vienne commença le 14 juillet; il devait durer deux mois. Kara Mustapha, à la tête de ses troupes de cavalerie, avait enlevé le Léopoldstadt, rejeté le duc de Lorraine qui ne réussissait point, malgré toute son énergie et son habileté, à maintenir libres les communications de la capitale avec la Bohême et la Moravie. Vienne était défendue par environ 14,000 hommes de troupes; la bourgeoisie, les artisans et les étudiants formèrent un corps auxiliaire d'environ 6,000 combattants, tous dévoués et prêts à faire héroïquement leur devoir. Le comte de Stharemberg, homme de guerre de grand mérite, commandait la place, et le comte de Caplliers représentait l'empereur dans les conseils de défense. La garnison et la bourgeoisie avaient juré de rester toujours unis et de défendre la ville jusqu'à la dernière goutte de leur sang (2). Stharemberg faisait poser des gibets dans les rues pour y pendre tous ceux qui parleraient de se rendre à l'ennemi (3). Auprès de Stharemberg il y avait,

(1) Dans une dépêche de M. de Sèbeville, en date du 28 janvier 1683, nous trouvons les renseiguements suivants sur les conditions du traité passé entre le chevalier Lubomirski et l'empereur pour faire la guerre contre les Turcs :

« Le chevalier Lubomirski a conclu, à ce qu'on m'assure, un traité avec l'Empereur par lequel il s'engage d'amener en Hongrie pour servir contre le Turc 1,000 dragons dont j'ai déjà parlé et 4,000 cavaliers, moyennant 50 florins par jour l'un portant l'autre pour la levée, et 110 florins de paye par an, sans que l'Empereur soit obligé de leur donner des provisions dans les pays héréditaires. L'on ne doute pas ici que le comte de Wallestein ne conclue aussi une ligue. »

(2) Une polémique violente s'est élevée récemment à propos du patriotisme des bourgeois de Vienne, entre l'historien M. Onno Klopp et M. Karl Weiss, directeur des archives de la bibliothèque de Vienne. Dans son ouvrage intitulé *Das Jahr* 1683 (l'année 1683), paru à Pratz en 1882, le premier a critiqué violemment la conduite de la bourgeoisie pendant le siège, au point de vue de sa participation à la défense nationale. M. Weiss, dans sa brochure : *Herr Onno Klopp und das Verhalten der Brager Wiens im Jahre* 1683, a pris la défense des bourgeois et démontré que ceux-ci ont combattu héroïquement à côté des troupes impériales.

(3) Dépêche du marquis de Sèbeville.

comme officiers de haut mérite et principaux personnages, le duc Charles Eugène de la maison française de Croy, un Forbin-Janson, un comte de Saint-Michel, un comte de Cinq-Églises, le baron de Vignancourt, ambassadeur de France à Vienne sous Mazarin, le comte de Souches, un prince de Wurtemberg, le prince Ferdinand de Schwartzemberg, Sigismond de Zétern, le comte de Trautsmandorff, etc.

A peine arrivé sous les murs de Vienne, Kara Mustapha adressa au gouverneur une lettre pour le sommer de rendre la ville, faute de quoi il le ferait écorcher tout vif. Stharemberg lui répondit stoïquement en lui conseillant de venir l'y prendre.

Le grand vizir établit ses camps à l'est de la ville, en face du Kahlemberg. Les tentes couvraient une étendue de terrain plus vaste que Varsovie ou Léopold (1), et formaient un immense croissant qui enserrait Vienne, appuyant ses deux cornes à la rive gauche du fleuve, en amont et en aval de la ville assiégée. Les chroniques et les gazettes du temps publièrent les chiffres les plus fantastiques sur le chiffre de l'armée de Kara Mustapha; on alla jusqu'à parler d'un million d'hommes : soldats, ouvriers, marchands, esclaves de tous sexes, car le grand vizir avait transporté avec ses canons son sérail entier et sa ménagerie. Dans une de ses lettres à la reine de Pologne, Sobieski écrivait à ce propos : « Je les estime, sans les Tatars, à 300,000 combattants; d'autres ont compté 300,000 tentes, ce qui composerait un nombre d'hommes au delà de toute proportion connue. Pour moi, je compte à peu près 100,000 tentes; car ils occupaient trois camps immenses. » Les dépêches du marquis de Sèbeville signalent 200,000 soldats. Enfin, il est fait mention sur cette question, dans une relation de la bataille de Vienne transmise à la cour de France, du renseignement suivant : « On dit que le résident de l'empire était demeuré dans sa tente et que, étant en habit turc, il s'en était peu fallu qu'il n'eût été tué, mais qu'enfin, après avoir bien crié, il avait été reconnu et *avait raconté que le grand vizir lui avait avoué être venu devant Vienne avec* 160,000 *hommes.* »

(1) Lettre de Jean Sobieski à la reine Marie Casimire.

L'artillerie, la plus formidable qu'on ait jamais vue à cette époque, comprenait plus de 200 bouches à feu de tous calibres. Kara Mustapha avait auprès de lui Selim Gieray, le célèbre khan tatar, Ibrahim-Pacha beglier-bey de Bude, le plus grand homme de guerre de ce temps, le prince Ducas de Moldavie, Sirvan Cantacuzène hospodar de Valachie, Michel Abbaffi, les pachas d'Alep, de Silistrie, etc. L'ingénieur chargé de la direction du siège était un capucin renégat de Venise. Il était entré dans Vienne déguisé en valet des députés du comte Émeric Tekeli, venant déclarer à l'empereur la rupture de la trêve, et en avait profité pour tirer les plans des fortifications et se rendre compte de l'état de la place (1).

Le 15 juillet, l'investissement de Vienne était complet et le grand vizir ordonnait d'ouvrir le feu. Une première attaque était dirigée contre la porte des Écossais. Stharemberg faisait une vigoureuse sortie le lendemain et chassait l'ennemi de ses avant-postes ; malheureusement il était blessé grièvement à l'épaule, d'un coup de pierre. Les bombes mettaient le feu à l'arsenal, que sauvait d'une destruction complète le jeune comte de Stharemberg, son fils; un incendiaire brûlait le couvent des Écossais; pris sur le fait, le misérable était écorché le lendemain en place publique. Kara Mustapha avait fait entrer à Vienne, en même temps que les habitants des campagnes voisines s'y réfugiaient, toute une compagnie d'espions-incendiaires. Dans les premiers jours du siège, on n'en arrêta pas moins de seize, parmi lesquels un Tatar de quatre-vingts ans et un Turc habillé en femme, dont la coiffure, tombée par hasard, trahit le déguisement. Ces espions incendiaires faisaient le plus grand mal. Dans une lettre d'un officier de l'empereur, datée de Stokeraw près de Vienne 22 juillet, et communiquée à notre ambassadeur, nous trouvons de curieux détails sur la situation du pays aux alentours, pendant la première période du siège :

Enfin, je suis arrivé ici, à 3 lieues de Vienne, quoiqu'avec beaucoup de dangers, et ayant été contraint de faire la meilleure partie du chemin par

(1) Dépêche du marquis de Sèbeville.

eau. Je n'ai pu me servir de la poste en sortant de Lintz, le maître de la poste m'ayant averti du peu de sûreté qu'il y avait de prendre cette route-là, et dit qu'il avait déjà perdu deux postillons que les Tartares avaient tués près d'Ems, dont les lettres avaient été sauvées par le comte de Taaf, qui s'était heureusement échappé de leurs mains. Dieu sait comment je ferai pour me jeter dans Vienne. On dit que nos gens en ont brûlé tous les faubourgs, il n'y a pas dix jours, mais que l'ennemi les occupait tout autour de la ville, de sorte qu'il ne peut pas entrer ou sortir un homme de la ville sans en être aperçu ; que le grand pont avait été brûlé, parce que l'ennemi avait tenté plusieurs fois de s'en rendre maître. Les assiégés ont fait feu continuellement ce matin, mais non pas avec tant de violence que hier et avant-hier tout le jour, ce que l'on pouvait entendre ici ; mais on n'entend presque plus rien ce soir. Il est constant que les ennemis ont fait demander une petite trêve à Stharemberg pour ôter les corps morts dont ils sont infestés, ayant déjà perdu plus de 10,000 hommes devant la place. Mais le gouverneur, qui montre une grande fermeté, leur a répondu qu'il ne voulait point encore se reposer. M. de Lorraine est au camp qui est proche du pont de la ville. On dit que le corps de la place n'est point encore entamé ; que la meilleure artillerie de l'ennemi n'est pas arrivée et qu'il est fort de 100,000 hommes devant la place. Nos gens font de grandes lamentations et attendent les troupes auxiliaires avec impatience. Le pays au delà du Danube est entièrement ruiné jusqu'à Ems, mais de ce côté-ci tout est en bon état. Je fus hier à Krems, où Dumerwald, Ladrowkeri et 2,000 Polonais se sont postés, et j'y appris qu'ils ont eu avant-hier une heureuse rencontre avec les Tartares dont ils ont rapporté cinquante têtes, qu'ils ont exposées sur de longues perches dans le faubourg de Krems. *Ce sont de terribles visages ; on m'a dit que les nôtres ont tiré plus de quarante coups sur un Turc sans jamais avoir pu le blesser, et qu'enfin ils ont été obligés de l'étrangler pour le tuer.* On prit aussi hier un meunier de Stokeraw, et on le mena à Krems avec deux Turcs et un incendiaire, qu'il avait passé dans un bateau en deçà de la rivière. On les punira rigoureusement. L'hôte chez qui je loge ici est proche voisin de ce meunier, et il m'a conté plusieurs méchancetés de ce meunier. Je n'ai pu voir Dumerwald, parce qu'il est malade de la pierre ; mais j'ai parlé à son lieutenant-colonel, à qui je me suis découvert et qui m'a fait escorter jusqu'ici, où je pourrai mieux apprendre ce qui se passe. Mais on n'entend encore rien aujourd'hui. Le Danube est bien bas, ce qui fait trembler les gens. Ils ne croient pas être en sûreté une heure. Seulement, quoique je sois bien près de la rivière, je trouve néanmoins une grande variété dans les discours que j'entends. Je suis résolu à me rendre demain au camp pour voir s'il y aurait moyen d'entrer dans la ville sans danger.

Dans une autre lettre, datée d'Entzendorff, où était le camp impérial, le même correspondant signale la particularité suivante :

Il a été terrible d'entendre tout ce jour-là le bruit du canon et le feu et la flamme que l'on voit de tous côtés. On dit que le feu des assiégés est plus

fort que celui des Turcs, et que le canon de ceux-ci est un peu trop éloigné de la ville. Ils tirent ordinairement vers le soir, après leurs prières, et montent en même temps en foule à l'assaut. Avant-hier, il arriva au camp un cavalier de la ville, qui passa la rivière à la nage, tenant la lettre dont il était chargé dans sa bouche : où le général Stharemberg, bien loin de marquer quelque danger pour la place, paraît ne parler que de bonheur, mais où, au reste, il témoigne de l'impatience pour un secours. M. de Lorraine a donné 100 écus et une charge à ce cavalier.

Les Turcs multiplient les attaques, bombardent la ville avec acharnement et s'approchent de plus en plus des remparts. Mais Stharemberg a organisé une résistance héroïque. Les maisons hautes sont utilisées pour les batteries ; les assiégés font de fréquentes sorties, dans lesquelles ils repoussent l'ennemi et lui font subir des pertes sensibles. Dans l'une d'elles, au commencement du mois d'août, ils tuent 6,000 hommes, dont la plupart des janissaires, les meilleures troupes des Turcs. Stharemberg écrit à l'empereur, à la date du 17 août, une lettre dont l'ambassadeur de France analyse ainsi le contenu :

Il se loue au dernier point non seulement des officiers, mais même des soldats, et il dit qu'il est plus occupé de les retenir que de les pousser. Et que depuis le commencement du siège jusqu'au 18, il n'a perdu que 3,015 hommes, dont le plus grand nombre avait été tué à la dernière action, avec le colonel Dupigny qui, par bravade, était entré dans la galerie des ennemis. Il ne laisse pas de presser le secours pour faire lever le siège, parce que les chances sont inégales et qu'à la longue la poudre lui pourrait manquer, quoiqu'il en fasse faire tous les jours. Il espère de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et que quand même il serait obligé de se rendre à la fin, les ennemis seront tellement affaiblis qu'il n'y aura pas de peine à reprendre la place sur eux.

Le comte de Stharemberg a fait pendre autour des murailles de la ville des chariots, des échelles, des roues, des peaux de vaches et des matelas, pour rompre l'effet des coups de canon. Cela a fait grand bien jusqu'ici.

A la même date, le gouverneur de Vienne adresse au duc de Lorraine une longue lettre qui contient les appréciations suivantes sur l'état moral des assiégés et sur la situation militaire de la place :

Je ne rendrai jamais la place qu'avec la dernière goutte de mon sang. Mais je supplie aussi Votre Altesse de hâter le secours autant qu'il est possible, car une vigoureuse résistance comme celle-ci ne se fait pas sans perte de monde, outre que les officiers manquent aussi et les munitions de guerre

commencent à se consumer, malgré la diligence que l'on fait à y trouver remède. Du reste, nos gens n'ont point peur des Turcs. Ce sont des gens faciles à battre quand on les attaque vigoureusement. Et grâce à Dieu, 30 ou 40 de mes gens ont toujours battu et délogé partout plus de 100 Turcs. Aujourd'hui, on m'a amené un prisonnier des janissaires qui a été dans le ravelin, lequel dit entre autres choses qu'ils ont perdu, durant l'attaque, 1,100 hommes et beaucoup d'officiers des janissaires. Les kans de Mésopotamie et d'Albanie commencent fort à manquer de fourrages et de vivres lesquels ils vont chercher fort loin. Quant à ma santé, elle commence, grâce à Dieu, à être un peu meilleure. J'ai eu le flux de sang huit jours durant. Je me ferai porter là où je ne pourrai pas aller, car j'espère que le mal ne me fera en rien négliger mon devoir. Votre Altesse nous console seulement bientôt par sa présence.

P.-S. — Depuis hier, Monseigneur, les ennemis ont encore fait jouer une mine dans le ravelin et ont donné un assaut avec environ 1,000 hommes, lesquels notre canon et le feu de la mousquetterie a assez bien ajustés. Il y en a eu environ 300 de tués et à la fin ils se contentèrent de se loger dans la Berme. Je leur ai fait sauter ce matin un fourneau qui les a délogés et ensevelis en partie. *J'attends à chaque moment un semblable régal d'eux, ou si je puis être prêt plutôt qu'eux, je leur en ferai sauter encore un à la santé de Votre Altesse.*

Le 21 août, Stharemberg renouvelle en ces termes au duc de Lorraine ses appels réitérés de secours :

Monseigneur, il est temps de nous secourir, nous perdons beaucoup de monde et beaucoup d'officiers, plus par le flux du sang que par le feu des ennemis. Car tous les jours il meurt 60 personnes de ladite maladie. Nous n'avons plus de grenades qui seraient notre meilleure défense. Nos canons sont en partie ruinés par les ennemis, partie crevés sans que l'on en ait fait 50 coups, à cause de la méchante matière de laquelle le fondeur s'est servi.

Aux dates du 7 et 9 septembre, le marquis de Sèbeville écrit de Lintz deux dépêches qui contiennent de précieuses informations sur la ville assiégée :

Sire, la dépêche de Votre Majesté du 20 août me fait connaître l'étonnement où elle a été de ce que l'Empereur est si longtemps sans recevoir des nouvelles de la ville de Vienne ; mais quand elle saura qu'il y a eu 16 ou 17 hommes de suite qui ont tâché d'y entrer ou d'en sortir, qui ont tous été pris et empalés, elle conviendra qu'il n'était pas aisé d'en avoir : présentement, le comte de Stharemberg, gouverneur de Vienne, a trouvé un homme dans la ville qui sait la langue turque et qui trafiquait dans le Levant, qui sort et qui rentre quand il veut ; je crois, par la facilité qu'il a de faire le voyage de la ville à l'armée, qu'il est espion des deux côtés. Cependant, il rend fidèlement les lettres dont il est chargé et dit que la dernière fois un Turc lui demanda : Qui es-tu ? et qu'il lui répondit : Qui es-tu

toi-même, qui es si curieux? que l'autre s'étant contenté de cette réponse, il s'en alla de son côté et lui du sien. Il a rapporté que le comte de Stharemberg craignait fort que les mineurs turcs ne fussent déjà dans son retranchement aussi bien que sous les deux bastions dont j'ai parlé dans ma dernière à Votre Majesté; que cependant il espérait tenir facilement jusqu'au 8 de ce mois; que M. de Lorraine lui marquait que l'armée serait en état de le secourir; qu'il ne pouvait pourtant, à cause des mines, répondre de rien que de se faire assommer plutôt que de se rendre; il mandait aussi qu'il avait tant perdu d'officiers qu'il avait été contraint de faire plusieurs simples soldats capitaines, que de là il pouvait juger combien il avait perdu de monde et s'il n'était pas temps de le secourir. Il ne le sera pas pourtant le 8, mais je crois qu'environ le 12 on pourra tenter quelque chose, l'armée impériale et celle de Pologne, qui font les deux ensemble environ 60,000 hommes, devant joindre aujourd'hui dans la plaine de Tuln et entrer demain dans les trois défilés qui font rendre dans celle de Vienne; il n'y a pour une armée que deux petits jours de marche jusqu'à la sortie des bois que les Turcs n'ont point dessein de défendre à ce qu'ils croient ici, n'ayant point assez d'infanterie, de sorte que selon les apparences ils se réserveront le plus près de la ville qu'ils pourront pour laisser une grande plaine devant eux où ils puissent faire agir leur cavalerie qui est nombreuse, ayant fait rejoindre les mécontents, et même les Moldaves; Valaques et Transilvains, qui avaient traité en argent pour s'exempter de venir à cette guerre, ont été contraints d'y marcher, et présentement ils sont à portée de joindre l'armée ottomane quand le grand vizir voudra, ce qui fait clairement voir qu'il veut soutenir le siège jusqu'à la dernière extrémité et qu'il ne le lèvera pas, comme on le croit ici, dès que le secours approcherait.

. . . .

De plus, le gouverneur est blessé d'un coup de flèche à la tête et a aussi la dyssenterie, et le comte de Souches d'un coup de flèche aussi à la tête, qui est le plus ancien de leurs colonels et le meilleur qui soit dans la place assurément, ce qui fait voir que la plupart de l'infanterie a donné. Quoiqu'ils disent qu'il n'y ait pas de logements sur la demi-lune, elle est constamment abandonnée de la garnison; ainsi l'on entendra dire au premier jour que les Turcs auront fait sauter le bastion, près de la porte des Écossais, du côté du château, et qu'ils se seront logés sur quelqu'un de ceux qui regardent la rivière, étant, à ce que l'on dit, tout à fait ruinés. Ils ont perdu dans la ville, de leur aveu, près de 2,000 soldats. *Il y a plus de quinze jours qu'ils ne tirent que des lingots qu'ils font avec leur vaisselle d'étain, n'ayant plus de balles. Il y a bien à craindre qu'ils ne manquent de poudre aussi*, et l'on voit bien qu'ils sont pressés, l'Empereur étant résolu de faire hasarder le secours de ce côté-ci, faisant assembler quantité de bateaux pour faire attaquer l'île en même temps.

La situation de l'armée turque était également devenue fort critique, par suite des dissensions qui se produisaient quotidiennement entre les divers chefs, et en raison de la longueur du siège. Les maladies, les privations, l'absence de vivres et

les fréquentes sorties des assiégés décimaient les troupes. « M. de Lorraine a su d'un déserteur qu'il y a grande disette au camp des Turcs, lisons-nous dans une dépêche de M. de Sèbeville, en date du 10 août; qu'une miche de pain vaut cinq et même souvent neuf florins, et que la plupart du temps on ne s'y nourrit que de cheval. »

Quelques jours après, notre ambassadeur écrit de Lintz : « Les Turcs qu'on a amenés ici prisonniers jurent fort contre le grand-vizir et contre sa conduite, et ils estiment que l'entreprise devant Vienne aboutira infailliblement à la ruine de l'armée ottomane et des janissaires, dont le nombre avait déjà extrêmement diminué. »

A la date du 7 septembre, une dépêche de M. de Sèbeville contient des renseignements détaillés sur les dissensions entre le grand vizir et ses lieutenants :

Il y a beaucoup de dissensions dans son armée. Les Janissaires ayant marqué qu'après les 40 jours de tranchée ouverte ils voulaient se retirer, ayant un traité par lequel on ne peut pas les obliger à y être plus longtemps, mais le grand vizir ayant gagné leur muti, il leur a fait un si grand cas de conscience d'abandonner le siège et promis de si grandes récompenses en l'autre monde pour ceux qui perdraient la vie dans cette entreprise, qu'ils ont fait tous un nouveau serment de périr plutôt que de se retirer. Le vizir de Bude s'est aussi fort brouillé avec le grand vizir, ayant mandé au grand seigneur que de la manière dont il attaquait la place il ne la prendrait pas, voulant aller sous terre suivant le sentiment de son ingénieur, qui est un capucin renégat de Venise, au lieu de suivre la pensée de son ingénieur général qui est, à ce qu'on dit ici, français, qui voulait attaquer la ville le long du Danube, au-dessus et au-dessous, d'une manière qui aurait été plus vite que par des mines qui donneraient le temps à la chrétienté de s'assembler et de venir au secours; le grand vizir n'étant pas content de le voir d'un sentiment contraire au sien, le détacha de l'armée avec 7,000 Turcs pour aller vers la Vague et suivit entièrement la pensée de son ingénieur qui avait reconnu la place, y était entré déguisé en valet avec les députés du comte Tékéli, ce qui lui avait donné le moyen de remarquer le lieu le plus élevé du fossé par où il pourrait plus facilement conduire ses mines par-dessous, étant extrêmement habile dans ce métier-là; assurant de plus le grand vizir qu'il perdrait moins de monde de cette manière-là que de l'autre et que le secours de la chrétienté ne pouvait venir au plus tôt qu'à la fin de septembre et que la ville serait bouleversée auparavant. On a su tout ce détail par deux esclaves qui se sont sauvés, qui servaient l'interprète du grand vizir, et l'on a eu de Bude les mêmes avis et les plaintes que fait le vizir de ce lieu *qui dit que le grand vizir l'a traité comme un simple pacha,*

en lui donnant un commandement de 7,000 hommes, qu'il aurait dû considérer qu'il a été aga des janissaires, qu'il commande dans toute la Hongrie et qu'il est beau-frère du Grand-Seigneur. Depuis peu de jours, le grand vizir l'a pourtant fait revenir devant Vienne à cause du secours qui s'approche, étant résolu d'y périr, sachant bien qu'il serait étranglé s'il levait le siège.

Il existait aussi des dissentiments du côté des impériaux. La cour et l'empereur jalousaient le duc de Lorraine. Chaque courtisan, chaque ministre avait son plan de bataille, qu'il opposait à celui du chef de l'armée. « M. l'évêque et M. de Baden, écrivait notre ambassadeur, aussi savants l'un que l'autre dans le métier de la guerre, persécutent tellement M. de Lorraine, qu'il est sur le point de quitter et de se retirer au Tyrol. Il avait envoyé un projet à l'empereur sur ce qui pouvait se faire, sur lequel on n'a pas daigné lui faire aucune réponse, et ces deux ministres obligent l'empereur à s'approcher de l'armée pour avoir lieu de contrecarrer en tous ses desseins, et ils ne songent pas qu'ils exposent l'empereur à une fuite encore plus précipitée que celle qu'il a déjà faite. »

III

Se conformant strictement aux conditions du traité d'alliance offensive et défensive signé le 31 mars 1683 entre lui et l'empereur Léopold (1), dont le paragraphe 10 visait l'éventua-

(1) Il n'est point inutile, pour l'intelligence exacte de la question de l'intervention de Jean Sobieski, de faire connaître les clauses financières de ce traité :

« Mais comme la guerre est prête à commencer et que les contributions ordonnées par la Diète ne pourront pas être levées, Sa Majesté impériale donnera au royaume de Pologne et au grand-duché de Lithuanie un secours de 1,200,000 francs de monnaie ayant cours dans le royaume de Pologne, pour être employé aux premières et plus pressantes dépenses de cette guerre, et cela immédiatement après que le présent traité aura été signé, sans qu'elle puisse en prétendre jamais le remboursement. Il lui sera permis néanmoins de tâcher d'obtenir du Souverain Pontife une compensation de ladite somme.

« Sa Majesté Impériale promet au surplus, en vertu du présent traité, d'interposer sans délai ses offices les plus pressants auprès de Sa Majesté Catholique, pour la levée des décimes dans ses États d'Italie, comme dans le royaume de Naples et dans le duché de Milan, aussitôt que Sa Sainteté les aura imposées, lequel subside de décimes qui dureront jusqu'à la conclusion d'une grande paix honnête, sera appliqué au seul royaume de Pologne, sans que Sa Majesté Impériale puisse y apporter aucun empêchement ni prétendre qu'ils soient partagés pour ses propres dépenses. »

lité du siège de Vienne par les Turcs, et cédant aux supplications de l'empereur Léopold, du duc de Lorraine, du pape, Jean Sobieski se disposait à venir au secours de son allié. Il avait appelé auprès de lui la noblesse polonaise et lithuanienne, et formait une nombreuse armée. Au fur et à mesure de leur organisation, il faisait partir les premiers régiments, en leur donnant laconiquement rendez-vous *sous les contrescarpes de Vienne*. Au commencement d'août, il quittait Cracovie avec le gros de son armée, 15,000 hommes environ, accompagné de son fils Jacques, âgé de seize ans, et des grands *hetmans* de la couronne, Jablonowski et Sieniawski.

« Les Polonais, en passant en Silésie et Moravie, pillèrent tout ce qu'ils purent, et, hormis qu'ils n'ont pas mis le feu, écrivait le marquis de Sèbeville, ils ont autant fait de mal que des Tartares. »

Jean Sobieski arriva le 3 septembre à Heilbrun, à six heures de Vienne, au delà du Danube, « impatient, écrivait-il à la reine Marie-Casimire, de boire l'eau du Danube et d'entendre le canon de Vienne ». Le duc de Lorraine l'y rejoignit en toute hâte. « M. de Lorraine, lisons-nous dans une dépêche de M. de Sèbeville, mande qu'il a été contraint de s'enivrer avec lui, ce dont il a été fort incommodé. » A propos de cet incident, le ministre palatin dit que le roi, en marque de divertissement, fit *Bruderschafft* ou fraternité avec M. le prince de Lorraine. L'empereur envoya le prince Hermann de Bade pour complimenter Sobieski de sa part et conférer avec lui, en son nom, sur ce qu'il y avait à faire pour délivrer Vienne rapidement. Le lendemain, le roi de Pologne, le duc de Lorraine et plusieurs autres généraux, tinrent un conseil de guerre à Hettldorff, à une heure de Tuln, au delà du Danube. Il y fut décidé qu'on attaquerait le camp des Turcs le 8. jour de la Notre-Dame-de-Septembre, et que Sobieski aurait la première attaque.

« Le roy de Pologne a dit, écrit le ministre palatin dans une dépêche en date du 5 septembre, communiquée à M. de Sèbeville, qu'il ne doutait point que le grand vizir, qui était *une grosse bête,* n'attendît l'attaque de pied ferme, mais que cela était contre toutes les maximes et toutes raisons de guerre de demeurer

posté entre une ville où il y a encore quelques milliers d'hommes et une forte armée toute fraîche qui venait lui tomber sur le corps. » En conséquence, toutes les troupes impériales, bavaroises, polonaises, saxonnes, franconiennes, passèrent le Danube immédiatement et campèrent dans la plaine de Tuln. Elles furent divisées en trois corps : l'aile gauche prit le chemin de Klosterneubourg et de Nusdorff; l'aile droite celui de Puskeldorff; l'infanterie, celui de Mawrback. Le duc de Lorraine était à l'avant-garde. Le 7 septembre, l'électeur de Saxe, Georges III, avec 10,000 Saxons, le prince de Waldeck, commandant les Cercles; le 8, l'électeur de Bavière (1), à la tête de 100 gentilshommes volontaires escortés de chacun trois valets, et suivi de 12,000 Bavarois, rejoignaient l'armée, dont le contingent général atteint environ le chiffre de 70,000 combattants. Dans cette armée où, suivant l'expression de Voltaire, tout l'empire était présent, excepté l'empereur, il y avait comme simples soldats trois princes d'Anhalt, trois de Wurtemberg, deux de Hanovre, deux de Holstein, un Hohenzollern, un Hesse-Cassel, de nombreux Français, dignes émules des vainqueurs de Saint-Godard, le marquis de Beauvau, le comte de Maligny, chef des gens de pied de l'armée polonaise, le chevalier Le Masson, chef de l'artillerie polonaise, le comte de Leslé, etc., etc. Jean Sobieski commandait en chef.

(1) Dans une dépêche du marquis de Sèbeville en date du 28 février 1683, nous trouvons les renseignements suivants sur le traité fait par l'électeur de Bavière avec l'Empereur :

« J'ai su hier une particularité du traité de M. l'électeur de Bavière par le prince Dietrichelein, qui dit bonnement que l'empereur s'était obligé de donner par an audit électeur 8,000 hommes pendant la paix et 200,000 florins qui valent 400,000 fr. de francs.

« On commence à parler du mariage de l'archiduchesse avec M. l'électeur de Bavière, et bien des gens croient que c'est une des choses du traité fait par M. Leydel et que cette cour ne l'a pas voulu déclarer pour leurrer le roy et la reyne de Pologne de l'espérance de la donner à leur fils aîné en le faisant déclarer roy, et comme c'est encore une chose fort éloignée, les obliger par avance à signer une alliance que tout le monde dit faite et même ratifiée de la part de l'Empereur. Les conseillers d'État même le publient et je l'ai entendu d'eux. »

M. de Sèbeville, contrairement aux agents de Sobieski et des autres puissances, était bien informé. Léopold leurrait, en effet, le roi de Pologne par cette fausse promesse : en avril 1684, le jeune électeur de Bavière épousait l'archiduchesse Marie-Antoinette promise au prince Jacques de Pologne.

Le 10 septembre, notre ambassadeur adresse au roi la dépêche suivante sur la marche de l'armée :

L'armée impériale, composée de plus de 60,000 hommes, a marché sur 3 colonnes. Les Polonais ont la droite et doivent être entrés dans la plaine le long de Vienne, dont ils couvriront leur droite, celle du milieu par le château de Calemberg que l'on trouve marqué sur la carte mais plus près du Danube qu'il n'est de beaucoup, et celle de la gauche le long du Danube. Ce sont trois défilés fort étroits, mais comme les Turcs ont peu d'infanterie, on est persuadé qu'ils ne les défendront pas et qu'ils se retireront le plus près de la ville qu'ils pourront pour laisser devant eux du terrain afin que leur cavalerie, qui est nombreuse, puisse agir. Chaque colonne est composée de cavalerie et d'infanterie entremêlées, et dans l'ordre de la bataille elle doit être ainsi. — On a déjà nouvelle que le colonel Heisler s'était emparé du château de Calemberg dont je viens de parler, qui était gardé par 60 janissaires, et que la tête de la colonne qui devait entrer par ce passage-là, dans la plaine de Vienne, en était fort proche. Le comte Tekeli a trouvé moyen de s'exempter d'aller joindre le grand vizir ; il est resté sur le Marck et a envoyé deux députés, l'un au roi de Pologne et l'autre au duc de Lorraine, qui ont fait des propositions d'accommodement avec l'Empereur assez extraordinaires, demandant qu'on lui laisse tout ce qu'il a pris et tout ce qui s'est mis sous sa protection, tant d'un côté du Danube que de l'autre. Il demandait de plus que Presbourg lui fût donné parce qu'aussi bien les Turcs le prendraient en s'en retournant ; que s'ils l'avaient une fois, qu'on ne pourrait plus le tirer de leurs mains et que la communication du Danube serait coupée par là entre Vienne et Raab, comptant que la chrétienté ferait un effort pour sauver Vienne ou pour le reprendre et que, s'il s'accommodait avec l'empereur, il joindrait ses forces aux siennes, pour aller contre le Turc reconquérir toute la Hongrie, et que ce que chaque armée prendrait de gré ou de force, lui demeurerait. L'on n'a pas voulu écouter ces propositions-là ; cependant l'on traite avec lui et on lui offre de le laisser prince de toute la haute Hongrie et de le faire nommer prince de l'Empire.

Le 11 au matin, l'armée arrivait au sommet du Kahlemberg, au prix des plus grandes fatigues, les soldats portant l'artillerie à bras, les paysans ouvrant à coups de hache le chemin à travers l'épaisse forêt qui en couvre les flancs escarpés pleins de précipices et de rochers. Kara Mustapha était loin de penser que l'armée de Sobieski oserait choisir ce point inaccessible pour venir au secours de Vienne. Il n'avait fait placer là que quelques centaines de janissaires chargés, moins de défendre la position que d'éclairer la campagne. Il s'attendait à ce que l'attaque aurait lieu par la route de Klosterneubourg, sur Nussdorff, près du Danube. Aussi la stupéfaction des Turcs fut-

elle extrême lorsqu'ils aperçurent les hauts sommets du Kahlemberg, réputés inaccessibles, couverts par les troupes impériales. Le grand vizir tint aussitôt un conseil de guerre dans lequel, malgré l'opinion de la plupart de ses généraux, il décida qu'une partie de son armée, — l'infanterie et les janissaires, — livrerait contre Vienne un assaut décisif, pendant que l'autre, — la cavalerie, les Tatars et les Valaques, — se porterait dans les gorges du Kahlemberg pour culbuter les Impériaux et Sobieski. Le roi de Pologne, de son côté, arrêtait au même instant avec les princes et les généraux les dernières dispositions pour la grande journée du lendemain. L'armée devait se former en bataille sur les plateaux. Les Polonais, conduits par le grand hetman Jablonowski, seraient à l'aile droite et auraient pour mission de déborder le camp ottoman ; l'infanterie impériale et les Saxons divisés en trois corps, commandés en chef par le duc de Lorraine ayant comme lieutenants de bataille le comte Caprara, le prince Herman de Bade et l'électeur de Saxe, appuyés par la cavalerie de Lubomirski, tiendraient l'aile gauche, et auraient pour objectif la ville de Vienne. Au centre, seraient placées la cavalerie des impériaux, les troupes des cercles de Franconie et de Bavière, où commandaient Saxe-Lawemburg et le prince de Waldeck. Sobieski commanderait l'armée entière, ayant auprès de lui son fils Jacques. « Les généraux nous avaient assuré, écrivait ce jour même Sobieski à la reine Marie-Casimire, qu'aussitôt que nous aurions franchi le mont Kahlemberg les difficultés seraient aplanies, et que de là le chemin de Vienne ne serait plus qu'une pente douce le long des vignobles. Arrivés ici, nous apercevons d'abord l'immense camp des Turcs et la ville de Vienne dans le lointain ; mais loin d'en être séparés par des champs, ce sont des forêts, des précipices et une grandissime montagne que nous avons devant nous, et dont personne ne nous avait parlé. Il nous faut changer à présent notre ordre de bataille et faire la guerre à la manière de Maurice Spinola et autres, qui s'avançaient à la *secura,* gagnant peu à peu le terrain. Toutefois, humainement parlant et en mettant d'ailleurs tout notre espoir en Dieu, il est à croire qu'un chef d'armée qui n'a pensé ni à se retrancher ni à se concentrer, mais qui s'est

campé là comme si nous étions à cent milles de lui, est prédestiné à être battu. »

Le dimanche 12 septembre, au lever du jour, s'engageait cette bataille épique qui devait sauver l'Europe de l'islamisme et marquer la première date de la décroissance de la puissance turque. Jean Sobieski avait passé la nuit à écrire dans sa tente une longue lettre à sa chère femme. Les impériaux et les Saxons entraient en combat avec les spahis. A huit heures, sur l'aile gauche, de Grinzing à Pelzetsdorf, l'action devenait générale. Les troupes alliées se battirent avec une ardeur héroïque; un grand nombre de chefs étaient tués ou blessés grièvement. A dix heures, les impériaux, malgré la résistance opposée par les Turcs, avaient franchi les défilés et se formaient en ligne de bataille. Une heure après, les Polonais, qui avaient un plus long trajet à parcourir, débouchaient des gorges du Wiennesberg, accueillis par les hurras enthousiastes de toute l'armée impériale. Après une courte halte pour le déjeuner, l'armée entière s'ébranla. Les villages de Nussdorff, d'Heligenstadt, furent emportés vivement par la cavalerie impériale et par les hussards polonais; sur tous les points, la cavalerie turque se trouva culbutée. Le centre et l'aile droite, décrivant un vaste demi-cercle, arrivaient au même moment en lignes profondes et impétueuses devant les camps de Kara Mustapha. Le grand vizir commandait le principal corps de bataille; l'aile droite, faisant face aux impériaux, était sous les ordres de Kara Mehemet Pacha; l'aile gauche, opposée aux Polonais de Jablonowski, avait pour chef Ibrahim Pacha. Au centre, Kara Mustapha s'appuyait sur les Arabes, les Tatars et les janissaires de sa garde. C'est sur ce point que se porta Jean Sobieski, qui voulait ainsi combattre de généralissime à généralissime. Ses soldats avaient transporté à bras trois pièces d'artillerie; il les fit mettre en batterie en face de la tente du grand vizir. Il donnait cinquante écus par volée aux canonniers improvisés. Faute de mieux, un officier français bourra un coup avec ses gants, sa perruque et un paquet de *Gazette de France* qu'il avait sur lui (1).

(1) *Histoire de Sobieski*, par DE SALVANDY.

Le roi commande à l'infanterie polonaise de s'emparer d'une hauteur qui domine les quartiers de Kara Mustapha. Le comte de Maligny, son chef, exécute l'ordre avec une *furia* toute française. A cette attaque imprévue, le désarroi se manifeste dans les rangs ennemis. Kara Mustapha appelle à soi l'infanterie de son aile droite, et laisse ses flancs découverts. Le roi s'écrie : « Ce sont des gens perdus. » Il envoie au duc de Lorraine l'ordre d'attaquer brusquement, en appuyant sur le centre maintenant affaibli et ouvert, pendant que lui va pousser droit devant son front. Les hussards polonais fondent à bride abattue par un ravin accidenté, entrent têtes baissées dans le camp et coupent en deux le corps de bataille.

Telle est pour cette partie décisive de la journée la version de l'historien français de Sobieski, Salvandy. Dans un ouvrage, *Sobieski à Vienne,* par Genz Rieder, paru à Vienne en 1882, nous trouvons une version différente, qui donne, d'après des documents orignaux, le principal mérite de la victoire au duc de Lorraine. « Après la prise d'Heiligenstadt et des batteries établies près des défilés, l'aile gauche put se mouvoir librement; mais le grand vizir avait dirigé l'élite de ses troupes contre l'aile droite, dont faisaient partie les Polonais, qui sortirent des forts de Dornbach, conduits par Kouthské, et reconnaissant avec la perspicacité d'un grand capitaine l'importance de la position et le moyen qu'il fallait employer pour gagner la bataille, il conduisait lui-même cette élite au combat et voulait décider du sort de la journée en anéantissant l'aile droite des Allemands. Le choc fut irrésistible; les Polonais furent d'abord forcés de reculer, et ce qui plus est, un régiment de uhlans, qui s'était trop avancé et se voyait entouré par les Turcs victorieux, fut obligé de prendre la fuite et entraîna d'autres troupes avec lui. Le noyau de l'armée polonaise engagée en cet endroit eût été presque anéanti si le prince de Lorraine n'avait pas ordonné une attaque générale sur l'aile droite, si les troupes de l'Empire, celles de Bavière et de Franconie, avec les troupes impériales, commandées par le prince de Waldeck, qui n'avaient pas pris part aux combats des deux ailes, mais suivaient ces troupes pas à pas pour les couvrir, n'étaient pas venues augmenter le nombre

des combattants de l'armée allemande et n'avaient pas soutenu trois fois l'attaque impétueuse des Turcs, et si les Saxons n'avaient pas pris la batterie placée sur la hauteur de Dœbling et n'en avaient pas tourné les pièces contre les Turcs eux-mêmes, qui, recevant dans leurs rangs serrés la mitraille de leurs propres canons, se virent forcés de chercher leur salut dans la fuite la plus rapide. Les Polonais, qui étaient irrités d'avoir été obligés de reculer, s'emparèrent des deux retranchements établis à Hernals et repoussèrent les Turcs, qui battirent en retraite par cet endroit et rétrogradèrent presque jusqu'à leur camp, dans la Rossau. Cependant, la grande batterie de dix canons établie au retranchement des Turcs continuait de vomir la mort sur les alliés, et les janissaires qui étaient postés en cet endroit repoussaient avec courage toutes les attaques. Le duc de Lorraine, qui avait jeté auparavant les Turcs en bas de la hauteur de Dœbling et les avait poursuivis jusque sous les canons de la redoute, conduisit contre eux plusieurs colonnes avec une grande bravoure et un véritable mépris de la mort; mais la position ne put être prise qu'à cinq heures du soir par les dragons saxons et deux régiments impériaux. »

L'Islam était vaincu. Pendant la nuit, ce qui restait de l'armée de Kara Mustapha s'enfuyait en désordre vers la Hongrie.

Voici les dépêches que le marquis de Sèbeville adressait à Versailles sur cette mémorable journée :

Lintz, du 14 septembre : — Un courrier d'un des princes de Neubourg, qu'il envoie de l'armée à son père, vient de passer par ici et a porté la nouvelle à l'impératrice de l'entière défaite des Turcs. Il dit que M. de Lorraine, ayant trouvé en approchant de Calemberg que les janissaires l'avaient réoccupé et qu'ils étaient soutenus de cavalerie, les avait attaqués par trois endroits et qu'après un combat fort opiniâtre il les avait mis en fuite et poursuivis jusque dans leur camp, dont il les avait chassés et pris tout le canon; que le roi de Pologne qui avait plus de chemin à faire ayant trouvé les Turcs déjà fort en désordre et même en fuite, s'était mis à leurs trousses avec ses Polonais, qui en faisaient un si grand carnage qu'on ne le saurait imaginer. J'attendrai la confirmation de cette nouvelle par le courrier de l'empereur ou par un des deux qui me doivent avertir, avant de faire parvenir ma lettre.

Du 15 septembre : — Il est tant arrivé de courriers hier et ce matin qui confirment tous la même chose, que je ne peux différer à faire partir le mien quoique l'empereur n'en ait point encore envoyé à l'impératrice, ayant voulu

entrer dans Vienne auparavant. Il vient même tout présentement d'arriver un capitaine du régiment de Souches, sorti de la ville, qui dit beaucoup de particularités, entre autres que les Turcs ont laissé 12 pièces de batterie sur la tranchée et quantité de pièces de campagne ; que M. de Lorraine a commencé le combat à 3 heures après midi et qu'à 7 les janissaires ont abandonné la tranchée ; qu'il y a eu environ 6,000 Turcs de tués et que le reste s'étant retiré en bon ordre on n'avait pas osé les attaquer, leur nombre étant de beaucoup supérieur ; que presque toutes les tentes étaient restées et presque tous les équipages ; que M. de Lorraine avait couché dans celle du grand vizir, qui est la plus magnifique chose qu'on puisse voir en fait de tentes et où l'on croit qu'il y a de grands trésors, y ayant quantité de coffres-forts que M. de Lorraine ne peut faire ouvrir que devant l'empereur; qu'il n'y avait plus que 4,000 hommes portant les armes dans la ville. Il était mort plus de 22,000 personnes depuis le commencement du siège, tant de blessures que de maladie. L'empereur doit être ici de retour samedi ou dimanche. Tout ceci ayant été confirmé au nonce et à l'ambassadeur de Venise, ils font partir comme moi leurs courriers qu'ils avaient aussi retardés.

Du 18 septembre, de Lintz : — Sire, depuis le départ de mon courrier, j'ai reçu une relation de Vienne qui m'a été confirmée par le prince de Dietriestein qui m'en a montré une presque toute pareille, rapportant toutes deux que l'on avait pris plus de 70 pièces de canon, dont il y en avait 12 très grosses, dont j'ai déjà parlé dans ma dernière ; que le combat avait commencé au Calemberg et qu'il avait été très opiniâtre, mais que M. de Lorraine s'en était enfin rendu maître, et voyant que les Turcs qui étaient accourus pour le soutenir étaient fort en désordre et fort irrésolus, trouvant le poste pris et leurs janissaires en déroute, avait d'abord résolu de descendre et de poursuivre sa victoire, ce qui lui avait si bien réussi qu'il était entré pêle-mêle avec eux dans leur camp et avait nettoyé tout le quartier qui lui était opposé, où il s'était posté d'une manière à s'y pouvoir défendre si les Turcs, qui se mettaient en bataille sur la hauteur de Vienne qui regarde Luxembourg, voulaient revenir à la charge. Durant ce temps-là, le roi de Pologne, qui avait un plus grand tour à faire, arriva et se saisit d'abord de la tente du grand vizir, et non M. de Lorraine comme je l'ai mandé à Votre Majesté, dans laquelle il trouva 800,000 ducats en or faisant 1,600,000 écus (1) et presque autant en argent blanc, de plus le grand étendard vert de Mahomet qu'il envoya sur-le-champ au pape par un exprès, et ensuite une si grande quantité de vivres que la ville en est remplie et l'armée pourvue en abondance, c'est-à-dire de riz et farine en prodigieuse quantité. On a même

(1) Dans un récit fait par un officier envoyé auprès de l'Empereur et rapporté dans une autre lettre de l'ambassadeur, il est question de deux tonnes d'or. Toutefois, dans la lettre que Sobieski adressait le lendemain de la bataille à la reine de Pologne, il n'est point fait une mention aussi explicite de cette trouvaille. Le roi dit : « Quant au grand trésor, il est impossible d'apprendre ce qu'il est devenu; je suis arrivé le premier dans les tentes du vizir et je n'ai vu personne s'en emparer. Il faut ou qu'il ait été distribué aux troupes ou qu'on ne l'ait pas encore amené, ou qu'il ait été envoyé sur les derrières avant la bataille. »

trouvé des chariots dans l'enceinte du grand vizir, chargés de raisin de Corinthe et de prunes sèches pour montrer qu'ils avaient plus que le nécessaire, et presque partout des cafetières au feu. On a trouvé aussi une chose extraordinaire dans la tranchée, la plupart des places d'armes y étaient tapissées et plus propres que les chambres de ce pays-ci. Je m'amuse un peu à ce détail, ne s'étant plus rien passé de considérable, le roi de Pologne et M. de Lorraine n'ayant pas jugé à propos de poursuivre davantage les ennemis, tant à cause du grand nombre des Turcs, de l'ordre de leur retraite, que parce qu'ils étaient eux-mêmes fort fatigués et qu'ils n'avaient point de vivres prêts à marcher avec eux. Voilà la raison qu'ils en donnent, mais la véritable est qu'ils craignaient, par un combat général, de perdre l'avantage qu'ils avaient d'avoir secouru la ville, où l'empereur a fait chanter le *Te Deum* le 14 et le 15.

Lintz, 25 septembre : — L'empereur est de retour de mercredi et tout ce qui l'a suivi ne parle que du grand butin que le roi de Pologne et son armée ont fait, les troupes de l'empereur et de l'Empire ayant demeuré toute la nuit sous les armes, ne sachant pas encore certainement le parti que les Turcs avaient pris, ce qui donna lieu aux Polonais de piller tout le camp des Turcs pendant ce temps-là, et ce pillage empêcha le lendemain le roi de Pologne de poursuivre les fuyards, voulant assurer et mettre en marche auparavant le gain qu'il avait fait.

Cette armée, qui n'est composée que de 14 ou 15,000 hommes, conduit avec soi plus de 10,000 chariots vides dont ils ont pris une grande partie dans la Silésie et Moravie, afin de remporter leur pillage...

On a trouvé dans la tente du grand vizir une lettre signée d'environ cinquante magnats d'Hongrie et avec le cachet d'un chacun, dans laquelle ils souhaitent au grand vizir de le voir bientôt maître de Vienne ; le roi de Pologne a envoyé cette lettre à l'empereur avec deux forts méchants chevaux polonais. L'on compte présentement plus de 100 pièces de canon de prises, en ayant trouvé depuis les premières plusieurs d'abandonnées le long des chemins, mais personne n'en sait le nombre au juste, les uns disant 180 pièces et les autres six vingts.

La correspondance de Jean Sobieski à la reine Marie-Casimire contient de nombreux et très curieux détails sur le butin fait dans le camp turc par les troupes polonaises, qui y pénétrèrent les premières à la suite du roi. Il n'y est fait *inventaire* que de riches tentes d'or, d'argent et de soie, de carquois montés de rubis et de saphirs, qui équivalent seuls à quelques milliers de ducats, de sabres montés en or, de ceintures en diamants destinées sans doute aux dames de Vienne, de cassettes d'or et d'argent massifs, de fourrures de martres, de zibelines, les plus belles du monde. Un petit Cosaque, marmiton d'un enseigne, apportait à son

maître pour plus de 4,000 ducats de bijoux. « Je me suis emparé, écrit Sobieski, de toutes les décorations et drapeaux qu'on a coutume de porter devant le vizir; quant au grand étendard de Mahomet, que son souverain lui a confié pour cette guerre, je l'ai envoyé au Saint-Père par Talenti. » Cet étendard, destiné à être suspendu à la voûte du dôme de Saint-Pierre, à côté de l'étendard de Choçim, fut promené triomphalement dans toute l'Italie, de couvents en couvents, de cathédrales en cathédrales. On en fit partout des reproductions, en images populaires qui obtinrent un succès colossal. Pendant des mois, les gazettes du monde entier racontèrent son histoire. Mais ce que les divers historiens n'ont point dit et ce que nous trouvons rapporté très explicitement dans une dépêche du marquis de Sèbeville, c'est que cet étendard porté en triomphe n'était point l'étendard du Prophète. « L'on a su depuis peu de jours que l'étendard que le roi de Pologne a envoyé au Pape n'est pas celui de Mahomet, et que le vizir l'avait sauvé; tout le monde en convient présentement et en paraît fort fâché (1). »

Au moment où l'armée des alliés se formait en bataille sur le Kahlemberg, Kara Mustapha faisait donner assaut à la ville de Vienne; mais les assiégés avaient aperçu les troupes de Lorraine et de Sobieski; la vue de leurs libérateurs avait décuplé leur courage. Pendant que les femmes et les enfants se précipitaient dans les églises pour prier Dieu, tout ce qui pouvait porter une arme accourait sur les remparts; les assiégeants étaient repoussés vigoureusement. Trois régiments, ceux de Mansfeld, de Croy et de Wurtemberg, faisaient une sortie du côté du Kahlemberg et prenaient les Turcs en queue. Ces régiments leur firent subir les plus grandes pertes, mais ils furent aussi presque entièrement broyés. Il ne rentra dans Vienne que 100 hommes du régiment de Wurtemberg, un seul capitaine de celui de Mansfeld (2). Le prince de Croy, le comte Trausmandorff, le baron de Freytag, étaient tués. Les comtes de Souches et de Scheffemberg firent une nouvelle sortie du côté du camp qui

(1) Dépêche datée du 20 septembre.
(2) Dépêche de M. de Sèbeville, *passim.*

touchait Vienne vers le Prater; l'un et l'autre étaient blessés et leurs régiments décimés; mais les Turcs durent se replier vers le centre.

Dans les relations transmises à la cour de Versailles par le marquis de Sèbeville, le nombre des Turcs tués dans cette journée est évalué à 30,000 environ. Il est certain que le chiffre de 10,000, donné par la *Gazette de France,* est inexact.

Quant aux alliés, leurs pertes furent également considérables. Les Polonais seuls perdirent plus de 1,000 hommes. On portait à 3,000 hommes environ le chiffre des soldats de la garnison de Vienne tués dans le dernier assaut tenté par les Turcs.

Jean Sobieski entra le lendemain dans Vienne par la brèche de la porte du Lion; il se rendit à la cathédrale de Saint-Étienne où, en l'absence du clergé, il entonna lui-même le *Te Deum;* la foule l'acclamait avec enthousiasme comme le libérateur de Vienne. Il dîna avec tous les généraux et les princes de l'armée chez Stharemberg et rentra le soir dans son camp établi sur les ruines mêmes de celui de Kara Mustapha.

Dans diverses dépêches de notre ambassadeur, nous lisons ce qui suit relativement au siège de Vienne et aux ruines causées par les Turcs :

Le capitaine Henneman, qui est venu ici de Vienne, dit qu'il y est mort jusqu'à 20,000 hommes depuis le commencement du siège, et qu'il n'y a que quatre jours que le bourgmestre est mort de la dyssenterie, et qu'on n'aurait jamais pu tenir encore trois jours parce qu'il n'y avait plus 4,000 hommes capables de faire résistance, et que le bastion du Lion était tellement ruiné qu'on y pouvait monter à cheval..... Depuis la levée du siège de Vienne, bien des gens reviennent ici pour y voir l'état de leurs affaires; mais ils trouvent ici de terribles changements, parce que de tous les faubourgs il ne reste plus que des masures. Le plus grand dégât qui se soit fait dans la ville a touché le château de l'empereur, l'église des Écossais et les maisons voisines, où le feu prit avant la venue des ennemis. Les bombes et grenades des ennemis n'ont jamais mis le feu aux maisons, M. de Stharemberg ayant fait découvrir les maisons. Dans toutes les rues et dans les avenues de cette ville, on ne voit que des malades et des hommes mourants.

Informé du succès de la bataille livrée par l'armée allemande aux Turcs et de la levée du siège de Vienne, l'empereur Léopold, qui était resté à Turnstein, à un mille en deçà de Kroms, arriva

à Vienne le 15. « L'empereur est à un mille et demi, écrivait Jean Sobieski à Marie-Casimire. Il descend le Danube en chaloupe; mais je m'aperçois qu'il n'a pas grande envie de me voir, peut-être à cause de l'étiquette. Il se presse d'arriver à Vienne pour faire chanter le *Te Deum*. Voilà pourquoi je lui cède la place. Je suis fort aise d'éviter toutes ces cérémonies; on ne nous a régalés que de cela jusqu'à ce jour. » La question de l'étiquette, de la préséance entre l'empereur et le roi de Pologne était, en effet, autant que l'ingratitude, la raison déterminante du retard apporté par Léopold à venir féliciter Sobieski et des incidents inouïs qui devaient signaler leur entrevue. Dès le début de la campagne, Léopold s'était vivement préoccupé de cette question. Dans une dépêche en date d'août, M. de Sèbeville fait mention des débats qu'elle soulevait déjà à ce moment.

La difficulté du pas entre ces deux têtes couronnées n'est point encore élucidée. Le roi de Pologne prétendait la main sur l'empereur, étant sur ses terres; quoiqu'il y ait des exemples contraires, je suis persuadé que l'empereur la donnera si le secours réussit; mais si par malheur il arrivait un échec à son armée, il s'en reviendrait plus vite qu'il n'est allé, et même il paraît déjà qu'il se repent de s'être avancé, car en trois jours il n'a fait pas le chemin qu'il pouvait faire en un, voulant laisser finir l'affaire d'une manière ou d'autre.

Malgré sa victoire, en dépit du service immense qu'il venait de rendre à l'empereur dont il sauvait la couronne et les États, Jean Sobieski eut à supporter de nouveau cette irritante question d'étiquette. Le 14 à minuit, il reçut à son camp la visite d'un officier de l'empereur qu'il avait envoyé la veille complimenter par le vice-chancelier de Pologne, chargé en même temps de lui remettre un des étendards du vizir. Cet officier avait pour mission de négocier les conditions d'une entrevue. Voyant que l'entrée en matière diplomatique était fort embarrassante pour l'envoyé de l'empereur, Jean Sobieski lui dit : « Annoncez franchement ce que vous voulez; toute la difficulté porte sans doute sur la grande question de savoir qui aura la droite; mais tout cela peut s'arranger et il ne s'agit que de s'entendre. »

L'officier répliqua que c'était en effet ce qui embarrassait fort

l'empereur. Sobieski proposa un expédient original, qui mit fin aux perplexités de Léopold et qui divertit fort les cours de l'Europe lorsqu'il fut connu : « Du moment que l'empereur approchera de mon camp, j'irai à sa rencontre ; nous nous saluerons à cheval et nous resterons vis-à-vis l'un de l'autre, moi du côté de mon armée, lui du côté de la sienne et de la capitale ; lui accompagné des électeurs, moi de mon fils, des hetmans et des sénateurs. »

L'entrevue eut lieu ainsi. Jean Sobieski en a fait lui-même le récit dans une lettre adressée à la reine Marie-Casimire : « L'empereur n'a été accompagné que de l'électeur de Bavière ; celui de Saxe l'avait déjà quitté. Il avait à sa suite une cinquantaine de cavaliers de sa cour, d'employés et de ministres. Des trompettes le devançaient, des gardes du corps et une dizaine de valets de pied le suivaient. Je ne vous ferai pas le portrait de l'empereur, car il est connu. Il était monté sur un cheval bai de race espagnole ; il avait un justaucorps richement brodé, un chapeau à la française, avec une agrafe, des plumes blanches et rouges, une ceinture montée en saphirs et en diamants ; l'épée de même.

« Nous nous sommes salués assez poliment ; je lui ai fait mon compliment en latin et en peu de mots ; il a répondu dans la même langue en termes choisis. Étant ainsi vis-à-vis l'un de l'autre, je lui ai présenté mon fils qui s'est approché et l'a salué. L'empereur n'a pas seulement mis la main au chapeau ; j'en ai été comme terrifié. Il en a usé de même avec les sénateurs et les hetmans et même avec son allié, le prince palatin de Belz. Pour éviter le scandale et les gloses du public, j'ai encore adressé quelques mots à l'empereur, après quoi j'ai tourné mon cheval ; nous nous sommes séparés mutuellement et j'ai repris la route de mon camp. Le palatin de Russie a fait voir notre armée à l'empereur, ainsi qu'il l'avait désiré ; mais nos gens ont été très piqués et se plaignaient hautement de ce que l'empereur n'avait pas daigné les remercier, ne fût-ce que du chapeau, pour tant de peines et de privations. »

Dans une relation adressée de la cour de Pologne par l'ambassadeur de Louis XIV, le marquis de Vitry, il est fait mention

de détails fort curieux que ne rapporte point la correspondance de Jean Sobieski :

Le duc de Lorraine souhaitoit que Sa Majesté allât au-devant de Sa Majesté polonaise, l'embrassât et le remerçiât. L'empereur fit des difficultés sur ce qu'il n'y avoit pas d'exemple dans le cérémonial qu'aucun roy électif se fût trouvé avec l'empereur. Le duc de Lorraine faisoit tout de son mieux pour surmonter ces difficultés, dont il étoit honteux et vouloit au moins qu'après un service aussi considérable, le roi de Pologne se séparât content de l'empereur. Cela ne fut pas possible, et l'on convint enfin que l'Empereur monteroit à cheval et que l'entrevue aurait lieu au camp, en sorte qu'en s'abordant chacun eût la droite. Le roi de Pologne étoit armé, le bonnet à la polonaise, avec une belle aigrette, une grosse perle pendant du côté de l'aigrette, monté sur un des plus beaux chevaux du monde, dont le harnois étoit magnifique. Ce prince avoit l'air d'un conquérant. Il aborda l'empereur qui, vêtu très pauvrement et monté de même, à peine ôta son chapeau, n'eut jamais le courage de ramener le roi de Pologne, ni de lui tenir aucun discours flatteur, ni qui témoigna la plus faible reconnaissance et le peu que lui dit l'empereur roula sur les services que les Polonais avaient toujours reçus de l'amitié et de la protection des empereurs. Enfin, cette entrevue, qui se fit de la plus mauvaise grâce du monde, finit par ces paroles que le roi de Pologne dit en se séparant de l'Empereur : « Mon frère, je suis bien aise de vous avoir rendu ce service, » et tourna la bride de son cheval pour s'en aller; mais comme il aperçut le prince Jacques, son fils aîné, qui n'avoit point fait la révérence à l'Empereur, il retourna son bonnet sur sa tête et salua l'empereur qui eut bien de la peine à porter la main à son chapeau. Sans l'ôter, il lui fit un petit signe de tête et ne lui dit pas un mot, quoique le roi de Pologne, en le présentant, lui dit que c'étoit un jeune prince qu'il élevoit pour le service de la chrétienté.

Cette occasion de présenter son fils fit naître celle de présenter en même temps quelques palatins des plus considérables. Un d'entre eux ayant mis pied à terre et baisé la botte de l'empereur, le roi de Pologne s'avança, et lui donnant un petit coup de fouet sur la fesse, lui dit : « Monsieur le palatin, ne faites point des bassesses. » Et, quittant l'empereur, il marcha à son quartier.

Ce ne fut point Jean Sobieski seul qui eut à se plaindre des mauvais procédés et de l'ingratitude de l'empereur. Tous ses alliés virent leurs services méconnus ou oubliés. « Le pauvre diable, écrivait le roi de Pologne en parlant du duc de Lorraine, n'a ni dépouille de l'ennemi ni gratification de l'empereur. » L'électeur de Bavière, en preuve de mécontentement, s'était retiré en Moravie et avait donné l'ordre à ses troupes de ne pas dépasser Vienne. L'électeur de Saxe partait pour ses États sans prendre congé de Léopold, déclarant que l'empereur avait voulu faire

périr ses troupes de misère. Le prince de Saxe-Lauembourg et le comte de Caprara quittaient l'armée. « J'ajouterai, écrivait le marquis de Sèbeville, que non seulement le prince de Saxe-Lauembourg et le général Caprara se plaignent de la promotion du comte Stharemberg (au grade de feld-maréchal), mais même les comtes Caplliers et de Lescelay, qui ont beaucoup plus de raisons que les deux autres, étant les deux plus anciens officiers généraux de l'empereur. De plus, le comte Caplliers s'est jeté dans la ville où il a beaucoup servi durant le siège, et aussi l'on peut dire que le comte de Lescelay a sauvé Vienne, puisque sans lui l'infanterie n'y serait pas entrée, l'ayant sans ordre fait sortir de l'île de Schutt dès qu'il sut la déroute de la cavalerie de l'empereur, et l'ayant fait marcher nuit et jour, jusqu'à Vienne, qui eût été pris en quatre jours assurément, si elle n'y fût pas entrée et même avec cette diligence. Ces derniers corps pensèrent être coupés, les Turcs étant déjà dans l'île de Vienne quand ils y passèrent. » Stharemberg seul, en effet, avait été récompensé suivant ses mérites par l'empereur, son élève. Il fut nommé feld-maréchal, reçut la Toison d'Or et 100,000 florins.

Malgré la conduite indigne de l'empereur, malgré les supplications de ses compagnons d'armes, palatins et hetmans, qui le priaient de reprendre le chemin de la Pologne, Jean Sobieski ne voulut point abandonner la campagne. Il comprenait fort bien que, s'il se retirait, l'armée de Mustapha ralliée, reformée, ne tarderait point à reparaître devant Vienne, et que la ville pourrait cette fois être prise d'assaut. Il n'ignorait point d'ailleurs que l'empereur avait l'intention de négocier un traité de paix avec les Turcs, et il voulait arracher à l'islamisme, qui le détenait depuis deux cents ans, le vieux royaume de Corvin et de Jean Huniade.

IV

Quel fut le rôle joué par Louis XIV dans la guerre entre l'Autriche et les Turcs? L'historien de Jean Sobieski, Salvandy, fait à ce propos, dans les termes les plus passionnés, le procès à Louis XIV, et condamne virulemment sa politique indigne du « fils aîné de l'Église », et pleine de duplicité. L'étude des docu-

ments originaux sur cette grave question historique, l'analyse des dépêches de notre ambassadeur à la cour de Vienne, n'amènent point à un jugement aussi sévère ; les uns et les autres infirment sur un très grand nombre de points les assertions de Salvandy et le réquisitoire que, dans son admiration inaltérable et quelque peu partiale pour le roi de Pologne, cet historien en a tiré contre la politique française.

A la fin de 1681, Louis XIV avait soumis à l'empereur Léopold des propositions de paix, bornant ses prétentions à la possession des points qu'il occupait le 1er août 1681, à celle de Strasbourg, du fort de Kehl et des autres forts contigus à cette place. Les nombreuses dépêches de notre ambassadeur, de janvier 1682 à juillet 1683, font mention des dispositions favorables de l'empereur, de la plupart de ses ministres et conseillers, des membres de l'Assemblée de Francfort et de la diète de Ratisbonne, à accepter les propositions de la France. Mais le parti espagnol intrigue avec une habileté et une persévérance extraordinaires pour faire échouer les négociations, pour pousser l'empereur à la guerre contre Louis XIV. A la date du 14 février 1682, on est tout entier à la paix ; le prince Herman de Bavière, qui avait été jusque-là partisan de la guerre, déclare à M. de Sèbeville que « en homme de bien, depuis peu, il en a démontré à l'empereur les dangers » ; le comte de Lobkowitz écrit à un de ses amis intimes qu'il n'avait pas cru jusqu'ici que la négociation eût été heureuse, mais que, présentement, il l'en pouvait assurer. Les comtes Caplliers et Jerguer assurent à M. de Sèbeville qu'il n'y aura point de guerre. La levée du siège de Luxembourg, le 20 mars, loin de modifier ces excellentes dispositions, les accuse encore.

Le comte Caprara, envoyé en mission à Constantinople pour traiter de la paix avec Mahomet IV, mandait à l'empereur que « il ne voyait plus d'autres moyens de sauver ses pays héréditaires que de faire la paix avec la France pour réunir toutes les forces de la chrétienté, celles que le Turc faisait avancer en Hongrie contre lui étant si grandes et en si bon état qu'elles surpassaient celles qu'avait Soliman quand il vint assiéger Vienne ». La faction espagnole montait une cabale contre Ca-

prara (1). Après la conclusion du traité entre l'empereur et Jean Sobieski, dont certaines clauses, notamment celles qui restreignaient l'alliance à la campagne contre les Turcs, lui paraissaient fâcheuses pour le succès de sa politique, l'ambassadeur espagnol redoublait d'intrigues et de manœuvres contre la France. M. de Sèbeville écrivait le 29 avril :

L'ambassadeur d'Espagne, qui ne cherche que la guerre, dit, il y a quatre jours, que sur un dernier mémoire qu'il a présenté il y a huit jours, l'empereur lui a juré de ne faire jamais d'accommodement avec la France sans y comprendre l'Espagne, et il ajouta que l'Empire sera bientôt contraint de prendre les armes en ayant le moyen à la main, dont il se servirait bientôt; et que si le roi d'Angleterre ne changeait pas de parti, qu'on devait songer de quoi son peuple était capable. Enfin, ses discours ne sont remplis que d'emportements qui me reviennent de tous côtés.

Malheureusement, le défenseur le plus chaleureux et le plus constant des idées de paix et d'accommodement avec la France, le prince de Schwarzenbourg mourait subitement de douleur, à la suite d'une entrevue avec l'empereur, où Léopold l'avait disgracié, pour avoir soutenu avec énergie que la guerre avec Louis XIV serait une grande faute et un danger pour l'Empire. Cette mort est un épisode véritablement tragique. M. de Sèbeville adressait à ce propos la dépêche suivante :

Lettre du 3 juin 1683. De Vienne : J'ai déjà fait réponse à la dépêche de Votre Majesté du 7 mai ; ainsi, je n'ai qu'à l'informer de l'état où je vois la cour depuis la mort du prince de Schwarzenbourg et des particularités que j'ai apprises sur ce sujet qui me paraissent considérables. Il faut reprendre ce qui se passa au conseil, le matin dont il mourut l'après-dînée. Pour représenter à Votre Majesté l'affaire d'une manière qu'elle en puisse tirer de justes conséquences et pour lui faire ajouter plus de foi à toute la suite de ma lettre, je lui dirai que le prince de Dietrichstein me l'a tout conté et que le grand chambellan a fait la même chose à l'employé de Danemarck qui est de ses amis, et ni l'un ni l'autre n'ont pas voulu dire quel était le sujet de la conférence; mais il est, ce me semble, aisé de voir qu'elle regardait les affaires de Hongrie et de l'Empire, puisque le prince de Schwarzenbourg y représenta, ce que j'en puis juger par la suite, plus fortement qu'il n'avait jamais fait, la nécessité qu'il y avait de confirmer la paix avec Votre Majesté; marquant ensuite à l'empereur que l'on ne manquerait pas de lui dire que ses conseils étaient intéressés et que les biens qu'il avait situés dans différents pays le faisaient parler ainsi, mais qu'il en prenait Dieu à témoin s'il

(1) Dépêche de M. de Sèbeville en date du 18 avril.

avait d'autres intérêts que ceux de l'empereur et de la chrétienté et qu'il espérait que Dieu lui ferait connaître la vérité de tout ce qu'il avançait malgré ceux qui la voulaient offusquer. Le parti d'Espagne ne manqua pas de s'opposer à tout ce qu'il avait proposé et l'emporta, non par la force du raisonnement, mais par le pouvoir qu'il a sur l'esprit de l'empereur qui suivit en tout l'opinion de ce parti; je n'ai pu savoir ce qui donna tant de chagrins au prince de Schwarzenbourg qu'il se fortifia dans le dessein qu'il avait de se retirer entièrement de la cour. Il avait déjà demandé permission de s'en aller pour quelque temps dans les biens qu'il a en Stirie, et dans ce moment il résolut de s'en aller de Stirie à Schwarzenbourg, qui est près de Wirtzbourg, pour y demeurer le reste de sa vie; mais auparavant que d'en parler à l'empereur, il voulut savoir la réponse qu'il avait faite au grand chambellan qui était fort de ses amis et dans le même dessein que lui de se retirer; et pour en être promptement éclairci au sortir du conseil, il s'en alla chez lui et lui demanda ce que l'Empereur lui avait répondu sur son congé. Le grand chambellan lui ayant dit qu'il ne voulait point quitter l'empereur dans des conjonctures si fâcheuses et qu'il ne lui avait demandé qu'à se retirer qu'après que cette tempête serait passée, ce qui avait fort plu à l'empereur qui le fera peut-être prince pour l'apaiser, le prince de Schwarzenbourg lui dit qu'il faisait fort bien de demeurer, puisqu'il avait une charge auprès de sa personne, mais que pour lui, qui était entièrement inutile et dont les conseils trop sincères ne lui donnaient que des chagrins, il était résolu de se retirer tout à fait; après cela, il se mit à table, et, le dîner fini, il s'en alla chez le confesseur de l'empereur pour lui représenter tous les chagrins qu'il avait. Le confesseur, de son côté, lui voulant faire voir que rien ne lui manquait, il lui repartit : « Tout me manque, puisque je ne suis pas dans les bonnes grâces de mon maître. » Il lui fit ensuite un détail de ses conseils pour lui en faire connaître la droiture et la justice, et lui représenta la manière dont on les tournait et les mauvaises impressions qu'on voulait donner de lui après quarante ans de fidèles services, ajoutant à cela tant de choses touchantes, que le bon père jésuite en était pénétré. De là, il passa dans la cellule de celui de l'impératrice, auquel il dit à peu près la même chose, et quand il vint à lui représenter les malheurs qui étaient sur le point d'arriver, il s'écria : « Grand Dieu! faites-moi la grâce de me retirer de ce monde pour m'empêcher de les voir et que j'envie le bonheur de ces fidèles et sages conseillers qui ne sont plus exposés à voir la ruine et le bouleversement des États de leurs maîtres », et en finissant ce discours il dit : « Je me trouve bien mal, je me meurs », et en même temps il tomba et n'a plus parlé depuis.

L'empereur ayant appris sa mort demanda au grand chambellan comment elle était arrivée; il lui dit tout ce qui s'était passé entre eux et le remit pour le reste aux jésuites qui s'étaient trouvés présents à sa mort, disant : « Je ne sais point ce que Dieu veut faire de nous. » « Rien de bon! » répondit l'empereur d'un visage fort chagrin, et ensuite envoya chercher les jésuites, auxquels il ordonna de ne rien cacher de tout ce que le mort leur avait dit. Ils obéirent volontiers, n'étant pas amis de l'évêque et lui représentèrent naïvement qu'il était mort de déplaisir et de chagrin d'avoir vu que ses fidèles services et conseils étaient non seulement méprisés, mais

même taxés d'infidélité, et qu'après une telle disgrâce il ne demandait à Dieu que la mort, qui lui fut accordée sur-le-champ, ce qui a fait une telle impression sur l'esprit de l'empereur, qu'il est continuellement rêveur et chagrin, et de la manière que parlent le grand chambellan et ses amis contre l'évêque et le grand-maître, il faut de nécessité qu'ils prévoient de deux choses l'une : le changement prochain de l'empereur à l'égard de ces deux ministres, ou la perte inévitable de leurs biens propres par la guerre de Hongrie, dont ils sont voisins. On entrevoit même de la joie à quelques-uns, sur des avis qu'ils prétendent avoir que Sa Majesté s'approche de l'Empire avec de grandes forces, ne doutant pas que si elle fait seulement semblant de vouloir attaquer quelque chose, que l'empereur n'accepte d'abord les conditions offertes par Votre Majesté, l'ayant déjà voulu faire.

Ces deux grands ministres, partisans de l'Espagne, sont au lit, fort tourmentés de la goutte; ils ont empêché jusqu'ici M. de Stratinan d'être déclaré chancelier, parce qu'il avait paru dans ces dernières affaires ami du prince de Schwarzenbourg; présentement qu'il est mort, on croit qu'il sera remis bientôt dans cette charge.

Le 8 juillet, M. de Sèbeville ajoutait :

L'on m'a dit aussi les sujets des deux dernières conférences qui ont achevé de tuer le prince de Schwarzenbourg. Dans la pénultième, il conseillait à l'empereur d'envoyer auprès de Votre Majesté un ministre en quelque qualité qui lui plairait, étant de l'honnêteté et de l'utilité de le faire, appuyant cette proposition de plusieurs raisons qui furent rapportées le même jour à l'ambassadeur d'Espagne, qui dressa sur-le-champ un mémoire qu'il envoya à l'empereur, contenant que celui qui lui donnait de pareils conseils était pensionnaire de la France et ennemi de la grandeur de la maison d'Autriche, ce qui donna un coup de poignard au prince de Schwarzenbourg, qui répondit à ce mémoire par un autre portant que, s'il était permis à un chacun d'accuser impunément les ministres de l'empereur d'infidélité sans aucun fondement, il s'en trouverait peu qui ne préférassent la retraite chez eux à cet honneur; il ajouta beaucoup de raisons aux premières qu'il avait alléguées pour appuyer sa proposition et pour faire voir qu'elle était juste et raisonnable, et de plus fort utile et nécessaire pour le bien des affaires de l'empereur, auquel il demandait en outre la permission d'aller passer quelque temps sur ses biens de Stirie. La dernière conférence fut sur un traité secret que M. l'électeur de Bavière a conclu et ratifié pendant le séjour qu'il a fait à Luxembourg. Je ne sais pas ce qui a été rejeté, mais je sais les articles qui ont été débattus et que le prince de Schwarzenbourg soutenait qu'ils avaient besoin d'une explication plus ample auparavant de les ratifier et particulièrement sur le fait de la guerre avec la France, qu'il fallait savoir en quel cas et en quel temps on la devait entreprendre et non pas suivre la passion d'un jeune prince ambitieux, sans expérience, qui ne respirait que la guerre, n'en connaissant pas les suites, et qui n'avait pour conseil que des gens moins expérimentés que lui dans les grandes affaires et moins capables de remédier au fâcheux événement où l'on est exposé dans une guerre contre un si puissant monarque

qui les sait si bien faire et qui est si bien servi; ce qui le forçait à dire qu'il était nécessaire de modérer l'ardeur du chef et de donner des règles à ses ministres pour servir à les conduire dans un chemin si dangereux. Toutes ces remontrances ne servirent de rien et il eût le chagrin de voir que son maître bouleversait toutes ses affaires en suivant le conseil des partisans d'Espagne.

Le nonce du pape lui-même blâmait en termes énergiques la politique de l'Espagne et s'interposait pour amener entre l'empereur et le roi de France un rapprochement aussi favorable aux intérêts de l'Autriche qu'à ceux de la chrétienté en général.

Kara Mustapha avait planté ses tentes autour de Vienne; le siège était commencé. L'Assemblée des États de l'Empire réunie à Ratisbonne délibérait lentement sur les propositions de paix de Louis XIV, qui lui avaient été remises par l'empereur. La diète était divisée; les princes des provinces allemandes limitrophes de la France demandaient avec insistance que la paix fût conclue avec Louis XIV, avant d'amener leurs troupes au secours de Vienne; le commissaire de la diète déclarait que les États de l'Empire se trouvaient sur le point d'être accablés, avec aussi peu de forces pour les protéger et les défendre. Mais l'Espagne, ne voulant à aucun prix de la paix, faisait, par ses intrigues, ajourner toute décision définitive. Le 26 juillet, le comte de Crécy, ministre plénipotentiaire de France, adressait à la Diète un mémoire qui se terminait par l'ultimatum suivant :

« Sa Majesté ne peut pas demeurer plus longtems dans l'incertitude ; elle a donné l'ordre au comte de Crécy de déclarer de sa part qu'Elle révoque dès à présent les offres qu'Elle a faites pour le bien et l'avantage de la chrétienté, si elles ne sont pas acceptées par les Estats de l'Empire et le traité conclu et signé dans la fin du mois d'aoust prochain, et de protester que tous les maux dont la chrétienté pourra estre affligée ne pourront estre imputez qu'à ceux qui refusent encore des offres si avantageuses à l'Empire. »

En toutes circonstances Louis XIV ne cessait, d'ailleurs, de protester de ses loyales intentions d'arriver à un accommodement qui permettrait à Léopold de grouper autour de lui toutes les forces militaires de l'Empire pour repousser plus facilement les Turcs. A la date du 4 août, Louis XIV écrivait de Fontainebleau au marquis de Sèbeville :

Monsieur le marquis de Sèbeville, j'ai reçu par le retour du même courrier que vous m'avez ci-devant dépêché votre lettre du 27 juillet, par laquelle je vois que vous n'avez pas pu tirer de plus grands éclaircissements de la prétendue infidélité d'un fauconnier que ceux que vous m'avez donné par votre lettre du 15 juillet. Je m'assure cependant que vous ne négligerez rien pour en avoir une plus particulière connaissance sur laquelle on puisse avoir quelque jugement certain. Quelque pressantes que soient les continuelles attaques des Turcs pour se rendre maîtres de la contrescarpe de Vienne, j'ai peine à croire qu'y ayant une aussi bonne et aussi forte garnison pour la défendre, elle ne résiste pas assez longtemps pour donner aux troupes de l'Empire tout celui qui est nécessaire pour aller secourir cette place, et on ne pourrait assez s'étonner de l'aveuglement de l'empereur s'il abandonnait une ville si importante à l'ennemi commun de la chrétienté, plutôt que de se réunir avec moi pour un raccommodement aussi raisonnable que celui que j'ai bien voulu faire encore offrir en dernier lieu pour faciliter d'autant plus tôt aux princes de l'Empire les moyens d'aller secourir l'empereur. Continuez à m'informer bien exactement de ce que vous apprendrez au lieu où vous êtes, et à l'égard des nouvelles de Vienne faites-moi savoir de qui vous les avez, si elles viennent de la ville ou du camp du duc de Lorraine, et quel jour elles sont parties.

Pendant ce temps, à la cour de l'empereur, on accusait hautement notre ambassadeur d'avoir des relations avec les Turcs, de savoir, par des intermédiaires secrets, ce qui se passait à leur camp, et même de leur transmettre des avis sur la marche des troupes chrétiennes, et des conseils techniques. Une dépêche de M. de Sèbeville en date de Passau, 27 juillet, contient, à propos de ces accusations, des détails piquants :

Passau, 27 juillet 1683 : — M. de Rosemberg, président des finances, qui fait l'habile homme et qui ne l'est point, m'est venu demander directement des nouvelles du siège de Vienne et de l'armée ottomane pendant que je parlais au comte Serger, et quoique cette question m'ait paru fort extraordinaire, je lui ai dit pourtant d'abord fort doucement que c'était à lui à m'en dire s'il le trouvait à propos; il m'a répété : Vous en avez de meilleures que les miennes ; et comme il savait qu'on m'accusait d'avoir des intelligences avec les Turcs et les mécontents je lui ai répondu un peu brusquement que le conseil de l'empereur par les injustes soupçons qu'il prenait de ma conduite, sans aucun sujet ni fondement, mériterait que je le fisse juger juste, mais qu'ayant toujours en vue l'honneur de mon maître et le mien j'allais toujours droit sans me soucier de ce que l'on disait ; il m'a répondu fort doucement qu'il savait bien que M. le marquis de Sèbeville était fort porté pour la chrétienté, mais que le ministre du roi était bien informé de ce qui se passait chez les Turcs ; je lui ai répondu en me moquant de lui : Voilà une distinction trop subtile pour moi, mais je vous dirai pourtant que le ministre du roy et le marquis de Sèbeville ont toujours les mêmes senti-

ments et que les ordres que l'un reçoit sont conformes à la gloire de celui qui les donne et à l'honneur dont l'autre fait profession. » Et comme j'étais averti que l'on m'accusait d'avoir aussi donné des avis aux Turcs, fort désavantageux à l'empereur sur ce que je leur ai dit positivement un mois de suite ce qui leur est arrivé, j'ai continué en disant : « Je sais aussi qu'on m'accuse d'avoir donné des avis aux Turcs, mais si je m'en étais mêlé, Vienne ne serait plus à l'empereur et il n'aurait plus d'armée non plus, car son artillerie et son infanterie ne m'auraient pas échappé dans la marche qu'ils ont faite, et l'intention des bourgeois de Vienne m'était trop connue pour n'en pas profiter, si j'étais tel qu'on m'accuse, mais quand un homme d'honneur fait son devoir il ne se soucie pas de tous les faux bruits que l'ont fait courir de lui. Le comte Serger a dit sur cela qu'il ne doutait point que Vienne ne fût déjà rendue si je m'en étais mêlé, sur quoi l'autre s'en est allé et quand il a été parti, ledit comte Serger m'a dit : « Il est vrai qu'on a assuré l'empereur que vous saviez tout ce qui se passait dans le siège et je vous dirai que c'est sur ce que vous avez dit que le faubourg de l'Ile serait bientôt pris pour peu que les Turcs sussent leur métier, ce qui est arrivé le lendemain. »

La haine de la faction espagnole et de l'empereur contre la France était telle qu'à la cour on songeait à traiter avec les Turcs sous les murs de Vienne, pour former ensuite une coalition contre Louis XIV. Les dépêches de M. de Sèbeville font fréquemment mention de déclarations du conseil autrichien à ce propos. Mais Kara Mustapha ne pouvait répondre aux avances de l'empereur; il eût été étranglé à son retour (1).

Si Louis XIV, lassé de la mauvaise foi de l'empereur et des intrigues espagnoles, faisait, à la fin d'août, entrer ses troupes dans les Pays-Bas autrichiens et se présentait devant Bruxelles, on ne saurait sincèrement l'accuser de duplicité ou d'indignité. Contrairement aux accusations portées à ce sujet par Salvandy, Louis XIV, tout en faisant des propositions de paix à l'empereur et à la diète de Ratisbonne, n'avait point pris d'engagement au sujet de la suspension ou de la cessation de ses opérations militaires. M. de Sèbeville recevait à ce propos du cabinet de Versailles les instructions les plus formelles :

Depuis que cette dépêche vous est écrite, j'ai reçu par l'arrivée du sieur de la Meilleraye vos lettres du 14 et du 20 de ce mois qui m'apprennent la fuite de l'empereur jusqu'à Passau, à la nouvelle qu'il avait reçue par un courrier que Vienne était assiégée. Elles m'informent aussi du parti que

(1) Conversation de M. de Sèbeville avec le comte Caprara : dépêche du 20 août.

le duc de Lorraine a pris de se jeter avec sa cavalerie dans l'île que forme le Danube sous les fortifications de Vienne et de jeter dans la place jusqu'à 10,000 hommes d'infanterie et 1,000 à 1,200 chevaux, de sorte qu'il y a lieu de croire qu'une aussi forte garnison fera une assez longue résistance pour donner le temps à tous les princes de l'Empire de réunir leurs forces à celles de l'empereur, après qu'il aura consenti à l'accommodement aux conditions que je veux bien encore offrir; *mais on se doit désabuser au lieu où vous êtes de l'espérance qu'on a conçue que je m'obligerai à ne rien faire ni par nos propres forces ni par celles de nos alliés, tant que l'empereur serait en guerre avec les Turcs; et jusqu'à ce qu'il ait consenti à l'affermissement de la paix en la manière que je la propose, je prétends me réserver l'entière liberté de pourvoir à la sûreté de mes États par toutes les voies que je jugerai être les plus convenables. Vous vous en pouvez expliquer dans ce sens à ceux qui voudront savoir quelles sont mes intentions au surplus.*

Il n'y avait donc pour Louis XIV ni déclaration de guerre à faire, ni trêve à dénoncer.

On a prétendu que Louis XIV avait mis obstacle au départ des volontaires français ; que les officiers qui étaient venus combattre contre les Turcs avaient dû quitter la France déguisés et à la dérobée. Cette assertion est absolument inexacte. Dans une dépêche de M. de Sèbeville nous trouvons le passage suivant, qui en est la démonstration la plus irréfutable :

« Je charge de ma lettre, pour Votre Majesté, M. de la Mellères, qui était venu ici pour faire la campagne, mais les offres qu'il a fait de ses services ayant été mal reçues, il a pris le parti de s'en retourner; cette voie me paraît plus sûre et plus prompte que l'ordinaire, qui est dans cette occasion ici fort déréglé. »

Il est peu vraisemblable que M. de la Mellères eût consenti à se charger d'un message pour le Roi, et que M. de Sèbeville ait eu l'étourderie de le lui confier, si ce gentilhomme avait dû transgresser les ordres de Louis XIV pour aller offrir ses services à l'empereur Léopold.

Le lendemain de la levée du siège de Vienne, M. de Sèbeville complimentait l'empereur de cet évènement au nom de Louis XIV. Notre ambassadeur adressait à Versailles la dépêche suivante sur cette démarche :

28 septembre 1683 : Sire, j'ai fait un compliment à l'empereur, à l'exemple des autres ministres étrangers, sur la levée du siège de Vienne, dans lequel l'ayant assuré de la joie que Votre Majesté en aurait

quand elle en apprendrait la nouvelle et lui ayant même fait entendre qu'elle serait ravie de pouvoir contribuer à l'entière destruction de la puissance ottomane, il me répondit d'un air plus ouvert qu'à son ordinaire qu'il connaissait Votre Majesté si chrétienne et si généreuse qu'il ne doutait point du tout qu'elle fût fort aise de cet avantage remporté sur les infidèles et qu'il ne désespérait pas qu'il se trouverait des conjonctures favorables à la chrétienté qui pourraient donner lieu à Votre Majesté d'employer ses forces contre l'ennemi commun; il m'a fait dire depuis par le comte de Königseck qu'il allait envoyer un cavalier vers Votre Majesté, cavalier étant le terme dont on se sert ici pour marquer les gens de qualité; mais il ne l'a pas voulu nommer, je crois pourtant que ce sera celui dont j'ai parlé dans ma dernière.

V

Tout évènement d'une certaine importance fournit le sujet d'un monument quelconque, destiné à en perpétuer sur les lieux mêmes le souvenir. La délivrance de Vienne semble devoir faire exception à cette tradition. Il n'existe dans la capitale de l'Autriche rien qui rappelle au peuple par un testimonial public la glorieuse journée du 12 septembre 1683. Ne faut-il point attribuer cette omission aux circonstances que nous avons décrites plus haut, au dépit, à la rancune, gardés par l'empereur Léopold à Jean Sobieski et au duc de Lorraine, de la victoire remportée en dehors de lui, sinon malgré lui? Néanmoins, cet évènement n'est point sans avoir, ailleurs qu'à Vienne, donné naissance à une œuvre d'art considérable, restée pour ainsi dire jusqu'à ce jour ignorée.

Il y a trois ans, à la suite de péripéties curieuses, nous avons été amené à découvrir en France tous les fragments d'un monument colossal en l'honneur de Jean Sobieski et en commémoration de la bataille de Vienne, exécuté par un artiste français inconnu, du nom de Pierre Vaneau. Ce monument comprend : quatre statues de près de 2 mètres de haut, figurant allégoriquement les peuples sur lesquels Sobieski avait remporté ses plus célèbres victoires : les Moskovites, les Tatars, les Hongrois et les Turcs; la statue de Sobieski; huit bas-reliefs allégoriques et historiques. Deux de ces bas-reliefs ont pour sujets

des scènes historiques qui se rapportent directement à la délivrance de Vienne. Dans le premier est représentée la bataille du 12 septembre :

« La bataille est dans toute son action : mêlée ardente et terrible ; les groupes de combattants se heurtent furieusement ; au centre Jean Sobieski, à cheval, s'apprête à asséner un coup de son sabre sur la tête d'un des chefs de l'armée ottomane, qui tente de parer le coup mortel de son adversaire. Le héros polonais est suivi de son fils, le prince Jacques, qui combattit toute la journée à ses côtés, de ses lieutenants et d'un enseigne portant un panache attaché au bout d'une lance pour le reconnaître. De l'autre côté s'enfuient sur leurs coursiers écumants, Kara Mustapha, Emeric Tekeli, le commandant des troupes hongroises alliées aux Turcs, le terrible Khan tatar, Selim Gieray, les hospodars de Moldavie, de Walachie, etc., etc. Dans le fond s'agite une véritable fourmilière de soldats des deux armées. Le sol est jonché de cadavres, d'armes, de chevaux morts, de têtes coupées. »

La représentation de cette bataille est d'une précision absolument historique. Nous lisons, en effet, dans une note de M. le comte Plater, traducteur des *Lettres de Jean Sobieski,* les détails suivants :

« L'historien Kochowski rapporte qu'à la bataille de Vienne, le roi était vêtu d'un habit bleu de ciel, à la polonaise, et qu'il montait un cheval alezan. Il était toujours devancé par un écuyer portant un grand bouclier à armoiries, et par un enseigne qui, pour faire reconnaître au loin la place où était le roi, avait attaché un panache au bout de sa lance. Le prince Jacques (Fanfan) avait un casque sur la tête, une cuirasse sur le devant du corps, et, outre l'épée qu'il tenait à la main, une espèce de sabre court et très large, en usage chez les Polonais d'autrefois. Il ne quitta pas son père un moment pendant tout le temps de la bataille. » Nous retrouvons toutes ces particularités descriptives dans l'œuvre de Vaneau. Le deuxième bas-relief représente l'entrée de Sobieski dans Vienne. On aperçoit à droite du panneau les murailles et les monuments de la ville délivrée. Jean Sobieski, la couronne sur le front, marche à la

tête des troupes, accompagné de son fils Jacques, des hetmans et de ses officiers. Des soldats portent au bout de leurs lances des têtes d'ennemis. Sur le premier plan gisent des cadavres, des corps de chevaux tués et des malheureux blessés mourants, que des soldats ou les pieds des chevaux achèvent.

Dans un troisième bas-relief de moindre dimension est un médaillon du duc de Lorraine qui commandait l'armée impériale. Des emblèmes, des attributs d'une relation directe avec l'évènement en question forment les compositions des autres bas-reliefs. Ce monument avait la forme d'un rectangle allongé et ne mesurait pas moins de 7 mètres de hauteur. Dans l'ouvrage spécial que nous avons consacré à sa description, M. Corroyer, architecte du gouvernement, en a restitué fort habilement la disposition primitive. On pourra s'étonner que l'exécution d'un monument de cette importance, en l'honneur d'un roi polonais et d'un évènement dont le théâtre était si éloigné de la France, ait été confiée à un artiste français, inconnu hors de sa province, le Velay. Pierre Vaneau était le protégé et l'ami de l'évêque du Puy, Armand de Béthune, qui l'avait amené auprès de lui de Montpellier, quelques années après sa nomination au siège épiscopal du Velay. Un frère de l'évêque du Puy, François de Béthune, comte de Selles, ambassadeur de France en Pologne, avait épousé la sœur de la femme de Jean Sobieski, Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, qui, après avoir été mariée à Samoyski, palatin de Sandomir, devenue veuve, convola en secondes noces, le 6 juillet 1665, avec Jean Sobieski, alors grand-maréchal et grand-général de Pologne. La reine Marie-Casimire avait sans doute entendu parler souvent du grand talent de Vaneau par son beau-frère qui, pendant ses visites au Puy, chez monseigneur de Béthune, avait pu entrer en relations d'amitié avec le sculpteur velaisien. Lorsqu'on songea à ériger un monument commémoratif de la bataille de Vienne, on s'adressa à Vaneau par l'intermédiaire de François de Béthune. Où le monument en question a-t-il été élevé? Nous l'ignorons et n'avons pu le découvrir. A-t-il été détruit par les Russes lorsqu'ils se sont emparés de la Pologne? A-t-il, même avant la conquête, subi le sort des peintures de Dolabella au palais de Wiazdow détruites par Au-

guste de Saxe sur l'ordre de Pierre Ier, parce qu'elles représentaient l'histoire du grand hetman Zolkienski, la victoire de Klouschino, l'entrée du héros polonais dans Varsovie, traînant le czar captif à sa suite? Les chroniques de Pologne ne font aucune mention de cette œuvre, ni de sa disparition.

Il y a au château de Montrésor, dans la collection artistique formée par feu le comte X. de Branicki, une pièce d'orfèvrerie du plus haut intérêt artistique : c'est un vase en argent offert par la ville de Vienne à Jean Sobieski en témoignage de reconnaissance. Ce vase est d'une architecture assez singulière et d'une décoration fort luxuriante. La coupe est entourée d'une large ceinture ouvrée à jour, supportée par quatre colonnettes enguirlandées en spirales, et repose sur un socle quadrangulaire dont quatre aigles forment les pieds. Au sommet des colonnettes, sur un piédouche, se dressent quatre figures de guerriers dans diverses attitudes. Sur le couvercle orné de rinceaux en repoussé, de cartouches avec emblèmes militaires et de deux médaillons à l'effigie de l'empereur Léopold et de Jean Sobieski, est placée une statuette représentant le héros polonais, vêtu de son armure, du manteau royal, et la main appuyée sur son épée. Sur la panse de la coupe et divisés par les colonnettes sont quatre bas-reliefs représentant : l'*Assemblée de la Diète polonaise et la résolution de voler au secours de l'Autriche menacée par les Turcs;* l'*Arrivée du roi de Pologne à l'armée impériale;* la *Bataille de Vienne;* l'*Entrevue de l'empereur Léopold et de Jean Sobieski le lendemain de la levée du siège*. Sur une large bande en forme de guirlande, qui part de chaque chapiteau de colonnette, se trouve une inscription en latin qui contient la légende du bas-relief.

Dans la collection de feu le baron Davilliers se trouvait un très curieux plat en faïence italienne, représentant dans un dessin assez grossier le siège de Vienne : au centre, la ville entourée de hauts remparts; à droite des tentes turques et des couleuvrines; à gauche, des Impériaux et des Polonais.

Il existe un grand nombre d'estampes contemporaines relatives au siège de Vienne. Nous mentionnerons en premier lieu les onze eaux-fortes de Romain de Hooghe, dont l'une con-

tient la vue de la bataille du 12 septembre et de l'assaut donné contre la ville ; les vues de Lean der Anguissola (*Vienna a Turcis obsessa et a Christianis liberata*), les planches de Sussinger insérées dans le grand ouvrage publié à Dresde en 1688, qui porte le titre de : *Délivrance de la ville impériale de Vienne en Autriche.*

La municipalité de Vienne a organisé une exposition historique rétrospective, dont l'inauguration aura lieu le 12 septembre. Cette exposition contiendra sans doute des œuvres et des objets fort curieux relatifs à la campagne de 1683 et à la délivrance de Vienne. Des reproductions de l'œuvre sculpturale de Pierre Vaneau, ainsi que la pièce d'orfévrerie de la collection Branicki, y figureront.

Marius VACHON.

L'IDÉAL

PREMIÈRE PARTIE

GENTILHOMME ET POUPÉE

I

Le soleil de juillet inondait de ses rayons l'immense parc de Chavagnes. Vu du rond-point inférieur, le päysage avait un caractère majestueux. Tout au loin sur l'éminence le château émergeait au milieu des arbres, avec son long alignement de fenêtres ponctuées de lueurs étincelantes. Au-dessous, les terrasses à triple étage descendaient vers les corbeilles de plantes multicolores dont les courbes tranchaient sur la ligne rigide des allées de tilleuls. Puis le sol ondulait avec une symétrie savante, de vastes pelouses opposaient leurs tons plus chauds à la sévérité des massifs de pins. Dans toutes les échappées, des groupes de chênes centenaires, chers aux bandes de ramiers, agitaient leurs feuillées épaisses; et les prairies s'étalaient jusqu'au mol affaissement du val. Des sommets cependant jusqu'au ravin les routes sablées nouaient autour des verdures leur ceinture blanche. Dans les pâturages, qui du rond-point s'étendaient vers l'entrée des bois, la faux n'avait pas abattu les fleurs champêtres. Un troupeau de daims y paissait. Ici un vieux mâle écoutait, dressant sa plate ramure; plus loin, d'autres demeuraient couchés, la lèvre alourdie d'herbe broyée; les daines que suivaient leurs faons frottaient contre l'écorce d'un saule leur flanc moucheté. Le jonc et l'iris, succédant au gazon,

annonçaient le voisinage de l'eau, et plus bas coulait la rivière d'Ouze, endormie sous sa couronne de nénuphars. La masse forestière au delà se dressait, percée de lignes ombreuses; la brise en apportait des parfums adoucis de chèvrefeuille. Un chaud souffle de vie rasait la terre, fait de murmures lointains et de chants de cigales. Par-dessus les grands arbres, l'hirondelle décrivait ses courbes gracieuses.

Au centre du chemin qui sépare les prés, non loin d'un ruisseau qui descend obliquement vers l'Ouze, le comte Henri d'Artannes était assis sur un banc rustique, à l'ombre de hauts platanes. La tête à demi renversée, un coude posé sur le dossier du siège, les jambes nonchalamment écartées, il suivait du regard une fillette qui courait à travers les hauts gazons et cueillait des pâquerettes. Rien de gracieux comme cette enfant moissonnant des fleurs. Elle était petite de taille, grêle; avait des gestes de garçon; ses mouvements brusques manquaient d'harmonie; mais elle était si alerte, bondissait avec une joie si fraîche, riait avec tant d'abandon lorsque les ronces griffaient sa robe courte, que tout le charme du printemps était en elle. Ses traits, à l'état d'ébauche, promettaient la beauté; son regard profond et caressant imprimait à sa physionomie une expression douce et étonnante; sa vivacité saccadée, suivie d'arrêts soudains, révélait à la fois l'habitude de la réflexion et l'amour du mouvement physique. De magnifiques cheveux blonds ruisselaient sous le large chapeau de paille et retombaient en ondes épaisses sur les épaules. Le col incliné, les mains étendues, elle choisissait ses marguerites, leur parlait; mesurait la longueur des tiges; trouvait plus belles celles qui poussaient plus loin, y courait; se fâchait en voyant ses doigts devenus verdâtres, et se cambrait gravement pour mieux porter sa gerbe grossie.

Henri d'Artannes, le sourire aux lèvres, accompagnait de l'œil chacune des évolutions de la petite fille. C'était un homme de trente-six ans, taillé dans des proportions médiocres, mais robuste et nerveux. Rien d'efféminé en lui. Les stigmates de la vie factice n'avaient pas alourdi son arrière-jeunesse. Coulé dans un moule commun, il en différait par on ne sait quelle marque individuelle. Ses traits étaient irréguliers, mais n'avaient rien de

vulgaire; sa pose ne se ressentait d'aucune affectation; son costume, en même temps soigné et dépourvu de recherche, indiquait le respect de soi-même et le dédain du convenu. Ses cheveux, taillés ras, laissaient au front son ampleur; la lèvre et le menton nus, il portait de légers favoris à l'ancienne mode. La bouche, un peu déviée, dessinait un sourire fin et malicieux; le regard, attentif sans dureté, calme et immobile, était celui de l'homme qui voit et qui pense.

Dans l'angle rentrant des platanes, au bord de l'allée, une femme entre deux âges, vêtue de noir, se tenait raide et plantée droit sur un pliant.

— Hélène! s'exclama tout à coup cette sèche personne avec un fort accent du pays du Rhin.

La petite fille, qui chantait en poursuivant sa cueillette, n'entendit pas.

— Mademoiselle de Messaque, cria l'homme à son tour avec un amical enjouement, trêve de musique. Ta gouvernante t'appelle.

L'enfant s'arrêta et prêta l'oreille. La femme en deuil reprit alors :

— Hélène, trois heures sonnent au château. Il faut rentrer pour goûter.

— Merci, mademoiselle, repartit la fillette d'une voix câline, je n'ai pas faim du tout; laissez-moi finir mon bouquet; oh! dites?

— Mais Mme la marquise nous a recommandé l'exactitude, et...

D'Artannes adopta une pose plus convenable, et, se penchant avec déférence vers l'institutrice :

— Je prends tout sur moi, mademoiselle Henner, dit-il; laissez-la jouer. Le bon air lui vaut mieux que les gâteaux de ma cousine. C'est d'ailleurs, vous le savez, ma fête d'adieu. Galope à ton aise, mignonne; c'est moi qui serai grondé.

La femme en noir s'inclina sans faire d'objections. Abandonnant sa broderie, elle se mit à creuser, du bout de son ombrelle, des trous dans le sable.

Hélène, cependant, s'approchait lentement, chargée de fleurs.

Les pétales, agitées à chaque mouvement, caressaient son nez délicat, et elle riait d'un beau petit rire, répétant :

— Regarde donc : les pâquerettes qui me chatouillent !

Toute fière, elle fit admirer son bouquet à Mlle Henner ; puis, se tournant vers le comte :

— Dis-moi, mon grand ami, veux-tu bien m'aider à faire une couronne ? Je ne suis pas capable d'en venir à bout toute seule.

— Et moi donc, ma fille ! Je n'y entends rien.

— Ce n'est pas vrai : tu sais tout, toi.

— Ah ! la rusée ! Elle me flatte, voyez-vous, pour que je tortille ses pâquerettes !

— Pas du tout. Mais, mon bon Henri, à quoi ça peut-il servir que tu te promènes avec moi, si tu me laisses m'amuser toute seule ?

— Bravo ! La petite Hélène raisonne déjà comme une vraie dame ; ses propos n'ont pas le sens commun, et du même coup elle vous met hors d'état de répondre.

— C'est bien, c'est bien. Je parie tout de même que tu vas m'aider.

L'enfant s'était accroupie sur un tertre, et adossée contre le platane elle étalait ses fleurs en désordre. Son interlocuteur aussitôt se laissa glisser du banc sur l'herbe, s'assit près d'elle, et gravement se mit à tresser les longues tiges. Mais sa bonne volonté le servait mal ; il fixait les pétales à contre-sens, arrachait les têtes, s'embrouillait... Hélène le regardait faire et battait des mains.

— Il ne sait pas, lui non plus. Oh ! que c'est drôle !

— Le fait est que je n'y arriverai jamais. Si je les attachais l'une après l'autre, la fleur en l'air ? Qu'en penses-tu ? Mademoiselle Henner, avez-vous du fil ? Oui ? Alors, je suis sauvé. Ne vous dérangez pas, je vous en prie. Lancez la pelote ; je vais la recevoir au vol.

La gouvernante ébaucha le geste, hésita, trouva sans doute le procédé trop familier et se leva, le fil à la main. Artannes alors se redressa vivement pour la prévenir. Dans ce mouvement trop brusque, il heurta du coude une chaise de fer.

— Oh ! monsieur le comte ! murmura la pauvre fille d'un air confus ; vous êtes trop bon, et je suis cause...

— Est-ce que tu t'es fait mal, Henri?

— Nullement, fit en riant celui-ci.

— C'est bien mérité. Il fallait attendre mademoiselle, qui t'apportait la pelote.

— Tu n'y penses pas ! Ç'aurait été mal agir. Je dois le respect à Mlle Henner ; et toi aussi, Hélène.

La fillette devint rêveuse. Enfin elle murmura tout bas :

— Mais ma sœur Estelle dit qu'une institutrice n'est pas notre égale?

— Tu auras mal compris. Sache bien que, au contraire, c'est une supérieure.

— Si c'est ton opinion!... D'abord, toi, tu aimes les petits.

— J'aime tous ceux qui sont bons.

— Oh ! surtout les petits. Ainsi, tu cours toujours après moi pour jouer. Est-ce naturel? C'est bien gentil, par exemple !

— On dirait que la chose t'étonne. N'avons-nous pas l'habitude de nous promener ensemble?

— Mais oui. Cependant, toi qui es grand, pourquoi ne restes-tu pas au château avec les grands? Cela t'amuserait mieux.

Il se mit à rire,

— Tu les flattes. Non, ma fille ; je préfère courir les champs en ta compagnie. Tu es, toi, telle que Dieu t'a faite. Nous nous comprenons. Tes jolies questions me ravissent, ta gaieté naturelle me réjouit; dans ta tête mignonne, je découvre une foule de pensées naissantes, et dans ton cœur de beaux sentiments en bouton qui me consolent du monde. Mais prends garde : voilà une couronne de pâquerettes qui prend figure, grâce au fil de Mlle Henner. Tiens, serre très fort, je vais les lier. En jouant avec de fleurs au pied de ce beau platane, nous sommes deux sages, mon enfant. Non, je ne m'amuserais pas mieux avec les grands.

— Je suis contente, va, quand tu viens. Je retiens tout ce que tu me dis ; et quand tu n'es plus là, j'y pense. Mais pourquoi les autres se moquent-ils de nous? Voilà qui m'ennuie. Te rappelles-tu, l'autre jour : mon ballon était tombé sur la pelouse, après cette grande pluie? Tu m'as fait monter sur ton dos pour

que je le ramasse moi-même sans me mouiller les pieds. Eh bien, dès que tu as été parti, ils riaient !... J'en ai pleuré.

— Vraiment il n'y avait pas de quoi.

— Ils disent que je suis trop vieille pour jouer de la sorte. C'est peut-être vrai : j'ai quatorze ans et demi, pense donc!

— Ne les écoute pas. Reste enfant le plus longtemps possible; sois de ton âge. Développe ton corps et exerce ta pensée à l'air libre; tu n'en vaudras que mieux à l'heure des robes longues. Il faut que tu deviennes une vraie femme, entends-tu? Ce ne sera pas de trop, hélas ! car l'espèce s'en perd.

— Puisque tu m'aimes bien, pourquoi me grondes-tu quelquefois? Je ne m'amuse pas tant, Henri, les jours où tu fais ce que j'appelle *le frère prêcheur*.

— Je m'en doute. Mais les amis ne sont pas destinés uniquement à attacher des queues de pâquerettes. Tant que tu n'as pas eu une bonne institutrice, j'ai tenu à te faire travailler. Je veux que tu sois un jour assez instruite pour ne pas devenir frivole.

— Mais mon frère assure que la science n'est utile qu'aux gens qui ont besoin de gagner leur vie?

— Cela ne m'étonne pas que monsieur ton frère débite ces choses ; le plus triste, c'est qu'il les pense. Laisse dire et travaille, ma chérie. Ceux qui te cornent aux oreilles que tu es une Messaque-Chavagnes et que tu auras deux millions voudraient probablement que tu leur ressemblasses. A quoi sont-ils bons? Deviens, toi, un être utile ; élève-toi plus haut.

Hélène, en l'écoutant, tira trop fort sur le fil et le cassa. Les pâquerettes se détachèrent.

— Décidément ta couronne est manquée, s'écria-t-elle. Vois, elle n'est pas ronde. Tant pis, je vais tout de même l'essayer.

Elle lança son chapeau sur l'herbe, posa la guirlande sur sa tête, écarta du doigt les tiges assouplies. La couronne acheva de se disloquer, et ce fut sur le frais visage une véritable pluie de fleurs. L'enfant se mit à courir en riant aux éclats et se débattant avec des gestes mutins.

D'Artannes s'était approché de Mlle Henner. Il lui dit presque bas, tandis qu'Hélène, débarrassée de sa couronne, appelait les daims :

— La tâche que vous venez d'accepter sera difficile, car ici vous n'aurez pas comme moi votre franc parler. Vous êtes environnée des préjugés d'une autre époque, et il faut, il faut que votre élève ne les partage pas. Efforcez-vous de continuer patiemment mon œuvre. Hélène est une créature d'élite; jamais je n'ai découvert tant de promesses dans un être aussi jeune. Faites-en une femme supérieure. Qu'en pensez-vous?

L'institutrice, toujours raide sur son pliant et immobile, contemplait cet homme avec une surprise ardente. Elle répondit d'une voix contenue :

— Oui, monsieur le comte.

— Ce n'est pas mon titre que je vous demande, fit-il en souriant; je n'y tiens pas tant que cela; c'est votre opinion.

— Eh bien, Mlle Hélène a une rare intelligence et une extrême sensibilité; mais je ne pourrai rien, parce qu'elle ne se livre pas avec moi. Je lui déplais, ou je lui fais peur.

La pauvre fille prononça ces mots humblement, sans amertume. On y sentait tout au plus le découragement d'un être habitué au malheur et qui rencontre une peine nouvelle à porter.

— Ayez la foi, mademoiselle, lui dit affectueusement le gentilhomme; je vous ouvrirai ce jeune cœur avant mon départ. Faites épanouir cette fleur magnifique qui pousse sur des ruines. Je ne reviendrai peut-être jamais et ne la verrai plus; laissez-moi du moins emporter l'espoir que vous en ferez un être utile.

— J'y emploierai toutes mes forces, monsieur.

— Et vous travaillerez ainsi à l'œuvre qui vous tient au cœur, mademoiselle Henner, poursuivit d'Artannes avec mélancolie; car nous ne prendrons pas notre revanche, nous autres; notre génération est stérile!... C'est avec les petits enfants qu'il faut la préparer.

L'œil de la femme étincela :

— Partez tranquille, fit-elle.

— Mon grand ami, mon grand ami, criait Hélène au milieu du pré; viens donc m'aider à prendre ce beau papillon-là qui a des yeux au bout des ailes! Accours donc; je suis trop maladroite, moi.

Le comte en quelques enjambées eut rejoint la fillette. Il lui saisit gaiement le poignet et se baissa.

— Voyons, avance-toi tout doucement. Il est posé sur cette sauge, tout près. Voilà comment il faut tenir le pêche-papillon; le cerceau incliné; là! Vise bien; plus à gauche; rabats maintenant. Plus vite... mais baisse donc le bras... Bon! Tu l'as manqué.

— Poursuivons-le, je veux l'avoir!

La petite folle piétinait de dépit et d'impatience. D'Artannes, avec cette obéissance enjouée dont font toujours preuve les amis des enfants, s'enfonça sans hésiter dans l'herbage, mit les daims en fuite, le pêche-papillon brandi, précédant de loin Hélène qui lui criait : Plus fort, plus fort!... il s'acharna gaiement sur les traces de sa proie légère, décrivant mille courbes derrière le capricieux ailé; riant de bon cœur, le front humide, haletant. La bestiole se dérobait toujours, alerte et effrayée; enfin il la captura au vol, d'un coup désespéré et se laissa choir, tout essoufflé, dans l'herbe drue.

— Je te l'avais promis, mignonne, tu l'as; c'est un paon.

L'enfant rejoignit son compagnon, se baissa, saisit délicatement le captif par l'extrémité des ailes, l'examina curieusement et lui rendit la liberté.

— J'ai bien fait, dis? Il ne faut pas tuer les bêtes du bon Dieu.

— Tu as raison. Pas même les papillons.

— Surtout les papillons. Ma sœur de Crésoles assure que les hommes du monde et eux, c'est la même chose.

— Elle est forte en histoire naturelle, ta sœur.

— Je regrette de t'avoir raconté cela, car tu la détestes.

— Elle le dit?

— Oui, elle le dit.

— Je ne déteste personne, ma fille. Le catéchisme nous commande d'aimer notre prochain comme nous-même. Ta sœur Estelle est mon prochain.

— Et mon frère Georges? Tu ne veux jamais monter à cheval avec lui, non plus; pourquoi? Il déclare que tu es un toqué. Ne le répète pas, au moins!

— Je ne m'en souviendrai plus tout à l'heure, rassure-toi.

— Pourquoi es-tu si sévère? Georges ne t'a rien fait.

— Moi sévère? Ton frère est l'homme le mieux mis de Paris; j'admire son tailleur, et lui aussi.

— Tu en parles toujours ironiquement!

— C'est ta sœur de Crésoles qui m'a appris cela.

— Méchant!

Il se pencha vers Hélène et l'embrassa avec une fraternelle tendresse.

— Chère mignonne, suis-je méchant avec toi? Je t'aime mieux que les autres, c'est vrai... Tu as une âme, toi! N'oublie jamais que tu es leur sœur, mais ne leur ressemble jamais, Hélène.

— Nous cuisons là. Si nous retournions à l'ombre?

— Viens.

Ils firent quelques pas côte à côte. L'enfant prit la main du comte.

— Oh! que tu es gentil et bon, mon petit Henri... Quel bonheur de se promener avec toi!

D'Artannes se mit à rire :

— Trêve de câlineries. Je lis dans tes yeux malicieux : je gagerais que tu veux réclamer de moi quelque escapade. Lorsque tu m'appelles ton petit Henri, c'est toujours pour m'exploiter.

L'espiègle, voyant sa ruse percée à jour, fut saisie d'un fol accès de gaîté.

— J'avoue tout, j'avoue tout, fit-elle. Mon grand ami, je voudrais me promener en bateau. Rien qu'un tour du lac; tu ramerais; nous irions sous les saules pour éviter le soleil... Ce serait si beau? Oh! je t'en prie!

— Mais, tu ne travailles pas, durant toutes ces courses-là!

— J'ai fait mes devoirs ce matin, j'ai appris toute l'histoire de Frédégonde.

— Quelque chose de bien édifiant.

Elle le tirait par le bras, toujours caressante.

— Je veux bien, conclut d'Artannes, mais rien qu'un quart d'heure.

Une immense pièce d'eau avait été ménagée au centre de la

prairie supérieure. La barque fut tôt détachée, et les deux amis filèrent en côtoyant la rive; un grand cygne et des canards exotiques nageaient craintivement en cercle devant eux. Hélène laissait pendre dans l'eau une de ses mains et montrait à son compagnon de grandes demoiselles au vol bizarre.

— Voici quatre heures. Nous allons désespérer ton institutrice.

— Non; je la vois d'ici bien calme sur son pliant.

— La brave fille! Sais-tu qu'elle te gâte? Tu dois avoir déjà de l'attachement pour elle?

— Je cherche à la satisfaire; mais examine donc son nez, ses coudes, ses genoux : tout est pointu en elle. Je ne puis m'y faire; elle est trop laide.

— C'est encore ta sœur Crésoles qui a trouvé cela. Laisse le frère prêcheur te gronder, petite Hélène. Juge par toi-même et avec ton cœur, tu t'en trouveras mieux. Trop laide?... Il faut que tu t'accoutumes à ne pas apprécier tes semblables d'après leurs formes. L'enveloppe n'est rien, entends-tu? C'est l'âme qu'on doit chercher. Étudie cette honnête personne dans l'intimité de votre vie commune; elle t'adore, j'en suis sûr; aime-la.

Ils étaient rentrés dans le port en miniature; l'enfant avait pris terre et d'Artannes amarrait la barque.

— Mais je ne peux pas, mon ami; elle ne rit jamais. Je me sens contrainte avec elle, la sentant toujours triste.

Le gentilhomme, qui déjà descendait le sentier, s'arrêta tout à coup à ce mot.

— Et tu t'éloignes de cette tristesse, au lieu de lui tendre tes petits bras pour la consoler? Le malheur ne t'attire pas, toi? Toi, Hélène? En vérité je ne te reconnais plus. Les gens de cœur, ma fille, doivent le meilleur de leur sympathie aux affligés. Tu ne t'es donc pas même demandé ce que souffre cette pauvre fille? Écoute-moi, alors. Souviens-toi que nous avons été vaincus et mutilés il y a six mois et qu'elle est Alsacienne. Je t'ai pourtant raconté l'histoire du temps funeste, et tu m'as juré de ne l'oublier jamais. Eh bien, Mlle Henner a cela gravé dans le cœur et sur le front. Il ne lui reste rien, là-bas, ici, nulle part... Elle porte le deuil de sa famille, de son toit brûlé, de sa

Patrie. Celle que tu prends pour une servante morose est une sœur sacrée par l'infortune. Songe à ce que tu lui dois, en songeant à ce qu'elle a perdu. As-tu tout oublié? J'avais cru te faire comprendre, moi, ce qu'est la Patrie.

— Ah ! je sais bien, poursuivit-il avec amertume, qu'autour de toi on a tout oublié; on rit du même rire que l'année dernière! C'est plus agréable, et si commode! Mais, toi, je ne veux pas que tu oublies. Aie le cœur français, aime ceux qui souffrent... Tu l'avais promis au frère prêcheur.

— Ah! mon grand ami, dit Hélène en retenant une larme à grand'peine, pardonne-moi. Quand tu me parles ainsi, je deviens meilleure.

— Ce qui doit te rendre meilleure, ma chérie, c'est la vue de cette *pointue* si touchante, qui est l'incarnation du devoir dans le malheur. Elle est plus à plaindre encore qu'elle n'est pauvre. Ton père la paye; tu dois l'aimer, toi! N'est-ce pas, Hélène, que tu ne la trouves plus laide?

Ils arrivaient près des platanes. L'enfant s'approcha de Mlle Henner, qui travaillait à sa broderie, la saisit par le cou et l'embrassa tendrement, comme si elle lui demandait pardon de quelque faute secrète. A demi couchée sur les genoux de l'Alsacienne, elle appuya contre les joues amaigries de celle-ci son visage pur et charmant et murmura d'une voix tremblante :

— Je vous aime bien, mademoiselle; vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, je le jure. N'est-ce pas que je vais être votre petite Hélène, désormais?

La vieille fille la serra contre sa poitrine, et levant des yeux humides, jeta à la dérobée sur le comte un regard chargé de reconnaissance.

— Ah! brave enfant! s'écria l'homme; grandis telle que je te vois et tu seras une femme!

— Qu'est-ce que cela te fait, dis, méchant, puisque tu ne me verras pas!.. Tu veux t'en aller!

Elle était revenue s'asseoir près de lui, sur l'herbe, ses deux petites mains croisées sur l'épaule de l'ami.

— Le vilain, qui va partir! Il ne jouera plus avec son Hélène!

— Tu seras bien débarrassée, fit-il en souriant; je ne serai plus là pour te gronder.

— J'aime mieux que tu me grondes tout le temps et que tu restes. Dis?

— Je pars dans trois jours, mignonne.

— Alors, tu vas voyager bien loin, comme autrefois, quand tu étais enseigne de vaisseau?

— Oui... Peut-être davantage.

— Mais tu reviendras, mon grand ami?

Il hocha la tête sans répondre.

— Que je vais avoir de chagrin!

Elle était assise à ses pieds; les ombres dansantes roulaient en vagues ondulées sur leurs têtes.

— Tu travailleras, et puis tu joueras aussi.

— Avec qui? Je n'ai pas de petites amies, et maman m'a défendu d'aller avec les paysannes.

Henri haussa les épaules.

— Oui, ce serait indigne d'une Messaque-Chavagnes!

— Je serai toujours avec les grands...

— Et quels grands! murmura l'homme.

— Ce n'est pas amusant, va.

— A qui le dis-tu!

— Mais sois sûre que je serai raisonnable. J'apprendrai. Je pense déjà beaucoup, lorsque je suis seule. Cher frère prêcheur, je me souviendrai toujours, toujours de tes conseils.

Une voix s'éleva derrière eux :

— Et tu seras par là logée à belle enseigne!

Ils se redressèrent.

— Père, dit Hélène, comprenez-vous cela? Il n'a jamais pu me faire une couronne de pâquerettes!

II

Le marquis de Beloxiz de Messaque de Chavagnes, qui venait d'apparaître au rond-point, était un homme de cinquante ans, déjà vieillot. Sa grande barbe rude blanchissait; des rides

précoces sillonnaient le tour de ses yeux et sa face pâle. Petit, mal proportionné, légèrement obèse, la lèvre inférieure affaissée et le dos voûté, il représentait fidèlement le type d'une race amoindrie. Toutefois, le gentilhomme avait conservé la souplesse des membres, grâce aux stimulants de la vie champêtre.

Le front bas et fuyant dénotait l'indigence de la pensée; la vulgarité de l'individu, combattue par l'éducation, ne choquait pas au premier abord, et la morgue dont témoignaient sa démarche et son port de tête lui imprimait ce cachet particulier, distinct de la valeur personnelle, que le monde désigne par cette formule vide de sens : un grand air. Le marquis était bon, sans nul doute ; la combinaison des lignes du visage révélait chez lui la patience et la mansuétude; mais son clignement d'yeux, très caractéristique, traduisait avec fidélité sa façon de voir : cet homme était excellent pour ceux qu'il considérait comme ses égaux; avec le reste des humains, qui n'existaient pas pour lui, il n'était rien. Son pied et sa main, perfectionnés dans l'existence sans fatigue de dix générations, étaient d'une extrême petitesse; ses courtes jambes, rompues à l'équitation, étaient sensiblement arquées. Une chemise de couleur à col très ouvert, un veston à carreaux ton sur ton, un pantalon semblable et très large, des bottines à double lacet et des gants brique en peau de chien composaient son costume. Il était coiffé d'un chapeau de jonc à bords étroits, une plume de faisan passée dans la haute ganse; tenait à la main un bâton de maquignon suspendu à son poignet par une lanière de cuir, et fumait dans une pipe d'écume à monture d'argent, où son chiffre et sa couronne s'étalaient en relief. Un chien terrier de race anglaise, têtard à mine repoussante, marchait sur les talons du châtelain.

Ce personnage représentait, comme aîné de sa maison, la noblesse la plus ancienne et la plus authentique du pays. Son nom patronymique provenait d'un bourg voisin, jadis ville, aujourd'hui hameau, le Bellossis, ou comme on lit encore sur les vieilles cartes, le Belluoxiz, que les voyageurs remarquent à raison de son église du plus pur roman. Ce village avait été sans doute, vers le commencement du XII[e] siècle, attaqué par une bande de loups, ou plutôt, — en tenant compte du symbolisme

ordinaire de ces légendes, — par quelque troupe de malandrins qu'un ancêtre du marquis avait taillés en pièces, car la famille porte pour armoiries : « Écartelé, aux premier et quatrième d'argent à un glaive de sinople montant au canton senestre ; aux deuxième et troisième d'or à trois têtes de loup de sable, arrachées de gueules, lampassées et dentées du même, posées deux et une. » Et la devise latine, due évidemment à quelque docte clerc sauvé des griffes des loups, complète par un ingénieux jeu de mots l'explication du lien qui rattacha l'homme d'armes à son bourg du Belluoxiz : *Belluas occido* (J'occis bêtes sauvages).

L'histoire de cette maison a son monument, non dans quelque moderne armorial offert par la spéculation à la vanité, mais dans les chartres même qui servent de base à notre histoire. Ainsi, à la fin du XII[e] siècle, un du Belluoxiz est reconnu par d'anciens titres pour bienfaiteur du prieuré de Rive-d'Ouze (dont les ruines sont encore apparentes, près de la ville du même nom, à cinq lieues de Chavagnes). Ce « noble homme » était pour lors qualifié de chevalier, ainsi qu'il appert d'une bulle du pape Alexandre III, datée du 17 des calendes de may 1181.

On lit dans la Roque qu'en 1201 Alain du Belluoxiz, dont le père s'était croisé, fut dénombré parmi les chevaliers du bailliage et vicomté de Caen. Ces changements momentanés de province sont très fréquents au moyen âge dans les familles guerrières.

En 1339 et 1340, Jehan Belluoxiz, dit Court-Col, chevalier, sert dans les guerres de Guyenne et de Gascogne. Un laissez-passer, baillé par lui à des marchands navarrois, porte la qualification nouvelle de « seigneur de Messaque ».

Cent dix ans plus tard, le descendant direct d'iceux est conseiller du Roy Charles Septième et grand-maître d'hôtel de la Reine. L'ami d'Agnès Sorel comble de faveurs son familier ; lui octroie les fiefs de Sugères, Rive-d'Ouze et Chavagnes confisqués sur le sire de Xaincoins déclaré rebelle ; lui accorde le droit de haute justice, le dispense de l'arrière-ban, et érige toutes ses seigneuries en baronnie, sous le nom de Messaque, par lettres en date du 17 décembre 1450.

La famille des tueurs de loups devint peu à peu une lignée

de gens de cour. Gilbert, haut baron, à l'heure des guerres de religion, est l'époux d'une Montluc, nièce du maréchal Blaise; premier valet de chambre ordinaire du roi, capitaine des cent gentilshommes de sa maison et de cinquante lances de ses ordonnances. Ses fiefs sont alors érigés en marquisat, suivant lettres données à Bar-le-Duc le 18 mai 1564, registrées le 30 août suivant.

La postérité de Gilbert se divise à ce moment en deux branches principales : la cadette s'éteint bientôt, quant aux mâles, dans la personne de Henri, maréchal de bataille, tué le 4 août 1639 au combat de Saint-Nicolas, dont la fille et unique héritière, nommée Anne, épouse Philippe d'Artannes, capitaine de la noblesse de la Sergenterie de Loudun.

La branche aînée, entre temps, s'est faite huguenote, puis a abjuré devant les dragonnades; la fréquentation des cours l'avait assouplie. Elle tient grand état dans sa province, s'allie à plusieurs maisons ducales, notamment aux Gesvres et aux Montbazon, et se perpétue jusqu'à la Révolution dans sa puissance terrienne sans cesse accrue. Deux Messaque émigrent, un troisième périt sur l'échafaud. Le château militaire, construit au point de jonction des sept sources de l'Ouze (d'où son nom : Messaque, *messis aquæ*, la moisson d'eau), est brûlé au cours des guerres civiles et reconstruit en 1805 sur le modèle de la Malmaison, par le marquis, dont l'adhésion à l'Empire remet et au delà les affaires sur l'ancien pied.

Mais, à la Restauration, un coup cruel frappe la branche aînée : Louis XVIII n'a pas pardonné au chef de la maison sa soumission à Bonaparte, et le comte d'Artois affiche des sentiments particuliers pour le puîné qui, sous le titre de chevalier de Sugères, a combattu successivement à l'armée des princes et plus tard dans la cavalerie autrichienne; le roi donc, pour humilier celui-là et donner à celui-ci une publique récompense, confère au cadet le titre de duc de Messaque, avec l'autorisation d'ajouter une fleur de lys à ses armes. Le marquis dépossédé rompt avec son frère, refuse de mettre désormais le pied à Paris et se confine en boudeur dans ses terres où, par fortune, abondent les bêtes fauves. *Belluas occidit,* comme son premier aïeul

connu, et il lègue à son héritier, avec le culte de son marquisat, une situation considérable dans le pays.

Le fils de l'émigré se fait appeler comme son auteur, « le marquis de Chavagnes », pour protester contre le duché des autres Messaque; achète des fermes avec ses économies, vit et meurt en gentilhomme campagnard. Le suivant, — qui vient tout à l'heure de se montrer dans le parc, — a recueilli, avec les préjugés et les idées étroites de ses pères, plus de deux cent mille livres de rentes en biens-fonds. Plus tard sa femme, née des Bretonnières, lui a apporté près de quatre millions, dus en majeure partie à la création des omnibus et aux spéculations sur les terrains des Batignolles. La noblesse déjà sacrifiait aux idées modernes lorsque ses intérêts le conseillaient; les gentilshommes verriers d'autrefois avaient été remplacés par la foule des boursiers à particule. La chasse aux gros sous est devenue très noble. Aussi, en 1871, M. de Messaque-Chavagnes jouissait-il d'une situation prépondérante dans son département.

Il avait cinq enfants. L'aînée de ses filles, que son penchant pour un fonctionnaire roturier avait mise en état de lutte avec les siens, était entrée aux Carmélites; la seconde avait, deux ans plus tôt, épousé le comte de Crésoles; l'héritier présomptif du titre était officier de cavalerie; Georges, le puîné, âgé de dix-huit ans, n'étant propre à rien, menait la vie élégante; Hélène, venue en dernier lieu et encore enfant, complétait la maison.

III

— Vous êtes aussi ridicules l'un que l'autre, s'exclama le petit gentilhomme. Comment! toi, Henri, tu risques un coup de soleil pour faire ce métier-là? Et vous, mauvaise pièce, vous ne rentrez pas à l'heure fixée par votre mère? Il faut, en vérité, que je vienne les chercher! Le diable vous emporte... Je suis en nage.

— Viens t'asseoir ici à l'ombre; tu y seras beaucoup mieux, marquis, pour nous tancer.

— A d'autres. Ma femme m'a recommandé de vous ramener morts ou vifs et sans aucun retard.

— C'est différent. Remontons, alors. Mais je ne veux pas que l'on gronde la petite, c'est moi qui l'ai retenue. Donne-moi la main, fillette, et abrite-toi sous l'aile de ton vieil ami.

M. de Messaque examina d'un œil affectueux les daims qui, tout en paissant, s'avançaient vers le ruisseau; jeta un regard indifférent sur l'institutrice et, un bras passé sous celui de d'Artannes, reprit lentement le chemin du château.

— Dis-moi, Henri, parlons sérieusement. Tu as renoncé à tes projets de départ, n'est-ce pas?

— Tout au contraire, mon bon. Je vous quitte lundi, et mercredi je m'embarque au Havre.

Le marquis se pencha à l'oreille de son compagnon et lui glissa tout bas :

— Serais-tu gêné? Je ne te pardonnerais pas de me le cacher. Ce que nous avons est à toi. Si c'est cela, ce n'est rien. Dispose de nous.

— Merci, mon cher, mais au lieu de dettes, j'ai des économies. Je me suis rangé, tu sais.

— Hum! Je l'ignore totalement. Quoi qu'il en soit, permets-moi de te donner un conseil; j'ai quinze ans de plus que toi, tu dois m'écouter. L'existence a du bon, ici; ne fais pas de folie.

— Que veux-tu, marquis! Je regrette mon ancien métier, j'ai le mal de terre. Il faut absolument que je fasse un petit tour du monde pour me secouer.

— C'est raide, ce que tu fais là, que diable! Tu as beau être un franc original, on t'aime beaucoup ici. Tu représentes chez nous la branche cadette. Tu es, de plus, parent de ma femme par les Chèvreville; nos grands-pères ont vécu ensemble dans l'émigration; nos pères ne chassaient jamais l'un sans l'autre; nous avons été élevés côte à côte. Quoi que tu affectes, tu ne peux te passer de nous, n'est-ce pas?

Et vois, ajouta Messaque en montrant à l'horizon un petit castel qui s'enfonçait confusément entre deux futaies, vois ta bicoque en face de la mienne; un lien de plus! Tu es né là, tu

y as vécu, les tiens dorment dans la chapelle ; auras-tu le cœur d'abandonner tout cela ?

Le petit gentilhomme, impropre aux longs discours, semblait surpris tout le premier de son éloquence. L'amitié, — une amitié véritable, — l'inspirait. Il tenait à ce compagnon, qui lui ressemblait si peu, par les souvenirs d'enfance, par l'affection héréditaire, par les préjugés de caste, par l'habitude. La supériorité évidente du comte d'Artannes, instinctivement constatée, le lui rendait plus cher encore, par suite de l'affinité attractive des contraires. Henri le regarda avec une sorte d'attendrissement, voulut parler, puis hocha la tête à cette pensée que son ami ne le comprendrait pas. Il lui serra la main et sifflota entre les dents un air de chasse.

Une poule faisane traversa l'allée, d'une rapide allure, et se perdit dans les herbes. Le châtelain, rentrant aussitôt dans le cercle de ses idées quotidiennes, expliqua que les couvées s'annonçaient bien et que Chavagnes se repeuplait, en dépit des excès croissants du braconnage.

Ils étaient arrivés au pied des terrasses. Sur la plate-forme supérieure, à l'abri d'une tente, tout un groupe était rassemblé. La marquise, blonde à qui les voisins donnaient quarante-trois ans, compassée, austère, froide dans ses vêtements noirs, occupait un large fauteuil, près de la table de fer, et taillait des layettes pour les enfants pauvres. Elle échangeait çà et là quelques mots avec trois ecclésiastiques placés derrière elle dans une posture timide et respectueuse. L'un de ceux-ci, obèse et vermeil, qui dans un autre milieu aurait été jovial, s'était inconsciemment enfoncé dans son siège à bras, avec la lourdeur nonchalante de la digestion. Les deux autres, moins somnolents et plus anguleux, s'étaient à peine appuyés sur le bord de leur chaise et s'y tenaient au repos, par un miracle d'équilibre à la fois décent et précaire, leur grand chapeau posé à plat sur les genoux et l'œil effaré. Le premier, en sa qualité de curé de la paroisse, se sentait plus chez lui et ne marquait ses intentions révérencieuses que par la tension du chef et les mouvements onctueux de l'avant-bras, tandis que les deux autres se gardaient de bouger. Aux questions de madame, ils répondaient

tous les trois en chœur, comme à la messe; de loin en loin, le plus dodu ajoutait une phrase.

La jolie comtesse de Crésoles, étendue plus loin dans un fauteuil à dossier mobile, bayait aux corneilles. Sa toilette claire, coupée et chiffonnée avec une élégance voisine de l'excentricité, lui donnait ce cachet de désinvolture cher aux Parisiennes, et que les conventions de la mode placent au-dessus de la beauté. Elle était finement gantée, coiffée par une chambrière experte et chaussée comme pour monter en voiture. Les jambes hardiment croisées, le buste voluptueusement renversé, la tête rejetée de côté, elle levait ses mains jointes à hauteur du visage et regardait en l'air. Ce geste faisait retomber les lourds bracelets dans l'ouverture des manches vaporeuses. Elle avait pris à son père une chevelure très brune, le clignement d'yeux impertinent, et avait ajouté de son crû le sourire énigmatique qui la rendait adorable ou odieuse, suivant les gens auxquels il s'adressait. Un des curés maigres l'examinait à la dérobée, avec une stupeur véhémente.

Le jeune Georges de Messaque, — ou plutôt, comme on l'appelait, « Monsieur le baron », car l'ancien titre de la famille avait été exhumé en sa faveur, — portait un délicieux costume de cheval, dont une cravate voyante à nœud bouffant rehaussait la suprême fantaisie. Ses guêtres en fin drap gris, que trente boutons de nacre retenaient du genou à la cheville, auraient suffi à d'autres gloires ; mais la nuance *trouvée* du veston et la poésie du chapeau andalou faisaient oublier le détail pour contraindre à admirer l'ensemble. Ce Prince Charmant de la fashion avait les traits réguliers mais fatigués, l'air ennuyé, la pose dédaigneuse. Il ne sonnait mot à personne et se bornait à fouailler doucement une chaise, du bout de sa canne. Le jeune homme portait à l'œil un monocle, malgré l'excellence de sa vue.

M. de Crésoles, à l'arrière-plan, marchait de long en large, tout en causant avec un vieux voisin de campagne, gentilhomme pauvre et quelque peu parasite, le vicomte des Noës, célèbre dresseur de limiers et à l'occasion commissionnaire en chevaux de chasse pour les débutants. Le vicomte faisait à la ville les emplettes de ces dames, donnait des leçons de trompe au baron

Georges, et faisait asseoir plusieurs fois par semaine à la table de Chavagnes son appétit pantagruélique. Crésoles écoutait gravement ce trouvère des commérages locaux, mais il avait une autre mine que son rustique interlocuteur. Grand, bien découplé, le comte, — quoiqu'il fût chauve, — n'avait certainement guère dépassé la trentaine. Tous les indices d'une vie orageuse se retrouvaient sur son visage froid, intelligent et railleur. Cet élégant personnage, très connu par ses aventures diverses et par l'engloutissement tapageur de sa fortune, avait débuté dans les rangs de la jeunesse dorée en qualité de zouave pontifical. Il s'était ensuite adonné aux courses d'obstacles, avait été remarqué par sa façon de passer la rivière à la Marche ; moins heureux à la Bourse, il s'était néanmoins soutenu à fleur d'eau, et l'amitié persévérante d'une aventurière en vogue l'avait suivi dans ses fortunes diverses. Membre de deux cercles des mieux cotés, très répandu dans les bons endroits, également superbe et serein dans le succès et dans les débâcles, il avait mené au complet cette existence chatoyante et admirée de l'homme qui défile à cheval le matin, en phaéton le soir, qui paraît aux premières représentations avant d'aller dans le monde, dîne au café Anglais avec des princes étrangers, donne un louis pour un bouquet de violettes et voit figurer son nom dans les comptes rendus des salles d'armes. Si habilement qu'il eût mené sa barque, il avait néanmoins réduit sa vie aux proportions d'un problème, lorsque Mlle Estelle de Messaque, visiblement frappée de sa notoriété mondaine, lui apparut comme l'ange sauveur. La marquise, déjà fort racornie par la religiosité, s'opposa d'abord de toutes ses forces au mariage ; mais un voyage à Frohsdorf, réveillant à propos les souvenirs de Castelfidardo, écarta les derniers scrupules. Le comte reçut la dot et par complément la fille, qui bientôt du reste s'entendit à merveille avec lui.

IV

— Ah ! voilà monsieur le marquis, dit tout à coup un des ecclésiastiques maigres.

Le gros curé ajouta d'une voix chantante :

— Il rentre avec monsieur le comte d'Artannes.

— Je vous ramène le déserteur ! criait M. de Messaque en montant le perron.

Henri s'approcha de la marquise avec une familiarité respectueuse et lui baisa la main. La femme conserva sa gravité morne en le regardant.

— Je gage que vous avez encore entraîné cette petite ? Vous êtes insupportable. Nous avons goûté sans vous. Si vous avez besoin de quelque chose, le timbre est derrière monsieur le curé.

Le comte secoua la tête en souriant.

— Bon ! J'oubliais. Vous ne connaissez pas ces messieurs ? monsieur le vicaire de Saint-Benoît, monsieur l'abbé Fruchet, du diocèse de Luçon.

Elle présentait du bout des doigts, montrant les gens sans se retourner, l'œil demi-clos. Son cousin s'inclina de la façon la plus courtoise, adressa quelques mots aimables aux trois prêtres et s'avança vers Mme de Crésoles.

— Bonjour, Estelle ; je ne vous avais pas vue en arrivant ce matin ; je le regrettais.

La belle personne conserva sa pose indolente et se mit à rire :

— Tant que cela ? Et m'avez-vous vraiment cherchée ?

— C'eût été aussi inutile qu'indiscret : vous étiez, m'a-t-on dit, à essayer des robes. Je ne trouble jamais les méditations du sage.

— Avouez qu'en condamnant ma porte je vous ai fort obligé. La fugue dans le parc avec Hélène vous offrait plus de charmes. Oh ! je ne suis pas jalouse. Savez-vous, mon cher, que vous devenez de plus en plus bonne d'enfant ?

— Vous vous contentez, vous, vicomtesse, d'être bonne tout court ; c'est d'autant plus méritoire. Belle et bonne, avec des retroussis roses et un chapeau Marie-Antoinette, c'est bien près de la perfection.

— Admirable matière à mettre en vers latins ! déclama Crésoles en se rapprochant, tandis que sa femme se mordait imperceptiblement les lèvres.

— Henri, dit le jeune baron en bâillant, ton alezan brûlé est-il franc sur l'obstacle fixe ?

— Il bourre un peu, le tout est de l'enlever ; mais il ne refuse jamais.

— C'est un cheval, ça, parlons-en ! déclara M. des Noës ; frein court, près de terre, et quelle branche ! Je le prendrais à deux cents louis. Tu devrais l'acheter, Georges ; va jusqu'à cinq mille.

— Il n'est pas à vendre, mais je te le donne, répondit le comte. C'était du reste mon projet ; on doit te l'amener demain.

— J'entends, fit Mme de Crésoles ; notre pèlerin, avant de s'arrouter, distribue ses richesses, ainsi que le philosophe antique ?

— Précisément.

— N'aurai-je rien, moi ? Une amie d'enfance !

— Si fait. Voulez-vous mon *Art d'aimer,* de Gentil Bernard, édition princeps, un bijou ? c'est bon à étudier, cela.

— Peuh !

— On n'est pas forcé de lire. Tenez, je vous le donnerai pour la reliure, qui est fort belle.

— C'est du chagrin, n'est-ce pas ? Votre bibliothèque doit avoir la spécialité du chagrin.

— Grâce pour mes livres. J'essayerai de rentrer en faveur en vous envoyant ma vieille glace de Venise.

— Merci. Et que garderez-vous pour courir le monde, sage Ulysse, si vous donnez tout ?

— Je me garderai moi-même contre les embûches de la route ; c'est déjà, n'est-ce pas, beaucoup de besogne par le temps qui court ?

L'institutrice s'était réfugiée timidement à l'angle de la balustrade et contemplait la campagne. Hélène s'était assise tout près d'elle, un bras passé sous le sien ; nul autre ne faisait attention à l'humble fille. Le marquis avait pris sans mot dire la badine de son fils pour tuer une chenille qui courait sur les dalles, et travaillait gravement à lancer le cadavre dans un massif.

— Vers quel point vous dirigez-vous, monsieur le comte ? demanda le curé.

D'Artannes s'assit devant les prêtres.

— Je vais de ce pas au pôle nord, monsieur l'abbé.

— Vous nous faites geler avec vos histoires, fit Mme de Messaque qui cousait un petit bonnet.

Georges soupira.

— Un vrai turf, cela ! Tu trouveras là des ours blancs... Quelles fourures ! Je t'envie, là, vrai !

— Tu songes donc à te meubler, mon frère? s'exclama Mme de Crésoles.

— Tendre mon appartement de peaux? Non pas.

— Quoi, alors? A moins que ce ne soit pour offrir...

La marquise leva sur sa fille des yeux scandalisés.

— Estelle, ma fille !

— Oh ! ma mère, à la campagne... d'ailleurs nous sommes au pôle nord. C'est tout de même une drôle d'idée que vous avez là, Henri. Cédez-vous à une vocation ?

— Non; c'est plutôt un vœu. J'étais l'intime ami de Gustave Lambert. Le pauvre garçon n'est plus...

— Il a été mangé par les morses ?

— Pas tout à fait. Il a été tué en défendant son pays. Excusez-le, c'était un original. J'étais le dépositaire de ses notes, je vais tenter d'achever son œuvre.

— Tu te laisseras prendre dans les glaces, comme tant d'autres, dit Messaque. Mauvaise affaire.

— Du tout. Tu parles du projet anglais qui consiste à s'engager en traîneau par le détroit de Davis. Mais Lambert a tracé une voie nouvelle, par le passage de Behring. Il a vu la mer libre au delà. Je traverserai la Polynia en plein dégel.

— Le dégel? Au pôle? Comment expliquez-vous un pareil phénomène? objecta le vicaire.

— Par l'effet très simple des lois de l'insolation.

A ce mot Crésoles étouffa un rire discret et fit signe à ses voisins en se touchant le front.

— Oùi, murmura le baron, de plus en plus toqué.

Les ecclésiastiques, heureux d'échapper enfin à la contrainte que leur avait imposée cette visite solennelle, poussaient à l'envi Henri d'Artannes.

— Qui vous assure, monsieur, reprit l'un d'eux, que cette mer Polynia, libre en apparence, ne soit pas murée par les glaces à sa partie supérieure ?

— Mille indices. Un seul vous édifiera : elle charrie des épaves qui sont sans conteste d'origine groenlandaise.

— Ah ! Et quel est votre plan ? Vous avez frété un vaisseau?

Gustave chantonna :

Il était un petit navire...

— Non, fit le comte sans paraître y prendre garde ; je me suis fondu dans une expédition américaine en voie de formation.

Estelle feignit de soupirer.

— C'est bien loin, tout cela, mon pauvre ami. Vous nous reviendrez avec des cheveux gris.

— Je me teindrai, parbleu. La peinture, n'est-ce pas, est très bien portée ?

Mme de Messaque l'interrompit négligemment sans cesser de coudre.

— Dites-moi donc, Henri, à quoi servirait de découvrir le pôle nord ?

— A quoi, ma cousine ? Peut-être à relier les deux hémisphères par une route plus courte ; sans contredit à étudier scientifiquement l'axe du monde et huit cents millions d'hectares inexplorés ; à résoudre enfin un problème qui sollicite l'esprit humain depuis plus de deux siècles.

La marquise leva les yeux au ciel.

— C'est tenter Dieu qui, dans ses saintes Écritures, a limité notre monde. Messieurs de l'Église, de pareilles témérités ne sont-elles pas condamnées par la religion ?

Les trois prêtres demeurèrent interdits.

— Cependant, madame, quand Christophe Colomb...

— Son roi le permit, s'écria-t-elle avec une soudaine chaleur voisine de la colère, et Isabelle la Catholique l'avait fait accompagner par des missionnaires ! Ne comparez pas ! Le clergé donne trop, messieurs, dans les idées du jour. Où allons-nous ?...

— Oui, appuya Messaque, voilà précisément ce que je disais ce matin en lisant mon journal : Où allons-nous ?...

Il y eut un silence. D'Artannes, pour le rompre, affecta de tourner la chose en plaisanterie :

— Ah çà, croyez-vous que je nourris le noir dessein de corrompre les populations polaires ? Mme de Crésoles suppose-t-elle que je leur porterai les modes de Paris ?

— Moi ? Je ne suppose rien, fit la comtesse en examinant ses ongles. Je suis certaine que vous vous entendrez fort bien avec les sauvages.

— Qui cela, les sauvages ? Ceux qui portent des oripeaux, ou ceux qui ne portent rien ? Celles qui placent leurs dorures au bout du doigt, ou celles qui les accrochent au bout de leur nez ? J'ai des idées trop vagues sur la civilisation pour bien distinguer entre les douceurs de la danse du scalp et les caresses de la valse à trois temps. Faites-moi crédit jusqu'au retour ; je saurai peut-être alors où sont les gens policés.

— Et quand reviendrez-vous ? demanda la marquise.

— Voilà le point délicat, fit Henri pour éviter de répondre ; j'ai tant de choses à faire ! Pensez donc ! toute l'Asie centrale à explorer, en revenant du pôle... Je crains bien de me mettre en retard.

Hélène s'était à petits pas approchée de lui.

— Oh ! si, tu reviendras bientôt, mon grand ami ! Je le veux, moi.

Tout pensif, il caressait les cheveux de l'enfant.

— Oui, chérie, si tu es bien sage.

— Donne-moi ton portrait avant de partir. Ton portrait en soldat.

Henri lui fit un signe de tête affirmatif.

— Vous avez été militaire, monsieur le comte ? demanda l'abbé du diocèse de Luçon.

La marquise répondit :

— Notre parent avait été officier de marine. Il a repris du service pendant cette malheureuse guerre et s'est conduit comme il sied à un gentilhomme, peut-être un peu fanatique, ajouta-t-elle en ébauchant un sourire.

— C'est un patriote ardent, nous en sommes tous fiers, interrompit le curé de la paroisse, dont la physionomie vulgaire s'éclaira d'enthousiasme; et jamais cœur plus généreux...

— Arrêtez, monsieur le curé, interrompit le comte en riant, ou vous allez du coup me mettre en fuite.

Puis il regarda l'institutrice attentive, d'un air qui signifiait :

— Vous pourrez vous entendre avec celui-là.

Le jeune Georges s'était renversé sur sa chaise, les doigts dans l'entournure du gilet. Il s'adressa à d'Artannes d'un ton doctoral :

— Tu t'es bien conduit, parbleu, on te rend justice; mais tu as tort aujourd'hui de prendre la chose au tragique. C'est fini, que diable! il faut en passer par là et n'y plus penser.

— Et il était temps que cela finît, soupira M. de Messaque; ces enragés-là nous auraient fait brûler jusqu'au dernier fétu!

Henri voulut répondre, et la vivacité de son geste révélait sa colère contenue; mais le vieux vicomte des Noës ne lui laissa pas le temps de placer un mot.

— Je ne comprends pas, dit-il, ces révoltes rétrospectives. Ce qui est fait est fait. On se bat pour son nom, après tout, tant qu'il y a bataille. Et puis on admet le fait accompli. Au bout du compte, nous sommes plus tranquilles, à présent, on peut vivre, cet hiver, c'était intolérable.

Tandis que le dresseur de limiers s'épanchait ainsi, dans l'épanouissement de son cynique égoïsme, les autres hommes échangeaient des regards embarrassés, voyant la pâleur croissante de d'Artannes; Mme de Crésoles guignait en dessous celui-ci, avec un joli petit rictus de chatte friande. La marquise seule suivait sa pensée, et dit tout haut, sans s'inquiéter des autres :

— Les Allemands? Je leur reproche une chose par-dessus tout. Pourquoi n'ont-ils pas rétabli sur son trône notre roi légitime comme en 1814?

Henri fit brusquement deux pas pour se retirer; la jolie comtesse eut un mouvement d'impatience.

— Eh! mon Dieu, fit-elle, ne vous fâchez pas, mon cher; ils sont venus chez nous, nous étions allés chez eux, nous y retour-

nerons sans doute; après? Leurs soldats sont des brutes, soit; mais les officiers sont très comme il faut. Nous en avons reçu d'étonnamment bien.

— Taisez-vous! s'écria l'ancien volontaire.

— Plaît-il? interrogea la jeune femme avec hauteur.

Crésoles se rapprocha vivement et d'un ton froid demanda :

— Vous dites, d'Artannes?

Tous les autres avaient levé les yeux et attendaient. L'homme interpellé recouvra son sang-froid et répondit avec calme :

— Veuillez m'excuser, ma cousine, de la façon trop vive dont j'ai accueilli vos dernières paroles. J'étais à mille lieues de penser qu'une telle chose pût être dite ici; c'est ce qui m'a un peu dépaysé; de là mon interruption cavalière.

— Laissons cela, fit la comtesse avec une nonchalance impertinente; vous aurez cru parler à Hélène.

La petite fille devint rouge, serra la main de son ami et murmura à voix basse :

— Je n'aurais pas dit cela, moi, Henri, tu le sais bien.

Le marquis, que l'incident avait mis sur les épines, s'efforça de remettre les choses en place. Il adressa à l'un, puis à l'autre des questions banales, retint les ecclésiastiques qui déjà s'étaient levés, et l'on parla du temps, des récoltes, de la dernière procession. D'Artannes se montra enjoué, eut un mot aimable pour tout le monde; Mme de Messaque lui sut bon gré de l'empressement avec lequel il la renseigna sur une famille pauvre des environs. Il était en train d'expliquer à un auditoire réconcilié le phénomène alors peu connu de l'hypnotisme et la façon de stupéfier un coq devant la barre blanche, lorsqu'un bruit de grelots leur fit à tous lever la tête. Un grand break, bourré de gens en toilette, montait l'avenue de tilleuls.

— Sauve qui peut! s'écria-t-il en riant, voici toute la smala des Puy-la-Roche. Je me dérobe.

Il s'inclina sur la main sèche de la marquise et adressa vivement à chacun un adieu affectueux.

— Comment! tu ne restes pas à dîner? demanda M. de Messaque.

— Impossible; j'ai mille choses à faire avant mon départ.

— Attends au moins que je sonne, pour demander ta voiture.

— N'en prends pas souci ; j'avais dit d'atteler à cinq heures. C'est prêt sans nul doute. Messieurs, dit-il aux trois prêtres, j'ai des places à vous offrir.

— Merci, monsieur le comte, mais nous n'allons pas de votre côté.

— Qui vous met en fuite si subitement? Serait-ce Mlle du Puy-la-Roche? Je vous croyais plus brave.

Henri se tourna vers Mme de Crésoles qui l'interpellait. Cette demoiselle du Puy était renommée pour sa laideur.

— Quelle erreur est la vôtre! La pauvre fille est la seule de toute cette nichée néfaste qui me soit sympathique.

Il ajouta galamment, d'un air moitié figue et moitié raisin :

— Je la plains de ne pas vous ressembler ; mais c'est à mes yeux son seul défaut.

Veux-tu me reconduire jusqu'aux remises, ma petite Hélène?

L'enfant à son bras, il s'esquiva en faisant le tour du château, pendant que les Puy-la-Roche, précédés d'un valet de chambre, arrivaient par le grand salon.

— Je veux m'en aller avec toi, dit-elle avec sa jolie moue d'enfant gâté.

Il sourit et prit la capricieuse dans ses bras.

— Viens.

D'un mouvement rapide il l'éleva jusqu'au marchepied du phaéton, la fit asseoir sur le siège, lui plaça les mains sur les rênes, et les chevaux partirent au grand trot.

— Vois comme tu conduis bien. Tourne à gauche, maintenant. Parfait.

Elle riait, frappant ses pieds mutins contre la paroi du siège. Le cocher, impassible dans sa grande redingote blanche et les bras croisés, semblait ne pas prendre part à cette promenade extraordinaire. L'attelage fit de la sorte le tour d'une vaste pelouse située derrière les communs et revint à son point de départ. Le comte sauta, reçut la fillette au vol et la déposa sur le sable avec une sollicitude attendrie.

— A présent, bonsoir. Ne sors pas lundi, je passerai à trois heures. Je t'apporterai mon cadeau d'adieu.

Arrivé au milieu de l'avenue, il se retourna et lui fit signe une dernière fois en agitant son fouet.

Les ecclésiastiques, enfin délivrés, quittaient au même instant le château. L'abbé étranger s'adressa d'une voix discrète au curé paroissial :

— Dites donc, confrère, il est bien, ce monsieur d'Artannes.

— Oui, c'est un homme.

— Hum, la jolie comtesse ne semble pas le priser beaucoup.

Le curé regarda autour de lui et ne vit personne. Alors se penchant :

— C'est comme dans la fable du *Renard et des Raisins*. Étant demoiselle, elle avait jeté son dévolu sur lui. Mais, vous savez, les meilleurs sourds sont ceux qui ne veulent pas entendre. Pour lors, Mme de Crésoles lui en veut.

— Ah, ah!...

— Permettez, je bavarde d'après les on-dit, sans avoir d'opinion là-dessus. Au fond, je ne sais rien du tout; mais ce qui s'appelle rien! Je suis bien reçu dans la maison : ne me faites point passer pour une mauvaise langue.

— Curé, curé, la malice a été lancée, ne vous en déplaise; vous avez commis le péché.

Ils s'éloignèrent en se taquinant, et en arrivèrent de là à parler cuisine.

V

Deux jours plus tard, le comte Henri d'Artannes, enfermé dans sa bibliothèque, relisait avant de la mettre sous enveloppe la lettre suivante, qu'il avait écrite le matin :

« ... Juillet 1871. — Mon cher G., je pars dans deux jours. Je suis las de traîner à travers les ruines cette stérile tristesse. Il faut que je me fuie et que je me dépense. A cette lettre d'adieu sera joint mon testament. Vous êtes mon confident unique; s'il plaît à Dieu que je ne revienne pas, vous serez mon exécuteur testamentaire.

« Moi qui n'ai jamais été romanesque, je vais disparaître, le cœur déchiré, comme une victime de l'amour. Oui, c'est bien l'amour. Vous seul, mon cher compagnon de guerre, pouvez me comprendre. Ma passion, à vos yeux du moins, n'a rien d'extraordinaire; je puis vous confier ma peine, sans crainte d'être traité de fanatique ou de visionnaire. J'adore mon pays, comme un autre sa mère ou sa maîtresse; je ne me console pas de sa défaite, je ne puis rien pour le venger... Ses plaies de mutilé saignent; j'ignore s'il en va mourir; et je ne puis rien, moi homme! L'idée fixe me tient et m'obsède. Le jour, la nuit, à toute heure, le soufflet de 1870 me brûle la joue. O Patrie, quel amour supérieur tu inspires à ceux qui savent t'aimer! Amour dégagé des mensonges de la jeunesse et des abaissements du désir!.. Amour fait de respect et d'abnégation! La femme la plus chère ne captive qu'à l'âge des sourires; sa première ride inspire l'éloignement... tandis que, toi, Patrie, nous t'aimons surtout dans ton deuil et sous les ravages de ton infortune. Je t'aime, Patrie, assez pour oublier tout ce qui n'est pas toi. Hors de toi mon cœur ne peut rien contenir. Si, comme d'aucuns le prétendent, je suis fou, souffre que je sois fier de ma folie, et laisse-moi mépriser la sagesse de ceux qui ont cessé de pleurer sur toi.

« ... Je ne me targue pas de juger les autres. Qu'ils soient ambitieux ou vains; qu'ils préfèrent l'or ou le plaisir, entraînements qui laissent l'âme vide ou la rapetissent: libre à eux. Je me suis donné, moi, tout entier à mon pays. Tant pis pour ceux qui ne savent pas comprendre cette passion. J'ai fait de l'histoire nationale mon roman. Légende poétique des Jeanne d'Arc, des d'Assas et des Hoche, tu m'as fait battre le cœur, à seize ans, comme un premier aveu... Plus tard, à l'âge où les femmes donnent le vertige, j'ai fui la vie réelle par dégoût du vice effronté, et — plus haut — j'ai vu la grande figure couronnée de pampres et de moissons d'or, la France au sein fécond, chevaleresque et souriante, jetant aux quatre vents du ciel les idées généreuses. Aux beautés incomparables dont la nature l'avait douée, l'art ajoutait sa parure; elle portait dans les plis de sa tunique tout ce que je pouvais adorer: les souvenirs et l'espoir,

la famille, le pré fleuri d'Artannes, les joies sans lassitude et les promesses éternelles; c'était la Minerve grecque en sa sereine chasteté... J'ai tendu vers Elle mes deux bras, que le dédain du monde rendait moins débiles, et je l'ai aimée.

« Je l'aimais... Et un jour je la vis choir, avec du sang à la poitrine! A l'heure même où je la croyais invincible, le glaive s'échappait de ses doigts. Oh! mon ami, entendre ce bruit de l'invasion grandissante! Penser que ma patrie était foulée aux pieds! Vous devinez, vous, ce que j'ai souffert. Non, je ne voulais pas qu'on y touchât. Plutôt mille fois l'incendie de Moscou ou le saint brigandage de l'Espagne. Comment! A la fontaine où nos filles tordaient leur linge blanc, l'étranger ivre viendrait abreuver ses chevaux! On parlerait malgré nous, dans nos maisons souillées, la langue des pays lointains! Nous n'aurions plus pour nous l'ombrage de nos bois, le chant de nos oiseaux! Des juifs d'outre-Rhin passeraient en maîtres et l'échine ployée dans les sentiers de nos campagnes françaises!... J'éprouvai la rage déchirante de l'amant jaloux. Impuissant? Soit; mais résigné, jamais. Je courus à la défense sacrée et j'essayai de mourir. Je n'étais qu'un atome dans l'arène sanglante, mais les montagnes sont faites de grains de poussière, un million de soldats ne saurait peser contre trente millions de colères. J'allai. La mort ne voulut pas de moi, je demeurai inutile; à défaut de mon sang, mes larmes coulèrent. Et toujours, mon ami, tant qu'a sonné le clairon des batailles, le spectre de la grande femme en deuil m'a hanté. Je l'aimais davantage en ses angoisses, je savais mieux l'aimer. Le jour, elle me suivait, — d'un pied meurtri, — dans la neige; la nuit, elle s'affaissait, près de ma couche de paille, au fond des granges... et, d'une voix qui me causait de longs frissons, murmurait sans cesse :

« — Ne m'aimes-tu donc plus, toi qui avais juré de me défendre?..

« Je la vois encore, toujours; l'image de la chère blessée ne me quitte pas; je vis avec elle et par elle, dans le souvenir de l'affront et dans le désir secret d'une vengeance. Je lui demande pardon de mon néant, je rêve de la consoler par mon culte. Amoureux ennobli par la foi, j'adore dans sa chute la maîtresse

unique; je veux lui faire trouver l'oubli dans mon respect, effacer sous mes pieux baisers la trace des épines sur ses mains froides; ensemble nous comptons les morts qui ont payé la rançon de son honneur.

« Je ne lui parle pas des vivants, mon ami; il en est peu de ceux-là qui la consoleraient. Au moment de la lutte ils ont eu le courage; mais l'esprit de renoncement, non; les fils du siècle sont incapables de se recueillir devant une douleur. Ils pensent à eux-mêmes. La tristesse est un fardeau trop pesant... Puisque c'est fini, amusons-nous.

« L'élan vers l'Idéal fait sourire, l'oubli de soi-même n'est plus de mise.

« Au début de la guerre, j'ai vu la mère d'un jeune soldat repoussant dans nos rangs son fils qui la voulait baiser, et pour tout adieu lui criant à travers ses larmes :

« — Va, et tire juste.

« Jamais je ne l'oublierai. Pâle, maigre, serrée dans son petit châle, avec des cheveux grisonnants épars sur un front ridé. C'était une Lorraine. Elle n'avait au monde que ce fils, et l'aimait... Mais elle l'offrait, presque un enfant, à ses dieux menacés. Je lui pris la main. Elle ne put contenir un sanglot et balbutia :

« — Ils sont chez nous; chez nous!

« Voilà, n'est-ce pas, le patriotisme? C'était ainsi la veille; mais, hélas! quel lendemain! L'égoïsme a reparu avec l'insouciance et le besoin de jouir. La leçon terrible n'avait profité à personne; les chants et les danses ont repris, sur des décombres.

« Le spectacle auquel j'assiste me fait songer au dernier jour de Pompéi. Voyez : le volcan sur la cité en fête roule ses torrents de lave; déjà la cendre étend son linceul des Thermes au Forum. Le temple d'Aphrodite s'écroule. Ici, cette matrone allume en vain la lampe de fer aux pieds des dieux lares; les colonnes tordues écrasent dans leur chute les dieux et la femme. Là-bas, sous la pluie de feu qui recouvre la *Via Sacra,* beaucoup sont morts. Cependant une maison aux riches mosaïques n'a pas subi encore les outrages du fléau. Là, un jeune chevalier, l'anneau d'or au doigt, poursuit ses rêves voluptueux. Il s'avance d'une molle allure, à ses esclaves épouvantés demande

une couronne de roses; et sourd à la voix de Jupiter qui l'avertit dans les grondements du Vésuve, il appelle ses joueurs de flûte et pousse en souriant la porte peinte du triclinium.

« Je n'ai rien de commun avec les hommes d'aujourd'hui. S'ils devaient ressaisir l'épée, je demeurerais au milieu d'eux; mais leur résignation m'apprend que le temps présent ne me réserve aucun espoir de revanche. Resterais-je donc, moi l'inconsolable, pour être témoin de leurs plaisirs? Je suis désormais, mon cher G., un dépaysé dans mon pays. Je m'en vais donc, avec mon amour au cœur; je m'exile, non pour oublier, mais pour souffrir moins.

« C'est vous que je regrette en partant, vous mon frère en amour et en folie. Votre foi a survécu à la mienne, puisque vous croyez possible de préparer sans plus de retard la lutte vengeresse. Tentez donc, mon ami, cette noble entreprise, digne de votre âme indomptable; et puissiez-vous avoir raison contre moi! Mais tenez-vous en garde contre l'illusion fatale, et ne vous payez pas de vaines théories : prendre la politique pour base de la régénération nationale est commettre, à mon sens, une erreur singulière. Peu importent la réforme des lois, les modifications de rouages, les formules nouvelles, tant que l'homme restera le même : ce sont les mœurs qu'il faut changer. Pouvez-vous de nos contemporains, tels que nous les connaissons, faire des désintéressés et des austères? C'est là et non ailleurs qu'est la question. J'estime que non, moi, puisque je m'expatrie. Or, si c'est non, tenez pour certain que vous ne relèverez le pays que par l'enfant. Créez alors une génération supérieure à la nôtre par l'idée et par le sentiment; faites des caractères. Vous êtes de taille à gouverner; prenez les rênes, mais ne travaillez qu'en vue de l'avenir. Une constitution, tant qu'elle ne trouve pas un milieu conforme à son esprit, est œuvre stérile; on ne peut utilement décréter la vertu que chez les peuples devenus vertueux. Nous sommes aujourd'hui tous vieillards, mon cher; rendez au pays une jeunesse. Laissez les phrases, haussez le niveau des mœurs; enseignez aux petits ce qu'ignorent leurs pères et ce qui est la source de toute grandeur : la notion de l'Impersonnel. C'est par là que vous fonderez et que nous vaincrons.

« Cette conviction ardente, — ma dernière ! — m'aura valu la consolation suprême, l'amitié d'une enfant de quatorze ans; et ici j'arrive, ami, à mon testament. Je suis le voisin, le compagnon et même un peu le parent des Messaque-Chavagnes, représentants achevés des préjugés du passé dans notre province. Nous ne pouvons nous entendre sur aucun point, mais nous ne saurions nous passer les uns des autres; c'est souvent ainsi dans nos familles. Au-dessus de cette nécropole plane un ange aux ailes blanches. Ma petite Hélène est avide d'apprendre, ardente et généreuse. Elle comprend tout, son cœur bat plus vite, son esprit n'oublie rien. Merveilleusement douée, elle promet de devenir une femme remarquable. J'ai entrepris son éducation morale, elle a dépassé mon attente, son âme est à nous... Mais, après mon départ, que ne feront pas les siens pour l'énerver ! J'ai essayé de conjurer le péril en lui amenant une institutrice bien trempée. C'est une Alsacienne. Le père, qui est excellent, garderait Mlle Henner; mais je tremble que la marquise n'en obtienne bientôt le renvoi. Mon notaire, le cas échéant, vous préviendra. Veillez sur la sœur pauvre et faites lui remettre, sous le couvert de l'Association d'Alsace, la pension que je lui attribue dans mon acte de dernières volontés.

« En préparant une Cornélie pour l'avenir, je n'aurai pas assez travaillé à l'œuvre commune, je le confesse. Et pourtant, si tout le monde m'imitait ? Si chacun de nous jetait dans le cœur d'un enfant la bonne semence, quel avenir aurait le pays ! Je vous aurai donné, moi, une créature belle, riche, supérieure, conquise dans un monde inaccessible; le langage des peuples libres, tombé de telles lèvres, sera entendu de beaucoup : voilà mon legs. Ne perdez pas de vue ma fille adoptive. Je veux qu'elle reste enfant le plus longtemps possible; je ne lui donnerai demain qu'un jouet, ce sera du même coup ma leçon à la famille; mais lorsqu'elle atteindra sa dix-septième année, vous lui ferez parvenir les bijoux de ma mère, que je vous adresse à cet effet.

« Je vous laisse une part de ma fortune pour la fondation de bourses en faveur des orphelins de la guerre; le surplus, si je meurs, sera employé en œuvres patriotiques à votre choix.

« Acceptez comme souvenir mon cabinet de travail. C'est là

que l'amoureux de la France a vécu ; vous l'y retrouverez tout entier. Les livres valent quelque chose, et quelques tableaux sont dignes de vous, notamment une *Veillée des armes* attribuée à Velasquez. J'y joins, — c'est la relique du frère de 1870, — mon sabre d'officier de marine. Souviens-toi.

« Adieu. Je vous reverrai peut-être un jour; peut-être aussi ne reviendrai-je pas; qui sait ? Mais si l'on se bat pour *Elle*, vous savez bien, mon ami, que je serai là. Je pleure à la pensée de vous quitter, ma petite Hélène, toi et les fleurs de la maison natale; mais j'ai horreur du reste, il faut que je fuie. Le soufflet est sur notre joue ; ne l'oublie jamais, frère; prépare le grand lendemain. »

VI

Le lundi, à trois heures, Henri d'Artannes en costume de voyage, droit sur son siège, haussa la main, rassembla vivement, et l'attelage s'arrêta devant le perron de Chavagnes avec une précision mathématique. Les deux chevaux, rejetés sur l'arrière-main, faisaient cliqueter leur mors avec de molles inflexions d'encolure. Le comte rejeta négligemment ses rênes sur les croupes fumantes, sauta, et franchit les degrés. Quatre valets de chambre en culotte courte attendaient à l'entrée du vestibule. Un d'eux l'introduisit dans le petit salon jaune où la famille s'était réunie; huit ou dix visiteurs complétaient le cercle, suivant l'usage invariable. Hélène, qui, au bruit des roues sur les dalles, avait couru jusqu'à la porte vitrée, s'écria :

— Le voilà. C'est mon grand ami.

— Tu dînes avec nous? demanda Messaque.

— Je viens seulement vous dire adieu. Je prends le train de six heures à Rive-d'Ouze.

— Et tu reviendras ?

— Qui sait ! Le pôle ne rend pas tous ses hôtes. Je puis hiverner comme Barentz, ou faire pis comme Franklin. Et puis, ajouta-t-il en riant, il faut que je tue des ours blancs pour Georges, c'est tout une affaire.

— A propos, fit celui-ci, accepte mes remerciements. J'ai reçu le cheval.

— Et moi la glace de Venise, dit la comtesse de Crésoles.

— Ma petite Hélène n'a rien, elle. Attends, mignonne, je ne t'ai pas oubliée. Ma cousine, voulez-vous me permettre de sonner?

Un domestique parut sur le seuil.

— Apportez la boîte longue qui est dans ma voiture.

Pendant que le comte soulevait les crochets :

— C'est un costume d'amazone, s'exclama Estelle.

— Je parie pour des accessoires de cotillon, ajouta une voisine de seize ans, déjà lancée.

La boîte était ouverte. D'Artannes en sortit une magnifique poupée, costumée en bergère, qui avait les bras articulés, les yeux mobiles: un vrai chef-d'œuvre de mécanique. Les toilettes de rechange, les chapeaux de paille, les fines mitaines, étaient soigneusement aménagés dans un compartiment servant de coffre.

Ces dames faisaient la moue, Hélène dansait de joie.

— Tiens, dit le gentilhomme, voilà mon cadeau. Joue à la poupée le plus longtemps possible, c'est le meilleur des jeux; ces petites-là valent mieux que les grandes. Ne sois pas femme avant l'heure, mais sois-le alors pour tout de bon. Reste ce que tu es, tu m'entends ? C'est le dernier conseil du frère prêcheur.

Il causa gaîment avec tout le monde, prit congé comme s'il devait revenir le lendemain, et alla, — au grand scandale des visiteuses, — serrer fraternellement la main à Mlle Henner. La marquise se départit par extraordinaire de sa hauteur morose pour lui dire adieu. Ces dames le reconduisirent jusqu'à l'entrée du premier salon. Dès que D'Artannes eut les talons tournés :

— On aura beau dire, murmura Mme de Crésoles à l'oreille de son frère, je suis convaincue qu'il s'en va pour une histoire de femme.

— Y songez-vous, ma chère? repartit le comte avec son air goguenard. Il est connu, sur ce chapitre-là, pour son esprit de méthode. Figurez-vous...

— Je vous en prie! interrompit sévèrement la marquise.

— Je n'insiste pas; mais j'affirme qu'il n'y a rien de tel.

Henri a fait pendant la guerre de mauvaises connaissances qui lui causent du tort dans notre monde. Il va voyager pour secouer cette poussière-là; c'est un homme d'esprit, après tout.

— Au pôle nord... Quel beau sport! conclut le jeune baron.

Hélène était devant le marchepied de la voiture, sa poupée dans ses bras et pleurant à chaudes larmes.

— Ma chère mignonne, ma petite sœur, encore un baiser. Aime bien Mlle Henner, travaille, élève ton cœur. Tu sais tout ce que je t'ai appris; tu sais ce que tu m'as juré?

— Oui, va, sois tranquille, tu seras content de moi. Tout ce que tu m'as enseigné, je le redirai chaque jour à ta poupée, et nous y penserons ensemble toutes les deux.

— Chère, chère enfant!

Il se détourna, n'ayant plus la force de paraître gai, et brusquement enleva ses chevaux.

— Adieu.

La marquise et les Crésoles, accoudés à une fenêtre, agitaient leurs mouchoirs et lui criaient :

— Adieu, fou!

Jules DE GLOUVET.

(La deuxième partie à la prochaine livraison.)

HISTOIRE DE LA SÉDUCTION

« Chaque homme, dit Kahlert, porte en soi Faust et don Juan. » Dans toute classe, dans toute condition, au sein même de la vie la plus insipide et la plus machinale, il n'est pas une âme jeune et ardente qui ne se soit ouverte, quelque jour, au désir sans bornes des jouissances rares et des passions exceptionnelles. Certes, il en est peu qui les aient connus et goûtés dans leur plénitude rayonnante, les grands triomphes de l'amour tant célébrés par les poètes et les romanciers. Bien des Werthers inconnus, au tour d'esprit moins sentimental qu'ambitieux, à l'imagination conquérante, en ont rêvé les enivrements dans l'heureux âge où les plus folles illusions peuvent devenir des réalités; et cependant le rêve ne leur a point tenu ses promesses, le songe pour eux n'est demeuré qu'un songe; leurs années se sont succédé toujours aussi froides et aussi monotones, toujours accompagnées des mêmes sensations ternes ou des mêmes joies vulgaires; et de ces images victorieuses qu'ils s'étaient dressées en foule, aux heures débordantes de la jeunesse, ils n'ont gardé que le regret de les avoir vues si misérablement périr dans la platitude de leur existence. Oui, qu'il s'appelle idéal, sentiment, plaisir, l'Amour a ses élus comme la Fortune a ses privilégiés. Mais, il n'importe : Faust et don Juan, suivant les interprétations innombrables qu'ils peuvent recevoir, n'en répondent pas moins, par leurs appétits, leurs exigences, leurs ambitions, leurs révoltes de l'esprit et de la chair, à toutes nos convoitises, satisfaites ou déçues, comme à tous nos instincts. Et voilà d'où viennent les perpétuels renouvellements, dans les lettres et dans les arts, de ces deux vastes caractères sortis des entrailles mêmes de la société moderne, du second sur-

tout, qui, depuis le premier Convive de pierre jusqu'au dernier Convive d'amour, depuis Gabriel Tellez jusqu'à Hans Werner, traîne après lui le monde entier des intelligences poétiques.

Il semblerait curieux de figurer en un seul tableau le spectacle des incarnations successives de don Juan, si « les renaissances » de ce type universel n'étaient déjà suffisamment connues par toutes les expressions du drame, de la satire, de l'élégie, de la critique et de la fantaisie. Retraçons plutôt l'histoire même, l'histoire générale de la passion libre, souvent impie, déréglée, sans foi, sans respect ni pudeur, très condamnable en principe, mais dans le détail toujours intéressante.

I

Nul fait n'est plus constant : unique et invariable dans son essence et dans sa fin, l'amour se modifie continuellement, à travers les âges, selon les divers degrés de l'influence morale de la femme. Est-elle placée sous la dépendance de l'homme? La passion à laquelle ses sens participent n'est que la rencontre nécessaire de deux instincts : de sa part nulle vaine résistance, nul combat inutile ; elle subit comme une loi de nature le plaisir avec ses conséquences. Recouvre-t-elle sa liberté? Elle se rend maîtresse de ses désirs et de sa personne. Elle prétend à juste raison n'en plus disposer qu'à son heure et à son choix. En dépit des contraintes sociales, le penchant qu'elle inspire et qu'elle partage devient alors comme l'échange spontané de deux fantaisies, à conditions égales. Mais elle possède une force : la beauté. Elle en a conscience. Donc elle veut s'en servir. Ce bien que tout homme convoite, elle en élève le prix aussi haut que possible. Elle en fait un instrument de pouvoir, presque de tyrannie. Voyez, au plus beau temps de sa suprématie galante, combien elle exige d'hommages, combien elle impose de soins et d'épreuves. Durant la période extrême de la chevalerie, que de tournois, que de passes d'armes à fournir ! que d'aventures à traverser, que de périls à surmonter, pour atteindre à ses moindres faveurs ! Dans les pays où le culte de la femme tourne en

adoration, dans l'Espagne du XVIIe siècle, par exemple, où cette dévotion va jusqu'à la folie pure, quel vertige, quel fanatisme elle provoque autour d'elle ! Que d'encens, que de sacrifices elle réclame des enivrés de l'amour ! Enfin, même chez nos contemporaines, quelle mise en œuvre de procédés savants, quel luxe d'artifices, de manèges subtils, ou quel déploiement de fantaisies impérieuses révèlent partout l'ambition de plaire pour régner ! Mais toute influence souveraine appelle une réaction, de droit ou de fait. Au sein de la société moderne, voluptueuse et frivole, la SÉDUCTION, — et j'entends par ce mot, non le cas pur et simple du détournement d'une mineure (rarement une conquête, presque toujours une trahison), mais les succès de la galanterie mondaine en général, — la Séduction qui représente, d'une extrémité à l'autre, toutes les phases d'une liaison amoureuse : ses préliminaires, ses péripéties et ses résultats ; qui en résume tous les aspects, depuis l'annonce du premier désir jusqu'à la satisfaction dernière, est, au point de vue du libertin qui l'exerce, une sorte de revanche prise par l'homme sur la femme et ses appétits de domination.

II

Dans l'antiquité grecque et latine, on sentait, on exprimait à merveille, sinon les tourmentes intérieures, qui ne se révélèrent qu'à des âmes d'exception : poètes, philosophes, artistes, du moins les violences du désir, les fièvres, les transports, et aussi les nuances, les délicatesses de la volupté. On ne connaissait pas encore les péripéties de ce jeu de l'amour, exercé comme un art où la passion raffinée, subtilisée, se donne spectacle à elle-même et ne se porte en avant, n'agit et ne tressaille que par des mouvements calculés et certains. Les mœurs, pour cela, valaient-elles mieux ? Non ; mais les relations sociales étaient différentes.

A vrai dire, on pourrait trouver dans les types mythologiques de Jupiter, d'Apollon, de Bacchus, ravisseurs émérites et libertins sans vergogne, des ressemblances lointaines avec nos don Juans et nos Lovelaces. Seulement, il est bien clair que la

manière d'agir de ces personnages, tels que nous la représente le légendaire antique, ne saurait avoir à nos yeux la valeur d'une règle générale. En effet, pour un instant, figurons-nous que les choses sont arrivées. Dans le cours de leurs éternels loisirs, les Olympiens, matériels comme des dieux orientaux, se sentaient-ils en humeur de débauches extraordinaires, voulaient-ils par amour du changement s'approcher quelquefois des simples mortelles et goûter ici-bas des plaisirs défendus qu'ils ne trouvaient pas au fond de leurs vaporeuses retraites, forcément ils devaient recourir à des ruses, à des travestissements, dont les hommes se passaient fort bien dans la compagnie de leurs femmes ou des courtisanes, s'imposer des métamorphoses sans lesquelles n'eût jamais pu s'unir avec la beauté terrestre leur essence idéale. Entre eux et les déesses, les choses allaient plus simplement. Mars n'avait qu'à déposer ses armes pour courtiser Vénus. Priape n'avait pas besoin de changer de nature pour attenter à la pudicité de Vesta endormie. Unique devait rester l'exemple du fils de Saturne se convertissant en coucou (le plus chétif et le plus triste des habitants de l'air) afin de séduire Junon. Au contraire, étant admises les idées qu'on se formait alors sur les scandales de l'histoire divine, il convenait que Jupiter le polygame se fît aigle, lion, coq, cygne, étalon, taureau, bouc, et prît la ressemblance d'Amphitryon, pour contracter ici-bas ses innombrables hymens ; il n'était pas déraisonnable que Bacchus, le multiforme, le trompeur, se renouvelât dans son être plus souvent que Protée pour enflammer de son souffle et de son esprit un délirant sérail de Ménades, Lénées, Thyades et Naïades. Mais c'étaient là passe-temps de dieux. Seule parlait à l'imitation des hommes, comme un symbole éternel de l'amour vénal, la transformation de Jupiter en pluie d'or pour tenter Danaé. Les élégants fils de la Grèce, à commencer par Alcibiade, le fondateur officiel du règne des Phrynés, allaient porter à des courtisanes l'argent qu'ils ne dépensaient pas en chevaux, en chiens, en combats de coqs. Amoureux avant tout du plaisir, mais du plaisir sans peine que donnent les maîtresses libres, les Grecs ne se voyaient nullement assujettis, dans leur monde où l'hétaïre et la courtisane seules pouvaient prendre part à la vie

littéraire et publique, où la femme honnête, l'épouse, sans être esclave, n'avait qu'une existence latente, — ils n'étaient pas astreints, dis-je, aux efforts, aux luttes, aux inquiétudes, aux troubles dévorants de la passion moderne qui, beaucoup moins exclusive et beaucoup plus ambitieuse, rencontre à chaque pas l'obstacle d'une volonté rebelle ou la gêne d'une contrainte sociale. Au reste, les femmes galantes que leur fournissaient les colonies de l'Asie Mineure, les courtisanes élevées dans les séminaires de Vénus si nombreux à Milet et à Lesbos, réunissaient toutes les aptitudes désirables en amour, le désintéressement excepté. Elles avaient tous les charmes de l'esprit et du corps, et possédaient en perfection la science de leur état. Ces Hellènes, qui poussèrent si loin le raffinement dans le libertinage, pouvaient-ils rien réclamer de plus? Ils avaient des épouses pour leur donner des enfants, des amies pour leur donner du plaisir : leur bonheur était complet.

Chez les Latins, c'était à peu près le même partage, dans les derniers temps de la République et au début de l'Empire, alors que les mœurs perdaient, chaque jour, de leur ancienne austérité, que les citoyens jouissant de plus de loisirs se sentaient aussi plus de passions. Des lois sévères, — on les craignait, on les respectait encore, — rendaient le commerce d'amour avec les jeunes filles et les femmes mariées si périlleux que, en général, les *delicati*, les élégants, n'allaient pas chercher les bonnes fortunes dans l'intérieur des familles, mais au bois de Diane, sous le portique de Pompée, sur la voie Appienne ou aux portes de Rome, dans les festins, au théâtre, partout où se répandait le flot brillant des courtisanes. Il fallait être Catilina pour se permettre de corrompre une vestale ; il fallait s'appeler César pour se porter à séduire tant de dignes matrones, tant de filles et d'épouses de consulaires. Libre également à l'empereur Auguste d'entretenir des relations suivies avec Terentia, la femme du complaisant Mécène, et de violer ainsi par anticipation ses propres règlements sur la police conjugale : ne pouvant se livrer avec impunité aux mêmes fantaisies, la plupart des contemporains d'Horace en âge et en désir de sacrifier à Vénus regardaient comme un très mauvais calcul, comme une folie pure, une déraison, la recherche de

l'adultère, qui compromettait davantage sans offrir l'espoir de meilleures jouissances. Aux yeux de ces gens avisés, prudence et vertu semblaient deux mots parfaitement synonymes. On pouvait conserver une belle réputation de sagesse tout en se donnant les plus joyeux passe-temps avec les affranchies et les courtisanes ; mais il paraissait inconcevable à de vrais épicuriens, amis de leur aise et de leur commodité parfaite, qu'on s'en allât risquer par emportement de passion sa fortune, sa considération, sa vie dans la maison d'un citoyen romain. Salluste fut déshonoré pour avoir été surpris en adultère avec Fausta. Cependant, pourrait-on dire, tel et tel poète fameux de cette époque ne se vantent-ils pas d'avoir appris à leurs belles une mimique savante, exprès inventée pour tromper les yeux d'un mari ? Ne les voit-on point se glorifier de les avoir instruites merveilleusement à faire en présence d'un époux des gestes qui parlent, à cacher de douces promesses sous des signes convenus ? Qu'on ne s'y trompe pas, Lesbie, la maîtresse de Catulle, et Délie, l'amante préférée de Tibulle, n'avaient nullement le rang de patriciennes. Toutes deux, et bien d'autres comme elles, étaient mariées seulement pour la forme, et par une sorte de concubinat légal. Devenues des épouses, elles restaient des courtisanes. Leurs maris, plus ou moins vieux, plus ou moins cupides, exploitaient habilement leurs charmes, se montrant durs, jaloux, inabordables aux poètes et aux jeunes gens sans fortune ; au contraire, fermant les yeux avec complaisance, se rendant aveugles bénévolement pour ceux qui venaient au logis les mains pleines, — tandis qu'elles-mêmes, trompant à la fois le maître et les galants, partageaient leurs caprices entre les amants en titre et les amants aimés. Pour ceux-ci, le merveilleux de l'habileté était de savoir se procurer le plus de satisfactions imaginables au moindre prix possible, et ils y appliquaient toute leur étude. Ovide fut un grand docteur en cette science. Nul ne pouvait mieux que lui, après vingt années d'une existence mondaine, très voluptueuse, dresser le code de la séduction au milieu du huitième siècle romain. De fait, à qui destinait-il ses leçons ? Aux seules courtisanes, *solis meretricibus*, aux belles païennes qui vendaient le doux nom d'amour et débitaient le

plaisir. Aussi ne faut-il pas se montrer surpris qu'il ait tant célébré l'inconstance en faveur des hommes : ceux-ci, chaque jour, pouvaient avoir à se plaindre d'une infidélité; ni qu'il ait fait consister la principale gloire de la galanterie dans l'art de tromper sans cesse : continuellement les amants se trouvaient exposés à prendre de nouvelles revanches. Ovide le savait mieux que personne, lui qui fut un jour trahi en sa propre présence, au beau milieu d'un souper, tandis qu'il fermait les yeux et feignait de s'endormir. Du reste, pour triompher des résistances d'une courtisane de haut parage, lorsqu'on n'avait pas à lui offrir d'autre monnaie plus sonnante que de douces paroles et des vers, l'entrain, l'audace entreprenante des jeunes années ne suffisait pas; il était nécessaire d'y joindre une adresse fertile en expédients et une rouerie précoce. Sa maison attirait une foule d'amis; les prétendus parents n'y manquaient pas, et la presse était grande des oisifs et des intéressés qui fréquentaient là; ce n'était donc pas chose simple que d'y gagner gratuitement la meilleure place. Quelques-unes aimaient les louanges poétiques; fières de la gloire qui en rejaillissait sur elles-mêmes et consacrait leur nom, elles s'en montraient reconnaissantes aux poètes. Lorsque la place n'était pas officiellement occupée, quand il ne fallait pas céder le tour au chevalier romain, au riche préteur, à l'ex-proconsul, les desservants des Muses pouvaient trouver dans les bras d'une Lesbie, d'une Délie, d'une Corinne, d'une Cynthie, les illusions d'une tendresse sincère. Sans doute, ces occasions d'un bonheur furtif ne revenaient pas assez souvent à leur gré. Nous surprenons à chaque instant Catulle, Horace, Tibulle, Ovide, faisant à leurs maîtresses des querelles de jalousie, s'oubliant même parfois jusqu'à marquer leur doux visage des traces d'un ongle impitoyable; et tout cela bien injustement, puisqu'elles vivaient des bénéfices de leur inconstance, qu'ils le savaient et qu'ils s'étaient résignés à le subir. Néanmoins, on vit Properce, le fidèle et chaleureux Properce, remporter une belle victoire sur la passion vénale. Hélas! il n'en devait pas goûter longtemps les fruits. Il avait inspiré une ardeur si vive à l'incomparable Cynthie, la fille du poète Hostius, qu'elle ne voulait plus avoir d'autre amant que

lui : un rival inconnu, jaloux qu'elle se dérobât ainsi pour la réjouissance des yeux d'un seul aux regards de tout un public, la fit empoisonner.

Dans la bonne compagnie du siècle d'Auguste régnait chez les hommes à l'égard des femmes un sentiment complexe, à la fois poétique et savant, délicat et voluptueux, qui ressemblait à l'amour. En vain s'efforcerait-on de le retrouver tel au fond des sanglantes turpitudes du règne des derniers Césars. Il s'y est absorbé, perdu, noyé. Maintenant les rangs se mêlent dans une indescriptible orgie. Des patriciens se font déclarer infâmes par sentence de juges pour être affranchis de toute décence. Des patriciennes s'affichent publiquement avec des histrions ; Bathylle, lorsqu'il représente en plein théâtre Léda se livrant aux caresses du cygne adultère, se voit sollicité par les désirs des plus grandes dames romaines. Aux gladiateurs, aux baladins, aux mimes, aux bouffons, sont réservés désormais la gloire et les profits des irrésistibles séducteurs. Durant la longue décadence de l'empire romain, où tous les plaisirs deviennent des débauches, où les goûts de la matrone se distinguent à peine de ceux de la prostituée, les passions ont quelque chose de trop exclusivement matériel pour que nous séjournions là davantage.

III

On se conduisait mieux chez les barbares. Au foyer des habitants de la Gaule, avant la conquête et l'invasion des vices dont elle fut accompagnée, résidaient à demeure, entourées du respect qu'on a pour les vieilles traditions, la continence et la fidélité. On ne courtisait pas une Gauloise par vaine tentation, caprice ou désœuvrement. L'amour, chez nos lointains ancêtres, passait pour un sentiment sérieux, à tel point qu'ils le refusaient à l'extrême jeunesse. Selon eux, la maturité seule en était vraiment capable. Aussi n'avaient-ils pas de lois assez rigoureuses pour garantir le bon état de la fréquentation des sexes. Toute Gauloise, par sagesse naturelle ou par obligation, devait donc être un modèle de vertu. Forcément encore, la Germaine, qui ne quittait jamais son mari, ni dans la paix ni dans

la guerre, et prenait part à tous ses exercices, était contrainte à ne jamais connaître que les simples joies de l'amour honnête. Les Romains auraient bien voulu préparer l'asservissement de la Germanie en corrompant les femmes. Ils avaient dans leur capitale assez de proxénètes, assez de gens rompus à la manœuvre pour mener en détail cette belle entreprise. Mais de quelle manière flatter les goûts d'une Germaine, éveiller chez elle une tentation, exciter ses convoitises, la séduire enfin? Voudrait-on lui offrir de riches vêtements, des bijoux précieux? Ce serait perdre son temps : elle va les jambes nues, les bras nus et sans bracelet, toujours vêtue de l'antique *sagum* et de la robe de lin à liséré rouge; et si par hasard elle s'oubliait à charger son cou de colliers en perles et ses doigts d'anneaux d'or massif, si elle s'avisait, pour un jour seulement, de revêtir la robe de pourpre aux plis ondoyants, ou la gaze diaphane, ou la dalmatique traînante, elle deviendrait aussitôt la risée de toutes les femmes de sa bourgade. Faire miroiter à ses yeux l'appât brillant des richesses? Mais il lui est défendu d'avoir une autre dot que des chevaux, une paire de bœufs et des armes. La troubler, l'étourdir par une attaque vive et des caresses passionnées? Mais elle ne se trouve jamais seule; son devoir est de suivre le père ou l'époux dans toutes ses expéditions. Enfin éprouvât-elle un penchant, un désir, une velléité, les lois sont là, rigoureuses, inflexibles, pour la retenir ou la châtier.

Il n'y avait pas non plus grande prise contre la vertu dans le royaume d'Alaric. Les Goths avaient un code à eux, spécialement destiné à réprimer les turbulences amoureuses, et ce code-là ne tolérait aucune infraction ni ne transigeait sur aucune faute. Combien pouvait-on se permettre de caprices, soit au mois, soit à l'année, dans un pays où, pour serrer seulement le doigt à une femme en public, il fallait payer quinze sols d'or; où l'amende allait toujours en augmentant selon qu'on se risquait à toucher le bras ou le coude, la partie du bras supérieure au coude, le sein, etc.; où les hardiesses au-dessus du genou étaient regardées et punies comme des crimes?

Chez ces hommes du Nord fièrement trempés, à la constitution athlétique, aux nerfs solides, au sang rouge et bouillonnant,

les passions pour être contenues par les lois n'en étaient pas moins fougueuses. Seulement elles ne franchissaient point les limites qu'ils imposaient à leur activité, mais trouvaient leur expansion naturelle et suffisante dans des ardeurs régulières. Les Scandinaves accompagnaient leurs démonstrations amoureuses d'un terrible appareil de combats et d'enlèvements. Le cœur d'un pirate danois a-t-il soudainement tressailli à la vue d'une jeune fille qui pourrait devenir la compagne de sa vie, l'explosion de ses sentiments est irrésistible et ne souffre point de retard ni d'obstacle. Nulle hésitation dans sa conduite; cette vierge, il la lui faut, et il l'emporte par la force des armes. Les belliqueuses filles des Scandinaves aimaient assez qu'on se massacrât pour elles. En général, quand elles voyaient aux prises le frère et l'amant, leur amour-propre était satisfait. Plus exigeantes, quelques-unes voulaient combattre elles-mêmes le ravisseur, soutenir un siège en règle dans leur donjon, se défendre pied à pied et ne céder qu'à la pointe de la lance la propriété de leurs charmes. Le plaisir de serrer entre leurs bras de pareilles ennemies complètement soumises devait avoir pour les amants une âpreté singulière.

IV

C'était aussi la coutume des anciens Franks d'arracher aux familles les belles dont ils convoitaient la possession, sérieusement et pour la vie. Rapt et violence, ils ne connaissaient point de plus galant cérémonial. Au principe, les vaillants leudes n'usaient de ces rudes moyens que pour se procurer une épouse. C'était la loi, l'habitude. Leurs pères en agissaient ainsi. Mais quand ils se furent répandus dans les riches provinces gallo-romaines, ils trouvèrent excellent de réitérer l'aventure aussi souvent que possible et d'appliquer les mêmes actes de violence, sans frein ni mesure, à satisfaire les exigences brusques de leur tempérament. Ils s'accoutumèrent très bien à cette nouvelle façon d'agir, déshonorant, autant qu'ils en avaient l'occasion, toutes les femmes qu'ils trouvaient belles et avenantes à leur gré. L'amour accompagné du viol exerçait alors de grands rava-

ges. Pour les âmes chastes et craintives n'existait plus guère qu'un seul refuge : l'asile du cloître. Du VIIe au Xe siècle, on ne voit que s'épanouir fleurs de virginité. Mais de cette dernière période jusqu'au milieu du XIIe siècle, quel aspect nous présente partout en dehors des monastères le vrai monde féodal? L'homme de guerre, ignorant et sensuel, jaloux et despote ; la femme dominée surtout par les instincts de la chair, affamée de jouissances positives et dont les débordements iraient loin si elle n'était pas contenue dans le castel par une règle plus étroite que la femme de l'ancienne Grèce dans l'intérieur du gynécée. L'époque paraît uniquement livrée aux forces physiques.

Subitement, ces mœurs brutales se transforment et s'apaisent, au souffle d'une poésie nouvelle, en droite ligne venue des Celtes, chez qui s'étaient manifestés les premiers symptômes d'une sensibilité inconnue aux Latins et aux Germains. La galanterie va prendre naissance. Elle se développe rapidement. C'est une complète métamorphose dans la manière de penser et de sentir. La veille encore, les hommes ne connaissaient de la passion que les assouvissements matériels. Du jour au lendemain, l'amour est spiritualisé. Il se fait pur, honnête, persévérant, religieux, mystique. Moins d'un siècle auparavant l'union des sexes se réalisait comme une violente nécessité, hâtivement et sans nuls délicats préliminaires. Maintenant les amants en raffinent le cérémonial jusqu'à perdre de vue la nature elle-même. La femme se tenait effacée dans l'ombre, elle était esclave. Les poètes l'émancipent et son pouvoir ne cesse de grandir : elle devient reine. Ce n'est pas assez, on la divinise. Et les mêmes idées sont en faveur en Italie, en Provence, en Angleterre, aussi bien que dans la France du nord.

Quand l'exagération sentimentale eut été portée à son comble, lorsqu'on fut revenu des premiers enthousiasmes de l'imagination et redescendu du ciel sur la terre, de la métaphysique à la réalité, il fallut bien reprendre les humaines pratiques et corporiser toutes ces rêveries. On tourna sérieusement contre la vertu des dames les ressources de l'art de plaire, dont si fraîche était l'invention. La galanterie chevaleresque avait pour principe essentiel que le mariage ne

dispense point des engagements de l'amour. Cette conséquence en fut tirée : que le mariage et l'amour sont incompatibles, puisque dans l'un tout est de droit et d'obligation, et que dans l'autre tout doit être de grâce et de faveur. Ainsi pensait la comtesse de Champagne Éléonore, et son noble époux ne trouvait là rien à reprendre, soit qu'il eût une confiance sans bornes dans la vertu singulière de sa femme, soit qu'il se tînt modestement persuadé que la règle applicable à tous les autres faisait pour lui seul exception. Du reste, il ne faudrait pas croire qu'en raison même de ces principes les dames eussent établi deux parts très distinctes dans la distribution de leurs faveurs, et séparé d'une manière absolue celle qui revenait à l'amoureux de celle qui revenait au mari, accordant à l'un, sans rien plus, la préférence du cœur, et laissant à l'autre la possession exclusive du reste. Bien des femmes, alors comme aujourd'hui, se laissaient aller pleinement à cette conviction que l'amant seul peut donner un nouveau style aux plaisirs uniformes du mariage. Longtemps on a pu croire à la continence parfaite des chevaliers. Longtemps on a pu admettre qu'ils servaient les dames avec autant de désintéressement que de vaillance et de dévotion. Maintenant nous savons, au vrai, ce qu'il faut penser (1) du platonisme de leurs sentiments, de la pureté de leurs feux, de la chaste réserve et de l'immaculée délicatesse de leur courtoisie. Le parfait chevalier, le héros type du roman d'aventures, serait indigne de lui-même s'il ne montrait pas, en toute occasion, la même adresse à ravir des cœurs qu'à percer des boucliers. Sa morale est facile. L'inconstance ne lui pèse. En lui-même, il considère comme une politesse à lui, sinon comme un devoir, d'enlever au passage les faveurs des dames dont il a rempli les vœux. « *Pechier*, dit-il, *n'est de feme traïr.* » A-t-il au fond de l'âme quelque tendresse particulière à l'égard d'une absente, il sait très bien la mettre en accommodement avec ses nombreuses infidélités. L'amie n'est plus comme jadis l'unique aimée ; soit, mais elle est la mieux aimée. Donc, elle n'a pas le droit de se

(1) Voir dans la *Nouvelle Revue* du 15 mars 1882 notre étude sur la *Femme dans la chanson de geste et l'amour au moyen âge.*

plaindre, puisque ayant vu et possédé tant de charmes il rend encore le prix à sa beauté. Dans cette période de l'histoire des mœurs où, sous les dehors d'une civilisation romanesque, la force physique passait encore pour la première des qualités, les chevaliers gagnaient les faveurs des dames à beaux coups de lance et d'estramaçon donnés dans les tournois. Il nous semble les voir, au sortir d'un de ces exploits de parade, rapporter à la bien-aimée le simple ruban donné la veille par manière d'encouragement, et réclamer en échange, avec toute l'impatience concevable, des faveurs plus précieuses. Voulaient-ils varier les plaisirs, ils cultivaient la galanterie champêtre. De bonne heure instruits dans l'art de lancer des œillades, de dresser des pièges aux jeunes filles et de leur dérober des caresses, presque jamais ils ne manquaient l'occasion, lorsqu'ils voyageaient de province en province, de jouer d'adresse avec l'innocence des simples bergères et pastoures, les séduisant à force de promesses qu'ils ne tenaient point et de protestations qu'ils oubliaient très vite. C'est à l'aube d'une belle journée, quand la saison se renouvelle. Les oiseaux chantent dans les buissons. Un jeune écuyer, trouvère ou chevalier, s'en va pensif à travers la campagne. Toute la nature qui s'éveille l'entretient des plus douces idées; en son être circulent de vagues désirs. Tandis qu'il songe aux amoureux déduits, (ô rencontre fortunée!) ses yeux aperçoivent une gracieuse bergère, assise au pied d'un arbre, sous la feuillée ou bien au bord d'une fontaine, dans un sentier fleuri et solitaire. Le passant rêve d'aventure, et la jouvencelle s'ennuie. Promptement s'engage l'entretien. On ne demande qu'un baiser, un seul, puis un autre. Enfin l'occasion, l'herbe tendre, les effets alanguissants d'une journée tiède... Et l'amant improvisé remonte sur son palefroi, puis s'éloigne, laissant la bergère en pleurs et ne se souvenant plus qu'il a promis robes de drap de soie, cotte traînante, ceinture d'argent, vêtements et bijoux. Aussi bien, pour nos seigneurs habitués à regarder comme tout à fait permise et sans nulle conséquence la séduction des filles de vilains, bergères, servantes, ouvrières, meschines ou dariolettes, ce n'étaient là que plaisirs de circonstance, gais incidents de route. Ils revenaient toujours en-

flammés de la même ardeur auprès de leurs mies, rompaient de nouvelles lances en leur honneur, redressaient des torts avec l'intention de leur être agréable et se faisaient payer de retour. Et il en fut ainsi jusqu'à l'heure où l'institution chevaleresque n'exista plus qu'à l'état de souvenir.

V

A mesure qu'on avance vers le xve siècle et surtout qu'on pénètre dans l'intérieur de cette dernière période, on voit l'amour tourner de plus en plus à la matérialité. Le temps des preux a disparu pour ne point revenir. Ce n'est pas le code galant du petit Jehan de Saintré qui réglera les mœurs d'à présent, non, certes, mais le gros épicurisme bourgeois, jovial et paillard. Jamais les conteurs frivoles n'eurent tant et de si belles occasions de s'égayer aux dépens des femmes égrillardes, des moines coureurs et des maris bernés. Louis XI se délassant des soucis ombrageux du pouvoir dans la compagnie des fermières de Plessis-lès-Tours représente bien le laisser-aller de l'époque. Les rangs se croisent avec un merveilleux sans-gêne ; le seigneur trompe la meunière, le meunier dupe la châtelaine ; les chambrières sont les meilleures amies des maîtres, et les simples clercs, à cause de leur discrétion d'état, ont les préférences des dames sérieuses : l'oubli du devoir et de la pudeur est universel. Au xve siècle, la généralité des femmes montrant une humeur également facile et pitoyable, et la plupart des galants ne voyant rien au delà des gaies fredaines de l'heure du berger qui, pour eux, sonnait à chaque instant, l'*art* de la séduction n'avait pas de raison d'être et n'existait pas.

VI

La Renaissance remit en honneur l'amour pur et contemplatif, dans un certain domaine littéraire. A en juger par les confidences langoureuses des poètes, de quelques poètes, il semblerait que, soudainement, presque d'une génération à l'autre, les tendances se sont métamorphosées jusqu'à devenir méconnais-

sables. Mais cette mode nouvelle de platonisme est tout artistique et n'a nullement pénétré dans les mœurs. Tel soupirant plaintif, tel rimeur désolé qui, pour le public, s'abreuve de larmes et dont la solitude, à l'en croire, n'est éclairée que par le feu qui lui consume le cœur, dans la réalité mène la vie fort gaillardement et se console très haut, avec des amies pleines de vie et de santé, de ces cruels tourments que lui causent des maîtresses en l'air.

Le XVI[e] siècle, loin d'apparaître comme un âge sentimental, se montre entièrement dominé par les énergies physiques, et non seulement en France, en Italie, mais en Espagne, en Flandre, en Allemagne, en Angleterre, alors la joyeuse Angleterre; dans toutes les cours d'Europe, l'idée païenne, soudainement renouvelée, fait loi, s'impose comme la forme suprême du bonheur et de la liberté. A nulle époque, les puissances instinctives et naturelles n'éclatèrent plus intenses et plus effrénées. C'est la révolte générale du tempérament humain contre les lois divines et sociales. On ne voit partout qu'aventuriers et corsaires d'amour lâchant la bride à leurs passions. Forts de leur volonté, confiants dans la trempe solide de leur dague ou de leur rapière, ils vont au rendez-vous comme à l'assaut, ils courent au plaisir comme au champ de bataille : pour eux, chaque expédition est un péril de mort. Que d'émouvantes péripéties dans leurs intrigues! Que de vengeances conjugales, de trahisons, d'enlèvements et de violences, dans cette époque terriblement confuse où s'accouplent sans cesse avec la dévotion et le sentiment de l'honneur, la débauche et l'assassinat! Le don Juan brutal et téméraire, le hardi suborneur recherchant avant tout le danger, l'imprévu, l'obstacle, les substitutions audacieuses (1) et les aventures compliquées où l'on peut, dans une nuit, forcer

(1) Toute occasion lui est bonne. Dans le palais du roi de Naples, dona Isabelle attend, chez elle, un amant, la nuit : se promettant bien de jouer de l'épée en cas de mauvaise rencontre, don Juan se faufile à la place du duc Ottavio.

— Laisse-moi, dit un peu tard la trop confiante Psyché, aller chercher de la lumière pour voir le bien que j'ai possédé.

— Dieu garde! je soufflerais dessus.

— O ciel, qui donc es-tu?

— Eh bien! un homme! qu'importe le nom?

une porte, ravir l'honneur à une femme et tuer son homme en sortant (1), le don Juan batailleur, le vrai *Burlador* est le type le plus général, l'expression la plus vivante des grands seigneurs libertins du XVIe siècle, tous hommes d'action, tous brutaux sur l'article, mais pleins de courage et de passion, constamment allumés, surexcités par les périls mêmes de l'amour. Cette façon de conquérir des maîtresses était la mieux en cour auprès du chef de la maison de Valois et d'Henri VIII, roi d'Angleterre. Infailliblement devait se produire une double et prochaine réaction. Tandis que la reine Élisabeth, rompant avec les habitudes licencieuses et les orgies sanguinaires des Tudors, imposait brusquement à sa nation le culte de l'idéal et du romanesque, Henri IV, en France, moins absolu, et pour cause, se bornait à exiger que la passion matérielle prît au moins des apparences de courtoisie. Encore était-ce un réel progrès, très favorable à l'adoucissement des mœurs. A l'exemple du prince, les seigneurs durent enfin corriger leurs allures soldatesques. Chacune de leurs bonnes fortunes ressemblait trop à un viol. Il fallut changer de manœuvres; il fallut cesser de conquérir des faveurs par les grands moyens de l'intimidation, et, les amants venant à se familiariser de jour en jour avec la délicatesse des procédés, les femmes elles-mêmes se virent astreintes à modérer leurs propres mouvements, qui se ressentaient un peu du vieil état de guerre social, et durent se préoccuper davantage des grâces et des convenances. A ces réformes apportées dans les rapports des sexes et dans la recherche du plaisir, les gens adroits ne perdirent rien, au contraire. En tournant les obstacles, ils réussissaient plus souvent et obtenaient de meilleurs résultats qu'autrefois les violents en les attaquant de face. Bassompierre, maréchal de France, diplomate, spirituel courtisan, magnifique viveur, prodigue jusqu'à mettre cent mille livres pour un manteau couvert de perles, grand joueur, dévot et débauché, allant un jour au rendez-vous et le le lendemain faisant ses Pâques; entreprenant et vaniteux comme pas un, toujours plein de confiance dans les avantages

(1) « J'adore, s'écrie-t-il, les jeux compliqués. Jusqu'à la duègne attrapée! ô amusement! » Son valet Catalinon appelle ce ravageur le « requin des femmes ».

de sa personne, dans les ressources de son esprit ou dans la fermeté de son courage, et toujours heureux; cet homme, dont l'existence amoureuse fut si remplie qu'à la veille de son entrée à la Bastille, le 22 février 1631, il put brûler dans un vaste foyer au moins *six mille* lettres qui, dit-on, auraient compromis les plus grandes dames de la cour, — François de Bassompierre fut le héros sans pareil de la nouvelle période de galanterie.

Cependant, les passions se dépouillent des derniers restes de leur ancienne rudesse. Non seulement les maris ne se montrent plus si prompts à tuer leurs femmes infidèles, ni les amants à poignarder leurs maîtresses inconstantes, mais la société en général s'humanise, et les relations entre gens du monde gagnent, chaque jour, en élégance et en politesse. De vrais gentilshommes se forment sous la tutelle des reines du goût et de la mode. La jeune noblesse prend des airs de courtoisie que n'avaient pas connus même les temps chevaleresques. Corriger ses manières, surveiller à la fois ses mouvements et son langage, s'appliquer sans cesse à découvrir de nouveaux moyens de plaire, telle est maintenant l'universelle étude. Chacun se laisse entraîner sur la pente fleurie du sentiment jusqu'à glisser de la grâce à la fadeur, du poétique au doucereux. Tout n'est plus que pudicité, discrétion, mystère, honnêtes bergeries et chastes pastorales. C'était trop beau pour durer. Céladon, le type de l'amour pur et toujours constant, ne tardera pas à se voir supplanter dans l'estime générale par son compagnon Hylas, le type de l'infidélité moqueuse et du brillant dévergondage, portant le ravage dans tous les cœurs, vivant sans cesse sur le bien des autres et ne manquant pas de s'en glorifier.

VII

On s'abuserait étrangement à vouloir retrouver dans les amusements romanesques de l'hôtel de Rambouillet et des autres réunions célèbres qui s'organisèrent sur ce modèle les signes caractéristiques de l'amour mondain au XVIIe siècle. Là, les femmes exerçaient une influence heureuse pour l'adoucissement des mœurs; les hommes se formaient à l'art de la conver-

sation et surtout aux raffinements du bel esprit; mais la passion n'avait rien ou presque rien à y faire : les hôtes de ces lieux ne rivalisaient que d'élégants propos et de fadaises agréables. Quelquefois, il est vrai, on y perdait plus qu'une *discrétion;* pour y trouver l'espoir d'une *jouissance* on y risquait toute sa *franchise;* et bien que certaines précieuses se défendissent très haut de jamais *bestialiser avec un homme de chair,* des liaisons effectives se nouaient entre elles et leurs alcôvistes. Purs accidents, cas d'exception. En général, dans ces salons où la frivolité s'alliait au pédantisme jusqu'à réduire tous les mouvements de l'amour en abstractions, c'est en parfaite sécurité qu'ensemble on doublait les étapes successives de la carte du Tendre. Les seigneurs papillonnants qui se rencontraient là n'étaient nullement les dupes de ce platonisme quintessencié, très agréable pour tuer le temps, pour fournir des sujets de conversation, charmer les loisirs de l'esprit, mais trop subtil pour faire une impression, trop froid pour causer aux sens une inquiétude. Ils n'y venaient que distraire leur imagination ou se reposer dans des escarmouches inoffensives des fatigues de leurs véritables batailles amoureuses. En ces jeux, ils ne voyaient que petite guerre, « verdures et pastourelles ». Leur génie trouvait ailleurs de plus vives campagnes à soutenir.

Singulière époque et bien étrangement mêlée, que ce XVIIIe siècle, tantôt si élégant et tantôt si relâché, tour à tour si pur et si licencieux, si solennel et si déréglé! Jamais on ne parut se préoccuper davantage, parmi les gens de la haute société, des devoirs de la vie intérieure, des conditions du perfectionnement moral, des obligations de la vertu, de la piété, de la vraie dévotion. Les mœurs pourtant n'en valaient guère mieux. C'est qu'alors tout un chacun faisait deux parts très distinctes de son existence : l'une pour le monde officiel et la dignité du dehors, l'autre pour soi-même et les faiblesses intimes. C'est qu'on savait tout concilier et fondre avec art dans les mêmes journées, à la façon des Italiens ou des Espagnols, la pratique de la religion et de la volupté, ménager à la fois les scrupules de la conscience et les soins du plaisir, rendre ses devoirs à Dieu sans faire tort à l'amour, accommoder ensemble, pour les meil-

leures satisfactions possibles, les exigences du ciel et les nécessités de la terre, les joies idéales de l'âme et les réalités des sens.

Louis XIV aurait mis la galanterie à la mode si l'époque n'y eût pas été déjà très fortement disposée. Il avait l'âme sensible et le tempérament porté à la débauche. Tout lui était bon, s'il faut en croire la princesse Palatine, qui devait le connaître : paysannes, femmes de jardiniers, dames de qualité, pourvu qu'elles fissent semblant d'être amoureuses. Dans l'histoire de ses liaisons authentiques, Mlle de la Mothe-Houdancourt a la réputation de lui avoir inspiré sa première envie d'adultère. Il venait d'épouser Marie-Thérèse, quand il poursuivait cette fille d'honneur dans les combles du palais. Simple distraction, du reste. De Mlle de la Mothe il passa très vite à Mme de Monaco et de celle-ci ne fit qu'un trait jusqu'à Mlle de la Vallière. Cette fois, il dut procéder avec méthode et passer par tous les degrés d'une passion sérieuse. Ce fut une véritable conquête du cœur, de l'âme et des sens. La vertu désintéressée de Mlle de la Vallière résista aussi longtemps que peut durer la résistance quand l'amant est roi, qu'il est jeune et qu'on l'aime. Sa chute fut un sacrifice. La fidélité conjugale de Mme de Montespan opposa moins d'obstacles, et se rendit après quelques mois de siège régulier : le 13 janvier 1668, la cour put voir représenter allégoriquement sur la scène cette fameuse nuit de Compiègne qui marqua le triomphe de l'altière favorite. Le marquis de Montespan avait eu le sort de l'époux de la fable pendant son absence trop honoré par la visite de Jupiter ; mais sa femme n'était pas Alcmène et savait bien que Louis n'était pas Amphitryon. Sa Majesté connaissait le prix du renouvellement dans le plaisir. Assez d'autres ont raconté le succès des galanteries royales avec Mme de Soubise, qui rendit son heureux époux l'un des plus riches propriétaires de France ; avec Mlle de Laval, fille d'honneur de Madame la Dauphine ; et Mlle de Lude, chanoinesse de Poussay ; et Mlle de Fontanges, beauté splendide du Rouergue, qui ne fit qu'apparaître et disparaître, et mourut *blessée au service du roi*. Laissons là des bonnes fortunes qu'amoindrit la considération du pouvoir et des finances du maître. Les con-

quêtes amoureuses de Louis XIV ressemblent trop aux fantaisies toujours satisfaites du sultan dans le sérail.

A la cour et dans le monde, on était fort disposé à suivre les mauvais exemples du roi, par contagion, flatterie, caprice, et aussi par des inclinations personnelles. Lauzun, Bussy-Rabutin, le chevalier de Grammont, occupèrent avec tant d'éclat le devant de la scène, que nous ne pouvons nous empêcher de nous arrêter quelques instants à les voir agir.

S'il est vrai que les mauvais sujets sont les grands hommes en amour, Lauzun fut un admirable artiste. Terriblement égoïste, possédé d'une vanité impitoyable, doué d'un sang-froid satanique et capable de ne jamais perdre au milieu de circonstances inouïes le gouvernement de lui-même, toujours plein d'imprévu dans sa conduite, original dans sa mise, singulier dans son langage comme dans ses actes, extraordinaire dans ses moindres façons; mais libertin, cupide, hypocrite, incapable de tendresse et de reconnaissance, tel était ce « César Borgia » des femmes. Le machiavélisme avec lequel il sut nourrir, fortifier, surexciter, exploiter l'incroyable entraînement d'une fille des Bourbons restée vierge jusqu'à quarante-trois ans, « vierge de tout, comme dit Barbey, et peut-être même de curiosité », mais soudainement éprise, enivrée autant qu'une femme peut l'être; l'amener, à force d'apparente soumission et d'indifférence respectueuse, jusqu'aux aveux formels, jusqu'aux dernières concessions de l'humilité dans l'amour, et la réduire, cette princesse si fière de son origine et qui portait si loin l'orgueil de sa race qu'elle se félicitait d'avoir les dents noires parce que c'étaient les dents de sa maison, à le demander, d'elle-même, en mariage au roi; lui, le simple capitaine des gardes du corps et se déclarant à elle-même le « domestique » de son cousin germain; elle, la grande Mademoiselle, petite-fille d'Henri IV, M[lle] d'Eu, de Dombes, de Montpensier, d'Orléans, destinée au trône et le seul parti qu'on jugeât digne du frère du roi; — la science incomparable avec laquelle il sut mener, soutenir, développer, mettre à bout cette merveilleuse aventure, qui jetait M[me] de Sévigné dans un désordre d'étonnement inexprimable et faisait pousser les hauts cris à toute la cour, est le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre

en séduction. Mais il commit une faute, et ce fut le dernier jour, par excès de vanité. En voulant poursuivre trop à l'extrême les avantages de la situation, en réclamant obstinément que le mariage se fît comme de couronne à couronne, il fournit à ses ennemis plus d'armes contre lui et plus de temps qu'il n'en fallait pour détruire une si belle fortune : Lauzun ne porta que pendant vingt-quatre heures le titre de duc de Montpensier.

Roger de Bussy-Rabutin, digne filleul de ce duc de Bellegarde qui se surnommait lui-même le *chéri des dames*, fut un infatigable coureur de ruelles. Grand seigneur, bel esprit et capitaine, favori des Muses, de Mars et de Vénus (style poétique d'alors), il portait en tous lieux son humeur dénigrante et sa vanité hautaine *Un homme comme moi!* disait-il par formule de conversation. *Je parlerai moi-même de moi,* ajoutait-il en qualité d'auteur. De tels mots résument un caractère. Très avide d'honneurs et de distinctions, il se jugeait digne des plus grands emplois. Très entreprenant avec les femmes, il se croyait né spécialement pour faire l'amour et se piquait d'avoir en cela le meilleur goût du monde. Mais il demandait trop à la Fortune. Son tempérament nuisit à son ambition. Il n'obtint que la moindre partie des brillants avantages qu'il espérait et finit sa vie dans la disgrâce.

Bussy avait eu son premier duel et sa première rencontre amoureuse à vingt ans. Le duel lui valut grand honneur; son coup d'essai fut un coup de maître : il tua son adversaire très proprement. L'aventure traîna un peu davantage par sa faute, étant encore bien jeune et n'ayant pas appris la valeur et la signification de certaines avances qu'on lui faisait. Il s'était mis dans la tête qu'avant d'être aimé par une femme de qualité il fallait longtemps soupirer, pleurer, prier, écrire, et il voulut s'acquitter religieusement de ces obligations-là. N'en ayant encore rien fait, ou si peu, il ne se trouvait digne d'aucune grâce; et, dans le tête-à-tête le plus intime, il ne faisait que trembler pour la moindre insolence de la main ou du geste quand on aurait voulu qu'il en commît bien davantage. Mais la dame était plus pressée que lui. Son ingénuité la mettait au désespoir. Elle passa par-dessus les formes et lui ouvrit les yeux. « Mon Dieu ! mon pau-

vre ami, lui dit-elle un jour avec assez d'aigreur, que vous êtes timide pour un homme de guerre! » Enfin, il entendit ce langage et s'empressa de réparer le temps perdu. Même il y porta une ardeur si excessive qu'il en éprouva bientôt de la satiété. Quoique sa maîtresse fût jeune, belle, libre de sa personne, aimable de tout point, il délaissa ce bien dont il avait l'entière et facile possession pour se lancer à la poursuite des bonnes fortunes incertaines.

D'une nature fort peu sentimentale, rien n'allait moins à Bussy que le rôle de *mourant*, de martyr. Toutes ses campagnes n'eurent pas un égal succès. L'enlèvement scandaleux de Mme de Miramion ne lui servit à rien. Il en fut pour ses frais de guerre dans ses escarmouches infinies contre la vertu de sa cousine et maîtresse idéale Mme de Sévigné. Sa dernière passion pour la charmante Mme Bossuet n'aboutit pas aux fins qu'il aurait désirées. Mais si la victoire ne le suivait pas toujours comme une ombre, au moins lui demeurait-elle assez fidèle. Il s'était vu au mieux avec la marquise de Gouville. Mmes de la Beaume et de Montglat lui firent passer de bien heureux instants. Il n'avait pas à se plaindre de la marquise de Fiesque. Enfin, dans le cours de ses entreprises les plus difficiles ou les plus lentes à conclure, les occasions ne lui manquèrent pas de prendre d'agréables acomptes sur les plaisirs en espérance et de s'entretenir en joie. Sa jeunesse, qui dura fort longtemps, ne resta jamais inoccupée.

Le chevalier de Grammont, lui, se partageait de manière égale entre le jeu et l'amour, se dédommageant, suivant la fortune, de l'un par l'autre, et trichant dans tous les deux; au demeurant, honnête homme sur le reste, n'ayant pas plus de défauts que de mérites, ni de vices que de qualités, sachant très bien les accorder ensemble ou les soutenir, les faire valoir par le contraste, et donnant à tous ses actes un relief si incompréhensible que ses amis, très sérieusement, le proposaient à l'admiration de son siècle. Persuadé qu'en amour on gagne toujours de bonne guerre ce qu'on ne peut obtenir au moyen de l'adresse, il sut plutôt à force d'heureux stratagèmes que de démonstrations passionnées s'attirer les bonnes grâces des

dames de France, d'Italie et d'Angleterre. L'habile tour qu'il joua dans la ville de Turin à M. de Sénantes, le possesseur légitime d'une beauté qu'il recherchait, et à son propre ami Matta, le galant en titre de cette peu rigoureuse Mme de Sénantes; la merveilleuse façon dont il s'y prit pour éloigner du même coup l'époux et l'amant, les tromper l'un par l'autre, les remplacer avantageusement tous les deux et goûter, tranquille dans la place, les délices d'un rendez-vous de nuit; cette maîtresse ruse, environnée de circonstances si particulières, témoigne à jamais de son beau génie. Néanmoins, il n'eut pas autant de succès qu'on lui en attribuerait de confiance sur la réputation de ses mérites. Comme il parlait de toutes choses en riant, il était assez difficile qu'en la matière la moins grave du monde les beautés qu'il courtisait le prissent au sérieux. Comme il ne recherchait vraiment dans la conquête d'une femme que la satisfaction de supplanter un rival et ne le laissait ignorer à personne, tant il prenait plaisir à bouleverser les intrigues des autres, il faisait souvent des frais inutiles en cadeaux et en paroles. Les divinités de la cour d'Angleterre entre lesquelles flottaient ses vœux s'accommodaient assez de sa munificence et ne voyaient pas d'un mauvais œil les gants parfumés, les miroirs de poche, les étuis garnis, les pâtes d'abricot, les essences et « autres denrées d'amour », qu'il faisait venir de Paris en abondance à leur intention, et surtout les présents plus solides « comme vous diriez boucles d'oreilles, diamants, brillants et belles guinées », qu'il trouvait encore pour elles sans sortir de Londres : seulement elles oubliaient de le payer de retour. Elles prenaient volontiers et rendaient peu, ou plutôt elles réservaient leurs faveurs pour les Jamyn et les Buckingham, les lions de cette cour voluptueuse et toute française des Stuarts, où la vie des hommes et des femmes se passait en visites et en intrigues. Enfin, l'illustre chevalier de Grammont, après avoir essayé de troubler tant d'unions des mieux assorties, finit banalement par un mariage forcé. Disons pourtant qu'il ne perdit rien de son caractère frivole pendant une vie qui dura près d'un siècle et qu'il mourut sans se convertir.

Après Lauzun, Bussy-Rabutin et Grammont, parmi les sei-

gneurs français de leur temps les mieux réputés en galanterie, on ne saurait oublier d'indiquer au passage : Fouquet, le surintendant des finances qui prétendait n'avoir jamais rencontré de cruelle et se vantait de connaître dans des proportions exactes les divers prix auxquels pouvait se hausser la vertu des femmes (1); — M. de Vardes, un gentilhomme aux allures vives et tapageuses, faisant presque autant bruit de ses bonnes fortunes que *Son Impertinence* M. de Vassé ; — le comte de Lude, un type de chevalerie dont les meilleures qualités auprès des dames étaient la discrétion et le don des larmes : il gardait un secret, dit-on, mieux que personne, et pleurait aussi noblement qu'il dansait; — enfin le brillant comte de Guiche, qui de bien près courtisa la femme de Molière et qui, entre autres exploits, tirait gloire d'avoir enlevé en un seul jour au chevalier de Grammont, son oncle, la marquise de Fiesque dont il était aimé depuis dix ans.

Sur le déclin du règne de Louis XIV, le train général des mœurs subit un brusque mouvement de réaction. On avait vu le roi épuisé par l'âge, mort pour les plaisirs mondains, assombri par les revers politiques de ses dernières années, assiégé de remords au souvenir de ses égarements et d'inquiétudes à la pensée des mystères de l'autre vie, se tourner corps et âme vers les pratiques de la dévotion. Les courtisans se réglaient sur le maître; la cour donnait le ton à la ville, et la ville à la province. Aussitôt la piété devint à la mode, d'un bout du royaume à l'autre : on n'entendit plus, au palais et dans les chapelles, que sanglots et pieux désespoirs. Mais tandis que le XVIIe siècle près de sa fin pleurait ainsi les folies de ses jeunes années, déjà dans Paris, sur la rive gauche de la Seine, se préparaient les orgies de la Régence.

VIII

Au point de vue spécial de l'histoire de la galanterie, le XVIIIe siècle fut avant tout l'âge d'or de la séduction, s'il est permis

(1) Néanmoins ses appréciations n'étaient pas infaillibles; il fit erreur en quelques-uns de ses calculs. Mlle de la Vallière, qu'il estimait à 50,000 écus, elle dont l'amour était gratuit même pour le roi, ne pouvait être séduite par la pluie d'or d'un surintendant.

de qualifier ainsi le triomphe de la science dans le libertinage.

En Angleterre, Richardson crée sur le vif le personnage de Lovelace. En France triomphent Létorière et Richelieu. De l'autre côté du détroit, Lovelace, si vrai, si humain, reste cependant un caractère d'exception. A la cour de Louis XV, c'est le type même, le type général de l'homme à la mode, dominateur de la société. Un vaste courant de matérialisme emportait les nouvelles générations. Ayant brisé tous les freins des croyances religieuses et des lois morales, elles se sentaient saisies d'une soif insatiable d'amusements. Dans les arts, dans la littérature, dans le monde, tout parlait aux sens, tout servait à l'apothéose de la Volupté. Une immense tentation environnait la femme, a dit Saint-Victor. « La toilette la déshabillait, l'ameublement l'invitait à la chute, le livre débauchait son esprit, la musique amollissait son âme, la conversation riait de ses scrupules, les tableaux et les statues divinisaient les plaisirs des sens. » Mais elle-même s'y prêtait avec d'infinies complaisances; elle concourait à sa perdition volontairement par ses caprices, ses coquetteries, ses curiosités, ses dissimulations, ses fièvres, ses inconstances. Jamais elle ne parut mieux disposée à se laisser corrompre ni plus empressée à se dégager des fantômes de bienséance et de modestie dont jusqu'alors son sexe avait été soi-disant l'esclave. En somme, la légèreté des hommes correspondait très bien à l'écervèlement des femmes, et l'effronterie des uns s'accordait on ne peut mieux avec la mobilité des autres. Ceux-là n'entamaient pas une aventure qu'ils n'en prévissent aussitôt le dénouement, et n'en connussent pour ainsi dire le dernier jour; celles-ci n'entraient pas dans une liaison qu'elles ne pressentissent tout d'abord ce que fourniraient à leur oisiveté les passe-temps d'une intrigue nouvelle. Le cœur n'avait rien à réclamer où des deux parts on ne demandait que des retours d'impressions. Tout ce que le plaisir trouvait à gagner sur le caprice ou la disposition du moment paraissait d'excellente guerre. Les idées de constance et de fidélité mouraient dans l'air du temps. L'amour ne tenait plus en rien à ces antiques préjugés d'après lesquels le bonheur complet devrait toujours dépendre d'un seul et même objet : il durait ce que peut

durer un éclair, un caprice, un goût. Les amants qui avaient le plus de raisons d'être satisfaits de leurs maîtresses se hâtaient de leur être infidèles par esprit d'imitation. Au reste, une liaison s'entamait assez facilement pour qu'il n'en coûtât guère de changer. On était nerveux. Le magnétisme du regard jouait un rôle infaillible. On sentait le coup de foudre, et il n'y avait plus ensuite qu'à céder à l'attraction.

La dernière faveur n'est pas toujours une preuve certaine de l'amour d'une femme; mais, quart d'heure de folie, tentation, passade, épreuve, il n'importe : pour celui qui, dans la chasse, n'estime que la prise, le succès est toujours le même, et les meilleures rencontres sont les plaisirs qui n'ont pas de lendemain, les bonnes fortunes de l'imprévu. On était alors très philosophe sur ce point. Plus un homme avait eu d'aventures connues, déclarées, bien notifiées par l'éclat du scandale, et plus étaient nombreuses les chances qui s'ouvraient devant lui d'en courir de nouvelles; plus il avait quitté de maîtresses, authentiquement, et plus il se voyait flatté, courtisé, recherché comme un vainqueur. Voilà pourquoi les roués organisaient avec tant d'audace le bruit et la réclame autour de leurs parties de débauches. Les petites maisons, dont la mode était récente et qu'on jugeait au début si précieuses pour recéler des intrigues, finirent par n'avoir plus d'autre destination que d'afficher des aventures ou de faire croire qu'on en avait.

Il est connu que l'amour est surtout friand du bien des autres. Jamais les femmes ne se montrèrent si empressées à se déposséder mutuellement. Décidées, avant le combat, aux risques de la défaite, elles allaient d'elles-mêmes à la rencontre du favori du jour. Elles s'estimaient heureuses, elles étaient fières de raviver, à la connaissance de tout le monde, ses habitudes de libertinage et son goût entretenu par chacune pour la nouveauté. Obtenaient-elles ce suprême résultat, leur vanité rayonnait dans l'éclipse de leur vertu. Don Juan savait le chiffre total de ses maîtresses, un beau chiffre : *mille e tre;* Richelieu ne prenait pas le temps de compter : trop nombreuses étaient les femmes regardant comme un honneur qu'il voulût bien les déshonorer; leurs noms se confondaient dans sa mémoire comme au fond

de ses meubles les anneaux, les bagues, les portraits, les mèches de cheveux et autres fétiches d'amour, gisant pêle-mêle. En de pareilles conditions, c'était fort mal prendre son temps que d'affecter à son égard des mouvements de jalousie. Singulièrement folles se montrèrent Mmes de Nesles et de Polignac, qui se battirent au pistolet pour le *mortel chéri :* lui-même n'eût sacrifié seulement un de ses cheveux ni à celle-ci ni à celle-là. Comment aurait-il pu répondre à tel penchant plutôt qu'à tel autre? Comment aurait-il pu manifester une préférence ? Il ne s'appartenait réellement pas, tant le choix lui était rendu difficile par l'exagération de la concurrence. Et d'ailleurs s'il est vrai qu'on ne s'attache vraiment à de certains biens qu'en raison des soins, des travaux, des efforts qu'on y a dépensés, quel sentiment durable pouvait éprouver ce libertin pour des femmes qui lui coûtaient si peu?

De tout temps, on a vu des hommes exceptionnellement doués par la nature et favorisés par la naissance, le rang, l'éducation, recueillir sur leur passage, comme autant de satisfactions naturelles et permises, les nombreuses bonnes fortunes que leur valait la réunion de si brillants avantages. Mais il a fallu attendre jusqu'au XVIIIe siècle pour assister à ce curieux spectacle : des gens du monde, pleins d'esprit et d'adresse, capables de remplir avec éclat des fonctions plus ou moins importantes, se vouer uniquement à l'art de subjuguer la femme comme à une carrière sociale, comme à un état parfaitement régulier, en faire l'objet incessant de leurs études, le but exclusif de leur ambition, et mettre là tout ce qu'ils possèdent de souplesse et d'énergie, d'application et d'expérience. Quelques-uns étaient parvenus à s'acquérir une vraie réputation d'infaillibilité dans la tactique de l'amour. Maîtres du temps et de l'occasion, leurs moindres manœuvres répondaient à un plan formé d'avance, longuement mûri, où rien n'était laissé au hasard, ni le choix du terrain, ni celui des dispositions, ni la considération des avantages à poursuivre en cas de succès ou des ressources à conserver en cas de défaite.

Un principe fondamental en séduction, je veux dire un fait garanti par une expérience constante, c'est que la réussite dé-

pend d'une foule de causes accessoires tenant à l'état de la personne, à son caractère, à ses habitudes, à son installation locale, aux effets que pourraient produire sur ses nerfs les variations de la température, alanguissement d'une journée pluvieuse, tristesse d'une soirée grise, ébranlement d'une après-midi orageuse ; et qu'on doit toujours, à l'instant décisif, savoir trouver dans les circonstances extérieures de puissants auxiliaires. Comme alors on n'estimait guère la force de résistance d'une femme que d'après de certaines conditions d'opportunité, on avait mis positivement en théorie l'art de saisir le moment. Soit qu'on dût adopter de préférence, dans les cas pressés, l'attaque brutale, l'insolence, le tour d'audace; soit qu'on voulût amener par des concessions successives l'heure charmante et redoutée que les femmes appellent l'heure du sacrifice : toutes les situations étaient prévues dans le manuel de cette science.

Les plus instruits donnaient des leçons aux autres. Ils leur apprenaient, je suppose, comment on peut travestir tous les mouvements spontanés du cœur et tous les transports d'une passion sincère, feindre à volonté l'élan du désir, l'accès d'attendrissement, les crises subites de désespoir; risquer à propos les grands moyens dramatiques, puis revenir soudainement, et comme abattu, au calme d'une tristesse soumise; déguiser sa voix, la rendre tremblante, l'échauffer et l'apaiser tour à tour avec une égale souplesse ; donner à son regard de certaines expressions vagues et des airs égarés sans qu'il cesse d'être clairvoyant et observateur ; et même, pour rendre la comédie complète, grimer son visage, y sillonner des traces de larmes mal essuyées. De cette façon, leurs notions acquises servaient à double emploi : ils convertissaient en formules leur propre manière de vivre et chacun y trouvait son profit. Ainsi, l'auteur de ce catéchisme de débauche qu'on appelle les *Liaisons dangereuses*, le chevalier de la Clos, n'était pas simplement, comme certains d'entre nous pourraient le croire, un imitateur licencieux du moral Richardson, mais bien l'émule de Richelieu, le brillant gentilhomme connu à l'armée par ses duels et couru des femmes pour ses impertinences. Son Valmont n'était pas une simple réduction de Lovelace, mais une vivante incarnation de

sa personne même, à l'époque florissante de sa jeunesse, alors que l'officier d'artillerie songeait moins à la science de Vauban qu'à l'art enseigné par Ovide, moins aux systèmes d'attaque et de défense des places qu'aux moyens de dompter les vertus rebelles. Dans les fredaines de son héros, il reproduisait en réalité, sous une forme romanesque, ses folies de la veille; les leçons du vicomte n'étaient pas autre chose que les souvenirs enjolivés de son expérience pratique.

Tout favorisait les entreprises de ces artistes en séduction et concourait à leur laisser le champ libre. Une incroyable tolérance couvrait les écarts de la vie conjugale. Tels grands seigneurs, pour se débarrasser des caresses importunes de leurs femmes et se donner plus d'aises au dehors en les occupant à l'intérieur, leur amenaient la jeunesse la mieux choisie; puis, dans le tête-à-tête, sur le ton de persiflage qu'ils savaient si bien prendre, avec une sorte d'ironie câline, ils les engageaient à se dissiper, à voir du monde, à entretenir des liaisons! Le mariage n'était plus qu'un divorce décent où les époux se prêtaient la main dans la trahison avec une égale complaisance. L'infidélité paraissait comme un droit de nature et comme une suite rationnelle des lois du mouvement. Aussi les occasions étaient devenues si faciles dans le monde, que les séducteurs de profession, les gens du métier, tout à fait blasés sur la corruption savante de leurs amies de salons, allaient chercher ailleurs du rare, de l'exceptionnel. Quelques-uns s'ingéniaient à pénétrer au sein de la bourgeoisie, où les mœurs étaient restées pures, où les femmes vivaient concentrées dans les soins domestiques; et, par désœuvrement ils faisaient entrer l'adultère et la honte dans ces intérieurs paisibles, emplis d'un bonheur calme et régulier. Ainsi Richelieu séduisant la femme du miroitier de la rue Saint-Antoine, la touchante Mme Michelin, cette blonde de dix-huit ans, si chaste et si tendre, qui mourut de sa faute et de son amour. Ceux-là encore se montraient particulièrement avides de brûler au feu de la passion des âmes virginales, ou plutôt de corrompre la jeune fille pour connaître eux-mêmes des impressions qui ne leur étaient pas habituelles. L'innocente, l'ingénue, c'est-à-dire la promesse, la fleur, l'inconnu, la page blanche, le pur cristal

de l'onde, la neige où n'a marché personne, quelle révélation dans cette décadence générale du devoir et du sentiment! Peu de jeunes filles se laissaient séduire par entraînement frivole, par coquetterie ; en revanche, ils savaient en abuser un grand nombre par des mensonges d'union, par des simulacres de mariage.

D'autres allaient en quête des vertus austères, demandant à tous les échos les dernières prudes du siècle. On peut dire que dans la vie de l'homme il ne se rencontre pas deux impressions ni deux moments de plaisir qui soient exactements pareils. Ce devait être une nouveauté fort séduisante pour ces chevaliers errants du vice que d'avoir à connaître, au sortir d'une débauche ardente et toute païenne, l'onction dans la volupté. Même en ce païen XVIIIe siècle il se trouvait encore des dévotes bien jeunes pour le service de Dieu, qui, par fatigue du monde, tristesse de cœur, penchant naturel de l'âme, s'étaient tournées uniquement vers la religion, lui demandant le calme, la sérénité, les émotions douces et rafraîchissantes. Ces femmes du monde côtoyant à peine la trentième année, qui priaient le ciel à toute heure du jour, ne vivaient que des joies de l'aumône, avaient un confesseur, se rendaient à l'église sans rouge, la gorge recouverte d'un amas de fichus, respirant dans toute leur personne un charme de quiétude indéfinissable, ne pouvaient manquer d'exciter des convoitises particulièrement avides. Ajoutez à cela, comme le disent les frères de Goncourt, cet aiguillon du libertin dans un temps où l'amour aime l'humiliation et la souffrance de la femme : la lutte de la dévote, les déchirements de son cœur, ses résistances au péché, ce spectacle nouveau d'une âme longue à être vaincue, se débattant avec elle-même, roulant du devoir au remords, se ressaisissant dans sa honte, — c'était de quoi décider bien des hommes à tenter une aventure où ils prévoyaient tant de saveur et de piquant, et où ils espéraient trouver l'amusement de leurs vanités les plus cruelles. Le mérite du séducteur se mesure, du moins à ses propres yeux, au nombre et à la difficulté des combats. D'autant plus haut en est le relief qu'il le soumet à de plus fortes épreuves. Ainsi Lovelace épargne une jeune fille parce qu'il la sait aisée à vaincre et qu'il lui suffirait

de le tenter. Il aime l'opposition. Sa devise est d'abattre les superbes. Il s'attaque à Clarisse parce qu'il voit en elle un adversaire digne d'occuper tout son génie (Robert Lovelace se croit aussi grand qu'Annibal et César), parce qu'il la connaît aussi incapable de lui sacrifier sa vertu que lui-même est incapable de lui sacrifier son orgueil. Pour les roués de notre XVIIIe siècle, également vaniteux et plus corrompus, la possession triomphante d'une dévote, c'était le suprême du plaisir, c'était une succulence, c'était « le morceau de roi de la galanterie ».

Cependant, un jour ou l'autre, après quelques échappées dans les environs, il leur fallait bien revenir dans ce voluptueux grand monde, le vrai théâtre de leur gloire, leur champ de bataille ordinaire où ils manœuvraient avec une précision mathématique. Ils y retournaient comme à l'assaut, avec des exigences nouvelles et des ambitions grandies. Animés de cet esprit militant pour qui le triomphe est un besoin, vis-à-vis de soi-même et du public, ils n'estimaient plus dans l'aventure que la complication des incidents, dans l'intrigue que l'embrouillement des détails, dans la lutte que le stimulant de la difficulté. Au besoin ils se créaient des obstacles pour s'entretenir la main, s'arrêtaient au milieu du succès, et dans le moment le plus intéressant, pour avoir le plaisir de recommencer le siège, pour goûter plus longuement la satisfaction incroyable de se regarder faire. Alors ils pouvaient s'admirer eux-mêmes, savourant à loisir le charme des longs combats, n'omettant rien mais ne précipitant rien, éprouvant un plaisir inexprimable à suivre d'un œil expérimenté la lente agonie de la vertu qui se sent mourir. Alors ils pouvaient se rendre ce témoignage, qui leur importait plus que les faveurs de la maîtresse, qu'ils avaient engagé, poursuivi, couronné l'action avec une pureté de méthode irréprochable. Mais le comble de l'art, c'était de parvenir à troubler, à fasciner, étourdir, égarer complètement une femme, non par les surprises des sens, non par les démonstrations les plus passionnées, mais froidement, systématiquement, par les tentations spirituelles, par l'entraînement de l'imagination, par le libertinage de la pensée. L'amener jusque-là, réussir à lui faire perdre jusqu'au sentiment d'elle-même et de sa propre situation, sans avoir seulement risqué un

baiser, aventuré un pressement de main, prononcé une parole d'amour, c'était le dernier degré de la perfection (1). Quel raffinement! quelle complexité de ruses et de machinations! Mais aussi quelle sécheresse et quelle dépravation!

Voilà où en étaient arrivés les sentiments dans l'âge de la Dubarry. Cette décadence élégante devait avoir un terrible réveil. Il fallait que la Révolution passât pour renouveler, en même temps que la société, les âmes et les cœurs.

IX

En dépit des Prévost, des Jean-Jacques et des Diderot représentant l'amour comme une force surnaturelle et divine, la passion au XVIII[e] siècle conserve presque toujours, chez l'homme, le même caractère de froid égoïsme, de calcul, de système. Au XIX[e] siècle, en cette époque si pleine de contrastes et d'oppositions, successivement ouverte aux influences les plus contraires, tour à tour sentimentale, religieuse, sceptique, idéaliste et réaliste, les aspects n'en sont pas moins variés que les nuances de la littérature et les transformations de l'esprit public. Contentons-nous d'effleurer les quelques points essentiels qui relèvent directement de notre sujet.

La passion de la femme dans le mariage et ses échappées en dehors du mariage, voilà le thème ordinaire et fatal de notre littérature romanesque. Les meilleurs talents s'y portent et ne se lassent pas d'y revenir, mettant là presque la somme entière de leurs efforts. Ils usent toute leur subtilité d'analyse, toute leur puissance d'observation, toutes leurs ressources d'études personnelles et poussées sur le vif, tous leurs moyens d'enquête, pour arriver à saisir jusqu'aux moindres diagnostics ou pénétrer jusqu'aux mystères les plus délicats ou les plus crus de la pathologie de l'union légale. C'est qu'aujourd'hui le roman est presque

(1) « Ah! qu'elle se rende, s'écrie dans les *Liaisons dangereuses* le vainqueur de M[me] de Tourvel, mais qu'elle combatte; que, sans avoir la force de vaincre, elle ait celle de résister; qu'elle savoure à loisir le sentiment de sa faiblesse et soit contrainte d'avouer sa défaite! Laissons le braconnier obscur tuer à l'affût le cerf qu'il a surpris; le vrai chasseur doit le forcer. »

la seule nourriture intellectuelle de la Femme, qu'elle en fait une consommation effrayante, que sa curiosité est insatiable, et qu'on ne peut rien offrir à ses yeux de plus captivant que le spectacle de ses propres agitations dans les divers états de son existence : la virginité, le mariage et l'amour.

Aussi bien, son instruction peut être complète. Nul secret de la vie et des mœurs ne lui a été caché, pas même les raffinements maladifs et les recherches coupables qu'on appelle les « dessous libertins » des cœurs, des consciences et des sens. Il s'est trouvé des peintres et des analystes pour lui découvrir, un à un, tous les cas et tous les accidents passionnels auxquels l'exposent sa nature, son caractère, son tempérament, ses besoins et les appétits de l'homme. En développant et retournant de cent manières les sophismes du devoir dans le désordre, les théories de la passion libre, complètement affranchie des servitudes légales, fière, sacrée, divine; en élevant bien au-dessus des idées de noblesse, de pudeur, de fortune, de religion, les penchants irrésistibles du cœur, on n'a cessé de lui prodiguer et les circonstances atténuantes et les excuses faciles pour expliquer, au besoin pour légitimer, ses entraînements de tête et ses capitulations amoureuses. On l'a si souvent entretenue des privations de son âme, de ses chères ambitions étouffées dans les vulgarités du mariage, que, dût-elle avoir les meilleures raisons d'être satisfaite de son état, possédât-elle réunis tous les avantages de la fortune et toutes les distinctions sociales, elle éprouve nécessairement, au milieu d'une existence heureuse mais privée d'émotions, limpide mais sans rayonnement, de vagues regrets pour tout ce qu'elle ne connaît point, tout ce qu'elle aurait pu rencontrer, tout ce qu'elle aurait pu sentir : liaisons romanesques, fêtes étranges, mystérieux vertiges et bonheurs effrénés. Il n'est pas de femme ayant un peu de beauté et de loisirs qui, sur les peintures qu'on lui en a faites, ne se soit trouvée digne d'une grande passion ou ne se soit habituée par la pensée aux périls d'une intrigue, — à plus forte raison, si, d'aventure, elle touche à cette époque mitoyenne de la vie, l'âge critique de la vertu, la *ligne tropicale des trente ans,* le *Cap des Tempêtes,* où forcément, à ce qu'on lui dit, elle doit ressentir des

doutes et des tentations, subir sa crise, avoir son quart d'heure de folie et ses velléités de révolte.

D'une autre part, en entretenant continuellement son esprit de criminalités friandes, de jouissances inénarrables, d'ivresses sans nombre, de voluptés toujours renaissantes, les auteurs ont fait plus qu'il n'était nécessaire pour lui inspirer autant de curiosités passionnelles que d'aspirations sentimentales. Et quels troublants désirs, dont le germe ne se fût jamais produit de lui-même, peuvent éveiller et développer dans le cerveau les enfièvrements de la lecture ! L'imagination s'émeut, les nerfs s'ébranlent, la sensation du présent disparaît, les visions de l'avenir se colorent de teintes romanesques et mystérieuses. Cette crise est passagère, cet enthousiasme s'efface et tombe; mais une autre impression demeure, celle-là tyrannique et permanente : le désir inavoué de transporter dans sa propre existence la magie du rêve en passant de l'esprit à la lettre, de la chimère à la réalité, de l'âme aux sens.

La femme contemporaine, qu'on a pris tant de soin d'instruire et de corrompre, est donc livrée fatalement aux surprises de la séduction. Mais jusqu'à quel point répondent à ses dispositions celles de l'homme?

Si les mondains du XIX[e] siècle apportaient dans la pratique de la passion un amour-propre d'artistes comme les roués du XVIII[e] et la même science de politique, à nulle époque si vaste champ n'aurait été ouvert aux conquêtes de la galanterie, — ce perpétuel et trop enivrant mensonge de l'amour. S'il se trouvait dans nos sphères sociales, comme il s'en voyait en profusion à la cour de Louis XV, de vrais don Juans de profession, des séducteurs par état, voués de manière spéciale à l'étude si complexe des impressions qui agitent l'âme de la Contemporaine, leur savant libertinage ne manquerait pas d'occasions rares pour s'exercer. Tout d'abord, avant de se constituer un corps de théories, ils auraient pris à tâche de suivre longuement, d'un œil observateur, les phases successives qui marquent l'éveil et les développements du désir de la passion dans un cœur de femme : au début, si la personne est romanesque, les sentimentalités vagues, la soif très apparente

de ces délires fantastiques où la pensée, soudainement rendue libre, dégagée des servitudes et des mornes impressions du terre à terre, se balance, de rêve en rêve, dans les splendeurs des ciels poétiques; puis, les impressions plus nettes et plus aiguës, les malaises et les inquiétudes du besoin de l'amour dégagé de son voile immatériel; enfin, les signes évidents de certaines crises nerveuses qui trahissent les derniers combats de l'idéal aux prises avec la volupté. Ces notions acquises, ils ne manqueraient pas d'établir à leur usage un code rigoureux, ayant ses lois et ses formules, répondant de manières diverses, mais avec une invariable certitude géométrique, aux exigences particulières des cœurs et aux convenances variées des situations. A l'instar de Valmont et de ses pareils, ils voudraient connaître sur le bout du doigt l'art de saisir le moment; en dehors duquel le reste n'est plus que chose accessoire. On ne les verrait jamais arriver à contre-temps, mais apparaître précisément à ces heures critiques où toutes les chances sont pour l'amant qui vient offrir des consolations, soulager une lassitude morale, combler un vide du cœur, distraire d'une négligence, réparer une infidélité, ramener le beau temps après la bise, le calme après la tempête. Enfin, ayant passé par les divers degrés de la science, ils se feraient comme un véritable courant, comme une habitude journalière, d'entretenir et de pousser à bout les spleens de la vertu, de colporter leur amour brûlant partout où végète une âme solitaire, de caresser dans un langage perfide les désenchantements des cœurs incompris et de tourner sans cesse à leur avantage les mille disparates d'âge, de position, d'éducation, de sentiments, qui sont des causes permanentes d'adultères. Mais, de ces dangereux virtuoses, nous n'en possédons guère, Dieu merci.

A vrai dire, les scènes de haute séduction, avec grand déploiement d'images guerrières (c'est l'accompagnement habituel des actes de cette stratégie qui, elle aussi, a ses Turenne et ses Napoléon) ne manquent point dans les romans de la littérature fashionable. J'avoue sans peine que le vicomte Octave de Gerfaut, bataillant contre la vertu de la baronne Clémence de Bergenheim, montre, à mener cette difficile entreprise, un véritable

génie. Unissant la plus adroite prudence à la plus vive audace; prompt à saisir l'opportunité d'une attaque directe, hardie, soudaine, qui ne laisse pas à l'adversaire le temps de se reconnaître; également habile à se ménager de ces retraites savantes qui retardent moins qu'elles n'assurent la victoire, il m'apparaît, certes, comme un tacticien consommé. J'admire surtout avec quel sens de l'à-propos il sait tout d'un coup, sans gaucherie, suivant les exigences de la situation, passer de l'emportement le plus passionné au maintien le plus respectueux, et déconcerter ainsi la résistance qui se prépare, puis, le lendemain, reprendre le siège à l'état où il l'a laissé la veille et tourner enfin la position qu'il ne pouvait emporter de vive force. Je conviens également que le duc Octave de Parisis a des ressources incomparables. Doué par son poète de toute grâce et de toute élégance, joignant à la désinvolture d'un artiste la dignité d'un diplomate et s'habillant dans le style anglais, fashionable autant que Brummel, beau comme Alcibiade, vigoureux du poignet à l'égal de Maurice de Saxe, montant à cheval comme Mackensie, jonglant avec ses chevaux haut la main comme Franconi, nageant aussi naturellement qu'un Triton, donnant un coup d'épée avec la grâce impitoyable d'un Benvenuto Cellini, et patinant sur la glace mieux que Napoléon III; au reste n'ayant peur de rien, fertile en ressources, n'échouant dans aucune de ses entreprises, jouant à la Bourse avec la sûreté de coup d'œil d'un vieux praticien; spirituel autant qu'on peut l'être, puissant fascinateur dans le salon et le boudoir, irrésistible avec toutes les femmes parce qu'il a toujours le charme et qu'il possède toutes les éloquences de l'esprit, du regard, de la voix et du geste; mais indifférent, sceptique, ayant pénétré d'un coup d'œil d'aigle le vide des passions et des philosophies, insoucieux des ravages qu'il cause et des larmes qu'il fait répandre, prompt à se détourner de celle qui pleure pour aller à celle qui sourit; aimant un jour, un seul, puis rejetant la femme brisée, hors de sa vie : Octave de Parisis est un terrible vainqueur. Il passe comme un orage, et sa route est jonchée des victimes qu'il a blessées à mort : c'est don Juan ressuscité. Mais on voudra bien reconnaître aussi que la vie de roman se distingue un peu de la vie courante. En somme,

les Gerfaut et les Parisis n'abondent pas plus dans le monde actuel que les Lauzun et les Richelieu, voire même que les d'Orsay.

Est-ce à dire que nos mœurs soient devenues meilleures? Oui, la société vaut mieux, à de certains égards, aujourd'hui qu'autrefois. La vie de famille paraît plus respectée. On s'est fait un sentiment plus large des devoirs du foyer. Sous Louis XIII, a-t-on dit, l'adultère était un passe-temps, sous Louis XIV une règle et sous la Régence un devoir. Maintenant, bien que très fréquent dans les classes moyennes, il passerait plutôt pour une fatalité. Mais, au fond, le libertinage des hommes est resté le même ; seulement il a changé de caractère et modifié sa direction.

Les soucis de l'amour tiennent habituellement l'esprit dans un état d'oisiveté inquiète et absorbante qui réclame de grands loisirs. Il faut avoir beaucoup de temps à perdre pour cultiver la galanterie. C'est pourquoi cette galanterie est morte, dans notre siècle de vapeur et d'électricité. Est-ce égoïsme, impatience de vivre, exigence sociale ou loi souveraine de l'époque? Aujourd'hui, l'homme a fait le compte de toutes ses minutes et il réclame de chacune d'elles une application immédiate et lucrative : il est pressé de voir, de posséder, de jouir ; dans le commerce des cœurs et des sens, comme dans les affaires, il n'a plus de temps à dépenser aux lenteurs de l'accessoire. Don Juan l'inassouvi ne trouverait point sa place dans la société contemporaine; les grandes et continuelles passions seraient dépaysées dans le Paris actuel.

Nos séducteurs dégénérés ne sont plus si ambitieux que de rêver l'infini, l'absolu dans l'amour, que d'aller chercher une heure d'enivrement et d'oubli à travers des obstacles sans nombre; pareils au Marsillac de Charles de Bernard, un épicurien artiste et bourgeois, ils se contentent très bien des bonheurs mesquins et des intrigues vulgaires, des *passions en robe de chambre et en pantoufles* où le confortable l'emporte de beaucoup sur le romantique et les arrangements commodes sur les extravagances hasardeuses. L'exaltation nerveuse qui était propre aux amants du commencement de ce siècle a baissé

sensiblement. L'amour se fait de plus en plus matériel et hâtif. Il revêt ce caractère jusque dans l'entraînement des passions illégitimes, ramenées à des habitudes calmes et à des démonstrations simples. L'adultère poétique, avec son accompagnement traditionnel de mensonges et de trahisons, de pièges toujours tendus et d'incessants périls, de fièvres angoisseuses et de longues tourmentes, n'est plus de mode dans la littérature ni dans la société. Le goût du jour a réduit au naturel cette mise en scène trop dramatique et supprimé du même coup, purement et simplement comme des machines de convention, tous les accessoires de l'ancien jeu : les escaliers dérobés, les armoires profondes, les cabinets obscurs et autres retraites mystérieuses qui recélèrent le secret de tant de poignantes aventures. Dans le nouveau monde réaliste, les personnages ont rejeté ce vain attirail de subterfuges : les amants se rencontrent, se joignent, se quittent « au petit bonheur » , ainsi qu'il convient à des gens pressés d'en finir et de retourner à leurs affaires. Ces peintures nouvelles n'exagèrent que de bien peu la vérité.

Mais des passions aussi simplifiées paraissent encore aux modernes viveurs trop encombrantes dans leur existence de chaque jour. Elles demandent des efforts. Elles nuisent à la tranquillité de l'esprit. Trop inégale est la proportion entre les agréments qu'elles permettent simplement d'entrevoir et les réelles contraintes qu'elles imposent. Ne se trouve-t-il pas ailleurs des plaisirs sans entraves et des jouissances indépendantes? Quand on peut inscrire la courtisane en ligne de compte sur son budget, n'est-il pas vraiment préférable d'aller distraire ses heures oisives dans un monde où, comme dans l'autre, comme dans le vrai monde, on reçoit, on joue, on donne des bals, et où l'on s'amuse davantage? Cette façon de régler la distribution de ses amoureux loisirs ne manque pas d'approbateurs ni d'amateurs. C'est une opinion qui, chaque jour, gagne du terrain et se généralise.

A certaine époque, non très éloignée du temps où nous vivons, il paraissait tacitement convenu, même dans la grave bourgeoisie, que les jeunes gens à marier comprenaient assez bien leur situation lorsque, avant de serrer les liens de l'union conjugale, ils allaient faire quelques incursions dans les ménages

d'alentour, par curiosité d'apprendre, expérimentalement, les meilleurs moyens de se garantir plus tard du sort dont, à l'heure présente, ils menaçaient les autres. C'était à l'époque de la plus grande vogue des comédies de Scribe et du panache, au moment de la plus haute gloire de la graine d'épinards et de l'aiguillette. Les idées guerrières dont avaient forcément vécu les générations précédentes traînaient encore dans l'air du temps. L'art militaire conservant auprès des gens les plus paisibles tout son ancien prestige, il paraissait très naturel que les jeunes gens occupassent leur ardeur à des semblants de petite guerre. On faisait de la stratégie contre la femme. Il existait même une théorie spéciale de l'amour à la hussarde, théorie peu compliquée, d'ailleurs, se ramenant toute à deux points essentiels : l'audace entreprenante et l'énergie dans l'action. « On ne prend pas une femme par des prières ni par des raisonnements, disait Ninon, on la prend. » La loi fondamentale du nouveau code galant, c'est qu'en matière de passion il n'était qu'une méthode à suivre : traiter la femme comme dans une ville prise d'assaut et commencer toujours par la fin. Certes, il y avait beaucoup d'exagération en vue de la galerie, dans ces manières provocantes et dans ces allures soldatesques. Bien des jeunes gens affichaient en public des hardiesses très fastueuses qui sans doute, en particulier, se montraient des plus retenus. Mais encore pratiquaient-ils du mieux qu'ils le pouvaient. C'était une règle que, de la vingtième à la trentième année, tout un chacun devait se poser en Cupidon, endosser le carquois, saisir l'arc et les flèches, et viser droit aux cœurs sensibles. Les parents, disposés à l'indulgence, en considération de ce vieux principe qu'il faut toujours un temps de libertinage, que ce mauvais levain doit fermenter tôt ou tard, dans un état ou dans l'autre, et qu'il vaut mieux que cette crise ait son développement normal dans les meilleures conditions de jeunesse et de liberté, s'étaient bâti là-dessus une moralité très accommodante. Ils attendaient que, la fièvre passée, Cupidon voulût bien faire une fin, qu'il déposât les armes, et rendît la sécurité aux familles en s'arrêtant dans un bon mariage de convenance.

Les pratiques de ce donjuanisme bourgeois sont passées

de mode. Aujourd'hui, nous respectons bien davantage l'intérieur de la famille. « Amuse-toi, dit le père à son fils en le lançant dans la vie, mais pas de liaisons ! » Et il le pousse aux aventures faciles. A mesure qu'autour de nous s'agrandit la position des « belles-petites » et que se multiplie le nombre des Lovelaces de cabinets particuliers, une certaine morale de compromis s'est instituée, qui tendrait à prévaloir et qui, s'appuyant de ce principe : « la prostituée est la gardienne la plus efficace de la vertu, » prétendrait nous consoler par là de la déviation et de l'abaissement incontestables du sentiment moderne.

Vers 1850, la courtisane envahissait la scène française pour n'en plus sortir et garder au théâtre une place correspondante à celle qu'elle a si largement prise dans les mœurs publiques. Depuis ce double avènement littéraire et social, elle n'a fait qu'étendre de plus en plus, à travers le pêle-mêle des ambitions et des spéculations de toutes les classes, les frontières de son nouveau domaine ou, si l'on veut, de son empire transformé. La courtisane de haut parage a désormais son existence et presque ses droits reconnus en plein soleil. Elle détient à son service des journaux que remplissent uniquement le bruit de ses actions d'éclat et le détail de ses fêtes ; et non seulement son monde est comme une population fixe, ayant un champ à part, avec des limites nettement tracées et arrêtées, mais il déborde, il fait invasion sur le terrain du grand monde. Jadis les deux sociétés semblaient à jamais séparées par un abîme infranchissable ; de nos jours, elles se rencontrent et se heurtent partout, aux eaux, aux courses, au lac, sur la plage, dans les réunions thermales, au théâtre, loge à loge, et si elles ne se confondent pas, elles se mêlent, rivalisant d'ostentation dans le luxe. Autrefois les élégants à bonnes fortunes, ceux qu'on appelait les *hommes à femmes,* ne faisaient guère que traverser (pur caprice, simple passade !) les boudoirs de la Vénus impudique. Maintenant, c'est là qu'ils s'arrêtent, non pas à demeure, mais de préférence ; leurs goûts s'y trouvent plus à l'aise, ils s'y installent, ils y séjournent. Voilà pour l'aristocratie du plaisir. Quant à la satisfaction des appétits subalternes, en général, quant aux exigences communes, la masse des filles de Bélial, accrue en nom-

bre et en puissance, forme un corps de bataille assez important pour y répondre sur toute la ligne. Les théâtres, les cafés, les estaminets « assortis », les « Edens », les boulevards, autant de harems publics où chacun peut, à son heure, s'offrir des caprices de sultan. C'est dans ces divers milieux que don Juan déchu promène ses convoitises. C'est là qu'il va chercher des aventures, cueillir la femme, assouvir ses soifs de nouveauté.

Sans doute, il y aura toujours des jeunes filles abandonnées, des âmes sincères à jamais perdues, trahies, déshonorées, dans une rencontre fatale. Il y aura toujours des séducteurs disponibles, des femmes curieuses et des maris prédestinés ; néanmoins il est incontestable, et c'est une remarque qu'on a déjà faite, que la vie intérieure se trouve beaucoup moins compromise, à notre époque, beaucoup moins livrée aux surprises faciles, qu'elle ne l'était aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, aux temps des Bussy-Rabutin et des Richelieu.

Ainsi, tel est le point capital : le vice se déplace. Le libertinage émigre, comme on dit, d'une société dans une autre. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Les mœurs privées y gagnent. La morale publique y perd. De quel côté reste l'avantage ? Il y aurait beaucoup à dire dans un sens et dans l'autre. Encore la conclusion risquerait-elle de demeurer douteuse. Nous avons relevé les faits, simplement, à leurs dates, en historien. Au moraliste, maintenant, de décider dans quelle juste mesure la société contemporaine doit s'applaudir de cette dernière évolution des mœurs qui, tout en sauvegardant l'honneur de quelques familles, en diminuant le nombre des chances d'adultère du côté de l'épouse sans retenir davantage le mari, bien au contraire, aboutit au dédain général de la femme, au mépris de l'amour, à la ruine du sentiment, au triomphe insolent de la passion vénale, et à l'universel étalage de la prostitution.

Frédéric LOLIÉE.

L'IRRÉPARABLE[1]

(ÉTUDE)

DEUXIÈME PARTIE

VI

Ce n'est pas d'hier que des philosophes chagrins ont remarqué la facilité avec laquelle les femmes se soumettent à la loi, en apparence si dure, de la vie sociale, qui les force à revoir ceux qu'elles ont aimés, quand elles ne les aiment plus, avec le même sourire, la même poignée de main et la même intimité. Leur sang-froid est merveilleux, pour retrouver, au cours d'une soirée, les folies de leur passé incarnées quelquefois dans plusieurs personnages corrects qui les saluent avec la banale amabilité de rigueur, et pour n'avoir pas l'air de s'en ressouvenir. Elles savent bien qu'elles ont appartenu à ces hommes; elles le savent, comme nous savons que nous avons été de petits enfants, et cela est si vague, si lointain, qu'il leur semble presque qu'une autre a reçu et donné les caresses de ces anciennes amours. Il n'est pas certain, cependant, que quelques-unes d'entre les plus calmes de front et de sourire n'aient point un couteau dans le cœur à rencontrer de certains yeux, où elles lisent la certitude d'une faute qu'elles voudraient effacer au prix de la vie. A coup sûr, Noémie Hurtrel pouvait bien se dire qu'elle avait le droit de lancer à Taraval tout son mépris dans un regard, et cependant, au matin de cette nuit de douleur, ce lui fut un comble de peine de songer

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er août.

qu'il lui faudrait se retrouver dans la présence de cet homme, — de lui et de l'*autre*. Elle associait dans une même horreur, qui, jointe à l'énervement de l'insomnie, allait jusqu'à la haine, la réalité physique de ces deux êtres, à côté desquels elle allait pourtant s'asseoir dans quelques heures. On avait arrêté, la veille au soir, qu'on attellerait le grand break et qu'on reconduirait les deux voyageuses jusqu'à Compiègne. La comtesse attendit cette minute du départ dans une angoisse toute pareille. Elle ne se faisait pas d'illusion sur la clairvoyance de Noémie, et elle tremblait qu'un mot, qu'un regard, qu'un geste du marquis de Haën ne fît de nouveau saigner le cœur de l'enfant. Comme elle ignorait absolument l'épouvantable scène qui avait livré la jeune fille à la violence de Taraval, elle attribuait à la découverte subite de son intrigue, à elle, la crise de larmes et de désespoir dont elle avait été le témoin. Et une révolution étrange s'accomplissait en elle, qui, à ce moment, lui eût fait tout sacrifier pour épargner une nouvelle émotion à Noémie. Elle se trouvait, pour combien de jours ou combien d'heures? n'aimer plus au monde que sa fille. Comme toutes les personnes atteintes d'une maladie de la volonté, — et une existence immorale est toujours le signe d'une de ces maladies-là, — elle laissait les sensations présentes s'exagérer chez elle jusqu'à lui supprimer la vision nette du passé et de l'avenir. C'est le phénomène que les savants modernes appellent dans leur langage technique : l'excès d'impulsion. Ainsi, à une demi-nuit de distance, l'amant sur la poitrine de qui elle avait, toute au désespoir de le quitter, appuyé si longuement sa tête éperdue, n'était plus pour elle qu'un objet de cauchemar, et le supplice intime des deux femmes était égal lorsqu'elles descendirent l'escalier du château dans leur costume de voyage en drap sombre,— la mère avec le masque de la vieillesse qui transparaissait à travers la décomposition de ses traits, — la fille, au contraire, avec cette beauté souveraine des douleurs de la vingtième année qui pâlissent et spiritualisent le visage sans le déformer.

Ce fut pourtant le sourire sur les lèvres, qu'elles tendirent la main aux soi-disant amis qui devaient les accompagner. L'étreinte de Taraval glaça Noémie à travers son gant, mais

quoique cet homme ne se rendît pas un compte très exact des dessous de caractère de la jeune fille, le flair qu'il avait des sensations féminines lui fit comprendre que la moindre faute de tact commise en ce moment compromettrait à jamais un avenir sur lequel il tablait avec certitude, — il ne savait pas pour quelle date, — et le côté calculateur de son caractère eut du moins cet avantage que, ce matin-là, il fut parfait de tenue. Pas la moindre nuance dans sa façon d'agir ne rappela, ni leurs intimités de ces dernières semaines, ni l'aventure de la dernière nuit. Hélas! Tout le tact du monde ne pouvait empêcher qu'il ne fût vivant, et qu'avec ces mêmes bras qui tiraient sur les guides des quatre postiers attelés à la voiture, tandis qu'on gagnait la station, il n'eût serré le corps de la jeune fille et que son souffle ne se fût promené sur son visage. Il lui semblait qu'elle sentait cet embrassement et cette chaleur. Ramassée sur elle-même dans un coin du break, les jambes enveloppées d'un plaid, silencieuse sous le prétexte d'une migraine commençante, elle l'entendait qui, de temps à autre, donnait d'un *pull up* à ses chevaux, ou bien, retourné et le fouet tendu, montrait et nommait quelque maison de campagne perdue à travers les brouillards bleuâtres de ce beau matin d'automne. En même temps, elle regardait ses compagnons; elle voyait les yeux du jeune marquis chercher avec une expression d'inquiétude les yeux de la comtesse, qu'ils ne rencontraient jamais. Puis elle surprenait des sourires heureux de Mme Donvé à Seldron, car le petit Donvé s'était fait excuser sur sa santé de ne pouvoir sortir le matin, et une nouvelle évidence s'imposait à l'observation de Noémie. Puis elle regardait avec un indéfinissable remords, tout mêlé d'une étrange pitié, le visage confiant de Mme Taraval. Elle rencontrait le profil tourmenté de sa mère, dont la seule vue la bouleversait. Les conversations banales qui se poursuivaient, en dehors des secrètes pensées de chacun, lui parvenaient à travers un rêve, et le Monde lui apparaissait comme quelque chose d'obscurément infâme et tragique dans cette voiture élégante, parée sur le siège de ses deux valets en grande livrée, et au dedans chargée de quoi? Elle le comprenait maintenant : de mensonge et de luxure, de luxure et de mensonge. Comme

elle aurait voulu mourir alors!... Car, dans ce premier frisson devant la réalité enfin aperçue, elle avait perdu la force de raisonner. Elle ne se disait pas qu'elle ne voyait qu'un coin particulier d'hommes et d'évènements. Quand il faut de tels efforts à un esprit d'homme pour briser le cercle de son expérience personnelle et considérer la vie d'un point de vue général et désintéressé, comment supposer qu'une enfant puisse juger des choses autrement que par le mirage de ses bonheurs ou de ses malheurs?

Ce fut avec ces sentiments de désespoir et de honte qu'elle quitta les hôtes de ce château, dont, si souvent depuis, elle devait revoir, à travers ses songes, la longue aile gauche, une construction sans caractère original, mais pour elle à jamais unique et redoutable! Ce fut dans ces sentiments qu'elle voyagea, presque incapable de parler à sa mère dont les cheveux noirs laissaient voir, depuis la scène tragique de la veille, une petite place blanche à côté de la tempe. Ce fut avec ces sentiments qu'elle s'installa dans sa chambre de la vieille maison de Bruxelles. Cette bâtisse d'un autre âge avait vu mourir l'aïeul, le grand-père et le père du comte, qui s'obstinait à ne pas la quitter, malgré les doléances de sa femme. Par derrière, un immense jardin se développait dont les arbres montaient jusqu'aux fenêtres du premier étage, et Noémie, en se penchant par-dessus le balcon de pierre sur lequel donnait sa chambre, aurait aisément cueilli une des feuilles, maintenant jaunies, de ces arbres. Elle pouvait s'enfermer devant ce paysage d'automne pendant des heures. Le comte, qui s'était presque aussitôt rétabli, ne voyait ces dames qu'aux repas. La comtesse, désespérée de la tristesse persistante de sa fille, mais incapable d'une action de détail pour modifier cette tristesse, se retirait, elle aussi, dans son appartement; elle se tourmentait, elle priait, elle se repentait; puis, comme les tempéraments ne subissent pas de révolutions définitives, même sous l'influence des causes les plus violentes, lorsque ces causes sont des faits qui passent, elle se souvenait du marquis et lui écrivait d'interminables lettres, dans lesquelles les plus héroïques résolutions de rupture se mélangeaient à des caresses de langage qui contredisaient tout

le reste. Et cependant, la jeune fille regardait son feu, ou bien le ciel bas, ou bien le jardin secoué par le rude vent des plaines flamandes. Elle regardait ces choses mais sans les voir, tandis qu'elle sentait s'ouvrir et saigner en elle une plaie!

Oui, une plaie. C'est ainsi qu'involontairement dans les jours où elle retrouvait assez de lucidité pour réfléchir sur elle-même, elle appelait le mal singulier dont elle était atteinte. Ce n'était pas une souffrance tout à fait continue comme celle qui résulte de la mort d'une personne aimée. Non, mais cette lancinante et sourde et périodique douleur que connaissent bien ceux qui ont eu, comme elle, à souffrir d'une Image tour à tour absente ou présente, suivant les hasards de la pensée. Vous allez et venez, en tout semblable aux autres hommes, et aucun des évènements matériels qui constituent votre vie habituelle n'est en effet changé. Seulement, une analogie s'impose à vous subitement, à propos d'un petit fait quelconque, et ressuscite cette Image. Amant trompé, vous apercevez la bouche de votre maîtresse sur celle de votre rival. Ambitieux tombé, vous voyez les regards de vos ennemis triomphants. Coupable d'une faute que vous effaceriez de tout votre sang, votre action honteuse vous apparaît dans son plus extrême détail. C'est alors une angoisse physique et morale à croire que vous allez défaillir. Juste à la pointe du cœur une aiguille pénètre dans votre poitrine qui vous transperce, lentement. Toutes les puissances heureuses de votre nature sont à la fois paralysées. C'est une crise de chagrin dont vous comprenez que, si elle durait, vous mourriez. Quelquefois c'est pendant votre sommeil que l'Image revient, et, si ce retour a lieu plusieurs nuits de suite, c'est à souhaiter de ne se rendormir jamais. Vous êtes alors l'esclave de l'idée fixe et vous n'essayez plus de lutter contre elle, car au bout d'un certain nombre d'accès vous avez éprouvé que la chasser c'est la rappeler. Vous attendez maintenant son retour de demi-heure en demi-heure, comme on attend le retour de la rage de dents. Et l'obsédante Image revient en effet, poignante et meurtrière. De là dérivent ces profondes révolutions d'habitudes et d'humeur dont les chagrins de cet ordre s'accompagnent. Comment la présence périodique de l'idée fixe ne modi-

fierait-elle pas notre caractère, puisque le caractère n'est, en définitive, qu'une façon accoutumée d'associer nos idées?

Tout d'abord, sur cette blessure du cœur de Noémie, une crainte atroce répandit son poison pour la rendre plus cuisante et plus douloureuse. La jeune fille eut peur de devenir mère. Comme beaucoup de femmes, même de celles qui ont traversé le mariage, elle entrevoyait le phénomène de la conception comme je ne sais quoi d'infiniment obscur et mystérieux. Un journal regardé par hasard dans la première journée de sa vie à Bruxelles précisa ses idées d'une manière terrible. Elle y rencontra, sous la rubrique banale de « Gazette des tribunaux », le détail d'un procès d'infanticide, et les révélations de l'accusée, une pauvre servante de la campagne à laquelle son maître avait fait violence, offraient une si frappante analogie avec ses propres souvenirs, qu'elle faillit se trouver mal!... Oh! un enfant qu'elle aurait eu de cet homme et conçu dans cette étreinte! elle sentait qu'elle le haïrait de toute la haine qu'elle portait à Taraval. Chaque fois que cette possibilité détestable s'offrait à elle, sa main se posait sur son côté. En proie à un effroi d'autant plus invincible qu'il était plus vague et plus ignorant, il lui semblait qu'une chair issue de la chair de cet être maudit remuait dans son sein. Cette crainte, qui tourna tout de suite à l'obsession, eût certainement abouti à la folie si elle n'avait eu l'idée de rechercher dans la bibliothèque du comte quelques livres capables de la renseigner sur son état. Elle découvrit ainsi deux ouvrages de physiologie du XVIIIe siècle dont elle dévora toutes les pages, et, comme dans une âme malade tout se transforme en maladie, les connaissances inattendues que cette lecture lui donna eurent seulement pour conséquence immédiate d'aviver la fatale Image. En même temps, ces livres de science lui révélaient que jusqu'ici elle avait vécu dans un songe. C'était la vérité qu'elle goûtait maintenant avec toute son amère saveur. Cela lui procurait un malaise intellectuel comparable à celui d'un homme qui perd la foi après avoir cru et pratiqué durant des années. Tout le plan de son esprit se déplaçait d'un même coup. Les idées qu'elle s'était formées sur son propre caractère tombaient, morceau par morceau. Elle

s'apercevait qu'elle était une faible, une ignorante enfant ; elle posait son livre sur ses genoux, les coudes sur le livre, son front dans ses mains, et elle demeurait ainsi de longs moments de jour ou de nuit, et quand arrivait une certaine heure, — celle où s'était accompli l'acte infâme, — elle en écoutait le tintement passer dans l'horloge d'une église voisine, puis dans une petite pendule de voyage qui ne quittait pas sa table, et l'Image était là de nouveau. Elle sanglotait alors, ayant sur elle comme l'hallucination de la violence dont elle s'était sentie souillée, — si profondément souillée qu'il lui aurait fallu, lui semblait-il, qu'on lui lavât tout son sang pour abolir cette souillure !

Cette impression de faiblesse tua toutes les autres et ne fit que grandir. « Ah ! que je suis un pauvre être !... » se disait-elle à voix haute et toute seule, comme une sorte de refrain qui berçait sa peine, indéfiniment. La foi orgueilleuse en elle-même qui avait été le vice naïf de sa jeunesse avait cédé la place à un abandon complet de toute prétention, et, comme il arrive, elle n'avait cessé de s'estimer trop que pour ne pas s'estimer assez. Sous l'empire de cette dépression morale, elle découvrit qu'aucun des plaisirs qui avaient été les siens jusqu'à cette époque ne la tentait plus. Il lui fallut, après l'entier rétablissement du comte, assister avec sa mère à quelques grands dîners, faire quelques visites, paraître dans quelques soirées. Elle demeura étonnée de ne rencontrer que l'ennui morne, là où elle était accoutumée de trouver une excitation de tout son esprit, et surtout elle haïssait dans ces sorties la cause certaine d'une crise nouvelle de son mal. Elle revoyait dans les salons plusieurs des hommes avec lesquels elle avait flirté autrefois. Ils s'approchaient d'elle avec cette expression du visage qui traduit l'amabilité presque trop familière, et cela poignait Noémie de rencontrer ce signe évident de ses anciennes complaisances. Comme elle s'exagérait, en ce moment-là, la corruption du Monde, elle devinait un désir, qui la brûlait comme une insulte, dans ces amabilités. Tout en forçant, du mieux qu'elle pouvait, son visage à des sourires et sa bouche à des compliments, elle repassait en souvenir toutes ses relations de jadis avec ses interlocuteurs, et, dans la perspective de sa mémoire, ses gestes

les plus innocents lui paraissaient des manques de réserve déshonorants, ses paroles légères de haïssables avances. Elle se disait qu'elle s'était conduite ainsi avec Taraval, et elle *voyait* le résultat de ce qu'elle appelait, dans son accès d'injustice expiatrice, ses égarements. La seule existence de ces hommes à côté d'elle lui faisait courir par tout le corps ce frisson d'effroi que les chevaux éprouvent lorsqu'on leur tasse leur litière avec de la paille sur laquelle ont couché des fauves. L'Image surgissait, évoquée soudain au milieu de la fête, de cette chambre lointaine des Oseraies, et de l'Homme, tout pareil à ceux-ci, transformé en bête féroce. Et dire que cela avait commencé dans des réunions semblables, et qu'elle avait aimé ces réunions, et qu'elle s'était complu dans ces frôlements et ces intimités! Alors seulement, elle se jugeait coupable. Elle se rappelait, dans une même minute, ses premières coquetteries avec Taraval, ses promenades à cheval, l'infamie, — c'est ainsi qu'elle se parlait à elle-même, — de leurs conversations, la lâcheté de lui avoir permis des phrases d'amour, la complicité de leurs tête-à-tête, son entrée chez elle, — et elle ne l'avait pas forcé de partir!... ses premiers discours, le serrement de main qu'elle lui avait donné!... — puis la vision devenait exacte jusqu'à la torture, et comment la chasser jamais?

Sur ces entrefaites, après six semaines de ces crises de plus en plus rapprochées, l'anniversaire du jour de naissance de Noémie arriva, et une scène de larmes se produisit entre elle et sa mère, qui finit de lui empoisonner l'âme. La pauvre comtesse ne savait à la lettre que faire pour dissiper la mélancolie grandissante de son enfant, d'autant plus que la jeune fille ne lui manifestait d'autre sentiment que celui d'une tendresse plus dévouée. Et cette tendresse était sincère. Car dans cette noble créature les souffrances personnelles se transformaient en pitié pour les autres, et elle plaignait sa mère aussi ingénument qu'elle se condamnait. Avoir une explication avec cette fille si caressante et si triste, la comtesse se disait que cela n'était pas possible. Comment faire comprendre à une enfant pure, et qui ne savait rien de la vie, les besoins d'un cœur de femme qui a roulé de déceptions en déceptions? C'est ainsi que Mme Hur-

trel interprétait et justifiait à ses propres yeux la variété de ses expériences amoureuses. Cependant elle voulait à tout prix rompre le silence, pour elle insupportable, dans lequel Noémie enveloppait sa langueur. La tenant embrassée, le jour de sa fête, et parmi les fleurs qui paraient la chambre de la jeune fille, elle lui dit tout bas : « M'aimes-tu ?... » Il y avait quelque chose de si tendre dans l'accent dont cette simple phrase fut prononcée, c'était un si touchant mouvement en avant du cœur, que Noémie en fut pénétrée et que ses larmes jaillirent. « Ah ! maman, répondit-elle en appuyant sa tête sur l'épaule de la comtesse par un geste d'une câlinerie enfantine, tu sais bien que je n'ai personne au monde que toi... » Et cette minute, dont la douceur fut suprême, devint le principe d'une nouvelle série d'heures douloureuses. C'est alors que Noémie découvrit ce qui formait le fond même de son être et que l'entassement de tant d'idées fausses lui avait caché, — un infini besoin d'aimer complètement, d'avoir une autre âme à qui suffire et qui lui suffît, une épaule où reposer sa tête comme elle venait de le faire, et quoi qu'elle eût dit, quoi qu'elle eût cru, cette épaule-là ne pouvait plus être celle de la comtesse. Certes, son affection pour cette mère, si coupable mais si repentante, était singulièrement profonde. Mais à toutes les manifestations de cette tendresse correspondait maintenant un renouveau de la torture intérieure. Aussitôt qu'elle songeait à cette mère pourtant adorée, l'Image, la hideuse Image apparaissait, invinciblement liée même à cette adoration. Cette épaule, où goûter le repos dans l'abandon du cœur, ce n'était pas non plus celle de l'homme qu'elle croyait son père. Toutes les effusions seraient venues se briser contre l'insensibilité de ce monsieur d'argent qui lui faisait froid dans les veines rien qu'à le regarder à table, — une grande table carrée qui rendait comme perceptible la séparation de ceux qui s'asseyaient autour dans la vaste salle à manger garnie de tapisseries. Et cet inconscient besoin d'aimer achevait de tuer la jeune fille, dont les traits changeaient de jour en jour, si bien que le comte lui-même s'en aperçut et fit venir un médecin. Avait-il été touché de la pâleur navrante de Noémie ? Ou bien trouvait-il que le séjour des deux femmes auprès de lui se pro-

longeait outre mesure? Car dans leur désorientement d'esprit, ni la mère ni la fille n'avaient formé de nouveaux projets et, depuis sa demi-attaque d'apoplexie, il était devenu, lui, d'une humeur à ne plus supporter personne dans son intérieur. Toujours est-il que le docteur ausculta la malade, et sans trop rien dire de précis devant un état de consomption réellement effrayant par sa rapidité, il ordonna un départ immédiat pour le Midi. Huit jours plus tard, la comtesse et Noémie arrivaient à Cannes.

VII

Les journées qui suivirent l'installation dans cet asile d'hiver furent pour Noémie d'une douceur toute physique, et par suite irrésistible, qui la reposa, comme malgré elle, des semaines qu'elle venait de subir. Toutes les villes possèdent une sorte d'atmosphère morale qui flotte autour d'elles et qu'on respire sans bien en pouvoir analyser les éléments, de même qu'elles possèdent leur atmosphère matérielle où se combinent tant d'influences soit bienfaisantes soit dangereuses. Cannes est une ville de malades et de malades anglais, c'est-à-dire qui veulent autour de leur agonie ou de leur convalescence cette solitude du *home* qui fait le premier besoin de tout Anglais. C'est pour correspondre à ce désir que les villas s'espacent le long de la côte, depuis la vieille cité qui masse sur la colline ses maisons serrées d'une physionomie presque italienne, jusqu'à la pointe de la Croisette, où les grands pins ondoient au bord de la mer bleue, en face des îles... La plupart de ces villas sont entourées de jardins qui masquent au promeneur la vue de leur intimité. A de certaines heures, comme au moment où la fraîcheur du coucher du soleil rend l'air meurtrier pour les poitrines délicates, les passants se font rares dans les rues encore toutes claires. Et nul bruit n'arrive aux demeures closes, sinon, lorsqu'elles sont voisines de la mer, ce roulement des flots dont même la monotonie articulée semble destinée à endormir mieux celui qui va s'assoupir pour toujours. A d'autres heures c'est dans cette ville, silen-

cieuse parfois comme le tombeau, des réveils heureux comme une espérance. Par les beaux matins, le ciel revêt les molles transparences d'un horizon italien ou grec. La ligne des montagnes neigeuses qui ferme le golfe se dessine toute blanche sur cet azur. Dans les creux des collines plus basses qui dévalent vers la mer en pente gracieuse, il semble que de la lumière violette traîne, emprisonnée. Sur cette mer couleur de saphir, des voiles éblouissantes passent. Une douceur de vivre flotte dans l'air, qui nuance de rose des joues d'ordinaire trop pâles, et c'est une illusion de printemps qu'un nuage va dissiper. Mais justement, ces passages de caressante lumière et de frissonnante mélancolie, ce silence et cette solitude, cette gaieté du soleil et cette froideur de l'ombre, avec leurs alternances soudaines, font la poésie originale de ce coin de monde, — une oasis d'éternelle verdure si profondément apaisant pour un cœur qui saigne ; et Mlle Hurtrel ressentait, sans le savoir, cet apaisement, au fond du petit salon qu'elle s'était approprié et que garnissait une moisson de fleurs aux parfums enveloppants : narcisses blancs et jaunes, roses blondes et roses, mimosas dorés, pâles violettes de Parme et sombres violettes russes. Elle commençait à connaître ce qui est le seul bienfait des douleurs à lancinations périodiques ; elle apprenait à savourer, comme une jouissance, les insensibilités de l'intervalle des crises, ces anéantissements de l'âme épuisée qui n'a plus assez de force vitale pour suffire à des attaques nouvelles de son mal.

Comme ces dames étaient arrivées très tard dans la saison, elles n'avaient pu louer qu'une villa d'assez médiocre apparence, qui se trouve tout à fait la dernière sur la pointe de la Croisette, — au delà de cette romanesque et mystérieuse villa des Dunes, laquelle avait cette année-là, pour hôtesse, une malade impériale. Mais cette villa solitaire de la comtesse Hurtrel et de sa fille portait au fronton de son entrée un nom délicieux, qui avait, dès le premier jour, enchanté Noémie. Dans ce pays béni de la Provence, qui est véritablement un jardin d'hiver aux portes de l'Italie, la prodigalité des belles fleurs séduit d'abord les malades, et il en résulte, ou bien qu'ils choisissent eux-mêmes pour désigner leur dernier asile l'emblème de ces der-

nières fleurs qu'ils respireront, ou encore que les spéculateurs de terrains, devenus idylliques par calcul, se conforment à ce goût en parant, eux aussi, du souvenir de ces charmantes fleurs les maisons qu'ils veulent louer. Aussi toutes les demeures de Cannes s'appellent-elles, qui la villa des Lis, qui des Mimosas, qui des Bruyères, qui des Anthémys, qui des Roses, et qui des Muguets. Celle où la comtesse habitait avait nom : villa des Cytises, à cause de l'abondance, dans le jardin, de ces frêles arbustes que le peuple a si joliment baptisés : des pluies d'or. Et malgré la distance, comme Noémie, grâce à ses forces revenues, paraissait moins sombre, et que Mme Hurtrel avait retrouvé beaucoup de ses amis, le salon de cette villa au nom sauvage fut bientôt peuplé de visiteurs. Le *five o'clock tea* de la comtesse devint un lieu de rendez-vous pour tous les oisifs de cette plage, qui faisaient, eux aussi, partie de la vaste table d'hôte européenne : véritables grands seigneurs en quête de distractions, demi-aventuriers de la haute vie en quête de hasards, diplomates en disponibilité, vieillards millionnaires qui finissent de mourir au soleil. Tous ces visiteurs se rencontraient aux Cytises deux ou trois fois par semaine à la fin des après-midi, et la comtesse causait avec chacun d'eux des petites nouvelles de l'aristocratie d'élégance de tous les pays, et Noémie offrait les tasses de thé, souriante et sans trop d'efforts. Les retours de la crise se faisaient moins fréquents; un rien de couleur reparaissait sur la pâleur blonde de son visage, et comme l'hiver fut, cette année-là, d'une douceur exceptionnelle, peut-être la convalescence de cette âme se serait-elle achevée par la convalescence complète de ce corps délicat, si un des habitués de la villa n'avait présenté à ces dames un jeune noble anglais d'une singularité d'aspect et d'esprit tout à fait exceptionnelle, lequel, au bout de quelques visites, exerça sur la pensée de la jeune fille une influence extraordinaire, — influence qui se comprendra mieux par une simple esquisse du personnage.

Cet homme, dont le nom est aujourd'hui célèbre parmi une élite d'initiés, s'appelait Sir Richard Wadham. Sa seule physionomie offrait, au premier comme au second regard, un je ne sais quoi de si étrangement différent de toutes les autres que,

même à des années de distance, et ne l'ayant vu qu'une fois, la personne la plus superficielle l'aurait reconnu. Il était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne et d'une sveltesse de formes qui eût été déplaisante, si une souplesse presque sinueuse de ses mouvements n'eût donné à ce corps tout mince une grâce un peu maniérée et serpentine, mais qui séduisait. Et ce qu'il y avait de frappant en lui jusqu'au fantastique, c'était, sur ce corps frêle, une tête beaucoup trop forte avec un visage d'une fraîcheur d'adolescent, un tout jeune visage aux traits menus et qui semblait aussi lisse que celui d'une femme, où des yeux d'un gris pâle s'ouvraient rêveusement. La bouche charmante montrait, dans son sourire, des dents toutes fines et bien rangées, et cet ensemble s'encadrait dans des boucles de cheveux jadis châtains, mais qui avaient grisonné prématurément jusqu'à devenir presque tout à fait blancs. Le contraste de cette extrême jeunesse de traits avec ce signe d'une sorte de vieillesse précoce marquait cette physionomie d'un caractère sans analogue. On éprouvait devant cet être énigmatique, ainsi que devant certains portraits de saints et de saintes,— celui par exemple d'une religieuse de Port-Royal par Philippe de Champaigne, au Louvre, — l'impression que la Vie Spirituelle était là, portée à son degré le plus intense. Mais l'air de quiétude comme répandu sur toute la personne de Sir Richard attestait que cette spiritualité n'était pas obtenue à force de mortifications. Aussi naturellement que les autres hommes se meuvent dans le monde de la matière, celui-là semblait aller et venir, respirer et agir, dans une sorte d'éther raréfié. Il tenait d'ordinaire sa tête un peu penchée sur son épaule gauche ; tout en parlant, il appuyait souvent son index allongé sur sa tempe du même côté, — et l'on pouvait voir sa main toute en doigts, où brillaient plusieurs pierres précieuses, dont une large émeraude. Car il avait la passion des bijoux, et sa toilette n'était pas exempte d'une recherche savante, où se révélait le souci de marquer d'une empreinte personnelle les moindres objets auxquels sa personnalité se trouvait mêlée. Il causait, et sa voix achevait d'en faire une créature unique, tant elle était musicale et pure, et si bien adaptée à cette délicieuse langue anglaise, — la

seule qu'il parlât ou qu'il voulût parler, comme s'il s'était imposé la règle de ne faire jamais rien de ce qu'il ne faisait pas à la perfection.

Il se rencontre rarement que la physionomie soit en accord complet avec la personne intérieure, — car la première, surtout dans les années de la jeunesse, est presque uniquement l'œuvre de l'hérédité, tandis que les mille égarements de l'éducation et du milieu concourent à déformer l'autre. Ce qui assurait à Sir Richard Wadham une place tout à fait à part dans le souvenir de ceux qui l'avaient fréquenté, c'était l'harmonie de son être visible et de son être invisible. Celui-ci était simplement la traduction de celui-là. Ceux qui ont voyagé en Angleterre ont pu constater que la race s'y distribue en deux types très distincts : l'un prodigieusement robuste et positiviste, le second, tout au contraire, d'un idéalisme incomparable. C'est d'après des exemplaires de ce dernier type que Shakspeare, ce grand connaisseur de l'âme de sa contrée, a dessiné certains visages de ses femmes, d'une suavité pourtant si vivante. A ce même groupe se rattachent plusieurs artistes singuliers, tels que le pauvre Cowper qui mourut fou; le noble Shelley, pour lequel ce monde fut toujours un songe; tels encore que le subtil et surnaturel Edgar Poe, dont les lettres intimes attestent qu'il conserva jusqu'à la fin le culte d'un amour véritablement angélique, au sens exact de ce terme. Sir Richard Wadham était un homme de cette tradition. Les principes essentiels de son activité n'étaient ni des sensations ni des sentiments. C'étaient des idées. Toute sa nature s'expliquait par une adoration religieuse de la Beauté, mais d'une beauté souverainement rare et pure. Né au moyen âge, il eût vieilli et il fût mort dans un cloître. Mais élevé par un père que sa noblesse n'empêchait pas d'être radical en politique, et *agnostic,* comme on dit en Angleterre, dans sa philosophie, Richard avait été détourné tout jeune d'un emploi pratique de sa dévotion native. Il avait connu à l'Université les lettres païennes, et c'est sur les choses de l'art que toute sa pensée avait reporté sa ferveur. Alors commençait de se développer dans sa patrie ce mouvement intellectuel, encore inachevé, dont les peintres dits préraphaélites furent les initiateurs. Les ten-

dances mythiques de ces artistes, leur souci de doubler de mystère toutes leurs créations, leur effort pour demeurer à la fois très symboliques et très réels, la complication de leur esthétique à demi païenne et à demi dantesque, leur sincérité enfin et leurs vertus de cénacle, devaient attirer particulièrement un esprit possédé comme celui de Sir Richard Wadham par des exigences d'un ordre analogue. Il commença de peindre sous la direction du chef du chœur, de ce Gabriel Rossetti qu'il était si difficile d'approcher sans subir son influence et qui avait posé d'une manière très neuve le grand problème des artistes modernes : la question du passage de l'idée à l'image, de l'analyse à la poésie, de l'esprit critique à l'esprit créateur. A partir du jour où ces préoccupations d'art furent entrées dans la pensée de Richard, elles n'en sortirent plus. Elles devinrent l'unique raison d'être de sa vie, et sa fortune considérable lui servit seulement à établir une solitude autour de ses songes. Depuis un an les médecins l'avaient envoyé à Cannes, redoutant pour lui la grande maladie anglaise, la consomption, fille du climat et de l'excessif travail de la race. Il avait acheté une villa sur la hauteur et aménagé dans cet asile un atelier duquel il ne sortait guère, absorbé tout entier par des essais d'une peinture toute rêvée, que ses amis disaient extraordinaire, —peu d'amis, car Sir Richard, par un scrupule imité de son maître Rossetti, et pour ne pas sentir peser sur sa fantaisie le jugement d'autres esprits, ne montrait quasiment ses œuvres à personne. Lorsque de pareils procédés ne sont pas le résultat d'un maladif amour-propre, ils témoignent d'une énergie puissante d'Idéal et d'une bien ardente adoration de la Beauté. N'est-ce pas le propre de toutes les grandes passions, et d'elles seules, de n'avoir pas besoin de la présence d'autrui pour contrôler leurs bonheurs et encourager leur exaltation?

Et la spiritualité de cet homme, cette spiritualité dont faisaient foi la coupe si noble de son front, la délicatesse de ses narines, la finesse de ses lèvres et la fierté de son regard, était si entière, qu'à vingt-six ans il était aussi chaste qu'une vierge. Comme le grand besoin de sa personne avait été, — par une sorte de moralité esthétique, — de mettre en accord son

existence intérieure et son existence extérieure, il avait eu en dégoût, dès ses premières années, tous les compromis de conscience, même ceux que les hommes les plus délicats ne se font guère scrupule d'accepter. Il lui eût été parfaitement impossible de s'abandonner sans remords aux curiosités ou aux accommodements de la volupté vénale, et comme il n'avait jamais rencontré de femme qu'il aimât d'un amour profond, il s'était emprisonné dans une pureté de mœurs absolue; et cela, sans beaucoup d'efforts. Car, au rebours d'un préjugé universel, c'est un phénomène bien connu des confesseurs et des médecins, qu'une telle pureté peut être très facile à conserver, pourvu qu'elle ait été absolue et qu'il n'y ait jamais eu développement des sens par le plaisir. Il est presque impossible de redevenir chaste. Il est très possible de rester vierge, surtout lorsqu'il y a, si l'on peut dire, substitution de facultés, et que le démesuré fonctionnement du cerveau absorbe toute la sève vitale. C'était le cas pour Sir Richard. Il devait sans doute à cette exceptionnelle abstinence cette candeur de visage et d'âme qui était le charme le plus séduisant de sa personne. Le raffinement extrême de la pensée demeurait, chez lui, innocent et pur, au lieu de tourner à la corruption douloureuse comme chez la plupart des grands artistes de ce temps, qui ont tous, plus ou moins, connu la disproportion entre leurs délicatesses d'intelligence et la grossièreté forcée de leurs débauches. Seulement, car tous les états exceptionnels se payent tôt ou tard, cette façon de vivre avait conduit Sir Richard à une diminution, presque à un anéantissement, de ce que le langage commun appelle la sensibilité. Les personnes le laissaient presque indifférent. Il ne connaissait pas cette sorte de battement, charnel si l'on veut, mais si profond, de tout le cœur en présence d'un Être. Par un inconscient égoïsme il rapportait toutes ses impressions à son œuvre, et par suite les créatures humaines qu'il rencontrait sur son chemin n'avaient pour lui qu'une valeur d'utilité intellectuelle. C'est dans un but de cet ordre qu'il s'était fait présenter à la villa des Cytises. Il avait vu Noémie passer en voiture, et la rencontre de ce visage d'une idéalité de contours rendue plus séraphique encore par la torture intime, ce teint délicieux comme d'une

rose malade, ces yeux qui disaient une âme digne de ce visage, cet or fluide des cheveux qui se dorait encore au soleil, tous ces détails, d'une beauté si touchante, lui étaient apparus comme des motifs d'étude. Le désir de regarder de plus près cette forme toute voisine de son rêve d'art l'avait conduit à quelques démarches très en dehors de ses habitudes. C'est ainsi qu'il entrait dans la vie de la jeune fille, à l'heure même où son genre de supériorité devait le rendre si dangereux pour ce cœur convalescent dont il allait, sans même s'en douter, faire à nouveau s'ouvrir la blessure!

VIII

Quelles mystérieuses métamorphoses de l'âme traverse un être humain qui s'éprend d'un autre? Quelles influences, impossibles à décomposer dans leur menu détail, déterminent cette invasion de notre vie entière par un sentiment qui se glisse en nous minute à minute, et que nous reconnaissons alors seulement que nous sommes incapables de le chasser? Ils ne sont pas perceptibles, les faits, pourtant à jamais ineffaçables, qui nous contraignent de placer tout notre bonheur sur une seule tête, et de ne plus vibrer que dans un seul cœur. Non, mais un son de voix, mais un regard, mais la ligne d'une bouche, mais, moins que cela, un air de visage, voilà les causes infiniment petites de ce grand effet. A la distance de plusieurs années et quand l'inexorable nature nous a une fois de plus démontré le mensonge de cette illusion, en faisant avorter dans la douleur le roman nouveau de notre rêve, commencé sur la plus sublime espérance, notre souvenir retourne en arrière. Nous remontons avec angoisse le chemin que nous avons descendu dans la joie, et revenus à la place où nous avons fait les premiers pas, nous demeurons étonnés de voir quelle enfantine sorcellerie nous enchantait. C'est qu'aussi bien l'amour ne considère pas ce que les évènements valent en eux-mêmes. Ils sont pour lui des signes, et rien davantage. Ce n'est pas telle ou telle circonstance qui nous touche; c'est l'idée que nous nous formons d'une

âme d'après ces circonstances, et comme les plus minces sont les plus significatives, nous nous attachons à celles-là. Oui, un son de voix suffit à nous rendre amoureux, parce qu'il en dit plus sur l'existence intime d'un être que toutes les paroles. Un geste nous séduit; mais qui n'a éprouvé qu'une créature humaine tient tout entière dans un geste et qu'une sensibilité, ou fine ou brutale, se révèle par la seule physionomie d'un mouvement? La couleur d'un regard nous a bouleversés; mais c'est que nous avons vu par delà ces yeux bleus ou noirs, et qu'à travers leurs prunelles l'univers d'une personne nous est apparu. Or, la personne est tout pour l'amour, et les faits ne sont rien; il a cette clairvoyance de comprendre que la félicité ou le malheur ont pour condition première et dernière cette essence indéfinissable qui est comme l'arrière-fond des êtres. Aussi, l'amour sera-t-il à jamais en conflit avec la société, qui procède par un raisonnement tout opposé. Pour cette dernière, un homme et une femme sont deux collections de faits précis : deux âges, deux fortunes, deux santés, deux passés, deux familles. L'amour dit simplement : le monde n'a plus de prix pour moi sans cette créature... Et comment avez-vous acquis cette certitude? Et l'amour répond : En la voyant sourire.

Il n'y eut donc pas d'autres évènements entre Noémie et Sir Richard Wadham que la présence, et cependant, après quelques conversations, cette jeune fille aimait éperdument ce jeune homme. Il n'avait pas attendu beaucoup de jours pour renouveler sa première visite. La troisième suivit de près, puis la quatrième. Il vint d'abord à l'heure où le salon était traversé par le passage des amis et des amies de M[me] Hurtrel, et ce fut tout de suite une douceur pour Noémie que de causer avec lui parmi la vanité des propos échangés autour d'elle. Même dans l'accalmie momentanée de ses crises de remords et d'épouvante, les petits détails de la vie mondaine continuaient de la trouver indifférente. Elle avait été remuée trop profondément par sa tragique aventure pour que les chagrins ou les jouissances superficielles de la malignité ou de l'amour-propre pussent de longtemps l'intéresser. La conversation du jeune Anglais était, au contraire, de nature à la captiver singulièrement, car l'état de

son cœur endolori la rendait apte à bien ressentir ce charme apaisant des choses intellectuelles, qui nous soulagent de nos peines en nous transportant hors de nous-mêmes, dans le cercle des spéculations générales et désintéressées. Malgré sa très réelle instruction, Noémie n'avait jamais connu la jouissance pure qui résulte du maniement des idées. Jusqu'ici, elle avait rapporté tout ce qu'elle avait lu et compris à des effets d'attitude. Son intelligence lui avait servi de parure. Elle en avait fait un luxe de plus, précieux et inutile, comme tous les luxes. Il ne lui fallut pas beaucoup d'entretiens avec Sir Richard pour reconnaître et pour subir l'ascendant de la pensée de cet artiste, qui exerça aussitôt sur elle la dictature de ses certitudes et lui révéla comme une manière nouvelle d'exister. Elle aperçut, ce qu'elle n'avait jamais soupçonné, un homme pour qui les réalités de la Vie Spirituelle avaient seules une véritable importance et au regard duquel aucune des petitesses du monde social ne trouvait place. Elle l'interrogea sur ses travaux, et les quelques phrases qu'il prononça lui firent entrevoir l'amplitude de la réflexion de ce peintre, qui, pareil à tous ceux de son groupe, est plutôt guidé par l'analyse que par l'instinct, et dont la causerie, par suite, dépasse de beaucoup les œuvres. En même temps, l'ardeur de conviction passionnée qu'il montrait à énoncer ses théories révélait à la jeune fille du monde l'intensité des sentiments de ce solitaire dont toutes les actions étaient interprétées par un Idéal. Et avec quel incorruptible sérieux il avait conçu cet Idéal, cette solitude même en faisait foi. Il était difficile d'imaginer un plus parfait contraste que celui de la société fébrile, dévorante et avide, où avait grandi Noémie et dont elle venait de tant souffrir, avec le caractère de ce laborieux et sincère jeune homme, — si les apparences ne mentaient point.

Et les apparences disaient vrai. Noémie, qui avait eu quelques instants d'un doute anxieux sur ce sujet, se convainquit à entendre causer Sir Richard, à le voir aller et venir, à interroger l'ami qui l'avait présenté aux Cytises, qu'elle avait rencontré un être tout à fait exceptionnel, et, sans même qu'elle s'en aperçût, cet être devint pour son imagination une sorte de juge à qui elle rapportait secrètement toutes ses pensées. « Qu'en

dirait-il?... » cette interrogation se posait à elle à propos des moindres détails de sa rêverie, jusqu'au moment, et c'est celui de la naissance définitive de l'amour, où les défauts du jeune homme firent qualité à ses yeux. Il n'avait aucune sorte d'esprit, le charme de la repartie vive et alerte et de la fantaisie légère lui manquait absolument. Noémie lui savait gré de cette absence de facilité heureuse dans la causerie, comme d'une preuve du sérieux profond de sa nature. Il était malade d'un excès de subtilité, toujours à la recherche de la nuance rare, et, quoique supérieurement intelligent, il ne devait jamais atteindre à cette large et franche conception de l'art qui produit les œuvres géniales. Cette subtilité inquiète et cette rareté lui semblaient, à elle, les vertus suprêmes d'un talent exquis, chez lequel le tourment intime attestait un insatiable désir de la perfection. Il y avait dans Sir Richard un involontaire dédain, — un dédain d'artiste raffiné et qui se greffait sur un orgueil anglais, — pour toutes les formes inférieures de la vie, et cela plaisait à Noémie comme la juste conscience d'un esprit hors de pair, auquel il fallait son cercle d'initiés. Il n'était pas jusqu'aux singularités de toilette de cet homme, qui ne trouvassent grâce à ses yeux parce qu'elle y retrouvait quelque chose de sa personne. Et le caractère de sa passion se modelant sur le caractère de celui qu'elle aimait, ainsi qu'il arrive dans les sentiments sincères, elle devint pour Sir Richard un disciple agenouillé devant le maître. Elle commença de ne plus lire que les livres qui pouvaient lui servir à le mieux comprendre, à répéter ingénument ses théories, ses tours de phrase, ses intonations mêmes et ses gestes. Quand il lui développait ses doctrines d'esthétique, elle le regardait immobile, le menton sur sa main le plus souvent, et buvant ses paroles. Elle fut bientôt presque aussi au courant que Sir Richard lui-même des différentes étapes parcourues par le mouvement de la renaissance préraphaélitique. Elle apprit ce qu'avait été le *Brotherhood*, ce premier cénacle formé autour de Rossetti. Elle se mit à chercher dans les vers qu'elle rencontrait parmi ses lectures cet Au-delà suave et subtil, qui est l'objet de l'effort des artistes de cette école. Le phénomène qui s'accomplissait chez elle était complexe. Il y avait d'abord une réappa-

rition de l'hérédité paternelle qui lui faisait trouver un étrange plaisir à se mouvoir dans une atmosphère d'idées uniquement anglaises, et surtout, à travers ces idées, elle sentait battre le cœur du jeune homme. Elle se rapprochait de lui. Elle se donnait à lui, purement mais si profondément, et sans le savoir, à chaque émotion nouvelle de sa pensée. Et puis, elle comprenait qu'agir ainsi, c'était lui plaire, et par suite augmenter les chances de ses visites. Elle les attendait avec une si cruelle et si enivrante impatience !... Il venait maintenant de préférence après le déjeuner, car c'était l'heure où il était le plus facile de trouver M[lle] Hurtrel seule avec sa mère. La comtesse, qui travaillait à quelque ouvrage de femme dans un coin du salon, laissait les jeunes gens causer ensemble autant qu'ils le voulaient, trop heureuse qu'un peu de gaieté revînt aux yeux de son enfant. Et ces entretiens-là étaient si vivement désirés par Noémie, qu'elle ne pouvait pas demeurer assise lorsqu'elle prévoyait que Richard allait arriver. En proie aux affres de l'incertitude, elle appuyait son front contre les carreaux d'une des deux fenêtres du salon qui donnaient sur la mer. Les larges ondes bleues frémissaient sous le clair soleil, — ah ! moins que son cœur à elle. Ou bien c'était une crispation de l'eau verte sous un ciel couleur de plomb que des oiseaux aux grandes ailes blanches traversaient lugubrement. Ah ! quel présage de mélancolie pour le pauvre être qui les regardait passer !... A travers un étage, elle reconnaissait le coup de sonnette du jeune homme. Il entrait, et tous les frémissements, toutes les mélancolies se fondaient pour Noémie en un infini bonheur, — un humble bonheur pourtant et qui aurait paru bien enfantin si on l'eût noté dans son détail. Mais y a-t-il d'autre bonheur, quand on aime, que de voir ce qu'on aime, de l'entendre et de trouver à chaque regard, à chaque parole, une raison de l'aimer davantage ?

Ce fut pour Richard un délicat et précieux plaisir d'artiste que celui de ces premières semaines d'intimité, plaisir si intense qu'il faisait accomplir au jeune homme des actions d'amoureux. Et cependant il n'aimait pas Noémie. Peut-être était-il incapable d'aimer ? Peut-être l'existence cérébrale avait-elle tari en lui les sources vives de la passion, et chérissant ses idées avec cette

idolâtrie, peut-être était-il incapable de chérir une personne au même degré? A coup sûr, aucune femme n'avait été pour lui la créature nécessaire, celle en l'absence de qui on se répète le mot divin de la légende : « Plus ne m'est rien, et rien ne m'est plus. » Mais précisément ce qui le ravissait dans Noémie, c'était une incarnation féminine de ses idées. Cela l'enchantait de retrouver chez cette gracieuse enfant comme une transposition un peu mince et diminuée, mais si jolie, de la mélodie intérieure qui était sa pensée. Cet attrait fut si vif pour lui qu'il permit à la jeune fille de visiter son atelier, et ce lui fut une jouissance exquise de ne pas entendre tomber de cette bouche fine un seul jugement de ses œuvres qui ne traduisît une vibration fine comme elle. La comtesse Hurtrel regardait, elle aussi, avec un soulagement profond, Noémie aller et venir parmi les toiles sous le grand jour clair de cet atelier, sérieuse, mais heureuse, mais revenue à la vie et à la jeunesse. La soie d'or de ses cheveux luisait dans la lumière. Une robe d'un vert myrte serrait sa taille mince, un mantelet de la même étoffe lui prenait les épaules. Son chapeau un peu avancé jetait une ombre sur le haut de son languissant visage, et, comme il y avait en elle le genre de beauté qui avait toujours particulièrement séduit l'artiste, elle semblait la sœur animée des femmes dont l'image s'évoquait dans les tableaux posés sur les chevalets ou suspendus aux murs. Elle était, transportée dans un cadre moderne d'élégance, la Vierge d'un *Ecce ancilla domini,* l'Ève avant la chute d'un *Jardin d'Éden*, la Madeleine d'une *Marie-Madeleine à la porte de Simon le pharisien,* la Psyché d'une *Vallée de lumière* et la Psyché encore d'une *Barrière du souvenir*. Tels étaient les titres des principales études que Sir Richard avait le plus complaisamment terminées, et par ces titres seuls on jugera du caractère de cette peinture de songe. Il y avait encore, éparses sur les tables, des eaux-fortes composées sur les vers de quelques écrivains aimés de Richard. Il avait commenté ainsi les lignes suivantes de Rossetti : *Ah ! dear one, you've been dead so long!* ah ! chère unique, vous avez été morte si longtemps... — d'Edgar Poe : *By the side of the pale faced moon,* tout à côté de la face pâle de la lune... — de Shelley : *The hopes which thou and I begui-*

led to death on life's dark river, les espérances que toi et moi avons laissé mourir sur la sombre rivière de la vie... Après une contemplation multipliée de ces œuvres d'une idéalité surprenante, comme une vapeur d'opium vous forçait d'apercevoir les choses du monde sous un angle inexprimablement singulier, — et la jeune fille s'abandonnait à cette ivresse avec une volupté profonde. Cette heure-là fut sans doute celle où son être s'épanouit dans l'extase la plus complète. Hélas ! que ne pouvait-elle durer toujours ?

Ce fut justement au sortir de cette visite, — car nos heures les plus douces confinent bien souvent à nos heures les plus tristes, comme par une loi de la destinée, ou plutôt c'est que notre âme se trouve d'autant plus sensible aux émotions meurtrières qu'elle vient de s'exalter davantage par des émotions délicieuses, — ce fut donc au sortir de cette visite que la comtesse, par une seule phrase, brisa tout d'un coup le cercle d'enchantement où Noémie se mouvait depuis le jour où elle avait vu Sir Richard. La mère et la fille avaient quitté l'atelier pour faire une promenade en voiture découverte, par une des plus radieuses après-midi de cette radieuse fin de février. Comme la victoria passait devant une villa plus romanesquement posée que les autres, Noémie ne put s'empêcher de s'écrier : « Ah ! si nous avions cette villa l'an prochain. Jure-moi que tu feras tout pour la louer... » Et elle embrassa enfantinement sa mère. Celle-ci qui cherchait une occasion pour interroger sa fille sur les sentiments qu'elle lui soupçonnait, répondit : « L'an prochain, ce n'est peut-être plus à moi que tu demanderas de te choisir un coin pour y vivre ; et puis est-ce que lady Wadham aurait envie de cette villa-ci ?... » La jeune fille rougit violemment : « Ce n'est pas bien, fit-elle, de me taquiner sur mon admiration pour le talent de Sir Richard... » — « Est-ce que c'est seulement de l'admiration ?... » reprit la comtesse en serrant la petite main de sa fille qu'elle sentait trembler. — « Oui, seulement de l'admiration, » répliqua celle-ci en retirant sa main et d'un air si visiblement peiné que sa mère la laissa s'envelopper dans un silence qui dura jusqu'au retour. Le genre des rapports qui s'étaient établis entre les deux femmes depuis la terrible scène des Oseraies, avait enlevé à la pauvre comtesse

toute force à l'égard de son enfant. Comme au matin de leur départ du sinistre château, elle se sentait incapable de supporter le moindre passage de chagrin sur le visage de cette fille où elle avait vu couler des larmes, pour elle inoubliables. Il résultait de cette disposition une obéissance passive aux plus vagues caprices de Noémie, ou plutôt, car ces caprices n'existaient point, à ce que la comtesse imaginait devoir être sa fantaisie de la minute. Elle la regarda donc avec une tendresse infinie, lui prit la main et n'essaya même pas de troubler sa rêverie, par une délicatesse de sollicitude qui aurait été si touchante si le principe n'en avait pas été si triste !

Lady Wadham ! Ces quatre syllabes avaient suffi pour que le cœur de Noémie se contractât brusquement et recommençât de saigner. Comme il arrive dans l'enivrement du début d'un grand amour, elle n'avait jusqu'ici jamais songé à l'avenir de son sentiment pour Richard. Chaque minute avait absorbé toutes les forces de son être, sans lui laisser le pouvoir de regarder au delà. Elle n'avait pas réfléchi que celui qu'elle aimait était libre, qu'elle-même était une jeune fille, enfin qu'un mariage était possible entre eux. Lady Wadham ! Elle se répéta ces deux mots tout bas, et elle aperçut le bonheur, cet infini d'émotions divines qui apparaît parfois à l'horizon de nos songes, mais si lointain ! Elle le vit, elle, tout rapproché, tout voisin, avec l'absolue certitude d'un être qui aime. Mais, à la même seconde, elle aperçut, avec une clarté de vision non moins complète, entre elle et le bonheur, son inexpiable, son ineffaçable souillure. Même si elle vivait avec Richard, et pour toujours, est-ce qu'elle pourrait détruire le souvenir de la nuit horrible où un autre l'avait possédée? Ah ! l'Image ressuscita cette fois avec l'intolérable évidence des plus mauvais instants de Bruxelles, et elle comprit que, la tête posée sur le cœur de son Aimé, cette Image reviendrait la faire mourir de douleur. Maintenant que, rendue à sa véritable nature, elle savait d'instinct ce que c'est qu'un profond, qu'un entier amour, elle devinait que garder un secret de cette sorte au milieu d'une intimité de tous les jours, serait un supplice à ne pas le supporter. Et dire ce secret, avouer sa honte à Richard ! Quand elle eût été certaine de son pardon, est-ce que, à la moindre trace

de mélancolie dans son regard après cette confidence, elle n'agoniserait pas de désespoir? Et si jamais sous un de ses baisers elle allait se souvenir des baisers qu'elle avait subis?... Oui, subis; mais alors elle n'était pas coupable? Et Richard n'aurait pas même à lui pardonner?... Alors elle eut le courage de repasser le détail du drame dont elle avait été la misérable victime, et elle se jugea responsable de toutes les paroles qu'elle aurait pu dire et qu'elle n'avait pas dites, des gestes qu'elle aurait pu faire et qu'elle n'avait pas faits. En proie à ce malaise tragique du scrupule que connaissent si bien les créatures trop délicates pour la vie, elle n'accusait même plus Taraval, c'était elle seule, qui par ses coquetteries, par ses imprudences, par le serrement de main au bord de la fenêtre, avait tout mérité. Cet examen de conscience aboutissait à une condamnation sans appel. C'en était fini de son bonheur! Elle ne l'avait vu que pour savoir tout ce qu'elle avait à jamais perdu!

La nuit qui suivit ce terrible examen de conscience fut une nuit de fièvre, et les journées suivantes furent pires. Noémie connut dans toute son intensité la plus cruelle des douleurs : la présence de l'être qu'elle aimait le mieux au monde ne lui était qu'une occasion de torture. Car il ramenait maintenant l'Image avec lui, et la malheureuse enfant avait à subir de nouveaux assauts de sa peine, à l'instant même où son cœur était le plus tendre. La maladie morale fit alors d'effrayants progrès et bientôt cette âme ingénieuse à se torturer s'inventa un autre supplice. Puisqu'elle ne pouvait pas épouser Richard, se faire aimer par lui était un crime. Aussitôt que cette idée fut entrée en elle, les moindres marques d'intérêt que lui donnait le jeune homme lui devinrent insoutenables. Il ne prononçait plus une phrase empreinte d'une sollicitude affectueuse sans que la pauvre enfant éprouvât un atroce remords. Ces visites qu'elle désirait avec tant de secrètes délices autrefois, elle les redoutait maintenant comme une torture, et le pas du jeune homme dans la pièce voisine lui piétinait le cœur... Après deux semaines de cette intime agonie, toutes les forces vives de son être se condensèrent sur cette idée : mettre un évènement irréparable entre elle et Richard. S'il avait demandé une explication, elle se sentait en

effet impuissante à ne pas se laisser aller à son amour, et c'était cette faiblesse criminelle qu'il fallait empêcher, fût-ce au prix de sa vie. Elle songea d'abord au suicide, puis elle repoussa cette pensée avec épouvante; elle comprit que, si elle se tuait, sa mère attribuerait cette action désespérée aux conséquences du secret surpris aux Oseraies. Elle médita d'entrer en religion, elle ne croyait pas; de s'enfuir de chez elle, mais si Richard la suivait? de tout avouer à la comtesse, mais comment lui infliger l'affreuse responsabilité de la violence de Taraval? Ce fut sur elle, pendant huit autres jours, une de ces tempêtes morales qui démâtent une âme de toute sa réflexion et la livrent en proie, douloureuse épave, au plus léger reflux des évènements. C'est par des orages semblables que s'expliquent certaines résolutions déraisonnables qui ont pour elles cette raison suprême d'être des résolutions et de mettre fin aux tourments terribles de l'incertitude. Au vingt et unième jour de la crise que subissait Noémie, son mauvais destin voulut qu'elle fût demandée en mariage par un M. de la Roche d'Eyda, un homme du meilleur monde, parfaitement élevé et parfaitement insignifiant, que sa grande taille et ses belles manières n'empêchaient pas d'être timide comme un enfant et qui aimait Mlle Hurtrel depuis deux années. Si elle avait possédé encore assez d'énergie pour délibérer, c'est-à-dire pour voir sur un même plan les choses de l'avenir et celles du présent, Noémie aurait compris que ce mariage était une folie, puisqu'il devait la replacer, sous peu de mois, dans l'obligation de se donner à quelqu'un qu'elle n'aimait pas, et cela, avec une passion profonde pour un autre dans son cœur. Si elle avait conservé assez de lucidité pour apprécier la valeur morale de ses actes, elle aurait senti qu'en accordant sa main à M. de la Roche d'Eyda, elle manquait à la plus simple probité, puisqu'elle savait ne pouvoir pas le rendre heureux. Elle répondit : Oui, cependant, à la demande de M. de la Roche d'Eyda, parce qu'elle aperçut aussitôt, avec une évidence qui la décida du coup, que ce mariage inattendu était la rupture définitive avec Richard et la rupture sans discussion. Les faits positifs auxquels cette réponse l'engageait étaient si loin! ceux auxquels cette réponse l'arrachait étaient si présents! Comme beaucoup de jeunes filles qui ont consenti à

des unions de ce genre pour s'affranchir des chagrins actuels de leur vie, elle connut enfin, quand la nouvelle de son mariage fut officielle, quelques jours d'un anéantissement d'âme, infini comme la mort. Pourtant, la tristesse qui passa dans les yeux de Richard, lorsque la comtesse lui annonça ce mariage, fut pour Noémie une de ces tortures auxquelles on s'étonne de survivre. Mais cette tristesse provenait-elle d'un amour blessé, ou bien était-ce la pitié qui saisit tout homme généreux lorsqu'il voit la vie exercer une fois de plus son affreux travail de dégradation sur une créature qui vaut mieux que sa destinée?...

IX

« ...C'est à ce moment, continua Mme V*** après m'avoir raconté ou indiqué, — car les femmes ont un art de tout dire sans rien articuler, qui leur permet de parler des plus vilaines choses de ce vilain monde sans y salir la pudeur de leur conversation, — c'est à ce moment que je devins l'amie intime de Noémie et que je reçus ses confidences, oh! non pas toutes, et j'ignorerais encore la cruelle scène entre la mère et la fille, si le marquis de Haën n'avait pas été, comme tous les jeunes gens de son âge, un étourdi et un vaniteux. Il ne put se retenir d'expliquer à une demi-douzaine de ses amis de club son aventure avec la comtesse, qu'il ne nomma point, — mais eux la nommèrent, — et comment cette aventure avait pris fin. Car la pauvre insensée avait bien eu le courage de rompre avec lui, mais non pas de lui cacher la cause de cette résolution. Elle avait eu la générosité, ou la naïveté, comme vous voudrez, de croire au désespoir de ce jeune homme!... — A quoi ai-je dû ces confidences de Noémie? Vous savez comme ces choses arrivent presque toujours. Je me suis trouvée là un jour que son secret l'étouffait. Je me suis montrée caressante pour elle à la minute où elle avait besoin qu'on la plaignît. Tenez, je me rappelle maintenant tous les détails. C'était par une après-midi de septembre. J'étais mariée depuis deux ans alors, elle fiancée depuis six mois. Elle ne se décidait pas à fixer le jour de son mariage, ni à quitter Paris, où elle demeurait sous le prétexte d'emplettes, tandis que j'y étais

revenue de meilleure heure à cause de ma nouvelle installation. Dans l'indigence de toute société, nous nous voyions beaucoup. J'étais allée la prendre en voiture et nous avions poussé jusqu'au Bois. Noémie était si pâle que je ne pus m'empêcher de lui parler avec plus d'affection qu'à l'ordinaire. Elle fondit en larmes. Je l'interrogeai, et elle commença de me raconter son histoire. Ce ne fut pas, comme vous pensez, un récit suivi, mais des souvenirs qui s'appelaient les uns et les autres, et dont chacun était encore sanglant, comme la trace d'une blessure. Nous rentrâmes, et c'est dans cette même pièce, parmi ces mêmes objets, assise à côté de moi sur ce même divan, qu'elle me découvrit la misère de sa vie. Je vous laisse à deviner quels sentiments m'assaillirent durant cette confession qui, visiblement, coûtait un terrible effort à sa pudeur. Mais il n'est pas dans la nature humaine de taire tout à fait le fond de son cœur, et puis elle avait besoin d'un conseil...

« Elle voulait savoir, et elle me demanda si elle avait bien agi en rompant comme elle avait fait avec Sir Richard. Par une sorte d'hallucination que je n'ai pas rencontrée depuis, son amour des belles journées de Cannes était devenu pour elle quelque chose de vivant comme un être, et elle se reprochait d'avoir tué cet amour comme une mère se reprocherait d'avoir tué son enfant. Je ne pus lui répondre qu'en lui jurant que j'aurais agi comme elle. Je la comprenais si bien!... Une femme qui aime véritablement éprouve le désir passionné de montrer tout son cœur à celui qu'elle aime, et ne pas pouvoir satisfaire ce désir est un des plus cruels supplices qui soient ici-bas; c'est surtout, pour un être aussi noble que Noémie, un crime de lèse-amour et comme un sacrilège... Mais quand elle me parla de ce mariage, qu'elle ne pouvait se décider à accomplir, je fus bien obligée de lui déclarer que je ne la comprenais plus. J'étais toute jeune alors; je n'avais pas acquis cette indulgence que donne le sentiment de l'inachevé de la vie; et puis je ne pouvais pas soupçonner que la volonté de tromper les angoisses de sa mère avait été toute-puissante chez Noémie quand elle avait promis sa main à M. de la Roche d'Eyda. Je voyais seulement qu'elle allait se marier, avec un autre amour dans l'âme, et s'engager

pour toujours à un galant homme qui croyait en elle, quand elle était incapable de l'aimer jamais. Pour elle et pour lui, ce mariage était un malheur, et pour elle, par surcroît, une mauvaise action. Les paroles où je lui exprimai ces idées, la remuèrent intimement et réveillèrent sans doute en elle de secrets remords. Je n'obtins pourtant d'autre réponse que celle-ci : « Vous avez raison. Mais tout est irréparable. » Elle répéta ce mot plusieurs fois, avec une voix qui me fait encore mal lorsque j'y songe après tant de jours : « Irréparable, irréparable ! » A l'accent dont elle disait cela, il semblait qu'elle sentît comme une fatalité peser sur elle. Il n'est pas impossible qu'elle se crût la victime expiatoire des fautes d'une autre, — et cela n'était peut-être pas si loin de la vérité !...

« A la suite de cette conversation, ai-je besoin de vous dire que nous nous vîmes presque chaque jour ? Elle me marquait une sorte de tendresse qui me touchait beaucoup. Car je savais dès lors que le mouvement d'âme qui suit une confidence est souvent un regret, si bien que notre abandon de cœur nous détache de nos amis au lieu de nous les rendre plus chers. Il n'en fut pas ainsi avec Noémie. Lorsqu'elle ne me voyait pas chez elle dans la matinée et que nous n'avions pas de rendez-vous fixé pour l'après-midi, que de fois il lui est arrivé de s'arrêter avec sa gouvernante à ma porte, et de monter chez moi pour cinq minutes. Elle me prenait dans ses bras, posait sa tête sur ma poitrine, et elle me disait : « Il me semble qu'il n'y a « que cette place au monde où je ne souffre plus. » Je lui parlais de sa mère, alors elle répondait : « Ma mère est si bonne, elle « m'aime bien, mais elle ne peut pas tout savoir. » Je me contentais de cette explication, et, flattant de la main ses beaux cheveux, je lui demandais : « Est-ce que vous continuez à ne pas vous « rendre à mes raisons ? » — « Ne parlons plus de cela », faisait-elle en m'embrassant, et nous n'en parlions plus, en effet. Mais plus j'apprenais à connaître le cœur de cette adorable enfant, plus la pensée de ce mariage sans amour me paraissait abominable. J'essayai de faire partager, sinon mes craintes, au moins quelques-uns de mes scrupules à la comtesse Hurtrel, qui me répondit que sa fille était absolument libre. J'allai jusqu'à poser

à M. de la Roche d'Eyda la plus étrange question, en lui demandant s'il se croyait aimé de Noémie. Il me dit qu'il l'aimait tellement qu'elle finirait par en être touchée. Aussi bien, elle se montrait parfaite à son endroit et d'une douceur qui n'était pas de l'hypocrisie, car elle en était venue à considérer que si ce mariage n'était pas le bonheur, c'était le calme, « et tout est pour « le mieux ainsi », ajoutait-elle en fixant dans l'espace un point invisible. — Je ne fus donc pas trop étonnée lorsque j'appris qu'elle avait enfin donné une date, et que le 12 novembre était le jour fixé pour la cérémonie.

« Je ne vous raconterai pas quels évènements précédèrent ce fatal 12 novembre. Tous les mariages du monde se célèbrent d'une manière identique, avec le même cortège obligé de dîners et de réceptions. Il n'y a de différence que dans le degré d'idéal sacrifié sur l'autel des convenances par la fiancée. Je continuai de voir Noémie presque tous les jours, je faisais avec elle la plupart de ses courses, et, bien que je l'étudiasse avec l'attention la plus passionnée, je ne pouvais rien saisir en elle, sinon la même accalmie dont s'accompagnent les suprêmes renonciations. Elle avait dans toute sa personne un je ne sais quoi de si vaincu tout ensemble et de si doux, que cette vue me brisait le cœur; je me taisais cependant, soit que le fatalisme de Noémie commençât à me gagner, soit que j'eusse conçu pour elle une de ces amitiés si partiales qu'elles n'ont plus l'énergie du blâme. Et je l'écoutais arranger d'avance des plans de vie auxquels je me trouvais mêlée. Son hôtel ne devait pas être trop loin du mien. Comme M. de la Roche d'Eyda n'avait point de maison de campagne, elle le déciderait à chercher une terre dans le voisinage de mon château de Bretagne. Quelquefois, elle me questionnait subitement sur ce que j'avais pensé d'elle avant de la connaître; et quand je lui disais que, dès le premier jour, je l'avais aimée, quoique ses manières ne fussent pas tout à fait de mon goût, elle me regardait avec une indéfinissable reconnaissance, comme si mes paroles l'eussent soulagée d'un grand poids. Il était impossible, dans les derniers jours de ses fiançailles, de ne pas la voir sans l'aimer, tant son véritable caractère, enfin délivré de toute entrave, la parait de candeur touchante et de grâce tendre. Il n'y

avait qu'un personnage, — faut-il vous le nommer? — pour qui cette douceur se démentît. Ce personnage ayant osé lui parler de ses sentiments persistants pour elle, la réponse de Noémie avait été si insultante que cet homme, tout audacieux et orgueilleux qu'il fût, n'avait pas recommencé. « Vous vous en êtes fait « un ennemi mortel, » lui dis-je, quand elle me raconta cette scène. « Il ne peut plus me faire du mal, » avait-elle répondu.

« Tout semblait donc s'arranger pour le mieux dans une situation qui n'avait pas d'issue, et cependant je ne crois pas que j'aie jamais éprouvé de tristesse comparable à celle qui s'empara de moi lors de la messe de ce mariage, — laquelle fut célébrée à Saint-Augustin devant une des plus magnifiques assemblées qui se puissent voir. Lorsque Noémie passa devant moi, toute pâle dans sa toilette blanche, avec ce visage où transparaissait la plus belle âme et la plus faite pour inspirer et pour ressentir les plus profonds sentiments ; lorsque je me souvins, en présence de cette apparition céleste, de l'épouvantable malheur dont cet être délicat et fin avait été frappé par son imprudence et par la scélératesse d'un homme; lorsque je me redis qu'elle marchait à l'autel avec un amour sublime auquel cette heure insensée la faisait renoncer pour toujours, ah! je ne pus retenir mes larmes. Il me sembla que ce monde frivole et féroce était venu dans cette église assister à une immolation. Ces hommes corrects et ces femmes parées me donnèrent l'impression de bourreaux qui regardent mourir leur victime. N'était-ce pas cette vie menteuse de la richesse qui avait, jour par jour et depuis son enfance, conduit la fille de la comtesse Hurtrel à cette irrévocable minute? Les mélodies que l'orgue répandait à travers l'église résonnaient à mes oreilles comme autant de marches funèbres. C'étaient des chants de fête qui disaient l'amour heureux, la joie comblée, — et cependant!...

« A la sortie de l'église et quand, après l'odieux défilé dans la sacristie, je me trouvai dans l'hôtel de la comtesse, où le lunch traditionnel était préparé, cette impression de tristesse s'accrut encore à cause de la pâleur de Noémie et de sa visible émotion. Mais ce pouvait être l'effet de cette journée, si tragique lorsqu'elle n'est pas divine pour les âmes d'une certaine qualité.

Elle présida cependant à toute la réception avec cette grâce mélancolique dont le charme était si puissant sur moi. Quand l'après-midi s'avança et qu'elle dut aller dans sa chambre pour se préparer à partir, — car les jeunes gens devaient quitter Paris le soir même, — elle me pria, en m'embrassant tendrement, de rester encore un peu avec sa mère; elle embrassa aussi la comtesse et le comte avec beaucoup d'effusion; puis elle sortit en nous envoyant encore un baiser avec la main, et, avec ses yeux, un regard dont je compris l'expression singulière trois quarts d'heure plus tard seulement, lorsque la femme de chambre entrant comme affolée, nous dit que Mademoiselle venait de se tuer, d'un coup de pistolet dans le cœur... Nous nous précipitâmes. Noémie était étendue par terre, vêtue de sa robe de mariage, son corsage défait, car elle avait cherché la place de son pauvre cœur devant une grande glace au pied de laquelle elle était tombée. Sa tête n'avait heurté aucun meuble en s'affaissant, et nulle trace de sang ne se trouvait sur son visage. Ses yeux bleus étaient tout grands ouverts et comme noyés de pleurs. Elle avait demandé à la femme de chambre de la laisser seule et d'attendre qu'elle la sonnât. Cette fille était dans la pièce voisine quand la détonation de l'arme, un petit revolver de poche, et le bruit de la chute du corps l'avaient fait accourir éperdue. Il y avait sur la table trois lettres, dont une adressée à la comtesse, une à M. de la Roche d'Eyda et la troisième à mon nom. Noémie avait écrit ces trois lettres avant de se tuer, avec la fébrilité de main de ceux dont les minutes sont comptées...» — Après un silence, Mme V*** ajouta simplement : « Je vais vous montrer ma lettre à moi. » Elle sonna, et demanda un petit coffret de maroquin noir, qu'elle ouvrit avec une clef d'or pendue à l'un de ses bracelets; elle me tendit une enveloppe déjà un peu jaunie et je lus :

*Lettre de Noémie Hurtrel à Madame V****

« J'ai voulu que vous fussiez dans le salon, mon unique amie, quand maman apprendra la nouvelle. Je sais si bien la peine qu'elle va avoir? je sais aussi la vôtre et celle de ce pauvre M. de la Roche d'Eyda, envers qui je suis bien coupable. J'avais trop présumé de mes forces. Je ne peux pas être sa femme, je ne le

peux pas. Jusqu'à ce matin et tant que j'ai eu devant moi quelques journées, puis quelques heures, j'ai cru que le sacrifice serait possible. Mais voici que depuis ce matin l'Image, l'atroce Image est revenue, et que la plaie s'est rouverte trop fortement. Ah! mon amie, il faut que je m'en aille de ce dur monde.

« Et puis, il y a une autre raison pour que je parte; c'est que mon sentiment pour celui que vous savez me fait trop souffrir. Songez, mon amie, que j'ai vu le bonheur, que je le vois encore, que cela aurait pu être, — aurait pu être! que de tristesse dans ces mots! A cet instant où je vous écris et qui est un des derniers de ma vie, je revois cette plage enchantée de Cannes, cette mer bleue, ce beau ciel et lui! Ah! pourquoi l'ai-je connu si tard? De l'avoir perdu, voyez-vous, je ne me serais jamais consolée. Toujours, toujours, ces heures de notre villa des Cytises me seraient revenues, et je serais morte de ce regret, minute par minute. La seule différence, c'est que je m'en vais tout d'un coup. Quand vous y penserez après votre premier chagrin, vous vous direz que j'ai eu raison. C'était irréparable. Vous me pardonnerez, parce que vous m'aimiez et que vous me compreniez, et vous ferez pour celle qui ne pourra plus vous parler jamais ce qu'elle vous demande avant de mourir.

« C'est un comble de douleur pour moi, à cette minute, de songer que si Richard m'aime, ma mort redoublera la peine que lui a causée mon mariage. Je vous conjure de le voir, de lui parler; il faut qu'il sache que je suis partie pour n'être pas à un autre qu'à lui; il faut que vous le remerciiez des jours célestes que je lui ai dus et qui furent ma part heureuse sur la terre. Que ce souvenir le décide à vivre et à devenir tout ce qu'il serait devenu auprès de moi, si la destinée avait été tout ce qu'elle n'a pas été.

« Adieu, mon amie, gardez un souvenir à l'enfant qui mettait sa tête sur votre épaule et qui va s'endormir pour toujours. Laissez-moi vous prendre dans mes bras comme le jour où je vous ai tout dit. Vous ne saurez jamais ce que votre cœur a été pour le mien, ce jour-là. Et adieu encore, car cela me fait trop de mal de penser à vous.

« NOÉMIE. »

« Vous savez le reste, dit Mme V *** : la pauvre comtesse vit en Belgique depuis cette fatale journée, perdue de dévotion et de remords; M. de la Roche d'Eyda s'est remarié après une année de désespoir; le comte Hurtrel et Taraval sont plus âgés de quelques années, et c'est tout. Quant à moi, je ne me suis pas consolée...

— Et Sir Richard a-t-il vu la lettre de Noémie?

— Non, fit-elle, Sir Richard n'aimait pas Noémie, et je n'ai rien eu à lui dire lorsque je suis arrivée jusqu'à lui. Sir Richard n'a jamais aimé que ses tableaux...

— Alors, repris-je en regardant de nouveau l'écriture tremblée de la lettre, Noémie Hurtrel est morte pour rien?...

— Pour rien, » répondit-elle d'une voix altérée.

Et je n'osai pas, tant je la voyais lasse et songeuse, lui dire que sa malheureuse amie venait de m'apparaître comme le symbole de la femme moderne, prise et brisée entre les hommes de la race inférieure pour lesquels elle n'est qu'un corps, et les hommes de la race supérieure pour lesquels elle n'est pas un esprit! Il n'y a que l'amour qui puisse la sauver; mais, comme l'a écrit un grand connaisseur des maux de ce siècle : Dans la civilisation contemporaine, les classes pauvres meurent du manque de pain, et les classes riches meurent du manque d'amour.

Paul BOURGET.

Oxford, mai-juin 1883.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

L'entrevue d'Ischl entre les empereurs d'Allemagne et d'Autriche ramène l'attention sur la grande question dont l'Europe continentale cherche la solution pacifique, et qui ne peut avoir qu'un dénouement sanglant. La visite courtoise des deux souverains n'est pas une manifestation d'une grave portée; on sent bien que la tête de la politique européenne manquait à ce rendez-vous. Mais les conflits latents dont une main impérieuse retarde l'explosion assombrissent de plus en plus l'horizon politique. L'équilibre est si instable, qu'il semble imprudent même de traiter les sujets de dissentiment profond qui s'accumulent. La moindre parole trouve un formidable écho dans ce grand silence du continent. C'est ainsi que l'allocution patriotique du général Gourko, successeur du général Albedinsky dans le gouvernement de Varsovie, retentit comme un coup de clairon à travers les discrètes combinaisons des chancelleries :

« La Russie est assez grande pour ne point désirer de conquêtes ; en revanche, elle ne cédera jamais un pouce de son territoire actuel. Nous nous trouvons en face de voisins aguerris et bien organisés; mais, s'il survenait des évènements politiques menaçant l'existence de l'empire, — je suis loin de vouloir dire par là qu'une telle éventualité soit probable, — nous donnerions tous notre sang et notre vie pour défendre l'inté-

grité de la Russie, et nous couvririons de nos ossements le sol de cet empire plutôt que d'en livrer une parcelle. »

C'est en Pologne que l'héritier de la popularité militaire de Skobeleff a tenu ce langage belliqueux; nous ne croyons pas qu'il coïncide avec une nouvelle période de compression; il vise simplement les intrigues austro-allemandes et la prétention familière à M. de Bismarck de soulever les Polonais contre les Russes.

L'exploitation de l'idée nationale par l'homme qui l'a le plus foulée aux pieds, paraîtra certainement suspecte aux intéressés; les Polonais sauront se défier des excitations perfides de Berlin; d'ailleurs, le sort infortuné de leurs compatriotes soumis au joug prussien est un enseignement supérieur à toutes les observations théoriques. La race polonaise est presque affranchie en Autriche; en Russie, elle tend à s'émanciper; mais en Allemagne elle est traitée comme l'ennemie publique : l'expropriation, la proscription de la langue nationale, toutes les tracasseries sont mises en œuvre pour réduire les derniers éléments de résistance, pour faire passer sur toutes les têtes le niveau germanique.

Certes, le succès des Galliciens dans la Cisleithanie, la politique slavophile du comte Taaffe sont des gages sérieux d'indépendance; mais si l'exemple est séduisant, les Polonais russes ne doivent pas oublier que la politique extérieure de l'Autriche est encore trop inféodée aux volontés de l'Allemagne pour n'être pas en désaccord avec sa politique intérieure. Toutes les armes sont bonnes pour M. de Bismarck, même les expédients révolutionnaires; pour fomenter une insurrection analogue à celle de 1863, il n'hésiterait pas à utiliser les hommes de bonne volonté qui songent naïvement à reconstituer la Pologne en arrachant aux trois empires du Nord les trois tronçons du monstrueux partage.

Si nous conseillons aux Polonais la prudence, nous espérons en revanche que le gouvernement de Saint-Pétersbourg n'aura pas la maladresse de les exaspérer; la pacification est réelle, les idées de soulèvement ne fermentent plus; aussi la Pologne russe réclame-t-elle justement le respect de ses modestes revendications.

Si le général Skobeleff vivait encore, s'il avait eu la puissance que lui méritaient sa clairvoyance et son patriotisme, la Pologne serait au nombre des provinces les plus dévouées; car il avait compris le danger d'un dualisme slave, d'une haine fraternelle, compliquant le duel inévitable avec le monde germanique.

Le général Gourko est aussi un héros légendaire de la guerre de 1877 ; il est maintenant l'homme de l'émancipation, l'adversaire naturel de l'Allemagne; placé à Varsovie, à l'avant-garde stratégique de l'empire, il ne faillira pas à son devoir.

M. Gladstone continue à remonter courageusement le courant qui avait entraîné sa politique extérieure et menaçait de la perdre dans une fatale série de concessions aux conservateurs. Avec une loyauté dont aucun autre homme d'État européen ne serait peut-être capable, il vient de reconnaître l'erreur où il était tombé touchant l'action française à Madagascar.

Sur la foi d'un télégramme, le gouvernement britannique s'était figuré que l'amiral Pierre, commandant notre escadre à Tamatave, avait molesté le consul anglais. Il est regrettable que le cabinet de Paris, trop peu soucieux de sa dignité, n'ait mieux défendu son représentant officiel, montrant même une fâcheuse disposition à l'abandonner sans examen. M. Gladstone a donc doublement donné l'exemple, en revenant sans hésiter sur une méprise involontaire et en démontrant que le premier principe d'une bonne administration est de couvrir ses agents consulaires ou militaires; voici la déclaration du premier ministre britannique :

« Tout récemment, nous avons reçu par télégraphe, de Madagascar, des nouvelles qui ont causé un certain mécontentement en Angleterre. A cette occasion, l'expérience nous a appris qu'il fallait dorénavant nous tenir sur nos gardes, afin de ne pas courir le risque d'une interprétation erronée que la communication de nouvelles par voie télégraphique peut entraîner, surtout quand il s'agit de nouvelles importantes transmises en quelques mots.

« Les renseignements ultérieurs sur cette affaire me per-

mettent de dire que les espérances que nous entretenions sont pleinement confirmées ; je crois raisonnablement et même fermement, que rien dans ces transactions ne viendra troubler la bonne harmonie qui a existé sans interruption entre la France et l'Angleterre depuis un demi-siècle. »

On remarquera la dernière phrase, qui doit être rapprochée des affirmations déjà provoquées par l'affaire du canal de Suez. Il n'est pas permis désormais d'en douter : loin d'aigrir les mauvaises dispositions du chauvinisme insulaire, le gouvernement anglais sent la nécessité de réagir avec éclat. Trop longtemps débordé par les passions aveugles d'une partie de l'opinion, M. Gladstone, le premier, a entamé la lutte contre le préjugé ; grâce à son ardeur toujours jeune, il n'est plus douteux qu'il triomphera.

Il serait maladroit de repousser les efforts généreux de M. Gladstone, comme si nous désespérions d'obtenir jamais justice de l'Angleterre. Trop de froissements ont compromis nos relations depuis le bombardement d'Alexandrie, triste conséquence du contrôle et du condominium. Mais il est impossible de perpétuer le malentendu, d'être en délicatesse sans que personne veuille se brouiller définitivement. A la guerre de chicanes, d'insinuations, de mauvais vouloir, substituons l'entente sur la base du respect des droits et des intérêts de chacun.

Tout semble favoriser cette réconciliation, but évident de la politique de M. Gladstone. Son attitude dans la question d'Égypte achève de faciliter l'entente.

Plusieurs discussions, d'une grande importance au Parlement de Londres ne laissent plus de doute sur l'imminence de l'évacuation.

Le *Foreign office* renonce même à un programme qui lui fut cher, et dont l'abandon désole les conservateurs. L'Angleterre cesse de regarder l'Égypte comme une dépendance de son empire. M. Gladstone l'a dit aux applaudissements de la majorité : « On parle d'établir un canal britannique de la mer Rouge à la Méditerranée. Il ne peut y avoir un canal britannique que sur une terre britannique. Nous combattons la doctrine de l'annexion ; nous combattons tout ce qui y ressemble ou en

approche; nous combattons tout langage qui tend à faire prévoir l'annexion. Nous combattons tout cela sur le terrain des intérêts de l'Angleterre, sur le terrain des engagements formels et solennels pris envers le monde de la façon la plus solennelle, dans les circonstances les plus décisives, engagements qui nous ont valu la confiance de l'Europe au cours d'opérations délicates et difficiles, et qui doivent être particulièrement sacrés pour nous, si un engagement peut être plus sacré qu'un autre. »

Sir Stafford Northcote a échoué en voulant mettre le libéralisme en minorité sur la prétendue humiliation de l'Angleterre devant M. de Lesseps; M. Morley, partisan de l'évacuation immédiate, n'a pas pu obtenir une date précise.

Entre ces deux extrêmes, il convient en effet au président du conseil d'adopter un moyen terme. Nous continuons à croire que le cabinet s'est trompé en allant en Égypte; mais il est clair qu'en dépit de sa bonne volonté il ne peut se retirer sans prendre des garanties. Il y a des questions de dignité et de sécurité sur lesquelles il ne convient point d'être intraitable :

« Nous sommes allés en Égypte faire une œuvre déterminée, et l'accomplissement de cette œuvre doit marquer le terme de notre occupation. L'un des points essentiels de notre politique en Égypte a été d'obtenir que les nouvelles institutions réalisent un projet tel qu'il nous donne l'espoir d'avoir accompli une œuvre satisfaisante pour le peuple égyptien. »

En s'exprimant de la sorte, M. Gladstone conserve des illusions déjà surannées; la fiction parlementaire n'est qu'une comédie si l'on veut appliquer au régime khédivial les institutions occidentales. Le choléra et l'inondation, qui ne sont pas tout à fait des accidents, achèvent d'aggraver la responsabilité de l'invasion. Mais nous reconnaissons que M. Gladstone a trop de mérite en renonçant à l'occupation perpétuelle, pour abuser des arguments qui condamnent sa confiance passée. Il ne serait pas seulement cruel de l'humilier sous le poids d'erreurs sincèrement reconnues; il serait absurde de ne point oublier certaines querelles, et même des griefs sérieux. Il nous suffit de constater que, par la force des choses et par le libre acquiescement de M. Gladstone, la France est en train de reprendre la

place qu'elle mérite en Orient et de retrouver l'influence dont elle avait été violemment dépossédée.

La sagesse autant que l'équité avertit le gouvernement anglais du danger auquel il s'expose en bravant trop de difficultés à la fois. Le Basoutoland et le Zoulouland sont loin d'être apaisés, et la succession de Cettiwayo cause beaucoup d'anxiété à la colonie du Cap.

La question irlandaise ne laisse pas non plus que d'embarrasser le cabinet par des incidents imprévus : la nouvelle de l'assassinat du délateur Carey par les révolutionnaires a suffi pour enlever tout prestige à la répression. Moins que jamais, l'autorité judiciaire découvrira les conspirations et arrêtera la lutte de race qui domine la rivalité politique.

Jusqu'aux antipodes, l'Angleterre est aux prises avec des difficultés inextricables; elle a recueilli sous sa protection les émules de Carey : Kavanagh, Peter Carey, Joseph Hanlon, Joseph Smith, et un navire les a transportés en Australie; mais la colonie refuse de les recevoir à terre, parce qu'elle se déclare *impuissante à garantir leur sécurité contre les entreprises des Invincibles*.

Le dernier mot restera-t-il aux anarchistes, dans ce combat sans fin entre une affiliation mystérieuse et une grande puissance?

La présentation d'un « bill relatif aux tramways irlandais » pourrait bien, malgré ses apparences modestes, renouveler les éléments d'une vaste discussion sur le dualisme anglo-irlandais.

D'après les termes du projet, le gouvernement avancerait à l'Irlande, moyennant un intérêt de 4 1/2 p. 100, une somme de 50 millions de francs destinée à la construction d'un réseau de tramways à vapeur. C'est à cette disposition que le bill emprunte son nom ; mais deux clauses supplémentaires viennent donner au projet de loi une bien autre portée. Les deux clauses en question autoriseraient le gouvernement à faire de nouvelles avances de fonds aux municipalités irlandaises pour encourager l'émigration, et, de plus, à racheter certaines terres non cultivées pour les revendre, en toute propriété, aux paysans ; facilitant ainsi l'avènement de la classe des paysans propriétaires.

Le bill aurait donc pour triple but d'organiser de grands travaux publics en faveur des indigents, de développer par des concessions signalées le *land act* de 1881, et en même temps de complaire aux conservateurs, partisans de l'émigration comme seul remède du conflit.

Malgré l'habileté de la rédaction, il est douteux que les *home rulers*, fiers de l'intimidation qu'ils perpétuent, acceptent les avances officielles. Il y a plus qu'un différend social dans l'opposition inflexible de la Land-league: il y a le cri de revanche d'un peuple autrefois conquis et décimé.

Les Allemands de Bohême n'ont pas pris au tragique leur défaite électorale; loin de suivre certains conseils trop exaltés, ils ont immédiatement essayé de vivre en bonne intelligence avec leurs vainqueurs. La stérilité et la maladresse des centralistes au Parlement de Vienne est une leçon pour leurs propres clients; en se mettant à l'écart, en s'enfermant dans une opposition sans issue, les amis de M. Herbst se flattaient d'amener leurs adversaires à complète soumission; ils se figuraient volontiers que l'Autriche était perdue sans leur présence tutélaire à la tête du gouvernement. Cette naïve persuasion a fait les affaires du comte Taaffe; les centralistes se sont suicidés. On comprendra aisément que les Allemands de Bohême, mieux éclairés, préfèrent un traité d'alliance au néant de la sécession.

Les Tchèques n'abusent point de leur succès; ils ont voté une subvention de 500,000 florins pour la construction d'un théâtre allemand à Prague; ils ne veulent donc pas supprimer la « culture allemande ».

Les énergumènes, prétendus libéraux et constitutionnels, ont été déjà battus par leurs propres confrères, dans la personne de M. Plener. La commission de permanence de la diète s'est constituée sur la base d'un accord commun; les Tchèques ont voté dans le collège des villes pour les candidats allemands, et les Allemands pour les candidats tchèques dans le collège des communes rurales. Les deux races sont également intéressées à une réconciliation dont l'échec ne serait profitable qu'à l'empire de M. de Bismarck. Les Tchèques doivent, par leur

habileté politique, éviter tout prétexte d'intervention étrangère, et les Allemands, vivant sur le pied d'égalité, ne se prévaudront plus d'une communauté d'origine avec les membres de la grande patrie tudesque.

L'unité sous le sceptre des Hohenzollern ne promet guère que de lourdes charges militaires et des impôts accablants; à moins d'être exaspérées, les populations allemandes de l'Autriche ne seront point portées à changer pour un régime si dur leur patrie politique. Le coup d'œil du comte Taaffe et sa foi dans la pacification de l'empire dualiste par l'émancipation des nationalités sont largement récompensés; les progrès parallèles de l'esprit particulariste et du loyalisme dynastique confirment la clairvoyance de l'empereur.

Les maladresses dont le conseil municipal de Vienne est coutumier ne sont pas de nature à lui rendre la victoire, ni surtout l'autorité perdue. Tandis qu'il fait de la célébration du centenaire de Joseph II une arme d'opposition contre la couronne, il s'oppose à la célébration d'une fête patriotique, comme la célébration du deuxième centenaire de la délivrance de Vienne assiégée par les Turcs. S'il est un souvenir capable de réunir tous les cœurs, de développer cet esprit *autrichien* dont les centralistes accaparent si fièrement le monopole, c'est bien celui de cette journée heureuse entre toutes pour la monarchie : l'Autriche a eu sa raison d'être européenne en repoussant la barbarie musulmane et en combattant avec honneur sur les bords du Danube pour la civilisation moderne.

D'après la mesquine opposition du conseil municipal de Vienne, faut-il croire qu'il préférerait la domination turque au régime de l'égalité pour toutes les races de l'Empire?

La même assemblée, toujours inspirée par les mêmes sentiments d'étroite jalousie, témoigne son hostilité pour la décentralisation des chemins de fer. Elle ne saurait assurer d'un ton plus catégorique que tout l'Empire doit être sacrifié à la race et à la fantaisie allemandes. Nous comprendrions cette hautaine politique si les Allemands étaient en majorité; mais elle est plus qu'imprudente, puisqu'ils ne constituent qu'une infime minorité au milieu des autres nationalités.

Une crise ministérielle a éclaté en Serbie, au moment où le gouvernement convoquait les électeurs pour la nomination de la grande Skoupchtina, assemblée investie de pouvoirs constituants, qui n'a pas été réunie depuis 1876; les complications intérieures auront sans doute des conséquences graves. Le mariage du prétendant Karageorgevich avec la fille du prince de Montenegro est une menace pour l'héritier des Obrenovich.

L'Autriche, c'est-à-dire l'Allemagne, voit avec déplaisir ces manifestations; en même temps elle suspecte les travaux de fortification de la Roumanie, malgré la docilité du cabinet Bratiano. La Russie bénéficie de ce mécontentement; elle envoie ses clients, les princes Alexandre et Nicolas, à Constantinople, pour mieux marquer sa volonté de resserrer son amitié avec la Turquie. Elle trouve le terrain bien préparé; car le sultan commence à se repentir de ses imprudentes complaisances envers M. de Bismarck; exclu de la triple alliance, malgré sa demande formelle, il essaye vainement d'oublier tant de déceptions et de sacrifices stériles. La Turquie n'a plus que deux puissances à redouter : l'Angleterre en Asie, l'Allemagne doublée de l'Autriche en Europe. Elle se met en garde; elle ne saurait prendre trop de précautions.

Le désastre d'Ischia n'a trouvé en France que des cœurs sympathiques. Devant ces calamités épouvantables, le caractère national revient à sa générosité native et oublie ses rancunes. Si triste que soit la catastrophe, elle offrirait des aspects consolants, si elle servait à renouer ce que les affaires de Tunisie ont désuni.

La presse italienne peut apprécier la spontanéité du mouvement fraternel qui, réunissant la presse française dans l'expression d'une douloureuse émotion, la ligue pour une œuvre commune de secours efficace. La fraternité n'est pas tout à fait un vain mot, comme les sceptiques d'outre-monts l'ont quelquefois pensé. Nous sommes convaincus qu'un évènement de même nature en France aurait provoqué en Italie les mêmes démonstrations d'amitié. Nous ne nous en félicitons pas moins d'avoir gardé toute confiance dans l'indissoluble amitié des deux races

latines; nous sommes justifiés quand nous disions aux Italiens qu'ils se méprenaient sur les véritables intentions et les affections réelles de la France.

L'Allemagne semble profiter de l'exemple si noble donné par la France à l'égard de l'Italie, pour affirmer qu'elle répudie toute politique de désarmement. M. Antoine, député de Metz, a voulu fonder un journal en langue française, sous le titre *Metz*. Le gouvernement d'Alsace-Lorraine interdit la création de ce nouvel organe. Il s'est appuyé sur l'article 10 de la loi organique du 30 décembre 1871 : « Au cas où la sécurité publique serait menacée, le président supérieur est autorisé à prendre toutes les mesures qu'il juge nécessaires pour les protéger. »

Ainsi la publication d'un journal français en Alsace-Lorraine menace la sécurité publique! On peut juger, par l'effroi du maréchal de Manteuffel, à quel point il est en droit de se féliciter des résultats de son administration dictatoriale.

En apprenant l'insurrection de Badajoz, la *Epoca* s'est écriée: « Cette parole abhorrée et honteuse, que nous croyions définitivement effacée de notre histoire, vient de retentir pour la première fois depuis la restauration de la monarchie légitime: un *pronunciamiento* militaire! »

En effet, le régime alphonsiste, qui se glorifiait d'avoir enterré la révolution par l'armée, est menacé de sombrer dans un vaste soulèvement. A Badajoz, à Santo-Domingo, à la Seo d'Urgel, c'est la troupe qui entame l'action; sur beaucoup d'autres points, les républicains et les carlistes prennent les armes. Est-ce une préface? Est-ce le drame lui-même? Si les conspirateurs n'ont cherché qu'à essayer la force de résistance de la dynastie, le désarroi général doit leur donner confiance. Que pense maintenant M. Sagasta de ses résistances obstinées à la constitution de 1869? La parole est aux faits; mais, quoi qu'il arrive, la politique intérieure de l'Espagne ne peut plus être maîtrisée par un programme d'immobilité satisfaite.

Les dernières nouvelles sont surtout menaçantes pour le cabinet. Surpris en villégiature, en station balnéaire, il est aussi

impuissant que le ministère Guizot en 1848. « Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel », disait, dans la dernière discussion, M. Sagasta. On a pu mesurer jusqu'à quel point cet esprit jadis ouvert s'était fermé ; il se vantait d'avoir raison de M. Martos, la dernière étape dynastique. Mais l'imprévu continue à être la règle en Espagne ; M. Martos lui-même, devant l'émeute, est-il une digue assez solide ? Si le libéralisme monarchique est désarmé, retournera-t-on aux conservateurs intraitables, à M. Canovas del Castillo ? La responsabilité de M. Sagasta sera lourde, puisqu'il a mis le pays légal dans une impasse, puisqu'il semble ne plus y avoir de moyen terme entre la réaction et la révolution. Nous redoutions les théories dédaigneuses, les provocations de M. Sagasta ; mais nous ne pensions pas qu'il oublierait si vite les exemples du passé et userait en quelques mois les ressorts de la constitution dont il refuse maladroitement la revision.

X.

CHRONIQUE POLITIQUE

La session parlementaire a été close le 2 août; ouverte le 9 janvier, elle a duré un semestre, défalcation faite des vacances de Pâques. De la médiocrité des résultats qu'elle laisse après elle, il n'y a plus rien à dire et nous nous bornerons à en raconter les derniers épisodes, qui ne sont pas faits pour racheter le reste.

Persévérant jusqu'au bout dans son idée et dans sa tactique, le ministère a finalement enlevé le double vote qu'il voulait : la Chambre a ratifié les conventions avec les Compagnies de chemins de fer; le Sénat a subi la loi dite de réforme judiciaire. La première de ces mesures, toutefois, n'est pas au bout de ses épreuves; elle aura encore à recevoir la sanction sénatoriale et nous verrons se rouvrir, à l'automne, le débat qui eût peut-être tourné différemment au Palais-Bourbon même, sans l'impatience du départ et sans la crainte de provoquer la crise ministérielle tant redoutée. Quant à la refonte de la magistrature, le sort en est jeté : M. le garde des sceaux demeure investi, pour un laps de trois mois, du droit absolu de révoquer, remanier et bouleverser à sa guise le personnel des cours et tribunaux. Il y tenait et il n'en aura pas eu le démenti; mais la victoire a été mince et chèrement achetée. Malgré les concessions de tout genre successivement consenties par lui, malgré son infatigable docilité devant les objections et jusque devant les rebuffades, l'éloquence et l'autorité du ministre de la justice n'ont plus été suffisantes lorsqu'est arrivé le moment de faire accepter par les sénateurs l'article contenant la disposition essentielle. Le président du conseil en personne a dû venir à la rescousse de son collègue, ce qui ne laisse pas

d'être mortifiant pour celui-ci, publiquement reconnu incapable de se tirer seul d'affaire. Il est vrai de dire que la situation était critique et que même l'intervention de M. Jules Ferry aurait été insuffisante à rétablir le sort compromis de la bataille, s'il n'avait eu recours à l'argument suprême de la question de cabinet, dont il joue si excellemment et qui lui a déjà rendu tant de services. Cette question ne pouvait être explicitement posée au Luxembourg, où il est convenu qu'un ministère peut subir tous les échecs possibles sans se tenir pour battu; mais M. le ministre de l'instruction publique connaît trop bien sa rhétorique pour ne pas savoir à fond comment procède l'exorde par insinuation : « Si le Sénat, a-t-il dit, ne fait pas les ministères, il peut du moins rendre leur existence impossible; la majorité de la Chambre est compacte, prête à tous les sacrifices pour assurer l'avenir du pays. Ne compromettez pas ce résultat en un jour et par un seul vote. »

On se demandera en quoi l'avenir du pays est assuré par une loi bâtarde, tronquée, votée presque par contrainte, qui, dans l'opinion de bien des gens, risque plutôt de le compromettre. Mais toujours est-il que cette mise en demeure, tempérée de supplication, a atteint son but : elle a rallié une majorité de 133 voix contre 130, donnant au ministère un avantage de trois voix, ce qui est bien peu pour un si grand effort. Il s'est même trouvé, le lendemain, que les chiffres du scrutin étaient contestables : deux sénateurs ont protesté contre l'usage que des collègues avaient fait de leurs bulletins en leur absence; on a de plus constaté que M. Naquet, validé au commencement de la séance et encore dans le Vaucluse, avait participé au vote — par procuration, bien entendu — quoique n'ayant pas donné sa démission de député et continuant à exercer son mandat dans l'autre Chambre. C'est plus qu'il n'en fallait pour déplacer la maigre majorité de la veille; mais la jurisprudence parlementaire établit que le résultat d'un vote, une fois proclamé, demeure acquis. Moralement discutable, la décision du Sénat n'en sortira pas moins son plein et entier effet. De peur de perdre en chemin un si vague succès, le ministère l'a fait ratifier d'urgence au Palais-Bourbon, où l'on a dû, à la lettre, racoler les suffrages pour

grouper le *quorum* exigé par le règlement. N'est-on pas en droit de dire que le vote a été arraché?

La question de cabinet a surgi de nouveau devant la Chambre, à la suite d'une interpellation de minime importance portant sur un fait individuel. Avec le débat, la thèse première s'est élargie de telle sorte que l'on a été ramené à la controverse des incompatibilités entre le mandat judiciaire et le mandat politique. Un ordre du jour invitant le gouvernement à présenter un projet de loi contre le cumul allait être voté, lorsque le président du conseil s'est élancé à la tribune pour déclarer, d'un ton d'irritation hautaine assez peu justifié, qu'il voyait une question de confiance dans le scrutin qui allait s'ouvrir. Peu s'en est fallu que cette déclaration même, par son inopportunité et par la manière blessante dont elle était faite, ne devînt l'occasion de l'échec que M. Jules Ferry avait prétendu conjurer. Pour échapper aux conséquences de sa faute, il dut, en demandant l'ordre du jour pur et simple, prendre l'engagement d'aller au-devant de ce qu'on voulait l'inviter à faire. L'incident tournait au pêle-mêle ; il s'est terminé par un vote de 285 voix contre 192, qui a donné une fois de plus satisfaction au désir du ministère, — toujours pour ne pas le renverser, — mais qui l'avertit de ne pas abuser du procédé.

Ces victoires à la Pyrrhus ont été accompagnées d'un revers partiel : le projet de loi relatif à l'établissement d'un câble sous-marin entre le Tonkin et la Cochinchine s'est vu sommairement rejeté. La concession était faite à une compagnie anglaise, et la Chambre a jugé, très justement, qu'il y avait inconvénient à mettre entre des mains étrangères un moyen de communication susceptible d'avoir, en ce moment surtout, une si haute importance nationale. Le ministre de la marine, à qui appartenait l'initiative de la proposition repoussée, n'a point pris la chose à cœur au point d'en faire un motif de démission immédiate ; mais, quelques jours plus tard, on a appris sa retraite pour cause de santé ; il est vraisemblable que l'échec parlementaire n'a pas été sans influencer sa détermination. Quelles qu'en soient, au surplus, les raisons, son départ n'entraîne pas de dislocation dans le cabinet. Le changement se borne à faire passer le portefeuille

spécial que tenait M. Charles Brun entre les mains de M. le vice-amiral Peyron. A deux reprises déjà, auprès de l'amiral Cloué d'abord, auprès de l'amiral Jauréguiberry ensuite, M. le vice-amiral Peyron a rempli les fonctions de chef d'état-major général au ministère dont il devient titulaire ; il était, en dernier lieu, préfet maritime à Toulon. Nul choix meilleur ne pouvait être fait, et son entrée dans le cabinet du 22 février apporte à celui-ci un renfort dont il avait grand besoin ; elle devient surtout une rassurante garantie pour la manière dont seront conduites nos affaires au Tonkin et à Madagascar.

M. Jules Ferry et ses collègues ont donc atteint leur idéal : ils ont réussi à gagner, sans tomber, la fin de la session. Les voilà maîtres souverains pour trois mois, et à peu près certains de conserver leurs portefeuilles jusqu'au commencement de 1884, une crise ministérielle à l'automne étant chose rare, bien qu'elle se soit vue. C'est un triomphe dont le président du conseil est en droit de revendiquer l'honneur et le mérite, car il a eu plus souvent à sauver son entourage qu'il n'a été soutenu par lui.

Doit-on en conclure qu'il est parvenu à former la majorité gouvernementale dont on parle tant et que l'on poursuit si infructueusement depuis plusieurs années ? M. le ministre des travaux publics l'a hautement affirmé dans un discours de banquet prononcé à Nontron. « Nous trouvons, a-t-il dit, la preuve de l'existence de cette majorité gouvernementale dans le vote du Sénat sur la loi de réforme judiciaire et dans le vote de la Chambre sur les conventions avec les Compagnies de chemins de fer... L'évolution s'est accomplie heureusement ; l'étape est parcourue. » Ne troublons pas la sécurité satisfaite que respirent ces paroles ; mais si l'assertion est péremptoire, on peut ne pas admettre comme tout à fait concluantes les preuves invoquées par l'orateur officiel. Il est très vrai que le ministère en est venu à ses fins et qu'il a obtenu ce qu'il voulait, au Luxembourg comme au Palais-Bourbon ; mais il a dû, pour cela, recourir vingt fois à la carte forcée, exercer une constante pression morale, rappeler sans cesse aux Chambres que, si elles le renversaient, elles n'avaient personne à mettre à sa place. C'est de l'habileté, c'est du savoir-faire de tacticien, ce n'est pas de

la supériorité d'homme d'État, et le gain que donne ce jeu est toujours un gain précaire. La France n'en est pas et n'en sera jamais à subir indéfiniment les combinaisons ou les fantaisies d'un ministère, faute d'éléments pour en former un autre.

Il est d'ailleurs tels succès que l'on regrette après coup, et ce pourrait bien être le cas de M. le garde des sceaux. Investi de la redoutable omnipotence qu'il ambitionnait, il s'agit maintenant d'en user, et l'exercice n'en sera pas aussi facile que la perspective en était séduisante. La loi sur la magistrature, telle que l'ont finalement faite les modifications et les amendements, ne supprime pas moins de 614 sièges : 383 magistats assis et 231 magistrats debout; elle raye des cadres de la judicature 9 présidents et 189 conseillers de cours d'appel; 54 présidents de chambre et 131 juges; 11 avocats généraux et 215 procureurs ou substituts. Trier le bon grain et l'ivraie ; décider lesquels des éliminés doivent être laissés à l'écart sans retour, et lesquels il convient de recaser ailleurs; prononcer des centaines de déchéances et faire des centaines de places; éviter les proscriptions maladroites ou cruelles, et ne point se tromper trop lourdement dans ses choix, voilà quelle va être la tâche de M. Martin-Feuillée. Nous ne croyons pas que personne soit tenté de lui envier l'existence qu'il mènera pendant ses trois mois de dictature, entre les sollicitations des uns et les objurgations des autres, entre les rancunes de ceux-ci et les exigences de ceux-là. S'il a cru de bonne foi que l'œuvre dont il allait se trouver chargé était une œuvre de réforme, il ne tardera pas à reconnaître que c'est une œuvre de bouleversement, dans laquelle il amoncellera les carrières brisées sans réussir à satisfaire les appétits déchaînés. Un journal lui conseillait, ces jours-ci, dans son propre intérêt, d'aller vite en besogne. Le conseil est bon sous plus d'un rapport, tout le monde ayant intérêt à ce que l'état de confusion où l'on vient de jeter la judicature dure le moins de temps possible; le difficile sera de s'y conformer. Personne peut-être, même parmi ceux qui l'ont combattue avec le plus de clairvoyance, ne s'est rendu complètement compte des conséquences et des effets pratiques de la nouvelle loi.

Le trouble que cette loi jette dans les situations particulières, aussi bien que dans l'administration de la justice, ne sera pas sans exercer une influence de contre-coup sur les élections aux conseils généraux. On a remarqué le très grand nombre de candidatures qui, sans aller jusqu'à une attitude hostile à la république, se sont posées sur le terrain d'une critique plus ou moins véhémente de ce qui se passe et de ce qui se fait. Il y a là une nuance assez frappante pour appeler l'attention. Un autre symptôme à observer est la disparition à peu près complète des clichés politiques, qui étaient d'ordinaire le point saillant de toute profession de foi faisant appel au suffrage universel, à propos du moindre scrutin local. C'est un heureux signe, si cela veut dire que la France en a assez des phrases sonores et des programmes sonnant creux, si surtout cela présage l'avènement prochain d'une génération d'hommes publics disposés à chercher le progrès ailleurs que dans l'épluchage toujours recommencé des institutions. Les préparatifs des élections départementales accusent, sous ce rapport, une direction très nouvelle de l'esprit public. Les partis extrêmes, ceux de la droite comme ceux de la gauche, n'y tiennent qu'une part secondaire et n'y jouent qu'un rôle assez effacé. On remarque en particulier l'absence presque absolue des intransigeants et des socialistes ; ils semblent avoir eu conscience qu'il n'y avait rien à faire pour eux sur ce terrain, et leur abstention équivaut à un aveu de l'affaiblissement de leur prestige ; eux-mêmes reconnaissent l'impuissance croissante de leurs anciens moyens d'action.

L'éducation du pays, répétons-le, se fait en dépit des fautes accumulées par ses gouvernants.

L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Aug. Prost : *les Sciences et les arts occultes au XVI*e *siècle : Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres.* (Champion.) — Cet ouvrage témoigne chez son auteur d'une rare puissance intellectuelle. Ce n'est pas, en effet, une chose commode d'écrire deux volumes de plus de 500 pages chacun sur un homme dont on veut suivre jour par jour la vie, en discutant les incidents qui présentent de l'obscurité ou prêtent à des interprétations diverses ; et cela quand on n'est pas soutenu par l'idée de répondre à l'intérêt du public, car on ne peut pas dire que l'opinion se passionne à un degré quelconque au sujet de Corneille Agrippa. Pour entreprendre et mener à bien un pareil travail, il faut évidemment un esprit de détail qu'on ne rencontre guère, et une force de volonté peu commune. Cependant nous serions surpris que M. Prost retirât de son œuvre une gloire en rapport avec la peine qu'elle lui a coûté. Il nous semble qu'il aurait été sûr de l'obtenir s'il se fût inspiré d'une méthode plus française, si au lieu de tout confondre il eût divisé son travail en deux parties bien distinctes : l'une consacrée à la biographie de Corneille Agrippa, l'autre à une étude approfondie de ses ouvrages et notamment de sa *philosophie occulte*. Il est certain qu'en procédant ainsi, étant donné le respect religieux qu'il professe pour Corneille Agrippa, M. Prost serait arrivé à résoudre un curieux point scientifique et des plus intéressants. N'aurait-ce été qu'en vue de justifier son héros auprès du XIXe siècle, nous tenons pour certain qu'il aurait eu à cœur de dégager les côtés plausibles des sciences occultes au XVIe siècle, côtés plausibles qui doivent nécessairement exister, sans quoi l'on ne s'expliquerait jamais la confiance inébranlable que les plus grands esprits et les plus solides eurent en ces sciences, au moyen âge et jusqu'après la Renaissance.

Augustin Hélie : *Discours sur l'histoire moderne des Deux-Mondes.* (Lemerre.) — Une première édition de cette étude avait paru dans le temps chez Pagnerre. En la republiant sous une forme plus complète, l'écrivain met en relief la pensée qui l'a inspiré et achève de lui donner sa portée.

Cette idée maitresse, c'est que les grands faits de civilisation qui se sont manifestés depuis l'ère chrétienne, jusqu'à nos jours, sont dus en grande partie à l'élément, à la puissance démocratique ; le seul et grand acteur du drame historique dont l'auteur déroule les péripéties dans les Deux-Mondes, c'est le peuple. Les deux leviers d'Archimède sont l'Europe et l'Amérique : en Europe, un petit point que, dans le mouvement vers l'égalité, la liberté, la fraternité, on aperçoit à l'horizon et qui s'appelle la France. C'est autour de cette dernière que l'idée démocratique se meut, et c'est de là qu'elle part pour se mettre en marche vers les nouvelles destinées humaines.

M. Augustin Hélie a su utiliser avec beaucoup de sagacité et d'habileté les nombreux documents accumulés par la science moderne.

Après avoir indiqué le point de vue auquel s'est placé l'auteur du *Discours sur l'histoire moderne des Deux-Mondes,* il convient de signaler le but qu'il poursuit. Sur ce point nous lui laisserons la parole :

« Je ne veux pas plus, dit-il, circonscrire et limiter le progrès, que je ne veux arrêter les grandes vagues de l'Océan ni le flux de la mer. Je voudrais pouvoir éviter seulement les perturbations stériles, les crises, les cataclysmes, les sinistres, les submersions enfin, qui témoignent le désordre, le malaise de

la société non équilibrée. Je voudrais voir, en un mot, tous les obstacles qui s'opposent au développement de la civilisation et du progrès disparaître par le contact de la lumière et de la raison. »

Pensée généreuse s'il en fut.

Charles Edmond : *la Bûcheronne*. (Calmann Lévy.) — Une superbe figure, puissante et d'une seule venue, domine tout le livre et suffit à le remplir en entier de passion et de vie. M. Charles Edmond a mis ses remarquables qualités d'écrivain et d'auteur dramatique dans ce type de paysanne excellente et supérieurement intelligente, mais très absolue dans ses idées, qui, devenue riche et grande dame, place toutes ses ambitions sur la tête d'un fils adoré et finalement, après une résistance héroïque, le marie à la pauvre fille qu'il aime. Il est vrai qu'Angèle s'est dévouée pour ce fils et qu'elle a donné son propre sang pour le sauver. On nous apprend que ce roman original et mouvementé a tout d'abord été conçu en vue de la scène; en ce cas, souhaitons que l'auteur revienne à son idée première et assure ainsi à l'un de nos principaux théâtres une œuvre intéressante et un succès de plus.

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus :

Librairie Baillière et Messager :

Broussailles, poésies, par E. Bouret.

Librairie Berger-Levrault :

Annuaire diplomatique et consulaire pour 1883 : recueil complet de renseignements officiels sur tout ce qui relève du ministère des affaires étrangères.

Notice sur les colonies anglaises, par E. Avalle.

Librairie Charpentier :

Dans les brandes, poésies, par Maurice Rollinat.

Maison flamande, par Mme Van de Wiele.

La Chine familière, par Jules Arène.

Librairie Dentu :

Son Altesse, par Édouard Cadol.

L'Amour qui pleure et l'Amour qui rit, par Catulle Mendès.

Librairie Armand Drouin :

La Route de la pensée : l'art de concilier les intransigeances de la raison avec la nature des faits; exposé des bases d'une doctrine sociale fusionnaire, par Alph. Wichard.

Librairie Paul Dupont :

Répertoire du droit administratif, par Léon Béquet et Paul Dupré. (5e fascicule : Algérie. — Archives.)

Librairie Hachette :

Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV, publiés par le comte de Cosnac et Édouard Pontal (2e volume).

Librairie Kistmaeckers :

Le Budget et l'impôt en Belgique, par Guillaume de Greef.

Librairie Lapirot :

La Ligue agricole, par Alfred Thibaudeau.

Librairie Lemerre :

Une Lyre, poésies, par F. Bataille.

Librairie Marpon et Flammarion :

Voyage au pays des singes, par Louis Jacolliot.

Librairie Quantin :

Célébrités contemporaines : le maréchal de Mac-Mahon, par Ernest Daudet; Paul Déroulède, par Jules Claretie. (Autographes et portraits.)

Librairie Rothschild :

Les Chemins de fer français, par Alfred Picard.

CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

C'est dans les villes d'eaux thermales les plus à la mode, sur les plages maritimes les plus en vogue, qu'il nous faut aller chercher les toilettes élégantes, les costumes et les modes qui font sensation d'originalité.

Aix-les-Bains, en Savoie, est en évidence par la présence royale de la jeune princesse Béatrice d'Angleterre, qui y fait une cure thermale, sous le nom de comtesse de Kent, et qui donne l'exemple d'une très grande simplicité aux Parisiennes, en portant des *complets* en serge bleu sombre et de nuance mousse, avec un chapeau de paille noire enroulé d'un voile de gaze. C'est une belle princesse aux cheveux d'or, aussi bonne que charitable, qui se plaît beaucoup à Aix, et qui dessine sur son album, en artiste qu'elle est, tous les paysages charmants et pittoresques dont la contrée est si prodigue. Sur le banc de Lamartine, où le grand poète a soupiré cette douce rêverie, qui est immortelle :

O lac! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des flots chéris, qu'elle devait revoir,
Regarde, je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir.

la princesse Béatrice trace les silhouettes de l'abbaye de Hautecombe et du château de Bordeau, qui se mirent dans les eaux bleuâtres, aux reflets de saphir, du lac du Bourget.

Les toilettes d'Aix-les-Bains ont des réminiscences de Mme de Warrens. C'est du Jean-Jacques, du Louis XVI, du Trianon. On arrive des Charmettes, où l'on y part, et l'on ressemble à s'y méprendre *à un éventail Duvelleroy, à un Watteau ou à une bergerade de Florian,* avec des retroussis *Deshoulières*, en cretonne de Jouy peinturlurée de gros bouquets de fleurs éclatantes, de papillons et d'oiseaux, se drapant en paniers et faisant gros pouf derrière, en s'évasant devant sur une jupe de taffetas ou de grosse soie côtelée, floconnée de dentelle bise, tant soit peu rustique, ou de broderie écrue. On est au village, ou l'on n'y est pas. Avec ce retroussis *Deshoulières*, *un chapeau panier* en osier tressé et natté, avec une gerbe de fleurs des montagnes et une traverse et des brides de velours, ou bien un gros piquet de fruits, pêches de vigne, prunes sauvages, noires ou rouges, veloutées, abricots d'espalier et grappes de raisins de treille. Et pour compléter le costume, des bas de soie avec coins brodés, et des souliers en peau de gants ou en cuir de Russie, de la nuance de la jupe de soie.

L'ombrelle, enrubannée comme une houlette, avec une canne en porcelaine de Saxe ou de Sèvres, et l'éventail suspendu à la ceinture, avec une devise allégorique en lettres d'or, à défaut de légende héraldique.

C'est la princesse Marie d'Orléans, fille de la duchesse de Chartres, qui a mis à la mode les devises sur les éventails. Ces devises sont en lettres

d'or ou brodées à même la soie de l'éventail. La fantaisie et le sentiment ont beau jeu, et l'esprit y trouve son compte. Les savantes écriront leur devise en latin, ou en langue étrangère.

Les éventails en plumes de colombes, avec monture de bois de rose, sont en rapport avec les chapeaux de paille fraise écrasée, ayant toute une voletée de plumes effarouchées, se livrant bataille sur le milieu de la passe.

Les éventails avec paysages et tableaux copiés *sur ceux du Salon* 1883 ont aussi beaucoup de cachet et de style, avec des montures en bois d'iris, bois de violettes, palissandre, bois de rosier, vieux chêne; sur les lames sont inscrites en lettres d'or des légendes, des maximes et des pensées.

Duvelleroy, le grand éventailliste du passage des Panoramas, a de très artistiques éventails en ce genre.

Il faut donc à Aix-les-Bains, comme à Royat et à Plombières, des toilettes entièrement distinctes selon les heures de la journée. Costume du matin en lainage gris acier très moelleux, garni de velours noir, avec le petit mantelet. Écharpe se nouant devant en fichu, et chapeau de paille satin acier, avec traverse et brides de velours noir, retenant une grosse gerbe de fleurs des montagnes, ou bien un panier d'osier tressé en nattes, avec des branches de maïs, de groseilles et de framboises attachées avec une jarretière de velours caroubier.

Pour les déjeuners de table d'hôte, des déshabillés, *très habillés* dans leur simplicité élégante, en surah blanc, crème, rose ou bleu, broché de fleurs en relief, fouillonnés entièrement de volants de dentelle crème, avec flots de rubans de satin.

On descend tout simplement en robe de chambre. On s'excuse. On n'a pas eu le temps de faire toilette. Ce sera pour l'après-midi, pour le concert du casino, pour le théâtre.

Comme toilette de casino, c'est un costume en mousseline de soie crème, sur fond de jupe de taffetas crème, garni de froncillés de taffetas pour soutenir deux petits volants de dentelle crème. Deux écharpes de mousseline de soie encadrées de trois volants de dentelle, partant des hanches et se rejoignant au bas de la jupe, en formant un gros nœud. Corsage de dessous en faille crème, décolleté en chale et corsage de dessus, faisant petite blouse plissée dans la ceinture, gros grain. Manches demi-longues, sans doublure. Cet élégant costume est signé de Mme Lesserteur (1), l'une des autorités de la couture, et est coté 350 *francs*.

Une autre toilette de casino, également de *Mme Lesserteur*, est en failletine vieux Sèvres, garnie dans le bas d'un dentelé d'où s'échappent des crevés de crêpe de Chine. La double jupe de cette toilette est drapée *dans un ancien crêpe de Chine brodé, disposé* sans être coupé. Le corsage, en failletine Sèvres, est orné de crêpe de Chine. Col et rabat *Richelieu* en dentelle bise.

Voilà de l'économie de bon goût, que de savoir tirer parti des anciens crêpes de Chine, des anciennes étoffes et des vieilles dentelles.

Pour les jours brumeux des bains de mer et des montagnes, *Mme Lesserteur* compose un costume de voile de l'Inde noir, ornementé de dentelle de Chantilly. Les anciennes pointes de Chantilly, si en vogue autrefois et qui

(1) 3, rue Godot-de-Mauroy.

tombaient en saule pleureur sur la jupe, forment une seconde jupe drapée au-dessus des petits volants de voile plissés, se terminant derrière en pouf de voile, fouillonné de deux autres poufs de dentelle trouvés dans deux anciens voiles de Chantilly. Le corsage décolleté carré en satin noir, avec manches longues, est recouvert d'une cuirasse de jais brodé sur tulle, très ajustée et frangée d'une pluie de jais. Les manches de satin s'enlèvent à volonté quand on veut porter la cuirasse avec les manches brodées de jais seulement. La femme qui sait s'y prendre et tirer parti de tout, peut donc être très élégante sans dépenser beaucoup d'argent.

La vraie coquette s'inquiète bien plus de la beauté de son visage, de la blancheur de ses dents, de l'état purpurin de ses lèvres, de la splendeur de ses cheveux, que de l'étoffe d'une robe, et demande *à l'Hygiène-parfumerie Électro-homéopathie, du comte Mattei,* toutes les recettes merveilleuses et miraculeuses, tirées des plantes, des fleurs et des herbes qui peuvent lui donner une fraîcheur, une jeunesse et une beauté éternelles.

Les miracles que le comte Mattei obtient en médecine, *avec ses globules Électro-homéopathie*, se reproduisent en parfumerie, avec des crèmes balsamiques, des bains de fleurs, des lotions adoucissantes extraites des plantes mêmes, et des parfums délicats, pénétrants, exquis, qui sont pour ainsi dire l'âme et le souvenir de la fleur.

Cette Hygiène-parfumerie de la Société Française est donc toute une révélation, et une rénovation des plus simples et des plus naturelles. Elle a pour effet direct de régulariser la circulation du sang qui inocule la fraîcheur, la beauté et la jeunesse.

L'*Eau de toilette du comte Mattei,* préparée *au lait d'Iris, aux plantes d'Amérique ou aux fleurs d'Espagne,* fait merveille pour la peau, efface les taches de rousseur et toutes les efflorescences du visage.

Le *Bain lénitif lacté* joint à un parfum des plus agréables une action tonique des plus précieuses, qui donne à la peau la blancheur et la fermeté du marbre de Paros.

L'eau tonique pour les cheveux est visiblement miraculeuse, car elle fait repousser un duvet abondant sur les places les plus dénudées, et débarrasse la tête des démangeaisons et des pellicules, causes réelles d'une calvitie précoce.

L'*Eau dentifrice Philodonte* raffermit les gencives et leur donne le vermeil éclatant de la grenade en fleurs, en rendant les dents plus solides et plus blanches. La *Pâte Philodonte* et la *Poudre dentifrice* s'emploient également pour nettoyer les dents.

Il y a encore la *Crème de teint*, dont les grandes coquettes, soucieuses de leur jeunesse, se servent pour effacer les rides naissantes. Et le *Fard rouge,* dont l'emploi est inoffensif, avec lequel on peut se roser et se donner la fraîcheur délicate de la rose de Bengale qui s'entr'ouvre.

Tous ces différents produits de la *Société Française de l'Hygiène-parfumerie,* et bien d'autres encore, ne se trouvent que 88, *boulevard Sébastopol.*

Toutes les demandes d'envoi et de prospectus doivent être adressées *à M. Vallin, directeur général de la Société.*

Vicomtesse de RENNEVILLE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VINGT-TROISIEME

BEAUX-ARTS. — THÉATRES

ÉCONOMIE POLITIQUE

ÉTUDES HISTORIQUES

ÉTUDES ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

MYTHOLOGIE — PHILOSOPHIE — RELIGION

POÉSIES

POLITIQUE

ROMANS. — NOUVELLES

SCIENCES

VARIÉTÉS

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

REVUE FINANCIÈRE

Pendant la quinzaine que nous venons de traverser, la situation générale du marché s'est améliorée dans de notables proportions. La Bourse est maintenant meilleure et l'épargne semble enfin décidée à sortir de l'inaction dans laquelle elle se trouve depuis si longtemps.

Le marché se sent plus à l'aise par le vote des conventions avec les Compagnies de chemins de fer. Toutefois, les transactions n'ont pas encore une bien grande animation. Nous sommes à une époque de l'année qui se signale toujours par un grand calme dans les affaires. Aussi, l'effet de la détente qui s'est produite à la suite du règlement de la question des chemins de fer ne se fera complètement sentir que vers le mois d'octobre. L'opinion générale est que la campagne d'automne sera réparatrice. Les capitaux, qui sont très nombreux, ne demandent maintenant qu'à s'employer. D'autre part, le stock de valeurs flottantes n'est pas très important, et pour peu que le comptant conserve l'attitude que nous lui voyons aujourd'hui, le papier deviendra rare sur la place. On se trouvera donc, vers le mois d'octobre, dans d'excellentes conditions pour relever le niveau général du marché.

Un autre fait important de la quinzaine a été la disparition définitive du 5 p. 100 qui, après le détachement du coupon du 1er août, est devenu sur la cote officielle le 4 1/2 p. 100 1883.

Le nouveau 4 1/2 p. 100 a fait son apparition au cours de 108 fr. 50, alors que le 4 1/2 p. 100 ancien a été coté 112 francs. Cet écart de 3 fr. 50, entre deux valeurs identiques comme sécurité et comme revenu, provient de ce que le 4 1/2 p. 100 ancien a un coupon de 2 fr. 25 à recevoir le mois prochain; elle est due également à l'excellent classement de la rente ancienne et au très petit nombre des titres en circulation.

Pendant le mois de juillet, nos rentes 3 p. 100 n'ont gagné que 1/2 p. 100 environ, alors que le 5 p. 100 a progressé de plus d'une unité. Quant aux valeurs, le terrain acquis a été satisfaisant.

En somme, la bourse de Paris renaît à l'espoir. L'épargne, qui thésaurisait depuis près de deux ans sans se soucier des valeurs à la fois les plus sûres et les plus rémunératrices, vient enfin de faire sa réapparition sur le marché. Elle est encore bien timide et semble décidée à être sévère dans le choix de ses placements, ce dont on ne saurait la blâmer ; mais enfin, elle s'est départie de son abstention systématique, et les premiers résultats obtenus peuvent être considérés comme pleinement satisfaisants.

L'attitude des rentes françaises peut être considérée bonne. Naturellement, la hausse considérable du jeudi 2 courant n'a pas été sans provoquer de nombreuses réalisations, mais le comptant et la spéculation ont facilement absorbé les offres et préparé le terrain à une nouvelle amélioration.

Le 3 p. 100 a progressé de 80 fr. 40 à 80 fr. 50;

Le 3 p. 100 amortissable de 81 fr. 90 à 82 fr. 05;

Le 4 1/2 p. 100 nouveau reste à 109 fr. 17, et le 4 1/2 p. 100 ancien, de 111 fr. 80, fléchit à 110 fr. 55.

La Banque de France s'est peu écartée du cours de 5,400 francs.

Les deux derniers bilans qu'elle a publiés sont tout à fait insignifiants.

Le Crédit foncier monte de 1,300 francs à 1,318 fr. 75.

Il s'est formé le mois dernier un découvert important sur les actions du Crédit foncier. La situation de cette institution est trop évidemment prospère pour que les vendeurs ne soient pas obligés de se racheter et de faire de la hausse, comme ils ont fait de la baisse. En attendant, les opérations hypothécaires de cet établissement continuent sans temps d'arrêt. Hier, dans sa séance hebdomadaire, le conseil d'administration du Crédit foncier a autorisé pour 10,336,000 francs de nouveaux prêts, dont 8,515,000 en prêts fonciers.

Au comptant, on a constaté de nombreux achats en obligations à lots 1880 et en obligations foncières. Les 3 p. 100 1883, spécialement, donnent lieu à des transactions actives aux environs de 350.

Le Crédit Lyonnais, pendant cette dernière semaine, a vu se produire un mouvement de hausse des plus accusés; de 555 francs, il s'est vivement avancé à 580 francs. On croit généralement que des cours plus élevés encore ne tarderont pas à être atteints par cette valeur, qui a été une des seules à supporter vaillamment la crise financière que nous traversons depuis près de deux ans.

La Banque de Paris est plus ferme à 1,032 fr. 50.

La Banque ottomane, qui avait été ramenée à 728 fr. 75, s'est relevée à 741 francs; nous la laissons à 740.

L'Unifiée reste à 365.

Les affaires ont été très animées sur les actions des grandes lignes françaises, surtout au comptant; mais le mouvement de hausse auquel avait donné lieu la signature des conventions subit un temps d'arrêt.

Le Lyon reste à 1,415 francs; le Midi à 1,165; le Nord à 1,900; l'Orléans à 1,300 francs.

Les chemins de fer étrangers se sont peu écartés des cours cotés il y a huit jours.

L'Italien est très ferme à 90 fr. 85, après 91 fr. 10.

Le Turc a été plus animé à 10 fr. 80.

Parmi toutes les valeurs, les titres de Suez se font toujours remarquer par leur fermeté. Depuis notre dernière Revue, l'action a progressé dans de notables proportions; de 2,380 francs, elle s'est élevée à 2,792 fr. 50.

Les recettes du canal sont des plus prospères; celles du mois de juillet se sont élevées à la somme de 5,990,000 francs, et depuis le 1er août elles sont déjà supérieures de 500,000 francs à celles de la période correspondante de 1882.

A. LEFRANC.

Paris — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14871

LIBRAIRES CORRESPONDANTS

FRANCE

- **Aix** .... Makaire.
- **Alger** .... Gavault-St-Lager. — Michel Ruff.
- **Annecy** .... L'Hoste.
- **Angers** .... Ch. Broquet.
- **Angoulême** .... Debreuil.
- **Amiens** .... Caron (Marie). — Hecquet.
- **Arras** .... Topino.
- **Arcachon** ...... Delamarre.
- **Autun** .... Sixdeniers.
- **Auxerre** .... Lanier.
- **Avignon** .... H. Chassing.
- **Avranches** ..... Lebel.
- **Bar-s.-Aube** ... Boilet.
- **Besançon** ...... Marion-Morel et Cie.
- **Béziers** .... Robière.
- **Blois** .... Thuault.
- **Bordeaux** .... Graby. — Maleville. — Chaumas (Mme). — Bourlange.
- **Bourges** .... David.
- **Brest** .... Frédéric Robert.
- **Caen** .... Massif.
- **Calais** .... Déjardin-Broutta.
- **Cambrai** .... Renault.
- **Cannes** .... Robaudy.
- **Cette** .... Patras.
- **Charleville** .... Édouard Jolly.
- **Le Creusot** ..... Pautet.
- **Compiègne** ..... Bias.
- **Coulommiers** .. Wéber-Béguin.
- **Dijon** .... Lamarche. — Ropiteaux.
- **Dole** .... Vernier.
- **Dunkerque** .... Meermann.
- **Epernay** .... Simonot.
- **Épinal** .... C. Froereisen.
- **Évreux** .... Dieu.
- **Granville** ...... Grimoult.
- **Grenoble** .... Gratier (Alexandre.)
- **Le Havre** .... Bourdignon. — Poinsignon.
- **Libourne** .... Maleville.
- **Lille** .... Bureau. — Honoré-Beghin. — Carré. — Masson.
- **Limoges** .... Chaumont ainé.
- **Lisieux** .... Bosquain.
- **Lorient** .... Rodenfuser.
- **Lunéville** ...... Lemoine Adolphe.
- **Lyon** .... H. Georg. — Evrard. — Charles Méra. — Dizain.
- **Le Mans** .... Pellechat.
- **Marseille** ...... Blancard.
- **Menton** .... Ve Dubos, au Ménestrel
- **Montpellier** .. Camille Coulet. — Ve Chambourdon.
- **Nancy** .... Berger-Levrault.
- **Nantes** .... Vier.
- **Nice** .... Visconti. — Office du Galignani.
- **Nimes** .... Peyrot-Tinel et Cie.
- **Niort** .... Clouzot.
- **Nuits** .... Schrebert.
- **Orléans** .... Herluison.
- **Pau** .... Cazeaux.
- **Poitiers** .... Druineaud.
- **Reims** .... Renard. — F. Michaud. — Grandvallet.
- **Rennes** .... Humbert.
- **Rouen** .... Métérie. — Schneider.
- **Saintes** .... Trepreau.
- **Saumur** .... S. Milon Fils.
- **St-Étienne** ... Balay. — Chevalier. — Dard-Janin.
- **St-Omer** .... Preux.
- **St-Quentin** .. Langlet. — Macaire.
- **Toulon** .... Bastide.
- **Toulouse** ...... Ch. Brun.
- **Tours** .... Péricat. — Suppligeon.
- **Tulle** .... Leymarie.
- **Valence** .... Combier.
- **Valenciennes** Lemaître. — G. Girard.
- **Versailles** ..... Bernard.
- **Vouziers** .... Bosquette-Carette.

ALSACE-LORRAINE

- **Colmar** .... E. Barth.
- **Mulhouse** ...... S. Pétry.
- **Strasbourg** .. J. Noiriel. — Ammel. — Treuttel et Wurtz.
- **Metz** .... Even. — Sidot frères.

ALLEMAGNE

- **Berlin** .... Liepmanssohn. — Brockhaus. — Asher et Cie.
- **Leipzig** .... Le Soudier. — Brockhaus. — Twietmeyer. — Max Rübe.

ANGLETERRE

- **Belfast** .... W. Mullan & Son.
- **Birmingham** .. Cornish Brothers.
- **Dublin** .... Gill & Son.
- **Edimbourg** .. John Menzies & Cie. — James Thin.
- **Glasgow** ..... John Menzies & Cie. — D. Bryce & Cie. — J. Machinlay. — J. Maclehose.
- **Liverpool** ... Philip. son & nephew. — G.-G. Walmsley.
- **Londres** ...... Hachette & Cie. 18 King William Street, Charing Cross W. C. — Asher & Cie. — P. Rolandi, 20, Berners St., Oxford St. — David Nutt, Strand. — Aug. Siegle.
- **Manchester** .. John Heywood. — J.-E. Cornish. — Galt et Cie.

AUSTRALIE

- **Melbourne** ..... Samuel Mullen.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

- **Cap-Town** .... J. Juta.

NOUVELLE-ZELANDE

- **Christchurch.** Whitcombe & Co.

ILE MAURICE

- **Port-Louis** .. G. Houet, *the Merchants and Planters Gazette.*

AUTRICHE-HONGRIE

- **Buda-Pesth** ... Charles Grill.
- **Vienne** .... Brockhaus. — Guillaume Frick.

BELGIQUE

- **Bruxelles** .... Office de publicité: A. Lebègue et Cie. — Rozez. — Decq. — Finck. — Merzebach et Falk.
- **Gand** .... Host. — Engelke.
- **Liège** .... Gnusé.
- **Anvers** .... Rueff.

BRÉSIL

- **R.-d-Janeiro.** Lombaerts et Co. — H. Nicoud.

CHILI

- **Santiago** .... Salas y Pe…

CUBA

- **La Havane** .... A. Marmottan.

DANEMARK

- **Copenhague** ... Höst et Fils

ÉGYPTE

- **Alexandrie** .... Artuso Mol…
- **Le Caire** .... Jules Barbier

ESPAGNE

- **Madrid** .... Bailly-Baillière

ÉTATS-UNIS

- **New-York** ..... *Courrier d. États-Unis*
- **Nouv-.Orléans** Hébert et Cie.
- **San-Francisco** Louis Grégoire
- **Boston** .... Carl Sch…

GRÈCE

- **Athènes** .... Marino frères.

ITALIE

- **Bologne** .... Cattaneo frères
- **Florence** .... Bocca Frères.
- **Milan** .... U. Hoepli. — Dumolard Frères
- **Naples** .... F. Furchheim.
- **Palerme** .... L. Pedone-Lauriel.
- **Rome** .... Bocca frères. — Ermanno Loescher.
- **Turin** .... Bocca frères. — Ermanno Loescher. — Brero.

PAYS-BAS

- **Rotterdam** .... Kramers et fils.

PORTUGAL

- **Lisbonne** ...... A. Castanheira

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

- **Buenos-Ayres.** Espiasse & Rocat

ROUMANIE

- **Bucharest** .... Haimann.

RUSSIE

- **Moscou** .... W. Gautier.
- **Odessa** .... Rousseau.
- **S-Pétersbourg** Mellier.
- **Varsovie** ..... Gebethner & Wolff — Gustave Sennewald
- **Tiflis** .... B. Schaw…

SUÈDE ET NORWÈGE

- **Stockholm** .... Fritze. — Samson et Wallin
- **Christiania** .... Jacob Dybwad

SUISSE

- **Bâle** .... H. Georg.
- **Berne** .... Dalp.
- **Genève** .... Sandoz. — H. Georg.
- **Lausanne** ..... Benda. — Imer et Payot
- **Neufchâtel** .... Sandoz.
- **Vevey** .... Benda.
- **Zurich** .... Meyer et Zeller

TUNISIE

- **Tunis** .... Brocquet & Cie

TURQUIE D'EUROPE

- **Constantinople.** S.-H. Weiss. — Lorentz et K…

TURQUIE D'ASIE

- **Smyrne** ...... Depollo. — Decipris et Cie

Paris. — Typographie G. Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. — 14871

